


BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVI
F
6
NAPOLI

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE
CHRISTINE
REINE DE SUEDE.

TOME TROISIEME.

MEMOIRES
CONCERNANT
CHRISTINE
REINE DE SUEDE,
POUR SERVIR
D'ECLAIRCISSEMENT
A L'HISTOIRE DE SON REGNE ET PRINCIPALEMENT DE SA VIE PRIVEE, ET AUX EVENEMENS DE L'HISTOIRE DE SON TEMS CIVILE ET LITERAIRE:

CONTENANT ENTR'AUTRES UN
OUVRAGE
DE CETTE SAVANTE PRINCESSE
SUR SA PROPRE VIE.

De même qu'une courte narration de ce qui s'est passé depuis la mort de *GUSTAVE ADOLPHE* son Pére, jusqu'au tems qu'elle résigna la Couronne: comme aussi un Abrégé de l'Histoire de son propre Régne, composé par ses ordres & accompagné de ses remarques; ses Négociations, son Commerce de Lettres, ses Instructions données à ses Ministres depuis l'an 1657 jusqu'à sa mort &c. Le tout accompagné de Remarques. Enfin on y a ajouté quelques autres Traités de la composition de la Reine.

Vincet amor Patriæ. . . VIRGIL. Ænæid. Lib. VI. vs. 823.

TOME TROISIEME.



A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,
Chez JEAN SCHREUDER & PIERRE MORTIER, le Jeune.
MDCCLIX.



A SON EMINENCE

MONSEIGNEUR LE CARDINAL

ALEXANDRE ALBANI.

MONSEIGNEUR

VOTRE EMINENCE peut revendiquer à plus d'un titre le ſoible hommage qui je lui rends aujourd'hui. C'eſt de ſa grace que je tiens les principaux matériaux qui m'ont

mis en état de satisfaire les desirs & l'attente des Savans en ces sortes de matiéres, de fournir une suite de morceaux d'Histoire aussi intéressans que curieux, & de remplir les engagemens que j'avois pris avec mes Lecteurs.

Votre Bibliothéque, ce précieux dépôt des Collections les plus rares, m'a été ouverte. C'est-là que j'ai puisé ce que je donne ici de plus remarquable & de plus frappant. C'est votre Bien dont je me suis servi. VOTRE EMINENCE me l'a prodigué. Souffrez, MONSEIGNEUR, que par cet aveu public je vous en fasse, en quelque sorte, la restitution.

A qui pouvois-je d'ailleurs dédier plus convenablement qu'à VOTRE EMINENCE ce Supplément à l'Histoire d'une grande Reine? Sous quels auspices plus heureux pour mon Ouvrage, ou plus flatteurs pour moi, pouvois-je achever la tâche que je m'étois imposée, que sous ceux de VOTRE EMINENCE?

Issu du Sang le plus noble, sorti d'une Maison décorée de la Pourpre Romaine & honorée de la Thiare, soutenant tout l'éclat de ces distinctions & par vos qualités personelles & par les Dignités, qui semblent être héréditaires dans votre Famille, en faut-il davantage, MONSEIGNEUR, pour justifier la liberté que je prends en me mettant sous l'abri d'un nom aussi illustre que le vôtre?

Ces motifs, quelque puissans qu'ils soient, ne m'auroient cependant pas engagé tout seuls à une démarche aussi hardie. Ce qui m'a souverainement déterminé, ce sont les liaisons étroites que la Reine avoit contractées avec toute votre Maison. On n'a qu'à jetter les yeux sur son Histoire, pour voir avec quelle ferveur Elle prit la protection d'un de vos Ancêtres, dont Elle connoissoit les grands talens, qui le conduisirent à la fin au rang suprê-

me

me de l'Eglise Catholique. Rome se souviendra toujours de CLEMENT XI. & de CHRISTINE. Elle n'oubliera jamais les soins qu'eut cette Princesse pour établir la fortune de ce Pape, ni le monument d'une gratitude éternelle que celui-ci lui fit élever dans la Basilique de St. Pierre.

Rendez donc, j'ose vous en supplier, **Monseigneur**, à la mémoire de cette Auguste Reine, ce qu'elle a fait pour votre gloire dans la Personne de ce grand Pontife. Protecteur, comme lui, de la Nation Suédoise, protégez un Ouvrage, que l'amour de ses Rois & le zéle pour sa Patrie a dicté à un Suédois. Il ne demande pour toute récompense que votre approbation. En la lui accordant, vous comblerez ses vœux.

J'ai l'honneur d'être avec une profonde vénération & une reconnoissance au-delà de toute expression

MONSEIGNEUR

DE VOTRE EMINENCE

Le très-humble & très-obeissant Serviteur

ARCKENHOLTZ.

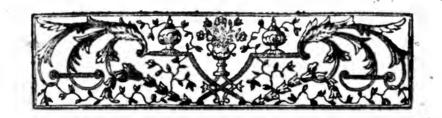
AVIS
DES
LIBRAIRES.

L'Accueil que le Public a fait aux deux Tomes précédens de ces Mémoires, nous fait augurer favorablement du succès de ce Supplément. C'est en partie pour le mériter que nous nous empressons à le satisfaire au-plutôt, sur le desir qu'il a témoigné depuis quelque tems d'avoir ce nouveau Tome, en faveur duquel il avoit été prévenu. En effet l'impatience du Public est juste, puisqu'il devoit naturellement s'attendre à y trouver, l'Auteur le lui ayant promis comme un Supplément aux deux premiers, non seulement des rectifications & des corrections sur nombre de passages & sur divers faits insérés dans les Tomes précédens, mais encore de nouveaux Originaux, des Piéces nouvelles, des Matériaux intéressans & curieux, le tout pour répandre un nouveau jour sur la vérité, & sur le ressort des événemens d'un des siécles les plus célébres, qui a donné naissance à différens Systémes politiques, qui produisent de nos jours des effets dont la Postérité sera étonnée.

Le Lecteur curieux trouvera son attente doublement satisfaite; & c'est pour répondre à son empressement que nous nous sommes déterminés à publier ce Supplément en deux Parties afin que le Lecteur puisse faire usage d'une Partie en attendant que nous imprimions l'autre, que nous lui promettons comme un Tome quatriéme pour l'Automne prochaine. Ces deux Tomes termineront tout le Corps de cet Ouvrage.

Nous nous flattons d'emporter l'approbation du Public sur les soins & les attentions que nous nous donnons pour procurer de notre côté à cet Ouvrage un degré de mérite qui réponde à l'importance des choses qu'il renferme.

PRE-



PREFACE.



JE m'acquite de l'engagement que j'ai pris avec le Public, de lui donner un Supplément aux Mémoires de CHRISTINE, Reine de *Suède*. Les Remarques que quelques Savans ont faites sur les deux précédens Volumes, publiés il y a sept ans, loin de me détourner de mon dessein, m'ont au contraire encouragé à réduire en ordre ce que j'ai reçu d'intéressant depuis ce tems-là, relatif à ces Mémoires, pour rendre ma Collection plus complette. Et comment aurois-je pu faire autrement, puisqu'un grand nombre de Savans, illustres par leur érudition & fort entendus dans le Genre Historique, par conséquent Juges compétens ici, non seulement ont approuvé mes éclaircissemens sur les Remarques de mes Censeurs, mais ont encore honoré mon Ouvrage de leur approbation, en le rangeant parmi les Productions qui enrichissent en partie l'Histoire de l'*Europe*, & plus particuliérement celle de la Reine CHRISTINE.

Je sais que des recherches aussi scrupuleuses que les miennes, ne sont pas du goût de tout le monde. La paresse naturelle aux hommes n'y trouve pas son compte. On aime de nos jours un travail commode, un savoir facile, aisé, qui ne demande pas beaucoup de peine (*). Or, en ne consultant que ma propre commodité, j'eusse pu m'épargner beaucoup de soins par rapport à mes Mémoires. Mais j'avois de bonnes raisons d'en agir autrement. Une entre autres est, que j'avois remarqué que la vie privée de cette Reine étoit peu connuë, même dans sa Patrie,

(*) Ce sont les expressions de l'illustre Monsieur *Schoepflin*, en m'écrivant l'année passée de *Strasbourg*.

trie, ſur-tout depuis ſon Abdication du Trône de *Suède*. Pour tirer de l'oubli des particularités ſi intéreſſantes, j'ai recueilli, non ſans peine, tant dans mes voyages, que dans les Archives, un plus grand nombre de Lettres & de Matériaux propres à éclaircir cette Hiſtoire, que tout autre que moi n'auroit peut-être pas eu occaſion de ramaſſer.

A meſure que mes recherches augmentoient, & que les Piéces me croiſſoient ſous la main, je me trouvois en état de débrouiller pluſieurs choſes intéreſſantes, & même de développer des incertitudes dans l'Hiſtoire Politique, cachées juſqu'alors dans les Cabinets ſous un voile ſecret. C'eſt au moins le jugement que des Savans & des Connoiſſeurs, verſés dans l'Hiſtoire moderne, ont porté de mon Ouvrage.

Si le détail de certains objets n'a pas plû à mes Lecteurs en général, d'autres au-contraire ont été bien aiſes d'y trouver le développement des Anecdotes conſtatées, qu'ils auroient vainement cherchées ailleurs. En effet, combien n'y a-t-il pas d'Ouvrages, encore plus détaillés, mais, ſi j'oſe le dire, moins importans que le mien, même en fait de Littérature, qu'on ſupporte avec patience, & auxquels on accorde place dans les Bibliothéques? Ne pourrois-je donc pas m'attendre à une pareille faveur à l'égard de mes Mémoires? Car ſuppoſé que ce qu'ils contiennent ne fût pas également intéreſſant pour tout le monde, on devroit pourtant, ce me ſemble, conſidérer qu'ils ne peuvent être ſi indifférens à d'autres Nations, ſur-tout à mes Compatriotes, qui apprendront avec plaiſir juſqu'aux moindres circonſtances qui ont rapport à la vie & aux actions d'une des plus grandes Princeſſes, & dont la mémoire les touche de ſi près.

Si d'autres trouvent à redire à la longueur de ces Mémoires, ils n'ont qu'à ſe rappeller, entre autres, ceux de Madame *de Maintenon*, publiés derniérement en quinze volumes, & dont le premier ne contient preſque rien que l'hiſtoire de ſa famille. Trouvera-t-on étrange, après cela, que j'aye ramaſſé en moins de feuilles tout ce qui concerne la vie remarquable d'une des plus célébres Reines du Monde connu?

Mais pourqu'on ne croye pas que ce Supplément céde en rien à l'importance des deux précédens, en voici le contenu en gros, & les ſources d'où les Matérieux ont été puiſés.

Je n'ignorois pas que les principales Piéces devoient ſe trouver à *Rome*. La Reine y avoit fait un ſéjour de trente ans & au-

au-delà: c'est-à-dire, qu'elle y avoit passé la moitié de sa vie, & y avoit laissé en mourant, outre quantité d'autres choses précieuses, tous ses Manuscrits, dont j'avois feuilleté une partie, étant sur les lieux. Curieux d'en acquérir toutes les lumiéres nécessaires, je m'adressai à S. E. Mr. le Comte *François Nicolas Bielke*, Sénateur & Conservateur de *Rome*, domicilié dans cette Ville depuis plus de vingt ans. J'en attendois d'autant plus de secours, qu'il eut toujours pour la Reine toute la vénération possible, & qu'il m'honore encore aujourd'hui d'une bienveillance bien flatteuse pour moi. Il me fit savoir poliment, que le *Pontife*, décédé depuis quelques mois, Prince aussi distingué par sa profonde science, que respectable par ses rares vertus, & qui a rempli le Siége de *Rome* avec tant d'éclat, avoit témoigné quelque satisfaction à la lecture des Mémoires d'une Reine qu'il avoit connuë dans sa jeunesse, & qu'il avoit porté la condescendance jusqu'à permettre qu'on fouillât dans les Bibliothéques, & qu'on y fit transcrire les Piéces qui avoient rapport au dessein que j'avois formé.

Son Eminence Msgr. *Passionnéi*, Cardinal-Bibliothécaire, voulut bien aussi m'honorer d'une réponse, dans laquelle il m'offroit tout ce qui se trouvoit dans le Vatican de relatif à mon but, mais il me disoit que la plupart des Manuscrits particuliers de CHRISTINE, (qui se conservoient autrefois dans la Bibliothéque du feu Cardinal *Ottoboni*) étoient tombés en d'autres mains. Monsieur le Comte *de Bielke* s'expliqua de-même: ce qui se confirma aussi par des Lettres qu'écrivit de *Rome* Mr. *Du Ry*, jeune Architecte de beaucoup de mérite & attaché à la Cour de *Cassel*. Cependant je fus informé, que ce qui manquoit au *Vatican*, se trouvoit heureusement remplacé par le grand nombre de Manuscrits de la Reine, dans la rare & belle Collection du Cardinal *Alexandre Albani*. Dès que Son Eminence sut qu'il s'agissoit de la gloire de CHRISTINE, elle consentit avec plaisir qu'on tirât copie de tous les Papiers qui pouvoient éclaircir la vie & les actions de cette grande Reine, par un motif d'estime & de respect, mais encore plus par reconnoissance, que par l'effet d'un souvenir pour cette Princesse, lequel fut toujours cher & précieux à toute cette illustre Maison.

Voilà proprement les Manuscrits que j'examinai alors en partie, & qui constituent le Corps de ce Supplément. Des Traités entiers, des Piéces détachées & un grand nombre de Let-

tres font inconteftablement de la compofition de cette favante Princeffe. Entre autres, *Sa Vie écrite par elle-même* eft un excellent Morceau en fon genre, qui ne laiffe que le regret de n'avoir pas été continué jufqu'à fa mort. A en juger par ce fragment, perfonne n'eût pu mieux achever qu'elle cette tâche, foit qu'on ait égard à la vivacité des expreffions, ou à la jufteffe & à la folidité des idées.

L'autre Morceau de fon Hiftoire *comprend ce qui s'eft paffé depuis la mort de* GUSTAVE ADOLPHE *jufqu'à la Paix de Weftphalie*, & s'étend même *jufqu'à l'année* 1654. auquel tems CHRISTINE abdiqua la Couronne. Quoique le ftile en foit fort inférieur à celui de la Reine, on s'eft pourtant fait fcrupule de retoucher ce Traité, ou d'y changer quelque chofe d'effentiel, moins encore de le mettre au rebut, d'autant plus qu'elle-même y a ajouté des notes de fa propre main, qui répandent du jour fur quelques paffages, & redreffent quelques fautes du Compilateur anonyme de cet Abrégé.

On a encore moins pu fe réfoudre à refufer place dans cette Collection à un autre Morceau qui a pour titre: *Mémoire de ce qui s'eft paffé durant le Régne de la Reine jufqu'à fon Abdication, dreffé fur fes ordres par fon Secretaire* Galdenblad, & *accompagné d'un bout à l'autre de nombre de Remarques de* CHRISTINE.

Ceci eft fuivi du grand *Recueil de fes Lettres* tiré de-même de la Bibliothéque de Mfgr. le Cardinal *Alexandre Albani*. On en a fait tranfcrire au-delà de huit cens, qui prefque toutes font en *Italien* ou en *François*. Mais comme elles ne font pas toutes également intéreffantes, il n'y en aura, (outre les extraits de nombre d'autres) que la moitié d'inférées en entier, précédées d'un fommaire de peu de lignes de ma façon. Elles contiennent depuis l'an 1657, jufqu'à fa mort 1689, fes Négociations en différentes Cours, & fa Correfpondance avec les Empereurs, Rois, Papes, Princes, Princeffes, Dames, Prélats, Comtes, Miniftres d'Etat, Savans, Beaux-Efprits & autres Perfonnes de marque.

Entre autres, fa *Négociation pour parvenir au Trône de Pologne, lors de l'Abdication du Roi Jean Cafimir*, s'y trouve complette. Elle fera d'autant mieux reçuë du Public, qu'on n'en a pas eu jufqu'ici la moindre connoiffance, quoique *Clément IX*. parut prendre part, avec affez de chaleur, à la réuffite de cette

cette affaire extraordinaire. Le Lecteur en jugera par les Brefs de ce Pape à CHRISTINE, à son Nonce, & aux Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers de *Pologne*, dans lesquels ce Pontife tâche de les porter à l'élire Reine.

A considérer ce Recueil de Lettres écrites à plus de trois cens Personnes, on peut dire sans exagération, que plusieurs sont aussi amusantes par la variété qui y régne, que piquantes & instructives par les traits naïfs ou réfléchis, les pensées fortes & hardies, les faits curieux & peu connus, qu'elles contiennent. Telles sont entre autres celles qui ont pour but *de procurer dans le Nord l'Exercice libre de la Religion Catholique-Romaine: Les sollicitations de la Reine auprès de plusieurs Souverains pour assister la République de Venise dans la guerre contre le Turc: Ses voyages & ses Négociations en France & en Suède: Son entremise en ce Royaume, au nom du Pape, en faveur de la Pologne: Ses prétentions à la succession des Biens délaissés par le Roi Jean Casimir: Son projet de reconquérir pour elle-même les Duchés de Bréme & de Verde: Ses intrigues dans cette vuë à la Cour de Vienne, à celle de France, & au Congrès de Nimégue: Ses sentimens sur les Disputes de la Cour de France avec celle de Rome: Sur les intelligences de la première avec celle de la Porte Ottomanne, & sur les Dragonnades: Enfin sur la Franchise des quartiers de Rome, & sur la grande Révolution d'Angleterre.*

On y trouvera aussi: *Sa Dissertation sur l'Origine & les Armes de la Maison Royale de Wasa*, qui pendant si long-tems a fourni de Grands-Hommes au Trône de Suède; *La Forme du Gouvernement de ce Royaume*, agréée par les Etats après la mort de GUSTAVE ADOLPHE: un *Projet de Revers de Médaillons pour son Histoire Métallique & pour celle de la Reine*: le *Caractére de Jules César*, dans le même goût que celui d'*Alexandre le Grand*, que nous avons déjà inséré dans le second Volume des Mémoires: Enfin le *Recueil de ses sentimens*, (contenant entre autres d'excellentes Maximes d'État & de Gouvernement) dont une grande partie, il est vrai, se lit déjà dans son *Ouvrage de loisir* qui a déjà vu le jour *, mais qui sont ici réformés & réduits, peu avant sa mort, à un plus petit nombre, & plus étendus, quoi-

(*) Dans le Tome II. des Mémoires.

quoiqu'exprimés, de côté & d'autre, dans le langage de *Rome*.

Comme tous ces différens Morceaux (dont la copie ſe monte à près de mille feuilles) m'ont été envoyés en cahiers & en volumes ſéparés, plus ou moins grands, ſous les titres qu'ils portent dans leurs originaux, il ne ſera pas hors d'œuvre que j'en faſſe ici une ſpécification, pour que le Lecteur ſoit au fait des citations que j'ai rapportées en abrégé, au bas des pages de ce Supplément.

Le I. eſt: *La Vie de la Reine* CHRISTINE *composée par Elle-même, & dédiée à Dieu.*

II. *Esquiſſe de l'Hiſtoire de la Reine* CHRISTINE AUGUSTE.

III. *Manuſcritti della Regina di Suezia*, contenant ſes *Lettere a' Principi, Altezze ed Excellenzze.*

IV. *Manuſcritti della Regina di Suezia*, contenans ſes *Lettere a' ſuoi Miniſtri.*

V. *Manuſcritti della Regina di Suezia*, contenans ſes *Lettere à Diverſi.*

VI. *Alcune Lettere concernenti la Regina di Suezia.*

VII. *Scritture concernenti la Regina di Suezia.*

VIII. *Negoziati della Regina di Suezia per ſalire al Trono di Pologna.*

IX. *Manuſcritti della Regina di Suezia: Miſcellanea Politica.*

X. *Manuſcritti della Regina di Suezia: Miſcellanea Hiſtorica.*

XI. *Manuſcritti della Regina di Suezia: Miſcellanea Academica.*

XII. *L'Acte d'Abdication de la Reine*, paſſé entre Elle & les Etats de *Suède*. *En Suédois.*

XIII. *Les Vertus & les Défauts d'Alexandre le Grand:* Ouvrage composé par la Reine.

XIV. *Les Vertus & les Défauts de Céſar*, par la même.

XV. *Sentimens de* CHRISTINE.

XVI. *Cifre col Governatore Generale* &c.

Voilà l'Indice des Manuſcrits de CHRISTINE tranſcrits à *Rome*. J'y ai ajouté cinquante à ſoixante autres Lettres, de près de deux cens que j'ai tirées de *Suède*, & qui ne ſe trouvent point dans mes deux Volumes précédens. J'en ai l'obligation à Mr. le Baron *de Barnekau*, Gouverneur de la Province de *Scanie* en *Suède*; à Mrs. de *Stiernblad*, Grand-Maître de Cérémonies de la Cour; à Mrs. *von der Lühe* & *de Hertzberg*, Conſeillers privés;

vés; à Mrs. *de Stiernman*, *de Berch*, *d'Ibre*, *de Warmboltz* & *de Rouſſet de Miſſy*, Conſeillers de la Chancellerie; à Mr. *Jacob Serenius*, Docteur en Théologie, & aux célébres Profeſſeurs, Mrs. *Algot Scarin*, *Suen Bring*, *Ekerman* & *Maſcau*, à Mr. *Möhlman*, Seigneur de Mines, aux ſavans Mrs. *Laurent Salvius* à *Stockholm* & *Pierre van Damme* à *Amſterdam*, qui ont eu la bonté de me les procurer, & dont je leur marque ici ma parfaite reconnoiſſance.

Pour pouvoir rectifier quelques fautes gliſſées dans les deux Volumes de mes Mémoires, & dans les *Additions* de ce Supplément, les grands Recueils de Manuſcrits de Mr. *de Rusdorf*, qui ſont dans la Bibliothéque de *Caſſel*, de-même que celui de *Palmsköld*, Pére & fils, (*) que j'ai examinés de nouveau, pendant mon dernier ſéjour en *Suède*, l'an 1754, m'ont été de quelque ſecours, tant par rapport aux faits hiſtoriques, qu'aux articles qui regardent la Littérature de CHRISTINE, & des Savans qui étoient en relation avec elle. A tous ces différens objets, j'ai ajouté quelques Remarques, quand je les ai cru néceſſaires pour éclaircir les Matiéres diſcutées; pour détailler les faits ſimplement indiqués; pour rétablir quelques paſſages, où les Secretaires de la Reine ſe ſont trompés, & où cette Princeſſe s'eſt mépriſe elle-même; enfin pour répandre du jour ſur les ſujets, & lier enſemble les diverſes Parties qui compoſent le tout.

Tout ceci pris en gros, avec ce que contiennent les deux autres Volumes des Mémoires, fournira d'amples Matériaux à la plus complette Hiſtoire de cette grande Princeſſe. La lecture en ſera d'autant plus agréable, que les Piéces authentiques renfermées dans ces Volumes, lui donneront le mérite d'être intéreſſante, ſans le ſecours emprunté de ces traits romaneſques, ſi fort en uſage dans les Ecrits de certains Ecrivains modernes, qui en ne reclamant qu'une Hiſtoire ſerrée & réfléchie, ſurprénnent ſouvent la bonne foi du Lecteur aux dépens de la Vérité, l'ame, pour ainſi dire, de toute bonne Hiſtoire.

Celle de CHRISTINE, ſi elle étoit rédigée en ordre par une plume élégante, telle que celle des célébres *Schoepflin*, *Gesner*, *Ibre*, quels tableaux variés, quels contraſtes intéreſſans ne formeroit pas un narré ſincére & bien proportionné aux principaux faits & aux actions tant de cette Reine, que des Perſonnes,

(*) V. Les Mémoires de *Chriſtine* Tom. I. p. 5. not.

nes, qui y entrent pour quelque chose, ou qui en font l'objet?

On y verroit une jeune Princesse, qui, privée de son Pére GUSTAVE LE GRAND à l'âge de six ans, fut élevée sous les yeux d'un Sénat respectable, & instruite dans toutes les parties & dans tous les exercices convenables aux jeunes Princes. On y observeroit l'amour constant qu'elle eut pour ainsi dire dès le berceau, & qu'elle conserva toute sa vie, pour les Belles-Lettres & pour toutes les Sciences, même les plus abstraites, où elle fit des progrès surprenans, au grand étonnement de tout le monde: l'estime particuliére qu'elle fit paroître pour les plus savans Hommes de son siécle; la générosité peu commune avec laquelle elle les combla de présens & de politesses, malgré la noire ingratitude que quelques-uns d'entre eux lui témoignérent dans la suite; l'application infatigable & la capacité supérieure à son âge, dont elle donna des marques dans le maniement des Affaires publiques, lorsqu'elle prit en main les rênes du Gouvernement. On verroit, dis-je, cette jeune Reine au milieu de son Sénat, traitant de Politique, accompagner ses discours de tant de graces, d'énergie, d'esprit, d'éloquence & de persuasion, que ces sages Vieillards, pénétrés de l'étendue de ses lumiéres, ne pouvoient se dispenser de se rendre à son sentiment. Elle seule donne des Ordres & des Instructions à ses Ministres & aux Officiers, présens & absens. Elle reçoit elle-même les propositions des Ministres des Cours étrangéres; les écoute; répond à leurs Harangues publiques & à leurs Mémoires; entre avec eux en Négociation de bouche & par écrit; fait des Remarques sur leurs propositions & sur les projets des Traités à conclure; les éclaircit; léve enfin leurs doutes, les finit avantageusement, & en facilite l'exécution.

C'est elle qui, en se transportant dans les Assemblées des Etats de son Royaume, les harangue, leur détaille les affaires, & leur demande leur concours & l'assistance nécessaire dans les mesures à prendre ou déjà prises pour le bien-être de la Patrie. C'est elle encore qui, outre l'attention qu'elle prête aux grandes affaires qui se passent hors du Royaume, s'étudie à procurer à la *Suède* beaucoup de gloire & de bonheur par les exploits militaires, sans néanmoins négliger les choses domestiques de ses Etats, tant pour l'Ecclésiastique & le Militaire, que pour le Civil & l'Oeconomique: attentions qui ne visent qu'à affermir par de bonnes Loix & par de sages Réglemens, le repos &

la félicité de ses Peuples, & à leur procurer les moyens de s'enrichir & de vivre heureux.

C'est elle-même qui, après avoir glorieusement gouverné son Royaume, en quitte le Trône volontairement, malgré les vœux de ses fidéles Sujets. Il est vrai qu'elle eut lieu de s'en repentir, mais elle fut toujours, autant qu'il lui fut possible, dissimuler son chagrin, pour ne pas démentir une abdication trop volontaire d'une Couronne, que personne au monde n'auroit pu lui disputer. C'est elle qui s'étant ainsi choisi une retraite, (qu'elle regarda d'abord dans une perspective trop philosophique, comme propre à combler son bonheur) sentit peu après que la solitude ne sympatisoit guéres avec le feu de son génie, toujours actif, & qui lui rappelloit de tems à autre, non sans regret, les doux attraits de la Royauté. C'est elle, qui ne pouvant plus s'occuper à des affaires si sérieuses, leur substitua un commerce étendu de Lettres, qu'elle entretint avec grand nombre de Personnes de la première qualité, & entama des Négociations avec plusieurs Cours de l'*Europe*, pour n'y être pas en oubli, & pour soutenir le reste des grandeurs des Souverains, dont elle croyoit encore que toutes les immunités lui appartenoient de droit. C'est enfin elle, qui partagea son loisir entre les affaires sérieuses & les passetems agréables; qui continua jusqu'à sa mort d'accorder sa bienveillance & sa protection aux Savans du premier ordre; qui subvint par ses libéralités aux besoins des nécessiteux dans la République des Lettres, & qui leur fournit des sommes pour enrichir le Public de leurs meilleures productions. Plusieurs exemples, que nous avons rapportés dans ces Mémoires, en sont autant de témoignages qu'on ne sauroit contester.

Ce n'est pas que CHRISTINE ne connût les obligations que lui avoit la *Suède*, d'avoir porté, pendant son Régne, le bonheur & la réputation de ce Royaume au-delà de ce qu'il étoit avant son tems; loin de-là; elle en sentoit tout le prix. Aussi écrivit-elle encore vers l'an 1680. à *Isac Vossius* „ *qu'elle* „ *pouvoit dire sans vanité, que la Suède ne fut jamais ni plus glo-* „ *rieuse, ni plus triomphante, ni plus heureuse, ni plus florissante que* „ *sous ses auspices.* Elle lui demanda en conséquence, *de travail-* „ *ler à son Histoire, comme témoin oculaire de sa plus haute fé-* „ *licité, pourvu* (ajouta-t-elle) *qu'il n'y entre rien, ni de ces com-* „ *plaisances lâches, ni de basses flatteries, mais la pure vérité,* „ *que*

„ *que j'aime*, dit-elle, *avec autant de passion que je hais le men-*
„ *songe & la fausse gloire.*

Il est apparent que CHRISTINE comptoit fort que *Vossius* se porteroit à écrire son Histoire, d'autant plus qu'elle lui avoit envoyé un ample Mémoire, comme devant lui servir de canevas, & qui, (comme on le verra ci-après) s'étendoit jusqu'à son Abdication.

Cependant la Reine, accoutumée à régner, s'étoit fait une habitude de régner encore après avoir quitté le Trône, voulant être obéie en tout ce dont elle disposoit, & ordonnoit indistinctement dans ses affaires politiques & œconomiques, ni plus, ni moins que si elle avoit encore eu à commander avec pleine puissance & autorité. Que l'on envisage ces préjugés de l'œil qu'on voudra, & qu'on les traite d'ombre & de formalité, dont les autres Souverains ne s'accommodoient que par complaisance; il est toujours vrai de dire, que CHRISTINE s'attribuoit le droit du pouvoir suprême qui lui étoit dévolu par les Loix & par sa naissance, même en vertu de tout ce qu'elle s'étoit expressément réservé, & qu'elle avoit stipulé dans l'Acte solemnel de son Abdication (*a*). Jamais elle ne se départit de ce sentiment, fondé sur ce qu'elle n'étoit redevable qu'à Dieu seul de ses actions. „ *Quand j'étois en mon Royaume*" (écrivit-elle à *Bonvisi*, Nonce Apostolique à *Vienne* en 1677.) „ *j'avois nombre de*
„ *Conseillers & Ministres, que je consultois tous & dont j'entendois*
„ *les avis: mais moi seule je pris les résolutions de moi-même à*
„ *ma façon, tant dans les grandes que dans les moindres affaires, & je ne requérois autre chose de mes Serviteurs & Ministres, qu'une aveugle obéissance, avec laquelle ils exécutoient mes décrets sans replique. J'étois seule la Maîtresse absoluë, & je voulois l'être & savois l'être par la grace de Dieu. L'Empereur, la Suède & tout le monde savent tout cela. Il est vrai, qu'à l'heure qu'il est, j'ai changé de fortune, mais pas de sentiment. Je fais à-présent en petit ce que je faisois alors en grand, & je vous promets qu'il n'y a, ni n'y aura aucun de mes Serviteurs & Ministres qui aura la hardiesse de faire un pas sans mes ordres & à mon insçu......*" (*).

Aussi verra-t-on par nombre de ses Lettres aux Personnes de tou-

(*a*) V. Ses Mémoires Tom. II. pag. 17. not. &c.

(*) Cette Lettre se trouve en entier ci-dessous.

toute qualité & de tout rang, ainsi que par divers Ouvrages de sa composition, & par ses Instructions à ses Ministres, qu'il n'y avoit presque point d'affaires importantes en *Europe*, dont elle n'eût connoissance & dont elle ne cherchât à s'instruire. Non seulement son propre génie, mais aussi l'étude des Belles-Lettres & des Beaux-Arts, accompagnée d'une longue expérience, la guidoient dans une si vaste carriére: ce qui lui donnoit sur les Souverains ses contemporains une supériorité dont elle connoissoit si bien l'avantage, qu'elle étoit persuadée qu'aucun d'eux ne possédoit, autant qu'elle, *le grand Art de gouverner*. Quoiqu'elle ne hazardât pas légérement de décider sur les événemens qu'améne le tems, elle savoit pourtant en profonde Politique former, par sa sagacité, des conjectures si justes sur l'avenir, que bien souvent ses prédictions se justifioient avant que les occasions en fissent éclorre les momens.

Nombre de traits, que nous avons déjà rapportés dans les deux Volumes de ces Mémoires, ne nous en laissent aucun doute. Et s'il nous en faut davantage, nous les prendrons de plusieurs autres faits détaillés dans ce Supplément. Aussi ne pourra-t-on mieux connoître la capacité de CHRISTINE dans le maniement des affaires d'Etat, que dans ses Dépêches dressées en grande partie par elle-même. J'avouë que l'on trouve dans des Ecrits publics quelques échantillons de ses Négociations en plusieurs Cours après son Abdication; mais ils nous font ignorer les ressorts secrets qui les ont mis en mouvement, & les ont fait réussir, ou qui en ont arrêté les progrès & la la conclusion. Or les vrais motifs ne s'apprennent que dans les Dépêches & dans les Instructions qu'elle a données elle-même à ses Ministres ou à d'autres, qui avoient mérité sa confiance: Instructions qu'elle amplifioit ou redressoit selon les occasions.

Il n'y a qu'à jetter les yeux sur les Sommaires des Lettres & des Dépêches de CHRISTINE, sur-tout sur celles dont elle chargea ses Envoyés *de Rosembac & de Bourbon del Monte*, Pére & fils, à la Cour de *Suède*, sans omettre sa Négociation pour parvenir au Trône de *Pologne*; & on reconnoîtra qu'elles sont dignes de voir le jour, & de figurer parmi d'autres Recueils de ceux des Ministres Publics dont on estime le plus les talens. Au moins j'ose assurer sans exagération, que la plupart de ses Lettres sont infiniment plus intéressantes que celles de *Louis XIV*. qui ont paru il n'y a pas long-tems. Si on en excepte celle

qu'il adressa à la Reine-Mére sur l'emprisonnement du Sur-intendant *Fouquet*, peu d'autres repondront à la dignité du titre que porte cette Collection. Encore y a-t-il lieu de douter si c'est le Roi ou quelqu'un de ses Secretaires qui les a composées. CHRISTINE avoit même une si chetive opinion de ce grand Monarque en fait de Littérature & de Stile Epistolaire, qu'un jour qu'il s'agissoit de mettre au net une Lettre à *Louis XIV.* qu'elle avoit conçue en termes assez forts, son Secretaire craignant de la copier, marqua à la Reine combien il étoit inquiet sur la commission qu'elle lui avoit donnée: *Si Votre Majesté* (lui manda-t-il) *n'étoit pas la Personne qu'elle est, je ne préterois pas mon Ministére à une entreprise si dangereuse*: *mais*, ajoute-t-il, *comme je dois lui obéir, je ferai ce qu'elle a pouvoir de me commander*. La Reine lui répondit incontinent: „ *Vous avez raison*; „ *mais ne doutons pas que si le Roi de* France *me paye de la même monnoye, il faudra que nous ayons patience. Toute la différence sera pourtant, qu'au moins ce sera moi-même qui aurai* „ *composé ce qui lui sera écrit, & que pour lui il n'est pas capable de le faire de son chef* (*).

Quoi qu'il en soit, rien ne dépeint mieux le caractére, le génie & les passions des Grands, que les Lettres familiéres qu'ils s'écrivent réciproquement, ou qu'ils adressent à leurs Favoris. Celles de CHRISTINE que nous produirons bientôt, traceront son Portrait bien plus au naturel, que tous ceux qui ont été faits par cette Princesse. Elles auront encore ce mérite de plus, qu'elles développeront plusieurs autres choses intéressantes, dont les ressorts ont été cachés jusqu'ici.

Afin qu'on s'apperçoive du premier coup d'œil à quelle sorte de Personnes elle avoit coutume d'écrire, je joins à la fin de l'Ouvrage une liste complette tant des noms, que des qualités de ceux & de celles à qui ses Lettres s'adressent. Cependant, crainte de rendre l'Ouvrage trop volumineux, j'ai cru devoir retrancher, comme je l'ai déjà dit, presque la moitié de celles qui m'ont été communiquées, n'étant la plupart que des Lettres de complimens & de pure formalité, quoique d'ailleurs bien tournées dans les Langues dans lesquelles elles sont écrites. Je me suis néanmoins contenté d'insérer dans la liste les noms des au-

(*) Cette correspondance sera de-même produite ci-dessous.

autres de ses Correspondans, persuadé que l'on apprendra avec plaisir les Personnes qu'elle honoroit de ses Lettres.

On ne s'avisera pas, je pense, d'exiger du badin & du petillant dans les Lettres Ministériales & sérieuses de CHRISTINE. Mais si dans quelques-unes on remarque du foible & du languissant, on ne doit pas s'en étonner. Elle peut avoir ce défaut avec les premiers Auteurs. Quelquefois le Lecteur se trouvera plongé dans l'obscurité, après avoir été ébloui de la lumiére, & souvent à une pause d'ennui succéderont des traits pleins de force & d'esprit, qui le dédommageront de ce qu'il avoit perdu dans quelques autres endroits. Au-reste le stile de la Reine a quelque chose de si nerveux, de si vif, de si propre à flatter le goût & l'esprit, que je ne doute point qu'on ne distingue facilement ses Lettres de celles que ses Secretaires ont composées par ses ordres, ensorte que je me crois dispensé de spécifier toutes celles qui sont sorties de sa plume.

Enfin, je me flatte que ce nouveau Recueil sera aussi favorablement reçu du Public que les deux précédens Volumes. Les Piéces curieuses & intéressantes qu'il renferme n'ont contribué qu'à m'affermir dans la haute idée que j'ai toujours eue d'une Personne aussi Auguste; & on ne doit pas me soupçonner de prévention, si je n'ai pas représenté cette Princesse comme sujette à des vices & à des défauts qui ont obscurci ses vertus & ses grands talens. Si ceux qui ont pris à tâche de la dénigrer par un si mauvais endroit, s'étoient autant déclarés pour la justice qu'ils ont suivi leur penchant à donner un démenti à la vérité, ils conviendroient avec moi & avec toutes les personnes équitables, qu'il y a eu peu de siécles qui nous ayent fourni dans une Personne du sexe, un modéle si accompli d'héroïsme, de grandeur d'ame, de fermeté & de résolution. Quant aux foiblesses, on sait que la Nature Humaine en est susceptible, & que les Grands comme les petits n'en sont point exemts; & l'on auroit tort d'apprécier un grand mérite, en mettant en ligne de compte certains défauts, qui se trouvent toujours mêlés parmi les grandes vertus. Il est permis de se glorifier des unes, il est grand de reconnoître les autres. C'est ce que fit CHRISTINE dans un Chapitre particulier de sa propre Vie, où elle fait un aveu sincére de ses imperfections, & des qualités qui l'élévent au-dessus du commun des hommes.

Aux Portraits & aux différens Caractéres qui ont paru de cet-

te Reine, j'en ai ajouté un de ma façon, à la fin de tout l'Ouvrage. Je ne sais si j'aurai eu le bonheur de rencontrer plus juste que les autres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que j'ai broyé mes couleurs de preuves incontestables, après avoir étudié son génie & ses passions pendant l'espace de dix ou douze ans, que cet Ouvrage a fait l'objet du travail de mon loisir. Ceux qui prétendront que ma peinture n'est pas conforme à l'Original, auront la bonté de produire des preuves valables du contraire, lesquelles, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu découvrir jusqu'à-présent.

La critique de Mrs. *de Holberg* & *d'Alembert*, & le procès qu'ils m'ont fait, en soutenant l'un & l'autre qu'il n'y avoit presque rien de bon & de louable dans la personne de cette Reine, m'ont donné occasion d'éplucher leurs raisons & de répondre à leurs remarques. Si j'en dois juger par l'approbation que le Public a accordée à mes réponses, les difficultés de ces Messieurs ne seront d'aucun poids. Je les insérerai dans l'*Appendice*, avec d'autant plus de raison qu'elles éclaircissent certains points de mes Mémoires; ayant remarqué d'ailleurs que ces Messieurs ont pris des précautions pour empêcher que leurs Ouvrages critiques ne dépérissent. (*)

Les autres Piéces renfermées dans l'*Appendice*, auront leur mérite, puisqu'elles sont tirées de bonnes sources, & qu'elles paroî-

(*) Il s'en faut beaucoup, ce me semble, que le caractére, que Mr. *Maubert* vient de donner de cette Reine, dans son *Histoire politique du Siécle* (1) soit juste en tout sens. Celui qui a lu cet Ouvrage, à plusieurs égards très-estimable, aura pu remarquer que cet Auteur a pris à tâche de représenter ses Portraits presque toujours du mauvais côté, en déguisant les traits qui auroient pu les rendre aimables. On n'a qu'à lire les remarques qui ont été faites sur ce qu'il a dit des Princes *Stadthouders* des *Provinces-Unies* (2), pour s'appercevoir du nombre d'erreurs & de méprises à leur égard. J'ose assurer que j'en pourrois produire au moins une fois autant de fautes, par rapport à ce qu'il a avancé tant au sujet de la Guerre tricennale d'*Allemagne*, que du Régne de la Reine *Christine*, du Roi *Charles Gustave* (3) dont plusieurs circonstances rapportées ne s'accordent absolument pas avec la bonne Histoire. Il a beau citer par-ci par-là ses Auteurs en preuves. Il ne les cite qu'*in globo*, & laisse aux Lecteurs à feuilleter les Livres d'un bout à l'autre pour trouver les passages dont il est question. Après de longues recherches, on n'en trouvera rien, & quelquefois même on verra le contraire de ce qu'il veut prouver. Croira-t-on après cela que l'Auteur se soit donné beaucoup de soins pour vérifier les faits qu'il a ramassés, comme il l'assure dans son Discours préliminaire (4)?

(1) Chap. IX. §. II. p. 267 &c. de l'édit. in 8.

(2) La Bibliotheque des Sciences & des Beaux-Arts. Mois. .... 1758 pag. ..... &c.

(3) *Maubert* Chap. II. §. IX. p. 69. item Ch. IX. § IV. p. 273. &c.

(4) L. c. pag. X. de l'édit. in 8.

paroîtront ici, presque toutes, pour la premiére fois; elles serviront à prouver des faits rapportés dans le Corps de ce Supplément, la *Table des matiéres* suppléera au reste.

Quant à la Vignette placée au commencement de ce Supplément, elle a été dessinée par *N. Tischbein*, Secretaire & Peintre de Cabinet de S. A. Msgr. le Duc de *Saxe-Hilbourghausen*. L'emblême, qui y représente une Plume & une Epée croisées, fait allusion aux Ouvrages contenus dans ce Supplément, qui comprend plusieurs Piéces de la composition de CHRISTINE, de-même que les faits mémorables de guerre & de paix dont son Régne fut illustré. La légende en est tirée d'*Horace*: ÆQUA. POTESTAS.

Dans un autre endroit (pag. 225) j'ai mis aussi en forme de Vignette le Monument Sépulcral que les Papes *Innocent XII.* & *Clément XI.* firent ériger à l'honneur de la Reine, dans le Temple du *Vatican*. Il représente la Confession de sa nouvelle croyance à *Inspruck*. Toute cette Epitaphe est exactement décrite par *Bonani* (*). Cette Piéce a été dessinée à *Rome* par Mr. *d'Adelkrans*, Sur-intendant des Bâtimens du Roi de *Suède*, qui a eu la bonté de me la communiquer par le canal de Mr. *de Berch*, qui l'avoit fait graver par Mr. *Rehn* à *Stockholm* (†).

Je ne puis me dispenser d'insérer ici le beau Poëme en *Suédois*, dont Madame *de Nordenflycht*, connuë sous le nom de *Bergére du Nord*, a bien voulu honorer mon Ouvrage. Ce ne sont pas les louanges qu'elle lui donne avec profusion qui me portent à la produire, mais pour faire connoître le bel esprit & la fécondité du génie poëtique de cette Dame. Son cœur & sa plume ne s'occupent qu'à des sujets nobles & graves, qui n'ont pour but que de peindre la beauté des vertus & d'exciter le Lecteur à les pratiquer. Je ne suis pas moins flatté de la belle traduction, qu'un très-estimable Ami & compatriote a eu la bonté de faire de ce Poëme. Je l'ajoute à l'Original avec d'autant plus d'empressement, qu'on la lira avec plaisir.

Me voilà enfin parvenu au terme de mes Mémoires qui concernent CHRISTINE, Reine de *Suède*. Peu de personnes vou-

(*) Dans son *Historia Templi Vaticani* pag. 104. &c. edit. 1715.

(†) Il est juste de reconnoître aussi ici, que c'est Monsieur *Reifflein*, Gouverneur des Pages de la Cour de *Cassel*, qui a dessiné les Armes du Cardinal *Albani* qui se trouvent à la tête de la Dédicace.

voudroient partager avec moi les peines & les travaux que m'a coûté cette entreprise. Je l'avouerai même, si j'avois encore à la recommencer, je m'y prêterois avec peu d'empressement. Cependant ceux qui savent le sort qui m'a été commun avec nombre d'autres Personnes engagées au service de *Suède*, il y a vingt ans, ne seront pas surpris qu'au défaut d'occupations plus sérieuses où j'eusse peut-être mieux réussi, j'aye choisi un sujet de cette nature, pour employer le loisir que me procure ma Charge ordinaire, à remplir des lacunes qui se trouvent dans l'Histoire de ma Patrie, en examinant de près la Vie de cette illustre & savante Reine. Tout autre que moi auroit apparemment réduit cet Ouvrage à un tiers, ou à beaucoup moins. Il auroit peut-être eu ses raisons pour cela, comme je n'en manque pas de mon côté. On sait que chacun a son goût: trop heureux que le mien ait eu l'avantage de rencontrer l'approbation des bons Connoisseurs. Je n'exige rien de plus. Cela me suffit pour n'avoir aucun regret du tems que j'y ai mis. Pénétré de reconnoissance pour la faveur qu'ils m'en ont marquée, ils me permettront, que dans une matiére où je suis seul intéressé, je me borne à m'acquitter de mes obligations par des remerciemens qui leur sont dûs, sans prétendre me faire gloire d'avoir mérité leurs suffrages au point dont il leur a plû de m'en honorer. (*)

Enfin,

(*) Voici une note des principaux Ecrits qui me sont connus, où il y a des Extraits de mes Mémoires de CHRISTINE.

Bibliothéque Raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe. Avril-Juin 1751. pag. 321-357. Oct Déc. p. 349-379. & Janv-Mars 1752. p. 94-114.

Nouvelle Bibliothéque Germanique, ou Histoire Littéraire de l'*Allemagne*, de la *Suisse* & des Pays du *Nord*. Août-Sept. 1751. p. 149-172. Janv. Mars 1752. p. 204. &c.

L'Observateur Hollandois No. 58. en 1751. p. 464. *L'Epilogueur Moderne*, Historique, Galant & Moral. 22. Mars 1751. pag. 38. &c. & 28. Juin 1753. p. 66-69.

La Bigarrure, ou Nouvelles Galantes, Historiques, Littéraires, Critiques, le 17. Févr. 1752. pag. 109-111.

Goettingische Zeitungen von Gelehrten Sachen; ou *Journal Littéraire de Goettingue* Num. 69. Juillet 1751. pag. 669-672.

Beytrag zu den Erlangischen Gelebrten Anmerekungen, ou Suite des Remarques Littéraires d'*Erlang*, la XXIV. Semaine 1751. pag. 379. &c.

Sigm. Jac. Baumgartens Nachrichten ... ou Rapports, & Relations des Livres remarquables par Mr. *Siegmond Jaques Baumgarten*. I. Partie 1752. p. 26-43.

Zuverläßige Nachrichten von dem gegenwärtigen zustande ... der Wissenschaften, ou Rapport fidéle de l'état, du changement & de l'accroissement des Sciences de notre tems. A *Leipzig* 1752. Partie 147. pag. 163-191.

Das

Enfin, j'abandonne cet Ouvrage au Public, & je m'en remets tranquillement à sa décision. Je n'ai qu'une remarque de plus à faire. C'est que certains Ecrivains, qui prétendent prescrire des modéles en fait d'Histoire, n'y voudroient trouver que force réflexions, beaux tours de phrases, fleurs d'éloquence, & autres ornemens de Rhétorique. Qu'ils souffrent que je leur réponde, que la forme que j'ai donnée à ces Mémoires, n'eût guéres été susceptible de ces gentillesses, & que la simple vérité dans une Histoire sérieuse l'emporte toujours infiniment sur ces embellissemens étrangers au sujet. Le produit n'en est souvent qu'une blâmable prévention de l'Historien, pour justifier, par des circonlocutions hors d'œuvre, ses conjectures hazardées, & pour faire quadrer les choses avec la construction qu'il leur donne. Après cela, pourra-t-on en attendre une Histoire véridique? C'est au Public à en décider.

Das Neueste aus der anmuthigen Gelehrsamkeit, ou les Nouveautés de la Littérature agréable Num. I. en 1753. pag. 1-28.

Vollständige Einleitung in die Monaths-Schrifften, ou Introduction complette des Journaux Littéraires. Volume II. en 1753. pag. 98. &c.

Journal des Savans. Juin 1752. pag. 131. &c. Mars 1753 p. 91. &c. Sept. 1753. p. 291. &c.

Mosheimii Historia Ecclesiastica ad ann. 1654. &c. edit. 1755. in 4. pag. 865 & 874.

Algoth Scarin & *Henri Forsius* Specimen Academ. de Helsingforsia ... ou Description de la Ville de *Helsingfors*, Capitale de *Nylande* en *Finlande* Part. I. pag. 52. A *Abo* 1755. in 4.

Nova Acta Eruditorum publicata Lipsiæ. Mens. *Maji* 1753. pag. 245-252. *Mens. Octobr. eodem anno. pag.* 597-609.



ÖFWER DROTNING CHRISTINAS HISTORIA

TILL

HERR HOF-RÅDET

ARCKENHOLTZ.

AT Mars *och* Pallas *haft, en gång, en värklig twist*
Om Krigets ståhla glaf och fridens Oljokwist,
Ho af dem båda mera gälde?
Och Jofur *dommen til Gudinnans nöje fälde,*
Berättas för helt wist. Mars *tänkte då på hämnd,*
Han kunde ei så snart sit nederlag förgäta,
Ty började på nytt emellan dem en träta,
fast den ej blifwit af den stora Skalden nämnd.

* * *

I Wärket, sade han, min rätt iag wisa wil:
Et folk iag alstrar fram, som mig Skal höra til.
Mit säte tar iag nu i Norden,
At amma Kämpar up, som sku besegra jorden:
För deras Vapens magt skal Verlden dyrka mig,
Ej Skola någonsin i Manheim *Hieltar tryta.*
Minerva *sad' wäl ann! iag vil ej mycket skryta;*
Men mins, at än en gång iag öfwerwinner dig.

På

På ärans vida fält straxt visar sig en här,
Som Leijons art och mod i bröst och Sköldar bär,
De Göther *fram til Segrar hasta.*
Folk, Troner, Städer, Slott, i stoftet de kullkasta.
En Eric Segerfäll *de högsta Stor-wärk giör,*
En Magnus, *Hieltemod med milder Klokhet parar:*
Men alt i glömskan göms, knapt namnet af dem varar,
Med Hielten, ryktet af des värf och segrar dör.

* * *

I verldsens södra del Minerva *medlertid*
Drar Lärdoms Nymphren *fram, och sång-Gudinnan blid*
Får straxt bland stora Hieltar träda,
At deras lof och dygd och höga dater kwäda:
De nijo samla sig omkring en Guda-bild,
Hwars upsyn ren och trygg af ingen ting förskräckes.
Hon blir af owäld ledd, af Sanning hon betäckes;
Men aldrig tål, at bli från desse bägge skild.

* * *

Dess ädla syssla är, at troget teckna opp
Alt märkligt, värdigt, stort, i alla tide-lopp.
Et Gräkland *förr ej Hieltar gifwer*
Än deras sanna bild åt verlden skiänkter blifver:
Et Rom *de stora Männ knapt i sit skiöte får,*
Förrn' Guda-fostret dem, i äkta färg, ses måla.
Så lefwer Aristid *och* Scipioner *pråla,*
De första Hieltars lof til sidsta verlden går.

*** 2 *I många*

I många tide-hvarf gick til på lika sätt.
Med Kämpar Krigets Gud, bevisa vill sin rätt.
Hvad högst Naturen alstra Kunnat.
Af mod och mandom han, åt svenska Hieltar, unnat;
Men verlden dock ei stort, om dem, at säga vet.
Historien Conders *namn*, Turenners *bragder kröner*,
När Stenbock, Wranglar, Horn, Banerer, Torstensöner,
Med deras Hielte-värf bli i förgätenhet.

* * *

Af sorg och vrede, Mars *sit spiut i stycken bröt*,
Han geck at hvila sig och för sig sielf beslöt
At äran med Minerva *dela.*
Han såg, at dater glöms, när lärda händer fela.
Gudinna! ropar han, iag offrar dig min magt,
Sänd hit din väna flock, at mina Foster tiena.
Den blida Pallas *kom, at oss sin styrka läna.*
Så slöts den Guda-tvist til Sverjes *gagn och pragt.*

* * *

Altsedan har wår Nord *af bägges gåfvor lyst*,
Hon hafver Hieltar födt och stora Snillen hyst.
I! som på Visbets åldren yrken,
Til andras oförrätt ehr egen Kundskap dyrken,
Fördömmen ei så dierft: Månn' Morgonrådnans lius,
För det hon först rann upp, och gaf på Himlen dager,
Är mer än solen, skiön, beständig, härlig, fager,
Som med sit jämna lopp bestrålar Verldsens hus?

Men,

Men, ädla fosterland, bevara nu den lått,
Med täflan, flit och drift, som du af liuset fått.
Bort afvund, agg, från Visbets Vänner!
Gif heder, tack och lön åt dina lärda Männer.
Din värda Arckenholtz, *hvad har han ei förtient?*
Han har de Snillen ökt, som sällan blifwa sedde,
Ty Guda-fostret sielf hans lärda penna ledde,
När til din heder-rätt han sina gåfwor länt.

* * *

CHRISTINAS *hielte-bild, den flera skildrat af,*
Alt som okunnighet och väld dem tekning gaf,
En Svänsk, en lärd, åt Verlden Skiänker,
Där Sanning, Majestät och Konstens högbet blänker.
Af dierfva taddel-liud får värket inga fel:
Men om dess rätta dyrd, de Största vitne bära.
Sin samtids otack få, och Efter-verldens ära,
Är äckta Snillens prof, förtienstens vissa del.

HEDVIG CHARLOTTA NORDENFLYCHT.

A MON-

A MONSIEUR

ARCKENHOLTZ

Sur son Histoire

DE LA REINE

CHRISTINE.

(*Traduit du Suédois.*)

MArs exagéroit le faste & l'éclat de la Guerre. *Minerve* exposoit les douceurs & les délices de la Paix. Cette cause célébre fut portée devant le tribunal de *Jupiter*. Le Dieu du tonnerre décide en faveur de la Déesse.

Transporté de rage & de colére *Mars* s'écrie: que les faits décident donc de mon droit! Je vais, dit-il, me fixer dans le *Nord*. *Manheim* (*) sera le lieu chéri où j'établirai désormais mon Trône. C'est-là où je formerai un Peuple de Héros. Toute la Terre tremblera devant lui. L'Univers entier retentira du bruit de ses exploits.

Il dit, & tout à coup la Scéne s'ouvre. On voit paroître sur le Théatre du Monde les fiers & vaillans *Goths*. Animés par la gloire, guidés par leur courage invincible, ils marchent à la Victoire d'un pas rapide & assuré. Tout plie devant eux. Des Nations entiéres sont subjuguées, des Trônes renversés, des Villes détruites, de vastes Campagnes ravagées. On admire parmi eux la haute valeur d'un *Eric Segersäll* (†). *Magnus* se fait chérir par sa sagesse, par la bonté & par la douceur de son Gouvernement. Mais tout est enséveli dans l'oubli. Le Héros meurt, & avec lui sa mémoire.

Peuple du *Midi*, que votre sort est heureux! Tandis que *Mars* tonne dans le *Nord*, *Minerve* vient habiter parmi vous. Les *Muses* accompagnent la Déesse. A son exemple elles s'empressent à vous orner & à vous embellir. Vos Héros sont célébrés. *Calliope* les chante. *Clio* transmet à la postérité la plus reculée, leurs noms, leurs vertus, leurs grandes actions. Vos *Aristides* & vos *Scipions* se couvrent d'une gloire immortelle.

C'est ainsi que plusieurs Siécles s'écoulent. Le Dieu de la Guerre comble envain les Héros de la *Suède* de ses dons les plus précieux. Envain les orne-

t-il de

(*) L'ancien nom de *Suède* signifie, en cette Langue, le domicile, ou le séjour des Hommes mâles & robustes.

(†) C'est-à-dire *Eric le Victorieux*.

t-il de tout ce que l'Héroïsme a de sublime, de tout ce que le Courage a de brillant. Hélas! ils disparoissent de dessus un Théatre trop borné; ils meurent ignorés du Monde. *Les Condés* & les *Turennes* vivent dans l'Histoire. A peine connoît-on les noms des *Banner*, des *Horn*, des *Torstenson*, des *Wrangel* & des *Stenbock*. La gloire de ces Héros est ensévelie avec eux.

De douleur & de colère, *Mars* rompt sa lance. Ses yeux s'ouvrent. Il reconnoît son erreur. Que me sert, dit-il, de former des Héros, tandis qu'il me manque des mains savantes pour leur assurer l'immortalité. Venez, ô Déesse, s'écrie-t-il, venez partager mon Empire & ma gloire! Mes Elèves sont vos amis. Puissent vos *Nymphes* récompenser dignement leurs nobles travaux! La Déesse arrive. La réconciliation se fait. Le bonheur & la splendeur de la *Suède* s'accomplissent.

Depuis cet heureux moment, les dons de *Mars* & de *Minerve* ont toujours brillé dans le *Nord*. Il a vu naître des Héros. Il a produit des Génies sublimes & des Savans célébres. O vous, qui vous glorifiez d'avoir possédé les premiers les Arts & les Sciences, cessez de vous vanter d'un si foible avantage! L'aurore est-elle préférable au Soleil? Peut-on même la comparer avec ce brillant flambeau du Monde, qui éclaire l'Univers, qui anime toute la Nature?

Nourris, ô ma Patrie, nourris ce feu sacré. Recueille soigneusement ces brillans traits de lumiére. Fixe à jamais chez toi ces dons précieux de *Mars* & de *Minerve*. Emulation, ardeur, assiduité, courage d'esprit, n'épargne rien pour les cultiver & les faire fleurir! Bannis de ton sein la noire envie, la basse jalousie, la satyre mordante! Comble tes vrais Savans de bienfaits, d'honneurs & de louanges! Combien ton digne *Arckenholtz* n'a-t-il pas mérité de toi? Il a consacré à ton honneur & à ta gloire, ses veilles, ses travaux, ses rares talens. *Clio* a conduit elle-même sa plume savante.

CHRISTINE a eu des Historiens. Des Peintres mal-adroits ont voulu tracer ses traits: mais que peut-on attendre d'une main conduite par l'ignorance, par la prévention, & par la malice? A toi, célébre *Suédois*, à toi seul étoit réservé de peindre au naturel cette Héroïne du *Nord*. Loin d'ici Critique audacieuse & téméraire! Suspends ta malice! Tous tes efforts sont vains! Tu ne diminueras jamais le prix d'un Ouvrage, qui réunit en sa faveur les suffrages de tant de Personnes illustres, de tant de vrais Connoisseurs!

Etre critiqué de son Siécle & loué par la Postérité, voilà le sort du Génie supérieur, voilà le partage du vrai mérite.

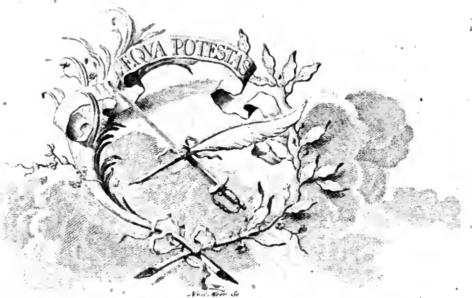
HEDVIGUE CHARLOTTE DE NORDENFLYCHT.

TABLE

TABLE
DES
PIECES

Contenues dans ce Volume.

MEMOI-



MEMOIRES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE DE CHRISTINE REINE DE SUEDE.

LA VIE DE LA REINE CHRISTINE FAITE PAR ELLE-MEME; DEDIE'E A DIEU (*).

CHAPITRE I.

CE feroit à moi, SEIGNEUR, une ingratitude horrible, fi je n'employois le loifir, que vous m'avez donné, à votre gloire. Ce que vous êtes, & ce que je fuis, m'y oblige. Vous êtes tout, & je ne fuis rien; mais je fuis un rien que vous avez rendu capable de la gloire de vous adorer & de vous poffé-

La Reine dédie fon Ouvrage à Dieu.

(*) La Reine *Chriftine* n'eft ni la première, ni la feule qui ait dédié fes Ouvra-

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

posséder. Je suis, par votre grace, celle de toutes vos Créatures que vous avez le plus favorisée (*). Vous avez versé sur moi à pleines mains tout ce qui peut rendre une Créature heureuse & glorieuse en ce monde. Vous avez fait servir, à votre gloire & à ma félicité, la vigueur de mon Ame & celle de mon Corps, la naissance, la fortune & la grandeur; & tout ce qui résulte d'un assemblage si admirable, de m'avoir fait naître enfin une Reine absolue (†) sur la plus brave & la plus

Ouvrages à Dieu. Il y a de ces Dédicaces des exemples antérieurs & postérieurs à son tems: permis à chacun d'imiter, ou de négliger de suivre cette méthode, qui emporte avec elle un air de véracité, dégagé de tout amour-propre & de vaine flatterie. C'est du moins l'idée que l'on doit se faire ici de cette Epître. Les édifiantes expressions, la profonde humiliation, & le parfait anéantissement de soi-même sont autant de sûrs garants de la vérité des faits que rapporte cette Princesse dans sa Vie, qu'Elle composa huit ans avant sa mort (1), & dans un tems où elle touchoit de si près au terme qu'elle devoit comparoître à la face d'un Juge à qui rien n'est inconnu.

(*) Trois ans après, elle écrivit dans le même goût au savant homme *Vincent Filicaia*, Sénateur de *Florence*, qui venoit de lui envoyer un Sonnet composé à sa louange.... Je tâcherai, lui dit-Elle, de me rendre de plus „ en plus digne de vos glorieux travaux, & plus ressemblante à la haute idée „ que vous vous êtes formée de moi. Aidez-moi à rendre graces à Dieu de „ ce que je suis de tous les Mortels la plus favorisée; mais étant en même tems „ la plus ingrate Créature qui soit sortie de sa main souveraine, jugez par-là „ combien peu je mérite la gloire à laquelle vous voulez m'élever par votre „ Poëme.... (2).

(†) Les Rois de *Suède* furent de tout tems astreints à certaines Loix fondamentales du Royaume, sans en excepter *Gustave Adolphe*, Pere de *Christine*. Néanmoins on doit convenir, que cette Reine parvint à prendre sur le Sénat un ascendant presque absolu. *Chanut* Ambassadeur de *France*, envoyant en 1648. le portrait de cette Princesse à sa Cour, dit entre autres: „ Il est incroyable combien elle est puissante dans son Conseil; car elle ajoute à la qualité de Reine, la grace, le crédit, les bienfaits & la force de „ persuader, jusques-là que souvent les Sénateurs-mêmes s'étonnent du pouvoir qu'elle a sur leurs sentimens, lorsqu'ils sont assemblés. Quelques-uns „ attribuent cette grande soumission, que ses Ministres ont pour elle, à sa „ qualité de fille, s'imaginant que la secrette inclination de la nature & la „ déférence qu'on a pour son sexe les fait plier insensiblement. Mais, à en „ parler véritablement, cette grande autorité, qu'elle a, naît des bonnes „ qualités qui sont dans sa personne; & l'on dit qu'un Roi, qui auroit les „ mêmes vertus, seroit aussi absolu dans son Sénat. Cela toutefois seroit moins „ surprenant que de voir une fille tourner, comme il lui plaît, les esprits „ de tant de vieux & de sages Conseillers...... (3).

(1) Cela est constaté par un passage, rapporté dans le VII. Chapitre ci-dessous

(2) Voyez cette lettre dans les Memoires de *Christine*, Tom. II. pag. 227.

(3) L. c. T. I. p. 425.

plus glorieuse Nation du Monde, est sans doute la moindre de mes obligations envers vous; puisqu'après m'avoir tant donné, vous m'avez encore appellée à la gloire de vous faire un parfait sacrifice, comme je le devois, de ma fortune, de ma grandeur & de ma gloire, pour vous rendre glorieusement ce que vous m'aviez prêté. Et comme je ne le suis que parce que vous êtes bon, je vous dois un respectueux remerciment de m'avoir donné la force d'exécuter ce grand sacrifice. Je me crois obligée de faire voir à la Postérité, de publier à toute la Terre les graces que vous m'avez faites, en écrivant l'Histoire d'une vie, que vous avez rendu illustre & glorieuse par le bien & par le mal, par la bonne & par la mauvaise fortune.

Vie de Christine écrite par elle-même.

Permettez-moi, SEIGNEUR, d'admirer toutes vos dispositions sur moi. Que je sois persuadée, comme je suis, que même vos permissions sont adorables, & que vous disposerez l'avenir, comme vous avez disposé le passé, à votre gloire & à ma dernière félicité. Car vous savez, SEIGNEUR, que vous m'avez donné un cœur que rien ne peut contenter; que par une ingratitude effroyable, il compte pour rien toutes les graces dont vous m'avez comblée, les plus grandes m'étant communes avec tous les hommes, quoique je vous en doive de particulières, qui sont aussi inexplicables: mais quelque merveilleuses qu'elles soient, elles ne me satisfont pas. Rien ne peut me remplir, rien ne peut me satisfaire, que vous. Vous m'avez fait si grande, que quand vous me donneriez l'Empire du Monde entier, il ne me satisferoit pas. Je dois compter pour rien tout ce qui n'est pas vous. Après la grace que vous m'avez faite de m'introduire dans cette admirable & mystérieuse solitude, où l'on ne cherche & où l'on ne trouve que vous seul, je dois compter pour rien tout le reste du monde.

Faites, SEIGNEUR, que les réflexions, que je ferai sur ma vie passée, me remplissent d'admiration pour vous, & de confusion pour moi; que tout ce que je dirai porte témoignage à la vérité, qui n'est autre que vous-même. Dirigez ma main & ma plume, afin que rien ne m'échappe qui vous déplaise. Bannissez de mon cœur toute vaine complaisance & vanité. Eclairez mon entendement, afin qu'il connoisse vos graces & mes défauts. Rappellez en ma mémoire ce que

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

le tems en a effacé, & ce qui ne doit plus y être rappellé que pour vous en rendre toute la gloire, qui vous en est dûe. Donnez-moi la force de dire la vérité aux dépens de moi-même, quand il faudra : & puisque vous me l'inspirez & le voulez, faites-moi la grace de pouvoir en quelque façon produire un Ouvrage qui ne soit pas indigne de vous. Vous seul savez si je me trompe dans l'opinion que j'ai, que cet Ouvrage n'est pas une production de mon amour-propre, ni de ma vanité. J'aurois peut-être mieux fait de laisser ensevelie dans l'oubli une vie, qui le méritoit par son néant. Mais des gens, aux sentimens desquels je dois considération, m'ont persuadé, que pour l'intérêt de votre gloire il falloit la mettre au jour. J'ai cru que vous me parliez par eux, & j'ai vaincu en cette occasion la répugnance que vous m'avez donnée de parler de moi-même. Je parlerai donc, soutenue par votre grace, de moi-même, comme d'une Etrangère, en qui je ne prends nul intérêt. Je ne crains pas la vérité. On ne sauroit l'avoir pour ce qui n'est pas à nous, (*) & vos permissions m'ont humiliée si souvent & si fort, que je ne me connois que trop moi-même. Je n'écris pas pour me justifier ; j'écris pour me confesser coupable à toute la terre, comme je le suis à vos yeux, d'avoir cruellement abusé de toutes vos graces & bienfaits, de vous avoir mal servi, & de m'être rendue indigne de toutes vos bontés. J'écris pour détester tout ce qui vous déplaît en moi, & enfin j'écris pour vous donner à vous seul la gloire de tout ce que je suis. Je vous abandonne cet Ouvrage, SEIGNEUR. Vous le rendrez tel qu'il vous plaîra. Mon unique soin sera de rendre un sincère & véritable témoignage à la vérité, de vous laisser le soin du reste. Vous savez que les Histoires, dans le siècle où je vis, ne sont plus que des Panégyriques perpétuels, ou des Saty-

(*) Cette période me paroît obscure. Le sens en est peut-être, que nulle vérité ne nous paroît plus convaincante que celle qui nous regarde nous-mêmes, & dont nous avons la plus intime connoissance. Celle que nous avons des actions d'autrui, quelque apparence de conviction qu'on nous en donne, peut nous tromper par la perversité du cœur humain, qui fait se déguiser en mille façons sous le masque d'une fausse sincérité & de la plus fine dissimulation.

Satyres sanglantes de ceux dont elles portent les noms (*). L'envie, la bassesse & l'injustice des hommes est toujours prête à déchirer le mérite malheureux & à flatter les défauts & les crimes qui régnent. Vous ne m'avez pas encore donné assez de force pour regarder, comme je devois, une telle injustice avec indifférence. Je sens là-dessus une indignation que je ne saurois vaincre, & je ne veux pas m'exposer, ni à l'envie, ni à la flaterie, en donnant cette occupation à quelque autre (†). Je veux suivre votre instinct à l'exemple de tant de grands hommes, à qui vous avez donné la confiance de parler d'eux-mêmes sans vanité, ni sans donner aucune atteinte à la vérité. *Vie de Christine écrite par elle-même.*

Je vous consacre donc, SEIGNEUR, en cet Ouvrage, tel qu'il est, ma vie passée. Je la consacre à vous, qui êtes mon unique & glorieux principe; à vous, qui êtes, & serez éternellement ma glorieuse & unique fin. Je vous supplie par vous-même de me pardonner tout le passé. Je jette dans le profond abyme de votre immensité mon ignorance & mes crimes, qui seuls sont miens; & toutes mes vertus & talens, s'il y en a en moi, sont vôtres. Anéantissez par vous-même tout ce qui n'est pas de vous, & perfectionnez par votre bonté, pour votre gloire, votre ouvrage. Rendez votre bonté victorieuse de mon ingratitude & de ma foiblesse. Protégez-moi contre moi-même, après m'avoir protégée contre tous mes ennemis. Je vous demande vous-même à vous-même & par vous-même. Ne vous refusez pas à cet ardent & insatiable desir, que vous avez allumé dans mon cœur, & que

(*) Ce défaut, commun à tout âge, régue peut-être autant dans notre siècle qu'il règna jamais en aucun autre. Quant à *Christine*, elle eut des Historiens de l'une & de l'autre espèce.

(†) Ceci doit sans doute s'entendre de l'époque où elle-même prit à tâche d'écrire sa vie. Car environ 15. ou 18 ans avant, elle requit *Isaac Vossius* de composer l'Histoire de son Régne, le plus glorieux, disoit-elle, que la *Suède* eût encore vu. Elle communiqua à *Vossius* un *Mémoire*, & le laissa le maître d'en retrancher ou d'y ajouter, comme il le jugeroit conforme à la vérité. Sa lettre à ce Savant sur ce sujet est sans date, mais il semble qu'on pourroit la fixer à l'année 1678. ou à peu près. Nous la produirons ici dans la suite, & le *Mémoire* en question fera partie du Corps de ce troisieme Tome, accompagné des notes de la Reine & de nos propres remarques. En attendant, nous renvoyons à l'Appendice une autre Esquisse de son Histoire, qui s'est trouvée V. l'Appendice, Num. I.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

que je reconnois pour la plus grande de toutes vos graces. Rendez-moi digne de vous posséder par cette aveugle & entière résignation, qui vous est si justement dûe, & qu'on ne sauroit vous refuser, sans être éternellement malheureux. Rompez toutes mes secrettes attaches, quelque nobles ou innocentes qu'elles puissent être. Faites que j'abandonne entièrement à vous seul mon ouvrage, ma vie & ma mort pour le tems & pour l'éternité! (*).

CHAPITRE II.

Description de la Suède.

LA *Suède* est cette partie du Monde si peu connue des Anciens, située dans la Région appellée la Froide ou la Septentrionale par les Géographes, qu'on croyoit inhabitable autrefois. Ce qui l'empêche d'être une des plus grandes Iles de l'*Europe*, est un continent qui l'attache à la *Russie* vers l'Orient. Vers l'Occident elle est terminée par le grand Océan, & la *Norvègue*, qui confine avec elle d'environ cent soixante lieues Gothiques (†) de longueur. Vers le Septentrion

vée à *Rome* parmi ses Manuscrits.

(*) Outre quantité de corrections & d'additions, faites de la propre main de *Christine* dans l'original de ses manuscrits, on y trouve la remarque suivante, ajoutée pour la Copiste: „ J'ai pitié de vous, mais il faut avoir patience. „ Recopiez-la une autre fois, & s'il se peut pour demain au matin. Prenez „ garde de la faire correcte". Il y en a d'autres de cette nature, répandues dans ses Ouvrages de côté & d'autre, & que nous aurons soin de rapporter en leurs lieux.

(†) Hormis la *Suède*, il n'y a gueres de Pays en *Europe* où l'on s'attache avec plus de soin à réduire les Provinces à une juste mesure.

Il y a des Officiers Géomètres, ordinaires & extraordinaires, répandus par tout le Royaume, avec ordre de mesurer les distances entre les villes, le plat-pays & les terres, non seulement pendant tout l'Eté, mais même en Hyver, lorsque les Lacs, pris par les glaces, leur donnent la facilité de prendre les dimensions des endroits avec plus d'exactitude. Ces Géomètres sont obligés de rendre compte de leurs travaux au Bureau général des Géomètres, établi à *Stockholm*. Le Public est redevable à ce Bureau d'une Carte générale de la *Suède*, la plus exacte qui ait encore paru jusqu'ici, & de Cartes particulières de plusieurs Provinces de ce Royaume, lesquelles seront suivies d'autres, aux dépens de la Couronne, qui en fait les fraix. Les chemins publics, parfaitement bien entretenus dans toute l'étendue du Royaume, ont été exactement mesurés, & les distances marquées à chaque quart de mille par des poteaux, qui

trion elle s'étend jusqu'à l'Océan Septentrional & à la Mer Glaciale. Du côté du Midi elle est bornée du *Dannemarc* & de l'*Allemagne*, qui sont ses confins. Vie de Christine écrite par elle-même.

La *Suède*, la *Norvègue* & le *Dannemarc* ne sont qu'un même Pays & une même Nation; ce que les Loix, les Mœurs & le Langage témoignent assez. Cette Nation devroit n'avoir aussi qu'un même Roi; mais les diverses révolutions, arrivées dans ces trois Royaumes, les ont divisés, malgré les réunions qui s'en sont faites en divers tems entre eux: & les Royaumes de *Dannemarc* & de *Norvègue* sont enfin demeurés détachés de la *Suède* depuis plusieurs siècles, étant échus en partage au Roi de Dannemarc, qui à présent les posséde comme ses biens héréditaires (*).

La *Suède* est de figure presque quarrée, ayant sa longueur & largeur peu différentes, autour de deux cens lieuës Gothiques. Sa Capitale depuis longtems est *Stockholm* (†), ville située

qui empêchent qu'aucun voyageur ne se méprenne dans sa route. En supposant que quinze lieuës d'*Allemagne* font justement un degré géométrique, dix lieuës & demie de *Suède* en feront autant.

(*) *Jean Messenius*, entre autres, expose la manière dont *Christiern*, Roi de *Dannemarc*, subjugua la *Norvègue* vers le milieu du XV. Siècle, & les moyens qu'il mit en usage pour réduire même la *Suède* sous son obéissance (1). Ni lui, ni ses successeurs, n'ayant pu réussir dans ce projet, à cause de la Réunion établie entre les trois Royaumes du *Nord*, *Christian II.* le Tyran, essaya d'en venir à bout par l'effusion du sang des plus notables de la Nation Suédoise; mais ses cruautés ne servirent qu'à le priver des trois Couronnes, & de la vie même, dans les horreurs d'une étroite prison, où il fut gardé le reste de ses jours. Cependant la *Norvègue* se vit dans la suite obligée de reconnoître la souveraineté du *Dannemarc*. *Gustave Adolphe*, dans sa harangue aux Etats de *Suède* en 1625. leur représente le danger qui menaçoit le Royaume. (2) „ Nous n'avons, leur dit-il, qu'à jetter les yeux sur la *Norvègue*, qui autrefois a été un Royaume indépendant, qui a eu son propre Roi & Seigneur, ses propres loix, ses propres droits de Souveraineté, de Majesté, de Préeminence: & ses habitans, ses sujets ont été un peuple libre, qui n'étoit tributaire à personne. A présent il ne fait qu'une Province de *Dannemarc*, privée de toute sa liberté, de tous ses droits & de ses anciens privilèges, obligé de se prêter à tout ce que le Dannemarc demande & ordonne".

(†) La ville de *Stockholm* fut fondée l'an mille deux cent soixante par le *Jarl* (qui veut dire Duc) *Birger*, Pere du Roi *Waldemar*, qui gouverna le Royaume pendant la minorité de son fils. "Il n'y a guères de ville en *Europe* plus heureusement située que *Stockholm*. *Bristol* en *Angleterre* en approche de près, pour

(1) Dans sa *Scondia illustrata*, Tom. IV. pag. 4. &c.

(2) *Palmskiöld* Ms. ad h. ann. dans les Epist. Viror. illustr.

Vie de *Christine* écrite par elle même.

tuée sur le bord de la Mer *Baltique*, qui baigne ses murailles d'un côté, aussi-bien que du *Melaren*, un des trois grands Lacs de *Suède*, qui les baigne de même d'un autre côté. Je dirai donc, que toute cette grande partie du *Nord*, qu'on nomme avec raison le Monde Arctique, ne fut que peu connue des Anciens sous le nom de la grande *Scandinavie*; & ce ne fut même que dans les derniers siècles qu'on l'appella ainsi (*). Je crois que celui de *la dernière Thule* (†) lui appartient mieux, quoique d'autres ayent donné ce nom à l'*Angleterre*, à laquelle il convient moins pour bien des raisons, que je n'alléguerai pas, laissant à chacun la liberté entière là-dessus.

Cette Nation ne s'est fait connoître dans le reste du Monde, dont elle est divisée par de si grandes Mers & de si vastes Solitudes,

---

pour la situation. Le Lac de *Meler*, qui dans une étendue de trente milles, borde plus de soixante magnifiques maisons de pierre, bâties la plupart à la moderne & appartenantes à des familles du pays (1), lui fournit une eau douce & saine, outre la facilité qu'il lui procure pour tous les besoins par un transport fort commode. Ce Lac, après avoir traversé la Capitale en se divisant en deux branches, se dégorge dans un bras de mer, qui y forme un port en demi-cercle; mais si large & si profond, qu'il peut bien contenir mille vaisseaux, avec cet avantage, qu'ils s'approchent près du bord en toute sûreté.

(*) *Jornandes*, *Goth* d'origine, parle de la *Scandinavie* dans son Histoire; & on ne le comptera pas parmi les Ecrivains des derniers siècles. *Pomponius Mela* & *Pline* (2) le Naturaliste, plus anciens que lui, en parlent de même. Ces Auteurs l'appellent aussi *Scandia* & *Scondia*, nom que les meilleurs Antiquaires Suédois dérivent de l'ancien mot Suédois *Scane* c. à d. *Bateau*, dont la Province *Scone* ou *Scåne* c. à d. la *Scanie* porte le nom; & c'est elle apparemment qui l'a donné à toute la *Suède*, comme la Province de *Hollande* à toutes les Républiques des Provinces-Unies des Païs-Bas.

(†) Les premiers Savans de *Suède* sont du même sentiment que la Reine, que le nom de *Thule* convient mieux à la *Suède*, qu'à l'*Angleterre*, aux Iles *Orcades* ou à l'*Islande* (3). *Virgile*, faisant des vœux pour *Auguste*......... *Tibi serviat ultima Thule* (4) suppose sans doute, que ce païs-là fut alors déjà habité, & cependant on aura de la peine à prouver que l'*Islande* ait été cultivée avant le IX. Siècle (5). Les anciens Auteurs parlant de *Thule*, disent, que le jour y dure pendant l'espace de quarante fois vingt-quatre heures, ce qui se vérifie assez en *Lapponie*, lorsque le Soleil avance vers le Tropique du Cancer: ce que l'on ne sauroit dire ni de l'*Angleterre*, ni des *Orcades*.

(1) On en peut voir les Estampes & d'autres pareils Bâtimens dans la *Suecia Antiqua & Moderna* par Mr. le Comte de *Dahlberg*.

(2) *Mela* de situ Orbis L. III. c. VI. p. 52 & 256. ed. *Vossii*. *Pline* Hist. Nat. L. IV. C. XXVII. p 220. 223. & L. VIII. C. XVI. p 442. ed. Hardouini, & *Rudbek*. Atlant. T. I. C. XIX. & *Cluver*. Geogr. Lib. III. C. XXXIX. p. 663.

(3) v. *Pomp. Mela* L. c. & les observat. de *Vossius* p. 257. 258.

(4) *Virg*. Georg. L. 1 v. 30.

(5) *Messenii* Scondia Lib. XII. p. 18. L. XIII. p. 2. *Stiernhielm* Anti-Cluver. p. 52. 56-71. item Nouv. Traité de Diplomat. T. I. p. 714. 715. à Paris 1750. 4.

litudes, qu'uniquement par les armes, qu'elle a rendues victorieuses & formidables presque par tout l'Univers. *Vie de Christine écrite par elle-même:*

La *Suède* fut autrefois divisée en cinq grands & puissans Royaumes, sans compter les deux de la *Norvègue* & du *Dannemarc*; mais mon dessein n'est pas de parler en détail de toutes ces divisions, les diverses Révolutions des siécles lui ayant fait prendre diverses formes. Il est constant pourtant que c'est depuis un tems immémorial qu'elle est réunie dans l'Etat Monarchique où elle se trouve aujourd'hui, quoique les Etats se soient toujours réservés le droit de l'élection d'un Maître jusqu'au tems du regne du Roi *Gustave* I. qui rendit le Royaume héréditaire en sa Maison.

Le nombre de ses Rois internes sont cent cinquante, dont j'accomplis le nombre, & celui des externes sont quatre-vingt-sept. On appelloit ainsi les Rois qui sortoient du Royaume pour conquérir les païs étrangers, en la place desquels on en élisoit d'autres qui occupoient leur trône en leur absence. Le Roi *Charles Gustave*, que je fis Roi, & qui étoit Pere de *Charles XI.* qui regne à present, en augmente le nombre jusqu'à cinquante-deux des Rois internes.

Ce fut en ma personne que finit le regne de la *Maison Gustavienne*, qui avoit commencé par *Gustave* I. mon Bisayeul, & en celle du Roi *Charles Gustave*, que commença le regne des *Palatins* qui regnent à présent en *Suède*; & quoiqu'autrefois il y ait eu un Roi de cette Maison, qui regna sous le nom de *Christophle* de *Bavière* il y a des siecles; (*) toutefois son regne n'est d'aucune conséquence avantageuse aux droits de la Maison regnante d'aujourd'hui, parce-que le Royaume étoit alors électif. Et le present Roi *Charles* n'a nul autre droit sur la *Suède* que celui que j'ai donné au Roi son Pere & à lui: de sorte qu'il n'y a plus personne dans le monde que moi & le Roi *Charles* regnant à présent, qui ait droit sur ce Royaume (†). J'excepte pourtant les Enfans mâles de

(*) Il parvint au Trône de *Suède* en 1441. & mourut en 1448. Ce fut sous lui qu'on compila des differentes coutumes & loix de provinces, un Code de loix du Royaume, appellé *Code Christophle.*

(†) *Christine* s'imaginoit donc d'avoir encore quelque prétention à la Couronne de *Suède*! Cela est pourtant peu conforme à son Acte de Renonciation, répétée deux fois: & déjà du tems de son abdication, quand elle proposa au Sénat

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

de ce Prince, qui naîtront pour succéder à nos communs droits en vertu de la donation que je fis l'année 1654. pour des raisons que l'on apprendra dans la suite de cette Histoire. J'ai cru devoir à mon Lecteur ce récit pour le desabuser de bien des erreurs populaires que l'ignorance des affaires de la *Suède* aura pu glisser dans son esprit. Mais dans la suite de ma narration je l'informerai mieux de la vérité, & lui démêlerai si bien tous les nœuds de cette Histoire, qu'il ne pourra pas douter de ces vérités.

C'est donc cette pépinière des Nations de la *Suède*, dis-je, d'où sont sortis autrefois cette multitude innombrable d'hommes qui ont inondé tout le reste de l'*Europe*, & une si grande partie de l'*Asie* & de l'*Afrique*. C'est cette brave nation qui a eu le triste & glorieux avantage de renverser le plus grand & le plus bel Empire du monde, qui a donné le sac à l'incomparable *Rome* même (*), qui par leur barbare violence ont fait douter si cette Reine du monde étoit éternelle, comme elle se vantoit. Rien ne résista à ce torrent indomptable, nulle force ne put l'arrêter. Ils soumirent auparavant l'*Allemagne*, l'*Angleterre*, les *Gaules*, les *Espagnes* à leurs armes victorieuses, & la belle *Italie*-même reçut enfin leur joug avec une grande partie de l'*Asie* & de l'*Afrique*. Ils ravagerent en peu de tems presque les trois parties du Monde; tout plioit sous leur puissance. Les deux Empires étant alors gouvernés par des Princes, desquels la foiblesse fut la première disposition à la ruine universelle. Tant d'exemples nous ont appris que c'est-là le signal que vous donnez, SEIGNEUR, quand vous avez résolu la ruine des Etats & des Monarchies. Ce sont ces influences, plus funestes mil-

Sénat une substitution à *Charles Gustave*, en cas que ce Prince vînt à mourir sans enfans légitimes; le Sénat insistoit au contraire, qu'elle renonçât à jamais à toute prétention au Trône de *Suède*, tant pour elle, que pour ses descendans, en cas qu'il lui prît quelque jour envie de se marier. . . (1).

(*) Il est vrai, répondit le P. *Urbain VIII*. à un Cardinal qui parloit des progrès de *Gustave Adolphe* en *Allemagne*, qu'il pourroit pousser jusqu'en *Italie*, Il est vrai, dit le Pape, que *Rome* a été prise & saccagée par lea *Goths*, il y a mille ans: mais il n'y a gueres plus de cent ans que les *Espagnols* ont traité *Rome* plus en Barbares, que les *Goths*-mêmes ne l'avoient fait.... (2).

(1) V. Mém. de *Christine* Tom. I. p. 405.

(2) V. *Nani* Hist. Veneta Lib. IX. ad h. ann. pag. 573, & *Brantome*, Hommes illustr. *Ant. Bourbon* T. I. p. 209. 227. &c.

Vie de Christine écrite par elle-même.

mille fois que les Comètes, qui préſagent vos arrêts mortels ſur les Peuples & ſur les Rois. L'invincible *Rome* ſuccomba plutôt à la foibleſſe de ſon Prince qu'à la force & à la multitude de cette brave nation, qui donna les loix pour quelque tems preſque à tout l'Univers.

Mais vous, SEIGNEUR, qui mettez les bornes à la mer, vous qui aviez appellé ces Peuples du fond du *Septentrion* pour exécuter vos juſtes & terribles décrets, Vous avez auſſi diſſipé ces fleaux des Nations avec toute leur gloire & toute leur puiſſance, qui ſont évanouïs comme les ſonges avec eux; & après mille révolutions, qui leur ont été tantôt glorieuſes, tantôt funeſtes, vous avez enfin renfermé cette nation victorieuſe dans leur *Suède*, que vous avez rendue un très-puiſſant Royaume dans notre *Europe*. C'eſt-là où leur poſtérité s'eſt ſi ſouvent vengée ſur eux-mêmes des maux qu'ils ont fait ſouffrir au reſte du monde, en déchirant dans leurs propres ſeins leurs propres entrailles, juſqu'au tems heureux où vous avez éclairé ce Royaume, en le rendant d'idolatre Chrétien, & de barbare Catholique ſous le regne du Roi *Stenkild*, fils du Roi *Eric* le Victorieux, qui, après avoir introduit la Religion dans ſon Royaume, eut la gloire de mourir pour elle, auſſi-bien que *St. Eric*, plus digne d'envie par la gloire de ſa mort, que ſon Pere victorieux ne le fut par la gloire de ſa vie.

CHAPITRE III.

L'Introduction de la Religion Chrétienne en Suède.

DEpuis l'an de N. S. 940. que la Religion Catholique fut introduite en *Suède* (*), elle y fleurit par la ſainteté des mœurs, par le zèle & par des miracles dans ce Royaume, un des plus Catholiques de l'*Europe*, qui dans ſes diverſes ré-vo-

(*) Ceci eſt inconteſtablement une faute chronologique. La Reine en avouant ci-deſſous, qu'elle avoit compoſé & écrit ſa vie ſans livres & ſans mémoires, il n'eſt pas étonnant qu'elle ait bronché quelquefois, & ait fait des anachroniſmes. Les Hiſtoriens les plus exacts de *Suède* conviennent, qu'il faut mettre l'introduction du Chriſtianiſme dans ce Royaume à l'an du Seigneur huit cent vingt & neuf, quand l'Empereur *Louis le Pieux* députa le Moine *Ansgarius*, de l'Ordre Bénédictin, à *Biörn* Roi de *Suède*, & lui recom-man-

Vie de Christine écrite par elle-même.

volutions & changemens conserva inviolable la pureté de la Religion Catholique jusqu'à l'an de N. S. 1523. Ce fut dans cette année que *Gustave* I. occupa le Trône de *Suède*, qu'il rendit héréditaire dans sa Maison, après avoir délivré glorieusement le Royaume, qui étoit sa Patrie, de la tyrannie de *Christierne II.* nommé *le Tyran*, aussi-bien en *Suède* qu'en *Dannemarc*, dont il fut chassé de même. *Gustave*, qui alors n'étoit qu'un simple Gentilhomme de bonne maison, se sauva de sa prison en *Dannemarc*, rentra par mer en *Suède*, & se rendit Chef de parti contre le Tyran, & après plusieurs combats, desquels il sortit toujours victorieux, il rendit à la *Suède* la liberté, dont il tira pour recompense la gloire d'être déclaré, par un consentement universel, Roi d'une Patrie qu'il venoit de mettre en état de s'en choisir un: & ce fut par son mérite qu'il obtint l'avantage de rendre cette Couronne héréditaire dans la ligne masculine. Mais ce Prince, si grand, si brave, qui fut sans doute un des plus grands Rois qui ayent jamais regné en *Suède*, eut le malheur de ternir sa gloire par le crime de l'apostasie, qu'il rendit contagieuse à tout son Royaume, en y introduisant l'hérésie de *Luther*, dans laquelle tous les Rois ses successeurs ont malheureusement continué jusqu'à présent (*), excepté le Roi *Sigismond*, qui fut

---

manda d'accepter la Religion Chrétienne, & d'en permettre la propagation dans le Païs. Elle eut encore à souffrir beaucoup d'obstacles du tems des Rois *Edmund* le *méchant*; *Eric* le *Tourne-chapeau* & *Olof Trätälja*, jusqu'au regne du Roi *Eric* le victorieux, dont la Reine parle ici, & du Roi *Olof Skotkonung*, qui se fit baptiser en 1001. & fit abbattre le fameux Temple des Payens d'*Upsal*, après quoi la Religion Chrétienne prit le dessus. (1)

(*) On seroit presque tenté de croire que *Christine*, en accusant son Bisayeul le Roi *Gustave* I. de crime d'apostasie & d'hérésie de *Luther*, étoit tout de bon convaincuë de la vérité de la Religion Catholique Romaine. Pour moi j'ai de la peine à m'imaginer, qu'une personne, duëment instruite dans la Religion Protestante, puisse ajouter foi au grand nombre d'articles adoptés dans celle des Catholiques: & *Christine* étoit trop bien élévée, pour y déférer sans connoissance de cause. Elle semble donc n'avoir parlé ici qu'en *Romaine*, étant à *Rome*: & je me tiens à ce qu'elle fit écrire un jour à Mr. *Bayle*, qu'elle ne reconnoissoit d'autres principes de Religion, que ceux qu'avoient prêché les Apôtres *S. Pierre* & *S. Paul*: & en cette considération elle n'auroit pas eu raison de douter, ni de se plaindre (comme elle le fait ci-après,) que le Roi son Pere, aussi bien que son Bisayeul, ne s'y soient fermement tenus jusqu'à la fin de leurs vies.

(1) V. Er. *Benzelius* Proleg. ad Monum. Hist. Episcop. S. Goth. p. 1. p. 3. &c. Eccles. Suec. p. 44. &c. & Andr. *Rhyzelii*

fut le premier Roi Catholique de notre Maison après l'apostasie, aussi-bien que moi, quoique l'on ait soupçonné le Roi *Jean* son Pere de ce beau crime. *Vie de Christine écrite par elle-même.*

Je ne parlerai pas de l'origine de notre Maison, qui sans doute étoit une des plus nobles & des plus illustres de *Suède*. Depuis que nous sommes Rois, on n'a pas manqué de nous faire accroire que nous sommes sortis du Roi *Eric* le Victorieux, & qu'il y a eu un grand nombre de Rois de notre Maison autrefois en *Suède*. On a même appuyé cette conjecture sur des raisons assez probables, confirmées par les Armes (*) & par les surnoms. Mais quoi qu'il en soit, il est certain que notre Maison étoit illustre & ancienne en *Suède*, & c'est assez à peu près tout ce que je veux savoir de notre origine, & tout ce qu'on en peut dire, sans conter des fables.

On n'oseroit se plaindre ici, SEIGNEUR, de vos permissions. Il faut les adorer & gémir devant vous des crimes de nos Peres, qui ont attiré sur eux de si horribles malheurs. Le Roi *Gustave* mourut & laissa son fils ainé le Prince *Eric XIV.* du nom, successeur de son Trône, comme on étoit convenu. *Eric* succomba bientôt aux violences de son frere *Jean*. *Sigismond* son fils, Roi de *Pologne* & Catholique, lui succéda; mais il ne regna pas long-tems. Il fut dépouillé du Royaume de *Suède* par son Oncle *Charles IX.* mon ayeul, qui occupa le Trône & le rendit héréditaire dans les filles qui naîtroient de lui, ou de ses successeurs; à condition pourtant qu'elles ne devroient pas être engagées dans le mariage quand le cas de leur rang arriveroit, qu'il régla au défaut des mâles. Il fit ce Décret pour exclure à jamais *Sigismond* & ses enfans. A *Char-*

(*) Presque tous les Écrivains Suédois sont d'opinion que les armes de la famille de *Wasa* étoient un bouquet d'épics de bled, comme les sceaux & les cachets des Rois & de *Christine* même, outre nombre de médailles, dont les légendes y font allusion, le font remarquer. Cependant Mr. d'*Ibre* Conseiller de la Chancellerie & celebre Professeur d'*Upsal*, a depuis peu soutenu, que ces armes representent proprement un fagot ou faisceau, semblable à ceux que portent les soldats pour remplir les fossés, quand ils veulent escalader la muraille ou le rempart d'une forteresse assiégée, & qu'on appelle fascine. Il a produit des raisons fort probables de son sentiment dans le Discours qu'il prononça en 1754. quand il se démit de la charge du Rectorat de cette Université. Nous verrons ci-après ce qu'en a pensé la Reine *Christine*, dans une Dissertation assez étendue, qui sera insérée dans l'Appendice. *V. l'Appendice N. II.*

Vie de *Christine* écrite par elle-même

Charles succéda *Gustave Adolphe*, mon Pere, qui étoit celui qu'on appelloit *le Grand*. Ce Prince mérita ce nom par ses soins, par ses travaux, par son sang, & enfin par sa vie, au prix de laquelle il acheta la gloire de son nom, qu'on a donné souvent à d'autres à meilleur marché. Il fut véritablement grand par son mérite & par sa fortune. Rien n'eût manqué à sa félicité, s'il fût mort dévoué à l'ancienne Religion de ses Peres, au-lieu qu'il mourut pour la défense de l'hérésie. Toutefois pour ne pas faire tort à un si grand homme, je veux croire qu'il ne s'exposa pas pour une si méchante cause. Je crois plutôt qu'il se servit habilement de ce prétexte pour aller à la gloire de ses vastes desseins. Quoi qu'il en soit, il a eu le malheur de s'être sacrifié, ou au mensonge, ou à cette chimère que les hommes appellent la gloire, qui, toute chimère qu'elle est, a tant de charmes pour les grands cœurs.

Ce Prince, à l'entrée de sa Régence, avoit trois guerres sur les bras, qu'il hérita du Roi son Pere. Il avoit affaire au *Dannemarc*, à la *Moscovie* & à la *Pologne* en même tems. Mais il s'en démêla d'une si glorieuse manière, qu'il força le *Dannemarc* à renoncer aux avantages qu'il avoit emportés sur nous, pour une grande somme d'argent; les *Moscovites* à acheter la paix par la cession d'une de leurs provinces; & il continua la guerre avec vigueur contre la *Pologne*, ayant conquis sur elle la *Livonie* & une considérable partie de la *Prusse*. Il termina enfin ses conquêtes de ce côté-là par une trêve, laquelle, étant conclue en 1629. mit *Gustave Adolphe* en état de tourner ses pensées tout de bon vers l'*Allemagne*, où il étoit appellé par tous les Princes *Protestans*, qui demandoient sa protection (*), après avoir été frustrés de celle du Roi

Gustave Adolphe invité en Allemagne par les Princes Protestans.

(*) Pour preuve de ce que dit la Reine ici, nous insérerons ci-après le précis des lettres de plusieurs Princes & Etats *Protestans*, qui depuis l'an 1614. avoient invité *Gustave Adolphe* à venir à leur secours. Ce fut dès 1625. que ce Héros entreprit cette tâche, après que les Rois d'*Angleterre* & de *France* l'eurent disposé à accepter la direction de cette guerre. *Christian* IV. Roi de *Dannemarc* en conçut une si grande jalousie, qu'il répondit sur le champ: le Diable l'en empêchera (*det skall Dülen förby de hammen* (1)) & il s'embarqua lui-

(1) V. La lettre de *Salvius* en Juin 1646. au Chancelier *Oxenstierna* dans *Palmskold* parmi les Extraits d'A. *Lilliebek*.

Roi de *Dannemarc*, qui se trouva très-mal de l'avoir tentée, ayant été dépouillé de ses Etats par l'*Empereur* & forcé de faire avec lui une desavantageuse paix. Ici il faut desabuser ceux, qui sont mal informés des affaires du monde, de l'erreur commune des Auteurs de notre siécle, qui, ou ignorans des affaires, ou intéressés, ou vendus à la *France*, qui, toute glorieuse qu'elle est par elle-même, fait encore par un art, qui lui est tout particulier, se parer de la gloire des autres nations (*); si bien qu'elle ne manque jamais de paroître dans ses Au-

Vie de Christine écrite par elle-même.

lui-même dans cette galere. Que Mr. *Holberg* (1) & ses semblables se consolent donc du malheur qui lui arriva, en rejettant la cause sur la conjoncture des tems, & qu'ils decident, que si *Gustave Adolphe* fut alors entré en *Allemagne*, il en auroit été de même que du Roi de *Dannemarc!* Disons plutôt après *Rusdorf* (2) & d'autres, „ que ce Roi n'avoit pas pris préalablement assez „ de mesures pour démêler une fusée si embrouillée: faisant état de finir sa „ guerre dans une seule campagne, en s'imaginant que les Généraux de „ l'Empereur se laisseroient surprendre & lui permettroient d'emporter des vil- „ les & des forts d'emblée."

(*) Cette remarque de la Reine est très-bien fondée, & s'expliquant comme elle fait, la fable d'*Esope* lui rouloit en pensée. Il y a au-delà d'un siecle que les Ecrivains de *France* attribuent la primauté à leur Nation tant pour le militaire, que pour le civil. Ils veulent à tout prix qu'elle soit la premiere dans le Corps Politique, comme le *Pape* à *Rome* dans l'Ecclésiastique. Mais assurément l'époque de la guerre tricennale d'*Allemagne* n'étoit pas la plus glorieuse pour la Nation Françoise: c'étoit celle de la Couronne de *Suède*, pendant le regne de *Gustave Adolphe* & de *Christine*, au soutien de laquelle (comme la Reine dit fort bien ci-après) l'habileté du Cardinal *de Richelieu* & de la *France* ne contribua que très-peu de chose. C'est aussi à l'égard dudit Cardinal, que Mr. *de Voltaire* dit sensément: „ que le plus grand „ art de ce Prelat étoit de se faire une réputation, tandis que *Gustave* se bor- „ noit à faire de grandes choses (3)." Et puisque nous sommes à parler de lui & de son Ministére, qu'en voulant dénoter un grand Ministre d'Etat, on est toujours prêt à le citer en exemple, comme le *non plus ultra* parmi tous les Politiques, il nous sera permis d'y faire cette réflexion: que ceux qui voudront éclaircir de plus près ses actions, en mettant en parallèle les différentes formes de Gouvernement, conviendront, je crois, qu'il faut des génies beaucoup plus transcendans pour bien régir les grandes affaires dans les Etats, où le pouvoir du Roi ou des Chefs de la Régence est limité & astreint à de certaines regles, dont les Ministres n'oseroient franchir les bornes sans en être responsables, même au risque de leur tête. Il en est tout autrement du Ministre d'un Prince souverain ou despotique, souvent aussi foible que le moindre de ses sujets, & dont le favori le régit quelquefois aussi aveu-

Les François s'attribuent la primauté en Europe.

Si le Cardinal de Richelieu étoit un si grand Ministre?

(1) V. Hist. de *Dannemarc* par *Holberg* Tom. II. p. 674. 759. & 760. & la Réponse que je fis à sa lettre en 1753.

(2) Dans ses lettres audit Chancelier du $\frac{1}{10}$ & $\frac{11}{21}$ d'Avril 1625. Mscr.

(3) V. Son hist. de Charles XII. Tom. I. p. 9.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

Auteurs le premier mobile de tout ce qui se fait dans notre *Europe*, & les autres Nations, qui ne font que recopier ses livres prennent pour argent comptant tout ce qu'ils disent, sans se donner la peine de l'examiner. C'est ce qui a fait croire presque à toutes les Nations que ce fut l'habileté du Cardinal *de Richelieu* & de la *France* qui fit venir le Roi *Gustave* en *Allemagne*; ce qui est très-faux. La *France* à la vérité y contribua, mais c'étoit de très peu de chose (*). Il

---

aveuglément, que les autres de sa dépendance, sans craindre ni plaintes, ni reproches. Disposant à sa fantaisie des biens, de l'honneur & même de la vie des personnes, (comme le fit *Richelieu*) qui font le corps de la nation, lui faudra-t-il des qualités plus extraordinaires pour venir à ses fins, que celles que nous dictent le bon-sens? Et ayant les Cours étrangeres peuplées des Ministres, qui sont ses Créatures, & souvent ses Pensionaires, sauroit-il manquer d'être exactement informé de tout ce qui s'y passe, aussi bien que dans les autres coins du Monde? Que lui reste-t-il donc de plus à faire, que de combiner les divers rapports ensemble, que d'en former un systême & de le mettre en exécution, quitte de ne rendre compte à personne si son entreprise réussit mal? Voilà proprement le cas où se trouva le Cardinal de *Richelieu*, (lequel, comme le dit le Cardinal *de Retz* (1) forma dans la plus légitime des Monarchies, le plus dangereux Despotisme, qui peut-être ait asservi un Etat:) qu'on juge donc par les ruses & les cruautés qui furent alors mis en œuvre, s'il a mérité le Doyenné parmi tous les autres grands Ministres? Je serois à son égard du sentiment du Chevalier *de Follard*, quand il dit: „ que ce Cardinal Ministre étoit plus heureux qu'on ne le croit, & „ moins habile qu'on ne le pense. (2)" Il ne sera pas même difficile de le constater à quiconque voudra prendre la peine de faire l'analyse de son Ministére: & cependant il souffroit tranquillement la bassesse & la sottise de ses flatteurs, qui le comparoient à l'Etre Suprême, en disant, qu'il ressembloit à Dieu, qui avoit gravé son image sur son ame, qui non seulement dissipoit les nuages qui couvrent toutes les vérités naturelles & morales, mais pénétroit aussi dans les profonds secrets des desseins & des pensées humaines, suivant les divines adresses; qui tirent le bien du mal, & qui profitent du dommage (3).

Le peu de subsides de France mal payés à la Suéde.

(*) Sans doute c'étoit bien très-peu de chose; car la *France* ne contribua que quatre cent mille écus de subsides par an, pour l'entretien de trente mille hommes de pied & de six mille chevaux. Aussi manqua-t-elle à payer cette modique somme par pure jalousie, quand elle vit que *Gustave Adolphe* alloit trop vite en besogne: ce qui lui couta au-delà de quarante tonnes d'or de son propre trésor, comme nous le ferons voir ci-après. La *France* en fit de même du tems du règne de *Christine*, laquelle sollicita encore après son abdication le payement d'un restant bon de neuf cent mille écus de subsides, dont

(1) V. les Mémoires du Comte de *Brienne* & mes Mém. de *Christine* T. I. p. 73. &c. Tom. II. p. 162. not. & l'Asiatique tolerant. pag. 109. &c.

(2) V. son Comment. sur *Polybe* T. IV. p. 351.

(3) V. La vie de Seneque par Mascaron, dans son Epitre dédicatoire au Cardinal *de Richelieu* à Paris 1669. in 12.

Il y avoit long-tems qu'on imploroit en *Allemagne* la protection du Roi *Gustave*; mais ce ne fut pas sans une délibération très mûre que ce grand Roi s'engagea dans une entreprise d'une telle importance. *Vie de Christine écrite par elle-même.*

Après la défaite que *Tilly*, qui commandoit pour l'*Empereur*, donna au Roi de *Dannemarc*, ce Prince se vit forcé de faire son accommodement & d'abandonner les Princes ses Alliés en proye aux armes de l'Empereur, qui dépouilla de leurs Etats les Ducs de *Mecklenbourg*, & poussa ses conquêtes jusqu'à la Mer *Baltique*, ayant ses garnisons dans *Wismar* & autres places situées sur le bord de la *Baltique*. On craignoit le voisinage d'un si puissant ennemi, qui déjà avoit donné de puissans secours à la *Pologne* contre nous, & de qui on craignoit mille autres suites desavantageuses à la *Suède*, qui appréhendoit, comme le reste, la grandeur & la puissance de la Maison d'*Autriche*. Sur-tout on craignoit d'être réduit à disputer l'Empire de la *Mer Baltique* avec une Puissance encore plus grande que n'étoit le *Dannemarc*, qui alors tenoit la balance avec nous. A cela se mêloit tout ce que la Religion peut inspirer quand elle fournit un prétexte, ou une véritable cause aux hommes de se servir d'elle. Le Roi convoqua l'Assemblée générale des Etats en 1627, & mit en délibération la guerre, qui fut résoluë. Mais comme *Stralsond* imploroit le secours de *Gustave*, & lui promettoit de lui ouvrir ses portes, on envoya le secours que cette ville avoit demandé. Elle reçut la Garnison *Suédoise*, & fut la première qui nous ouvrit ses portes l'an 1628. Cependant la *Exploits de Gustave Adolphe en Allemagne.*

dont elle n'eut qu'une petite portion de payée. Ce que dit à ce sujet le Comte *Magnus de la Gardie*, Chancelier de *Suède*, est bien remarquable dans un Seigneur qui avoit toujours des sentimens François: „ Ce seroit nous „ traiter en *Suisses*, dit-il, si on s'imaginoit qu'on pourroit nous attacher par „ de l'argent. L'intérêt de l'Etat doit toujours prévaloir sur les subsides. Mr. „ *Terlon* disoit bien: la *Suède* sera toujours à nous quand nous donnerons „ de l'argent. Mais *Terlon* auroit sans doute manqué l'alliance avec la *Suède*, „ si la Maison d'*Autriche* avoit pris de justes mesures avec nous. L'interêt „ de la *Suède* ne consiste pas dans l'argent seul: c'est pour cela que quoique „ nous en eussions grand besoin pour entreprendre la guerre en *Allemagne* du „ tems de *Gustave Adolphe*, il se passa pourtant toute une année en délibé„ rations, si nous devions prendre des subsides de *France*, ou non? (1)

(1) V. les Extraits des Régitres du Sénat, dans *Palmskiöld* ad ann 1674. p. 1067.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

la trêve fut conclue avec la *Pologne* en 1629. On ne pensa plus qu'à se préparer à cette guerre, qui fut la plus longue, la plus importante & la plus glorieuse que la *Suède* ait jamais eue. Le Roi *Gustave* entra en *Allemagne* en 1630. *Stralsond*, où il avoit déjà garnison, & qui lui avoit ouvert ses portes, le reçut. Il mit *Rugen* & d'autres places, & enfin *Stetin* sous son obéissance. Il débuta, étant en *Allemagne*, par mille actions dignes d'une éternelle mémoire, s'il y en avoit parmi nous. Il se soumit tout, il renversa tout ce qui s'opposoit à lui, & se rendit par-tout victorieux, passant comme un éclair du bord *Baltique* jusqu'aux confins presque de l'autre bout de l'*Allemagne*, toujours victorieux, toujours triomphant. Il défit l'Armée Impériale à *Leipzig* & à *Nuremberg* (*) à platte couture, prit Canon, Bagages, Etendarts & Drapeaux; força les villes & passages; se rendit maître par-tout, & soumit la plus grande partie de l'*Allemagne*. Il n'entra pas sitôt en *Allemagne*, que la *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande* lui offrirent alliance. Le Roi conclut l'alliance avec la *France* pour six ans, sans obtenir d'elle sa déclaration ouverte. L'*Angleterre* donna de l'argent aussi-bien que la *France*, & la levée de dix mille hommes à ses desirs. La *Hollande* conclut aussi son Traité, & donna de l'argent. On lui porta de l'argent de toutes parts (†); ces trois

(*) La Reine marque ici au Copiste: „ Vous m'avez fait souvenir de *Nuremberg*, qui selon moi n'est pas une victoire, mais plutôt une retraite de „ laquelle mon Pere sortit par un bonheur extrême, si ma mémoire ne me „ trompe." Peu de lignes après *Christine* y ajoute cette remarque: „ Pendant que j'écris, je commence à douter si ce fut *Nuremberg* ou *Wurtzbourg*. „ Corrigez-moi, faites-moi connoître la vérité, car j'écris sans Livres & sans „ Mémoires." J'observerai à ce sujet, que ce ne fut ni à l'un, ni à l'autre endroit, où l'Armée Impériale fut défaite à platte couture. Il n'est pas étonnant que cette Reine ait failli dans le détail des circonstances, écrivant, comme elle dit ici, sans Livres & sans Mémoires.

(†) La somme n'étoit pas assez grande, pour fournir à la moitié des dépenses que demanda la continuation de cette guerre. On trouve que tous les Alliés de *Gustave Adolphe* y contribuérent sept tonnes d'or par an, & la *Suède* seule au moins autant. (1) Aussi *Gustave Adolphe*, en reprochant aux Officiers étrangers devant *Nuremberg* leurs concussions & leur mauvaise discipline militaire, dit positivement „ que pour être venu au secours de l'*Allemagne*

(1) Mem. de *Christine* Tom. I. p. 118.

trois Puiſſances s'efforcérent de lui en offrir à l'envi. Preſque tous les Princes & les Villes *Proteſtantes* ſe déclarérent & prirent ſon parti, ou demeurérent neutres & ſpectateurs du ſuccès. Il fut victorieux en mille rencontres, grandes & petites. Il vainquit par-tout, ou par lui-même, ou par ſes Généraux, jusqu'à la fatale journée de la Bataille de *Lutzen*, où il mourut victorieux & triomphant entre les bras de la victoire, & me laiſſa à l'âge de cinq (ſix) ans héritière de ſa gloire, de ſa fortune & de ſon Trône, l'année 1632.

Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

Ce Prince, qui mourut, comme j'ai dit entre les bras de la victoire, étoit grand en tout. Sa naiſſance étoit grande, ſon habileté l'étoit auſſi: ſon ambition étoit plus grande que ſes forces, mais pas plus grande que ſa fortune. Il étoit ſage, il étoit brave, il étoit grand Capitaine (*) grand Roi; enfin c'étoit le plus grand homme de ſon ſiècle, auſſi-bien que de ceux qui ont vécu trois ou quatre ſiècles avant lui. Il étoit généreux, libéral jusqu'à la profuſion; avec tout cela œconome & habile en tout. Il parloit & entendoit pluſieurs langues, haranguoit raiſonnablement bien, aimoit la lecture & les Belles-Lettres (†). Il étoit beau Prince, mais trop gros & trop replet; ce qui commençoit à l'incommoder. Il étoit trop colère & trop prompt, aimant trop les femmes (§). Il n'aimoit

Portrait de Guſtave Adolphe.

„ *lemagne*, il avoit dépenſé, en deux ans, de ſon propre tréſor, au-delà de „ quarante tonnes d'or, ſans en avoir gardé pour lui autant que coûteroit „ un ſimple habit......" (1)

(*) Aux reproches de certains Ecrivains, que *Guſtave Adolphe* négligeoit quelquefois ſa vie ſans néceſſité, & faiſoit plutôt le devoir d'un ſoldat que d'un Capitaine, *Chriſtine* répond autre part (2) „ que le Roi ſon Pere faiſoit „ l'un & l'autre métier parfaitement: que la mode d'être Héros à bon mar- „ ché, & à force d'être Poltron n'avoit pas encore commencé: que pour „ être auſſi fameux que les grands Hommes de l'Antiquité, il ne faut pas ê- „ tre plus timide que *Céſar* & qu'*Alexandre*. Mais nos Héros modernes en „ ſavent plus qu'eux, & à préſent on n'eſt Héros qu'à proportion qu'on eſt „ grand Poltron."

(†) Toutes ces belles qualités de *Guſtave Adolphe* ſeront un jour conſtatées plus particulièrement dans les Mémoires que j'ai recueillis pour la vie de ce grand Roi.

(§) Je ne connois d'autres Enfans de ſes amours que *Guſtave Guſtafsſon*, dé-

(1) V. les Annales de *Khevenhuller* ad. ann. 1632. p. 158-160. *Spanheim* Soldat Suédois p. 418. *Loccenii* Hiſt. Suec. p. 599.

(2) V. ſes remarques ſur la vie de *Guſtave Adolphe* par *de Prade*. Mſc. p. 166. item ſes *Miſcellanea Hiſtorica*. Mſc. p. 53.

Vie de Christine écrite par elle-même. n'aimoit pas le vin, mais bûvoit; défaut commun du *Nord* (*): mais cela ne l'empêchoit pas de vaquer, ni à sa gloire, ni à son devoir. Il le falloit, & il n'y tenoit pas par inclination, mais par néceſſité de Politique. Il étoit familier avec ses amis, & retenu envers les Soldats.

CHAPITRE IV.

CE fut, SEIGNEUR, d'une si auguste Maison que vous avez voulu tirer mon origine. Ce fut d'un si grand Roi que vous avez voulu me faire naître. Ce fut sur une si brave & triomphante Nation que vous avez voulu me faire régner; mais la suite de cette Histoire fera voir que ce sont les moindres faveurs & graces dont vous avez voulu me combler.

Princesse Marie Eléonore Mere de Christine. Le Roi mon Pere épousa en 1620. la Princesse Electorale *Marie Eléonore de Brandenbourg*, Fille ainée de l'Electeur de ce nom, parce que c'étoit le parti le plus digne de lui parmi les Princesses *Protestantes* de ce tems-là, auxquelles la Religion attachoit son choix. Ajoutez-y que l'alliance du Prince son Pere lui étoit de quelque considération pour la guerre qu'il avoit alors avec la *Pologne* (†).

Cette Princesse, qui avoit quelque beauté, accompagnée des bonnes qualités de son sexe, vécut avec le Roi dans une union assez douce, à laquelle rien ne manquoit, sinon la succession, la Reine, ma Mere, n'ayant donné qu'une Fille au monde,

déclaré après Comte de *Wasaborg*, dont il sera parlé ci-dessous. Il aimoit ce fils tendrement: ce qui se remarque par le soin qu'il prit pour son éducation, & par les lettres que ce fils lui écrivit.

(*) Je veux bien croire, que du tems qu'écrivoit *Christine*, ce défaut étoit encore assez commun en *Suède*, comme chez ses voisins. *Pufendorf* le remarque aussi quelque part, du tems du Roi *Charles Gustave* & *Charles XI.* en disant: que quoique l'ivrognerie ne fût pas son foible, il fit pourtant raison aux autres dans l'occasion, selon la manière du païs (1). De nos jours l'excès dans le vin n'est plus compté parmi les qualités des braves.

(†) L'Electeur, frere de la Reine, fit au moins semblant, que c'étoit malgré lui que sa Sœur avoit épousé *Gustave Adolphe*. V. les Mémoires de *Christine* Tom. I. p. 18. & l'Append. ci-après N. IV.

(1) V. Anecdotes de *Suède* pag. 191.

monde, qui étoit morte. Elle s'étoit depuis encore blessée d'un Fils de peu de mois; ce qui rendit ma naissance si importante. Le Roi obtint enfin ce qu'il avoit si fort desiré dans un voyage qu'il fit en *Finlande*, où la Reine, qui l'accompagna, se trouva grosse de moi dans *Abo* (*); ce qui leur donna à tous les deux une fausse joye, puisqu'ils se persuadérent que le Ciel leur donneroit un héritier. La Reine ma Mere m'a assuré que tous les signes la trompérent, & lui persuadérent qu'en accouchant de moi, elle accoucheroit d'un Fils. Elle eut des songes qu'elle crut mystérieux, & le Roi en eut demême. Les Astrologues, qui sont toujours prêts à flatter les Princes, l'assurérent que la Reine étoit enceinte d'un successeur: ainsi on se flatta, on espéra, on se trompa, & on arriva enfin jusqu'au terme, SEIGNEUR, que vous avez prescrit à tous ceux qui entrent dans la vie. Déjà la Cour étoit de retour à *Stockholm*. Le Roi y étoit aussi; mais il étoit considérablement malade, & des Astrologues, qui se trouvérent présens (†), assurérent unanimement que le point de ma naissance,

Vie de Christine écrite par elle-même.

(*) Capitale du Grand-Duché de *Finlande*. *Christine*, dira-t-on, est donc plutôt *Finlandoise* que *Suédoise*?

(†) Cette vermine d'Astrologues s'étoit donc transportée même au fond du *Nord*, comme il s'en trouvoit en ce tems là & jusques vers la fin du Siècle passé presque dans toutes les Cours de l'*Europe*. J'ai rapporté ailleurs de bonnes preuves là-dessus (1). Mais pour la rareté du fait, & pour faire voir que même des Prélats s'étoient également infatués de cette vaine Science, j'insérerai ici une Lettre de la Reine de l'infortuné Roi *Charles I.* écrite là-dessus à son fils *Charles II.* (2).

Monsieur mon Fils .... à *Paris* le 21. Janv. 1656.

.... Je ne parlerai plus de ceci, venant à une affaire d'une autre espèce, de laquelle le secret m'a été demandé, & vous est aussi demandé. Mr. d'*Amiens* me vint hier trouver pour me communiquer qu'un certain Gentilhomme, qui est grand Mathématicien, desiroit vous écrire une Lettre touchant ce qu'il avoit vu par son Art, qui arriveroit à vos affaires. Je me charge très-volontiers de vous envoyer la Lettre, me semblant qu'elle n'étoit pas mal agréable. Il faut que vous sachiez, que cet homme a prédit ponctuellement tout ce qui est arrivé à Mr. le *Cardinal* & beaucoup d'autres choses encore, comme à Mr. le Prince *de Condé*. Il est *François*, mais devenu *Irlandois*, comme vous le verrez par son nom. Il est *Huguenot*. Il se plaint fort, que le secret n'est pas

(1) V. Mém. de *Christine* Tom. II. p. 208. &c. On en peut encore lire un autre exemple de ce Siècle, touchant le Prince *Ragotzi* & le Comte de *Berchini*, dans l'Histoire intéressante de la guerre de *Hongrie* pag. 245 &c impr. à *Hambourg* (à *Paris*) 1736 in 8.

(2) Dans la Collection of the State-Papers of *John Thurloe*. Tom. I. pag. 678.

Vie de Christine écrite par elle-même.

sance, qu'ils voyoient approcher, étoit tel qu'il étoit presque impossible qu'il n'en coûtât la vie au Roi, ou à la Reine, ou à l'Enfant. Ils assurérent aussi que si cet enfant pouvoit survivre les 24. heures, il seroit quelque chose de fort grand.

Naissance de Christine.

C'est dans une telle constitution des astres que je vins au monde (le $\frac{8}{18}$. Décembre en 1626). C'est ce fatal moment que vous aviez prescrit, depuis toute l'éternité, à ma naissance. Je nâquis coëffée depuis la tête jusqu'aux genoux, n'ayant que le visage, les bras, & les jambes de libres. J'étois toute velue, j'avois la voix grosse & forte: Tout cela fit croire aux femmes, occupées à me recevoir, que j'étois un garçon. Elles remplirent tout le Palais d'une fausse joye, qui abusa le Roi même pour quelques momens. L'espérance & le desir aidérent à tromper tout le monde; mais ce fut un grand embarras pour les femmes, quand elles se virent trompées. Elles étoient en peine comment desabuser le Roi. La Princesse *Catherine*, sa Sœur, se chargea de cette commission. Elle me porta entre ses bras en état de me faire voir au Roi, & de lui faire connoître ce qu'elle n'ôsoit lui dire. Elle donna au Roi le moyen de se desabuser de lui-même. Ce grand Prince n'en témoigna aucune surprise, il me prit entre ses bras, il me fit un accueil aussi favorable que s'il n'eût pas été trompé dans son attente. Il dit à la Princesse: ***Remercions Dieu, ma sœur. J'espère que cette fille me vaudra bien un garçon. Je prie Dieu qu'il me la conserve, puisqu'il me l'a donnée.*** La Princesse, pour lui faire sa cour, voulut le flatter qu'il étoit encore jeune; que la Reine l'étoit aussi, & qu'elle lui donneroit bientôt un héritier; mais le Roi lui répondit dérechef: ***Ma sœur, je suis content, je prie Dieu qu'il me la conserve.*** Après

pas à *Cologne* & a si grande peur que vous ne lisiez sa Lettre à qui que ce soit, que je me suis engagée que vous ne le ferez pas: car il a quelque commerce en *Angleterre*, & dit, que si *Cromwel* venoit à savoir qu'il eût parlé de ceci, il le feroit pendre. Quoiqu'en ces choses-ci il n'y ait pas beaucoup à se fier, néanmoins ce qu'on desire, on s'y laisse aller aisément. Je prie Dieu qu'il soit véritable Prophète: avec cela je finis & suis

Monsieur mon Fils

Votre affectionnée Mere

Henriette Marie R.

Après cela, il me renvoya avec sa bénédiction, & il parut si content, qu'il étonna tout le monde. Il commanda qu'on chantât le *Te Deum*, & qu'on fit toutes les réjouissances accoutumées dans les naissances importantes des premiers mâles. Enfin il parut aussi grand en cette occasion, comme en toutes celles de sa vie. Cependant on tarda à desabuser la Reine, jusques à ce qu'elle fût en état de souffrir un tel déboire. On me donna le nom de *Christine*. Le Ministre Luthérien, qui me baptisa (c'étoit le grand Aumônier du Roi), me marqua le front du signe de la Croix avec l'eau du Baptême, & m'enrolla, sans savoir ce qu'il faisoit, dans votre milice dès ce moment heureux. Car il est certain que ce qu'il fit, étoit contre le cérémonial ordinaire des Luthériens (*). On lui en fit même une affaire comme d'une superstition, dont il se tira comme il pût. Le Roi disoit de moi en riant: *Elle va être habile; car elle nous a tous trompés.* Aussi dès que je nâquis, je donnai un solemnel démenti aux Astrologues; car le Roi guérit, la Reine ma Mére accoucha heureusement, je me portois bien, & de plus j'étois fille. Vie de *Christine* écrite par elle-même.

Il faut ici, SEIGNEUR, que je vous fasse un remerciment contraire à celui de ce grand homme, qui jadis vous remercia de l'avoir fait naître homme, & non pas femme. Car moi, SEIGNEUR, je vous rends grace de m'avoir fait naître fille, d'autant plus que vous m'avez fait la grace de n'avoir fait passer aucune foiblesse de mon Sexe jusque dans mon ame, que vous avez rendue par votre grace toute virile, aussi-bien que le reste de mon corps. Vous vous êtes servi de mon Sexe pour me préserver des vices & des débauches du païs où je suis née; & après m'avoir condamnée au Sexe plus foible, vous avez voulu m'exempter de toutes ses foiblesses ordinaires. Vous avez voulu m'émanciper aussi de toutes ses dépendances, en me faisant naître sur un Trône où je devois commander seule. Vous avez voulu aussi me faire connoître, dès le berceau, l'avantage de cette indépendance si grande, que

(*) Je crains que *Christine*, dans ce qu'elle rapporte ici de son Baptême, ne s'en soit laissée imposer par le récit de quelque autre. J'ai rapporté ce que *Carini* en a dit, & qui vient presqu'au même: mais j'ai rectifié ce passage dans mes Mémoires de *Christine*, Tom. I. pag. 6. & 7.

Vie de Christine écrite par elle-même.

que j'ai ſu conſerver, & que je conſerverai juſqu'à la mort. Si vous m'euſſiez fait naître homme, peut-être que la coutume & l'exemple m'auroient pervertie. J'aurois peut-être noyé dans le vin, comme font tant d'autres, toutes les vertus & tous les talens que vous m'avez donnés. Peut-être que mon tempérament, ardent & impétueux, m'eût emporté dans la débauche des femmes, dont il m'auroit été plus difficile de m'exempter. Peut-être que cet eſprit VERSATILE (je ne trouve pas d'autre terme pour exprimer ce que je penſe) que vous m'avez donné, & qui me rend ſi accommodante aux mœurs de toutes les Nations avec leſquelles je vis, auroit enfin vaincu cette horrible averſion que j'ai pour le vin, pour la crapule; & qu'au lieu de faire quitter ces déteſtables vices à mes ſujets, je me fuſſe accoutumée peu à peu à leurs défauts pour me rendre plus agréable à eux. Du moins aurois-je couru riſque que les femmes euſſent occupé le tems que j'ai employé à l'étude & à la recherche de la Vérité, par leſquelles je me ſuis diſpoſée à recevoir vos touches. Souffrez que j'admire votre bonté qui m'a favoriſée de tant de manières, qu'elle a voulu me former une eſpèce de mérite, ou plutôt de fortune de mon plus grand défaut.

La Reine, ma Mere, qui avoit toutes les foibleſſes, auſſi-bien que toutes les vertus de ſon Sexe, étoit inconſolable. Elle ne pouvoit me ſouffrir, parce qu'elle diſoit que j'étois fille & laide; & elle n'avoit pas grand tort, car j'étois baſanée comme un petit Maure. Mon Pere m'aimoit fort, & je répondois auſſi à ſon amitié d'une manière qui ſurpaſſoit mon âge. Il ſembloit que je connoiſſois les différences de leurs mérites & de leurs ſentimens, & que je commençois de rendre juſtice par eux, dès le berceau.

Il arriva, peu de jours après qu'on m'eut donné le Baptême, qu'une groſſe poutre tomba & faillit d'écraſer le berceau où je dormois, ſans me donner la moindre atteinte. Outre cet accident, on fit encore d'autres attentats ſur moi. On me fit tomber exprès, on tenta mille autres inventions pour me faire périr, ou pour du moins m'eſtropier. La Reine, ma Mére, diſoit de belles choſes là-deſſus, & on ne pouvoit la deſabuſer de ſes imaginations. Quoi qu'il en ſoit de tout cela, il ne me reſte aucun

cun autre préjudice qu'un peu d'irrégularité dans ma taille (*) que j'aurois pu corriger, si j'eusse voulu m'en donner la peine. Vie de Christine écrite par elle-même.

Mais pourquoi, SEIGNEUR, n'avez-vous pas permis que je mourusse dans mon innocence? Que j'aurois été heureuse de périr avant que d'être coupable & ingrate envers vous! J'aurois été déjà heureuse & glorieuse avec vous pour toute l'éternité. Cependant mon indignité n'ayant différé cet ineffable bonheur, puisque vous l'avez voulu, je dois vous remercier de m'avoir conservé une vie, qui est à vous de tant de manières. Il falloit vivre enfin, & vous avez voulu me rendre triomphante jusque dans mes langes, où vous m'avez fait combattre & vaincre l'envie. Vous m'avez fait naître environnée de lauriers & de palmes. Je dormis à l'abri de leurs ombres, mon premier sommeil fut nourri parmi les trophées; il semble que la victoire & la fortune badinoient avec moi. Le Trône enfin me servit de berceau, & j'étois à peine née, qu'il fallut y monter. Le Roi mon Pere convoqua pour cet effet les Etats Généraux peu de mois après. Il m'y fit prêter l'hommage, & la *Suède* à genoux m'adora jusque dans mon berceau.

CHAPITRE V.

APrès qu'on m'eut rendu l'hommage, & qu'on eut résolu en même tems la guerre d'*Allemagne* dans l'assemblée des Etats Généraux de l'année 1627 (†), le Roi ne sortit plus de *Suè-*

(*) Elle consistoit en ce qu'une épaule étoit un peu plus haute que l'autre; mais elle cachoit (dit l'Auteur de son portrait) si bien ce petit défaut, par la gentille invention de son habit, de sa démarche & de ses actions, que l'on en pouvoit faire des gageures. ... (1) Cela lui fera sans doute arrivé par la chûte qu'on lui fit faire; & il se peut que le Roi *Sigismond* de *Pologne*, Prétendant à la Couronne de *Suède*, avoit des amis cachés en Cour, qui auroient bien voulu faire périr *Christine*. l'unique héritière après son Pere, pour pouvoir régenter le Royaume de *Suède*, quand le Roi *Sigismond*, étant parvenu à la succession, seroit absent & en *Pologne*.

(†) Voici le précis de la Réponse que le Comité Secret des Etats, (où les Députés de l'Ordre des Païsans assistoient aussi) fit aux propositions du Roi:

(1) Mémoires de *Christine* Tom. I. p. 550.

Vie de Christine écrite par elle-même.

Suède, quoique les Auteurs qui ont écrit assez mal son Histoire, disent le contraire (*). Il employa les années, qui lui restoient, en partie aux négociations, en partie à se préparer à la guerre d'*Allemagne*, & à régler les affaires d'un Royaume dans lequel, après son fatal départ, il ne devoit plus rentrer.

L'Enfance de Christine.

Les premières années de mon enfance n'eurent rien de remarquable, sinon une maladie mortelle, qui me vint pendant un voyage que le Roi fit aux Mines. On lui expédia un Courier pour

Roi: „ Sa Majesté notre très-gracieux Roi & Seigneur nous ayant requis d'aviser à l'état dangereux où les Consorts de notre Religion en *Allemagne* „ se trouvent présentement, en ce que l'*Empereur* & la *Ligue* des *Catholiques* „ s'y sont emparés des Etats des Princes & des Villes l'une après l'autre, jusques-là, que ceux-même qui occupent les bords de l'autre côté de la „ Mer *Baltique*, y compris des ports appartenans au Roi de *Dannemarc*, „ sont déjà en leur pouvoir: d'où il appert, que si le Tout-puissant, par une „ grace toute particuliere, ne veuille détourner le danger qui en résultera, „ ils s'approcheront de si près de nos frontieres, que nous n'aurons qu'à „ nous attendre à la derniere ruine du Royaume de *Suède*, ou à une guerre „ onéreuse & de longue durée. A ces causes, & en considérant l'état de la „ Religion des *Evangéliques*, dont le libre exercice leur a été enlevé par „ les *Catholiques*, nous supplions très-humblement Votre Majesté de prendre „ de telles mesures à tems, que la puissance de l'*Empereur* & des *Catholiques* „ ne s'affermisse pas autour de la Mer *Baltique*, dont la domination a de „ tout tems fait une appartenance de la Couronne de *Suède* ... Nous promettons de notre part & au nom de nos Confreres, qu'en fideles sujets & en „ gens de bien nous assisterons les justes entreprises de V. M. de tout notre „ pouvoir & de toutes nos forces, n'y voulant épargner ni notre vie ni nos „ biens, ... & souhaitant que Votre Majesté fasse telle alliance avec le Roi „ de *Dannemarc* qu'elle jugera convenable à la sureté réciproque des deux „ Etats si voisins..... (1). L'année après, les Etats s'expliquerent encore plus particulierement sur ce sujet „ en assurant le Roi d'être prêts à assister „ ses entreprises de tout leur pouvoir en argent, en troupes & en vaisseaux, „ puisqu'il n'y avoit point d'apparence que l'*Empereur* voulût venir à un accommodement amiable, depuis que les Ambassadeurs de S. M. n'avoient „ pas été admis au Traité de *Lubek*, ni les Electeurs donné réponse aux Lettres qui leur avoient été écrites, pour obtenir une satisfaction convenable...... (2).

(*) Si la Reine parle ici de l'an 1628. comme il est apparent, elle commet surement une faute d'anachronisme, qui lui aura pu échapper fort facilement, écrivant, comme elle l'a dit ci-dessus, sans Livres & sans Mémoires. Car il est incontestable, que *Gustave* repassa en *Prusse* l'été de 1628. aussi bien qu'en 1629. où il remporta plusieurs avantages sur les *Polonois*, unis aux troupes auxiliaires que l'*Empereur* leur avoit envoyé sous la conduite du Général *Arnheim*, dont le Roi fit un grand carnage aux environs de *Stumm*.

(1) Du 12. Janv. 1628. dans les Acta Publ. Sueciæ par *Stiernman* ad hunc annum pag. 809. &c.

(2) Du 29. Juin 1629. *Stiernman* l. c. p. 810-816.

pour lui apprendre mon mal. Il fit une diligence si extraordinaire pour se rendre auprès de moi, qu'il arriva en vingt-quatre heures; ce qu'un Courier n'a jamais fait. Il me trouva aux abois, & en parut inconsolable; mais enfin je guéris, & il en témoigna une joye proportionnée à sa douleur. Il en fit chanter le *Te Deum.* Depuis, le Roi me mena dans son voyage avec lui jusques à *Calmar*, où il arriva, & me mit à une petite épreuve, qui augmenta fort son amitié pour moi. Je n'avois pas encore deux ans quand il arriva à *Calmar.* On douta s'il falloit faire les salves de la garnison & des canons de la Forteresse pour le saluer selon la coutume, à cause que l'on craignoit de faire peur à un Enfant de l'importance dont j'étois; & pour ne manquer en rien, le Gouverneur de la Place lui demanda l'ordre. Le Roi, après avoir balancé un peu, dit „ faites, tirez; elle est fille d'un soldat, il faut qu'elle s'y „ accoutume". Cela fut fait, on fit la salve dans les formes. J'étois avec la Reine dans son carosse, & au-lieu d'en être épouvantée, comme font les autres enfans à un âge si tendre, je riois & battois des mains; & ne sachant pas encore parler, je témoignois, comme je pouvois, ma joye par toutes les marques que pouvoit donner un enfant de mon âge, ordonnant à ma mode qu'on tirât encore davantage. Cette petite rencontre augmenta beaucoup la tendresse du Roi pour moi; car il espéra que j'étois née intrépide comme lui. Depuis, il me menoit toujours avec lui pour voir ses revues quand il les faisoit de ses troupes, & par-tout je lui donnois des marques de courage, telles qu'en un âge si tendre il pouvoit exiger d'un Enfant qui ne parloit encore qu'avec peine. Il prenoit plaisir à badiner avec moi, il me disoit: „ Allez, laissez-moi fai- „ re: je vous menerai un jour en des lieux où vous aurez con- „ tentement". Mais pour mon malheur la mort l'empêcha de me tenir parole, & je n'eus pas le bonheur de faire mon apprentissage sous un si bon Maître (*). Quand il partit, j'étois un peu

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

(*) A en juger par l'humeur courageuse de *Christine*, il n'est pas à douter qu'elle n'eût voulu faire comprendre ici, que dès son enfance sa plus grande envie avoit été de se trouver à une bataille ou à la tête d'une armée, comme elle s'en expliqua en 1668. quand elle vouloit parvenir au Trône de *Pologne*. Nous en rapporterons les dépêches tout au long dans la suite.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

peu plus grande, & on m'avoit appris un petit compliment que je devois lui réciter; mais comme il étoit si occupé qu'il ne pouvoit s'amuser à moi, voyant qu'il ne me donnoit pas audience, je le tirai par son buffle & le fis tourner vers moi. Quand il m'apperçut, il me prit entre ses bras & m'embrassa, & ne put retenir ses larmes, à ce que m'ont dit les personnes qui s'y trouverent présentes. Ils m'ont assûré aussi que lorsqu'il partit, je pleurai si fort durant trois jours entiers sans interruption, que cela me causa un si grand mal d'yeux, que je faillis d'en perdre la vue que j'avois extrêmement foible, aussi-bien que le Roi mon Pere. On prit mes larmes pour de mauvais augures, d'autant plus que naturellement je pleurois peu & rarement.

L'Education de Christine.

Le Roi partit, & la Reine le suivit dans ce voyage. Il donna le soin de m'élever à sa Sœur la Princesse *Catherine* & au Prince Palatin son Mari, leur ordonnant de prendre soin de moi durant son absence. Il chargea aussi ce Prince du soin & de la direction de ses finances, & leur ordonna de demeurer auprès de ma personne jusqu'à nouvel ordre. Il auroit sans doute déclaré ce Prince mon Gouverneur, comme il déclara sa Femme ma Gouvernante; car il en fit aussi-bien la fonction pour quelque tems: mais ce fut la Religion qui l'empêcha d'avoir cet emploi, étant *Calviniste* & des plus zélés. La Sœur du Roi étoit *Luthérienne*; mais suspecte, soit à tort ou à raison, d'un peu de *Calvinisme*, qu'elle avoit pris du Prince son Mari. Mais j'étois encore si petite, qu'il n'y avoit pas de danger de me mettre en leurs mains. La Reine ma Mere pourtant s'y opposa pour d'autres raisons secretes, qui lui donnoient de l'aversion pour la Princesse qu'elle n'aimoit pas; mais le Roi vouloit être obéi, & il le fut.

Avant son départ, il me fit prêter serment par tous ses Etats & toutes ses Armées, & je fus reconnue par-tout pour son unique Héritiere, & à son défaut pour Reine de *Suède*. Il dressa une manière d'Instruction ou Formulaire, où il régla le Sénat & les devoirs d'un chacun durant son absence & ma Minorité. Il exclut la Reine ma Mere de la Régence, en quoi il fit très-bien pour bien des raisons que je pourrois rapporter en son lieu, & il donna la tutele aux cinq grandes Charges du Royaume, qu'il déclara mes Tuteurs. Ces cinq sont les Tuteurs nés du Royaume en tems d'absence du Roi & en tems

tems de Minorité. Ils ne font, à proprement parler, que les cinq Lieutenans du Roi, chacun dans fon département (*). Le premier, eft le *Grand-Droft*, qui eft Préfident du Tribunal fuprême de la Juftice de *Suède*; le fecond, le *Grand-Connétable*, préfide au Confeil de guerre; le troifième, le *Grand-Amiral*, préfide dans le Confeil de la Marine; le quatrième, le *Grand-Chancelier*, préfide en l'abfence du Roi au Grand Confeil, ou Sénat de *Suède*; il a tous les Secretaires d'Etat fubordonnés à lui durant la Minorité; le cinquième, le *Grand-Tréforier*, eft Chef du Confeil des Finances, & manie tous les revenus du Royaume. Il donna à ces cinq grandes Charges & au Sénat toute l'autorité de gouverner le Royaume durant fon abfence & ma Minorité. Il ne détermina rien de ma Majorité, laiffant au Sénat & aux Etats de la régler, felon qu'ils me jugeroient capable quand il feroit tems. Outre cela, il donna plufieurs fecrettes inftructions au Grand-Chancelier *Oxenftierna*, qui étoit tout-puiffant, & qu'on confulta comme un Oracle depuis la mort du Roi.

Vie de Chriftine écrite par elle-même.

Après avoir donné fes ordres avec toute la fageffe dont un fi grand Roi étoit capable, il me préfenta au Sénat, & leur fit un difcours qui les fit tous pleurer. Enfin il n'oublia rien de ce qu'il falloit faire pour ma fûreté & pour celle du Royaume. Il partit pour l'*Allemagne*, & laiffa la *Suède* dans une trifteffe & une défolation qui ne fe peut repréfenter, dont on fe confola pourtant bientôt felon l'ordinaire des hommes. De funeftes augures l'accompagnerent. Un des plus grands vaiffeaux périt dans le port de *Stockholm*, fans qu'on ait jamais pu comprendre par quel malheur: cela arriva dans le plus beau tems du monde. Il arriva d'autres chofes, qui ne font que trop obfervées en *Suède*, & que la crédulité du peuple autorife plus qu'elles ne méritent de l'être. Il eft certain qu'aux Fêtes de Noël avant fa mort, l'année 1631, la Riviére, qui préfage toujours la mort des Rois en *Suède*, arrêta fon cours (†); & quoique je faffe peu de cas de toutes fortes d'augures,

(*) Selon la Forme de gouvernement de *Suède* d'aujourd'hui, ces cinq grandes Charges font fupprimées, & chaque Confeil a fon propre Chef, qui y préfide.

(†) De pareils préfages ont été fort en vogue prefque dans tous les Etats de

Vie de Chriſtine écrite par elle-même.

gures, il faut pourtant avouer qu'ils ne ſe vérifiérent que trop en la perſonne du Roi, pour mon malheur & pour celui de la *Suède*. Le Roi même, à ſon départ, témoigna en toutes ſes actions un preſſentiment qui ſembloit lui être funeſte. (*) Il ne diſſimula pas la peine qu'il avoit de me quitter; mais il partit enfin, & ne revint plus. Il mourut dans la fleur de ſon âge, dans le comble de ſa gloire, & dans l'état le plus floriſſant de ſa fortune; & ce fut la fatale journée de *Lutzen* qui termina la carrière d'une ſi belle & ſi glorieuſe vie.

Portrait de Guſtave le Grand.

Guſtave le Grand eut de grands talens & de grandes vertus en partage, mais peu de défauts. Il étoit brave & ſage, grand Roi, grand Capitaine, & grand Soldat. Il avoit la naiſſance, la fortune & la gloire digne de lui. Tout contribua à le faire grand, mais ſur-tout les occaſions, dont il ſavoit profiter comme il faut. Il gagna en ſes diverſes guerres vingt batailles, deſquelles il ſe trouva en perſonne dans neuf ou dix. On peut dire que le ſiècle & la fortune lui furent favorables plus qu'à homme du monde, puiſque non ſeulement ils ont rendu juſtice à ſon mérite; mais, par une fatalité que je n'examine pas, on lui attribua non ſeulement toutes les grandes choſes qu'il exécuta durant ſa vie, mais, ce qui eſt rare & étonnant, par un privilege inconnu au mérite & à la fortune de tous les grands hommes des ſiècles paſſés, on lui attribue encore tout ce

de l'*Europe*, où la politique des Miniſtres & d'autres têtes remuantes ont eu la plus grande part. De nos jours on en eſt revenu preſque généralement. Quant à la Riviére dont parle la Reine, elle s'appelle *Motala*, & traverſe la Ville de *Norcoping*, en ſe déchargeant dans la Mer *Baltique*. Les Phyſiciens en ont découvert le myſtére, qui eſt fort naturel. C'eſt que quelque grand dégel venant à détacher les glaces, & les faiſant couler vers le bas de la Riviére, elle en bouche le courant, d'où la rapidité du paſſage ordinaire eſt retardée ou même arrêtée: mais la glace venant à ſe fondre, elle reprend ſon cours tout de ſuite.

(*) Nous avons rapporté la Lettre qu'il écrivit là-deſſus au Grand-Chancelier *Oxenſtierna*; (1) & haranguant les Etats, en prenant congé d'eux à ſon départ pour l'*Allemagne* il ſe ſervit entre autres de ces expreſſions: ,, tant va ,, la cruche à l'eau qu'elle ſe briſe: de même il m'arrivera. Je me ſuis trouvé, ,, pour le bien de notre Patrie, en pluſieurs occaſions dangereuſes. où je ,, n'ai pas épargné mon ſang. Par l'aſſiſtance de Dieu j'en ſuis ſorti la vie ,, ſauve, laquelle à la fin je perdrai..... (2)

(1) Mém. de *Chriſtine* Tom I. pag 16. &c. & *Verelii* Hiſt. Succ. Goth. p. 191.
(2) V. *Paulini Gothi* Hiſtoria Arctoa p. 317.

ce qui est arrivé longtems après sa mort (*). Il fut victorieux durant toute sa vie, & il triompha dans sa mort; mais pourquoi n'a-t-il pas triomphé entiérement? Passons, il est tems, à détourner la vue de dessus ce funeste objet. Plaignons tous ceux qui ne connoissent pas la véritable gloire, & qui ont l'éternel malheur de prendre pour elle son fantôme & son ombre. Toutefois ne pourroit-on pas, sans offenser votre justice, SEIGNEUR, se flatter que vous eussiez fait grace à un homme, que vous avez rendu si grand, vous, qui avez de secrets ressorts & des chemins si inconnus & si cachés aux hommes dans tous les cœurs? Un rayon de votre grace victorieuse l'eût couronné dans le dernier moment de sa vie. Mais que cela soit arrivé ou non (†), il faut souscrire à tous vos éternels & justes décrets; il faut les admirer & les adorer.

Vie de Christine écrite par elle même.

CHAPITRE VI.

QUand la mort du Roi fut publiée dans l'Armée, la victoire, qui étoit sur le point de se déclarer pour nous, suspendit encore son vol, doutant quel parti elle prendroit. Mais le courage des *Suédois*, & leur douleur qui les anima à la vengeance, la détermina enfin en notre faveur, après un rude combat, dans lequel les deux partis firent tout ce que l'Art de la guerre peut inspirer à de braves gens, qui le savent bien. De notre côté *Weimar* se signala & se distingua fort, & tous les autres Chefs, qui se trouverent présens, s'y signalerent aussi, les uns par leur mort, les autres par leurs blessures; tous par une victoire entière, à laquelle tout le monde

Ce qui arriva après la mort de Gustave Adolphe.

(*) La Reine a déjà donné ci-dessus le portrait du Roi son Pere. Nous ajouterons seulement à ce qu'elle dit: „ qu'on lui a attribué même de gran-„ des choses qui étoient arrivées long-tems après sa mort"; que *Christine* semble faire entrevoir une espéce de jalousie délicate de ce que les actions d'éclat des *Suédois* en *Allemagne*, depuis la mort de *Gustave Adolphe*, lui sont attribuées, plutôt qu'à la bonne fortune du regne de la Reine sa Fille.

(†) Croiroit-on qu'une Princesse aussi éclairée que l'étoit *Christine*, pût douter, comme il semble, du salut de son Pere? lui qui, toute sa vie, avoit donné tant de preuves d'une piété sincere & solide? Je m'imagine qu'elle ne parle ici que le langage de *Rome* tout pur.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

monde contribua, en faisant son devoir, jusqu'à faire des merveilles.

Ce fut, SEIGNEUR, votre puissante main qui couronna mon front de ce premier laurier, arrosé d'un sang si précieux. La Victoire me publia Reine pour la première fois en *Allemagne*, & le triste & glorieux Echo en retentit en *Suède* peu de tems après. Ce fut la Victoire qui prononça la premiere mon nom sur le funeste champ d'une bataille, où l'on venoit de perdre le plus grand Roi du Monde. Ce fut elle qui servit en *Allemagne* de Hérault d'armes à proclamer selon la coutume: *Le Roi est mort: le Roi est vivant*.(*) mais quelle différence entre ces deux Rois? Le mort étoit le plus grand des hommes vivans, & le vivant étoit la plus foible des créatures. Quelle douleur à tant de braves gens de voir substituer au plus grand Roi du Monde une fille sortie à peine du berceau! Cependant ce fut ce lien, qui, tout foible qu'il étoit, unit ensemble un si grand nombre de braves gens d'intérêts si divers & si opposés, tous dévoués à soutenir les droits d'une fille, qui commença à régner dès ce fatal moment, & par laquelle il vous a plû d'achever glorieusement tant de grandes choses, qui se sont exécutées depuis sous des auspices si foibles, afin que la gloire demeure à vous seul, comme il est juste.

On en donna avis à *Francfort* au Grand-Chancelier *Oxenstierna*. On me prêta serment dans toutes mes armées, sous l'autorité de ce grand-homme & des autres Chefs, dont les principaux étoient le Maréchal *Horn*, *Wrangel*, le Pere *Baner*, *Tott*, *Kagge*, *Weimar*, *Kniphausen*, le Palatin *Birckenfelt* &c. Tout le monde se soumit au nom de *Christine*; tous me rendirent hommage dans les formes (†); & le Grand-Chancelier,

(*) Aussi est-ce une coutume établie dans le Cérémonial du Sacre des Reines régnantes de *Suède*, qu'elles sont proclamées *Rois* & non pas *Reines*, comme cela se fit en dernier lieu au Couronnement de la défunte Reine *Ulrique Eléonore*. (1) Je ne saurois dire si la même chose se fait quant aux Reines régnantes de *Hongrie*: mais il y a des Ducats de ce Païs au titre de *Marie Thérèse*, Impératrice-Reine d'aujourd'hui, où elle est représentée avec le sabre au côté.

(†) Ce fut ce que Mr. *de Rusdorf*, premier Ministre de *Frédéric V.* Roi de *Bohème*, Electeur Palatin, ne pouvoit pas supporter. Ayant changé de systême

(1) V. Mémoires de *Christine* Tom. I. p. 121. not.

celier, qui avoit, déjà du tems du feu Roi, la direction presque souveraine des affaires, fit son devoir en cette importante occasion. Ce grand homme étoit déjà le premier Ministre du feu Roi, qui l'aimoit & avoit en lui une confiance entière (*) & presqu'aveugle, qu'il méritoit par son mérite extraordinaire, & par ses grands talents, mais surtout par son inébranlable & incomparable fidélité: & on peut assurer, que la mort du Roi, & mon bas âge auroit été fatal à la *Suède*, si vous n'eussiez donné cet unique remède à tant de malheurs. Il n'y en a pas un plus grand pour un État que de voir un enfant Roi: mais pour le malheur de la *Suède*, cet enfant étoit fille. Cependant il vous a plû, SEIGNEUR, de tirer tant de grands & glorieux succès de tant de malheurs & de foiblesses. Vie de *Christine* écrite par elle-même.

Le feu Roi, dans le tems qu'il alloit donner bataille, écrivit de sa propre main à son Favori & Ministre, (car on peut l'appeller ainsi) l'exhortant par un pressentiment de sa mort à la fidélité qu'il me devoit, comme à sa fille unique, qui étoit sa Souveraine. Il le fit souvenir des ordres qu'il lui avoit donné pour le cas d'un sinistre événement (†) de sa personne, & lui ordonna d'avoir soin de me donner une éducation digne d'une fille qui dévoit régner après lui. Il lui ordonna de servir, d'honorer & d'assister la Reine sa femme, & de la consoler dans sa douleur: mais de ne jamais permettre que cette Princesse eût aucune part, ni aux affaires, ni à mon éducation,

me depuis la mort de *Gustave Adolphe*, auquel il s'étoit dévoué, & travaillant à la réunion des trois Maisons Electorales Protestantes, pour ôter la direction des affaires d'*Allemagne* à *Axel Oxenstierna* il employa le vert & le sec pour parvenir à son but. Nous insérerons ci-après ce qu'il dit de cet hommage & assujettissement.

(*) La confiance de *Gustave Adolphe* dans la personne d'*Oxenstierna* étoit si entiere, qu'il lui écrivit une fois: „ que s'il ne connoissoit pas à fond sa „ grande capacité & son habileté, il aimeroit mieux résigner le Sceptre & la „ Couronne, que de continuer à administrer les affaires (1).

(†) *Christine* marque ici à la marge de son Manuscrit pour le Copiste: „ *Il* „ *ne faut rien changer que le mot sinistre ici, ni dans l'ordre, ni dans les paro-* „ *les.*"

(1) V. Les Extraits des Régitres du Sénat dans *Palmskold* l'an 1631. pag. 272. item *Puffend.* de Rebus Suec. Lib. I. §. 1.

Vie de *Christine* ecrite par elle-même.

tion, selon les ordres qu'il lui avoit déjà donnés (*), lesquels il lui confirma, lui ordonnant de les exécuter, & le chargeant de vous en être responsable.

Le Grand-Chancelier ne manqua pas de faire tout ce qu'il put selon ses ordres & ses instructions. En attendant des nouvelles de *Suède*, les armées agissoient par-tout. On prit quantité de places. *Horn*, les deux *Rhingraves*, *Kagge*, *Birkenfelt* & autres Généraux étoient par-tout victorieux, en *Lorraine*, en *Baviere*, en *Saxe*, où *Weimar* commandoit pour moi & pour la *Suède*. On gagna, quelque tems après la mort du Roi, une victoire en *Alsace*, qui mérite d'être rapportée pour sa singularité. * Elle se donna proche de la ville de *Saverne*, pour la secourir contre les *Lorrains* qui l'avoient investie. L'armée qui alla au secours, étoit commandée par le Palatin *Birkenfeld* & *Kagge*. Elle étoit composée de Cavallerie *Allemande* & d'Infanterie *Suédoise*, commandée de ce brave Officier Suédois. Les armées se choquerent aux environs de ladite ville, & après un combat assez opiniâtre, notre Cavallerie plia & abandonna enfin la bataille. Le Prince de *Birkenfeld*, leur Général, se sauva comme il put. Cependant *Kagge* à la tête de l'Infanterie Suédoise, combattit avec tant de valeur, qu'il défit toute l'Infanterie ennemie, & se rendit Maître de leur Canon, derrière lequel il soutint la Cavallerie ennemie, qui venoit l'accabler dans une rase campagne, & par cette action mémorable ils obtinrent la victoire tous seuls sans Cavallerie, & défirent l'ennemi à platte couture. Le *Palatin* qui s'étoit enfui, envoya un Courier au Grand-Chancelier

(*) J'ai deux lettres de ce Roi à *Oxenstierna* à ce sujet. L'une est du 21. Juillet & l'autre du 1. Août 1632. Il se trouve aussi dans les Régitres du Sénat (1) qu'avant qu'il partît pour son expédition d'*Allemagne*, il recommanda au Sénat, en de termes fort pressans, de ne pas permettre, qu'en cas de mort, la Reine prît part aux affaires du Gouvernement ..... *Puffendorf* dit tout net: „ La Reine Douairière étoit incapable d'affaires, toujours plaintive, & „ qui haïssoit le Païs & la Nation. On ne jugea pas non plus à propos „ de lui confier l'éducation de sa fille, de crainte qu'elle ne lui inspirât son „ aversion pour la *Suède*, & qu'elle ne voulût la marier à quelque Prince „ puissant, qui pourroit n'être pas agréable au Sénat. (2)

(1) V. Les Maximes Polit. de *Palmsköld* ad ann. 1636. p 434. & 435. item ad ann. 1641. p 466.

(2) V. Les Mém. de *Christine* T. I p. 19 & 20. nota item les Anecdotes de *Suède* pag. 38 & 39.

celier pour lui donner part de la perte de la bataille. *Kagge* de son côté lui en expédia un autre de la bataille gagnée. Le Grand-Chancelier répondit au Prince *Palatin*, lui disant: qu'il lui faisoit savoir, que depuis son départ, la bataille, qu'il croyoit perduë, avoit été gagnée: que s'il eût eu moins d'impatience d'en partir, il auroit pu être lui-même témoin de cette victoire. Il faut remarquer ici, que tous les Auteurs qui ont écrit l'histoire de ce tems, attribuent toute la gloire au Prince de *Birkenfeld* avec une injustice effroyable, car elle étoit dûë à *Kagge* & à notre Nation, puisque l'affaire se passa comme je la dis: mais il ne faut pas s'en étonner: ces plumes vénales ont écrit en un tems où elles n'osoient plus dire la vérité, ni accuser un Prince de la Maison qui regne aujourd'hui, & il falloit pour plaire, casser cette Relation de leurs Mémoires. Cependant j'ai cru devoir rendre ici justice à la gloire de ma Nation, en disant la vérité en sa faveur, & en mettant en son jour une action si singuliére sans exemple. (*) Cette victoire ayant été obtenuë contre toutes les regles de la guerre par la seule bravoure de l'Infanterie Suédoise, ce qui est presque sans exemple dans les siècles passés; je le dis, Seigneur, pour vous en donner la gloire, à vous qui seul donnez le courage & la victoire à qui il vous plaît & quand il vous plaît. Le Prince retourna à l'armée, & fit mieux son devoir. Il prit encore des villes, & fit quelques autres progrès de peu d'importance.

Vie de Christine écrite par elle-même.

Cependant d'un autre côté le Maréchal *Horn* & les deux *Rhin-*

(*) Du tems que *Christine* écrivit cette histoire, celle de *Puffendorf* sur la Guerre Tricennale, n'avoit pas encore paru. *Loccenius* attribue cette victoire au Duc de *Birckenfeld* (1): mais quoique *Chemnitz* & *Puffendorf* conviennent du fait (2) ils disent pourtant, que ce fut un *Vitzbum* & *Rantzau*, qui en avoient commandé cette Infanterie sans dire mot du Général *Kagge*. *Rusdorf* s'accorde avec eux dans son raport au Chevalier *Vane* (3). Cependant comme la Reine, tant ici que dans un autre endroit, attribue positivement l'honneur de cette victoire au courage de *Kagge* & de la Nation Suédoise, il semble que le témoignage de *Christine* doit prévaloir ici sur celui d'autres Ecrivains, tous Allemands. Du moins comme l'Infanterie, qui gagna la bataille, étoit composée de Suédois, la gloire leur en revient préférablement à toute autre Nation.

(1) Dans son Histor. Suec. ad h. ann. pag 621. § 79.

(2) Hist. Belli Sueco-german. ad. h. ann. T. II. p. 293. 294. & *Puffend.* de Rebus Suec. Lib. V.

(3) Manuscrits de *Rusdorf* Tom. IV. pag. 411. Sa lettre est du $\frac{5}{15}$ Août 1633.

Vie de *Christine* écrite par elle même.

Rhingraves, qui me servoient aussi, firent des progrès dans l'*Alsace* & dans la *Lorraine:* mais mon intention n'est pas d'entrer en tous ces détails que d'autres ont assez écrit par le ménu, & qui ne sont pas d'une assez grande importance pour être racontés. La vérité est, qu'on triomphoit par-tout. Tout alloit à souhait sous les ordres du Grand-Chancelier, qui commandoit avec pleine autorité en *Allemagne* sous mon nom & sous mes auspices: & le parti ennemi s'apperçut bientôt, que les espérances qu'il avoit fondées sur la mort du feu Roi, les avoient trompés: car on continuoit la guerre avec plus de vigueur que jamais, & on triomphoit presque partout, nonobstant qu'en quelques endroits on nous enlevoit quelques places éloignées, de peu d'importance, & qui ne méritent pas d'être nommées. Les Ennemis avoient quelquefois de petits avantages sur nous: mais nous, en revanche, en avions presque toujours de très-considérables sur eux.

Là-dessus *Louis XIII.* Roi de *France*, qui avoit déjà commencé la guerre par *Nancy*, quoiqu'il ne se fût pas encore ouvertement déclaré, faisoit espérer qu'il le feroit bientôt. Cependant on fut victorieux en deux ou trois autres grandes rencontres, que d'autres faisoient passer pour des batailles d'importance, mais qui ne valent pas la peine d'être racontées. *Arnheim* & d'autres Généraux y commandoient, & tout prospéra pour la *Suède*. On commença pour lors de donner quartier aux soldats ennemis, à condition de servir dans nos troupes. Les *Impériaux* firent la même chose avec les nôtres, excepté aux *Suédois*, qui ne pouvoient servir qu'à moi & à la *Suède*. Mais pour les *Allemands*, ils servoient tantôt dans un parti, tantôt dans l'autre, selon que la fortune des armes se déclaroit. Mais comme nous étions presque toujours victorieux, l'avantage étoit de notre côté.

Sur ces entrefaites, le Grand-Chancelier, pour obéir aux ordres du feu Roi son Maître, & pour exécuter ses intentions, écrivit en *Suède*, & y envoya un projet sur le sujet de mon éducation. Il y envoya un Plan de l'Etat Civil & Militaire pour l'*Allemagne*, pour la *Prusse* & pour la *Suède* même. Il ordonna tout selon les Instructions du feu Roi; y ajoutant du sien ce qu'il jugeoit à propos sur les réglements de plusieurs autres affaires fort importantes du Gouvernement

ment & des Finances durant la Minorité, & on le consultoit sur tout comme un Oracle. Il n'omit rien de tout ce qu'il croyoit être utile & glorieux à mon service, & au bien du Royaume. Il conclut aussi & renouvella sous ma ratification, une alliance avec la *France*, qu'il traita avec l'Ambassadeur de ce Roi, & qui n'étoit en substance, que le renouvellement de celle qu'il avoit traitée & concluë lui-même sous les auspices du feu Roi, l'an 1631.

Vie de Christine écrite par elle-même.

Le Grand-Chancelier convoqua en mon nom pour le mois de Mars de l'année 1633. une assemblée générale à *Heilbron*, où tous les Princes intéressés se trouverent, ou en personne, ou par leurs Députés. Il en fit lui-même l'ouverture (*), & presque en même tems *Salvius*, qui avoit son département pour la *basse Allemagne*, mais qui avoit aussi une espéce de subordination au Grand-Chancelier, conclut de ma part un autre Traité avec les Princes & Etats de son département pour la subsistance des armées, des contributions & des subsides qu'il falloit donner pour cet effet, & il fit consentir tout le monde à tout ce qu'on voulut.

Le Congrès de Heilbron.

Dans l'assemblée de *Heilbron*, où étoient convoqués les Cercles Protestans de *Franconie*, ceux de *Suabe*, du *Rhin Supérieur* & *Inférieur*, pour délibérer du moyen de continuer la guerre en *Allemagne*; les Ambassadeurs de *France*, d'*Angleterre*, & d'*Hollande* s'y trouverent. Tous les Princes y étoient présens en personne, ou par leurs Députés, qui les représentoient. Mais le Grand-Chancelier occupa le premier poste dans les séances, & fit la premiére figure de toute l'assemblée en mon nom. Il demanda de ma part. 1. L'union de tous les Princes pour le rétablissement des Electeurs & de tous les *Protestans*. 2. Le rétablissement des Loix de l'*Empire*, offrant à tous ma protection à l'exemple du feu Roi. 3. Il demanda qu'on pensât à donner satisfaction à la *Suède*, & qu'on s'obligeât de ne faire aucun Traité particulier sans son consentement & son approbation.

Le résultat de cette Assemblée fut qu'on obtint à peu près tout

(*) La Reine *Christine* donnera occasion de parler ci-après plus particuliérement du Congrès de *Heilbron*.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

tout ce qu'on souhaitoit (*), & on rétablit l'alliance avec la *France*, l'*Angleterre*, la *Hollande* & tous les Etats de l'*Empire* associés jusqu'à la fin de la guerre. Outre cela on tâcha de faire déclarer l'*Empereur* & la *Ligue Catholique* ennemis publics de tous ces Princes confédérés, jusqu'à ce que l'on eût satisfait la *Suède* & rétabli les Princes dans l'état premier. Mais quoiqu'on eût donné à tout cela un consentement effectif, ou plutôt tacite, on ne put encore obtenir cette déclaration publique, & on voulut la différer jusqu'à la prochaine Diete. Toutefois les quatre Cercles se chargerent d'entretenir à mon service, en faveur de la cause commune, soixante mille hommes à leurs dépens, & même d'en augmenter le nombre selon les occurrences & le besoin: & ce payement devoit avoir son commencement au mois de May de l'année courante, & continuer jusqu'à la fin de la guerre. On s'obligea de fournir aussi les munitions de bouche & de guerre avec une artillerie complette. On supplia le Grand-Chancelier de rémédier à la discipline militaire, de la redresser, & de pourvoir aux licences des gens de guerre, afin que le Commerce pût être remis. Le Grand-Chancelier se chargea d'y pourvoir. Il demanda une promesse positive de tous d'assister la *Suède* en cas qu'elle fût attaquée par quelqu'autre ennemi, comme il y avoit apparence. Mais on se contenta de remettre ce point à une Diete. On y proposa aussi d'associer les *Allemands* en nos Compagnies des *Indes* établies par le feu Roi (†), & de les augmenter par de nouveaux privilèges, supposant qu'elles fourniroient de quoi faire la guerre. On approuva tout de la part des *Allemands*; mais on ne fit rien, comme il paroîtra par la suite. Après cette Assemblée glorieusement finie pour nos intérêts, on forma un Conseil au Grand-Chancelier de quatre Assistans de la part des Confédérés, outre quatre autres Députés, qu'on lui avoit déjà donnés de ma part; & on forma une espèce de Conseil, avec la parti-

(*) La Cour de *France*, comme nous le verrons ci après, traversa pourtant la *Suède* au possible: car quoique son Ambassadeur, le Marquis de *Feuquieres*, flatât *Oxenstierna* de la belle façon, il le contrecarra néanmoins sous main, pourque la *Suède* n'accrût pas trop en force.

(†) On parlera ci-après plus au long de ces Compagnies des *Indes*.

participation duquel il devoit délibérer & résoudre toutes choses avec pleine autorité (*). *Vie de Christine écrite par elle-même.*

Le Grand-Chancelier, à qui on avoit déjà expédié la Patente de Directeur ou Lieutenant-Général de l'*Allemagne* de ma part, comme il l'avoit déjà été sous le feu Roi, alla faire une autre conférence à *Cassel*, où il fit de ma part la fonction de tenir au fond de Baptême le Prince régent de *Hesse-Cassel* (†). On lui présenta en ce lieu tous les tristes trophées obtenus dans la bataille de *Lutzen*, & depuis en diverses rencontres. Il les reçut de ma part, & ordonna qu'on les portât à mes pieds: ce qui fut fait. Peu après on assembla à *Francfort* les mêmes Etats, & on fit encore une autre assemblée à *Erfort*, où l'on délibéra sur les affaires de la guerre & de la paix. En toutes ces Assemblées, qui ne se faisoient que pour faire donner aux Allemands les contributions & le maintien des armées, & pour leur persuader qu'on ne faisoit rien sans leur consentement, on eut toujours tout ce qu'on souhaittoit d'eux, quelquefois par amour, quelquefois par force. On y mit aussi en délibération la médiation offerte du Roi de *Dannemarc*, mais on la renvoya en *Suède*.

Cependant on rendit tous les tristes devoirs au cadavre du feu Roi, & à la Reine ma Mere, qui étoit inconsolable dans son malheur. Le Grand-Chancelier *Oxenstierna* alla lui rendre ses devoirs, ordonnant tout ce qu'il faloit pour rendre la pompe funebre magnifique en *Allemagne* selon la mode de notre Nation, & la Religion de *Suède*. La Reine Mére se rendit auprès du cadavre du feu Roi, & ne l'abandonna plus jusqu'à ce qu'il fût enterré en *Suède*. On l'embauma contre l'ordre exprès qu'il avoit donné. On trouva toutes ses entrailles & parties saines. Son cœur étoit d'une grandeur qui passoit l'ordinaire du commun des hommes (§). Il est à remarquer, qu'un

(*) Nous reviendrons dans la suite à cette Assemblée des Etats à *Heilbron*.

(†) Il s'appelloit *Charles*, né le 17 Juin 1633. fils du Landgrave *Guillaume* V. & d'*Amélie Elisabeth*. *Oxenstierna* y assista au nom de la Reine *Christine* & du Sénat de *Suède*.

(§) Son corps fut ouvert & embaumé à *Weissenfels* en *Saxe*, le lendemain de la bataille de *Lutzen*. On avoit pesé le cœur, & on l'avoit trouvé du poids d'une livre & dix onces (1).

(1) V. *Joh. Fried. Reigers* Ausgelösch. Pfaltz Simmers-Linie pag. 111. & not.

Vie de Christine ecrite par elle-même. qu'un si grand Roi eut la foiblesse de craindre si fort, comme il le témoigna par un commandement exprès, l'ouverture de son corps après sa mort. Mais cette foiblesse, ou plutôt cette infatuation est de la Nation, & la nôtre a pour les morts un respect qui va jusqu'à la foiblesse & à la superstition (*). On l'embauma pourtant par nécessité, & on mena son cadavre jusqu'à *Wolgast*, en attendant que la saison permît de l'embarquer pour la *Suède*. La Reine-Mere ne le quitta jamais, & donna des marques si excessives de son amour & de sa douleur, qu'on doit les pardonner, plutôt que de les justifier.

CHAPITRE VII.

Ce qui se passa en Suède après la mort du Roi. MAis enfin il est tems de quitter l'*Allemagne*, qui fut le premier théatre de ce triste spectacle. Il faut passer la Mer & entrer en *Suède*, pour voir ce qui s'y passa à l'arrivée de cette funeste nouvelle. Il faut que je me plaigne ici de la négligence de ma Nation & des Auteurs qui ont écrit cette histoire, qui n'en disent pas un mot. Je ne puis tirer aucune lumière d'eux pour en parler juste, & ma mémoire ne m'en fournit pas aussi. La négligence des Auteurs qui ont écrit, est si grande, qu'ils n'ont pas même daigné remarquer le jour funeste de la mort d'un si grand Roi, ni de mon avénement à la Couronne, qui fut le même dans lequel il mourut (†). Mais je sais de science certaine, nonobstant une si terrible nonchalance, que ce fut le $\frac{6}{16}$ de Novembre, jour à jamais mémorable à la *Suède*. Mais je ne sais pas au vrai quand

(*) Il se peut qu'on ait eu trop de foiblesse en ce tems-là sur cet article. Aujourd'hui on n'en voit gueres de traces, bien-qu'on ne manque pas d'inhumer les morts honorablement & chrétiennement, en témoignage que le corps mort a été habité par une ame raisonnable que nous croyons immortelle, & qui se rejoindra un jour à ce corps: d'où résulte proprement la différence entre le corps humain & celui des bêtes.

(†) *Christine* se plaint ici gratuitement de la négligence des Auteurs. Au moins il n'y a pas un Ecrivain *Suédois*, qui a touché cette matière, qui n'ait marqué le jour funeste de la mort de *Gustave Adolphe*, avant & depuis le tems que *Christine* a écrit sa propre vie. J'en pourrois citer par douzaine.

quand cette funeste nouvelle arriva en *Suède*. Je sais pourtant qu'elle arriva par un Extraordinaire, qui avec tout le flegme de la Nation, & le retardement de la saison & des autres accidens, n'y aura mis que peu de jours apparemment. Il faut supposer, qu'on tint la nouvelle secrette dans le Sénat, jusques à ce qu'on eut loisir de délibérer sur tout ce qu'il y avoit à faire dans une si funeste occasion. On m'a voulu persuader, qu'on mit en déliberation dans certaines assemblées particulieres, s'il falloit se mettre en liberté, n'ayant qu'un enfant en tête, dont il étoit aisé de se défaire & de s'ériger en République (*). Mais dans le Sénat on parla un autre langage. Tout le monde opina en ma faveur, & tous conclurent que mon droit étoit incontestable: qu'il falloit observer le serment qu'on m'avoit prêté de la future succession. On se crut encore trop heureux d'avoir cet enfant, qui étoit leur unique ressource & l'unique espérance du salut public de la *Suède*, dans une conjoncture si dangereuse, si importante & si délicate. C'étoit, disoient-ils, l'unique lien de leur union présente & la seule espérance de leur futur bonheur. On résolut unanimement de me proclamer ce que vous m'aviez fait naître, *Reine de Suède*, & on le fit sans tarder un instant, avec les cérémonies accoutumées, & tout le monde alla me reconnoître. Le Prince *Palatin*, Beaufrere du Roi, quoiqu'Etranger, fut entre les premiers à faire son devoir, à se ranger auprès de moi & à m'offrir ses services, & tout le monde alla en foule me rendre leurs devoirs. Aussi-tôt on convoqua les Etats généraux en mon nom. On envoya les lettres circulaires à tous les Gouverneurs des Provinces, & on donna tous les ordres nécessaires pour ma fureté & pour celle du Royaume. On me fit prendre le deuil avec toute la Cour & la Ville, & on n'omit rien de tout ce qui se doit faire en de semblables occasions. J'étois si enfant, que je ne connoissois ni mon malheur, ni

Vie de Christine écrite par elle-même.

Christine proclamée Reine de Suède.

(*) Si on avoit été capable, comme la Reine l'a marqué ci-dessus pag. 24, de la faire tomber dans son enfance, pour la faire périr; il ne feroit pas étrange que ceux même qui avoient été coupables de ce crime, eussent voulu se défaire d'elle, dans une conjoncture où toute la lignée royale en *Suède* ne tenoit qu'à la vie d'une jeune fille. Pour ce qu'elle dit ici du dessein d'ériger la *Suède* en République, j'en ai parlé dans mes Mémoires de *Christine*, Tom. I. p. 25 & 171. &c.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

ni ma fortune: mais je me souviens pourtant, que j'étois ravie de voir ces gens à mes pieds me baiser la main.

Lorsque les États se trouverent assemblés, il falloit monter sur un Trône, dont je ne connoissois ni les devoirs, ni les charges. Je ne connoissois pas encore à quoi m'obligeoit un si terrible poste. J'ignorois combien il faloit veiller, suer, & travailler pour s'en rendre digne, & le terrible compte que je devois, Seigneur, vous rendre de l'avoir mal rempli. Je n'avois pas l'esprit de vous rendre l'hommage que je vous devois, ni d'implorer votre secours dans un si pressant besoin. Ce fut vous, Seigneur, qui rendîtes alors un enfant admirable à son peuple, qui s'étonna de la grande maniere avec laquelle je faisois déjà la Reine en cette premiere occasion. J'étois petite, mais j'avois sur le Trône un air & une mine si grande, qu'elle inspiroit le respect & la crainte à tout le monde (*). C'est vous, Seigneur, qui faisiez paroître telle une fille qui n'avoit pas encore l'usage de la raison. Vous aviez imprimé sur mon front cette marque de grandeur, que vous ne donnez pas à tous ceux que vous avez destinés, comme moi, à la gloire d'être votre Lieutenant entre les hommes. On disoit: „ comment est-il possible, qu'un enfant nous inspi„ re de tels sentimens après avoir vu un Trône rempli de *Gu„ stave le Grand?* On remarqua, que vous m'aviez rendue si grave & si sérieuse, que je ne témoignois aucune impatience d'enfant: que je ne m'endormois pas durant de si longues cérémonies, & tant de harangues, qu'il me falloit essuyer. On en a vu souvent d'autres s'endormir ou pleurer à chaudes larmes

(*) Je crains que la Reine ne parle ici un peu hyperboliquement. Il arriva à cette premiere assemblée des Etats, que quand le Maréchal de la Diete fit la proposition de la proclamer Reine de *Suède*, un membre de l'Ordre des Paîsans nommé *Lars Larsson* l'interrompit, en lui demandant, qui étoit cette fille de *Gustave*, nous ne la connoissons point & ne l'avons jamais vuë? Toute la Communauté commençant à murmurer, le Land maréchal répondit: je vous la montrerai, si vous le voulez. Et sur le champ il alla prendre *Christine*, la conduisit dans l'Assemblée des Etats, la fit voir aux Paîsans & en particulier audit *Larsson*. Celui-ci après l'avoir regardée & examinée de près, s'écria: „ c'est elle-même: voilà le nés, les yeux & le front de *Gustave Adol„ phe*: qu'elle soit notre Reine!" Aussi-tôt & tout d'une voix, les Etats la proclamerent Reine de *Suède* & la mirent sur le Trône (1).

(1) V. *Mém. de Christine* Tom. I. p. 23.

mes en de semblables occasions: mais on me vit recevoir tous les hommages avec un air d'une personne âgée, qui connoit qu'ils lui sont dûs. Il faut si peu de chose pour faire admirer un enfant, mais de plus un enfant du *Grand Gustave:* & peut-être que la flatterie qui nait & meurt avec nous, en a aussi exaggéré tout ce qu'on m'en a dit (*). Je sais pourtant que vous pouvez tout, & que vous avez fait d'autres miracles en ma faveur. Je me souviens encore trop bien d'avoir entendu dire tout cela, & que j'en eus une complaisance qui me rendit dès-lors criminelle envers vous, en me rendant très-contente de moi-même, m'imaginant que j'avois fait merveille, & que j'étois déjà fort habile, ne connoissant pas encore que je devois tout à votre seule bonté, non plus que les terribles obligations de mon devoir.

Vie de Christine écrite par elle-même.

Dans cette premiere Assemblée générale des Etats on regla la Régence. On déclara les cinq Charges mes Tuteurs. On leur donna autorité de signer tout ce qui devoit être signé en mon nom, jusqu'à la Majorité; avec condition, qu'on ne feroit rien sans ma ratification dans le tems que je serois entrée en ma Régence. On ordonna aussi que les substituts de chacune des cinq Charges signeroient à leur défaut ou en leur absence, afin que tout se fit dans les formes & autentiquement. On renouvella toutes les Patentes en mon nom. On pourvut les charges vacantes, & on regla toutes les affaires internes & externes du Royaume. On les mit dans l'état où elles devoient être durant la Minorité, autorisant les Tuteurs de pouvoir agir avec autorité royale, & de pourvoir pleinement à tout sous mon nom & sous mes auspices. On ôta aussitôt au Prince *Palatin* la direction des finances (†). Mais ce Prince, qui étoit prudent & sage, s'en doutant, se retira de lui-même, & n'attendit pas le

La Régence de Suède reglée.

(*) Ceci servira donc de correctif à ce qui aura été dit de trop ci-dessus.

(†) A en croire l'Auteur des Anecdotes de *Suède* (1) le Sénat le fit, de peur que le Prince *Jean Casimir* ne voulût aussi avoir part à la tutele de la jeune Reine sa Niéce, & que se servant de ce prétexte, il ne prétendit gouverner seul le Royaume en qualité de Tuteur; ou que du moins il ne voulût l'être conjointement avec le Sénat, dans la vuë de frayer par ce moyen le chemin du Trône à *Charles Gustave* son fils. Ajoutez à cela, dit le même

(1) l. c. pag. 37. & 38.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

le coup. On laissa pourtant ma Tante, sa femme, auprès de moi. On reconfirma l'autorité & le pouvoir du Grand-Chancelier *Oxenstierna en Allemagne* & on lui donna toutes les Instructions pour la guerre & pour la paix, & une Direction générale sur toutes les armées jusques à la Majorité. On autorisa de même son Conseil, qu'on ne lui donna en effet que par grimace & en apparence: toute l'autorité étant renfermée en sa Personne, qui commanda, durant son séjour en *Allemagne*, en mon nom avec une autorité absoluë. Mais après qu'il fut rappellé en *Suède*, il y fut encore plus absolu durant la Minorité, malgré toute l'envie & la jalousie qu'on portoit à ce grand homme.

Les cinq grandes Charges étoient alors occupées par les personnes que je ferai connoître ici le mieux qu'il me sera possible, représentant leur caractere & leurs qualités personnelles au naturel.

Le premier étoit le Baron *Gabriel Oxenstierna Gustafson*, qui étoit Grand *Drost:* un homme qui avoit des talens agréables au peuple. Il étoit affable, honnête, aimé de la Noblesse & du Peuple. Il étoit éloquent à la mode du Païs, mais d'une éloquence naturelle sans étude, n'ayant qu'une legere teinture du Latin. Il avoit fait des Ambassades en *Dannemarc*, en *Pologne*, en *Angleterre* & en *Hollande*, sous le regne du feu Roi. Il avoit eu des Gouvernemens & plusieurs Emplois, dont il s'étoit bien acquitté. Il étoit frere cadet du Grand-Chancelier, Beaufrere du Grand-Connêtable. C'étoit un fort honnête homme. Il mourut durant la Minorité.

Le Comte *Brahe* lui fut substitué, comme je le dirai dans la suite. Il étoit le premier Gentilhomme de *Suède*, le premier Comte-Sénateur, issu d'une ancienne & très-illustre Maison, proche Parent de la nôtre. Il étoit très-capable de son emploi. Il avoit plusieurs belles qualités, qui le rendoient agréable à tout le monde, nonobstant son avarice & un peu d'opiniâtreté, dont on l'accusoit. C'étoit au reste un très honnête homme. Il n'étoit pas ignorant, fort adroit aux exercices, & fort agréa-

même Auteur, que les Sénateurs avoient de l'aversion pour *Casimir*, parce qu'il épargnoit trop les Biens de la Couronne, & qu'ils craignoient que son fils n'eût les mêmes inclinations.

gréable en sa conversation: de plus très-brave de sa personne. Il a eu l'honneur d'être Régent durant deux Minorités & Tuteur de deux Rois, ayant été le mien, aussi bien que du présent Roi *Charles XI*. Ce qui est rare & fort extraordinaire, & me semble digne d'être remarqué. Il mourut l'année passée (*) étant fort âgé, mais encore vigoureux.

Vie de Christine écrite par elle-même.

Le second étoit le Grand-Connêtable, le Comte *Jacob de la Gardie*, *François* d'extraction, un homme capable dans sa profession, brave de sa personne, qui avoit rendu des services importans à la Couronne sous le regne du feu Roi, tant en *Moscovie*, qu'en *Pologne*. Il avoit monté par degrés à la suprême Charge de Connêtable de *Suède*, où son mérite uni avec la faveur l'avoit porté. C'étoit un homme franc, d'une capacité suffisante, un peu brusque, peu dissimulé & assez causeur: mais au reste un homme qui avoit fait par-tout très-bien son devoir. Il avoit toujours été Compétiteur du Grand-Chancelier dans la faveur du feu Roi: mais comme il a été toujours employé dans le commandement des Armées, ou dans le gouvernement des Provinces éloignées, il a fait toute sa vie, après le Grand-Chancelier, la plus grande figure dans l'Etat, & mourut enfin durant mon Regne, comblé d'âge & de gloire humaine dans la Religion de la *Suède*, où il étoit né & nourri.

Le troisième étoit le Grand-Amiral, le Baron *Charles Carlson*, frere bâtard du feu Roi & mon oncle: un homme fort brave, honnête homme, bon Suédois, fait à l'antique, qui avoit de la probité, une capacité suffisante, qui auroit été plus grande, si elle n'eût été accablée par les malheurs d'une rude & longue prison de dix-huit années en *Pologne*, où on le tint toujours les fers aux pieds durant un si long tems (†). Il étoit très-brave de sa personne, en avoit donné de bonnes marques en plusieurs occasions, avoit bien fait par-tout où il s'étoit trouvé. Il avoit un zèle & une fidélité inviolable pour la Maison

(*) C'est par ce passage-ci que nous avons constaté l'année où *Christine* a composé ce fragment de sa vie, dans notre premiere remarque ci-dessus pag. 2. Car le Comte *Brahe* étant mort le 12. Sept. 1680. il s'ensuit qu'elle a écrit sa vie en 1681.

(†) Son surnom étoit *Gyldenhielm*. Nous avons rapporté quelques particularités de sa vie dans les Mém. de *Christine*, Tom. I p. 331.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

son Royale. Il m'aimoit comme si j'eusse été son enfant. Il mourut aussi plein de gloire humaine durant mon regne.

Le quatrième étoit le Grand-Chancelier *Axel Oxenstierna*, qui étoit ce grand homme, dont j'ai déjà tant parlé, dont je parlerai beaucoup dans la suite, & dont on n'en sauroit dire assez. Ce grand homme avoit beaucoup d'acquis, ayant bien étudié dans sa jeunesse. Il lisoit encore au milieu de ses grandes occupations. Il avoit une grande capacité & connoissance des affaires & des intérêts du monde. Il connoissoit le fort & le foible de tous les Etats de notre *Europe*. Il avoit une sagesse, une prudence consommée, une capacité vaste, un cœur grand. Il étoit infatigable. Il avoit une assiduité & une application incomparable aux affaires. Il en faisoit son plaisir & son unique occupation; & quand il prenoit quelque relâche, ses propres divertissemens étoient des affaires. Il étoit sobre autant qu'on peut l'être en un païs & en un siècle où cette vertu étoit inconnue. Il étoit assez dormeur, & disoit que nulle affaire ne l'avoit jamais empêché de dormir, ni éveillé, sinon deux fois en sa vie. La premiere étoit la mort du feu Roi, l'autre la perte de la bataille de *Nordlingue*. Que hors de-là, aucune affaire ne l'avoit éveillé jamais, ni ne l'avoit empêché de dormir son sommeil entier. Il m'a dit souvent, que quand il alloit se coucher, il se dépouilloit avec ses habits de tous ses soins, & les laissoit reposer jusqu'au lendemain. Au reste, il étoit ambitieux, mais fidèle, incorruptible, un peu trop lent & phlegmatique. Il fut fait Grand-Chancelier du Roi *Charles IX.* à l'âge de vingt-quatre ans, dont il n'y a pas d'exemple en *Suède*. Il a servi quatre Rois dans cette Charge, & mourut six mois après mon abdication, qu'il ne put soutenir. Elle lui serra si fort le cœur, qu'il ne fut plus le même; outre qu'il étoit déjà dans un âge si avancé, qu'il ne put résister à un coup si douloureux pour lui. Il fut un des plus grands obstacles qu'il me falut vaincre pour venir à bout de la résolution de vous sacrifier tout; car j'aimois ce grand-homme comme un second Pere. Je lui avois de l'obligation & je connoissois tout ce que je lui devois, sans être ingrate ni à son mérite, ni à ses services (*). Mais j'étois appellée

(*) Cependant il y avoit une époque du regne de *Christine*, où les envieux de

pellée à la gloire de vous sacrifier tout, & il falloit obéir à ma vocation, comme je le dirai dans la suite. Je dois ce témoignage à son mérite, qu'ayant connu presque tout ce qu'il y a de grand & d'illustre dans le siècle où je vis, j'ai vu peu de gens qui le valussent. Mais j'ai bien trouvé un seul homme qui le surpasse de bien loin en tout (*). C'est de cette personne incomparable que j'aurai occasion de parler souvent, où je rendrai justice à son mérite extraordinaire. *Vie de Christine écrite par elle-même.*

Le cinquieme étoit le Grand-Trésorier *Gabriel Oxenstierna*, Cousin-germain du Grand-Chancelier: un homme de probité & d'une capacité suffisante pour sa Charge. Il avoit auparavant passé par des Gouvernemens, Charges, Emplois, dont il s'étoit très-bien acquitté, & il s'étoit rendu très-digne de l'Emploi où le feu Roi l'avoit élevé. Il le fit Grand-Amiral, & il mourut dans cette Charge sous le regne de *Charles Gustave* l'année d'après mon abdication, qu'il regarda avec douleur, comme tous ses Confreres.

Ce fut sous la Tutèle de ces cinq grands Vieillards que je fus nourrie, & ce fut sous leur conduite que la *Suède* fut gouvernée heureusement & glorieusement sous mes auspices durant mon bas-âge. Ce fut sous de si bons Maîtres que j'appris ce que je sai de l'art de vivre & de régner (†). Que si j'ai mal exécu-

de ce grand homme prévaloient dans son esprit contre lui, jusqu'à porter la Reine à demander à la Cour de *France* des lettres pour maltraitter la famille d'*Oxenstierna* en *Suède*. Elle en revint enfin, & le Grand-Chancelier triompha de ses ennemis (1).

(*) Il est apparent que la Reine entend ici le Cardinal *Azzolini*. Quoi qu'il en soit des grandes qualités de ce Seigneur, tout autre que *Christine* trouvera sans-doute que ce parallele cloche. Il s'en faut beaucoup que ce Cardinal se fût jamais trouvé dans des occasions aussi importantes que le Grand-Chancelier de *Suède*, où les intérêts de presque tous les Etats de l'*Europe* concouroient pour être discutés & applanis. Les hommes, comme on dit, font à-la-verité les affaires, mais il n'est donné qu'à un petit nombre d'hommes de pouvoir soutenir & de s'acquitter, comme il faut, des plus grandes affaires. C'est ce que fit le Grand-Chancelier glorieusement pour la *Suède*, pour *Gustave Adolphe*, pour *Christine*, & pour lui-même.

(†) De ce que dit la Reine ici, le ridicule du Sr. *Baillet* saute d'autant plus aux yeux de tout le monde, quand il dit: ,, que Mr. *Descartes*, étant à *Stockholm*, avoit porté la Reine à régler divers points concernant le gouvernement de ses Etats sur les avis de ce Philosophe". J'en ai parlé plus particulierement ailleurs. (2)

(1) Mém. de *Christine* Tom. I. pag. 166. &c. (2) Mém. de *Christine* Tom. I. p. 116. & 117.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

exécuté leurs grandes leçons, on n'en doit accuser que moi. Cependant je me crois obligée, après avoir fait connoître ces grands Hommes, de parler de mon éducation, ne pouvant, SEIGNEUR, assez admirer votre bonté envers moi sur ce sujet.

CHAPITRE VIII.

L'importance de l'éducation des Princes.

CEux qui ont attribué à l'éducation la force & le nom d'une seconde nature, ont sans-doute connu combien elle est importante à tous les hommes: mais celle des jeunes Princes l'est d'une maniere si singuliere, que ceux qui la leur donnent mauvaise, ne sont pas moins criminels, que ces Monstres (s'il y en a) qui empoisonnent les rivières & les fontaines, où tout le monde va puiser l'eau. Un Enfant, qui nait pour le Trône, est un bien universel, d'où depend la gloire de l'Etat & la félicité de tous les particuliers. On ne sauroit en avoir trop de soin (*). Il faudroit cultiver ces jeunes & royales plantes avec une application & un art digne d'elles. Cependant l'erreur populaire & les malheurs des Princes sont si grands, que le commun des hommes sont persuadés, qu'il ne faut que travailler à rendre les Princes sots, stupides & malhonnêtes gens, pour se mettre en sureté d'un pouvoir qui fait tout trembler. Les hommes ont peine à se persuader, que c'est s'opposer à son propre bonheur, que de se refuser un Maître habile & honnête homme. Rien n'est pourtant plus vrai, & tous les hommes doivent être persuadés, s'ils ne veulent se tromper, que le dernier des malheurs est d'être exposé à la direction d'un sot, qui a le pouvoir en main. Plusieurs obstacles presqu'invincibles rendent l'éducation des Princes très-difficile. On ne sauroit en former une idée si universelle, qu'on n'y trouve bien des exceptions des regles, qu'on pourroit en

(*) On a beau parler & écrire de l'importance de l'éducation des Princes; il est toujours à craindre qu'elle ne soit également négligée. Peut-être les leçons qu'en donne ici *Christine*, feront-elles plus d'impression sur ceux à qui elles appartiennent, que si elles avoient été dictées par une personne moins qualifiée & moins sensée que la Reine.

en établir. Il faudroit avoir égard au naturel des Enfans, au climat où ils sont nés, aux mœurs de leur Nation, à leurs forces, à leurs complexions, capacité & génie. Il faut même avoir égard aux siècles où ils sont nés & à leur sexe. Tout cela bien considéré, il faut savoir s'en servir pour rendre un Prince habile & digne de son rang, autant qu'on le peut, par une belle & royale éducation. Il est vrai que tous les soins & tous les travaux sont perdus si le naturel manque. Mais je suis persuadée, qu'une bonne éducation rend un excellent naturel plus merveilleux, & empêche, du moins pour un tems, un mauvais naturel d'être méchant de toute sa force. La vérité a peine d'entrer dans les Cours. Le mensonge y est trop puissant, il y régne. Ceux qui croient que l'unique tems, dans lequel la vérité approche des Princes, est leur enfance, se trompent. Car on les craint & on les flatte jusques dans leur berceau. Ils seroient encore trop heureux, si dans leur enfance ce divin commerce leur étoit permis. Les hommes craignent autant la mémoire des Princes, que leur pouvoir. Ils les manient comme de petits Lions, qui égratignent toujours, quoiqu'ils ne dévorent pas encore les gens. Tout le monde enfin, par diverses vuës & intérêts, prend soin de les gâter. Tous les Porphirogénétes (*) sont toujours nourris dans l'oisiveté, dans l'ignorance & dans la mollesse. On les éléve parmi la flatterie & les applaudissemens. La flatterie même n'est pas le plus dangereux des poisons qu'on leur fait avaler. Si l'on n'applaudissoit qu'à leur mérite, elle serviroit à les encourager à bien faire. Mais pour leur dernier malheur, on les gâte en applaudissant à toutes leurs sottises & défauts.

Vie de Christine, écrite par elle même.

C'est à vous seul, Seigneur, qu'il faut avoir recours. Vous seul donnez ce cœur docile & cette ame bonne, dont un de vos favoris s'applaudit si fort (†). Votre bonté, Seigneur, me fit cet incomparable présent avec une abondance digne d'elle. Mon cœur fut docile. Il fut noble & grand dès qu'il se sentit. Vous y avez logé une ame de la même trempe, à laquelle vous avez donné un desir insatiable pour la

(*) Qui sont nés dans la pourpre & pour le Trône.
(†) La Reine entend sans doute ici le Roi *Salomon*.

Vie de Christine, ecrite par elle-même.

la vérité, pour la vertu & pour la gloire. Je reſſens encore en moi-même auſſi vifs & ardens tous ces nobles & dignes ſentimens, que vous aviez dictés au plus ſage des hommes, au plus grand des Rois, & que ſa plume exprima autrefois avec tant d'emphaſe. C'eſt vous qui avez eu un ſoin ſi particulier de moi, que non content de tant de faveurs que vous m'avez faites, vous avez voulu me fournir tout ce qu'on pouvoit deſirer dans le païs, où je ſuis née, pour une royale éducation. Vous ſeul ſavez ſi j'ai répondu, comme il faut, à tant de graces. Je pourrois me tromper en paroiſſant à moi-même & aux autres ce que je ne ſuis pas. Mais je ne ſaurois vous tromper, car vous connoiſſez l'ouvrage de vos mains.

Gouverneur & Précepteurs de Christine.

Le Roi mon Pere, qui m'aimoit & qui aimoit la *Suède* (comme il le devoit) encore plus que moi, prit un grand ſoin de mon éducation. Il me choiſit des Gouverneurs, des Précepteurs & des Maîtres. Il fut heureux en ſon choix, autant qu'il pouvoit l'être dans la néceſſité qu'il s'étoit impoſé de ne pas donner ces emplois à des Etrangers. Je ſai de bon lieu qu'on avoit prédit au Roi, que je ne devois pas mourir dans la Religion où j'étois née (*); & que je devois tout quitter. Cela fit une ſi forte impreſſion ſur ſon eſprit, que toutes ſes penſées viſérent à y mettre des obſtacles, & il eſpéra de l'empêcher en ne me mettant qu'entre les mains des *Suédois*, dont il croyoit être en ſûreté, ordonnant ſur-tout d'empêcher qu'aucun *Catholique* n'approchât de moi. Mais vous, SEIGNEUR, qui rendez inutiles tous les ſoins de la prudence humaine, & aux deſſeins duquel rien ne reſiſte, vous avez vaincu tous les obſtacles qu'on oppoſa à ma félicité éternelle.

Il choiſit donc pour cet effet *Axel Baner*, frere du Maréchal de ce nom, qui s'eſt rendu ſi fameux en *Allemagne*, & auquel on rendra juſtice dans la ſuite. Il le déclara mon Gouverneur. Il étoit Sénateur de *Suède* & Grand-Maitre de la Maiſon Royale. Cet homme étoit un auſſi habile Courtiſan, qu'il

(*) La Reine auroit bien fait de marquer ici d'où elle avoit ſu cette prédiction. On a de la peine à la croire ſimplement ſur ce qu'elle dit. Quelqu'un qui aura voulu la flatter ſur le changement de ſa Religion, lui aura ſans-doute parlé, mais après coup, de cette prédiction, de même que des cérémonies de ſon Baptême, que nous avons remarqué ci-deſſus, pag. 23.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

qu'il y en eût en ce tems-là en *Suède*. Il avoit été de tous les plaisirs du Roi, confident de ses amours (*), & compagnon de toutes ses courses & débauches. Il l'aimoit si fort, qu'il le faisoit coucher avec lui avant qu'il fût marié, & quand il étoit séparé de la Reine sa femme. Il avoit été long-tems son Gentilhomme de Chambre, favori & confident fort chéri. Depuis il l'avoit fait Sénateur. Il l'avoit laissé en *Suède*. Ce Gentilhomme étoit excellent en tous les exercices: homme de Cour: mais il étoit fort ignorant, ne sachant aucune langue que son Suédois: de plus, fort colere & emporté: fort adonné aux femmes & au vin dans sa jeunesse: & ses vices ne l'ont pas quitté jusqu'à la mort, quoiqu'il se fût fort modéré. Il faut les pardonner & aux mœurs du siècle & de la nation. C'étoit au reste un très-honnête homme. Il mourut dans son emploi en 1639.

Le Roi me donna aussi un Sous-gouverneur, *Gustave Horn*, Neveu du Maréchal si connu en *Allemagne*, à qui on rendra justice aussi en son lieu. Ce Gentilhomme étoit un très-honnête homme: avoit bien étudié: savoit toutes les langues étrangeres: les parloit passablement bien. Il étoit adroit en tous les exercices. Il étoit Courtisan. Il avoit voyagé: avoit eu des Emplois pour le Roi son Maitre en *France* & autres païs étrangers. C'étoit un fort honnête homme: & quoiqu'il eût aussi le vice du païs, il avoit du moins quelque teinture de la politesse des païs étrangers, ayant vu la *France*, l'*Espagne* & l'*Italie*. Il étoit aussi Sénateur. Il mourut aussi dans son emploi, peu avant *Axel Baner*.

Le Roi me choisit pour Précepteur le Docteur *Jean Matthiæ*, depuis Evêque de *Strängnäs*, homme de bonne naissance & honnête homme, savant dans les Sciences & Lettres Humaines: très-capable de bien instruire un Enfant tel que j'étois, ayant

(*) Pour des débauches de *Gustave Adolphe*, je n'en connois aucune. Ce Prince aimoit les plaisirs, mais il ne donnoit dans aucun excès. Pour ses amours, j'en ai cité l'unique fruit du (1) côté gauche, que je sache. Ce fut *Gustave Comte de Wasaborg*. Il est vrai, qu'un ou deux ans après son avénement au Trône, il aima très-sérieusement la belle Comtesse *Ebba Brahe*, en la cherchant en mariage; mais la Reine sa Mere, Princesse Allemande, y mit obstacle.

(1) Ci-devant pag. 19. note (§).

Vie de *Christine* ecrite par elle-même.

ayant une honnêteté, une discrétion & une douceur qui le faisoient aimer & estimer. Il n'avoit rien de pédantesque dans ses manieres. C'étoit un habile & honnête homme. Il étoit soupçonné d'un grand penchant pour le *Calvinisme*. Je ne sai si on lui faisoit tort: mais enfin c'est l'unique défaut qu'on pouvoit lui reprocher (*). Aussi bien n'importoit-il gueres qu'il fût ou *Calviniste*, ou *Luthérien*. Je ne devois être ni l'un, ni l'autre.

Le Roi ne se contenta pas d'avoir pourvu avec tant de sagesse à mon éducation. Il chargea encore mes Tuteurs de l'inspection générale sur mon enfance & ma personne. Surtout il chargea le Grand-Chancelier *Oxenstierna* d'une intendance plus particuliere sur ma personne. Il lui ordonna d'en prendre un soin particulier. Sur-tout il lui déclara qu'il vouloit qu'on m'ôtât d'auprès de la Reine, ma Mere, aussi-tôt que je serois dans l'âge de la raison.

Le Roi commit le soin de mon éducation à ces hommes, tels que je viens de les dépeindre. Ils commencerent à y travailler aussi-tôt après être déclarés en 1631, & ce fut par votre grace, Seigneur, qu'ils n'y travaillerent pas inutilement, & que je fis en peu de tems des progrès dans mes études & mes exercices, qui surpasserent la capacité de mon âge & de mon sexe. Le Roi avoit ordonné à toutes ces personnes de me donner une éducation toute virile, & de m'apprendre tout ce qu'un jeune Prince doit savoir, pour être digne de régner. Il déclara positivement, qu'il ne vouloit pas qu'on m'inspirât aucun des sentimens de mon Sexe, que les seuls de l'honnêteté & de la modestie. Il vouloit que dans tout le reste je fusse Prince, & que je fusse instruite en tout ce qu'un jeune Prince doit savoir. Ce fut en cela que mes inclinations seconderent merveilleusement bien ses desseins; car j'eus une aversion & une

Christine fait de grands progrès dans les études & les exercices.

(*) Malgré le bon témoignage que la Reine donne ici à son Précepteur, il eut de grands chagrins à essuyer, par ses envieux & par ceux de *Christine*, après l'abdication de cette Reine. Nous en avons rapporté plusieurs particularités dans les Mémoires, & nous parlerons encore de lui dans la suite. Ce qui mérite le plus de louange dans la Reine, c'est qu'elle le soutint toujours lui & sa famille par ses libéralités, & ne le laissa manquer de rien. (1)

(1) V. ses Mémoires Tom. I. p. 320 & 506. & Tom. II. p. 63. not.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

une antipatie invincible pour tout ce que font & disent les femmes (*). J'eus de plus une inhabileté insurmontable pour tous leurs ouvrages de main. On ne trouva jamais moyen de m'en rien apprendre. Mais en échange j'appris avec une merveilleuse facilité toutes les langues, les sciences, & tous les exercices qu'on vouloit m'apprendre. Je savois à l'âge de quatorze ans toutes les langues, toutes les sciences & tous les exercices (†) dont on voulut m'instruire. Mais depuis j'en ai appris bien d'autres sans le secours d'aucun Maître: & il est certain que je n'en eus jamais, ni pour apprendre la langue *Allemande*, la *Françoise*, l'*Italienne*, ni l'*Espagnole*, non plus que pour m'apprendre mon *Suédois*, qui est ma langue naturelle. Il en est de même des exercices. J'appris seulement un peu à danser & à monter à cheval. Je sai pourtant les autres exercices, & je me sers de toutes les armes passablement bien, sans avoir presque appris à les manier. Enfin, entre ce qu'on m'apprit

(*) On auroit de la peine à le croire, si la Reine n'avoit fait remarquer cette espéce d'aversion pour les femmes en tant de rencontres. Mais il sera également difficile d'en dire la raison. Car celle que Mme. la Comtesse *d'Aunoy* (1) rapporte, ne me paroît pas suffisante. Elle dit que *Christine* disoit ordinairement : „ qu'elle n'aimoit pas les hommes parce qu'ils étoient hom„ mes, mais qu'elle les aimoit parce qu'ils n'étoient pas femmes" Il faudroit sans-doute un long commentaire pour expliquer cette énigme. Cependant si l'on admet ce que la Reine vient de dire, que le Roi, son Pere, avoit ordonné de lui donner une éducation toute virile, & de ne lui inspirer aucun des sentimens de son Sexe, il se peut que dans la suite cela ait pu contribuer beaucoup à cette aversion pour les femmes.

(†) J'ai marqué autre part, qu'elle lisoit à l'âge de dix-huit ans *Thucydide* & *Polybe* dans leur propre langue, & jugeoit pertinemment des autres Auteurs tant Latins que Grecs (2). Quant à la Langue Françoise, un Homme de Cour, qui a fait le portrait de la Reine en 1657, quand elle étoit à *Paris*, avoue „ qu'elle la prononçoit sans accent provincial, & qu'elle étoit la seule per„ sonne de qui il n'eût jamais ouï paroles, ni accent, qui ne fussent dans „ la justesse. Ce qui lui paroît d'autant plus merveilleux, que cette Reine, „ (à ce qu'il prétend) en a pris la premiere institution à *Stockholm* d'un Pré„ cepteur *Liégeois*, qui avoit fidélement conservé la diction & la prononcia„ tion de sa Patrie, qui l'emporte sur toutes les pernicieuses élocutions des „ Provinces *Wallonnes* (3)". On a lieu de douter de ceci. Cependant il seroit encore plus merveilleux, si elle avoit appris cette langue, & d'autres dont elle fait l'énumération, sans le secours d'aucun Maître. Nous produirons dans la suite quelques-uns de ses exercices en François, que son Précepteur *Matthiæ* lui avoit fait composer.

(1) V. son voyage d'*Espagne* Tom. II. pag. 12. & mes Mém. de *Christine* Tom. I. p. 546. & not.

(2) V. Mém. de *Christine* Tom. I. p. 30.

(3) L. c. p. 552.

Vie de Christine écrite par elle-même.

prit & ce que j'ai voulu savoir de moi-même, vous m'avez fait la grace, SEIGNEUR, de me rendre capable de tout ce qu'un Prince doit savoir, & de tout ce qu'une fille peut apprendre avec honneur. De plus, j'étois infatigable. Je couchois souvent au serein sur la dure. Je mangeois peu & dormois moins. Je passois deux ou trois jours sans boire, parce qu'on ne me permettoit pas de boire de l'eau, ayant pour le vin & la biere une aversion presqu'invincible; & la Reine, ma Mere, me donna une fois le fouet pour m'avoir surpris en buvant en cachette la rosée dont elle se lavoit le visage. Cela obligea les gens à me permettre de boire de la petite biere, qui passe pour être si méchante, qu'il n'y a que la plus basse canaille parmi nous qui en boit. Mais enfin j'en bus par nécessité, l'aimant mieux toujours que la biere & le vin. Je crois que cela m'a si fort échauffé les entrailles & brulé si fort en dedans, que cela m'a causé tant d'incommodités de la bile; ma bile m'ayant brulé le sang d'une étrange manière: car je ne buvois jamais que pressée par une extrême nécessité. Je souffrois la faim de même, quand il le faloit: mais pour manger, tout m'étoit bon, excepté le jambon, & tout ce qui vient du pourceau, pour lequel j'ai une antipatie invincible. Je souffrois le chaud & le froid sans aucune peine. Je marchois de longues traites à pied. Je courois à cheval sans me lasser jamais. Je faisois une vie si extraordinaire, malgré tout le monde. On fit tout ce qu'on put pour m'en empêcher, mais il faloit avoir patience & me laisser faire. J'aimois l'étude avec passion: mais je n'aimois pas moins la chasse, la course, le jeu. J'aimois les chevaux, les chiens; mais aucun divertissement de plaisir ne m'a jamais fait perdre un moment, ni de mes études, ni de mon devoir: & vous savez, SEIGNEUR, que je n'ai rien à me reprocher là-dessus, par votre grace. Bienque j'aimasse la chasse, je n'étois pas cruelle, & je n'ai jamais tué un animal sans en avoir senti une sensible compassion. Les femmes & les hommes qui étoient de garde auprès de moi, se desespéroient, car je les fatiguois furieusement, & je ne leur donnois du repos, ni jour, ni nuit: & quand mes femmes vouloient me détourner d'une si fatiguante maniére de vivre, je me moquois d'elles, & leur disois: si vous avez sommeil, allez vous reposer: je n'ai que faire de vous. Les heures de mes jours étoient occupées entre les affaires, les études & les exercices

cices (*). Les fêtes on jouoit, on alloit à la chasse, ou on avoit quelqu'autre divertissement, dont mon âge étoit capable.

Vie de Christine écrite par elle-même.

Le Chancelier depuis son retour en *Suède* (l'an 1636) passoit tous les jours trois ou quatre heures avec moi, pour m'instruire dans mon devoir. Ce fut de lui proprement que j'appris en partie ce que je sai de l'art de régner. Vous avez voulu, SEIGNEUR, que ce fût un des plus grands hommes du monde qui m'en donnât les premieres leçons, & ce n'est pas une des moindres obligations que je vous ai, puisque m'ayant ôté le Roi mon Pere, vous avez voulu que ce grand homme restât pour m'instruire. Je pris un plaisir extrême à l'entendre parler, & il n'y avoit étude, jeu, ni divertissement que je ne quitasse avec plaisir pour l'écouter. Il prenoit en revanche un plaisir extrême à m'instruire, & nous passions des trois ou quatre heures, & souvent plus, ensemble, fort contens l'un de l'autre, &, si je l'ose dire, sans blesser la modestie: ce grand homme fut forcé plus d'une fois d'admirer un enfant dans lequel vous aviez mis de tels talens, & sur-tout un desir de s'instruire & une capacité d'apprendre, qu'il admiroit sans le comprendre, étant si rare dans l'âge où j'étois.

Mon Précepteur avoit le même plaisir. J'étois assidue. J'aimois les beaux livres. Je les lisois avec plaisir. J'avois un desir insatiable de tout savoir. J'étois capable de tout. J'entendois tout sans peine. Quelquefois je lui expliquois ce qu'il n'entendoit, ou ce qu'il faisoit semblant de n'entendre pas. Enfin tous mes Maîtres étoient fort contens de moi. Mon Précepteur étoit mon Confident (†). Je lui disois tous mes petits

(*) Pour le portrait que *Christine* vient de faire d'elle-même & de ses actions depuis son enfance jusqu'au tems qu'elle étoit déja montée sur le Trône, on n'a qu'à le conférer avec celui que le *Sr. Chanut*, Ambassadeur de *France*, envoya à sa Cour en 1648. & l'on verra que l'un & l'autre s'accordent assez ensemble. Il se trouve dans les Mémoires de *Christine* Tom. I. p. 423. &c. Nous en donnerons un de notre façon à la fin de cet Ouvrage.

(†) Il se peut que cette confidence contribua aux déboires qu'essuya l'Evêque *Matthie* après l'abdication de *Christine*. J'ai remarqué la jalousie & l'ombrage que cela donnoit au Sénat même, & le Comte *Brahe* dit là-dessus un jour à la Reine: „ qu'elle ne devoit pas donner toute sa confiance à un jeune „ Gentilhomme & à un Prêtre, voulant désigner par-là le Comte *Magnus de la Gardie*, & le Docteur *Matthie* Précepteur de *Christine* (1).

(1) V. Ses Mémoires Tom. I. p. 108.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

petits chagrins, & je faisois avec lui des réflexions qui le surprenoient. Nous raisonnions ensemble sur le Gouvernement. Il me disoit tout ce qui se passoit, & je faisois sur tout mes réflexions avec lui. J'étois secrete au-delà de l'imagination, & on se pouvoit fier à moi de tout.

Défauts de Christine.

A une si heureuse naissance, à tant de beaux talens, qui sont les dons de votre seule grace, SEIGNEUR, la nature corrompue avoit mêlé des défauts que je ne dissimulerai pas (*). J'étois méfiante, soupçonneuse, de plus ambitieuse jusques à l'excès. J'étois colere & emportée, superbe & impatiente, méprisante & railleuse. Je ne donnois quartier à personne: & ces défauts, au lieu de diminuer avec l'âge & la fortune, se sont si fort augmentés, qu'ils ne m'ont que trop fait connoître que ces défauts étoient de ma personne & non pas de ma fortune: & ce qui est très-nouveau, j'ai ressenti plus vifs & plus forts ces défauts dans la mauvaise que dans la bonne fortune. Car il semble que le calme de la bonne fortune assoupit & endort en quelque façon les bêtes farouches, au lieu que la mauvaise les pique & les éveille. Je sai bien que je les puis dissimuler, quand je veux. Mais je ne sai, si j'ai travaillé jamais sérieusement à les dompter tout à fait. C'est votre seule grace, SEIGNEUR, qui les a empêché de m'emporter aussi loin qu'ils pouvoient aller, & si vous leur avez lâché quelquefois la bride, vous n'avez jamais permis qu'ils me précipitassent. De plus j'étois incrédule & peu dévote (†), & mon tem-

(*) Cette franchise & cette sincérité de *Christine* est sans doute louable, d'avoir eu assez de courage pour relever ses propres défauts. Quel plaisir pour ceux qui ont fait leurs efforts pour en trouver chez elle, de les voir exposés ici par elle-même! Mais quelle confusion pour ceux, en même tems, qui ont eu la charité de ne trouver en elle rien de louable, jusqu'à avancer, comme en dernier ressort, „ que tout ce qu'elle a fait, doit faire dire d'elle pour „ tout éloge: *qu'elle avoit vécu soixante-trois ans!* (1)

(†) Voici l'aveu sincere que *Christine* fait ici de son incrédulité & de son peu de dévotion. Ce fut l'époque, comme je l'ai remarqué (2), de sa jeunesse, quand elle étoit entourée de ces misérables Savans libertins (*persone irreligiosamente letterate*) & vers le tems où elle changea de religion, qu'on avoit

(1) V. ma réponse à *Mr. d'Alembert* p. 44. & celle à Mr. de *Holberg*. Nous les donnons à la suite de ce Volume.

(2) Dans ses Mémoires T. II p. 194. & 195. not. & la Préface de son Ouvrage de loisir, item dans l'Appendice pag. 89. à la fin.

Vie de Christine écrite par elle-même.

tempérament ardent & impétueux ne m'a pas donné moins de penchant à l'amour (*) que pour l'ambition. En quel malheur ne m'eût pas précipité un si terrible penchant, si votre grace n'eût employé mes défauts-mêmes pour m'en corriger. Mon ambition, ma fierté, incapable de se soumettre à personne, & mon orgueil, méprisant tout, m'ont servi de merveilleux préservatifs: & par votre grace, vous y avez ajouté une délicatesse si fine, par laquelle vous m'avez garanti d'un penchant si périlleux pour votre gloire & mon bonheur; & quelque proche que j'aye été du précipice, votre puissante main m'en a retirée. Vous savez, quoi qu'en puisse dire la médisance, que je suis innocente de toutes les impostures dont elle a voulu noircir ma vie. J'avoue que si je ne fusse née fille, le penchant de mon tempérament m'auroit entraîné peut-être en de terribles désordres. Mais vous, qui m'avez fait aimer toute ma vie la gloire & l'honneur plus qu'aucun plaisir, vous m'avez préservé des malheurs où les occasions, la licence de ma condition & l'ardeur de mon tempérament m'auroient précipité. Je me serois sans-doute mariée, si je n'eusse reconnu en moi la force que vous m'avez donnée de me passer des plaisirs de l'amour. Je savois trop bien le monde pour ignorer qu'une fille, qui

a

voit entendu quelquefois, qu'elle avoit lâché des expressions bien libres & très-peu chrétiennes. Les envieux de la Reine en ont pris occasion de se recrier toujours sur son irreligion, comme si elle eût gardé toute sa vie ces sentimens, & qu'elle ne fût pas revenuë de ses égaremens. Ces Juges iniques, en lisant ce que *Christine* dit ici, qu'elle a tâché d'amender ses défauts, auront dequoi rougir eux-mêmes de leurs propres défauts, en condamnant des personnes qui ne sont pas de leur compétence.

(*) Voici encore la réponse la plus authentique & la plus concluante qu'on sauroit faire à tous ces Ecrivains *François*, qui ont prétendu qu'en fait d'amour *Christine* a absolument franchi les bornes de l'honneur & de la modestie (1). Elle ne disconvient pas *d'avoir été proche du précipice:* mais, ajoute-t-elle, *quoi qu'en puisse dire la médisance, je suis innocente de toutes les impostures dont on a voulu noircir ma vie.* Ceux donc qui demanderont des preuves plus constatées, n'ont qu'à en aller chercher dans l'autre Monde; car la Reine, *en appellant à l'Etre suprême, seul spectateur & témoin de son cœur*, tout homme raisonnable y doit acquiescer, & même lui passer le défaut, qu'en faisant l'énumération de ses défauts, elle avoue ingénument qu'*elle ne sait pas si elle a travaillé jamais sérieusement à les domter tout-à-fait:* mais au contraire *d'avoir trop méprisé les bienséances de son Sexe: ce qui l'a fait paroître souvent plus criminelle qu'elle ne l'étoit.*

(1) V. la Préface de ses Mémoires pag. XV. XVI. & XVII. & Tom. I. pag. 194. not.

Vie de Christine écrite par elle-même.

a dessein de se divertir, a besoin d'un Mari: sur-tout une fille de ma qualité, qui n'épouse un Mari que pour se faire un sujet, ou plutôt un esclave de ses volontés & de ses caprices. J'étois née d'une condition & dans une fortune telle, que je pouvois choisir entre tous les hommes celui qui auroit été le plus à mon gré; car il n'y en avoit pas dans le monde qui ne se crût heureux, si j'eusse voulu lui donner ma main. Je connoissois trop bien tous mes avantages pour n'avoir pas l'esprit de m'en servir. Si j'eusse senti en moi quelque foiblesse, j'aurois su, comme tant d'autres, me marier pour me divertir, & jouir de tous mes avantages; & je n'aurois pas eu cette invincible aversion (dont j'ai donné tant d'éclatantes marques) pour le mariage (*), s'il m'eût été si nécessaire. Mais vous m'aviez donné un cœur qui ne devoit être occupé que de vous. Vous l'aviez formé d'une si admirable & si vaste capacité, que rien ne pouvoit le remplir que vous seul. Vous deviez être l'unique objet de mes desirs. Ce cœur fut à vous dès qu'il palpita dans mon sein. Vous y aviez une secréte intelligence, inconnuë à moi-même. Vous seul avez fait des merveilles dans ce cœur, qui vous font d'autant plus glorieuses, qu'elles n'ont que vous seul pour spectateur & témoin. Vous avez fait servir à cet admirable commerce mes péchés & mes défauts, qui sont miens, pas moins que toutes ces vertus & tous ces talens dont vous m'avez été si libéral. Je n'ai rien contribué à tout cela que mon indignité, & il ne me reste plus rien qu'à vous observer avec respect & silence, à vous laisser faire & à vous admirer.

J'ai encore un défaut dont j'oubliois presque de m'accuser, c'est celui d'avoir trop méprisé les bienséances de mon sexe, & c'est ce qui m'a fait paroître souvent plus criminelle que

(*) J'ai tâché de développer les raisons de cette aversion (1), prêt à écouter ceux qui en sauront donner de plus valables, que celles que la Reine en a apporté ici elle-même. Pour *les marques éclatantes qu'elle dit en avoir*, elle entendra sans-doute le refus qu'elle fit à nombre de Princes qui vouloient l'épouser. Nous produirons dans la suite ses Lettres là-dessus de l'an 1669, quand à l'abdication du Roi *Jean Casimir* elle voulut parvenir au Trône de *Pologne*, & qu'elle refusa constamment de se marier, au prix même de prendre cette Couronne.

(1) V. Ses Mémoires Tom. I. p. 447. &c.

que je ne suis: mais j'ai reconnu trop tard ce défaut pour pouvoir le corriger, & je n'ai pas voulu m'en donner la peine. Je suis même persuadée que j'aurois mieux fait de m'en émanciper tout-à-fait, & c'est l'unique foiblesse dont je m'accuse: car n'étant pas née pour m'y assujettir; je devois me mettre entiérement en liberté là-dessus, comme ma condition & mon humeur l'exigeoient. Vie de *Christine* écrite par elle-même.

J'ai eu encore d'autres défauts que certaines personnes de l'un & l'autre sexe, qui approchoient de moi durant mon enfance, me donnoient par leurs mauvais exemples, dont je me suis entiérement corrigée par votre grace. Les enfans sont comme les singes, ils font tout ce qu'ils voient faire: ils sont comme la cire, susceptibles de toutes les formes qu'on leur imprime. Notre Nation a des vices qui lui sont propres, comme toutes les autres ont les leurs. Vous m'avez préservé de celui de la crapule, mais vous avez permis que le vice des sermens m'infectât par contagion: mais par votre grace, SEIGNEUR, je m'en suis entiérement défaite. Je suis pourtant en quelque façon excusable, parce que je suis née dans un Païs, & dans un Siècle, où ce défaut régnoit également parmi l'un & l'autre Sexe en *Suède*, où l'on ne savoit pas parler sans jurer (*). Sitôt que je fus capable de connoître mon défaut, je travaillai à m'en corriger, & j'en vins à bout par votre grace. J'ai encore deux autres défauts, qui sont, que je ris trop souvent & trop haut, & que je marche trop vîte. Mais parce que je ne ris jamais mal à propos, j'ai négligé ce défaut, aussi-bien que celui de marcher trop vîte, qui est un effet de l'impétuosité de mon naturel, ennemi de toute lenteur. Tous ces défauts ne seroient que peu considérables, s'ils ne se trouvoient dans une fille. Mon Sexe les rend plus inexcusables, comme ils ôtent aussi en partie le prix à toutes mes bonnes qualités

(*) Sur ce que *Christine* se reproche ici *le vice des sermens dont elle s'étoit corrigée*, j'en ai fait quelques remarques dans ses Mémoires (1). Il se peut bien qu'elle en ait été infectée, comme elle le dit, dans sa Patrie, où ce défaut étoit alors en vogue. Il n'y régne pas tant aujourd'hui, au moins parmi les honnêtes gens. On en est revenu, comme aussi de la crapule. Mais où trouver la Nation où ces vices seront totalement déracinés?

(1) Tom. I. p. 531. & not. & pag. 551.

Vie de Christine ecrite par elle-même.

lités & talens, puisqu'ils sont d'une nature qui ne lui conviennent pas.

Je suis, Seigneur, sans-doute inexcusable de ne m'être pas corrigée de tous mes défauts grands & petits, puisqu'entre tant de talens que votre libérale main a versé sur moi, vous m'avez donné celui d'un pouvoir si absolu & si admirable sur moi-même, que je fais de moi tout ce que je veux. Vous savez, Seigneur, que je dis la vérité. Cependant, quelque excellente & royale que fût mon éducation, & quelque soin qu'on eût de moi, il s'y glissoit des défauts, que je connus même dans le tems, & je n'en ai reconnu quelques autres que du depuis, quand elles étoient irremédiables. Les uns sont des hommes, les autres du païs, d'autres sont du siècle. Je les passe tous sous silence, parce que rien n'est parfait en ce Monde (*). Je puis me vanter pourtant par votre grace, que peu de Princes en *Suède* ont eu une meilleure éducation. Il est vrai que la politesse, qui est si nécessaire pour distinguer les honnêtes gens des autres, n'étoit pas encore connuë en *Suède* en ce tems-là (†). On ne sauroit se donner la politesse à soi-même, & on ne doit pas m'imputer ce défaut. Quoi qu'il en soit, je vous dois, Seigneur, tout ce que je suis, & j'avoue d'en être redevable, après vous, à tous ces grands hommes qui m'ont élevé: même je pense ne leur avoir pas été ingrate, & je voudrois au prix de ma vie ne l'avoir jamais été à vous (§).

(*) On voudroit sans-doute que la Reine eût aussi fait, le dénombrement des défauts qu'elle passe ici sous silence.

(†) Cela s'entend sans-doute de la politesse telle qu'on la pratique de nos jours, & dont tout le monde n'est pas non plus également content. On reclame ce bon vieux tems, où avec plus de simplicité il entroit dans nos mœurs plus de sincérité: il viendra un autre siécle plus méchant que le nôtre, & celui-ci sera alors cité en exemple de politesse & de bienséance.

(§) Voici la note que *Christine* a fait à cette pause, de sa propre main: „ *Ayez patience de me recopier ce Chapitre une autre fois. J'ai pitié de vous,* „ *mais il faut avoir patience. Ne vous tuez pourtant pas. Il me suffit de l'a-* „ *voir fait pour Dimanche, ou Lundi au plus le matin.*"

CHA-

CHAPITRE IX.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

APrès qu'on eut disposé dans la premiere Diéte en *Suède* en 1633. de la Régence & de mon éducation (*), on commença à gouverner sous mes auspices de la maniére glorieuse que je tâcherai de faire voir le mieux qu'il me sera possible, pour vous donner, SEIGNEUR, à vous seul toute la gloire qui vous en est dûë, & pour rendre justice à ma Nation & à ces grands hommes, qui gouvernoient en ce tems-là, dont il vous a plû de rendre les travaux si heureux.

L'Etat de Suède réglé après la mort de Gustave Adolphe.

La *Suède* étoit déjà calme dans son sein. Le commerce alloit son train ordinaire. La justice avoit son cours accoutumé. La Religion, quoique mauvaise, étoit unique: ce qui suffit à la fausse politique pour être en repos de ce côté-là. La guerre continuoit encore heureusement en *Allemagne*. La tréve avec la *Pologne* n'étoit pas encore expirée. On étoit dans la pensée de la prolonger, ou de la convertir en une paix entiére. On ne craignoit rien du *Dannemarc*, quoiqu'on s'en défiât à l'ordinaire.

Sur ces entrefaites, les *Moscovites* envoyérent une Ambassade solemnelle pour faire leurs complimens de congratulation & de condoléance (†), & pour demander en même tems la ratification de la paix faite en 1617. avec le feu Roi. Ils m'apportérent de magnifiques présens selon la coutume. On leur répondit de ma part dans les formes. Ils eurent ce qu'ils demandérent, & furent dépêchés avec les présens accoutumés. Cette Ambassade arriva à *Nykoping*, où j'étois allée recevoir la Reine, ma Mere, qui débarqua en cette ville avec le cadavre du feu Roi. Cette Ambassade fit naître une petite avanture, qui me semble digne d'être rapportée. J'étois si fort enfant,

(*) J'en ai parlé ailleurs (1), où j'ai aussi inséré les avis des Etats de *Suède* sur la maniére dont la Reine devoit être élevée.

(†) *Jacob Rudbeck* parle amplement de cette Ambassade de *Moscovie*. Elle consistoit en environ cinquante personnes, & elle se rendit le 6. Août 1633. à *Nycoping*, pour voir de leurs propres yeux le corps mort de *Gustave Adolphe*, ensuite des ordres exprès de leur Cour (2).

(1) *Mem. de Christine* Tom. I. p. 30. 31. &c. (2) *Rudbeckii* Annales Suec.-Goth. Cap. VI. Mst.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

fant, qu'on craignoit que je ne pusse soutenir cette Ambassade avec la gravité qu'il faloit. On craignoit qu'elle me feroit peur avec les maniéres & habits barbares, qui m'étoient encore inconnus. On me fit donc une grande préparation là-dessus. On m'instruisit de tout le Cérémonial, & on m'exhorta à n'avoir pas peur. Ce doute me piqua fort, & je demandois toute en colère, pourquoi aurois-je peur? On me dit que les *Moscovites* étoient des gens habillés tout autrement que nous: qu'ils avoient de grandes barbes: qu'ils étoient terribles: qu'ils étoient en grand nombre: mais qu'il ne falloit pas en avoir peur. Par hazard ceux qui étoient mes Confortateurs en cette occasion, étoient le Grand-Connétable & le Grand-Amiral, qui eux-mêmes avoient de grandes barbes: ce qui me fit dire là-dessus en riant: que m'importe leurs barbes? Vous autres n'avez-vous pas la barbe grande? & je ne vous crains pas: & pourquoi me feront-ils peur? Instruisez-moi bien, & laissez-moi faire. En effet je leur tins parole. Je donnai l'audience sur le Trône, selon la coutume, avec une mine si assurée & si majestueuse, qu'au-lieu d'avoir peur, comme il est arrivé à d'autres enfans en semblables occasions, je fis sentir aux Ambassadeurs ce que ressentent tous les hommes, quand ils approchent de tout ce qui est le plus grand, & je ravis de joye les miens, qui m'admirérent, comme on fait ordinairement sur toutes les bagatelles des enfans qu'on aime.

Comportement de la Reine-Mere & l'enterrement de Gustave Adolphe.

Presqu'en même tems la Reine, ma Mére, arriva. Elle fut reçuë dans les formes. J'allai en personne à sa rencontre avec tout le Sénat & toute la Noblesse de l'un & de l'autre Sexe de la Cour. Les larmes & les pleurs se renouvellérent à ce triste spectacle. J'embrassai la Reine, ma Mére. Elle me noya dans ses larmes, & pensa presque m'étouffer entre ses bras. On mit en dépôt le cadavre du Roi dans le Château. On fit toutes les cérémonies selon la mode du païs pour honorer la mémoire du plus grand Roi qui eût jamais régné en *Suède*. On me fit essuyer quantité de sermons & de harangues, qui m'étoient plus insupportables que la mort du Roi, mon Pére, dont j'étois toute consolée, il y avoit longtems, ne connoissant pas mon malheur. Mais je crains fort que je ne m'en fusse consolée plutôt, si j'eusse été en état de le connoître. Car les enfans qui attendent la Succession d'une Couronne, se consolent aisément de la perte d'un Pére. Mais toute-

toutefois le mien étoit si aimable, & je l'aimois si fort, que je pense que ma fortune ne m'auroit pas trop consolée de mon malheur, si j'eusse été capable de le connoître. Mais quoi qu'il en soit, il y avoit presque deux ans qu'il étoit mort, & je m'ennuyois furieusement de ces longues & tristes cérémonies. Mais ce qui acheva de me désoler, fut la vie lugubre que menoit la Reine-Mére. D'abord qu'elle fut arrivée, elle se renferma dans son appartement, qui étoit tout couvert de drap noir depuis le plat-fond jusqu'au pavé. Les fenêtres de cet appartement étoient fermées d'une étoffe de la même couleur. On n'y voyoit goutte, & on y brûloit jour & nuit des flambeaux de cire, qui ne faisoient voir que les tristes objets d'un deuil. Elle pleuroit presque jour & nuit, & il y avoit des jours qu'elle renforçoit ses douleurs d'une si étrange maniére, qu'elle faisoit pitié (*). J'avois pour elle un grand respect & une assez tendre amour. Mais ce respect me gênoit & me devint incommode, sur-tout quand elle s'empara malgré mes Tuteurs de ma personne, & qu'elle vouloit m'enfermer avec elle dans son appartement. Elle commença d'abord à blâmer l'éducation qu'on m'avoit donnée jusqu'alors. Elle eut même quelque démêlé avec la Régence là-dessus. Mais le respect qu'on avoit pour elle, fit qu'on lui donna quelque liberté là-dessus pour quelque tems. On lui permit de me gouverner à sa mode, puisqu'on lui avoit ôté la Régence. On crut lui devoir cette indulgence pour le reste. Cela fit qu'elle éloigna aussi ma Tante d'auprès de moi, disant qu'elle vouloit être elle-même ma Gouvernante. Elle tenta d'autres changemens aussi, mais on s'y opposa avec raison. Cependant elle m'aimoit tendrement, d'autant plus qu'elle disoit que j'étois la vivante image du feu Roi. Mais à force de m'aimer, elle me fit désespérer. Elle me faisoit coucher avec elle, & ne me perdoit presque pas de vue. Ce fut avec peine que je pouvois obtenir permission d'aller étudier dans mon appartement, & d'y faire mes exercices.

Vie de Christine écrite par elle-même.

Vous, SEIGNEUR, avez fait servir les foiblesses de la Reine,

(*) Nous en avons rapporté plusieurs particularités dans les Mémoires de *Christine* Tom. I. pag. 19-21.

Vie de Christine écrite par elle-même.

ne, ma Mére, à mon profit; parce que cette contrainte, que je souffrois étant auprès d'elle, servit à m'attacher avec plus d'ardeur à l'étude, & cela fut cause que je fis de grands & surprenans progrès dans mes études: car je me servis de ce prétexte pour m'échapper de chez la Reine, ma Mére, & de sortir de sa triste demeure, pour laquelle j'avois une si forte aversion.

Il arriva dans ce tems-là une autre petite avanture, qui mérite, ce me semble, d'être rapportée. J'ai dit déjà que j'avois une espéce d'antipathie naturelle pour la biére & le vin, & que je n'en buvois qu'étant pressée par une extrême soif. Cette aversion s'augmentoit à mesure que je croissois & avançois en âge. Elle arriva à tel point, que je passois des jours entiers sans boire: ce qui m'incommodoit furieusement. Mais comme la nécessité est ingénieuse, je découvris que la Reine-Mére avoit, dans une retraite de son appartement, une grande provision d'eau de Rosée, dont elle se lavoit le visage. Je fis d'abord mes desseins sur cette eau, & j'allois ponctuellement en boire tous les après-diner, si secrétement qu'on ne s'en apperçut pas de quelque tems. Mais enfin la Reine-Mére, qui voyoit manquer sa provision, commença d'en gronder ses femmes, lesquelles assuroient qu'elles ne la buvoient pas, & qu'elles n'étoient pas si sottes que d'en tâter. Moi, qui savois la vérité de l'histoire, je commençois à craindre que je ne fusse découverte, comme il arriva; car on m'épia, & la Reine me trouva enfin sur le fait, & me donna elle-même le fouet bien serré, me faisant un grand crime d'avoir bû de l'eau. Je disois pour mon excuse, que je mourois de soif, & que je ne pouvois souffrir ni la biére, ni le vin (*).

Cependant la Reine-Mére eut sur le sujet de mon éducation quelques démêlés avec mes Tuteurs, qui usant avec elle d'un grand respect, ne lui permirent toutefois pas de me gâter, comme elle auroit fait sans-doute, si on l'avoit laissée faire: car c'étoit une Princesse qui avoit beaucoup de bonnes qualités, mais elle n'en avoit aucune de celles

qui

(†) V. Ses Mémoires Tom. I. p. 211. & not.

qui font si néceffaires pour régner, & elle ne pouvoit m'apprendre ce qu'elle ne favoit pas. *Vie de Christine écrite par elle-même.*

Environ la même année, je fus atteinte d'une maladie mortelle, qui fut une apostume maligne dans mon fein gauche, qui me donna une fiévre avec d'infupportables douleurs. Cette apostume creva enfin, & jetta une abondance de matiére fi grande, que cette évacuation me fut falutaire, & j'en guéris parfaitement en peu de jours.

Enterrement pompeux de Gustave-Adolphe.

Cependant on fe difpofa à l'enterrement du feu Roi, qui fut magnifique & pompeux felon les coutumes de *Suède*. La pompe funébre fortit de *Nycoping* & continua jufques à *Stockholm*, qui en eft éloignée d'environ 12 à 15 lieues, avec une marche pompeufe & lugubre. On raffina en cette occafion fur tout ce que notre Nation a inventé pour faire honneur aux morts aux dépens des vivans. La Reine-Mere fit le rolle de fon deuil à merveille. Elle étoit inconfolable, mais elle avoit une douleur fincére, par laquelle elle triompha fur tout ce que nos femmes affligées font en femblables occafions, à deffein de perfuader aux fpectateurs qu'elles font faifies d'une immortelle douleur.

Pour moi, j'étois encore plus défefpérée qu'elle, mais je l'étois de ces longues & triftes cérémonies, & de mon équipage fombre & trifte, que je fouffrois avec la derniére impatience. On arriva enfin à *Stockholm* avec toutes les folemnités accoutumées, où l'enterrement étant fait, on ne penfa plus au mort, & on ne fongea qu'aux affaires & aux divertiffemens. La Cour auroit été fort belle, fi elle n'eût été gâtée par le deuil de la Reine-Mére. On s'efforça de la confoler: mais le tems faifant fon effet ordinaire, la confola mieux que tout ce qu'on pouvoit lui dire. Il n'y a pas de Païs au monde où l'on pleure fi longtems les morts qu'en *Suède*. Ils font trois ou quatre ans à les enterrer, & quand la cérémonie fe fait, tous les Parens, furtout les femmes, pleurent fur nouveaux fraix, comme s'ils venoient d'expirer dans le moment (*).

Pour moi, je continuois cependant mes études, & on commença

(*) Déjà du vivant de la Reine *Christine*, le gros de ces cérémonies fuperflues & de ces dépenfes inutiles fut aboli, & par des Ordonnances poftérieures le refte des fuperfluités a de même été retranché.

Vie de *Christine* écrite par elle-même.

mença dès-lors à me députer deux Sénateurs, qui me venoient informer de tout ce qui se passoit en *Suède* & en *Allemagne* (*). Au commencement j'avois cette occupation une seule fois la semaine, mais on alloit augmenter ces informations peu à peu selon ma capacité & le plaisir que j'y prenois.

On voulut alors me séparer d'appartement d'avec la Reine, ma Mére; mais quand on lui en fit la proposition, c'étoient des pleurs & des cris qui faisoient pitié à tout le monde. Cela embarrassoit fort la Régence, qui lui fit souvent des remontrances là-dessus. Mais on n'en vint jamais à bout, jusques à ce que le Grand-Chancelier *Oxenstierna* fût arrivé. On délibéra souvent au Sénat sur cette affaire. On fit plusieurs remontrances à la Reine-Mére. On m'en fit à moi, qui ne souhaittois rien plus que de m'en éloigner, quoiqu'elle me fît pitié dans le déplaisir qu'elle en témoignoit, & que je l'aimois tendrement. J'avois une espéce de respect pour elle, qui me gênoit fort, & je craignois qu'elle ne fût d'un grand obstacle dans mes études & mes exercices: ce qui me fâchoit fort, car j'avois un extrême desir d'apprendre. En outre, la Reine-Mére se plaisoit à entretenir un nombre de bouffons & de nains (†), dont son appartement étoit toujours rempli à la mode d'*Allemagne*: ce qui m'étoit insupportable, car j'ai naturellement une aversion mortelle pour ces sortes de canailles. Aussi j'étois ravie quand mes heures d'études m'appelloient dans mon appar-

Application de Christine à l'Etude.

(*) *Christine* avoit dit ci-dessus „ que le Grand-Chancelier passoit tous les „ jours quelques heures avec elle pour l'instruire de son devoir & dans l'art „ de régner, en quoi elle prit un plaisir extrême". Elle avoit en ce tems-là dix ans. & le Sénat continua à lui donner depuis les informations nécessaires des affaires publiques, qui étoient alors sur le tapis. Tout le monde fut surpris de sa facilité à comprendre les affaires les plus épineuses; & ce fut de l'avis du Grand-Chancelier, qu'on lui donna l'entrée dans le Sénat dans la seiziéme année de son âge pour y entendre les débats & l'accoutumer à délibérer sur les affaires publiques, afin qu'elle ne s'en rapportât pas uniquement à ce que ses Ministres & autres Officiers vouloient lui faire accroire (1).

(†) C'étoit alors la grande mode de toutes les Cours de l'*Europe*. C'étoit dit, Mr. *de Voltaire*, un reste de barbarie, qui a duré plus longtems en *Allemagne*, qu'ailleurs. Le besoin des amusemens, l'impuissance de s'en procurer d'agréables & d'honnêtes dans les tems d'ignoranee & de mauvais-goût, avoient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain (2).

(1) Mém. de *Christine* Tom. I p. 18. ad ann. 1664. pag. 31.
(2) Siecle de *Louis XIV*. Tome II. Anecd.

appartement. Je ne me faisois pas solliciter. J'y allois avec une joye inconcevable, & j'avançois même les heures de m'y rendre. J'étudiai six heures le matin & autant le soir (*). Les samedis & les fêtes étoient vacance pour moi, dans lesquels je passois mon tems comme je l'ai déjà dit. Je faisois mes répétitions & examens, auxquels se trouvoit toujours présent le Sénateur *Jean Skytte*, qui avoit été Précepteur du Roi mon Pére. Ce bon homme étoit aussi pédant qu'homme du monde, mais il n'étoit pas seul. Il étoit toujours accompagné de quelqu'autre Sénateur, auquel on rendoit compte de mes progres (†).

Vie de Christine écrite par elle-même.

Cependant la Reine-Mére continuoit d'embarrasser le Sénat. *Oxenstierna* écrivit des Lettres d'*Allemagne*, pour le persuader à me séparer de ma Mére. Le Sénat étoit partagé là-dessus. Les uns vouloient qu'elle demeurât auprès de moi, les autres vouloient la renvoyer dans le lieu de son appanage. Dans cette incertitude le tems se passoit, & on ne résolut rien autre, sinon de ne lui donner jamais part à la Régence, en quoi tout le monde étoit d'accord, & avec raison (§).

Je me crois obligée de dire ici mon sentiment sur la conduite de la Régence de ce tems-là, & je ne balancerai pas de dire qu'ils firent très-bien de ne donner aucune part de la Régence à la Reine ma Mére. Trop de raisons me l'ont persuadé. Mais les exemples de tout ce que j'ai vu depuis dans le monde, m'en ont convaincu entiérement. Mon sentiment est que les femmes ne devroient jamais régner: & j'en suis si persuadée, que j'aurois ôté sans-doute tout le droit de succession

Sentiment de Christine, que les femmes ne devroient jamais régner.

(*) Il n'est pas étonnant qu'avec cette application, *Christine* ait fait de si grands progrès. Il est bien plus surprenant, qu'une personne de son rang, dans un âge où toute autre chose sert d'amusement & de passe-tems, ne se soit pas lassée d'employer toute sa vie à l'étude des Belles-Lettres, & des Sciences même les plus sublimes & les plus abstraites.

(†) Mr. *Mólman* Sgr. des Mines, m'ayant communiqué l'original de l'*Exemplar Epistolarum Reginæ Christinæ*, ou le Livre d'Exercices de cette Reine, j'y ai trouvé les notes des leçons dressées de la main de son Précepteur, telles qu'il les a présentées aux Seigneurs de la Régence, en leur rendant compte des études de la Reine. Je les insérerai dans ses Lettres de jeunesse, pour faire plaisir à ceux qui voudront en être informés.

(§) Nous en avons allégué ci-dessus quelques raisons, & nous aurons encore occasion d'en parler plus particuliérement.

Vie de Christine écrite par elle-même.

sion à mes filles, si je me fusse mariée. Car j'aurois sans-doute plus aimé mon Royaume que mes enfans, & c'est le trahir que de permettre que la succession tombe aux filles. Je dois être cruë d'autant plus, que je parle contre mon propre intérêt. Mais je fais profession de dire la vérité à mes dépens. Il est presqu'impossible qu'une femme se puisse acquitter dignement des devoirs du Trône, soit qu'elle gouverne pour elle-même, ou pour son pupile. L'ignorance des femmes, la foiblesse de leur ame, de leur corps & de leur esprit, les rendent incapables de régner. Tout ce que j'ai vu, dans les Histoires & dans le Monde, de femmes qui ont régné, ou qui en ont fait le semblant, se sont renduës ridicules, qui d'une maniére, qui d'une autre. Je ne m'en exemte pas, & suis prête de faire remarquer mon défaut dans la suite, s'il y en a en moi. Toutefois s'il y a jamais eu des femmes qui ont réussi à s'acquitter dignement de leur devoir, on ne doit pas compter là-dessus. Ces exemples sont si rares, qu'ils ne doivent tirer à aucune conséquence favorable au Sexe, & le mien moins qu'aucun autre, parce que je fus nourrie exprès depuis le berceau à cet effet (*). Toutefois ma propre expérience m'a bien appris, que le défaut du sexe est le plus grand de tous les défauts. Ce n'est pas que ma Mére ne fût aussi capable de gouverner, que tout ce que nous avons vu de Reines & de Princesses-Méres dans le siécle où nous sommes. Mais,

à

(*) Ce paradoxe, qu'une femme ne devroit jamais régner, est assez singulier dans une Reine qui a elle-même régné & très-glorieusement. Si *Christine* a vu dans les Histoires, comme elle dit, des femmes qui se sont rendues ridicules, sans s'en excepter elle-même, que dira-t-on des régnes de la Reine *Elisabeth* & de la Landgrave *Amélie-Elisabeth* de *Hesse*, qu'on peut citer en exemple, comme des modéles dans l'art de régner? Il est vrai que *Christine* met quelque différence entre elle & les autres, en ce *qu'elle avoit été nourrie depuis le berceau à cet effet*, voulant apparemment inférer de-là, que ses fautes dans le Gouvernement auroient pu être moins grandes & moins fréquentes que celles des autres Régentes. Mais après tout, que deviendront tous les Auteurs qui ont tant exalté la *Gynécocratie* ou Gouvernement des femmes? Peut-être ne décidera t-on pas mieux cette question, que l'a fait la Reine-même ici, en disant: *que les exemples des Dames qui se sont dignement acquitées de leur Regence, sont bien rarés.* J'y ajoute pourtant, qu'à prendre tous les Rois & Reines ensemble, qui ont régné de leur chef, on trouvera sans-contredit qu'il y a eu, à proportion, un plus grand nombre d'illustres Reines, qu'il n'y a eu de grands & de louables Rois: & il me semble que le Régne de *Christina* n'a cédé en bonheur & en célébrité à aucun de ceux qui l'ont précédé.

Vie de Christine écrite par elle-même.

à dire la vérité, elles étoient aussi peu capables qu'elle de gouverner. Et quoi que leur puissent dire leurs flatteurs, je n'en ai pas vu qui en fût plus qu'elle. Mais je l'estime heureuse de n'avoir pas été engagée dans ce terrible métier: & ce fut sans-doute la plus sensible marque d'amour que le Roi mon Pére lui pouvoit donner, que de l'en exclure; car elle auroit sans-doute tout gâté, comme ont fait toutes les autres qui s'en sont mêlées. Mais si je loue, comme il l'est juste, la Régence de ne lui avoir pas accordé part aux affaires, je ne puis desavouer qu'il y avoit un peu de dureté de la séparer tout à fait de ma personne, comme je le ferai voir dans la suite.

C'Est où se terminent les cahiers de la vie de *Christine* écrite par elle-même. A la réception de ce Manuscrit de *Rome*, je priai mes amis de faire des recherches ultérieures, tant dans la Bibliothéque du *Vatican* & autres, qu'en particulier dans celle du Cardinal *Alexandre Albani*, d'où ce fragment a été tiré. Mais qu'il m'a été douloureux d'apprendre qu'il ne s'en est trouvé rien de plus nulle part! Je ne doute pas que ceux qui auront lu celui-ci, ne souhaitassent comme moi que la Reine eût conduit l'histoire de son Régne & de sa vie jusqu'au bout, au moins jusqu'à l'abdication de sa Couronne. Elle feroit sans-doute la plus fidelle & la mieux travaillée que nous pourrions desirer, tant du côté de la vivacité des expressions & de la solidité des idées, que du côté de la vérité, cette belle fille du Ciel, qu'elle a de tout tems fait profession de chérir au dessus de tout, jusqu'au point même de ne pas cacher ou desavouer ses propres défauts, comme on l'aura remarqué ci-dessus: ce que personne de sa qualité n'a osé faire aussi franchement qu'elle, que je sache.

Cependant, quoiqu'elle nous ait privé de la satisfaction de lire une Histoire complette de sa propre composition, elle nous a pourtant laissé deux autres morceaux qui en sont la suite: l'un sous le titre, *d'Histoire de ce qui s'est passé après la mort du Grand-Gustave jusqu'à la résignation de la Couronne par Christine en 1654:* L'autre de, *Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de la Reine, avec des notes ajoutées par elle-même.* Et bienque le stile & l'arrangement de l'un & de l'autre soit inférieur à ce qui est sorti de sa propre plume, cependant comme ces deux Traités ont passé sous les yeux de la Reine, qui a pris la peine de les examiner avec attention, & qui semble par-là les avoir adoptés comme une suite de son Histoire, les ayant même éclaircis par ses propres remarques (*), nous ne balançons pas de

(*) Cela se fit en 1686, trois ans avant sa mort, comme on le voit dans une de ses remarques ad ann. 1642. où elle parle de la famille du Comte *Torstenson*.

Regne de Christine jusqu'à la résignation de sa couronne.

de les produire ici l'un après l'autre, accompagnés de ses notes & des nôtres. En voici le premier.

L'an 1632.

HISTOIRE DE CE QUI S'EST PASSE APRES LA MORT DU GRAND GUSTAVE, TANT EN ALLEMAGNE QU'EN SUEDE, JUSQUES A LA RESIGNATION DE LA COURONNE PAR CHRISTINE EN MDCLIV. (*)

Sentimens différens des Cours de l'Europe après la mort de Gustave-Adolphe.

AUssitôt après la mort du Roi *Gustave* (le $\frac{6}{16}$ Novembre) le monde commença à envisager les affaires de la *Suède* différemment du passé (*a*).

Les Impériaux, sans plus se souvenir de toutes leurs pertes, ni de celles qu'ils avoient fraîchement eues à *Lutzen*, en firent des réjouissances publiques (†), s'assurant que la force de la *Suède*, dépourvuë d'un tel Chef, tomberoit bientôt d'elle-même, & que la dissension de ses alliés présenteroit infailliblement à l'*Empereur* les victoires qu'il en souhaittoit. Dans cette occasion si favorable, on dédaignoit entiérement les avis de *Wallenstein-Fridland*, qui con-

(*a*) *Conf. les Mémoires de* Christine *Tom. I. pag.* 21. *&c. où il en est parlé plus amplement.*

(*) A la fin de ce cahier, le Sr. *Guldenblad*, Secretaire de *Christine*, a fait cette annotation „ *Remarques que la Reine a écrites elle-même à la marge de la présente Histoire*, „ *aux endroits suivans.* Il en indique les pages & nous les distinguerons des nôtres par „ un caractére Italique.

La premiére remarque de *Christine* s'adresse à l'Auteur de cette Histoire, auquel elle dit : *Vous vous fatiguez trop, vous êtes trop menu dans la Relation de fort petites choses. Il faut se tenir plus dans le général, & ne parler que des grands événemens & des grands desseins. Du reste, ce que vous faites est un Ouvrage admirable. Continuez seulement, & envoyez moi la suite.*

(†) *L'Empereur* témoigna beaucoup de modération en apprenant la mort de *Gustave-Adolphe* (1); mais on n'en usa pas de même à *Madrid*. La mort de ce Grand Roi fut jouée sur le théâtre douze jours de suite, & le Roi d'*Espagne*, accompagné de toute sa Cour assista à ce ridicule & indigne Spectacle. *Riccius*, bon Catholique Italien, ajoute que ceux qui s'absentérent de cette farce, étoient réputés ne vouloir pas de bien à la Maison d'*Autriche* (2). Peu s'en fallut qu'on n'eût aussi fait à Paris des réjouissances publiques à l'occasion de la mort de ce Héros (3). *Vittorio Siri*, Historiographe de *France*, dit autre part: „ *Andava Gustavo* continauamente con le conquiste incalzando „ gl' Imperiali, a segno tale, che doppo havere strascinato su'l margine del precipi- „ zio la fortuna e la possanza della Casa d'*Austria*, postò in apprehensione e nello „ stordimento tutti gli altri Potentati. Se non cadava fulminato nelle campagne di „ *Lutzen*, era per veder contro lui spiegari l'insegne della *Francia* e d'altri Prin- „ cipi, suoi Confederati (4).

(1) V. les Annales de *Khevenhüller* ad h. ann. Tom. XII. pag. 196. & la Vie du Maréchal *de Gassion* Tom. I. p. 169.

(2) *Riccius* de Bellis German. L. VI. p. 441. & la Vie de *Gassion* T. I. p. 169. &c.

(3) Mes Mémoires de *Christine* T. I. p. 12. & not. *De Larrey* Hist. d'Angleterre T. IV. p. 106. 107. & *Le Vassor*, Hist. de Louis XIII. ad h. ann. p. 168.

(4) *Vitt. Siri*, Mercurio Tom. I. p. 19.

conseilloit de s'appliquer à la paix, & l'on fit de grands préparatifs pour remettre en pied les premiers desseins.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1632.

Le Roi d'*Espagne* fit lever une grande armée en *Italie* pour seconder l'Empereur & pour combattre les *Suédois* en passant en *Flandre*, ayant pour cet effet obtenu du *Pape* de se servir pour quelques années des Dîmes en Espagne.

Les envieux des progrès du Roi *Gustave*, qui, appréhendant sa fortune, avoient voulu durant sa vie persuader aux *Protestans* ses Alliés, que son dessein étoit de les subjuguer tous, les exhortoient à se servir de l'occasion pour renfermer la *Suède* dans ses anciennes limites.

Les *Protestans*, qui devoient leur liberté au Roi, en eurent infiniment de douleur, ne voyant personne capable de les protéger avec une autorité, une prévoyance, une constance & un bonheur pareil au sien; aussi y eut-il entre eux-mêmes de la défiance & des querelles, quelques-uns croyant au-dessous d'eux de laisser davantage à la *Suède* la direction de la guerre qu'avoit eu le Roi.

Le Duc de *Poméranie*, si maltraité de l'Empereur & si obligé à la *Suède*, disoit que pour n'en être plus sujet, il léveroit lui-même des troupes & fourniroit ses villes de garnisons.

Les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*, comme aussi le *Mecklenbourg*, se vantoient qu'ils avoient assez de force pour se défendre eux-mêmes; qu'ils s'étoient soumis aux ordres du Roi, mais qu'après sa mort ils ne les recevroient de personne.

Il y en eut même qui se proposérent de faire bande à part, comme si les Traités & les Alliances avec le Roi eussent expiré avec lui. Ce fut le Duc de *Brunswik*, qui, refusant aux *Suédois* les quartiers & les contributions, convoqua à *Lunebourg* le Cercle de la *Basse Saxe*, qu'il vouloit réduire à un Corps particulier.

D'autres menaçoient de chercher leur protection ailleurs, & toutes ces choses donnoient à croire aux plus judicieux, que l'union des Alliés avec la *Suède* s'en iroit bientôt en fumée.

La *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande* regardérent cette mort selon leurs intérêts. Il leur déplut d'avoir perdu celui sur la vertu & le bonheur duquel elles avoient fondé leur plus grande espérance d'abbattre la puissance d'*Autriche*, ne croyant pas trouver un autre qui pût appuyer avec tant de vigueur un pareil dessein. La *France* espéroit néanmoins profiter de la confusion des affaires, & gagner par d'amples promesses le Grand-Chancelier *Oxenstierna* (*), afin d'obtenir pour elle tous les Païs entre le *Rhin* & la *Moselle*. C'est pourquoi le Roi de *France* l'animoit, aussi bien que les autres Généraux de la *Suède*, à poursuivre les desseins de leur Roi, promettant tout de son côté, d'augmenter les subsides, & qu'il enverroit un Exprès pour renouveller l'alliance faite avec *Gustave*; ce

(*) Ci après on verra plus au long en quoi consistoient ces promesses, & le peu d'effet qu'on pouvoit en attendre.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

ce que firent aussi les Envoyés d'*Angleterre* & d'*Hollande*, *Robert Anstruther* & *Corneille Pavius*, quoique d'ailleurs ils jettassent les yeux sur l'Electeur de *Saxe*, qu'ils sollicitoient en secret d'embrasser les affaires de la cause commune, presque ruinées par la mort du Roi.

L'an 1632.

Le Roi de *Dannemarc* se figuroit que dorénavant il n'auroit plus rien à appréhender de la *Suède*. Cependant, bienque l'Empereur l'incitât contre elle par les plus grandes offres de monde & d'argent, & par la Charge de Général de la *Basse-Saxe* avec une Armée de douze mille hommes, il eut pourtant de la répugnance à rompre avec la *Suède*, & de la honte à ruiner les intérêts des Protestans. Aussi aspiroit-il à un mariage entre la Reine *Christine* & le Prince *Ulric* son fils, dont son Ambassadeur *Christian Penzius* fit la proposition à la Reine-Mére, & les Sénateurs de *Dannemarc* au Grand-Chancelier; mais qui fut rejettée de côté & d'autre, sous prétexte de l'importance de l'affaire, & que le Sénat ne pouvoit résoudre sans la Reine, qui n'étoit pas en état d'y penser, ni d'y consentir elle-même. La vérité étoit que tous avoient ce mariage en horreur, & comme le feu Roi l'avoit refusé tout net, lorsqu'après la premiére bataille de *Leipzig* le Roi de *Dannemarc* lui en avoit fait ouverture par un Colonel nommé *Einhuuzen*, ainsi le Sénat ordonna à la Reine-Mére de ne point se mêler d'une affaire de telle importance, assurant que toute la *Suède* s'y opposeroit (*), & que ce seroit une occasion aux Rois de *Pologne* de se prévaloir de leur prétention sur la *Suède*.

Le Roi de *Pologne* tâchoit de gagner parti parmi les *Suédois*, pour pouvoir recouvrer le Royaume pendant la minorité de la Reine & durant la guerre à laquelle la *Suède* étoit occupée. Il auroit même pris les armes pour cet effet, si la guerre des *Moscovites*, qui commençoit, ne l'eût détourné de ce dessein.

Mesures de la Suède après la mort de son Roi.

La *Suède* même étoit extrêmement affligée de la perte d'un si grand Roi, & de l'appréhension de voir tomber le Royaume du plus haut point de la gloire dans de grandes calamités (†). Car bienque la succession de *Christine*

(*) *Christine* ajoute ici en marge de sa propre main: „ *Aussi ce Prince Ulric étoit-„ il en âge d'être presque mon Père.*" Il y avoit d'autres raisons contre ce mariage, qui sont alléguées dans les Mém. de *Christine*, T. I. p. 160.

(†) Le Chancelier *Oxenstierna* connut toute l'importance de la mort de ce Roi. Il en écrivit deux fois au Sénat de *Suède* (1): „ Je plains, (dit-il entre autres,) le triste „ état de ma chére Patrie dans la situation affligeante des affaires générales: le danger „ que court le Bien Public ici dehors m'afflige, aussi bien que le terme de ma vie de „ survivre à ce jour noir...." & après: „ Comme en mon particulier je considére sé„ rieusement quel grand soutien, quelle consolation, & quel reconfort l'Eglise du Sei„ gneur, la Patrie, les Amis, le Public & tous les *Evangéliques* ont perdu dans ce „ monde-ci, par le décès de Sa Majesté de bienheureuse mémoire: (ce que je déplore „ à toute heure de tout mon cœur); de même je ne doute pas que chaque honnête „ *Suédois* & sujet de la Patrie, n'en fasse autant. Les remèdes les plus promts „ que

(1) La date en est du 14. Nov. 1632. & du 4. Févr. 1634. dans *Palmskold*, Vol. Epistolar. illustr. p. 50. V. mes Mémoires T. I. p. 23. &c.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1632.

ne fût déjà affermie, il sembloit que l'autorité de ceux qui avoient l'administration, seroit trop foible pour soutenir le poids de tant d'affaires au dedans & au dehors. Les finances étoient épuisées (*); le peuple déjà las de tant d'impositions, plusieurs tâchoient de se soustraire aux charges publiques. En plusieurs endroits de la *Finlande* & en *Smalande* on persuadoit aux gens aspirant à des nouveautés, que les Princes de *Pologne* seroient les plus propres à porter la Couronne de *Suède*, déjà inclinés à changer de Religion, & qu'il n'y avoit aucun doute que les voisins ne missent tout en œuvre pour troubler l'État.

Dans une si grande consternation, le Sénat ne perdoit point courage (†). Regardant *Christine* comme l'unique espérance de leur futur bonheur, ils la publierent par-tout Reine de *Suède*, quoiqu'ils l'eussent déjà reconnue telle l'an 1627, & tous lui rendirent Hommage, déclarant coupable de Léze-Majesté quiconque parleroit jamais de rappeller les Enfans de *Sigismond*, défendant tout commerce de lettres avec les *Polonois*, avec ordre de rechercher exactement celles qui viendroient de-là en *Suède*. Et afin qu'il n'y eût aucun lieu de corrompre les gens, on voulut que les Ambassadeurs, venant de *Pologne*, s'obligeassent de ne jamais parler en public, ni en particulier, ni en aucune façon, de la prétention de *Sigismond*, qu'autrement ils en seroient responsables comme des personnes privées.

On

„ que nous pourrons y apporter, sont que nous supportions avec patience ce que
„ Dieu nous a envoyé pour nos péchés, & qu'il n'est pas en notre pouvoir de changer.
„ Puis, que nous suppliyons le Tout-puissant de nous inspirer de bons conseils & un
„ courage ferme, desorte que nous nous gouvernions dans nos actions de manière
„ que les avantages, que la *Suède* a acquis par l'assistance de Dieu & par la haute pru-
„ dence de Sa Majesté & par ses travaux presqu'indicibles, ne nous échappent pas si facilement des mains, mais soient soutenus & conservés au possible: ou bien que notre
„ Patrie soit mise en état de fureté, tant à l'égard de nos voisins que des Puissances
„ éloignées, amies ou ennemies..... "

(*) Il ne seroit pas étonnant qu'elles l'eussent été entiérement après une guerre continuelle de vingt-trois ans contre les *Danois*, les *Polonois* & les *Moscovites*; guerre que *Gustave* hérita de son Pere. La *Suède* ne fut jamais riche en argent comptant. En 1613. elle racheta des mains des *Danois* pour le prix d'un million d'écus les forteresses de *Calmar* & d'*Elfsborg*. La Guerre en *Allemagne* avoit déjà couté quarante tonnes d'or au trésor de *Suède* (1). La *France*, comme on sait, paya mal & irréguliérement son peu de subsides, c'est-à-dire quatre cent mille écus pour l'entretien de trente mille Fantassins & six mille Cavaliers suivant la stipulation. Cependant il est dit dans les Régitres du Sénat de *Suède* (2) qu'à la mort de *Gustave Adolphe* il y avoit dans le trésor de *Stokholm* huit tonnes d'or d'épargnées par la sage administration du Prince Palatin *Jean Casimir*, Beaufrere de *Gustave*, qui avoit alors la disposition des finances de *Suède*.

(†) Nous avons parlé dans les Mémoires de *Christine* (Tom. I. pag. 23-30.) des prudentes mesures que prirent les Sénateurs dans une conjoncture si facheuse & si délicate. Les avis du Chancelier *Oxenstierna* fixérent leurs sentimens & leurs résolutions.

(1) V. les Annales de *Khevenhuller* l. c. pag. 158-160. & *Spanheim* Soldat Suédois pag. 418.

(2) Dans *Palmskiöld* ad ann. 1632.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1632.

On consigna aux cinq principaux Chefs des Colléges la tutelle de la Reine & l'administration du Royaume, nombre facile à completter quand quelqu'un manqueroit, & également propre à empêcher l'ambition d'un seul, & à prévenir la confusion dans les affaires. Le Prince *Casimir*, Palatin, Beaufrere du Roi, qui par ses ordres avoit eu soin des finances, n'eut aucune part dans l'administration. Fâché de cela, il feignit de vouloir sortir de *Suède*, pour être prié de rester; mais envain. Car quoiqu'on le caressât en apparence jusqu'à ce que la Régence & la Tutelle eût été établie, on se moqua de lui & de ses finesses (*a*).

On exhorta le Peuple à supporter volontiers le faix des impositions que la nécessité demandoit; mais crainte de troubles, on soulagea le Peuple autant que les fâcheuses conjonctures purent le permettre.

Sur les frontiéres de la *Suède* on fit pourvoir les forteresses de toutes sortes de provisions, mais sans bruit; afin que les voisins ne s'en apperçussent pas, ordonnant aux Gouverneurs d'observer exactement les Traités avec eux, d'éviter les disputes, de cultiver leur amitié, & de leur accorder ce qu'on pourroit justement sans blesser les droits du Royaume; mais au reste de se montrer intrépides, comme si on n'eût rien perdu par la mort de *Gustave*.

On prépara toutes choses pour la guerre par mer & par terre; mais il ne sembla à propos d'envoyer en *Allemagne* qu'autant d'hommes & d'argent qui pouvoient suffire pour y conserver les villes maritimes, afin d'obliger d'autant plus les Confédérés à veiller & à contribuer à leur propre conservation. Le Grand-Chancelier envoya même quelques Régimens Nationaux en *Prusse* pour le besoin des forteresses, afin que de-là on les pût facilement transporter en *Suède*.

On tâcha de maintenir l'amitié avec les *Moscovites*, mais avec gravité, & sans se liguer avec eux contre la *Pologne*.

Il n'y avoit pas grande apparence que le *Dannemarc* remuât; mais en cas qu'il l'eût fait, les troupes qui étoient sur le *Weser*, avoient ordre de marcher aussitôt dans le *Holstein* & la *Jutie*.

L'état des affaires d'Allemagne après la mort de Gustave Adolphe.

Le Grand-Chancelier avoit en *Allemagne* de grandes affaires sur les bras; mais il appréhendoit plus la discorde des Alliés que la force des Ennemis, qui employoient toutes sortes d'artifices pour les desunir.

Il prévoyoit que les Electeurs souffriroient difficilement qu'un Etranger eût tant d'autorité parmi eux, & que les autres Princes *Allemands*, que le Roi avoit fait Généraux, refuseroient aussi de lui obéir. Mais d'un autre côté il étoit honteux & dangereux d'abandonner ce qu'on s'étoit acquis aux dépens de tant de sang & de peines, & on préféroit d'en être plutôt chassé par force.

Il jugeoit avantageux pour la *Suède* de continuer la guerre en *Allemagne*, pour l'éloigner de la *Suède* même, jusqu'à ce que la Reine fût en âge de gouverner elle-même (*b*).

Il alla trouver à *Francfort* les Députés des quatre Cercles supérieurs, leur ex-

(*a*) v. Mém. de *Christine* Tom. 1. pag. 35.

(*b*) *Mém. de Christine*, *l. c. p.* 28. &c.

expofant le Pleinpouvoir qu'il avoit eu du Roi défunt, de convoquer une Affemblée à *Ulm*, pour former une plus étroite Alliance avec lefdits Cercles, afin de donner ordre aux affaires de la guerre, s'il leur fembloit à propos qu'il y travaillât encore. Il efpéroit y attirer auffi les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* avec les autres Etats. Cela fut approuvé defdits Députés, & ceux à qui il en avoit écrit, tous le priérent de s'y appliquer, s'en remettant entiérement à lui.

Régne de Christine jufqu'à la refignation de fa Couronne.

L'an 1632.

Mais ce qui preffoit le plus *Oxenftierna* à folliciter cette affemblée, étoit que l'Electeur de *Saxe* en tramoit une autre de tous les *Proteftans*, où il penfoit tirer à lui la direction des affaires (*); ce qu'*Oxenftierna* vouloit prévenir, en s'ajuftant au-plutôt avec lefdits Cercles fupérieurs, qui n'avoient aucune émulation ni difpute avec la *Suède*. Et quoique l'Electeur connût bien fon deffein, il n'ôfa s'y oppofer ouvertement, de crainte d'obliger *Oxenftierna* à prendre d'autres mefures. Il avertit en fecret le Duc de *Wurtemberg*, de *Baden* & autres, de traiter avec *Oxenftierna*, afin qu'ils euffent toujours les mains libres, & fans préjudice pour la liberté de l'*Allemagne*.

Après avoir donné les ordres aux Généraux & aux Officiers de ce qu'ils devoient faire, le Chancelier fit rapport de tout en *Suède*, & reçut de-là un très-ample Pouvoir, avec les ordres néceffaires fur toutes les affaires d'*Allemagne* à faire paix, tréves, alliances, & tout ce qu'il jugeroit utile pour la

(*) Ce fut Mr. *de Rufdorf*, premier Miniftre de la Maifon *Palatine*, qui y travailla le plus. Il étoit refté fermement attaché à *Guftave Adolphe*, dont il étoit penfionaire, & il entretenoit une correfpondance réguliére avec *Oxenftierna*. Mais le Roi étant mort, il s'imagina que la direction générale des affaires des *Proteftans* d'*Allemagne* devoit de toute néceffité écheoir à l'Electeur de *Saxe*, perfuadé qu'après le décès de *Guftave Adolphe* la *Suède* ne fauroit foutenir plus long-tems le poids de cette direction; encore moins que le Chancelier *Oxenftierna*, comme fimple Gentilhomme étranger, fe hazarderoit à la mettre en compromis entre lui & ledit Electeur. Ce fyftême de *Rufdorf* confiftoit en peu de mots, en ce que cette Direction devant de tout droit échoir à la *Saxe*, il n'y auroit rien de plus avantageux, ni de plus falutaire pour tout le Corps des *Proteftans* que l'union des trois Maifons Electorales de *Saxe*, du *Palatinat* & de *Brandebourg*. Par-là elles ne pouvoient manquer d'attirer tous les autres Princes & Etats *Proteftans* dans une Confédération générale; laquelle, foutenue des mêmes forces & fubfides dont la *Suède* l'avoit été jufqu'ici, feroit plus que fuffifante pour tenir tête à la *Ligue* des *Catholiques*, & pour les obliger à accorder la paix à des conditions raifonnables.

Rufdorf comprit pourtant dans la fuite que malgré tous les efforts qu'il faifoit, il ne pouvoit attirer l'Electeur de *Saxe* dans la Confédération projettée; & il eut le chagrin de voir qu'*Oxenftierna* foutint feul la Direction, que le Miniftère de *Saxe*, de concert avec *Rufdorf*, vouloit arracher des mains de la *Suède* & du Chancelier.

Je remarquerai ici, en paffant, que dans la Bibliothéque de S. A. S. Mgr. le Landgrave de *Heffe Caffel* il y a quatre gros Volumes in folio Ms. dont un contient les lettres de *Rufdorf* au Chancelier, & qui renferment tous des particularités fort intéreffantes pour l'éclairciffement des affaires générales de l'*Europe* depuis l'an 1622. jufqu'à l'an 1634. Je les ai tous réduits en forme de Mémoires & en ordre chronologique, & feroient deux volumes in 4to. étant imprimés. J'en donnerai ici des extraits fuivant les occafions.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1632.

la *Suède* & ses Alliés, & que les Généraux devoient dépendre de ses ordres.

On lui ordonna de renouveller les alliances avec les *Protestans* par de nouveaux Traités, afin de continuer la guerre d'un commun accord, jusqu'à ce qu'on eût obtenu une paix honorable, & la satisfaction dûe à la *Suède*; qu'il falloit bien pourvoir les forteresses les plus importantes, spécialement les villes maritimes & celles qui étoient commodes pour la *Suède* dans la *Saxe*, afin d'avoir en main dequoi se faire prier; mais si les *Allemans* témoignoient avoir un autre dessein, en ce cas le Chancelier devoit tâcher d'engager en guerre la *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande*, en leur cédant les lieux qu'ils pourroient desirer, & se retirer avec les meilleures troupes sur l'*Elbe* & sur l'*Oder*, pour tenir éloigné de la *Pomèranie* l'ennemi qui voudroit s'en approcher. Le reste fut remis à sa dextérité & à ses soins.

Sur cela le Grand-Chancelier alla à *Dresde*, invité par l'Electeur de *Saxe*, qui le reçut magnifiquement; & quand il l'eut entretenu de la résolution qu'avoient prise les quatre *Cercles* supérieurs, de demeurer unis avec la *Suède*, & d'obliger par les armes l'Ennemi à la paix, il demanda à l'Electeur si, comme principal Allié, il ne feroit pas aussi de cet avis. A cela l'Electeur parla beaucoup de sa fermeté & de sa constance à continuer la guerre, & dit qu'il desiroit que la *Suède* d'un côté & lui de l'autre fissent une irruption en *Bohème* & en *Moravie*; mais qu'il ne falloit point refuser la Paix si on la vouloit offrir. *Oxenstierna* repliqua, que quand elle feroit sincére & générale, il faudroit vraiment l'accepter; que dans la continuation de la guerre on ne pouvoit & ne devoit avoir d'autre but; mais que comme les affaires étoient fort relâchées depuis la mort de *Gustave*, il falloit surtout les rétablir par un lien si étroit entre tous les *Protestans*, que l'ennemi fût forcé de penser sérieusement à la Paix; qu'on devoit déclarer en même tems, jusqu'où & pour quelle récompense la *Suède* s'y devoit mêler. Mais l'Electeur ne répondit autre chose, sinon qu'il falloit poursuivre la victoire, & ne point refuser la Paix. Et quoiqu'*Oxenstierna* remontrât que c'étoit renverser l'ordre, que de traiter de la victoire avant qu'on y eût disposé les choses, il n'en put pourtant rapporter que des paroles vaines & ambiguës (*). Enfin, après qu'on lui eut demandé son sentiment, il dit qu'il y avoit trois voyes pour redresser les affaires, qui alloient tomber. La première, par une ferme alliance de tous les *Protestans* avec la *Suède*

(*) La conduite de l'Electeur de *Saxe* & de son Ministére étoit très-équivoque pendant toute la guerre d'*Allemagne*, ce qui lui fit perdre & la confiance des *Protestans*, & des batailles signalées contre la *Suède*. Toujours en secret dévoué à la Cour de *Vienne*, & ayant reconnu le Duc de *Bavière* pour Electeur à l'exclusion du Duc Electoral *Palatin*, il craignoit que s'il se déclaroit ouvertement contre la Maison d'*Autriche* il perdroit la *Lusace*, qui lui avoit été cédée, pour avoir aidé à appaiser les troubles de *Bohéme*, & à y réduire sous l'obéissance de l'Empereur les pauvres *Protestans* qui suivoient le parti de *Frédéric* Roi de *Bohéme*, Electeur-Palatin.

Suède tant que dureroit la guerre, & que la *Suède* en auroit la direction comme par le passé; ou qu'ils se divisassent en deux Corps, en constituant la *Suède* Chef de l'un & l'Electeur de l'autre, mais d'un commun conseil & avec l'obligation de se secourir l'un l'autre, & de ne traiter de paix que du consentement de tous les deux; & la troisiéme, s'ils n'avoient plus besoin de la *Suède*, qu'ils la rendissent satisfaite, en lui donnant une juste récompense de ce qu'elle avoit fait pour eux, & travaillassent après pour eux-mêmes, sans toutefois exclure la *Suède* du Traité de Paix. L'Electeur s'excusa de ne pouvoir rien résoudre sur des affaires si importantes, sans consulter l'Electeur de *Brandebourg*. Cependant il protesta qu'il ne feroit jamais la paix sans la *Suède* & les autres Alliés, & qu'il n'oublieroit jamais les obligations qu'il devoit à la *Suède* (*).

Régne de Christine jusqu'à la resignation de sa Couronne.

L'an 1632.

De-là *Oxenstierna* alla trouver l'Electeur de *Brandebourg*, qui, plus porté pour la cause commune, approuva que l'alliance devoit nécessairement se faire entre tous; & que si quelqu'un vouloit s'en séparer, il demeureroit toujours ferme & y hazarderoit tout. Il écrivit aux Etats qui devoient convenir dans l'assemblée d'*Ulm*, les exhortant à garder l'union avec la *Suède*, & leurs forces contre l'Ennemi, qui seroit prêt à triompher d'eux aussitôt qu'ils seroient desunis (†).

1633.

Déjà le Duc de *Brunswig* mettoit sur pied une armée pour agir séparément; mais ayant aussi convoqué une assemblée à part, le Grand-Chancelier lui fit remontrer par *Kniphusen* & *Steinberg*, que cela ne se devoit pas faire sans l'aveu de la Couronne de *Suède*. Il fut convaincu qu'il avoit eu tort. C'étoit par le conseil du Roi de *Dannemarc* que le Duc de *Brunswig* vouloit tenir cette assemblée, ce qui fut l'occasion qu'on commit à *Salvius* le soin des affaires de la *Basse-Saxe*, & à *Sten Bielke* celles de la *Poméranie*, afin d'empêcher de semblables desseins. Mais la raison pourquoi la *Suède* ne fit pas derechef une alliance avec toute la *Saxe* inférieure, dont la plupart des Etats lui étoient déjà alliés, étoit d'éviter que le *Brandebourg* & le *Mecklenbourg* n'eussent point d'occasion d'empêcher la *Suède* de prétendre & d'obtenir sa récompense par la cession de la *Poméranie*, ou du *Mecklenbourg*.

Protestations des Ministres de France.

De *Berlin*, *Oxenstierna* alla à *Halle*, où il trouva le Sr. *de la Grange*, qui témoigna combien son Roi avoit à cœur les intérêts de la *Suède* & des *Protestans*, & qu'il alloit envoyer un Ambassadeur à l'*Empereur* pour lui signifier son

(*) Sans-contredit l'Electeur de *Saxe* avoit des obligations infinies à la *Suède*, même en ce que *Gustave Adolphe* l'avoit délivré deux fois, lui & son païs, du joug de l'*Empereur* par les batailles de *Leipzig* & de *Lutzen*, dont la derniére couta la vie à ce grand Roi. Cependant, malgré les protestations que l'Electeur fait ici & fit reitérer après, il ne se passa pas trois ans qu'il ne conclût sa paix de *Prague*, aussi honteuse qu'insidieuse, sans la participation des autres Alliés. Ce fut par-là que tous les *Protestans* furent mis au bord du précipice, où ils feroient tous tombés sans la fermeté du Grand-Chancelier & le courage des *Suédois*.

(†) Nous verrons dans la suite que l'Electeur de *Brandebourg* changea de même de sentiment, & qu'il se laissa entraîner par l'exemple de la *Saxe*.

son alliance avec la *Suède*, & pour l'exhorter à une Paix raisonnable, dont il s'offroit à être Médiateur. *Oxenstierna* parut agréer cette Médiation, parce qu'il n'étoit pas sûr de confier au Roi de *Dannemarc* seul les affaires de la *Suède*. Il remit à la volonté du Roi d'envoyer un Ambassadeur à *Vienne*, & la résolution sur la neutralité qu'il demandoit en même tems pour les Princes *Catholiques* à la prochaine Assemblée.

Dans un Congrès que l'Electeur de *Brandebourg* & l'Envoyé de *France* eurent à *Dresde* avec l'Electeur de *Saxe* sur les mêmes affaires dont *Oxenstierna* avoit traité avec eux, ils tâchérent de porter l'Electeur de *Saxe* à mettre à part toutes les compétences & intérêts particuliers, de consentir à la proposition du Grand-Chancelier, lui laissant la direction des affaires, qui appartenoit à la Reine de *Suède* après la mort de *Gustave*. Mais l'Electeur ne voulut consentir à rien, & fit assez connoître qu'à la premiere occasion il s'ajusteroit à part avec l'*Empereur*.

Oxenstierna, ayant transporté à *Heilbron* l'assemblée qui devoit se tenir à *Ulm*, où l'on auroit trouvé peu de sûreté par le voisinage des troupes de *Bavière*, rencontra à *Wurtzbourg* l'Envoyé de *France*, *Mr. de Feuquières*, que le Roi avoit dépêché pour assister à la même assemblée; lequel, outre la protestation de l'affection du Roi pour la *Suède*, offrit une armée de douze mille hommes, si elle en avoit besoin. Ce Ministre, pour attirer *Oxenstierna* dans le parti de la *France*, & pour obtenir par son moyen tout le païs du *Rhin* supérieur, lui témoigna beaucoup de bienveillance de son Roi, & lui promit son assistance s'il avoit envie d'accroître sa fortune privée; même qu'il lui fourniroit des troupes & de l'argent, s'il vouloit marier la Reine avec son fils (*). Mais *Oxenstierna* refusa modestement ces offres, comme trop au-dessus de ses vœux.

Après cela il donna au Duc *George* de *Lunebourg* un Corps de quatorze mille

(*) Ceci s'accorde parfaitement avec l'Instruction de Mr. *de Feuquières* Ambassadeur de *France*, & avec ce que rapporte *Aubery* de ses entretiens avec *Oxenstierna*. „ Non „ seulement il l'assura, dit-il, de la bienveillance & de l'estime du Roi de *France*; mais aussi „ de son affection à embrasser ses intérêts particuliers, & même à appuyer de son „ autorité le mariage de son fils avec l'héritiére de *Suède*, jusqu'à lui faire espérer as- „ sistance de forces & d'argent dans les guerres qui lui pourroient survenir de cette „ affaire; & cependant d'employer son pouvoir, tant dans l'Assemblée qui devoit se „ tenir (à *Heilbron*) qu'en toute autre occasion; à lui procurer & accroitre ses avanta- „ ges dans les affaires d'*Allemagne*, dans lesquelles le Roi de *France* se promettoit que „ poursuivant avec constance le dessein du feu Roi son Maître, il se tiendroit bien é- „ troitement & inséparablement uni avec la *France*". *Aubery* ajoute: „ que le Chancelier „ avoit remercié l'Ambassadeur des offres de la *France*, pour le soutien des affaires „ communes en *Allemagne*;" mais ni lui, ni *Feuquières* ne disent qu'*Oxenstierna* eût relevé d'un seul mot la proposition du mariage de *Christine* avec son fils (1). D'où il est à présumer que ce n'est que la Cour de *France*, qui la premiére fit naître cette idée, pour s'attirer la bienveillance du Chancelier, *afin que*, comme dit ici la Reine, *elle*

(1) Négociations de *Fequieres* Tom. 1. p. l'hist. du Card-Richelieu p. 383. 387. &c. à Pa- 15-17 (à Amsterd. 1753) & *Auberi Mém.* pour. ris 1660. in fol.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Exploits militaires de ce tems là en Allemagne.

mille hommes, commandé par *Kniphauzen*, avec ordre de passer, le plutôt qu'il pourroit, le *Weser*, pour occuper les places fortes sur cette riviére, & pénétrer dans la *Westphalie* pour en chasser l'ennemi, commandé par *Gronsfelt*. Afin que celui-ci ne pût unir ses troupes à celles des ennemis sur le *Rhin* inférieur, le Landgrave *Guillaume* eut ordre de se tenir au milieu, & de presser dans les occasions la *Westphalie* d'un autre côté.

Il fut ordonné au Duc de *Weimar* de marcher vers *Bamberg* pour défendre la *Franconie* & *Nuremberg*, & pour être prêt à secourir sur le *Danube* les troupes qui étoient commandées par le Prince *Christian de Birkenfelt* pendant l'indisposition de *Baner*. Mais *Birkenfelt* se trouvant trop foible pour résister sur le *Danube* à l'ennemi, qui étoit beaucoup plus fort que lui, s'en retira, & eut le commandement des troupes sur le *Rhin* après que *Baudis* eut demandé son congé.

Le vieux Comte *de la Tour*, qui avoit le plus d'autorité & de parens dans la *Silésie*, eut ordre de traiter humainement ceux qui prendroient le parti de la *Suéde*, de les obliger au dernier point, & de chasser, par le conseil & d'accord avec les Généraux, de *Saxe* & de *Brandebourg*, l'Ennemi des terres des *Protestans*; mais qu'il devoit toujours avoir l'œil sur la *Marck* & la *Poméranie*, & ne jamais pénétrer si avant dans la *Silésie* & la *Moravie*, qu'il ne pût facilement faire volte-face quand il s'agiroit de la défense de ces Provinces, si importantes pour la *Suéde*.

Horn commandoit en *Alsace*, où, ayant fort bien disposé tout il passa le *Rhin* pour secourir le pays de *Suabe* contre les *Bavarois*, & prit, en passant, *Kentzingen* & *Fribourg* dans le *Brisgow*. A *Rotweilen* il s'unit aux deux mille hommes du *Wirtemberg* & aux troupes de *Baner* à *Gecklinge*, tirant de-là vers le *Danube*, sans que l'Ennemi ôsât s'y opposer.

Dans la *Franconie* le Duc de *Weimar* prit (le 28. Janvier) par force *Staffelstein*, & par accord *Bamberg*. *Bulach*, qui marchoit avec une grande partie de la Cavalerie vers le *Haut Palatinat*, fut attaqué à l'improviste & presque défait par *Jean de Wert*; mais après il passa au fil de l'épée toute la garnison de *Stockstad* (le 23. Févr.) qui avoit refusé de se rendre, & prit son chemin vers le *Danube* pour distraire l'Ennemi qui suivoit *Horn*, ou pour s'unir avec lui pour le combattre.

Cependant *Aldringer* avoit pris *Landsberg* & *Memmingen* dans la *Suabe*, & taillé en piéces la garnison *Suédoise* de *Kempten* pour s'être défendue avec trop de courage. Il avoit pensé attaquer aussi *Bibrack*; mais *Horn* y envoya du monde, leur promit du secours, & alla lui même trouver l'Ennemi, qui de-

---

elle pût obtenir par son moyen tout le pays du Rhin supérieur. Cependant comme *Oxenstierna* ne jugea pas convenable pour le bien général, de seconder dans la suite les vastes desseins de la *France*, cette affaire du mariage devint ensuite, par les intrigues des Ministres *François*, une grande source de chagrin, tant pour le Chancelier que pour son fils. (r). Autant qu'on en peut juger par toutes les circonstances, ils n'avoient jamais pensé à un pareil mariage.

(1) Mém. de *Christine* T. 1. p. 106. & 162. *Pufendorf* de Rebus Suec. Lib. V. §. 18.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

demeuroit en deux Corps autour de *Memmingen* & de *Kempten*. Arrivé près de *Memmingen*, il défit l'avant-garde de l'Ennemi; & celui-ci, ayant jetté deux Régimens dans cette ville, se retira vers *Kempten*, où à la barbe de toute l'Armée *Bavaroise*, *Horn* en tailla en piéces deux Régimens de Cavalerie & tous les Dragons, rapportant sept étendarts, & emmenant quantité d'Officiers prisonniers; il auroit mis ensuite tout le reste de l'armée, qui commençoit déjà à plier, si la mort ne l'en eût empêché. *Aldringer* se retira à la faveur de la nuit à *Leibusen*, laissant à dos un défilé. *Horn*, incommodé du mauvais tems, ne jugea pas à propos de poursuivre l'ennemi; mais il s'arrêta à *Ottenbure* pour rafraîchir l'armée & observer l'ennemi. Mais *Aldringer* ne bougeoit point, & *Horn* passa à *Mundenbiem* & *Kaufbure*, à dessein de le serrer entre la Riviére de *Leck*, & de faciliter que *Baner* pût cependant attaquer *Landsberg*. Pour éviter ce coup, *Aldringer* envoya vitement trois cens hommes dans *Kaufbure*, sépara l'armée en deux corps & passa la riviére à *Fiesse* & *Skonga*, où il se posta, après l'avoir derechef rejoint ensemble. Ici *Aldringer* reçut sept mille hommes de secours de *Boheme* & de *Franconie* (*). C'est pourquoi *Horn* se contenta de prendre *Kaufbure*, sans hazarder la bataille; parce que l'armée, commandée par *Baner*, étoit assez mal en ordre, & que ceux du *Wirtemberg* se retiroient peu à peu. Toutefois ayant prié *Weimar* de s'approcher du *Danube*, il résolut de se rendre maître de *Kempten*, à cause que l'Ennemi étoit déjà chassé de la *Suabe*. Mais *Aldringer* repassant la *Leck*, & marchant droit à *Mundelheim* & *Bibrack*, qu'il vouloit occuper pour se loger dans le pays gras de *Wirtemberg*, *Horn* leva le siége de *Kempten*, mit en hâte garnison en *Bibrack*, & passa le *Danube* à *Munderbingue*, afin d'empêcher *Aldringer* de s'opposer à ses desseins. Aussi *Aldringer* tira à grandes journées vers le *Danube*, & passa sur le pont qu'il avoit jetté à *Greissinge*. Il ne l'eut pas plutôt passé que l'avantgarde de *Horn* attaqua la sienne sans ordre, la menant rudement, jusqu'à ce que tout le gros de l'Armée *Bavaroise*, qui accourut au combat, eût obligé les *Suédois* de se retirer & d'attendre *Horn* qui étoit en arriére. Cela fait, *Horn* se rangea en bataille sur les montagnes à *Lautere* & *Aldringer* dans la plaine, se chargeant l'un l'autre à coups de canons; mais le dernier n'ayant pas trop d'envie d'en venir aux mains, *Horn* marcha sans aucun empêchement à *Pfullinguen*, satisfait d'avoir chassé l'Ennemi du païs de *Wirtemberg*, que la *Suède* avoit tant d'intérêt de conserver. Après il attaqua l'Ennemi dans ses quartiers autour de *Bodensée*, & des riviéres de *Leck* & d'*Illere*, & lui tailla en piéces un grand nombre d'hommes.

Dans l'*Alsace* & en *Brisgouw* le Rhingrave avoit à combattre la fureur des Païsans, qui s'étant révoltés commettoient des cruautés inouïes sur les *Suédois*, appuyés de ceux de *Brisac*; mais il en vint bientôt à bout, & les paya de la même monnoye.

Le Colonel *Schmidberg* prit d'assaut dans le *Palatinat* la ville & le château de

(*) La Reine remarque ici *que c'étoit par la faute du Général Horn.*

de *Dresberg*, qui servirent à brider *Heidelberg*, & à en empêcher les courses continuelles. Régne de *Christine* jusqu'à la Resignation de sa Couronne.

Au *Bas-Rhin* les *Suédois* fortifiérent *Andernac*, & prirent *Nordbourg*. Cela fit de la peine à l'Electeur de *Cologne*, & pourtant il demanda & obtint des troupes de *Gronsfeld* & de l'Infante *Isabelle* pour s'y opposer, lesquelles reprirent sur les *Suédois Nonnenwert*, *Ohlberg*, *Staffenbourg* & *Landscron*; mais à l'encontre *Baudenhusen* prit *Hammerstein* & autres lieux à l'entour. Toutefois ne se trouvant pas assez fort contre l'Ennemi, il se retira plus haut jusqu'à la Riviére de *Lane*, qui lui servit à empêcher l'Ennemi de passer outre. On fit aussi beaucoup d'efforts pour reprendre *Andernac*; les *Finnois* sous le Colonel *Josias Rantzau* s'y défendirent à merveille. L'an 1633.

Les *Hollandois* commencérent à mettre sur le tapis une neutralité pour la *Westphalie*, par l'ombrage qu'ils avoient de tant de troupes qui approchoient d'eux. *Baudenhusen* qui en fut sollicité, répondit qu'à la considération de la *Hollande* & du Prince d'*Orange*, il accorderoit une tréve dans ce Païs-là, & qu'il en retireroit ses troupes, hormis des Forteresses, à condition que l'Electeur de *Cologne* & le Duc de *Neubourg* s'obligeassent de n'y rien tenter de nouveau. Mais ceux-ci n'y voulant point consentir, le Traité en fut fini en même tems.

L'Armée de *Suède* sous le Duc *George* de *Lunebourg* ne vouloit plus demeurer oisive dans le Pays de *Brunswig* & de *Lunebourg*. Elle prit sa marche vers *Breme* & le *Weser* (le 4. Févr.). Une partie, commandée par *Kniphausen*, entra de ce côté-là en *Westphalie*, & y prit d'abord *Veckte*, *Cloppenbourg*, *Hasselune*, *Meppe*, *Furstenau* & autres places avec tout l'Evêché d'*Osnabrug*, hormis la Capitale. Et comme tous les Paysans s'en étoient enfuis, *Kniphausen* fit un Edit, que tous devoient retourner dans leurs maisons, les assurant de toute sûreté s'ils obéissoient, & menaçant de mort celui qui s'en absenteroit; & cela afin que le Païs ne restât pas tout-à-fait désolé.

La saison & le froid ne permettoient pas d'assiéger *Osnabrug*; mais pour ne pas perdre le tems *Kniphausen* tâcha de gagner les endroits favorables pour passer le *Weser*. Pour cet effet il prit *Herford*, le Château de *Flota* & *Bilefeld*, & assiégea *Sparenberg*, mettant bonne garnison dans *Lemgau* & *Lipstad*, & ajustant les contributions avec l'Evêque de *Minden*.

Le Duc *George* avoit choisi *Rinteln* pour passer le *Weser*, & déjà on travailloit au pont qu'il falloit y faire, lorsque *Gronsfeld*, qui avoit envoyé pour quatre mois de provisions à *Wolfenbuttel*, parut avec toute son Armée de l'autre côté de la Riviére entre *Hamelen* & *Minden* pour empêcher les *Suédois* de passer. Mais la Riviére commençant à décroître, & le Duc ayant trouvé un gué, il passa (le 12. Mars) avec toute la Cavalerie, & défit quatre Escadrons de l'Ennemi, attaquant aussi-tôt l'Infanterie qui étoit sur le bord de la Riviére, dont il tua une grande quantité, & en prit cinq cens prisonniers, quatre Drapeaux & deux Piéces de canon. Après il alla chercher le reste de l'Armée de *Gronsfeld*, qui se sauvoit à *Minden* & à *Hamelen*, laissant la plupart du bagage aux *Suédois*. Après cette défaite, *Gronsfeld* ne se croyoit pas assez fort pour résister aux *Suédois*; & le Duc fit ramasser les restes de la Cavallerie, avec toute l'Infanterie dont il n'a-

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

voit pas besoin dans les garnisons, & se retira vers le *Rhin*.

Les *Suédois* prirent aussi *Buckebourg*, où ils mirent une bonne garnison pour empêcher les courses de ceux de *Minden*. Ils assiégérent *Hamelen*, & accordérent la neutralité à l'Evêque d'*Osnabrug* pour qu'il payât la contribution; ce qui fut aussi accordé à la même condition au Duc de *Neubourg* pour les Biens qu'il possédoit en *Westphalie*. Le Château de *Polle* se rendit à discrétion, après avoir souffert deux jours d'attaque, & toute la garnison prit parti parmi les *Suédois*.

Dans un autre endroit de *Westphalie* le Landgrave *Guillaume* força *Tremone* d'accepter garnison. *Kecklingen* se rendit. Le Colonel *Mercier* contraignit *Dorsten*, dont le Gouverneur fut fait prisonnier, & la garnison jura fidélité à la Reine. Peu après, *Haltern* se soumit; & bien-que *Coifelt* & les cinq cens hommes qu'il y avoit, se défendissent quelques jours très-vaillamment, ils cédérent enfin au plus fort, & *Dulmen*, *Borcken* & *Boeckbolt* en suivirent l'exemple.

Le Landgrave auroit encore pu faire d'autres progrès; mais comme le *Rhingrave* & *Baudenbusen* le sollicitoient d'un côté de les secourir contre les ennemis qu'ils avoient en tête, & que le Duc de *Lunebourg* l'invitoit de l'autre à unir ses troupes aux siennes pour presser d'autant plus l'ennemi sur le *Weser*, pour ne manquer en rien, il envoya cinq Régimens à *Baudbusen*, qui quittoit le Pays de *Munster*, sans quitter les Forteresses, & alloit assieger *Paderborn*, afin d'être près de donner du secours au Duc de *Lunebourg* au besoin.

L'Armée de l'*Empereur* sous *Gallas* en *Silésie* commençoit à se mettre au large, & cherchoit l'occasion d'en venir aux mains avec les *Saxons*. Le Duc de *Saxe-Lawenbourg*, se voyant trop foible pour pouvoir résister, sollicita le secours des *Suédois*, commandés par *Douwal*, qui le lui accorda, à condition que les *Suédois* seroient traités, touchant les quartiers & en toute occasion, de pair avec les *Saxons*, & d'accord ils allérent conjointement trouver les *Impériaux* à *Olau*; ce qui obligea ceux-ci de ne rien hazarder & de se retirer à *Neisa*, pendant que les *Suédois* & les *Saxons* se rendirent maîtres de *Brigue*. A *Strelen*, *Douwal* trouva deux mille *Polonois* & six cens Dragons en ordre de bataille, & s'étant mis en devoir de les attaquer, il les défit en partie, & mit le reste en fuite. Le bagage qu'il en rapporta, fut une matiére à discorde entre les *Suédois* & les *Saxons*, qui vouloient être préférés dans le partage, & ne donner aux *Suédois* que ce qu'il leur plairoit, comme à de simples Auxiliaires. Mais *Douwal* dissimuloit cette offense, en considération des conjonctures du tems. Peu après, *Arnheim* fit une autre chose, qui dégoûta encore plus *Douwal* & les *Suédois*; car quand, plus par l'ardeur des *Suédois* que par l'aide des *Saxons*, la Ville de *Grottcau* fut prise sur les *Impériaux*, & que la garnison, renonçant à l'*Empereur*, eut obtenu la liberté de suivre le parti de la *Suède*, ou de la *Saxe* selon la fantaisie de chacun, trente seulement choisirent celui de *Saxe*; tout le reste donna la main à *Douwal*, de quoi *Arnheim* prit sujet de crier, & fit tant qu'il força toute la garnison d'aller de son côté. *Douwal*, s'en trouvant ou-

outragé, laissa le commandement au Baron *Fels* & au Colonel *Behm*, pour se retirer à *Breslau*. Toutefois il retourna bientôt, persuadé par les excuses que lui fit *Arnheim*. Bientôt après ils eurent querelle au sujet des quartiers, & quoi que fît *Douwal*, il ne put jamais obtenir pour les *Suédois* que les plus méchans; & tout n'aboutit qu'à témoigner qu'on ne vouloit plus la direction de la *Suède*. Cela fut cause qu'on fit si peu de progrès dans la *Silésie*, & que *Fridland* reposa & recruta à son aise l'Armée de l'Empereur en *Bohème*. „ La jalousie (*) que la gloire & la fortune de „ la *Suède* avoit excitée dans les *Allemands*, fut cause qu'ils ne firent pas „ de si grands progrès qu'ils devoient espérer de leur fortune & de leur „ valeur, dans un tems que les *Allemands* commençoient à se lasser de „ leurs Libérateurs, & ne les regardoient plus que comme leurs Tyrans, souffrant avec impatience & jalousie la gloire qu'avoient acquise leurs Libérateurs, d'autant plus qu'ils se flattoient de l'espoir de „ pouvoir s'en défaire après la mort de *Gustave*. Ils souffroient impatiemment de voir un Gentilhomme *Suédois* commander à tant de Souverains (†) sous les auspices d'un Enfant, qui n'étoit qu'une fille (§), „ & croyant le tems propre pour secouer le joug, ils mirent tout en usage pour se défaire peu à peu des *Suédois*".

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Les Allemands, les des Suédois, leurs libérateurs, veulent s'en défaire.

L'Electeur de *Saxe* faisoit tout ce qu'il pouvoit pour empêcher l'Assemblée des quatre Cercles Supérieurs à *Heilbron*, prétendant que selon le Traité

Ce qui se traita à l'assemblée des Protestans à Heilbron.

(*) Dans l'Original de ce cahier, la période suivante qu'on a marquée par des guillemets, y est ajoutée de la propre main de la Reine.

(†) Nous avons dit ailleurs comment le Grand-Chancelier s'y prit pour se soutenir dans la direction des affaires générales d'*Allemagne* (1). *Le Laboureur* dit à ce propos: „ *Axel Oxenstierna*, qui croyoit avoir bonne part à la gloire du parti, ne crut „ pas que son mérite dût céder à la naissance des Souverains. Il joignit à cette belle „ ambition les intérêts de la Couronne de *Suède*. Il convia tous les Princes de sa Ligue de faire un Conseil, & il vint à bout de s'en faire le Président à *Heilbron* (2).

(§) Le Sr. de *Rusdorf*, fâché de voir son systême de la Confédération des trois Maisons Electorales *Protestantes* si mal réussir, s'en plaint amérement au Chevalier *Vane*, Secretaire d'Etat de la *Grande-Bretagne*. Il dit entre autres (3): „ Le Chancelier *Oxenstierna* se donne maintenant le titre de *Legatus Generalis per Germaniam*. „ Les autres Chefs & Généraux de l'Armée se qualifient, selon la charge qu'ils ont, „ Généraux, Maréchaux, Colonels de la Reine Héritiére de la Couronne de *Suède*, „ comme par exemple: *George*, par la grace de Dieu, Duc de *Lunebourg* & de *Brunswig*, Général de la Reine Héritiére & de la Couronne de *Suède*, pour le Cercle de „ *Westphalie* & de la *Saxe* Inférieure. *Bernard* Duc de *Saxe*, Général de la Reine „ Héritiére de la Couronne de *Suède*, en *Franconie*. *Knipbausen* &c. Maréchal de la „ Reine Héritiére de la Couronne de *Suède* &c. Ainsi se qualifient ces Messieurs. „ *Bone Deus quo res eunt!* On a imputé ci-devant à crime & à blâme aux Princes & „ aux Etats *Allemands* de s'allier avec un Roi ou Prince étranger. Maintenant ils se „ soumettent à une Fille, voire à un Enfant de sept ans, au nom duquel les affaires de „ tant d'importance & cette guerre de si longue durée est conduite. *Rusdorf* ajoute: „ *Dieu est admirable dans ses œuvres!*

(1) Dans les Mémoires de *Christine*, Tom. I. p. 28 29.

(2) Dans son Hist. du Maréch. de *Guébriant*, Liv. II. ch. I. p. 62.

(3) Cette Lettre du 6. Mars 1633. se trouve dans les Ms. de *Rusdorf* Tom. IV. p. 34. v. les Mem. de *Christine* T. I. pag. 29. not.

Régne de Christine jusqu'à la resignation de sa Couronne.

L'an 1633.

té de *Leipzig*, lui seul, comme Chef des *Protestans*, avoit autorité & droit de les convoquer. Cependant le Duc de *Wirtemberg*, le Marquis de *Baden*, plusieurs Comtes de l'Empire, & quantité de Députés s'y rendirent (le 8. Mars), & choisirent pour lieu de consulter la Maison d'*Oxenstierna* (*), qui, voyant glisser entre eux de la dispute au sujet de la préséance, fit ôter tous les Siéges (†), & traita debout les affaires. Il leur remontra les grandes choses qu'avoit faites le Roi pour eux, quelle raison l'avoit mu à prendre les armes ensemble avec eux contre l'Empereur & la *Ligue*, en quel état se trouvoient à présent les affaires communes. Il les pria de considérer & de résoudre si la nécessité ne demandoit pas une ferme alliance entre eux & la *Suède* jusqu'à ce qu'on eût mis en sûreté les Loix de l'*Empire* & leur liberté, & qu'on eût donné à la *Suède* la satisfaction qui lui étoit si justement dûe; qu'il falloit sur-tout éviter les Traités particuliers avec l'Ennemi, & déclarer à quelles peines seroit sujet celui qui se sépareroit d'avec les autres; que l'*Empereur* & ceux de la *Ligue* ayant foulé aux pieds les Loix & la Liberté, il falloit les déclarer ouvertement Ennemis du Public; ordonner quelles Armées on devroit tenir sur pied; hâter les recrues, régler la discipline militaire, & s'accorder sur la direction du tout; que s'ils desiroient encore l'assistance de la *Suède*, il faudroit déclarer jusqu'où elle devroit se mêler de leur intérêt, & s'obliger de lui donner réciproquement du secours, en cas qu'elle fût attaquée ailleurs.

Au commencement il y eut quelque débat sur cette proposition; car plusieurs étoient d'avis de remettre l'Alliance à une Assemblée universelle, où l'on résoudroit aussi tout haut la direction, qui dépendroit cependant du Grand-Chancelier: mais peu après ils résolurent unanimement de la lui laisser, ensorte toutefois que chaque Cercle auroit d'autres Directeurs particuliers, qui auroient l'œil sur la direction d'*Oxenstierna*. Et comme ils lui présentérent en écrit leurs sentimens sur le reste, il leur remontra librement qu'ils étoient trop scrupuleux; que s'ils ne vouloient point déclarer l'*Empereur* leur juste ennemi, ils devoient considérer de quelle façon ils ne seroient point ses rebelles; qu'il falloit faire la guerre, non pas avec du monde ni de l'argent empruntés, mais du sien propre, & en pourvoir le fond; que lui se chargeoit bien de la direction quoiqu'accompagnée de tant de peines, mais qu'il ne souffriroit pas d'autres Directeurs qui voulussent critiquer ses actions, d'autant que la nécessité l'obligeroit souvent de sortir

(*) Le Grand Chancelier étoit logé à l'Hôtel de l'*Ordre Teutonique* à *Heilbron*.

(†) Le Sr. *de Rusdorf* rapporte la même chose au Chevalier *Vane*, & ajoute que le Député du Duc de *Simmern* fit la réponse à la harangue d'*Oxenstierna* au nom de tous les autres, ayant fait par-là un acte de possession du droit & de la direction dans le Cercle, qui appartient à la Maison Electorale-*Palatine* en pareils cas (1). Le Grand-Chancelier le voulut bien ainsi, pour faire comprendre à l'Electeur de *Saxe* que les autres *Protestans* ne consentiroient point à l'abaissement de la Maison *Palatine*, que cet Electeur souhaitoit si fort.

(1) *Rusdorf* l. c. pag. 350. &c. & *Pufend.* de Reb. Suec. Libr. V. §. 18. item Vie & Négotiations de *Feuquiéres* pag LXXX.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

sortir des limites; qu'il falloit songer à la conservation des Armées, au lieu de décrier tant leur licence, & que la rapine étoit une faute légére, là où il n'y avoit point de paye. Enfin il fit lui-même un projet de cette alliance, à laquelle tous souscrivirent, nonobstant tout ce que l'*Empereur*, l'Electeur de *Saxe* & autres firent pour l'empêcher. *Feuquières* travailloit bien à cette Union, mais sous main il dissuadoit de donner la direction absolue à *Oxenstierna* (*), sous prétexte que par ce moyen il dépendroit de lui de rendre le Traité de Paix difficile: mais ses efforts furent inutiles.

Plus le Roi de *Dannemarc* s'offroit pour Médiateur de la paix, plus la *Suède* le tenoit pour suspect, sachant bien que malvolontiers il la verroit posséder quelque chose en *Allemagne*, & qu'il souhaitoit plutôt qu'elle fût obligée d'en

---

Les intrigues de l'Ambassadeur de France à l'Assemblée de Heilbron.

(*) Quoique cet Ambassadeur de *France* eût dit au Chancelier de *Suède* qu'il avoit expressément ordre de n'agir dans sa Légation que de concert & dans une entiére confiance avec *Oxenstierna*, & de prendre ses avis en tout ce qui concerneroit la cause commune; cependant, comme il n'arrive que trop souvent dans ces occasions, la politique l'emporta sur la bonne-foi. Car ce Ministre écrivit à sa Cour qu'il avoit su porter l'Assemblée à modifier, ou à restreindre l'autorité du Chancelier (1). Aussi *Oxenstierna* n'oublia-t-il pas ce trait: car encore trois ans après, il dit dans le Sénat de *Suède*, quand il en fut question: „ On doit traitter les *François* poliment comme ils nous traitent; mais il ne faut pas nous laisser lier les mains; car la dignité de ce Royaume „ exige qu'on ne le vende pas à un Etranger pour une somme d'argent. Qui est-ce „ qui ignore, que les *François* ne se tiennent à leurs stipulations qu'autant qu'il est „ de leur convenance? S'ils peuvent finir leur affaire sans nous, ils le feront. L'intérêt de leur Etat est l'unique ressort de leurs actions. Ils vous promettront tout, „ sans jamais avoir l'intention d'y satisfaire, comme ils firent à *Heilbron*. L'Ambassadeur de *France* y harangua publiquement les Etats de l'*Empire*, en les exhortant à se „ tenir étroitement liés à la *Suède* & de lui donner toute satisfaction raisonnable; mais „ sous main il les en dissuadoit, & nous contrecarroit même, leur insinuant en secret, que la *Suède* accroitroit trop en puissance. Et pour faire bande à part & avoir des créatures dévouées à la *France*, il donna des pensions à ceux mêmes qui „ étoient Membres du *Conseil* formé par les Etats de l'Assemblée de *Heilbron*. (2) On ne peut donc qu'être indigné, lorsqu'on lit ce que Mr. *de Feuquieres* écrivit à sa Cour au sujet d'*Oxenstierna*: „ Nous ne nous trouvons pas, Mr. de *la Grange* & moi, „ de la sorte dont nous avons à nous conduire à l'égard dudit Chancelier, auquel la „ fierté & l'*orgueil brutal* fait perdre le jugement, &c. . " Il faut être bien mince observateur des bienséances, pour s'exprimer ainsi en parlant d'un grand Ministre universellement reconnu pour tel de tout le monde, & qui étoit d'ailleurs d'une humeur douce & paisible. Aussi l'Historien de *Feuquières* n'a-t-il pu se dispenser de dire là-dessus: „ qu'il y a sans-doute un peu d'exagération (il auroit pu dire *trop*, au-lieu *d'un peu*) dans les expressions de *Feuquiéres*. Il ajoute „ ce qu'il dit du Chancelier „ ne répond guéres à l'idée que les Historiens nous donnent de la retenue, de la prudence & de la modération d'*Oxenstierna*. Tout ce qu'on en peut conclure, c'est que „ le Chancelier soutenoit avec fermeté les droits de sa place de Directeur & les prétentions de la Couronne de *Suède*. Sans-doute il avoit aussi à se plaindre de *Feuquiéres*, parce qu'effectivement il est très-difficile que deux Négociateurs qui soutiennent „ avec chaleur les intérêts opposés, ne se taxent réciproquement de hauteur, de fierté, „ d'entêtement...." (3).

(1) v. *Aubery*, l. c. p. 387. &c. & Vie & Negociat. de *Feuquiéres* Tom. I. p. LXXXV. & LXXXVIII.

(2) V. *Palmsköld* Régistres du Sénat. ad ann. 1636. p. 376. &c. *Pufendorf* l. c. Libr. V. § 37. item *Feuquiéres* l. c. pag. XC. &c. & p. CXLII. &c.

(3) L. c. Vie de *Feuquiéres*. pag. CXLIV.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de la Couronne.

L'an 1633.

d'en fortir à mains vuides & avec une indigne récompenfe (*). On favoit auffi que l'*Empereur* à cette fin lui avoit promis les Evêchés de *Bréme*, de *Verde* & de *Boxtehude* pour fon fils, avec la Gabelle des *Hambourgeois* fur l'*Elbe*, & que l'Electeur de *Saxe*, qui fouhaitoit fort cette médiation, avoit parlé à Mr. *de la Grange*, afin que le Roi de *France* perfuadât à la *Suède* de fe contenter d'une fomme d'argent & de fe retiter d'*Allemagne*. La *Suède*, pour éluder ce deffein, ne refufoit pas d'avoir pour Médiateur le *Dannemarc*, mais difoit feulement qu'elle y vouloit adjoindre le Roi de *France* & les *Hollandois*, qu'elle croyoit plus équitables, & qui avoient intérêt qu'elle fût confervée en *Allemagne*: & fuppofé que l'*Empereur* n'en eût pas été content, ou qu'il eût encore voulu l'*Efpagne*, la *Suède* auroit alors trouvé l'occafion de rejetter tous ces Médiateurs enfemble.

Le Roi de *France* témoignoit vouloir être auffi l'arbitre de la Paix, quoiqu'en effet il defirât la continuation de la guerre, à caufe des diffenfions internes de la *France*, & pour attraper finalement pour lui quelque portion de l'*Allemagne*. Le Roi de *Dannemarc* vouloit pour Compagnon le Roi d'*Angleterre*; le Roi de *Pologne*, les *Hollandois*. Le Duc de *Neubourg*, les Electeurs de *Mayence* & de *Cologne* prétendirent encore avoir part dans cette Médiation; mais on eftimoit que tant de Médiateurs auroient eux-mêmes befoin de quelque Médiateur; & que l'émulation, les divers fentimens, les querelles fur les préféances & leurs propres intérêts les empêcheroient de tomber jamais d'accord.

Auffi le Grand-Chancelier propofoit en fecret (le 11. Avril) à l'Affemblée de *Heilbron*, qu'ils devoient, avant de fe féparer, penfer à quelles conditions on feroit la Paix; quels Médiateurs ils vouloient; & fi pendant le Traité il faudroit accorder une tréve, que l'ennemi & même l'Electeur de *Saxe* defiroient, mais que lui (*Oxenftierna*) croyoit fort préjudiciable aux *Proteftans*; comme auffi ce qu'il faudroit faire en cas que la *Saxe* s'ajuftât en particulier avec l'*Empereur*. Mais fur tout cela les Députés ne réfolurent rien, s'excufant de n'en avoir aucun ordre, ni inftruction de leurs Principaux.

Réfolutions de l'Affemblée de Heilbron.

Au refte la réfolution de cette Affemblée, fut qu'il y auroit une ferme alliance

(*) Dans les Dépêches de *Rusdorf*, qui étoit fort porté alors pour la Cour de *Dannemarc*, il fe trouve un Ecrit fous le titre de *Moyens de la Paix*. . . où, dans le dernier Article XXI. il eft dit: qu'il fera mis en avant que la Couronne de *Suède* & „ le Duc de *Fridland* fe contenteront de l'efpérance & de l'expectance de quelque Du„ ché, ou Comté, qui pourra vaquer ci-après dans l'*Empire*; mais à condition qu'un „ tel Duché, ou Comté, demeurera toujours incorporé audit Empire". (1) C'étoit fans doute indigne de la part du *Dannemarc*, qui vouloit être le Médiateur de la paix, que de mettre la fatisfaction de la Couronne de *Suède*, qui avoit déjà employé tant de milliers d'hommes & quelques millions d'argent dans cette guerre d'*Allemagne*, à fi bas prix, & en parallèle avec celle du Duc de *Fridland*, ferviteur de l'*Empereur*. Car c'étoit faire fortir la *Suède* de l'*Empire* prefque à mains vuides, comme dit ici *Chriftine*, que de vouloir payer les dépens & les travaux des *Suédois* par l'efpérance, ou l'expectance d'un Duché ou d'un Comté.

(1) Mf. de *Rusdorf*, Tom. IV. p. 452.

liance entre la *Suède* & les quatre *Cercles Supérieurs* pour la défense de la Liberté de l'*Allemagne* & des Loix de l'*Empire*; jusqu'à ce qu'on eût remis les Princes *Protestans* dans leurs Etats, obtenu la Paix, & la satisfaction à la *Suède*; que les Traités particuliers, que la *Suède* auroit faits auparavant avec quelques Princes *Protestans*, resteroient en leur entier; que la *Suède*, & *Oxenstierna* en son nom, auroit la direction des affaires, qu'on lui donneroit pour aide un *Conseil formé*; que sans lui & sans l'aveu de ce Conseil, aucun des Alliés n'entreroit en Traité avec l'Ennemi; qu'autrement celui qui le feroit, seroit en même tems réputé & traité comme tel de tous; que tous maintiendroient la *Suède* dans la possession de ce qu'elle avoit occupé par les armes, jusqu'à ce qu'elle fût satisfaite. Ils s'obligerent à contribuer pour la subsistance des Armées, à des apprêts pour la guerre, qui ne devoit avoir autre but que la propre défense & une paix honnête, sauf la Majesté de l'*Empire*, & on ordonna tout ce qu'il falloit pour l'exécution de cette Alliance (*).

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Cela fait, *Oxenstierna* en fit communication à l'Electeur de *Saxe*, à *Brandebourg* & aux autres *Protestans*, invitant tous ceux qui n'avoient point envoyé leurs Députés à cette Assemblée, de s'y joindre. Il en fit aussi part au Roi de *France*, & le pria de favoriser & appuyer cette cause. Aussi en écrivit-il aux Rois d'*Angleterre* & de *Dannemarc* ce qu'il lui sembloit à propos de leur communiquer.

Par cette Alliance toute Neutralité fut desapprouvée entre les *Protestans*, & on tenoit pour ennemi quiconque sous tel prétexte eût voulu se soustraire à la cause commune. Crainte de cela, le Prince *George*, Landgrave de *Darmstad*, fit traiter avec *Oxenstierna*, priant d'être quitte de l'association des armes pour autant de contribution qu'il payeroit en argent comptant: & *Oxenstierna*, bien-qu'il ne voulût pas admettre un tel exemple, différa de mettre en exécution contre lui le Décret de *Heilbron*, en considération de l'intercession de l'Electeur de *Saxe*, son Beaupére, qu'*Oxenstierna* vouloit se concilier par toutes les voyes.

Il restitua le *Palatinat* aux Princes Palatins pour les obliger tant eux-mêmes, que le Roi d'*Angleterre*, le *Brandebourg* & les *Hollandois*; leur en donnant la possession, le suffrage & la Dignité Electorale, à la réserve de *Manheim*, où

(*) L'envie que *Rusdorf* portoit à *Oxenstierna*, ne lui permit de voir qu'avec peine que l'Assemblée de *Heilbron* se finissoit au contentement du Grand-Chancelier. C'est pourquoi il écrivoit au Chevalier *Vane* „ que contre toute attente, la Direction de la „ paix & de la guerre demeuroit au Chancelier de *Suède*. . . *Rusdorf* se console pourtant, en ajoûtant, " je me souviens que l'Empereur *Charles* V. souloit dire de telle „ assemblée, en les comparant aux Vipéres: *quia* (aiebat) *ut istæ matres suas tollant*, „ *sic illorum posteriora decreta, priora* . . " (1) On voit par ceci que le Sr. *Rusdorf* se flattoit toujours que l'Electeur de *Saxe* obtiendroit la Direction des affaires, tant contestée. Cependant *Rusdorf* n'eut pas la satisfaction de voir ses vœux accomplis à cet égard.

(1) Mſ. de *Rusdorf*, l. c. T. IV. p. 365.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

où il laissa garnison *Suédoise*, jusqu'à ce qu'ils eussent payé une certaine somme d'argent, & à condition qu'ils laisseroient en liberté la Confession d'*Augsbourg* dans le *Palatinat* inférieur.

L'Electeur de *Saxe* crioit tout haut contre cette restitution, & tous les efforts que fit l'Electeur de *Brandebourg* pour la lui faire approuver, ne servirent qu'à l'irriter davantage, & à le faire crier encore contre tout ce qui avoit été conclu à *Heilbron*; ce qui fut aussi cause que l'amitié entre ces deux Electeurs commença fort à se refroidir.

Du Mariage de Christine avec le Fils de l'Electeur de Brandebourg.

Le *Brandebourg* témoignoit à l'encontre grande affection pour la *Suède*; d'un côté eu égard à l'intérêt des *Protestans*, mais de l'autre pour faciliter son dessein d'obtenir pour son fils, *Frédéric Guillaume*, la Couronne de *Suède*, moyennant son mariage avec la Reine *Christine*. Ce mariage parut au Sénat assez à propos pour la *Suède*, pour accroître sa puissance, pour établir sa domination sur la *Mer Baltique*, pour soutenir plus facilement la guerre en *Allemagne*, pour soumettre, sans envie, à la Couronne la *Poméranie*, & en étouffer les disputes. Les obstacles qu'il y avoit, étoient la diversité de Religion; que ce Prince, à moins qu'il ne fût élevé à la coutume de *Suède*, causeroit de grands troubles dans l'Etat, de même que les autres Etrangers qui l'avoient gouverné avant lui; que la Reine n'étoit pas en âge d'y consentir, & qu'auparavant on s'étoit proposé qu'elle ne devoit se marier qu'avec quelque Prince Royal; que l'*Empereur* & le Roi de *Pologne* employeroient toutes leurs forces pour l'empêcher, & que le Roi de *Dannemarc* en seroit indigné pour en avoir eu le refus. D'ailleurs, cela auroit fort fâché les Enfans du Prince Palatin *Jean Casimir*, qu'il falloit avoir en considération, bien-qu'ils n'eussent aucun droit à la Couronne. Ce Prince *Palatin* demandoit un jour au Sénat „ s'il devoit „ faire élever ses Enfans, nés de la race royale en *Allemagne*?" Le Sénat lui répondit que cela sentoit quelque chose de nouveau, & sembloit aboutir à la succession (*a*), de laquelle il ne pouvoit parler sans péril, & qui le rendoit odieux à la Reine, comme si on pensoit à sa mort; car le Roi avoit bien recommandé ses Enfans au Sénat, mais sans préjudice de la Reine, ni du Royaume. Cependant l'Electeur de *Brandebourg* traitoit tout de bon ce mariage; & comme le feu Roi y avoit incliné, *Oxenstierna* eut ordre de lui en donner quelque espérance (*) pour le tenir ferme dans les intérêts de la *Suède*. Mais après de longues espérances, on n'en fit enfin rien; la mort du Roi & le bas-âge de la Reine ne permit pas de prendre des résolutions là-dessus (†).

Mr.

(*a*) *V. Mém. de* Christine *Tom. I. pag.* 35.

(*) *Christine* ajoute ici à la marge: *L'Electeur Palatin avoit la même prétention*; & il est sûr qu'il demanda aussi la jeune Reine en mariage.

(†) C'est de la bonté de Mr. *de Hertsberg*, Conseiller privé du Roi de *Prusse*, que je tiens quelques particularités intéressantes au sujet de ce mariage de *Christine*. Il dit entre autres „ que l'Electeur *George-Guillaume*, Beaufrére du grand *Gustave*, fut à la „ vérité charmé de cette proposition. Mais comme un des principaux points étoit que „ le

Mr. de *Feuquieres* avoit tâché à *Heilbron* de faire entrer le Roi de *France* dans l'Alliance avec la *Suède* & les quatre *Cercles*. Mais *Oxenstierna*, voyant que la *France* vouloit par-là s'attirer l'arbitrage des affaires (*) & ôter à la *Suède* la libre disposition des contributions & des subsides, déclina cette Alliance, sous prétexte qu'il n'en avoit point d'ordre, & empêcha les *Cercles* d'y écouter. Ainsi *Feuquieres*, pour ne pas rien faire, renouvella l'Alliance

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

„ le Prince, son fils, seroit élevé en *Suède* dans les dogmes de la Religion *Luthérienne*, la conscience de l'Electeur en fut terriblement allarmée. Son Conseil, qui étoit „ tout composé de *Réformés* des plus rigides, posa d'abord pour principe qu'on ne „ pouvoit pas acheter un Royaume au prix d'une erreur, quelque petite qu'elle fût, „ sans blesser sa conscience; que si on ne pouvoit pas concilier les différens sentimens sur la Religion, qui divisoient les deux partis *Protestans*, il falloit du moins „ donner auparavant des éclaircissemens sur la Confession de l'Eglise de *Suède* pour la „ comparer avec celle de l'Electeur. Cette réponse, ajoute Mr. de *Hertsberg* ayant „ tout l'air d'une défaite, fit tomber cette affaire, peut-être même à cause de la mort „ de *Gustave Adolphe*, qui arriva dans la même année". D'où mon Auteur infére, combien je me suis trompé quand j'ai avancé (1) „ que le point de la Religion ne souffroit aucune difficulté de la part de l'Electeur, en cas que le contrat de ce mariage „ avoit pû s'accomplir le plus promptement possible."

Il me sera permis d'observer ici que les expressions mêmes, que j'ai citées en preuves, sont du Comte *Brahe*, alors Doyen du Sénat de *Suède*. Ce ne seroit pas la première fois que les chartres & les rapports des Ministres, qui se trouvent dans diverses Archives, ne s'accordassent pas au pied de la lettre, dont l'Histoire même de *Pufendorf* sur les Affaires de *Suède*, comparée avec celle de *Brandebourg*, porte tant de preuves. Il n'est guéres croyable non plus que l'Electeur, ou son Conseil, ait eu l'idée que le Prince son fils pût jamais parvenir au Trône de *Suède*, sans se conformer à la Religion dominante de ce Royaume, ni que sans vouloir s'y prêter, il eût pu insister, comme il le fit après, sur l'accomplissement de ses vœux, même après le décès de *Gustave Adolphe* & de l'Electeur son Pére. J'en ai déjà rapporté les principales circonstances (2). Et si la conscience de l'Electeur *George Guillaume* en fut si terriblement „ allarmée, comme le dit Mr. de *Hertsberg*" il semble que celle de l'Electeur son Pére l'ait été d'autant moins, puisqu'environ dix-huit ans auparavant, celui-ci se fit *Réformé* pour complaire aux peuples de *Cléves* qui devoient devenir ses sujets, & pour gagner les *Hollandois*, dont les secours lui devinrent utiles dans la poursuite de ses droits sur ledit Duché ... (3) Cette portion de terre étoit elle comparable à un grand Royaume? Et quelle idée doit-on se former de la sagesse de l'Electeur en ce tems-là, de la prudence ou de la fidélité de son Conseil? Le Comte de *Schwartzemberg*, zélé *Catholique*, étoit son grand Favori. Pourquoi la conscience de l'Electeur ne s'allarma-t-elle pas plutôt de cet homme-là, qui le trahissoit, & qui portoit ses vues jusqu'à le déplacer & à devenir Electeur lui-même? (4).

(*) Ce ne fut qu'après la perte de la bataille de *Nordlingen*, qu'*Oxenstierna* voulut que la *France* prît directement part aux affaires d'*Allemagne*. Il alla pour cela lui-même à *Paris* pour en convenir avec le Cardinal de *Richelieu*, en retournant par la *Haye*, où il travailla aux moyens de rétablir les affaires délabrées de la *Suède* & des *Protestans* dans l'*Empire*. J'ai des lettres du grand Chancelier à son fils *Jean*, où il se loue fort du bon accueil qu'on lui avoit fait par-tout, & du succès qu'avoient eu ses Négociations (5).

(1) Dans mes Mém. de *Christine* Tom. I. p. 161. not.
(2) Mémoires de *Christine*, l. c.
(3) Mémoires de *Brandebourg*, pag. 49. & 220, édit. 1751. in 8.
(4) Les mêmes, pag. 90. & 121.
(5) V. de même la Vie & les Négociations de *Feuquieres*, pag. CXLVI. CLX. &c. CLXXXII. & CLXXXVI.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

liance de la *France* avec le feu Roi, en la changeant en quelques endroits selon les conjonctures en la personne de la Reine.

On s'etoit imaginé en *Angleterre*, sur de faux rapports, que les affaires de *Suède* étoient fort ruinées en *Allemagne* par la mort de *Gustave*, & que tout dépendroit desormais de l'Electeur de *Saxe* (*). Mais l'Envoyé *Robbert-Anstruther* trouva, à son arrivée à *Heilbron*, les affaires dans un autre état, & que les ordres qu'il avoit de traiter avec *Oxenstierna*, n'avoient nulle ressemblance au tems & à la situation des choses. C'est pourquoi il écrivit pour avoir d'autres Instructions, & fut cependant un bon moyen pour *Oxenstierna* de venir à bout de tout. Il proposoit que son Roi auroit intention de maintenir une Armée séparée en *Allemagne* pour protéger les *Palatins*; ce qui n'étoit nullement du goût de la *Suède*, & n'auroit servi qu'à confondre les choses bien disposées. Et plutôt que de le permettre, *Oxenstierna* dit qu'il révoqueroit la restitution faite aux *Palatins*, & qu'il valoit mieux que l'*Angleterre*, comme la *France*, fît alliance avec la *Suède*, en lui accordant tant de subsides, & d'y pouvoir faire des levées; ce qui fut aussi ce que l'Envoyé parut agréer.

L'Envoyé d'Hollande, *Corneille Pavius*, offrit une grande somme d'argent; &, si la tréve venoit à se conclure avec l'*Espagne* (†), du monde & de

(*) C'étoit Mr. de *Rusdorf*, toujours consulté par le Ministére *Anglois* sur les affaires concernant l'*Empire*, qui, en faveur de son systême mentionné ci-dessus, avoit fait accroire à la Cour *Britannique* que les *Suédois* ne pourroient plus se soutenir en *Allemagne*. *Rusdorf* en étoit si prévenu, que quand l'Envoyé *Anstruther* eut à négocier dans les Cours des *Protestans* de l'Empire pour la restitution du *Palatinat*, *Rusdorf* suggéra au Ministére *Anglois* de faire tomber la direction des affaires d'*Allemagne* au Roi d'*Angleterre* de la maniére que *Gustave Adolphe* l'avoit eue; ou au moins que l'Electeur de *Saxe* l'eût à l'exclusion de la *Suède*. Les remarques que le Sr. *Rusdorf* fit à cet égard sur l'Instruction d'*Anstruther*, en font foi. Cependant comme il s'apperçut après, que les affaires prenoient tout un autre pli qu'il ne se l'étoit imaginé, il n'en voulut pas porter le tort, & il manda à son Ami *Burlamachi* [Agent de la Princesse Douairiére Palatine à *Londres*] que le Ministére *Anglois* n'étoit pas au fait de la Constitution de l'*Empire*, ni du Systême général de l'*Europe*, ajoutant que comme tout le monde est saisi de cette opinion que le Roi de la *Grande-Bretagne* ne veut, ni ne peut faire quelque chose réellement, à bon escient & par effet, il est à présumer par plusieurs raisons que cette Ambassade d'*Anstruther* sera aussi infructueuse, que l'ont été les autres que ce Roi a envoyées depuis treize ans en *Allemagne* pour l'accommodement des différends & pour la restitution du *Palatinat* (1).

(†) Les *Etats-Généraux* travailloient tout de bon à une suspension d'armes avec l'*Espagne*. La *France* en étoit embarrassée, & *Oxenstierna* leur demanda qu'ils s'expliquassent positivement là-dessus, afin de prendre ses mesures en conséquence. Les *Hollandois* s'appercevant que les *Espagnols* ne cherchoient qu'à les tromper, assignérent un jour de jeûne & de priéres, s'exprimant, dans leur Ordonnance imprimée, de la maniére suivante; ,, qu'ils avoient trouvé en vérité que les *Espagnols* & leurs adhérens n'avoient ,, cherché autre chose, avec le présent Traité de tréve, que par de captieuses & frauduleuses menées induire cet Etat à une suspension d'armes, & ce à telle fin, pour le rendre suspect auprès de ses amis & alliés, pour pouvoir entre-tems ployer les affaires en *Alle-*

(1) V. Les Lettres de *Rusdorf* Déc. 1632 & Janvier 1633. dans ses Mf. Tom. IV. pag. 94- 200. & 117-130.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

de l'argent tout ensemble; mais qu'en cas de continuation de la guerre, la *Hollande* feroit une grande diversion pour mieux laisser agir les *Suédois*. Cependant la *Hollande* avoit grande envie de la Province de *Bréme*; elle promit par son Envoyé *Toppius Aitzema* à *Salvius*, que si la *Suède* la lui vouloit céder (*), elle à l'encontre travailleroit pour l'avantage de la *Suède*, & laisseroit retenir tous les lieux sur la Mer *Baltique*; mais on fut sourd à cette proposition.

Opérations de la guerre d'Allemagne.

Pendant ces Traités, on ne laissa pas de poursuivre la guerre. *Aldringer*, augmenté d'autres troupes de *Bohème*, cherchoit l'occasion de joindre *Horn*, sans se soucier que *Weimar* eût occupé *Bamberg*. Ce Duc, pour mieux pouvoir assister *Horn*, quitta donc la *Franconie* & s'approcha du *Danube*, laissant son frere le Duc *Guillaume* sous *Tubadel* pour garder la *Franconie*. En chemin il prit d'assaut les Villes de *Weiss* & *Eschenbach*, & tailla en piéces tout ce qui se trouvoit en armes à *Herriedcn*, (le 13 & 23 Mars). Le lendemain *Jean de Wert* entra à l'impourvu dans les quartiers des *Suédois* à l'*Orenbau* avec deux mille chevaux; mais après un rude combat, il fut repoussé avec une perte de trois cens des siens, outre plus de deux cens prisonniers & deux étendarts. Puis *Weimar* alla à *Donawert* vers *Augsbourg*, où il se joignît à l'Armée de *Horn*, qui ne craignoit pas l'Ennemi, mais qui souhaitoit par cette union presser davantage la *Bavière*. Pour cet effet ils passérent la *Leck*, & *Aldringer* qui n'ôsoit les attendre, se retira [le 30 Mars] en hâte à *Munich*, laissant aux *Suédois* quelques mortiers & quantité de bagages. Après, l'Armée de *Suède* se forma à *Dackau*, pendant que *Torstenson*, nouvellement rançonné contre le Comte de *Harrach*, prit par force *Landsberg*. Et comme il étoit dangereux de passer l'*Iser* à la vue de l'Ennemi, ou de tenter *Munich*, on alla prendre *Neubourg* sur le *Danube*, d'où les *Suédois* pouvoient secourir la *Franconie* & la *Suabe*, & pousser contre l'Ennemi en *Bavière* & dans le *Haut-Palatinat*.

Conspiration excitée dans l'Armée de Suède.

Mais il arriva dans ce tems-ci une conspiration dans l'Armée, qui auroit mis toutes choses en ruine, si on n'y eût obvié à tems. *Psul*, nommé *le Petit*, & le Colonel *Joachim Mittschlaf*, homme pervers & haut de langue, parlérent librement contre l'autorité d'*Oxenstierna*, méprisérent les Etats alliés, exagérérent les peines & les travaux des Soldats, qui ne trouvoient pas même de repos l'hyver, & se plaignirent qu'au-lieu de leur payer le résidu de leurs gages pour tant d'années, on n'avoit résolu

„ *Allemagne* à leur desavantage; afin qu'ils pussent après, assaillir de toute force & de „ divers endroits par terre & par mer ces Provinces, nonobstant que l'on ait de ce „ côté-ci déféré & consenti de bonne foi au Traité offert, pour faire une bonne, sûre „ & honnête fin à cette sanglante guerre, &c." *Rusdorf* ajoute, que les Députés de *Brabant* se sont plaints de la Déclaration susdite; mais qu'un des Messieurs des *Etats* leur avoit dit: *qu'ils ne se devoient mettre en peine; que quand il étoit question de parler à Dieu, il falloit dire naïvement tout ce qu'on avoit au cœur & savoit véritablement* (1).

(*) *Christine* ayant rayé ces quatre mots, remarque ici: *La Suède ne possedoit pas Brême alors.*

(1) V. Lettre de *Rusdorf* au Chev. Vane le $\frac{12}{22}$ Août, 1633. dans ses Msc. T. IV. p. 411. 412.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

résolu à *Heilbron* que de les châtier & de les priver de tout moyen de vivre, puisque les sommes immenses, que les Etats confédérés contribuoient, ne servoient qu'à satisfaire l'avarice de ceux qui manioient la plume; pendant que les gens de guerre exposoient leur vie & mouroient de faim. Ces discours leur gagnérent d'autres personnes, qui s'obligérent par écrit (le 20. Avril) de ne point cesser jusqu'à ce qu'on les eût satisfaits, en leur assignant à chaque Régiment des quartiers pour en tirer les contributions & leur paye. Ils exigérent du Duc de *Weimar* & de *Horn* d'écrire là-dessus à *Oxenstierna*, protestant que s'ils n'étoient satisfaits, ils ne combattroient point contre l'Ennemi, & qu'ils exécuteroient pour eux-mêmes. *Weimar* blâma cette façon d'agir (*) comme trop insolente, mais *Horn* la condamna comme une conspiration des plus énormes. Toutefois ceux-là ne cessérent point: ainsi le nombre des Conspirés augmentoit à tout moment. Ils sollicitérent même *Rudven* & *Lebusen* d'y donner leurs noms, & écrivirent aux autres Armées d'entrer dans leurs sentimens & d'en exécuter le dessein. Cette occasion parut favorable au Duc de *Weimar* de demander l'immission dans la *Franconie*, les Evêchés de *Wirtsbourg* & de *Bamberg* que le Roi *Gustave* lui avoit promis, & la qualité de Généralissime, avec l'autorité de récompenser les Soldats. Mais *Oxenstierna* lui répondit qu'on le priveroit de la charge qu'il avoit eue jusque-là, & lui donneroit son congé; ce qui obligea *Weimar* d'en venir aux priéres & aux soumissions pour éviter une si grande honte. Cependant, pour ne pas aigrir les choses, *Oxenstierna* se laissa enfin fléchir, lui donna la *Franconie*, à la réserve de *Wirtsbourg* & *Koningshofe*, par la considération qu'on lui avoit destiné en mariage la fille du Prince *Jean Casimir* Palatin, & qu'outre l'autorité qu'il avoit parmi les Soldats, on vouloit encore par cette donation obliger la Maison de *Saxe* à presser avec d'autant plus d'ardeur la satisfaction pour la *Suède*. Cette donation fut inserée dans une Alliance perpétuelle avec ledit Duc, avec promesse qu'il seroit compris dans le Traité de Paix, que la *Suède* lui fourniroit quatre mille hommes d'Infanterie & mille Chevaux, quand la guerre seroit finie, & qu'il en auroit besoin. A l'encontre, le Duc promit fidélité à la *Suède*; de l'assister contre tous ses Ennemis, sauf l'*Empire*; de dépendre d'elle durant cette guerre; de suivre sa direction; d'empêcher toutes les machinations contre elle; de lui donner, quand elle le demanderoit, deux mille hommes d'Infanterie & cinq cens Chevaux; & qu'après sa mort ses héritiers renouvelleroient, dans le terme d'un an, cette même Alliance. Quant au titre de Généralissime, il ne l'obtint pas, sous prétexte que cela causeroit de la dissension & jalousie entre lui & son frére le Duc *Guillaume*, que le Roi avoit constitué Lieutenant-Général. Par ce moyen *Weimar* fut content, & l'Armée acquiesça en même tems, puisqu'on lui fit donner une grande somme d'argent, & aux

(*) La Reine remarque ici que *cette Cabale fut formée par le Duc même. Pufendorf* en parle plus au long dans son *Historia de Rebus Suec.* Lib. V. §. 52. V. aussi Mém. de *Christine* Tom. I. p. 48. &c.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

aux principaux Officiers certains Biens çà & là, qu'ils devoient reconnoître comme en fief de la *Suède* (*). Cette conspiration fut néanmoins un grand empêchement aux progrès qu'on auroit pu faire, car on craignoit de mener à quelque entreprise l'Armée mal inclinée; aussi *Horn* la quitta-t-il pour aller informer *Oxenstierna* des secrets de cette émotion.

Dans ce tems-ci on fit aussi peu de chose en *Alsace*, si ce n'est que le Rhingrave *Otton Guillaume* défit quelquefois quelques troupes Impériales à *Brisac* & à *Einsesheim*, & qu'il fit mourir le Commandant du Château de *Pfirten* pour l'avoir voulu rendre par trahison. D'ailleurs *Montecuculi* & le Gouverneur de *Heidelberg* firent ensemble une bonne Armée pour combattre les *Suédois* au haut du *Rhin*; mais le Lieutenant-Colonel *Abel Moda*, par ordre d'*Oxenstierna*, s'y opposa & les arrêta, pendant qu'on ordonna à *Birkenfeld* d'y accourir. Celui-ci fit lever le siége d'*Andernac*, où les *Finnois* s'étoient vaillamment défendus contre onze mille *Espagnols*, avec grande perte des leurs; mais après il fit démolir cette Ville pour être mal fortifiée, & parce qu'on n'auroit pas toujours des Armées prêtes à la secourir. Ici *Baudbusen* déposa sa charge, avec menace qu'il se vengeroit contre les *Suédois*, qui avoient refusé de satisfaire à ses desirs; mais on s'en moqua, & *Birkenfeld* prit le commandement de ses troupes en sa place. Après, il obligea *Montabaur* de se rendre, & céda cette Ville, aussi bien qu'*Engers*, à la *France*, ou au Gouverneur François de *Hermanstein*. De-là il alla (le 20. Avril) à *Worms* pour empêcher les progrès de l'Ennemi, qui, à son arrivée, se retira à *Haguenau*, & puis à *Zabern*, pendant qu'*Abel Moda* assiégea *Heidelberg* & *Philipsbourg*, & que *Birkenfeld* prit *Weissenbourg*, dont toute la garnison fit serment à la *Suède*.

Sur

(*) *Rusdorf* remarque là-dessus au Chevalier *Vane*: „ que la Noblesse des deux Evêchés de *Bamberg* & de *Wirtzbourg* n'étoit nullement contente de cette inféodation „ du Duc de *Weimar*. Ils disent que ces Evêchés étoient établis par leurs Ancêtres „ pour la conservation des familles; qu'on leur avoit promis qu'ils n'en seroient pas „ privés, mais admis selon les coutumes & les loix de la fondation; qu'à cet égard ils „ avoient aussi donné assistance aux *Suédois*, mais que par ce moyen-là ils seroient forclos de toute espérance d'y parvenir." (1) Mr. *de Rusdorf*, faisant rapport à la Reine Douairiére sa Maîtresse de sa négociation en *Dannemarc* l'année suivante, lui marque „ que le Roi s'est de même trouvé fort choqué de la distribution des *Suédois* „ de tant de Principautés & d'Evêchés à leurs Créatures, par où ils offensoient les „ meilleures Maisons en *Allemagne* ..... que le Chancelier étoit hautain, & ne „ savoit quel fardeau il avoit entrepris; que *Wallenstein* auroit dit, que les donations „ que *l'Empereur* avoit faites en dix ans, n'étoient pas estimées si énormes. Car si le „ Chancelier pouvoit en un an faire tant de Princes, Ducs, Comtes & Evêques, & „ faire don de tant de Seigneuries & Terres, pourquoi l'Empereur n'en pouvoit il pas „ faire autant en dix-ans? *Sic nihil est sine felle*, ajoute *Rusdorf* (2). Cependant *Christine* allégue ici des raisons assez valables, qui semblent justifier ce procédé du Vainqueur; & celle pour prévenir la révolte & la défection de l'Armée, tramée par un Prince de l'*Empire*, dont l'ambition, selon *Oxenstierna*, étoit sans bornes, n'en étoit que plus pressante. (3)

(1) *Rusdorf* l. c. du 1. Août 1633. p. 405.

(2) Ibid. du $\frac{\text{30 Janv.}}{\text{9 Fevr.}}$) 1634. p. 513.

(3) V. Mém. de *Christine* Tom. I. pag. 19. not. & p. 47. not.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Sur le *Weser*, *Kniphausen* continuoit le siége de *Hamelen*, Ville forte d'assiette & par l'art, bien pourvue de toutes choses, d'où les assiégés firent de continuelles sorties, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & souvent de tous les côtés à la fois, avec grande perte de côté & d'autre. Mais ce qui affligea le plus les *Suédois*, fut la neige & les pluyes, & la hauteur de la Riviére, qui ruinoit à tout moment leurs travaux. Aussi on ramassa une grande Armée dans le Pays de *Cologne*, & *Gronsfeld* approcha avec la sienne pour faire lever le siége. C'est pourquoi *Kniphausen* sollicitoit le Landgrave *Guillaume* de venir à son secours, & celui-ci, pour dépêcher le siége de *Paderborn*, qu'il avoit assiégé long-tems, mit un bon nombre des siens derriére une colline proche de la Ville, puis il envoya quelques Compagnies droit aux portes pour faire de fausses attaques aux assiégés, lesquels, sortis au nombre de trois cens cinquante, poussérent vigoureusement les *Hessois*, qui, feignant de combattre, se retirérent à dessein pour animer les autres à les suivre, pendant que ceux qui étoient cachés, gagnérent le chemin, & les taillérent en piéces, en en tuant trois cens, & faisant le reste prisonniers, entre lesquels fut *Knipmuller*, Gouverneur de la Ville. Après ce succès, le Landgrave fit battre avec grande violence la Ville, & approchant de près avec toute l'Armée, il intimida les assiégés à capituler & à se rendre [le 29. Mars.] Il tenta aussi *Lipstadt*, mais le mauvais tems l'empêcha.

De-là il marcha [le 21. Avril] vers *Hamelen*, laissant la Cavalerie à *Neubaus* pour observer l'Ennemi; & comme il eut nouvelle que *Gronsfeld* n'étoit pas loin pour venir au secours de *Hamelen*, il tira des garnisons tant qu'il put, & avec *Melander* & *Kagge* s'en alla le rencontrer. Aussitôt le Comte *Jacques de Hannovre*, que le Landgrave avoit envoyé devant pour prendre langue, entra avec trois cens chevaux dans le quartier du Régiment d'*Asschbourg* à *Willingshuse*, & les tailla tous en piéces, emportant sept drapeaux. Le Colonel seul se sauva à *Osnabrug*, mais blessé de deux coups de pistolets. Cela toutefois ne découragea point les assiégés de *Hamelen*, qui continuérent toujours leurs sorties pour tirer le siége en longueur. Et vainement *Oxenstierna* souhaitoit qu'on ne l'eût pas entrepris, mais pour la réputation des armes on avoit honte d'en démordre.

Le Duc *Guillaume* de *Saxe* fit bien son devoir dans la *Misnie*, la *Thuringe*, & à l'entour; car sachant que *Corpbusen* étoit allé vers *Weismanna* avec douze Cornettes & un grand Corps d'Infanterie avec quelques piéces de Canon, il alla le trouver, le défit, en tua beaucoup, en prit plusieurs, avec le Canon & tout le bagage. [le 29 Mars]. Après, il pénétra dans le quartier de l'Ennemi à *Artzbourg*, où il prit vif le Colonel *Orosius Paulus* avec huit étendarts; mais tout son Régiment fut tué, hormis vingt-quatre qui s'enfuirent.

Le fort Château d'*Aichstadt* sur le *Danube* fut pris de force par *Weimar* [le 4. May], après qu'il eut fait sauter les mines & élargir la bréche. Il tâcha aussi de se rendre maître d'*Ingolstad* par intelligence. Le Comte *Cratz*, mortel ennemi de *Fridland*, & qui étoit dégoûté parce qu'*Aldringer* lui avoit été préféré dans le Généralat de l'Armée de *Baviére*, chercha l'occasion de s'en

s'en venger, & eut dessein de rendre aux *Suédois Ingolstad*, dont il étoit Gouverneur. Il traita donc ensemble avec son confident *Farensbach* & avec *Weimar*, qui promit à *Crats* que tout l'argent qui se trouveroit dans la Ville, feroit à lui, & qu'il le feroit Maréchal-de-Camp dans l'Armée de *Suède*. Ainsi on prit la nuit du 4. May pour exécuter ce dessein. *Crats* fit divulguer qu'alors quelques troupes, envoyées par *Aldringer*, devoient arriver & être reçues dans la Ville. Il disposa la garnison dans les fortifications de dehors, & en d'autres endroits où ils ne s'en appercevroient point. Mais les *Suédois*, détournés du vrai chemin, n'arrivérent que le soleil levé, furent connus des gardes, & jugérent facilement de ce qui en étoit. *Crats*, suspecté, protestoit fortement de son innocence, & dit qu'il iroit à *Vienne* pour s'en purger; mais en chemin il alla se jetter parmi les *Suédois* en *Silésie*. *Farensbach* fut pris & cruellement exécuté, & les *Suédois* s'en retournérent à *Donawert*, où *Horn* seul commandoit l'Armée, parce que *Weimar* s'en étoit allé trouver *Oxenstierna* à *Francfort*. Cependant les *Bavarois* attaquérent *Neubourg* des deux côtés du *Danube*, & firent de grands efforts pour s'en rendre maîtres; mais *Horn* étant accouru, l'Ennemi n'osa l'attendre, & se retira au plus vîte.

Regne de Christine jusqu'à la resignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Dans le *Brisgau*, ceux de *Brisac* avoient pris, le 9. May, les Châteaux de *Badenweiller*, *Roitela* & *Saurenberg*; & ils auroient fait d'autres progrès, si le Rhingrave *Otton Louis* ne leur eût barré le passage à *Wassenweiller*, où il tailla en piéces deux cens Chevaux & en prit cent, pendant que l'Infanterie se sauvoit par les montagnes. Mais de l'autre côté du *Rhin* il força, le 11. May, *Masmunster*, où il y avoit six cens Chevaux & cinq cens Piétons, qui, contre la Capitulation, furent contraints de servir la *Suède*, & la Ville fut rasée, parce que ceux de *Brisac* avoient manqué de parole aux *Suédois* à *Badenweiller*. Après, il prit *Ardlau* & *Landsberg* pour brider ceux de *Colmar*, & subjugua la Ville de *Weilar* & la Plaine du même nom le 27. May, faisant un grand massacre des habitans.

Abel Moda prit le 5. May par assaut *Heidelberg* dans le *Palatinat*, & en peu de jours *Birkenfeld* força le 24. le Château, nonobstant tout l'effort que fit le Comte de *Salms* avec trois mille hommes de *Philipsbourg* pour l'empêcher; & par cette prise on ôta à l'Ennemi tout le *Palatinat* inférieur, qu'on rendit aux anciens Maîtres.

Gronsfeld faisoit tout son possible pour secourir *Hamelen*, & un grand nombre de ses Dragons tâchoit, à la faveur d'un brouillard, d'entrer dans la Ville. Mais les *Suédois* les attaquérent vigoureusement, en taillérent beaucoup en piéces, & chassérent la plupart, tellement que deux cens seulement y pénétrérent. Un autre jour les Assiégés, voulant tirer du bois par la Riviere dans la Ville, furent repoussés avec perte de soixante hommes, & en même tems les *Suédois* se logérent le 16. May sur le fossé; & la bréche étant faite, on ordonna le lendemain l'assaut en quatre endroits, qui toutefois fut sans effet, parce qu'on n'avoit pas entendu le signal par-tout. Cependant, ceux qui étoient venus au secours, s'en allérent vers *Munster*, afin de favoriser le passage sur la *Lippe* au Comte *Merode*, qui venoit pour se joindre à eux; & les *Suédois* les suivant, prirent

Bataille près de Hamelen.

en

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

en chemin le Château de *Rhede*, & les attaquérent proche de *Munster* avec peu de perte de côté & d'autre: car l'Ennemi, se tenant dans des lieux commodes, étoit de difficile accès. *Merode*, avec les troupes de *Cologne* & de *Flandre*, s'étoit déjà joint à *Benninghusen*, qui menoit quarante-deux Compagnies de Cavalerie & trente d'Infanterie, qui, ensemble avec ceux que *Gronsfeld* avoit tiré de *Wolfenbuttel*, *Hildesheim*, *Nieubourg* & *Minden*, faisoient une Armée de seize mille hommes. Tous d'accord avoient passé sur un pont, fait à *Minden*, vers *Oldendorp*, pour aller droit au secours de *Hamelen*; car les *Suédois*, ayant occupé les fortifications de dehors & rempli les fossés, se préparoient à attaquer les murs, lorsque les assiégés firent le 25. Juin signifier à *Gronsfeld* qu'ils étoient réduits à l'extrémité, s'il ne hâtoit le secours. Les *Suédois*, ne se sentant pas assez forts pour continuer le siége & combattre le secours qui étoit proche, laissérent quelques Escadrons & mille hommes de pied pour conserver les travaux, pendant que tout le reste alla rencontrer l'Ennemi. Les assiégés, se servant de l'occasion, firent une sortie, en ruinant entiérement toutes les approches & les travaux des *Suédois*. D'autre côté, *Gronsfeld* avoit donné quatre assauts au Château d'*Udenheim*, qui auroit fort servi à son dessein; mais il fut repoussé vigoureusement, jusqu'à ce que l'Armée *Suédoise*, survenue, l'obligea à la retraite. Il y avoit là un Bois, que l'Ennemi vouloit gagner, pour que le secours pénétrât d'autant plus facilement par ce détour à *Hamelen*, C'est pourquoi on logea sur le bord d'un fossé [que le torrent avoit fait] les Arquebusiers *Suédois* pour empêcher le passage; mais l'Ennemi les contraignit de céder. A cela *Lorent Kagge* accourut, & par un rude combat, qui dura deux heures, il chassa l'Ennemi du Bois dans la Plaine, & bien que pour les fossés & l'inégalité des lieux il ne pouvoit se mettre au large, toutefois lui avec les *Suédois* & les *Livoniens* à droite, & les *Hessois* sous *Melander* à gauche, battirent la Cavalerie ennemie, & la mirent en fuite. Puis il attaqua l'Infanterie, qu'il défit à platte couture. *Gustave Gustafson* contribua aussi beaucoup à cette victoire (*), combattant vaillamment

(*) Il étoit fils naturel de *Gustave Adolphe* & d'une fille du Directeur-Général *Abraham Cabeliau*, issu de celui qui donna Son nom à une fameuse faction en *Hollande* vers le milieu du quatorziéme siécle. Ce *Cabeliau* rendit de bons services au Roi dès l'an 1612., en faisant traverser douze cens hommes de troupes étrangéres par la *Norwégue* en *Suède*. (1) *Gustave* l'envoya l'année suivante aux *Etats-Généraux* en qualité de son Ministre. Il approuva ses projets de l'établissement de la Compagnie des *Indes Suédoise*, & le fit Directeur-Général du Commerce de *Suède*. Sa fille *Marguerite* étoit la Mére de *Gustave Gustafson* susdit, que la Reine *Christine* éleva à la dignité de Comte en 1646. sous le nom de *Wasaborg*, pour marquer qu'il la tenoit de la Maison Royale de *Wasa* (2). La postérité mâle de *Cabeliau* s'éteignit en *Suède*, il y a quelques années. Les autres parens de *Cabeliau* furent annoblis en 1652. Nous joindrons la Patente d'annoblissement dans l'Appendice, (3) avec deux

(1) V. *Loccenii* Hist. Suec. p. 513. *Palmsk.* Régitres du Sénat ad h. ann. p. 593 & 598. *Widekindi* Hist. Gust. Adolphi. p. 190. *Aitzema* Saaken van Staat ad ann. 1622 p. 83-87.

(2) Les familles nobles de *Suède* par *Stiernman* p. 5. & 6.

(3) Je la tiens de S. E. Mr. *van der Lube*, qui me l'a communiquée, tirée de l'Original avec les Armes.

ment entre les *Suédois* & les *Finnois*, auxquels l'Ennemi avoit juré de ne point donner quartier, & qui réciproquement n'en voulurent point donner. On enterra trois mille & trente hommes de l'ennemi fur les lieux, avec le Lieutenant-Général *Quadius* & quantité des principaux Officiers. *Mérode* bleffé mourut peu de jours après, & fa femme fut prife. *Gronsfeld* s'enfuit, & fut le premier à apporter la nouvelle de fa défaite, qui peu après fut confirmée par *Benninghaufen*, qui auffi échappa. Les prifonniers furent environ trois mille, & les *Suédois* eurent tout le bagage, feize piéces de canon, & foizante & quatorze étendarts & enfeignes, fans n'avoir perdu que trois cens hommes de leur côté, entre lefquels trois Colonels & un Capitaine. *Stålhanske* fut bleffé au bras & *Soop* à la jambe, dont ils guérirent tous deux; mais *Rantzau* mourut de fa bleffure. Cela fait, les *Suédois* retournérent à *Hamelen*, dont le Gouverneur, informé de la victoire, fe rendit [le 12. Juillet] à d'honnêtes conditions, fortant avec huit cens hommes des fiens, & laiffant aux *Suédois* foixante piéces de canon & quelques mortiers.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de fa Couronne.

L'an 1633.

Les *Croates* & les *Hongrois* fous *Holck* avoient fait deffein d'entrer dans la *Mifnie*, & de ruiner *Tubadel* dans fes quartiers. Mais celui-ci alla à leur rencontre & les attaqua [le 16. May] à l'impourvu, & fi bien, qu'il en échappa très peu; il leur enleva tout leur butin.

Dans la *Siléfie*, *Arnheim* ne vouloit point d'égal, & le Comte *de la Tour* point de fupérieur, & leur difpute auroit caufé une rupture ouverte, fi le Duc de *Saxe-Lawenbourg* ne l'eût affoupie. *Arnheim* fit demander à la Ville de *Breflau* tout le magazin, & les apprêts de guerre avec quantité de grains pour la fubfiftance de fon Armée; mais *Fridland* étant en marche pour s'unir à *Gallas* & pour entrer en *Siléfie*, la Ville ne craignant point d'être forcée, les lui refufa. A ce bruit les Confédérés firent la revue de leur Armée, qu'ils trouvérent forte de vingt-quatre mille hommes, dont les *Suédois* faifoient un tiers, & allérent droit à *Strelen* pour combattre l'Ennemi avant qu'il eût le tems de fe reconnoître. Mais *Fridland* évita le com-

Propofitions de Fridland pour une trêve & paix générale.

---

deux lettres qu'un frére de *Marguerite* écrivit au Chancelier *Oxenftierna*. Parmi d'autres circonftances qui regardent *Guftave Guftaffon*, nous avons rapporté dans les Mémoires de *Chriftine* qu'il adminiftra l'Evêché d'*Osnabrug* (1). Nous ajouterons ici un paffage, tiré des Annales du Comte de *Kevenhuller* (2). Le Roi fon Pére ayant été tué à la bataille de *Lutzen*, il fe rendit de *Wittenberg* à *Grimm*, où à fes inftances on ouvrit le cercueil du défunt Roi pour lui faire voir le corps mort de fon Pére. A ce trifte afpect, il dit les larmes aux yeux: Puifqu'il en eft ainfi, il faut que je penfe „ à d'autres chofes qu'à celles qui m'ont occupé jufqu'ici. Je tâcherai avec l'aide de „ Dieu de parvenir, ou de perdre la vie". Alors âgé de feize à dix-fept ans, il s'en fut à l'Armée, conduite par le Duc *Bernard de Weimar* près de *Chemnitz*, où s'étant approché de trop près de la Place pendant une forte canonade de la Ville, il reçut un coup de fufil dans l'aiffelle. La lettre, qu'il écrivit étant Recteur magnifique de l'Univerfité de *Wittenberg* à fon Pere, peu avant la bataille de *Lutzen*, trouvera place dans l'Appendice.

V. l'Appendice No. III.

V. l'Appendice No. III.

(1) Tom I p. 313, 315, &c.

(2) Ad ann. 1632, pag. 63.

L'an 1633.

combat, & se retira sur les confins de *Bohéme*. Ensuite il fortifia son camp à *Munsterberg*, & les Confédérés entre *Brig* & *Oppelen*, sans que *Fridland* osât bouger, quoique plus fort de seize mille hommes que les Confédérés, qui plusieurs fois tâchérent d'en venir aux mains avec lui. Enfin *Fridland* envoya le 28. May le Comte *Tersck* avec un Trompette à *Arnheim*, pour l'inviter à venir sûrement dans son camp traiter de choses de grande importance; & *Arnheim*, après y avoir été sommé pour la seconde fois, s'y rendit accompagné de *Raschen* Colonel Suédois & de *Borgsdorf* Brandebourgeois. Dans ce Congrès *Fridland* demanda une tréve de six semaines, qu'*Arnheim* disoit ne pouvoir accorder sans le consentement des autres Généraux. Après on lui envoya des *Suédois*, le Baron *Fels* & *Jaques Behm*, auxquels *Fridland* assura qu'il étoit venu pour faire une paix perpétuelle avec la *Suède* & les Princes de l'*Empire*; qu'il dépendoit absolument de lui de satisfaire à tous, & que si l'*Empereur* y étoit contraire, il s'accorcorderoit avec les *Protestans*, & mettroit l'*Empereur* mal dans ses affaires; ce qu'il dit à l'oreille du Baron *Fels*. Mais comme ceux-là n'avoient point d'ordre sur de telles choses, on ne fit qu'une tréve de quinze jours. Cependant *Fridland* fit aussi venir le Comte *de la Tour*, à qui il dit de même qu'il feroit la paix avec la *Suède*, la *Saxe* & le *Brandebourg*, & y forceroit l'*Empereur*, s'il ne la vouloit pas; qu'il rétabliroit les priviléges de tout le monde, remettroit les exilés, & chasseroit de tout l'Empire les *Jésuites*; qu'il dédommageroit la *Suède* des fraix de la guerre, & prescriroit le tems pour le payement, pendant quoi elle retiendroit tous les lieux forts comme en hypothéque, & que le Roi de *France* & l'*Angleterre* en feroient caution. Ensuite il proposa qu'on devoit mener contre le *Turc* toutes les Armées qui se trouvoient en *Allemagne*. Pour soi-même, il traitoit pour obtenir la *Bohéme*, pour laquelle il s'obligeroit de rendre les biens à tous les exilés, de donner la liberté à la Religion *Protestante*, & de restituer le *Palatin*. Pour le *Mecklenbourg* & *Sagan*, comme aussi pour le résidu de ses gages, il vouloit en récompense la *Moravie*, & menaçoit d'ôter au Duc de *Baviére* l'*Autriche* supérieure, qui lui étoit engagée. Enfin il demandoit l'union de toutes les troupes pour aller lui même assiéger *Vienne*, & obliger l'*Empereur* à ratifier le tout. *Arnheim* fit savoir tout cela à l'Electeur de *Saxe*, & le Comte *de la Tour* en écrivit à *Oxenstierna*, qui trouvoit toutes ces propositions si éloignées de la raison, qu'il ne daigna pas y penser.

Oxenstierna tint dans ce tems-ci une Assemblée à *Heidelberg*, où se trouvoient *Louis Philippe*, *Jean* & *Christian*, *Palatins*; les Ducs de *Weimar* & de *Wirtemberg*; le Marquis de *Baden*; les Comtes de *Hohenzollern*, de *Hanau* & d'*Isembourg* avec d'autres. On y résolut de satisfaire les gens de guerre, de régler leur paye pour l'avenir, & qu'on y contribueroit par les dixmes des fruits & du vin. On ordonna d'attaquer *Philipsbourg* & *Haguenau*, d'observer le Duc de *Lorraine*, & de le poursuivre comme ennemi, s'il tentoit quelque hostilité. On ordonna au Landgrave *George de Darmstad* de payer les contributions qu'il avoit promises, de se montrer ami des Confédérés, & de s'éloigner du parti de l'Ennemi. Mais celui-ci y répondit par de longues excuses, qui témoignoient assez qu'il ne feroit

rien

rien pour la cause commune que par force. On fit défense aux Officiers d'obliger les Sujets dans les Provinces, de traiter les Soldats pour rien ; & *Oxenstierna* exigea de l'Administrateur du *Palatinat* pour les *Lutheriens* le libre exercice de leur Religion.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

On fit sonder les *Suisses* s'ils voudroient se joindre aux *Suédois* & aux Confédérés par l'Alliance de *Heilbron*, ou bien y contribuer tacitement en monde & en argent, sans souscrire au Traité. Si cela ne leur plaîsoit point, on demandoit la liberté de lever du monde dans leurs terres ; ou que demeurant neutres, ils ne donnassent point de passage à l'Ennemi. Mais ils n'accordérent rien que la neutralité, à cause que les Cantons *Catholiques* abhorroient cette Alliance, qui, étant faite séparément avec les Cantons *Protestans*, auroit causé de la dissension entr'eux, & plus de mal que de profit à la *Suède*.

Médiation du Dannemarc au desavantage de la Suède.

Jusqu'ici le Roi de *Dannemarc* avoit cru pouvoir moyenner la Paix avec facilité, dans la pensée que les affaires de la *Suède* subsisteroient peu ; mais voyant comme les choses alloient, il avoua franchement que *Salomon* auroit besoin de toute sa sagesse pour en venir à bout. Le Sénat de *Dannemarc* refusoit de se mêler de cette médiation, par le désespoir où il étoit de trouver un tempérament qui pût contenter tous les partis. Il vouloit néanmoins que le Roi y employât ses Conseillers de *Holstein*, au moins pour causer de la division entre les *Protestans*, & en détacher quelques-uns d'avec la *Suède*, qu'il souhaitoit rendre odieuse, comme si elle eût frustré le monde de la Paix. Il écrivit donc à *Oxenstierna* le 17. Mars, témoignant avec quel empressement il se porteroit à cet ouvrage, le priant de vouloir s'appliquer sérieusement à ce dessein, puisque l'*Empereur* s'y montroit si fort incliné, comme on pouvoit le voir par une copie de sa lettre que le Roi de *Dannemarc* disoit avoir enfermée dans la sienne. Mais cette lettre du Roi n'arriva qu'au mi-May, sans qu'*Oxenstierna* y trouvât la copie dont il parloit. Il répondit là-dessus, que l'Ennemi ne cherchoit sous cette proposition de paix qu'à desunir les *Protestans* & la *Suède*, & qu'il falloit user de beaucoup de précaution pour n'en être point trompé. Il disoit que le Traité ne seroit pas seulement envain, mais aussi fort préjudiciable, si avant que d'en venir-là on n'étoit d'accord des conditions auxquelles on accepteroit la Paix: qu'il faudroit jetter premiérement un solide fondement pour venir au Traité, parce qu'il étoit fort difficile d'ajuster tant de gens de si divers intérêts, & qu'on employeroit trop de tems dans cette négociation, si on n'en digéroit auparavant la matiére, pour savoir sur quel pied on pourroit faire la Paix. Il promit toutefois d'en faire rapport à la Reine, au Roi de *France* & aux autres Alliés, qui s'étoient encore offerts pour Médiateurs. Mais avant que cette réponse d'*Oxenstierna* fût rendue au Roi de *Dannemarc*, celui-ci avoit déjà assigné le lieu & le tems pour le Traité, choisissant *Breslau* pour le lieu de la Conférence, & invitant tous les Partis d'y envoyer leurs Ambassadeurs pour le 13. de Juillet, afin de commencer la Négociation trois jours après. Par ses lettres du 15. May il demandoit à l'*Empereur* les saufs-conduits pour les *Protestans*, disant qu'il avoit déjà averti

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Oxenstierna & les Alliés de la *Suède*, quoiqu'il n'écrivît à *Oxenstierna* que vers le milieu du mois de Juin, & encore plus tard au *Brandebourg*; encore *Oxenstierna* ne reçut-il la sienne que le 12. Juillet, par un Courier qui la lui rendit à *Francfort*. Il avoit déplû au Roi de *Dannemarc* qu'*Oxenstierna* eût fait mention de la Médiation de la *France*, & disoit que son interposition ne plaîsoit pas à la *Suède*, parce qu'elle ne souhaitoit pas la Paix. C'est pourquoi il tâchoit d'ajuster premiérement l'Electeur de *Saxe* & quelques autres qu'il savoit être de son sentiment, afin que ceux-ci s'aliénassent, [avec les Etats de la *Basse-Saxe*] de la *Suède*, comme fomentant la guerre en *Allemagne* pour en tirer des richesses & pour la désoler. Mais *Oxenstierna* connut aisément à quoi tout cela aboutissoit, & ces menées du Roi de *Dannemarc* ne servirent qu'à attacher davantage les Confédérés à la *Suède*.

Vers ce tems-ci on fit transporter le corps du Roi *Gustave* de *Wolgast* en *Suède*, acte qui fut célébré avec grande pompe funèbre en présence de grand nombre de Princes, Princesses, & d'une infinité de personnes de haute qualité. Les Vaisseaux qui étoient venus pour cet effet de *Suède*, abordérent à *Wolgast* & portérent le défunt à *Nicoping*, où la jeune Reine le rencontra avec pompe, & où il fut déposé jusqu'à ce qu'on eût préparé toutes choses pour son enterrement (*).

Horn ayant chassé l'Ennemi proche de *Neubourg* sur le *Danube*, & voyant qu'il ne vouloit point venir à un combat, quoique beaucoup plus fort que lui, alla assiéger *Pappenheim*; lieu commode pour couvrir le Pays d'*Anspach*, & pour empêcher les courses de *Viltzbourg*. La Ville fut bientôt prise; mais le Château, où la garnison se retira, repoussa les Assiégeans avec grande opiniâtreté, jusqu'à ce que par deux jours de batterie il se rendit [le 13. Juin] à des conditions favorables que *Horn* lui accorda pour s'en débarrasser, & pour aller empêcher l'Ennemi de s'emparer d'*Aich*. Ceux d'*Ingolstad* vinrent pour secourir *Pappenheim*, & pour porter à *Viltzbourg* des munitions de guerre; mais ayant entendu la reddition de *Pappenheim*, ils se tournérent vers *Viltzbourg*, & de-là par de grands détours à *Ingolstad*. Mais *Jean Wachtmeister* les atteignit à *Bärngriess*, & de cinq cens *Croates* & *Polonois* il en tua deux cens cinquante, en prit cinquante, avec trois cens de leurs chevaux. Peu auparavant, le Colonel *Dellonius* & *Helme Wrangel*, que *Horn* avoit mis à *Babenhuse* pour rendre le chemin sûr entre *Augsbourg* & *Ulm*, avoient ôté à ceux de *Memmingue* quantité de vin & de grain, qu'ils alloient porter dans leur Ville. La garnison, éveillée de cette perte, sortit au nombre de huit cens, & gagna les devans aux *Suédois*, retournant avec leur proye à *Babenhuse*, assurée de les tailler tous en piéces. Mais les *Suédois*, qui n'étoient que cent cinquante, se jettérent avec tant de furie sur l'Ennemi aposté, que d'abord ils le firent plier un peu, puis redou-

(*) La Reine a déjà fait le détail des funérailles de son Pére dans sa propre vie, ci-dessus. pag. 65.

doublant leur effort, ils le mirent en fuite, & le suivirent battant jusqu'aux portes de *Memmingue*. Ils en tuérent cent cinquante, en blessérent plus de cent, dont la plupart furent menés avec soixante chevaux & l'autre butin à *Babenhuse*.

Régne de *Christine* jusqu'à la rési-gnation de sa Couronne.

Ceux de *Nuremberg* se plaignoient à *Horn*, que l'Ennemi du *Haut-Palatinat*, & spécialement de *Neumarck*, les inquiétoit par des courses continuelles; & comme *Horn* manquoit aussi de vivres à *Donawert*, il résolut le 17. Juin d'aller dénicher ceux de *Neumarck*, à quoi *Nuremberg* fournit le canon & toutes choses libéralement, & en moins de trois jours il obligea la garnison d'en sortir sans armes ni bagages, & de s'enroller parmi les siens. Il s'empara aussi, sans coup tirer, de *Heimbourg*, Château fort sur la montagne, & en jettant la peur parmi les Défenseurs. Il en auroit bien voulu à *Amberg*, mais *Aldringer* en étoit trop proche; ainsi il retourna derechef au camp de *Donawert*, où il apporta avec lui dequoi subsister.

L'an 1633.

De l'un & l'autre côté du *Rhin*, le Rhingrave *Otton* & *Otton-Louis* firent bien leur devoir. Le dernier assiégea *Kirikhof*, que les païsans avec deux cens cinquante soldats avoient fortifié, & le prit sans beaucoup de peine; mais les Assiégés se retirant dans le Château, tuérent soixante des Assiegeans. Cependant ils obligérent bientôt le Château à se rendre, en y jettant continuellement des Bombes. Les Soldats prirent pour la plupart parti parmi les *Suédois;* les autres avec les Officiers furent prisonniers, mais on massacra les païsans, & on mit le feu au Château & au Bourg. La Ville avec le Château de *Burk* furent pris ensuite; *Neubourg* sur le *Rhin*, après un jour d'attaque, fit sa capitulation. *Ratela* se rendit par force à discrétion, & tous ceux qui n'avoient point pris service parmi les *Suédois*, furent retenus prisonniers pour être échangés. De-là on s'empara de toutes les Villes *forestiéres*, sans donner rien à l'interposition des *Suisses-Catholiques*, qui sollicitérent le Rhingrave de leur permettre d'être neutres. Puis on prit les deux Châteaux de *Hohenstoffelen*, & après cette expédition le Rhingrave *Otto-Louis* se transporta en *Alsace* pour conférer avec *Birkenfeld* contre le Duc de *Lorraine*.

Les gens de *Brisac* avoient taillé en piéces une troupe du Rhingrave, qui envoya aussi-tôt le Lieutenant-Colonel *Caldenbach* pour s'en venger. Celui-ci mit une partie de six cens chevaux, qu'il commandoit, en embuscade, & alla avec le reste braver la garnison de *Brisac*, laquelle fit une sortie & poussa *Caldenbach*, qui se retira à dessein dans la plaine; mais aussi-tôt faisant volte-face, les autres sortant de l'embuscade, ils eurent l'Ennemi entre deux, dont ils mirent par terre quatre-vingts hommes, outre les blessés & les prisonniers, entre lesquels fut *Montecuculi*, & le Baron *Soye* Bourguignon, qui mourut de trois blessures à *Colmar*. Cela fait, le même Rhingrave se campa au Bourg de *Bris*, qu'il fit fortifier, empêchant, avec les trois mille hommes qu'il avoit, la garnison de *Brisac* de courir le Pays d'*Alsace*, & lui ôtant toute la recolte.

Philipsbourg étoit toujours assiégé, mais de loin, parce qu'on pensoit à la réduire par la faim. Cependant *Birkenfeld* prit le Château de *Grombeck* le 20. Juillet, où il trouva une grande quantité de vivres; & allant vers *Hage-*

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Hagenau, il obligea le Château & la Ville de *Reichshof* à se rendre.

Le Duc de *Lorraine* commit souvent des actes d'hostilité contre les *Suédois*, qui n'en firent point de compte par égard pour le Roi de *France*. Quelquefois, sous prétexte de casser ses troupes, il les envoyoit au Comte *Salms*, quelquefois à *Brisac*. Mais quand il venoit du monde de *France* pour la *Suède*, ou il leur empêchoit le passage, ou il les faisoit tuer. Il conçut le dessein d'envoyer aussi cinq cens hommes dans *Haguenau*, & quand les *Suédois* s'y opposérent, il résolut d'y pénétrer par force, ramassant pour cet effet quelques troupes à *Zabern*, dont les *Suédois* taillérent en piéces trois Régimens à *Petersbach*, & *Birkenfeld* lui fit dire que si ses troupes passoient jamais plus avant qu'à *Zabern*, il les traiteroit en ennemis ouverts; ce qui aussi fut fait, puisqu'il ne retiroit point ses troupes, & que les Ministres de *France* témoignoient que le Roi le souhaitoit.

On fit reposer l'Armée sur le *Weser* après les fatigues souffertes au siége de *Hamelen*, & pendant que le Duc *George* de *Lunebourg* & *Kniphausen* alloient consulter *Oxenstierna* sur ce qui restoit à faire. Mais comme l'Envoyé d'Hollande, *Corneille Pavius*, demandoit de la part des Etats & du Prince d'*Orange* un Corps d'Armée pour l'employer sur le *Rhin* & la *Meuse*, *Oxenstierna* fut bien-aise d'y pouvoir consentir, & leur céda pour quelque tems les *Suédois* & les *Finnois* sous *Stålhanske*, pour faire voir que la *Suède* abondoit en troupes, & qu'elle avoit de quoi accommoder ses amis, comme aussi pour empêcher les *Espagnols*, qui traitoient alors de la tréve vec la *Hollande*, d'envoyer du secours à l'*Empereur*. Ces *Suédois* & *Finnois*, étant un jour sollicités par le Général d'*Hollande* de se tenir bien sous les armes, en éclatérent de rire, & lui conseillérent d'épargner pour les *Hollandois* cette leçon, que *Gustave* leur avoit apprise il y avoit longtems. Cependant l'oisiveté déplut à ces gens, qui ne souhaittoient que les occasions de se signaler (*).

Le Duc *Guillaume* de *Saxe* avoit fait dessein d'assiéger *Cronac* avec le peu de monde qu'il avoit en *Thuringe*, & déjà *Tiesenhusen* avoit pénétré dans le fauxbourg. Mais l'entreprise étant difficile par le voisinage de l'Ennemi, il se contenta de tenir les *Impériaux* loin de la *Misnie*, qui, s'en voyant exclus, mirent tout à feu & à sang autour de *Dresde* (†).

Oxenstierna se défie des propositions de Fridland pour la paix.

La tréve faite par *Fridland* dans la *Silésie*, ne fut pas moins suspecte à *Oxenstierna* que *Fridland* même, & il doutoit avec raison qu'il ne faisoit que jetter de la poudre aux yeux des *Protestans*, pour gagner par la ruse ce qu'il ne pouvoit avoir par la force. *Oxenstierna* pria pour cela le Comte *de la Tour* de ne point s'y fier; mais *Arnheim* l'écouta, & fit savoir à l'Electeur de *Saxe* que *Fridland* offroit la paix sous les conditions suivantes: que l'*Empereur* feroit sortir des terres des *Protestans* toutes ses troupes & les casseroit: qu'il céderoit sa prétention sur l'Archevêché de *Magdebourg* & l'Evêché de *Halberstad* au fils de l'Electeur: que la *Suède* seroit satisfaite des Alliés, & leurs troupes renvoyées hors de l'*Empire*: que les *Jésuites* en

(*) *V.* Pufendorf *de Rebus Suec. Lib. V.* §. 64.

(†) *Lettre de* Rusdorf *au Chevalier* Vane *du* 12. *Août* 1633. *dans ses MSS. Tom. IV. p.* 405.

en feroient chassés: qu'on donneroit, en réparation des pertes souffertes, la *Silesie*, à la *Saxe* & au *Brandebourg*: qu'on permettroit la liberté de la Religion par-tout: qu'on céderoit à l'Electeur de *Saxe* la *Lusace* supérieure & la moitié de la *Bohême* pour ses avances, & qu'on restitueroit le *Palatin* (*). Il donna de grandes espérances au Comte *de la Tour*, qu'il retourneroit en tous ses Biens, avec beaucoup d'autres promesses. Il fit de somptueux festins aux Généraux confédérés, & les caressa comme ses plus chers amis; mais quand il eut pourvu son Armée de poudre & de munitions dont il manquoit, qu'il l'eût augmentée d'autres troupes qu'il fit venir, & qu'il eût mis en sûreté les choses qu'il avoit à *Breslaw*, il fit voir que son dessein n'étoit que de tromper. Car aussitôt il fit dire aux Confédérés [le 23. Juin] qu'ils devoient lui céder les Duchés de *Breslau*, *Schweidnitz* & *Glogau*, ou qu'il n'y auroit plus de Traité à espérer; & sans quelques gens qui par hazard étoient montés à la tour de *Strelen*, où se trouvoient tous les Généraux Confédérés, il les auroit tous fait prisonniers; mais ceux-ci, avertis par ceux qui descendoient de la tour, que l'Ennemi venoit vers eux à bride abattue ils montérent à cheval, & se sauvérent à qui mieux mieux: & ce fut la fin de la tréve.

Après, *Friedland* fit mine de vouloir attaquer *Neumarck*, puis *Lignits*, mais pendant que les Confédérés ramassoient leurs troupes à *Brigue* pour s'y opposer, il retourna en arriére, assaillit avec grande impétuosité & par des bombes continuelles la Ville de *Schweidnitz*, dont la garnison & les habitans, qui à sa venue avoient mis le feu aux Bourgs, se défendoient avec d'autant plus d'ardeur, que *Fridland* avoit juré de traiter leur Ville comme on avoit fait *Magdebourg*. Toutefois ils auroient cédé à la violence, si une grande pluye n'eût empêché les Assiégeans de faire usage de leurs armes à feu, & si les Confédérés n'eussent accouru à leur secours. A leur venue, *Fridland* se retira à une lieue de la Ville dans un endroit commode, qu'il fit retrancher tout autour, & les Confédérés ne pouvant l'aborder se mirent à se regarder proche de *Schweidnitz*. Ici *Friedland* recevoit tous les jours de *Moravie* & de *Bohême* des prisonniers en abondance, & ruinoit tout par sa Cavalerie jusqu'aux portes de *Breslau* & de *Lignitz*. Il tenoit comme assiégés les Confédérés, qui manquoient de toutes choses, & qu'il pensoit réduire à la derniére nécessité par le dégat qu'il fit dans tout le pays. C'est pourquoi *Douwal*, qui étoit

(*) Jamais *Arnheim*, ni les autres du Conseil de l'Electeur de *Saxe* ne purent être assez crédules pour se persuader que l'*Empereur* lui céderoit tous les avantages spécifiés ci-dessus. Mais il leur importoit de lui faire accroire des choses semblables pour le détacher ouvertement du parti des *Protestans*, par la haine implacable qu'ils portoient aux *Suédois*; aussi en vinrent-ils à bout en moins de deux ans, par la Paix de *Prague*, la plus pernicieuse qu'on eût pu faire pour les *Protestans* de l'*Empire*. Mais les *Suédois* la firent payer si cher aux *Saxons*, que ceux-ci eurent lieu de s'en repentir. La Paix de *Westphalie*, leur fut moins avantageuse qu'aux autres, qui avoient constamment suivi le parti de la *Suéde*.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

étoit revenu de *Poméranie*, ne vouloit pas se joindre aux Confédérés à *Schweidnitz*; mais il défendit seulement avec ses deux mille hommes l'autre bord de l'*Oder*, châtia l'Ennemi qui alloit au butin, & réduisit à l'obéissance *Lemberg*, où il trouva trente piéces de Canon.

L'an 1633.

Les Etats de *Silésie* firent en ce tems-là une Assemblée, où ils résolurent de défendre leur Pays contre les *Impériaux*, qui les traitoient trop inhumainement, en abusant de leurs femmes & enfans, après les avoir privés de leurs Biens; & *Arnheim* pour les y confirmer davantage, se rendit à leur Assemblée, & leur persuada de se déclarer ouvertement pour les Confédérés, qui leur serviroient d'appui & de protection contre l'Ennemi. Mais l'Assemblée s'excusa sur ce qu'il n'y avoit point de Général *Suédois* avec *Arnheim*, & qu'elle feroit traiter là-dessus avec *Oxenstierna*.

Oxenstierna convoque une Assemblée à Francfort.

Cependant *Oxenstierna* convoqua une Assemblée à *Francfort* pour délibérer sur les conditions de la Paix & sur les conjonctures du tems, & il envoya copie de ses propositions à l'Electeur de *Saxe* & aux autres, afin d'avoir aussi leurs sentimens. Cette Assemblée écrivit en même tems [le 23. Août] à l'Electeur de *Saxe*, que la tréve faite avec *Friedland*, leur avoit fort déplû. Ils en demandoient les raisons, & le prioient de ne rien faire dorénavant que d'accord avec eux.

On écrivit au Roi de *Dannemarc* pour qu'il voulût avoir pour but de sa médiation la liberté des Etats de l'*Empire*, & la satisfaction de la *Suède*, & que s'il vouloit s'en mêler davantage, il lui plût s'accorder avec *Oxenstierna*, & le Conseil des Alliés sur le lieu & le tems de la Conférence, puisque la Ville de *Breslau* n'étoit nullement de leur goût. On confirma toutes les résolutions de l'Assemblée de *Heilbron*, ensuite on consulta à quelles conditions on traiteroit de la paix, & qu'on ne feroit rien qu'avec réserve de la ratification de tous. On déclaroit Ennemi le Duc de *Lorraine*, & puisque le Landgrave *George* promettoit de contribuer à la guerre & de s'éloigner de l'Ennemi en embrassant le parti des Alliés, il fut reçu dans l'Alliance de *Heilbron*.

Les Envoyés de France, *Feuquieres & la Grange*, offrirent à l'Assemblée quelques milliers d'hommes, mais à des conditions auxquelles on ne pouvoit alors souscrire. Ils vouloient *Philipsbourg* à tout prix pour la *France*, mais les Alliés y étoient contraires. Ils demandoient que les Princes *Protestans* entrassent dans l'Alliance faite entre la *France* & la *Suède*, sous condition qu'on laisseroit en son entier la Religion selon l'usage des lieux qu'on prendroit.

L'Assemblée envoya là-dessus en *France*, le Sous-Chancelier *Jaques Löffler* & *Philippe Streiff* Conseiller de *Deux-Ponts*, pour remontrer au Roi les raisons pourquoi on ne pouvoit pas lui céder *Philipsbourg*; pour traiter au sujet des gens de guerre que le Roi avoit offert; pour le prier de ne pas prendre sous sa protection le Duc de *Lorraine*, & que s'il vouloit faire sa paix, il garantiroit les Alliés, les maintiendroit, leur restitueroit ce qu'il leur avoit pris, enfin pour sonder le Roi touchant sa paix & sa sûreté, & tâcher de le persuader à faire une diversion en *Italie*.

Sur

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Le Dannemarc cherche toute autre chose que la paix.

Sur la fin de l'Assemblée, elle reçut les Lettres de sauf-conduit de l'*Empereur*, que le *Dannemarc* en avoit obtenues pour aller au Traité de *Breslau*; mais en telle forme, qu'on voyoit clairement qu'on cherchoit toute autre chose que la Paix. Car on n'y fit aucune mention de la Reine, ni de la Couronne de *Suède*, on y invitoit seulement ses Alliés à s'y rendre dans le mois de Juillet, qui étoit déjà échu de plus d'un mois. C'est pourquoi l'Assemblée remontra ces défauts au Roi de *Dannemarc*, le priant, avant de passer outre, de communiquer avec *Oxenstierna* sur le tout, puisque sans la *Suède* & lui il n'y avoit rien à faire. Aussi *Oxenstierna* renvoya au Roi de *Dannemarc* lesdites Lettres pour être rendues à l'*Empereur*, ajoutant que les Plénipotentiaires de *Suède* ne manqueroient point de Saufs-conduits pour aller au Traité de paix, & qu'on leur donneroit des Lettres dignes d'eux. Puis il fit publier les dites Lettres de l'*Empereur*, pour faire juger à tout le monde de quelle maniére on se comportoit pour la Paix. (*)

Oxenstierna fit solliciter *Ragotzi*, Prince de *Transilvanie*, de rompre avec l'*Empereur* & de divertir ses armes en *Hongrie*, lui promettant qu'il en auroit une partie en récompense, & qu'il seroit compris dans la Paix générale. L'Envoyé, *Paul Strasbourg*, à qui *Oxenstierna* avoit donné cette commission, lui offrit plus de cent mille écus par an, s'il vouloit faire irruption dans l'*Autriche*, *la Stirie*, ou la *Moravie*, ou bien quinze mille par mois, en s'unissant avec les *Suédois* en *Silésie*. Mais l'*Empereur* prévint ce coup, en lui donnant tout l'argent & les meubles de la veuve de *Bethlen*, (†) & le droit d'héritage sur la Seigneurie de *Mongace*. Pour empêcher donc que *Ragotzi*

(*) La Maison d'*Autriche* ne s'estimoit pas assez abaissée pour se défaire de ses hauteurs. Le Roi de *Dannemarc* l'entretenoit alors dans sa fierté, par la jalousie dont il étoit animé contre la *Suède*, à cause des heureux progrés de ses armes en *Allemagne*. Cependant le Grand-Chancelier *Oxenstierna* répondit comme il convenoit à la dignité d'une Couronne indépendante. En moins de dix ans après, il fit sentir au Roi de *Dannemarc* qu'une Nation, aussi brave que la *Suédoise*, ne se laisse pas insulter impunément.

(†) Cette Princesse, Sœur de l'Electeur de *Brandebourg* & Belle-sœur de *Gustave Adolphe*, s'appelloit *Catherine*, & avoit épousé le fameux *Bethlen-Gabor* en 1626. Il mourut en 1629; & si l'on doit en croire *Rusworth*(1), il avoit légué par testament un magnifique cheval & quarante mille ducats en espéces à l'*Empereur*, autant au Roi de *Hongrie* & à l'Empereur *Turc*, qui seul avoit été nommé son Exécuteur testamentaire. Pour son Epouse, il lui avoit légué cent mille ducats, cent mille florins, outre trois grandes Seigneuries. Quoi qu'il en soit, j'ai plusieurs Lettres originales de cette Princesse, la plupart écrites en 1632. & 1633., au Sr. *Paul Strasbourg*, Ministre de *Suède*, alors à la Cour de *Transilvanie* & à la *Porte Ottomanne*, dans lesquelles elle se plaint amérement des persécutions qu'elle avoit à endurer du Prince *Ragotzi*, successeur de feu son Epoux, de-même que des *Jésuites* à cause de la Religion. Tant que vécut *Gustave Adolphe*, il l'assista puissamment auprès de la *Porte*, qui lui accorda sa Protection. *Corneille Haga*, Ambassadeur des *Etats-Généraux* à *Constantinople*, y concourut aussi avec le Ministre de *Suède* après la mort du Roi. Cette Princesse veuve revint en sa Patrie, se remaria en 1639. avec le Duc *François Charles* de *Saxe-Lawenbourg*, & mourut en 1649.

(1) V. Ses *Historical Collections of State*, Tom. II. p. 29.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Propositions ultérieures de Fridland où entre la France.

Ragotzi ne s'attachât entiérement à l'*Empereur* contre la *Suède*, l'Envoyé *Oxenstierna* traita avec les Visirs de *Temesward* & de *Bude* pour le sommer par menaces de s'en garder, & alla aussi à *Constantinople*, où il fit tant avec la *Porte*, que cette négociation se dissipa. Le Grand-Seigneur le traita honorablement, & le fit reconduire jusqu'à *Zazinte* à ses fraix (*).

Fridland fit encore tant avec *Arnheim*, qu'il en obtint une seconde tréve, comme si ce dernier eût pris plaisir à se laisser duper; ce qui donna de l'appréhension à *Oxenstierna*, qui se doutoit de quelque mystére. Enfin *Arnheim* vint en personne trouver *Oxenstierna* à *Gelenhusen*, & étant questionné sur ces tréves réitérées, il dit que *Fridland* se souvenoit qu'on lui avoit ôté le commandement trois ans auparavant, & qu'il réputoit pour une offense que *Feria* étoit appellé d'*Italie* pour le priver de nouveau de son autorité; qu'il avoit appris cela par des Lettres interceptées de *Vienne*; qu'il vouloit se venger des ingrats, & pour cet effet trouver de l'appui chez les *Protestans*; que *Gallas* & *Holck* dépendoient de sa volonté; qu'il avoit démis ceux à qui il ne se fioit pas, & que la tréve d'un mois étoit faite à dessein, pour communiquer là-dessus avec *Oxenstierna*. Cela étant, *Arnheim* pria *Oxenstierna* au nom de *Fridland*, de donner à *Holck* quelques Régimens *Suédois* des plus fidéles pour vaincre l'obstacle qu'il croyoit trouver dans *Hatzfeld* & dans quelques Troupes du même *Holck*; que *Fridland* à l'encontre donneroit à *Arnheim* six Régimens des siens, dont il se défioit; & que quand il seroit assuré de l'assistance des *Protestans*, il méneroit lui-même son Armée en *Bohéme*, en *Autriche* & en *Stirie*; que *Holck* tourneroit vers *Passau* dans la *Baviére* supérieure, *Weimar* iroit en *Baviére* même, & *Horn* contre *Feria*, venant d'*Italie*. Toutes ces offres de *Fridland* parurent à *Oxenstierna* autant d'attrappes, qui discouroit amplement avec *Arnheim* pour en pénétrer le fond. Mais *Arnheim*, couvert & ambigu, repliquoit tantôt que *Fridland* vouloit venger l'ignominie qu'on lui faisoit, tantôt il disoit que c'étoit une feinte, & qu'on ne devoit point le croire; que les autres Généraux ne dépendoient pas si fort de lui qu'il se le persuadoit, & que lui (*Arnheim*), discourant avec *Holck*, n'avoit pu le pénétrer: ce qui confirmoit le plus *Oxenstierna* que c'étoit une machination, & le dissuadoit tiérement de donner des Régimens *Suédois* à *Holck*. Il promit toutefois qu'il donneroit plus de gens à *Weimar* pour être proche de *Holck*, & l'assisteroit selon qu'il le jugeroit à propos; mais à condition que *Holck* dépendroit des ordres du Duc, & non pas le contraire. Au reste, bien-qu'*Oxenstierna* soupçonnât tout, il dit à *Arnheim* de fomenter les desseins de *Fridland*, en l'assurant que les *Protestans* l'assisteroient; mais dans l'intérieur il résolut de se garder de ses ruses, & avertit aussi toutes les Armées de s'en gar-

(*) La Relation qu'il a dressée lui-même de sa mission & de ses Négociations à la Cour *Ottomanne*, se trouve imprimée, & est alléguée dans les Mém. de *Christine*, (1).

(1) Tom. 1. pag. 416. item dans *Chemnitz*, 35. &c. Hist. de la Guerre d'Allemagne Tom. II. pag.

garder, ayant envoyé en *Siléfie* le Lieutenant-Colonel *Stenacker* pour pénétrer le fond de cette affaire (*).

Régne de Christine jusqu'à la résignation de la Couronne.

L'Armée de *Horn* fur le *Danube* confiftoit en douze mille Chevaux & autant d'Infanterie, defquels il détacha un Corps, en ordonnant à *Tubadel* de le mener en *Franconie* au fiége de *Lichtenau*, qui fe rendit à condition, faute de fecours. Mais avec le gros il alla lui-même affiéger *Conftance* fur le Lac de *Bodenfée*, dont il fouhaitoit fe rendre maître, pour fermer en cet endroit le paffage au Duc de *Feria* qui venoit d'*Italie*, & pour empêcher de pofer, comme il en avoit fait le deffein, le fiége de la guerre autour de ce Lac. Les *Suédois* firent tous les efforts imaginables pour la prife de cette Ville, mais les Affiégés, recevant tous les jours du fecours par le Lac, fe défendirent à merveille, & obligerent enfin *Horn*, après plufieurs affauts inutiles, de fe retirer par le même chemin qu'il étoit venu. Il n'y avoit point de doute pourtant que fon deffein n'eût eu un meilleur fuccès, s'il avoit reçu à tems le Canon qu'il avoit ordonné de *Staufenberg*, *Willingen*, & *Rotweil*, & qui, par un malentendu de celui qui le menoit, n'arriva que le neuviéme jour après; ce qui obligea *Horn* à demeurer tout ce tems à ne rien faire. Et même, quand il l'eut, il ne s'en put fervir, parce que les piéces étoient fi ufées, que les bales ne faifoient point d'effet. Cette entreprife de *Horn* caufa, peu s'en faut, une rupture entre la *Suède* & les *Suiffes-Catholiques*,

L'an 1633.

(*) Il a déjà été dit ci-deffus, au fujet de cette trâme de *Wallenftein-Fridland*, qu'*Oxenftierna* avoit trouvé toutes fes propofitions fi éloignées de la raifon, malgré tout ce qu'*Arnheim* vouloit lui perfuader du contraire, que le Grand-Chancelier ne daigna pas même y penfer. Cependant, pour ne pas rebuter tout-à-fait *Arnheim*, qui facrifioit, par fes deux tréves avec *Fridland*, la caufe commune des *Proteftans*, *Oxenftierna* fit femblant de prêter l'oreille aux infinuations du Général de *Saxe*, en fe gardant néanmoins de leurs rufes. Il étoit fi perfuadé, que ni l'un ni l'autre n'alloient pas droit, que même en 1651 il avoua dans le Sénat de *Suède* (1) qu'il y avoit deux chofes qu'il n'avoit jamais pu affez approfondir. L'une regardoit cette „ Négociation de *Wallenftein*, & l'autre la Légation du Duc de *Holftein* vers la *Perfe*. „ Quand cette Ambaffade, dit-il, partit de *Holftein*, on en raifonnoit diverfement. „ Quelques-uns difoient, qu'elle n'avoit pour but que d'attirer le commerce de *Perfe* „ dans fon pays; d'autres croyoient qu'il y entroit des intrigues de l'*Efpagne*. Le Pére *Bougeant*, Jéfuite, avance au fujet de *Wallenftein*, qu'il négocioit effectivement avec „ l'Electeur de *Brandebourg*, [peut-être vouloit-il dire avec celui de *Saxe*] avec la *France*-même, & *furtout avec les Suédois* (2)". Mais *Pufendorf* dit au contraire, que Mr. *de Feuquieres*, Ambaffadeur de *France* à *Drefde*, traita fecrétement avec *Wallenftein*, pour que celui-ci envahît la *Bohéme*, & devint par-là affez puiffant pour contre-balancer la fupériorité des *Suédois* en *Allemagne*, dont la *France* étoit fi jaloufe; & que le Cardinal *de Richelieu* fut fort conftemé, en apprenant le maffacre de *Wallenftein*, de crainte qu'*Oxenftierna* ne rompît avec lui (3). Pour être perfuadé que *Pufendorf* accufe jufte, & que le P. *Bougeant* fe trompe, ou qu'il en a voulu tromper d'autres, on n'a qu'à lire la Vie, les Lettres & les Négociations de *Feuquieres*-même, où il y a nombre de Dépêches fur toute cette trâme (4).

(1) Dans les Régles & les Maximes Politiq. de *Palmfkold* p. 588.

(2) Dans fon Hift. des Guerres & des Négociat. de *Weftphalie*, Tom. 1. Lib. III. §. 60 & 61.

(3) *Pufendorf* de Rebus Suec. Lib. V. §. 57. 74. &c. L. VI. §. 18.

(4) l. c. pag. CXII. CXIII. CXXVII. & CXXXVII. item Tom. II. pag. 1. &c. item. p. 215. &c.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

liques, qui, s'allarmant du passage que *Horn* avoit pris par le pont de *Stein*, prirent les armes pour s'en venger, & pour châtier les *Suisses-Protestans* à *Stein*, qui ne s'y étoient point opposés. Mais les remontrances que leur fit, de la part du Roi de *France*, le Duc de *Rohan*, & les menaces des Cantons *Protestans* qu'ils embrasseroient le parti de la *Suède*, les firent enfin acquiescer.

Il y eut cependant un rude combat à *Pfaffenbove* le 1 Août, entre l'Armée du Duc de *Lorraine* & les *Suédois*, commandés par *Birkenfeld*. Celui-ci quitta le siége de *Haguenau* pour aller secourir *Pfaffenbove*, & en même tems qu'il y fut arrivé & qu'il eut rangé en bataille ses gens vis-à-vis des *Lorrains*, une grosse pluye, qui donnoit dans les yeux des *Suédois*, donna la hardiesse à l'Ennemi de les attaquer, avec assurance certaine de la Victoire. La Cavalerie *Lorraine*, qui étoit toute de Cuirassiers, attaqua nos gens l'épée à la main, & avec tant de furie, que toute la Cavalerie fut obligée de prendre la fuite, & que *Birkenfeld* même eut de la peine à échapper, accompagné d'un seul homme. Mais cette même Cavalerie, étant retournée pour s'emparer du Bagage & du Canon, l'Infanterie *Suédoise* la reçut si bien, qu'elle la mit toute en déroute, & se jetta après sur l'Infanterie, dont elle fit un horrible carnage, forçant toute cette Armée de fuir, dépouillée de ses armes, & par les plaines, & par les montagnes jusqu'à *Zabern*, après avoir laissé neuf cens morts sur le lieu du combat, outre ceux qui périrent en chemin, & en proye aux *Suédois* tout le Bagage & le Canon. Ce furent *Vitztum* & *Rantzau* qui menérent cette brave Infanterie (*), laquelle n'auroit pas laissé échapper un seul *Lorrain*, si elle eût été assistée, comme il le falloit, de *Birkenfeld*. Mais quoi qu'il en soit, le reste s'en dissipa bientôt après par la mémoire de cet événement, & de peur de revoir plus les *Suédois*. *Birkenfeld* ramassa ses gens du mieux qu'il put, & pour essuyer la honte de sa fuite il obligea la Ville & le Château de *Dackstein* de se rendre [le 30. Août] à des conditions honteuses; puis il laissa un Corps pour le Siége de *Haguenau*, donna une partie au Rhingrave *Otton Louis*, & alla avec trois mille hommes d'Infanterie & deux mille cinq cens Chevaux se joindre à *Horn* dans la *Suabe*.

Le Duc *Feria*, venu d'*Italie* avec une Armée de quatorze mille hommes, se joignit le 25. Septembre à *Aldringer* à *Uberling*, & marcha vers le *Danube* pour se jetter dans le Pays de *Wirtemberg*. Pour les en empêcher, *Horn*, *Weimar* & *Christian Palatin* se hâtérent de passer le *Danube* à *Dutlinguen*, résolus de l'attaquer où ils le trouveroient. Ils n'eurent pas plutôt fait une demi-lieue, qu'ils eurent en vue toute l'Armée ennemie. C'est pourquoi ils se rangérent [le 27. Sept.] aussitôt en bataille; mais par la difficulté du lieu il n'y eut que des escarmouches avec peu de perte de côté & d'autre. Le jour après *Bartleben*, envoyé avec trois cens hommes pour prendre

(*) *Christine* a fait le détail de ce Combat dans sa propre Vie, & prétend que le Chef de cette Infanterie étoit le Général *Kagge*, *Suédois*. Nous nous rapportons à la remarque que nous y avons fait, p. 35. supra.

Régne de Christine jusqu'à la Résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

prendre langue, attaqua trois mille *Bavarois* à *Simmering*, en défit un Escadron entier, & ramena des prisonniers, dont on ne put apprendre que la disette de vivres chez l'Ennemi. L'avis de *Horn* étoit, qu'on devoit faire halte avec toute l'Armée à *Spickinguen*, jusqu'à ce qu'on eût découvert le dessein de *Feria*, se doutant qu'il iroit secourir *Brisac*. Mais *Weimar* & le *Palatin* disoient qu'il falloit aller à *Balingue* & *Elingue*, pour ne pas lui permettre l'entrée dans le *Wirtemberg*.

Cependant le Rhingrave *Jean Philippe* continuoit le siége de *Brisac*. Il avoit gagné un Ravelin, gardé par deux cens cinquante hommes, dont il fit cent prisonniers, en obligeant le reste de se retirer dans la Ville. D'un autre côté *Rantzau* montra beaucoup de bravoure à l'attaque des fortifications de dehors, où il tua quantité de monde, emporta trois piéces de Canon, en jetta deux autres dans le *Rhin*, & applanit tout-à-fait lesdits ouvrages, & déjà la Ville étoit réduite au point de se rendre. Mais *Feria*, ayant trompé *Weimar* paroissoit vouloir entrer dans le *Wirtemberg*, lui porta du secours le 11. Octobre, & obligea les *Suédois* à lever le siége.

Les *Suédois* continuérent toujours leurs progrès dans la *Westphalie* par la prise de plusieurs Villes considérables. Ils se rendirent maîtres de *Pyrmont*, *Pétersbourg*, *Peina* & *Callenberg*. *Knipbusen* convertit le blocus d'*Osnabrug* en un siége formel, & l'obligea à se rendre. On assiégea aussi *Hildesheim*, ce qui fut une entreprise de plusieurs mois.

Le Landgrave de *Hesse* occupa *Ludingshusen*, *Schönfelt*, *Rhene* & *Abuus*, pendant que *Benninghusen* lui rendoit la pareille dans son propre Pays; mais ce dernier fut obligé, à l'arrivée de l'autre, de quitter tout ce qu'il avoit pris.

La Saxe livrée pour la troisiéme fois par Fridland.

Pendant que l'Electeur de *Saxe* se promettoit d'être assez en sûreté par les tréves faites entre *Fridland* & *Arnheim* dans la *Silésie*, les *Impériaux* firent une irruption si soudaine dans la *Misnie*, que comme des furies ils la ravagérent d'un bout à l'autre, mettant tout, hormis ce qu'ils emportoient, à feu & à sang. Ils prirent même, à force de bombes, la Ville de *Leipzig*, qui leur paya septante-mille *Richsdalers* pour se sauver du pillage. L'Electeur voyant cette désolation des lieux forts où il s'étoit enfermé (*), pria les *Suédois* de venir à son secours, n'ayant pas dequoi s'y opposer, puisque toute son Armée se trouvoit alors en *Silésie*. Mais aussitôt que *Baner* accourut de *Magdebourg*, & que le Duc *Guillaume de Saxe* s'achemina de l'autre côté, *Holck*, qui commandoit les *Impériaux*, quitta la Ville de *Leipzig*

(*) L'Electeur de *Saxe*, aussi peu propre pour la Guerre que pour le Conseil, se laissoit mener par ses méchans Favoris, pensionnaires de l'*Empereur*. A la bataille de *Leipzig* en 1631, il prit la fuite avec ses troupes, & se sauva en diligence au Château d'*Eulenbourg*, où il se consola en entonnant de la biére, dont il faisoit ses délices. *Louis Camerarius* écrivit de *la Haye* au Grand-Chancelier *Oxenstierna* en 1630. „ *Profecto instar miraculi foret, si Elector Saxoniæ ex ebrietate emergere posset....*" (1)

(1) V. Vol. Epistol. Salvii MS. pag. 105.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Leipzig (*), & se retira chargé de butin en *Bohéme*.

On crut que cette invasion s'étoit faite de concert avec le Roi de *Dannemarc*, avec *Arnheim* & d'autres, qui vouloient par toutes sortes de moyens que l'Electeur fût obligé de s'accommoder avec l'*Empereur*, à l'exclusion de la *Suède*; car le même jour (le 12. Août) que les *Impériaux* eurent achevé le dégat de la *Misnie* & pris *Leipzig*, on conclut de nouveau une tréve en *Silésie*, comme si on eût voulu favoriser à dessein la retraite de *Holck*. Mais *Tubadel* ne s'en foucia pas. Il attaqua les Régimens *Hongrois* & *Croates*, les tailla en piéces, emportant tout leur butin, huit étendarts & cinq chevaux, avec leur Chef & plusieurs autres Officiers.

Le Prince Ulric de Dannemarc tué par trahison.

Il arriva, durant cette tréve, que le Prince *Ulric* de *Dannemarc*, invité à venir parler avec *Octave Piccolomini* hors du camp des *Saxons*, fut tué d'un coup de mousquet. *Fridland* s'excusa là-dessus envers le Roi de *Dannemarc*, protestant qu'il n'en savoit rien. Le Roi dissimula son chagrin, protestant que son intention n'avoit pas été que son Fils portât les armes contre l'*Empereur*, dit qu'il s'étoit engagé plus qu'il ne devoit dans l'Armée de *Saxe*, & que par la faute d'un jeune homme il s'étoit exposé à la mort mal à propos. Cependant il trouva mauvais que *Fridland* laissât impuni celui qui avoit fait le coup, & qui s'en vantoit même publiquement à *Vienne* (†).

Il fut dit dans ce tems-là que ce Prince devoit quitter l'Armée pour aller épou-

(*) Ce fut pour la troisiéme fois que les *Suédois* sauvérent en moins de trois ans l'Electeur de *Saxe* & ses Païs d'une ruine totale. Cela n'empêcha pas que lui & son Conseil ne s'entendissent toujours avec la Cour de *Vienne* au préjudice des *Suédois*, & ne travaillassent à les faire sortir d'*Allemagne* les mains vuides. Glorieux dans son impuissance pour contrebalancer la supériorité de l'*Empereur*, il se bouffit d'une ambition déplacée, qui dirigea ses actions à la gloire de devenir Chef des *Protestans* dans l'*Empire*, quoiqu'il n'en eût pas les qualités requises, ni du côté du cœur, ni du côté des forces. Pour comble d'ingratitude, il fit, environ deux ans après, sa misérable Paix de *Prague*, dans laquelle il sacrifia les affaires des *Protestans* & les libertés de ses Co-Etats. Une entreprise si peu mesurée demanda vengeance, & les *Suédois* ne tardérent pas à la tirer de lui & de ses adhérens.

(†) La Reine ajoute ici dans une note: *Cela est faux; car ce Prince se noya près de Glukstad, si ma mémoire ne me trompe. Ce Prince m'étoit destiné*, ajoute Christine, *mais la disproportion de notre âge, & plusieurs autres considérations empêchérent le Roi de consentir à ce mariage. Gustave* enjoignit à son Ministre *Théodore de Falkenberg* en 1629. qu'en passant par le *Dannemarc*, il „ sondât le Roi *Christian* pour savoir s'il agréé„ roit que son Fils *Ulric* entrât au service de *Suède*, & levât en ce cas un Régiment d'In„ fanterie (1). Cela n'eut pas lieu, & *Louis Camerarius* rapporta l'année suivante à *Oxen*„ *stierna* que le bruit couroit que ce Prince entreroit au service de l'*Empereur*, & épou„ seroit la fille de *Wallenstein-Fridland* (2)"; ce qui ne se vérifia pas non plus. Mais ce qui est hors de doute, c'est qu'il périt par trahison & par la malice de quelques *Catholiques*, quoique le Roi son Pére, par des vues de Politique, dissimulât le fait & le chagrin qu'il en avoit (3).

(1) Dans ses Instructions du 2. & 27. Janvier de la même année.

(2) Dans ses Lettres du 9/19 Août & du 1/11 Oct. 1630. Vol. Epistol. *Salvii*.

(3) V. les Annales de *Khevenhuller* l. c. p. 589. *Holberg* Hist. de Dannemarc ad ann. 1632 p. 795. & Mf. de *Rusdorf* Tom. IV. p. 343.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

épouser la Fille du Roi *Sigismond*, qui lui donneroit en dot la *Prusse*, à condition, conjointement avec le *Dannemarc*, d'en chasser les *Suédois*.

Fridland léve le masque.

Cependant les tréves de *Fridland*, & ses artifices au sujet de la Paix qu'il proposoit de tems en tems, avoient plus consumé l'Armée des Confédérés, que s'ils eussent été défaits dans des batailles & des combats, ayant perdu sans rien faire, & seulement faute de provisions & de vivres, plus de douze mille hommes; au-lieu que *Fridland* s'étoit beaucoup renforcé, & abondoit de tout. Après les avoir réduits dans cet état, il leva le masque, & fit dire à *Arnheim* que jamais on n'obtiendroit une Paix sûre qu'on n'eût chassé les Etrangers de l'*Empire* (*); & que si les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* vouloient entendre à cette proposition, en joignant leurs Armées à la sienne, leur Paix seroit faite & ajustée en même tems: ainsi s'évanouït l'espérance de la Paix.

La France cherche à primer dans l'Empire.

Cependant les Envoyés de *Suède* n'obtinrent pas tout le secours qu'ils avoient souhaité du Roi de *France*, qui se plaignoit, comme d'une offense, qu'on refusoit de lui céder *Philipsbourg*, & du mauvais traitement que les *Protestans* faisoient aux *Catholiques* en *Allemagne*; ce qui lui déplaîsoit extrêmement, disoit-il, & l'obligeoit à prendre d'autres mesures. A quoi les Envoyés de *Suède* répondirent, que les desseins de la *Suède* ne tendoient pas à opprimer les *Catholiques*; mais que leur dessein étoit seulement de défendre la Religion & la Liberté des *Protestans*, dont ils avoient pris la protection selon les Loix de l'*Empire*. Ils disoient que la neutralité des Princes & Etats *Catholiques* étoit d'un grand secours à l'Ennemi, que la *Suède* ne pouvoit y consentir qu'à sa perte; & que si les Princes *Catholiques* avoient le même soin qu'elle, ils prendroient de-même les armes pour conserver les priviléges de l'*Empire*. Ils refusérent de traiter sur la cession de *Philipsbourg*, faute d'instruction, remettant cette affaire à *Oxenstierna*, qui aussi la remit à la prochaine Assemblée, & en attendant il écrivit en *Suède* pour recevoir des instructions là-dessus. Au reste on ne put obtenir, ni du monde, ni de l'argent de ce Roi, qui pensoit par ce refus rendre les entreprises de la *Suède* difficiles, desunir d'avec elle les Alliés, & enfin les obliger peu à peu à se ranger sous la protection de la *France* (†).

On

(*) *Christine* a écrit ici de sa propre main: *En ce tems-là il n'y avoit point d'autres Etrangers dans l'Empire que les Suédois.*

(†) Le Sr. *Rusdorf* explique ces finesses au Chevalier *Vane*. Il lui dit „ que la *France*, „ craignant que le Traité de *Silésie* n'eût lieu, fit tous ses efforts pour emporter au „ moins la Ville de *Philipsbourg*, appellée autrement *Udenheim*, en récompense des „ fraix qu'elle avoit fournis à ses Alliés dans cette guerre. L'Archevêque de *Tréves*, „ qui s'étoit mis sous sa protection, y étoit fort porté; mais les autres Princes intéressés vouloient que cette Forteresse fût rasée & démantelée, commençant à comprendre le proverbe de cet Empereur d'*Orient*, qui disoit: *Francum amicum habeas, non* „ *vicinum*, soyez ami, mais non pas voisin des *Francs*. On a raison, ajoute *Rusdorf*, „ d'en juger ainsi; car on est informé que Mrs. *de Beaugy* & *de Charnassé*, Ministres de *France*, font tout leur possible pour faire prendre aux Prélats de *Westphalie* parti avec la „ *France*. L'Armée des Ligués ayant été battue, ces Prélats, & nommément l'Electeur

de

Régne de Christine jusqu'à la resignation de sa Couronne.

L'an 1633.

On demanda aussi des troupes & de l'argent aux *Hollandois*, mais qui tirérent aussi tout en longueur; & *Oxenstierna* voyant les grands préparatifs que l'Ennemi faisoit pour l'année prochaine, jugea à propos d'accorder de la part de la Reine à l'Electeur de *Cologne* & au Duc de *Neubourg* la neutralité qu'ils avoient desirée, afin de diminuer par ce moyen le nombre des Ennemis. Il accorda aussi un pardon général aux déserteurs de l'Armée *Suédoise*, à condition que chacun se rangeât sans délai sous son Enseigne; & comme les *Allemands* desiroient plus de servir à cheval qu'à pied, il envoya lever de l'Infanterie en *Ecosse*. Il sollicita tous les Alliés & tous les *Protestans* d'envoyer leurs Députés à *Francfort* pour le mois de Mars, & leur fit part des propositions qu'il avoit à leur faire de la part de la Reine sur une ferme union avec la *Suède*, sous des conditions réciproquement avantageuses, jusqu'à la Paix générale. Ces propositions consistoient: 1. dans l'interposition du Roi de *Dannemarc*; 2. dans la satisfaction de la *Suède*;

3. en

„ de *Cologne*, pensérent par désespoir se jetter entre les bras de la *France* pour conserver leurs Evêchés & leur Religion, & se garantir de la ruine dont ils étoient menacés par la supériorité des *Protestant*. Cela fait, continue *Rusdorf*, les *François* alloient devenir, non seulement voisins de l'*Allemagne*, mais aussi maitres du *Rhin*; ce qui apporteroit un grand changement dans les commerces, *quæ sunt sacra sacrorum Republicæ Batavicæ*, qui est la chose la plus sacrée de la République de *Hollande*, outre la raison d'Etat, qui demande que la *France* n'approche pas de ce côté-là de si près des *Provinces-Unies* (1)." Aussi s'en allarma-t-on, quand quelques mois après, la *France* s'empara de *Zabern* & de *Hagenau*. *Rusdorf* en écrivit au Chevalier *Vane*: „ On voit par-là, dit-il, que les *François* prennent pied & se fortifient de plus en plus en *Allemagne*. *Quid multis?* Nous appercevons & prévoyons de loin qu'un nouveau & puissant *Pamphile* va monter sur le théâtre, lequel *majores dabit turbas*, qui excitera plus de troubles, & effectuera plus que tous les autres qui y ont comparu jusqu'ici. Il y a apparence que plusieurs seront contraints d'adorer *bestiam illam ascendentem*, *ut loquar cum Scripturâ*, qui n'ont jamais pensé à l'adorer. Ceux qui seront les premiers à en recevoir la marque & le caractére sur leur front, seront toujours plus favorablement recueillis que les derniers. (2) Dans ces dispositions de la Cour de *France* il

Comportement de la France à l'égard de la Suède.

n'est pas étonnant qu'elle ne fournit, ni du monde, ni de l'argent à ses Alliés *Protestans*. *Salvius*, qui connoissoit très-bien les senthnens du Ministère *François*, en écrivit un jour à *Christine* (3), & lui mandoit: „ La *France* ne nous a jamais vu de bon œil près du *Rhin*, ou dans le *Palatinat*, qui est plein d'Etablissemens Ecclésiastiques. Elle cajole de-même & caresse toujours le Duc de *Bavière*. Sitôt que nous avons fait quelque progrés considérable, elle nous met des obstacles en chemin. C'est ainsi que fit le Sr. *de la Grange* en 1632 près de *Mayence*. Il conclut, dans le tems que *Gustave Adolphe* avoit porté ses victoires au plus haut point, une Alliance secrette de huit ans avec le Duc de *Bavière contra quemcunque*, toute contraire à celle que la *France* venoit de conclure avec la *Suède*. La Cour de *France* se gouverne encore aujourd'hui dans ses Conseils par les mêmes principes. Quand nous sommes bas, elle nous tient sous les bras. Quand nous prospérons trop, elle contrequarre nos desseins. Elle ne veut pas que nous succombions, ni que nous nous élevions, *nec mergi*, *nec emergere volunt*. Cependant elle voit de meilleur œil, que nous agissions plus vigoureusement contre l'*Empereur* que contre le Duc de *Bavière* & les autres Electeurs & Etats *Catholiques*". Nous verrons bientôt d'autres preuves de ce manége de la *France*.

(1) Du mois de Juillet 1633. Mf. de *Rusdorf* T. IV. p. 381. & 389. Conf *Pufendorf* de Rebus Suec. Libr. V. §. 56. 71. & 91.

(2) *Rusdorf* l. c. p. 424. Janvier 1634.

(3) *Palmsköld* Volum. Epistol. Virorum Illustrium en 1646.

3. en des moyens pour fournir le néceſſaire à la guerre; 4. dans la demande du Roi de *France* au ſujet de *Philipsbourg*; & 5. dans la neutralité de quelques Princes *Catholiques*. Mais avant de venir à cette Aſſemblée, il en fit convoquer une autre dans la *Baſſe-Saxe* à *Halberſtadt*, où il ſe rendit en perſonne, conſtituant en ſon abſence Préſident du Conſeil le Rhingrave *Otton*, avec inſtruction ſur les choſes qu'il devoit expédier, ou laiſſer en leur entier juſqu'à ſon retour.

Régne de *Chriſtine* juſqu'à la reſignation de ſa Couronne.

L'an 1633.

Après que le Rhingrave *Jean Philippe* eut levé le ſiége de *Briſac*, & *Otton Louis* celui de *Zabern* & d'*Hagenau*, ils ſe rendirent avec leurs Troupes à *Colmar*, vers où *Horn* marchoit auſſi, pour prendre garde aux affaires de l'*Alſace* & du *Briſgau* contre *Feria* & *Aldringer*. S'étant joints le 16. Octobre, ils réſolurent d'aller droit à l'Ennemi, & le ſecond jour ils l'atteignirent de ſi près, qu'on s'entrechargea à coups de canon & de mousquet; mais l'Ennemi s'étant d'un côté couvert des Montagnes & des Bourgs de *Sults*, *Geibweiler* & *Wattweiler*, & de l'autre côté de chariots qu'il avoit dreſſés en hayes, on n'en vint qu'à des eſcarmouches, où les *Suédois* eurent toujours le deſſus.

Feria & *Aldringer* avoient deſſein d'aller à *Philipsbourg*; mais voyant les grandes difficultés à y réuſſir, *Feria* marcha avec ſes Troupes vers *Thanna* pour recevoir celles qu'il attendoit de *Bourgogne* & du *Luxembourg*; & *Aldringer* repaſſa de-nouveau le *Rhin* à *Briſac*. *Horn*, voyant le mouvement de l'Ennemi, laiſſa au Rhingrave les Troupes d'*Alſace* pour obſerver *Feria*, & repaſſa lui-même vîtement le *Rhin* pour ſe porter à *Kitzingue*, en cas qu'*Aldringer* voulût s'arrêter dans le *Briſgau*, ou pour lui boucher le paſſage du Pays de *Wirtemberg*, s'il avoit envie de s'y jetter.

Quand *Horn* fut à *Schelesſtad*, le Maréchal *de la Force* lui envoya dire qu'il joindroit à l'Armée de *Suède* l'Armée de *France*, forte de dix-huit mille hommes, s'il le ſouhaitoit. *Horn*, qui deſiroit fort cette jonction qui engageoit la *France* à une rupture, accepta la propoſition avec joye, & le pria de lui envoyer quelque détachement pour ſe joindre à l'Armée, commandée par le Rhingrave. Mais il n'obtint rien, s'excuſant ſur qu'il avoit ordre du Roi ſon Maître de ne ſe joindre à *Horn* qu'en cas que *Feria* & *Aldringer* s'arrêtaſſent en *Alſace* après leur jonction; mais qu'étant ſéparés, il avoit ordre de ſuivre *Feria* pour l'empêcher de paſſer la *Moſelle* pour aller en *Flandre*. *Horn*, ſe voyant déchu de ſon eſpérance, n'en perdit pas courage. Il examina la force de l'Armée qu'il commandoit, & la jugea aſſez conſidérable pour ſe paſſer du ſecours de la *France*, & pour donner de l'occupation aux Ennemis. En effet il fit reculer *Aldringer* juſqu'à *Briſac*, après avoir taillé en piéces quatre Régimens de ſon avant-garde à *Rucela*. Il l'auroit même pouſſé davantage, ſi les mauvais chemins lui euſſent permis de mener avec lui le Canon, & n'eût été que *Feria*, renforcé de trois mille cinq cens *Bourguignons*, allât derechef le joindre à *Briſac* pour le ſoutenir d'autant mieux. Cependant *Horn* obſervoit toujours de près leur deſſein, & voyant qu'ils vouloient paſſer par la *Suabe* dans le Pays de *Wirtemberg*, il fit venir d'*Alſace* le Rhingrave, qui tailla en piéces tout ce qu'il trouva d'Ennemis dans le chemin, & ſe tint lui-même du côté

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne

L'an 1633.

de *Feria* & d'*Aldringer*, les chargeant tantôt en flanc, & tantôt en queuë, jusqu'à ce qu'il les eût obligé de prendre une autre route, & de passer par la *Leck* dans la *Bavière*. Enfin de trente mille hommes qui composoient leur Armée quand *Horn* commença de les poursuivre, à peine en trouvérent-ils douze mille de reste quand ils eurent passé la *Leck*; encore ceux-là étoient-ils mal en ordre & las de la guerre; car ni dans les quartiers, ni dans la marche, les *Suédois* ne leur laissoient aucun repos, ce qui peu de tems après fit mourir *Feria* de déplaisir (*).

Le Duc de *Weimar* ayant reçu à *Donawert* cinq mille hommes que lui mena le Lieutenant-Général *Kagge* de *Westphalie*, alla attaquer *Neubourg* sur le *Danube*, la forçant, de même qu'*Aichstad*, à se rendre. De-là il fit passer une partie de son Armée de l'autre côté de la Riviére, afin d'investir *Ratisbonne* de toutes parts. Mais pour mieux faciliter son entreprise, il prit premiérement par composition *Neustad*, & par force *Kilheim*, où il trouva une grande quantité de vivres & de munitions.

Le 22. Octobre il assiégea *Ratisbonne*, & en sept jours les *Suédois* avancérent leurs travaux jusqu'à la Porte du *Levant*, qu'ils forcérent en un instant. Déjà ils pensoient se rendre maîtres de la Ville; mais trouvant la garnison en bataille devant cette Porte & les Canons appointés sur eux, ils furent obligés de lâcher le pied pour n'avoir pas été secourus à tems. Le lendemain [30. Octobre] ils emportérent le Fort de *Repun*, taillant en piéces les *Bavarois* qui le gardoient. Puis ils donnérent l'assaut à la Ville dans cet endroit; mais la bréche étant trop difficile, tout leur effort fut inutile. C'est pourquoi on dressa une nouvelle batterie pour l'élargir, & ayant chassé l'Ennemi de ses défenses à la Porte de *St. Pierre*, & la mine étant en état de sauter, les Assiégés demandérent à capituler, & en sortirent le 5. de Novembre.

Après cette prise, *Weimar* attaqua & prit *Straubingen*. *Tubadel* se saisit de *Cham*, où il défit un Gros d'*Impériaux*, qui marchoit vers *Ratisbonne*, sans savoir l'événement de cette Place. On occupa en même tems le fort Château de *Burglangenfeld*, où l'on trouva vingt-deux piéces de Canon outre grande quantité de vivres; & *Hastferd* força le Château de *Voldorf*, & les Villes de *Lauterhof*, *Pfaffenhof* & *Cassélle*.

Cela fait, *Weimar* méditoit une expédition en *Autriche*; & comme *Jean de Wert* occupoit un bord de l'*Iser* qu'il lui falloit nécessairement passer pour effectuer son dessein, il avança toute son Armée jusqu'à cette Riviére, fit creuser la terre pour couvrir son Infanterie tandis qu'on cherchoit des bateaux pour la passer. Cependant *de Wert* s'étoit fortifié à l'autre bord, mais par la violence du Canon que le Duc avoit élevé en batterie, & par la bravoure des *Suédois* qui passérent la Riviére à la faveur du Canon, il fut bientôt obligé d'en déloger, & toute l'Armée passa ensuite sans avoir perdu un seul homme. D'ici

(*) *Christine* ajoute ici: *Nota qu'il faut calculer le nombre de Batailles & grosses Rencontres, où les Suédois sont restés victorieux; & le nombre de Canons, Drapeaux & Etendarts qui ont été pris dans ces glorieuses occasions. Il importe de le favoir.*

D'ici il résolut de passer la Riviére d'*Inn* pour porter la guerre, ou du-moins le dégat en *Autriche*. Pour cet effet il fit un grand détachement de son avantgarde pour lui en frayer le chemin; mais il changea bientôt de pensée, en considérant la grande quantité de Forteresses bien garnies, situées sur cette Riviére, & que *Gallas* & *de Wert* ne manqueroient pas de le charger à dos, & de le serrer entre l'*Inn* & le *Danube*. Il desapprouva sa première résolution, & s'attacha à celle de conserver ce qu'il avoit acquis. D'ailleurs il appréhendoit pour *Tubadel*, & de perdre le *Haut-Palatinat*, à cause que *Fridland* étoit arrivé avec toute l'Armée *Impériale* autour de *Cham*, qu'il faisoit mine d'assiéger & de reprendre aux *Suédois*. Ces considérations l'obligérent de se hâter à repasser l'*Iser* & le *Danube*, pour aller combattre *Fridland*; mais celui-ci, en ayant eu nouvelle, se retira au plus vîte dans la *Bohéme*.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

Environ ce tems-là, la *France* tâcha par toutes sortes de voyes, d'artifices & de forces, d'entrer en *Allemagne*. Le Maréchal *de la Force*, sous prétexte que *Buschweiler* étoit une dépendance de l'Evêché de *Metz*, demanda que cette Ville reçût Garnison *Françoise* pour se défendre contre les attentats du Gouverneur de *Zabern*; & quoique les *Suédois* s'y opposassent (*), remontrant que c'étoit contre le Traité de *Heilbron*, néanmoins cette Ville, & deux autres encore, embrassérent ce parti pour s'assurer d'autant plus contre l'Ennemi.

Kniphusen, allant joindre le Landgrave de *Hesse* dans l'Evêché de *Paderborn*, envoya devant quelque Cavalerie, dont une partie fut tuée par surprise au Village de *Verder*. Mais cette perte fut réparée aussitôt par la prise de *Werlé*, où les *Suédois* trouvérent six piéces de Canon, quantité de poudre & autres munitions.

Le Landgrave, arrivé devant *Amœnebourg*, la fit battre avec grande furie, & y ayant mis le feu en plusieurs endroits par les bombes & les grenades qu'il y jetta, elle fut obligée de se rendre à composition.

L'Armée de la Ligue ayant pris la route vers *Brakel*, *Kniphusen* résolut de l'aller trouver; mais sur l'avis qu'il eut qu'elle s'étoit retirée dans les montagnes, il tourna à *Saltkoten* à une lieue de *Paderborn*, & l'assiégea. La bréche étant faite, il somma le Gouverneur de se rendre, & celui-ci feignant de vouloir capituler, demanda une suspension d'armes, qui lui fut accordée. Cependant les Assiégés invitérent les *Suédois* à venir boire à la porte; mais ils les accueillirent d'une décharge, qui jetta par terre une centaine d'hommes; ce qui anima les autres à s'en venger, & à emporter la Place, sans qu'on eût donné ordre pour l'assaut. On passa alors au fil de l'épée, aussi-bien les Bourgeois que la Garnison, épargnant seulement les femmes & les enfans; puis mettant le feu à tous les coins de la Ville, on la réduisit en cendres.

En-

(*) La grande maxime du Chancelier *Oxenstierna*, pendant que les armes de *Suède* prosperoient dans l'*Empire*, étoit d'empêcher la *France*, autant qu'il pouvoit, de prendre ouvertement part aux affaires d'*Allemagne*. Il craignoit qu'elle n'y débauchât la plupart des Etats *Catholiques*.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

Ensuite *Lipstad*, qui jusque-là avoit prétendu être neutre, fût obligée d'ouvrir ses portes & de recevoir Garnison *Suédoise*; ce que firent aussi *Lune*, *Soest*, *Hamm* & autres Villes à l'entour.

L'an 1633.

Les Suédois obligés de se rendre à Fridland, près de Steinau.

Mais les affaires n'alloient pas de-même dans la *Silésie*. *Fridland* avoit feint de vouloir aller en *Misnie*, & faisoit croire que *Piccolomini*, étant allé devant, se saisiroit de *Torgau* & du passage de l'*Elbe*. A ce faux bruit, *Arnheim* se sépara des *Suédois* & se hâta de le prévenir, faisant tant de diligence pour entrer en *Misnie*, que l'Electeur même confessa qu'il ne pouvoit pénétrer la cause d'une marche si précipitée (*). *Fridland* faisoit semblant de le suivre, mais tout d'un coup il fit volte-face, & marcha avec toute l'Armée neuf lieues en un jour pour surprendre les *Suédois*, qui s'étoient arrêtés à *Steinau*. *Schafgotz* passa avec la Cavalerie l'*Oder* à *Rabenc* & *Brucke*, & mit en fuite tous les *Suédois* de l'autre côté. Il s'approcha après du Camp des *Suédois* à *Steinau*, & se rangea en bataille. Et comme les *Suédois* se préparoient au combat, *Fridland* leur vint à dos avec toute l'Infanterie & soixante & dix piéces de Canon; & ayant divisé ses gens en trois Corps & disposé l'Artillerie, il menaça de les attaquer & de les tailler tous en piéces. Cependant il ordonna au Comte *Tertsk* de remontrer par ses Lettres le péril au Comte *de la Tour*, & de l'inviter à parlementer; celui-ci étant venu, il l'exhorta à se sauver la vie à lui-même & à tous les *Suédois*, en se soumettant sans exception à *Fridland* en moins d'une demi-heure. La Cavalerie *Suédoise* étoit déjà dissipée par *Schafgotz*. L'Infanterie & les Dragons ne montoient qu'à deux mille cinq cens hommes, & les travaux qu'ils élevoient pour leur défense, étoient imparfaits & incapables de soutenir l'attaque. C'est pourquoi, pour ne pas mourir témérairement où il n'y avoit aucune espérance d'échapper, ils mirent les armes bas, & se rendirent aux conditions que le Comte *de la Tour* & les Officiers supérieurs auroient la liberté d'aller où ils voudroient; mais que le reste &

(*) Par la suite de cette séparation des Troupes *Saxonnes* du reste de l'Armée, on a eu raison de croire qu'*Arnheim* en étoit convenu secrettement avec *Wallenstein-Fridland*, afin que celui-ci pût d'autant plus facilement surprendre les *Suédois* au dépourvu, comme cela arriva incontinent après. On aura remarqué ci-dessus qu'*Arnheim*, aussi-bien que les autres du Conseil de l'Electeur de *Saxe*, faisoient tout au monde pour le détacher totalement du parti de *Suéde*, par des raisons qui flattoient les passions de ce Prince, adonné aux plaisirs, & incapable de grandes affaires. *Arnheim* étoit ami intime de *Fridland*, sous qui il avoit servi autrefois, ayant aussi commandé le Corps de Troupes que l'*Empereur* avoit envoyé, cinq ou six ans auparavant, au secours du Roi de *Pologne* contre *Gustave Adolphe* en *Prusse*. Il ne pouvoit pardonner à ce Héros le reproche qu'il lui avoit fait de son peu de courage. Il saisit donc toutes les occasions de s'en venger, & on étoit si persuadé qu'il ne feroit aucun progrès contre les *Impériaux* en *Silésie*, qu'on avoit entendu dire au Duc de *Fridland* que l'*Empereur* n'avoit rien à craindre de ce côté-là. *Pufendorf* dit là-dessus: „ Multa denique ambigua loqui „ & agere cœpit *Arnheimius*, ut amicus, an hostis Cæsaris esset, vix discernere posses. „ Certe *Fridlandum* dixisse constat Cæsaris res in *Silesiâ* extra periculum constitutas esse, „ bellum ibi moderanti *Arnheimio*, in Cæsarem prono .... (1).

(1) De Rebus Suec. Lib. IV. §. 25. 62. item Pufend. Hist. de *Suéde* Tom. II. p. 237.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

& tous les soldats prendroient le parti de l'*Empereur*. Ainsi *Fridland* obtint la victoire entiére, avec soixante Drapeaux, seize Piéces de canon, tout l'appareil de guerre, le bagage, & quantité de provisions. Mais d'un autre coté il observa mal les conditions qu'il leur avoit accordées. Il retint prisonniers *la Tour*, *Duval* fils, *Steffel*, *Beyer*, *Sirot*, *Crafft*, *Joachim* & *Tobie Duval*, les obligeant d'écrire & d'ordonner à toutes les Garnisons *Suédoises* dans la *Silésie* de rendre leurs Places. Cependant huit jours après il donna la liberté au Comte *de la Tour*, qui étoit lui-même cause de cette perte, parce qu'il n'auroit pas dû s'exposer en campagne avec si peu de monde, & qu'il auroit pu se sauver dans les Forteresses & dans les Villes.

Incontinent après (*), *Fridland* envoya *Schafgotz* avec des Troupes pour se mettre en possession des Villes occupées par les Confédérés en *Silésie*. Il reprit avec facilité *Lignitz* & *Creutsbourg*. Et comme la Garnison *Suédoise* à *Glogau* témoignoit beaucoup de résolution à se défendre, il fit dire que s'ils déchargeoient un seul coup de mousquet, il feroit pendre *Duval* à leurs yeux. Malgré cela ils tirérent sur les Assiégeans; mais voyant qu'ils dressoient aussitôt le gibet & qu'on menoit *Duval* au supplice, considérant d'ailleurs la discorde qu'il y avoit dans la Ville, & que la Forteresse étoit peu en état, ils capitulérent pour sortir selon l'usage de la guerre, & être conduits à *Landsberg*. *Francfort* sur l'*Oder* se rendit sans coup férir, & de-là *Fridland* détacha un Corps d'Armée, qui devoit passer à *Vert* en *Poméranie* & pénétrer jusqu'au bord de la *Mer Baltique*, pendant que lui-même reprendroit *Görlitz* & *Budnitz* dans la *Lusace*.

Projet de paix de Fridland après la défaite des Suédois.

Là-dessus *Fridland* fit des propositions de paix aux Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*, ayant lui-même dressé un Ecrit, qu'il donna au Duc de *Saxe-Lawenbourg* pour être signé & ratifié de tous les deux. Le projet étoit, que les Electeurs, pour remettre l'*Allemagne* en son ancien état & la délivrer du ravage & de la désolation des *Etrangers*, joindroient leur Armée à celle de *Fridland*, avec obligation de ne point s'en séparer, jusqu'à ce qu'on eût mis la Religion & toutes choses au point qu'elles étoient avant la guerre, & de persévérer dans ce dessein contre tous ceux qui voudroient s'y opposer. Il ne manqua point de gens qui conseillérent aux Electeurs d'y souscrire, en leur remontrant le danger où ils étoient & la puissance de l'*Empereur*. Même les plus intimes Amis de *Brandebourg*, entre lesquels *Bourgsdorf*, ennemi mortel de la *Suède*, l'incitoient à le faire, disant que *Berlin* étoit pris, que les *Impériaux* battoient *Spandau* à toute force, lui conseillant de se retirer à *Tangermunde* au-delà de l'*Elbe*. On ne sait ce que l'Electeur de *Saxe* répondit là-dessus; mais *Brandebourg* déclara qu'il souhaitoit la paix, qu'il l'accepteroit toutes les fois qu'on feroit convenu des moyens capables de la produire, & qu'il falloit qu'il traitât là-

(*) Ici se trouve une lacune de deux ou trois lignes dans le Manuscrit, où le Copiste a remarqué que les paroles qui manquent, ont été rongées des vers. Cependant nous y avons suppléé par l'Histoire de *Pufendorf*, qui fait un détail exact de cette rencontre (1).

(1) Dans ses Comment. *de Rebus Suec. Lib. V.* §. 100. &c.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

là-dessus avec tous les Confédérés ensemble, proposant pour cet effet un mois de tréve.

L'an 1633.

Sten Bielke, Gouverneur de *Poméranie*, se trouva cependant bien embarrassé dans cette Province, n'ayant pas assez de monde pour conserver les Places. Toutefois la nouvelle de la défaite de *Steinau* étant parvenue en *Suède*, le Sénat lui envoya aussitôt quatre Régimens d'Infanterie & un cinquiéme qui étoit destiné à escorter le Corps du feu Roi, fut retenu en *Poméranie*. Cinq cens étoient échappés à *Steinau*, & un autre Régiment lui venoit de *Prusse*, auxquels il joignit quelques gens d'élite des nationaux du Pays, & fit venir de *Stettin* un Bataillon, en préparant toute chose pour la défense. Mais toute la diligence qu'on fit pour sauver *Landsberg*, n'empêcha pas les *Impériaux* de s'en rendre maîtres, après avoir obtenu passage par la *Pologne*, & la commodité d'attaquer les *Suédois* de ce côté-là, qui étoit leur foible. Ce fut la perte de *Landsberg* qui ouvrit aux *Impériaux* le passage libre jusqu'à la Mer; mais *Fridland* appréhendoit pour l'*Autriche* après la prise de *Ratisbonne*, & tournant-là ses pensées, ses autres Troupes ne purent pousser davantage leur pointe en *Poméranie*, où les *Suédois* se fortifioient de jour en jour, & vers où *Arnheim* tâchoit aussi de s'avancer.

Oxenstierna dépêcha des Exprès aux Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*, pour les exhorter à ne point perdre courage, mais à joindre leurs Troupes à l'Armée que *Baner* ramassoit sur l'*Elbe*, & que les Ducs de *Lunebourg* & de *Brunswig* avoient ordre de soutenir dans le besoin contre l'Ennemi, leur promettant au-reste tant de secours qu'ils n'auroient rien à craindre.

Sten Bielke avoit reçu ordre de retourner en *Suède*; mais le Duc de *Poméranie* étant près de sa mort, & de crainte que *Brandebourg* ne tentât la succession de cette Province, le Sénat lui ordonna d'y demeurer, & lui envoya des Troupes fraîches de *Suède* pour être en état de la conserver. L'Electeur, jugeant bien qu'il y trouveroit de l'obstacle, tâchoit de faire donner ailleurs à la *Suède* une satisfaction équivalente. Il exhortoit les Alliés à l'union pour la guerre, & à ne pas négliger non plus de s'appliquer à la paix. Il exagéroit les grandes obligations qu'on avoit au feu Roi, & présentement à la Reine, & la nécessité qu'il y avoit de songer à sa récompense, & d'en être d'accord avant de s'engager dans des Traités de paix. Il envoya *Conrad Pful* pour traiter en *Suède*, qui demanda d'abord audience de la Reine-Mére à *Nicoping*; mais les Tuteurs, pour ne déroger en rien à l'autorité de la Reine *Christine*, le renvoyérent au Sénat à *Stockholm*. Là il desira de faire à la Reine même ses condoléances sur la mort du Roi son Pére, mais cela lui fut aussi refusé. Il prit donc son audience du Sénat, proposant, après les complimens ordinaires, quelque chose touchant l'appanage de la Reine-Mére, la médiation de l'Electeur entre la *Suède* & la *Pologne*, & un ajustement sur ce qui concernoit la *Poméranie*. Les deux premiers points furent bientôt résolus; car le Sénat promit qu'on contenteroit la Reine-Mére selon la dignité de la Reine sa fille & celle du Royaume. Ils remerciérent l'Electeur de la médiation offerte, témoignant douter beaucoup de l'inclination d'*Uladislas* pour la Paix, parce qu'il usurpoit le titre de Roi de *Suède*, & demandoit contre elle le secours de la *France*

France & de la *Hollande* (*); que cependant on feroit ce qui sembleroit le plus à propos, & qu'on en traiteroit dans la prochaine Diéte, où l'on ne négligeroit aussi rien de ce qui regarderoit l'utilité & les intérêts particuliers de l'Electeur.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

Mais l'Envoyé vouloit une réponse plus précise sur la succession de la *Poméranie*. Il remontroit les anciens accords avec les Ducs, l'hommage rendu au *Brandebourg* par les sujets de cette Province, & la confirmation des Empereurs. Il en appelloit à la promesse du Roi, donnée par écrit, qu'il n'étoit pas venu pour rien ôter à ses Amis, renonçoit à l'article que le Roi avoit inséré dans le Traité avec le Duc & les Etats de *Poméranie*, dont il se réservoit quelque droit, disant que cela s'étoit fait à l'insu de *Brandebourg*, & que les Etats n'avoient aucun pouvoir d'y consentir, & demandoit des ordres à *Bielke* d'en donner à son Maître la succession sans aucun empêchement, quand le dernier Duc de *Poméranie* seroit mort; ce que les Députés des Etats de cette Province étant à *Stockholm*, prétendoient aussi.

L'an 1633. *Contestations entre la Suède & le Brandebourg au sujet de la Poméranie.*

Le Sénat étoit en doute sur ce qu'il devoit répondre là-dessus. D'un côté il ne vouloit pas irriter l'Electeur par un refus, & de l'autre il vouloit conserver le droit acquis sur la *Poméranie*. Ils résolurent de tenir cette affaire en suspens, disant à l'Envoyé qu'ils se promettoient de l'équité de l'Electeur qu'il laisseroit en son entier le Traité fait avec le feu Roi, jusqu'à ce qu'on eût ajusté toutes choses au commun Traité de paix. Mais l'Envoyé, non content de cette réponse, répétoit ses premiéres demandes, nioit constamment que l'Electeur ni les Etats eussent jamais consenti au droit réservé à la *Suède*, hormis lequel son Maître s'offroit de ratifier le Traité en tous ses points, & vouloit que le Sénat déclarât pourquoi on remettoit cette affaire au Traité de Paix, & il demanda ouvertement, si après la mort du Duc on vouloit disputer la succession à l'Electeur? Aussi les Députés des Etats de *Poméranie* dirent tout haut, qu'en ce cas ils feroient ce qu'ils étoient tenus de faire par l'hommage rendu à l'Electeur, qu'ils reconnoîtroient seul pour leur Prince & leur Maître. Mais le Sénat se tenoit à sa première réponse, ajoutant que le cas sur lequel ils pressoient tant, n'étoit pas encore venu; que le Duc pourroit survivre à la Paix; que le tems pouvoit changer, ensorte que ni l'Electeur ne pourroit prendre, ni la *Suède* donner cette possession; & que quoi qu'il en fût, la Reine traiteroit toujours ensorte qu'elle auroit l'approbation de tout le monde. Ils passérent sous silence ce qui avoit été dit contre l'Article du droit réservé, & témoignérent de l'étonnement de ce que l'Electeur, en voulant ratifier tout le Traité, se montroit seulement contraire lorsqu'on traitoit de quelque récompense pour la *Suède*, ajoutant qu'une condition une fois accordée, ne pouvoit pas être retractée si facilement.

Cette

(*) Pour le titre de Roi de *Suède*, *Christine* remarque ici *que le Roi Uladislas & son Pére le prirent toujours du vivant de Gustave Adolphe*. Le Roi *Jean Casimir* le porta de même. Quant au secours dont il est parlé ici, nous ferons bientôt là-dessus une autre remarque.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

Cette réponse ne plut pas non plus à l'Envoyé, qui, se préparant à son départ, livra au Sénat une ample protestation, qui fut reçue pour être conservée & réfutée en son tems, sauf le droit de la Reine & de la Couronne (*).

L'an 1633. *Prétention du Roi de Pologne à la Couronne de Suède.*

Le Roi de *Pologne* sollicitoit du secours auprès des *Hollandois* pour recouvrer la Couronne de *Suède*, ne voulant point souffrir qu'elle fût dévolue à quelqu'autre par le mariage de *Christine*, après avoir supporté avec patience que *Gustave* l'eût portée comme Cousin de *Sigismond* (†); mais les Etats ne promirent que leur interposition pour un ajustement entre les deux Royaumes. Il fit entendre au Roi de *Dannemarc* qu'il vouloit déclarer la guerre au *Brandebourg*, & le chasser de la *Prusse* pour y avoir donné le passage aux *Suédois* en *Pologne*, & demandoit au *Dannemarc* qu'il empêchât par mer la *Suède* de lui donner du secours, & délivrât *Dantzic* de l'impôt que les *Suédois* en exigeoient. Le Roi de *Dannemarc* agréa volontiers cette proposition; mais les *Moscovites*, marchant avec une puissante Armée vers *Smolensko*, la *Pologne* changea d'avis, & feignit de vouloir être amie de la *Suède*, lui offrant même sa médiation pour la Paix avec l'*Empereur*, qui ne fut point acceptée.

Les Ambassadeurs de *Moscovie* (§), ayant fait les complimens de condoléance sur la mort du Roi, demandérent à voir son corps sans l'obtenir, & n'eurent la permission que de voir son cercueil. Après il demandérent la confirmation de la Paix, & comme la Reine étoit mineure ils vouloient

(*) On revint encore, après bien des reprises, à cette contestation, laquelle *Pufendorf* a amplement discutée dans sa grande Histoire. (1). Nous remarquerons aussi ci-après, qu'à l'égard de cette dispute l'Electeur de *Brandebourg* ne vouloit guéres plus de bien à la *Suède* que celui de *Saxe*, à cause de la Direction des affaires générales des *Protestans d'Allemagne*.

(†) Le Sr. *Rusdorf* détaille cette Négociation dans une Lettre au Chevalier *Vane*. (2). L'Ambassadeur de *Pologne*, écrit-il, „ a déduit à *Messieurs les Etats* les prétentions de son Maître à la Couronne de *Suède*, disant: que pendant que la Ligne Masculine & ses Agnats possédoient ce Royaume, *erat in erepti Regni injuriâ, solatium.* „ Mais que maintenant on n'avoit aucun prétexte de l'exclure de la Succession. C'est „ pourquoi il requéroit Messieurs les Etats, *ut eam operam, quam in conciliandâ pace* „ *& concordiâ inter ambos Reges impenderent, eandem in adeundo hæreditario Regno, sublato a vivis utroque, impendere velint Regi moderno*". *Rusdorf* ajoute, que ledit Ambassadeur alla „ proposer la même chose en *Angleterre*, en offrant l'entremise de son Maître pour accommoder les troubles dans l'*Empire*, bien-aise si le Roi de la *Grande-Bretagne* & les *Etats-Généraux* vouloient y coopérer". Ces deux commissions n'eurent aucune suite.

(§) A cette occasion la Reine dit dans une note: *Il y a quelque chose de fort agréable & notable à remarquer, dont cet animal ne parle pas, & qui se passa à l'audience que donna la Reine à ces Ambassadeurs.* Cette mercuriale, qui s'adresse à l'Auteur de cette Histoire, est un peu vive, & prouve qu'il étoit dans la dépendance de la Reine. Peut-être ignoroit-il ce qui s'étoit passé dans cette audience, quoique la Reine-même l'ait détaillé dans sa Vie, écrite par elle-même, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, pag. 62.

(1) De Rebus Suec. & Brandeb. Conf. mes Mém. de *Christine* Tom. 1. p. 121 &c.

(2) Cette Lettre est du 23. May 1633. V. les Mss. de *Rusdorf* Tom. IV. pag. 374.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1633.

loient que deux Sénateurs la confirmassent par serment, & que les Ambassadeurs *Russes* en fissent de-même, en baisant la Croix. Cette proposition déplut au Sénat, qui pour avoir l'administration du Royaume ne vouloit point admettre cette compétence des Conseillers du *Czar*, prétendant que lui-même devoit baiser la Croix, ou que les deux Sénateurs ne devoient point jurer. On chercha donc un autre tempérament, voulant que cette confirmation se fît par instrument; mais on y trouva aussi de la difficulté, parce que les *Moscovites* y vouloient insérer un point de l'Alliance entre la *Pologne*, à quoi le Sénat ne voulut point consentir. Enfin la Paix étant assez assurée, on se contenta de déclarer & de promettre que de côté & d'autre on la maintiendroit. Quant à l'Alliance avec la *Pologne*, le Sénat s'excusa sur ce que la Tréve n'étoit pas encore expirée; mais pour exciter les *Moscovites* à la continuation de la guerre, on promit d'envoyer une Ambassade pour traiter de cette Alliance avec le *Czar* même.

Le Cham des *Tartares* envoya aussi une Ambassade à *Stockholm* (*), offrant d'attaquer la *Pologne*, si elle ne s'accommodoit avec la *Suède*: de quoi le Sénat témoigna lui savoir gré, quoiqu'on ne se fiât guéres à la foi de cette Nation.

Le Dannemarc veut rompre avec la Suède.

Le Roi de *Dannemarc* cherchoit toutes les occasions de rompre avec la *Suède*, & croyoit qu'il en viendroit aisément à bout pendant la minorité de la Reine & durant la guerre en *Allemagne*. Il représentoit à son Sénat que c'étoit le tems de se rendre maître absolu de la *Mer Baltique*; que *l'Angleterre* & la *Hollande*, qui payoient de grosses douanes aux *Suédois* sur la côte de *Prusse*, en seroient très-contens & y contribueroient; que la *Pologne* & *Dantzig* avoient conclu Alliance avec lui pour le bien commun, & que la *Suède*, déjà épuisée de monde, n'avoit pas dequoi mettre dix mille hommes sur pied; que *Fridland* pénétreroit avec une puissante Armée en *Poméranie* jusqu'à la Mer, & passeroit de-même en *Prusse*. Il fit préparer son Armée navale, il chercha par-tout des prétextes pour la guerre, & en avoit désigné le commencement & la fin (†). Mais son Sénat s'y opposa, remontrant qu'il valoit mieux s'attacher la *Suède*, qui étoit encore en état de lui donner beaucoup de peine; que jusques-là on n'avoit pas assez

(*) *Christine* dit à cette occasion que *tous ces Ambassadeurs portoient de grands présens à la Reine, entre autres de belles armes & de beaux chevaux*. *Palmskiöld* y ajoute une piéce d'or massif de la grandeur d'une assiette (1). D'autres ont remarqué que ces Envoyés, se trouvant auprès de *Gustave Adolphe* en *Allemagne*, furent renvoyés en *Suède* après sa mort, d'où ils furent expédiés par la *Russie* vers leur patrie, fort contens des présens qu'on leur avoit donnés, & pour leur Maître, & pour eux-mêmes (2).

(†) Toutes ces trames & autres pareilles du Roi de *Dannemarc* n'étoient pas inconnues au Sénat de *Suède*. Ce furent autant de matiéres combustibles, qui allumérent le feu de la guerre quelques années après. Elle se termina au desavantage du *Dannemarc*.

(1) Dans son Diarium Historic. Suec. ad ann. 1630 & 1633.

(2) *Pufend.* l. c. Lib. III. §. 18. & *Riccius* de Bellis German. Lib. IV. pag. 246 & Lib. VI. p. 410.



Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

assez de sujet pour se plaindre d'elle; & que les manquemens (s'il y en avoit) pouvoient facilement être accommodés à l'amiable. Ainsi, trouvant beaucoup d'autres choses qui traversoient son dessein, il se contenta de le différer jusqu'à une autre occasion.

L'an 1634.

La Régence de *Suède* convoqua, au commencement de cette année, tous les Sénateurs du Royaume pour consulter sur les propositions de l'Envoyé de *Brandebourg*, & pour résoudre la satisfaction qu'on demanderoit à *l'Allemagne*. On intima aussi une Diette pour le mois de Février. Mais *Oxenstierna*, souhaitant d'être instruit sur cette même matiére qu'il devoit traiter dans l'Assemblée de *Halberstadt*, on lui envoya par provision [le 14. Janvier] la résolution du Sénat de solliciter pour la Reine & la Couronne de *Suède* toute la *Poméranie* au-deçà & au-delà de l'*Oder*, avec la Ville & la dépendance de *Wismar*, ensorte toutefois que l'Electeur de *Brandebourg* & le Duc de *Mecklenbourg* en fussent dédommagés d'ailleurs par un équivalent: mais que, plutôt que de voir naître des disputes entre la *Suède* & ses Alliés à cause de cette cession, il faudroit tâcher d'obtenir la *Poméranie* citérieure avec l'Ile de *Rugen*, d'*Usedom*, & les Villes de *Stralsond* & de *Wismar* (*); & pour l'autre, qu'on laisseroit à l'Electeur les Evêchés de *Bréme* & de *Verde*, avec obligation de tous les Etats d'*Allemagne* de conserver & de maintenir la Reine & la Couronne de *Suède* dans une paisible possession de telles Provinces.

Le Sénat envoya aussi le Comte *Pierre Brahe* au Chancelier *Oxenstierna* pour partager avec lui le soin des affaires; mais il n'y resta que jusqu'à l'Automne, lorsqu'on lui ordonna de s'en aller en *Prusse*.

Consultation des Etats de Suède sur sa satisfaction en Allemagne.

Quand les Etats furent assemblés [le 22. Février] on leur proposa de considérer si la *Suède* devoit demeurer ferme dans la prétention de la *Poméranie*, ou si on demanderoit une somme d'argent, ou bien si on l'accepteroit au cas qu'on l'offrît, & enfin quelle sûreté on exigeroit de l'Ennemi? Sur quoi les Etats jugérent que quand on auroit obtenu la Paix, l'*Empereur* & la *Ligue* seroient toujours semblables à eux-mémes, & n'observeroient leurs promesses qu'autant qu'il leur tourneroit à compte, ou qu'il leur plaîroit; & qu'il étoit pourtant de l'intérêt de la *Suède* & de ses Alliés de conserver toujours un pied en *Allemagne;* qu'à cette fin on devoit traiter avec les quatre *Cercles* supérieurs, pour qu'ils portassent l'Electeur de *Brandebourg* à céder à la Reine & à la Couronne en fief perpétuel de l'*Empire* toute la *Poméranie* contre une récompense des Evêchés de *Magdebourg*, d'*Halber-*

(*) Ce fut à peu près la satisfaction qu'obtint la *Suède* à la Paix de *Westphalie*, & la Maison de *Brandebourg* fut indemnifée au triple de ce qu'elle céda de la *Poméranie*; car pour ce qui est dit ici des Evêchés de *Bréme* & de *Verde*, la *Suède* les demanda ensuite en satisfaction, & les obtint, parce qu'il fallut qu'elle restât encore en armes, & continuât la guerre pendant quatorze années consécutives, depuis 1634. jusqu'en 1648. lesquelles furent beaucoup plus meurtriéres que dans les trois ou quatre années précédentes; ayant à lutter, non seulement contre la *Ligue Catholique*, mais aussi contre les *Saxons*, les *Brandebourgeois* & autres Etats d'*Allemagne*, qui avoient pris parti contre la *Suède* depuis la malheureuse Paix conclue à *Prague*, entre l'*Empereur* & la *Saxe*.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

berstad, & d'une partie de la *Siléfie*; que si cela ne pouvoit s'obtenir, il falloit demander l'Ile de *Rugen*, d'*Usedom* & de *Vollin*, & les principaux Ports de mer, avec autant de terres alentour qui suffiroient pour la subsistance des Garnisons, sur-tout la Ville de *Stralsund*, & ses dépendances; & six millions de *Richdalers* des quatre Cercles supérieurs; & pour caution de ce payement le Duché de *Bréme*, une partie de la *Westphalie*, & la Ville de *Wismar*. Ce fut l'avis des Etats, qu'ils remirent [le 5. Mars] à l'arbitrage du Sénat pour être ménagé selon les occurrences.

Grande jalousie de Saxe & de Brandebourg contre la Suède.

Cependant cette affaire de la *Poméranie* donnoit beaucoup de jalousie à l'Electeur de *Brandebourg*; & celui de *Saxe* irritoit tous les autres Etats contre la *Suède*, en se plaignant hautement qu'*Oxenstierna* avoit usurpé la direction des affaires & de la guerre. En quoi plusieurs lui donnoient raison, comme si cela ne touchoit que lui pour être Vicaire de l'*Empire* après la mort de l'*Empereur*, qui alors fut estimé comme effectivement mort, ou privé de sa Charge. Le Comte de *Solms*, qui fut envoyé à *Erfort* pour consulter avec l'Electeur de *Brandebourg*, eut en chemin des débats là-dessus avec le Duc *Guillaume* de *Saxe*, qui soutenoit que cette direction d'*Oxenstierna* faisoit tort à tous les Princes *Allemands*, & encore plus à l'Electeur. Mais la réponse du Comte de *Solms* l'appaisa un peu. Il lui remontra, que d'un commun consentement cette direction avoit été donnée au Roi *Gustave* par tous les Princes *Protestans*; qu'après sa mort elle étoit uniquement dûe à la Reine *Christine*, & conséquemment à *Oxenstierna*, comme son Ministre (*); que les Electeurs & les Princes devoient reconnoître tenir leurs Biens & leur Vies de la *Suède*, dont les intérêts étoient si combinés avec la sûreté des *Protestans*, que ceux-ci ne pourroient s'en détacher qu'à leur derniére ruine; & qu'enfin les autres Princes & Etats n'étoient nullement sujets de l'Electeur de *Saxe*, ni obligés de suivre ses volontés & ses ordres (†).

Ce

(*) La Reine fait ici cette remarque. *Oxenstierna exerçoit déjà, durant la vie de Gustave, cette direction en son nom, comme il fit depuis au nom de Christine.* Conf. aussi les *Mémoires de Christine Tom. I. p. 28. & 29.*

(†) Rien n'étoit plus vrai, & peut-être lui auroit-on même pu faire *quæstionem Status*, pour rendre sa prétendue direction d'autant plus douteuse, que ce fut l'Electeur *Jean Fréderic* de la Ligne *Ernestine* de *Saxe* qui dirigeoit, environ cent ans auparavant, les affaires des *Protestans* en *Allemagne* du tems de l'Empereur *Charles V.*, & non pas la Ligne *Albertine* qui tenoit alors avec l'*Empereur*, & qui depuis succéda à la Dignité Electorale. Quoi qu'il en soit, le Comte de *Solms* répondit juste, *que les autres Princes & Etats n'étoient nullement sujets de l'Electeur de Saxe, ni obligés de suivre ses volontés & ses ordres*, & qu'ils pouvoient par conséquent déférer la direction à celui en qui ils avoient le plus de confiance, vu que l'Electeur de *Saxe* n'en avoit pas la capacité requise, mais se laissoit mener par ses favoris, *Arnheim*, le Duc de *Saxe-Lawebourg*, &c. qui ne cherchoient que leurs propres avantages, & traitoient le bien commun des *Protestans* avec beaucoup de nonchalance, pour ne rien dire de plus. J'ajouterai encore ici, au sujet du Comte de *Solms*, qu'il s'acquittoit de sa fonction, comme Ministre, avec toute l'habileté possible. Le Sr. *de Rusdorf*, étant en ce tems-là à *Berlin*, écrivit de lui à son ami en ces termes; „ Le Comte *Philippe Reinhard de Solms* est ici comme Ambas-

Q 2 „ sadeur

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Ce même Comte follicitoit l'Electeur de *Brandebourg* à figner le Traité de *Heilbron* & à joindre fes Troupes à l'Armée de *Suède* qu'*Oxenftierna* avoit deftinée à garder l'*Elbe* & à reprendre les Villes prifes fur l'*Oder* & dans la *Siléfie*. L'Electeur témoigna être d'autant plus difpofé à le faire, qu'il blâmoit la conduite de l'Electeur de *Saxe* & de fon Général *Arnheim*, qui avoit donné tant d'avantage à l'Ennemi. Mais *Arnheim*, arrivé le jour après, lui fuggéra qu'on n'auroit jamais la paix, tant que les affaires dépendroient de l'arbitrage de la *Suède*, dont tout le deffein étoit de prolonger la guerre jufqu'à ce qu'elle fût établie en *Allemagne*, pour faire enfuite d'elle-même & par fes propres forces la guerre à fes Voifins; & que c'étoit une chofe infupportable qu'un Etranger, comme *Oxenftierna*, donnât des Loix à l'*Empereur* & à l'*Empire*. Il propofa donc que les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* joindroient enfemble une Armée de trente mille hommes, feroient leur paix avec *Fridland*, & offriroient à la *Suède* quelque fatisfaction, qui à l'avenir n'apporteroit aucun préjudice à l'*Allemagne*, & tout cela moyennant la médiation du Roi de *Dannemarc*: que fi la *Suède* n'y vouloit pas entendre, en ce cas les Electeurs fe joindroient à l'Armée *Impériale* pour l'y forcer (*); mais comme quelques Cercles unis avec la *Suède*, & plufieurs Princes qu'elle avoit gagnés par fes bienfaits, feroient contraires à ce deffein, il faudroit porter le Roi de *Dannemarc* à mettre une puiffante Armée navale dans la *Baltique* pour empêcher tout fecours de la *Suède*, & lui ôter toutes les douanes fur les côtes de la *Pruffe*, afin que par ces moyens fes forces en *Allemagne* s'énervaffent & tombaffent d'elles-mêmes. Que de plus il falloit encore attirer la *Pologne* dans la guerre, n'y ayant aucun doute que la *Suède*, attaquée de la forte de toutes parts, n'eût plus dequoi fecourir fes Alliés, & que ceux-ci, renonçant à une Alliance inutile, ne fe contentaffent de telle Paix qu'on voudroit leur offrir.

Le *Brandebourg* approuvoit bien tout cela dans l'intérieur; mais pour gagner du tems, & pour voir où aboutiroit la Paix propofée par l'*Empereur*, il diffimuloit fes penfées, déclarant cependant au Comte de *Solms* qu'il fou-

fcriroit

„ fadeur de la Couronne & du Grand-Chancelier de *Suède*. Il taille bien de la befogne „ à l'Electeur, qui ne fait bonnement à quel Saint fe vouer" (1).

(*) *Arnheim* s'imaginoit donc que ce plan étoit le mieux concerté, & que l'exécution en étoit immanquable. Cependant il avoit oublié qu'outre les quatre *Cercles* fupérieurs que la *Suède* avoit pour elle, elle étoit auffi en poffeffion de plus de cent Villes dans l'*Empire*, où elle entretenoit garnifon; qu'elle n'avoit qu'à en céder une partie, qui étoit le plus à la bienféance de la *France*, pour la faire entrer, comme elle le defiroit, en *Allemagne*, avec des forces fupérieures à celles de l'*Empereur*; qu'au bout du compte, quand même les *Impériaux* auroient eu le deffus, cela n'auroit abouti qu'à recommencer les pourfuites contre les *Proteftans*, lefquels, affoiblis par-tout, fe feroient vu réduits à l'état de l'année 1629, lorfqu'il leur falut reftituer tous les Biens Eccléfiaftiques depuis la Paix de *Paffau*, & peut-être depuis le tems de la Réformation de l'Eglife. Qu'on juge par-là, quelle trifte figure auroient fait les Princes & les Etats *Proteftans d'Allemagne*, en comparaifon de celle qu'ils font aujourd'hui?

(1) Du $\frac{5}{15}$ Janv. 1634. Tom. IV. pag. 634. de fes MS.

fcriroit au Traité d'*Heilbron*, à condition que les Alliés feroient obligés de défendre fes domaines, & de reprendre ceux qu'il avoit perdus; qu'on ne feroit point de paix que premiérement il ne fût fatisfait; que les Alliés lui feroient rendre l'Etat de *Juliers* & tous fes Biens en *Siléfie;* qu'il ne contribueroit d'argent que pour la feule fubfiftance de fes Troupes, & qu'il ne lui feroit donné aucun empêchement dans la fucceffion de la *Poméranie*, au fujet de laquelle il exagéroit fortement qu'on ne fauroit lui en donner un équivalent moins litigieux, ni plus commode, puifque ce qu'on lui donneroit ailleurs, ne lui refteroit que tant que la *Suède* le lui défendroit; & qu'ainfi il perdroit le certain pour l'incertain, s'affurant que la Reine ne vouloit pas qu'il fût le plus malheureux de tous, en le privant d'une Province qui lui appartenoit avec tant de droit. Quant à la jonction des Armées, il vouloit que le Général de *Suède* lui jurât fidélité, de-même que fes Officiers le feroient à la Reine; que tant que l'Armée refteroit dans fes Domaines, lui, *Brandebourg*, en auroit le commandement abfolu, avec reftriction pourtant qu'il fe régleroit felon l'avis du Confeil de guerre; que fes Troupes jouïroient des mêmes avantages que celles de *Suède*, & partageroient également le butin; mais que quand on feroit dans le Pays de l'Ennemi, l'Armée de *Suède* feroit obligée de regarder toujours en arriére à fes Domaines & les fecourir au befoin, & qu'en ce cas il lui feroit toujours libre de rappeller les fiens: Que pour ce deffein, on mettroit divers Corps d'Armée fur les Riviéres de l'*Oder*, *Varta* & *Suéve*; d'autres fur le *Wéfer* & l'*Elbe*, & qu'on reprendroit *Francfort*, *Landsberg* & *Cronac* fur l'Ennemi. Mais le Comte de *Solms* n'avoit aucun pouvoir de traiter à ces conditions, c'eft pourquoi il s'en remit à *Oxenftierna*.

Cependant l'Electeur de *Saxe* traitoit de-nouveau la Paix avec *Fridland*, qui du confentement de l'Electeur avoit fait venir dans la *Bohéme* le Duc *François Albert* de *Saxe-Lawenbourg*, qui follicitoit encore *Arnheim* à venir au-plutôt avec un Confeiller de chaque Electeur, de *Saxe* & de *Brandebourg*, auxquels l'autre Duc de *Saxe-Lawenbourg*, *Henry Jules*, offrit en même tems le choix d'en traiter avec *Fridland*, ou immédiatement avec l'*Empereur* à *Vienne*; difant ouvertement que l'*Empereur* cherchoit par cette Paix de remédier à la totale défolation de l'*Allemagne* & d'empêcher la domination que prétendoit la *Suède* à la honte extrême de la Nation, qui avoit toujours donné de la terreur aux Etrangers, mais qui en étoit la miférable fujette. A quoi *Brandebourg* répondit, que ce malheur provenoit de celui qui avoit fait tort à la liberté des Etats de l'*Empire*, & qui avoit attiré par force la *Suède* en *Allemagne*. Il difoit que cette Propofition de paix étoit de telle conféquence qu'on ne fauroit s'y réfoudre qu'avec le confentement de tous les Alliés, & qu'on en donneroit la réponfe dans l'Affemblée de *Francfort*.

On ne fait pas ce que répondit l'Electeur de *Saxe*; mais on en peut juger par les propofitions qu'il fit auffitôt après [le 28. Janvier] par *Arnheim* à *Brandebourg*; en lui demandant, fi pour la tranquillité de l'*Empire*, qui étoit fur le bord du précipice, à la honte de tous fes Princes & Etats, il ne feroit pas à propos de traiter de la Paix avec *Fridland*, en

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

cas qu'on ne pût l'obtenir telle qu'on la souhaitoit, en quoi & combien on devroit céder à l'Ennemi? Si on devoit l'accepter à l'insu des autres Alliés, ensorte cependant qu'on n'en exclût personne qui voudroit y être comprise? La réponse de l'Electeur de *Brandebourg* fut, que cette affaire dont on traitoit étant commune, devoit se traiter du consentement de tous les Intéressés; que *Fridland* devoit avoir fait les mêmes propositions à *Oxenstierna*, & qu'elles étoient fort suspectes, n'étant faites que séparément aux deux Electeurs. Que quant à lui, il communiqueroit là-dessus avec *Oxenstierna* dans l'Assemblée de *Francfort*; mais que cependant il faudroit tâcher de découvrir, si *Fridland* avoit son Plein-pouvoir de l'*Empereur*, ou bien de tous les Electeurs, Princes & Etats *Catholiques* ensemble; si son ordre portoit de conclure cette Paix, aussi-bien avec la Reine de *Suède* qu'avec ses Alliés, parce que pour ses Alliances avec les *Protestans*, & pour les Lieux qu'elle occupoit, & à plusieurs autres égards, elle ne pouvoit ni ne devoit en être exclue; qu'en attendant on devoit être sur ses gardes, & disposer les choses ensorte que quand l'Ennemi refuseroit des conditions justes pour la Paix, on pût l'y forcer par les armes; que puisque cela ne pouvoit s'obtenir que par une étroite union entre tous les *Protestans*, il sollicitoit l'Electeur de *Saxe* d'envoyer, comme les autres, ses Plénipotentiaires pour en traiter à l'Assemblée de *Francfort*.

Assemblée des Etats à Halberstadt.

Oxenstierna se rendit à l'Assemblée d'*Halberstad* le 5. Février, où il trouva le Duc de *Brunswig*, Chef du Cercle de la *Basse-Saxe*, les Députés des Ducs de *Lunebourg*, de *Lawenbourg*, de *Mecklenbourg*, de *Holstein* & d'autres Princes & Comtes de *Westphalie*; mais les Députés des Villes *Hanséatiques* n'y furent point.

Les propositions que leur fit *Oxenstierna*, étoient: 1. s'il ne feroit pas nécessaire que ce Cercle de la *Basse Saxe* s'unît plus étroitement avec la *Suède* & les quatre *Cercles Supérieurs*? 2. Sous quelles conditions & par quels moyens cela se feroit? 3. Comment on feroit pour y attirer aussi l'Electeur de *Saxe* & les Etats de *Westphalie*? 4. Par quel moyen on mettroit sur pied dans ce Cercle une puissante Armée pour résister à l'Ennemi, & où l'on trouveroit dequoi l'entretenir? 5. Quelle satisfaction on donneroit à la Reine & à la Couronne de *Suède*, si on en venoit à une négociation de Paix?

L'Assemblée résolut là-dessus, que les Princes & Etats du Cercle de la *Basse Saxe* s'attacheroient par une ferme Alliance jusqu'à la Paix, à la Reine & à ses Alliés des *Cercles Supérieurs*; qu'on en traiteroit les Conditions à *Francfort*; qu'on solliciteroit l'Electeur de *Saxe* avec tout le *Cercle Supérieur* & les *Protestans* de *Westphalie* à s'y joindre; qu'on léveroit une Armée de cinq mille & deux cens chevaux, & de seize mille six cens hommes de pied, & qu'on contribueroit les deniers pour la maintenir; mais qu'en même tems toute autre contribution & logement des Troupes cesseroient; qu'*Oxenstierna* auroit la conduite générale de la guerre, sous les ordres duquel le Duc de *Lunebourg* commanderoit une Armée sur le *Wéser*, & *Baner* une autre sur l'*Elbe*, avec soin de reprendre les Places sur l'*Oder*, & entrer après dans la *Silésie* pour faire quelque diversion aux *Impé-*

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Impériaux. On fit encore des Réglemens pour les passages des Troupes; pour purger le Pays de fainéans; pour établir des Magazins de vivres & de munitions de guerre, où l'on apporteroit toutes les contributions & autres avantages remportés sur l'Ennemi, ensemble avec les contributions des Alliés. On délibéra sur la Paix & la médiation du Roi de *Dannemarc*, sur les moyens d'y parvenir, & quelles assurances il falloit prendre pour en conférer plus amplement à *Francfort*; & tous s'obligérent de travailler unanimement à la satisfaction de la Reine & de la Couronne de *Suéde*.

Oxenstierna écrivit aux Ducs de *Holstein* & à la Ville de *Lubec*, les exhortant à souscrire à cette même résolution, & à envoyer leurs Députés à *Francfort*, où le Duc *Adolphe Frédéric* de *Meklenbourg* se rendroit au nom des Etats de la *Basse-Saxe;* mais le Roi de *Dannemarc* s'y opposa, sous prétexte du Traité de paix fait avec l'*Empereur* à *Lubec*. Le Duc de *Lunebourg* dépêcha un Envoyé à l'Electeur de *Saxe* pour l'inviter à la jonction des Armées, & pour l'engager à retirer ses Troupes du Pays d'*Anhalt*; mais on n'en obtint rien. Cependant *Oxenstierna* donna de la part de la Reine l'Evêché de *Butzau* au Duc de *Meklenbourg*, qui depuis long-tems l'avoit demandé, avec obligation d'en reconnoître l'investiture de la Reine & de la Couronne, jusqu'à ce qu'il en fût autrement décidé par la Paix; & cette donation fut ratifiée par la Reine, & en son nom, par la Régence.

Oxenstierna mit aussi ordre aux affaires de la Religion dans les Evêchés de *Magdebourg* & d'*Halberstad*, en y constituant un Consistoire (*); & comme celle de *Calvin* s'y glissoit par la connivence du Gouverneur *Louis d'Anhalt* & du Chancelier *Stalman*, il fit un Décret que personne ne seroit capable d'aucune Charge publique, ni ne pourroit l'exercer, à moins que d'avoir juré d'être *Luthérien*: ce qui obligea ledit Chancelier *Stalman* à renoncer à la sienne, & *Louis* d'*Anhalt* avec la Ville de *Magdebourg* en fit de grandes plaintes aux Etats d'*Hollande*, afin qu'ils vengeassent cette injuste persécution contre les *Calvinistes*.

Après l'Assemblée d'*Halberstad*, *Oxenstierna* s'aboucha avec l'Electeur de *Brandebourg* à *Stendel*, pour lui faire approuver la résolution de ladite Assemblée, & lui faire embrasser l'Alliance d'*Heilbron;* ce que l'Electeur promit de faire, mais aux conditions proposées naguéres au Comte de *Solms*, pressant sur-tout son droit à la succession de la *Poméranie*, en deman-

(*) L'arrangement du Consistoire & de la Liturgie des Pays de *Magdebourg* & d'*Halberstad* avoit déjà été fait du vivant de *Gustave*. Son Aumônier, le Docteur *Jean Botvidi*, depuis Evêque de *Lincoping*, eut ordre d'en avoir soin, de-même que du *Gymnasium* de *Halle* en *Saxe* (1). Il n'est pas moins remarquable que *Gustave Adolphe* érigea en 1631. à *Schweinfurt* un *Gymnasium Academicum*, ou Collége illustre de son nom, auquel il auroit sans-doute accordé de plus grands priviléges & d'autres prérogatives, s'il avoit survécu à la bataille de *Lutzen* (2).

(1) V. Gotfr. *Olearii* Halygraph. p. 319. & *Rhyzelii* Episcoposcopia Sueo-Gothica Part. 1. p. 134.

(2) V. *Ludovici* Schul-Hist. P. 1. p. 66. &c. & *Joh. Englert* de providentiâ Dei circa Scholas. p. 91. &c.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

mandant une déclaration d'*Oxenstierna* qu'il n'y trouveroit aucun obstacle. A quoi ce dernier repliqua que le Roi *Gustave* s'étoit réservé dans ses Traités avec le Duc *Bogislas*, ceux de *Mecklenbourg* & d'autres, quelque droit sur cette Province; & que d'ailleurs il n'étoit pas en son pouvoir de le changer ni de le diminuer, & qu'on devoit nécessairement le conserver jusqu'à ce que la Reine & la Couronne de *Suède* fussent satisfaites par d'autres moyens, satisfaction qu'il prioit l'Electeur de vouloir solliciter; & que puisqu'on étoit convenu à *Halberstad* d'en traiter à *Francfort*, il desiroit que *Brandebourg* acceptât simplement l'Alliance d'*Heilbron*, & envoyât quelque Député à *Francfort* pour convenir sur cet article de la satisfaction, aussi-bien que sur tout le reste: ce que l'Electeur promit, comme aussi de persuader l'Electeur de *Saxe*. Cependant l'Electeur s'engagea à joindre à l'Armée de *Baner* quatre mille hommes de pied & seize cens chevaux, outre ses vieux Régimens qu'il recruteroit, mais prétendant de ne payer que ses propres Troupes. *Oxenstierna* lui remontra que cela étoit contraire à l'Alliance qui rendoit communes toutes les Troupes, & devoient pourtant être entretenues du Commun; qu'autrement si chacun ne devoit payer que ses propres Troupes, celles des Princes & Etats, ruinés par la guerre, mourroient de faim; ce qui causeroit mille inconvéniens, même des séditions dans les Armées, outre que chacun seroit maître de ses Troupes au préjudice de la Cause commune. Enfin *Oxenstierna* lui promit de faire tout son possible pour remettre les affaires de la *Silésie*, & quand *Francfort* & *Landsberg* seroient reprises, de les consigner aux gens de l'Electeur pour les garder. Il lui restitua aussi *Spandau*, & déchargea de logemens & d'autres fraix de guerre tous les Biens de son Favori *Schwartzembourg* en *Westphalie* (*).

L'Elec-

Combien Oxenstierna trouve à lutter contre la jalousie des Allemands.

(*) En considérant d'un côté les grands travaux d'*Oxenstierna* pour réunir les différens sentimens des *Protestans* pour les porter à prendre à cœur leur propre bien, & en réfléchissant de l'autre sur la douceur insinuante dont il s'exprimoit, & sur la force des Oraisons qu'il employoit pour lever les obstacles que lui suscitoient les plus puissans Etats de l'*Empire* pour reculer leurs propres avantages, il faut convenir qu'il eut besoin d'une patience à toute épreuve pour ne pas abandonner tout cet ouvrage, & laisser de si mauvais acteurs jouer seuls leur rolle. Il s'en expliqua dans une Lettre qu'il écrivit dans ce tems là au Sénat, où il dit: „ Nous sommes en ces termes avec la plupart des „ Electeurs, Princes & Etats de l'*Empire*, que quoiqu'ils n'ayent rien à nous reprocher, ils ne laissent pas de nous haïr, & sont assez d'accord entre eux pour nous faire du mal, en cherchant chacun leur utilité particuliére. Ils nous haïssent, parce „ qu'ils ne sont pas en état de s'aider eux-mêmes, & qu'ils se trouvent nécessités d'avoir „ recours à nous; desorte que ce qui devroit leur inspirer de l'amour & du respect pour „ nous, nous attire leur indignation & leur jalousie (r). Ce furent donc cet amour de la Cause commune & la gloire de la *Suède* qui y étoit trop intéressée, qui lui firent déployer ses grands talens, pour applanir au possible toutes les difficultés occasionnées par les mauvaises suggestions de la plupart des Ministres des Princes d'*Allemagne*. La Cour de l'*Empereur* avoit pris si bien ses mesures, que les Conseils des Electeurs & des Princes de l'*Empire* étoient peuplés de ses créatures & de ses pensionnaires.

(r) Lettre d'*Oxenstierna* au Sénat de *Suède* du 2. Févr. 1614. dans *Palmsköld* ad. h. ann.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

L'Electeur de *Brandebourg* écrivit ensuite [le 16. Février] à celui de *Saxe*, l'invitant à s'unir aux autres Alliés, selon qu'il l'avoit promis à *Oxenstierna*. Il tâchoit de lui ôter de l'esprit les soupçons que l'Ennemi lui inspiroit, en lui persuadant que la *Suède* fomentoit des desseins secrets contre sa Dignité & ses intérêts; il lui faisoit voir par les bienfaits qu'il avoit reçus en effet du Roi *Gustave*, & par les promesses que lui faisoit la Reine, que la *Suède* ne pensoit à rien de semblable, & qu'elle ne pouvoit avoir d'autre dessein que d'employer ses armes pour la cause publique de tous les Electeurs, Princes & Etats *Protestans*. Que si les affaires ne marchoient pas toujours dans l'ordre qu'on pouvoit souhaiter, l'Electeur ne devoit pas beaucoup s'en étonner, si, par la connoissance qu'il avoit des affaires du monde il vouloit considérer qu'il est tout-à-fait impossible d'empêcher tous les désordres dans des révolutions si continuelles de la guerre, lesquelles il falloit plutôt souffrir avec patience, que s'exposer à tout perdre en voulant les éviter. Il lui représentoit qu'on n'obtiendroit en aucune façon une Paix assurée, tant que l'Ennemi mettroit son espérance dans la desunion des *Protestans*; mais que quand on la lui auroit ôtée par une ferme Alliance, on l'obligeroit bientôt à leur laisser la liberté entiére, & à leur accorder la Paix, malgré qu'il en eût (*).

Mais

---

res. Tels étoient à la Cour de *Saxe* le Général *Arnheim* & le Duc *François-Albert* de *Saxe-Lawenbourg*, qu'on soupçonnoit dans le Public d'avoir tué *Gustave Adolphe* à *Lutzen* (1). Il s'en fâchoit extrêmement, & écrivant là-dessus au Sr. *Rusdorf* il lui marque entre autres: „ J'entends de son Altesse l'Electrice que vous n'avez jamais „ voulu ajouter foi aux discours que quelques méchans garnemens ont divulgué de moi. „ Je vous en suis obligé. Je ne leur en donnerai jamais sujet, dans l'espérance de me „ venger de ces pendars avant que je meure (2)". Quoi qu'il en soit, il resta toujours ennemi juré de la *Suède*, comme étoient le Comte de *Schwartzembourg* & de *Bourgstorf*, Ministres de l'Electeur de *Brandebourg*. Il a été parlé de l'un & de l'autre ci-dessus, on fera encore mention d'eux dans la suite.

L'Electeur de Brandebourg intérieurement aussi peu favorable à la Suède, que celui de Saxe.

(*) Quelque raisonnables, quelque bien fondées que fussent ces remontrances de l'Electeur de *Brandebourg* à celui de *Saxe*, on a pourtant tout lieu de douter qu'elles partissent du fond du cœur. Il a déjà été dit ci-dessus (p. 124.) que l'Electeur de *Brandebourg* non seulement approuva intérieurement les avis violens de la *Saxe* contre la *Suède*, charmée sans-doute de les voir un jour sortir leur effet; mais aussi le Sr. *de Rusdorf*, qui avoit projetté le fameux systême de la Confédération des trois Maisons Electorales *Protestantes* pour donner à la *Saxe* la direction générale des affaires en *Allemagne*, & qui travailloit alors de toutes ses forces à porter son ouvrage à maturité, fait un long rapport à sa Maîtresse la Reine Douairiére de *Bohéme*, en l'assurant qu'il trouvoit la meilleure disposition du monde à la Cour de *Berlin* pour parvenir à son but. Il mande entre autres choses: „ L'après-dîner l'Electeur me prit à part, & me dit qu'il me vouloit dire „ quelque chose en confidence, me priant de la tenir secrette, même devant ses Conseiliers; sur-tôt de prendre garde que les *Suédois* n'en prissent connoissance, qu'autrement on lui sauroit mauvais gré, si l'on savoit que cela vénoit de lui; parce qu'il „ tenoit du tout nécessaire, que son Cousin l'Héritier de l'Electorat, ou plutôt son „ Administrateur, armât & mît dès l'instant une Armée sur pied; mais qu'elle dépen- „ dit

(1) V. les Négociations de *Feuquiéres* du 25. Juin 1633. T. I. p. 267. item Mém. de *Christine* Tom. I. pag. 9. &c.

(2) Du 8. Janv. 1634. dans les MSS. de *Rusdorf* Tom. IV. pag. 647.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Mais l'Electeur de *Saxe* lui répondit [le 11. Mars] qu'on lui avoit ôté la direction des affaires pour la donner à un Etranger; que celui-ci l'avoit privé du pouvoir de convoquer une Assemblée générale; qu'il avoit conclu des Ligues & des Alliances à son insu; donné par force à ses Troupes les quartiers & les moyens de subsister, & gouverné tout à sa fantaisie; que c'étoit desormais une honte à l'*Allemagne* de souffrir un empire étranger; qu'on avoit exclu son Fils de l'Evêché de *Magdebourg*, sous prétexte de l'avoir acquis par le droit des armes, ce qui s'allégue à tort contre celui qu'on est venu secourir; qu'*Oxenstierna* donnoit des Principautés & des Etats entiers à qui il lui plaisoit, en réservant l'absolu domaine à la Reine; que pour lui, les *Suédois*

„ dit de lui seul, & ne relevât point de la direction d'autrui. Il souhaitoit cela infiniment, parce que lui même s'en trouveroit mieux; & il ne faisoit pas difficulté en ce cas-là de s'y joindre aussi.

„ Quand je disois là-dessus, (continue *Rusdorf*) qu'il falloit employer le verd & le sec pour tâcher de réunir les trois Maisons Electorales *Evangeliques*, comme elles l'avoient été ci-devant, & de procurer qu'elles se joignissent *consiliis & armis*, & prissent en main le timon & la direction des affaires publiques, comme elle leur appartenoit: que par-là, comme par l'unique moyen du salut, on obvieroit à toutes mesintelligences, on rétabliroit l'autorité & la prééminence des Electeurs, on borneroit l'ambition des *Etrangers* (*Suédois*): qu'aussi toutes choses succéderoient mieux tant en guerre qu'au Traité de paix. Or il ne tenoit qu'à l'Electeur de *Saxe*; car si celui-ci vouloit reconnoître & recevoir la Maison *Palatine*, comme d'ancienneté, en son rang & qualité, la réunion & la conjonction de ces trois Maisons seroit en un instant rétablie.

„ L'Electeur de *Brandebourg* (c'est toujours *Rusdorf* qui parle) approuvant mon dire, me disoit qu'il s'aventuroit pour y disposer l'Electeur de *Saxe*; que cependant il envoyeroit *Bourgsdorf* à *Arnheim* pour sonder ses sentimens là-dessus, & pour savoir s'il trouvoit bon que la Maison Palatine armât, m'enjoignant au reste d'aller parler à Mesdames les Electrices, la Douairiére Palatine sa Belle-mére, & celle de *Brandebourg* son Epouse, pour entendre leur opinion là-dessus. *Bourgsdorf* étant de retour me dit que le Général *Arnheim* approuvoit grandement ce conseil de la jonction de ces trois Maisons Electorales, & qu'elles armassent puissamment d'un commun consentement, disant qu'un Ange du Ciel ne pouvoit apporter une nouvelle plus à propos. Il vint aussi une Lettre du Duc *François-Albert* de *Saxe-Lawenbourg* à l'Electrice, où il marquoit qu'il iroit à *Dresde*, & plus loin, pour entendre & vaquer aux nouvelles ouvertures d'une Paix, & qu'en sa réponse à *Rusdorf* il l'avoit assûré qu'il mourroit plutôt, que d'aider à traiter quelque chose qui ne tendît pas au bien & à l'accroissement de la Maison Electorale...., (r)".

Il n'est pas difficile de s'appercevoir par cette trame, que l'Electeur de *Brandebourg* n'étoit au fond guéres mieux disposé pour la satisfaction de la *Suède* que l'Electeur de *Saxe*, & qu'ils s'avisoient de tous les moyens imaginables pour lui arracher la direction des affaires & la faire sortir d'*Allemagne* les mains vuides, quoiqu'elle y eût rétabli la liberté agonisante, & remis les Etats exilés dans la possession de leurs Pays. *Oxenstierna*, qui n'ignoroit pas leurs cabales, & qui connoissoit assez leur ingratitude & leur mauvaise volonté, para si bien le coup par la supériorité de génie & de capacité qu'il avoit sur tous les Ministres de ces Cours, qu'ils ne purent jamais mettre leur dessein en exécution.

(r) *Rusdorf*, Relation du (30. Janv. / 9. Févr.) 1634. dans ses MSS. Tom. IV. p. 542. &c. Conf. *Pufend.* l. c. Lib. VI. §. 1. 2. &c.

dois l'appelloient toujours aux périls, (*) mais qu'ils ne lui donnoient aucune part aux avantages; qu'enfin la Majesté de l'*Empire* étoit la sûreté de ses Etats; que l'Assemblée de *Francfort* étoit convoquée, non pas du Conseil formé, mais d'*Oxenstierna* seul, au-lieu que l'*Empereur* même ne convoque jamais les Etats qu'avec le consentement des Electeurs; que ce seroit une honte à lui d'y comparoître, ses Prédécesseurs & lui-même n'ayant jamais obéi qu'à l'*Empereur*; que déjà *Oxenstierna* avoit résolu les choses qu'il vouloit traiter à *Francfort* avant d'y venir, & que ses raisons n'y trouvoient aucun lieu. C'est pour cela, dit-il, qu'il prendroit d'autres voyes pour venir à une Paix digne de l'*Empire* & d'un Electeur (†).

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Cependant il y eut de grandes contestations dans la *Haute Allemagne* entre les Etats & les Armées. Les Etats crioient contre la licence des Soldats, & ceux-ci se plaignoient de la cruauté avec laquelle on refusoit aux malades & à ceux qui étoient harrassés les quartiers & la subsistance. D'autres refusoient de faire des recrues, & tous les jours l'Armée s'exténuoit par les déserteurs & les malades, qui avoient manqué de tout. *Oxenstierna* cherchoit à remédier à ce mal autant qu'il pouvoit. Il ordonna aux Généraux de conserver la discipline, & de rappeller les déserteurs; il remontroit aux Etats que leur conservation dépendoit de celle de l'Armée, & qu'on épargnoit mal à propos où l'on se voyoit menacé de la derniére ruine.

L'*An-*

(*) L'Electeur de *Saxe* fait pitié lorsqu'il déclame sur les périls où l'appelloient les *Suédois*. Ce qui en est dit ci-dessus, prouve bien le contraire. Ils furent pour ainsi dire les seuls, qui sauvérent trois fois sa personne & son pays des mains des *Autrichiens*.

(†) Aussi en fit-il une de sa façon à *Prague* l'année suivante, qui étoit digne de lui; c'est-à-dire, qu'il y stipula (à l'insu de tous ses Co-Etats) en sa faveur les meilleures conditions possibles qu'il put tirer de l'*Empereur*, en sacrifiant le vrai intérêt de tous les *Protestans*, qui ne vouloient pas se contenter de son accord. Le grand but en étoit, que la *Suède* & la *France* seroient renvoyées de l'*Empire*, sans la moindre satisfaction réelle. Le P. *Bougeant* parle avec beaucoup de bon-sens de ce Traité de *Prague*: „ jamais Acte, dit-il, ne fut plus défectueux, ni plus contraire à la Liberté „ *Germanique*. L'*Empereur*, avec le Duc de *Saxe*, disposant en Maitre souverain des „ Villes, des Provinces, des Etats Séculiers & Ecclésiastiques de l'*Allemagne*, y décidoit seul des intérêts de tous les Princes de l'*Empire*, & même des Couronnes étrangéres; pardonnoit aux uns, châtioit les autres, prescrivoit aux *Catholiques* & aux „ *Protestans* des loix nouvelles, & prétendoit armer toute l'*Allemagne* contre les *Suédois*, comme ennemis de l'*Empire*, & contre la *France* pour l'obliger à rétablir le „ Duc de *Lorraine*, que le Roi avoit justement proscrit .... (1)". Le Duc *Bernard de Weimar*, quoique lié par serment au service de la Reine & de la Couronne de *Suède*, étoit même en balance s'il accéderoit à ce Traité. Il en fut pourtant retenu par un autre, qu'il fit cette même année à *St. Germain* en *Laye*, quoiqu'assez contraire aux engagemens qu'il avoit avec la *Suède*. Cependant les *Saxons*, les *Brandebourgeois* & ceux de *Lunebourg* se liguérent tous contre la *Suède*; mais ils payérent ensuite assez cher leur accession au Traité de *Prague* par leurs défaites dans les batailles de *Wittstock*, de *Leipzig*, de *Jankou*, où les *Suédois* leur apprirent, sur-tout à l'Electeur de *Saxe*, que la Paix de *Prague* n'étoit rien moins que digne de l'Empire & d'un Electeur qui aimoit sa Patrie & sa Religion.

(1) Dans son Hist. des Guerres & des Négociat. ... Tom. I. p. 223. item la Vie & Négoc. de *Feu*- ...quiers T. I. p. CXCIV. &c.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Disposition des Anglois & des Hollandois.

L'*Angleterre* étoit si éloignée de contribuer à la guerre de l'*Allemagne*, qu'on mit dans la Tour de *Londres* le Ministre de la Reine de *Bohéme*, pour avoir pressé avec ardeur l'affaire du *Palatinat*; & peu s'en fallut qu'un Ministre *Anglois* ne fût privé de sa Charge, en conseillant qu'on donnât des Subsides pour la conservation des Places des *Palatins*. Car on soutenoit que la guerre ne se faisoit plus que pour la Religion, & que les *Protestans* auroient toujours le dessous, à cause de la puissance des *Catholiques* (*). C'est pourquoi on vouloit qu'on acceptât la Paix, alléguant que la cause du *Palatinat* s'ajusteroit bien par le moyen de la *France*. Mais comme *Anstruther*, Envoyé d'*Angleterre* en *Allemagne*, disoit qu'on n'avoit point demandé de secours au Roi son Maître, & qu'ainsi il avoit raison de n'en point donner, le Grand-Chancelier y envoya son fils *Jean Oxenstierna*, lui ordonnant, en passant par la *Hollande*, de demander aux Etats une diversion en *Flandres*, afin que les *Espagnols* ne pussent envoyer du secours aux *Impériaux*, & de mettre une partie de leurs Troupes sur les confins de *Cologne* pour rompre leurs desseins; mais que si les *Espagnols* venoient à passer par la *Moselle* dans le *Palatinat*, il devoit solliciter les *Hollandois* de joindre leurs Troupes à l'Armée *Suédoise* en *Westphalie*; ce qui fut accordé par les Etats [le 11. Mars], qui ordonnérent à leurs Troupes à *Rhinberg* d'aller au besoin dans le Pays de *Munster* & de *Bergue*, mais non pas plus avant. Ils faisoient espérer cinquante mille florins de subsides par mois, mais quelques Provinces n'en étant point d'accord, *Jean Oxenstierna* donna commission à *Louis Camerarius*, Ministre Plénipotentiaire de *Suède*, de le leur persuader & d'en solliciter l'effet. Ils promirent aussi de vendre à la *Suède* les munitions de guerre & de permettre de lever du monde en *Hollande*, de solliciter le Roi de *France* à déclarer la guerre à l'*Espagne*, & de travailler avec eux pour l'intérêt & l'utilité de la *Suède* au Traité de paix. Cela fait, *Jean Oxenstierna* s'en alla en *Angleterre*.

L'Armée *Suédoise*, commandée par *Birkenfelt*, & en son absence par *Vitzthum*, entra dans le *Haut Palatinat*, où elle prit *Sultzbach*, *Vilseck*, *Ambach*, *Hirsau*, *Nabourg*, *Vademnach* & *Weida*, obligeant le Régiment de *Pappenheim*, qui défendoit cette derniére Place, d'en sortir avec l'épée seulement, serrant de tous côtés *Amberg*, sans que les *Bavarois*, qui se trouvoient autour de *Viltzau*, pûssent empêcher ces progrès.

En *Bavière* les *Suédois* tenoient assiégé depuis quelque tems le Château de *Donaustauf*, sans avancer beaucoup. Mais les Assiégés faisant une furieuse sortie le 7. Janvier, ils furent repoussés avec tant d'ardeur, que les *Suédois* entrérent pêle-mêle avec eux jusqu'au milieu de la porte, dont ils se rendirent maîtres avec tous les dehors. Aussi les Assiégés se rendirent-

(*) Ce fut, entre autres, le Sr. *Conway*, Secretaire d'Etat, bon *Catholique* & dévoué à l'*Espagne*, qui tint ce langage, & qui inspira de tels sentimens au Roi *Charles I.* J'en pourrois produire plusieurs passages tirés des Dépêches du Sr. *Rusdorf*, que j'ai insérés tout du long dans ses Mémoires.

rent-ils quatre jours après à composition; & de crainte que cette Place ne fût reprise par l'Ennemi, qui en tireroit de grands avantages, on la fit sauter, après avoir porté à *Ratisbonne* toutes les provisions de bouche & de guerre. Ils prirent aussi le Château de *Falkenstein* & de *Hohenalt*. Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

Weimar tenoit assiégé le fort Château de *Vilztbourg*, & avoit bâti plusieurs Forts à l'entour pour empêcher que rien n'y entrât ni n'en sortît, & afin de l'obliger par l'extrême nécessité à se rendre. Mais les *Impériaux* & les *Bavarois*, au nombre de quatre mille, tirés d'*Ingolstad* & des Garnisons circonvoisines, y portérent du secours, lesquels, à leur retour, furent battus par les *Suédois* près d'*Aichstadt*, avec perte de trois cens morts & huit cens prisonniers, & entre eux le Gouverneur d'*Ingolstadt*, les Colonels *Schneiter* & *Haslang*, avec plusieurs autres Officiers, deux Canons & quatre Enseignes. L'an 1634.

D'un autre côté *Jean de Wert* étoit entré dans les quartiers des *Suédois*, & incommodoit assez l'Infanterie, pendant que la Cavalerie se trouvoit dehors. Mais se retirant avec son butin vers les Montagnes, il fut poursuivi par quatre-vingt *Reiters*, & le Colonel *Bergdorf* l'attaquant en flanc, ils en taillérent en piéces tout un Régiment (*). *De Wert* se jetta de son cheval, & se sauva à peine dans les montagnes.

Le Duc de *Fridland*, se voyant démis de sa Charge & en péril de sa vie par les soupçons que l'*Empereur* avoit conçus de sa conduite & de ses desseins, tâcha de gagner l'Armée qu'il avoit commandée. Il résolut de s'unir avec *Weimar*, qu'il prioit par ses Lettres, & encore par le Duc *François Albert de Saxe Lauwenbourg*, de s'approcher avec toute son Armée vers *Pilsen* sur les confins de la *Bohéme*, l'assurant qu'il se joindroit à lui pour se venger de l'injustice que lui faisoit l'*Empereur*. Mais *Weimar*, connoissant ses ruses, & doutant fort de sa bonne-foi, ne promit de le secourir qu'en cas qu'il commît quelque hostilité ouverte contre l'*Empereur*. Peu après, *Fridland* fut tué à *Egra*, & *Weimar*, voulant se servir de l'occasion pour attirer son Armée à celle de *Suède*, ou du-moins ceux qui avoient conjuré avec lui, se hâta de surprendre *Pilsen*, suivant qu'*Oxenstierna* le lui avoit ordonné. Mais quand il apprit par le Colonel *Karpf*, qu'on avoit envoyé devant, & qui avoit défait un Régiment des *Impériaux* proche d'*Egra*, que personne ne branloit pour venger la mort de *Fridland*, il ne jugea pas à propos de s'engager plus avant dans cette vue (†).

Il retourna donc vers le *Haut-Palatinat*, à dessein d'en chasser les *Impériaux*, & d'y prendre ses quartiers. De-là il alla avec un détachement de quatre mille hommes pour assiéger *Cronac*, qu'il attaqua vigoureusement, y fit bréche, & donna l'assaut. Mais cette Ville étant extrêmement bien garnie de monde & de toutes choses, & six mille *Impériaux* venant pour la

(*) C'est-à-dire Cavaliers.

(†) Nous avons parlé ci-dessus (p. 102. &c.) de cette trâme de *Wallenstein-Fridland*, & les circonstances rapportées ici, semblent confirmer qu'il visoit à faire donner les *Suédois* dans le panneau.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

la secourir, il leva le siége & alla dans le Pays de *Cobourg*.

A *Salfeld* il trouva *Arnheim*, qui, après plusieurs plaintes contre *Oxenstierna* & sa direction, fut convaincu par *Weimar* qu'il avoit tort, & promit de persuader à l'Electeur de *Saxe* d'envoyer quelqu'un à l'Assemblée de *Francfort*, & de joindre son Armée à celle de *Suède*.

Cependant les *Impériaux* reprirent plusieurs Places dans le *Haut-Palatinat*, & les *Bavarois Straubingue*, faisant de grandes provisions de bouche & de guerre à *Landshut*, *Pilsen*, *Cham* & *Ingolstad*, pour entreprendre, quand la saison le permettroit, le siége de *Ratisbonne*, où les *Suédois* se préparoient aussi à une longue défense.

Le Général *Horn* avoit dessein de tenter le 8. Janvier un siége à *Bibrac;* mais le grand froid qui empêchoit de remuer la terre, & l'Armée de *Bavière* étant plus proche qu'il ne croyoit, le firent changer d'avis, & il résolut le 15. du même mois d'aller attaquer l'Ennemi dans ses quartiers. Approchant de *Waldsée*, il apprit que les Maréchaux-de-logis de l'Ennemi avoient fait la nuit auparavant la distribution de leurs quartiers à *Renta*. Il y courut en même temps, surprit les *Impériaux*, les tailla tous en piéces, à la réserve des Officiers, qu'il fit prisonniers (*). Le lendemain il força *Waldsée*, & se saisit desdits Maréchaux-de-logis, au nombre de cinq, desquels il apprit que six Régimens de Cavalerie *Impériale*, outre l'Infanterie, avoient leurs quartiers à *Uberlinguen*, *Ravensbourg*, *Leutkirche*, *Ihne* & *Wangen*. Là-dessus *Horn* dépêcha les Colonels *Plato* & *Cratzenstein* pour aller promptement se saisir des passages de *Ravensbourg*. Le Général-Major *Rostein* eut ordre d'aller à *Leutkirche*, & le Colonel *Kanofski* à *Wangen*. *Plato* attaqua & força *Ravensbourg*, contraignant tous ceux qui y étoient de se rendre. *Kanofski* défit à *Wangen* le Régiment du Colonel *Plaskou*, sans qu'il en échappât un seul homme. *Rosstein* ne fut pas si heureux à *Leutkirche* & à *Ihne;* car les *Impériaux*, en ayant eu nouvelle, s'étoient sauvés avant qu'il y arrivât. Il les poursuivit pourtant en queuë jusqu'à *Kempten*, en tuant une partie & faisant plusieurs prisonniers. Par cette défaite *Horn* tenoit en sujettion tout le Lac de *Constance*. Son Armée étoit composée de soixante & dix Cornettes & de six mille Fantassins, dont il détacha deux Brigades sous les Colonels *Pesfchick* & *Plato*, afin d'empêcher les *Impériaux* de secourir *Bibrac*, qu'il vouloit assiéger, & les envoya sur la *Leck*, où ils incommodérent beaucoup les *Impériaux*. *Plato* alla ensuite avec mille chevaux devant *Mindelheim*, qu'il somma de se rendre; mais ceux qui y étoient s'en moquant, il fit venir le lendemain quelques piéces de Canon avec un Corps d'Infanterie, & l'emporta d'assaut. Il fit de-même avec *Kaufburn* incontinent après. De l'autre côté *Peskirch* attaqua & défit quatre Régimens de *Gronsfeld*, *Lair*, *Kesler* & *Koning* autour de *Frontau*. *Horn*, prenant son tems de ces avantages, part le 9. Mars de *Ravensbourg* pour *Bibrac*, y arrive le lendemain, fait faire ses approches la nuit suivante, & somme

(*) *Christine* remarque ici: *C'est-là une victoire qu'il faut marquer avec les précédentes, & pas les suivantes, pour en savoir au juste le nombre.*

somme *Stralsond*, qui en étoit Gouverneur, de rendre la Place à des conditions honorables. Mais le Gouverneur l'ayant refusé avec fierté, on plante le Canon, on bat continuellement la Place, on abbat toutes les défenses, & en trois jours on fait une bréche raisonnable, & l'on se dispose à donner l'assaut. Alors *Stralsond* offrit d'accepter les conditions qu'il avoit refusées, & doutant de les obtenir, il avoit enfermé tous les *Protestans* de la Ville dans des caves, résolu de les brûler tous s'il ne les obtenoit pas. *Horn*, qui se moquoit de cette menace, ne pouvant croire qu'il voulût commettre une telle cruauté, n'offrit d'autre capitulation que celle de discrétion, & alloit donner l'assaut. Mais quelques Ministres, femmes & filles des *Protestans*, étant venus aux pieds de *Horn*, lui confirmant, les larmes aux yeux, la cruelle résolution du Gouverneur, il lui accorda [le 15. Mars] de sortir sans armes & enseignes, & que la Garnison seroit conduite à *Ingolstad*. Mais malgré cela, quinze cens Hommes d'Infanterie & une Compagnie de Cavalerie se rangérent au parti de la *Suède*.

D'ici *Horn* alla se présenter devant *Kempten*, & ayant gagné d'abord le fauxbourg, il emporta par un grand effort la Ville, dont la Garnison se retira dans le Château pour tâcher d'y faire leur capitulation; & *Horn* leur accordant d'aller où ils voudroient, cinq cens s'enrollérent de leur propre gré dans son Armée, & cent seulement allérent trouver les *Impériaux*, le reste ayant été tué dans la Ville. Dans le Château on trouva trente piéces de Canon, avec une grande quantité de poudre & de provisions de bouche (*).

Après la prise de *Kempten*, il assiégea *Memmingen* le 30. Mars. Cette Place avoit dix-neuf cens hommes de garnison, le Duc de *Bavière* détacha trois mille hommes pour la renforcer avant l'arrivée des *Suédois*. Mais étant venus trop tard, ils firent mine de vouloir faire lever le siége. *Horn* leur alla au-devant, après avoir bien fortifié & retranché son camp, & les obligea à la retraite. Puis il emporta un ouvrage à corne, & ensuite tous les dehors, & étant prêt à donner l'assaut, les Assiégés, pour ne point attendre à l'extrémité, se rendirent par capitulation. Mille hommes se rangérent sous les Enseignes de *Suède*, cinq cens voulurent continuer dans le service de l'*Empereur*, & le reste fut tué à l'attaque des dehors.

En partant de *Memmingen*, *Horn* résolut d'assiéger *Uberlinguen* sur le Lac de *Constance*; mais trouvant que ce seroit perdre du tems que de s'y attacher, à cause que ce Lac pouvoit en tout tems fournir du secours à cette Ville, il la laissa-là jusqu'à la fin de l'année, que les *Suédois* la prirent par surprise.

Cependant dix-huit Compagnies d'Infanterie & deux de Cavalerie, que l'Ennemi avoit ramassées à *Lindau* & à *Constance*, allérent attaquer *Wan-*

(*) La Reine ajoute ici de sa propre main: *Il faut aussi remarquer le nombre des trophées qu'on a emportés dans cette guerre: c'est-à-dire les Canons, les Drapeaux & les Etendarts.*

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Wangen le 30. Mars, croyant qu'il feroit facile de l'emporter & de tailler en piéces quatre Compagnies de Cavalerie de *Kanofski*, qui y étoient, & qui n'avoient pas eu le tems de réparer les fortifications, que peu auparavant ils avoient eux-mêmes ruinées. Mais *Kanofski* les répara en hâte le mieux qu'il put, & non seulement il les repoussa de l'attaque, mais faisant une soudaine sortie, il les chassa jusqu'à *Ravensbourg*, où, se mettant en devoir de se défendre, il en tua sur la place six cens avec leur Chef & plusieurs Officiers, & fit quatre cens prisonniers.

Les *Suédois* prirent encore le Château de *Hohenzollern* le 3. Avril, qui, pour sa situation, étoit estimé imprenable, & ne pouvoit être pris que par la faim.

Les *Impériaux* faisoient tout leur possible pour mettre sur pied une bonne Armée en *Alsace*, en levant du monde dans la *Bourgogne* & la *Lorraine*, & déjà le Comte *Salms* sortoit avec un bon nombre de *Haguenau*, de *Zabern* & d'autres lieux. Le Rhingrave *Otton-Louis* alla à sa rencontre, & l'obligea de se retirer de-nouveau à *Zabern*, où les *Lorrains* qu'il avoit laissés dans la Place, lui refusérent l'entrée; tellement qu'il fut obligé de chercher retraite au Château de *Hohenbar*, après avoir laissé à l'Infanterie *Suédoise*, qui le poursuivoit par les vignes & les défilés, (car la Cavalerie ne pouvoit pas agir) tout le bagage & quantité de prisonniers, outre les morts. Après ils le serrérent dans ledit Château, & l'auroient pris par la faim, si le Colonel *Bloquées*, *François*, n'y fût arrivé. Celui-ci, voyant le Comte *Salms* plus incliné à rendre ce Château à la *France* qu'à la *Suède*, le prit en sa protection, & lui fit consigner encore à la *France Haguenau* & *Reichshof*. Le Rhingrave, se voyant ainsi privé des fruits de ses peines, en porta ses plaintes au Maréchal *de la Force*, sans en recevoir que des complimens, & des louanges sur ce que *Bloquées* avoit fait; & craignant d'en venir aux mains avec les *François*, qui cherchoient de s'ingérer par-tout, & dont par méprise il avoit attaqué & défait presque un Régiment pendant la nuit, il se retira dans l'*Alsace* Supérieure.

Ici il assiégea & prit *Sultz* & *Gebweiler*. Il se présenta le 16. Février à *Ruffac*, qu'il emporta, malgré la grande résistance des Assiégés, par quatre assauts donnés en divers endroits en même tems, passant au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra en armes. Le Château restoit encore à prendre, auquel ceux de *Brisac* & de *Dan* firent espérer un puissant secours; mais le désastre de ceux de la Ville donnant de l'appréhension à ceux du Château, ils se rendirent à discrétion, après avoir perdu les Colonels *Witgenstein* & *Thiesta* avec deux cens Soldats. Quatre cens prirent volontairement le parti de la *Suède*; le reste fut fait prisonnier avec le Comte de *Lichtenstein*, le Baron *Spaur*, *Winkd*, *Greis*, le Commandant de *Ruffac* Chevalier de *l'Ordre Teutonique*, & plusieurs autres Officiers. Tous les Païsans, qui s'y trouvérent, furent taillés en piéces.

Cependant les *Impériaux* assemblérent une Armée de sept mille hommes entre *Dan* & *Senne*, commandés par le Marquis de *Bade*, le Comte *Salms*, *Mercy* & d'autres Chefs, résolus de livrer bataille aux *Suédois* à la premiére occasion. Le Rhingrave, voulant dissiper cette Armée avant qu'elle se fût bien

bien reconnue, assembla de son côté une petite Armée de cinq mille hommes, & accompagné de ses Fréres *Jean-Louis* & *Otton-Philippe*, du Colonel *Zilo*, *Schilard* & *Calembach* avec quelques piéces de campagne, il les alla chercher où ils étoient. D'abord [le 2. Mars] l'Infanterie *Suédoise* de l'avant-garde attaqua l'*Impériale*, & lui fait lâcher le pied. Au contraire la Cavalerie *Impériale*, appuyée d'une partie de l'Infanterie, & à la faveur du Canon, attaqua la Cavalerie *Suédoise*, conduite par le Colonel *Zilo*, & la contraignit à se retirer un peu en désordre; mais elle se remit presque en même tems. Le Rhingrave avec son Régiment de Cavalerie, quelques Gens de pied & l'Artillerie, qui composoit l'arriére-garde, étant aussitôt accouru, on se rangea en bataille de côté & d'autre, & les *Suédois* attaquérent l'Ennemi de toutes parts avec tant de fermeté & de courage, qu'ils le mirent aussitôt en fuite & vauderoute, après en avoir tué deux mille sur le lieu du combat, & pris prisonniers huit cens avec tout le Canon, quelques Etandarts & Drapeaux, une quantité de ses plus grands & bas Chefs, pris & tués. Les *Suédois* y perdirent un Sergeant & cinquante Soldats.

Régne de Christine jusqu'à la Resignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Les Villes de *Wattweil* & de *Sennen* se rendirent le même jour aux Victorieux; on y trouva tout le bagage de l'Ennemi, & six cens hommes qui prirent le parti de la *Suède*. Le Rhingrave attaqua aussi *Dan*, & la prit à discrétion, puis *Einsisheim* & *Beffort* après un siége de neuf jours.

Conduite équivoque des Ministres de France.

Les Envoyés de France, *Feuquieres* & *la Grange*, jouoient aussi leur personnage à *Francfort*. Quand ils parloient à *Oxenstierna*, ils promettoient de grandes choses pour l'intérêt de la *Suède*, & disoient que le Roi leur Maître alloit envoyer une Ambassade en *Dannemarc* pour s'informer des intentions de ce Monarque sur la médiation de la Paix, & pour s'opposer à ses desseins s'il en avoit de contraires à la *Suède*. Mais en secret ils ne cherchoient qu'à détruire l'autorité d'*Oxenstierna*, à balancer les choses, & à confondre les affaires pour en tirer quelque utilité. Pour cet effet ils faisoient tout leur possible pour tirer à leur parti les *Protestans Calvinistes* (*), fomenter les desseins de l'Electeur de *Saxe*, & desunir le reste. Car bien-qu'en public ils exhortassent à satisfaire la *Suède* & à seconder ses intentions, ils conseilloient tout le contraire en particulier, en rendant suspecte la trop grande puissance de la *Suède*, & en gagnant par leur dons & leurs présens quelques-uns du *Conseil formé*. Il y avoit déja quelque tems que la *France* tâchoit d'empêcher les progrès de la *Suède*, de crainte qu'elle ne se soumît l'*Allemagne* Supérieure: & pour cela elle avoit résolu par de secrétes négociations avec *Fridland*, de former un troisiéme parti, qui ne seroit favorable ni à l'*Empereur*, ni à la *Suède*, croyant par ce moyen s'assujettir tous les Pays entre le *Rhin* & la *France*. On traitoit aussi pour entrer en faction avec le Roi de *Dannemarc* dans la même vue, & on faisoit grand accueil à son Ministre à *Paris*, lui faisant toucher les arrérages des subsides de la guerre du

(*) Sans-doute par la liaison & la bonne correspondance que ceux-ci entretenoient avec leurs Confréres, les *Huguenots* en *France*.

du Roi de *Dannemarc*, sans payer rien à la *Suède* de ce qui lui étoit dû selon les Traités (*). Ces Ministres de *France* follicitoient fort, & firent repasser le *Danube* à *Torning*, pour y attendre *Horn*, *Birkenfeld* & autres, à qui ils demandoient du secours.

L'an 1634.

Siége, brave defense & prise de Ratisbonne.

Aussitôt le Roi de *Hongrie* commença à battre le Bourg & la Cour de *Ratisbonne* avec soixante piéces de Canon, & avec tant de violence, qu'on en entendoit le bruit à *Weida*, qui en étoit à onze lieues d'*Allemagne*. La bréche faite, les *Impériaux* donnérent l'assaut trois fois de suite, mais ils furent toujours repoussés avec grande perte de leurs meilleurs Officiers & Soldats; car les *Suédois* se défendirent avec tant d'ardeur, que sortant par la bréche, ils se mêlérent avec l'Ennemi, & en ramenérent plusieurs dans la Ville, sans perdre que douze des leurs. Le Général *Kagge*, qui y commandoit, fit toutes les fonctions d'un brave Gouverneur. Il fit réparer la bréche, tailla l'ouvrage à corne proche du Port pour faire une retraite en dedans, & faisant une soudaine sortie le 26. May, chassa l'Ennemi de ses approches, & le repoussa trois jours après pour la quatriéme fois de l'assaut qu'il donnoit au même ouvrage à corne. Le Roi de *Hongrie*, trouvant que tous ses efforts étoient inutiles de ce côté, passa avec la plus grande partie de l'Armée le *Danube* pour s'attacher à la Ville même.

L'Electeur de *Saxe* sembloit déjà vouloir signer une Paix particuliére avec l'*Empereur*; mais pressé par les *Suédois* il ordonna à son Armée d'entrer en *Lusace*, pour aller ensuite devant *Bautzen*. *Arnheim*, qui la commandoit, passa jusqu'à *Lignitz*, où l'Armée de l'*Empereur* sous *Colloredo*, composée de cent douze Compagnies de Cavalerie & de quarante d'Infanterie, avoit occupé les meilleurs postes, & disposé le Canon pour le recevoir s'il venoit; & *Arnheim*, pour s'être trop avancé, ne pouvoit pas refuser d'en venir au combat. De côté & d'autre on combattit avec une grande fermeté. La victoire fut douteuse pendant cinq heures, mais penchant enfin du côté des *Saxons*, ils taillérent en piéces quatre mille *Impériaux* sur la place, en prirent quatorze cens prisonniers, emportérent trente-six Drapeaux, vingt-sept Etendarts, dix piéces de Canon & deux Mortiers; ne perdant de leur côté que six cens hommes, tant tués que blessés.

Cette victoire fit douter si le Roi de *Hongrie* continueroit le siége de *Ratisbonne*, parce que l'Electeur de *Saxe* & *Baner* avoient résolu d'unir leurs Armées pour faire une invasion dans les Pays héréditaires de l'*Empereur*, ou bien qu'ils entreroient séparément en *Bohéme*, *Baner* avec dix-sept mille combattans du côté de la *Silésie*, & l'Electeur avec *Arnheim* avec quinze mille hommes du côté de la *Misnie*. Le Roi de *Hongrie* même parut fort irrésolu dans ses desseins. Tantôt il envoyoit un Gros de sa Cavallerie vers le *Palatinat* Supérieur, pour observer le Duc de *Weimar*; tantôt

(*) Cette belle manœuvre des Ministres de *France* s'accorde parfaitement avec ce qui a été remarqué ci-dessus, pag. 85. not. & 89. avec ce que *Pufendorf* en a dit l. c. Libr. VI. §. 48.

tôt un autre parti vers *Ingolstad* du côté où étoit le Général *Horn*. Un autre parti de la Cavalerie fut commandé d'aller à *Weida*, & lui-même se retira de devant *Ratisbonne*, se logeant dans son premier camp avec toute l'Artillerie & le bagage, ne laissant que les seuls *Bavarois* proche de la Ville. Par ces mouvemens *Weimar* commençoit à ne rien craindre, & à négliger la jonction avec *Horn*, s'imaginant de faire assez par ses propres forces, & de pouvoir appeller *Baner* s'il en avoit besoin, étant d'ailleurs nécessaire de laisser *Horn* contre l'Armée que le Cardinal Infant menoit d'*Italie*. Mais contre l'opinion de *Weimar*, le Roi de *Hongrie* recommença de-nouveau le siége, & le continua avec une si grande opiniâtreté, que *Kagge*, après avoir essuyé quinze mille coups de Canon, deux mille Bombes, soutenu sept assauts généraux, fait quatre cens soixante-cinq sorties, & tué huit mille des Assiégeans, fut obligé le 26. Juillet, faute de poudre & de munitions, de capituler & de rendre la Place à des conditions très-honorables. Les *Impériaux* y perdirent, outre les susdits huit mille hommes, six mille déserteurs, épouvantés de la défense des Assiégés.

Régne de Christine jusqu'à la resignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Ce fut par la faute de *Weimar* que cette importante Place fut perdue; car après avoir appellé le Maréchal *Horn* au secours de *Ratisbonne*, qui pour cet effet quittoit le siége d'*Uberlingue*, & ordonnoit à *Birkenfelt* de lever aussi le siége de *Rheinfels* pour s'opposer en son absence à l'Armée qui venoit d'*Italie*, il mit lui-même des obstacles à cette jonction, parce qu'il la demandoit sous des conditions que *Horn* ne pouvoit pas accorder, voulant qu'il s'obligeât à demeurer au moins trois semaines avec lui, à fournir les vivres & la subsistance pour les deux Armées, & qu'il s'assurât le passage du *Danube* à *Neubourg*. Ces conditions firent perdre à *Horn* l'intention de se joindre à *Weimar*, jugeant qu'il n'en avoit pas besoin par les difficultés qu'il lui faisoit lui-même. Cependant les Troupes d'*Italie* s'approchoient, & quand ces deux Généraux se furent abouchés à *Donawert*, non seulement ils trouvérent impossible de secourir *Ratisbonne*; mais pour ne pas faire mourir de faim leurs Armées, ils furent obligés de se retirer tous deux en *Baviére*, sollicitant le Rhingrave à mener les Troupes d'*Alsace* en *Suabe*, & encore d'autres gens de *Saxe* & de *Westphalie*, pour accourir au secours des Cercles supérieurs qui étoient en danger.

Au mois de Juin, le Général *Baner* approcha avec ses Troupes vers la *Bohéme*, défit en chemin deux mille trois cens *Croates* & *Cosaques* proche la Ville de *Greiffenberg*, & prit celle de *Fridland*. Puis il s'aboucha avec l'Electeur de *Saxe* à *Zittau*, où il fut résolu qu'ils joindroient leurs Armées ensemble pour entrer dans la *Bohéme*. Sur cela *Baner* prit les devans, & alla se présenter devant *Leutmeritz*. Dom *Balthasar de Maradas* & *Lamboy* se mirent en devoir de lui empêcher le passage, qu'ils avoient occupé avec six Régimens de Cavalerie & trois d'Infanterie; mais ayant avis que toute l'Armée *Suédoise* venoit fondre sur eux, ils abandonnérent *Leutmeritz*, passérent la Riviére, & rompirent le pont pour empêcher les *Suédois* de les poursuivre. Cela obligea *Baner* de marcher sur l'autre bord de l'*Elbe* jusqu'à *Melnic*, où il fit dresser le 13. Juillet un pont de batteaux pour s'en aller droit devant *Prague*, s'il se fût trouvé aussi fort que l'Enne-

S 2 mi,

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

mi, ayant même résolu d'aller à *Vienne* pour empêcher les progrès du Roi de *Hongrie*. Le lendemain l'Electeur passa aussi avec son Armée la Riviére à *Melnic*, & quoique les *Impériaux* fussent les plus forts à cause des Troupes que *Colloredo* leur menoit de *Silésie*, par celles que le Roi de *Hongrie* leur envoyoit sous *Gallas*, & par les gens de *Maradas* & du Comte *de Schlick*, les *Suédois* & les *Saxons* étoient néanmoins résolus de les combattre, les attaquant même dans leurs avantages le 16. Juillet; mais ce fut avec plus de perte de la part des *Suédois* & des *Saxons* que de celle de l'Ennemi, & finalement ils se retirérent quatre jours après, sans avoir rien fait, l'Electeur en *Misnie* & *Baner* en *Silésie*.

Délibérations & contestations des Etats Protestans à Francfort.

Oxenstierna avoit intimé à tous les Princes & Etats *Protestans* de l'*Empire* d'envoyer leurs Plénipotentiaires & Députés à *Francfort sur le Main* au mois de Mars. Ceux des quatre *Cercles* supérieurs s'y rendirent à point nommé; ceux de *Saxe* & du *Bas-Cercle* y vinrent un peu plus tard, mais les autres de *Holstein*, les Comtes de *Westphalie*, de la *Frise* Orientale & d'*Oldenbourg* refusérent d'y aller, sous prétexte de la neutralité, & parce que le Roi de *Dannemarc* y étoit contraire. Malgré cela, *Oxenstierna* fit l'ouverture de l'Assemblée le 28. Mars, proposant, après une longue harangue, les points suivans pour être discutés.

1. Si pour prévenir la derniére ruine que l'Ennemi méditoit contre les *Protestans* par ses Traités particuliers de Paix, il ne seroit pas nécessaire de conclure une ferme & inébranlable Alliance entre tous les *Protestans*, puisque sans cette union il n'y avoit aucun moyen d'obtenir ni la Liberté, ni la Paix qu'ils desiroient. 2. Qu'il falloit considérer sous quelles conditions on traiteroit de cette Paix avec l'Ennemi. 3. Résoudre quelque chose de positif sur la médiation offerte par le Roi de *Dannemarc*. 4. Déclarer quelle satisfaction ils voudroient donner à la Reine pour les avoir délivrés de l'oppression où ils étoient, aux dépens de la vie du Roi son Pére, au péril de sa propre Couronne, & aux frais de tant de trésors épuisés, & de tant de sang répandu des siens. 5. Etablir un fond suffisant pour le maintien des Armées, & pour continuer la guerre. 6. Pourvoir les Magazins de toutes les nécessités de bouche & de guerre, rétablir la Discipline Militaire, & assurer le Commerce & l'Agriculture. 7. Il mit en délibération la cession de *Philipsbourg* au Roi de *France*. 8. La neutralité du Prince de *Neubourg*; & 9. sous quelles conditions on recevroit dans cette Alliance d'autres Etats & Républiques, en cas qu'ils desirassent d'y entrer.

Oxenstierna envoya ces mêmes propositions au Roi de *Dannemarc* & à l'Electeur de *Saxe*, afin qu'ils sussent que c'étoit-là le plus sûr moyen de parvenir à la Paix, les priant d'avoir les mêmes desseins.

Cependant cette délibération tiroit en longueur, parce que l'Envoyé de l'Electeur de *Saxe* n'étoit pas encore venu à l'Assemblée, & que les autres ne vouloient rien résoudre, afin que ce Prince n'eût aucun sujet de se plaindre d'avoir été négligé.

Le Duc de *Weimar* fit aussi en ce tems-là une chose fort mal à propos, en ce qu'il entra & chargea les Etats des Confédérés, sans qu'aucune nécessité l'y obligeât; ce qui donna occasion à perdre le tems entre les querelles

relles des Alliés-mêmes, qui sembloient vouloir prendre d'autres mesures à ce sujet (*). *Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.*

L'Envoyé de l'Electeur de *Saxe*, venu enfin à *Francfort*, exagéra fort l'intention sincére de son Maître pour la Paix; qu'à cette fin il avoit voulu convoquer une Assemblée de tous les *Protestans*, cette autorité lui étant dûe par le Traité de *Leipzig*; mais que l'Alliance des Cercles supérieurs avec la *Suède* avoit interrompu son dessein. Il dit qu'il ne falloit point risquer le tout aux douteux événemens de la guerre, & que puisque personne ne contribuoit rien pour la subsistance de l'Armée de *Saxe*, à laquelle il n'avoit pas dequoi fournir lui-même, il vouloit sans délai entrer en Traité de Paix, & qu'il desiroit que les autres fissent de-même; qu'on devoit en modérer les conditions, ensorte qu'on les pût obtenir, & que la *Suède* devoit se contenter d'une satisfaction qu'on pourroit lui donner commodément. L'an 1634.

Ceux des *Cercles* supérieurs lui répondirent là-dessus, que les conjonctures les avoient obligés à renouveller l'Alliance avec la *Suède*, sans attendre l'Assemblée que l'Electeur de *Saxe* vouloit convoquer; & que malgré cela ils desiroient la Paix bien autant que lui; qu'ils n'avoient pas donné occasion à la guerre, & que ce n'étoit pas leur faute si elle duroit tant que l'Ennemi alloit toujours à son but de les opprimer, & qu'ils ne pouvoient faire moins que s'en défendre, en opposant une ferme union d'armes & de conseils aux ruses de celui qui par la seule desunion tramoit leur ruine. Ils priérent donc l'Electeur de *Saxe* de s'expliquer nettement sur les conditions pour obtenir la Paix, & de se joindre cependant à eux, de-même qu'ils s'offriroient de le secourir en toute occasion.

Les Alliés répondirent au Roi de *Dannemarc*, touchant le lieu & le tems de traiter de la Paix, que *Lubec* étoit trop éloigné, *Mulhausen* ruiné par la guerre, & *Marbourg* infecté de la peste; mais ils proposérent *Francfort*, *Erfort*, *Spire* ou *Worms*: & pour le tems qu'on devoit intimer le Traité, un mois avant de le commencer; que les sauf-conduits devoient être expédiés, non seulement pour les Alliés de l'*Allemagne*, mais principalement pour la Reine de *Suède*, & pour tous les Rois, Etats & Républiques qui voudroient y intervenir: & on en dressa le Formulaire.

Cependant on faisoit peu de chose pour la conclusion de l'Alliance proposée par *Oxenstierna*, & quoique la force de l'Ennemi augmentât toujours, il n'y eut que d'inutiles débats sur le moyen de lui résister; ce qui porta *Oxenstierna* à se retirer pour un peu de tems à *Mayence*, pour voir si dans son absence les Alliés ne se résoudroient pas à en traiter tout de bon.

On négocioit avec les *Suisses Protestans* pour les attirer dans l'Alliance de *Heilbron*

(*) Si l'on considére le dessein qu'avoit formé le Duc de *Weimar* de se rendre Chef d'un parti indépendant en *Allemagne*, il est fort probable qu'il fit cette démarche de propos délibéré pour rendre *Oxenstierna* & la *Suède* odieux aux autres *Protestans* de l'*Empire*. J'en ai parlé plus particuliérement dans mes Mémoires de *Christine* Tom. I. pag. 49.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Heilbron; & quoiqu'ils ne s'y déclaraſſent pas, ils témoignérent toutefois beaucoup d'affection pour la Cauſe commune, & promirent d'empêcher le paſſage aux Troupes d'*Italie* par leurs montagnes, exigeant d'*Oxenſtierna* qu'il induiſît le Roi de *France* à les aider dans ce deſſein, mais les Miniſtres de *France* firent tant qu'il n'en fut rien.

Le fils du Grand-Chancelier, *Jean Oxenſtierna*, fit auſſi peu de choſe en *Angleterre*, où il fut mené à l'audience du Roi [le 26. Mars], trois ſemaines après qu'il y fut arrivé avec toutes les cérémonies dûes à un Ambaſſadeur, quoique ſon Pére lui eût ordonné de ne s'y point attacher. Quand il fut pour parler publiquement au Roi, & qu'il vit dans la Sale pluſieurs de ſes plus grands Miniſtres qu'il ſoupçonnoit être de la faction d'*Eſpagne*, il raccourcit ſon diſcours, & dit en peu de mots qu'il étoit venu demander de l'argent & du monde. Le Roi lui répondit en deux mots qu'il falloit chercher la Paix, & conſidérer combien de fraix il avoit déjà fait dans cette guerre. Mais à l'audience ſecréte [le 2. Avril] il remontra au Roi l'état des affaires de l'*Allemagne*, & le pria d'employer ſes offices pour la Paix, dont le Roi de *Dannemarc* s'offroit d'être Médiateur. Il demanda quelque ſecours d'argent, & de pouvoir lever du monde dans ſon Royaume. A quoi le Roi répondit qu'il s'étonnoit fort qu'il n'eût point de Plein-pouvoir de la Reine, ni de ſes Alliés d'*Allemagne*, puiſqu'il ne pouvoit pas traiter une Alliance avec lui comme Ambaſſadeur, ſans ſavoir ſon autorité (*). Sur cela *Oxenſtierna* dit qu'il n'avoit point d'ordre de traiter de quelque Alliance, mais qu'il écouteroit ce que le Roi lui voudroit dire là-deſſus, & en feroit rapport; que cependant il avoit ſon Plein-pouvoir de ſon Pére, auquel la Reine, auſſi-bien que les Confédérés de *Heilbron*, avoient commis les affaires de l'*Allemagne*, & qu'en cette autorité il demandoit de l'argent & du monde. Le Roi dit que dans les conjonctures du tems, & incertain de ce qui pourroit arriver, il ne devoit pas ſe priver de ce dont il pourroit avoir beſoin lui-même; que juſque-là ſon Pére & lui avoient fait aſſez pour les *Proteſtans*, ſans en avoir tiré aucune utilité; que les affaires d'*Allemagne* le touchoient peu, ſauf ce qui regardoit ſes Neveux dont il avoit ſoin, & qu'il falloit faire la Paix, la ſeule choſe qu'on devoit ſouhaiter. Ainſi *Oxenſtierna* n'en obtint autre choſe qu'un ordre du Roi à ſon Envoyé *Anſtruther* de traiter à *Francfort* d'une Alliance avec le Grand-Chancelier, avant d'en pouvoir eſpérer aucun ſecours; & cet Envoyé, directement & indirectement par les Miniſtres de la *France* & par l'Adminiſtrateur du *Palatinat*, contribua de tout ce qu'il put pour gâter les affaires de *Suède* (†). Pen-

(*) Le Cardinal *de Richelieu* fit les mêmes objections à *Grotius*, qui, comme Ambaſſadeur de *Suède*, n'étoit pourvu que du Plein-pouvoir du Chancelier *Oxenſtierna*; mais le Cardinal fut obligé d'acquieſcer à ſon explication, & de le traiter en Ambaſſadeur. V. Mém. de *Chriſtine* Tom. I. pag. 74. & 75.

(†) Cet Envoyé *Anſtruther* étoit fort porté pour le Roi de *Dannemarc*; ce qui fit que la direction de la guerre en *Allemagne* échut à ce Prince, préférablement au Roi *Guſtave Adolphe*. Nous en rapportons les preuves dans les Mémoires de ce Héros & dans ceux du Sr. *de Ruſdorf*.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Pendant qu'*Oxenstierna* fut à *Mayence*, l'Envoyé de l'Electeur de *Saxe* fit de grandes plaintes à ceux de l'Assemblée, que la *Suède* avoit ôté à son fils les Evêchés de *Magdebourg* & de *Halberstad* pour les donner contre toute raison à d'autres. C'est pourquoi il demandoit qu'on le maintînt dans son droit; qu'on lui assignât les deux Cercles de la *Saxe* pour la subsistance de son Armée; qu'on ne laissât plus la direction des affaires à un Etranger, ni qu'on s'alliât davantage avec la *Suède*, mais qu'on se contentât de suivre desormais en tout les Loix de l'*Empire*, lesquelles par cette Alliance étrangére étoient journellement violées: avec quoi il témoignoit de desapprouver tout ce qu'on étoit sur le point de faire à *Francfort*. Et quoique les autres réfutassent avec beaucoup de fondement tout ce qu'il avoit dit, il persista néanmoins à faire connoître qu'il y avoit peu à espérer de son Maître pour la Cause commune.

Les autres Députés des deux Cercles de la *Saxe* insinuérent [le 16 Juin] par un Ecrit les conditions sous lesquelles ils vouloient se joindre aux quatre Cercles supérieurs, & conclurre l'Alliance avec la *Suède*. Mais avant toutes choses ils vouloient qu'on fût d'accord sur la satisfaction que prétendoit la *Suède*, protestant de ne vouloir être tenus à rien de ce qui seroit conclu sans cela; ce qui provenoit de l'Electeur de *Brandebourg*, par la peur qu'il avoit de perdre la *Poméranie*. D'autres ajoutérent qu'il falloit aussi traiter avec l'Electeur de *Saxe* pour se le conserver parfaitement ami, quand même il ne voudroit pas entrer dans leur Alliance; & que lorsque ces deux points seroient ajustés, on se déclareroit librement sur le reste.

Les *Cercles Supérieurs*, incertains de ce qu'ils répondroient à ces propositions, alloient fort lentement en besoigne. Pour y remédier, *Oxenstierna* fit venir à *Francfort* les Princes voisins, & particuliérement le Landgrave *Guillaume* (*), & y vint lui-même [le 29. Juin] pour mettre par son autorité une fin à cette négociation.

Les *Cercles Supérieurs* prétendoient par cette Alliance réduire toutes les forces des *Protestans* en un Corps, & c'étoit aussi l'intention d'*Oxenstierna*; ensorte que les Cercles n'auroient point d'Armées particuliéres, mais que tout ce qu'il y auroit de monde & d'argent, appartiendroit à tous en général. Mais le Cercle de *Saxe* étoit d'opinion contraire, voulant conserver la disposition de ses Troupes, & ne donner du secours aux autres,

---

Le Landgrave Guillaume V. fort porté pour la Suède.

(*) Ce brave Prince, ami constant de la *Suède*, étoit aussi porté pour la bonne cause qu'aucun des Princes *Protestans d'Allemagne*. Dans le fort de la dispute si la *Suède* retiendroit la *Poméranie* en récompense de ses travaux dans l'*Empire*, il dit que s'il le falloit, il combattroit encore volontiers dix ans de suite pour que cette Province échût à la *Suède*. *Quin Wilhelmus Landgravius dicebat*, (dit *Pufendorf*) *si vel melius quid esset quàm Pomerania, Suecis id utique habendum, licet decem per annos pro eo sibi bellandum foret* (1). Ce Prince étoit pourtant intéressé dans cette succession par la confraternité établie entre les Maisons de *Saxe*, de *Brandebourg* & de *Hesse*, & il ne tint pas à lui d'y renoncer quant au Duché de *Poméranie*; mais par malheur il mourut en *Oostfrise*, l'année suivante, fort regretté de tout le Corps des *Protestans*.

(1) V. Pufend. de Rebus Suec. Libr. V. §. 72.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

autres, qu'après avoir chassé l'Ennemi de leurs terres. Cela donna occasion à de grandes disputes. Les *Cercles Supérieurs* prévoyoient que toute la force de l'Ennemi alloit tomber sur eux, & pour cela ils persistoient à vouloir tirer les autres dans leurs sentimens, afin d'avoir dequoi se mieux défendre; mais les Cercles *Inférieurs*, par l'instigation de *Brandebourg* qui ne vouloit point laisser éloigner ses Troupes de ses Domaines, & par les menées de l'Electeur de *Saxe* qui envioit à *Oxenstierna* la direction des affaires, ne voulurent point y condescendre, se flattant de l'espérance que ce dernier leur donneroit la Paix.

Contestations au sujet de la satisfaction de la Suède.

Aussi, avant que de se résoudre à l'Alliance, on demandoit qu'*Oxenstierna* déclarât ses sentimens sur la satisfaction qu'il prétendoit pour la Reine; ce qu'*Oxenstierna* cherchoit d'éviter, pour ne rien proposer qui pût causer de la haine & de l'envie à la *Suède*, & de la dissension entre les Alliés. Mais comme on proposa que la Reine pourroit être satisfaite de quelque Etat qu'on avoit ôté à l'*Empereur*, ou à ses Alliés, avec quelque somme d'argent, & par l'Alliance des *Protestans*, *Oxenstierna* voulut les sonder là-dessus un peu plus avant. C'est pourquoi il dit, que les Terres ôtées à l'*Empereur*, ne pouvoient apporter aucune utilité à la *Suède*, qui en étoit trop éloignée, & qu'il falloit tâcher de lui donner autre chose qui lui fût plus commode, & qui pourroit répondre aux bénéfices qu'on en avoit reçus; insinuant que si quelque Prince Allié cédoit pour cet effet quelque Etat plus voisin de la *Suède*, il en pourroit trouver sa récompense dans les Evechés qu'on avoit en main, avec la sûreté & la garantie de tous les *Protestans*.

Cela donna l'allarme à ceux de *Brandebourg*, qui déclarérent hautement [le 9. Août] que l'Electeur ne céderoit jamais la *Poméranie* pour quelque compensation que ce fût, ni d'aucune autre manière; & tirant à leur parti les Députés de la Haute & Basse *Saxe*, tous ensemble soutinrent que la satisfaction de la *Suède* devoit se prendre sur les terres de l'Ennemi, & point du tout sur celles des Alliés, qui pensoient faire assez en se liant perpétuellement avec la *Suède* pour obliger l'Ennemi à la Paix, & pour lui donner la satisfaction qui lui étoit dûe. On allégua aussi les raisons pour lesquelles on ne pouvoit pas lui céder la *Poméranie*; que *Brandebourg* y avoit ses droits; qu'il en avoit eu l'investiture de l'*Empereur*; que les Sujets lui avoient rendu l'hommage, & qu'il en portoit le titre & les armes. Que de plus il estimoit tant cet Etat, qu'il ne le changeroit pas pour quatre fois autant; que les Maisons de *Saxe* & de *Hesse* avoient intérêt de le lui conserver (*); que ce seroit démembrer ses autres Domaines, dont la *Poméranie* étoit la clef, & qui lioit ensemble la *Prusse* & la *Marche*; que par cette cession la *Suède* seroit l'arbitre de tous ses Etats, & l'envelopperoit dans ses guerres, de-même que les autres Princes voisins, toutes les fois qu'il

(*) A cause de l'Acte de confraternité, qui subsiste entre ces trois Maisons, & par laquelle, au défaut de lignée mâle, l'une est substituée héritière de l'autre. Nous avons remarqué ci-dessus que le Landgrave *Guillaume* étoit prêt à y renoncer en faveur de la *Suède*, quant à la *Poméranie*.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne

L'an 1634.

qu'il y auroit quelque rupture entre elle, la *Pologne* & le *Dannemarc*; que tout le Commerce de la *Mer Baltique* feroit en son pouvoir; qu'elle priveroit le Roi de *Dannemarc* de ses droits particuliers sur *Rugen*, & que le Royaume de *Bohéme* ne souffriroit pas qu'elle fût maître de l'*Oder*; que ce seroit une occasion perpétuelle à la guerre, toujours nuisible aux Voisins; que l'*Empereur* & la *Ligue* ne feroient jamais de bonne-foi la Paix, voyant restreindre par ce moyen les limites de l'*Empire*; & que ce seroit une honte aux *Protestans* d'y consentir; qu'enfin cela causeroit de la dissension entre la *Suède* & les *Protestans* mêmes, & la ruine de l'une & des autres.

Oxenstierna, voyant que le tems se perdoit par ces disputes, demanda qu'on remît cette affaire au Traité de Paix, pour se disposer, comme il le falloit, contre l'Ennemi commun, qui tireroit ses plus grands avantages de leur irrésolution. Mais ceux de *Brandebourg* voulurent qu'avant toutes choses on ajustât la satisfaction pour la *Suède*, & que l'on mît en sûreté la *Pomeranie*; puisque l'unique moyen d'obtenir une ferme Alliance & conjonction, étoit d'ôter entiérement aux Alliés, la crainte de perdre leurs Biens, même par la victoire (*).

Bataille de Nordlingue, aux désavantage la Suède.

Ce fut dans de pareilles contestations (vraye image des Diettes d'*Allemagne*) que l'Eté se passa inutilement entre les *Protestans*, jusqu'à ce qu'on donna la bataille de *Nordlingue* [le 17. Août]. Le Felt-Maréchal *Gustave Horn* étoit d'avis de ne rien hazarder sans nécessité: mais le Duc *Bernard de Weimar* (†) & les autres Généraux *Allemands* vouloient faire passer la pru-

(*) C'est ici que finit ce fragment d'Histoire de la guerre d'*Allemagne*, nommée *la Guerre de trente ans*. Soit que cet extrait n'ait pas été poussé plus avant, ou que le détail des opérations moins importantes ait déplû à *Christine*, comme elle le fait entendre dans sa première remarque sur cet Abrégé; il paroit, que pour la suite de ce narré historique elle a seulement choisi les principales circonstances dans la Vie de *Gustave Adolphe* & de *Charles Gustave*, publiée par le Sr. *de Prade* & qui parut pour la première fois en 1686. Au moins j'ai trouvé parmi les Manuscrits de la Reine, un extrait de cet Ouvrage du Sr. *de Prade*, seulement pour les Années 1635 jusqu'en 1654. deux périodes de tems, qui semblent indiquer qu'elle a substitué cet extrait pour servir immédiatement de suite au dit *Abrégé Historique* interrompu ci-dessus, & pour le pousser jusqu'au terme qu'elle s'étoit proposé, savoir l'année 1654. qui est celle de son abdication de la Couronne. Je suis encore plus fortifié dans ce sentiment parce qu'elle a continué à y faire ses remarques, qu'elle les y a ajoutées de sa propre main, pour éclaircir & rectifier nombre de faits fautifs, que *de Prade* & autres Ecrivains de ce tems-là ont débité comme très-sûrs & très-véritables. Je ne balance donc point à faire suivre ici cet extrait, sans interruption, comme une suite de l'Epoque de son Régne, dont le narré étoit ou supprimé ou discontinué. Au reste cet extrait semble avoir été fait en 1686 (1), c'est-à-dire, dans la même année que le Livre de *de Prade* parut la premiere fois. Je dois observer encore ici que la Reine, en jettant ses remarques sur le papier sans consulter les Actes mêmes, & se fiant trop à sa mémoire, s'est pu tromper, & s'est trompée réellement plus d'une fois, dans ce qu'elle a avancé; je tâcherai de le rectifier de mon mieux par des preuves dignes de foi.

(†) Nous avons prouvé dans les *Mémoires de Christine* [Tom. I. p. 47. & 87.] que ce Duc

(1) On peut le conclure par une remarque de *Christine*, quand elle parle ci-dessous du Felt-Maréchal *Torstenson*, V. ci-dessous, pag. 149. not.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1634.

Paix de Prague, acceptée par les Princes Protestans d'Allemagne.

prudence de *Horn* pour une espéce de lâcheté (*); ce qui l'obligea de se rendre au sentiment des autres Officiers. Cependant, malgré tous les efforts imaginables de la part des *Suédois*, leur Infanterie sur-tout fut défaite en grande partie par les *Impériaux*, qui couchérent sur la place six mille hommes (†), firent un grand nombre de prisonniers, du nombre desquels étoit *Gustave Horn* lui-même (§), & prirent plusieurs Drapeaux, tous les Canons & tout le Bagage. La conséquence de la perte de cette bataille fut encore plus fâcheuse, en ce que l'Electeur de *Saxe* jugea cette conjoncture la plus favorable pour faire sa Paix avec l'*Empereur*, à l'exclusion de tous ceux qui ne vouloient pas acquiescer aux conditions que la *Saxe* avoit stipulées à leur insu. Les affaires de *Suède* tombérent par-là dans une étrange confusion. Presque tous les Princes *Protestans* l'abandonnérent; & l'*Empereur*, trop fier de ses avantages, refusa à la *Suède* un accommodement raisonnable. D'un autre côté, le Grand-Chancelier jugeoit qu'il étoit honteux aux *Suédois* de mendier la Paix, & d'abandonner ainsi tout d'un coup les conquêtes qu'ils avoient faites. Or *Oxenstierna* voyant que le meilleur moyen qui lui restoit de balancer la supériorité de l'*Empereur*, acquise par la Paix de *Prague*, étoit d'engager directement la *France* dans la guerre d'*Allemagne*, d'où il l'avoit éloignée jusques-là de tout son pouvoir, passa lui-même

Duc étoit proprement la cause de la perte de cette bataille, par la jalousie qu'il portoit au Chancelier *Oxenstierna* & au Felt-Maréchal *Horn*, Beau-frére de celui-ci.

(*) V. *Pufendorf*, Hist. de Rebus Suec. Lib. VI. §. 73. &c.

(†) Le Sr. *de Prade*, & après lui l'Historien de la Vie de Mr. *de Feuquieres* [pag. CLVI.], se trompent, quand ils disent que les *Impériaux* tuérent seize mille hommes de l'Armée *Suédoise*.

(§) On peut voir sa propre Relation de cette bataille dans les *Mémoires de Montresor*, Tom. II. pag. 131-165. Une particularité bien à propos ici, est que le Chancelier fit tout son possible pour obtenir la rançon, ou l'échange de son Beau-frére contre quelque autre Général des Impériaux, entre lesquels on fit choix du fameux Général *Jean de Wert*, qui fut fait prisonnier trois ans après par les *Suédois*, & envoyé en *France*. La Cour avoit promis de le remettre à la premiére demande; mais on traina son extradition d'une année à l'autre, sous prétexte que l'intérêt de la *France* ne le permettoit pas (1): desorte que *Horn* fut retenu prisonnier près de huit ans de suite. La Reine *Christine*, le Chancelier *Oxenstierna* & la Régence de *Suède* eurent beau reclamer sa liberté, en remontrant le dommage que la retention d'un Général aussi expérimenté que *Horn* apportoit à la cause commune des Alliés; le Ministére *François* chercha toujours des faux-fuyans pour ne pas rendre *Jean de Wert*. Ses incursions en *France* avoient jetté tant de terreur parmi les habitans même de *Paris*, que son nom seul leur inspiroit de l'effroi, & qu'il devint si terrible qu'il ne falloit que le prononcer pour épouvanter les enfans (2). *Oxenstierna*, las de ce lanternement & de l'injustice des *François* à ne pas relâcher un homme que les *Suédois* avoient fait prisonnier de guerre, pour l'échanger contre le Feld-Maréchal *Horn*, en fit faire des plaintes & des remontrances fort sérieuses. *Salvius* entre autres dit au Comte *d'Avaux*, Ambassadeur de *France*, que si on laissoit aller *Jean de Wert*, toute la *France* ne seroit pas inondée par lui seul.

V. l'Append. No. V. Nous produirons dans l'Appendice trois Lettres qui y ont rapport, & qui prouvent la maniére peu équitable dont le Ministére *François* en usa dans cette rencontre.

(1) *Pufendorf* l. c. Lib. X. §. 49. Vie de *Grotius* par M. l'Abbé de *Burigny* Tom. II. p. 51. édit. d'Amst.

(2) *Bayle* Dictionaire Hist. & Crit. Art. *Wert*. Vie de *Feuquieres* p. CC. &c.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

même en *France* (*), & fit avec cette Couronne un Traité, qui néanmoins fut peu observé dans la suite.

L'an 1635.

Cependant *Guillaume* Duc de *Weimar* (†), *George Guillaume* Electeur de *Brandebourg*, plusieurs autres Princes *Protestans* & quelques Villes *Impériales*, acceptérent la Paix de *Prague*. *Guillaume* Landgrave de *Hesse-Cassel* (§), & les *Suédois* la refusérent, & ces derniers se plaignirent encore de l'ingratitude de l'Electeur de *Saxe*, dont le Felt-Maréchal *Baner* ravagea le Pays pour se venger de son inconstance. Mais étant trop foible pour aller au secours de *Magdebourg*, qui fut pris par l'Electeur de *Saxe*, il se retira dans le Duché de *Mecklenbourg*; & lorsqu'il eut joint douze mille *Suédois* conduits par *Wrangel*, il défit le 24. Septembre 1636. à *Wittstock* les *Saxons* & les *Impériaux*, commandés par *Hatzfeld*, *Maracini*, *Wirdorf* & *Golz*. Il tua les trois derniers de ces Généraux, leurs principaux Officiers, huit mille soldats, fit un grand nombre de prisonniers, & prit leur bagage avec l'Artillerie (**). Ensuite il ravagea la Marche de *Brandebourg*, entra dans la *Thuringe*, où il s'assura d'*Erford*, qui parlementoit avec l'Electeur de *Saxe*, & se saisit de *Torgau*. *Bernard* Duc de *Weimar*, & le Cardinal *de la Valette* (††) chassérent *Gallas* du Duché de *Bourgogne*, où il étoit entré avec soixante mille hommes, & avoit assiégé *St. Jean de Zône* que *Ranzau* défendoit, & prirent *Jonvelle* & quelques autres Places de la *Franche-Comté*.

L'an 1636.

Le

(*) Le Grand-Chancelier se loue fort de la bonne réception du Roi de *France* & de tous les Grands de la Cour, (1) encore plus de l'accueil extraordinaire que les *Etats-Généraux* lui avoient fait à *la Haye* & par tous les Pays qu'il avoit traversés. Il alla par mer de *Dieppe* à *Helvoetsluis*, & du *Texel* sur l'*Elbe*, escorté par des Vaisseaux de guerre d'*Hollande*. Il fait le détail de son voyage dans la Lettre à son Fils *Jean*, datée de *Boxtebude* le 3. Juin 1635. Je l'ai tirée de l'Original *Suédois* avec nombre d'autres, que le célébre Mr. *de Moser*, Conseiller des Légations des Sérénissimes Maisons de *Hesse*, a eu la bonté de me procurer des Archives de S. A. S. Mgr. le Landgrave de *Hesse-Hombourg*.

(†) La Reine *Christine* remarque ici: *Ce Duc de Weimar étoit un beau personnage pour refuser, ou accepter une Paix. Le Grand-Chancelier lui commandoit comme un Maître commande à son subalterne, & ce fut-là l'origine de son dégoût.*

(§) Le Grand-Chancelier en écrivit à son fils ainé, qui négocioit alors en *Prusse* un Accommodement entre la *Suède* & la *Pologne*. Il lui dit: *Hic in Germaniâ turbata omnia sunt per Pragensem Pacem a Saxone initam, pudendis conditionibus & exitiosis. Plerique levitate & inconstantiâ, socordiâ & ignaviâ nos & rem communem deserunt. Vix quisquam est qui pro Republicâ restat, præter unum Landgravium Hassiæ, & qui terris suis exuti jam exsulant, quos necessitas cogit esse bonos. Saxo jam exercitum cogit ad Lipsiam, missurus ad me Legatos, ut præ se fert, acturus de Pace. Nos illis exercitum opponemus, & auditurus sum ea quæ est propositurus. Totus Circulus inferioris Saxoniæ in pacem, licet infamem, inclinat* (2).

(**) *On envoya*, dit *Christine*, *les trophées à mes pieds.*

(††) *Cela est faux*, remarque *Christine*; *car la France n'avoit pas encore déclaré la guerre: les Suédois seuls le chassérent.*

(1) V. aussi ce qui en est dit dans la Vie de *Grotius* l. c. Tom. I. p. 132-136.

(2) Lettre, tirée des Archives de *Hesse Hombourg*, & imprimée après dans *Mosers* Diplom. & Histor. Belustig. T. I. p. 421. 424.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

Le Comte *Gallas* marcha au fecours de l'Electeur de *Saxe* que les *Suédois* preffoient vivement, & contraignit *Baner*, qui affiégeoit *Leipzig*, de fe retirer dans la *Pomeranie*; mais *Baner* s'étant renforcé des Troupes que *Charles Guftave Wrangel* & le Chancelier *Oxenftierna* lui avoient amenées (*),
L'an 1637. coupa les vivres de tous côtés à *Gallas* qui l'avoit fuivi, lui fit lever le fiége d'*Anklam*, le pouffa dans la *Bohéme*, & prit *Gartz*, *Wolgaft*, *Dam* & *Landsperg*.

L'an 1638. Le Duc *Bernard* de *Weimar* attaqua *Jean de Wert*, le défit & le prit prifonnier. Enfuite il prit *Reinfels* par compofition, battit *Charles* Duc de *Lorraine*, & força *Briffac* à fe rendre; mais étant frappé d'une maladie contagieufe à *Huningue* près de *Bâle*, il fe fit conduire en bateau à *Neuboug*, où il mou-
L'an 1639. rut (†). *Louis XIII.* Roi de *France*, s'empara des Troupes *Weimariennes* &

(*) *Ces troupes venoient de Suède & le Chancelier n'y étoit pas*, ajoute ici la Reine, & cela eft vrai, car il revint en *Suède* dès l'an 1636.

Le Duc de Saxe-Weimar empoifonné.

(†) Par des preuves, tirées de bons Hiftoriens, on ne doute plus que ce Duc n'ait été empoifonné: le Médecin, qui fit le coup, s'appelloit *Blandini* de *Gênes* (1). On craignit à la Cour de *France* que le Duc ne voulût s'approprier la fouveraineté des conquêtes qu'il avoit faites en *Alface* & dans les environs avec les fubfides de *France*. On chargea le Comte *d'Avaux* d'en porter des plaintes à la *Suède*, qui reffembloient affez à une apologie du coup qu'on méditoit. Et comme ces dépêches renferment plufieurs autres circonftances relatives aux affaires de cette Epoque, & qui ne font pas rendues publiques, que l'on fache, nous les jugeons affez intéreffantes pour avoir place dans l'Appendice. On y verra entre autres chofes, que le Cardinal *de Richelieu*, trouvant que la préfence de *Grotius*, alors Ambaffadeur de *Suède* à la Cour de *France*, incommodoit ce Prélat, il voulut qu'il en fût éloigné avec l'agrément de la Régence de *Suède*. Mais *Oxenftierna*, comme on fait, foutint toujous ce grand-homme malgré lui. *Richelieu* (2) pourtant ne ceffa pas de lui faire fouffrir toutes fortes d'avanies à l'occafion du Teftament du dit Duc *Bernard* de *Weimar*, en retenant les douze mille francs qui en devoient revenir au fils de *Grotius*; celui-ci écrivit fur cela à *Oxenftierna* en ces termes: *Moriens Dux* Bernhardus *Vinarienfis teftamento fuo reliquit Nobilibus Domefticis duodecim ferme Francorum millia. Erat in arcâ ejus pecunia & ei rei & alendis militibus deftinata, quam Rex* Galliæ *fibi fumfit. Legata folvit aliis, non item filio meo, arte Cardinalis* Richeliani, *qui me amantem pacis ob hoc folum oderat. Fuiffe enim filium tunc meum in eorem Nobilium numero, conftat omnibus & teftimonia ejus rei habeo. Nunc cum filius idem meus captus a Bavaris, & meâ non Gallorum pecuniâ redemtus ad caftra Marefchalli Turenne redierit, interpellari Miniftros, ut filio meo folverent quod folverunt aliis. Quid futurum fit nefcio. Cæterum & hoc fcribendum cenfui, ne per falfos rumores credar hic captare liberalitates externas, quas fprevi femper.* (3)." La mort de ce Duc de *Weimar* influa auffi beaucoup fur les affaires de Madame la Landgrave *Amélie Elifabeth*, alors Régente des Pays & Tutrice de fon Fils *Guillaume VI.* Nous avons remarqué ailleurs (4) que ce Duc penfoit à fe marier avec elle pour fe faire Chef d'un parti indépendant en *Allemagne*. Après fa mort, preffée par les Troupes de l'*Empereur* & d'*Efpagne*, elle fut contrainte de s'accommoder avec la Cour de *Vienne* par un Traité féparé. Mais comme l'*Empereur* ne trouva pas bon de ratifier l'article ftipulé au fujet

V. l'Appendice, No. VI.

(1) V. Epiftol. *Grotii* no. 1249. *Pufend.* l. c. Lib. XI. § 38. &c & 46. &c. *Adelreitzer* Hiftor. Bavar. Part. III. L. XXIV. §. 10. & 15. *Cypriani* Adverfaria Hiftor. ad vitam D. *Bernhardi.* Vie de *Grotius* par *Burigny* T. II. p. 36. Mém. de *Chrift.* T. I. p. 49. &c.

(2) Mém. de *Chriftine* Tom. I. p. 74. &c.

(3) Lettre Mf. de *Grotius* du $\frac{15}{25}$ Juin 1642. tirée de la Bibliotheque d'*Oxenftierna*.

(4) Mém. de *Chriftine* Tom. I. p. 49. & la Dépêche dans l'*Appendice Num. VI.* du 25. May 1639.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

& des Places qu'elles avoient conquises . . . *Baner* se jetta dans le *Haut-Palatinat*, & canonna ensuite la Ville de *Ratisbonne*. Puis il prit *Cham* sur les frontiéres de la *Bohême*; mais étant tombé malade, il se fit porter à *Halberstad*, où il mourut, & *Léonard Torstenson* prit ensuite la conduite de l'Armée.

L'an 1639. L'an 1642. *Exploits du Feld Maréchal Torstenson.*

Pour se signaler dans son nouvel Emploi, il ravagea la *Haute-Saxe* & la *Lusace*, força *Glogau*, & donna bataille près de *Loppen* à *François-Albert de Saxe Lawenbourg*, Général des *Impériaux* & des *Saxons*, le défit & le blessa de deux arquebusades, dont ce Prince mourut prisonnier à *Schweidnitz*, qui se rendit aux Victorieux. Et quoique *Torstenson* n'eût que vingt-cinq mille hommes, il contraignit l'Electeur de *Brandebourg* à accepter la neutralité. Etant entré dans la *Moravie*, il se saisit d'*Olmuts*, Capitale de la Province, saccagea encore la *Silésie*, & rentrant dans la *Misnie* il assiégea *Leipzig*, qu'il pressa vivement: mais l'Archiduc *Léopold* & *Piccolomini* venant pour la délivrer, il alla au-devant d'eux à *Briltenfeldt*, où il les défit entiérement. Il leur tua cinq mille hommes, fit quatre mille cinq cens prisonniers, prit quarante-six piéces de Canon, quatre-vingts Etendarts & tout leur Bagage. Il donna quartier à leur Infanterie, qui prit parti dans ses Troupes, & ne perdit que cinq cens hommes, du nombre desquels furent le Général *Schlang*, emporté d'un coup de Canon, & son fils *Torstenson* le jeune.

Le Prince *Charles Gustave*, qui cette année étoit retourné en *Allemagne*, fit la campagne avec *Torstenson* pour apprendre le métier de la Guerre sous un si grand Maître, & se trouva à cette bataille. Il y combattit aux premiers rangs, & l'un de ses Gentilshommes ayant été tué à son côté, & son cheval entre ses jambes, il en remonta un autre, & se remit à la tête de son Escadron avec toute l'assurance d'un Soldat aguerri. Il fut le premier qui ôsa consoler le Général de la perte de son fils (*), & *Torstenson* lui ayant dit qu'il prioit le Ciel de l'épargner davantage, il lui répondit qu'il mourroit content, s'il mouroit aussi glorieusement que son fils. *Torstenson*, qui avoit remarqué son intrépidité dans la mêlée, lui donna le Régiment de la Cavalerie de *Curlande*, alors vacant, selon le pouvoir qu'il en avoit (†). Le Prince *Charles* en fit les recrues, & n'épargna aucune dépense pour le mettre en état de servir utilement la Reine *Christine*. Il y reçut

---

jet de la liberté de la Religion *Protestante*, elle ne voulut pas non plus être tenue audit Traité, & en fit un autre, peu de semaines après, avec la *Suède* & la *France*, qui subsista jusqu'à la fin de la guerre.

(*) Christine remarque ici: *Torstenson n'eut jamais que deux fils. L'aîné, à l'âge de seize ans, mourut des gouttes en Allemagne à son retour d'Italie; l'autre est encore plein de vie, marié, & a fait des enfans. Il fut Page de la Reine, Il vit encore l'année 1686. Il est Gouverneur de Reval à présent, s'il n'est mort depuis peu.* Par la citation de l'an 1686. on peut juger que c'est vers ce tems-là, que *Christine* fit ses remarques sur cet Abrégé d'Histoire.

(†) *Il ne lui donna*, dit *Christine*, *qu'une Compagnie dans ce Régiment. La Reine lui donna elle-même ce Régiment & dequoi le recruter pour son service, & cela deux ans après: & ce Prince n'avoit en ce monde autre capital que les graces de la Reine & son Régiment.*

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1642.

reçut deux cens Cavaliers qui avoient servi sous le *Grand Gustave*, & comme ils exagéroient, pour se faire valoir, les occasions où ils s'étoient trouvés, il leur fit distribuer de l'argent au-delà de leur paye ordinaire. Alors un d'eux, plus hardi que les autres, découvrant plusieurs grandes playes, lui dit: *Voilà ce que j'ai reçu pour le feu Roi, & cependant plusieurs années de ma solde me sont encore dûes* (*). Je t'en tiendrai compte, répondit le Prince. *C'est donc quand vous serez Roi*, dit le Cavalier (†). „ *Si cet bonneur m'arri-* „ *ve*, repliqua le Prince, *je te payerai au triple, & même je te récompen-* „ *serai généreusement* (§)"; ce qui fut comme un préjugé de sa grandeur & de sa reconnoissance pour les Soldats (**). *Torstenson* admira ce Régi-

(*) *On ne parloit pas de solde en ce tems-là: c'eût été un malheur pour eux, s'ils eussent été payés*, dit *Christine*.

(†) *Cette fable est très-mal inventée*, ajoute la Reine. *Ce fut un Astrologue, & non pas un Cavalier, qui lui prédit qu'il seroit Roi.*

(§) A cela *Christine* ajoute: *Il n'étoit pas esclave de sa parole.* Elle avoit dit de-même, au sujet de la générosité de *Charles Gustave* „ *qu'elle doutoit fort que par reconnoissance* „ *pour son Hôte* Martin Bouquet, *fameux Traiteur à Paris chez qui il avoit logé pendant* „ *le séjour qu'il y avoit fait, il lui fit porter à chaque premier jour de l'an pour mille francs* „ *de vaisselle d'argent pendant tout le tems de son régne, comme le prétend le Sr. de Prade* (1)". Ceci me rappelle pourtant un autre trait de gratitude de ce Prince envers *Jean Léger*, Pasteur & Modérateur des Eglises des *Vallées*, qui eut le bonheur de lui sauver la vie quatre ou cinq ans auparavant, étant sur le point de se noyer en se baignant dans le Lac de *Genéve*. Voici comment *Léger* en fait le récit (2): „ L'an 1638. „ se rencontrant à *Genéve*, „ le Prince *Palatin* de *Deux-Ponts*, créé depuis Roi de „ *Suède*, qui, se baignant dans le Lac, au lieu dit des *Eaux vives*, fut si fortement pris par un pied par certaine herbe dangereuse qui s'y rencontre, que ne „ s'en pouvant dépêtrer, & nul des assistans n'ayant le courage de l'aller secourir, „ on le croyoit perdu. Mais comme l'on me vit paroître de loin, & que je passois „ pour grand nageur, & que tout le monde me crioit à l'aide, au secours, j'y ac- „ courus en diligence avec un couteau à la main. J'y fis le plongeon, & coupai „ l'herbe qui le tenoit attaché, & qui déjà étoit entrée bien avant en la chair, si fort „ il s'étoit demené. Mais comme il avoit déjà tant bû qu'il n'en pouvoit plus, & „ que je lui eus donné le moyen de s'appuyer sur moi, il me serra si bien, que n'en „ pouvant plus moi-même, je coulois à fond avec lui, & nous nous fussions noyés „ tous deux, si la miséricordieuse Providence ne nous eût fait justement rencontrer „ sur un banc de sable, sur lequel pouvant encore avoir la tête au-dessus de l'eau & „ respirer un moment, nous reprîmes un peu & l'haleine & le courage.

Le Prince Charles Gustave pense se noyer.

„ Depuis cette rencontre, outre un beau présent que me fit ce généreux Prince, „ il me prit en telle affection, que considérant aussi que je possédois les Langues *Italienne* & *Françoise*, il fit tout son possible pour m'engager à voyager avec lui en *France*, en *Italie*, &c.; ce que je souhaittois encore avec une passion plus grande que lui „ sans-doute. Mais l'excellent feu Mr. *Spanheim*, mon aimable Professeur à *Genéve*, „ décédé depuis très-célébre Professeur dans l'illustre Université de *Leyde*, jugeant charitablement que je pourrois être un jour utile aux Eglises de ma Patrie, & craignant que si je m'attachois une fois au service de ce Prince, il ne me relâchât plus, „ insinua si fortement ce soupçon à mes pére & oncle (celui-ci décédé Pasteur & Professeur à *Genéve*,) que sans me laisser achever mes études, ils m'ordonnérent de me „ retirer sans délai aux *Vallées* en Juillet 1639".

(**) *Sa reconnoissance*, ajoute la Reine, *pour les Soldats, étoit de leur ôter tout ce qu'ils avoient*

(1) Dans la vie de ce Roi, pag. 169.

(2) V. Son Histoire Générale des Eglises Evangéliques des Vallées de Piémont, ou Vaudoises, Liv. II, Chap. XXVI. p. 360.

giment, qui passa en revuë devant lui, & dit qu'il en feroit pleinement satisfait s'il étoit aussi bon qu'il paroissoit beau (*). Le Prince lui repliqua qu'il répondoit de la valeur de tous en général & en particulier, & alors les Cavaliers s'écriérent d'une commune voix *qu'au mépris des plus grands périls & de leur propre vie, ils soutiendroient l'estime qu'il avoit pour eux.* En effet le Prince *Charles* le commanda toujours avec gloire jusqu'à la Paix (†), que ce Corps fut réformé, comme beaucoup d'autres.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1642.

Torstenson, après la susdite Bataille, retourna devant *Leipzig*, & la prit par composition avec le Gouverneur *Jean Scheilevinicz*, qui se défendit courageusement. Ayant donné quelque relâche à ses Troupes, qu'il mit en quartiers d'hyver, il marcha du côté de la *Lusace*, prit *Wildenfels* & *Kemmis*, & assiégea *Fridberg*; mais *Piccolomini* vint au secours avec sept mille Chevaux & six mille Fantassins, & l'obligea de se retirer avec perte de deux mille *Suédois* (§). *Torstenson*, pour s'en venger, courut la *Silésie* & la *Moravie*, reprit *Olmutz* sur les *Impériaux*, battit le Comte de *Boncham* près de *Prérau*, & se saisit du Château d'*Ultemberg*, (**) où il trouva un million d'or & quantité de riches meubles qu'il fit enlever. *Konigsmarc* s'empara de *Halberstad*, défit le Général-Major *Cracaw* dans la *Poméranie*, reprit *Camin* & les autres Places que les *Impériaux* avoient surprises dans cette Province.

Le reste de la campagne fut malheureux pour la *France*. Après avoir battu les *Bavarois* (††) & pris *Rotweil*, le Maréchal de *Guébriant* mourut d'une blessure qu'il avoit reçue devant cette Place; & le Comte de *Rantzau*, qui commandoit l'Armée *Weimaroise*, étant campé à *Dutlingue*, y fut surpris & enlevé.

Guerre déclarée au Dannemarc.

L'an 1643.

En 1643. les *Suédois* conçurent de l'indignation contre *Christiern IV.* à cause qu'il congédioit ses soldats (§§), afin qu'ils prissent parti dans les Troupes *Impériales*; qu'il persuadoit à *Ferdinand* de n'accorder jamais aucunes Terres dans l'*Empire* à la Couronne de *Suède*, ni argent, ni pensions (***); que contre les Traités de Paix il exigeoit tribut (†††) des Vaisseaux *Sué-*

---

avoient gagné, en servant la Reine Christine. Je ne sais pas si la Reine veut indiquer par-là la réduction des Biens fonds dont les Officiers furent gratifiés par *Gustave Adolphe* & *Christine*, que *Charles Gustave* méditoit de remettre au Fisc public pour une quatriéme partie, avec l'agrément des Etats du Royaume en 1655. Cette réduction n'eut pas pourtant lieu de son vivant, & ne sortit son effet que vingt ans après, avec plus de rigueur contre nombre de familles qui en furent ruinées.

(*) *Il y avoit long-tems*, dit *Christine*, *que Torstenson connoissoit ce Régiment pour un brave Régiment.*

(†) *Cela est vrai*, dit la Reine.

(§) *Cela est faux*, ajoute-t-elle ici.

(**) *Cela est vrai*, dit-elle.

(††) *Où il fut battu*, remarque *Christine*.

(§§) *La Suède avoit bien d'autres raisons*, ajoute la Reine.

(***) *Qui n'en demanda jamais*, dit *Christine*.

(†††) *Christine* remarque ici: *Tribut est un plaisant mot. L'Auteur en parle comme une bête. De toutes les Nations les seuls Suédois de tems immemorial étoient exemts du péage du Sond,*

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1644.

Suédois qui sortoient de ses Ports, que même il en avoit retenu huit. Ainsi *Torstenson*, suivant l'ordre de la Reine *Christine*, se jetta dans le *Holstein*, sans en rien dire aux Confédérés (*), prit *Oldesloe*, *Kiel*, *Christian*, & les autres Villes de la Province, où il ne trouva de résistance qu'à *Rensbourg*, & défit un parti *Danois* près de *Colding* (†). En même tems le Maréchal *Horn*, suivi de vingt mille hommes, fit irruption en *Scanie*, se rendit maître de *Helsingbourg*, de *Lunden*, de *Christianople*, & soumit l'Ile de *Bornholm*. La Flotte *Suédoise* près de l'Ile de *Fernern*, défit l'Armée navale du Roi de *Dannemarc*, & vérifia cette prédiction de *Tyco-Brabe* qu'en 1644 ce Roi, n'ayant qu'un bâton à la main, seroit chassé de son Royaume par une fille (§). *Ragotzi*, Prince de *Transylvanie*, allié des *Suédois*, attaqua l'*Empereur* dans la *Hongrie*, & par cette diversion l'empêcha de secourir le *Dannemarc* (**). *Gallas* avoit suivi *Torstenson*, l'avoit enfermé dans un lieu environné de marais; mais *Torstenson*, ayant laissé le Colonel *Helm Wrangel* pour défendre ses conquêtes, se fit dans l'eau un chemin avec des fascines, & rentra dans l'*Empire* (††) pour empêcher les *Impériaux* de profiter plus long-tems de son absence. Il joignit le Général-Major *Königsmarc* près de *Halberstad*, & ayant attaqué *Gallas* aux environs de *Magdebourg*, il lui enleva quatre mille hommes; & dans la suite de la campagne il fit périr par le fer, ou par la faim, les deux tiers de son Armée. Cependant le Comte *de la Thuillerie*, Ambassadeur de

---

Sond, & le Roi de Dannemarc prétendoit les forcer de payer ce que payoit le reste des Nations. Voilà l'unique cause de la guerre. Le tems est bien changé depuis à cet égard.

(*) *Christine* remarque à ces mots „ *que la Suède n'y étoit pas obligée, n'y ayant aucun Traité avec ses Confédérés, qui l'empêchât de tirer* justice du Dannemarc, *lequel ne cessa pas de traverser ses desseins en Allemagne*". Cela n'empêcha pas néanmoins que la *France* ne témoignât beaucoup de jalousie des progrès de la *Suède* contre le *Dannemarc*, & nous avons cité un endroit des Mémoires de *Vauciennes*, qui en porte la preuve (1). Cependant, comme il importoit également à la *France* que le feu de cette guerre entre les deux Puissances du *Nord* fût éteint au-plutôt, la *France*, pour en profiter de-même, représenta à *Grotius*, alors Ambassadeur de *Suède* en cette Cour, que le moyen le plus efficace de parvenir à une Paix, seroit que la *France* mît une Garnison *Suisse* dans les deux Forteresses de *Helsingbourg* & de *Helsingöer* dans le *Sond*. *Grotius* en écrivit en ces termes au Chancelier *Oxenstierna*: *Proponunt tanquam rem aptam ad pacanda Regna Sueciæ & Daniæ, ut arcibus duabus ad fretum Oresundæ imponantur Helvetii milites, nempe ex illis, quos Gallia per largitiones in publicum & privatum obnoxios habet* (2). Le Chancelier étoit trop sage pour prêter l'oreille à cette chimére *Italienne* du Cardinal *Mazarin*, qui pensoit sans-doute établir quelque Colonie Françoise dans le *Sond*, pour s'emparer avec le tems du commerce de la *Mer Baltique*, en dépit des *Anglois* & des *Hollandois*.

(†) *Il prit tout*, dit *Christine*, & *défit vingt mille hommes.*

(§) La Reine ne remarque rien ici, & pour moi je n'ai trouvé cette prédiction nulle part.

(**) *Cela est faux*, remarque *Christine*; *car Gallas vint avec une puissante Armée au secours du Dannemarc.*

(††) *Il le défit*, ajoute la Reine, & *après il rentra dans l'Empire.*

(1) V. Mém. de *Christine* Tom. I. p. 69 & not. Ajoutez-y *Fabri* Staats-Cancellie Tom. XXIX. p. 377. &c.

(2) Lettre Mf. de *Grotius* du (21 Mars / 17 Avril) 1644. tirée de la Bibliothéque d'*Oxenstierna*.

de *France* en *Suède*, s'entremit de faire la Paix entre la Reine *Christine* & le Roi *Christiern*, & la fit conclure à *Broemsebro*, à condition que ce Roi cederoit la *Gotlande*, la *Jirntie*, & la *Hallande* aux *Suédois*; qu'après trente ans, cette dernière Province leur demeureroit en propre, s'il ne leur donnoit (mais au choix de la Reine) un Pays de même valeur, & que leurs Vaisseaux seroient exemts du tribut de passage du *Sond*. Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne. L'an 1645.

L'échec qu'avoient souffert les Troupes du Vicomte de *Turenne* près de *Greisheim*, fut récompensé par deux victoires fort importantes. *Torstenson*, ayant joint les *Impériaux* campés près de *Tabor* sous la conduite de *Hatzfeld*, les défit en bataille, leur tua le Général *Goetz*, cinq mille hommes, & fit quatre mille prisonniers, y compris *Hatzfeld*, & autres Généraux. Le Prince *Charles Gustave* s'y signala d'une maniére fort éclatante. Puis *Louis de Bourbon*, Duc d'*Anguien*, ayant passé le *Rhin*, le Vicomte *de Turenne* & *Geiso* Général de *Hesse* (*), se joignirent à lui & entrérent en *Suabe*. Ils défirent les *Impériaux* & les *Bavarois* près de *Nordlingue*, commandés par *François de Mercy*, y tuérent ce Général avec trois mille hommes, & firent deux mille prisonniers.

Peu après, le Général *Königsmarc* réduisit l'Electeur de *Saxe* à demander la Tréve, qui fut depuis continuée jusqu'à la conclusion de la Paix. Le parti des *Impériaux* en fut beaucoup affoibli, en même tems que *Torstenson* soumit toute la *Moravie*, excepté le Fort de *Brinn*, qui lui résista; & ayant traversé la *Bohéme*, il se fit porter à *Leipzig* incommodé de la goutte, qui l'obligea enfin à quitter son poste avant la quarantiéme année de son âge. Il se retira, comblé de gloire, en *Suède*.

Charles Gustave Wrangel prit ensuite le commandement (†) de l'Armée, & marchant vers le *Wéser*, il se saisit de *Paderborn*, de *Lemgau* & de *Stab*.... Les *Impériaux*, que commandoit l'Archiduc *Léopold*, étant plus forts que lui, le contraignirent de se retirer & de se joindre au Maréchal *de Turenne*, qui avoit passé le *Rhin* à *Wésel* sur un pont de batteaux que le Prince d'*Orange* lui avoit prêté. Comme dès l'an 1643. on traitoit de la Paix d'*Allemagne* à *Munster* & à *Osnabrug*, où les Plénipotentiaires étoient assemblés, & que l'Electeur de *Baviére* par ses conseils y rendoit les *Impériaux* plus difficiles & plus obstinés, les Maréchaux de *Turenne* & de *Wrangel* trouvérent à propos de l'attaquer ensemble, & de lui faire sentir les incommodités de la guerre pour lui en faire souhaiter la fin. Ayant donc traversé la *Franconie* & la *Suabe*, ils prirent *Nordlingue* & *Donawert*, où ils passérent le *Danube* & se jettérent dans la *Baviére*. Ils se rendirent maîtres de *Rain* & assiégerent *Augsbourg*, où les *Catholiques* avoient desarmé Exploits du Feld-Maréchal Wrangel. L'an 1646.

(*) Par le commerce de lettres entre le Vicomte & Madame la Landgrave *Amélie Elisabeth* de *Hesse*, on remarquera l'empressement qu'il avoit de se servir des Troupes *Hessoises*, qui lui furent laissées sous le commandement du brave Général *Geiso*. Nous insérerons cette correspondance dans l'Appendice. *V. l'Appendice No. VII.*

(†) *On ne prenoit pas*, dit *Christine*, *le commandement en ce tems-là: La Reine donnoit tout, & pourvoyoit à tout.*

Régne de Christine jusqu'à la resignation de sa Couronne.

L'an 1646.

armé les *Protestans*, & reçu garnison du Duc de *Bavière*, qui fut presque enveloppé dans une Maison de campagne, & se retira à *Munich*. Mais les *Impériaux* & les *Bavarois*, ayant passé le *Danube* à *Ratisbonne*, vinrent au secours des Assiégés, qui parloient déja de se rendre, & les obligérent de se retirer. Les *François* & les *Suédois* ne laissérent pas de se saisir de *Landsberg*, où étoient les provisions des *Impériaux* & des *Bavarois*, & coururent sans empêchement jusqu'aux portes de *Munic*. Ainsi ils ravagérent la *Bavière*, & sur la fin de la campagne les *Suédois* se logérent vers le Lac de *Constance*, & les *François* à *Lawinghen*, fortifiés & retranchés, pour avoir un pont assuré sur le *Danube*.

L'Electeur de *Baviere*, étonné de ces malheurs & de ceux dont il étoit menacé, demanda une Tréve. Ses Députés s'étant assemblés à *Ulm* avec ceux de *France* & de *Suède*, il l'obtint enfin, pour lui, pour l'Electeur de *Cologne* son Frére & pour *Maximilien Henry* son Coadjuteur; à condition qu'elle dureroit jusqu'à la Paix; que le Landgrave de *Hesse Cassel*, la *Baviére*, le *Haut-Palatinat* & l'Evéché d'*Aichstad* y seroient compris; que ces Etats payeroient contribution aux Conféderés; que l'Electeur livreroit *Heilbron* aux *François*, *Memmingen* & *Uberlingen* aux *Suédois*; que les Confédérés lui rendroient *Rain* & *Donawert*; que le Duc de *Wirtemberg* rentreroit en possession de tout ce que l'Electeur tenoit dans sa Principauté; qu'*Augsbourg* demeureroit neutre, ainsi qu'*Offenbourg* où il y avoit Garnison *Impériale*; & que l'Electeur conviendroit avec les Généraux des Confédérés du tems qu'il congédieroit ses Troupes. Ce Traité fut exécuté, & les Confédérés s'étant retirés, *Wrangel* prit *Schweinfort*, & le Maréchal *de Turenne Hœchst*. Quelque tems après, ce dernier voulut passer dans le *Luxembourg* pour s'opposer aux *Espagnols* que commandoit le Général *Bek*, mais une partie de ses *Reitres* s'étant révoltés, sous prétexte que par leur serment ils n'étoient pas obligés de servir hors de l'*Allemagne*, trois cens furent chargés & défaits. Sept cens autres, qui ne savoient où se retirer, revinrent au Camp. Deux mille prirent parti dans l'Armée de *Königsmarc* (*), qui les reçut pour empêcher qu'ils ne se donnassent à l'Ennemi. Le Général *Rose*, *Livonien*, soupçonné d'avoir excité cette rebellion, fut arrêté & envoyé prisonnier à *Philipsbourg*. Cependant le Général *Wrangel* prit la Ville d'*Egra*, & s'étant renforcé de nouvelles Troupes envoyées de *Suède*, il entra plus avant dans le Royaume de *Bohéme*.

A l'égard de l'Electeur de *Bavière*, il envoya en *France* remercier le Roi des bons offices qu'il lui avoit rendus dans la négociation de la Tréve, & l'assura qu'il n'en perdroit jamais le souvenir: mais ayant dessein de recommencer la guerre il fortifia ses Places. Il fit de nouvelles levées, il considera que l'*Empereur* n'avoit alors que huit cens Chevaux & trois mille Fantassins;

(*) *Christine* remarque ici: *Ils ne firent que retourner à l'obéissance de leur Maîtresse, qui étoit la Reine Christine.* Ces Troupes étoient un reste de l'Armée *Weimarienne*, que la *France* avoit débauchée après la mort du Duc, quoiqu'engagée par serment à la Couronne de *Suède*. V. Mém. de *Christine*, Tom. I. p. 51. & 55.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1646.

taffins; qu'il pouvoit être facilement opprimé par les *Suédois*; que la ruine de l'un attireroit celle de l'autre, & qu'il étoit de son intérêt de le secourir: c'est pourquoi il licentia *Jean de Wert* & sa Cavalerie, lui donna un ordre secret de passer au service de l'*Empereur*, & fit publier qu'il récompenseroit ceux qui tueroient ce Général & ses Officiers. Il lui envoya encore *Mélander*, Comte de *Holtzapfel*, *Calviniste*, qui avoit été Général du Landgrave de *Hesse-Cassel*, avec un renfort de Cavalerie & d'Infanterie. Il renonça à la Tréve avec les *Suédois*, & non avec les *François* (*), & assiégea *Menningen*. De cette maniére l'*Empereur* assembla, avant le commencement du printems, une Armée de vingt-cinq mille hommes, & en donna la conduite à *Mélander*, un des grands Capitaines de l'*Europe* (†). Le Général marcha contre les *Suédois* qui s'étoient retirés, dans la *Hesse*, & prit *Marbourg*; mais n'ayant pu se rendre maître de la Citadelle, il rentra dans la *Franconie*, & passa ensuite dans la *Baviére* pour s'y joindre au Comte de *Gronsfeld*, Général de l'Armée *Bavaroise*.

Les *Suédois*, irrités de la conduite de l'Electeur de *Baviére*, résolurent d'en tirer raison. Après avoir envoyé deux mille Chevaux au Maréchal de *Turenne* pour remplacer les *Reitres* qui l'avoient quitté, *Wrangel* & *Königsmarc* sortirent du Duché de *Brunswik* avec quatorze mille Chevaux & six mille Fantassins, passérent le *Wéser* sur le pont de *Niebourg* & de *Minden*, & se joignirent dans la *Franconie* au Maréchal de *Turenne*, qui avoit cinq mille hommes d'Infanterie & quatre mille de Cavalerie (§). Ils marchérent ensemble vers le *Danube*, & l'ayant passé à *Lauwingen*, ils entrérent dans la *Baviére*. Y ayant trouvé *Mélander* campé à *Susmarshausen* avec vingt mille *Impériaux* qu'il conduisoit à *Augsbourg*, ils lui livrérent bataille, le défirent, le tuérent d'un coup de pistolet dans les reins, avec quatre mille hommes; ils en perdirent deux mille, & gagnérent tout leur bagage & dix piéces de Canon. Ils poursuivirent la victoire jusqu'à la Riviére de *Schmut* près d'*Augsbourg*, (**) au-delà de laquelle les *Impériaux* s'étoient retranchés, & en firent un grand massacre à coups de Canon. Ensuite les Confédérés passérent la *Leck*, & tirant vers la Riviére d'*Iser*, ils prirent *Frisingen*, *Landshut* & *Mesbourg*, où ils trouvérent tout le bétail du Pays qu'on y avoit renfermé. Ils perdirent quelques jours à attaquer *Wassembourg*,

(*) *Il confessa enfin leur trahison*, dit *Christine*. Il est vrai aussi que la Cour de *France* conniva à cette manœuvre de *Baviére*. *Christine* en porta des plaintes assez sérieuses; nous en insérerons la Lettre dans l'Appendice (1).

(†) *Mélander*, né *Hessois* de pauvres parens, s'éleva par son courage aux premiéres Charges Militaires. Pendant qu'il servoit encore la *Hesse* en qualité de Général, il donna sujet à l'intrépide Landgrave *Amélie Elisabeth* de le traiter assez mal pour lui avoir répondu trop fiérement. Il en garda un vif ressentiment contre cette Princesse, qu'il fit éclater en partie: mais il fut tué peu après son expédition en *Hesse* (2). V. l'Appendice No. VIII.

(§) *Qui ne fit autre chose*, dit *Christine*, *qu'empêcher les Suedois d'avoir une entiére victoire.*

(**) *Notre Armée*, ajoute la Reine, *fit tout cela sans les François.*

(1) V. *Riccius*, de Bellis German. p. 722. &c. (2) V. Mém. de Christine Tom. I. p. 157. 728. &c. 766.

Régne de Christine jusqu'à la resignation de sa Couronne.

L'an 1646.

sembourg, & se rendirent maîtres de *Muldorf*. S'ils avoient pu passer la Riviére d'*Inn*, qui separe la *Baviére* de la *Basse Autriche*, ils y eussent rencontré vingt mille Paysans qui devoient les joindre, & ils eussent aisément chassé les *Impériaux* des Pays héréditaires. Quoi qu'il en soit, ils conquirent la *Baviére* depuis la *Leck* jusqu'à l'*Inn*, & obligérent l'Electeur d'en sortir. Ce Prince agé de soixante-dix-huit ans, quitta *Munich* avec sa femme, ses enfans, son équipage, & ce qu'il avoit de plus precieux, & s'étant embarqué sur l'*Iser*, il se refugia chez l'Archevêque de *Saltzbourg*, qu'il avoit maltraité pendant la guerre.

Le Maréchal *de Turenne* & *Wrangel* campérent trois fois en présence de l'Ennemi, & firent faire deux ponts à *Dingelfing* sur l'*Iser* pour aller au fourrage de côté & d'autre, & pour secourir *Landshut*, s'il étoit attaqué. Mais *Piccolomini*, Général de l'*Empereur* en la place de *Mélander*, & *Enkenfort*, Général de *Baviére*, avec vingt-quatre mille hommes de pied & six mille chevaux, se couvrirent toujours de profonds retranchemens & de la Riviére d'*Inn* à *Scherdingen*, du *Danube* à *Vilshoven*, & de l'*Iser* à *Landau*, & ôtérent aux Confédérés tout moyen de passer pour les combattre.

Néanmoins *Wrangel* prit *Ulric*, Duc de *Wirtemberg*, qui alloit au fourrage avec deux mille Chevaux (*), & le Maréchal *de Turenne* enleva une partie de deux mille Chevaux & de six cens Fantassins. Mais eux-mêmes, comme ils chassoient en-deçà de l'*Iser* dans une Forêt environnée de marâis, eussent été pris par *Jean de Wert*, qui avoit passé la Riviére sur le pont de *Munich* & forcé six cens Chevaux *Suédois* (†) qu'ils avoient postés devant une langue de terre, le seul chemin par où l'on peut entrer dans la Foret, si le bruit du combat ne les eût averti du danger, & s'ils n'eussent promtement traversé le marais à la suite d'un grand Cerf qui leur montra le gué, pour se retirer dans leurs quartiers. Quelques jours après ils entrérent dans le Duché de *Wirtemberg*, & y mirent leurs Troupes en garnison.

Cette Campagne fut encore fatale aux Ennemis par la perte d'une bataille. *Lamboy*, Général de huit mille *Impériaux*, ayant pris *Bredebant*, *Geyso*, Général de la Landgrave de *Hesse-Cassel*, qui avoit quatre mille Fantassins & deux mille cinq cens Chevaux, ne put s'avancer assez à tems pour secourir les Assiégés, & se campa à *Grevenbourg* dans le Duché de *Juliers*, à dessein de combattre. En effet, *Lamboy* s'étant mis en devoir de surprendre les *Hessois*, *Geyso* lui donna la bataille, le défit (§), lui tua deux mille hommes, & fit deux mille six cens prisonniers, gagna trente Drapeaux, onze piéces de Canon, & contraignit *Lamboy*, le Comte de *Furstenberg*, & *Spar* Général de l'Electeur de *Cologne*, de se sauver à la fuite avec le reste de leurs Troupes.

Mais

(*) *C'étoit plus de huit mille hommes que Wrangel défit*, dit *Christine*.
(†) *Tout cela arriva aux François, non pas aux Suédois; & sans les Suédois les François auroient été défaits à platte couture*, ajoute ici *Christine*.
(§) *Ce furent les Suédois*, dit *Christine*.

Régne de *Christine* jusqu'à la resignation de sa Couronne.

L'an 1646.

Charles Gustave Généralissime des Armées de Suede.

L'an 1647.

Mais il est tems de retourner au Prince *Charles Palatin.* La réputation qu'il avoit acquise en *Allemagne*, le rendit plus considérable à la Cour de *Suède*; & sa profonde soumission aux volontés de la Reine redoubla les bontés qu'elle avoit pour lui. Dès le mois de Mars 1646. elle avoit résolu de le mettre à la tête de ses Armées, tant pour ôter la jalousie qu'il y avoit entre les Généraux (*), que pour avoir une personne en qui elle pût avoir une entiere confiance (†). Elle auroit executé ce dessein, si elle eût suivi ses propres sentimens (§). En Mars 1647. le Sénat l'ayant prié de se marier & de se faire couronner en meme tems (**) pour le soulagement de ses Sujets, elle répondit qu'elle y penseroit, & les Ecclésiastiques, qui jugérent qu'elle inclineroit pour le Prince, lui représentérent qu'il étoit contre l'honnêteté publique qu'elle épousat son Cousin germain (††), & que rarement on voyoit sortir des enfans de ces sortes de mariages, quoique le *Grand Gustave* & la Mére du Prince, ne fussent Frére & Sœur que du côté du Pére (§§). Le 17. Mars de la même année elle fit épouser la Princesse *Marie Euphrosine*, Sœur du Prince, à *Magnus Gabriel de la Gardie*, son Favori (***), fils de *Jaques de la Gardie*, Connêtable de *Suède*; & le mois suivant, pour montrer qu'elle étoit peu persuadée des raisons du Clergé, elle fit proposer aux Etats s'ils auroient pour agréable la personne du Prince, en cas que son inclination la portât à l'épouser. Ils témoignérent qu'ils feroient très-aises de cette union, & qu'ils n'auroient jamais que du respect pour l'un & l'autre. Aussitôt le bruit courut qu'elle étoit engagée de parole au Prince, & en effet quelque aversion qu'elle eût pour le mariage, elle l'auroit épousé (†††), si le Comte *Magnus* ne l'en eût détournée (§§§), & n'eût fait ses efforts pour lui inspirer de la haine pour sa personne, soit que le Comte ne voulût pas dépendre de son Beaufrére, soit qu'il apprehendât qu'un Mari ne possedât trop la Reine au préjudice de sa faveur (****). Cependant elle eut toujours beaucoup d'estime pour le Prince, qui étoit prudent, aimé des Soldats, libéral sans profusion, ferme dans ses résolutions, modéré, capable de donner

(*) *Cela est faux*, dit-elle; *il y avoit d'autres raisons.*

(†) *La Reine*, dit *Christine*, *je pouvoit fier mieux à tout autre.*

(§) Ici *Christine* ajoute: *Rien au monde n'est plus faux.*

(**) *Tout ceci*, remarque la Reine, *est la suite de la fable, mal & sottement inventée.*

(††) *Quelle sottise!* dit *Christine. La Reine a dispensé plus de cinquante de ces mariages durant son Régne.*

(§§) *Elle n'etoit que Sœur du premier lit*, dit *Christine.*

(***) *Christine* dit: *Elle n'a jamais eu de Favori.* Cependant le Comte *Magnus* le fut pendant quelques années.

(†††) *Rien n'est plus faux*, remarque ici la Reine.

(§§§) *Quels mensonges!* s'écrie ici *Christine! Le Comte Magnus, durant le régne de la Reine, n'a pas demeuré deux ans en differens tems à la Cour, & personne ne lui inspira ni de la haine ni de l'amour. Elle étoit incapable d'épouser les sentimens des autres, & on lui fait ici un grand tort.* Cependant *Pufendorf* allégue des raisons fort plausibles du contraire. V. Son *Histoire de Brandebourg.* Libr. II §. 49. 51.

(****) *Il en méritoit*, ajoute la Reine, *mais bien moins qu'on ne croit; & la Reine étoit juste & presqu'incapable de se tromper sur le mérite des gens.*

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1648.

ner & de recevoir conseil, & le lui témoigna par le présent qu'elle lui fit d'un cheval parfaitement beau (*), qu'il souhaitoit lorsqu'il lui porta une Gazette d'*Amsterdam* (†), où il étoit parlé d'un grande victoire que le Maréchal *de Gassion* avoit remportée sur l'*Archiduc*. De plus, en Janvier 1648, elle le déclara de son propre mouvement Généralissime de ses Armées, & quelques difficultés qu'il y eût, elle le fit agréer au Sénat (§). Elle lui fit lever des Soldats (**) pour le suivre en *Allemagne* & faire un équipage digne d'elle & de lui, afin qu'il y parût avec éclat. Et comme une furieuse migraine, accompagnée d'éblouissemens, qui survint au Prince, l'obligea de différer son départ, il prêta le serment de sa Charge à la Reine à genoux, la dernière Fête de la Pentecôte au mois de Juin, en présence des Grands Officiers & du Sénat, assemblés dans la Chambre Royale; & après avoir reçu ses provisions de la main de sa Souveraine, il lui fit ses remercimens. Il s'embarqua au Port de *Dales*, accompagné de quinze Vaisseaux de guerre, qui portoient son équipage & huit mille Soldats (††); & ayant mis les voiles au vent, suivi du Comte *Magnus*, il descendit dans la *Poméranie* & renvoya la Flotte en *Suède* sous la conduite de l'Amiral *Bielkenstierna*.

La petite Prague, surprise par Königsmarc.

Aussi-tôt il trouva une occasion favorable de signaler son courage & d'employer ses Troupes. Après la bataille de *Susmarshausen*, *Königsmarc* se détacha avec un petit Corps d'Armée pour joindre dans la *Bohême* le Général *Wittemberg*, *Suédois*, & fit dessein de surprendre la petite *Prague* (§§), sur l'avis que lui donna un Lieutenant, désespéré du refus qu'on lui avoit fait de quelque récompense qu'il avoit demandée (***). Une nuit deux cens Soldats *Suédois*, sous la conduite de ce Lieutenant, descendirent dans le fossé de la Ville par un endroit où il n'y avoit point de sentinelle, & ayant surpris le Corps de garde de la porte, ils le taillérent aisément en piéces. Lorsqu'ils l'eurent ouverte, *Königsmarc*, qui s'en étoit approché, entra sans résistance & sans perte d'un seul homme, s'empara de la Ville de *Ratschin*, ou Château Royal du Gros-fort, assis sur la montagne blanche; se saisit du Cardinal *Harrach*, de l'Archevêque, des Ma-

(*) *Ce fut le Prince qui fit présent d'un très-beau Cheval Turc à la Reine*, dit *Christine*.

(†) *Quelle sottise! La Reine*, dit-elle, *avoit bien besoin des Gazettes d'Amsterdam pour savoir qui avoit gagné, ou perdu?*

(§) *Cet homme est bien ridicule*, remarque ici la Reine. *Le Sénat ne donnoit pas ces sortes d'agrémens en ce tems-là. L'Auteur est effroyablement ignorant. En ce tems là c'étoit le Senat qui savoit les choses arrivées par les Gazettes!* Cette ironie regarde le tems où elle écrivit.

(**) *On ne lève pas les Soldats en Suède*, remarque ici la Reine. Elle ajoute: *Dans le siécle de Christine il y avoit une Milice si puissante & si bonne, continuellement entretenue, qu'en ce tems-là le nombre en étoit cent-vingt mille hommes effectifs.*

(††) *Il y alla avec plus de vingt mille. Tous les ans on y en envoyoit autant*, dit la Reine.

(§§) *Le Prince*, remarque ici *Christine*, *étoit en Suède quand cela arriva.*

(***) Il étoit Lieutenant Colonel, & s'appelloit *Ernst Odowalski*. *L'Empereur* l'avoit cassé, & avoit rejetté ses services avec mépris.

Magiſtrats & des grands Seigneurs du Pays, aſſemblés pour tenir les Etats; fit un butin de ſeize cens mille écus, (*) & abandonna le reſte au pillage pendant deux jours. Le Comte *Colloredo*, Gouverneur de la Place, éveillé par le bruit que firent les *Suédois*, ſe ſauva par une fauſſe porte dans la vieille *Prague*, ſéparée de la petite par la Riviére de *Molda*, & fit armer le peuple pour la défendre. Le lendemain le Comte de *Brucheim* accourut à ſon ſecours avec quelques Troupes, & le ſeconda puiſſamment. *Königsmarc* d'un côté, & *Wittemberg* de l'autre, l'attaquérent en même tems; mais comme elle étoit forte, ils ſe contentérent de l'aſſiéger étroitement, & attendirent le Prince *Charles Palatin* pour entreprendre de la forcer. Le Prince s'y rendit en diligence avec huit mille hommes, & ayant battu la Place avec cent Canons, il y fit donner l'aſſaut (†). Quoique les habitans l'euſſent repouſſé, ils conſidérérent qu'ils ne pouvoient attendre aucun ſecours, & que leurs murailles étoient ouvertes de tous côtés; ils offrirent de ſe rendre, à condition que la Garniſon ſortiroit avec armes & bagage, & que les Bourgeois ſeroient exemts de logemens de guerre. Sur le refus que fit le Prince (§) de ne les recevoir qu'à diſcrétion, ils firent des retranchemens dans la Ville, & ſe défendirent ſi vigoureuſement (**), qu'ils ſoutinrent encore trois aſſauts; deſorte que le Prin-

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1648.

(*) La rançon ſeule des priſonniers de marque valut à *Königsmarc* quatre-vingt mille écus. V. les Régîtres du Sénat dans *Palmsköld* ad ann. 1661. pag. 714.

(†) *Si Königsmarc eût été ſeul, il l'auroit pris*, dit *Chriſtine*.

(§) *Il fit*, ajoute ici la Reine, *une grande ſottiſe*.

(**) Auſſi Mr. les *Jéſuites* tiennent encore à grand honneur cette brave défenſe, & montrent aux Etrangers, dans leur Collége au-delà du pont, des hallebardes & autres armes dont on ſe ſervit contre les *Suédois*. C'eſt auſſi d'eux que vient cette Inſcription (copiée ſur le lieu) qu'on lit gravée en mémoire de cet événement, & poſée ſur le pont de la Riviére.

Siste hic pauliſper, viator,
Sed libens ac volens,
Ubi multa populatus, tandem vel invitus
Siſtere debuit
Gothorum ac Vandalorum furor;
Et lege ſculptum in marmore
Quod ad perpetuam Bohemorum omnium,
Sed imprimis Vetero-Pragenſium
Memoriam.
Anno Domini MDCXLVIII.
Mars Suecus ferro & igne in hâc
Turri delineavit.
Hæc turris Gothici fuit ultima meta furoris,
Sed fidei non eſt hæc ultima meta Boëmæ.
Voluiſſent id ipſum Cives Vetero Pragenſes
fuſo ſanguine inſcribere
Niſi
Pax aurea
Ferdinandi III. Pietate & Juſtitiâ
In orbem Germanicum reducta
Pro ſanguine aurum ſuppeditaſſet.

Régne de Christine, jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1648. *Négociations & Traité de Paix à Munster & à Osnabrug.*

Prince se repentit de sa rigueur, & résolut de faire venir sa grande Armée (*). Mais les nouvelles de la Paix arrivérent sur ces entrefaites, & l'obligérent à lever le siége.

Dès le 10. de Juillet 1643, les Plénipotentiaires de l'*Empereur*, du Roi de *France*, de la Reine de *Suède*, des Electeurs & des Princes de l'*Empire*, assemblés à *Munster* & à *Osnabrug*, s'étoient employés sérieusement à négocier la Paix, d'autant plus difficile à faire, que les Parties principales & interessées avoient des raisons contraires à l'accepter & à la refuser, & qu'elles ne pouvoient se determiner ni à l'un, ni à l'autre. L'*Empereur* n'étoit pas disposé à recevoir la loi qu'on devoit lui faire par cet accord. Il se croyoit interessé d'honneur à n'y pas consentir, tandis que les Confédérés seroient dans la *Bohême* & dans la *Bavière*, & il ne pouvoit souffrir que les Couronnes étrangères s'établissent dans l'*Empire*, pour assister les États quand il voudroit entreprendre sur leurs libertés. Les *Suédois* tenoient en *Allemagne* cent trente-deux Places; les *François* quarante-six, les *Hessois* trente-neuf, & ils avoient peine à s'en dessaisir. Mais d'ailleurs l'*Empereur* ne pouvoit plus faire subsister ses Armées. Il voyoit la *Bohême* presque occupée; l'*Autriche* puissamment menacée (†); l'*Espagne*, son plus ferme appui, embarquée dans une guerre étrangère; les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* refroidis & neutres; celui de *Trêve* sous la protection du Roi *Très-Chrétien*; les autres, foibles & ruinés; la *Ligue Catholique* languissante; & l'*Allemagne* épuisée d'hommes & d'argent. La *Suède*, dont les Armées étoient composées la plupart d'*Allemands* naturels, craignoit leur révolte (§); car ils lui avoient preté serment pour la Cause publique, pour la Liberté des *Protestans* & pour celle de leur Religion: & ces différends étant presque décidés, ils menaçoient de s'en séparer. Deplus elle avoit toujours fait la guerre aux dépens de l'argent des *François* (**), dont le Royaume en 1648 étoit troublé par les divisions civiles, & elle n'osoit dans la suite s'en promettre le même secours. A l'égard de la *France*, comme les *Suédois*, qui avoient la principale direction des affaires de l'*Empire*, vouloient s'accommoder, elle ne pouvoit entreprendre de combattre seule l'*Empire* & l'*Espagne*; & la *Hesse* (††) étoit obligée de suivre le mouvement de la *France* & de la *Suède*, qui la soutenoient. Mais enfin les Plénipotentiaires s'accordérent, & surmontant toutes les difficultés ils signérent la Paix.

Par ce Traité il fut arrêté que *Maximilien*, Duc de *Bavière*, demeureroit

(*) *Tout y étoit dès le commencement*, ajoute la Reine.

(†) *Nos Garnisons*, dit la Reine, *étoient proche de Vienne, dont elles n'étoient éloignées que de trois lieues, & l'Empereur, refugié à Lintz.*

(§) *On n'a jamais eu le moindre soupçon de cela en ce tems-là. L'Auteur se forge des chimères, qui n'ont jamais subsisté que dans sa tête creuse*, dit Christine.

(**) *Ce secours*, remarque la Reine, *n'a jamais passé quatre cens mille écus de France. Jugez quel grand effet il pourroit produire pour une si grande guerre, & même cette somme étoit très-mal payée.*

(††) *Sans-doute*, dit *Christine*, *la Hesse n'étoit pas le personnage de faire seule la guerre.*

roit en possession de l'Electorat des Comtes *Palatins*, que l'Empereur *Ferdinand* II. lui avoit donné; que *Charles-Louis*, Comte *Palatin* du *Rhin*, rentreroit dans sa Principauté, & qu'un huitiéme Electorat seroit érigé pour lui & les siens; que les *Protestans* auroient leurs Temples & l'Exercice libre de leur Religion, tel qu'il étoit en 1624. (*), & qu'ils retiendroient les Biens Ecclésiastiques dont ils jouissoient le premier jour de Janvier de la même année 1624.; que la *Suède* auroit la *Poméranie* citérieure, une partie de l'ultérieure, l'Ile & la Principauté de *Rugen*, la Ville & le Port de *Wismar*, l'Archevêché de *Bréme*, l'Evêché de *Verden* en titre de Duché; que l'Electeur de *Brandebourg* auroit les Evêchés de *Halberstad*, de *Minden* & de *Camin*, & l'Archevêché de *Magdebourg*, &c.; que la *France* auroit la Souveraineté de *Metz*, *Toul* & *Verdun* avec leur territoire, celle de *Pignerol* & de *Brisac*, le Landgraviat de la *Haute-* & *Basse-Alsace*; que les Confédérés rendroient les Villes qu'ils tenoient, & licentiéroient leurs Troupes; que pour le payement des Soldats *Suédois*, sept Cercles de l'*Empire* leur donneroient cinq millions de *Richsdalers* (†) &c.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1648.

Après que cette Paix eut été approuvée & ratifiée par l'*Empereur*, par le Roi *Très-Chrétien*, par la Reine de *Suède*, par les Electeurs & les Princes de l'*Empire*, on ne songea qu'à l'exécuter, & l'on demeura d'accord de commencer par l'évacuation des Places, le licentiement des Troupes, & leur satisfaction pécuniaire. Une première Convention, faite sur ce sujet, ayant été négligée, on en fit une autre à *Nuremberg* en présence & du consentement des Etats de l'*Empire* assemblés, & de *Charles* d'*Avaugour*, Ambassadeur de *France*, & l'on chargea *Octave Picolomini* d'*Arragon* & *Charles Gustave* Prince *Palatin*, Généralissimes des Armées *Impériales* & *Suédoises*, du soin de son exécution. Ainsi une partie des Armées *Impériales* fut congédiée, & l'autre se retira dans les Pays héréditaires de la Maison d'*Autriche*. Les *François* rentrérent dans le Royaume. Les *Suédois* furent licentiés les uns après les autres (§), après avoir reçu cinq millions de *Richdalers* (**), qui leur furent payés en trois termes. Les Places occupées furent aussi restituées de part & d'autre à leurs légitimes possesseurs; & les *Espagnols*, qui étoient dans *Franckendahl*, n'ayant pas voulu sortir, le Prince *Charles* donna *Heilbron* pour gage à l'Electeur *Palatin*, & lui remit *Benfeld*, qui devoit être rasé. Il se montra trop facile sur ce dernier point, soit qu'il eût été touché des flatteries extraordinaires que lui fit l'*Empereur*, ou qu'il eût voulu gratifier l'Electeur son Parent. Il ne considéra pas assez le bien des Couronnes, qui demandoit la démolition de cette

(*) L'exercice libre de la Religion des *Protestans* dans le *Palatinat* fut fixé au commencement de l'année 1618.

(†) Nous observerons dans la suite qu'à peine la moitié de cette somme fut payée à la *Suède*.

(§) *Cela est faux*, remarque *Christine*; *pas un Suédois ne fut licentié. Quatre-vingt-quatre mille Allemands furent licentiés, & la Reine garda, outre cela, vingt mille Allemans à son service, y compris ses Gardes, qui seules font mille hommes.*

(**) *Et deux ans de quartiers*, ajoute ici la Reine.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

te Place, que l'Electeur ne pouvoit garder, & qu'il pouvoit rendre ou livrer aux *Espagnols* pour rentrer dans *Frankendahl*.

L'an 1650. *Charles Gustave déclaré Successeur de Christine.*

Ensuite, comme la Reine avoit proposé à ses Etats de le déclarer son Successeur héréditaire, il s'embarqua à *Wismar* & se rendit à *Stockholm*, où il fit son entrée, comme les Rois avoient accoutumé de faire après de grandes conquêtes (*). Tous les Canons de la Ville firent deux décharges. Le Peuple, les Grands Officiers & le Sénat allérent au-devant de lui à un quart de lieue de la Ville. La Reine lui envoya son carosse, où il monta avec *Frédéric* Landgrave de *Hesse* & quatre Généraux (†); & lorsqu'il salua sa Souveraine, il en fut reçu avec toutes les marques d'une entiére satisfaction. Quelques jours après, les Etats du Royaume, sur les instances de la Reine, le déclarérent Prince héréditaire de *Suède* (§), en cas que la Reine mourût sans postérité, quelque répugnance qu'ils eussent eue à porter *Christine* à se marier, & en dressérent un Acte, qui lui fut présenté. Il accepta cet honneur (**) le 20. Octobre 1650 sous certaines conditions, & les expliqua dans un Ecrit qu'il fit insérer dans les Régîtres publics. Presque en même tems la Reine se fit couronner dans la grande Eglise à *Stockholm* (††), & durant trois jours elle traita magnifiquement toute la Cour (§§). Cette cérémonie fut suivie de divers Carousels admirables par la richesse des machines & celle des habits que le Prince *Charles* avoit apportés de *Nuremberg*, par les Feux d'artifice où il y avoit des fusées volantes de cent livres de poudre, par des Combats de Lions & d'Ours, & par différentes Chasses. Les divertissemens ayant fait place aux affaires, les Etats s'obligérent de maintenir le Prince *Charles* & ses Enfans légitimes dans les droits héréditaires de la Couronne, à condition qu'il seroit aussi obligé de rendre une parfaite obéissance à la Reine; qu'il ne pouvoit prétendre aucune partie, ni Principauté du Royaume; que s'il succédoit à quelque Etat, il ne pourroit quitter la *Suède*; qu'il ne pourroit épouser une femme qui ne fût de la *Confession* d'*Augsbourg*; qu'il maintiendroit tous les Ordres du Royaume dans leurs droits & priviléges, & qu'il ratifieroit ces articles de vive voix & par écrit. Ce que le Prince ayant fait, il se trouva à la derniére Assemblée, où ils furent congédiés, assis dans une chaise au côté droit de la Reine, sur une même ligne, & hors du Trône, qui étoit élevé de trois marches; &, selon leur résolution, il prit la qualité de *Prince de Suède* (***). Ainsi il fit faire les Sceaux de ses Armes,

(*) *Tout cela est faux*, dit *Christine*.

(†) De même.

(§) *Il le fut déclaré en son absence*, remarque la Reine.

(**) *Tout cela*, dit *Christine*, *est faux & ridicule. Pouvoit-il manquer d'accepter à genoux une si grande fortune, si peu meritée & moins espérée? Car il ne pouvoit l'espérer sans perdre l'esprit.*

(††) *Le Couronnement*, dit *Christine*, *se fit quelque tems après.*

(§§) *Toutes les magnificences furent faites aux depens de la Reine*, dit-elle, *& le Prince ne paya que ses habits à des Marchands.*

(***) *La Reine*, dit ici *Christine*, *lui donna le nom & les armes, & malgré les Etats, qui n'y consentirent que par la force de l'invincible respect qu'ils avoient pour elle.*

Armes, qui sont celles du Royaume, chargées de celles de la Maison *Palatine*, avec ces paroles autour, *Carolus*, *Dei gratiâ Regni Sueciæ Princeps electus*; & dans la souscription des Lettres qu'il écrivit aux Têtes couronnées, il se nomma leur *Cousin* (*).

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

Ensuite le Prince, qui étoit sage & prévoyant, se retira dans ses Maisons de campagne, ne prit aucune part au Gouvernement, & fit profession d'une entiére soumission aux volontés de la Reine, soit qu'il crût l'obliger en lui épargnant le chagrin de voir son Successeur (†), ou qu'il craignît de rien faire qui lui fût desagréable. Il n'alloit à la Cour que quand il y étoit mandé: il se trouva aux funérailles du Connétable *Torstenson*, & reconduisit la Reine à *Dales*, Il dansa un ballet avec elle à *Swartsio* à deux lieues de *Stockholm*, & ayant pris congé de Sa Majesté, il retourna à *Olande*, son séjour ordinaire, où il avoit laissé tout son train, pour ne point paroître avec trop d'éclat. Mais la Reine avoit résolu de quitter le Gouvernement. Elle jugeoit qu'il lui feroit plus glorieux de renoncer à la Couronne que de la garder; qu'elle pouvoit perdre la réputation qu'elle avoit acquise, par la foiblesse où étoit alors le Royaume (§), & par l'instabilité des choses humaines, & qu'une condition privée, qui la mettroit en possession d'elle-même, feroit le comble de son bonheur, puisqu'elle avoit de l'aversion pour le mariage; qu'elle aimoit l'étude avec passion; qu'elle vouloit

L'an 1651.

Christine veut quitter le Trône.

(*) Les Ambassadeurs, qui se trouvérent alors à la Cour de *Suède*, furent fort intrigués du Cérémonial qu'ils observeroient vis-à-vis de *Charles Gustave*; s'ils lui céderoient la main, même dans sa Maison, puisqu'il n'étoit pas Fils de Roi? Le Lord *Whitelock*, Ambassadeur de *Cromwel*, répondit à *Chanut*, Ambassadeur de *France*, que cela ne changeoit pas la chose, parce qu'il avoit été déclaré Successeur à la Couronne par les Etats assemblés en Diette, & que la proposition de sa Royauté feroit mise en délibération dans les Etats, avant qu'il arrivât à *Stockholm*. *Chanut* dit que *Charles Gustave* l'avoit reçu à l'entrée de son appartement, qu'ils avoient pris place tous deux à la fois, & que le Prince vouloit user du même Cérémonial avec *Whitelock*, en entrant & en sortant (1). L'an 1650. on agita dans le Sénat si le *Prince Palatin*, Pére de *Charles Gustave*, céderoit la main à son Fils, étant déclaré Successeur & Prince de *Suède*. Le Chancelier *Oxenstierna* dit qu'oui; car si Sa Majesté la Reine *Christine* céde à Madame la Reine-Mére, c'est qu'elle est Reine couronnée ici en *Suède* (2). A l'occasion de ce discours, on mit en question dans le Sénat, si l'avis du Prince héréditaire devoit intervenir pour la conclusion des affaires du Royaume. Le Chancelier fit entendre que cela avoit causé beaucoup de disputes entre le Roi *Jean* & le Duc *Charles*; mais que *Gustave Adolphe* avoit fait insérer dans le serment du Roi, qu'il devoit gouverner le Royaume avec l'avis des Princes héréditaires & du Sénat. Il ajouta que du tems de *Gustave I.* les Princes héréditaires étoient assis sur des chaises aux deux côtés du Roi (3).

(†) *Ce chagrin*, dit *Christine*, *ne tourmenta pas la Reine*, *& on sait combien de soin & de peine elle prit pour lui donner cette qualité; mais l'Auteur en parle en sot & en mal informé.*

(§) *Le Royaume*, dit ici *Christine*, *ne fut jamais*, *ni plus glorieux*, *ni plus fort*, *ni plus heureux qu'il étoit en ce tems-là.* Cependant il faut convenir que pour ne pas affoiblir encore plus les forces du Royaume, on fut obligé de retrancher les dépenses ex-

(1) V. State-Papers of Thurloe ad ann. 1654. dans Palmsk. p. 572. Tom II. pag. 250.

(2) V. les Régitres du Sénat ad h. ann.

(3) Ibid, p. 581.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1651.

loit se faire *Catholique* (*); qu'elle étoit ennuyée de l'embarras des affaires (†), & qu'elle ne souhaitoit de vivre que pour apprendre à bien mourir par la conversation des Savans. Elle communiqua ce dessein au Prince, puis au Connétable & au Chancelier, & leur ordonna de l'en avertir encore. Le Prince écrivit à la Reine & à ses Ministres, & pria ceux-ci de lui représenter qu'elle devoit continuer à régner comme elle avoit commencé; qu'elle étoit seule capable de soutenir dignement la Paix de la Couronne; qu'elle ne se lassât pas de commander, & que tandis qu'elle seroit vivante il ne se lasseroit point de lui obéir (§). La Reine écouta leurs raisons sans s'émouvoir, & convoqua le Sénat dans sa chambre, où il demeura cinq heures & demie. Elle lui dit qu'elle vouloit se décharger du Gouvernement sur le Prince de *Suède*, & s'étendit sur ses vertus pour lui faire concevoir de hautes espérances de son régne. Toutes les remontrances qui lui furent faites, n'ayant pu la fléchir, le Sénat lui répondit que la chose étoit trop importante pour la résoudre (**), & qu'il en falloit délibérer avec les Etats. Etant assemblés & instruits du desir de la Reine, ils lui firent de si grandes instances, à la priére du Prince de *Suède* qui les en avoit sollicités, de ne point quitter la Couronne, qu'elle se se laissa persuader, & leur promit de la retenir, à condition qu'ils ne lui parleroient jamais de mariage (††); ce qu'ils lui accordérent facilement. Trois raisons la détournérent de sa premiére pensée; l'une, qu'elle apprit que les Etrangers n'approuveroient point son abdication, & la considére-

excessives que la Reine faisoit à sa Cour, & auxquelles la *Suède* n'auroit pu fournir dans la suite.

(*) *Cela est*, dit la Reine, *l'unique fondement de la fortune de Charles. Tout le reste est faux.* La Reine pouvoit le dire à l'âge où elle écrivit cette remarque. Je m'assure même, que supposé qu'on lui eût alors offert la Couronne, elle ne l'auroit pas acceptée. Elle a donc beau prétexter ici que son penchant pour le *Catholicisme* l'avoit portée à quitter le Trône.

(†) Il lui prit, en ce tems-là, un si grand dégoût „ pour les affaires publiques du „ Royaume, qu'elle déclara plus au long à *Charles Gustave* qu'elle ne souhaitoit rien „ avec plus d'ardeur, que d'ôter la Couronne au-plutôt de sa tête, & de la mettre „ sur la sienne. Et comme les deux Secretaires *Silverstierna* & *Gyllenklow* survinrent „ à cet entretien pour lui présenter des Dépêches à signer, elle dit au Prince que „ quand elle voyoit ces gens-là, il lui sembloit voir le Diable même; & que pour ce„ la elle comptoit de résigner au-plutôt le Gouvernement à celui qui avoit suffisamment „ de force, de capacité & de sagesse pour l'administrer, & qu'aussi bien il falloit à la „ *Suède* un Roi qui pût se mettre à la tête de son Armée (1).

(§) *Tout cela est faux*, dit *Christine*, & elle ajoute: *il auroit été las de vivre, s'il se fût lassé de lui obéir.* Le Comte *Magnus de la Gardie*, Chancelier de *Suède*, dit à ce sujet au Sénat: *Christine*, en parlant de *Charles Gustave*, lorsqu'il fut déclaré son successeur, avoit dit publiquement: „ que si elle n'eût pris la résolution de lui céder la „ Couronne, elle ne lui auroit pas permis de demeurer à *Olande* (2)".

(**) *Aussi*, dit *Christine*, *cette affaire n'étoit pas de la décision du Sénat.*

(††) *Christine* remarque ici: *une partie de ceci est véritable, l'autre est fausse. On n'avoit que faire de leur demander cette condition. Il n'y avoit pas un homme en toute la Suède, qui fût si hardi que d'oser en parler à la Reine.*

(1) V. *Palmsköld*, Régitres du Sénat ad ann. 1663 pag. 875.

(2) *Ibidem* ad. ann. 1667. pag. 816.

feroient comme une action peu digne d'elle (*); l'autre, qu'elle reconnut la forte affection que ses Sujets avoient pour elle, & que naturellement son esprit se laissoit vaincre aux soumissions, comme il se roidissoit contre la résistance (†); & la derniére, que sur le point de l'exécuter, sa passion refroidie lui fit voir de plus près la grandeur du bien dont elle vouloit se priver (§), & les différences de la Royauté & de la vie privée. Elle en fut louée de tout le monde, mais on n'admira pas moins le Prince de l'avoir empêchée de le faire Roi (**).

Régne de Christine jusqu'à la Résignation de sa Couronne.

L'an 1651.

Cette preuve d'une fidélité inouïe ne fut pas la seule qu'il lui donna. Il reçut un Libelle séditieux, qui contenoit que s'il vouloit prendre les armes pour se rendre Maître du Gouvernement, plusieurs habitans de *Stockholm*, les peuples des Villes & des Campagnes se souléveroient en sa faveur; que la Reine ne songeoit qu'à ses divertissemens, qui causeroient la ruine du Royaume; qu'elle avoit aliéné tout son Domaine; qu'elle faisoit des dépenses excessives en Ballets (††); qu'elle étoit obsédée par le Connêtable, par le Chancelier, & par le Comte *Magnus* (§§); qu'ils étoient cause qu'il étoit exclu du Gouvernement; qu'ils vouloient l'empoisonner; qu'il devoit faire mourir la Reine & les principaux de son Conseil; qu'il ne feroit jamais Roi autrement, & que s'il venoit à *Stockholm*, ses fidéles Sujets, qui lui donnoient ces avis, se déclareroient à lui, & qu'il y trouveroit plus de secours qu'il ne pouvoit penser. Le Prince envoya à la Reine ce Libelle non signé (***). Il fit tant de per-

---

(*) *Cela est très-vrai*, dit *Christine*.

(†) *Ceci n'est pas trop mal dit*, ajoute-t-elle.

(§) *Elle n'ignoroit rien de tout cela*, remarque ici *Christine*; *mais elle n'avoit pas fait encore tout ce qu'elle vouloit faire pour le bien de l'Etat; & cette raison fut celle qui lui fit différer une si grande résolution.* Le plus grand bien que la Reine fit depuis à la *Suède*, fut qu'elle tâcha d'affermir la paix avec tous les voisins du Royaume. V. Ses Mém. T. I. p. 433. &c.

(**) *On l'admira fort mal à propos*, ajoute ici *Christine*, *car il étoit fort innocent de cet attentat, que l'Auteur lui attribue gratis.*

(††) Le Ministre *Hessois*, *Wolff*, rapporta à sa Cour, au commencement de l'année 1651, que *Christine* avoit donné alors un Ballet qui avoit coûté trente mille écus, auquel avoient assisté le Prince *Charles Gustave*, le Landgrave *Frédéric de Hesse*, & plusieurs autres Princes *Allemands* & des Personnes de distinction. Le Comte *Magnus* ajoute que *Christine* voulant toujours tenir ce train, mais les Finances n'y pouvant suffire, elle s'en étoit plainte les larmes aux yeux (1). Il se peut que le Comte, tombé en disgrace, eût un peu renchéri sur la vérité.

(§§) *Christine* remarque ici, *Le Connêtable étoit aveugle, le Chancelier étoit fort estimé de la Reine, & le Comte* Magnus *un ivrogne & un menteur; qualités qui furent peu agréables à la Reine de tout tems.*

(***) *Cela est vrai*, ajoute ici *Christine*; *mais l'Ecrit ne contenoit rien de tout cela, & ce fut la Reine même qui le découvrit d'une manière miraculeuse.* Cependant de bons Auteurs disent que c'étoit à peu près le contenu de cet Ecrit (2). Mais une des raisons secret-

(1) *Palmsk.* dans les Régitres du Sénat ad ann. 1674. pag. 1080.

(2) V. les Mém. de *Christine* Tom. I. pag. 213 & 117.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1652.

perquisitions par un de ses Domestiques de qui il l'avoit reçu, qu'il découvrit qu'il avoit été adressé par une Hôtesse de *Calmar*, qu'un Bourgeois de la Ville avoit prié de le faire tenir au Prince en *Olande*, lui ayant été envoyé de la Chancellerie de *Stockholm*. La Reine, ayant su d'un de ses Secretaires que la souscription du paquet étoit de la main d'un de ses Commis, apprit de lui que le fils de *Jean Messenius*, Garde des Archives de *Suède* & Historiographe de Sa Majesté, ignorant le titre du Prince & les moyens de le lui faire tenir en *Olande*, le lui avoit envoyé fermé pour y mettre l'adresse. Il fit arrêter *Messenius* & son fils. Ce dernier reconnut que le Libelle étoit écrit de sa main, & qu'il l'avoit dressé sur le Mémoire de son pére, & le pére, qu'il l'avoit revu & ne l'avoit pas supprimé, comme il le devoit. Les Juges que la Reine leur donna, firent leur procès, & les condamnérent au dernier supplice. On trancha la tête au pére à *Stockholm*, & l'on permit à ses parens de l'enterrer. On coupa au fils le poing & la tête, & l'on mit son corps en quatre quartiers. Le crime de *Jean Messenius* lui étoit comme héréditaire, puisque son grand-pére étoit mort pour un attentat presque semblable; que son pére avoit fini sa vie dans une prison pour avoir voulu faire des cabales contre l'Etat; que lui-même avoit été quatorze ans prisonnier pour avoir parlé insolemment du Gouvernement; & il étoit d'autant plus coupable, que la Reine lui avoit rendu la liberté & fait grace; qu'elle l'avoit annobli, pourvu des Charges qu'il possédoit, & lui avoit donné deux mille *Richdalers* de rente en fonds de terre. Il y avoit trois ans qu'il avoit conçu pour elle une si grande aversion, parce qu'elle lui avoit fait perdre un procès contre sa sœur, qu'il ne pouvoit plus la souffrir, & qu'il avoit juré sa ruine. Trois ans après, la Reine ayant vu les quartiers du corps du jeune *Messenius* exposés sur des poteaux hors la porte du *Nord* de la Ville de *Stockholm*, les fit enterrer, & déplora son malheur. Elle donna son portrait au Prince dans une boëte de diamans, estimée vingt mille écus, pour lui témoigner sa reconnoissance (*) & le Prince lui fit réciproquement présent d'un Cabinet rempli de Médailles, qu'il avoit achetées à *Nuremberg* pour la somme d'environ dix mille *Richdalers*. Après il se retira en *Olande*, & s'enferma si étroitement chez lui, qu'il n'en sortit que pour faire visite au Prince *Jean Casimir*, son Pére, & à *Jaques de la Gardie* (†), Connétable de *Suède*, qui moururent presqu'en même tems. Il étoit chagrin d'être exclu des affaires, & de n'être point appellé au Sénat, dont deux raisons lui fermoient l'entrée; l'une, l'humeur du Chancelier *Oxenstierna*,

secrettes qui fit perdre la tête à *Messenius*, fut qu'il avoit dressé un Mémoire à la Diette de l'an 1650. pour la Réduction des Biens de la Couronne, donnés en présent à la Noblesse. Il en est parlé dans les Régîtres du Sénat (1), on s'en expliquera encore plus dans la suite.

(*) *Le Prince n'étoit pas à la Cour quand cela arriva*, dit *Christine*.

(†) *Christine* ajoute: *Ce Connétable de Suède étoit aveugle.*

(1) De l'an 1672. Vol. II. p. 119. *Palmsk.* 395 & 401. Miscellanea des Ordonnances & des Recès, p.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

ftierna, qui ne vouloit dépendre que de sa Maîtresse (*); & l'autre, celle de la Reine, qui étoit jalouse de son autorité (†). Mais enfin elle s'ennuya du Gouvernement (§), & ne pouvant se résoudre à le partager (**) elle conçut le dessein de le quitter tout-à-fait.

L'an 1654. *Christine résigne la Couronne.*

Elle envoya le Comte *Magnus* (††) pour disposer le Prince à l'accepter, & pour en faire la démission dans le Sénat. Elle y convoqua tous les Sénateurs, & leur dit qu'elle ne les avoit pas fait assembler pour demander leurs avis, mais pour leur déclarer sa volonté; qu'elle seroit desormais inflexible dans ses sentimens, & que si elle s'étoit laissée vaincre à leurs priéres, il y avoit deux ans, elle n'étoit plus dans cette disposition; qu'elle avoit pris sa derniére résolution, & qu'ils ne devoient songer qu'à la faire réussir. Ensuite elle en conféra à *Nycöping* avec le Prince, & depuis encore au retour de *Westerås*, & étant demeurés d'accord de tout elle lui dit qu'elle ne le manderoit plus que pour le saluer Roi (§§). Elle lui ordonna encore de ne se point éloigner, & de demeurer dans l'une de ses maisons autour de *Stockholm*.

Les Etats étant assemblés, elle leur proposa son dessein, & les invita à pourvoir à sa subsistance, dont elle étoit déjà convenue avec le Prince. Les Députés des Etats l'ayant priée de ne point abdiquer la Couronne, elle leur répondit que s'ils en avoient encore une à lui offrir, elle la refuseroit avec une égale fermeté; & que pour y mettre le Prince & leur assurer ainsi le repos de l'Etat, elle vouloit qu'en cas que le Prince n'eût point d'Enfans, on nommât le Comte *Tott* pour son Successeur, & qu'on le reconnût pour Prince de son sang (***), comme en effet il en étoit du côté des femmes (†††). Mais désespérant de réussir dans cette entreprise, elle se contenta de lui faire donner des assurances du payement de deux cens mille *Richdalers*, qui étoient dûs au Général *Tott* son pére (§§§), & le fit recevoir Sénateur, quoiqu'il n'eût encore que vingt-trois ans

Enfin, toutes choses étant disposées & arrêtées le Mardi $\frac{6}{16}$ Juin à sept

(*) *C'est une grande louange*, dit la Reine, *qu'il donne au Chancelier.*

(†) *Cela est vrai*, dit *Christine*, *j'en fus plus jalouse que l'on ne peut s'imaginer, mais ce n'étoit pas du Connétable.* C'étoit apparemment du Chancelier même, comme on le peut conclure de ses Mém. Tom. I. p. 105. 139. &c.

(§) *Cela est faux*, ajoute ici *Christine.*

(**) *Sans-doute*, dit la Reine, *elle ne l'auroit jamais partagé.*

(††) *Cela est faux*, remarque la Reine. *Le Comte* Magnus *étoit exilé de la Cour, & dans la derniére disgrace. Toutes ces affaires ne passérent pas par les mains du Comte* Magnus, *qui n'y eut aucune part.*

(§§) *Cela est vrai*, dit la Reine.

(***) *Quelles faussetés!* s'écrie *Christine*, en ajoutant: *Où diantre a-t il trouvé de telles chiméres?* Cependant quelques Historiens *Suédois* le disent en propres termes.

(†††) Au-contraire, la tige des *Tots* tiroit son origine du Roi *Eric XIV.* V. les Mém. de *Christine*, Tom. I. p. 405.

(§§§) *Quelles faussetés!* répéte *Christine: que cet homme parle sottement! Il auroit été plus facile de faire Roi le Comte Tott, que le Prince Charles.*

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1654.

ſept heures du matin, la Reine ſe rendit au Sénat, & là, par un Acte en parchemin, qui fut lu à haute voix, elle renonça à jamais pour elle, & pour tous ſes Parens, tant préſens qu'à venir, à la Couronne de *Suède*, y céda au Prince *Charles* ſon Couſin tous ſes droits & toutes ſes prétentions, & l'établit ſon Succeſſeur, à condition qu'il la maintiendroit, ſa vie durant, dans la poſſeſſion de la Ville & du Château de *Nycoping* (*) qui eſt en *Suède*, des Iles d'*Olande*, de *Gottland*, d'*Oſel*, de *Wollin*, d'*Uſedom*, de la Ville & du Château de *Wolgaſt*, des Domaines de *Pöle*, de *Nykloſter*, & d'un autre Bien en *Poméranie*, qu'elle ſe réſervoit pour ſon appanage, de la valeur de deux cens quarante mille *Richdalers* de rente (†); qu'elle pourroit vendre ou engager ces trois derniéres piéces, pourvu que ce fût à des Sujets du Royaume de *Suède*; que pour les autres, elle n'en pourroit pas diſpoſer; qu'elle pourroit faire tout ce que bon lui ſembleroit, ſans être obligée d'en rendre compte au Roi (§), & qu'elle auroit juriſdiction ſur ſes Commenſaux & ſur ſes Domeſtiques. Ayant ſigné cet Acte, on en lut un autre du Prince, auſſi en parchemin, où il promettoit de la maintenir dans la jouïſſance du revenu de toutes ſes Terres; de lui faire le meilleur traitement qu'elle pourroit deſirer, de l'honorer toujours comme ſa Mére, & de prendre un ſoin très-particulier de tous ſes intérêts.

Après que la Reine eut ſigné, elle fut revêtue des Ornemens Royaux, & entra dans la grande Salle du Château à *Stockholm*, où les Etats étoient aſſemblés, & les Miniſtres des Princes étrangers qui y avoient été invités (**). Elle mon-

(*) *Quelle fauſſeté!* dit *Chriſtine*. *Ce fut la Ville de* Norcöping *en* Oſtrogothie, *qu'elle s'étoit réſervée.*

(†) *Cela eſt vrai*, ajoute la Reine, *il devoit être autant.*

(§) *Précautions inutiles*, dit *Chriſtine*. *C'étoit plutôt au Roi d'en rendre compte à la Reine, qui ne connoit que Dieu ſeul au-deſſus d'elle. Elle ſe réſerva entiére la ſouveraineté & l'indépendance dans laquelle Dieu l'a fait naître, & elle la conſervera entiére juſqu'à la mort.* Voilà le ſentiment dont *Chriſtine* ne s'eſt jamaia départie.

Cérémonie de l'Abdication de la Couronne par Chriſtine.

(**) Le Lord *Whitelock*, Ambaſſadeur d'*Angleterre*, étant préſent aux Cérémonies de l'Abdication de la Reine, en fit un rapport détaillé au Protecteur *Olivier Cromwel*, ſon Maître. L'eſſentiel de ce rapport revient à ce que *de Prade* & d'autres ont avancé ci-deſſus. *Whitelock* ajoute que quand le Land-Maréchal & les Orateurs des trois autres Ordres eurent achevé de parler, & furent admis à baiſer la main de la Reine, celui des Payſans, ſans aucune cérémonie, prit la main de la Reine, la ſecoua, & ſe tenant à genoux, la baiſa trois à quatre fois, pleurant & eſſuyant ſes larmes avec ſon mouchoir. Il ſe releva, & tournant le dos à la Reine, s'en fut avec auſſi peu de cérémonie qu'il y étoit venu. *Whitelock* fait là-deſſus cette réflexion. „ Je crois qu'il eſt très-rare „ de voir une ſcéne auſſi variée & auſſi étrange que celle-ci; de voir venir dans une „ Aſſemblée compoſée de tant de perſonnages auſſi nobles & graves [le nombre montant „ bien à un millier] d'y voir, dis-je, venir la première Dame de la Nation, une jeune Dame; „ de l'entendre parler avec tant de grace, & leur faire une propoſition de cette nature, „ dont juſqu'ici il n'y a eu aucun exemple. Conſidérant toutes ces circonſtances & le „ comportement du Payſan, il n'étoit pas moins remarquable que ſans aucune cérémonie il exprimât ſi franchement, ſi naïvement & ſi innocemment ſon affection „ pour la Reine par ſes larmes, & l'amour de ceux qu'il repréſentoit (1)". Puiſque

(1) V. ſa Lettre du 16. Juin 1654. dans les *Mém. de Chriſtine* T. I. p. 409. &c. State-Papers de *Thurloe* T. II. p. 281. Item

monta sur un Trône de trois degrés, & s'assit sur un siége d'argent, son Grand-Chambellan & son Capitaine des Gardes étant derriére elle, & le Prince à sa

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1654.

que nous parlons ici de cet Ambassadeur, nous ajouterons encore quelque particularités relatives à ses Négociations, qui avoient pour but de porter la Cour de *Suède* à se déclarer contre la République de *Hollande*, alors en guerre avec l'*Angleterre*, ou du-moins de prévenir la *Suède*, afin qu'elle ne prît point parti contre le Protecteur *Cromwel* en faveur de *Charles II.* qui se trouvoit alors en *Hollande* (1). *Whitlock* marque entre autres choses au Protecteur, qu'après bien des lenteurs de la Cour de *Suède*, où à sa première audience il avoit harangué une demi-heure pour justifier la procédure du Parlement d'*Angleterre* contre la personne & la famille du Roi *Charles I. Whitlock* étoit si bien accueilli de la Reine *Christine*, qu'elle recevoit elle seule toutes ses propositions & y répondoit elle-même, sans qu'aucun des Sénateurs y intervînt, & qu'il n'y avoit aucun doute que ses commissions ne réussissent à souhait (2), comme cela arriva quelque tems après. „ Il est bien flatteur pour lui, dit-il, que la Reine employe „ quelques heures pour apprendre de lui la Langue *Angloise*"; qu'elle lui avoit fait confidence du dessein où elle étoit d'abdiquer la Couronne, peut-être plutôt qu'on ne s'y attendoit; qu'elle étoit ravie de laisser le Royaume en Paix avec tous ses voisins; qu'elle se faisoit un plaisir singulier d'avoir elle-même fait un Traité avec le Protecteur avant que de résigner la Couronne, & que si elle n'avoit pas admis tous les points proposés indistinctement, c'est qu'elle les trouvoit contraires aux intérêts de ses Peuples, & peu importans à l'*Angleterre* (3). Ensuite *Whitlock* fait rapport de son audience de congé, qui avoit été des plus distinguées, ajoutant que la Reine s'étoit fort étendue sur les louanges du Protecteur; ce qui auroit donné occasion de dire à *la Haye* „ que la femme de *Cromwel* étoit devenue fort jalouse de son mari, qui gardoit le „ portrait de la Reine de *Suède* dans sa chambre; & qu'il auroit bien voulu que sa femme fût morte pour pouvoir aussi-tôt épouser la Reine *Christine* (4)". C'étoient-là des nouvelles de *Hollande*, dictées par le dépit qu'on y conçut de voir les propositions du Protecteur mieux reçues à la Cour de *Suède*, que celles des *Provinces-Unies*. Cependant *Christine* leur promit, & tint parole, de ne jamais se lier avec *Cromwel* contre le vrai intérêt des *Etats-Généraux*, disant en termes exprès qu'elle aimoit mieux avoir le *Danois* que l'*Anglois* pour voisins (*quod Danum semper quàm Anglum vicinum mallet*) (5).

Au reste j'observerai ici, en passant, que ce que Mr. *de Voltaire* dit, que toutes les Nations de l'*Europe* qui avoient négligé l'alliance de l'*Angleterre* sous *Jaques* & *Charles I.* la briguérent sous le Protecteur, (6) est vrai & bien fondé en un sens; car environ ce tems-ci *Cromwel* jouissoit de la gloire de voir à sa Cour trente-deux Ambassadeurs ou Ministres des principaux Princes d'alors. On regardoit l'Envoyé de *Charles Gustave* comme le plus favorisé (7). Mais quant à ce que Mr. *de Voltaire* insinue, que la Reine *Christine*, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de *Charles Stuart*, étoit entrée dans l'alliance d'un Tyran qu'elle estimoit, avant que le Cardinal *Mazarin* se fût ligué avec lui, la moindre faute, que commet ici l'Historien *François*, est celle d'un anachronisme de quatre mois. Car déjà assez long-tems avant le Traité conclu par la Reine avec *Cromwell*, *Mazarin* avoit fait entamer la Négociation pour s'unir avec cet Usurpateur; ce qui fut en partie cause que par les intrigues du Ministére d'*Espagne*, le *Pape* lança son excommunication contre toute la Cour de *France*, y compris le Cardinal-même; n'en exceptant que le Roi, la Reine & le jeune Duc d'*Anjou* (8). Néan-

Voltaire rectifié.

(1) V. ce qui a été dit dans les Mém. de *Christine* Tom. I. p. 379-382.
(2) State-Papers of *Thurloe* ad ann. 1653 & 1654. Tom I p. 645. 652. & Tom. II. p. 335 155-153 item. p. 172 175.
(3) L. c. Tom. II. p. 81. 170 & 237. item pag. 281. 282.
(4) L. c. Tom. I. pag. 267. Tom. II. p. 281. &c.
(5) Thurloe State-Papers T. I. p. 475 & 637. T. II. p. 10. 31 & 131. &c.
(6) V. Son Siécle de Louis XIV. Tom. I. pag. 96. 97. (Dresde 1753)
(7) Thurloe l. c. Tom. IV. p. 59. ad ann. 1655.
(8) L. c. Tom. I. p. 261. &. 477.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1654.

à sa droite vis-à-vis d'une chaise à bras, placée hors du Trône. On lut la dispense du serment de fidélité, dont les Sujets de la Reine étoient tenus envers elle, & les deux Actes dont on a parlé. On remit au Prince celui de la Reine, & celui du Prince entre les mains de la Reine, qui quitta aussi-tôt les Ornemens Royaux, & s'étant avancée sur le bord du Trône en deshabillé de taffetas blanc (*), elle parla près d'une demi heure aux Etats avec beaucoup d'éloquence & de fermeté. Elle leur représenta ce

Néanmoins le Cardinal se réconcilia bientôt après avec le *Souverain Pontife*, qui lui écrivit un Lettre fort tendre, & lui recommanda la paix générale entre les deux Couronnes de *France* & d'*Espagne* (1). Cependant la pauvre Reine, *Henriette* de *France* fille de *Henry le Grand* & Epouse de l'infortuné Roi *Charles I.* se morfondoit à *Paris*, sans aucun secours pour elle, ni pour ses deux Princes. Elle écrivit à *Charles II.* l'aîné de ses Fils, & lui dit (2): „ Cette semaine, Monsieur mon Fils, est si stérile, „ que si ce n'étoit les feux de joye de la Paix, il n'y auroit rien à mander; mais ils „ ont été si grands, qu'il y avoit à craindre que *Paris* ne brûlât. Il est vrai que ç'a „ été dans les cheminées, car devant les portes il n'y en a pas eu vingt: & en effet „ tout le peuple à *Paris* n'en a point voulu faire, malgré tous les commandemens; „ & même il y a eu des Bourgeois, qui, voyant de leurs voisins en faire, les allérent tous éteindre. La vérité est que cette Paix est en horreur par-tout. Cette „ grande pompe de Paix, que ce scélérat de *Cromwel* avoit tant desirée, je crois, „ ne le satisfera guéres. Je prie Dieu que tout le reste des effets puisse être de même. C'est tout ce que je vous dirai pour cette fois, & que je suis....." La pauvre Reine eut dans la suite encore plus de sujets de chagrin, quand elle apprit que Mr. *de Bordeaux*, Ambassadeur de *France* auprès du Protecteur, avoit ordre de finir le Traité entre lui & la *France* (3), par lequel le Roi Très-Chrétien se vit contraint de faire sortir de ses Etats *Charles II.* & le Duc d'*Yorck*, Petits-fils de *Henri IV.*, auxquels, n'eût-ce été qu'à ce titre, la *France* devoit un asyle. Mr. *de Voltaire* ajoute que le Protecteur força le Roi de *France* à lui donner „ le titre de Frere dans ses Lettres". Mais je ne me souviens pas d'en avoir vu de pareils. Je sais bien que l'Ambassadeur de ce Monarque ayant demandé au Secretaire de *Cromwel* quels titres Monsieur le Protecteur desiroit que S. M. lui donnât, il ne s'étoit pas expliqué autrement, sinon que Son Altesse avoit l'autorité souveraine, & aussi grande que celle des Rois.... donnant de plus à entendre par la bouche d'un homme de confiance, que le terme de Frere lui feroit plaisir. Cela n'ayant pas été agréé, le Protecteur refusa le titre de *Cousin*, & se contenta enfin dans les deux Dépêches de celui de *Monsieur le Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*, quoique celui de Frere lui eût été bien plus agréable (4). Ceux qui rapportent toutes ces particularités, y ajoutent que le Cardinal *Mazarin* avoit badiné sur cette épithéte, & qu'il demanda si le Pére du Protecteur avoit jamais été en *France*? sur quoi un *Parisien*, *Anglois* de sentiment, avoit dit: „ J'espére que votre Protecteur *Olivier* [dont „ l'anagramme fait *I Leo vir*] lui apprendra à chanter autrement avant que l'Eté soit „ passé, quoique *Mazarin* soit tout en cette Cour-ci, étant *Empereur* despotique en „ *France*, & le Roi pas plus que le Capitaine de ses Gardes, comme les grands hom„ mes le disent ici (5)". De toutes ces manœuvres du Cardinal il n'est pas difficile de voir, que c'étoit bien lui qui s'empressoit à entrer en alliance avec le Protecteur, plutôt que *Christine*, en prodiguant sa politique pour empêcher *Dom Louis de Haro* de s'unir le premier avec *Cromwell* au desavantage de la *France*.

(*) *Satin blanc* dit *Christine*, en ajoutant: *Cela est vrai, le reste est faux.*

(1) L. c. pag. 357.

(2) Le 10. Dec. 1653. *Thurloe* L. c. Tom. I. pag. 677.

(3) Le 2. Mars 1653. L. c. Tom. II. pag. 106. 107. 143. 159. 228. 660.

(4) Du 22. Avril 1654. dans *Thurloe* Tom. II. pag. 228.

(5) L. c. Tom. II. pag. 143. 159. 649. 696. & Tom. IV. pag. 66.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1654.

ce qu'elle avoit fait depuis sa majorité pour la gloire du Royaume, & ajouta qu'elle leur donnoit un Roi si prudent & si sage, qu'ils devoient en attendre un régne encore plus florissant. Après qu'elle eut fini, elle donna sa main à baiser aux Chefs des quatre Ordres, à la Noblesse, aux Ecclésiastiques, aux Bourgeois des Villes, & aux Païsans de la Campagne; puis se tournant vers le Prince, elle lui fit un discours encore plus éloquent que le précédent. Elle lui dit qu'elle lui abandonnoit un Emploi très-difficile; qu'il alloit monter sur un Trône que de grands Rois avoient occupé; qu'elle espéroit qu'il le rempliroit dignement; que la parenté, moins que le mérite, l'avoit obligée de le choisir pour son Successeur; qu'elle lui laissoit un Sénat rempli de sages Ministres; & que pour toute reconnoissance du Sceptre qu'il recevoit d'elle (*), elle le prioit d'avoir soin de la Reine sa Mére, & d'accroître ses revenus, plutôt que de les diminuer (†). Le Prince lui répondit en termes fort soumis & fort obligeans; puis ayant parlé au Sénat & aux Etats, il reçut les devoirs des quatre Chefs des Ordres, qui lui baisérent la main (§). Après cela il prit celle de la Reine, & l'ayant menée jusqu'au bout de la Salle où étoient leurs appartemens, le sien à la droite, celui de la Reine à la gauche, il la conduisit jusque dans sa chambre.

Etant entré dans la sienne, suivi du Sénat & de la Noblesse, il quitta son habit pour en prendre un de toile d'argent avec le manteau de même, & se rendit sur les quatre heures à la grande Eglise, entre une double haye de Cavalerie, qui bordoit toutes les rues par où il devoit passer, accompagné des Officiers, des Grands, des Gentilshommes de sa Cour & des Gardes du Corps. Il prêta serment avec les solemnités ordinaires, la main gauche sur l'Evangile & la droite levée, de garder inviolablement les Loix du Royaume. Il fut oint d'une huile, gardée dans un vase d'or en forme de corne de Bélier, par l'Archevêque d'*Upsal*, au front, au milieu de la poitrine & aux poignets. Il fut revêtu du Manteau Royal, & reçut les autres marques du pouvoir souverain. Il monta sur le Trône, élevé vis-à-vis de la porte par où l'on entroit dans l'Eglise, où quatre Hérauts criérent en même tems: *Le Roi est couronné, Dieu lui donne toute sorte de bonheur & de prospérités?*

Après qu'on eut chanté le *Te Deum* en musique & au jeu des Orgues, & qu'on eut tiré le Canon de la Ville & du Château, il reçut le serment de fidélité des grands Officiers & des Sénateurs, & sur les six heures il monta à cheval & retourna au Château la couronne sur la tête & le sceptre à la main. Sur les huit heures il se mit à table dans la grande Salle des Etats, où le festin étoit préparé. Les Sénateurs & la Noblesse se mirent aussi à d'autres tables, rangées autour de la Salle. Les Bourgeois & les Paï-

(*) *Il reçut à genoux*, dit *Christine*, *la Couronne de la main de la Reine*, *& ne la porta jamais en sa présence.*

(†) V. les Mémoires de *Christine* T. I. p. 412. & 413.

(§) *Cela est faux*, dit la Reine; c'est-à-dire qu'ils ne baisérent pas la main de *Charles Gustave* en présence de *Christine*.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1654.

Païsans en firent de-même dans des chambres séparées, & l'on ne se retira qu'à trois heures après minuit. Le lendemain vers les trois heures après midi, le Roi monta sur un Trône, élevé dans la Cour du Château, & s'étant assis sur un siége d'argent massif, il reçut le serment de fidélité des Comtes, des Barons & des Gentilshommes, & leur donna l'investiture de leurs fiefs & de leur domaines. Ce qui fut cause qu'on ne commença pas plutôt cette cérémonie, fut que *Steinberg*, *Allemand*, premier Ecuyer de la Reine, dont le Pére avoit été fait Gentilhomme *Suédois*, avoit obtenu de la Reine la Dignité de Comte, & que les autres avoient refusé de le recevoir en cette qualité (*). La Reine, que deux ans auparavant *Steinberg* avoit retirée de la mer où elle étoit tombée, & où elle se feroit noyée sans lui, parla séparément à dix des plus anciennes familles du Royaume, qui s'opposoient à cette réception (†), & les pria de consentir qu'il fût installé dans le rang des Comtes, avec promesse de leur faire la même faveur. Ces Seigneurs s'en étant excusés (§), elle l'envoya au Roi pour le prier d'interposer son autorité dans cette rencontre; & le Roi, pour obliger sa Bienfaitrice, envoya dire aussitôt à la Noblesse qu'il vouloit que *Steinberg* fût reçu; qu'autrement elle n'espérât pas de prendre de lui ses domaines (**). La Noblesse s'étonna de la fermeté du Roi, & quoiqu'il ne fût pas encore

(*) *Cela est faux*, dit *Christine*.

(†) *Tout cela est faux*, dit elle aussi. Cependant on peut voir ce qui en étoit dans ses Mém. Tom. I. p. 212. &c.

(§) *Quelle fausseté!* s'écrie ici *Christine*.

(**) Par un Réglement de l'an 1651. il fut statué que les Comtés, au défaut de postérité mâle, retomberoient à la Couronne. Le Comte Drossard, *Pierre Brahe*, dit dans le Sénat en 1655, que la haute Noblesse de *Suède* possèdoit des Villes en propre dans le Royaume. Il cite à cette occasion ceux de la famille de *Sture*, propriétaires des Villes de *Westerwik* & d'*Ekesiö*; le Comte *Pierre Brahe* de celle de *Gammallösa*; les *Leyönhufwud*, celle d'*Ekenäs*, (1). Comme cette prérogative étoit alors la plus grande de la haute Noblesse, il est à présumer qu'elle ne vouloit pas que *Steinberg*, d'une famille étrangére, en participât, la Reine lui destinant la Ville d'*Enköping en Uplande* pour Comté. *Charles Gustave*, dans la vue d'obliger *Christine*, tint ferme, & il est apparent, dit ici *de Prade*, que ce Prince ait menacé les opposans de ne pas recevoir l'hommage de leurs fiefs. Aussi les trois autres Etats insistérent-ils que certains Biens, que la Noblesse avoit reçus en don, & qu'elle prétendoit affranchir de tout impôt, fussent réunis à la Couronne (2), & on fut même d'accord que la quatriéme partie en reviendroit au Fisc. La Noblesse, pour en éluder l'effet, députa le Chancelier *Oxenstierna* avec quelques autres de leurs Membres à la Reine, peu de jours avant son abdication, & la prierent qu'il ne fût fait aucun préjudice quant aux Biens-fonds que la Noblesse possédoit, soit en *Suède*, ou en *Pomeranie*. Sur quoi le Chancelier, qui portoit la parole insista fortement; mais la Reine [apparemment d'accord avec *Charles Gustave*, qui n'ignoroit pas combien les revenus de la Couronne avoient diminué par de pareilles libéralités tant de *Gustave Adolphe* que de *Christine* même], se tenant toujours sur la négative, & irritée des Instances & des oppositions réitérées du Chancelier, lui dit enfin: *Taisez vous, vieux fou que vous êtes.* Sur quoi le Chancelier repliqua: „ Je reconnois présentement mon incapacité à rendre service à cette Couronne", & se retira avec les autres Députés. Le Lord

(1) V. *Palmsköld* dans ses Maximes d'Etat. ad ann. 1655. pag. 614.

(2) Mém. de *Christine* Tom. I. pag. 121. not.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1654.

encore reconnu de tous les Ordres du Royaume (*), elle obéit à un commandement si absolu. Sur les neuf heures du soir, le Roi soupa avec la Reine dans son appartement, & non content de lui avoir donné la serviette, il lui céda la premiére place sous le dais, & se mit de l'autre côté de la table un peu au-dessous d'elle. Quelques jours aprés, *Christine* partit de *Stockholm*, d'où elle avoit fait sortir du Royaume tous les meubles de la Couronne avec ses pierreries & sa vaisselle d'or & d'argent, le tout évalué à six millions (†); demeura quatre jours à *Halmstad*; passa à *Helsingör*; entra par le *Dannemarc* dans le Duché de *Holstein*; se rendit à *Hambourg*, & de-là en *Flandres*. Le Roi lui avoit donné tous les meubles (§) qu'il avoit en *Oelande*, qui étoient de grand prix & en grande quantité; & lorsqu'il partit, il lui donna encore un poinçon de diamans de soixante mille livres, & cinquante mille écus en argent comptant pour les fraix du voyage.

Cependant on remercia Dieu de l'heureux avénement du Roi à la Couron-

Lord *Whitlock*, Ambassadeur de *Cromwel*, alors présent à *Upsal*, rapporte ce fait, en ajoutant que comme cette réponse avoit fort mécontenté plusieurs de la Noblesse, la Reine & Son Altesse Royale le Prince avoient fait tout au monde pour appaiser le vieux Chanceller; ce qui avoit réussi, à ce qu'on disoit, en offrant la place de Grand-Maréchal de *Suède* à son fils ainé *Jean*, & celle de Grand-Chancelier à son cadet *Eric*..... (1). Ce sera apparemment de cet entretien qu'on aura formé les contes que l'Auteur des *Anecdotes de Suède* a rapportés de *Charles Gustave*, comme si celui-ci avoit fait dire à l'oreille du Chancelier par le Général *Schlippenbac*, que s'il ne cessoit pas de le traverser, il n'étoit pas assez vieux pour ne pas payer de sa tête le chagrin qu'il lui donnoit.... (2) Il est vrai que le Chancelier fit tout son possible pour persuader à *Christine* de ne pas céder sa Courone de son vivant, & qu'il avoit dit qu'en assujettissant le Royaume à une famille étrangére, on auroit lieu de s'en repentir dans la suite quand il n'en feroit plus tems (3). Cependant, comme le Chancelier avoit déjà signé l'an 1650 la Déclaration des Etats en faveur de la Succession de *Charles Gustave* à la Couronne de *Suède*, & qu'il n'étoit plus tems de s'y opposer, *Christine* étant sur le point d'abdiquer, ce vieux Ministre étoit trop sage pour entreprendre de traverser des arrangemens pris & arrêtés par tous les Etats du Royaume.

(*) *Il eut bien de la peine à l'être*, dit *Christine*; *& sans les efforts extraordinaires qu'elle fit en sa faveur, il n'auroit jamais été reconnu pour tel.*

(†) D'autres ont dit, que le tout ne passoit pas deux millions d'écus (4). Elle envoya d'avance ses Meubles & sa précieuse Bibliothéque à *Gotbembourg*. Dans le Recueil des Papiers d'Etats de *Thurloe* il est dit que *Christine* avoit peu à peu envoyé à *Ostende* la plupart de ses joyaux, & toutes les richesses qu'elle avoit pu ramasser, sous prétexte de renvoyer au Cardinal *Mazarin* des Livres qu'elle avoit fait acheter à l'Encan de la Bibliothéque de son Eminence, & de faire divers présens à des personnes de mérite. Il ajoute que l'on disoit que la Reine iroit voyager dans les Pays les plus policés de l'*Europe*, ou qu'elle se retireroit dans quelque Place forte, & y passeroit sa vie dans la contemplation avec divers hommes & femmes (tous amis *Platoniciens*), comme dans une retraite civile (5).

(§) *Cela est faux*, remarque la Reine.

(1) *Thurloe* State-Papers, Tom. II. p. 348. 349.

(2) Anecdotes de *Suède*, pag. 76. 77.

(3) Mém. de *Christine* Tom. I. p. 375 & 376 not.

(4) V. Mém. de *Christine*, Tom. I. pag. 400. not.

(5) *Thurloe*, Mars 1654. Tom. II. p. 170 & 184.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1655.

ronne (*), & l'on s'en fit une fête extraordinaire dans tout le Royaume; mais pour modérer la joye publique, le Chancelier *Oxenstierna* mourut après quinze accès de fiévre tierce. Il fut regretté du Peuple, & particuliérement du Roi, qui connoissoit mieux que personne le mérite & la prudence de ce grand Ministre (†). Le dessein de se marier détourna le Roi de ses tristes pensées. La Reine *Christine* avoit vu les deux Filles de *Frédéric* Duc de *Holstein-Gottorp*, lorsqu'elle passa par l'Etat de ce Prince. Par une Lettre qu'elle écrivit au Roi, elle lui conseilla d'épouser l'ainée (§); néanmoins ayant vu leurs portraits il se déclara pour la plus jeune, *Virgine Avoye Eléonore* (**), qui étoit promise au Duc de *Mecklenbourg*, & la fit demander au Pére, qui la lui accorda aisément, & s'offrit de la mener lui-même en *Suède*. Le Roi envoya vers lui le Comte *Eric Oxenstierna*, fils du Chancelier, pour aller prendre cette Princesse, & l'ayant reçue à *Calmar*, il l'épousa solemnellement à *Stockholm* (††), où son mariage fut consommé (§§). On espéroit beaucoup en *Suède* de cette Alliance, à cause que *Marie-Elizabeth*, Mére de la Reine, étoit Sœur de l'Electeur de *Saxe*, & que le Duc *Frédéric* avoit beaucoup de crédit auprès de son Beaufrére & des autres Princes d'*Allemagne*; car le Général *Koningsmarc*, contre le Traité de Paix d'*Osnabrug*, ayant bâti un Fort sur le *Weser* près de *Bréme*, & menacé d'assiéger la Ville qui refusoit de reconnoître la Couronne de *Suède* pour Souveraine, on craignoit que l'Empereur ne prît ce prétexte pour envahir la *Poméranie*, & que les Princes de l'*Empire*, comme ils y étoient obligés, ne prissent les armes en sa faveur. Aussi le Roi avoit-il envoyé le Maréchal *Wrangel* avec huit mille hommes en *Poméranie*, & *Schlippenbac*, Colonel de ses Gardes, en *Allemagne* vers les Electeurs pour les disposer à ne point assister la Ville de *Bréme* (***) & à s'unir avec la *Suède*. Cette division eût pu éclater en un grand embrasement; mais *Rosenhane*, Sénateur de *Suède*, qui par ordre du Roi étoit allé en *Poméranie*, mit l'affaire en négociation, & y travailla avec tant de prudence & de bonheur qu'il accommoda cette affaire (*).

Di-

(*) *Cela est*, dit *Christine*.

(†) *Tout cela est*, dit-elle, comme il en est parlé plus particuliérement dans ses Mém. Tom. I. p. 375. & 483.

(§) *Il parle en mal informé*, dit la Reine.

(**) *Elle s'appelloit* Hedwige Eléonore.

(††) *Ce fut à l'occasion de ce mariage*, dit *Christine*, *qu'on fit quelques fêtes assez pitoyables.*

(§§) *Dans ce mariage*, ajoute la Reine, *le Roi témoigna la plus grande mélancolie du monde, & dit que je suis malheureux! Je suis Roi, & je suis marié.* Christine *m'a fait Roi, elle m'a donné une femme; mais je serai malheureux toute ma vie, puisqu'elle m'a refusé la gloire de la posséder. Rien ne peut m'en consoler. Il fit*, dit *Christine*, *ce discours en présence de plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe.*

(***) *Cette Ville*, dit *Christine*, *prêta son premier hommage à la Reine, avant qu'elle quittât.*

(*) Dans les Mémoires de *Christine* (1) il a été parlé plus au long de cette entreprise

(1) Tom. I. pag. 373. &c.

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1655.

Diverses causes, plus importantes, excitérent le Roi *Charles* à déclarer la guerre à celui de *Pologne*. *Canazilles*, Envoyé de ce dernier en *Suède*, pour y traiter une bonne Paix entre les deux Couronnes, ne put rien conclure, à cause qu'il arriva lorsque *Christine* étoit prête à faire son Abdication; & considérant que *Jean Casimir* son Maître prétendoit que le Royaume de *Suède* lui appartenoit, parce qu'il avoit été usurpé sur lui par le Pére du grand *Gustave Adolphe*, il protesta contre le Couronnement de *Charles* Prince *Palatin*. Les *Suédois*, qui s'en offensérent, lui firent toutes sortes d'indignités, & l'eussent massacré si le Roi *Charles* lui-même ne l'eût pris sous sa protection. D'ailleurs les *Polonois*, au préjudice des Traités de *Stumsdorf* & de *Luben*; où la Tréve avoit été arrêtée pour vingt-six ans entre les deux Couronnes, avoient sollicité la *Livonie* à la révolte, & donné divers autres sujets de plainte à la *Suède*. *Charles* dissimula ces mécontentemens, parce que cette année ses finances étoient épuisées (*), & pour colorer ses préparatifs de guerre il prit pour prétexte les prétentions qu'il avoit sur la Succession de *Cléves* & de *Julliers*. Cependant il envoya des Ambassadeurs en diverses Cours; le Baron *Steno Bielke*, Conseiller de l'Amirauté de *Suède*, à l'*Empereur*; le Baron *Christiern Bonde*, Sénateur, à *Cromwel*, Protecteur d'*Angleterre*; le Baron *Gustave Bielke*, Sénateur, au Grand-Duc de *Moscovie*; & d'un autre côté il commanda au Comte *Magnus Gabriel de la Gardie*, alors Grand-Trésorier du Royaume de *Suède* & Gouverneur de la *Livonie* (**) & de la *Lithuanie*, d'assembler les Troupes de son Gouvernement, & de les tenir prêtres à marcher. Ensuite il se détermina à faire la guerre, qu'il fit résoudre dans le Sénat (§), & donna ordre à *Alphrud*, Comte de *Wittemberg*, *Maréchal* de *Suède*, qui étoit dans la *Poméranie*, d'entrer dans la *Haute Pologne* avec son Armée.

C'est ici où finit l'Abrégé de l'Histoire du Régne de la Reine *Christine*, sui-

---

treprise contre *Bréme*. Il y en a encore des particularités fort intéressantes dans les Dépêches qui se trouvent dans la grande Collection des Chartres de *Thurloe* (1).

(*) *Elles n'ont été si grosses du depuis*, dit *Christine*, *qui* ajoute encore: *Charles fut Roi au mois de Juin, & il attaqua la* Pologne *l'année après. Il ne pouvoit guéres avoir amélioré le Royaume en si peu de tems, mais la vérité est qu'il le reçut dans le tems le plus florissant & triomphant dans lequel la* Suède *fut jamais; car tel étoit-il quand la Reine le quitta. Christine* veut bien faire accroire tout ceci; cependant il est très-sûr qu'au moins les finances publiques étoient fort épuisées, sur-tout par ses libéralités, pour ne pas dire ses profusions.

(†) *Il est bien informé!* dit la Reine. *Alors le Maréchal* Horn *étoit Gouverneur de* Livonie, *& ce ne fut qu'après sa mort que le Roi* Charles-Gustave *donna le même Gouvernement à son Beaufrere* Magnus de la Gardie.

(§) *Ce fut dans la Diète*, ajoute ici *Christine*.

(1) Des mois de Juillet, d'Août & de Septembre 1654. Tom. II. pag. 385. 435. 452. 604. &c.

Régne de Christine jusqu'à la résignation de sa Couronne

L'an 1655.

suivant les Manuscrits qu'on a reçus de *Rome*. Cependant, comme elle avoit desiré dans une de ses remarques, inférée ci-dessus, que l'Abbréviateur calculât le nombre de batailles gagnées par les *Suédois* durant cette époque, non seulement il les a spécifiés à la fin de son Ouvrage, il a encore ajouté une liste des Généraux *Suédois*, *François* & *Hessois*, avec une note de la force de leurs Armées & du nombre de Forteresses, Villes & Châteaux dont ces Puissances étoient en possession dans l'*Empire*, & où ils entretenoient garnison du tems de sa Paix de *Westphalie*. Les voici telles que la Reine les fit inférer dans ses Chartres (*).

BATAILLES PRINCIPALES.

L'An 1631. le 7. Septembre se donna la première Bataille de *Leipzig* en *Misnie* entre les *Suédois* & les *Saxons*, sous le Commandement du Roi *Gustave le Grand* d'un côté, & l'Armée de l'*Empereur* & de ses Alliés sous le Commandement de *Tilly*, Lieutenant-Général de la *Ligue*, dans laquelle le Roi demeura victorieux par la défaite des Alliés, marquée (*A*).

L'an 1632. le 6. Novembre, se donna la Bataille de *Lutzen* dans la *Misnie* entre l'Armée *Suédoise* sous le Commandement du Roi *Gustave* & celle de l'*Empereur* & de ses Alliés, commandée par le Duc de *Wallenstein-Fridland*, dans laquelle le Roi fut tué, mais où son Armée remporta la victoire, marquée (*B*).

L'an 1633. le 28. Juin on donna la Bataille d'*Oldendorf* dans la *Westphalie* entre l'Armée *Suédoise* & de *Hesse* sous le Commandement du Duc *George de Lunebourg* Général de la *Basse-Saxe*, & celle de l'*Empereur* & ceux de la *Ligue* sous le Commandement des deux Généraux les Comtes *de Merode* & *Gronsfeld*, dans laquelle l'Armée *Suédoise* & de *Hesse* remporta la victoire, marquée (*C*).

L'an 1634. le 6. Septembre se donna la Bataille de *Nordlinguen* en *Suabe* entre les Armées de l'*Empereur* & de ses Confédérés sous le Commande-

(*) Quant aux lettres de l'Alphabet qui sont ajoutées à l'indice de ces Batailles, elles servent à retrouver les endroits où elles ont été données, selon une Carte Géographique d'*Allemagne*, qui fut imprimée peu après la Guerre de trente ans, & que nous joignons ici. Feu Mr. *de Meiern*, qui s'est rendu célébre par la publication des Actes de la Paix de *Westphalie*, y a aussi inséré une copie de cette Carte (1). Il y remarque que l'original a été imprimé à *Nuremberg* par ordre du Roi *Charles Gustave*, alors Généralissime des Armées *Suédoises* dans l'*Empire*, avec le dénombrement de ces Batailles & des autres expéditions militaires auxquelles ces lettres alphabétiques se rapportent. J'ai vu la copie de l'original, & je puis dire qu'elle est exacte, au-lieu que le Graveur de *Meiern* a estropié la sienne jusqu'à n'y pas mettre le nom de *Lutzen* &c. Pour remédier à ces inconvéniens, les Libraires-Imprimeurs de ce III. Tome, persuadés qu'ils feront plaisir au Public en lui donnant une Carte plus complette, se sont prêtés sans peine à en faire graver une autre, suivant les remarques que je leur en ai fournies, où les omissions qui se rencontrent dans l'édition de *Meiern*, sont ajoutées & rectifiées.

(1) Dans le VI. Tome, après la Préface.

dement des deux Généraux, le Duc de *Weimar* & le Comte *Horn*, qui furent battus & perdirent la Bataille, marquée (*D*).

Régne de *Christine* jusqu'à la rési-gnation de sa Couronne.

L'an 1636. le 24. Septembre, fut donnée la Bataille de *Wittstock* dans la Marche de *Brandebourg* entre le Maréchal *Baner* (*Suédois*) d'un côté, & les *Impériaux* ligués & les *Saxons* sous l'Electeur de *Saxe* & le Maréchal *Hatzfeld* de l'autre, lesquels furent défaits, marquée (*E*).

L'an 1642. le 27. Novembre, fut donnée la seconde Bataille de *Leipzig* sous le Commandement du Général *Léonard Torstenson*, (*Suédois*) contre l'Archiduc *Léopold*, Frére de l'Empereur, avec le Maréchal *Piccolomini*, dans laquelle les *Suédois* remportérent une glorieuse victoire, presque dans le même endroit où se donna la premiére, marquée (*A*), n'y ayant d'autre différence, sinon que les Armées avoient changé les positions.

L'an 1645. le 24. Février, se donna la Bataille de *Janckow* en *Bohéme* entre les *Suédois*, commandés par le Général *Torstenson*, & les *Impériaux* & *Bavarois* sous le Maréchal *Hatzfeld*, qui y furent défaits, marquée (*F*).

COMBATS MEDIOCRES.

L'an 1632. le 24. Août, fut donné le Combat de *Furt* dans le *Vieux-Mont*, ou à *Altenberg*, où le Roi *Gustave* attaqua l'Armée *Impériale* & de la Ligue, sous le Commandement du Duc de *Fridland*, dans ses retranchemens, & la chargea jusque dans la nuit, qui l'obligea de se retirer avec quelque perte des siens, sans avoir pu réussir dans son dessein, marqué (*G*).

L'an 1634. le 3. May, se fit le Combat de *Lignitz* dans la *Silésie*, sous le Commandement du Général *Arnheim* contre les *Impériaux*, qui furent défaits, marqué (*H*).

L'an 1638. le 18-21. May. Le Combat de *Rhinfeld* proche de *Basle* dura depuis le 18. jusqu'au 21. du mois de May entre les *Suédois* sous *Weimar*, & l'Armée *Impériale* & *Bavaroise* sous le Duc *Savelli* & le Général *Wert*, où les *Impériaux* & les *Bavarois* furent battus & défaits, marqué (*J*).

L'an 1638. le 30. Juillet suivit le Combat à *Vittenveyer* dans le *Brisgow* entre *Weimar* & les *Impériaux* & les *Bavarois* sous le Comte *Götz* & le Duc *Savelli*, avec la defaite de ceux-ci, marqué (*K*).

L'an 1639. le 4. Avril on combattit à *Kemnitz* dans la *Misnie* entre le Maréchal *Baner* & les *Impériaux* & les *Saxons* sous le Commandement du Général *Salis*, où les *Suédois* obtinrent la victoire avec la défaite des autres, marquée (*L*).

L'an 1643. le 19. Juin, pendant le blocus fait par les Alliés *Suédois*, *François* & *Brandebourgeois* devant la Forteresse de *Wolfenbuttel*, il y eut un sanglant Combat entre les *Suédois* & quelque peu de gens de *Weimar*, & les *Impériaux* & *Bavarois*, qui perdirent une grande partie de leur Infanterie & Cavalerie de l'aile gauche de leur Armée; de maniére qu'ils furent contraints de se retirer sous la Place susdite, marqué (*M*).

Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

L'an 1642. le 17. Janvier on combattit à *St. Anthoine* dans le Diocése de *Cologne* entre l'Armée *Françoise*, de *Hesse* & les gens de *Weimar*, alliés de la *Suède*, sous le Commandement du Comte *de Guebriant*, & les *Impériaux* & ceux de la Ligue sous le Général de *Lamboy* avec la défaite des *Impériaux*, marqué (*N*).

L'an 1643. le 21. May les *Suédois*, commandés par le Maréchal *Torstenson*, attaquérent à l'impourvu & dans leurs avantages à *Schweidnitz* en *Silésie*, les *Impériaux* & les *Saxons*, commandés par le Duc *François Albert de Saxe-Lawenbourg*, & les défirent, marqué (*O*).

L'an 1643 le 14. Novembre, les Armées *Impériale* & *Bavaroise* sous le Commandement des Généraux *Hatzfeld* & *Jean de Wert*, attaquérent à l'impourvu, & défirent l'Armée *Françoise*, commandée par le Vicomte *de Turenne* à *Dutlingen* en *Suabe*, marqué (*P*).

L'an 1645. le 5. May se passa le Combat de *Zerbstbuzen* dans le Cercle de *Franconie*, dans lequel l'Armée *Bavaroise* sous le Maréchal *Mercy* défit l'Armée *Françoise*, commandée par le Vicomte *de Turenne*, marqué (*Q*).

L'an 1645. le 3. Août se donna le Combat à *Allerheim* en *Suabe*, dans lequel les Armées *Françoise* & de *Hesse*, commandées par le Duc d'*Anguien*, défit les *Bavarois* sous le Maréchal *Mercy*, marqué (*R*).

L'an 1648. le 7. May fut donné le Combat de *Susmarshusen* proche d'*Augsbourg*, dans lequel l'Armée *Suédoise*, commandée par le Maréchal *Gustave Wrangel*, & la *Françoise* par le Maréchal *de Turenne*, attaquérent l'Armée *Impériale* commandée par le Maréchal *Mélander*, & après un combat long & opiniâtre, la derniére fut ruinée & défaite, ayant été vigoureusement poursuivie à deux grandes lieues d'*Allemagne*, marqué (*S*).

L'an 1648 le 4. Juin se donna le Combat de *Grevenbroek* au Pays de *Juliers* entre les *Impériaux* & ceux de la Ligue sous le Général *Lamboy*, & les Armées des *Suédois* & de *Hesse*, commandées par le Lieutenant-Général *Geyso*, qui resta victorieux par la défaite des *Impériaux* & de la *Ligue*, marqué (*T*).

COMBATS INFERIEURS.

L'An 1633. le 31. Juillet se donna le Combat de *Pfaffenhoven* en *Alsace* entre les *Suédois*, commandés par le Prince *Palatin Christian de Birkenfeld* (*), & les *Impériaux* & les *Lorrains*, avec la défaite de ceux-ci, marqué (*V*).

L'an 1634. le 2. Mars arriva le Combat de *Vattveil* dans l'*Alsace* supérieure entre les *Suédois* sous le Rhingrave *Otton Louis*, & les *Impériaux* & les *Lorrains* sous le Comte de *Salms*, où les *Suédois* eurent la victoire, & les autres furent defaits, marqué (*W*).

L'an 1638. le 7. Octobre le Comte *Hatzfeld* attaqua avec les *Impériaux* & ceux de la *Ligue* à *Blota* dans le Comté de la *Lippe* une petite Armée, nou-

(*) *Christine* ajoute ici: *Kagge y commanda*. C'est ce qu'elle a dit ci-dessus jusqu'à deux fois.

nouvellement levée par le Comte *Palatin*, *Charles Louïs*, avec quelques Troupes *Suédoises*, & les défit, marqué (*X*).

On ne parle point des escarmouches & autres petites rencontres, comme celle de l'an 1640., lorsque le Baron de *Breda* défit quelques Escadrons de Cavalerie *Suédoise* dans le voisinage de *Blaven* dans le *Voigtland*, & aussi que le Général Major *Rosa* défit quelques Escadrons *Impériaux* à *Ziegenhain*, tout cela étant trop long à raconter.

LISTE

Des Généraux Suédois *qui se trouvérent en* Allemagne *sous le Commandement du Prince Palatin* Charles-Gustave, *Généralissime de la Reine dans le tems que la Paix fut conclue.*

Charles-Gustave Wrangel, Maréchal-de-Camp Général.
Le Comte *Magnus de la Gardie*, Général des Régimens *Suédois* & *Finnois*.
Axel Lillie, Sénateur de *Suède* & Général.
Arvid Wirtemberg, Général de l'Artillerie.
Jean Christoffle Königsmarc, Maréchal-Lieutenant-Général.
Gustave Otton Stenbock, Général de l'Infanterie.
Jean Arnold Goldstein, Général de la Cavalerie.
Robert Duglas, Lieutenant-Général de Cavalerie.
Le Comte *Gustave Leyonhaupt*, Général-Lieutenant d'Infanterie.
Alexandre Erscken, Conseiller Privé & Président de Guerre.
George Peikul, Général-Major d'Infanterie.
Frédéric-Christofle von Hammerstein, Général-Major de Cavalerie.
Le Landgrave *Frédéric de Hesse*, Général-Major de Cavalerie.
Gustave Horn, Général-Major de Cavalerie.
Lorent von Linden, Général-Major d'Infanterie.
Borchard Muller, Général-Major de Cavalerie.
Arved Forbus, Général-Major de Cavalerie.

LISTE

Des Généraux François *en* Allemagne.

Le Maréchal *de Turenne*, Général.
Obeim, Président du Conseil de Guerre.
Trassi, Commissaire-Général.
Smittberg, *Schonbeck*, *Du Passage*, *Du Tott*, } Maréchaux-de-Camp d'Infanterie.
La Met, *Fleickenstein*, } Maréchaux-de-Camp de Cavalerie.

Régne de Christine jusqu'à la renonciation de sa Couronne.

Kluck, *Du Val*, *De Paris*, } Généraux-Majors d'Infanterie.
Beauvoy, *Schutz*, } Généraux-Majors de Cavalerie.

LISTE

Des Generaux de Hesse.

Jean Geyso, Lieutenant-Général.
Frédéric, Prince de *Wirtemberg*, Général-Major d'Infanterie.
Le Prince *Ernest*, Landgrave de *Hesse*, Général-Major de Cavalerie.

Toute la CAVALERIE que la Reine avoit en *Allemagne*, étoit composée de quatre cens trente-huit Compagnies, tant de nationaux *Suédois* & *Finnois* qu'*Allemands*, chaque Régiment étant specifié avec le nom de son Colonel.

Toute L'INFANTERIE, *Suédoise*, *Finnoise* & *Allemande*, spécifiée par le nom du Colonel de chaque Régiment, consistoit en soixante Régimens, qui faisoient quatre cens soixante & dix-sept Compagnies.

La CAVALERIE *Françoise* étoit composée de quatorze Régimens en cent vingt six Compagnies.

L'INFANTERIE *Françoise* étoit de onze Régimens en trois cens six Compagnies.

La CAVALERIE de *Hesse* étoit de cinq Régimens en cinquante-huit Compagnies.

L'INFANTERIE de *Hesse*, de treize Régimens en cent soizante-six Compagnies.

Desorte que toute la CAVALERIE de la Reine & de ses dits Alliés faisoient ensemble soixante & quatorze Régimens & six cens vingt-six Compagnies.

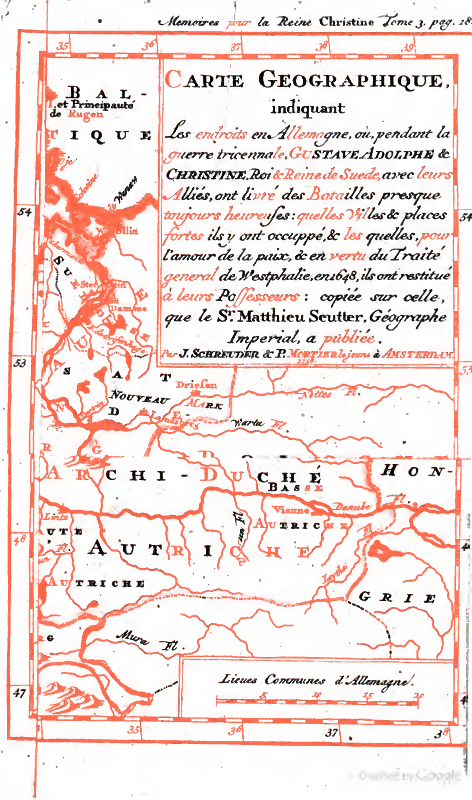
Et L'INFANTERIE faisoit ensemble quatre-vingt-quatre Régimens & neuf cens quarante-neuf Compagnies.

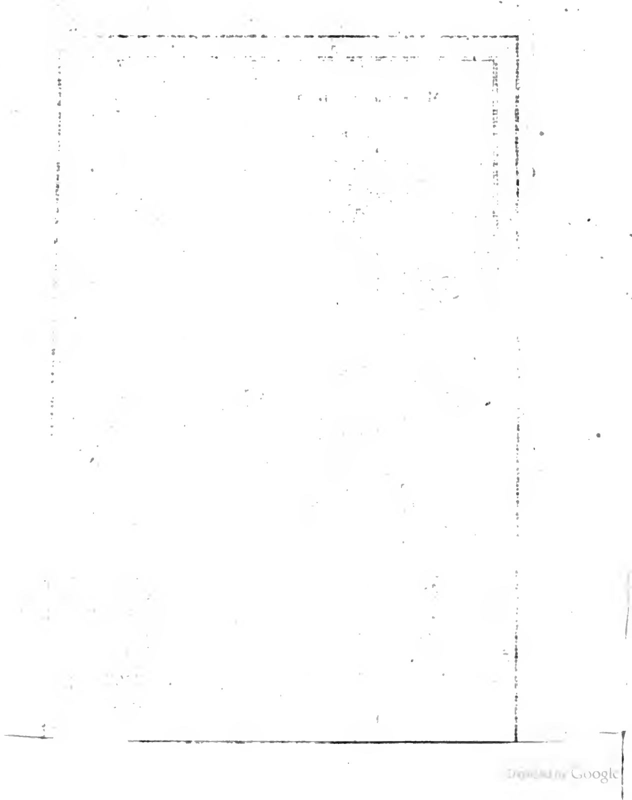
Ainsi tous les Régimens de *Cavallerie* & d'*Infanterie* font en tout cent cinquante-huit Régimens, en mille cinq cens soixante & quatorze Compagnies.

Toutes les *Forteresses*, *Villes* & *Châteaux* que la Reine possédoit en *Allemagne*, & où elle avoit ses Garnisons, montent à cent & dix-neuf, étant spécifiées chacune par leur nom, dont il en y avoit

7. Au Pays de *Suabe*.
5. Dans l'*Alsace*.
7. Dans la *Franconie*.

14. Dans


CARTE GEOGRAPHIQUE, indiquant
Les endroits en Allemagne, où, pendant la guerre tricennale, GUSTAVE ADOLPHE & CHRISTINE, Roi & Reine de Suede, avec leurs Alliés, ont livré des Batailles presque toujours heureuses: quelles Villes & places fortes ils y ont occuppé, & les quelles, pour l'amour de la paix, & en vertu du Traité general de Westphalie, en 1648, ils ont restitué à leurs Possesseurs: copiée sur celle, que le Sr. Matthieu Seutter, Géographe Imperial, a publiée.
Par J. SCHREUDER & P. MORTIER le jeune à AMSTERDAM
BAL-
TIQUE
et Principauté de Rugen
Driesen
NOUVEAU
MARK
Wartа Fl.
Netze Fl.
ARCHI-DUCHÉ
BASSE
Vienne
Danube Fl.
AUTRICHE
AUTRICHE
HON-
GRIE
Mura Fl.
Lieues Communes d'Allemagne.
5
10
15
20
35
36
37
38
39
54
53
48
47



Régne de *Christine* jusqu'à la résignation de sa Couronne.

14. Dans la *Bohême*.
5. Dans la *Moravie*.
10. Dans la *Silésie*.
10. Dans la *Misnie* & la *Thuringe*.
4. Dans la Marche de *Brandebourg*.
12. Dans la *Westphalie*.
7. Dans le *Bremois*.
25. Dans la *Poméranie*.
8. Dans le *Mecklenbourg*.

La *France* possédoit en *Allemagne* cinquante *Villes*, *Châteaux* & *Forteresses*, dont il y en avoit
4. Dans le Pays de *Mayence*.
4. Dans le Pays de *Suabe*.
4. Dans le Pays de *Wirtemberg*.
2. Dans le Marquisat de *Baden*.
8. Dans le *Palatinat Inférieur*.
20. Dans l'*Alsace*.
6. Sur le *Rhin Supérieur*.
2. Sur le *Rhin Inférieur*.

Le Landgrave de *Hesse* y possédoit quarante-deux *Villes*, *Châteaux* & *Forteresses*; savoir
7. Dans le Pays de *Hesse*.
2. Dans le *Wetterau*.
2. Dans l'*Evêché* de *Fulde*.
8. Dans la *Westphalie*.
3. Dans le Pays de *Cologne*.
3. Dans le Pays de *Juliers*.
5. Dans le Pays de *Catzenellenbogen*, &
11. Dans le Pays de *Frise*.

Ainsi toutes les *Forteresses*, *Villes* & *Châteaux* qui étoient occupés par la *Reine*, la *France* & la *Hesse* ses Alliés, montoient ensemble à deux cens onze, lorsque la Paix de *Westphalie* fut concluë.



VOICI encore une autre ébauche de l'Histoire du Régne de la Reine *Christine*. Si c'est le Comte d'*Alibert*, son Secretaire du Département de la Langue *Françoise*, ou *André Galdenblad*, du même caractére pour les affaires de *Suède*, ou bien quelque autre Officier de sa Cour qui a crayonné l'Abrégé historique que nous venons de donner, c'est ce que nous ne saurions déterminer au juste. Mais quant à celui que je vais produire, il n'y a aucun doute que *Galdenblad* n'en soit l'auteur. Non seulement il le dit lui-même dès le commencement dans une remarque; mais on trouve aussi

une Lettre de la Reine, écrite au favant *Isaac Vossius* (*), où elle lui mande „ que comme il avoit été lui-même témoin oculaire de la plus „ haute félicité de la *Suède* pendant son Régne, elle le prie de vouloir bien „ en écrire l'Histoire. Je ne vous demande, *lui dit la Reine*, que la „ pure vérité ... Je hais les flatteries & le mensonge avec autant de pas- „ sion que j'aime la vérité, la vertu & la véritable gloire. C'est ce qui „ m'a obligé de vous faire dresser un *Mémoire* succint sur ce sujet, qui „ ne vous sera pas inutile dans votre Ouvrage. Vous pourrez en retran- „ cher & y ajouter ce qu'il vous plaîra, & vous me ferez plaisir de me „ communiquer vos pensées, & de me dire quand votre Ouvrage sera „ achevé." Ce Mémoire, dont le principal objet concerne les affaires intérieures de *Suède*, étoit destiné à servir de canevas à l'Histoire de *Christine* que *Vossius* devoit composer; & c'est par-là même & par les remarques que la Reine y a ajoutées, qu'il mérite d'avoir place dans ce Recueil. Si les Etrangers le trouvent sec & décharné, on se flatte de leur indulgence pour l'amour de mes Compatriotes les *Suédois*, qui seront bien-aises d'y trouver nombre de faits, tant historiques que chronologiques, plus constatés que dans d'autres Ecrits qui ont paru sur cette époque de l'Histoire de *Suède*. Les remarques que j'y ai ajoutées, serviront en partie au même but.

MEMOIRE DE CE QUI S'EST PASSE' DURANT LE REGNE DE LA REINE, AVEC DES NOTES AJOUTEES PAR ELLE-MEME (†).

L'AN MDCXXXIII.

Mesures des Etats de Suède pour l'affermissement du Trône de Christine.

APrès la mort du Roi *Gustave le Grand*, les Etats de *Suède* s'assemblérent à la Diette de *Stockholm*, depuis le commencement de cette année jusqu'au 14. Mars. Les Sénateurs du Royaume en firent l'ouverture au nom de la Reine, & voici les principales choses qui y furent traitées & conclues.

I. On établit 1. la Succession de la Reine à la Couronne. 2. Tous les Etats lui prêtérent hommage, & le serment de fidélité. 3. On insinua aux Etats leur devoir, & on publia des peines contre ceux qui y contreviendroient. 4. On confirma l'exclusion du Roi *Sigismond*, & de ses Héritiers, suivant le Décret d'*Orebro* de l'an 1617. 5. On y fit des Réglemens

(*) Elle est sans date, & sera produite ci-dessous vers l'année 1678.

(†) *Galdenblad* remarque au-dessus des Notes de *Christine* sur ce Mémoire: *Copia dell' Aggiunte e Correzioni di mano propria della Regina sulle Memorie ricercate* d'Andrea Galdenblad, *lequali doveramo servire per l'Historia di Sua Maesta!* Nous distinguerons ses remarques par un caractére différent des nôtres.

mens touchant la Religion & le Culte de Dieu (*). 6. On y statua que les possesseurs des cinq premiéres Charges seroient Tuteurs de la Reine & du Royaume. 7. On fit des Edits pour lever la Milice, & 8. pour la continuation de l'Impôt sur les Moulins & sur les Bestiaux. Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine.*

II. Diverses Résolutions y furent données; 1. sur la Monnoye; 2. sur quelques points concernant la justice pour la Chambre de Justice érigée à *Dorpt*; 3. sur les Biens aliénés par donation de la Couronne; 4. sur les Priviléges de l'Université d'*Upsal* (†); 5. sur les Droits d'héritage aux Parens. L'an 1633.

III. On fit réponse aux Envoyés de *Poméranie* & de l'Electeur de *Brandebourg* touchant l'Alliance avec la *Poméranie*, & l'intérêt de l'Electeur dans le Traité de la *Suède* avec la *Pologne*, comme aussi sur la Douane en *Prusse*.

IV. On répondit aux Envoyés de *Moscovie* (§) sur la Proposition d'alliance du *Grand-Duc* leur Maître.

V. Le Grand-Chancelier fit un projet sur l'Etat de *Suède*; 1. sur le Collége de la Guerre & ce qui en dépend, comme Fortifications, Garnisons, Factories, & l'Armée par terre; 2. sur l'Armée navale; 3. sur les revenus du Royaume; 4. Des réglemens sur la Monnoye & pour la battre, de l'argent pour cet effet, & de la Compagnie du Cuivre.

VI. Le Grand-Chancelier *Oxenstierna* de *Suède* & l'Envoyé Extraordinaire de *France*, *Manassé de Pas* Marquis de *Feuquieres*, conclurent une Alliance entre les deux Couronnes à *Heidelberg*, dans laquelle ils renouvellérent aussi celle de l'an 1631 qui fut ratifiée par le Roi & par la Régence de *France* (**).

VII. Par la Négociation de *Salvius*, le Duc *Auguste de Saxe* & la Ville de *Brême* consentirent de contribuer à la subsistance de l'Armée de *Suède* & au maintien de la Religion *Protestante* en *Allemagne*.

VIII. A la Diette que le Grand-Chancelier *Oxenstierna* avoit intimée cette année à *Heilbron*, il fut conclu entre lui, les Princes *Protestans* & les quatre *Cercles* supérieurs, que tous s'uniroient ensemble plus que jamais pour continuer la guerre en *Allemagne*, jusqu'à ce que les priviléges des Confédérés & des Villes libres fussent rétablis en leur entier, & la Reine de *Suède* satisfaite de ses fraix.

IX. Cette année fut fait aussi un Traité entre l'Envoyé Extraordinaire de *France* & les quatre *Cercles* supérieurs touchant l'Alliance de la *Suède* avec la *France*.

X. Au mois de Septembre fut donné au Grand-Chancelier & au *Conseil*

(*) *Christine* ajoute ici: *On fit la Maison de la Reine, on lui donna deux Gouverneurs, un Précepteur, & plusieurs Maîtres de Langues.* Tout cela est déduit plus au long ci-devant dans sa Vie écrite par elle-même, & dans ses Mémoires, Tom. I. pag. 23-34.

(†) *Cela fut fait dans la majorité*, ajoute ici *Christine*.

(§) La Reine dit: *c'étoient des Ambassadeurs.*

(**) *Il n'y avoit point de Régence en* France *en ce tems-là*, dit *Christine*.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine.*

L'an 1634.

feil formé une ample Instruction sur ce qu'ils devoient observer dans la guerre.

XI. Le 15. Juin on fit transporter le Corps du Roi *Gustave* de *Wolgast en Suède.*

XII. Cette année il y eut des Ambassadeurs de *Moscovie* & de *Tartarie* à *Stockholm.* (*)

XIII. *Jean de la Gardie*, *Sten Bielke*, *Axel Baner*, *Charles Bonde*, *Auke Axelson*, *Eric Rynning*, *Jean Kurck* & *Pierre Sparre* y furent faits Sénateurs de *Suède*, &

XIV. Vingt personnes annoblies & naturalisées (†).

L'AN MDCXXXIV.

Dans une Assemblée, tenue à *Stockholm* au mois de Mars de cette année, on traita, 1. de l'Alliance avec les *Moscovites* & la *Pologne*; 2. des moyens de faire la Paix avec l'*Empereur* & 3. de l'Enterrement du Roi.

I. Dans la Diette qui suivit, on délibéra & résolut; 1. sur la Succession de la Reine à la Couronne, & sur l'obligation & le devoir des Etats; 2. sur l'exclusion du Roi *Sigismond*; 3. sur la tutéle de la Reine; 4. sur l'appanage de la Reine-Mére; 5. sur la Guerre d'*Allemagne*; 6. sur les subsides au Roi de *Dannemarc;* 7. sur le Traité de Paix avec la *Pologne;* 8. sur celui avec la *Moscovie*; 9. sur les Places frontiéres & l'Armée navale; 10. sur les recrues pour la Milice; 11. sur la Douane maritime & l'Imposition sur les Bestiaux. 12. On fit des Ordonnances pour les Consistoires du Clergé, pour les Eglises & les Ecoles (§); & 13. des Réglemens pour les Cabarets, Logemens & Voitures.

II. En

(*) La Reine a fait elle-même ci-dessus la description de l'audience qu'elle donna aux premiers (1). Voici ce que dit Jacob *Rudbek* (2) à l'occasion des Ambassadeurs *Tartares:* „ *Advenerunt anno* 1631. *ex* Tartariâ *Perecopensi in* Sueciam *Legati*, *qui post* „ *Regis mortem à Cancellario ad Regni Senatores remissi mense Mayo redierunt*, *&* *in* „ *Junio* 1633. *facta ipsis audientia*, *in Reginæ electæ conspectu coram ejusdem Tutoribus* „ *Regni Gubernatoribus*; *Legationis negotia exposuerunt & simul responsum tulerunt.* „ *Quamvis vulgus hominum judicavit tam barbaræ atque procul dissitæ Gentis amicitiam* „ *& inimicitiam susque deque esse habendam*, *Regni tamen Proceres in Reipublicæ luce*, „ *veluti altiore specula constituti*, *longius prospiciebant & rem aliter æstimabant. Qui* „ *considerantes Gentem* Tartaricam *ad rapinam & prædam veluti natam*, *vicinorum Re-* „ *gnorum* Moscoviæ *&* Poloniæ *fines attingere*, *atque ideo* Suecis *foederatam si* Polonus „ *exactis induciis pacem diutius colere recusaret*, *facilè induci posse ad impressionem in* Po- „ loniam *faciendam & vires ejus contra nos adductas vel avertendas vel disjungendas....* „ *ideoque eorum amicitiam & fœdus nequaquam flocci faciendam rebantur*; *sed Legatos &* „ *liberalissimè tractarunt & muneribus amplissimis ornatos dimiserunt. Circa X. Junii ac-* „ *ceptâ navi discesserunt ad* Moscoviam *contendentes*, *per quam sibi in Patriam à magno* „ Moscoviæ *Duce iter impetraverunt...*"

(†) *Christine* ajoute: *La Reine eut une apostume en son sein cette année*, *qui lui causa une maladie mortelle à* Nycöping.

(§) *Tout cela*, dit *Christine*, *fut fait après la Majorité.*

(1) Dans sa propre Vie, pag. 61.

(2) Dans ses Annales Suéogoth. MS. Cap. VI.

II. En même tems le Formulaire, dressé autrefois par le Roi *Gustave* pour le bon gouvernement des affaires du Royaume (*), fut lu devant les Etats, afin que

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

L'an 1634.

Remarque sur la forme du Gouvernement de Suède.

V. l'Appendice No. IX.

(*) Nous avons dit quelque chose de cette Forme de Gouvernement de *Suède*, tant prisée, même des Grands Ministres des Cours étrangéres (1). Comme cette Piéce ne se trouve, que je sache, nulle part imprimée en *François*, je crois que le Lecteur intelligent me saura gré si je la produis en son entier dans l'Appendice pour la mettre en paralléle avec celle du feu Roi *Frédéric* I. que Mr. le Professeur *Mallet* a nouvellement publiée à *Coppenhague* en 1756. Pour les modifications, plus accommodées au tems présent, que les Etats ont trouvé à propos d'y faire depuis, elles n'en changent pas le fond, & sont beaucoup au-dessous de ce que quelques Ecrits périodiques en ont dit. Ceux qui sont à portée de lire cet Ecrit Politique en *Latin*, verront en quoi il différe des formes de feue la Reine *Ulrique-Eléonore* & du Roi *Frédéric* son Epoux, de l'an 1719. & 1720. & qui se trouvent jointes dans le petit Volume de Mr. *Mallet* (2). Que le Genre Humain seroit heureux, si toutes les Nations prenoient plaisir à n'être pas gouvernées autrement! Le Professeur *Jacob Rudbeck* expose la sagesse de cette constitution salutaire, & les avantages solides qui pourroient en résulter pour la Nation en général, quand l'un des deux Contractans n'empiéte pas sur l'autorité, ou sur les prérogatives de l'autre. Les bornes étroites d'une Note empêchent d'en rapporter ici les raisons (3). Cependant je ne dois pas oublier d'observer, qu'on a été dans la persuasion que *Gustave Adolphe* avoit lui-même projetté cette Forme de Gouvernement. La Préface le dit assez clairement; mais *Christine* a déjà remarqué elle-même (4) qu'*Axel Oxenstierna* y avoit ajouté du sien, & une Lettre du Sénat de *Suède* du 17. Février 1634. me confirme dans cette opinion (5). Il ne desavoue point qu'elle ne soit conforme aux sentimens de ce grand Roi, dont l'équité & la sagesse égaloient son amour pour sa Patrie & pour sa Nation. Il ne disconvient pas, dis-je, que ce Prince ne se fût entretenu plus d'une fois, tant de la Forme de Gouvernement qui conviendroit le mieux à la *Suède*, que de la succession à la Couronne après sa mort, n'ayant pour héritiére que *Christine*, sa fille unique, (6) encore enfant, sujette à toutes les vicissitudes humaines. J'ai aussi rapporté le discours familier qu'il tint là-dessus avec *Oxenstierna*, quand celui-ci lui dit que le Prince Palatin, *Jean Casimir*, son Beau-frére, ou son Fils *Charles Gustave*, pourroit lui succéder, à quoi le Roi auroit repliqué: „ Dieu vous en garde & les Etats aussi! Vous n'auriez pas mis la Couronne sur la tê„ te d'un des deux, que vous ne vous en fussiez repentis quelques jours après (7)". Je dis que *Gustave Adolphe* auroit bien pu s'entretenir avec le Grand-Chancelier, & peut-être avec quelques autres des Sénateurs sur une Forme de Gouvernement à établir, & que même il auroit projetté l'un ou l'autre des principaux points qui devoient y entrer. Mais je suis sûr que du vivant de ce Roi ce Projet de Régence, tel qu'il fut présenté à la Diette en 1634. [dont j'ai vu le brouillon écrit de la main d'*Axel Oxenstierna* (8),] ne fut pas son ouvrage, ni rédigé par lui même dans la forme qu'il fut alors présenté, approuvé & confirmé par les Etats (9). Car dans ladite Lettre des Sénateurs au Chancelier, non seulement ils lui parlent de certains points „ qu'ils avoient „ dressés & envoyés à *Oxenstierna* pour faire partie de ladite Forme de Gouverne„ ment, en les soumettant à sa détermination ultérieure; mais ils le prient aussi d'y „ en ajouter d'autres, lesquels, par la profonde connoissance & expérience qu'il a„ voit de cette sorte d'affaires, il jugeroit avantageux, sur-tout à la Noblesse, sans „ omettre d'indiquer de quels priviléges & libertés les autres Etats du Royaume „ pour-

(1) V. les Mém. de *Christine* Tom. I. pag. 24. &c.

(2) V. la Dissertation de *Nettelblad* & *Psilander*, de Formulâ Regiminis Sueciæ de annis 1634 & 1719.

(3) V. ses Annales Sueo-Goth. Lib. c. cap. VI.

(4) Dans sa propre Vie, pag. 31 & 62.

(5) Elle se trouve dans le Recueil de *Palmskold*.

(6) V. la Lettre de *Gustave Adolphe* dans les Mém de *Christine*, T. I. p. 18.

(7) V. Les Mémoires de *Christine* Tom. I. p. 176. Not

(8) Ibid. pag 25. not.

(9) Voyez ci-dessus pag. 36, ce qu'en a dit *Christine* elle-même.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de *Chriſtine.*

que chacun ſût ce qu'il falloit obſerver en ce qui concerne, 1. la Religion; 2. la Succeſſion de la Reine; 3. le Droit du Roi; 4. la Promotion

L'an 1634.

„ pourroient être gratifiés. Au reſte les Sénateurs l'aſſurent que le ſoin qu'il y employera, lui tiendra lieu d'un éternel monument, principalement de la part de la „ Nobleſſe, chez la poſtérité. . . . . ". Le Sénat n'ignoroit pas combien grande étoit la vénération que tous, juſqu'aux moindres des *Suédois*, avoient pour la mémoire de *Guſtave Adolphe*. Il jugeoit ſans-doute que cette Forme, paſſant pour avoir été projettée par ce grand Roi, ſeroit d'autant plus facilement approuvée de tous les Etats, (1) comme auſſi cela ſe fit. Cependant on devoit entrer dans certains Articles de ce Projet, que la Nobleſſe s'étoit réſervé des priviléges que *Guſtave Adolphe* ne lui auroit peut-être pas paſſés, & moins encore ſouffert une eſpece d'Axiôme, adopté depuis & mis ſur le compte de ce Roi, comme ſi ſon intention, ſa diſpoſition & ſes actions ne tendoient qu'à donner à la Nobleſſe la force du Gouvernement & la ſeule ombre aux autres Etats: *ut eſſet vis imperii apud Ordinem equeſtrem, & imago apud reliquos Status* (2). Pour preuve que cette énonciation n'étoit guéres conforme au ſentiment de *Guſtave Adolphe*, on n'a qu'à lire les remarques qu'il fit ſur le ferment qu'on lui propoſoit au ſujet des priviléges & des pérogatives que la Nobleſſe vouloit s'approprier l'an 1617, quand il fut couronné, & qu'il ne pouvoit ni ne vouloit approuver. *Palmskoeld* dit, qu'il a copié ces remarques écrites de la propre main de *Guſtave Adolphe* (3), ce qui conſtate aſſez leur authenticité. On avoit propoſé au Roi „ qu'aucun Noble „ ne ſeroit garotté, ou mis aux arrêts; mais qu'il jouïroit du ſauf-conduit en allant „ & revenant du Tribunal de la Juſtice ". Le Roi remarque là-deſſus: „ que de cette maniére on n'auroit aucune juſtice contre la Nobleſſe; que cela affermiroit l'inſolence & l'injuſtice, qui eſt pourtant, *dit il*, le principal point que je dois empê„ cher en vertu de mon ferment Royal: or ſi je prêtois ferment ſur ce qui dérogera „ à l'autorité & à la force de la Loi, il s'enſuivroit qu'en premier lieu je promettrois „ de ſupprimer ce qui eſt injuſte, & après, de ne punir aucun Gentilhomme pour „ ſon crime; ce qui impliqueroit deux choſes contraires, qui s'accorderoient mal en„ ſemble, & me feroient à charge, en faiſant un tel ferment. Il importe donc que „ l'on y faſſe du changement, lequel admis dans ce point-ci, peut de-même ſe faire „ en d'autres ".

Il en eſt de-même, ajoute le Roi, „ des chevaux de relais, qui ruinent les Payſans „ de la Couronne: car 1. cela rompt la vieille coutume. 2. Les priviléges ne ſe „ donnent que ſauf le droit du tiers. 3. Parce que l'on n'obtient pas ce qui eſt ſta„ tué dans le privilége. 4. Que quoiqu'il y ait des perſonnes privilégiées qui ont des „ Terres en fief, cela ne pourroit pas pourtant les diſpenſer de faire enſorte que les „ Voyageurs puſſent pourſuivre leur chemin. Il en faut dire autant, ſur ce qu'on „ voudroit

„ 1. Que je m'obligeaſſe de découvrir ce qui me ſera rapporté en confidence.

„ 2. Qu'aucun cas ne ſera excepté pour lequel un Noble ne pourroit pas être mis „ aux arrêts.

„ 3. Qu'il auroit un ſauf conduit en allant & revenant du Tribunal de Juſtice.

„ 4. Le privilége d'impoſer une peine pécuniaire peut couvrir pluſieurs prétextes „ d'injuſtice & d'iniquité; car 1. on ſouſtrait les gens à la Juſtice. 2. On enfreint le „ droit de la Couronne, & on ne punit pas les énormités. 3. Des actions où il s'agit „ de la vie des hommes ou qui ſont capitales, ſont ſupprimées ſous ce même „ prétexte.

„ 5. Sous la liberté, qui eſt accordée à la Nobleſſe ſur leurs Terres, elle fait tort „ aux Payſans de la Couronne, en ce que contre toute ancienne coutume ils ſont „ for-

(1) V les Mém. de *Chriſtine*, Tom. II. pag 121.

(2) V. les Regitres du Senat ad ann. 1664. dans *Palmskoeld* p. 768.

(3) *Palmskoeld* dans le Recueil des Mſ. de *Guſtave Adolphe*.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine*.

L'an 1634.

tion aux Charges & aux Gouvernemens; 5. leur nombre & leurs devoirs; 6. les cinq Colléges, ou Hauts Conseils; 7. l'obligation des Chambres de Justice en général; 8. les quatre Chambres qu'il falloit ériger en divers lieux particuliers, & de leurs Conseillers; 9. l'Appel de matiéres graves aux Etats; 10. le Conseil de guerre; 11. l'Amirauté; 12. la Chancellerie; 13. la Chambre des Comptes; 14. la Séance des cinq Colléges ou Conseils & leur administration; 15. la Charge du Grand-Maréchal; 16. du Grand-Maître de l'Artillerie; 17. du Grand-Ecuyer; 18. du Grand-Veneur; & 19. ce qui concerne ces quatre Charges en général; 20. les Gouverneurs des Provinces, Villes & Châteaux, & leurs Lieutenans; 21. le Gouverneur-Général de *Stockholm*; 22. l'exécution des sentences, & ceux qui les

---

„ forcés de transporter leurs charges de volture plus loin qu'il ne leur convient, & „ dont ils sont ruinés.

„ 6. il en est de-même du Négoce qui se fait à la campagne, & de la Pêche.

„ 7. Personne ne doit être protégé de la Noblesse au-delà de ce que les priviléges „ l'admettent.

„ 8. Que leurs ouvriers ne travaillent plus que pour eux-mêmes. *Item*

„ 9. Des articles du *Jus Patronatûs*.

„ 10. Des nouvelles Terres franches, &

„ 11. Du crime de Léze-Majesté, qui mérite aussi réflexion.

Voilà des remarques que le *Grand Gustave* avoit trouvé bon de faire sur quelques prétentions de la Noblesse en ce tems-là; j'ajouterai encore ici qu'à l'introduction de cette Forme de Régence de l'an 1634. tout le monde, même ceux de la Noblesse, n'en furent pas également contens, craignant qu'elle n'eût un jour de fâcheuses suites, comme il arriva effectivement après que la balance du pouvoir commença à pencher trop d'un côté. La Lettre que *Schering Rosenbane*, Seigneur fort entendu dans les Affaires Politiques (1), écrivit cette même année au Secretaire *Schmaltz*, servira d'interpréte au sentiment qu'en avoient sans-doute nombre d'autres personnes. „ La Diette „ des Etats, *dit il*, continue encore, je pourrois vous en rapporter bien des cho- „ ses . . . . On veut à tout prix que la nouvelle Forme de Gouvernement soit agrée „ dans les termes qu'elle a été conçue: mais d'autres, eu égard à la situation pré- „ sente des affaires, sont surpris qu'on veuille entreprendre de pareilles dangereuses „ innovations, sur-tout pendant la minorité de S. M. la Reine. Il se peut que le tout „ soit sagement & prudemment concerté; mais la question est, si l'effet s'ensuivra, & „ si l'Etat, qui n'a pas été accoutumé à cette sorte de Gouvernement, le pourra suppor- „ ter. *Nobilitati ejusque privilegiis intentatur multum. Collegiis 5. eorumque Capitibus summa* „ *non tantum rerum agendarum cura, verum & potestas conceditur. Unde verentur quidam* „ *fieri posse, ut prout ingenia illorum, qui officiis summis præsunt, ad virtutem aut am-* „ *bitionem prona fuerint, ita quoque Rempublicam, cum illis florere aut periclitari posse,* „ *atque ita Rex ipse, quem curis vacuum sub hoc prætextu cupiunt, potentia quoque solu-* „ *tus*, Venetorum *instar Ducis*, *ociosus degat.* Dites-moi, ajoute *Rosenbane* à *Schmaltz*, „ ce que vous en pensez. Je sais que vous êtes au fait de tout ce qui regarde les „ Affaires publiques . . . . . (2)". Cependant ces points & d'autres concernant la Forme du Gouvernement de *Suède*, ont été depuis déterminés plus précisément dans les Loix fondamentales & dans les priviléges de chacun des quatre Ordres des Etats du Royaume. Si Mr. l'Abbé *de Mably* les avoit connus, il n'auroit pas dit avec tant d'assurance: que les *Suédois, peu d'accord sur leur liberté, forment leur Gouvernement, & ne savent point eux-mêmes ce qu'il deviendra.* (3)

(1) V. Mém. de *Christine*, Tom. I. pag. 327. &c.

(2) Cette Lettre est datée de *Jöncöping* le 3. Août. 1634. dont j'ai reçu copie de Mr. le Secretaire *Goerwall*.

(1) Voyez ses Principes des Négociations, pag. 41.

les doivent exécuter; 23. ce que les Gouverneurs de Provinces & leurs Lieutenans ou Substituts doivent observer dans leurs charges, & par-devant quels Juges ils doivent comparoître quand il en est besoin; 24. ce qui concerne la Milice du Pays, l'Arriére-ban, leurs Colonels & Officiers; 25. la méthode qu'il faut suivre pour rendre compte des Administrations; 26. les peines à décerner contre les Tribunaux, les Assesseurs, & contre quiconque se rend coupable de prévarication dans l'administration de la Justice; 27. la régle pour les Assemblées & les Diettes des Etats; 28. l'obligation de chacun en son état; 29. la subsistance des Veuves; 30. les devoirs des Généraux & Lieutenans-Généraux en Campagne & dans les Forteresses; 31. les devoirs des Tuteurs du Royaume pendant la minorité du Roi, quand il est malade, ou hors du Pays, & en cas d'interrégne; 32. ce qui concerne les Biens propres de la Couronne; 33. l'annoblissement de personnes privées; & 34. les façons de dresser des Lettres au nom du Roi, de les signer & de les cacheter.

III. Les personnes choisies d'entre les Etats, consultérent sur des conditions de Paix avec *l'Empereur*, sur la satisfaction pour la guerre, & sur la contribution pour l'enterrement du Roi.

IV. La Paix, faite entre la *Suède* & la *Moscovie* l'an 1617., fut ratifiée cette année au mois de Mars, & *Philippe Scheding*, *Henry Flemming*, *Eric Gyldenstierna* & *André Burée* eurent plein-pouvoir de traiter encore avec le *Grand-Duc*.

V. Le Grand-Chancelier fit cette année un Accord avec le Comte Palatin *George Guillaume* touchant la Maison de *Grafvenbourg*, de *Torbach*.

VI. Item, entre la Couronne de *Suède* & la Ville d'*Erfurt*.

VII. Alliance entre la *Suède* & les *Cercles* de la *Haute* & *Basse Saxe* au mois de Septembre.

VIII. *Philipsbourg* fut cédé, moyennant une somme d'argent, par la *Suède* à la *France*.

IX. Le 10 Septembre se fit une Déclaration du Grand-Chancelier & des Confédérés sur l'Alliance avec la *France*.

X. *Pierre Ericson Sparre* fut cette année Ambassadeur en *Dannemarc*.

XI. *Charles Christerson Horn* fut reçu dans le Sénat.

XII. Vingt-neuf personnes ont été cette année annoblies & naturalisées.

L'AN MDCXXXV.

I. Aux mois d'Octobre & de Novembre on tint encore Diette à *Stockholm*, où l'on traita 1. de la Treve avec la *Pologne* (*). 2. De la Paix de *Prague*.

(*) Le fils ainé du Grand-Chancelier étoit un des Commissaires de *Suède* au Congrès en *Prusse*. Le Pére ayant à lutter contre l'*Empereur* & la *Ligue Catholique* dans l'*Empire*, & sur-tout contre l'Electeur de *Saxe*, qui s'étoit laissé débaucher par un Accommodement particulier qui enfanta peu aprés la pernicieuse Paix de *Prague*, en même tems que l'on porta les *Polonois* à rejetter également, & la prolongation de la Tréve & un Traité

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de Christine.

L'an 1635.

Prague. 3. Des moyens de parvenir à la Paix. 4. De l'impoſition ſur les Beſtiaux, de l'Exaction de l'Impôt ſur les Moulins, de la Capitation *Mantals-Penningar* en *Suédois*, de la petite Douane aux portes des Villes, & de leurs contributions. 5. Des Voyages & Voitures. 6. Des Ordonnances pour les Domeſtiques, ou gens à gages. 7. Des Réglemens de la Monnoye. 8. De la Défenſe de la faire ſortir du Pays. 9. De la Défenſe de porter des Pays étrangers des denrées dans le Royaume, ſpécialement celles dont on peut ſe paſſer.

II. Les Etats donnérent leur conſentement à ſix Articles, propoſés par des Commiſſaires de la *Suède*, touchant le Traité avec la *Pologne*; ſavoir, ſi l'on conſentoit à une Paix perpétuelle, ou à une Tréve?

III. La Nobleſſe & le Clergé propoſérent leur ſentiment ſur l'Education de la Reine (*).

IV. Les Etats firent une Déclaration ſur dix-ſept Articles, que le Grand-Chancelier avoit envoyés d'*Allemagne*. 1. De la Paix de *Prague*, 2. Des moyens de s'ajuſter avec l'*Empereur*, & 3. de la ſatisfaction de la *Suède* (†).

V. On traita encore dans cette Diette d'un Pſeautier, que l'Evêque de *Trengnâs*, *Paulinus* (§), avoit fait imprimer; de la défenſe qu'il avoit faite aux Prêtres de ne point chercher d'emploi dans les Cours, & de ne pas ſe marier, ſans ſa permiſſion.

VI. Diverſes Lettres & Réſolutions furent données ſur le Réglement des cabarets; ſur la Gabelle du ſel; ſur les Jours de priéres; ſur les Ordonnances pour ceux qui travaillent, ou font travailler aux Mines pour en tirer l'argent, le cuivre, le fer & autres métaux; ſur l'Impôt du cuivre, ſur celui du fer; ſur les maiſons qui appartiennent au Roi dans les Provinces & ſur leurs baſſes-cours; ſur la Compagnie des Vaiſſeaux; ſur les Biens non-cultivés; ſur les Biens hypothéqués; ſur l'immunité des Biens appellés *Pogoſter* en *Ingermanie*; ſur les gages & ſoldes des gens de guerre;

Traité de Paix formelle avec la *Suède*, il eſt facile de juger que cela dut cauſer beaucoup d'embarras au Chancelier, qui avoit, pour ainſi dire, ſeul toutes les affaires ſur les bras. Cependant trois de ſes Lettres en *Latin* (ſans parler de cinq ou ſix autres en *Suédois* que j'ai là-deſſus) ſont aſſez voir que les difficultés ne faiſoient pas perdre courage à ce grand-homme. Ce qui lui fit le plus de peine, fut la nonchalance avec laquelle il remarquoit que les Commiſſaires *Suédois* traitoient leurs négociations en *Pruſſe*, ſans faire part au Chancelier de ce qu'ils faiſoient, ni des progrès qu'ils y avoient faits. Il s'en prend à ſon fils, à qui il écrit ces Lettres, que j'inſérerai d'autant plus volontiers dans l'Appendice, qu'elles ſervent même d'éclairciſſement aux affaires publiques de cette époque critique. (1) *V. l'Appendice No. X.*

(*) Cette Inſtruction ſe trouve inſérée dans les Mémoires de *Chriſtine*, Tom. I. pag. 31. &c.

(†) Nous avons fait ci-deſſus nos remarques ſur cette Paix de *Prague*, & des ſuites qu'elle eut.

(§) *Je crois*, ajoute ici *Chriſtine*, *que ce fut celui de Weſterås, & non pas celui de Strengnås. Il me ſemble qu'il s'appelloit* Rudbeckius, *ſi ma mémoire ne me trompe.* Eloigné de ma Patrie, j'avoue que j'ignore ce qui eſt dit ici de ces deux Evêques, à moins que la Reine n'ait confondu un autre Ouvrage de *Rudbeckius*, qui fut confiſqué. J'en ai parlé dans ſes Mémoires, Tom. I. pag. 317. 318.

(1) Elles ont été tirées des Archives de *Heſſe-Hombourg*.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de Christine.

L'an 1635.

re; sur les Ordonnances à battre Monnoye; item, Résolution pour les Ingénieurs, & rémission aux misérables, non voleurs.

VII. *Jean Skytte* fut envoyé Ambassadeur en *Angleterre* pour en rapporter la Jarretiére que le Roi *Gustave* avoit reçue en *Prusse* l'an 1628. (*), avec ordre de visiter, en passant, le Duc *Frédéric* de *Holstein-Gottorp*, le Comte d'*Oldenbourg*, la Ville de *Bréme*, les *Etats-Généraux*, la Reine *Elisabeth* de *Bohéme*, le Prince d'*Orange*, & le Duc *Jean de Brandebourg* Frére de la Reine-Mére, Oncle de la Reine, qui étudioit à *Leide*.

VIII. La Paix, faite entre la *Suède* & la *Moscovie*, fut solemnellement confirmée le 7. Octobre de cette année à *Moscou*.

IX. La Tréve entre la *Suède* & la *Pologne* fut faite & ratifiée cette année, en présence des Ambassadeurs d'*Angleterre* & d'*Hollande* (†).

X. Les Ambassadeurs de la Reine, *Jean Skytte* & *Laurent Grubbe*, accordérent au Duc *Frédéric*, Archevêque de *Bréme*, une diminution sur la contribution que les Etats de *Bréme* devoient payer aux Garnisons.

XI. Les

Cérémonies de l'Ordre de la Jarretiére accepté par Gustave Adolphe.

(*) *Gustave Adolphe* la reçut à *Dirschau* en *Prusse*. (1) *James Spens*, qui faisoit les affaires du Roi à la Cour *Britannique*, la lui apporta avec les Statuts & l'Ordre de *St. George*. Le Roi alla à cheval en grande solemnité hors de la Ville au Camp, où les Ambassadeurs *Anglois* les lui remirent le 21. Septembre 1628. dans sa tente tendue de drap d'or. On tira là-dessus deux Salves de tout le Canon & de la Mousquetterie de la Ville & du Camp. Le 13. Octobre suivant, les Ambassadeurs eurent leur audience de congé avec des présens considérables, & les Héraults *André St. George* & *Pierre Tong* furent déclarés Chevaliers par Patente du Roi. Le Sr. *de Rusdorf*, Ministre du Roi *Frédéric* de *Bohéme*, Electeur Palatin, & fort porté pour *Gustave Adolphe*, avoit de son propre mouvement sollicité le Roi *Charles* à donner cet Ordre au Roi de *Suède*; mais par les intrigues du fameux Duc *de Buckingham*, qui en gratifia ses créatures, il n'en vint à bout que trois ans après. L'an 1624. il écrivit au Chancelier *Oxenstierna*: „ *Summâ quâ possum dexteritate annitar*, *ut Rex* Angliæ *illum honorem ultrò deferat Serenissimo Regi* Succiæ, *omnium mortalium tali laureâ dignissimo. Dinde major honor & splendor isti nobili Collegio contingere non potest, quàm quod socium habuerit talem Heroa*". Voyant enfin ses vœux remplis à cet égard, *Rusdorf* en témoigna sa joye au Chancelier & lui dit entre autres choses: „ Princeps *Auriacus* Fredericus Henricus *eodem honore*, *eodem tempore affectus*, *& tanquam* Perithous Theseo, *vel* Philoctetus Herculi, *sic ille invicto Heroi* Sueciæ *conjunctus fuit.* (2)

V. l'Appendice No. XI.

(†) L'Electeur de *Brandebourg* y intervint aussi comme Médiateur, dans un tems où il contestoit le plus à la *Suède* l'acquisition de la *Poméranie*, étant sur le point d'accepter la méchante Paix de *Prague*, & de joindre ses Troupes à celles de *Saxe* pour chasser les *Suédois* de l'*Empire*. Il s'offrit de les accommoder avec le Roi de *Pologne*, qui ne prétendoit pas moins que la Couronne de *Suède*; mais ces marques extérieures d'amitié n'étoient que pour intimider les Régens de *Suède* & pour les porter à se relâcher de la prétention du Royaume sur la *Poméranie*. La Régence de *Suède*, qui comprit toutes ces finesses, fit une réponse fort polie à l'Electeur, en le remerciant des soins obligeans qu'il témoignoit prendre; mais laquelle contenoit en même tems des raisons si solides, qu'on ne pouvoit acquiescer à ses projets d'accommodement, qu'il n'eût plus de replique à faire. Nous insérerons cette réponse dans l'Appendice.

(1) V. le Journal d'*Oxenstierna* Mf. ad h. ann. 282. & Tom. III. pag. 201. de la Bibliothèque
(2) V. les Mf. de *Rusdorf*, Tom. II. pag. de *Cassel*.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de Christine.

L'an 1635.

XI. Les Etats confédérés d'*Allemagne* firent à *Worms* un Accord avec le Grand Chancelier (*).

XII. Le Grand-Chancelier fit à *Magdebourg* un Accord avec le Prince *Guillaume* de *Hesse*.

XIII. *Item* un Accord avec lui de la part des gens de guerre.

XIV. Au mois d'Août l'Armée étrangére prêta serment & hommage à la Reine entre les mains du Grand-Chancelier & du Grand-Maréchal *Baner*, de ne pas quitter le Service jusqu'à ce qu'on eût obtenu la Paix au contentement & avec la satisfaction de la *Suède*.

XV. *Jean Barclay*, Ambassadeur d'*Angleterre*, proposa une Alliance pour la restitution du Comte *Palatin*.

XVI. Neuf personnes furent annoblies & naturalisées.

L'AN MDCXXXVI.

I. La Compagnie pour le Cuivre fut érigée le 8 Mars de cette année (†), & le 10 il fut défendu aux personnes privées d'en transporter hors du Royaume.

II. Ordonnances faites pour les Cabarets & les Hôtelleries.

III. Réglement pour la Poste.

IV. Dans une Assemblée des Etats au mois de Juillet, on traita 1. du Traité de Paix avec l'*Empereur* & l'Electeur de *Saxe*. 2. Du Consistoire-Général du Clergé (§). 3. Du Commerce des Villes. 4. Des Ordonnances pour les Voyageurs & les Voitures.

V. Des Ordonnances, portant inhibition de travailler les jours de Dimanches & de Fêtes; Réglement pour les Vaisseaux qui vont en *Finlande*, & du Droit qu'ils doivent payer; Foires libres permises à *Stockholm* & à *Abo*; Privileges donnés à la Ville de *Stockholm*, & Instruction pour le Surintendant de la Douane & de ses Commis.

VI. Le 1. Août on consulta sur le Traité avec l'*Empereur*, & sur l'Alliance avec la *France*, l'*Angleterre* & la *Hollande*.

VII.

(*) *Tout cela & le reste se fit au nom de la Reine*, dit *Christine*.

(†) *Elle ne fut que renouvellée*, remarque ici la Reine; *car elle avoit été érigée du temt du Roi Gustave.*

(§) *Gustave Adolphe* avoit de-même proposé un pareil Consistoire, dont certain nombre de Membres seroient Laïques ou Séculiers, parce que ceux-ci sont également Membres de l'Eglise, & qu'il y a beaucoup de choses mixtes qui s'y traitent. Cependant le Roi trouva tant d'obstacles de la part du Clergé (de même que *Christine*), qu'il ne jugea pas à propos d'insister fortement sur cette proposition peu agréable au Clergé principalement dans la situation où étoient alors les affaires de *Suède*. Il regardoit, dit *Oxenstierna*, le Clergé comme les *Tribuni Plebis*, qu'il tâcha d'entretenir toujours en bonne disposition (1). Pendant & après le Régne de *Christine*, les affaires, du ressort des Consistoires du Clergé de *Suède*, furent déterminées plus précisément; mais encore de nos jours ils ne sont composés que de Membres Ecclésiastiques.

(1) V. *Palmskoeld*, Maximes Polit. ad ann. 1644 & 1645 pag. 523 & 534.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de Christine.

L'an 1636.

VII. Le 15. Août on mit en délibération la séparation de la Reine d'avec la Reine sa Mére, selon l'ordre exprès du feu Roi, son Pére (*).

VIII. On délibéra sur la Médiation du Roi de *Dannemarc* au Traité de Paix.

IX. Sur la Neutralité accordée à l'Evêque de *Bréme* & de *Verde* par *Salvius* & *Grubbe*, & sur la ratification du Duc *Frédéric* & des Etats sur cette même Neutralité. *Item*, des Sauve-gardes pour le Duc & lesdits Etats de *Bréme* & de *Verde*.

X. On mit en délibération si l'on fortifieroit *Pillau*, & si l'on mettroit l'Armée en quartiers en *Poméranie*.

XI. L'Alliance de la *Suède* avec la *France* fut renouvellée & amplifiée à *Wismar* par le Grand-Chancelier & par le Plénipotentiaire de *France*.

XII. L'Ambassadeur de *Dannemarc*, *Hannibal Seestedt*, fut trouver le Grand-Chancelier à *Wismar*.

XIII. Le Chancelier de la Cour, *Salvius*, fut envoyé en *Allemagne*, le Grand-Chancelier en fut rappellé (†) & *Sten-Bielke* substitué à sa place (§).

L'AN MDCXXXVII.

I. Le 14. Février de cette année (**) se fit l'Ordonnance des Forges & For-

---

Sentiment de Gustave Adolphe sur la Reine son Epouse.

(*) *Christine* a dit dans sa propre Vie son sentiment sur cette séparation. J'en ai aussi parlé dans ses Mémoires (1). Il y a dans le Recueil de *Palmskoeld* quelques Lettres de *Gustaphe Adolphe*, où il marque beaucoup d'empressement & d'attention pour la Reine son Epouse. Il l'aimoit tendrement, malgré les foiblesses qu'il remarquoit en elle. Avant que de partir pour son expédition d'*Allemagne*, il la recommanda au soin du Sénat en des termes fort pathétiques, ajoutant qu'en cas qu'il vint à mourir, elle ne devoit prendre aucune part aux affaires du Gouvernement, & que le Sénat lui donneroit deux Tuteurs, dont elle avoit grand besoin (2). Le Chancelier *Oxenstierna* dit de-même dans le Sénat, que *Gustave* lui avoit dit peu avant sa mort; „ qu'à mesure „ que Dieu lui avoit accordé quelque grand succès dans ses exploits militaires, il lui „ étoit venu quelque malheur à la traverse, afin qu'il apprît à se connoître lui-même, & „ qu'il ne comptoit pas son *malum domesticum* pour le moindre de ses chagrins (3).

(†) La Reine dit ici à *Galdenblad* : *Observez bien l'année que le Grand-Chancelier retourna en Suède.* Il arriva à *Stockholm* le 14. Juillet de cette année. Des Députés des Etats du Royaume furent envoyés à sa rencontre. Ils le conduisirent dans la Ville, escorté d'un grand nombre d'habitans de la Ville capitale, comme il est marqué dans le Recueil de *Palmskoeld* & dans les Annales Sueo-Gothic. par *Rudbeck*, Cap. VI.

Christine ajoute ici: *Dans cette année on commença à rendre compte à la Reine des affaires d'Etat, tant en dehors qu'en dedans du Royaume. On donna cet emploi à ses deux Gouverneurs & à* Jean Oxenstierna, *fils du Chancelier, & la Reine s'y occupa avec tant d'attention, de plaisir & de secret, qu'elle donna de l'admiration à tout le Sénat. La Reine étoit en ce tems là à* Orébro, *où les Deputés du Sénat vinrent la trouver.*

(§) C'est de lui que *Gustave Adolphe* dit: que si le Chancelier *Oxenstierna* venoit à manquer, il ne connoissoit personne plus en état de remplir sa place que ce *Sténo Bielke* (4).

(**) La Reine remarque ici qu'*elle tomba cette année mortellement malade d'une pleurésie.*

(1) Tome I. pag. 19. & 20.

(2) *Palmsk.* l. c. ad ann. 1636. p. 434. & p. 435. des Régistres du Sénat.

(3) *Palmsk.* l. c. ad ann. 1641. p. 466.

(4) V. ses Mém. Tom. I. pag. 323.

Forgerons dans tout le Royaume. *Item* Réglemens pour ceux qui font des Armures, des Lames, des Canons, des Pistolets, des Mousquets, & toutes sortes d'ouvrages en fer & en acier. Défense à tous de ne point travailler le fer, à moins qu'il ne fût bon, & ordre à chacun de marquer son ouvrage de sa marque. Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine*.

L'an 1637.

II. Ordonnance & Taxe de Gabelle pour les Villes maritimes, dans & hors du Royaume.

III. Que *Baresund* doit être l'entrée & la sortie de *Norcöping* & de *Södercöping*.

IV. Que toutes les Marchandises seront pesées à la Douane.

V. De la Navigation & du Commerce d'*Oelande*.

VI. Des Priviléges & Immunités pour la Ville de *Calmar*.

VII. Divers ordres donnés pour la Chasse; Des Foires libres; du Commerce entre les Villes & dans le Pays, & celles de *Stockholm* & d'*Abo*; de la Mesure du Charbon; des Colléges des Mines & de leur pouvoir; *Item* Instruction pour les Gouverneurs & Intendans des Mines.

VIII. Priviléges pour ceux qui trouvent des Mines, & qui veulent les exploiter.

IX. Priviléges pour les Marchands de *Stockholm* d'aller vendre leurs marchandises aux Foires des autres Villes des Provinces.

X. Patentes pour la Maîtrise des Artisans & des Ouvriers à *Stockholm*.

XI. Au mois de Novembre vint à *Stockholm* un Ambassadeur du *Chrim-Tartare Bababitz-Grerey*, nommé *Alexlen Mursa*. Il apporta quantité de beaux présens en armes, chevaux, &c.

XII. *Item* un autre Ambassadeur, avec une proposition de mariage (*).

XIII. Cette année mourut sans postérité le Duc *Bogislas XIV*. dernier Duc de *Poméranie*. En lui s'éteignit cette Famille, qui avoit duré sept cens ans. L'Electeur de *Brandebourg* commença à en disputer la Succession avec les Etats du Pays.

L'AN MDCXXXVIII.

I. Cette année on fit des Edits & Ordonnances; 1. touchant les Forges par tout le Royaume; 2. les Passeports dont doivent être munis ceux qui entrent & sortent du Royaume; 3. la subsistance pour la Soldatesque dans les Villes; 4. les Dîmes du bled, & qui en doit être exemt, ou non; les Magasins où l'on doit mettre la dîme qui vient à la Couronne; la mesure dont on doit la mesurer; qui en doit avoir les clefs, comment on en doit rendre compte, & touchant les peines pour ceux qui à cet égard seront trouvés en faute. 5. On fit l'examen de la Taxe des Gabelles & de la Douane. 6. On rendit des Ordonnances sur le traitement qu'on doit faire aux passagers dans les Cabarets & Hôtelleries des Villes, & comment on doit payer la

(*) *Je ne me souviens pas de ceci*, dit *Christine* à Galdenblad. *Dites-moi quelque chose de plus?* al che *Galdenblad* rispose: Bortvichs *sollicitoit un mariage entre la Reine & l'Electeur-Palatin*, Charles-Louis.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

L'an 1638.

la nourriture, les lits, le fourrage pour les chevaux, &c. 7. Défense faite aux Etrangers de naviguer autour de *Reval* à *Nyen*. 8. On prescrit le tems que doit durer un procès. 9. On régle les gages pour les Officiers de la Poste. 10. On donne l'ordre pour la fondation de la Ville de *Nyen* (*), & les priviléges dont elle devoit jouïr. 11. Privilége général pour les Mines. 12. Ordre de cuire le vitriol à la miniére de souphre dans la Province de *Néricie*. 13. Ordre pour les grands creusets où l'on fond les métaux. 14. Ordre à observer pour empêcher la peste (†). 15. Ordre donné pour la fondation de la Ville de *Sandö*. 16. Réglement de la Douane dans les Villes maritimes pour les Etrangers & pour les Sujets du Royaume. 18. Ordre pour battre la Monnoye de cuivre (§). 19. Sa valeur. *Item* la valeur de la Monnoye d'argent.

2. Une

(*) C'est aux environs que le *Czar Pierre I.* fonda après la Ville de *Pétersbourg*, qui coûta la vie à plus de cent mille *Russes* employés aux travaux, à remuer la terre, & à dessecher les lieux marécageux. Tout autre Souverain viendra fans-doute à bout de ses desirs, s'il compte pour rien la vie de ses Sujets, ou s'il les met au-dessous des porte-faix. Quel bonheur, quand l'humanité seule dicte aux Princes les résolutions!

(†) *Christine* remarque ici: *La Reine tomba mortellement malade de la petite vérole cette année.* Elle ajoute: *Elle fut à* Stockholm *sur la fin de cette année, & il y eut une grande mortalité.*

Projet d'égaliser la Monnoye de cuivre à celle d'argent.

(§) C'est proprement l'époque où cette sorte de monnoye prit cours en *Suéde*. *Gustave Adolphe* eut ce même dessein dix ans auparavant. J'ai eu une Lettre en original, écrite par le Chancelier *Oxenstierna* au Sr. *Strasbourg* (1), Ministre du Roi pour la *Porte Ottomanne* & pour la Cour de *Transilvanie*, afin de communiquer dans cette derniere, à *Betlen Gabor* (Beau-frére de *Gustave Adolphe*) un projet de faire monter la valeur du cuivre au prix même de l'argent. Le Chancelier lui dit „ que comme ces deux Princes possédent dans leurs Pays la plus grande partie de tout le cuivre de l'*Europe*, ils pourroient, „ s'ils s'entendoient bien ensemble & agissoient de concert, mettre tel prix à ce métal „ qu'ils trouveroient à propos, jusques-là qu'on le payeroit plus cher que l'argent „ même, moyennant lequel l'*Espagne* régit présentement le Monde. Au moins y auroit il une concurrence réciproque entre ces deux métaux, l'un pouvant servir, „ comme l'autre, au payement des Troupes & aux autres besoins de la vie, pour en „ faire circuler les espèces dans le Commerce. Le Roi d'*Espagne*, dit *Oxenstierna*, „ le pratique lui-même; car faute d'argent il a fait battre de la monnoye de cuivre, „ qu'il fait venir chez lui, & en a augmenté la valeur à un point excessif. Rien n'empêchera donc que le Roi de *Suéde* & le Prince de *Transilvanie* ne'en puissent faire „ autant; & si ce projet bien concerté est mis en exécution, non seulement ces „ deux Etats en tireront un profit immense, mais ils feront aussi bien du mal à l'Ennemi commun. Il y a long-tems, ajoute *Oxenstierna*, que Sa Majesté de *Suéde* a „ pris cette affaire à cœur, & elle ne s'en désistera pas avant que d'en voir l'effet „ desiré, malgré l'envie de ceux qui jusqu'ici ont fait un grand profit sur le „ commerce du cuivre de *Suéde*. Si le Prince de *Transilvanie* y veut concourir, „ les plus grands obstacles se trouveront levés, & personne ne fera en état d'en „ empêcher l'exécution. Le Chancelier enjoint à *Strasbourg* d'en parler au Prince, & „ d'en rapporter sa réponse. Si l'affaire, *dit-il*, a son approbation, les deux Princes „ conviendront du prix du cuivre, dont ils feront battre monnoye, moyennant laquelle ils domineront autant en *Europe* que l'*Espagne* jusqu'ici par son Argent des „ *Indes*". Je n'ai point trouvé que ce projet ait réussi. *Bethlen Gabor* mourut l'année suivante

(1) Elle est en *Latin*, du 26. Juillet 1628. seiller de la Cour de *Suéde*. & j'en ai fait présent à Mr de *Warmholtz*, Con-

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

2. Une Alliance entre la *Suède* & la *France* fut conclue à *Hambourg* par *Salvius* Chancelier de la Cour, & par *Claude de Mesmes* Ambassadeur de *France*, dans laquelle ils renouvellérent l'Alliance faite auparavant à *Wismar*; & la ratification des Couronnes en fut donnée le 10. May.

L'an 1638.

3. *Gustave Christerson Horn*, Gouverneur de la Reine, fut créé Sénateur.

4. Vingt cinq personnes furent annoblies & naturalisées.

5. Henri Matthieu *de la Tour* fut fait Comte de *Pernau*.

L'AN MDCXXXIX.

1. Au mois de Janvier on tint une Assemblée des Etats à *Westerås* (*), à cause de la peste qui étoit à *Stockholm*, & on y prit des résolutions. 1. Sur le Traité de Paix en *Allemagne*, & sur la maniére dont on devoit y procéder. 2. Sur le comportement du Roi de *Dannemarc*, & comment on s'y opposeroit. 3. Sur les desseins & les conseils de la *Pologne*. 4. Sur le projet de la Reine-Mère (†). 5. Sur le tumulte excité à *Wasbo* & en *Wermlandie* contre l'Intendant des contributions, *Pierre Flygge*.

2. On fit des Edits de l'exaction de la Taxe sur le Fer, moitié sur le lieu où se fabrique le fer, moitié quand il sera arrivé dans les Villes maritimes. 2. Des Jours de Priéres & de Jeûnes. 3. Réglement pour le passage & le port du fer sur *Edswågen* en *Westrogothie*. 4. De la Douane sur les frontiéres. 5. Privilèges pour les habitans de

vante, & son Successeur *Ragotzy* suivit un autre systême. Cependant l'introduction des espéces de cuivre prit cours en *Suède*, & dès ce tems-là on en fabriqua aussi en plaques, ou *Plåtas*; monnoye à-la-vérité incommode par rapport au volume & à sa pesanteur, mais allégée depuis par les Billets de banque que tous les Etats du Royaume ont garantis, & qu'on peut changer en espéces d'or & d'argent. Au reste, comme la valeur intrinséque répond au prix de ce métal, les Etrangers l'enlévent en quantité, comme une marchandise de retour fort agréable aux Ouvriers, à cause de sa mince étendue pour en faire toutes sortes d'ustenciles. Quant à ce que dit le Chancelier dans sa Lettre à *Strasbourg*, que la Cour d'*Espagne*, malgré les mines du nouveau Monde, avoit mis sa monnoye de cuivre à un prix excessif, il me vient dans l'esprit que le Comte de *Khevenhuller*, alors Ambassadeur de l'*Empereur* à *Madrid*, rapporta à son Maître, que cette chetive monnoye avoit causé une cherté inouïe dans toutes les Provinces d'*Espagne*, & y avoit ruiné tout le Commerce (1).

(*) *Cette année*, dit ici *Christine*, *le Grand-Chancelier prit soin d'instruire lui-même la Reine dans les affaires d'Etat, & il le fit*, ajoute-t-elle, *avec tant de soin & de plaisir, qu'il y employa tous les jours quatre ou cinq heures: & la Reine profita si fort dans une si excellente Ecole, qu'elle donna un étonnement & une admiration extrême à ce Grand-homme, aussi bien qu'à tout le Sénat & à son Royaume entier, à ce que lui disoient les flateurs.* *Christine* a parlé en ce sens dans sa propre Vie, & elle en marqua encore sa reconnoissance en 1680. dans sa belle Lettre au Chancelier *Benoit Oxenstierna*, inserée dans ses Mémoires, Tom. II. pag. 197. &c.

(†) On avoit apparemment découvert l'intrigue concertée en *Dannemarc* pour faire évader la Reine-Mére de *Suède*, comme cela arriva l'année suivante. Nous en parlerons dans la suite. Nous en avons parlé dans ses Mémoires, Tom. I. pag. 59. &c.

(1) V. ses *Annales Ferdinand.* ad h. ann. pag. 190. & 195. item *Rudbeckii* Annales Sueo-goth. Cap. VI. MS.

de la Ville de *Borås* de vendre toute sorte de toiles par tout le Royaume. 6. Résolution pour la Chambre de Justice à *Dorpt*. 7. Déclaration sur les disputes des Biens en *Livonie*, & sur les causes qui ressortiront ou non au Tribunal de *Dorpt*. 8. Instruction à observer dans l'exaction des Aides en *Néricie*, *Westrogothie* & *Warmlandie*. 9. Résolution à suivre dans l'exaction de la grande Douane maritime pour l'Intendant de *Martin Augustin*. 10. Réglement pour *Pierre Flygge* touchant la petite Douane.

III. Neuf personnes annoblies & naturalisées.

L'AN MDCXL.

I. Au commencement de cette année se tint la Diette à *Nycöping*, où l'on traita, 1. de la guerre en *Allemagne*; 2. de la recrue des Troupes; 3. de la Cavalerie que la Noblesse doit entretenir (*); 4. de la continuation de l'Imposition sur les Bestiaux pendant deux ans, & de l'immunité de cet impôt pour la Noblesse, quant à ses maisons de résidence; 5. de la contribution des bleds. 6. Résolutions sur les plaintes portées par les Députés des Etats, & 7. sur les plaintes contre l'Evêque de *Westerås*. 8. Instruction donnée aux Gouverneurs des Provinces pour faire le dénombrement des familles dans leurs ressorts; spécifier ce que chacune peut semer par an, & le nombre de leur bêtail, pour servir de Régle dans l'imposition des deniers à lever là-dessus. On mit des peines pour ceux qui commettroient des fraudes dans cette imposition: on en exemtoit les résidences des Nobles. On fit une taxe de ce que chacun devoit payer, & on ordonna les gages pour les Receveurs de cette contribution.

II. On fit des Réglemens, 1. pour les Patrons des Barques & des Vaisseaux; 2. pour la Gabelle; 3. pour bâtir quatre Eglises en *Lapponie*, comme aussi des maisons pour la demeure des Ministres de l'Evangile. On y ordonna deux Foires par an, & on accorda des priviléges pour ceux qui voudroient bâtir des maisons dans les lieux où ces Foires devoient se tenir. 4. On donna aux Paysans, sous la dépendance de l'Hôpital de *Danwik* (†), le même privilége dont jouissoient les Sujets des Nobles. 5. On dressa des Ordonnances sur la préparation du cuivre à *Avestafors*, & sur l'augmentation de cinq livres ou marcs sur le *Skippond*. 6. On régla les Contributions que les Officiers devoient tirer des Biens ou Terres assignées aux Militaires, & l'on fit défense aux Officiers de se servir des Soldats pour leur propre commodité (§). III. Al-

(*) C'est un beau Régiment de Cavalerie, à l'entretien duquel toute la Noblesse de *Suède* & de *Finlande* contribue à proportion des Biens-fonds qu'elle possède, & qui au reste sont francs & libres de toute autre retribution à la Couronne.

(†) Cet Hôpital, situé près de *Stockholm*, jouït de beaux revenus pour l'entretien des Pauvres, sur-tout de ceux qui ont l'esprit troublé.

(§) Pour comprendre ceci, il faut savoir que tout l'Etat militaire en *Suède*, depuis les simples Soldats jusqu'aux Chefs des Régimens nationaux, occupent des terres dans toutes les Provinces du Royaume où ils demeurent, & dont les revenus leur tiennent lieu de solde & d'entretien.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de Christine.

L'an 1640.

III. Alliance entre la *Suède* & le *Portugal* (*) par le Ministére du Grand-Chancelier *Oxenstierna*, des Sénateurs *Pierre Baner* & *Claes Flemming*, Députés pour cet effet, & de l'Ambassadeur du nouveau Roi de *Portugal*, qui fut reçu le 29. Juillet de cette année. Il s'appelloit *Francesco Sousa Cortino*.

IV. L'Alliance entre la *Suède* & la *Hollande* contenoit les Articles suivans. 1. Une libre navigation. 2. Les moyens de remédier aux obstacles qui pourroient y intervenir. 3. Les secours mutuels en tems de guerre. 4. & 5. L'obligation de procurer l'avantage l'un de l'autre, & d'en détourner les préjudices. 6. Que l'un ne devoit pas donner du secours à l'Ennemi de l'autre. 7. Jusqu'où l'on pourroit trafiquer avec les Ennemis de la *Suède* & de la *Hollande*. 8. Le libre trafic des *Suédois* en *Hollande*, & des *Hollandois* en *Suède*. 9. La domination sur la *Mer Baltique*. 10. L'immunité réciproque des Sujets de *Suède* en *Hollande*, & des *Hollandois* en *Suède*. 11. Les limites pour le commerce dans les Pays des deux Hauts Contractans. 12. Les héritages que les Parens auroient à prétendre de ceux qui viendroient à mourir en *Suède* & en *Hollande*. 13. Qu'on procureroit réciproquement la justice aux Sujets de l'une & de l'autre Nation, comme à ses propres Sujets. 14. Que cette Alliance ne préjudicieroit pas aux autres Alliances. 15. Le consentement mutuel pour la Paix avec les Ennemis. 16. Que la *Suède* entretiendroit un Résident en *Hollande*, & la *Hollande* un en *Suède*. 17. Les raisons & les motifs de cette Alliance. 18. Ceux qui voudroient y entrer & y être compris. Et 19. la ratification qui en devoit être faite six semaines après le jour du 1. Septembre que ce Traité fut conclu.

V. Peu après cette Alliance, les Commissaires de part & d'autre s'accordérent sur l'Article de cette Alliance touchant les secours à donner contre les Ennemis.

VI. Le Comte *Jean Oxenstierna* fut fait Sénateur cette année (†), & trois personnes furent annoblies.

VII. La Reine-Mére partit de *Suède*, & s'en alla à *Gottorp*. (§).

VIII. Le Prince Palatin *Charles-Louis*, qui étoit aux arrets en *France*, fut relaché par l'intercession de la Reine (**). IX. Les

(*) Ce fut avec le Duc *Jean de Bragance*, qui venoit de secouer le joug de l'*Espagne*. Ce Traité entre la *Suède* & le *Portugal* a subsisté depuis sans interruption. Il est assez favorable aux *Suédois* pour les engager à en tirer tout l'avantage qu'il leur est possible. Il se renouvelle de part & d'autre à l'avénement d'un Roi au Trône, sans autres formalités. Un an après la conclusion de cette Alliance, le savant *Laurent Skytte* fut envoyé comme Ministre de *Suède* en cette Cour. J'insérerai dans l'Appendice sa Lettre à *Schering Rosenhane* sur l'état où étoit alors le *Portugal*. C'est ce même *Skytte*, fort versé dans les Belles-Lettres, qui changea de Religion & se fit *Capucin*. J'ai encore touché d'autres particularités qui le regardent dans les Mémoires de *Christine*, Tom. I. pag. 340. &c. *V. l'Appendice No. XII.*

(†) *Cette année* (remarque ici *Christine*), *on députa deux Sénateurs à la Reine pour lui proposer de la part du Sénat son mariage, où l'Electeur de* Brandebourg *aspiroit, lui offrant de grands avantages. La Reine y répondit avec beaucoup de fermeté d'esprit & de sagesse, & le refusa tout net.*

(§) *Christine* ajoute ici: *Elle* (la Reine-Mére) *partit deux années plutôt.* Cela n'est pas tout-à fait exact, car la Reine-Mére s'évada le 29. Juillet de cette année-ci.

(**) V. les Mém. de *Christine* Tom. I. pag. 50. &c.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

L'an 1640.

IX. Les *Hollandois* armérent pour s'ouvrir le passage du *Sond*. Les Vaisseaux *Suédois*, ne voulant pas être visités au *Sond* par ceux de *Dannemarc*, firent leurs décharges sur deux Galéres *Danoises*, s'en saisirent, & les a-menérent en *Suède*.

X. Le Prince de *Hesse-Cassel* fit Alliance avec la *Suède*.

XI. Dans la Diette à *Ratisbonne* on délibéra si on régleroit l'Accommodement avec la *Suède*, & si on lui donneroit six tonnes d'or en récompense.

L'AN MDCXLI.

I. Dans l'Assemblée des Etats à *Stockholm* au mois de Janvier on délibéra, 1. sur les événemens de la guerre en *Allemagne*; 2. sur le Traité de paix; 3. sur une Tréve avec le *Dannemarc*, (*) la *Pologne* & la *Moscovie*; 4. sur l'Alliance avec la *France*, & 5. avec la *Hollande*; 6. sur le mécontentement de la Reine-Mére.

II. Patentes & Priviléges furent donnés: 1. Pour la Compagnie du Tabac. 2. Pour la Chasse. 3. Ordre de battre dela monnoye d'or. 4. Réglement sur la valeur de la monnoye d'argent dans le Négoce & dans les Contracts. 5. Instructions pour les Gardes-forêts, & 7. pour ceux qui font travailler aux mines & qui préparent le cuivre.

III. Résolution donnée de vendre pour quatre cens mille *Richsdalers* des Biens de la Couronne & Allodiaux à la Noblesse, & non aux personnes privées (†).

IV. Le 15. Févier on reçut la ratification des *Etats-Généraux* sur l'Alliance de l'année passée.

V. *Item* on reçut la ratification du Roi de *France*, qui régloit que l'Alliance faite à *Hambourg* par les Srs. *Salvius* & *de Mesmes*, dureroit jusqu'à la Paix générale en *Allemagne* (§).

VI. De

(*) *On ne pouvoit pas, dit Christine, traiter de tréve avec le* Dannemarc, *parce qu'il n'y avoit point de guerre encore.*

(†) On avoit déjà vendu pour deux cens mille écus des Terres & Biens-fonds appartenans à la Couronne, outre ceux en plus grand nombre qui furent aliénés à titre de donation. L'Ordre des Paysans s'en ressentit le plus; car ces Terres étant affranchies des charges qui s'en payoient jusque-là au Fisc, il fallut y suppléer par un surcroît de contribution, dont les Laboureurs furent surchargés. Ce fut la raison pourquoi ils reclamérent, quelque tems après, la réunion de ces Biens à la Couronne. Cela donna occasion à *Christine* de dire au Sénat, qui appuyoit toujours les avantages de la Noblesse, „ qu'il faloit faire ensorte que l'Enfant blanc fût favorisé de maniére que „ l'Enfant noir reçût aussi quelque chose (1)".

Mesintelligence entre la Suède & la France.

(§) Cette Alliance ne fut pas ratifiée sur le champ par la *Suède*, parce que la *France* vouloit l'étendre à un tems indéfini. Il y avoit alors à *Hambourg* un pourparler entre *Salvius* & *Conrad de Lutzen*, Ministre de l'*Empereur*, qui offrit de s'accommoder avec la *Suède* par un Traité particulier, de la même maniére que fit la *France* avec le Duc

(1) V. les Régitres du Sénat ad ann. 1650. p. 566. dans *Palmskiöld*.

VI. De plus, la ratification du Roi de *Portugal* de l'Alliance avec la *Suède*.

VII. Les Etats de la *Poméranie*, assemblés à *Stettin*, suppliérent la Reine de leur accorder sa protection, & de remédier aux désordres dans cette Province; ce qu'ils obtinrent.

VIII. L'Electeur de *Brandebourg* demanda la neutralité de la *Suède*, & l'obtint (*).

IX. Le 19. Septembre se firent en *Suède* les funérailles du Feld-Maréchal *Baner* (†).

X. Environ ce tems-ci le Feld-Maréchal *Torstenson* fut envoyé en *Allemagne*, & arriva au mois d'Octobre à *Stralsond* (§).

XI. L'Ambassadeur de l'*Empereur* traita avec *Salvius*, Chancelier de la Cour, des préliminaires de la Paix à *Hambourg*.

L'AN MDCXLII.

I. Les Etats s'assemblérent en Diette à *Stockholm* au mois de Février de cette année, & traitérent: 1. des affaires de la Guerre en *Allemagne*. 2. De la Paix. 3. Des Alliances avec la *France*, la *Hollande* & le *Portugal*. 4. De la Tréve avec le *Brandebourg*. 5. De la recrue des Soldats. 6. De l'imposition sur le bêtail à deux *Dahlers* pour chaque Paysan. 7. Ordre de faire brûler des Bois & d'en accommoder le terrein pour y semer. 8. Ordre de planter des arbres fruitiers & du houblon, de bâtir des Magasins de bled. 9. Ordre contre les mendians.

II. Des personnes, choisies d'entre les Etats, donnérent leur avis sur la

Duc de *Bavière*, en dépit du Traité fait & renouvellé avec la *Suède* (1). Pour rompre la négociation avec l'*Empereur*, le Cardinal de *Richelieu* proposa le renouvellement de l'ancienne Alliance entre les deux Couronnes, à la condition susdite, que la *Suède* refusa. Elle vouloit donner ombrage à la *France* par son Traité avec l'*Empereur*, & voir jusqu'à quel point il vouloit s'accommoder tout de bon. Cela causa de la mesintelligence entre *Salvius* & le Comte *d'Avaux*. Je produirai dans l'Appendice les Lettres qu'ils s'écrivirent là-dessus, & où entre autres choses *Salvius* reproche à la *France* d'avoir débauché l'Armée *Weimarienne*. Après bien des chicanes & des longueurs, le Traité secret entre *Salvius* & *Lutzen* s'étant rompu, l'Alliance entre la *Suède* & la *France* fut renouvellée & ratifiée peu après l'Avénement de *Louis XIV*. au Trône en 1643. (2). *V. l'Append. No. XIII.*

(*) *Il offrit*, ajoute *Christine*, *son fils pour Epoux de la Reine*, *outre la neutralité*.

(†) *Vous parlez de cela*, dit la Reine à Galdenblad, *& non pas de l'année qu'arrivérent celles du Roi mon Pere*.

(§) *Christine* remarque ici: *La Reine entra pour la première fois au Sénat, cette année. Le Grand-Chancelier y harangua, & la Reine y répondit avec grace & esprit à ce qu'on lui fit accroire: & depuis qu'elle y entra, on ne fit plus rien sans son aveu, consentement & participation. Elle assistoit à toutes les déliberations en personne. On ne prit plus de résolution sans elle, ni dans les grandes, ni dans les petites affaires.* Elle ajoute à ceci: *si ma mémoire ne me trompe, ce fut cette année, ou l'année auparavant environ.* Il y a pourtant plus d'apparence que *Christine* n'eut entrée au Sénat que l'année suivante, 1642. V. ses Mémoires, Tom. I. p. 37. & 38.

(1) Mém. *de Christine*, Tom. I. p. 51. &c. 62. XIII. §. 74. XIV. §. 47. & Mém. de *Christine*, Tom. I. p. 51. & not.

(2) V. *Pufend.* de Rebus Suec. Lib. XII. §.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine.*

L'an 1642.

la demeure & la subsistance de la Reine-Mére en *Brandebourg*.

III. Ordres & Edits pour battre la monnoye. 2. Sur la taxe des Gabelles en *Livonie*. 3. Pour cuire du sel. 4. De la Caisse de l'Amirauté, dans laquelle on ramasse les aumônes pour les Pauvres. 5. Pour les Sujets *Suédois* qui habitent sur le bord de la Mer, permission d'aller débiter leurs denrées sur le Lac de *Méler*.

IV. On indiqua un jour pour rendre graces à Dieu des progrès du Feld-Maréchal *Torstenson* en *Allemagne*.

V. Le Traité des préliminaires de la Paix fut conclu à *Hambourg*, & confirmé le 5. Février.

VI. Les Ambassadeurs de l'Electeur de *Brandebourg* arrivérent cette année en *Suède*, dont le Roi de *Pologne* se plaignoit fort.

VII. Le Roi de *Dannemarc* envoya des vaisseaux au secours de l'*Espagne*; & la *Suède*, en vertu de l'Alliance avec la *Hollande*, prit les armes.

VIII. Seize personnes furent annoblies & naturalisées cette année.

L'AN MDCXLIII.

I. Réglemens pour la Poste & les Ports de Lettres. 2 Pour la Douane dans les Villes maritimes en-dedans & en-dehors du Royaume. 3. Un ample Edit sur la Monnoye. 4. Ordonnance pour les Cabarets, Hôtelleries, Chemins & Voyages. 5. Pour la Compagnie du Tabac. 6. Pour modérer la Douane sur les denrées de *Moscovie*.

II. Le Sénat délibéra: 1. S'il falloit faire la guerre au *Dannemarc*. 2. S'y préparer secrettement. 3. Sur la satisfaction que la *Suède* prétendroit pour les frais de la guerre d'*Allemagne*. Là-dessus *Gabriel Oxenstierna* fut envoyé en *Allemagne* pour y reconnoître l'état de la guerre & en faire rapport.

III. Au mois d'Octobre on tint une Diette à *Stockholm*, dans laquelle on traita 1. De la Guerre en *Allemagne* & de la Paix. 2. Des recrues. 3. De l'imposition sur le Bêtail. 4. De la contribution en bled. 5. De la Majorité de la Reine, & de lui donner l'administration de l'Etat à la première Assembée (*) 6. De diminuer les bois pour ensemencer les Terres. 7. De planter du houblon & des arbres fruitiers. 8. Réglement pour la Chasse & la Pêche. 9. De l'exécution des Ordonnances faites contre les Mendians & les Vagabonds.

IV. Des Notables, choisis d'entre les Etats, délibérérent sur les procédés

(*) *Christine* remarque ici *que ce fut l'année auparavant qu'on delibéra sur sa majorité. On résolut même, dit-elle, sa majorité, & elle fut presente à cette deliberation. On lui offrit de la déclarer majeure dans cette même Diette; mais elle s'en excusa, & ne voulut l'accepter que deux années après, disant que sa grande jeunesse n'étoit pas encore capable de porter un si grand fardeau. Elle demanda encore ces deux années pour s'instruire mieux dans l'art de regner.*

rés du Roi de *Dannemarc*, & fur fes deffeins contre la *Suède*, qui pourroient caufer une rupture (*).

V. Ces perfonnes, choifies d'entre les Etats, réfolurent la guerre contre le *Dannemarc*, mais elles en remirent la décifion & le tems à la Reine; ce qui fut fait le 26. & 27. Octobre & le 4. Novembre 1643 (†).

VI. Le Sénat donna fon obligation à *Louis de Geer* fur la fomme qu'il falloit négocier pour fretter quarante Vaiffeaux, armés en guerre, en *Hollande* (§).

VII. L'Electeur de *Brandebourg* ratifia l'Accord fait pour la demeure & la fubfiftance de la Reine-Mére en *Brandebourg* (**).

VIII. *Louis XIV.* Roi de *France*, ratifia le 20. Juin l'Alliance faite avec la *Suède*.

IX. Ceux qui par ordre de la Reine furent appellés à une Affemblée à *Stockholm* au mois de Février, donnérent leurs fentimens fur quelques articles touchant la Juftice.

X. *Pierre Brahe* fut envoyé pour appaifer le tumulte à *Norcöping*.

XI. *Salvius* fit une déduction des préjudices que la *Suède* recevroit des difputes entre le Roi de *Dannemarc* & la Ville de *Hambourg*, fur-tout fi ce Roi faifoit fermer le paffage de l'*Elbe*.

XII. On traitta entre la *Suède* & la *France* des affaires du Prince de *Tranfilvanie* par *Rebenftock*, & *Torftenfon* envoya en *Tranfilvanie* quelqu'un pour négocier la jonction de ce Prince avec la *Suède* contre l'*Empereur* (††).

XIII. Le Traité de Paix en *Allemagne* commença au mois d'Août *à Ofnabrug*, & *Jean Oxenftierna* y fut envoyé.

XIV. Quatorze perfonnes annoblies & naturalifées cette année.

L'AN

(*) *La Reine*, dit-elle, *fe trouva en perfonne à toutes ces délibérations du Sénat & des Réglemens.*

(†) *Ce fut la Reine*, ajoute-t-elle, *qui prit cette réfolution décifive, les opinions étant très partagées fur ce fujet* (1). Ce fut auffi à cette occafion que *Chriftine* fe fervit des deux axiômes qu'elle avoit appris dans l'Ecole du Chancelier *Oxenftierna*. 1. Qu'on doit chercher à gagner du tems, qui nous fournit les meilleurs avis. 2. Qu'on ne doit jamais difputer avec fon voifin d'une affaire qui puiffe entrainer une guerre après elle, à-moins qu'on n'ait l'épée à la main, & qu'on ne foit préparé à une rupture. *Oxenftierna* ajouta : „ *Magnis Imperiis inferviunt lenta confilia*: il convient aux grands „ Etats de fe réfoudre lentement. Mais cela n'eft pas, *dit-il*, univerfellement vrai; „ parce que des réfolutions promtes leur font quelquefois plus avantageufes que les „ lentes (2)".

(§) La Reine ajoute ici qu'*elle donna affurance au Sénat de leur payement & indemnite*. Voyez fes Mémoires, Tom. I. pag. 66. not.

(**) V. les Mém. de *Chriftine*, Tom. I. pag. 61. &c.

(††) *On refolut auffi*, dit la Reine, *que* Torftenfon *enverroit quelqu'un en fon propre nom à la* Porte *pour faire ce Traité, parce que la Reine ne jugeoit pas à propos d'y envoyer en fon nom, jufqu'à ce que cet Envoyé eût ajufté le Cérémonial avec le* Turc.

(1) V. fes Mémoires, Tom. I. p. 61. 69. 71. &c.

(2) *Palmsk.* Extr. des Régitres du Sénat ad ann. 1643 p. 519. 520.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine.*

L'AN MDCXLIV.

L'an 1644.

I. Le 16. Janvier fut publié le Manifeste contre le *Dannemarc* avec les motifs de cette guerre.

II. Le 30. Janvier fut publié le Manifeste du *Dannemarc* contre la *Suède*, avec la relation de l'irruption des *Suédois* en *Jutie*.

III. Le 9. Août le *Dannemarc* répondit au Manifeste de la *Suède*.

IV. Réponse de la part de la *Suède*, intitulée *Relation véritable*..

V. Nouvelle publication des raisons de cette guerre contre le *Dannemarc*.

VI. Le 18. Janvier la Reine envoya *Nicolas Lindegren* pour intimer & déclarer la guerre au Roi de *Dannemarc* de bouche & par écrit.

VII. Les Sénateurs de *Dannemarc* écrivirent le 9. Février aux Sénateurs de *Suède* touchant cette guerre, sollicitant une conférence pour examiner cette affaire & pour l'ajuster (*).

VIII. Les Sénateurs firent réponse le 1. Mars.

IX. Le Roi de *Dannemarc* fit écrire de *Bahus* le 15. & 19. Avril au Gouverneur de *Gottembourg*, pour l'inciter à lui rendre la Ville; à quoi le Gouverneur fit réponse le 17. & 30. Avril.

X. La *Jemptie* & les *Herredales* firent hommage & serment de fidélité à la Reine le 15. Mars (†).

XI. La Reine donna assurance aux Sénateurs sur la somme qu'ils avoient assurée pour fretter 30. Vaisseaux en *Hollande* (§).

XII. Le 5. Juin se fit un Accord à *la Haye*, de la part de la Reine, avec le Plénipotentiaire de l'Electeur de *Brandebourg*, de céder à l'Electeur les Villes de *Francfort*, de *Crossen* & de *Sefertz* sur l'*Oder*.

XIII. La Reine ratifia cet Accord le 23. Juin.

XIV. Aux mois d'Octobre, Novembre & Décembre, se tint une Diette à *Stockholm*, où il fut traitté & résolu: 1. que la Reine prendroit l'administration de ses Etats: 2. de la Guerre de *Dannemarc*. 3. des Recrues: 4. de la Contribution de la Noblesse pour cet effet: 5. de la Contribution des autres Etats en bled & en argent.

XV. La Reine prit l'administration absolue de tous ses Etats le 7. Décembre (**), & leur promit en général, 1. de conserver la Religion; 2. les Cérémonies de l'Eglise; 3. de maintenir le Sénat. 4. Elle fit le serment du Roi (††). 5. Elle promit de conserver les priviléges d'un chacun; 6. d'ob-

(*) *Tout ce que ci-dessus*, dit *Christine*, *se fit après la pleine majorité de la Reine.*

(†) *Cela arriva l'année après*, dit *Christine*, *si ma mémoire ne me trompe.* La Reine accuse juste, comme cela se voit dans ses Mém. Tom. I. p. 66.

(§) *L'ordre*, ajoute la Reine, *n'est pas bien ici. Cet article doit être transféré plus haut.*

(**) *La Reine*, dit-elle ici, *harangua dans cette Diette pour la premiere fois de fort bonne grace, à ce que disoient ses flatteurs.* V. ses Mémoires, Tom. I. p. 76.

(††) A son Sacre elle fut sans-doute proclamée *Roi*, comme la Reine *Ulrique Eléonore* en dernier lieu, l'an 1719., & non pas *Reine*. A l'égard de *Christine*, le Grand-Chancelier *Oxenstierna* dit au Sénat, que puisque *Christine* étoit la premiére de son „ Sexe qui gouvernât la *Suède*, on devoit la regarder & respecter comme un Roi, puis„ qu'on ne pouvoit pas changer le Sexe". V. ses Mémoires, Tom. I. p. 121. not.

6. d'obſerver la forme de Gouvernement agréé par les Etats.

Mémoire de ce qui s'eſt paſſé durant le Régne de Chriſtine.

XVI. Le 22. de Novembre précédent, les Tuteurs de la Reine & le Sénat firent une ample relation de leur adminiſtration, dont la Reine leur donna une décharge générale.

L'an 1644.

XVII. Cela fait, la Reine accorda, 1. une modération ſur la Taille ordinaire de chaque *Hernman*, ou Métairie; 2. donna permiſſion de bâtir ſur le terrein des Communautés; 3. permit d'employer l'argent, provenant des amendes, à ſubvenir aux fraix des Bourgeois & des Payſans envoyés aux Diettes (*); 4. que les manans des Nobles ſeroient diſpenſés de contribuer à la ſubſiſtance d'autres Payſans, choiſis pour Membres de leur Ordre à la Diette. 5. On convint des lieux où ſeroit remiſe la taille qu'on payeroit dans les Provinces. 6. On exemta de la taille les *Swed dieſlar*, c'eſt-à-dire ceux qui brûloient les Bois & les réduiſoient en terres propres à être enſemencées. 7. On ordonna qu'on payeroit la taxe du beurre en argent. 8. Que les Payſans payeroient de l'argent, au-lieu de ſervices ou corvées qu'ils ſont obligés de faire dans les Terres appartenantes à la Couronne. 9. On régla les autres beſoins pour la culture de ces Terres & pour l'enceinte des Parcs. 10. On détermina les cas auxquels on ſeroit exemt de la recrue de la Milice. 11. On fit des Ordonnances pour la fabrique du Nitre. 12. *Item* pour la navigation de ceux qui habitent les rivages & les petites Iles de la Mer. 13. On donna des inſtructions pour les Receveurs de la Dixme dûe au Roi.

XVIII. Les Sénateurs & les Nobles ſuppliérent la Reine de vouloir confirmer leurs priviléges pour leurs Manans, d'être exemts de la contribution du nitre & des corvées qui ſe font aux Terres appartenantes à la Couronne: comme de faire la recolte, de bâtir les maiſons, & d'entretenir les Parcs. 2. Que les Comtés & Baronies ſeroient diſpenſées des contri-

Les Etats de Suéde aſſemblés en Diette.

(*) Le vieux Comte *Pierre Brabe* a obſervé, que lorſque pour la premiére fois la Nobleſſe & les autres Etats furent aſſis enſemble en Diette a *Orebro* l'an 1608. quand le Duc *Jean* vint préſenter au Roi *Charles IX.* ſon Oncle, le conteau dans lequel le Roi *Sigismond* lui avoit envoyé une Lettre où il l'exhortoit d'inſiſter ſur ſon droit à la Couronne de *Suéde*; le Duc fut remercié de ſa fidélité par les Etats du Royaume. Depuis ce tems, la Nobleſſe eut la permiſſion de faire bâtir & meubler une Maiſon pour s'y aſſembler, ſans pourtant ſe choiſir un *Land-Maréchal* (1). C'eſt ce qu'elle fait aujourd'hui, en vertu de la forme du Gouvernement, de maniére que les autres trois ordres ſe choiſiſſent chacun leurs Orateurs. Pour ce qui eſt dit ici des fraix des Bourgeois & des Payſans députés aux Diettes, ce ſont les Villes & les Communautés qui leur fourniſſent le néceſſaire, de-même que le Clergé de chaque Diocéſe le procure aux ſiens, ſuivant la ſomme dont ils ſont convenus entre eux. Ceux de la Nobleſſe aſſiſtent aux Diettes à leurs propres fraix, eu égard à certains Biens qui ſont affranchis des Impôts ordinaires, que d'autres Terres payent. Il y a des cas, comme quand il s'agit de la Loi générale, de la libre détermination des contributions de tout le Royaume & d'autres, où les Députés de tous les Ordres ſe raſſemblent dans le Palais de la Nobleſſe, & alors cette Aſſemblée s'appelle *Plenum Plenorum*; autrement chaque Ordre tient ſa ſéance & ſes délibérations ſéparément, & prend telle réſolution que la pluralité juge à propos de prendre.

(1) V. les Régitres du Sénat ad ann. 1668. p. 815. dans *Palmskold*.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine.*

L'an 1644.

tributions & de la recrue; & que pour dédommagement, la Noblesse renonceroit à l'immunité dont elle jouissoit en ne payant point la grande Douane maritime. 3. Ils supplierent la Reine de confirmer generalement à son Couronnement les donations qui leur avoient été faites, & dans la suite celles dont elle seroit suppliée en particulier.

XIX. La Reine donna sa réponse là-dessus le 14. Novembre, & confirma leurs priviléges le 7. Décembre.

XX. La Reine fit le 17. Décembre des Réglemens pour la Noblesse touchant, 1. les Fiançailles. 2. les *Badstuguqwellar*, ou dépenses faites aux Etuves & aux Bains. 3. Les Noces. 4. Les Présens que le Fiancé fait à la Fiancée, appellés *Brudgåfwor*. 5. Les Présens qui se font le jour des Noces de l'Epoux à l'Epouse, appellés *Morgongåfwor*. 6. Les Habits de l'Epouse. 7. Les Dons qui se font aux Enfans au Bapteme, appellés *Fadder-gåfwor*. (*)

XXI. La Reine donna des priviléges au Clergé (†).

XXII. Le Clergé donna son sentiment sur les questions que la Reine & le Sénat lui avoient faites, touchant le mariage des Parens au quatriéme degré. La réponse du Clergé fut qu'il desapprouvoit de pareils mariages (§).

XXIII. Edits & ordres furent donnés, 1. Sur le pardon pour les Déferteurs. 2. Sur la peine contre ceux qui commettroient des fraudes dans la Compagnie du Tabac. 3. Sur le Réglement que devoient observer les Vaisseaux en mer (**)

XXIV. Le Traité des Préliminaires fut achevé le 29. Octobre.

XXV. Sept personnes furent annoblies & naturalisées. (††)

L'AN

(*) *Tout cela*, remarque ici *Christine*, *fut fait trois ans après.* C'étoit pour abolir le luxe qui s'étoit introduit parmi la Noblesse, & qui ruinoit les familles.

(†) *Cela fut fait*, dit la Reine, *trois ans après.*

(§) *De-même.*

(**) *Deux ou trois ans après*, dit *Christine.*

Remarque sur les Famil. les nobles de Suéde.

(††) A l'occasion de la Majorité de la Reine cette année-ci, nous ferons une remarque sur ce que plusieurs Ecrivains se sont hautement recriés contre elle, à cause du grand nombre de familles qu'elle avoit annoblies durant le tems de son Régne (1). Si la liste, donnée là-dessus dans cette ébauche de son Histoire, est exacte, comme il le paroit, il faut convenir que le nombre n'en est pas petit, allant à peu près à quatre cens annoblissemens, y compris environ un tiers de ce nombre annoblies pendant sa Minorité, & plusieurs autres familles de tout Pays, la plupart *Allemandes*, qui ne furent que naturalisées & agrégées au Corps de la Noblesse de *Suéde*. Cependant ce nombre en comparaison d'autres Etats (par exemple de la *France*, où l'on compte au-delà de cinquante mille familles nobles, au-lieu que celles de *Suéde* n'en font pas deux mille en tout) ne pourra être regardé comme excessif, si l'on considére la longueur du Régne de *Christine*, qui dura vingt-deux ans, où une infinité de gens de tout état se distinguoient alors, principalement dans le militaire, sur toutes les autres Nations de l'*Europe*. Rien n'étoit donc plus naturel que de leur accorder quelque marque distinctive, en reconnoissance des services réels qu'ils avoient rendus au Royaume, qui n'étoit guéres en état de les reconnoitre autrement. S'il y en a eu quelques-uns qui y ont participé sans l'avoir mérité personnellement, c'est un abus qui ne se remarque pas moins visiblement de nos jours dans les autres Cours: *& erunt vitia, donec erunt homi-*

(1) Entre autres, *Burgoldensis* (Irenici) Discursus in Pacem Westphal. *Koehler* in Muntz belust. De *la Motraye*, qui pretend qu'il y a eu quelques milliers de familles annoblies en *Suéde* depuis le Regne de *Christine*. V. ses Travels Tom. II. Cap. VII. pag. 209.

L'AN MDCXLV.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

L'an 1645.

I. Le 25. Février de cette année commença le Traité de paix entre la *Suède* & le *Dannemarc* à *Broemsebro* (*), où il y eut sauve-garde deux lieuës à la ronde. Les articles qui y furent traités & conclus, (†) étoient; 1. le libre passage pour les Vaisseaux & les denrées de *Suède* par le *Sond*; 2. qu'ils seroient exemts de payer la Douane & autres impositions quelconques; 3. l'examen des Vaisseaux & la maniére de caler les voiles; 4. les passeports; 5. les Vaisseaux *Suèdois* qui seroient chargés pour le compte des Etrangers; 6. le privilege pour l'Intendant de la Douane à *Oeresond*; 7. l'immunité des Vaisseaux qui seroient jettés par la tempête dans les Ports de *Dannemarc*, & pour les Vaisseaux de *Dannemarc* dans les Ports de *Suède*; 8. le passage libre des gens de guerre de *Suède* par le *Sond*; 9. la façon de saluer les Vaisseaux de guerre à leurs rencontres, & en passant le *Sond*; 10. l'avis que donneroient les Vaisseaux de guerre avant leur arrivée; 11. la Douane sur l'ile de *Rugen* & à *Gluckstad*; 12. les anciens priviléges des deux Royaumes sur la Douane du *Sond*; 13. la Douane sur la Riviére entre la *Westrogothie* & le *Babus*; 14. les Maîtres des Postes; 15. les Biens des *Suèdois* dans le territoire de *Dannemarc*, & *vice versâ*; 16. les confiscations faites dans la guerre; 17. la cession de la *Jemtie*, des *Herredales*, de *Gotland*, d'*Oesel* & de *Hallande* à la *Suède*; 18. la restitution des Places & Provinces conquises sur le *Dannemarc*; 19. le tems de la restitution; 20. les limites des frontiéres; 21. les Vaisseaux, Canons & Ammunitions &c. pris dans la guerre; 22. les prisonniers; 23. la Paix entre les deux Couronnes de l'an 1613. & 1570; 24. la liberté de voyager par le *Dannemarc*; 25. les Villes en *Poméranie*, & particuliérement *Wismar*; 26. une Amnistie générale; 27. la restitution des Biens aux Sujets du *Dannemarc*; 28. la publication de la Paix; 29. la Ville de *Bréme*; 30 le Duc *Frédéric* de *Holstein*; 31. le Comte d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst*; 32. les Villes *Hanséatiques*; 33. *Dantzic*. 34. le payement des dettes; 35. la subscription & la signature du Traité, 36. la garantie de la *France*; 37. l'échange des ratifications sur les frontiéres de *Broemsebro* le 13. Août. (§). II. Cet-

---

bomines. Heureux les Princes qui trouvent des hommes, qui plaçant leur bonheur dans de vains titres, au prix de leurs biens & de leur vie, se nourrissent de chiméres. Cependant rien n'est plus sensé que ce que dit le Grand-Chancelier *Oxenstierna*, au sujet de l'Annoblissement: „ Quand on en voudroit examiner la premiere origine, on „ en trouvera grand nombre qui jouissent de cet avantage; non qu'ils l'ayent mérité „ personnellement, mais parce qu'ils l'ont hérité de leurs ancêtres. Il en est de-même „ de nos jours. Ce ne sont pas toujours les bonnes qualités de ceux qui sont annoblis, „ qui les y conduisent; mais la faveur & une certaine destinée. D'autres, dont le mé„ rite devroit les y appeller, restent en arriére par le caprice de la fortune (1)".

(*) *La Reine*, dit-elle, *envoya le Grand Chancelier à ce Traité.*

(†) *Cette Paix*, ajoute *Christine*, *ne fut conclue que l'an* 1646. Non, ce fut bien cette année ci 1645.

(§) *Christine* ajoute ici: *La Reine fut malade à la mort de la grande fatigue & application*

(1) V, *Palmskiold* Régitres du Sénat, ad ann. 1636. pag. vers, 407.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine.*

II. Cette année il y eut une Conférence à *Stockholm* entre les Commissaires de *Suède* & ceux de *Hallande*, de *Dantzic* & d'autres Villes *Hanséatiques* sur leurs intérêts dans le *Sond.*

III. Le 13. Août furent dressés les projets de la Ratification & des autres Lettres relatives à la cession des Provinces.

L'an 1645.

IV. La Ratification de la Paix fut donnée par le Roi de *Dannemarc* le 8. Septembre, avec d'autres Lettres sur la cession de *Gotlande*, d'*Oesel*, de *Jemtie* & des *Herredales* à la *Suède. Item* sur la cession de la *Hallande* à la *Suède* pour trente ans.

V. La garantie du Roi de *France* sur cette Paix, faite le 23. Septembre.

VI. Ensuite se fit un Traité de limites entre la *Hallande* & la *Scanie*, qui fut conclu le 28. Février de l'année suivante.

VII. Toutes les Provinces firent hommage & serment de fidélité à la Reine & à la Couronne de *Suède*, & en donnérent assurance par écrit.

VIII. *Axel Sparre* fut envoyé en Ambassade à la République de *Pologne. Canterstén* y fut envoyé le premier.

IX. *Frédéric Stenbock*, *Thure Sparre*, *Eric Gyldenstierna* de *Nynäs*, *Swed Bååt* de *Follenäs*, *Gustave Gabrielson* de *Tyrésiö*, furent faits Sénateurs.

X. Vingt-cinq personnes annoblies & naturalisées.

XI. La Reine créa le Grand-Chancelier *Axel Oxenstierna* Comte de *Sodermöhra*, & l'honora à cette occasion d'un très-éloquent Discours le 20. Novembre (*).

L'AN MDCXLVI.

I. Le 16. Janvier & le 10. Février de cette année la Reine fit des Réglemens 1. sur l'administration de la grande Douane maritime en *Suède*, en *Finlande*, en *Gotlande* & à *Nyenskans.* 2. pour les Patrons de Barques & de Vaisseaux. 3. Sur la Douane aux frontiéres le 17. Avril. 4. Défense d'abbattre des chênes & autres arbres propres à fabriquer des Vaisseaux. 5 Réglemens pour la Chasse. 6. Modération de la Douane pour des Vaisseaux fabriqués dans les Etats de la Reine. 7. Défense de transporter chez l'Etranger la monnoye de cuivre. 8. Réglemens pour les Postillons. 9. Priviléges pour la *Gotlande* & la Ville de *Wisby* de négocier par Mer.

II. La Reine envoya le Secretaire *Bemer* & *Iver Nilson* en *Norlande* pour travailler à l'accroissement & à l'amélioration des Villes de *Söderhamn*, de *Hudwikswal*, de *Hernösand* & de *Sundswal*, avec ordre d'y introduire le Négo-

cation qu'elle donnoit aux affaires; & après être guérie, elle retomba malade de la rougeolle avec danger.

(*) La Reine dit ici que *cela ne se fit que deux ans après.* Cependant *Galdenblad* accuse juste, comme cela se voit dans les Mém. de *Christine*, Tom. I. p. 69. &c. où sa Harangue se trouve insérée.

L'an 1646.

Négoce, les Manufactures, des Forgerons, des Batteurs de cuivre, des Brasseurs, des Pecheurs, &c.

III. Le 23. Septembre la Reine ratifia la Paix perpétuelle avec le Grand-Duc de *Moscovie*, faite l'an 1617.

IV. *Charles Gustave Wrangel* fut reçu dans le Sénat le 18. Août.

V. La Reine créa *Gustave Gustafson* Comte le 28. Août (*).

VI. Elle annoblit vingt-sept personnes privées.

VII. Le Comte *Magnus de la Gardie* fut envoyé Ambassadeur en *France*, & fut extrémement bien reçu du Roi & du Cardinal *Mazarin* (†).

VIII. Il y eut cette année à *Stockholm* des Ambassadeurs du Duc de *Neubourg*, &c. & un grand nombre de Princes d'*Allemagne* (§).

IX. La *Pologne* demanda la Paix à la Reine (**).

L'AN MDCXLVII.

I. Dans la Diette à *Stockholm* aux mois de Février & de Mars de cette année fut traité & conclu; 1. de la Guerre en *Allemagne* & du Traité de Paix; 2. des Recrues; 3. de l'Imposition sur les Bestiaux & sur le Bled. 4. On fit des Réglemens sur les Mariages & la Dot. 5. Des Ordonnances sur les Forêts, les Arbres fruitiers & la Chasse. 6. Sur les Moulins que les Cultivateurs font bâtir sur leurs terres, & sur les Moulins à bras. 7. Sur les Chemins, Voyageurs & Voitures. 8. Sur les Apprêts à faire pour le Couronnement de la Reine.

II. Réglement 1. sur les Chasses en général. 2. Que ceux qui vendent, & non ceux qui achetent le sel, en doivent payer la gabelle. 3. De la Gabelle du sel qui vient de *Portugal* & d'autres Pays étrangers. 4. Réglemens pour les Marchands & les Patrons des Vaisseaux qui abordent à *Dalerna* & sur les Riviéres de *Suède*. 5. Impôt sur les Boissons venant des Pays étrangers. 6. Les priviléges pour le Clergé furent expédiés.

III. La Reine ratifia la neutralité pour le Duc de *Courlande*, qui s'obligea envers la Reine que les *Suèdois* jouïroient de divers priviléges dans son Païs.

IV. Le Roi de *France* acheta de la Reine, le 20. Avril, six Vaisseaux de guerre (††).

V. L'A-

(*) Il étoit fils naturel de *Gustave Adolphe*. Il sera encore parlé de lui dans la suite.

(†) Il en sera parlé de même ci-après.

(§) *Qui tous*, ajoute ici *Christine*, *demandoient la protection de la Reine pour divers intérêts, & la complimentérent sur sa Majorité.*

(**) La Reine remarque ici ce qui suit: *Il y a plusieurs erreurs dans la chronologie de cet Ouvrage, qu'il faut corriger: & ce qu'on ne fait pas ici, il faut en faire venir de* Suède *une information plus exacte. Il ne faut pas non plus oublier tous les* TE DEUM *qu'on a chanté en* Suède *durant ce Régne, & les fêtes & rejouissances de la Cour.*

(††) Ceux qui de nos jours ont voulu qu'on regardât comme une chose inouïe, que la *Suède* pût fournir à la *France*, ou à quelque autre Etat, des Vaisseaux de guerre, peuvent remarquer par ceci que cela s'est déjà fait, il y a cent ans & au-delà: tant il est vrai qu'il n'y a rien, ou peu de chose de nouveau, qui se passe sous le Soleil, quoi qu'en disent les gens qui voudroient qu'on ne fût, ni ne reconnût d'autres merveilles que celles qu'ils ont faites de leurs jours, ignorant peut-être eux-mêmes, ou bien faisant

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine*.

L'an 1647.

V. L'Amiral *Ankarhielm* revint de *Portugal* au mois de Juillet avec les Vaisseaux de la Reine.

VI. Le 10. Juillet, le Général *Duglas* revint d'*Allemagne* à *Stockholm*, & fit rapport à la Reine de la Tréve faite avec la *Bavière*.

VII. Environ ce tems-ci arrivérent à *Stockholm* cent caisses remplies de Livres & tout le Cabinet de *Prague* (*), que la Reine avoit donné ordre de ramasser en *Allemagne*.

VIII. Au mois d'Août arriva de *Guinée* un Vaisseau de la Reine à *Stockholm* chargé d'or, d'yvoire & d'autres marchandises précieuses, & il en partit en même tems un autre pour les *Indes Occidentales* (†).

IX. Cette année furent envoyés en Ambassade en *Moscovie*, *Eric Gyldenstierna*, *Hans Wrangel* & *Cauterstèn*. X. La

---

sant semblant d'ignorer ce qui s'est passé anciennement. Peu s'en faut même qu'ils ne s'imaginent que le Pavillon de *Suède* ne soit tout autre aujourd'hui qu'il n'étoit alors.

(*) V. les Mém. de *Christine*, Tom. I. p. 390. où il est parlé de ce Cabinet de *Prague* & de ce qu'il contenoit.

Compagnies des Indes de Suède.

(†) *Cette année*, dit *Christine*, *fut donné l'Octroi pour la Compagnie de la Guinée*, *ou l'année d'après*. Nous ajouterons ici, au sujet des Octrois de Commerce de *Suède*, que *Gustave Adolphe* en avoit donné plus de trente ans auparavant. Dix ans après, un *Brabançon*, *Guillaume Usselinx*, eut la permission d'ériger, sous la protection du même Roi, une Compagnie générale de Commerce pour l'*Asie*, l'*Afrique*, *l'Amérique* & la *Terre Magellanique*; & le Chancelier *Oxenstierna*, après la mort de *Gustave Adolphe*, ne laissa pas de protéger cette Société au nom de la Couronne (1). Les affaires en eurent un assez bon succès, & elle forma des Etablissemens, tant sur les Côtés de *Guinée*, qu'au Nord de l'*Amérique*, dont les Contrées furent appellées *la Nouvelle Suède*. Ce n'étoit pas alors la mode de prôner & de vanter le Commerce de *la Chine*, qui dans le fond est plus *nuisible* qu'avantageux à la Nation. Celui de la *Guinée* doit pourtant avoir été assez important, puisque dans la guerre entre *Cromwel* & les *Hollandois*, les *Anglois* s'étant emparés en 1653. de deux Vaisseaux *Suédois* qui revenoient de ces Contrées, y trouvérent six cens marcs d'or & jusqu'à huit mille dents d'éléphans. Cette saisie s'étoit faite sous prétexte que ces Vaisseaux avoient été chargés pour le compte de *Louis de Geer*, *Hollandois*. Ils furent relâchés, peut-être à la considération du Chancelier *Oxenstierna*, qui, à ce que dit *Chanut*, étoit un des principaux Associés de la Compagnie. *Chanut* ajoute, que ladite masse d'or en poudre avoit été rapportée pour une quantité de fer que les Vaisseaux avoient porté en *Guinée*, & qu'à la nouvelle, arrivée à *Stockholm*, que les Anglois avoient relâché ces Navires, on résolut de faire alliance avec eux, comme en effet cela se fit l'année suivante (2); au lieu qu'on la refusa aux *Hollandois*, qui ne vouloient point relâcher d'autres Vaisseaux de la Compagnie *Suédoise* dont ils s'étoient saisis. Dix ou douze ans après, ceux-ci s'emparérent des Etablissemens de *Suède* en *Afrique* & en *Amerique*, qu'ils vendirent ou cédérent à l'*Angleterre* (3). Il n'en reste aujourd'hui à la *Suède* que le bénéfice de pourvoir sept Eglises de Ministres *Luthériens*, qui prêchent aux *Américains* l'Evangile en Langue *Suédoise*, & au reste des habitans de la Colonie de *Suède*. La Compagnie a encore ses prétentions ouvertes contre les Possesseurs de leurs Biens & de leurs Etablissemens. Je connois là-dessus un Ecrit imprimé sous le titre de *Deductis Juris quod in Novam Sueciam sibi vindicat Societas Sueco-Americana* (4).

(1) V. les Extraits de *Palmsköld* ad ann. 1626. 1633 & 1635. pag. 38. 39. Item *Argonautica Gustaviana* pag. 1 &c. *Loccenii* Hist. Sueo. p. 524 & 556. *Rudbeckii* Annal. Sueco-Goth. Mſ. Cap. VI.

(2) V. *Thurloe* State-Papers, T. I. p. 219. &c. Mem. de *Chanut* Tom. III. p. 58. &c. Item *Thurloe* l. c. p. 271. 524. & T. IV. p. 689.

(3) V. *Palmsköld* l. c. ad ann. 1674. p. 1084.

(4) V. *Ol. Celsius* Monumenta Polit. Ecclef. Contin. XI. p. 157. &c. Item *Holm* Description de la Nouvelle *Suède*, &c.

X. La Reine créa le Feltmaréchal *Léonard Torstenson* Comte d'*Ortala*, le 8. Février.

XI. Et les héritiers d'*Eric Sparre* Barons de *Croneborg*, le 6. May.

XII. Quarante-sept personnes privées furent annoblies & naturalisées.

L'AN MDCXLVIII.

L'an 1648.

I. La Reine fit diverses Ordonnances & Réglemens. 1. Sur la Douane que les Etrangers & les Sujets du Royaume devoient payer dans les Villes maritimes. 2. Sur le Droit d'entrée des marchandises de *Russie*, qui viennent & vont par *Revel*, *Narva* & *Nyen*, avec privilége pour ceux qui font commerce dans lesdites Villes. 3. Réglement pour la petite Douane en *Wermlandie* & en *Westrogothie*. 4. Résolution pour les Villes que les Officiers de la Reine & de la Couronne, & tous ceux qui font commerce de Bourgeois, doivent, aussi-bien qu'eux, payer les impôts ordinaires & extraordinaires dans les Villes, si ce n'est qu'ils s'accordent avec le Magistrat pour une certaine retribution par an. 5. Résolution pour la Noblesse en *Estonie* sur la Cavalerie qu'ils doivent entretenir pour le service de la Reine & de la Couronne, & comment elle doit être distribuée par Compagnies. 6. Ordonnance sur la Douane de *Wisby*. 7. Priviléges pour les lieux où l'on a établi des Manufactures de Verreries à l'imitation de *Venise*. Et Priviléges pour les habitans de la *Finlande* de commercer à *Revel*.

II. Cette année la Reine déclara le Prince *Charles Gustave*, Généralissime des Armées de *Suède* en *Allemagne*, & le Prince en fit son serment à genoux de vive voix entre les mains de Sa Majesté, & le donna par écrit le 23. May.

III. La Reine députa des Commissaires habiles & intelligens pour amplifier & corriger les Loix & les Procédures selon les Régles de l'Equité, & elle forma plusieurs Ordonnances sur leurs avis à ce sujet.

IV. Elle fit aussi un nouveau Réglement sur la Monnoye, tant sur celle de son Royaume, que sur celle des Etats étrangers.

V. Elle donna de grands Priviléges pour la construction des Vaisseaux, & fit venir pour cela de *Hollande* des Maîtres habiles (*).

VI. Cette année la Paix fut conclue à *Osnabrug* le 24. Octobre, après qu'on l'eut traitée depuis le 1. Juillet de l'an 1643. (†).

VII. La

(*) Ces quatre précédentes périodes ont été ajoutées ici de la propre main de la Reine.

(†) *Christine* est dite avoir fait ici la remarque suivante: *La Reine tomba dangereusement malade d'une fiévre double-tierce continue, & ce fut dans cette maladie qu'elle fit vœu à Dieu de tout quitter pour se faire Catholique, en cas que Dieu lui conservât la vie.*

A ceci *Galdenblad* ajoute: *a proposito di farsi Catholica, la Regina dice altrove, parlando a Dio, come si vedrà di sua propria mano:* „ Tout le respect, l'admiration & l'a-
„ mour que j'ai eu toute ma vie pour vous, Seigneur, ne m'empêchoit pas d'être
„ très-incrédule & peu dévote. Je ne croyois rien de la Religion dans laquelle je fus
„ nourrie. Tout ce qu'on m'en disoit me sembloit peu digne de vous. Je crus que
„ les hommes vous faisoient parler à leur mode, & qu'ils me vouloient tromper, & me

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine.*

VII. La Reine fit Sénateurs le Comte *Magnus Gabriel de la Gardie*, *Jean Adler Salvius*, *Axel Lillie*, *Benoit Skytte*, *Ake Ulfsparre*, *Herman Flemming*, *Gustave Leyonhufwud*, *Eric Stenbock*, *Gustave Bielke*, *Schering Rosenbane* & *Hans Wachtmeister*.

L'an 1649.

VIII. Trente personnes furent annoblies & naturalisées.

L'AN MDCXLIX.

I. La Reine fit intimer au mois de Février & de Mars une Diette à *Stockholm*, dans laquelle les Etats donnérent leur déclaration sur la Succession du Prince *Charles Gustave* à la Couronne (*). 2. On y traitta du Couronnement de la Reine, & de la contribution pour cet effet.

II. La Reine fit diverses Constitutions 1. sur les Eglises & les Ecoles; 2. sur les Tuteurs; 3. sur les Maisons établies pour l'éducation de la Jeunesse; 4. sur les Vacances des Ministres; 5. sur le Commerce; 6. sur les Manufactures; 7. Sur la Monnoye; 8. Contre les Blasphêmes; 9. contre les Défis & les Duels; 10. contre le Luxe; 11. sur les Noces; 12. sur les Baptêmes; 13. sur les Enterremens; 14. Ordres pour l'exécution des Ordonnances faites sur les Forêts, les Chasses & les Arbres fruitiers. 15. Et pour l'exécution des Réglemens des Chemins, Voyages & Voitures.

III. Ordres de payer en argent les voitures & les transports que les Sujets sont obligés de faire pour la Couronne. 2. Résolution pour les *Skattebönder*, ou Paysans fermiers, sur leurs plaintes touchant les services & les corvées à faire dans les Maisons de campagne Royales; les voitures qu'ils font pour la Couronne, & sur les impositions ordinaires; 3. Ordres pour bâtir sur les places vuides à *Stockholm*, & 4. pour paver les rues.

IV. *Benoit Skytte* fut envoyé Ambassadeur de la Reine en *Dannemarc* (†), pour assister au baptême d'un Prince nouveau né.

V. Sa

„ faire peur pour me gouverner à la leur. Je haïssois mortellement les longs & fré„ quens Sermons des *Lutheriens*; mais je connus qu'il falloit les laisser dire & avoir „ patience, & qu'il falloit dissimuler ce que j'en pensois. Mais quand je me trouvois „ un peu aggrandie, je me formois une espéce de Religion à ma mode, en attendant „ celle que vous m'avez inspirée, à laquelle j'avois naturellement une si forte incli„ nation. Vous savez combien de fois, par un langage inconnu du commun, je vous „ ai demandé la grace d'être éclairée de vous, que je fis vœu de vous obéir au prix „ de ma vie & de ma fortune". J'ai copié tout ceci sur la bonne foi de *Galdenblad*, éléve des *Jésuites* & zélé *Catholique-Romain*. Il auroit fallu du-moins indiquer l'endroit où cela se trouvoit écrit de la propre main de *Christine*.

(*) *Christine* ajoute ici: *La Reine obligea les Etats à consentir à la déclaration qu'elle fit du Prince Charles Gustave pour son Successeur; ce qui ne lui réussit pas sans une peine extrême, tout le monde s'y opposant vigoureusement.*

(†) Son Pére *Jean Skytte*, Précepteur de *Gustave Adolphe*, y fut envoyé avec le même caractére en 1616. Je rapporterai un trait d'histoire qui fait juger de l'étiquette des Cours dans ce tems-là. Le Sénateur *Skytte* ayant harangué le Roi & son Ministére pendant une à deux heures, fut retenu à diner à la Cour. A la fin du repas l'Ambassadeur se leva, & au nom de son Roi harangua le Roi de *Dannemarc* en *Latin*, & lui porta la santé de son Frére avec le Roi de *Suède*. Le Roi *Christian* se leva de même, & répondit en *Latin*, disant, que comme l'offre de cette Confraternité lui étoit

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine.*

L'an 1649.

V. Sa Majesté envoya une Commission sur les frontiéres de *Norwégue* pour reconnoître la situation des territoires d'*Idra* & de *Gerna.*

VI. La Reine donna le 10. Avril plein-pouvoir pour le Collége des Mines, ordonna la séance pour ce Collége, fit des Constitutions pour la grande Mine de cuivre du *Falun*, pour les Intendans & pour ceux qui y font les affaires, comme aussi pour les autres Mines, Forgeurs & Fondeurs de Métaux. La Reine donna des priviléges généralement pour toutes les Mines, pour la Ville de *Falun* & autres Villes, & pour tous ceux qui y apporteroient des provisions, de l'argent & des marchandises; donna libre passage aux habitans de la Ville de *Falun* par d'autres Villes, & permission de trafiquer à la Campagne pour acheter de la premiére main toute sorte de vivres; accorda privilége à ceux qui trouveroient des Mines en *Finlande*, & qui voudroient les exploiter, de l'aveu du Collége des Mines.

VII. La Reine fit aussi 1. publier des Edits sur les Déserteurs; 2. donna asyle dans les Forteresses à ceux qui s'y réfugiéroient à cause de leurs disgraces, moyennant quelque argent qu'ils auroient à payer; 3. exempta de gabelle la Compagnie à tabac; 4. fit des Ordonnances en quel tems & en quel lieu on pourroit tuer le gros & le menu gibier; 5. fit des Constitutions pour la Paix de Noël, appellée *Julefreden*; 6. fit dresser une spécification de tous les lieux où l'on travailloit aux Mines, & défendit de vendre, donner ou aliéner aucun Bien qui en dépendoit; 7. donna de grands priviléges à tous ceux qui voudroient avoir part dans les Compagnies d'*Afrique*, d'*Asie* & d'*Amérique*, établies par la Reine; 8. Régla la Douane de la *Poméranie* & du *Mecklenbourg*; & 9. la Compagnie des Forêts & des Bois à *Kopparberg*.

VIII. La Reine 1. revit, confirma & amplifia tous les priviléges des Provinces conquises en *Allemagne*, qu'elle venoit d'acquérir par la même Paix; 2. députa des Commissaires pour traiter avec les Ambassadeurs de *Moscovie* sur les Déserteurs qui y alloient de *Suède*, & au sujet desquels les Ambassadeurs restérent d'accord que le *Grand-Duc* payeroit à la *Suède* quatre cens quatre-vingt-dix Roubles d'or, qui font presque un million de notre Monnoye, & qu'il rendroit tous les Déserteurs.

IX. La Reine ratifia au mois de Février de cette année la Paix d'*Osnabrug* (*), & donna ordre & plein pouvoir à son Généralissime de traiter avec

---

toit agréable, Sa Majesté étoit prête à y satisfaire, vuidant là-dessus le bocal présenté, au son des Instrumens militaires & du bruit du Canon. (1).

(*) Cette Paix avoit déjà été conclue l'année precédente, comme la Reine l'avoit marqué ci dessus. Nous avons dit ailleurs (2) comment les Ambassadeurs de *France* déclamoient contre les *Suédois* qu'ils ne vouloient point de paix; mais que peu après qu'ils eurent fini leurs affaires, les *François* firent jouer toutes sortes de ressorts pour n'en pas venir à une conclusion. Le P. *Bougeant* en convient lui-même (3), & j'observerai au reste qu'en

(1) V. l'Hist. de Gustave Adolphe en *Suédois* par Widekind pag. 212.

(2) Dans les Mem. de *Christine* T. I. p. 121 & 122.

(3) V. son Hist. de la Paix de *Westphalie* Tom. III. p. 434 & 438.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine*.

L'an 1649.

avec celui de l'*Empereur* fur l'exécution de la Paix. Ils s'affemblérent pour cet effet à *Minden*, où l'on choifit *Nuremberg* pour traiter de l'exécution de la Paix, & de la maniére dont on évacueroit les Places & licentieroit les Gens de guerre. Le Généraliffime de la Reine s'y rendit avec une grande fuite, & fut reçu des autres avec beaucoup de magnificence le 24. Avril. D'abord il dreffa un projet fur le Traité d'exécution felon fes ordres & fes inftructions (*), avec une fpécification des Places qu'il falloit vuider en trois termes. Les Ambaffadeurs de l'*Empereur* firent auffi-tôt réponfe, & les *Suédois* y repliquérent le 24. May. Au mois de Juin les *Impériaux*, qui firent réponfe à la replique du Généraliffime de la Reine, & les Etats de l'*Empire* lui envoyérent des Députés pour conférer avec lui fur l'évacuation de *Frankendahl*, que les *Efpagnols* refufoient de vuider, & quel tempérament on mettroit en ufage contre ce refus, qui étoit fort incommode aux fept Cercles fupérieurs. Enfin il y eut de grandes difficultés entre plufieurs Princes & Etats de l'*Empire* au fujet de l'évacuation; ce qui fit traîner l'exécution de la Paix tout l'Eté. Les *Suédois* vuidérent pourtant une partie de leurs Places (†) au mois d'Août, Septembre, Octobre & Novembre, quoique le Traité d'exécution ne fût achevé & figné qu'au mois de Juillet de l'an 1650. Le 25. Septembre le Prince *Charles Guftave*, Généraliffime de la Reine, donna un fuperbe repas, auquel il invita grand nombre de Princes & de Grands Seigneurs; repas qui fut fuivi de la Comédie & d'autres réjouiffances. Le 4. & le 5. d'Octobre le Feld-Maréchal *Wrangel* y fit auffi des feftins magnifiques avec des feux d'artifices, des tournois, &c. (§).

X. Cette année arrivérent à *Stockholm* le Prince *Louis de Heffe-Darmftad*, le Duc *Roderic de Wurtemberg*, & les Ambaffadeurs de l'Electeur de *Brandebourg*, de *Mofcovie* & de *Poméranie*, outre un Envoyé Extraordinaire de *Cromwel*. Ceux de *Mofcovie* préfentérent de riches préfens à la Reine, & traitérent principalement des transfuges d'*Ingermanie*. Il y eut encore un Ambaffadeur de *Pologne*, qui follicitoit pour un Traité à *Lubec*; & des Députés de *Bréme*, auxquels la Reine donna audience, & répondit en perfonne à leurs demandes, comme elle le faifoit à tout le monde.

XI. La

---

qu'en atteftant l'authenticité de la Copie tirée des Archives de *Suéde* fur l'Original de l'Inftrument de cette Paix, délivré de la part de l'*Empereur*, que Mr. *Meiern* a publié (1), je lui fis remarquer qu'il y avoit quelques mots raturés & corrigés dans cet Original. Je lui indiquai en même tems qu'il y avoit une atteftation du Comte de *Lamberg*, un des Miniftres Plénipotentiaires de l'*Empereur*, où il dit que ces corrections ont été faites de fa propre main avec l'agrément de tous les Plénipotentiaires de part & d'autre. Il eft daté de *Munfter* du 8. Février 1648.

(*) Ces articles aux paragraphes 8. & 9. ont été ajoutés ici de la propre main de la Reine.

(†) La Reine obferve ici *qu'on ne vuida rien jufqu'à ce que tout fût figné.*

(§) Quant aux régals & feftins qui fe donnérent en ce tems-là à *Nuremberg*, ledit *Meiern* entre là deffus dans un grand détail (2).

(1) Dans fes Acta Pacis Weftphalicæ Tome VI. 165. &c. 172. V. auffi les *Mém.* de *Chriftine* Tom. I. p. 178. not.

(2) Dans fes Acta Pacis Execut. Tom. I. p.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

L'an 1649.

XI. La Reine fit présent d'un Vaisseau de guerre, appellé *Anne*, à la Reine *Anne de France*, & d'un autre, appellé *Jules*, au Cardinal *Mazarin*. (*) Elle donna un puissant secours au Roi d'*Angleterre* (†); ce qui n'empêcha pas *Cromwel* de lui demander avec empressement son amitié, qu'elle lui accorda.

XII. Le 8. Décembre on chanta pour la Paix le *Te Deum* avec grande solemnité, & dans le Sermon on expliqua le LXXVII. Pseaume du Roi *David*, depuis le 47. Verset jusqu'à la fin. On fit ensuite une décharge générale de tout le Canon, & on donna des festins, des feux d'artifices, des bals, & d'autres réjouissances.

XIII. Le Prince *Adolphe* fut marié (§) à la Fille du Comte *Pierre Brahe* le . . Février.

XIV. Treize personnes furent annoblies & naturalisées.

L'AN MDCL.

I. La Reine fit publier par Edit, 1. qu'on payeroit de l'argent, au lieu de donner des recrues; 2. qu'on exigeroit la contribution pour son Couronnement ; 3. que pendant un an on ne payeroit point de Douane pour le bled qu'on feroit venir des Pays étrangers. 4. On supprima les dixmes du bled. 5. On défendit aux petites Barques de négocier sur les côtes de la Mer. 6. On prescrivit aux Etrangers le tems qu'ils pourroient faire leur négoce dans les Villes. 7. On fit défense aux Marchands d'aller débiter leurs marchandises en campagne, au préjudice des autres, & hors de la dépendance des Villes où ils sont domiciliés. 8. On borna la licence que quelques Fermiers & Intendans se donnoient, en tenant à la campagne des boutiques ouvertes pour y vendre toutes sortes de marchandises en gros

(*) Sur ces Vaisseaux donnés en présent par la Reine *Christine*, voyez ses Mém. T. I. p. 195.

(†) Cette derniére période est ajoutée ici de la main de la Reine. Quant à ce qu'elle dit ici d'un puissant secours donné au Roi d'*Angleterre*, il ne consistoit, que je sache, qu'en six mille mousquets, mille paires de pistolets, autant d'épées & de cuirasses, & en douze piéces de campagne, qui lui furent envoyées par quelques Marchands particuliers. La Reine, quoique fort touchée des malheurs du Roi *Charles II.* & du meurtre de son Pére, ne voulut pas prendre ouvertement parti contre *Cromwel*, que les plus grandes Cours de l'*Europe* ménageoient alors au-delà de toute imagination (1). J'ai déjà réfuté *Chevreau* quant aux sentimens peu humains qu'il a attribués à *Christine* sur la décollation de *Charles Stuart* (2). Ayant depuis reçu la Lettre compatissante qu'elle écrivit là-dessus peu après au Roi son Fils, où elle témoigne hautement l'horreur qu'elle avoit conçue de cette action d'une Assemblée fanatique qui avoit usurpé le titre de *Parlement*, j'ai cru devoir l'insérer dans l'Appendice pour preuve de la légéreté, si ordinaire à certains Ecrivains, qui, à force de courir après l'esprit & le merveilleux, étouffent très-souvent, par leur soi-disante Histoire reflêchie, les vérités historiques dans un gouffre de faussetés.

Christine compâtit aux malheurs de Charles I. & II. Rois d'Angleterre.

V. l'Appendice No. XIV.

(§) Le Prince *Adolphe Jean* étoit Frére de *Charles Gustave*.

(1) *Pufend.* de Reb. Suec. Lib. XXI. §. 120.
(2) V. Mem. de *Christine*, Tom. I. pag. 379. &c.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de Christine.

gros & en détail. 9. La Reine expliqua le terme de *Dégénération* (*), qui se trouve dans les priviléges de la Noblesse, en déclarant mal né & roturier celui qui démentiroit sa naissance par l'oisiveté & le vice. 10. On fit un Réglement concernant les Paysans des Nobles, & les Paysans fermiers, appellés *Skattebönder*.

L'an 1650.

II. Ordonnance sur les droits des Paysans fermiers; 2. des Métairies censiéres, ou *Skattebemman*, qui sont ruinées, comment les améliorer, vendre ou engager? 3. sur le bois propre à la fabrique, & sur celui de chauffage. 4. Que ceux qui cultivent les terres d'autrui, en doivent payer ponctuellement la rente au propriétaire. 5. Statut contre les injustices que les Paysans censiers & ceux des Nobles se font les uns aux autres. 6. De l'exécution des Sentences. 7. Des Appels. 8. De l'argent que les Paysans doivent payer pour l'équipage des Soldats & pour leur retour. 9. Qu'on ne payera aucun droit d'entrée pour le bled du dehors encore pendant un an. 10. Des Forêts en *Westrogothie*, où l'on taille les grands mâts pour les Vaisseaux. 12. De la construction de la Maison des Orphelins.

III. On traita à la Diette qui se tint dans l'Automne; 1. de l'Assurance que le Prince *Charles Gustave* donneroit au sujet du Droit de Succession que lui donnoit la Reine; 2. du Couronnement de la Reine. 3. Du Traité avec la *Pologne*. 4. De l'Immunité de la recrue des Soldats; 5. qu'on seroit libre de l'imposition sur les Bestiaux, mais qu'on payeroit au double la capitation & la taxe des Moulins & de la Douane; 6. des services que les Paysans censiers doivent faire aux Maisons de campagne de la Couronne

Le mérite personnel peut prétendre aux plus hautes Charges de Suéde.

(*) Ce mot *dégénération* n'exprime pas assez le sens de celui de *Wanbyrding* en *Suédois*, qui signifie aussi un homme *mal & deshonorablement né*, ou de basse extraction, par opposition à la naissance de parens nobles. Ce qui choqua le plus les Etats de *Suéde*, fut le préambule de cette Ordonnance, où il étoit dit que les cinq hautes Charges du Royaume ne seroient point données à quelque *Wanbyrding*, au deshonneur de l'Etat; expression dont les familles nouvellement annoblies, aussi-bien que tous ceux des trois autres Ordres, nés d'un mariage honnête & légitime, se trouvoient également offensés, qui sans-doute avoient porté la Reine à s'expliquer là-dessus dans une Ordonnance postérieure (1). Il y est dit: „ que sous ce mot *Wanbyrding*, nul autre „ (soit de la Noblesse, ou de la Roture) ne sera entendu que celui qui deshonore sa „ naissance, qui ne s'applique pas à la vertu & à l'honneur, mais qui souille sa famille par „ sa fainéantise, par ses vices, par ses mauvaises actions: Que celui-là seul mérite de „ porter le nom de *Wanbyrding* (dégénéré); qu'il ne parviendra pas à des Charges ho„ norables, jusqu'à ce qu'il se qualifie autrement, & se rende digne d'un titre plus „ distinctif auprès de son Souverain & de sa Patrie. Au-contraire celui qui est né „ dans un mariage légitime, qui s'applique à la vertu & à l'honneur, en rendant „ de bons & utiles services à sa Patrie, soit qu'il tire son origine de la Noblesse, du „ Clergé, de la Bourgeoisie, ou des Paysans, ne peut, ni ne doit être appellé *Wan*„ *byrding*, ni être exclu d'aucune Place d'honneur dans sa Patrie, selon que le Sou„ verain le jugera conforme à son mérite & à ses qualités ".., Personne, je crois, ne niera que cette disposition ne soit juste & équitable. Elle ne donne l'entrée au Palais de l'honneur qu'à la vertu & au mérite, & le fils du simple Laboureur y peut parvenir au même degré que le descendant du premier Noble du Royaume; ce qui paroit assez par la forme actuelle du Gouvernement de *Suéde*.

(1) Elle est du 10. Nov. 1650. & se trouve Tom. IV. pag. 333. dans le Recueil des Actes publics de *Stiernman*.

ronne & aux fortifications des Villes; 7. de l'argent à payer aux Députés à la Diette; 8. de l'Accord au sujet de la Succession du Prince *Charles Gustave* à la Couronne, appellé l'Union héréditaire, ou *Arf-Föreningen*. (*). Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

IV. La Reine accorda des priviléges au Clergé, qui contenoient les points qui regardent; 1. la Religion; 2. les Universités & les Ecoles; 3. les demeures fixes des Ministres & leur subsistance; 4. leurs maisons, dixmes & gages en argent; 5. le bled qu'on doit donner aux Eglises Cathédrales, & aux Maisons instituées pour l'Education de la Jeunesse; 6. les maisons & demeures pour les Chapelains & autres Ministres de l'Eglise; 7. les maisons des Ministres dans les Villes; 8. qu'ils seront exemts de la contribution qui se fait généralement pour ceux qui sont enrollés dans la Milice; 9. la permission de bâtir des cassines sur le terrein appartenant à la maison de leur demeure; 10. que les Veuves des Ministres jouïront des priviléges & émolumens dont ont joüi leurs maris, un an entier après leur mort, & qu'elles hériteront selon les Loix des Villes. 11. La Reine accorda encore d'autres secours pour la subsistance des veuves pendant leur veuvage; 12. qu'on avanceroit les personnes de mérite aux Bénéfices, & qu'ils jouïroient des priviléges des Nobles dans leurs possessions. 13. Ordre aux Curés d'observer, & de faire observer les Ordonnances & Constitutions de l'Eglise. 14. De la distribution des Cures, 15. Des Cures qui se donnent immédiatement par le Roi. 16. Ordre pour les Ministres des Nobles. 17. Des Prédications qui se font dans les maisons des Nobles. 18. Que les Ministres doivent demeurer dans leurs Cures. 19. Des assemblées que les Curés font avec leurs Auditeurs, & ce qu'on y doit traiter. 20. De la Protection du Clergé. 21. Des Priviléges en général pour les Ministres & Etudians dans les Universités & dans les Ecoles. 22. Du rang des Ministres dans les Assemblées publiques & particuliéres. 23. Que le Clergé sera maintenu selon les Loix de *Suède*, & dans tous les points susdits. 24. Enfin de leurs visites & devoirs. Donné à *Stockholm* le 28. Novembre. L'an 1650.

V. Le Traité d'évacuation fut achevé & signé à *Nuremberg*, au mois de Juillet de cette année, & le Prince *Charles Gustave* en partit le 13. Juillet pour *Erfort*, où il fut reçu magnifiquement. De-là il alla à *Stade*, & arriva le 11. Septembre à *Wismar*. Le Feld-Maréchal *Wrangel* se rendit à son Gouvernement en *Poméranie*, & le Baron *Benoit Oxenstierna* resta seul à *Nuremberg*.

VI. La Reine fit prolonger la Diette, à cause du Prince *Charles Gustave*, à qui elle avoit ordonné de venir à *Stockholm*, où il arriva le 28. Septembre.

VII. Sa Majesté le fit déclarer unanimement (†) par tous les Etats, Prince de *Suède* & Successeur à la Couronne. VIII. Le

(*) *Christine* ajoute ici: *On régla ce droit, & on le déclara, malgré toutes les difficultés, Prince de Suède.*

(†) *Cela est faux*, dit la Reine: *il y en eut plusieurs qui n'y consentirent jamais.* V. les Mémoires de *Christine*, Tom. I. p. 169-178.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

L'an 1650.

VIII. Le 17. Octobre la Reine fit son Entrée publique de *Jacobsdal* à *Stockholm* avec une pompe & des magnificences dont on n'avoit encore vu jusqu'alors aucun exemple (*).

IX. Le 20. Octobre se fit la superbe Procession triomphale du Château autour de la Ville à la Grande Eglise, où la Reine fut solemnellement couronnée (†), & après le Couronnement suivirent les feux de joye, les feux d'artifice, les banquets, les bals, les comédies, les tournois, & mille sortes de réjouissances publiques & particuliéres.

X. *Seved* & *Nils Bååt* furent faits Barons, &

XI. Cinquante-quatre personnes annoblies & naturalisées.

L'AN MDCLI.

I. La Reine donna diverses Patentes, Ordres & Résolutions. 1. De licentier tous les *Swenticnare*, ou les Valets de la suite, qui avoient servi dans la guerre d'*Allemagne*. 2. Que la peine seroit modérée pour ceux qui avoient failli. 3. Que les Chambres de Justice feroient rapport à la Cour de leurs Sentences & Résolutions. 4. Ordres de bâtir dans les Villes, & priviléges pour cet effet. 5. Des Cas où les Comtes de *Suède* seroient déchus de leurs Comtés. 6. Des Appanages. 7. De la Dot des Filles, & que les Comtés écherroient à la Couronne au défaut d'enfans mâles (§). Tout ceci fut fait depuis le 13. jusqu'au 26. Janvier.

II. Le 7. Avril il fut ordonné que les Secretaires & Référendaires signeroient toutes les Lettres expédiées dans la Chancellerie, avant que de les présenter à la Reine (**).

III. Que la grande Douane maritime seroit acquittée en *Richsdalers* en espéces. 2. De la Navigation sur *Rével*. 3. Instructions pour les Intendans des Mines. 4. Du payement de la petite Douane, & de l'argent qu'on payeroit pour peser les marchandises à la Douane. 5. Ordonnances pour les Cabarets & Hôtelleries, avec privilége pour les Hôtes d'être exemts de toutes les impositions ordinaires & extraordinaires, à condition qu'ils entretiendroient de bons logemens, & auroient toujours prêtes les choses nécessaires pour la commodité des Voyageurs. 6. Instruction pour la Compagnie du Tabac. 7. Priviléges pour ceux qui négocient en *Espagne*. 8. De la Paix de Noël, ou *Julefreden*. 9. Une Lettre de la Reine au Gouverneur-Général à *Stockholm*, dans laquelle S. M. approuve les raisons des Magistrats de la Ville plus que celles de la Grande Chambre de Justice à *Stockholm*, & déclare comment se prêteront les cautions selon le III. Chapitre de l'Article du Code, qui traite du Procès. 10. Des Appels d'une Justice à l'autre (††).

IV. La

(*) V. les Mémoires de *Christine* Tom. I. p. 179-184.

(†) *Christine* ajoute ici: *La Reine fut couronnée comme l'on couronne les Rois, non pas comme les Reines.* Voyez ce qui en a été dit ci dessus ad ann. 1644. num. 15. pag. 202.

(§) V. les Remarques ci dessus ad ann. 1654. p. 172. &c.

(**) *Christine* ajoute ici: *Ceci fut fait dès le commencement de la Régence.*

(††) *Christine* ajoute ici: *La Reine fit plusieurs autres Déclarations sur la maniére de rendre*

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

L'an 1651.

IV. La Reine fit convoquer les Etats à *Stockholm*, où l'on délibéra; 1. Sur l'état des affaires du Royaume, tant au-dedans qu'au-dehors. 2. De la contribution & de la taxe des Moulins, dont il devoit être traitté à la prochaine Diette. 3. De l'Ordonnance touchant les voitures & corvées pour la Couronne. 4. Des Réglemens au sujet des Forêts. 5. Du Collége de Commerce & de son Instruction. 6. De l'Immunité de la Douane à *Oresund*. 7. des Magazins à bled.

V. Le Sénateur *Shering Rosenhane* & le Président *Stack*, Commissaires de la Reine à *Brême*, tinrent une conférence avec les Etats de *Brême* le 24. Juillet, & leur promirent la confirmation de la Reine sur leurs priviléges particuliers. Ensuite les Commissaires se rendirent dans la Ville de *Brême*, accompagnés de la Noblesse, & y firent la proposition au Magistrat sur les Biens Ecclésiastiques & sur l'hommage que la Ville devoit prêter à la Reine. Mais le Magistrat n'y voulut point entendre, fit tendre les chaînes par les rues, fermer les portes, boucher les avenues, & posta des Gardes & des Sentinelles sur les murs (*). Les Commissaires s'en retournérent à *Stade*, & les Etats, la Noblesse, les Paysans & la Milice du Pays firent hommage & prétérent serment de fidélité à la Reine entre leurs mains à une lieue de la Ville.

VI. Les Ambassadeurs de la Reine, les Sénateurs *Jean Wachtmeister* & *Salvius*, avec le Secretaire *Canterstem* & celui de *Pologne*, le Comte de *Lessenon*, s'assemblérent cet Eté pour un Traité à *Lubec*, mais qui, à cause des disputes sur les Titres, sur les Plein-pouvoirs & les prétentions du Roi de *Pologne* sur la *Suède* & la *Livonie* n'eut aucun effet (†).

VII. Du *Grand-Cham* vint à la Reine une Ambassade de seize personnes. L'une étoit de la part du *Grand-Cham* même, une de son Frére ainé, une troisiéme de sa Mére, une quatriéme de son Fils, & une cinquiéme d'*Ursertz*, son prémier Ministre, pour solliciter la Reine de rompre avec la *Moscovie*, & de lui faire la guerre; mais la Reine qui nouvellement avoit ajusté les différends avec la *Moscovie*, refusa de consentir aux propositions, les traita magnifiquement, & leur donna leur audience de congé.

VIII. Le 9. Janvier de cette année on dansa le grand Ballet, intitulé *le Parnasse triomphant*.

IX. Le 14. on fit un grand festin pour le départ du Prince *Charles Gustave*, qui s'en alloit en *Oelande*.

X. La Reine s'en fut à *Upsal*, pour s'informer des Exercices Académiques, & y entendre les gratulations (§).

XI. La Reine fit présent de plusieurs milliers d'écus aux Envoyés d'*Augsbourg*,

rendre la Justice uniforme par toute la Monarchie.

(*) On en vint à une brouillerie ouverte. V. les Mém. de *Christine*, Tom. I. pag. 373. & 383. not.

(†) *La Reine*, dit-elle, *fit plusieurs nouveaux Réglemens pour la Milice & l'Amirauté.*

(§) V. ses Mémoires, Tom. I. p. 289. &c.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine*.

bourg qui étoient à *Stockholm*, pour la construction de leurs Eglises.

XII. Un Ambassadeur de l'Electeur *Palatin*, nommé *Tronenberg*, obtint de la Reine en faveur de son Maître la remise de la moitié de la somme qu'il devoit payer pour la satisfaction de la *Suède* (*).

L'an 1651.

XIII. Le

La Suède ne reçut pas les cinq millions stipulés dans le Traité de Westphalie.

(*) Les Ecrivains *Allemands*, *Pfannerus*, *Franc. Irenicus* ou *Burgoldensis*, & autres, & encore de plus fraiche date, feu Mr. le Professeur *Koehler*, ont fort renchéri sur les cinq millions que les sept Cercles de l'*Empire* devoient payer pour le licenciement des Troupes, qui à la conclusion de la Paix de *Westphalie* étoient au service de *Suède* en *Allemagne*. Il dit entre autres choses, dans ses Discours sur son *Histoire de l'Empire*, qu'il avoit dicté à ses auditeurs, (1) *que les Officiers Suédois* (quoique les deux tiers au moins fussent *Allemands*) *deputés* (on ne sait de qui, ou à qui) *avoient prétendu vingt millions pour se licencier ... qu'on fut à la fin d'accord que les sept Cercles payeroient cinq millions d'ecus ... mais que les militaires n'en reçurent rien. La Reine*, ajoute-t-il, *retint le tout, & le distribua aux Maîtres de Ballets & de Danse, & aux Carousels.* Ceci & autres choses pareilles se disent dans ses discours d'un ton de Dictateur, sans admettre la moindre restriction en ce qu'il débite. La jeunesse gobe tout cela comme pures vérités, avancées par un Savant blanchi sous la lecture de la belle Histoire, & rompu dans la recherche des Chartres, quoiqu'il ne les ait jamais vues. J'ose même assurer que ni lui, ni personne n'en produira une seule assez valable pour constater les faits qu'il a avancés ici. Tout le monde sait, & les Instrumens de *Westphalie* font foi que les sept Cercles devoient payer à la *Suède* les cinq millions pour le licenciement de ses Troupes; mais la question préliminaire est encore si cette somme fut payée ou non? C'est sur quoi le savant Professeur dont je viens de parler, auroit dû décider préalablement. Il n'en a rien fait: & quoique les preuves que j'ai alléguées dans les Mémoires de *Christine* (2) pour la décharger de l'odieux usage que ces Ecrivains lui prêtent, d'avoir dissipé cette somme mal à propos, ayent aussi paru à d'autres Savans trop foibles pour la disculper (3), on voit cependant, parce que *Christine* avance ici, que la moitié de la somme dûe par l'Electeur *Palatin*, lui fut remise généreusement. Par une autre Charte, qui se trouve dans les Archives de *Cassel*, il paroît que la *Suède* fit la même politesse, tant à la Maison de *Hesse*, qu'à l'Electeur de *Mayence* & à la Ville Impériale d'*Ulm*, en leur remettant leur quote-part (4). Outre cela, il conste par la Négociation de la Reine *Christine* en *Suède* l'an 1672. (5), que l'Electeur de *Bavière* n'avoit point acquitté une obole de la portion stipulée en vertu du Traité de Paix; ce qui, suivant la supputation de la Reine, se montoit à environ six cens mille écus, lesquels, joints aux sommes susdites, faisoient près de deux millions. Ceux-ci, défalqués des cinq millions d'écus, il n'en restoit que trois, & peut-être trouveroit on encore d'autres intéressés, à qui leur quote-part fut remise de-même, ou qui sont restés en arriére avec leur payement, si on étoit à portée d'examiner les Chartres de ce tems-là. Ceux donc qui prétendent que les Troupes congédiées ne touchérent rien de ces millions, doivent nécessairement en apporter des preuves, au-lieu de prétendre qu'on les en croye sur de simples assertions qui en sont destituées. Je pourrois au-contraire prouver que la plupart des Officiers & Soldats ont eu leurs arrérages payés, partie en argent comptant, partie en terres, tant dans les Provinces conquises qu'en *Suède* même, où nombre des meilleures familles furent annoblies & naturalisées. Que dis-je? Ce fut proprement en ce tems-là que tant de familles étrangéres furent aggrégées au Corps de la Noblesse de *Suède*, & introduites dans leurs Palais à *Stockholm*, où leur postérité se soutient encore de nos jours. Je l'avoue à regret, je suis fâché que feu Mr. *Koehler*, qui de son vivant m'honoroit de son amitié, ait avancé des choses si peu conformes aux Chartres, qui prouvent le contraire. Je ne saurois même à cette occasion passer sous silence quelques

(1) Ad pag. 550. de l'édition 1735. in 4. & dans ses Muntz Beluft. Tom. XVI. p. 359.

(2) Tom. I. pag. 103 not. 170. &c.

(3) V. le Journal Littér. Allem. de *Gottingue* en 1751. p. 671.

(4) Mém. de *Christine*, Tom. I. p. 290. not.

(5) V. Ci-dessous ses Lettres & Instructions *ad hunc annum*.

XIII. Le Felt-Maréchal *Torstenson* mourut le 7. Avril.

XIV. Le jour de naissance de la Reine fut, comme tous les ans, célébré avec de grandes réjouissances publiques.

XV. L'Ambassadeur de *Portugal* fut expédié avec le Traité de Commerce, & eut de riches présens de la Reine.

XVI. On en usa de-même par rapport à l'Ambassadeur de S. M. en *Espagne*.

XVII. Vingt-cinq personnes furent annoblies & naturalisées.

L'AN MDCLII.

I. Cette année on fit des Edits; & l'on prit des Résolutions. 1. Sur le Partage entre les héritiers dans les Biens de campagne. 2. Explication sur le Privilége de *Bergfrelse*, dont jouïssent les dépendances des Mines, & comment cela doit être entendu. 3. Défense d'acquérir aucun droit allodial sur les Terres désignées pour la Milice. 4. Diminution de la Douane sur les marchandises apportées par les Vaisseaux que les Sujets du Royaume ont eux-mêmes fait fabriquer de chêne. 5. Diminution de la taxe sur les Vaisseaux capables de porter quatorze piéces de Canon & plus (*). 6 Que d'autres sortes de Bâtimens, comme barques, chaloupes, petits vaisseaux marchands, &c. appartenans aux habitans du Pays, payeront une moindre taxe que les Vaisseaux étrangers. 7. Que celui qui rétablit des Ter-

ques circonstances dont *Christine* instruisit son Ministre, le Marquis *Delmonte*, à la Cour de *Suède* (1). Les Ministres du Duc de *Bavière* ne laisserent pas de lever la somme qui revenoit à la *Suède*, comme devant lui être payée; ils l'employérent en attendant à leurs propres usages, & obtinrent par-là également leur but, qui fut de noircir la mémoire des *Suédois*, comme étant la cause de l'exaction de pareilles contributions des pauvres Sujets, pendant que les Seigneurs territoriaux s'en servoient abusivement pour satisfaire à leurs propres dissipations. Voici la lettre de remerciement que l'Electeur *Palatin* écrivit à la Reine *Christine* sur la remise de la somme qu'il devoit payer à la *Suède* (2).

Serenissima & potentissima Regina, Domina Consanguinea plurimùm colenda.

Placuit Regiæ Majestati Vestræ eam, quæ ditionibus nostris ab Ordinibus Imperii pro satisfactione Regiæ Militiæ imposita erat, contingentis summam hoc modo remittere; ut solutis à Nobis Tribuno Militum Burgdorffio *Thalerorum quatuordecim millibus, trecentis & quadraginta, reliqua contingentis parte Nobis nostrisque ditionibus remissâ, ab istis hoc nomine nihil amplius postuletur. Cum verò modò dicta quatuordecim millium trecentorum & quadraginta Thalerorum summa, præfato Tribuno* Burgdorffio *per nostros nuper plenè sit persoluta, de hoc Regiam Majestatem Vestram certiorem faciendam duximus, debitam nostram gratiarum actionem, pro hoc remissionis favore, eâ quâ decet observantiâ, reiterantes, & pro tanto beneficio Regiæ Majestati Vestræ maximè devincti, nihil magis curæ nobis erit, quàm occasionem nancisci, officiorum nostrorum promtitudinem reipsa demonstrandam. Eidem florentissimum Regnorum suorum statum, & omnis felicitatis incrementum ex animo adprecamur. Dabantur Ratisbonæ 3. Martii 1653.*

Carolus Ludovicus Dei gratiâ, &c. &c.

(*) Cette diminution se fit pour pouvoir se servir de ces Vaisseaux en tems de guerre, selon l'institut de *Gustave Adolphe*.

(1) V. ses Lettres l. c. ad ann. 1672. ci-dessous.

(2) Copie reçue de Mr. *Senkenberg*, Conseiller de Cour & Archiatre à *Francfort*.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine.*

L'an 1652.

Terres des Soldats tombées en friche (*Ode Krigs-bemman*), en aura libre possession pour soi & ses héritiers, & qu'ils n'y seront inquiétés de personne. 8. De l'exaction de la taxe sur les Moulins. 9. Résolution sur un Mémoire de la Chambre des Comptes, concernant 1. l'état du Royaume & ses revenus; 2. les moyens d'avoir de l'argent à intérêt; 3. de faire battre de la Monnoye de cuivre. 4. Défense de faire fondre les *Richdalers*. 5. Ordonnances & Réglemens sur la monnoye & pour en faire battre à *Riga*. 6. Sur les Forêts, avec peine pour ceux qui abbattent des chênes sans permission. 7. Ordre de faire une exacte spécification de toutes les Terres assignées à l'Amirauté & à la Milice. 8. De la subsistance des Garnisons. 9. De la vente des revenus qui se payent en beurre, viande, bled, &c. 10. Qu'on doit livrer les revenus dans la Chambre des Comptes. 11. De l'imposition de la Capitation. 12. Des abus de la Noblesse par rapport aux Métairies dans l'enceinte de leurs Terres franches (*Râ & Rör*). 13. Ordre pour les Manufactures par tout le Royaume. 14. Ordre pour mieux partager les Gouvernemens de Provinces, & pour en multiplier les Gouverneurs. 15. Ordre pour les Ingénieurs. 16. Aux Villes pour rendre compte de leur revenu. 17. A l'Université d'*Upsal* pour faire de-même. 18. Ordre pour ceux qui cuisent le nitre. 19. Pour ceux qui travaillent à l'augmentation du cuivre.

II. Dans la Diette, tenue en Automne, fut traitté & conclu: 1. De faire des recrues. 2. De recruter les Mariniers. 3. De la contribution des Nobles. 4. De l'imposition sur les Bestiaux. 5. De celle de la Capitation. 6. Des Voyages & Voitures. 7. Des services & corvées que les Paysans-censiers doivent faire à la Couronne. 8. De l'imposition sur les *Torp*, ou Cassines.

III. Les Notables d'entre les Etats donnérent leurs sentimens (*) sur l'état du Royaume, 1. Touchant les affaires avec l'*Empereur*. 2. Avec la *Pologne*. 3. Avec le *Dannemarc*. 4. Touchant la guerre entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, & comment on obvieroit aux accidens qui pourroient en résulter.

IV. La Reine fit des Réglemens sur le Luxe & les Assemblées; 2. donna quelqu'avantage à la Noblesse dans les Emplois de Juges territoriaux; 3. permit aux filles des Nobles d'avoir part aux donations; 4. Résolution sur les plaintes du Clergé touchant la Dixme du bled, du beurre, des moutons & autres bestiaux; 5. sur l'abus qu'on commet dans le choix des Curés; & 6. sur l'exécution des Réglemens contre les Vagabonds & les Mendians.

V. Sa Majesté fit du changement dans les Grandes Charges du Royaume. Le Grand-Trésorier Comte *Gabriël* fut créé Grand-Amiral; le Comte *Magnus de la Gardie* obtint la Place de Grand-Trésorier, &c.; le Comte *Horn* fut fait Grand-Connétable.

VI.

(*) *C'est*, dit ici la Reine, *dequoi on ne demandoit guéres leurs avis, mais on les informoit de ce qui étoit fait.*

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de Christine.

L'an 1651.

VI. *Radziowiski*, Grand-Chancelier de *Pologne*, exilé de ce Royaume, se retira en *Suède*, demanda la protection de la Reine, & l'obtint (*).

VII. Le Général-Major *Ebbe Ulefeldt* de *Dannemarc* s'engagea au service de la Reine, & son frére se retira aussi en *Suède* (†).

VIII. Il y eut à la Cour de la Reine des Ambassadeurs d'*Angleterre*, *Daniel Lesley*, & d'*Espagne* Dom *Antonio Pimentel*. Ils arrivérent le 16. Août, furent reçus magnifiquement, & apportérent de grands présens. Après eux vint *Conrad van Beuningen*, Ambassadeur de *Hollande*, & *Antonio de Sylva* Ambassadeur de *Portugal*.

IX. La Reine avoit fait le 14. Février à *Hildesheim* une Ligue défensive avec les Princes de *Brunswig*, de *Lunebourg*, *de Hesse*, & les Comtes & Seigneurs de la *Saxe-Inférieure*, touchant *Bréme* & *Verde*. Cette Ligue fut ratifiée par le *Brunswig*, le *Lunebourg* & la *Hesse*, cette même année.

X. La Reine fit le 5. May une Ordonnance pour le Chapitre de *Bréme*.

XI. Cette année mourut en *Suède* le Prince *Jean Casimir*, Pére de *Charles Gustave*, âgé de 67 ans, & le Major-Général *Kling*, *Matthieu Soop*, *Hans Wachtmeister*, le Comte *Jaques de la Gardie*, le Comte *Frédéric Stenbock*, & *Adler Salvius* (§). *Tisenbusen* fut tué en duel par le Vice-Amiral *Wrangel*.

XII. La Reine créa *Arwed Wittemberg* Comte de *Nyborg*, *Claas Tott* Comte de *Carlborg*, & *Axel Lillie* Comte de *Lillieberg*.

XIII. Elle fit *Natt och Dag* Baron de *Io*, *Claas Stiernskœld* Baron de *Stiernberg*, *Rosenhane* Baron de *Skaleborg*, *Taube* Baron de *Carlöö* & *Maidel*, *Arwed Torbus* Baron de *Kymo*, & *Morner* de *Tuna*.

XIV. Vingt-neuf personnes furent annoblies & naturalisées.

L'AN

(*) V. les Mém. de *Christine*, Tom. I. pag. 205. 377. & 391.

(†) De-même Tom. I. p. 205. 239. 376. &c. & Tom. II. p. 34. 66. &c.

(§) Nous ajouterons aux particularités que nous avons rapportés ailleurs du Sénateur *Jean Adler Salvius* (1), l'extrait d'une de ses Lettres à *Christine*, où il s'explique sur le bruit qui couroit alors qu'il s'étoit fait recevoir Docteur en Médecine. Il marque là-dessus à la Reine: (2), „ que quoiqu'il ne tiendroit nullement à deshonneur d'être Docteur en cette Faculté, la chose n'étoit pourtant pas vraye. J'ai étudié, *lui dit il*, la Médecine aussi bien que la Théologie; mais je n'ai ni demandé, ni pris aucun grade dans l'une ou l'autre. J'ai toujours estimé qu'un homme, qui se destine aux Affaires Politiques, doit connoitre autant l'Histoire Naturelle que la Civile & l'Ecclésiastique; qu'il doit même, s'il est possible, être versé dans la *Pansophie*. Le Conseil de la Chancellerie est le plus architectonique de tous, & quand on peut passer pour un homme fort capable dans les autres Conseils, en connoissant les choses qui s'y traitent & qui y ont rapport, on doit savoir au possible toutes les autres, étant engagé à la Chancellerie. C'est pourquoi je me suis appliqué *per omne Scientiarum genus, quo me bonus abstulit error*. Je ne me serois pas expliqué là dessus envers Votre Majesté, si je n'avois pas remarqué qu'on a voulu imputer à deshonneur les efforts que je me suis donnés à m'instruire en tout. *Honos alit artes*, & là où ils sont méprisés, la barbarie n'est pas bien éloignée. Je sais que Votre Majesté s'efforce de la dissiper au possible".

La Pansophie, nécessaire aux Ministres d'Etat,

(1) V. Mém. de *Christine*, Tom. I. pag. 319, &c.

(2) Cette Lettre de *Salvius* est du 7. Septembre 1639. dans *Palmskiöld*.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de *Christine.*

L'an 1653.

L'AN MDCLIII.

I. La Reine donna ordre aux Gouverneurs de *Finlande* & d'*Ostrobotnie* de faire publier les Décrets de la Diette, & d'exiger les contributions, les recrues & les impositions y accordées.

II. Edits publiés contre le meurtre des Enfans, portant que les femmes n'échapperont point à la punition sous prétexte que l'enfant est mort sans violence de leur part, sitôt qu'il est venu au monde, ou qu'il y a eu avortement.

III. Réglement sur la Monnoye

IV. Cassation de la Compagnie du Tabac, & permission de le débiter, la Taxe en étant payée.

V. Sa Majesté fit revoir & renouveller l'Ordonnance sur les marchandises qui passent par *Oresond.*

VI. Résolution de la Reine que les Causes Criminelles, comme les Concubinages, les Adultéres simples, les Voleries & Faux-témoignages, peuvent être jugés par le Magistrat des lieux où ils se commettent.

VII. Priviléges pour les Sujets de la Reine en *Livonie*, à *Brême*, en *Poméranie* & à *Wismar*, de payer moins à la Douane que les Etrangers, pour les marchandises qu'ils porteront sur les Vaisseaux qu'ils auront fabriqués, ou achetés pour eux-mêmes.

VIII. Ordre de la Reine pour les Vaisseaux de guerre que S. M. a assignés pour convoi aux Vaisseaux Marchands, & pour leur défense contre les Capres & les Corsaires de Mer.

IX. Priviléges pour la Ville de *Gothembourg.*

X. S. M. fit intimer le 25. de Novembre pour rendre graces à Dieu de l'abondance de la récolte, & pour le prier de conserver la *Suède* du fléau de la contagion & d'autres maladies.

XI. S. M. créa *Laurent Kagge* Comte de *Sölvitzborg.*

XII. Et Barons *Laurent von der Linde*, les *Wrangels de Lindeberg*, les *Crus de Kalbala*, les *Sperling*, *Wrede*, *Liven*, *Cronstierna*, *Scheding* & *Stiernberg.*

XIII. La Reine fit dix-huit Sénateurs, &

XIV. Annoblit & naturalisa vingt-quatre personnes.

XV. S. M. envoya cette année une Ambassade en *Angleterre* pour offrir sa médiation entre l'*Angleterre* & la *Hollande* (*).

XVI. S. M. donna de grands présens à *Pimentel*, Ambassadeur d'*Espagne*, & un Vaisseau de guerre pour le ramener; mais s'étant embarqué & ayant mis à la voile, il fut obligé par la tempête de s'en retourner à *Stockholm*, où il resta encore un an (†). XVII. S. M.

(*) La Reine remarque ici *que* Spiring *alla en* Angleterre *de sa part pour affaires.*

(†) On trouvera dans les Mémoires de *Christine* plusieurs passages assez intéressans au sujet de ce *Pimentelli*, & comment il s'y prit pour s'insinuer dans les bonnes graces de la Reine (1). L'Ambassadeur *Whitelock* rapporte les particularités de son retour

(1) Tom. I. pag. 314. &c 319. &c.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Régne de Christine.

XVII. S. M. envoya quinze Vaisseaux de guerre, partie en *Espagne*, partie en *France*, & partie à la *Nouvelle Suède*.

XVIII. L'Ambassadeur d'*Angleterre*, *Whitelock*, fit son entrée à *Upsal* le 20. Décembre, où la Reine s'étoit retirée à cause de la peste. Il apporta des présens à la Reine de la part de *Cromwel* (*).

L'an 1653.

XIX. Les limites de la *Poméranie*, qui dans la Paix d'*Osnabrug* avoient été remises à un Traité particulier, furent cette année établies par les Commissaires de la Reine & de l'Electeur de *Brandebourg*, & ensuite ratifiés (†).

XX. Le Traité & la Cession que l'Electeur de *Brandebourg* & les deux Marquis de cette Maison, firent à la Reine de la *Poméranie* citérieure, de l'Ile de *Rugen*, d'une partie de la *Poméranie* intérieure & de toutes leurs prétentions là-dessus, fut encore signé cette année.

XXI. Le Traité de Succession de la Reine & de la Couronne à *Nieumarck*, *Stenberg*, *Lochnitz* & leurs dépendances, fut de-même signé & ratifié par l'Electeur & les Marquis de *Brandebourg*.

XXII. Le 14. May de cette année la Reine donna des assurances à *Nieumark*, *Sternberg*, *Lochnitz*, *Vierseden*, & à tous les habitans de ces lieux, qu'ils jouiroient de tous leurs droits, privilèges & immunités, comme sous l'Electeur, quand ils retomberoient à la Reine & à la Couronne de *Suède*.

XXIII. Fut aussi fait un Accord sur la Succession à l'Evêché de *Camin* & à la *Poméranie* intérieure entre la Reine & l'Electeur. Enfin, toutes les affaires avec l'Electeur de *Brandebourg* furent achevées au mois de May, & le 18. l'Electeur en fit chanter le *Te Deum* à *Berlin*.

XXIV. La Reine confirma les priviléges de la Ville de *Wismar* le 14. May, & y fit solemnellement établir le Tribunal le 17. du même mois (§).

L'AN MDCLIV.

I. La Reine fit des Ordonnances sur la Navigation entre la *Finlande* & *Reval*. II. Elle

---

Mariage négotié entre Christine & le Roi des Romains.

tour en *Suède*, (1) où il fut gracieusé plus que jamais. Il prétend pour sûr, qu'il négocia un Mariage entre *Christine* & le Roi des *Romains* & de *Hongrie*, en quoi il étoit secondé par le Général Comte *Montecuculi*, Ambassadeur de l'*Empereur* en *Suède*, & que cette Alliance auroit eu lieu, si ce Roi ne fût mort la même année. Ce même *Whitelock* dit, que le Vaisseau de guerre, qui porta *Pimentel*, passant près de *Coppenhague*, y avoit tellement répandu l'allarme, qu'on y craignoit que toute la Flotte *Suédoise* ne le suivît. Il rapporte aussi, que le jour que les Ambassadeurs de *Russie* devoient avoir leur audience, l'un d'eux s'étoit si bien enivré d'eau de-vie, qu'on fut obligé de différer jusqu'au lendemain cette cérémonie, dont il fait le détail (2).

(*) Nous avons rapporté ci-dessus ad ann. 1654. en quoi consistoient les négociations de l'Ambassadeur *Whitelock*.

(†) *Cette affaire*, dit *Christine*, *fut réglée à* Stockholm, *& on en renvoya l'exécution à* Stettin.

(§) Tous les procès y sont jugés en dernier ressort, comme aux deux grands Tribunaux de l'Empire, à *Vienne* & à *Wetzlar*, & cela en vertu de la Paix de *Westphalie*.

(1) Dans ses Lettres à *Thurloe* en 1653. Tom. I. p. 176. Tom. II. p. 115. 422. 465 p. 497. & 505.

(2) L. c. pag. 412 & 423, Tom. II. pag. 82. 83, en 1654.

Mémoire de ce qui s'est passé durant le Regne de *Christine*.

L'an 1654.

II. Elle gratifia de privilèges ceux qui voudroient acheter des terres en la *Nouvelle Suède*, ou aux *Indes Occidentales*.

III. Le Grand-Chancelier & les Sénateurs présentérent à la Reine un Ecrit touchant son abdication (*).

IV. Le Sénat dressa un Projet sur cette abdication.

V. En conséquence le Recès fut formé.

VI. Après vint l'Acte de l'abdication, & l'assurance du Roi à la Reine (†).

VII. La Diette finit ensuite, & les derniéres choses qu'on y traita, furent: 1. De l'abdication qui étoit faite (§). 2. De la Succession du Roi *Charles Gustave*. 3. Des Domaines de la Reine. 4. De la contribution pour le nouveau Couronnement.

VIII. La Reine partit d'*Upsal*. Le Roi l'accompagna, lui donna toujours la serviette quand ils mangeoient ensemble, & lui tenoit l'étrier quand elle montoit à cheval (**).

IX. S. M. fit, avant l'abdication, *Duglas* Comte de *Skeninge*, *Schlippenach* de *Sköfde*, & *Stenberg* d'*Encköping*.

X. Les *Flemmings* de *Laïss*, les *Ribbings* de *Bogesunde*, *Jean Berndtz*, *Harald Stake*, les *Creutz*, les *Fleetwoods*, les *Hamiltons*, les *Tuner* & les *Leyonskölder*, furent créés Barons &

XI. Vingt-deux furent annoblis.

(*) V. les Mém. de *Christine*, Tom. I. pag 403. not. &c. Nous insérerons dans l'Appendice le Mémoire tout du long, que le Sénat présenta à la Reine à ce sujet.

V. l'Appendice No. XIV.

(†) La Reine dit ici à *Galdenblad: si vous l'avez, il seroit bon d'en faire l'extrait.*

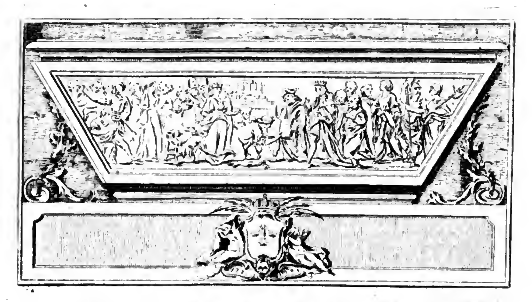
(§) Nous avons rapporté les différens sentimens qu'on avoit de cette abdication (1). Ceux qui ont envie de lire les rapports qu'en firent *Whitelock & van Beuningen*, Ambassadeurs d'*Angleterre* & de *Hollande*, qui y étoient tous deux présens, les trouveront dans la grande Collection of *State-Papers of John Thurloe*, Secretaire-d'Etat d'*Olivier* & de *Richard Cromwel* (2).

(**) Cette période est ajoutée de la main même de la Reine. Nous y ajouterons du Journal de *Palmsköld* (3) que ce fut le $\frac{6}{16}$ de Juin que *Christine* abdiqua; que le même jour après midi le Roi *Charles Gustave* fut couronné; que le lendemain les Etats lui rendirent hommage, & qu'au soir il donna un grand festin, où la Reine assista, mais qui finit sans danse; qu'entre onze heures & minuit, la Reine partit d'*Upsal* pour *Stockholm*; que le Roi l'accompagna jusqu'au relais de *Mårstad*; & que le Sénat, beaucoup de Noblesse, & d'autres personnes de distinction des deux sexes la suivirent en grande procession jusqu'à *Flötsund*, lieu où l'on passe un bras du Lac de *Méler*, & où toute la compagnie prit congé de la Reine.

(1) Dans ses Mémoires T. I. p. 421. &c.

(2) Tom. II. pag. 11. 111. 117. 184. 192. 200.

(3) Dans son Diarium Histor. Sueo-Goth. ad h. ann.



MEMOIRES
POUR SERVIR A
A L'HISTOIRE DE
CHRISTINE
REINE DE SUEDE.

NEGOCIATIONS ET COMMERCE DE LETTRES DE LA REINE CHRISTINE (*).

L'an 1654.

Ce qui arriva a Christine aprés avoir quitté la Couronne.



Ous avons rapporté tout du long de quelle maniére & à quelles conditions la Reine *Christine* s'étoit démise de la Couronne de *Suède* (*a*). Elle ſtipula une rente viagère de plus de deux cens mille écus par an, en ſe reſervant pluſieurs Provinces & Domaines en guiſe d'hypothéque. Le Contract s'en paſſa entre Elle & les Etats aſſemblés en Diette en 1654.

Chriſ-

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *Tom. I. pag.* 402. 421. *&c.*

(*) Toutes ces Dépêches ont été communiquées de la Bibliotheque de S. E. Mgr. le Cardinal *Alexandre Albani* à *Rome*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1654.

Christine croyoit qu'une ſtipulation ſi ſolemnelle, étant dreſſée en bons parchemins & ſignée de part & d'autre, il n'y auroit pas moyen d'en enfreindre la validité, ni d'arrêter le promt payement de ſes revenus. Cependant la Reine avoit à peine quitté le Trône & tourné le dos à ſa Patrie, que de grands obſtacles vinrent à la traverſe. Le malheur du tems vouloit, & la ſaine Politique impoſoit au Roi ſon Succeſſeur, la néceſſité de défendre ſa Couronne contre *Jean Caſimir* Roi de *Pologne*, qui appuyé par les menées ſecrétes de l'*Empereur* & de l'*Eſpagne* (a), y prétendoit comme le plus proche Parent de la Maiſon Royale de *Suède*. La proteſtation formelle qu'il intrejetta contre l'élection de *Charles Guſtave*, même avant que *Chriſtine* eût abdiqué, occaſionna une conteſtation qui ne pouvoit ſe vuider qu'à la pointe de l'épée.

Le pis étoit, qu'à ſon avénement au Trône, le Tréſor public étoit ſi épuiſé, qu'à peine trouva-t-on moyen de mettre la Flotte & les Troupes en état d'agir (b). On fut obligé d'avoir recours aux emprunts: mais ne jugeant pas à propos de découvrir, dès l'entrée d'une guerre ouverte avec la *Pologne*, l'état foible des finances de *Suède*, on aima mieux, pour ſubvenir aux beſoins publics, ſe ſaiſir de tous les revenus que la Couronne pouvoit fournir.

Ceux qui étoient affectés à l'entretien de *Chriſtine*, n'en furent pas ſi exemts, que ce qui lui devoit être payé ſur le champ, ne le fut que pluſieurs mois après. Peu accoutumée à des lenteurs, & moins encore à vivre avec économie, elle en jetta de hauts cris, & reprocha au Gouverneur-Général de ſes Domaines, que ſes rentes tardoient de lui être remiſes. C'étoit le Sénateur Baron *Seved Båât* que la Reine avoit chargé de ſes affaires de *Suède*. A portée, comme il étoit, de connoître plus que perſonne ce qui manquoit au Tréſor public, & que tous les revenus du Royaume ſuffiſoient à peine aux frais de la guerre de *Pologne*, il ſe retrancha ſur la grande diſette d'argent, qui l'empêchoit de s'acquitter de ſes devoirs auſſi promtement qu'il l'auroit voulu.

L'an 1657.

Chriſtine ſaiſit le moyen le plus naturel pour remédier à ce déſordre, en envoyant un homme de confiance pour s'informer ſur le lieu de l'état de ſes affaires. Ce fut ſon Secretaire *Guillaume Daviſon*, *Suédois* de nation. Il fit tout ce qu'il put pour amaſſer des ſommes qu'il remit à la Reine. Auſſi faut-il dire à l'honneur du Roi *Charles Guſtave*, que quoiqu'il eût grand beſoin de tous les revenus de la Couronne pour ſe défendre contre les *Polonois*, l'*Empereur*, les *Danois* & les *Brandebourgeois*, qui s'étoient déclarés contre lui, il fit pour ainſi dire l'impoſſible pour ne pas laiſſer manquer la Reine de la penſion qui lui étoit dûe, en reconnoiſſance de la Couronne qu'elle lui avoit procurée.

Il ne laiſſa pas pour cela de deſapprouver la démarche que *Chriſtine* avoit faite en embraſſant la *Religion Catholique-Romaine*. Il en témoigna ſon mécontentement par rapport audit *Daviſon*, qui s'étoit auſſi fait *Catholique*: (c); car quand il avoit demandé audience au Roi pour lui repréſenter les com-

(a) *Mém. de* Chriſtine *T. I. pag.* 373. 383. & *T. II. p.* 116. *n.*
(b) Ibid. *Tom. I.* 415. 444.

(c) *Mém. de* Chriſtine *Tom. II. pag.* 53. & *Mém. du Chevalier* Terlon *p.* 353. & 355.

commissions dont la Reine sa Maîtresse l'avoit chargé, *Charles Gustave* ne voulut pas l'admettre (*) avant qu'il déclarât par serment qu'il n'étoit pas *Catholique-Romain*. *Christine* se sentant touchée elle-même en cette rencontre, & doutant apparemment de la constance de son Secretaire, elle lui écrivit la Lettre suivante; peut-être dans l'intention aussi de faire voir que sa nouvelle croyance lui tenoit à elle-même fortement à cœur. (*a*)

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an **1658.**

A Rome *ce* 2. *Février* 1658.

Je vous crois si peu propre à être Martyr, que je ne vous conseillerai pas de vous exposer au danger de faire une lâcheté pour vous sauver la vie. L'honneur & la vie sont deux choses qui méritent, ce me semble, qu'on en ait soin. S'il vous arrivoit de nier, ou de dissimuler votre Religion, vous ne sauveriez ni l'un ni l'autre, s'il vous arrivoit après de vous présenter devant moi. Il faut vivre & mourir Catholique, *& si vous y manquez, vous vous rendrez indigne d'être à moi. Que les menaces du Roi de* Suède *ne vous étonnent pas. Passez-vous de le voir, & revenez auprès de moi. Après la menace qu'il vous a faite, vous serez mieux avec moi que jamais; & l'animosité qu'il témoigne contre vous, vous tiendra lieu de mérite auprès de moi. Ne vous mettez pas en peine. Revenez, mais revenez sans avoir fait rien de bas, ni de timide, & portez-moi des attestations véritables d'avoir vécu en vrai* Catholique, *& satisfait à tous les devoirs auxquels nous oblige notre* Religion Catholique-Romaine. *Si vous y revenez de cette façon, je vous recevrai avec joie & bonté; & quand il ne me reste-*

(*a*) *V. les Msc. de* Christine *de Negociati della Regina per salire al trono di Polonia, pag.* 254.

(*) Le changement de Religion de *Christine* étant connu en *Suède*, *Charles-Gustave* fit dresser le 25. Juin 1655, une Ordonnance sur l'exercice & la conservation de la *Religion Lutherienne* en *Suède*. Le Sénat y trouvant de certaines expressions, balança à la publier, à cause des *Protestans* d'autres Etats. Il en fit des remontrances au Roi, qui poursuivoit alors la guerre en *Pologne*. *Charles Gustave* en témoigna son déplaisir, en lui répondant, que comme cette affaire avoit été mûrement discutée par les Etats de *Suède*, il ne faloit pas en retarder la publication. Il y avoit deux raisons, dit le Sénateur, Comte *Gustave Bonde*, qui portoient le Roi à y insister (1). La premiére, de peur que d'autres *Suedois* ne suivissent l'exemple de *Christine*. L'autre, comme le dit aussi le Sénateur *Skytte*, parce que *Charles Gustave* étant né d'un Pére qui étoit de la *Religion Reformée*, vouloit par-là persuader à tous les *Suedois*, qu'il n'y tenoit aucunement.

(1) V. Sa Relation dans les Régitres du Sénat, chez *Palmskald ad ann.* 1662.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1658.

resteroit qu'un morceau de pain à manger, je le partagerai avec vous avec joie, & je mourrai plutôt que de ne vous pas assister. Mais si la crainte ou l'espérance vous ébranle au point de manquer à ce devoir, qui vous doit être plus précieux que la vie, ne pensez jamais à me revoir, & soyez assuré que je vous punirai de cette lâcheté, & que toute la puissance du Roi de Suède *ne m'empêchera pas de vous donner la mort entre ses bras, quand même vous vous y seriez réfugié. Jugez après cela vous-même, si vous êtes en état de retourner auprès de moi, ou non, & croyez que je vous tiendrai parole.*

L'an 1660.

Davidson revint à *Rome*, & y fut bien reçu.

Christine vient de Rome en Suède.

Cependant le Roi *Charles Gustave* étant mort l'an 1660, les intérêts de la Reine demandoient qu'elle se rendît en *Suède* pour y mettre ordre à ses propres affaires. Arrivée à *Hambourg*, elle apprit la contestation que son Résident *Thexeira* avoit avec le Magistrat de la Ville (*a*), qui ne vouloit pas permettre qu'il s'en retirât sans leur consentement. La Reine prit hautement sa défense. Elle écrivit deux Lettres à l'*Empereur* en sa faveur (*b*), dont nous ne produirons ici que la derniére (*).

E degno di tal riflessione il buon servizio, che mi rende da molti anni Diego Theixera, *ed* Emanuel *suo figliuolo nelle occorrenze de miei interessi in queste parti, ch' io non posso non haver una premura particolare nell' interpormi per loro colla M. V. C. affine di conseguir la grazia che sospirano dalla sua Clemenza. Il sudetto* Diego, *come V. M. potrà più distintamente vedere nell' annesso memoriale, vien disturbato per gl' atti della Cancellaria Imperiale dal possesso della grazia fattagli già nell' espressa causa dalla felice memoria dell' Imperatore Padre di V. M. C. procuratagli dal Conte* Montecuccoli, *il quale dalla M.tà sua in voce ne fà assicurato: E perche queste molestie vengono a toglier al medesimo* Theixera *la libertà d'invigilare alli miei affari, perciò con ogni maggior vivezza lo raccomando alla M. V. C. pregandola non solo di confermargli l'istessa grazia, ma per obligar me mag-*

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II, p.* 86. *&c.* (*b*) *Lettere à Diversi, pag.* 103. *&* 150.

(*) La premiére est du 6. Sept. 1660, & presque du même contenu: l'autre est du 10. Févr. 1662.

maggiormente di ampliarnela a segno, che detta Causa resti sotto perpetua oblivione, in modo che l'istesso Diego *e suoi descendenti non siano per avvenire personalmente nè realmente più molestati, e sia loro lecito di caminare liberamente ove gl' occorrerà per tutto l'Imperio: Quando di ciò la M. V. C. voglia compiacersi, come spero, desiderei per sicurrezza, e quiete di essi, ch' ella mi favorisse d'inviarmi per loro un Passaporto generale nella sudetta conformità: Intanto certifico la M. V. C. che come mi preme oltremodo d'ottener questa grazia, così s'ella si degnerà d'accordarmela, io le ne professerò una singolar obligazione e con tal opportunità mi confermo. D. V. M. C.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1660.

Christina Alessandra.

Nous avons donné ailleurs le détail de son voyage & de son séjour en *Suède* l'an 1660, & avons remarqué que tout n'y alloit pas suivant son desir (*a*). Afin donc de persuader au Pape *Alexandre VII.* que malgré tout ce qui pouvoit arriver, elle ne se laisseroit pas ébranler dans la Religion qu'elle avoit embrassée, elle lui écrivit de *Stockholm* les deux Lettres suivantes (*b*).

Stockholm, *le* 17. *Oct.* 1660.

Beatissimo Padre. Per adempir con la Santità Vostra le parti possibili di quell' ossequio, ch' io le devo da per tutto rimostrare, vengo a portarle in questo foglio l'avviso del mio felice arrivo in Stockholm. *Spero che V. B^e. per continuare meco gl' atti dell' animo suo benignissimo non sarà per udir se non volentieri questo successo, mentre io con tal confidenza rassegnandomi per sempre riverentissima alla Santità Vostra, rimangô qui con desiderio d' esser presto a rinuovarle meglio colla viva voce queste mie divotissime espressioni, e baciandole per fine li SS^mi Piedi mi confermo. D. V. Santità.*

Al Papa, *di* Stockholm, *li* 22 *Nov.* 1660.

Non havendo io di quà altra occasione di ridurre a memoria di V. S^tà la mia somma e constantissima divozione; mi vaglio di quella che m'offerisce il prossimo Sacrosanto Natale del Redentore per darlene qualche rincontro negl' augury di quelle prosperità ch' io del continuo bramo alla Santità Vostra. Degnisi ella, come la supplico, di gradir benignamente in questo

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. pag.* 42. *&c.* (*b*) *Lettere a Diversi p.* 104 *&* 105.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*

questo ufficio i sentimenti dell' animo mio ossequiosissimo verso V. B^{e}, mentre per fine le baccio con ogni humilità li SS^{mi} Piedi.

L'an 1661. *La Reine revient fort mécontente de Suède.*

De retour de *Suède* à *Hambourg*, la Reine écrivit une Lettre au jeune Comte *Corvitz Ulfeld* (*), Gentilhomme de sa Chambre, à qui elle conseilla d'accepter la Soutane que le Cardinal *Barbérini* lui avoit offerte. Elle lui dit: (*a*).

Ceux qui vous ont persuadé, Monsieur le Comte, que la Soutane vous rendroit inhabile à mon service, se sont trompés, ou vous ont voulu tromper. Je suis si éloignée de ce sentiment, qu'au contraire je vous assure qu'elle ajoutera de l'éclat aux autres qualités qui vous rendent digne du poste que vous occupez dans ma Chambre. Et puisque vous demandez ma permission pour accepter la grace que mon Cousin, le Cardinal Barberini, *vous veut faire; je vous la donne non seulement avec joie, mais je ne manquerai pas de l'en remercier moi-même, aussitôt que je saurai qu'il aura exécuté le favorable dessein qu'il a pour vous, qui est si digne de sa vertu & de sa générosité; & vous pouvez l'assurer que je lui en ferai autant redevable qu'on le peut être. Je prie Dieu qu'il vous ait &c.*

Négociations de Christine pour procurer aux Catholiques-Romains le libre exercice de leur Religion en Dannemarc & à Hambourg.

La Reine sans-doute pour faire connoître au *Monde Catholique* que, malgré les chagrins qu'elle croyoit qu'on lui avoit causés en *Suède*, elle n'étoit pas capable de se repentir d'avoir embrassé la *Croyance Romaine*, ni de relâcher rien de sa ferveur pour la Religion qu'elle avoit embrassée; & aussi pour faire sentir aux *Suédois* qu'elle ne pensoit jamais de la quitter, conçut l'idée de procurer aux *Catholiques*, tant en *Dannemarc* qu'à *Hambourg*, le libre exercice de leur Religion. Ce fut dans cette vue qu'elle entama une espéce de Négociation auprès des principales Cours des Princes *Catholiques*, qui dura au-delà de six mois, où elle leur exposa les moyens par lesquels elle jugeoit l'affaire faisable. Nous produirons quelques-unes de ses Lettres sur ce sujet; & en premier lieu celle qu'elle écrivit au Nonce Apostolique de *Cologne*, conçue en ces termes (*b*).

(*a*) Hambourg *le* 30. *Mars* 1661. *v. Neg. di Pol. p.* 252. & 253.

(*b*) *Lettere à Diversi pag.* 107.

(*) Il étoit fils de l'infortuné *Corvitz Ulfeld*, Grand-Maître de la Cour de *Dannemarc*. V. les Mém. de *Christine* T. I. p. 205. &c. T. II. p. 64. &c.

D'Ham-

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1661.

*D'*Hamburgo, *du* 11 *Juillet*, 1661.

Giunta in questa Città hò ricevuta per le mani del P. Pietro *Giesuita, la lettera di V. S. colle facoltà per D. Gio.* Vaquier, *a cui s'erano procurate, affinche se ne valesse in beneficio de' Catholici di* Stockholm, *ove io bramava ch'egli restasse; mà le mie persuasive non hanno potuto indurlo a sodisfar a questo mio desiderio, scusandosi con dir di dover andar in* Francia *per suoi proprij interessi dopo la morte di* Mazzarino, *come hà poi fatto: Onde rimangono quei Cattolici senza Ministro Ecclesiastico; Voglio però credere che il Residente medesimo di* Francia *sia per haver pensiere d'introdurvi qualche altro Sacerdote. Intanto hò voluto che V. S. sia informata della cagione per la quale non hà potuto perfettionarsi la mia intenzione, e ringraziandola della premura, con che ella è concorsa ad un fine così pio, le desidero per fine da Dio ogni bene.*

Quelques expressions de cette Lettre font assez entrevoir, que l'intention du voyage de *Christine* en *Suède* avoit aussi été d'y effectuer quelque chose en faveur du *Catholicisme* (*a*), dont pourtant elle fut détournée par les résolutions brusques des Etats, assemblés alors en Diette.

Le dépit qu'elle en conçut, la porta à s'adresser à *l'Empereur*, dans l'espérance de perfectionner en *Allemagne* un ouvrage dont elle ne pouvoit venir à bout dans sa propre Patrie. Elle lui écrivit là-dessus le 30. Juillet (*b*) de la même année, en lui disant:

Rappresenterà Monsig.r Nunzio a V. M. C. l'occorrenza ch'io hò di pregarla de' suoi favori, quali se si degnerà d'accordarmi, si come io confido, mi riputerò così obligata alla M. V. che non havrà ella che desideri più di me le occasioni di Servirla per farle apparir in esse non meno la mia gratitudine che la Stima, ch' io fò d'essere. D. V. M. C.

Ce que *Christine* n'avoit marqué à l'*Empereur* qu'en termes généraux, est plus détaillé dans sa Lettre au Nonce Apostolique de *Vienne*, conçue ainsi (*c*).

Al Nunzio di Vienna, 3 *Lug.o* 1661.

Monsig.r Poiche richiedono li miei affari ch'io mi trattenga per qual-

(*a*) *V. Mém. de* Christine *T. II. pag.* 45. &c.

(*b*) *Lettere à Diversi. pag.* 108.

(*c*) *De la même date l. c. p.* 108 110.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1661.

qualche tempo in questi parti, vorrei sodisfar a me stessa con impiegarmi anche in benefizio della nostra Ortodossa Religione, mentre hò potuto scorgere, che non sarebbero per riuscir affatto vani i tentativi, che si facessero per introdurne il libero essercizio tanto in questa Città, quanto in Danemarca; *Ma perche l'Impresa per se stessa è grande, vorrei prima d'intraprenderla esser provista dell' assistenza, e favore di S.ª M.ª C.ª per facilitar maggiormente gl animi a condescender all' instanza: Essendo però questo pensiero di cosa tanto pia, e degna d'esser ardentemente promossa anche da V. S. piglio seco la confidenza di pregarla, come faccio con ogni strettezza, di procurarmi da S. M.ª C. due lettere, una diretta à questa Città, e l'altrà al Rè di* Danemarca, *nelle quali mostri efficacemente, che compiacendosi al mio desiderio in questo particolare, si farà cosa così grata à S. M.ª che havrà disgusto non ordinario di sentir che segua il contrario. M'assicuro che V. S. havrà in ciò premura eguale non meno al zelo, che deve haver per la nostra Religione, che alla vivezza con che io ne la prego, e che troverà S. M. disposta a favorirmi in questa occorrenza, onde attenderò quanto prima le lettere. Resta che V. S. sappia, ch'io non vorrei chi si trattasse questo negozio se non con somma segretezza, ed in modo che non ne arrivasse a* Roma *alcuna notizia, prima che si fosse tirato a felice fine, non convenendo di publicarne i trattati si per l'incertezza di riportarna buon esito, come per il pregiudizio che potria derivarne al medemo ed alli miei interessi particolari. Sia però sicura, che se piacerà a Dio di render fruttuosa questa mia applicazione, io ne darò opportunamente l'avviso à V. S. acciò ella prima d'ogn' altro possa poi trasmetterlo ove le parerà, e quando non sia possibile d'ottener l'intento, mi sarà ella almeno testimonio, ch'io non havrò mancato di far le mie parti per conseguirlo. Annessa riceverà V. S. la lettera di S. M. e raccomandandole di nuovo il tutto con ogni caldezza, le bramo prosperità e salute.*

Quoique *Christine* n'ignorât pas que la Cour de *Vienne* ne le céde guére à aucune Cour en zéle pour la *Catholicité*, il semble pourtant qu'elle ait assez connu que la Cour d'*Espagne* renchérissoit encore sur le Bigotisme, quand elle dit à S. M. *Catholique:* (*a*)

Sereniss.ª Rè. Il Zelo di V. M. verso la nostra Religione Catolica

(*a*) *De la même date, l. c. p.* 110.

Cattolica è così singolare, che m'assicura, sarà per incontrar volontieri l'occasione che le sarà data da Monsig^r. Nunzio di favorir alla medesima, a cui riportandomi nell' espressione de' miei sentimenti, mi restringo ad assicurar la M. V. ch'io me le professerò singolarmente tenuta, se si compiacerà d'accudir a quello di che, in mio nome, sarà pregata dall' istesso Monsig^r. Nunzio ed intanto mi confermo D. V. M.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1661.

Le Contenu de la Lettre au Nonce d'*Espagne* revient à celle qu'elle avoit écrite à celui de *Vienne*. Voici la Lettre que *Christine* écrivit sur le même sujet & le même jour (*a*) au Comte *Gal. Gualdo*, qui faisoit alors ses affaires à la Cour de *France*.

Conte Gualdo, *Volendo io prima di partirmi da questi Paesi far ogni sforzo per veder, se sia possibile di spuntar l'introduzione della libertà Cattolica in questa Città, ed in* Danemarca; *hò risoluto di farne l'instanza; ma prima hò stimato bene d'esser provista di lettere dell' Imperatore, del Rè di* Spagna, *e di S. M. Christianissima, per accompagnarla più sicuramente colli loro ufficij. Per haverle dunque dalli primi due, si è scritto hoggi alli Nunzij che risiedono in quelle corti, acciò le procurino, e per ottenerle costì da S. M. ne dò l'incumbenza a voi medemo. Dovrete per tanto pregar S. M. che si voglia degnar di mandarmi due lettere, una diretta à questa Città, e l'altra al Rè di* Danemarca, *nelle quali desidero, che mostri spicciatamente e con efficaccia che gli sarà accettissimo; che la mia instanza della libertà Cattolica habbia effetto, e che per il contrario riceverà molto disgusto, se non mi sarà in essa compiacciuto, e voi non lasciate di far conoscer alla M. S. che la maggior parte di quelli che hanno a goder di questo benefizio sono francesi, e che se gl' ufficij saranno efficaci, incontreranno la disposizione che si desidera. E con tutto che per haverle da* Spagna *si sia scritta a quel Nunzio, ad ogni modo non sarà se non bene che ne parliate costì, ancora col Conte di* Fuensaldagna, *acciò lui anche cooperi che quelle del suo Rè vengano concepite con vivi sentimenti; Onde si è pensato d'inviarvi qui aggiunto il piego per il Nunzio medesimo acciò di costì gliela mandiate sicuramente col mezzo dell' istesso Conte. Vi raccomando per fine che il tutto passi con segretezza, perche senza questa può*

(*a*) *De la même date L. c. p.* 112.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1661.

può andar ogni cosa per terra, è nuocersi anco alli miei interessi; così astenetevi parimente dal publicare che si cerchino le altre lettere di Spagna, *e dell' Imperatore per questo fine, e Dio vi guardi.*

Intorno al piego del Nunzio di Spagna *m'occorre soggiungervi, che non dovrete mandarglielo fin tanto che non havrete ricevute di* Spagna *risposte favorevoli sopra il negozio che sapete, nel qual caso pure conferirete al Conte di* Fuensaldagna, *ciò che porta il medemo piego, conforme vi hò ordinato di sopra, e non altramente.*

Le Roi de *France* fut le premier à répondre à la proposition de *Christine*, qui se trouvant alors un peu indisposée, récrivit au Comte *Gualdo* (*a*) de remercier S. M. T. C. de la faveur qu'elle lui avoit faite, & de lui représenter en même tems, que la Reine souhaitoit fort que ces Lettres du Roi fussent plus efficaces, c'est-à-dire que l'on fit comprendre au Roi de *Dannemarc*, aussi-bien qu'à la Ville de *Hambourg*, combien il seroit agréable à la Reine, que l'un & l'autre déférât à son desir, & qu'au contraire elle seroit mal satisfaite, si ses instances ne produisoient pas leur effet. *Christine* souhaita de plus, que ces Lettres de S. M. T. C. passassent par la Secretairerie dans la forme accoutumée, pour faire comprendre qu'elles avoient l'air d'un Conseil formé, & que le Résident *Bidal* eût ordre de se comporter dans cette négociation comme la Reine le jugeroit à propos: enjoignant au-reste au Comte *Gualdo* de se prévaloir du P. *Annat*, Confesseur du Roi, avec l'assistance de cet autre Jésuite que le Comte connoissoit (*), afin de faciliter d'autant mieux la réussite de cette affaire par leur moyen.

Dans la Lettre suivante (*b*) la Reine mande au Comte *Gualdo*, qu'en réponse à la sienne, elle ne peut qu'être scandalisée des lenteurs des *Espagnols*. Cependant réfléchissant sur leur flegme quand il s'agit de prendre quelque Résolution, elle ne perd pas encore toute espérance que la leur ne soit conforme à ce qu'elle desire.

Ne manquez pourtant pas, dit la Reine au Comte, *de la presser, comme de vous-même, pour savoir quelle en sera la conclusion. Vous insisterez de-même à la Cour où vous êtes, pour avoir*

(*a*) *Lettere à Diversi le* 24. *Sept. l. c. p.* 116. (*b*) *Le* 8. *Oct. l. c. p.* 117.

(*) Ce Père Jésuite, *François Annat*, est beaucoup loué par ses Confréres, à cause de son desintéressement, & plus encore par son ardeur contre les *Jansénistes*. *Bayle* observe, que si le petit *Népotisme* de la branche des Péres Confesseurs, étoit au plus bas degré à *Paris* du tems du P. *Annat*, le grand *Népotisme* de *Rome* étoit au-contraire à son comble (1).

(1) Dict. Hist. & Crit. Art. ANNAT.

avoir des Lettres dans la forme que je les souhaite, tant pour le Roi de Dannemarc, *que pour cette Ville-ci.* Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

Tâchez d'en parler au Roi-même, qui ayant des inclinations & des idées glorieuses, & personnellement beaucoup d'affection pour moi, je m'assure qu'il me favorisera de toute son ame, & qu'il lui sera agréable, que comme je me suis portée à cette entreprise par moi-même, de même il voudra volontiers que j'y réussisse moyenant son entremise & son autorité. L'an 1661.

Vous avez bien fait, ajoute la Reine, *d'avoir tenu jusqu'ici cette affaire secrette au Chevalier* Terlon. *Je m'assure pourtant, que comme je lui ai remarqué beaucoup de zéle pour notre Religion, je crois qu'il embrassera avec ferveur cette Négociation, en cas qu'il y fût employé pour la Cour de* Dannemarc (*), *& y étant je le conduirois bien à mes intentions. &c.*

Voici sa Lettre à *Louis XIV.* (*a*).

Monsieur mon Frére, s'il s'agissoit d'un moindre intérêt que de celui de la gloire de Dieu & du service de son Eglise, je me contenterois de remercier V. M. de la bonté que vous avez eu de me favoriser de vos Lettres, que je vous avois demandées pour le Roi de Dannemarc *& pour cette Ville. Mais puisqu'il s'agit d'une affaire si importante, je m'assure que V. M. recevra agréablement, non seulement mes remercimens que le Comte* Gualdo *a ordre de lui rendre de ma part, mais aussi que vous souffrirez qu'il vous suggére ce que je juge nécessaire pour obtenir à V. M. la gloire d'établir la liberté de l'exercice de notre sainte Religion en ces quartiers. V. M. se sert envers moi de termes si obligeans, qu'elle me remercie de ce que j'ai voulu partager avec elle cette gloire; mais vous me permettrez de vous dire, que c'est à vous-même que sera toute la gloire, & tout le mérite du succès, puisqu'il est certain que je n'aurois que la part que V. M. me donne en permettant que vos Lettres*

(*a*) *Lettere à Div. le* 1. *Oct. l. c. p.* 120.

(*) Ce Chevalier de *Terlon* avoit été Ambassadeur de *France* tant en *Suède* sous le Régne de *Charles Gustave*, qu'en *Dannemarc*. Et comme il y avoit fait de bonnes habitudes *Christine* souhaitoit qu'il y revint. Nous avons de *Terlon* des Mémoires fort instructifs du tems de son Ambassade où entre autres choses on voit qu'il inclinoit plus pour la Cour de *Dannemarc*, faisant de son mieux pour que le Roi *Frédéric III.* ne succombât pas sous les Armes de *Charles Gustave*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1661.

Lettres passent par mes mains, & que j'ajoute mon intercession à votre autorité, pour obtenir un dessein si glorieux. L'affaire dont il s'agit est pleine de difficultés & d'obstacles, & je connois ma foiblesse; c'est pourquoi j'ai recours encore une fois à l'assistance & à l'autorité de V. M. & me promets un heureux succès, pourvu que vous ayez la bonté de l'employer fortement & sérieusement. Avec un si puissant appui, je ne trouverai rien d'impossible; & puisque je suis persuadée que vos Lettres produiront l'effet que je desire, & que c'est tout ce que le Comte Gualdo *a ordre de vous demander de ma part, j'espére que V. M. ne me le refusera pas, & qu'elle choisira les termes les plus expressifs & efficaces pour faire connoître qu'elle desire fortement & sérieusement que l'on m'accorde la faveur qu'elle demande pour moi. Si V. M. a la bonté d'écouter ce que le Comte* Gualdo *lui dira de plus de ma part, je ne doute pas qu'elle ne consente à la faveur que je lui demande, & qui sera pour moi la plus grande dont je pourrai vous être redevable. Je m'assure que V. M. a trop d'amour pour la gloire, & trop d'amitié pour moi, pour me refuser votre assistance en cette occasion; & puisque vous agissez par vos propres sentimens, il est impossible que vous puissiez vous refuser à la gloire; elle est le plus digne objet de la passion de ceux qui naissent comme nous, & votre belle & miraculeuse naissance vous engage préférablement à tous d'employer votre puissance, & les grands talens que Dieu vous a donnés pour la gloire de son Service, & pour le bien de son Eglise, dont les Rois vos Ancêtres se sont rendus les appuis. Pour moi, je m'intéresse avec joie à la gloire que vous allez acquérir, & je prévois avec satisfaction que vous vous y prendrez d'une façon qui égalera la vôtre à celles des siécles passés les plus fameux, & que V. M. se va rendre l'ornement & la félicité du nôtre. Je vous demande la continuation de l'honneur de votre amitié & de votre souvenir, & vous proteste que je serai toute ma vie*

Monsieur mon Frére

Votre bonne Sœur, & très-affectionnée Amie

C. A.

Christine ne se borna pas à écrire sur cette affaire à l'*Empereur* & aux Rois de *France* & d'*Espagne* seuls. Elle sollicita même le Roi & la Reine de

de *Pologne* d'y entrer aussi pour leur part, par les Lettres suivantes: (*a*).

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1664.

Monsieur mon Frére, j'ai prié Monsieur le Nonce de solliciter auprès de V. M. de ma part une affaire à laquelle je crois la trouver favorable, puisqu'il s'agit de la gloire & du service de Dieu & de son Eglise. Je m'estime heureuse d'avoir trouvé une occasion si glorieuse pour rappeller dans votre souvenir l'amitié que je vous ai constamment conservée en tout tems, & en tous lieux, telle que le devoir du sang l'exige de moi.

Je vous prie d'ajouter foi aux vérités que Monsieur le Nonce dira à V. M. sur mes sentimens, & d'être persuadé que si vous me favorisez en cette occasion, V. M. ajoutera à mes sentimens une plus forte obligation que ne l'est celle du sang, qui m'attache au desir de vous honorer, & de vous servir toute ma vie. Je suis

Monsieur mon Frére,

Votre très-affectionnée Sœur,

C. A.

Madame ma Sœur, je me remets à ce que Monsieur le Nonce dira à V. M. de ma part, craignant de l'importuner, ou de l'ennuyer par de longs raisonnemens. J'espére que V. M. ne me refusera pas l'assistance que je vous demande auprès des Rois de Pologne *& de* Dannemarc, *puisqu'il ne s'agit que de vous faire partager avec les plus grands Princes la gloire de travailler au service de Dieu & de son Eglise. Pour moi j'ai de la joie de pouvoir en cette occasion renouveller à V. M. les protestations d'une éternelle amitié, dont les nœuds sont étreints par la force de la nature, & par le devoir d'un sang qui est trop bon pour se démentir en aucune occasion. Je vous prie d'être persuadée de la tendresse qu'il m'inspirera toute ma vie pour V. M. & de ne pas douter des protestations que Monsieur le Nonce vous en fera de ma part, lorsqu'il vous assurera de la passion avec laquelle je suis,*

Madame ma Sœur,

Votre très-affectionnée Sœur

C. A.

La

(a) *Le* 4. *Oct. l. c. p.* 126. 127.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1661.

La Reine accompagna ces Lettres d'une autre pour le Nonce de Pologne (a), où elle lui répéte *les mesures qu'elle avoit déjà prises pour faire réussir son projet, tant en* Dannemarc *qu'à* Hambourg. Elle souhaite de-même *les bons offices du Roi de* Pologne *auprès dudit Roi, qu'elle se flatte devoir être d'un grand poids à cause de la Confédération qui subsiste entre ces deux Princes.* Elle recommande au Nonce ses Lettres pour le Roi Jean Casimir & à sa Reine, *dont le contenu*, dit-elle, *étoit digne du poste qu'il occupoit dans cette Cour, & de la profession des services qu'il avoit rendu à la Reine. Sur-tout*, lui dit-elle, *je juge nécessaire, Monsieur, de vous apprendre que comme j'ai écrit diverses fois au Roi de* Pologne *tant à l'occasion de ma conversion, que depuis dans d'autres occurrences, sans jamais y avoir reçu de réponse. J'ai au commencement cru, que cela seroit arrivé par quelque oubli ou autre empêchement. Mais le Cardinal* Vidoni, *étant depuis arrivé à* Rome *& parlant de chose & d'autre au Cardinal* Azzolino, *il fit entendre que S. M. s'étoit plainte de moi, de ce que je ne l'avois pas averti de ma Conversion. Ceci me causa bien du trouble, puisque je savois pour certain que j'avois satisfait à S. M. en ce point-là, & même de* Bruxelles, *où je fis l'abjuration secréte, & après d'*Inspruck, *dont je pourrois encore produire les copies de ces Lettres, aussi-bien que de toutes les autres que je lui ai écrites en diverses conjonctures. Apprenant depuis que ces Lettres s'étoient égarées, je n'ai pu que me plaindre de ce désastre. Cependant je vous prie, Monsieur, qu'en cas que vous trouviez le Roi & la Reine fâchés de cet accident, de les assurer l'un & l'autre vivement de la constance de mes sentimens affectueux à leur égard, & de la bonne correspondance que je souhaite qui subsiste entre nous. Vous m'obligerez grandement de la cimenter le mieux possible en cette occasion, où j'espére que Leurs Majestés seront portées à favoriser notre Religion.* Au surplus *Christine* recommande au Nonce de lui faire avoir *des Lettres aussi efficaces, que celles qu'elle avoit demandées à d'autres Princes pour le Roi de* Dannemarc *& la Ville de* Hambourg. *Et afin*, lui dit-elle, *de lever tout sujet de mesintelligence qui pourroit arrêter le succès de cette Négociation, vous éviterez de faire aucune mention de ce que le Cardinal* Azzolino *vous a écrit au*

(a) *Le* 4. *Oct.* l. c. p. 123. *Lettre à Divers.*

au sujet du Testament du Roi; d'autant plus que comme je compte de jouir des revenus de ses Terres situées dans le Royaume de Naples, *je ne veux lui donner aucun sujet de déplaisir, estimant tout autre intérêt au-dessous de celui où il s'agit de l'avantage de la Religion. Reste à vous recommander le secret de l'affaire, parce qu'il importe pour son bon succès, de ne la publier nulle part, pendant qu'elle n'est qu'au terme de Traité.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1662.

Le lendemain après l'expédition de cette Lettre, elle en écrivit une autre au Nonce de *Vienne* (*a*), où elle tâche de lever les obstacles qui pourroient retarder le ministére de l'*Empereur*, de donner la main à la requisition de la Reine. Elle lui dit:

Que si on doute, que quand même on l'agréeroit, il pourroit en résulter, que le Roi de Dannemarc *fit les mêmes instances auprès de l'*Empereur *pour qu'on accordât aux Hérétiques une pareille liberté de conscience dans ses Païs héréditaires; je répons à cela, que le Roi de* Dannemarc *s'intéresse tant pour l'affermissement de sa Monarchie* (*), *que sentant de n'y pouvoir mieux parvenir, qu'en permettant dans son Royaume la liberté de Religion, il ne demande pas mieux qu'un bon prétexte, qui l'obligeroit en quelque façon à mettre en exécution sa volonté: d'où il suit, qu'il aura même des obligations à S. M. I. des offices qui s'accordent si bien à son desir pour s'affermir dans son pouvoir arbitraire. Quant à cette Ville*, (Hambourg) *elle ne portera pas ses prétentions si haut, ni elle n'aura la hardiesse de faire cette demande à l'*Empereur; *& pour ce qui est de la* Suède, *tout doute cesse à cet égard, parce qu'on n'entend pas faire dans ce Royaume aucune instance en faveur de notre Religion, par con-*

(*a*) *Lettere à Diversi le 5. Oct. l. c. p. 128.*

(*) Ce fut l'année avant 1660, que la Souveraineté fut déférée au Roi de *Dannemarc*, par les divers ordres des Etats; celui de la Noblesse regimba au commencement, mais il se rangea après. Elle s'attira cette disgrace par les maniéres hautaines avec lesquelles elle traita ses Concitoyens, en petits Tirans. La médaille est tournée, & le pouvoir arbitraire de la Cour est si bien établi, que cette Nation a encore lieu de remercier Dieu de leur avoir donné des Rois qui ne cherchent qu'à rendre leurs peuples heureux (1).

(1) V. la 1. Lettre sur le *Dannemarc* par Mr. Roger. pag. 4. & 5.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1661.

*conséquent il n'auroit aucun motif de s'intéresser non plus pour leur Religion dans les Païs héréditaires de l'*Empereur. *Et quand même ils voudroient faire quelque instance à cet égard, non seulement on pourroit la leur refuser par la raison sus-dite, qu'on ne leur demande rien dans ce Royaume, mais aussi par le Traité de* Munster, *en vertu duquel l'*Empereur *a acquis ce droit pour ses Païs héréditaires* (*). *D'où vous voyez, que cet obstacle, si c'en étoit un, peut se lever entiérement, & je me flatte que vous y donnerez toute votre application.*

*Mais si par hazard vous remarquiez que quelqu'un m'enviât la gloire de cette idée, & que pour cela on trainât les secours que je leur demande, je vous prie, Monsieur, de remontrer que comme je recherche l'efficace des offices de l'*Empereur *dans cette entreprise, il n'en restera aucune raison d'attribuer à mes*

(*) Ce fut par l'Article V. §. 41. de la Paix d'*Osnabrug* que le droit de la Réformation fut laissé à l'*Empereur* dans ses Païs héréditaires, en conséquence dequoi il dépend de lui d'interdire à ses Sujets *Protestans* l'exercice public de leur Religion, ou de les en laisser jouir. Ce point fut long-tems contesté par les Ministres de *Suède*. Il leur falut à la fin céder aux clameurs des Etats de l'*Empire*, qui crioient après la Paix, autant que *Christine* même, dévouée alors à la Cour de *France*, qui vouloit la Paix, pour prévenir le trop d'aggrandissement de la *Suède*. J'ai réfuté ailleurs (1) quelques Ecrivains d'Anecdotes, qui ont accusé les Ambassadeurs de *Suède* au Congrès d'*Osnabrug* de s'être laissés corrompre par la Cour de *Vienne*, en abandonnant les *Protestans* dans les Païs héréditaires de la Maison d'*Autriche* en *Allemagne*, & en ne réservant aux garants de cette Paix que la liberté d'*intercéder* pour eux dans les circonstances. J'ajouterai ici à ce que j'en ai dit autre part, deux passages là-dessus tirés des Régistres du Sénat de *Suède*, qui méritent d'être plus connus (2). L'un est, que les Etats *Evangéliques* se sont bien repentis après, d'avoir alors tant pressé la conclusion de la Paix de *Westphalie*, en trahissant, comme ils l'avoient fait, la liberté de conscience de leurs Concitoyens: & que l'an 1648 les *Bohémiens Obdorenses* se sont jettés aux genoux de *Charles Gustave* alors Duc de *Deux-Ponts* & Généralissime des Armées de *Suède* en *Allemagne*, en le suppliant de leur donner un Général qui les conduisît; qu'ils vouloient contribuer à tous les fraix de la guerre sans la concurrence de la *Suède*, seulement qu'on ne hâtât pas la paix: Ils ne lui demandoient que la liberté de sauver leurs ames. Par malheur *Charles Gustave* se trouvoit hors d'état d'acquiescer à leur demande. La Paix étoit signée, & cela lui causa tant d'émotion qu'il ne put retenir ses larmes. Dans l'autre endroit desdits Régitres il est dit: (3) „ Dieu „ pardonne à ceux qui ont été la cause que les intérêts des *Evangéliques* dans les Païs „ héréditaires d'*Autriche*, n'ont pas été mieux observés dans le Traité de *Westphalie*. „ Cependant (y est-il ajouté) quand on regarde de près le mot d'*intercéder* il signifie „ en cet endroit une intercession dont l'*Empereur* ne sauroit refuser d'admettre „ l'effet ". C'est au moins en ce sens-là, que le Roi *Charles XII.* comme Garant de la Paix de *Westphalie*, prit ce mot, quand après la Paix d'*Alt-Ranstad*, il porta l'*Empereur* à rendre cent-dix sept Eglises & autres Etablissemens Ecclésiastiques aux *Protestans* de *Silesie*, que les *Catholiques* leur avoient enlevés depuis soixante ans.

(1) Mémoires de *Christine* T. I. p. 120. n.

(2) Les Regitres du Senat ad ann. 1667. dans *Palmskiöld*, p. 795.

(3) Ad ann. 1674. l. c. p. 1067.

mes coopérations le bon succès qui s'en suivra. La gloire en reviendra à S. M. I. puisque par l'interposition de son autorité, on espére que ce coup se fera, lequel je ne puis attendre de ma foiblesse; & il ne me restera de cette négociation que la qualité de simple instrument: d'où il est facile de voir, que je n'ai aucun motif à ambitionner une telle gloire, comme en effet je ne l'ambitionne pas non plus. Il me suffit que je coopére à celle de Dieu & du Saint Siége.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1661.

A ce propos je vous donne à considérer, Monsieur, s'il ne sera pas nécessaire de s'entendre bien avec le P. Muller *Confesseur de l'*Empereur, *afin qu'il y travaille aussi de son côté, en lui insinuant, que comme il aura part dans une œuvre si pieuse, la Compagnie s'en fera un mérite auprès du Siége Apostolique, & que je ne manquerai pas en son tems d'en rendre un témoignage convenable.*

*En cas même que l'*Empereur *n'inclinât pas à accorder l'office requis pour le Roi de* Dannemarc, *il pourroit contribuer d'une autre maniére au bon succès de cette Négociation, en permettant que le Baron* de Goës, *son Ambassadeur en* Dannemarc, *fort zélé pour notre Religion, & dont je me servirois volontiers dans ce Traité, fasse entendre sous main au Comte* de Ranzau, *Premier Ministre de ce Royaume, lequel est assez porté au libre exercice de la Religion* Catholique, *que l'*Empereur *le feroit Prince de l'*Empire, *s'il en facilitoit le succès: Car comme ce Ministre est à présent fort puissant en cette Cour, & ambitionne de pareils titres, j'espére que par-là on feroit aussi un bon coup. Il vous plaîra de vous servir aussi de ce motif pour disposer l'*Empereur *à y entrer de maniére ou d'autre, ce dont j'attendrai votre information ultérieure.*

Cette Lettre de la Reine étoit écrite en *Italien*, & comme elle contient des particularités plus liées ensemble, je ne balance pas de la produire tout au long en original pour ceux qui aimeront mieux la lire dans sa Langue originale.

A Monsig. Nunzio *di* Vienna, *a di* 4. *Oct.* 1661.
*d'*Hamburgo.

Monsig^re. Nella risposta ricevuta da V. S. intorno al negozio commesso da me Confidentemente alla sua prudenza, trovai tali speranze di riportarne in breve buon esito, ch'io non sen-

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1661.

za grand' impazienza sono stata attendendo di posta in posta il frutto dell' opera sua; ma non vedendolo per anche comparire, sono entrata in dubbio di qualche impedimento; onde havendo io fatta ogni più esatta riflessione per ritrovarlo affine di rimuoverlo colli mezzi più opportuni, non hò saputo scorger che possa attraversarsi intoppo alcuno di rilievo; se pure non fosse che qualcheduno di quei Ministri, che devono concorrere con il loro voto alla mia richiesta, dubitasse, che mentre in essa mi si compiacesse, fosse poi per seguirne che il Rè di Danemarca, *& il Senato d'*Hamburgo *facesse una simil instanza per haver ne' Paesi herèditarij di S. M. C. l'istessa libertà per gl' Heretici; Ma quando vi fosse quest 'ombra, V. S. può toglierla con rimostrare, che il Rè di* Danemarca *è talmente inclinato a stabilirsi nella sua Monarchia, che conoscendo egli di non poter ciò meglio conseguire che col permetter nel suo Regno la libertà della Religione, altro non brama che un, efficace pretesto, dal quale venga in un certo modo forzato a metter in atto questa sua volontà; Onde s'inferisce, che resterebbe anzi obligato a S. M. C. degl' uffizij, che passa seco per tal effetto come conformi, e proficui al suo desiderio d'assodarsi bene nel Dominio assoluto; Il che si come si è potuto penetrare per via di Relazioni vere, e sincere, così V. S. può rappresentar questa ragione con ogni sicurrezza. Quanto a questa Città cessa il sospetto che habbiamo per le sudette pretenzioni, poiche non sono persone d'haver l'hardire nè anche di fare una tal dimanda all'* Imperatore, *non che di pigliarsi a petto l'Impresa, e quest' istessa ragione vale pure per la* Danemarca, *non essendo i Danesi gente da far a S. M. C. simili richieste.*

Della Suezia *non possono in alcun modo haversi tali dubbij, perche non intendendosi di far in quel Regno veruna instanza in favor dalla nostra Religione, non vien a darsegli alcun motivo, nè ragione di pretender poi a prò della loro Religione ne' Paesi hereditarij dell' Imperatore; E quando bene volessero ad ogni modo muoverne qualche instanza, può subito rigettarsi non solo con la ragione sudetta, che non si richiede alcuna cosa nel loro Regno, ma anco in virtù del trattato di* Munster, *per il quale l'Imperatore hà acquistato questo stabilimento nelli Paesi hereditarij; si che come V. S. vede può quest' ostacolo, quando vi sia, rimuoversi per ogni verso, & io confido, che bisognando*

sognando s'adopererà ella in ciò con ogni applicazione. E se per avventura V. S. scorgesse, che mi s'invidiasse da qualche d'uno la gloria di questo pensiero, e però mi si ritardassero le assistenze domandate, pregola di rimostrare, che come io ricerco l'efficacia degl' ufficij dell' Imperatore *in quest' Impressa, così non vien a rimaner alcuna ragione d'attribuir all' opera mia il buon successo, che ne seguisse; Ma ne se dovrà la gloria a S. M. C. mentre si spera, che colla sua autorevole interposizione, sia per far quel colpo ch'io non posso sperar della mia debolezza, & a me non resta di far altra parte in questo negozio, che di semplice instromento; Onde può facilmente vedersi, ch'io non sono per haver motivo d'ambire una tal gloria, come in effetto non l'ambisco, bastandomi di cooperare a quella di Dio, e della santa Fede. In tal proposito parmi accertato di metter in considerazione a V. S. che sarà bene d'intendersela parimente col P.* Muller *Confessore di S. M. perche ancor egli promuova per quanto può dal canto suo, insinuandogli, che se havrà lui pure parte in opera così pia, la Compagnia ne acquisterà merito colla sede Apostolica, e che io a suo tempo non lascierò di farne le attestazioni convenienti.*

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1661.

*In questo punto hò pensato, che se l'*Imperatore *non inclinasse all' ufficio richiesto col Rè di* Danemarca, *potria nondimeno in altra maniera contribuir l'autorità sua al buon successo del negozio, con fare che il Baron de* Goes, *suo Ambassadore in* Danemarca, *il quale è zelantissimo per la nostra Religione, e dell' opera di cui mi servirei volontieri ad ogni cenno dell' Imperatore in questo trattato, facesse intender sotto mano al Conte di* Ranzau, *primo Ministro del Regno di* Danemarca, *assai ben affetto alla libertà della Religione Cattolica, che se spuntasse il libero essercizio di essa, l'*Imperatore *lo faria Principe dell' Imperio; Poiche essendo questa una persona hoggi molto potente in quel Regno, & ambizioso di simili titoli, spererei che per questo verso ancora si facesse buon colpo; V. S. però potrà insinuar parimente questo ripiego a S. M. C. cercando di disporla, all'uno, ed all' altro se sia possibile, o almeno ad uno delli due, che è quanto m'occorre, significarle in questo particolare, e pregandola d'haverne a cuore l'espedizione in forma efficace, o d'informarmi almeno delle cagioni, che la ritardano. Finisco con bramarle ogni felicità.*

 Dans

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1661.

Dans deux autres Lettres au Comte *Gualdo* (a) la Reine lui témoigna la satisfaction qu'elle a eue en apprenant que la Reine de *France* a montré sa bonne volonté à favoriser aussi cette affaire de Religion, qui lui acquerrera une grande gloire & beaucoup de mérite auprès de Dieu & des Hommes, comme ayant en vue le Salut des Ames désolées. Elle espére, que le Comte de *Lionne* (Secretaire-d'Etat) y concourrera de-même. Mais s'il n'étoit pas possible d'obtenir telles autres Lettres qu'elle demande, *qu'alors elle se prévaudroit de celles du Roi de* France, *qu'elle a déjà entre les mains. Cependant elle ne le fera pas avant qu'elle soit sûre que le Chevalier* de Terlon *soit en chemin vers ces contrées, & c'est pourquoi il doit solliciter son prompt départ.*

Et comme Mr. de Lionne *sait que le Comte* de Rantzau *est en état de contribuer beaucoup au bon succès de l'entreprise, il seroit bon qu'il fût animé par quelque Lettre du Roi ou de la Reine audit Comte.*

Christine *s'assure qu'une pareille courtoisie opèrera efficacement sur l'esprit dudit Comte, plein d'ambition comme il est.*

Dans l'autre Lettre au Comte *Gualdo* (b) Christine *se réjouit des assurances que le Roi lui avoit données de poursuivre vigoureusement cette entreprise. Elle souhaitte que cela se fasse le plutôt possible, & que l'Ambassadeur en soit expédié bientôt, sur-tout le Chevalier* de Terlon, *dont elle connoît depuis longtems l'habileté, & qui seroit le plus propre à cette Ambassade par les habitudes qu'il a contracté dans les Païs du* Nord. *Cependant elle sera contente de toute autre personne que le Roi nommera, espérant que comme S. M. témoigne un empressement particulier pour l'avancement de cette Négociation, il ne manquera pas de choisir un sujet propre à bien conduire & finir cette entreprise. Elle reconnoît au-reste que* Bidal *est peu propre à y coopérer. Mais étant Ministre du Roi à* Hambourg, *il seroit bon qu'il eût de-même un ordre général là-dessus.*

Christine, pour s'entretenir dans les bonnes graces du *Pape* anticipa le tems pour lui souhaiter bonnes fêtes & le nouvel an dès la fin du mois de Novembre (c), sans pourtant lui rien marquer de la Négociation qu'elle avoit sur le tapis.

Néanmoins on jugera par une Lettre qu'elle écrivit depuis, que le *Pape* en étoit averti d'ailleurs, & ce sera justement en cela que la Reine aura

(a) *Lettere a Diversi du* 15. *Octobr. l. c. p.* 131.
(b) *Lettere a Diversi du* 19. *Nov. l. c. p.* 135.
(c) *l. c. p.* 137.

ra cherché à se faire un mérite auprès de lui en travaillant comme à son insu à l'avancement de la Religion *Catholique*. Pour convaincre Sa Sainte combien elle y étoit sincérement attachée, elle lui écrivit.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1662.

Alla Santità Vostra, il Cielo non può esser ordinariamente scarso di benedizzioni, e di grazie: Io contuttociò per tributo di dovuto ossequio, e per non haver meglio congiuntura di rimostrar a V. S.tà la mia infinita, ed immutabil divozione vengo in questa del Sant.mo Natale, e dell' Anno nuovo per annunziarle a V. B.e nell' uno, e nell' altro così singolari, come ben sono i sentimenti, co' quali io ne le bremo: Supplico humilissimamente la Santità Vostra d'una benigna riflessione alla sincerità de' medemi, mentre io con inchinarmi a baciarle li SS.mi Piedi mi rassegno,

D. V. Santità,

Hum.ma e Div.ma Figlia e Serva

C. A.

La Reine venant d'apprendre que l'*Empereur* avoit rappellé son Ambassadeur *Goes* de *Coppenhague*, elle en écrivit au Nonce de *Vienne* (*a*) en lui remontrant. *Combien l'affaire en question empireroit par le départ de ce Ministre, qui a su captiver non seulement la bienveillance du Roi de* Dannemarc, *mais gagner aussi les principaux Ministres de la Cour & la Nation même, à un point, qu'ils se sont montrés fort favorables aux* Catholiques, *& qu'avec le tems on leur permettroit d'y jouir d'une sorte de libre exercice de leur Religion. Je vous en avertis*, dit la Reine au Nonce, *afin qu'il vous plaise de travailler comme de vous-même, pour que ledit Ambassadeur y soit renvoyé, pour le plus grand bien de la Religion* Catholique, *laquelle sans son concours perdroit beaucoup dans ce quartier-là.*

Trois à quatre semaines après, la Reine écrivit au même Nonce, en lui mandant (*b*). *Qu'elle avoit vu par la Lettre de l'*Empereur, *qu'il refusoit de donner son assistance en faveur de la Religion* Catholique *en ces quartiers. Je ne laisserai pas pour cela*, dit-elle, *de poursuivre mes idées, me persuadant que le secours de Dieu ne me manquera pas. Je dois ajouter ici* à

(*a*) *Lettere a Diversi*, le 21. *Déc. l. c. p.* 138.
(*b*) *Le* 18. *Janv.* 1662. *l. c. p.* 143.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1662.

à ma derniére Lettre, que j'ai vu depuis le Baron de Goes *à son passage ici. En lui parlant des intérêts de notre Religion, je n'ai pas remarqué en lui tant de zéle pour elle, mais plutôt une disposition particuliére pour son propre avantage. J'ai même pénétré, qu'il n'aggrée pas trop que j'y coopére, par l'ambition qu'il a d'en retirer seul la gloire. Cependant, quant à moi, qui ne cherche que celle de Dieu, puisque nous travaillons tous pour une même fin, je ne me soucie pas que celle du bon succès lui reste, ou à d'autres. C'est pourquoi je desirerois que vous lui témoignassiez toute sorte d'affection & courtoisie, pour l'encourager d'y cooperer, surtout qu'il lui soit permis de retourner en* Danemarc: *ce que je vous prie de presser comme de vous-même, en lui représentant la confiance qu'on a en lui dans cette affaire, & la gloire qui lui en reviendra: en même tems je lui ferai remarquer que je n'ai rien pu faire sans son assistance, dont je me prévaudrai toujours, quand il sera tems d'exécuter ce que j'ai dans l'esprit.*

Enfin, la Reine reçut une Lettre du Nonce Apostolique d'*Espagne*, avec promesse que le Roi *Très-Catholique* répondroit bientôt à la confiance qu'elle avoit eu en son zéle pour l'avantage de sa Religion.

Je vous remercie, (*a*) dit-elle au Nonce, *de votre application particuliére à seconder mes instances, & vous m'obligerez encore plus, en insistant que les Lettres demandées soient expédiées au-plutôt & dans des termes efficaces.*

On ne remarque pas par la Correspondance de la Reine, qu'elle ait mieux réussi dans ses propositions à la Cour d'*Espagne*, qu'à celle de *Vienne*; car dans la derniére Lettre qu'elle en écrivit au Nonce, elle lui dit (*b*). *Comme vous m'avez marqué dans la vôtre, qu'il n'y a nulle espérance que le Baron* de Goes *reviendra en* Dannemarc, *je vous prie de n'en faire aucune mention ultérieure. Je n'ai desiré son retour, que dans l'idée qu'il pourroit contribuer au grand but que je me suis proposé. Cependant, comme j'espére pouvoir opérer quelque chose avec l'aide de Dieu sans celle de l'*Empereur, *je me flatte d'autant plus de le faire aussi sans le Baron* de Goes.

La

(*a*) *Lettere a Diversi le 18. Janv. 1662. l. c. p. 144.*
(*b*) *Le 1. Fevr. l. c. p. 146.*

La Reine se trouvant frustrée de tous côtés de l'espérance qu'elle avoit conçue de réussir dans une affaire de cette importance, commençoit à penser sérieusement à son retour à *Rome*. Ce fut dans cette intention qu'elle écrivit la Lettre suivante au Pape (*a*).

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1662.

Il disordine in che hò trovato li miei interessi di Suezia, *m'hà obligato di trattenermi in queste parti molto più di quello, ch' io credeva; Hora però che gl'hò ridotti in megliore Stato, non sono per differirmi davantaggio la sodisfazione di rendermi vicina alla Santità Vostra, per prestarle personalmente i miei dovuti ossequij; Onde io penso d'incaminarmi verso il Mese d'Aprile a cotest' Alma Città, tanto più che la mia debolezza mi fà scorgere di non poter in questi Paesi render alla S^{tà} Vostra alcun servizio. N'invio per tanto antecipatamente l'avviso a V. B^e non solo per compir seco al mio debito, mà per supplicarla, si come faccio humilmente, della sua santa Benedizione, affinche coll' assistenza di essa mi riesca così prospero il viaggio, ch'io possa condurmi con felicità alli Piedi della Santità Vostra, a cui li bacio in tanto col mezzo della presente, confermandomi D. V. S^{tà} &c.*

Le désordre où j'ai trouvé mes affaires en *Suède*, m'a obligé de m'arrêter dans ce Païs beaucoup au-delà du tems que j'avois cru moi-même. Les ayant présentement remises en meilleur état je ne dois plus me priver de la satisfaction de m'approcher de Votre Sainteté, pour lui rendre en personne mes obéissances. Je pense donc me mettre en chemin vers le mois d'Avril pour cette belle Ville, d'autant plus volontiers que ma foiblesse me fait appercevoir que je ne puis rendre dans ce Païs-ci aucun service à Votre Sainteté. Cependant je prens la liberté d'en donner avis à Votre Béatitude par anticipation, non seulement pour m'acquiter envers elle de mon devoir, mais aussi pour la supplier, comme je le fais très-humblement, de m'accorder sa sainte bénédiction, afin que par son assistance mon voyage soit si heureux, que je puisse arriver saine & sauve aux pieds de Votre Sainteté, lesquels je baise en attendant, moyenant cette Lettre. Je demeure de Votre Sainteté &c.

Le même jour *Christine* écrivit au Cardinal *Chigi* (Neveu du *Pape*,) une Lettre sur le même sujet, en lui disant: (*b*).

(*a*) *Lettere a Diversi le 8. Fibr. l. c. p.* 147.
(*b*) *L. 8. Fevr. l. c. p.* 148.

Je

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1662.

A di 8 *Fevr.* 1662.

*Io Stimava che la mia assenza di costi non dovesse essere che per pochi mesimà li miei interessi di Suezia erano in tale Stato, che per lasciarli ben aggiustati è stata necessaria più lungo tempo la mia dimora in queste parti: Permettendomi però adesso il ritorno, io non lascio di rimostrar a V. E. la mia particolar confidenza con significarle che penso d'intraprenderlo nel mese d'Aprile prossimo. In questo mentre vorrei veramente haver operato cosa di rilievo in servizio della Nostra Religione in questi Paesi, conforme alla mia intenzione, della quale, & delli mezzi procurati per effetuarla. V. E. sarà forse stata ragguagliata dal Sig*r. *Card:* Azzolini; *Mà la mia debolezza congiunta con alcuni ostacoli, de' quali mi riserbo a darle ogni più distinta notizia, quando sarò costi, fanno ch'io non possa in così breve tempo condurre a perfezione l'intento mio, quale s'io non conoscessi di poter promuovere anche di costi e con maggior profitto, non risolverei certo d'allontanarmi di quà sin tanto che non fosse negozio finito; Onde voglio persuadermi che la Santità sua non sia per credere mancata in me colla mia partenza la volontà d'adoperarmi per si glorioso fine, poiche la speranza ch'io tengo di prosperi*

Je croyois que mon absence de *Rome* ne seroit que de quelques mois; mais mes affaires de *Suède* étoient dans un tel état, que pour les remettre en ordre, il m'a falu rester plus long-tems dans ces quartiers. Cependant comme elles sont à-present réglées au point que je puis m'en retourner, je ne saurois me dispenser d'apprendre à Votre Eminence en toute confidence, que je pense de me mettre en chemin au mois d'Avril prochain. J'aurois voulu de très-bon cœur rendre quelque service signalé dans ce Pays ci en faveur de notre Religion, conformément à mes intentions, dont, aussi bien que des moyens procurés pour l'effectuer, Votre Eminence sera peut-être informée par Mr. le Cardinal *Azzolini*. Mais ma foiblesse, jointe à quelques obstacles (dont je me réserve de vous instruire plus particuliérement quand je serai chez vous) font que je ne puis pas, dans un si court espace de tems, le perfectionner selon mes inclinations: & lequel, si je ne savois pas qu'il pût être poursuivi étant à *Rome*, également & avec plus d'avantage, je ne me résoudrois pas à m'éloigner d'ici, avant que tout cet ouvrage fût achevé. C'est en cette considération que je me flatte que Sa Sainteté ne jugera pas, qu'à cause de mon départ il y ait quelque manque de volonté de m'employer à une si glorieuse fin, dans l'espérance que j'ai que l'affaire prospérera, & que mon devoir m'aiguillonnera d'y travailler efficacement en tout tems & en tout lieu. En attendant je souhaite que cette Lettre serve à Votre Eminence de preuve de l'estime particuliére que je fais de sa personne & de son

peri successi, & il proprio debito me ne daranno sempre, ed in ogni luogo efficacissimi stimoli. Vaglia intanto all' E. V. quel ufficio anche per argomento della singolare Stima, ch'io fò della sua persona, e merito, e per invitarla ad offerirmi occasioni, ond'io possa farnela apparire espressa pure nell' opere, come desidero, e qui resto augurandole perfettissima prosperità.

son mérite, & pour l'inviter à me procurer des occasions où je puisse lui faire paroître en effet le desir que j'ai de lui être utile; & lui souhaitant la plus parfaite prospérité, je demeure &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1662.

Réflexions sur la précédente Négociation de Christine.

Voilà quelle fut l'issue de cette Négociation de *Christine*, en faveur de la Religion *Catholique-Romaine* dans les Contrées du *Nord*. La Reine faisant fonds sur l'assistance des plus considérables Princes *Catholiques*, se flatta d'en venir à bout, moyennant leurs Lettres de recommandation au Roi de *Dannemarc* & à la Ville de *Hambourg*. La Cour de *France* s'y prêta la premiére, mais sans s'expliquer en termes aussi pressans que *Christine* le souhaitoit. L'*Empereur* & les Rois d'*Espagne* & de *Pologne* n'y vouloient mordre en rien, soit par jalousie contre la *France*, ou peut-être contre *Christine* même, pour n'être redevables du rétablissement de leur Religion dans ces Quartiers-là qu'à eux-mêmes, y joint les difficultés qui s'y présentoient, & qui n'étoient pas si faciles à vaincre. Le passage de *Christine* au *Catholicisme* avoit donné occasion à la *Suéde* & au *Dannemarc* de publier de sévéres Ordonnances contre l'exercice & l'introduction de cette Religion dans ces Royaumes. Si les susdites Puissances eussent travaillé ouvertement comme la Reine le desiroit, on auroit pu leur reprocher qu'elles se méloient des affaires intérieures & domestiques des autres Etats, & que si leur demande étoit jugée juste, elles devoient réciproquement admettre le libre exercice de la Religion *Protestante* dans leurs Pays: & l'on pouvoit s'assurer, que ni l'*Empereur*, ni le Roi d'*Espagne*, n'auroient jamais acheté l'établissement de la leur à ce prix.

Christine ayant réfléchi plus mûrement sur ces incidens, fit très-sagement de n'y plus insister. Aussi reconnut-elle sérieusement qu'elle étoit trop foible & trop impuissante pour venir à bout de cette tâche. Elle justifia par-là ce que l'illustre *Nani* disoit quelques années après à son sujet; „ (*a*) qu'une Reine sans Etats étoit comme une Divinité sans Temple, à laquelle on cesse bientôt d'offrir des adorations & des sacrifices ".

Elle en fit l'épreuve personnellement, étant deux ans auparavant en *Suède*. Elle fit tout ce qu'elle put pour y avoir l'exercice libre de sa nouvelle Religion pour elle & sa suite; agissant sans-doute en cela conformément aux mesures concertées avec la Cour de *Rome*. Mais les Etats de *Suède*

(*a*) *V. Mém. de* Christine *T. I. p.* 532.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1662.

Suède n'y voulant pas entendre, elle s'en retourna le cœur plein de dépit, de chagrin, & du desir de se venger de l'affront qu'elle croyoit avoir reçu. De retour à *Hambourg*, elle se mit à travailler au libre exercice de sa Religion dans cette Ville, & en *Dannemarc*. Elle goûtoit apparemment d'avance la satisfaction d'y réussir en dépit de la *Suède*. Il s'y joignoit un autre motif. C'est qu'elle vouloit se rendre par-là agréable au *Pape*, & généralement à tous les Etats & à toutes les Cours *Catholiques*, qui ne pouvoient pas se dispenser de lui en savoir gré. *Christine* aura aussi jugé leur appui d'autant plus nécessaire pour son intérêt personel. Elle venoit d'avoir une grande dispute avec les Etats de *Suède* (*a*) au sujet du Mémoire qu'elle leur avoit présenté, & où elle prétendoit qu'en cas de mort du jeune Roi *Charles XI.* elle pouvoit reprendre la Couronne de *Suède*. Cette proposition ayant fort déplû aux Etats, elle avoit lieu de craindre qu'on ne lui retranchât sa pension viagére. Il étoit donc de la prudence de se concilier la bienveillance des Cours *Catholiques*, pour se faire regarder comme Martyr de sa Religion, qui méritoit leurs libéralités, pour qu'elle ne manquât pas du nécessaire. Par bonheur *Christine* trouva, à la Diette suivante, les Etats de *Suède* plus généreux à son égard, qu'elle n'osoit peut-être l'espérer elle-même. Non seulement la pension stipulée lui fut confirmée de-nouveau, mais les Etats lui laissérent le choix de se la faire payer des revenus du Duché de *Brême* ou de celui de *Poméranie*.

Christine fait solliciter les Princes en faveur de la République de Venise.

Une chose qui mérite encore que nous en parlions ici, puisqu'elle se rapporte au tems du séjour que *Christine* fit cette fois-ci à *Hambourg*, c'est qu'elle envoya un Ministre à plusieurs Cours d'*Allemagne* & d'*Italie*, afin de solliciter du secours pour la République de *Venise*, qui presque seule combattoit alors contre les forces de la *Porte Ottomanne*, qui étoit prête à lui enlever l'Ile de *Candie*.

Celui que la Reine avoit choisi pour cet Emploi, étoit le Comte *Galeazzo Gualdo*, (*b*) Auteur de l'*Histoire de Christine* & de *la Guerre de trente Ans d'Allemagne*, & son Ministre en *France*. Elle fit dresser une Lettre circulaire à tous les Princes qu'il devoit aller visiter (*c*) & qui étoit conçue en ces termes (*).

Quanto deplorabili al Christianesimo siano i danni, che con si larga profusione d'oro, e di sangue sostiene gia tanti anni la Republica Veneta *dall' armi del* Turco: *Pur troppo è noto a gli occhi del Mondo, e sensibile particolarmente all'* Italia, *che con l'interesse della Religione vi hà ancora congiunti i rispetti della libertà pro-*

(*a*) *V. Mém. de* Christine *T. II. p.* 47. 49. & 118. 119.

(*b*) *V. Mém. de* Christine *T. II. pag.* 70.

(*c*) *Lettre à Principi p.* 7-8.

(*) Au-dessus de la Minute de cette Lettre étoit écrit. Al *Sr. Duca di Savoia: Al Sr. Duca di Modena, & può servir per gli Altri d'Italia.* *La Reine* y ajouta: „ *Mutate, qualche particola di dar principio.* „

propria esposta, anzi tocca già fin nelle rive più interne dell' Adriatico *dall' incursioni* Ottomanne. *Ond'io che dalla mano di Dio mi conosco piu obligata d'ogni altro a procurar la conservazione di quella Santa Religione, alla quale con tanta clemenza si è degnata sua Divina Maestà di chiamarmi, come sento fin nell' intimo del cuore, l'esser per questa cagione medesima spogliata di quei mezi, che potriano darmene il modo più proprio; Così mi è forza ricorrere all' altre mano per ottenerne efficaci coperatione. A questo effetto io mando il Conte* Galeazzo Gualdo, *mio Gentilhuomo di Camera, a tutti i Principi d'*Italia, *e d'*Allemagna *per rappresentar loro il pericolo hormai estremo in che versa la Causa comune della Christianità, e pregarli a fare concordemente uno sforzo per contribuire in Sovenimento della Republica quella Somma di danaro, che sarà possibile alle forze di ciascheduno. Io spero che la pietà, e generosità loro sarà per prevenir ancora le mie istanze, tanto più, che pure le calamità presenti del Secolo tolgano in parte il modo di operare a misura del Zelo e della grandezza loro: Con tutto ciò non potrà il sossidio esser mai si poco, che con la moltiplicità non si renda considerabile, e tanto glorioso a chi vi concorre quanto vale alla Republica.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1662.

Per gettar dunque i migliori Fondamenti di questo gran fine, io volgo principalmente a V. A. i miei ufficij, come a quella che uniti alla sua bontà & al Zelo della Religione, hà legami si stretti d'amicizia meco, e di volontà, e di merito verso la Republica, e la prego quanto posso più vivamente di farsi incontro a questa occasione con la grandezza ch'è propria dell' animo, e della qualità sua, rallegrandomi insieme seco, che sia riposta nella sua mano l'aprir via felice di principio ad opera così santa, & il far che si deva a lei sola, non pur quanto che farà, ma quello ancora che per l'esempio sarà cagione, che altri facciano. Delle risolutioni che V. A. prenderà in questo affare, basterà che le piaccia dare a me speditamente l'avviso con tal certezza, che dalla Republica possa haversene anticipata sicurrezza di assegnamento; poiche quanto all' essecutione da ciascheduno dei Principi, dovrà il denaro rimettersi a drittura alla medesima Republica, nel modo, e luogo, che potrà concertarsi co' suoi Ministri: Vede ben ancora la prudenza di V. A. quanto importi, e quanto sia debita & interesse d'ogni Principe il conservare una Republica si degna, e si grande, e si benemerita, e dell' Italia

 e della

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1662.

e della Christianità tutta, che già si gran tempo con le Sostanze, col sangue, e con le vite de' Suoi Cittadini, stà sostenendo poco meno ella sola quella Causa ch'è publica ad altri della nostra Santa Fede. Io mi rimetto sopra di ciò a quello che sarà per dirre d'avantagio a V. A. il Conte Gualdo, *al quale la prego di credere intieramente, e pregandola di dargli intiera fede, a V. A. prego, &c.*

Rallegrandomi insieme seco, che se gl'offerisca congiuntura di farla apparire in opera così santa, e da riportar gloria non solo per quanto ella farà, ma per quello ancora. &c.

C'est de cette Ambassade de *Gualdo* que le Sr. *Basnage* & d'autres (a) ont pris occasion de soupçonner, comme s'il y entroit de l'artifice dans cette Négociation même de la part de la Reine. J'avois déjà détruit les raisonnemens de *Basnage* comme mal fondés; mais par cette Lettre, aussi-bien que par une autre qu'elle écrivit en ce tems-là à la République de *Venise*, ces soupçons se détruisent fonciérement; parce qu'on voit par ces deux Lettres que cette affaire ne se faisoit pas à l'insu du Sénat *Vénitien*, & qu'elle souhaitoit même que l'argent que les Princes *Chrétiens* vouloient contribuer pour soutenir *Venise* contre le *Turc*, fût remis en droiture à la République. (*) Nous verrons ci-après que cette Négociation de *Christine* donna occasion à une autre, qui se fit dix ou douze ans après, par son entremise, entre la Cour de *Suède* & celle du *Pape*. Voici la Lettre de la Reine au Doge de *Venise* (b).

Ser^mo^ Sig^re^ Stimo in singolar maniera il riconoscimento che V^ra^ Ser^tà^ hà voluto mostrarmi della volontà ch'io tengo partialissima verso cotesta Ser^ma^ Republica alla quale vorrei poterne dar

(a) *Mém.* de Christine *l. c. not.*

(b) *Lettere a Diversi p.* 134. *li* 2. *Nov.* 1661.

(*) Le passage suivant, tiré de la Vie du Comte *Gal. Gualdo* (1) éclaircit de-même ce point d'histoire. Il y est dit: „ L'inviò la Regina come suo Inviato agli Elettori, „ Principi e Città dell'Imperio, a motivo di ricercare ajuti per la Serenis^ma^ Republica „ *Veneta* contro il *Turco*, portando seco XCV. Lettere credentiali, che presentò in „ XXIX mesi di viaggio. Da tutti fù accolto con onore, piacere e stima: da molti „ ricavò promesse unanissime d'assistanza: da altri spedizione effettiva di soccorso, „ proportionati al bisogno: ciò segui nel giorno XX. d'Agosto, secondo la testimo- „ nianza che fà egli stesso sul frontispizio della Relatione della Corte e Stati del Duca „ di *Giuliers*. . . . Le célébre *Apostolo Zeno* remarque que *Gualdo* avoit publié XIV. „ Relations différentes de ses voyages & missions, en des tems différens. Il ajoute, „ qu'elles ont été depuis imprimées ensemble en un volume in folio, mais qu'il n'en „ a vu qu'un seul exemplaire à *Venise*, sans en avoir jamais vu d'autres, ni à la Biblio- „ théque de *Vienne*, ni ailleurs.

(1) V. Giornale di Letterati d'*Italia*, Tom. I. p. 353. &c. 367-369.

dar espressi nell' opere quei rincontri, che più sono proprij per farle scorger efficacemente la prontezza colla quale io bramo di corrispondere non tanto all' obligo, che porto di contribuir ogni mio potere in servitio del Christianesimo, quanto al desiderio, ch' è in me vivissimo di comprovar per effetti a V. Ser^{tà} la mia particolare dispositione verso cotesto Ser^{mo} Dominio, & a questo fine io non hò lasciato d'impiegarmi seriosamente, e l'assicuro che non lascerò di farlo, ove conosca che sia per esser proficua l'opera mia. Intanto ringrazio V. Ser^{tà} dell' ufficio, e le prego dal Sig^{re} Iddio il colmo d'ogni felicità. D. V. Ser^{tà}.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1662.

Aff^{ma} & Oblig^{ma}

C. A.

Christine revient à Rome, où l'affaire des Corses arriva.

A la réussite près de son projet pour l'introduction de sa Religion dans les Contrées du *Nord*, *Christine* partit assez contente de *Hambourg*, & arriva au mois de Juin à *Rome*, fort fêtée du *Pape* & de toutes les Personnes de distinction. (*a*) Elle y reprit le fil de ses études, faisant toujours ses délices des Belles Lettres, ce qui ne la tenoit pas pourtant si attachée qu'elle n'eût aussi part aux grandes affaires du Cabinet.

A peine *Christine* y eut-elle été deux mois, que l'accident fâcheux arrivé au Duc *de Crequi*, Ambassadeur de *France* qui fut insulté par les Soldats *Corses*, lui fournit une nouvelle carriére de Négociation. J'ai trouvé nombre de Lettres & de déductions parmi les Manuscrits de *Christine* qui regardent cette affaire, & que j'ai reçues de *Rome*: (*) Mais comme la plupart se trouvent déjà insérées ailleurs (*b*), & que j'ai assez parlé de cette affaire dans mes Mémoires de *Christine* par rapport à la part qu'y prit cette Reine, j'ajouterai seulement ici la Relation de la visite que le *Pape*, dans le fort de cette brouillerie avec *Louis XIV.* fit à la Reine: marque assurée qu'*Alexandre VII.* étoit content d'elle, & des soins qu'elle se donnoit pour appaiser le courroux du Roi de *France*. La voici en *Italien* & en *François* (*c*).

Visita del Papa alla Regina di Suezia. Roma 24. Marzo 1663.

Lunedi che fu li 19 del corrente. Mon-

Visite du Pape faite à la Reine de Suède, à Rome, le 24. Mars, 1663.

Ce fut Lundi, le 19 du courant, que

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 71.
(*b*) *V. entre autres dans l'Histoire des Démêlés des* Corses, *par* Regnier Desmarais, *dans les Mém. de* Christine *T. II. p.* 72 *& dans l'Etat du Siége de* Rome *T. I. p.* 181. *&c.*
(*c*) *V. Alcune Lettere concernenti la Regina* Christina *di Suezia. p.* 17.

(*) V. les Miscellanea Politica, T. II. des Msc. de *Christine* depuis la page 73 jusqu'à 177.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1663.

Monsre Seini *Maestro di Camera di N. Sre si portò al Palazzo* Riario *ove presentemente habita la Regina di* Suezia, *e significò a sua Maestà, che il* Pontefice *nel di reguente passando per colà a fine di andare di stanza al* Vaticano *per assistere alle funzioni della Settimana santa, sarebbe stato da S. Mtà per dare una visita alla di lei habitazione, il che fù dalla Regina aggradito al più alto segno, e disse a Monsre.* Unde hoc mihi quod Dominus meus veniat ad me? non sum digna quod intret sub tectum meum: *pure quando sua santità habbia determinato di compartirmi con la sua presenza questo honore, io sono sempre in ogni tempo, e momento prontissima a riceverlo. Onde ordinò subito che in tutta diligenza, e celerità si lavorasse un'ampia Sedia con quella maggior ricchezza, & abbigliamento, che le angustie del tempo permetteano, come che dovea servire per S. Stà., la quale hieri con Cavalcata più del Solito numerosa di Prelati, Principi, & altri Titolati, fra quali v'erano gli Eccmi Principi D.* Mario, *e D.* Agno Chigi, *scese dal* Quirinale *& andò per la strada della* Longara, *si trasferì in sedia al Palazzo* Riario, *entro al di cui andito poco lontano dalla Porta magiore trovossi la Regina, che con un riverente e profondo inchino, fermando sul Cuscino di velluto le ginocchia prestò il douvato ossequio al Papa, che smontato di sedia s'inviò verso le scale, andandogli sempre del pari al lato sinistro la Regina. Arrivati ambedue in una gran Camera, nella quale v'era eretto un superbissimo Baldacchino, il Papa servito da Monsre* Seini *si mise a sedere, e d'ordine di sua Santità il Marchese* del Monte, *Gentilhuomo di sua Maestà, recò alla Regina un scabello d'appoggio. Sintanto che durò il congresso, che continuò circa un' hora e meza, da Signori, e Paggi della Regina*

que Monseigneur *Seini*, Maître de la Chambre de notre Seigneur, se transporta au Palais *Riario*, qu'occupe présentement la Reine de *Suède*, & apprit à S. M. que le *Pape*, en passant un de ces jours par-là, pour aller au *Vatican* assister aux fonctions de la *Semaine Sainte*, lui viendroit rendre visite dans son Palais. Ce compliment plût extrêmement à la Reine, qui dit au Maître de chambre: *Unde hoc mihi quod Dominus meus veniat ad me? Non sum digna quod intret sub tectum meum*, cependant, quand il plaîra à Sa Sainteté de me faire cet honneur, je serai toujours prête à la recevoir. Elle commanda aussitôt qu'on travaillât sur le champ & en toute diligence à un siége aussi richement décoré que le peu de tems le permettoit, pour servir à Sa Sainteté, qui, avec une suite plus nombreuse que de coutume de Prélats, de Princes & d'autres Personnes titrées, du nombre desquels étoient les illustres Princes D. *Mario* & D. *Agt Chigi*, sortit hier du *Quirinal*, & passant par la rue *della Longara*, se transporta en chaise à porteurs au Palais *Riario*. La Reine se trouva à l'entrée près de la grande porte, & après une profonde inclination, appuyant les genoux sur un coussin de velours, elle rendit ses respects au *Pape*, qui descendu de la chaise, alla vers l'escalier, la Reine marchant toujours d'un pas égal à la gauche du *Pape*. Arrivés tous deux dans un grand appartement où l'on avoit placé un superbe Baldaquin, le *Pape* servi par Monseigneur *Seini*, s'assit, & par ordre de Sa Sainteté le Marquis *del Monte*, Gentilhomme de S. M. présenta à la Reine un siége à bras. Pendant que dura la conversation (qui continua près d'une heure & demie)

Regina si diede da bevere a Principi Prelati, & altri ch'erano al Corteggio di sua Santità, & il Cardinal Chigi *con altri, parte della Corte Pontificia, e parte di quella della Regina si tratenne in Anticamera. Terminato il Congresso il* Papa, *andando seco la Regina, diede una visita ad alcune Camere, ov'erano alcuni Arazzi ricchissimi, & alcune Pitture delle più cospicue, che levorono i* Suedzesi *dalla Galleria dell' Imperatore, quando diedero il sacco a* Praga.

demie) les Gentilshommes & les Pages de la Reine présentérent des rafraîchissemens aux Princes, aux Prélats, & aux autres qui étoient de la suite du *Pape:* & le Cardinal *Chigi*, avec les autres, partie de la Cour du Pontife, partie de celle de la Reine, s'entretenoient dans l'antichambre. Les discours finis, le *Pape*, accompagné de la Reine, alla voir quelques appartemens du Palais tendus de très-riches tapisseries, & ornés de magnifiques tableaux, que les *Suédois* avoient enlevés de la Gallerie de l'*Empereur*, quand ils emportérent la Ville de *Prague*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1663.

Nel partire il Pontefice, giunto alla sala poco distante dalle scale, si mise in sedia, la quale volle di sua mano chiudere la Regina, & era disposta di accompagnare sua Santità fino alla Porta del Palazzo, ma N. S.[re] *non lo permise dicendole:* Madama resti, *ed ella ripigliò*, Vostra Santità me lo comanda; *A che il* Papa *soggiunse: Ci darà gusto; Onde senz'altra replica profondamente s'inchinò alla Benedizzione datagli dal* Papa, *e si ritirò poi alle stanze, nelle quali fù a compire con S. E. il Card*[e] Chigi, *il quale trattenutosi breve tempo, in diligenza segui in Carrozza il* Papa, *che con la Cavalcata s'era incaminato al Palazzo del* Vaticano, *ove pernotterà tutti questi giorni della Settimana Santa.*

Le *Pape* voulant partir, & étant venu à la sale près de l'escalier, se mit dans sa chaise, que la Reine vouloit fermer de sa main, disposée même à accompagner Sa Sainteté jusqu'à la porte du Palais, mais notre Seigneur ne le permit pas, lui disant, *Madame, restez:* & elle répondit, *Votre Sainteté me l'ordonne?* A quoi le *Pape* ajouta, *Vous me ferez plaisir.* Après quoi, sans autre replique, elle s'inclina profondément à la bénédiction que le *Pape* lui donna, & se retira dans ses appartemens, où le Cardinal *Chigi* vint lui faire des complimens, & s'entretenant un peu avec S. M. il suivit en diligence le *Pape* en carosse, qui s'acheminoit avec sa suite vers le Palais du *Vatican*, où il restera toute la *Semaine Sainte*.

Les Couriers alloient & venoient toujours de *Rome* & de *France* pour accommoder les brouilleries occasionnées par l'insulte faite à Mr. *de Crequi.* Je m'en rapporte à ce que j'en ai déjà dit ailleurs, (*a*) ajoutant ici la belle Elégie que fit en ce tems-là l'illustre *Flechier* Evêque de *Nismes*, laquelle n'étant pas imprimée que je sache, mérite d'être lue, pour connoître les sentimens de la Nation *Françoise* sur cette querelle.

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 72. 77.

PLAIN-

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1663.

PLAINTE DE LA FRANCE à ROME

sur l'assassinat de son Ambassadeur. (a)

ELEGIE.

Lorsque sous le plus juste, & le plus grand des Princes
L'Abondance & la Paix régnent dans mes Provinces,
Rome, *par quel destin, tes* Romains *irrités,*
S'opposent-ils au Cours de mes prospérités?
Après avoir gagné victoire sur victoire,
Et porté ma valeur au comble de la gloire;
Après avoir contraint par mes illustres faits
Mes rivaux orgueilleux à recevoir la paix,
J'espérois d'établir une sainte Alliance,
D'unir les intérêts de Rome *& de la* France,
Et de porter bien loin par mes rares exploits
La gloire de mes Lis, & celle de ta Croix.
Mon Prince couronné de Lauriers, & de Palmes,
Faisoit fleurir tes Loix dans ses Provinces calmes;
Et disposant son bras à quelque saint emploi,
Ne vouloit plus combattre, & vaincre que pour toi.
Il t'offroit son pouvoir, & sa valeur extrême;
Mais tu veux l'obliger à te vaincre toi-même,
Et par un attentat & lâche, & criminel,
Tu fais de ses faveurs un mépris solemnel.
On voit régner le crime avec la violence,
Où doit régner la paix avecque l'innocence.
On voit les assassins courir avec ardeur
Jusqu'au Palais sacré de mon Ambassadeur,
Porter de tous côtés leur fureur sans seconde,
Et violer les droits les plus sacrés du Monde.
Je savois bien que Rome *élevoit dans son sein*
Des Peuples adonnés au Culte Souverain,
Des Héros dans la Paix, des Savans politiques
Experts à démêler les affaires publiques,
A conseiller les Rois, & régler les Etats:
Mais je ne savois pas que Rome *eût des Soldats.*
Lorsque Mars *désoloit nos Campagnes fertiles,*
Tu maintenois tes Champs, & tes Peuples tranquilles;
Tout le monde agité de tant de mouvemens,
Suivoit le triste cours de ses déréglemens;
Toi seule dans la Paix à l'abri de l'orage
Tu voyois les écueils où nous faisions naufrage.

Des

(a) *V. les Miscellanea Politica p.* 171-177.

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1663.

Des Princes irrités modérant le courroux
Tu disposois le siècle à devenir plus doux;
Et sans prendre intérêt aux passions d'un autre,
Tu gardois ton repos, & tu pensois au nôtre:
Tu voyois à regret cent doctes inhumains,
Et tu levois au Ciel tes innocentes mains:
Tu recourois aux vœux, quand nous courions aux armes,
Nous répandions du sang, tu répandois des larmes:
Et plaignant le malheur du reste des mortels,
Tu soupirois pour eux aux pieds de tes Autels.
Tu demandois au Ciel cette paix fortunée,
Et tu me la ravis dès qu'il me l'a donnée!
A peine ai-je fini mes glorieux travaux,
Que tu veux m'engager à des combats nouveaux.
Reine de l'Univers, Arbitre de la Terre,
Tu me prêchois ta paix au milieu de la Guerre.
J'ai suivi tes conseils, & tes justes souhaits;
Et tu me fais la guerre au milieu de la paix!
Détruisant les erreurs, & punissant les crimes,
J'ai soutenu l'honneur de tes saintes maximes;
J'ai remis autrefois en dépit des Tyrans
Dans leur Trône sacré tes Pontifes errans,
Et faisant triompher d'une même vaillance
Ou la France *dans* Rome, *ou* Rome *dans la* France,
J'ai maintenu tes droits, j'ai protégé ta foi,
Et tu prens aujourd'hui les armes contre moi!
Quel intérêt t'engage à devenir si fière?
Te reste-t-il encor quelque vertu guerrière?
Crois-tu donc être encore au siècle des Césars,
Où parmi les horreurs de Bellone *& de* Mars,
Jalouse de la gloire, & du pouvoir suprême,
Tu foulois à tes pieds, & sceptre & diadême?
Dans ce fameux Etat où le Ciel t'avoit mis,
Tu ne demandois plus que de grands ennemis;
Et portant ton orgueil sur la Terre & sur l'Onde,
Tu bravois le destin des Puissances du Monde,
Et tu faisois marcher sous tes injustes Loix
Tes simples Citoyens sur la tête des Rois.
Ton destin ne s'offroit que de grandes conquêtes,
Ta foudre ne tomboit que sur d'illustres têtes,
Et tu montrois en pompe aux peuples étonnés
Des Souverains captifs, & des Rois enchaînés.
Mais quelques grands exploits que l'Histoire renomme,
Tu n'es plus cette fière, & cette grande Rome;
Ton Empire n'est plus ce qu'il fut autrefois,
Et ce n'est plus un siècle à se moquer des Rois.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1663.

Tout cet éclat passé n'est qu'un éclat frivole,
On ne redoute plus l'orgueil du Capitole,
Et les peuples instruits de tes douces vertus,
Adorent ta grandeur, mais ne la craignent plus.
Que si le Ciel t'inspire encor quelque vaillance,
Va dresser tes Autels dans les murs de Bisance,
Anime tes Romains *à quelque effort puissant,*
Et va planter la Croix où régne le Croissant:
Remplis les premiers rangs d'une sainte entreprise,
Et voyons marcher Rome *au secours de* Venise.
Pour tes Temples sacrés toi-même combattant,
Commence les travaux que tu nous prêches tant;
Et laisse-moi goûter, dans la paix où nous sommes,
Le repos que je viens de procurer aux hommes.
J'ai vu de tous côtés mes ennemis vaincus,
Et je suis aujourd'hui ce qu'autrefois tu fus.
Les loix de mon Etat sont aussi souveraines,
Mes Lis vont aussi loin que les Aigles Romaines,
Et pour punir le crime & l'orgueil des humains,
Mes François *d'aujourd'hui valent tes vieux* Romains.
L'invincible Louis, *sous qui le Monde tremble,*
Ne vaut-il pas lui seul tous tes Héros ensemble?
La victoire sous lui ne se lassant jamais,
Lui fournit des sujets de vaincre dans la Paix.
Dans le comble d'honneur où lui seul peut atteindre,
Tout desarmé qu'il est, il sait se faire craindre:
Il dompte ses Rivaux, soutient ses Alliés,
Voit même dans la Paix des Rois humiliés.
Il auroit su venger tant de Loix violées,
Et tu verrois déjà tes plaines désolées;
Tu verrois, & les Chefs, & les Peuples soumis;
Mais tu n'as pas chez toi d'assez grands ennemis;
Et dans le mouvement de gloire qui le presse,
Tu tiens ta sûreté de ta seule foiblesse.
Que n'es-tu dans le siécle où tes Héros guerriers
Eussent pu lui fournir des moissons de Lauriers?
Pour arrêter sur toi ses forces occupées,
Où sont tes Scipions, *tes* Jules, *tes* Pompées?
Tu le verrois courir au milieu des hazards,
Affronter tes Romains, *& vaincre tes* Césars,
Et par une conduite aussi juste que brave;
Affranchir de tes fers tout l'Univers esclave.
Mais puisque ta fureur ne peut se contenir,
Après tant de mépris il faudra te punir.
La gloire des Héros n'est jamais assez pure,
Et le Trône jaloux ne souffre point d'injure.

Ne

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1663.

Ne te flatte plus tant sur ton divin pouvoir,
On peut mêler la force avecque le devoir.
Des Monarques pieux, des Princes magnanimes
Ont révéré tes Loix en punissant tes crimes;
Ils ont eu le secret de partager leurs cœurs,
D'être tes ennemis, & tes adorateurs.
De soutenir leur rang, de sauver leur franchise;
En se vengeant de Rome, *& respectant l'Eglise.*
Ils ont su reprimer ton orgueil obstiné
Sans choquer le pouvoir que le Ciel t'a donné,
Et séparer enfin, dans une juste guerre,
Les intérêts du Ciel d'avec ceux de la Terre.
Sur l'exemple fameux de ces Rois sans pareils,
J'inspire à mon Héros ces fidèles conseils:
Prince dont la sagesse, & la valeur est rare,
Ménage la Couronne avecque la Thiare,
Donne aux Siècles futurs un exemple immortel,
Garde les droits du Trône, & les droits de l'Autel:
Qu'à ton ressentiment ta piété s'unisse;
LOUIS *fait grace à* Rome *en se faisant justice.*
Pense au sacré devoir d'un Monarque Chrêtien,
Fais agir ton pouvoir, mais révère le sien;
Et mêlant au courroux le respect & la crainte,
Punis Rome *l'injuste, & conserve la sainte.*
Préviens, Rome, *préviens ces effets dangereux,*
Et ne m'oblige pas à plus que je ne veux.
Exerce sur toi-même une juste vengeance,
Et ne diffère plus à réparer l'offense;
Et mérite la paix que je te veux donner (*)

. . . .

Du plus céleste feu ma valeur animée
*Ira cueillir pour toi les Palmes d'*Idumée,
Et tu verras bientôt, & nos Croix, & nos Lis,
Sur les murs de Bisance, *& sur ceux de* Memphis.

FLECHIER.

Lettre remarquable du Cardinal Sacchetti au Pape.

Un autre Ecrit bien plus important & dressé dans cette même époque, est la Lettre que le Cardinal *Sacchetti* écrivit au Pape *Alexandre VII.* (a) peu avant sa mort (†): il y expose avec force „ l'état déplorable où se trou-„ ve

(a) *V. Miscell. Polit. p.* 180-208.

(*) Dans le Manuscrit il manque un vers, qui doit rimer avec donner.

(†) Cette Lettre est du 17 Juin 1663, & ce Cardinal mourut quelques jours après à *Rome* le 28 du même mois, dans la 76. année de son âge. Après avoir été Secretaire de la Congregation du Concile & Nonce en *Espagne*, il fut nommé Cardinal en 1625, par le Pape *Urbain VIII.* qui lui donna le titre de *Ste. Susanne*, puis de *Ste. Marie trans Tiberim.*

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1663.

„ ve le Patrimoine de *St. Pierre*: il est ému des reproches piquans que les „ *Hérétiques* font au St. Siége; quand ils voient que Sa Sainteté, contre les protestations & les promesses qu'elle avoit faites hors & dans le „ Conclave, a suivi le chemin battu de ceux qui au scandale du monde, „ & à la désolation des peuples, ont fait venir leurs Parens à *Rome* pour „ dissiper le Patrimoine de *Christ*, & sucer le sang des pauvres Sujets..... „ que la mémoire d'*Urbain VIII.* qui étoit d'ailleurs un des plus dignes „ *Papes*, sera toujours triste, en ce qu'il se laissa impliquer dans une „ funeste guerre, qui coûta à la Chambre Apostolique quatorze millions, „ dont elle n'a pu se relever encore .... que de vouloir s'attirer à-présent sur les bras le Roi *Très-Chrétien*, Monarque très-puissant, victorieux, riche & heureux, pour (à ce que des malintentionnés disent) „ une visite que l'Ambassadeur de *France* a refusé de faire à vos Parens, „ ce seroit ruiner de fonds en comble l'Etat Ecclésiastique ..... que Sa „ Sainteté devoit considérer que les Princes, comme tels, ne voyant „ pas de bon œil la puissance temporelle des *Papes*, ne prennent occasion d'en sapper les fondemens par des intérêts politiques, d'où naîtroient des scissions irréparables ..... que ce seroit envain que les *Papes*, après avoir disputé contre les Princes avec l'épée temporelle, „ prétendroient après coup se couvrir de la banniére de la Croix, & se „ faire un bouclier de la Dignité du haut Sacerdoce. Les Laïques ont peu „ à peu perdu la vénération que le Saint Siége soutenoit autrefois par la „ bonté & la droiture Ecclésiastique; mais y trouve-t-on la moindre trace, „ en voulant chasser du Saint Siége les Ministres de *France*, qui de tout „ tems y ont été si estimés & révérés! C'est ce qui navre mon cœur de „ douleurs plus cuisantes que celles que souffre mon corps dans sa grande inanition......... S'il faut faire la guerre, *continue le Cardinal*, que „ Votre Béatitude réunisse ses armes à celles des autres Princes *Chrétiens* „ pour la défense de la *Chrétienté* contre l'Enemi juré, le *Turc*, qui s'achemine vers la *Transilvanie* & la *Hongrie!* ..... Que s'il y a des moyens „ de reste, qu'on les emploie à soulager les miséres extrêmes que souffrent une quantité de familles au milieu de *Rome*........ Qu'on fasse „ attention à ces pensions qu'on recueille de nos jours des pauvres Evêchés & Paroisses, d'où les Evêques & leurs Subalternes, au scandale „ de tout le monde, sont réduits à la mendicité, ou à la nécessité de se „ faire, au-lieu de Pasteurs chéris, des loups cruels & voraces, en contraignant jusqu'aux pauvres Veuves & aux Orphelins de contribuer à *Rome* aux commodités, au luxe, aux lascivetés & aux vices de ceux qui, „ Dieu sait par quel mérite, en ont été enrichis. Que Votre Sainteté „ pour les souffrances de *Christ*, ouvre les yeux sur des points si essenti-

Il fut Evêque de *Gravina*, de *Frescati* & de *Sabina*, & Préfet de la Signature de Justice (1). Cette Lettre, quoique fort étendue, & écrite en *Italien*, mérite d'avoir place dans l'Appendice; car elle ne se trouve imprimée nulle part, que je sache.

V. l'Appendice No. XXXII.

(1) V. le Dict. Hist. de *Morery*.

,, tiels; & ne permette pas que les Eglises, Epouses du Seigneur, soient ,, dépouillées de leur dot, & qu'à la table du Seigneur *alius esuriat*, *alius* ,, *verò ebrius sit*: (l'un meure de faim, & l'autre s'enivre) mais que le ,, pain Lévitique soit dispensé également, & partagé entre tous ceux qui ,, y assistent .... Que la Justice s'administre par-tout & en tout tems: ,, ce qu'on espére qui se fera sans faute, quand Votre Sainteté fera in- ,, culquer aux Juges, que la justice ne doit servir, ni aux intérêts ni aux ,, passions, mais d'instrument pour conserver la Paix, & le repos de la ,, Société ...... Qu'on remette les Gabelles innombrables dont le pauvre ,, peuple est surchargé, non au profit du *Pape*, mais pour exciter la haine ,, de la multitude, afin d'enrichir un petit nombre de Ministres qui n'ont ,, pas de conscience.

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1665.

,, Ces afflictions, Très-saint Pére (qui excédent de beaucoup celles du ,, Peuple élu, qui étoit en *Egypte*) ne peuvent s'entendre qu'avec admi- ,, ration & scandale des Nations étrangéres, sur-tout quand elles les con- ,, sidérent comme les effets de l'affection immodérée de nos Souverains ,, *Pontifes* envers leurs Parens ...... Et en-vérité, qui pourra jamais ,, entendre dire sans pleurer, que les Peuples, non conquis par les ar- ,, mes, mais cédés en don par la munificence & la piété des Princes à la ,, Souveraineté de *St. Pierre*, ou du St. Siége, ou soumis volontaire- ,, ment à lui dans la grande confiance de la charité de ses Successeurs, ,, se trouveroient aujourd'hui réduits sous un joug insupportable, & trai- ,, tés plus inhumainement que les Esclaves d'*Afrique* & de *Syrie?* Au ,, compte que je fis, *dit le Cardinal*, la nuit passée des dettes de la Chambre, ,, je trouvai qu'elles montent à plus de cinquante millions, non seulement ,, sans espérance de les voir diminuer, mais plutôt augmenter, ensorte que ,, grand nombre de pauvres Sujets, incapables de supporter un fardeau ,, si pesant, quittent par désespoir la Patrie pour vivre d'aumônes dans les ,, Pays étrangers à notre grande honte, comme en effet par les raisons ,, susdites on compte que dans l'Etat Ecclésiastique il se trouve presque ,, la moitié des Sujets qui se sont retirés.

,, Votre Sainteté n'est pourtant pas moins obligée de pourvoir à l'abon- ,, dance des vivres, pour nourrir aussi vos Sujets temporellement. Ils ne ,, sont pas d'une condition inférieure aux Bêtes, qui se rassasient des ,, fruits de la terre, que la main libérale du Créateur leur a destiné ...... ,, Que tous les Monopoles d'une barbare invention soient interdits, ,, lesquels enlévent aux pauvres Sujets ce qu'ils ont recueilli dans leurs ter- ,, res par la bénédiction de Dieu. Qu'on introduise les Arts & les Fabri- ,, ques en divers endroits de l'Etat, & qu'on ouvre des Ports francs pour ,, un commerce libre à *Civita Vecchia* & à *Ancone*...... Que Votre Sainteté, ,, qui connoît le prix des Belles-Lettres, encourage les génies & les ta- ,, lens par sa protection & par ses libéralités ..... Qu'elle se souvienne ,, de ce que disoit l'Empereur *Dioclétien*, qu'à l'heure qu'il est, la Justice ,, n'est plus libre, les Ministres ne sont plus fidéles, ni les Princes plus ,, aimés ni respectés. *Colligunt se quatuor vel quinque, atque unum consilium* ,, *ad decipiendum Imperatorem capiunt: dicunt quod probandum sit: Imperator* ,, *qui domi clausus est, vera non novit: cogitur hoc, tamen facere, quod illi*

 ,, *lo-*

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1663.

„ *loquuntur: facit Judices quos fieri non oportet; amovet à Republicâ quos debeat* „ *obtinere: quid plura, bonus, cautus, optimus, venditur Imperator:* Quatre „ ou cinq personnes se liguent ensemble & se concertent pour tromper „ l'*Empereur*. Ils déterminent ce qui sera fait. L'*Empereur* qui reste „ chez lui ignore ce qui en est, cependant c'est nécessité de faire ce qu'ils „ disent. Il nomme des Juges, qui ne devroient pas l'être: il éloigne „ de leurs Emplois ceux qu'il devroit retenir. En un mot, le plus juste, „ le plus sage, & le meilleur *Empereur* est vendu.

„ A Dieu ne plaise que ceci se vérifiât du tems de l'heureux Gouver- „ nement de Votre Sainteté! ...... Affligé au-reste de la malheureuse „ situation de la *Chrétienté* & de la Religion, j'ai recours à mon *Jésus* „ crucifié, & je crie du profond de mon cœur: *cupio dissolvi & esse te-* „ *cum* ..... aussi j'assure Votre Sainteté que dans l'autre Monde je ne „ manquerai pas de prier notre bon Dieu, *ut sis longævus super terram*, „ qu'il préserve le St. Siége de tout danger, de la malice des Adulateurs, „ vraie peste des Royaumes & des Principautés: qu'il donne un *cor doci-* „ *le*, un cœur docile, & *sedium suarum adsistricem sapientiam & gratiam spe-* „ *cialem* tant à Votre Sainteté qu'à vos Successeurs, *ut sic transeatis per* „ *bona temporalia, ut non amittatis aeterna* .... je suis

A *Casali*, le 17. Juin, 1663.

de Votre Sainteté &c.
le *Card. Sacchetti*.

A juger par les sentimens pleins de franchise & marqués au coin de la probité, qui semblent avoir dicté cette Lettre du Cardinal *Sacchetti*, & qui sont exprimés plus au long dans l'original même, on ne peut guéres douter que l'Etat Ecclésiastique n'ait été exposé alors à toutes les extorsions, & à toutes les vexations, dont ce Prélat fait des plaintes si touchantes. Nous en avons dit quelque chose dans nos Mémoires de *Christine* T. II. p. 126, & nous poursuivrons ce qui regarde plus particuliérement la Reine même.

Christine fait des Prosélytes Suédois par son Secretaire Galdenblad.

Nous avons vu ci-dessus l'empressement qu'elle témoignoit pour que la *Religion Catholique-Romaine* fût introduite dans les Païs du *Nord*. Cependant, ne pouvant pas faire réussir ses desseins en grand, elle tâchoit de les exécuter en petit & en détail. Son zéle convertisseur s'étendoit sur-tout sur ses compatriotes, parmi lesquels il y avoit d'assez bonnes ames qui se laissoient attraper à l'amorce; partie, comme il semble, par l'extrême nécessité où ils se trouvoient, partie pour en faire montre & pour plaire à la Reine.

L'Homme qu'elle employa à cette grande œuvre s'appelloit *André Galdenblad*, *Suédois* de Nation (*) & Secretaire pour ce département de la Reine.

(*) Nous en avons donné plusieurs particularités (1). Il voua son fils à la Société des *Jésuites*, qui pour reconnoître le zéle du Pére, & pour gagner le bien qu'il avoit ramassé au service de *Christine*, firent le fils P. Recteur de leur Collége à *Lintz*, où il fit de bons legs pour l'entretien des jeunes Etudians du *Nord*.

(1) Mém. de *Christine* T. I. p. 342. & T. II. p. 270, & 317.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1663.

Reine. Il étoit un des cinq à six jeunes garçons qui avoient été envoyés clandestinement par l'Ambassadeur de *France* à *Rome*, où il fut élevé dans le Collége des *Jésuites.* (*a*) Son ardeur pour s'acquiter dignement de la fonction de Convertisseur, étoit si grande qu'il n'y avoit point de *Suédois* qui vînt à *Rome*, qu'il ne voulût ramener dans son Bercail. Il alloit même quelquefois si vîte en besogne, que *Christine* ne pouvoit pas se dispenser de lui en témoigner de tems à autre sa sensibilité. Il falut des présens & des pensions aux nouveaux convertis: la caisse de la Reine n'étoit pas toujours assez fournie, & malgré les sommes que *Galdenblad* lui excroqua pour ses ouailles, *Christine* étoit obligée de lui répondre: *Je ne manque pas de bonne volonté, mais c'est l'argent qui me manque; si Dieu m'en donne, j'en donnerai aux autres.* (*b*)

C'est ce *Galdenblad* lui-même, qui a conservé un Mémoire de plusieurs conversions, où il s'est employé. Ce Recueil nous étant venu de *Rome* (*) avec nombre d'autres, nous en tirerons quelques morceaux qui ne déplaîront pas à mes compatriotes, à qui quelques noms seront encore bien connus.

Il y a apparence que *Galdenblad*, pour faire connoître qu'il avoit bien profité dans l'Ecole où il avoit été élevé, & pour rendre les Constitutions de son Pays natal par rapport à la Religion qui y est établie, odieuses aux habitans des Pays du *Sud*, débute par dire, que la Reine ayant envoyé son Secretaire *Davidson* en *Suède*, pour traiter avec le Roi à qui *Christine* avoit donné la Couronne: le Roi, dit *Galdenblad*, au-lieu de le reconnoître, ordonna d'arrêter son Secretaire, & de lui trancher la tête selon les Constitutions du Royaume, uniquement parce qu'il étoit *Catholique.* La Reine en ayant été avertie, écrivit à *Davidson* la Lettre que nous avons produite ci-dessus toute entiére, en rapportant les circonstances qui font tout autres que *Galdenblad* ne les donne ici: & pour ce que *Galdenblad* prétend, que celui des *Suédois* qui se fait *Catholique*, est condamné à mort selon les Loix du Pays, il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'il dit.

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 270. (*b*) *Les Scritture sopra la Religione p.* 51.

(*) Le titre en est: „ Alcuni fogli che dimostrano il grand zelo della Regina *Christina* di glor. Memoria per la Santa Fede, qual fosse il suo desiderio di propagarla „ e con che generosità d'animo soccorreva chi l'abbracciava „. On remarquera que ce Cahier a été formé après la mort de la Reine, ce qui m'a fait penser que l'Auteur l'aura peut-être fait dans l'idée de faire béatifier ou canoniser par-là *Christine*, dans quelques Générations. Cela se pratique pour l'ordinaire dans l'Eglise, qui a substitué cette sorte d'Apothéose à celle qui étoit usitée autrefois dans *Rome Payenne*, où par une basse flatterie on mettoit les *Empereurs* au rang des Dieux. J'ai déja remarqué ailleurs, qu'*Ant. Malagonelli* & *Alesſ. Guidi*, deux savans *Italiens*, semblent avoir voulu par leurs expressions flatteuses, mettre même de leur tems cette Reine défunte au nombre de leurs Saintes, & la placer d'avance parmi leurs Dieux Tutélaires (1).

(1) Mém. de *Christine* T. II. Append. p. 159.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1663.

dit. Nous l'avons déjà remarqué ailleurs (*a*), & nous ajouterons ici que celui qui embrasse la *Religion Catholique-Romaine* & ne retourne pas à l'Eglise de *Suède*, dans l'espace de cinq ans, les Constitutions du Pays portent, qu'il perd ses biens & son héritage, qui seront partagés entre ses plus proches Parens, sans que la valeur d'une obole en entre dans le Fisc public.

Galdenblad rapporte au-reste dudit *Davidson*, que de retour à *Rome* & continuant à faire sa fonction auprès de la Reine, un jour qu'il étoit tombé malade sans appréhender qu'il fût si près de sa fin, & faisant rapport des Lettres à *Christine* comme à son ordinaire, elle l'exhorta, dans une apostille qu'elle lui écrivit, qu'il se préparât à comparoître devant le tribunal redoutable de Dieu, en ces termes: *Ne vous flattez pas, vous êtes plus mal que vous ne pensez. Songez au salut de votre ame, & disposez-vous à la mort: quand même vous pourriez guérir, cela ne vous fera que du bien*; & pour vérifier cet avis, ajoute *Galdenblad*, *Davidson* mourut peu de jours après.

C'est ici où *Galdenblad* entre plus avant dans le détail des conversions qu'il avoit facilitées. Il s'estime heureux d'avoir su tirer de *Suède* ses deux Fréres *Laurent* & *Jean*, contre la volonté de son Pére & de sa Mére, & de les avoir ramenés à sa croyance. L'abjuration du premier, *dit-il*, ne s'est pu faire si secrettement à *Rome*, qu'elle ne fût sue en *Suède*. L'ainé avoit donc écrit à ses Parens, que s'ils vouloient que *Laurent* (qu'il avoit deja envoyé à ses fraix en *Hongrie* contre le *Turc*) revînt en *Suède*, ils n'avoient qu'à lui envoyer son Frére cadet *Jean* à *Rome*, pour le conduire. Ce tour de *Jésuite* lui réussit, & le cadet, quoiqu'avec bien de la répugnance, embrassa la *Religion Catholique* avec un *Liunberg*, & deux autres *Suédois*, qui semblent avoir eu quelque commission pour la Reine (*b*).

André Galdenblad ne laissa pas de faire part à la Reine des progrès des conversions qu'il faisoit. Il loue fort la joie & la satisfaction que *Christine* en avoit témoignée. Mais quand il lui voulut excroquer des sommes pour des Néophytes, elle lui répondit tout simplement: *Vous pouvez les assurer tous de ma protection, pourvu qu'il ne me coûte rien; car je n'ai point d'argent présentement.* Une autre fois la Reine lui dit: *Je vous promets ma protection autant que ma pauvreté pourra y fournir.* Par bonheur les finances de *Christine* étoient très-délabrées en ce tems-là, sans quoi il est à croire que *Galdenblad* auroit attiré à lui un plus grand nombre de *Suédois*. Le *Pape* avoit fait des dépenses énormes à la réception de la Reine à *Rome*, dans l'intention que plusieurs grandes Familles en *Suède* & en *Allemagne* suivroient l'exemple de *Christine*, & se feroient *Catholiques* (*c*). Ces deux sources étant si fort épuisées, ne laissérent que peu de reste pour être employé

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 45.
(*b*) *Miscell. Polit. p.* 3-6. & 35.
(*c*) *V. Mém. de* Christine *T. I. p.* 514. & *T. II. p.* 83-110.

ployé aux nouveaux Convertis, qui se réduisoient à peu de personnes. Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

Cependant, ni *Christine*, ni la Cour de *Rome* n'avoient pas encore perdu toute espérance de ramener avec le tems, sinon toute la *Suède*, au-moins une bonne partie de ses habitans à l'*Eglise Romaine*. Nous avons rapporté ailleurs (*a*) plusieurs circonstances qui font connoître que le *Pape*, secondé des conseils des *Jésuites*, Convertisseurs de la Reine, avisoit aux moyens de parvenir à ce but. On jugeoit que quoique son premier voyage en *Suède*, l'an 1660, n'eût pas réussi à souhait, un second séjour dans ce Royaume produiroit un meilleur effet: Que *Christine* y avoit encore de grandes habitudes dans tous les Etats: Que nombre de familles de la Noblesse lui avoit toute l'obligation de leur établissement: Que les Chefs du Clergé ne feroient pas grande difficulté de rentrer dans le pouvoir dont jouit le Clergé *Catholique*: Que les Bourgeois, attentifs sur-tout au gain & aux moyens de s'enrichir, ne mettroient pas de grands obstacles à ce que les deux premiers Ordres trouveroient bon de statuer par rapport aux points qui concernent la Religion, de-même que l'Ordre des Païsans se régleroit sur celui du Clergé. *Christine* comptoit au-reste sur la vénération que les *Suédois* en général avoient eu pour elle du tems qu'elle étoit encore sur le Trône, & que par sa présence & par ses maniéres gracieuses & populaires, elle s'attireroit le respect & la confiance de tout le monde. L'an 1663. *Christine médite un second voyage en Suède.*

Pour profiter de ces bonnes dispositions, la Cour de *Rome* jugea nécessaire de mettre au-plutôt la main à l'œuvre. On craignoit que, si on différoit trop l'exécution de ce plan, les anciennes connoissances que la Reine avoit dans tous les Etats, ne s'oubliassent ou ne se perdissent par la mort de ceux qui pourroient le faciliter le plus. Une autre circonstance qui entra dans ce concert, étoit, que l'unique Fils du Roi *Charles Gustave*, qui devoit succéder au Trône de *Suède*, étoit en bas-âge, & avoit une constitution fort délicate; qu'il pourroit mourir plutôt qu'on ne s'y attendoit; & que dans une pareille circonstance il étoit bon que *Christine* se trouvât en *Suède*; ou qu'au-moins elle fût à portée de mettre à profit une révolution qui ne manqueroit pas d'arriver, & qui pourroit la faire remonter sur le Trône qu'elle avoit abandonné (*b*). L'an 1664.

Pour couvrir cette trame par un prétexte spécieux, & afin qu'un si long voyage de la Reine, de *Rome* à *Stockholm*, ne donnât pas trop d'ombrage à la Régence de *Suède*, *Christine*, deux ou trois ans auparavant, fit entendre dans ses Lettres au Sénateur *Bååt*, Gouverneur-Général de ses Domaines, que malgré les peines que son Commissaire *Adami*, qu'elle avoit envoyé en *Suède* (*c*) s'étoit donné, il ne lui avoit pas été possible d'y régler ses affaires ensorte qu'elle pût se dispenser de s'y rendre elle-même. Elle se plaignit du Sénat (*d*), qui mettoit toute sorte d'empêchemens pour lui remettre le payement de ses rentes viagéres, tant à son égard, qu'à celui de ses Pensionnaires. Qu'elle croyoit la Régence trop juste pour vouloir

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 83.
(*b*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 83.
(*c*) *Mém. l. c. p.* 81.
(*d*) *V. Régîtres du Sénateur Bååt P.* 1. *p.* 410. *ad ann.* 1664.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1664.

loir préjudicier à ses droits. *C'est pourquoi*, dit-elle à son Gouverneur-Général, *je vous ordonne d'accompagner mes Lettres de vos remontrances d'une manière si vigoureuse, que j'en puisse voir l'effet; car sans cela j'attribuerois à votre négligence le préjudice qui m'en arriveroit* ..... Une autre fois la Reine lui écrivit: (*a*) *Je me promets de la justice de la Régence, qu'on ne se mêlera pas de contrecarrer mes intentions, & je vous conseille d'obéir à mes ordres; car si vous ne le faites pas, je saurai les faire exécuter sans vous; & sachez que je ne consentirai jamais aux propositions qu'on m'a faites, & par conséquent réglez-vous là-dessus, & ajoutez créance à tout ce qu'*Adami *vous en dira; car je ne consentirai jamais à la proposition du Sénat par rapport au bail de mes Domaines.*

Christine, qui avoit l'oreille par-tout, entretint encore son commerce de Lettres avec le fameux Abbé *Bourdelot*, qui faisoit le métier de son Raporteur des nouvelles de *France*, & même de celles qui se disoient dans les Cercles de *Paris* sur le compte de la Reine. Par les réponses qu'elle lui avoit faites, il semble que les nouvelles que cet Abbé lui avoit mandées à son sujet, n'étoient pas des plus agréables. Voici deux de ses Réponses à *Bourdelot*, qui font assez connoître ce que *Christine* en pensoit (*b*).

Rome *le* 18. *Janvier* 1665.

L'an 1665.

Pour toute réponse à votre impertinente Lettre du 2. du passé, je vous dirai que je suis encore assez jeune pour me moquer de ceux qui sont plus jeunes que moi, & je suis aussi entiére dans mes sentimens, & aussi sensible qu'un autre; que je souffre moins les outrages; que je fais moi-même mes affaires, & que je les ai toujours faites fort bien. Je ne sais pas si tous ceux qui se mêlent de les faire, feront de-même; le tems nous l'apprendra. J'ai trop de modestie pour dire que je suis aussi victorieuse qu'un autre; car mes victoires ne ressemblent pas à celles de Gigery, *où je vous renvoye pour apprendre des nouvelles de celles qu'on a remportées contre moi en* Suède. *Pour les honneurs que l'on m'a rendu en* France, *ils me sont dûs, & je me connois digne d'en recevoir des plus grands. Je pense que mon orgueil vous étonne, mais si vous me connoissiez bien, vous seriez persuadé que je paye toujours avec usure tout ce qu'on*

(*a*) *L. c. p.* 902. *le* $\frac{1}{11}$ *Déc.* 1665.

(*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 63. & 65.

qu'on me prête. Je suis peu en peine de tout ce qu'on dira de moi, pourvu qu'on ne puisse pas me reprocher avec vérité en cette occasion des bassesses indignes de mon cœur, que je croirois bien bas, si je n'y sentois quelque chose de plus grand, que tout ce que la fortune donne aux hommes qu'elle favorise le plus. Au reste je suis pleine de vigueur & de santé, fort résoluë à me bien divertir au Carnaval. C'est de quoi vous pourrez assurer ceux qui vous ont dicté votre Lettre, & qui vous demanderont de mes nouvelles.

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1665.

De Rome *le ... Février* 1665.

Je viens de recevoir votre Lettre du 16. *du passé, avec les Gazettes qui parlent de mes affaires aussi sottement qu'à l'ordinaire. Je me moque pourtant de tout cela, & ceux qui les font parler, me font pitié. Quelque mine qu'ils fassent, ils savent aussi bien que moi, qu'il n'y a personne en* Suède *assez grand, ni assez puissant pour pouvoir me donner permission d'y retourner; car ils savent que je ne puis la demander qu'à moi-même, ni la recevoir que de moi-même. Cependant on se console en donnant des fariboles aux peuples de l'inutile dépense que l'on a fait en* Suède *pour me faire du mal. De vous dire à cette heure si j'irai en* Suède *ou non, c'est de quoi je ne vous rendrai pas compte. Il me suffit de vous assurer, que pour y aller, ou pour n'y aller pas, je n'ai à faire de personne, & que je me moque fort de tous ceux qui connoissent mal mon courage, & leur foiblesse.*

Cependant il vaut la peine de remarquer ici, qu'au bas de cette derniére Lettre, il est dit qu'elle ne fut pas envoyée à *Bourdelot*: sans-doute la Reine se fera ravisée là dessus; car jugeant de quelle importance l'assistance de la Cour de *France* lui pourroit devenir dans son entreprise en *Suède*, la prudence vouloit qu'elle ne taxât pas ouvertement le Ministére comme ayant contribué au déplaisir qui lui étoit arrivé en *Suède* à son premier voyage. Au contraire, pour gagner la confiance de la Cour de *France*, elle communiqua son dessein au Comte *de Lionne*, Secretaire-d'Etat, & celui-ci y ayant répondu poliment, elle lui écrivit cette Lettre, avec une autre pour *Louis XIV*. (*a*).

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 45. & 46.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1665.

De Rome, *le* 21. *Décembre* 1665.

Monsieur de Lionne, *je vous remercie du soin que vous prenez de me donner de plus en plus des marques de votre affection. Votre derniére Lettre auroit achevé de me persuader entiérement de la sincérité de vos intentions, si vous m'eussiez encore laissé lieu d'en pouvoir douter : mais vos soins ont été si particuliers à mon égard, qu'ils m'ont obligé de prendre toute la confiance en vous, que vous souhaitez & méritez de moi. Vous m'obligerez de cultiver entre le Roi de* France, *Monsieur mon Frére & moi, cette amitié qui a été si heureusement renouée entre nous; car je puis vous assurer que de mon côté j'employerai tous mes soins pour la rendre éternelle, & j'espére que votre affection & vos bons offices m'en faciliteront les moyens, dont je vous témoignerai toujours autant de ressentiment que vous pouvez en exiger d'un service si considérable, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.*

P. S. Prenez la peine de rendre au Roi la Lettre que je lui écris.

Au Roi, *de la même date.*

Monsieur mon Frére, j'étois sur le point de vous remercier du soin que vous vous êtes donné de parler à l'Ambassadeur de Suède *pour mes intérêts, lorsque j'appris l'honneur que V. M. a fait à mon Cousin le Cardinal* Azzolino, *par la Lettre que vous lui avez écrite de votre propre main, de laquelle je me trouve quasi autant obligée à V. M. que de toutes les autres amitiés que vous m'avez voulu témoigner; & comme il est très-digne de toutes les bontés de V. M. je prendrai toujours ma part à toutes les obligations qu'il vous plaîra de lui imposer, à condition que V. M. me fera la justice de croire le témoignage qu'il me rendra auprès de vous; que ses offices si puissans d'ailleurs auprès de moi, ne sont pas nécessaires pour soutenir l'amitié que je porte à V. M. étant fondée sur une forte sympathie & inclination qui me rend à jamais*

Mon Frére &c.

Arriva enfin le tems que *Christine* devoit se mettre en chemin pour la *Suéde.*

de. Elle en avertit son Résident *Texeira* à *Hambourg* en ces termes (*a*). Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

il 1. *Maggio* 1666.

L'an 1666.

D. Manoel Texeira, *Mi sono per convenienza e necessità de' miei affari risoluta a venir costà, e partirò a quest' effetto trà due settimane. Spero che ciò deva essèrvi di sodisfazione, perche sarà senza dubio con avantaggio de' miei interessi, e per conseguenza ancora de' Vostri. Vorrei che mi faceste trovare in* Norimberga *rimessa di due mila scudi pronti da pagarmisi subito, se mi bisogneranno; perche se bene io porto di quà meco denaro soprabondante per il mio viaggio, e son sicura che non havrò a servirmi di tal rimessa, nondimeno, vuole ogni buon rispetto, che il tutto si governi così. Le rimesse ordinarie di scudi* 5000. *il mese, che fisi hora havete mandate qui, vi pregò a continuarle fino al mio arrivo in* Hamburgo *dell' istessa somma di scudi* 5000. *al S.r Card.l* Azzolino *nel modo che facevate quando io ero costì, dove regoleremo poi lo stato delle cose per l'avvenire. Vi mando l'acclusa per il Co.* Stenberg *per fargliela tenère sicuramente: Ma non la mandate per questo all' Adami, potendo essere che la lettera non velo trovi. e Dio vi prosperi. Roma il p.mo Maggio* 1666.

La Reine, étant arrivée à *Hambourg*, ne tarda guéres d'en avertir Mr. *de Lionne*, en lui exposant les raisons de ce voyage, & en le remerciant de ses bons offices (*b*).

Hambourg, *le* 1. *Août* 1666.

Monsieur le Marquis de Lionne, *j'ai cru devoir remercier le Roi de ses bontés, & je vous envoye la Lettre, en vous remerciant aussi de vos bons offices. Je vous prie de vous expliquer sur le sujet du Mémoire que vous trouverez ci-joint, & de me faire savoir si vous avez jugé à propos de le lire au Roi; car après cela on verra ce que l'on aura à faire selon l'envie que vous témoignerez de vouloir entrer en matiére. Pour moi, j'embrasse avec joye les occasions de pouvoir vous assurer de mon estime & amitié, vous priant d'en être persuadé. Je prie Dieu.*

Pour

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 88.

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 46.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1666.

Pour cimenter de plus en plus la bonne intelligence avec la Cour de *France*, *Christine* faisoit audit Secretaire-d'Etat les rapports touchant la Cour de *Rome*, dont il vouloit être instruit, & que peut-être elle ne lui auroit pas fait en d'autres circonstances. Elle lui exposoit l'état de la santé du *Pape*, laquelle elle ne croyoit pas être bien affermie, & l'informoit des vues qu'on avoit sur son Successeur .... (*a*).

Hambourg, *le* 11 *Septembre* 1666.

Je vous envoye mes nouvelles de Rome, *puisque vous le souhaitez, par lesquelles vous apprendrez que le* Pape *se porte mieux; mais à vous dire mon sentiment, je ne fais pas grand cas de cette tréve de ses maux, & je ne crois pas qu'elle soit de longue durée. Mais la vérité est, que je crois que le* Pape *ne se portera de long-tems si bien que le souhaittent ses parens, ni si mal que le souhaitte tout le reste du monde; pour moi, je souhaitterois qu'il attendît du moins mon retour, & je m'assure qu'il n'ira pas de sa faute que je ne sois exaucée. Je vous rends grace de m'avoir fait part des sentimens du S*r. de Pompone *sur mes intérêts. Je vous dirai qu'il ne s'est pas trompé dans son jugement, mais les discours du Grand-Chancelier de* Suède *ne m'étonnent pas, car il y a long-tems que je sai qu'on s'étudie à nous brouiller: & pour vous en donner une preuve, on a dit la même chose à mon Secretaire qui porta mes Lettres en* Suède; *qu'on avoit pénétré le concert où j'étois avec vous, y ajoutant que j'avois tort de me confier à vous autres, & que je me verrois infailliblement trahie. A vous dire ce que j'en pense, ces gens me font pitié; la confiance dont vous usez avec moi m'oblige d'en user de-même avec vous, & de vous prier d'en avoir compassion plutôt que de la colére; mais que cela ne vous empêche pas de faire réflexion sur les secrétes correspondances du Chancelier de* Suède *avec* Rome, *& cela vous fera voir tout le ridicule de ce raisonnement. De mon côté, je ferai tout ce que je pourrai pour me conserver l'amitié du Roi mon Frére, & suis persuadée qu'il me fera le même bonneur. Cependant, pour retourner aux affaires de* Rome, *je vous envoye un petit Discours, qui vous fera voir l'état véritable des intrigues de* Rome, *je serai en quelque inquiétude jusqu'à ce que je sache s'il vous aura été rendu. Je vous l'aurois envoyé plutôt, si une furieuse migraine qui m'a*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 47.

m'a tenue quinze jours, ne m'eût rendue incapable de travailler. Je vous prie d'excuser la foiblesse & l'ingénuïté de mes raisonnemens, & de croire que je n'ai d'autre intérêt que le service de l'Eglise & la gloire du Roi. Je suis ravie d'apprendre que le Duc de Chaulnes *est satisfait des* Cardinaux de l'Escadron. *Je vous assure qu'ils le sont fort de lui, & j'espére que cette bonne intelligence produira des effets admirables. Je prie Dieu &c.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1666.

P. S. Je viens de recevoir la vôtre du 3. de Septembre, & suis ravie que l'on approuve mes sentimens. J'espére que tout ira bien. Je vous envoye ce Tableau que vous souhaittez, qui n'a rien de recommandable que les vérités qu'il contient. Pour les nouvelles, je sai que vous ne pouvez les avoir plus fraîches par l'Ordinaire, mais je croyois qu'on vous en expédieroit d'extraordinaires. J'espérois pouvoir vous apprendre quelque chose de plus particulier par cette voye; mais puisqu'on le souhaite, je vous envoyerai tout ce que j'aurai, & vous envoye aussi une Lettre pour le Roi, en réponse de celle que vous m'avez envoyée.

Hambourg, *le* 23. *Octobre* 1666 (*a*).

*Je ne me justifierai pas des calomnies dont on m'accuse auprès de vous, en voulant faire accroire que j'ai des concerts avec la Maison d'*Autriche *contre vous. Tout ce que je puis dire, c'est de vous assurer que j'ai trop de cœur & trop d'honneur pour trahir personne, & que si ce qu'on dit étoit vrai, je vous témoignerois assurément moins d'amitié & de confiance. Celle que j'ai prise en vous dans les affaires de* Rome, *me semble une assez bonne caution de la fidélité de mon amitié, pour mériter que vous preniez une entiére confiance en moi, comme je l'ai en vous. Ne nous inquiétons donc plus sur ces bagatelles, & conservons notre confiance réciproque, pour nous venger de ceux qui ont dessein de nous brouiller ensemble; & je vous prie d'assurer le Roi, Monsieur mon Frére, qu'il n'aura jamais sujet de rien reprocher à mon amitié, ni à ma confiance en lui, laquelle ne sera jamais altérée de mon côté par ces pitoyables artifices; car il est rare, ce me semble, de m'accuser en même tems d'avoir fait des concerts pour vous & contre vous; & peut-on*

(*a*) *Negoc. di Palmsk. p.* 260.

Négociations & Commerce de Lettres de Cérigane.

L'an 1666.

peut-on rien imaginer de plus ridicule, ou de plus pitoyable? Mais pour entrer en matiére sur les affaires de Rome, *je vois que vous voulez savoir de moi des choses que je ne vous puis dire sur le sujet du Cardinal* Barbarin; *mais afin de ne vous laisser pas entiérement sans réponse, je vous dirai en toute confiance, que pour mon particulier je l'estime & lui suis obligée, & que par reconnoissance je lui souhaite toute sorte de bien. Mais comme mon sentiment n'importe en rien à l'affaire dont il est question, cela ne vous doit pas allarmer. Aussi-bien vous puis-je assurer, que puisqu'il a le malheur de vous déplaire, je suspêndrois volontiers, en considération de la* France, *les effets de ma reconnoissance envers lui, quand je serois en état de pouvoir beaucoup, comme je ne puis rien pour lui, ni pour personne. Voilà quels sont mes sentimens, & je vous prie de me témoigner si vous êtes satisfait de moi sur ce chapitre.*

*Pour ce qui est de l'intention de l'*Escadron, *comme je ne sai pas leurs secrets, je ne puis vous répondre juste là-dessus. Néanmoins, quoi que l'on vous dise, ne vous allarmez pas; car ce sont des artifices dont on use pour jetter de la défiance entre vous, & pour vous séparer d'eux; car les partis contraires ne craignent rien tant que leur union avec vous. Je vous dirai de plus, que si ce qu'on vous fait accroire étoit vrai, le Cardinal* Barbarini *courroit grand risque d'être* Pape, *& cependant vous savez qu'il n'est pas de ceux que je vous ai nommés. Tirez-en la conséquence vous-même. Il est vrai que je puis me tromper dans mon calcul, aussi les affaires peuvent-elles être changées depuis mon départ; mais néanmoins je m'obstine à croire que ce sera l'un d'eux, & de plus le plus âgé de ces deux que je vous ai nommés, qui aura à mon gré l'avantage, s'il ne meurt avant le* Pape; *& si un troisiéme l'emporte, ce sera une personne que je n'ose nommer pour ne pas paroître trop téméraire dans mes pronostics; mais pourtant ce troisiéme n'est pas* Barbarini, *& si vous ne mettez les gens au désespoir, je crois qu'on sera en état de vous donner satisfaction entiére: mais, à vous dire la vérité, votre* nec odio, nec amore, *ne me satisfait pas; vous m'allarmez, & m'inquiétez un peu, & vous me semblez trop froid; obligez-moi en vous expliquant mieux sur ce sujet, car c'est-là le nœud de l'affaire. Quant au Cardinal d'*Est, *je crois ce que vous m'en dites, & tout ce que j'ai dit de lui, tend seulement à m'en plaindre*

dre comme de la cause de nos brouilleries, que j'ai attribuées à ses mauvais offices; mais cela est passé; je suis son amie comme auparavant, & veux bien tout oublier en considération du Roi mon Frére, qui s'il est satisfait de lui, je le suis aussi. Le Cardinal Azzolino *m'écrit, qu'il a eu sa première conférence avec le Duc* de Chaulnes, *dont il est resté si satisfait, qu'on ne peut l'être davantage. Quand il aura vu ce qui s'est passé entre nous, on entrera plus avant en matiére, & vous serez content, j'espére.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1666.

*La Niéce du Cardinal ..... épouse le Neveu du Cardinal ..... Ce mariage n'est qu'un coup d'Etat, pour gagner des Amis dans le Parti d'*Espagne. *On remarque qu'il fait beaucoup d'autres efforts pour se rendre le Parti favorable, & il semble, à ce qu'on m'écrit, qu'il en veut faire son capital. Tout cela est remarquable, & vous en connoissez les conséquences; & quoique je sois persuadée que vous avez ces nouvelles d'ailleurs, je crois que c'est un avis qui mérite de vous être donné; car ce changement de conduite m'est d'autant plus suspect, qu'autrefois il sembloit quasi le négliger. Je prie Dieu &c.*

Christine lui écrivit encore une autre Lettre, où elle le remercie des bons offices du Roi de *France* par rapport à ses affaires de *Suède*, dont les intérêts, selon elle, devroient toujours être unis avec ceux de la *France*. Voici comment la Reine s'en expliqua (a).

Hambourg, *le 22. Janvier.* 1666.

Monsieur le Marquis de Lionne, *l'heureux succès de l'indisposition de la Reine de* France *Madame ma Sœur, m'a donné toute la joye que doit avoir la personne du monde qui s'intéresse le plus à la conservation d'une vie si chére & si importante; & je l'aurois témoignée au Roi Monsieur mon Frére en cette occasion, si je n'étois persuadée que le compliment sur la naissance de Madame doit s'adresser plutôt au Roi d'*Espagne *Monsieur mon Frére, qu'au Roi Monsieur son Pére même. Je vous demande néanmoins en cette occasion les bons offices que vous êtes accoutumé de me rendre toujours en votre Cour.*

Je vous dirai après cela que je trouve fort obligeante la tentation que vous avez eue d'entrer en éclaircissement avec Messieurs

(a) *Letters a' suoi Ministri. p. 49.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.* *sieurs de* Suède *sur la déclaration qu'on m'a faite, & la considération qui vous a retenu ne l'est pas moins. Pour vous dire mon sentiment avec ma franchise ordinaire, j'avoue que vous avez très-bien fait de ne pas pousser la chose plus loin; mais*

L'an 1666. *je vous prie de croire que ce n'est pas mon intérêt qui m'y oblige, car je vous déclare que je suis prête d'envoyer les copies de mes Lettres au Grand-Chancelier de* Suède, *pour lui en faire confidence, & pour vous faire connoître que je ne ménage ni ne crains pas fort ces Messieurs. Mais je crois que ce seroit vous desservir, & je suis persuadée que comme il ne faut pas se cacher, par crainte, ni par intérêt, d'une bonne action, il ne faut pas aussi s'en vanter sans nécessité par une indigne ostentation. Ma réponse à eux a été conçue en mêmes termes que la Lettre que j'ai écrite au Roi mon Frére, & déjà elle a produit son effet, puisqu'on a changé de stile, & qu'on m'a fait cent honnêtetés, en se dédisant de toutes les injustes propositions qu'on avoit avancées sur ce sujet, & sur plusieurs autres; enfin tout cela va à-présent le mieux du monde. Il est vrai, comme vous le dites, que la* Suède *a besoin de vous, & jamais elle ne l'a eu tant. Si on ne le fait pas, il faut excuser les gens qui sont en minorité. Je serois au désespoir de contribuer aux froideurs que je vois, & je souhaitte fort qu'on soit amis comme on devroit l'être; car je connois mal la* Suède *& la* France, *si je me trompe dans l'opinion qui me persuade que leurs destins & leurs intérêts devroient être unis. Mais quoi qu'il en arrive, pourvu que cela n'empêche pas le Roi de* France, *Monsieur mon Frére, de me continuer son amitié, je me consolerai; car je vous proteste, que quand son amitié seroit entiérement inutile à mes intérêts, elle sera toujours nécessaire à ma satisfaction. Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.*

Pour faire accroire combien grand étoit alors son penchant pour la Cour de *France*, *Christine* écrivit une Lettre de politesse au Duc *de Chaulnes*, Ambassadeur du Roi *Très-Chrétien* à *Rome*, & une autre à la Duchesse son Epouse, en ces termes (*a*).

Le 8. *Septembre* 1666.

Mon Cousin, je vous rends grace d'avoir voulu me témoi- *gner*

(*a*) *Lettere ai Principi. p.* 193 & 203.

gner vous-même par votre Lettre, la disposition que vous avez d'être de mes amis. J'accepte vos offres avec reconnoissance, vous assurant que je suis impatiente d'être à Rome, *pour pouvoir connoître un aussi honnête homme que vous; car votre réputation, répondant au choix du Roi de* France *Mon Frére, je suis persuadée que vous méritez toute estime, & je suis toute disposée à vous rendre justice, espérant que vous me serez témoin que je mérite l'amitié du Roi votre Maître, telle qu'elle est, par la sincére & véritable amitié que je lui marquerai dans toutes les occasions. Je prie Dieu qu'il vous tienne, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1666.

Le 19. *Septembre* 1666.

Ma Cousine, je vous suis bien obligée des civilités que vous me faites dans votre Lettre, & des marques que vous m'y donnez de l'amitié & de l'affection que vous avez pour moi, en me félicitant ces bonnes Fêtes, & cette nouvelle Année. Je vous souhaitte aussi toutes les prospérités que vous méritez, vous assurant que comme je fais une estime particuliére de votre personne, aussi je suis impatiente d'être à Rome, *pour vous témoigner mieux ma bienveillance, & pour avoir le plaisir de votre convêrsation. Cependant je vous remercie de la passion que vous me témoignez, & du zéle que vous àvez de mon retour. Je le souhaitte de-même, pour vous donner de plus éclatantes marques de mon amitié, & de l'estime que je fais de votre mérite. Cependant je prie Dieu qu'il vous donne autant de bonheur & de prospérité que je vous en desire, & qu'il vous ait en sa sainte garde.*

La Reine avertit ensuite le Chevalier *de Terlon*, Ambassadeur de *France* auprès du Roi de *Dannemarc*, qu'en attendant la saison pour se rendre en *Suède*, elle se flatte de le voir en passant, comme il l'avoit desiré (*a*).

Hambourg, *le* 8. *Mars* 1667. (*b*).

Monsieur le Chevalier de Terlon, *j'ai reçu toutes vos Lettres, & vous remercie de toutes vos offres, vous assurant de la reconnoissance que je vous en marquerai toujours, par l'estime que je fais de votre personne. J'attends avec impatience que la*

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 114. (*b*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 51.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

la Saison me permette de voyager pour aller en Suède, *& j'aurai soin de vous donner avis certain de mon départ d'ici, afin que vous puissiez prendre vos mesures pour vous laisser voir en passant, selon le desir que vous m'en avez témoigné. Je me remets à vous en dire alors plus, & cependant je prie Dieu &c.*

Ce fut le même jour qu'elle écrivit au Baron *Pierre Sparre* & au Comte *Pontus de la Gardie*, qu'elle avoit appris avec joye que le Roi les avoit choisis pour la recevoir sur les confins du Royaume, & qu'elle s'y rendroit sitôt que la saison seroit plus commode.

Le 8. *Mars* 1667. (*a*).

J'ai appris avec beaucoup de joye le choix qu'a fait le Roi mon Neveu d'une personne si digne que vous, pour me recevoir aux confins du Royaume. Mais je suis étonnée que le retardement de mes Lettres, causé peut-être par la difficulté des passages, vous ait obligé à m'attendre si long-tems; car j'avois écrit au Sieur Adami, *que l'impossibilité de voyager m'avoit forcée à différer mon départ jusqu'à une saison plus commode; & la crainte que j'ai eu d'être obligée de m'arrêter en* Dannemarc, *m'a fait résoudre d'attendre ici ce tems. Il n'y a pas d'autre raison qui m'ait fait différer mon départ, dont je ne manquerai pas de vous donner avis certain par un Exprès qui suivra dans peu de jours, vous assurant que je suis extrêmement impatiente de venir. J'espère que si par les ordres du Roi mon Neveu, vous avez eu tant de promtitude à me venir recevoir, il aura la bonté de vous permettre d'attendre le tems qu'il me sera permis de vous venir trouver. Je prie Dieu &c.*

Peu de jours après, elle écrivit une Lettre au Prince de *Moldavie* à *Stettin*, lequel elle avoit fait mettre en possession de quelques Biens en *Poméranie.* Elle lui dit: (*b*).

Hambourg *le* 15 *Mars* 1667.

Mon Cousin, je vous remercie de m'avoir mandé dans vos Lettres, que mon Gouverneur de Poméranie *a exécuté mes ordres en vous mettant en possession des Biens; & comme je l'attends ici de jour en jour, je ne manquerai pas de lui ordonner de vous satisfaire aussi sur les autres choses que vous desirez. Cepen-*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 81.

(*b*) *Lettere ai Principi p.* 103.

Cependant je vous prie d'être persuadé, que comme ma volonté & mon estime vous sont entiérement acquises, aussi je tâcherai de vous les témoigner de plus en plus par des effets, priant Dieu &c.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1667.

Ce qui arriva à Christine dans son second voyage de Suède.

Quoique la Régence de *Suède* eût souhaitté que la Reine ne mît pas le pied dans le Royaume, cependant, comme elle venoit d'apprendre par la Lettre ci-dessus, que *Christine* s'étoit fermement proposée de s'y rendre, elle ne put pas se dispenser de lui préparer une réception honorable, mais à des conditions si dures, & si restreintes quant à l'exercice de sa Religion, qu'on devoit présumer que la Reine ne les accepteroit pas. Nous les avons rapportés ailleurs tout au long (*a*) sans avoir besoin de les détailler encore ici. En un mot, *Christine* les trouva telles qu'elle ne pouvoit s'y conformer en aucune maniére. Elles portoient entre autres choses, qu'aucun exercice d'une Religion étrangére ne lui seroit permis, ni à ses Domestiques: ce qui lui parut insupportable, & lui fit dire qu'elle retourneroit aussitôt sur ses pas. Les Députés de la Régence suppliérent la Reine de suspendre sa résolution, au moins pour attendre le retour du Courier qu'ils alloient dépêcher au Sénat, pour apprendre sa derniére décision A quoi la Reine consentit à la fin, en poussant chemin jusqu'à *Jonköping*. Ce fut de-là qu'elle écrivit la Lettre suivante au Comte *Brahe* Grand Drost de *Suède*, en faveur d'une Femme, *Elsa Swenske*, pour lui sauver la vie (*).

Jonköping, *le* 26. *May*, 1667. (*b*)

*Mon Cousin, puisque vous avez eu la pitié de différer la punition d'*Elsa Swenske *jusqu'à mon arrivée en cette Ville, pour lui faire espérer qu'on lui feroit grace de la vie en ma considération, je viens vous la demander avec joye, persuadée que comme vous êtes dans d'assez bonnes dispositions pour cette misérable, vous ne serez pas moins prêt à m'obliger de lui sauver la vie pour l'amour de moi. Je vous en prie néanmoins très-instamment, vous assurant de la reconnoissance que je vous en témoignerai. Je prie Dieu &c.*

Christine alla plus avant jusqu'à *Norköping*, qui étoit la plus belle Ville qui appartînt à ses Domaines en *Suède*. Le Courier y arriva presqu'au même

(*a*) *Mém. de* Christ. *T. II. p.* 107-116. (*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 4.

(*) Il n'y est pas dit en quoi consistoit son crime, & il ne paroît pas qu'elle ait été complice d'*Anne Gyldener*, dont nous avons rapporté l'avanture dans ces Mémoires T. II. p. 32 & 33.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1667.

même tems; & comme la Résolution de la Régence étoit, qu'elle ne pouvoit changer celle qu'elle avoit prise, la Reine commanda à l'instant qu'on mît ordre à son départ pour retourner vers *Hambourg*. A ce que nous en avons dit dans ses Mémoires (*a*), nous ajouterons ici la Minute que le Comte *de la Gardie* ou le Baron *Sparre* (*) (qui étoient députés pour la recevoir sur les frontiéres de *Suède*) avoit envoyée à la Régence; cette Minute contenoit les entretiens qu'ils avoient eu avec elle, pendant le court séjour qu'elle fit dans le Royaume.

Discours remarquable de Christine à un des Députés pour la recevoir.

Il débute par dire: „ Que Sa Majesté la Reine se louoit fort de la „ réception splendide qu'on lui avoit faite jusqu'ici en *Suède*, & qu'elle lui „ fit entendre, que *Pompone* (Ambassadeur de *France* alors à *Stockholm*) a„ voit fait conseiller à la Reine par *Bidal*, Résident de *France* à *Ham„ bourg*, de ne pas venir en *Suède*, prétendant qu'on l'arrêteroit, & qu'on „ ne lui permettroit plus d'en sortir, ou que peut-être on l'empoisonne„ roit: Que le Chancelier lui avoit dit la même chose à *Gottorf*, en se „ vantant que c'étoit lui qui gouvernoit tout le Royaume, & qu'il travail„ loit à rendre le Duc de *Holstein* agréable à la *Suède* (†). Cependant, „ *ajouta la Reine*, ce qui a porté *Pompone* à s'expliquer comme il a fait, „ c'est l'appréhension qu'il a eue, que si le jeune Roi mouroit, elle pour„ roit prétendre à la Couronne préférablement à la Reine-Veuve, ou à „ quelque autre: ce qui ne plairoit nullement au Roi de *France*, qui ne „ se promet rien de favorable de *Christine*, à cause de la brouillerie qu'il „ y a eu entr'elle & lui à *Rome* (§).

„ El-

(*a*) *T. II. p.* 212 216.

(*) Il est apparent que ce fut plutot *Sparre*, que *de la Gardie*, parce que la Reine cite vers la fin de ce discours le Pére de celui-ci, comme un des Aspirans à la Couronne de *Suède* en cas de vacance. C'est de la bonté de Mr. *Suen Bring*, Conseiller de la Chancellerie & célébre Professeur à *Lund* en *Scanie*, que nous avons reçu cette Relation en *Suédois*.

(†) Le Duc de *Holstein* étoit Frére de la Reine-Mére de *Suède*; & il se peut qu'on l'ait flatté de devenir Roi en cas de mort de son Neveu, quoiqu'il ne tint pas directement à la Famille Royale de *Wasa*: preuve des chiméres dont les Ministres ont quelquefois la tête remplie. Cependant le Fils de ce même Duc fut soupçonné 28 à 30 ans après, d'avoir voulu se frayer le chemin au Trône de *Suède*, en engageant le jeune Roi *Charles XII.* dans des occasions où il couroit un risque éminent de perdre la vie. Au moins est-il parlé dans les Additions à l'Histoire de ce Roi par le Dr. *Norberg*, d'une de ces rencontres d'où le Comte *Hans Wachtmeister*, Grand-Amiral, détourna le Prince, en faisant des reproches au Duc sur son dessein, & en le menaçant de tirer l'épée contre lui (1). L'Auteur de l'*Histoire intéressante de Charles XII.* rapporte la chose un peu autrement, en disant: „ que le „ Duc de *Holstein* agissoit à son égard avec si peu de ménagement, qu'un jour qu'il se „ promenoit sur la mer en chaloupe avec le Roi de *Suède*, sous prétexte de badiner, il „ donna un mouvement si violent à la chaloupe, qu'un des principaux Officiers du Roi, „ nommé *Wachtmeister* qui y étoit, craignant qu'elle ne se renversât, mit la main sur la „ garde de son épée, & dit au Duc qu'il la lui passeroit au travers du corps, s'il ne „ s'arrêtoit, voyant bien qu'il ne cherchoit qu'à faire périr le Roi son Maitre..... (2).

(§) Ce fut à cause de l'affaire de l'insulte du Duc *de Crequi*, Ambassadeur de *France* à *Rome* l'an 1662. rapportée ci-dessus.

(1) V. le bel éloge du petit fils de ce Comte, fait par l'illustre Conseiller & Professeur *Gesner* à *Gottingue* en 1751. pag. 7.

(2) V L'Histoire intéressante, ou Relation des Guerres du *Nord* & de *Hongrie* au commencement de ce Siécle à Paris 1756. p. 9.

„ Elle demanda, pourquoi il ne lui feroit pas permis de refter en *Suède*? Elle n'étoit pas exilée, & tous ceux qui derniérement lui avoient „ confirmé le droit & la jouiffance de fes rentes viagéres, favoient qu'elle „ étoit *Catholique*, & perfonne n'en difoit alors mot, & même, ajouta-t-„ elle, on ne m'en a rien dit lorfque j'étois encore à *Hambourg*: ce qui „ me femble qu'ils auroient bien pu me dire, foit par vous, ou en m'é-„ crivant (*), & ne me pas faire cet affront après avoir mis pied à terre „ en *Suède*, & avoir fait chemin fi avant dans le Royaume. Elle ne „ pouvoit ni ne vouloit refter dans le Païs, difant quelle figure y ferois-„ je? Deviendrois-je une Suivante de la Reine *Hedwige*? Et m'affujetti-„ rois-je à la tyrannie d'un Roi capricieux? A quoi le Député répondit: „ Je veux efpérer qu'il eft & fera un Roi jufte & équitable. La Reine „ repliqua: Oui, bien pour un autre, mais pas pour moi.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1667.

„ Il feroit même nuifible, *dit-elle*, fi elle vouloit refter en *Suède*, à „ caufe de la jaloufie, étant affurée qu'elle auroit un grand parti pour elle: „ ce qui la rendroit fufpecte, quelque innocente qu'elle fût. Et quoi-„ qu'elle eût un grand pouvoir fur elle-même, elle ne pouvoit pas pour-„ tant répondre qu'elle pût fe dépouiller pour toujours de toute tenta-„ tion. C'eft pourquoi il vaudroit mieux pour elle de l'éloigner, & de „ fe mettre en un lieu où perfonne ne la vît & où elle ne fût en obfta-„ cle à perfonne. Moi-même, *ajouta-t-elle*, je n'aurois pas fouffert le „ feu Roi, (*Charles Guftave*) fi long-tems en *Oelande*, & il m'auroit été „ fufpect, fi je n'avois pas eu l'intention de quitter la Couronne & de la „ lui remettre.

„ Pour ce qu'on prétend que je doive éloigner mon Prêtre de chez moi, „ je fuis fûre que jamais je ne rendrois un plus mauvais office au Roi, „ qu'en m'y conformant & qu'en congédiant ce Prêtre. Car après un pa-„ reil procédé ils fe verroient peut-être obligés de me laiffer le libre exer-„ cice de ma Religion malgré eux. En cela le Roi a été mal confeillé, „ & je ne vois pas, *dit-elle*, par quelle raifon le Roi pourroit prétendre „ me commander, ni à moi, ni à ma Suite, ou me regarder comme „ une Sujette; car felon le Droit Naturel, perfonne n'a à me commander. „ Je m'apperçois bien qu'on ne cherche qu'à m'aigrir, afin que je commet-„ te quelque folie: mais je rends graces à Dieu, de ce que je ne me laiffe „ em-

(*) Ces expreffions de *Chriftine* font croire, que la Régence de *Suède* ne lui avoit pas fait part préalablement de fa convention avec la Reine-Mére, avant que *Chriftine* fe fût mife en chemin pour la *Suède*, quoique le Sénat l'ait dit dans fon expofé par écrit, que j'ai inféré dans ces Mémoires (1). On ne fauroit donc difconvenir, que quelqu'un des Sénateurs, qui auroit eu quelque chagrin pendant fon Régne, n'eût voulu fe venger d'elle, en lui faifant l'affront dont elle fe plaint. Auffi les Etats du Royaume qui s'affemblérent l'année après, 1668. s'étant apperçus d'où le coup partoit, & qu'il y entroit de l'animofité, fe déclarérent-ils plus favorables à la Reine *Chriftine*, que ceux qui ne lui vouloient pas de bien ne l'avoient cru, ni ne le fouhaitoient (2).

(1) T. II. p. 105. 110.

(2) Mém. de *Chriftine* T. II. p. 118.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

„ emporter, & que je ne me fais pas tort à moi-même (*). Je ne voudrois pas perdre mon crédit & l'affection que j'ai dans le Royaume pour dix autres Royaumes. Je ferai voir à la *Suède* que je n'aime pas la *Suède* pour mon intérêt. J'espére, dans quelques années d'ici, pouvoir subsister par moi-même (†), & rendre tout ce que j'en ai reçu, & en donner une partie à quelques-uns de mes amis, pendant que je vis.

„ La Reine, *dit le Rapporteur*, me demanda au surplus, si elle souffriroit que quelque autre vînt gouverner la *Suède*, que celui à qui elle avoit donné la Couronne? A quoi elle répondit elle-même, non jamais; je perdrois plutôt mille vies si je les avois, quoique je souhaitte que le Roi vive long-tems: cependant, s'il lui arrivoit de subir la loi commune à tous les hommes, j'aurois bien aussi un mot à dire, si ce n'étoit pas pour moi-même, ce seroit pour celui qui viendroit en sa place: car je ne croirai jamais que vous supporteriez que quelqu'un de vos pareils, quelqu'un que vous auriez auparavant appellé Frére, régentât sur vous. Je répondis, *ajoute le Rapporteur*, qu'il seroit criminel d'y penser seulement, & que cela seroit indigne d'un honnête homme, parce que Dieu merci nous avions un jeune Roi, plein de santé, dont la vie avec l'aide de Dieu dureroit long-tems: mais que si le Tout-puissant disposoit de lui, personne ne nous seroit plus agréable & plus cher, que celui qui par un choix légitime, sans intrigues & sans factions, parviendroit au Trône. A quoi la Reine repliqua: Alors moi, j'aurois de mon côté le Clergé & les Païsans, aussibien que la Noblesse (§): elle ajouta encore, je sai bien que personne, à cause de la Religion, ne s'opposeroit à moi. Je répondis, *dit le Rapporteur:* Quand on se souvient de la grace, & de la bienveillance de V. M. du tems qu'elle étoit Reine de *Suède*, on ne peut que conserver pour elle la plus profonde vénération; mais l'affection qu'elle s'est acquise, a été totalement effacée, parce que V. M. s'est faite *Catholique*, & que d'une main elle a renversé ce qu'elle avoit bâti de l'autre, en méprisant l'objet pour lequel feu S. M. son Pére a sacrifié sa vie, ce que nombre d'honnêtes gens feroient encore, plutôt que de souffrir qu'une Religion étrangére fût introduite dans le Royaume. La Reine répondit à cela: Plût à Dieu que vous pussiez m'assurer qu'on n'eût rien que cela contre moi, je serois fort contente, & le tout iroit bien (**).

„ Là-

(*) Il se peut que le Sénat eût voulu se saisir d'elle, en cas qu'elle se fût mêlée des affaires de l'Etat. Cependant elle fait ici comprendre, qu'elle avoit assez d'amis en *Suède*, qui seroient portés à s'exposer pour elle. (1)

(†) Seroit-ce l'idée de devenir Reine de *Pologne* qui lui fit dire, qu'elle pourroit bientôt subsister par elle-même? „ Toute cette négociation sera rapportée ci-dessous.

(§) On peut conclure de ceci, que l'intention de *Christine* n'étoit nullement de tenter quelque changement dans l'ordre de la Succession à la Couronne de *Suède*, tant que le jeune Roi *Charles XI.* vivroit; mais bien s'il venoit à mourir; elle croyoit y pouvoir prétendre, comme ayant résigné la Couronne à son Pére & à sa Postérité, qui seroit éteinte par la mort de son Fils unique.

(**) Apparemment la Reine vouloit dire par-là, que s'il ne tenoit qu'à la Religion, elle retourneroit à l'Eglise de ses Ancêtres.

(1) Mém. l. c. p. 108.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1667.

„ Là-dessus elle dit, que si ses souhaits alloient au Trône, ce que pourtant elle ne pensoit pas, ce ne seroit pas pour contraindre personne à „ professer la *Religion Catholique*, qu'elle pouvoit dire comme le Maréchal „ *de Turenne: Je suis Calviniste, mais mon épée est Catholique*. Après s'en „ être fait l'application, elle me demanda si j'avois jamais entendu qu'elle l'eût tenté. Je repliquai que non, & que j'avois appris tout le contraire: que je savois que quand *Appelman* avoit fait entendre qu'il vouloit devenir *Catholique*, S. M. avoit répondu que cela feroit grand „ tort, & à lui & à elle-même; & que s'il y vouloit persister, elle le „ feroit pendre: (ceci m'avoit été dit en confidence, *dit le Rapporteur*, par le Sieur *Olivequist*).

„ La Reine ajouta; puisque j'entends que vous savez cela, je vous dirai encore plus, c'est qu'on avoit une fois concerté, que le Roi de „ *France* envoyeroit un nombre de *Jésuites* en *Suède*, qui tâcheroient en „ secret d'y introduire la Religion *Catholique* par le concours d'un Cardinal, qui tout aussitôt avoit dit que tout cela s'effectueroit mieux „ par la Reine *Christine*. Ils m'en parlérent aussi, mais j'y fus toute contraire, & je les en déconseillai, en leur disant: Vous ne ferez autre chose que de faire pendre nombre de gens: Ce n'est pas chose si facile de „ s'introduire en *Suède* que vous vous l'imaginez. (*)

„ La Reine demanda ensuite, comment étoit la santé du Roi, parce„ qu'elle avoit appris qu'il étoit malade. Je répondis, *dit le Rapporteur*, „ qu'une fois il avoit été malade, mais que ce n'étoit qu'à cause du fruit „ qu'il avoit mangé; qu'autrement il étoit, Dieu merci, d'une bonne „ complexion. La Reine repartit: cette année ou la suivante, il court „ grand danger (†), & il porte une mauvaise marque au visage.

„ La Reine tint encore des discours pour montrer comment l'union devoit s'établir dans les Etats du Royaume, & les anciennes Familles se „ conserver: comment il faloit régler les troupes, faire prospérer les Villes, modérer ce qu'il y avoit d'excessif dans les Douanes, & mettre la „ monnoye de bon alloi en cours. Tout cela ne s'effectue pas, *dit-elle*, „ par des Placards; il faut y apporter toute la facilité nécessaire. Pour „ la réduction de la quatriéme partie des Terres, dont on a fait des dons „ gratuits, on n'y a pas bien pensé.

„ Elle ajouta, qu'on devoit se garder de se laisser entraîner à faire la guerre par le Grand-Connétable (§), qui porte ses vues sur la Succession, ou „ au moins qui voudroit être en posture de s'emparer pour sa portion, „ du Duché de *Brême*, & de la *Poméranie*. Les Comtes *Tott*, *Pehr Brahe*,

(*) Ce que *Christine* rapporte ici, se trouve constaté par plusieurs Historiens de marque, dans les *Mémoires* T. I. p. 242. 243. not.

(†) Elle aura dit cela sur les horoscopes qu'elle aura fait tirer sur la naissance de ce jeune Prince: c'étoit alors la grande modé en plusieurs Cours de l'*Europe*, quoique *Christine* desavouât d'avoir fait tirer l'horoscope de *Charles XI* (1).

(§) C'étoit *Wrangel*, fort connu déjà dans la Guerre d'*Allemagne*.

(1) Mémoires de *Christine* T. II. p. 212. n. & sa Lettre ci-dessous.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1667.

„ *be*, *Nils*, *Gyllenstierna*, & le Chancelier *de la Gardie*, pourroient aussi „ penser à la Succession? A quoi, *dit le Rapporteur*, je répondis comme „ ci-dessus, ajoutant que le Grand-Connétable étoit trop homme de bien „ pour avoir une pareille pensée: & V. M. peut être assurée, qu'il y en a „ d'autres qui ne s'endormiront pas sur les intérêts du Roi & du Royaume.

„ Puis la Reine dit, j'aurois bien pu supporter ce qui m'arrive, si cela „ étoit venu d'un Roi de quelque mérite. J'y repliquai, *dit le Rapporteur*, que „ tout homme raisonnable estimera le Roi que nous avons à-présent, & „ reconnoîtra qu'aucun de ses Prédécesseurs ne le surpasse. A quoi la Rei- „ ne repliqua: Je n'entens pas le Roi, j'entens la Régence, qui veut me „ commander & publier des Placards contre moi. Je répondis, ce Placard „ n'est pas fait pour V. M. mais généralement pour la sûreté du Royaume „ & de la Religion (*). La Reine risposta, si je pouvois séparer les intérêts „ de la *Suède* de ceux de mes ennemis, je tâcherois bien de m'en venger. „ Elle me dit encore à son départ de dire au Roi de sa part, que son or- „ gueil l'empêcheroit de se plaindre de ce qui lui étoit arrivé (*a*), mais „ qu'elle diroit par-tout qu'on n'a pas voulu qu'elle gardât auprès d'elle un „ Prêtre, ce qu'on permet pourtant au moindre Ministre Résident (†), „ & qu'elle vouloit en laisser juger tout le monde: c'est pourtant, *ajouta-t-* „ *elle*, le Roi de *France* qui m'a fait ici ce tour-là par *Pompone*: il ne doit „ cependant pas s'imaginer que je fasse la même réflexion sur lui que „ sur le Roi de *Suède*. *Celui de France est un Roi, que l'on peut bien diver-* „ *tir avec des babioles*, mais je lui apprendrai à ne pas mépriser les au- „ tres, quoiqu'il soit puissant.

„ La Reine, *continue le Rapporteur*, parla aussi de Réformation: si on „ vouloit, *dit-elle*, faire cesser la jalousie qui subsiste entre les Etats, on „ pourroit déclarer tous les anciens Comtes, Ducs; les plus anciens Ba- „ rons, Comtes; les plus anciens Nobles, Barons; & réformer une par- „ tie de la troisiéme classe: & rien ne devoit être donné en pur don „ autrement qu'à vie: qu'on devoit aussi introduire le Droit de primogé- „ niture:

(*a*) *Memoires de* Christ. *T. II p.* 116.

(*) Ce Placard, alors nouvellement publié, portoit défense sous une rigoureuse peine à tous les *Suedois* d'assister au Service Divin des Ambassadeurs & des Ministres étrangers, & qu'il ne seroit nullement permis aux Prêtres *Catholiques* de dire la Messe hors des Hôtels des Ministres *Catholiques* (1).

(†) *André Galdenblad*, Secretaire de la Reine, faisant rapport de ce second voyage de la Reine en *Suède*, dit de même entre autres choses: (2) que S. M. voulant savoir la raison pourquoi elle ne jouïroit pas dans sa Maison du Droit des Gens, dont les simples Ministres jouïssoient dans les leurs? Les Députés de la Régence avoient répondu à la Reine: „ que la différence entre elle & les Ministres étoit trop gran- „ de, & justement celle qui obligeoit à le lui refuser, quand on le leur permettoit. „ Que de leur part il n'y avoit rien à craindre; mais que tous les *Suédois* conservoient „ encore dans leurs cœurs pour S. M. de si vifs & de si profonds sentimens de respect, „ de vénération & d'amour, que la Religion du Royaume courroit grand risque, „ toutes les fois qu'elle auroit la liberté d'exercer la sienne, & que pour cela il seroit „ impossible qu'elle passât plus avant, si elle ne vouloit céder ce point-là.

(1) V. Schmedmans Justitie Werck. ad. h. ann. (2) V. Miscell. Pol. p. 28.

„ niture: ajoutant, que des Domaines & des Terres qu'elle avoit en pos- Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.
„ session, on feroit de belles Principautés, Duchés & Comtés, sans que
„ la Couronne y perdît rien. L'an 1667.

„ Elle dit de plus, que de ce que l'Evêque de *Linköping* avoit rapporté, comme s'étant passé du tems qu'elle avoit été en dernier lieu en *Suède*, au sujet de la Religion, il n'en étoit rien. Mais que le Docteur *Eric* (*) lui ayant une fois demandé pourquoi elle étoit devenue *Catholique*, elle lui avoit répondu que lui & ses Sermons en avoient été cause: qu'elle n'avoit jamais de sa vie été *Luthérienne* tout de bon; qu'au-reste personne n'avoit eu le courage de lui faire des représentations là-dessus, à la réserve du Duc *Adolphe*, (†) à qui elle avoit répondu, que s'il en faisoit de-même, il s'en trouveroit très-mal. Il se peut, *dit le Rapporteur*, qu'il y ait eu quelques autres petits entretiens, dont je ne puis pas me souvenir si précisément, mais que je rapporterai de-même quand je m'en ferai rafraîchi la mémoire.

„ Au-reste, *continue-t-il*, la Reine caressoit fort, tout le long du chemin, les Officiers, pour se les attirer. Elle me dit: je vois que *Hogensköld*, qui étoit Capitaine des Gardes de mon tems, n'est encore avancé qu'au grade de Lieutenant-Colonel. Il y en a bien qui se sont poussés plus avant, quoiqu'ils ne fussent pas encore nés alors; mais c'est le train du monde, presque tout s'y fait par faveur.

„ En *Smalande*, à *Longeby*, elle s'étoit soigneusement informée du Curé (comme elle l'avoua depuis au Gouverneur *Leyonsköld*) de l'état du Païs, le flatant & lui demandant s'il ne souhaiteroit pas de succéder à l'Evêque nouvellement mort à *Wexio*: se plaignant avec lui d'un ton de compassion de la pauvreté présente du Païs. Les Païsans du même endroit (que je détournois autant que je pouvois de lui représenter leurs besoins, en leur faisant espérer de bonnes résolutions du Roi sur leurs plaintes) s'étoient expliqués à l'un ou à l'autre, comme la Reine m'a dit depuis lui être parvenu, (comme il étoit vrai) & s'étoient plaints ouvertement, que depuis qu'elle avoit quitté la Régence, le bonheur & la bénédiction avoient abandonné le Païs: que chacun faisoit ce qu'il vouloit, tant au sujet de la monnoye que des contributions, & qu'ils étoient contraints de payer le double de plus que du tems de la Reine, souhaittant que la peste survînt & les emportât eux & leurs enfans, afin qu'ils ne fussent pas plus longtems spectateurs de ces miséres. De pareils discours se faisoient entendre presque tout le long du chemin vers *Norcöping*: & il seroit à souhaitter que de telles plaintes fussent levées à tems, afin que par de semblables mécontentemens, dont les Communes & quelques Officiers réformés, aussi-bien que le plat-païs, sont agités, on ne donnât pas sujet à

(*) Il étoit Aumônier de la Cour, homme fort éloquent, qui déclamoit fort contre les licences que la Reine se donnoit, étant encore sur le Trône (1).

(†) Le Duc *Adolphe Jean*, Frére du Roi *Charles Gustave*, étoit Cousin germain de *Christine*.

(1) V. l'Apendice N. LIII. des Mémoires de *Christine*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1667.

„ à des gens malicieux, & à des ames viles, d'exciter des émeutes, „ pour mettre d'autant plus facilement d'autres projets pernicieux en „ exécution (*).

„ Ceci, *dit le Rapporteur en finissant*, est le peu que mon devoir exi- „ geoit que j'écrivisse en toute humilité; parce que mon indisposition „ m'empêche de hâter mon retour, comme je l'aurois souhaité pour en „ faire mon rapport de bouche.

Cette relation, jointe aux circonstances que nous avons insérées dans les Mémoires de *Christine*, donnera une idee complette de son second voyage en *Suède*, où elle ne revint plus.

Ce que Christine étant de retour de Suède entreprit à Hambourg.

La Reine de retour à *Hambourg*, & réfléchissant sur tout ce qui lui étoit arrivé dans sa Patrie, il n'est pas étonnant, que fiére & altiére comme elle étoit, elle en fût piquée jusqu'au vif. Cependant, jugeant ce traitement peu digne d'elle, & se flatant de trouver plus de modération auprès des Etats du Royaume, qui devoient s'assembler l'année d'après en Diette, elle crut que le meilleur parti qui lui restoit à prendre, étoit de dissimuler.

Ce qui augmenta pourtant son inquiétude, c'étoit la nouvelle qu'elle reçut immédiatement après, de la mort du Pape *Alexandre VII.* & l'appréhension qu'elle en conçut, que le Cardinal *Farnèse*, avec qui elle n'étoit pas bien, ne fût élevé au Pontificat (*a*). Son Secretaire le Comte d'*Alibert*, lui écrivit toutes les nouvelles de *Rome*, comme il avoit ordre de le faire. Il hazarda de lui dire, apparemment sur les bruits qui en couroient, qui seroit le successeur du Pape défunt. Voici la réponse que la Reine lui fit de sa propre main (*b*).

sans date.

Je suis très-contente de vos nouvelles, ne manquez pas de m'en donner tous les ordinaires. Pour les secrets du Marquis Muti, *je n'en ai jamais fait grand cas, & j'ai toujours cru qu'on ne lui avoit proposé que des chiméres. Néanmoins ne laissez pas de lui témoigner que je lui suis obligée de sa bonne volonté, & rendez-moi un compte exact de ce qui se passe. Au reste sachez que l'ami se trompe fort, s'il compte sur le Cardi-*

nal

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 126. (*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 83.

(*) Toutes ces vexations se passoient du tems de la minorité du Roi *Charles XI.* & en tems de paix, comme le Député du Sénat vient de le rapporter. Au-lieu d'y remédier, on fit entrer la *Suède*, cinq à six ans après, dans une guerre malheureuse, sans autre intérêt que de tirer quelques centaines de milliers d'écus de subside. La conséquence en fut, que la Forme de Gouvernement la mieux tempérée fut changée en Souveraineté, & attira de grands malheurs sur les familles qui s'étoient enrichies aux dépens au Public.

nal Acquaviva *& le Cardinal* Omadei. *J'ai quelque pitié de ceux qui raisonnent de cette sorte, & une autre fois soyez moins empressé à donner des avis au Cardinal; car sur ma parole, il n'y a rien qui presse; néanmoins il ne faut rien négliger ici, & vous avez très-bien fait. Je loue votre zéle, & votre &c.*

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

Cependant ce fut le Prince *Chigi* & la Princesse de ce nom, parens du défunt Pape, qui les premiers en avoient averti la Reine, & auxquels elle réciproqua ses complimens de condoléance par les Lettres suivantes (*a*).

Hambourg, *le* 21. *Juin*, 1667. *Au Prince & à la Princesse* Farnése.

Je suis si sensible à l'affliction qui vous est arrivée par la mort d'heureuse mémoire de notre Saint Pére le Pape Alexandre VII. *dont vous m'avez fait part, que je n'ai point d'autre consolation à vous donner que celle d'en partager vivement la douleur, & de vous assurer de l'estime avec laquelle j'ai reçu en cette occasion les marques de votre amitié. Je tâcherai de vous témoigner la continuation de la mienne dans les rencontres qui se présenteront, & cependant je prie Dieu &c.*

Je vous remercie du soin que vous avez eu de me témoigner votre affection en me faisant part de la mort du Saint Pére le Pape Alexandre VII; *& comme je suis même intéressée en cette perte, vous devez être persuadée du ressentiment qui m'en demeure. C'est vous assurer que si vous avez de l'affection pour moi, je n'en ai pas moins pour vous, dont je vous donnerai aussi des preuves par des effets dans les occasions, & je prie Dieu qu'il vous console & qu'il vous conserve.*

Le Collége des Cardinaux ayant de-même fait part à la Reine de la mort du *Pape*, elle ne manqua pas d'y répondre très-poliment (*b*).

sans date.

*Em*ᵐⁱ. *e Rev*ᵐⁱ. *S. S*ʳⁱ *Hò sentita veramente con dolore la morte della felice memoria di N. S*ʳᵉ *Papa* Alessandro *Settimo, ma hò ricevuta con gradimento la parte che hanno voluto darmene L. E. E. V. V. con la loro lettera de'* 23. *del passato, e*

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 80. 81. (*b*) *Lettere ai Principi p.* 82.

Négociations & commerce de Lettres de Christ.ne.

L'an 1667.

to, e come in questa occasione mi hanno dato un particolare testimonio della loro propensione verso di me; così io hò voluto col mezzo della presente pregarle a credere, ch' è stato ricevuto da me con quella stima, che è dovuta all' E. E. V. V. Confesso poi che in questo funesto accidente io ricevo ancora della consolazione, mentre rifletto al merito loro scorgendoli tutti si degni, ch'io non dubiti che Dio non sia per far loro la grazia di ben sceglier quello che deve occupare questo gran Posto, e promettendomi tutto del Zelo dell' E. E. V. V. tengo per sicuro nelle lor mani l'interesse della S. Sede e del Christianesimo, e mi preparo di già a veder L. E. E. V. V. operar nel presente Conclave con la medema Virtù heroica, che hà resi quelli del passato si gloriosi, sperando che L. E. E. V. V. siano per esser unite per il servizio di Dio, e della S. Sede, e non havendo io per me stessa altro interesse, che questo medemo nell' Elettione; L'attendo però senz' inquietitudine; protestando con ogni sincerità d'esser pronta a rendere i miei doveri a chi dell' E. E. V. V. la Providenza Divina destinerà a portar questo grande, e glorioso peso, e mentre io contribuerò i miei voti per impetrargli dal Cielo la forza e la felicità di sostenerlo degnamente; Auguro all' E. E. V. V. ogni più vera prosperità. Dell' E. E. V. V.

Affettuossima.

Voici trois autres Lettres de condoléance que *Christine* écrivit aux plus proches Parens du *Pape* défunt (a).

A Mon Cousin, D. Mario Chigi.

Mon Cousin, je reçois avec douleur la part que vous me donnez de la mort d'heureuse Mémoire de notre Saint Pére, le Pape Alexandre VII. *puisque je m'intéresse avec vous à cette perte. Mais je tire aussi de la consolation de vos expressions en cette occasion, vous assurant que je les ai reçues avec estime, & qu'en toutes rencontres je vous témoignerai la continuation de mon amitié, & l'état que je ferai toujours de la vôtre, & cependant je prie Dieu &c.*

A la

(a) *Lettere ai Principi* p. 82.

A la Princesse Chigi, *le* 29 *Juin*, 1667. (*a*)

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1665.

Madame la Princesse Chigi, *c'est avec raison que la perte d'heureuse Mémoire de notre Saint Pére le Pape* Alexandre VII. *me doit être sensible, comme vous me le montrez par la Lettre que vous m'avez écrite pour me la communiquer; & certes, le regret qui m'en demeure est aussi grand que je ne saurois vous donner d'autre consolation, que de vous assurer de la part que j'y prends, & de l'estime avec laquelle j'ai reçu en cette occasion les témoignages de votre amitié. Je tâcherai d'y répondre par la continuation de ma bonne volonté envers vous, priant Dieu qu'il vous console, & qu'il vous conserve.*

Au Prieur Chigi. (*b*).

J'ai reçu la nouvelle que vous m'avez donnée de la mort de notre Saint Pére le Pape Alexandre VII. *avec un sensible regret, ce que vous pouvez croire par l'amitié que j'ai pour toute votre Maison, vous assurant de sa continuation, puisque vous m'y obligez par les expressions dont vous avez accompagné cet office; & cependant je prie Dieu qu'il vous donne les consolations que je vous souhaite, & qu'il vous tienne en sa sainte garde.*

Sa réponse à la Lettre du Cardinal *Albizi* n'est intéressante, que parce qu'il étoit fort ami de la Reine & du Cardinal *Azzolino*, qui avoit une grande part à l'élection prochaine, & qu'*Albizi* lui apprend qu'il étoit entré au Conclave (*c*).

sans date.

Dalla Lettera che V. E. si è compiaccinta di scrivermi in occasione della morte del Papa, e del suo ingresso nel Conclave, scorgo quanto particolarmente ella mi dimostra la sua affettuosa propensione, della quale io la ringrazio a misura della molta stima ch'io ne faccio. Io spero pure con V. E. che Dio farà loro la grazia di elleggere un Pontefice che riesca veramente intento al servizio suo, e della sua Chiesa, & a quel fine io non manco di contribuir le mie preghiere come V. E. desidera. On

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 82.
(*b*) *Lettre ai Principi p.* 81.
(*c*) *Lettere ai Principi p.* 173.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1667.

On se souviendra par les Lettres de *Christine* au Marquis *de Lionne*, Secretaire-d'Etat de la Cour de *France*, qu'elle avoit de grands ménagemens pour cette Cour, dans l'idée d'avancer par-là ses intérêts en *Suède*. Ayant depuis eu quelque lieu de soupçonner que la Cour de *France* avoit contribué, par son Ambassadeur *Pompone*, aux chagrins qu'elle avoit essuyés en dernier lieu en *Suède*, comme elle s'en étoit plainte à deux reprises dans ses entretiens que nous avons produits ci-dessus; on ne manqua pas d'en avertir le Ministére de *France*, qui lui en témoigna son mécontentement. Il importoit à la Reine de l'en desabuser, & c'est sans-doute dans cette intention qu'elle écrivit la Lettre suivante à Mr. *de Pompone* (*a*).

Hambourg, *le* 8. *Juillet*, 1667.

Monsieur de Pompone, *rien au monde n'est plus faux que ce qu'on vous a dit de moi; car je vous proteste qu'une personne ne peut être plus satisfaite d'une autre que je la suis de vous, & j'ai toujours remarqué tant de zéle & d'affection pour moi dans le Sr.* de Bidal, *que je serois la plus injuste personne du monde de l'accuser. Si vous me connoissiez, vous resteriez persuadé de ces vérités, & vous ne me refuseriez pas la continuation de votre amitié & de vos offices que je vous demande de tout mon cœur, vous priant de connoître la malice de ceux qui tâchent de me brouiller avec mes meilleurs amis par ces sortes d'inventions, qui me font assez de pitié, pour m'empêcher d'en avoir de la colére. On n'a pas manqué de m'en conter aussi; mais comme je connois nos gens, je m'en suis divertie. Je vous le dis seulement pour vous préparer à voir forger d'autres pareilles impostures aux mêmes auteurs, dont je ne comprens pas la politique. Je veux croire qu'elle me passe; mais j'espére aussi qu'elle ne vous empêchera pas de me rendre justice, comme je suis disposée à vous donner en toutes les occasions les témoignages d'une très-grande estime, que je ne puis refuser à un aussi honnête homme que vous, qui s'est acquis par ses bons offices ma reconnoissance. Je prie Dieu &c.*

L'Election de Clément IX. au Pontificat.

Dans tous ces embarras de *Christine*, elle eut la consolation d'apprendre que le Cardinal *Jules Rospigliosi* venoit d'être élu Pape à la place d'*Alexandre VII.* sous le nom de *Clément IX.* Pour constater l'amitié personelle qu'il y avoit entre elle & la famille de *Rospigliosi*, de-même que la joye de cette élection que *Christine* s'attribuoit aussi, elle ne tarda pas de les

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 187.

les en féliciter par quatre différentes Lettres (*a*), dont nous en produirons ici deux.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

A l'Abbé Rospigliosi,

Mon Cousin, j'avois déjà appris, par les Nouvelles publiques, l'exaltation au Pontificat du Seigneur Cardinal Rospigliosi, *& j'attendois d'apprendre par un Courier de la part du Cardinal* Azzolino *une nouvelle aussi importante & agréable pour moi que celle-là, lorsque votre Lettre m'a confirmé dans ma joye, en me donnant la plus agréable nouvelle du monde. Et quoique j'aye été assez heureuse pour être peut-être la première à vous donner cette même nouvelle, vous m'avez récompensé sur le champ, en m'assurant que ce que j'ai tant desiré étoit déjà arrivé. Je vous en rends mille graces, aussi bien que des obligeantes expressions dont vous vous servez à mon égard; & puisque vous connoissez en partie ce que vous devez aux services du Seigneur Cardinal* Azzolino, *j'ose vous demander pour lui toute la reconnoissance qu'il a méritée par le service si signalé qu'il vient de vous rendre, dont sans vanité je puis dire que peu de personnes en savent plus de particularités que moi, qui suis témoin qu'il y a plus de deux ans qu'il a travaillé à cela avec toute l'habileté & la fidélité que le tems & les conjonctures pouvoient permettre de faire à un aussi honnête & habile homme qu'il est. Je suis ravie que vous le savez, & je m'assure que vous rendrez justice à son mérite; pour moi je vous proteste que je vous serai obligée & redevable de tout ce que vous ferez pour lui & pour ses amis qui l'ont si généreusement secondé, comme vous le savez. Après cela il ne me reste plus rien à faire, que des vœux pour la longue conservation de* Sa Sainteté *& pour la gloire & la félicité de son régne, auquel je donnerois volontiers une partie de mon sang, s'il pouvoit y contribuer utilement. Je prie Dieu cependant qu'il vous tienne, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde &c.*

Au Bailli D. Camillo Rospigliosi, *le* 14. *Septembre* 1667. (*b*).

Mon Cousin, vous devez sans-doute être persuadé de la joye, avec laquelle j'ai reçu la nouvelle que vous me mandez dans la vôtre du

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 164.

(*b*) *Lettere ai Principi p.* 162.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

du 10 *du passé, de votre heureuse arrivée à* Rome; *puisque vous n'ignorez pas que l'obligation & la vénération que j'ai pour* Sa Sainteté, *m'engage à regarder avec une amitié & tendresse particuliére toute sa Maison, & vous en particulier, dont le mérite & la réputation me sont déjà connus. M'intéressant donc comme je fais par tant de raisons à votre prospérité, je vous en félicite de tout mon cœur, & vous souhaite une longue jouissance de votre fortune, vous priant de me considérer comme la personne du monde la plus intéressée à vos prospérités, quoiqu'il soit vrai que le destin de toute la* Chrétienté *soit attaché à la gloire & à la félicité du vôtre. J'accepte aussi l'offre que vous me faites de votre amitié, & j'en fais déjà présentement mon capital, vous donnant la mienne sans réserve, & souhaitant les occasions de vous la témoigner. Cependant je prie Dieu qu'il vous tienne, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde.*

Ce fut à cette occasion que *Christine*, pour témojgner publiquement la joye qu'elle ressentoit de l'élevation de *Clément IX.* au Trône Papal, donna, malgré les remontrances de ses amis, ce grand festin, d'où la populace de la Ville de *Hambourg* prit occasion de commettre des insolences, qui faillirent à être fatales & à la Reine, & au Palais qu'elle occupoit. Nous l'avons rapporté ailleurs: (*a*) mais comme il y en a une Relation détaillée dans le recueil qui m'a été envoyé de *Rome*, qui ne se trouve publié nulle autre part, j'estime qu'elle mérite une place ici.

Véritable Relation de l'insulte faite par la Populace au Palais de la Reine à Hambourg le 25. Juillet, 1667. (b).

Relation de l'insulte faite au Palais de Christine à Hambourg.

„ Le jour destiné pour célébrer la glorieuse Elevation au Pontificat „ de notre Saint Pére le Pape *CLEMENT NEUVIEME*, étant „ arrivé, la Reine avec toute sa Cour quitta le deuil qu'on portoit alors „ pour la Reine de *Pologne*. Elle assista à la Messe Pontificale qu'elle fit „ chanter en musique dans la plus grande Salle de sa Maison, qu'elle avoit „ fait accommoder en Chapelle, ayant jugé la Chapelle ordinaire trop petite „ pour la fonction de ce jour, qui se fit avec toutes les cérémonies & la magnificence accoutumées de l'*Eglise Romaine*, & avec un concours de tout „ ce qu'il y avoit de gens de qualité de l'un & de l'autre sexe dans la Ville. „ On fit la salve de deux coups de Canon, qui est la salve de *Suède*, lorsque „ le Prêtre entonna le *Gloria in excelsis*, & à l'élevation on donna la salve „ double de quatre coups de Canon; mais au *Te Deum* on tira deux fois „ neuf coups, en distinguant les premiers neuf coups par un intervalle. „ La Reine avoit ordonné & choisi ce nombre, pour signifier & marquer „ celui du glorieux nom de notre présent *Pape*.

„ La

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 127. (*b*) *V. Miscell. Pol.* 256-270.

„ La Messe achevée, plusieurs personnes de qualité restérent au diner „ qu'on leur avoit préparé, d'autres se retirérent, le tout se passa avec „ ordre, & avec le plus grand respect du monde: & quoique la foule fût „ excessive & que la rue & les environs de la Maison fussent remplis de „ peuple, toute cette foule ne donnoit encore que des marques de respect „ & d'admiration, témoignant d'attendre avec impatience l'heure où le „ vin devoit couler de la fontaine; ce qui ayant eu lieu, elle se mit à en „ boire en attendant d'autres Spectacles. Pendant le diner on guinda la „ machine où étoit le nom de *Sa Sainteté*, & on l'attacha au frontispice „ du Palais, au lieu le plus élevé, comme il étoit ordonné. Cette ma- „ chine passa parmi tout ce peuple, elle étoit couverte d'une toile, au „ travers de laquelle on pouvoit lire les lettres qui formoient ces mots „ en caractéres d'or

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1667.

CLEMENS
IX.
PONT. MAX.
VIVAT.

„ au dessous de la Thiare avec les clefs, marques de son autorité & de „ son pouvoir suprême. Tout le monde la pouvoit voir & toucher, & „ plus de deux cens hommes prononcérent diverses fois ces mots, pen- „ dant qu'on travailloit à y attacher les cordages, qui devoient servir à la „ tirer en haut.

„ La Reine, qui appréhendoit qu'on insultât cette machine, avoit don- „ né tous les ordres nécessaires pour l'empêcher; & non contente de ce- „ là, elle quitta son diner, qui étoit à peine commencé, & se mit à la „ fenêtre pour observer elle-même la contenance du peuple, & pour le „ tenir dans le respect, à quoi elle réussit sans peine, & entendit pro- „ noncer avec un plaisir extrême de la bouche de tout le peuple, ce nom „ glorieux & le *VIVAT* d'une Canaille hérétique. Dès que la machine „ fut arrivée à son lieu, on donna ordre de faire jouer la fontaine, qui „ fit l'effet pour lequel elle avoit été ordonnée, & jetta le vin avec abon- „ dance par neuf endroits. Cette profusion de vin augmenta la confusion & „ la foule, tout le monde s'enivra durant six heures, toutes les Dames „ de qualité étoient venues aux fenêtres pour voir ce spectacle, & tout „ ce qu'il y avoit de gens de condition dans la Ville se trouvérent au- „ près de la Reine. Jusques-là le tout s'étoit passé avec joie & magni- „ ficence, & la confusion du peuple n'avoit encore fait naître aucun in- „ convénient.

„ La fontaine cessa, après avoir fait son office durant six heures, & „ l'heure commençoit d'approcher où chacun se devoit retirer. La „ Reine étant restée seule avec tous ses Domestiques, donna tous les or- „ dres qu'elle jugea nécessaires pour la sûreté de sa Maison. Elle avoit „ fait faire provision d'armes, de poudre & de plomb, pour avoir de- „ quoi se défendre en cas de besoin, & les suites ont fait connoître que „ sa prévoyance & ses soins n'ont pas été perdus. Après donc avoir or-

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1667.

„ donné tout ce qu'elle jugea à propos dans les circonstances où elle se „ trouvoit alors, on donna la salve de deux fois neufs coups de Canon, „ & l'on alluma les flambeaux de cire, qui étoient soutenus par des bras „ dorés & rangés en trois ordres sur la façade du dehors. Ces flambeaux „ étoient à une distance considérable au-dessous de la machine où étoit le „ nom de *Sa Sainteté*, afin que leur lumiére ne nuisît pas à la clarté des „ six cens lampes qui devoient former les caractéres de ce nom sacré. „ Sitôt qu'elles furent allumées, on découvrit la machine, & l'on fit „ voir à toute la Ville un spectacle qu'elle n'avoit jamais vu. Cette agréa- „ ble vision inspira de l'admiration à tout le monde, mais selon toutes les „ apparences elle suscita aussi la rage & la fureur dans le peuple, dont il „ donna peu après des marques. Tout étoit encore calme, & l'illumina- „ tion avoit duré environ deux heures, lorsque quelques Etrangers vinrent „ dire à la Reine, que la façade étoit la plus belle chose du monde, & „ qu'elle faisoit le plus agréable & le plus surprenant spectacle qu'on eût „ jamais vu, cela donna envie à la Reine de la voir avant que de la „ faire éteindre; & quoiqu'elle fût résolue à ne pas sortir de sa Maison ce „ jour-là, néanmoins, comme il n'y avoit aucune apparence de trouble, „ elle se résolut à contenter sa curiosité, sortit pour cet effet, & s'en „ retourna paisiblement dans son Palais.

„ L'illumination avoit déjà duré trois heures environ, & Sa Majesté „ se préparoit à s'aller coucher, car elle étoit fort fatiguée des fonctions „ du jour, lorsqu'on jetta quantité de grosses pierres aux fenêtres de „ sa chambre, qui donnoient avec tant de violence dans la muraille, que „ la Reine eut soupçon de ce qui se passoit. Ce qui l'obligea de changer „ de dessein. Sa premiére pensée fut de faire éteindre le nom de *Sa Sain-* „ *teté* qui brûloit encore, afin qu'il ne fût pas exposé à l'insulte de cette „ barbare Canaille. Pour cet effet elle ordonna qu'on y jettât promte- „ ment de l'eau, ce qui fut exécuté d'abord. Après cela elle fit charger „ tous les Canons de balles de mousquet, fit prendre les armes à tout „ le monde, envoya des gens pour adoucir le peuple, & ordonna qu'on „ prît les postes & fermât les portes.

„ Le Prince de *Hesse-Hombourg*, & plusieurs autres Braves, qui par „ bonheur se trouvoient encore dans le Cimetiére tout proche de la Mai- „ son de la Reine, accoururent au bruit, & se mirent tous en état de „ servir S. M. Le peuple cria à haute voix, *tuez*, *tuez*. On ferma les „ portes, & on se défendit contre la fureur d'une populace qui nous sa- „ luoit avec une grêle de coups de pierres, & plusieurs coups de pisto- „ let & de carabines. On vouloit faire une décharge sur eux, mais la „ Reine défendit de tirer sans son ordre exprès. Personne n'a jamais ré- „ sisté à une plus juste tentation que celle-là, & personne n'avoit plus „ d'envie de faire tirer qu'elle; car on pouvoit tirer une terrible vengean- „ ce de cette Canaille, & assurément on en auroit pu sacrifier un si grand „ nombre, qu'on n'auroit jamais vu un massacre pareil; mais elle jugea „ très-bien qu'il ne falloit y venir qu'à l'extrémité.

„ La Reine ayant conservé en cette occasion tout son sang froid, a- „ gît avec beaucoup de prudence & de vigueur; mais la violence con-

„ tinuant

„ tinuant toujours, elle faillit à faire perdre souvent patience à la Rei- Négociations & Commerce de Lettres de Christine.
„ ne. Sa prudence néanmoins retint toujours sa colére, & quelque instance qu'on lui fit pour tirer, elle demeura inébranlable dans sa résolution: mais voyant le danger augmenter au-lieu de diminuer, elle se rendit où elle jugea sa personne nécessaire, donna ses ordres avec beaucoup de tranquillité, anima ses gens à se bien défendre, & ordonna de tenir prêts les Canons.

L'an 1667.

„ On lui proposa d'envoyer au Commandant de la Ville pour avoir du secours, mais elle ne voulut pas qu'on lui parlât de sa part, ni que personne des siens y allât.

„ Le Comte *de Leiningen* s'offrit d'y aller comme de lui-même, & y fut. Cependant on voulut forcer la porte, mais on y trouva tant de résistance, qu'on le tenta trois ou quatre fois envain. Le Comte *de Leiningen* revint, & rapporta que le Commandant lui avoit dit qu'il avoit ordre de ne s'en pas mêler, ce qui fortifia les soupçons de la Reine, & lui persuada avec beaucoup d'apparence qu'il falloit se préparer à périr. Elle commanda donc qu'on fit une décharge des mousquetons, puisqu'il n'y avoit point de secours à espérer; car elle ne croyoit pas que le Prince réussiroit dans l'entreprise dont il se chargea, se promettant de faire venir le Commandant à notre secours, elle donna alors cet ordre, parce qu'elle jugea très-bien qu'il étoit tems de donner quelque chose au hazard dans cette extrémité.

„ L'ordre ne fut pas plutôt donné, qu'il fut exécuté avec tant de succès, qu'on en tua un grand nombre sur la place; on en blessa plusieurs autres, on fit des sorties sur eux, & on les épouvanta de telle maniére qu'il y avoit quelque apparence de se pouvoir tous sauver.

„ Cependant le Prince arriva avec le Commandant & des Soldats au secours de la Maison, si à propos pour nous & pour lui, que notre décharge lui donna lieu de s'approcher, & il nous fortifia de telle sorte, qu'on acheva de nettoyer la rue, & de les chasser tous, sans qu'aucun des nôtres fût tué ni blessé.

„ La Reine se retira chez le Résident de *Suède*, parce que sa Maison avoit été rendue inhabitable, jusqu'à ce qu'elle fût raccommodée, à quoi il fallut employer deux ou trois jours.

„ Le jour suivant, le Magistrat fit tout ce qu'il devoit, & la Reine alla le matin à neuf ou dix heures voir son Palais pour y donner les ordres nécessaires, & passa avec trois ou quatre personnes seulement par toute la Ville; elle trouva deux mille personnes devant son Palais, & passa au milieu d'eux matin & soir. Et quoique la rage fût visiblement peinte sur le visage de cette populace, personne ne branla. Tous les amis & les serviteurs de la Reine l'avoient conjurée de ne se pas hazarder, mais elle s'en moqua, & continua tous les jours d'en faire de-même.

„ Pour raisonner juste sur cet attentat, il est à propos de remarquer certaines particularités qui précédérent cet accident, & d'autres qui l'ont suivi. Il faut donc savoir, que lorsque le bruit courut que S. M. préparoit cette fête, les Ministres ou Prédicans firent des remontrances

Négociations & Commerce de Lettres de Corifine.

L'an 1667.

„ au Magistrat, pour le persuader qu'il devoit s'oppofer à la célébration „ de cette folemnité, & ne la pas fouffrir.

„ Là-deffus le Magiftrat fit paffer fous main jufqu'à la Reine leurs fentimens, mais S. M. leur fit connoître les fiens d'une maniére fi brufque & fi fiére, que cela leur fit paffer l'envie de fe compromettre, & l'on réfolut de n'en plus parler, défefpérant de pouvoir lui faire changer de réfolution.

„ Il y a grande apparence que cette hauteur les irrita, & qu'à l'inftigation des Prédicans ils ne firent pas tout ce qu'ils pouvoient & devoient faire pour empêcher ce défordre.

„ Durant huit jours avant qu'il arrivât, les Prédicans ne faifoient qu'irriter le peuple par leurs Sermons. La Reine qui favoit tout ce qui fe paffoit s'en moqua, & les laiffoit prêcher fans en faire le moindre cas, ce qui les faifoit enrager. Il eft même probable, que pour fe venger ils avoient concerté cette tragédie, laquelle finit à leur plus grande honte & confufion, par la mort des principaux auteurs de la confpiration; car il eft conftant qu'on l'avoit préparée, puifque les mutins étoient fournis de tout ce qui étoit néceffaire pour leur entreprife, & l'on a fu depuis qu'ils difoient tout haut: laiffons finir le vin & les flambeaux, alors nous commencerons notre jeu, & nous tirerons vengeance de l'affront qu'on nous fait.

„ Les Prédicans fe trouvérent fur le lieu pour animer le peuple à cette barbare action, & des gens dignes de foi de la Ville même nous ont affuré qu'il y en avoit alors deux occupés à ce bel emploi.

„ Depuis ils ont prêché publiquement au peuple le meurtre, le fang & la vengeance, & enfin, s'il n'arrive point de nouveaux malheurs, on n'en doit pas accufer leur zéle, ni leur éloquence, qui n'ont pas été épargnés dans cette occafion.

„ On chercha ceux qui avoient échappé aux Moufquetons, pour leur rendre juftice; mais on doute qu'on les veuille trouver. Ce qu'il y a de remarquable en cette action, c'eft que le jour d'après tout étoit fi calme, que les gens de la Reine fe promenoient avec fes livrées par toute la Ville avec la même tranquillité qu'auparavant. On dit néanmoins qu'il y a eu des gens affemblés avec des armes, pour recommencer, mais tout a été diffipé par les ordres qu'on a donnés.

„ On a vu en cette occafion les effets vifibles de la Providence de Dieu, qui miraculeufement a préfervé la Reine & tous ceux de fon parti, & a voulu punir de mort ceux qui commettoient cet attentat. Entre autres l'un de ces malheureux étant allé chez lui pour fouper, & voulant revenir, fa femme qui étoit enceinte, le voulut retenir, & le pria de vouloir refter au logis, mais il ne voulut pas, difant: il faut que j'aille vifiter le *Pape* encore une fois: en effet il y alla, & reçut quatre balles dans le cœur.

„ Le Magiftrat a défendu aux Prédicans leurs féditieux Sermons, & a donné fi bon ordre, que le calme & le refpect eft rétabli par-tout. On ne fait pas le nombre des morts ni des bleffés, & on ne comprend pas par quelle politique on le tient fi caché. Ceux dont on convient font

„ huit

„ huit morts, dont cinq restérent sur la place dans le Cimetiére devant Négociations & Commerce de Lettres de Christine.
„ le Palais, les autres sont morts le jour après, & vingt blessés. Le bruit
„ court qu'il y en a davantage. Quoi qu'il en soit, il suffit pour notre
„ gloire, qu'aucun de notre parti n'ait reçu la moindre égratignure.
„ Jusqu'aux oiseaux de S. M. qui étoient pendus aux fenêtres, & qui L'an 1667.
„ avoient leurs cages fracassées & remplies de petites pierres & de quan-
„ tité de verres, n'ont été endommagés, & se portent encore fort bien:
„ nous avons fait voir qu'on ne nous offense pas impunément.

„ L'intention n'a pas été de publier cette Relation. On s'est contenté
„ de la communiquer à ceux qu'on a cru les plus intéressés à la gloire de
„ la Reine; mais voyant que l'envie & la calomnie ont répandu leur
„ venin sur cet accident comme sur toutes les autres actions de la vie de
„ S. M. on s'est résolu de faire savoir la vérité au Public (*), protestant
„ qu'elle y est entiere, & soutenant que tout ce qui est différent de ce que
„ contient cette Relation, est entiérement faux.

Quelque favorable que soit le tour qu'on a voulu donner à cet accident, il s'en faut pourtant beaucoup qu'on puisse ajouter pleine foi à toutes les circonstances de cet exposé, non plus qu'à celui qu'en a donné *André Galdenblad* Secretaire de la Reine (*a*). Il est apparent que lui & le Marquis *del Monte* en ont été les auteurs, puisqu'on a accusé ce dernier, qui étoit de la suite de la Reine, de l'avoir poussée à donner ce festin, & à faire de la dépense, où il trouvoit son compte, parce que toutes choses passoient par ses mains (*b*). Quoi qu'il en soit, l'Abbé *Bourdelot*, son fidéle rapporteur des nouvelles de *France*, semble lui avoir mandé ce qu'on en disoit dans les Cercles de *Paris*. A juger par les réponses de la Reine, il ne faut pas que toutes ces nouvelles lui eussent été également agréables. Les voici: (*c*).

Hambourg, *le* 10. *Septembre* 1667.

J'accuse plusieurs de vos Lettres, auxquelles je n'ai rien à vous dire. La derniére est pleine de nouvelles, & de doctrine. Vous parlez de Livres nouveaux, & il y en a tant, bons & mauvais, dont je ne connois pas seulement le titre, que je vous promets de lire ceux dont vous me parlez quand je n'aurai plus rien à lire, c'est-à-dire, que je ne les verrai jamais. Vous m'avez envoyé quelques feuilles du Livre intitulé, Les Essais Physiques, *de je ne sai qui, qui est fort à mon gré; vous me ferez plaisir de me le faire avoir. Pour le Chevalier* Bernini *il n'est pas*

(*a*) *Miscell. Pol. p.* 29.
(*b*) *Mem. de* Christine *T. II. p.* 127.
(*c*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 64.

(*) Cette Relation, que je sache, n'a jamais été publiée jusqu'ici.

pas si sot que de se tuer, & c'est le prendre pour un autre, que de l'en juger capable. Il se porte bien, & le Pape *se connoît trop en gens pour ne l'estimer pas. C'est un grand homme, n'en déplaise à Messieurs les Architectes de* France; *& il est bien heureux de servir le plus grand Prince du Monde, qui est le* Pape *d'à-présent, qui est un Prince incomparable; le tems fera demeurer tout le monde d'accord de cette vérité. Dites à* Benserade, *qu'il se prépare à le louer plus dignement qu'il n'a fait; car quoique* Sa Sainteté *ait fait autrefois admirablement bien des vers, il a d'autres talens & qualités plus importantes & solides, dont on ne peut ni l'admirer, ni l'estimer assez.*

Et le 29. Octobre E. A. (*).

J'ai reçu votre Lettre, & vous tiens compte des offres de services que vous avez fait à Monsieur le Cardinal. (†) *Il mérite les respects de tous les honnêtes gens, & ne refuse jamais sa protection à ceux qui en sont dignes comme vous. J'aurois voulu que vous vous fussiez abstenu de ce que vous dites de ma Lettre, car peut-être croira-t-on que je prétends rendre les gens obligés en les louant, & je suis fort éloignée d'une telle bassesse; mais ma consolation est, que le Cardinal me connoît. Vous me faites plaisir de ne me pas envoyer tout le fatras qu'on fait sur la Campagne de* Flandre. *Je m'imagine à peu près ce que c'est, & j'ai tant de pitié des pauvres* Cyrus, Alexandres, & Césars, *qu'à peine les crois-je valoir plus qu'à être Mousquetaires. J'aime les belles actions autant qu'un autre, mais je n'aime pas les panégyriques, & mon amitié pour les satires est telle, que j'aime à lire jusqu'à celles qui sont faites contre moi-même, dont le nombre est raisonnablement grand Dieu merci, pour me divertir aux dépens de moi-même, après m'être long-tems divertie aux dépens des autres. Je dis à mes dépens, parce que tout ce que j'ai encore vu est si sot, & si impertinent, qu'il m'auroit été impossible de le lire s'ils n'eussent parlé mal de moi.*

Pour

(*) Il est à remarquer qu'au-dessus de cette Lettre il est dit: „ qu'elle ne fut pas expédiée ". Apparemment la Reine ne vouloit pas rompre en visiére à la Cour de *France*, qui se seroit trouvée choquée en cas que sa Lettre eût été produite. Cette Lettre fait voir cependant ce que *Christine* pensoit alors des exploits de *Louis XIV*. qu'elle estimoit fort au dessous de ce qu'on en divulguoit.

(†) *Azzolino.*

Pour ce qui est de Benserade, *vous avez raison de croire que tout ce qui vient de lui me plaîra; car soit qu'il loue, ou qu'il blâme les gens, il a tant d'esprit & de jugement, qu'il plaît toujours, & sa délicatesse me charme. Il me tarde d'avoir son Elégie. Vous m'envoyez les* Essais Physiques *de* Launoy *pour m'en faire venir l'envie; vous m'obligerez, si vous m'envoyez son Ouvrage entier: ne craignez pas les fraix, car je vous satisferai. Mon malheur m'arrête encore ici cet hiver, & la seule consolation qu'on y peut avoir, sont les Lettres de* Rome *& les Livres de* France.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

Pour la transfusion du sang, je trouve l'invention belle; mais je ne voudrois pas m'en servir, de peur de devenir pécore; car en cas de métamorphose, j'aimerois mieux devenir Lionne pour m'empêcher d'être dévorée. Je me porte assez bien, & me moque des Médecins & de la Médecine; mais pour jouir d'une parfaite santé, mon souverain reméde est de respirer l'air de Rome. *Toutefois, en cas de besoin, pour vous faire voir que je m'entends plus que vous autres bêtes à la transfusion du sang, je suis résolue à me servir de celui de quelque* Allemand, *qui est la bête qui ressemble le moins à l'homme de toutes les bêtes de ma connoissance. Je doute pourtant qu'on lui fît verser du sang, ou du vin, & je crains qu'on en deviendroit plus bête. Vous voyez qu'on trouve dequoi se divertir par-tout, & je pense que depuis qu'on a parlé de la transfusion du sang, on ne s'est jamais avisé de cette proposition. Dieu vous conserve sans en avoir à faire.*

Les Ennemis de *Christine* en *Suède*, & nommément le Grand-Chancelier *de la Gardie*, ne crurent pas avoir assez humilié cette Reine par le chagrin de l'avoir obligée de reprendre précipitamment le chemin de *Hambourg*; ils vouloient l'éloigner entiérement des quartiers du *Nord*, pour qu'elle ne fût pas si près de la Diette des Etats, qui devoit se tenir l'année suivante. Pour l'irriter d'autant plus, & pour exciter son indignation, on lui fit toutes sortes de chicanes au sujet du payement de ses rentes, en soutenant les injustices que les Officiers commettoient dans leur administration. (*a*) *Elle se plaignit sur-tout des Commissions que la Régence avoit ordonnées dans ses Domaines pour y faire en-*

Des avanies faites à Christine en Suède.

(*a*) *Dans sa Lettre au Gouv. Gén.* Bâât *le* $\frac{22}{1}$ *Août 1667 dans les Régîtres de* Bâât *Part. I. p.* 931.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1667.

enquête de leur régie. La Reine prétendit qu'une pareille procédure préjudicioit à la Souveraineté qui lui étoit réservée daus son Acte d'Abdication, à la teneur duquel l'un & l'autre des Contractans s'étoieut également obligés.

Elle s'étonne sur-tout de son Gouverneur-Général, qui comme Sénateur de Suède *assistoit à toutes ces délibérations, sans se faire fort d'empêcher des résolutions aussi criantes & injustes, que celles qu'elle entend émaner de tems en tems contre ses droits & immunités, & particuliérement au sujet d'*Appelman. *Dieu sait,* dit-elle, *que jamais je n'ai eu, ni n'aurai de ma vie la pensée de vouloir être informée par vous de ce que je ne dois pas savoir, ni n'entreprendrai jamais moi-même rien qui pourroit-être nuisible au Roi ou à son Royaume. Cependant je laisse à juger à tout homme équitable, combien cuisant doit être mon chagrin, de me voir si indignement traittée par quelques-uns, qui devroient pourtant reconnoître qu'ils me sont redevables de tout ce qu'ils sont & de tout ce qu'ils possédent, & qu'ils me doivent par conséquent toute sorte de gratitude: & ce qui me navre encore plus le cœur, c'est que je suis presque trahie aussi par d'autres qui mangent mon pain. Si c'est donc votre intention de ne pas continuer avec plus de sincérité à maintenir mon honneur, mes droits & mon respect, il vous siéroit mieux de remettre entre mes mains la charge que je vous ai confiée, & vous dégager de la fidélité que vous me devez.*

Pour ce qui est des ordres du Roi, au Tribunal de Wismar, *c'est uue chose inouïe dans le Monde, parce qu'on devroit considérer que ni le Roi, ni personne n'a le pouvoir d'être mon juge, n'étant responsable à qui que ce soit de mes actions qu'à Dieu seul* (*). *J'espére donc que le Tribunal de* Wismar *discutera plus mûrement lesdits ordres du Roi, & ne présumera pas de s'arroger aucun exercice de justice, ou de citer une personne souveraine: ce qui ne leur seroit pas avantageux.*

On ne peut presque point douter, que les fâcheries dont la Reine se plaint,

(*) Ce sont les paroles mêmes du I. Article de son Acte d'Abdication, où il est dit: „, *ut ab omni subjectione libera sit, ac soli Deo teneatur rationem reddere de actionibus suis, tam prioribus quàm post abdicationem futuris &c:* " Nous avons discuté cette question plus particuliérement dans ses Mémoires, T. II. pag. 17. &c.

plaint, ne partissent du Grand-Chancelier d'alors, qui vouloit se venger des chagrins que *Christine* lui avoit fait souffrir les derniéres années de son régne (*a*). Il protégeoit *Appelman*, qui avoit mal administré ses Domaines en *Poméranie*, & qui s'intriguoit pour lui en faire enlever une bonne portion.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1667.

Dans ces entrefaites le Chevalier *Terlon*, Ambassadeur de *France*, arriva à la Cour de *Copenhague*. Il en donna nouvelle à *Christine*, qui le connoissoit de longue main. Elle l'en remercia, en lui disant: „ (*b*) les témoignages de votre amitié me sont toujours fort agréables; je vous „ conserverai toujours la mienne, & la ferai paroître en toute occasion, „ puisque votre mérite & vos civilités exigent de moi cette reconnois- „ sance avec tant de justice.

Par une autre réponse que *Christine* lui fit quelques semaines après, il semble par ce que la Reine lui dit, que le Grand-Chancelier, le Comte *de la Gardie*, avoit disposé le Chevalier *de Terlon* à s'entremettre dans cette affaire d'*Appelman* (*c*).

Le 25. Février, 1668.

L'an 1668.

*Je vous suis obligée de l'affection que vous témoignez pour mes intérêts, & après vous avoir remercié par la présente, je vous dirai au sujet d'*Appelman *& de son Mémoire, que voyant qu'il ne me demande que justice, vous pouvez l'assurer qu'elle lui sera rendue tôt ou tard, puisqu'il la mérite, & cela est tout ce que j'ai à vous dire à son sujet. Si vous avez des nouvelles de* Suède*, vous m'obligerez de m'en faire part, car on en a ici de si étranges, qu'on ne sait que croire; la Diette éclaircira bien des doutes, & je prie Dieu &c.*

Mais *Christine* s'en expliqua plus ouvertement envers son Gouverneur-Général, en lui écrivant de sa propre main dans une apostille (*d*). *Je suis étonnée qu'on veuille m'outrager & affronter pour favoriser un C...... contre la justice & les plus saints & inviolables droits du Monde. Au nom de Dieu, tâchez de faire révoquer cet ordre injuste, car cet affront est insupportable.*

Cependant on s'apperçoit par la suite de la correspondance que les esprits échauffés de part & d'autre, commençoient à se rapprocher un peu. Ce fut sans-doute à cause des Etats du Royaume qui devoient s'assembler en Diette peu de tems après.

Mesures prises par Christine à l'approche de la Diette de Suède.

Christine

(*a*) *V. Mém. de* Christine *T. I. p.* 359.
(*b*) *Lettere a' suoi Ministri, p.* 52. *le* 7. *Janv.* 1668.
(*c*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 53.
(*d*) *Dans les Régitres de* Bååt *l. c.*

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Christine aussi incertaine que peut-être le Sénat même de son côté, en faveur de qui la pluralité se déclareroit (car quel compte faire sur une multitude de toujours chancellante?) ne vouloit pas pousser les disputes au point qu'il n'en restât plus de moyens de s'accommoder d'une maniére ou d'autre.

La Reine pour se concilier l'amitié de la Cour de *France*, qu'elle soupçonnoit être plus portée pour le Grand-Chancelier, faisoit semblant d'applaudir à ses intrigues même à l'égard de ses vues à la Cour de *Rome*. La *France* travailloit à rompre la triple Alliance entre la *Suède*, l'*Angleterre* & la *Hollande*, pour exécuter les vastes desseins qu'elle avoit enfantés. C'est ce qu'on pourra conclure de deux de ses Lettres audit Chevalier *de Terlon*, que nous allons produire (*a*).

Le 23. *Mars*, 1668.

Monsieur le Chevalier de Terlon, *mon indisposition m'a empêché de vous dire plutôt, que je suis obligée au Duc* de Chaulnes (*) *de l'amitié qu'il me témoigne en toute rencontre. Ce qu'il vous a écrit est bien obligeant, & je souhaitterois qu'il conservât ces sentimens lorsqu'il m'aura connue: toujours veux-je le forcer, si je puis, à me continuer son amitié, en lui témoignant ma reconnoissance & mon estime dans les occasions. Je vous prie de me faire savoir si vous avez reçu ma réponse au sujet d'*Appelman. *Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte & digne garde.*

Le 10. *Avril*, 1668. (*b*).

Monsieur le Chevalier de Terlon, *vous avez bien agi dans l'affaire d'*Appelman, *& à son sujet il ne me reste rien à desirer de vous. Les affaires du Monde vont s'embrouiller de plus en plus, le Roi votre Maître trouvera une ample matiére à établir sa gloire par ses conquêtes. Cependant le tems lui fera peut-être connoître, que j'ai contribué quelque chose de plus que des vœux & des souhaits à son service; mais quand on est éloigné des lieux, on ne peut réussir comme on voudroit. Je vous dis plus que je ne devrois vous dire par écrit, mais encore je ne puis m'empêcher de vous confesser, que la conduite de nos amis me fait pitié; s'ils y réussissent, ce sera toujours contre rime & raison. Nous le verrons. La Diette ne peut se différer, quelque*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 53. (*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 54.

(*) Le Duc *de Chaulnes* étoit Ambassadeur de la Cour de *France* à celle de *Rome*.

que envie qu'en ait la Cour de Suède, *pour se dispenser de ce Calix. Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Il restoit à *Christine* à préparer ses affaires & à se faire des amis pour la Diette prochaine en *Suède*. Elle redoubla ses ordres & ses instances à son Gouverneur-Général, tant pour le payement de ses revenus, que pour informer son Commissaire *Adami*, ensuite des Instructions qu'elle lui avoit données du véritable état de ses affaires & des admodiations de ses Domaines. En particulier elle pria *Mr. de Steinberg* (*a*) (*) d'avoir soin de ses intérêts dans la future Diette, & de lui donner des nouvelles de ce qui se passoit à la Cour de *Suède*.

La Reine ayant jugé nécessaire d'envoyer un Ministre en *Suède* pour veiller à ses sollicitations en Cour, elle tint parole au Grand-Chancelier de n'y pas députer le Colonel *Cleuter*, mais elle nomma à sa place *Bernard de Rosenbach* pour son Envoyé Extraordinaire. Ce fut en sa faveur, & pour d'autres circonstances, qu'elle écrivit audit Comte *de Steinberg* les deux Lettres suivantes (*b*).

Le 14. *Juin*, 1668.

Comte de Steinberg, *j'ai reçu votre Lettre du* 9. *du passé, dont ne comprenant pas bien le contenu, je vous demande une explication plus claire. Au-reste j'ai donné ordre au Sr.* Rosembach, *mon Envoyé Extraordinaire, de vous rendre tous les offices qu'il pourra de ma part, pour contribuer à vos satisfactions & avantages. Je me persuade que vous ne manquerez pas aussi de l'assister de tous les avis que vous jugerez lui être nécessaires pour la bonne issue de ses négociations, vous assurant de la reconnoissance particulière que je vous en témoignerai, & je prie Dieu &c.*

C. A.

P. S. de S. M. *Si vous vous expliquez mieux, & plus clairement, on fera pour vous tout ce qu'il sera possible de faire. Cependant je vous recommande* Rosembach, *& mes affaires.*

L'autre est sans date (*c*).

J'ai reçu presque en même tems vos deux Lettres du 26. &

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 12. *le* 15 *Févr.* 1668.

(*b*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 13.

(*c*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 14.

(*) Il avoit été l'Antagoniste du Sénateur Comte *Magnus de la Gardie*, devenu après Grand-Chancelier de *Suède*, & qui fit tout pour contrecarrer la Reine, quand elle déclara *Steinberg* Comte *Suédois*, peu avant son Abdication (1).

(1) *Mém.* de *Christine* T. I. p. 212. n. 362. &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

& du 30 du passé, dans lesquelles j'ai fort bien remarqué le zéle & l'affection que vous avez toujours eu pour mon service, dont je vous remercie. Quant aux propositions que vous me faites, vous devez être persuadé qu'il me sera très-agréable que vous travailliez à faire connoître en Suède *la vérité de mes sentimens, qui sont d'aimer en tout tems, & en tout lieu, le Roi & le Royaume; & vous connoissant pour honnête & habile homme, je ne doute pas que vous n'agissiez en cela de la maniére la plus propre, & que vous n'employiez les termes les plus convenables. Au reste vous ne devez pas douter aussi du soin que j'aurai de vous témoigner par des effets ma reconnoissance, mais maintenant je ne suis pas en état de vous accorder ce que vous me demandez; ayez pourtant patience, car j'espére de pouvoir vous contenter d'une autre façon. Vous pouvez me continuer ici vos Lettres, étant résolue de m'y arrêter cet hiver, pour veiller à mes intérêts, puisqu'on a commencé en* Suède *à faire des attentats envers ceux de* Poméranie; *& je prie Dieu &c.*

P. S. Ayez un peu de patience, & ne me forcez pas à vous refuser des graces; car c'est avec une extrême douleur que j'y suis obligée, puisqu'en Suède *on me traite si cruellement que je ne crois pas que j'aurai moi-même de quoi vivre.*

Parmi d'autres Lettres de civilité, elle écrivit celles-ci à la Princesse *Eléonore*, (a) (*) & à la Comtesse *de Dohna*.

sans date.

Ma Cousine, comme j'ai de l'affection pour vous & pour toute votre Maison, je reçois avec estime & avec joie, les marques que vous me donnez de celle que vous me témoignez dans la Lettre que vous m'avez écrite sur le mariage de la Princesse votre Fille, à qui je souhaite toute sorte de contentement & de satisfaction, vous assurant du souvenir que j'aurai de lui faire connoître par des effets, que ma bienveillance lui est entiérement

(a) *Lettere a' suoi Ministri p.* 15.

(*) C'étoit sans-doute *Eléonore Catherine* Sœur de *Charles Gustave*, Roi de *Suède*, qui avoit epousé le Prince *Frédéric* Landgrave de *Hesse-Eschwige* (1).

(1) *Mém. de Christine* T. I. p. 518.

ment acquiſe, & vous remerciant des expreſſions dont vous vous ſervez en cette occaſion, Je prie Dieu, &c.

Négociations & commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

P. S. *Ma Couſine, mes affaires ne me permettent pas de vous faire de grands préſens, & j'aurois honte de vous en faire de petits. Donnez-moi un peu de loiſir pour les régler, & j'eſpére de les mettre en etat de pouvoir vous faire connoître par des effets, dignes de moi, que je vous aime.*

Le 29. *Juin*, 1668. (*a*)

Madame la Comteſſe de Dhona, *j'ai reçu avec eſtime la Lettre que vous m'avez écrite, pour me communiquer la mort du Comte* de Dhona *votre Mari, à laquelle je prends autant d'intérêt, que l'amitié & l'affection qu'il m'a toujours témoignée peuvent exiger de moi. Je vous remercie des expreſſions que vous employez en cette occaſion, vous aſſurant de ma reconnoiſſance, & de l'amitié que j'aurai toujours pour votre perſonne. Pour les intérêts des quatre mille écus, je vous prie d'avoir encore un peu de patience, & d'être perſuadée que j'aurai ſoin de vous ſatisfaire au-plutôt. Cependant je prie Dieu qu'il vous conſole, & qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.*

La Reine n'avoit garde de vouloir ignorer ce qui ſe paſſoit à *Rome*. Elle en recevoit des nouvelles par le *Comte d'Alibert*, & elle lui ordonne de détailler juſqu'à des choſes indifférentes (*b*).

Le 22. *Février* 1668.

Je vous envoye une Lettre pour Daneſe, *rendez-la en main propre, & obſervez ſa contenance pour m'en rendre compte. J'attends de vous la relation des divertiſſemens de* Rome *du Carnaval, des Chaſſes, des Maſcarades, & autres Galanteries; ſoyez ponctuel, & ne craignez pas d'être long; car tout ce qui regarde* Rome *ne peut pas m'ennuyer. Dites-moi auſſi ſincérement, ſi mes appartemens, meubles, & peintures ont plû à l'Ambaſſadeur & à l'Ambaſſadrice de* France. *On m'a dit que la* de Brun, *qui eſt avec elle, eſt celle-là même que j'ai vue danſer dans les Bals du Roi de* France. *Je voudrois ſavoir ſi cela eſt vrai, car j'en ferois ravie, cette fille étant de ma connoiſſance.*

Le

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 205.

(*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 78.

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Le 22. Février 1668. (a).

J'ai reçu vos deux Lettres, & suis fort satisfaite de vos nouvelles. J'attends avec impatience la Relation du Sr. Polmon (*), *dont vous me parlez. Ce nouveau venu m'obligeroit fort de m'instruire, quoique je sois persuadée qu'il ne me dira rien de nouveau; mais il y a toujours plaisir à écouter, quand on le peut, sans dépenser de l'argent. Rendez-moi un compte exact de sa personne, & des conversations de* Rome, *particuliérement de celles qui se font dans la Maison* Rospigliosi; *car c'est la partie dont je pourrois être un jour à mon retour. Nommez-moi aussi les Cardinaux & les Dames qui ont été de la Chasse de* Bourgaise. *Enfin soyez exact, & n'oubliez pas l'histoire du balcon, & de toutes les intrigues de femmes qui sont à* Rome; *car c'est me faire agréablement la cour, que de m'en instruire.*

Sommaire & Négociations à la Cour de Suède pour la Couronne de Pologne.

C'est proprement ici que commencent les Négociations de *Mr de Rosenbach*, à la Cour *Suède*, de la part de la Reine *Christine*. Nous en rendrons compte sur les Lettres que nous en avons reçu de *Rome*; mais comme la Reine avoit presqu'en même tems entamé une autre Négociation pour parvenir au Trône de *Pologne* après l'abdication du Roi *Jean Casimir*, nous séparerons celle-ci de l'autre, pour éviter au possible toute confusion. On apprendra par l'une & par l'autre qu'elle possédoit l'art de négocier à un haut degré: & on a d'autant moins lieu de douter que les Instructions qu'elle donnoit à ses Ministres, ne partissent uniquement de sa tête, puisqu'elle faisoit seule tout son Conseil quant aux affaires de *Suède*; & pour les autres, elle n'avoit à sa suite que son Secretaire *Santini* & le Marquis *del Monte:* mais même à leur égard elle dit un jour à son Gouneur-Général: „ qu'elle avoit dressé elle-même ses Secretaires, son destin „ ayant été, non seulement de faire la fortune, mais aussi de former l'esprit „ des gens qui la servoient.

Christine, en mandant à *Rosenbach* qu'elle est bien aise qu'il soit heureusement arrivé à *Stockholm*, lui exprime l'extrême joye qu'elle a eu en apprenant que le Sénateur *Seved Bååt* a obtenu la Charge de Grand-Tresorier de *Suède*. *Vous le féliciterez*, dit-elle, *de ma part avec les plus vives expressions que vous pourrez trouver, de la sincérité desquelles je ne doute pas qu'il ne soit persuadé, puisqu'il sait très-bien qu'il y a long-tems que je lui ai souhaité*

(a) *Lettere a' suoi Ministri. p. 79.*

(*) Apparemment un Alchimiste.

té ce poste, dont il est si digne. Et puisqu'il desire de retenir encore la charge de mon Gouverneur-Général, j'en suis fort contente, l'assurant qu'elle sera pour lui aussi long-tems qu'il lui plaira de la retenir. . . . . (*) Au reste je vous recommande sur-tout l'affaire de la Religion, tâchez de la pousser selon votre instruction le plus loin que vous pourrez.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Ce ne fut pas seulement le libre exercice de Religion pour elle & sa suite, quand elle viendroit en *Suède*, qui lui tenoit si fort à cœur; mais encore plus, l'échange de ses Domaines, tant en *Suède* qu'en *Poméranie* contre le Duché de *Bréme*, pour s'en former un Etat en propre, dépendant pourtant de la Souveraineté de *Suède*; (*a*) c'est pourquoi *Christine* écrivit à l'Envoyé *Rosenbac* (*b*): *Je sais qu'on tâchera de vous faire accroire, que l'affaire de* Bréme *est désespérée, & que la proposition sera tout-à-fait inutile. Mais il ne faut pas que vous vous arrêtiez aux discours qu'on vous tiendra là-dessus: au-contraire, c'est alors qu'il faut l'entreprendre avec plus de vigueur & de soin. Ce que je vous ordonne de faire, car cette affaire n'est pas si difficile à réussir qu'on le pense.* La Reine ajouta de sa main dans l'apostille: *Caressez fort les* Kurques, *le Maréchal de la Diette & leur Cabale; car tout cela est une Clique fort affectionnée pour moi.*

Rosenbac lui ayant donné bonne espérance de réussir en sa Commission, elle l'instruit ainsi là-dessus: (*c*) *Il faut que vous y travailliez avec vigueur & application, pour que je puisse jouir du Duché de* Bréme *souverainement, & sans aucune dépendance, voulant tirer tous les revenus de cette province, & payer les Garnisons & toutes les dépenses nécessaires pour le maintien de l'Etat aux conditions que voici:*

Dernières Conditions pour l'affaire de l'Echange.
22. *Juillet*, 1668. (*d*).

„ I. Qu'on limite d'un commun consentement le nombre des Garni-
„ sons, & des hommes qui les doivent composer.

„ II. Que la Charge de Gouverneur ne puisse être possédée que par
„ un

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 118.
(*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 15. *le* 13. *Juill.* 1668. *II Lett. a diversi p.* 216.
(*c*) *Ibidem p.* 116. 118. *le* 14 *Juill* 1668.
(*d*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 118 *&c.*

(*) Nous verrons pourtant ci-après que *Christine* lui ôta cette Charge, malgré lui.

Négociations & commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

„ un Sénateur du Royaume de *Suède*, mais que l'Election dépendra de la „ volonté absolue de la Reine, aussi-bien que celle des autres Charges „ Militaires & Civiles, & que la Reine l'oblige d'employer......., ou „ au plus des *Suédois* naturels préférablement à toute autre Nation.

„ III. Qu'ils prêtent serment de fidélité & d'obéissance à la Reine du- „ rant sa vie, aussi-bien qu'au Roi, & que de cette façon on pourvoye „ également à la sûreté de la Reine pour le présent & à celle du Roi „ pour l'avenir: que tout le reste de la Province, avec ses revenus, droits, „ souverainetés, & autres avantages, doit dépendre absolument de la „ Reine durant sa vie.

„ IV. Qu'elle doit avoir *Votum & sessionem in Comitiis Imperii, & Cir-* „ *culi &c. &c.*

„ V. Que la Reine doit de payer à ses dépens les Garnisons, & „ l'Etat Civil de tout le Gouvernement. Qu'elle donne toutes les „ Charges, tant Civiles que Militaires, & que le tout dépende souve- „ rainement d'elle durant sa vie; & qu'afin de le pouvoir faire, tous les „ revenus & contributions ordinaires & extraordinaires appartiendront „ à Sa Majesté, laquelle doit prendre le tout à ses risques, soit de gain, „ ou de perte.

„ VI. Que la Monnoye doit dépendre absolument d'elle durant sa vie, „ & qu'elle ne puisse se marquer que de son coin, & selon les constitu- „ tions & coutumes de l'*Empire*.

„ VII. Que l'*Empereur*, & les Etats-Généraux d'*Hollande* donnent à „ la Reine une garantie pour sa sûreté.

„ VIII. Que la Reine pour sa sûreté se réserve un droit d'Otage sur les „ Domaines de *Suède* contre tout ce qui pourroit arriver. Si par quelque „ accident, qu'on ne peut prévoir, il arrivoit qu'elle fût dépouillée par le „ Roi, ou par d'autres de ce Duché, que ses droits seront conservés en „ *Suède* dans un cas semblable, en vertu de son Abdication, comme si cet „ échange ne fût jamais arrivé.

Ce sont mes sentimens, dit la Reine à Rosenbac, *sur cette affaire; & je suis persuadée que vous y réussirez, si vous demeurez ferme sur cet article, & n'ajoutez aucune créance aux paroles & aux difficultés qu'on vous mettra en avant.*

Si vous voyez que, pour obtenir l'exercice de la Religion, il y a des obstacles, abandonnez cette entreprise, & employez tous vos efforts à la conclusion de l'échange; car si l'on vient à bout de cette négociation, il ne faudra plus chercher la liberté de Religion, puisque je n'aurai plus occasion de venir en Suède; *faites-leur bien entendre ce point.*

Ne manquez pas d'assurer de ma part le Grand-Trésorier, du dessein que j'ai de maintenir toujours la Charge de mon Gouverneur-Général, quoiqu'on m'accorde l'échange; que je la lui laisserai autant qu'il la voudra garder, & que je ne met-

mettrai mes intérêts en d'autres mains que les siennes. Tâchez pourtant de maintenir dans l'espérance tous les autres Aspirans jusqu'à la fin de la Diette, suivant ce que je vous ai écrit dans mes précédentes Lettres sur cet article. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.* L'an 1668.

Faites à la Comtesse Steinbock *mes remercimens pour les obligeantes marques qu'elle me donne de son affection en favorisant mes intérêts.*

Voici encore une Apostille de la main de la Reine. *Suspendez un peu votre ardeur pour l'affaire de la Religion jusqu'à ce que l'échange soit entiérement ajustée, & servez-vous des Etats, sur-tout de la Noblesse, pour réussir heureusement. Ne vous avisez pas de perdre le tems en Cérémonies, & sur-tout témoignez-vous respectueux & civil aux Sénateurs & à la Noblesse. Si on ne m'accorde pas l'affaire de l'échange par vous, je suis résolue d'aller moi-même la solliciter, car je suis sûre que je l'obtiendrai: c'est de quoi vous pouvez les menacer.*

Jusqu'ici, comme on voit, la Négociation de la Reine en *Suède*, dans l'Assemblée des Etats, alloit assez selon ses desirs, d'où l'on peut juger, que véritablement elle avoit des Amis dans tous les ordres, & qu'il n'y avoit que peu de personnes dans le Sénat, sur-tout le Grand-Chancelier, qui auroit bien voulu qu'à l'égard de *Christine*, tous les autres eussent été du même sentiment que lui. *Christine trouve les Etats de Suède assez disposés pour elle.*

La Reine, pour profiter d'une disposition si favorable, jugea en bonne Politique qu'on devoit battre le fer pendant qu'il étoit chaud. C'est dans cette intention qu'elle écrivit les deux Lettres suivantes (a).

Au Grand-Trésorier, *le 24. Juillet* 1668.

Mon Cousin, je vois par les propositions qu'on me fait ici, qu'on a envie de m'amuser en Suède. *Je vous prie d'empêcher ce dessein, & de persuader fortement aux gens, que je n'enverrai jamais d'autre personne en* Suède *que* Rosenbac *pour solliciter mes affaires. Je vous prie de travailler à me faire avoir par son moyen les satisfactions que je demande, & d'assurer tout le monde que je suis résolue d'aller moi-même en personne solliciter ce qu'on lui refusera; & qu'on ne se*

(a) *Lettere a' suoi Ministri p. 2.*

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

se laisse persuader ni par l'éloquence de Krus, *ni par la confiance, ni par l'estime que j'ai pour sa personne, de changer ce dessein, ni par aucune autre intrigue. C'est pourquoi je vous prie de contribuer tout ce que vous pourrez à m'épargner cette peine & cette fatigue, en travaillant à l'heureux succès de la Commission de* Rosenbac; *car je vous donne ma parole, que si l'on me contente par son moyen, je n'irai de ma vie en* Suède *qu'en cas qu'on me force d'y aller en violant mes droits, ce qui, j'espére, n'arrivera pas à l'avenir; ou bien si le Roi me faisoit un jour l'honneur de m'y appeller, ce qui je crois n'arrivera pas non plus. Voilà les seules occasions qui pourroient m'obliger à prendre une résolution si desagréable à ceux qui me craignent sans raison. Mais d'avance, & pour parler clair, je vous déclare que j'irai solliciter moi-même tout ce qu'on refusera à* Rosenbac; *je vous le dis, afin que l'on ne se plaigne pas de moi quand cela arrivera. Mais je vois les choses dans une si heureuse disposition pour moi, que j'espére d'être entiérement satisfaite, & j'en aurai une obligation éternelle à vous, à toute la Régence, & au Sénat, si cela arrive, comme je l'espére. Répondez à ma confiance avec l'amitié que je mérite de vous; priant Dieu mon Cousin &c.*

P. S. Sur l'affaire de l'échange j'ai déclaré mes derniéres résolutions à Rosenbac, *& j'aime mieux que les choses demeurent dans l'état où elles sont, que d'y consentir sous d'autres conditions; sur-tout je recommande l'affaire de la Religion, car c'est celle que j'ai le plus à cœur.*

A Rosenbac, *de la même date.* (*a*) (*).

Je vous envoye une Lettre pour le Grand-Trésorier; & afin que vous n'ignoriez pas son conteuu, je vous en envoye la copie, & la présente servira de commentaire pour son explication. Sachez donc qu'ayant 652154656094625741196419. *qui est*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 119.

(*) On remarquera quelques Lettres de *Christine* à *Rosenbac* qui ne sont pas déchiffrées. J'ai reçu de *Rome* quatre autres sortes de chiffres, dont elle s'est servie avec ses Ministres, mais on m'a assuré que celle-là ne s'est pas retrouvée. Cependant j'insérerai ces Lettres chiffrées de la Reine; le chiffre pourra s'en découvrir un jour, comme celui des Lettres de l'illustre *Hugues Grotius* au Grand-Chancelier *Oxenstierna*, que feu Mr. *Gros de Boze* Secretaire de l'Académie Françoise m'a communiqué.

est au 971415541551599465. Je sai 2478144464162159169240542565523. tant de ce qu'il 9156465954155217182 que de ce que 1903915646596994146215025650564711945947 mis en tête 5221262791590967484 de ma part; & quoique son dessein m'ait été connu long-tems avant de vous y avoir envoyé, j'ai fait la sourde, & semblant de l'ignorer; mais à-présent qu'il voit que les affaires vont bien, je vois que voulant mériter auprès de moi, il fait ses efforts d'avoir 94415615951444585. Mais il faudroit être bien insensée pour la donner à un homme qui 0597916276156800770584, & dont l'emploi n'est autre que d'être 171827921659162151118205194199. Néanmoins je m'en suis servie, & assez utilement jusqu'ici, & j'ai tâché par des caresses de 44652154629159, & je crois y avoir réussi autant qu'on le peut avec un homme de sa sorte. Mais je crains que l'envie qu'il a de se mêler dans mes affaires, ne le fasse travailler à difficulter votre dépêche, & cela m'a obligée d'écrire cette Lettre au Grand-Trésorier, dont je vous envoye la copie, afin que vous jugiez s'il est à propos de la donner, ou non; car étant sur les lieux, c'est à vous à juger quel effet elle fera, & si elle est nécessaire ou non; car si pendant ce tems vous avez avancé quelque chose de solide en votre négociation, elle pourroit être superflue, & je le souhaiterois; mais si vous jugez à propos de vous en servir, n'y manquez pas aussi. Après cela je vous dirai, qu'ayant fait réflexion sur ce que vous a dit 44447827013, qui vous a seulement fait des difficultés sur l'affaire de la Religion à cause des Loix fondamentales du Royaume & de la sûreté du Roi, vous disant à la fin du discours, que néanmoins l'affaire n'étoit pas impossible, & qu'il m'y serviroit de tout son pouvoir, trouvant tout le reste de mes demandes juste & raisonnable; je puis vous dire que ce discours me donne très-bonne opinion de votre négociation; car connoissant l'humeur & la maniére 0770182, je crois que vous réussirez à tout. Je crains seulement que 44979115541551599456 ne vous embarrasse; car je vois qu'il a envie d'avoir l'honneur de la conclusion de mes affaires, & je ne veux nullement passer par ses mains. L'affaire de la Religion sera la plus difficile, car je prévois que 4470586 n'y consentira jamais; c'est pourquoi il faut tâcher de le gagner sur ce chapitre. Ne vous laissez pas persuader que ce sont les Prédicans qui s'y opposent, car je sai le contraire, & il

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1658.

il n'y a que deux ou trois de leur Corps qui soient échauffés. 90447053 *qui se sert d'eux pour couvrir son jeu: Je les connois tous, l'un s'appelle D.* Klinge, *il est Surintendant, comme ils l'appellent, à* Gottembourg; *les autres sont Prédicans de* Stockholm, *dont les noms ne me reviennent pas; mais il faut lui opposer* 74180 & *le* 524146159194955615694642266-99447, *s'il y est que* 79154958019415915912647 *de D.* Klinge 4474186. *est un peu bigot, & je ne sai s'il voudra me servir dans l'affaire de la Religion; car dans le reste il est de mes amis, mais il est ennemi mortel de* 512654626591, *& je crois cette passion en lui plus forte que le zéle de sa fausse Religion. Il faut ménager tout cela fort adroitement, & le Président de* Norkopin *pourra vous donner de grandes lumiéres. Poussez votre pointe comme vous avez commencé, & vous réussirez à tout. Au reste, quand* 447053 *me prône comme il a fait, disant que je suis le plus grand des Rois de* Suède, *que je posséde encore le cœur & l'amour de tout le Monde, qu'il n'oseroit consentir au point de la Religion à cause que la sûreté du Roi courroit risque &c. vous n'avez qu'à lui dire, qu'on ne peut rien faire de plus avantageux pour la sûreté du Roi, que de me l'accorder; & qu'il devroit me l'accorder par politique, pour diminuer en* Suède *cette grande affection qui leur est, de leur propre aveu, si redoutable; car il n'y a rien de si propre à la diminuer que l'exercice continuel d'une Religion qui est si fort en aversion en* Suède *que l'est la* Catholique. *Outre cela dites* 007053 *que je veux par charité lui apprendre un remède infaillible pour guérir les* Suédois, *ou la* Suède, *de cet amour pour moi qu'ils craignent tant; & ce reméde me fera oublier en* Suède, *comme si je n'y eusse jamais régné, & n'est autre que de la gouverner mieux que moi, ce qui leur sera facile; car je confesse d'avoir mal gouverné; & si j'ai eu le bonheur de satisfaire mes Sujets, je n'ai pas eu celui de me satisfaire moi-même: vous voyez donc que le reméde est facile, & qu'ils n'ont qu'à le mettre en usage. Vous me dites dans votre derniére Lettre que vous n'avez pas encore pu mettre en pratique votre Mémoire* 5691465910. *J'en suis fâchée, & vous dis que pour réussir il faut pratiquer toutes les leçons que je vous ai données. Néanmoins il faut en tout un discernement qu'on ne peut vous prescrire, & il faut vous en rapporter là-dessus à votre prudence & fidélité, en laquelle j'ai une confiance entiére.*

Au

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Au nom de Dieu 5254564769199445 *avec* 71480, *& ne vous servez jamais de* 26915646945969140765580114657911-591679462 16540515, *& faites les visites de cette maniére, & servez-vous de l'exemple du Chevalier* Temple *à* la Haye, *qui fit de si grandes affaires sans train, sans équipage & sans cérémonies; c'est le solide, qu'importe; le reste n'est que bagatelle.*

Cultivez fort 44272306501870557412627216205, *& tâchez d'avoir toutes les assignations de l'argent qui m'est dû sur les* Etats-Généraux, *s'il est vrai qu'ils donnent de l'argent à la* Suède; *faites de-même avec* 021903054449288 *pour tâcher d'avoir la* 6521592462155491 *de tous les deux. Au-reste je me rapporte à mes précédentes Lettres. Encore une fois, servez-vous de* 51945975915607719800797599156690562150557788 *& des leurs* 4621162445 *avec confiance, & vous réussirez à tout; tous les obstacles que vous trouverez, ayez-en l'obligation* 00-7058810165491265114; *car quoiqu'ils soient ennemis mortels, ils ne laissent pas d'être unis contre moi; mais il faut dissimuler, & leur persuader qu'on croit le contraire d'eux, les gagner s'il est possible, puisque je ne crains en toute la* Suède *que ces deux sur l'article de la Religion; car dans tout le reste ils me seront favorables, & c'est l'affaire la plus importante pour moi: maniez-la pourtant d'une maniére à ne pas préjudicier aux autres, & maniez-la comme Don* Louis de Haro *mania celle du Prince de* Condé *aux* Traités des Pirenées; *car il fit condescendre peu à peu* Mazarin *à tous les autres points du Traité, & retournoit toujours, disant:* El Principe de Condé; *enfin il l'emporta par constance & opiniâtreté, il faut que vous fassiez de-même; je l'espére de votre adresse & habileté. Dieu vous conserve &c.*

Christine Alessandra.

Voici une autre Lettre au sujet de la liberté de Religion qu'elle demandoit (*a*).

Le 27. Juillet 1668.

J'ai reçu votre Lettre du 14 *de ce mois. Je vous dis en réponse, que vous ferez assurément fort bien d'anticiper le tems, & de*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 124.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

de n'en perdre pas un moment inutilement; car je suis d'avis que la Diette ne durera pas si long-tems qu'on tâche de vous le faire accroire. Je n'approuve pas que le Mémoire de vos propositions soit écrit en Allemand. *Vous auriez mieux fait de l'avoir fait écrire en* Suédois, *ce que vous ferez toujours à l'avenir quand il vous faudra présenter des Ecritures. Vous avez-là* Broberg, *qui vous servira bien pour cet effet; vous n'avez qu'à le lui ordonner. Je ne manquerai pas d'écrire de ma propre main une Lettre à la Reine-Mére, comme elle l'a desiré; mais je ne puis pas l'écrire dans une autre Langue que la* Françoise*: outre cela je forme si mal les caractéres, qu'on aura bien de la peine à la lire, ce qui est la seule raison pour laquelle je me suis abstenue de l'en importuner. On n'a pas pu entendre vos chiffres, particuliérement des noms de ceux qui sont fondés, comme vous dites, sur la Loi fondamentale. Sur ce point vous n'avez qu'à lire votre Instruction pour trouver des réponses convainquantes, savoir l'exemple des particuliers, & des moindres petits Ministres étrangers, qui jouissent en* Suède *de l'exercice de la Religion malgré la Loi fondamentale. Mais si vous voyez qu'après tous vos efforts il soit impossible d'obtenir l'exercice de la Religion sous les conditions que j'ai marquées dans l'Instruction, & que j'ai envoyées aussi dans le Projet, mais qu'on n'en puisse venir à bout avec quelque modération, il faut accepter les propositions qu'on vous fera là-dessus, & m'en faire rapport; car après les avoir considérées, je vous donnerai ma derniére résolution sur cette affaire, ne voulant pas tout perdre pour ne pas condescendre à une raisonnable modération de quelque condition.*

Pour la Charge de mon Gouverneur-Général, je demeurerai toujours ferme dans ce que je vous en ai écrit dans mes précédentes Lettres. Au-reste, à ce que je vois, on tâche de vous remplir la tête de plusieurs discours, qui ne servent qu'à vous embarasser dans votre Commission. Mais quand on vous tient des discours semblables à ceux que vous me mandez, il faut les traiter de ridicules & s'en moquer; car la vérité sera toujours celle qui triomphera. Et pour Appelman, *traitez-le comme un inf..., & un coq...*

Ne vous laissez pas persuader que l'assistance des Etats soit à négliger; car leur appui est très-nécessaire; & celui qui vous donne ce conseil, ne souhaite pas que vous réussissiez dans votre Commission.

mission. Ecoutez pourtant tout, d'une maniere qui leur persuade que vous voulez vous laisser conduire par leurs avis; mais gouvernez-vous avec prudence, & selon vos instructions & vos ordres, sans vous amuser à ce que vous diront les gens, qui sous prétexte d'un faux zéle veulent perdre mes affaires.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Je sai qu'on a beaucoup de disposition à me satisfaire; c'est pourquoi vous réussirez à tout, si vous maniez les affaires comme il faut. C'est tout ce que je vous puis dire à-présent. Dieu vous conserve.

Christine Alessandra.

Ces deux Lettres contiennent des Instructions ultérieures pour lui, sur le moyen de ménager habilement ses affaires, aussi-bien que les gens de la Diette (*a*).

Hambourg, *le* 31. *Juillet*, 1668.

J'ai reçu votre Lettre du 18. *de ce mois, par laquelle j'ai appris avec joye que vous avez fait présenter le Mémoire au Roi, & aux Etats; & vous avez bien fait de communiquer aussi votre Instruction au Grand-Chancelier, puisqu'il vous l'a demandée, & je vous en avois donné l'ordre; mais ayant fait réflexion à ce que vous me dites, qu'il ne voyoit pas dans la Copie tous les points que vous avez expliqué dans vôtre Mémoire, je trouve que par la presse d'avoir la copie, on a oublié d'y mettre le point qui concerne mon retour de* Norkoping, *& qui est dans votre Instruction. Si l'on vous parle là-dessus, vous pouvez vous en excuser sur la faute de l'Ecrivain.*

Je suis ravie de voir l'état que vous faites 0776185, *dont je vous ai ordonné de vous servir pour gouverner* 447013797-44644; *car comme il a eu une très-grande affection pour son* 60949194, *il se laisse aussi conduire par lui.*

Puisque la Reine-Mére a témoigné souhaiter que je lui écrivisse une Lettre de ma main, je vous en envoye une, vous ordonnant de l'accompagner des expressions les plus vives & les plus tendres de mon amitié que vous pourrez imaginer. Je suis ravie de voir qu'elle a changé de procédure avec vous, non pas tant pour la chose même, que par ce qu'elle signifie, &

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri, p.* 126.

Negociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

& je suis fort trompée si cela n'est d'un bon augure pour mes affaires, qui me succéderont à souhait. J'attens avec impatience les nouvelles du sort qu'aura eu votre Mémoire, & me remets à mes précédentes, & à ce que vous a écrit D. M. Santini *par mon ordre. Dieu vous conserve.*

Christine Alessandra.

Hambourg, *le* 3. *Août*, 1668. (*a*)

En réponse à la vôtre du 21 *du passé je vous dis que je n'ai jamais douté de la Régence, qu'elle seroit toujours* 464162159-52154599124406258105406 4586; *mais j'espére à la fin que voyant les dispositions des autres à me donner une si juste satisfaction, elle ne voudra pas s'obstiner à l'empêcher. Je me remets sur cette affaire à ce que vous verrez dans mes précédentes. Cependant je suis fort satisfaite de la réponse que vous avez donnée sur le point de la Loi fondamentale.*

Pour 76582 *il est fort de mes Amis, caressez-le, & faites-en état. Je ne saurois pas dire cela de* 76784, *quoique vous me le donniez pour un véritable bon ami, car je le connois mieux que vous; mais avec tout cela servez-vous de lui le mieux que vous pourrez dans l'affaire de* 72285; *mais dans le reste je suis d'avis qu'il ne faut pas avoir de confiance en lui. Vous avez bien fait de n'offrir pas la Charge de Gouverneur-Général à* 77082, *car il est uni avec* 77185; *& pourvu que l'un d'eux la posséde, tous deux en seront contens. Ne laissez pas de caresser* 71087, *car il est assurément véritable ami.*

Quant à l'horoscope sur la vie du Roi 0765682, *ce sont des sottises inventées, dont je ne suis pas capable. Dites à ceux qui veulent me faire parler, qu'au moins ils me fassent dire des choses spirituelles, & judicieuses, pour être crues; car je ne suis pas capable d'en dire d'autres, ni de me gouverner selon ces foiblesses d'esprit, dont il n'y a que des sots qui puissent m'accuser. Au-reste ne vous laissez jamais persuader qu'il ne faut pas faire cas des Etats* 065018; *car, comme je vous l'ai dit autrefois, leur assistance vous est très-nécessaire: & plus on tâche de vous le faire accroire, plus vous devez agir tout*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 264.

tout différemment, pour réussir dans votre Commission. Néanmoins gardez-vous de le faire paroître, au contraire faites 5691191626216215 d'avoir toute votre 4513217508 2, & 006-6985, & pourvu que vous réussissiez, n'importe comment. Dieu vous conserve.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

Christine Alessandra.

P. S. *Je viens de recevoir la vôtre du 25 du passé. Je n'ai pas le loisir d'y répondre. Je le ferai par le prochain courier. Cependant je vous dis pour votre consolation, que je suis satisfaite de votre conduite. Continuez, & ne perdez pas courage: tout vous réussira à peu près à souhait; je m'en remets à mes précédentes.*

Les Négociations de la Reine allant toujours bon train, elle lui ordonna de pousser l'affaire de l'Echange de *Bréme* & de sa Religion (*a*).

Le 10. *d'Août*, 1668.

Mes précédentes Lettres vous auront fait connoître que je suis satisfaite de vous, & vous devez croire que celles que je vous ai envoyées, sont plus pour votre information, & pour vous instruire mieux de ce qui se passe, & de ce qu'on dit, que pour vous reprocher votre conduite; mais votre réponse du 28 *du passé m'a tiré entiérement d'inquiétude, & je puis vous assurer que je suis jusqu'ici très-satisfaite de vous. J'attends avec impatience la réponse du Roi à vos propositions, & alors je vous donnerai mes ordres. Cependant sachez que touchant le nombre des Prêtres, je serai satisfaite de tout ce que vous pourrez obtenir. Pour l'Echange travaillez-y de toutes vos forces. Je vous ai donné des raisons convainquantes pour vous en servir à persuader les gens d'y consentir. Servez-vous-en en tems & lieu, & sachez encore une fois sur le sujet des Prêtres & leur nombre, que tout ce qui est au-dessous de trois est trop peu, & tout ce qui est au-dessus de quatre est trop pour moi. Au-reste je m'en remets à mes précédentes, priant Dieu qu'il vous conserve.*

Christine Alessandra.

Le même jour *Christine* écrivit à son Gouverneur-Général pour que ses pré-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 266.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

prétentions lui fussent bientôt payées, afin de s'acquiter de ses propres dettes.

Hambourg, *le* 10. *d'Août*, 1668. (*a*)

Dès l'année passée la Chambre Royale de Suède *a ordonné le payement de ce qui m'est dû de cette Couronne, mais on en a négligé jusqu'ici l'exécution; car depuis le départ* d'Adami, *mes Ministres n'ont pas eu soin de la solliciter. C'est une dette liquide qui doit être satisfaite sans aucune difficulté. Le Grand-Trésorier, mon Gouverneur-Général, m'avoit assuré par ses Lettres dès l'année passée, qu'il auroit fait tenir ici pour ce payement trois cens* Schipponts *de cuivre, mais après on en donna seulement quatre-vingt, lesquels on reçut à compte par* Sfarenfliet *Ministre de la Chambre Royale, &* Drachenhielm *qui est Receveur des Gabelles: ce sont eux qui ont eu l'ordre de faire ce payement, en exécution duquel ledit* Sfarenfliet *encore, il y a passé quatorze semaines, a permis à mon Résident* Texeira, *de tirer d'ici environ deux mille écus sur la valeur du cuivre qu'il avoit déjà ici.*

Avec tout cela il reste encore à payer la somme de 12 ou 15 mille écus, & puisque je sai que la Chambre a payé depuis peu d'autres sommes incomparablement plus considérables à d'autres Créditeurs, je veux croire qu'on ne refusera pas aussi de me satisfaire dans la nécessité où je suis de payer mes dettes. J'en écris au Grand-Trésorier, lui recommandant cette affaire, comme vous le verrez dans la Lettre ci-jointe. Mais ne manquez pas, vous aussi, de le prier de ma part, pour le disposer à m'obliger en cette occasion, l'assurant que je tiendrai de lui seul cette satisfaction, puisque c'est à lui seul à me la donner. Il n'a qu'à faire exécuter promptement l'ordre que la Chambre a donné l'an passé, & dont on a déjà commencé l'exécution par les deux susdits payemens. Mais pour mieux réussir dans cette affaire, je suis contente que vous promettiez au Grand-Trésorier une reconnoissance de mille Rixdalers. *En cas que la Chambre ne soit pas présentement en état de débourser cette somme, vous pourrez proposer cet expédient, savoir qu'il sera fort facile au Grand-Trésorier de trouver des moyens, & des assignations pour assurer*

(*a*) *Miscell. Pol. pag.* 270.

assurer quelques Marchands, & tirer d'eux un Billet payable ici dans quelque tems, quoiqu'il soit de quatre ou six mois; ce que pourroit faire Mumma, Joachim Potter, Sfarenfliet, *ou* Cronenberg, *qui sont des Ministres de la Chambre Royale, & qui ont ici à* Hambourg *de fort bonnes Correspondances. Enfin, je vous recommande cet intérêt de tout mon cœur, vous assurant que vous me rendrez en cela un service très-agréable. Dieu vous conserve.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Christine Alessandra.

Le Grand-Chancelier Comte *de la Gardie*, & d'autres personnes moins favorables à *Christine*, surpris de l'affection qu'elle avoit gagnée de la plupart des Etats du Royaume, faute d'autres raisons pour la contrecarrer, apostérent son Admodiateur *Appelman*, pour accuser la Reine, comme si elle lui avoit confié son dessein de reprendre la Couronne de *Suède* & de l'usurper sur le jeune Roi *Charles XI. Christine*, allarmée de pareils bruits qu'on faisoit courir à *Stockholm*, pendant la tenue de la Diette, & jugeant quelles impressions ils feroient sur l'esprit des Etats, si elle ne s'en expliquoit pas, écrivit non seulement une Lettre très-forte à son Gouverneur-Général, mais même une autre bien foudroyante à *Appelman*. Il lui importoit beaucoup de se disculper à la face de la Diette de pareils bruits, sans quoi les favorables dispositions des Etats, qui alloient se séparer bientôt, auroient pu se tourner à son grand desavantage. Les voici: (a).

Sans date 1668.

J'ai vu avec étonnement & surprise ce que le Grand-Chancelier de Suède *vous écrit; & quoique je sois accoutumée à voir qu'on me prend souvent pour une autre, & que je ne devrois pas m'abaisser jusqu'à me justifier, je ne saurois m'empêcher de vous dire, que je fais profession de n'écouter d'autres conseils, que ceux que mon honneur & mon intérêt m'inspirent; que je les connois parfaitement. Et comme le Roi de* Suède *est mon ouvrage, & que je puis quasi dire que sa Couronne l'est aussi, leur ingratitude ne m'empêchera jamais d'employer tout mon sang, si je le pouvois, pour la conservation de cet ouvrage, dont je tire toute la gloire, & toute la félicité de ma vie. Si la* Suède *se lasse enfin d'être mal gouvernée, qu'on se souvienne que ce n'est pas ma faute, & je*

(a) *Negoz. di Polit.* p. 258.

Négociations & commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

je souhaite que Dieu me fasse périr, si j'ai la pensée d'en profiter. Je n'y aurai autre part que celle de regretter la perte d'un Etat pour la gloire & la grandeur duquel j'ai veillé tant de nuits, & souffert tant d'autres travaux, qui sont connus à Dieu seul. Je dis ici des vérités, qui je m'assure ne plaîront pas, mais on m'y force, & je voudrois qu'on me laissât en repos. Quoi qu'il puisse arriver, je puis vous assurer que la Suède *ne me comptera jamais parmi ses ennemis, quelque ingrate qu'elle me soit. S'il ne falloit que ma vie pour la sauver, je la sacrifierois avec joye. Ce sont-là les sentimens que mon honneur, mon devoir & mon intérêt m'inspirent. On me connoît mal si on me croit capable d'en avoir d'autres. Je vois très-clair, & dans le présent, & dans l'avenir; & le tems fera voir qu'on ne peut ni me flatter, ni me tromper; mais qu'on peut toujours m'être ingrat, sans que je m'abaisse jusqu'à m'en plaindre jamais. Je ne demande que du repos, il me semble que je mérite de l'obtenir; mais pour l'avoir, faites au nom de Dieu qu'on m'oublie, ou du-moins qu'on ait de moi telle opinion que je mérite.*

*Pour l'affaire d'*Appelman, *c'est une affaire faite; ce qu'il écrit en* Suède, *n'est pas le premier mensonge qu'il ait dit; il sera pendu, c'est toute la grace qu'il aura de moi; & le Grand-Chancèlier me connoît très-mal, de me croire capable de retour avec un tel coquin.*

A l'égard de l'affaire du Compromis, je le veux demander au Roi, & non pas aux Etats, & toute l'éloquence du monde ne me fera pas changer de résolution; je crois qu'on me l'accordera, si ce n'est qu'on craigne la justice de ma Cause; car je ne crois pas qu'il y ait justice au Monde qui puisse approuver le procédé du Roi avec Padagla.

Je laisserai au Roi de nommer les Juges & d'en choisir dans son Royaume, ou hors de son Royaume, tels qu'il lui plaira, me réservant seulement l'exclusion de ceux qui pourroient m'être suspects; car je prétends soutenir que Padagla *est à moi, & qu'on ne peut me l'ôter sans violer les Conventions faites du tems de mon Abdication, ni sans me faire la plus grande injustice du monde, & le plus grand outrage. Mais si le Roi révoque sans Commissaire l'injuste & l'injurieux ordre qu'il a donné, je serai satisfaite aussi, & ne demanderai plus rien, &*

serai

ferai assez généreuse pour vouloir lui être redevable d'une justice, comme si c'étoit une faveur. Voilà tout ce que je puis faire & répondre aux raisonnemens des Lettres que vous m'avez communiquées. Vous pouvez assurer le Grand-Chancelier que Cleuter *n'ira pas en* Suède. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.* L'an 1668.

A Appelman, *du* 14. *Août*, 1668. (*a*).

Je ne croyois pas m'abaisser jusqu'à écrire à un inf....... & à un indigne comme vous; mais puisqu'il y va de ma gloire de vous faire parler, je vous commande de produire tous les originaux des mes Instructions & Lettres que vous avez entre les mains, afin que ces Lettres & ces Instructions vous fassent connoître pour l'homme le plus inf... & le plus perfide qui fut jamais: je vous ordonne donc de les mettre entre les mains de celui à qui le Roi & la Régence de Suède *vous l'ordonneront; car je veux qu'on connoisse qu'il n'y a qu'un indigne comme vous, qui puisse m'accuser d'avoir été capable de vous ordonner rien qui soit indigne de la haute générosité dont je fais profession, ni d'avoir eu la pensée, ou la tentation d'arracher la Couronne à un Prince à qui je l'ai donnée, & qu'il faut être aussi infame que vous, pour m'en accuser, ou pour m'en soupçonner. Cependant je ne demande pas à Dieu la punition de votre crime; car il est trop juste pour m'empêcher de vous la donner telle que la mérite votre perfidie.*

Christine Alessandra.

Les affaires de *Christine* ne laissoient pas pour cela de trouver des obstacles par les intrigues de ceux qui lui étoient contraires, c'est pourquoi elle ne cessa pas d'instruire son Envoyé, comment il devoit se gouverner dans cette conjoncture critique.

Hambourg, *le* 21. *d'Août* 1668.

Je suis ravie de voir que ma Lettre 0070684 *a produit l'effet que je m'étois proposé en l'écrivant. J'espére qu'elle servira à applanir toutes les difficultés, & à me rendre* 44-7053 *plus favorable par* 40465921696215 14 *qu'il aura* 759-

111-

(*a*) *Negoz. di Pol.* 267.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

1116091719146941514 *une résolution, qui seroit effectivement*
19415915912644 *pour lui, si j'étois* 0950082 *de* 974194944-
1549526917114469415915946599456 *m'a dit, qu'il a ordre*
de s'en retourner en Suède, & *m'a demandé si je n'avois rien*
à lui commander. Je l'ai prié de vous servir de directeur &
de confident 6696, *afin que vous puissiez vous en servir uti-*
lement. Il a les intentions bounes, & *je ne crois pas qu'il me*
rende de mauvais offices; mais il faut toujours les considérer
127394625741195961159394621259216236915697697407705-
84, & *qui ne laissera pas aussi de vous rendre le même servi-*
ce; si vous vous en servez comme il faut, il vous sera utile.
Je l'ai trouvé fort bien disposé pour l'affaire de la Religion,
& *pour celle de* Bréme; & *si vous savez le ménager, il*
vous sera utile; il faut s'en servir avec la même précaution
que les Médecins se servent de l'arsenic, c'est-à-dire qu'il
s'en faut 97149412549159, *mais l'employer là où il est né-*
cessaire, sur-tout il faut lui 1643214665941695914 *que toute*
votre confiance est sur 447053 *est* 44447821659215791449469-
149471, *car il dépend de tous* 4552919471, & *quoique ces*
deux soient 49531941 9515912647 *ils ne laissent pas de l'ai-*
mer, & *d'avoir de la confiance en lui,* & *il faut que vous lui*
persuadiez que vous avez toute la confiance 0070585. *Je lui*
ai fait 214659415495127591 *vous m'avez écrit, que sans lui*
tout seroit perdu, & *que lui seul est le protecteur de mes af-*
faires; il m'a prié de lui donner un petit Mémoire, & *je*
vous envoye la copie de celui que je lui ai donné pour le con-
tenter. J'espére que vous aurez reçu vos résolutions, & *je*
les attends favorables pour l'ordinaire prochain, ce sera alors
que je vous déclarerai mes intentions.

Cependant remerciez 45519459759156 *les* 6594 262752912-
5615915992564476534477284 & *leurs* 4621162445 *des ef-*
forts héroïques qu'ils ont fait pour moi, & *persuadez-leur*
bien ma reconnoissance. Dites à 5194597591 *qui m'a conseil-*
le de venir 227361784 *en cas que tous leurs efforts fussent*
nuls, disant que si 4064282 *prend cette résolution, toutes les*
intrigues 0770586104256 *efforts seront inutiles pour s'opposer*
à ses intérêts & *intentions; dites-lui que je puis bien me*
servir 05120346592154621591 *pour* 26095062210259 *tou-*
jours; mais que 116056945447960950086529171044694159-
19512082599156412694156974 *tant que l'autorité* 159821-

55-

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine.*

L'an 1668.

55342564954625б, *car je* 60501254915921991703214052б-95646591415697452946249586729794545647216215, *& ſi in* 59914641624669265421172614 *que lui, c'eſt à eux à mettre le* 12599154622111208600155741596915I4 *qui eſt ſi* 59946-9609442 *à eux* 102125034667487, *& c'eſt à moi d'en profiter. Ils ont commencé ſi glorieuſement cet ouvrage, c'eſt à eux à l'achever, deux ou trois* 465741759156 *tels qu'il a reçu dans l'affaire* 052649286; *& s'ils pouſſent à bout la mienne, toutes* 4256 *choſes le mettront en état de ne* 42599144941459 *jamais, & c'eſt rendre le plus grand & important ſervice* 21406743 *qu'on puiſſe lui rendre; car* 045741119504294 26 *eſt ſa* 5994696010415069655460 *de tous* 45499471, *dont* 15131-593214624164491 *préſentement. Quand* 59414019 *ſera de retour en* Suède, *liez-vous avec lui d'une confiance, & d'une amitié étroite, ne vous laiſſez pas perſuader par* 554356159162164146 *qu'il eſt mon* 49582, *elle ne ſe connoît pas, &* 59414019 *eſt l'homme de toute la* Suède *de qui je fais le plus de cas, & c'eſt le vrai* 579159415605624156155914462I162-444, *ſervez-vous en comme tel, & c'eſt le plus grand & dangereux* 4953752199144470586. *Plût à Dieu qu'il eût été en* Suède *lorſqu'on a parlé de mes affaires, mais je ne voudrois pas pour beaucoup ne lui avoir pas parlé; il me tarde d'apprendre qu'il ſoit arrivé à* Stockholm. *Si l'on vous parle de la propoſition de donner mes Biens en ferme au Roi, rejettez-la comme une choſe à laquelle je ne conſentirai jamais, & que vous n'oſez pas ſeulement me propoſer ſans vous perdre; car je vous défends ſous peine de ma diſgrace de m'en parler, ou d'y écouter jamais.*

Je ſuis ravie de voir la bonne diſpoſition où 79154550186, *&* 4472682 *ſont pour moi. J'eſpére que tout cela enſemble ſervira à nos Amis pour venir à bout de procurer mes ſatisfactions, qui ſont ſi juſtes, qu'on ne peut me les refuſer ſans une injuſtice manifeſte. Ne laiſſez pas de faire votre* 4553-007053 *avec autant d'aſſiduïté, que s'ils étoient de mes meilleurs Amis, & d'y employer tous vos* 215915691254025621I-903 *perſuader, que je le crois tel. Au-reſte je me remets à mes précédentes, auxquelles je ne vois rien à changer. Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

A la fin, les longueurs de ſes affaires en *Suède* commencérent à la laſſer:

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

fer: c'eſt là-deſſus qu'elle écrivit ces deux Lettres, l'une à *Roſenbac*, & l'autre au Maréchal *de Wurtz*, (*) qui ſe trouvoit alors en *Hollande* (*a*).

Toutes deux du 4. *Septembre* 1668.

Les longueurs de Suède *me deviennent inſupportables, & j'attends avec une impatience inconcevable les Réſolutions ſur mes affaires. Cependant gouvernez-vous entiérement par le Conſeil des* Kurques, *car ils ſont ſages, affectionnés, & fidéles, & vous pouvez vous y fier entiérement; & moi je ſerai toujours ſatisfaite de votre zéle & de votre conduite, de laquelle j'eſpére une heureuſe fin à mes affaires. Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

P. S. *Je vous envoyerai par l'Ordinaire prochain une Lettre pour* Guſtave Kurque, *afin de le remercier de ce qu'il a fait pour moi, c'eſt de quoi vous pouvez l'aſſurer.*

L'autre (*b*).

Monſieur le Maréchal Wurtz, *eſtimant comme je fais votre perſonne & votre mérite, vous pouvez être perſuadé que le zéle & l'affection que vous avez voulu me témoigner par votre Lettre, me ſont très-agréables; je vous en remercie de tout mon cœur, & vous demande la continuation de votre affection, vous aſſurant que je vous conſerverai toujours mon amitié & mon eſtime auſſi entiére que vous la méritez. J'ai trouvé quelquefois occaſion de vous défendre contre vos envieux & vos calomniateurs, & je ferai toujours de-même, parce que votre mérite exige de moi cette juſtice; & ſi je ſuis habile à quelque choſe de plus, vous connoîtrez que je ſuis aſſez de vos amies pour vous rendre juſtice entiére dans toutes les occaſions. Les longueurs de* Suède *me tiennent encore clouée ici, mais j'eſpére d'en être bientôt heureuſement délivrée. En quelque lieu que je ſois, vous me ferez*

(*a*) *Lettre a' ſuoi Miniſtri p.* 131. (*b*) *Ibid. p.* 18.

(*) Il a été parlé de lui dans les Mémoires de *Chriſtine* Tom. II. p. 106.

rez plaisir de faire fonds sur l'amitié que j'ai pour vous, & d'en être persuadé. Cependant &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668. *Christine réussit auprès des Etats de Suède presqu'en toutes ses demandes.*

Enfin arriva l'expédition des Négociations de la Reine à la Diette, dont elle fut ravie de joye, & s'en reconnut obligée aux Etats, à ses Amis, & aux fatigues de son Ministre. Et pour sûr elle avoit grande raison de s'en contenter, ayant à lutter contre la Reine Régente, & contre la plus grande partie du Sénat, qui par leurs mesures prises à l'arrivée de *Christine* l'année précédente en *Suède*, l'avoient contrainte d'abandonner précipitamment le Royaume & de reprendre le chemin de *Hambourg*: au-lieu que les Etats non seulement déclarerent que les Accordats de l'Abdication seroient exactement soutenus, mais aussi ils lui accordérent & à ses Domestiques le libre exercice de leur Religion, dans le lieu qu'elle voudroit choisir pour sa Résidence. Tout cela étoit une espéce de triomphe, qu'elle avoit obtenu sur ses envieux.

Voici ces Articles avec le peu de Remarques qu'elle y avoit ajoutées, précédées de ses deux Lettres au Sr. *Rosembac* (*a*).

Le 7. Septembre 1668.

Je viens de recevoir votre Lettre du $\frac{15}{25}$ *d'Août, avec une joye qui ne se peut exprimer. J'ai trop d'obligation aux Etats, à mes Amis, & à vos fatigues pour obtenir une expédition si favorable. Je vous envoye ma déclaration sur les articles que j'accepte, tâchez de les obtenir amplement, & solemnellement expédiés par le Roi, & les Etats.*

Pour l'affaire de Bréme *de la maniére qu'on l'a proposée, je ne puis l'accepter, & je ne consentirai jamais à cet échange, qu'aux conditions que je vous ai declarées, & je m'assure de les obtenir avec un peu de tems. Cependant arrêtez les points que je vous envoye, le plus avantageusement & sûrement que vous pourrez; dépêchez-vous, & revenez triomphant jouir des récompenses que je prépare à vos fidéles services. J'ai mis la somme de soixante mille écus pour mes prétentions de la Couronne; tâchez de les obtenir; mais en tout cas je serai aussi très-contente de la somme de 50000 qu'on m'a déjà offerte. Songez seulement de m'en assurer le payement en bon Cuivre, qui me vaudra de l'argent comptant. Tout ce que vous obtiendrez de plus de la somme de cinquante mille écus sera autant de gagné, & j'en aurai l'obligation à votre dextérité. J'ai changé l'article des dettes de la maniére que*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 132.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

que vous voyez, tâchez de l'obtenir ainsi; tout le reste est mot à mot comme le projet du Roi, dont je suis très-contente. Tâchez d'obtenir tout ceci dans la plus ample & la meilleure forme que vous pourrez, signée du Roi & des Etats. Dieu vous conserve.

Christine Alessandra.

„ On accepte avec joye & reconnoissance les Articles suivans de „ la proposition du Roi de *Suède*.

„ I. Que toutes les Conditions exprimées dans les Accordats de l'Ab„ dication seront observées avec la derniére rigueur & exactitude.

„ II. Qu'on lui accorde le libre Exercice de la Religion pour Sa „ Majesté & pour ses Domestiques, dans le lieu qu'elle voudra choisir „ pour sa Résidence.

„ III. Qu'il dépende de la libre volonté de la Reine de choisir tel sé„ jour, & tel Païs qu'il lui plaîra, avec assurance d'y pouvoir jouir de „ ses revenus sans inquiétude.

„ IV. Que le Roi promet de faire payer à la Reine la somme de soi„ xante mille écus qui lui sont dûs, & de lui faire les plus solides „ & prompts payemens qu'il fera possible pour satisfaire S. M. dans une „ année au plus tard.

„ V. Que le Roi, joint aux Etats, garantira tous ces Articles propo„ sés ci-dessus, par une conclusion solemnelle de la Diette, pour être „ inviolablement observés, & saintement tenus.

Ce 11 *Septembre* 1668 (*a*).

J'ai reçu votre Lettre du $\frac{18}{28}$ *du passé, avec le Double des conditions que l'on me propose, sur lesquelles je vous ai envoyé déjà dans mes précédentes ma déclaration, & pour plus de sûreté je vous en envoye ici le Double.*

Pour l'affaire de l'Echange, je demeure toujours ferme dans la résolution de ne l'accepter qu'aux conditions que je vous ai déclarées, car autrement je n'y trouve pas mon compte; & si vous voyez que ce soit une affaire sans espérance d'y pouvoir réussir, renoncez-y tout-à-fait, & appliquez vos soins au reste des points contenus dans votre Instruction.

Je vous ai ordonné dans ma précédente, d'assurer le payement de soixante mille Ecus pour mes prétentions de la Couronne en bon Cuivre. Mais si les Hollandois *donnent de l'argent à la* Suède, *il faut tâcher d'avoir l'Assignation dudit paye-*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri, p.* 134.

payement ſur eux, plutôt que ſur le Cuivre, & y employer tous vos efforts. Mais en tout cas je ſerai auſſi contente du Cuivre, me remettant ſur cette affaire à ce que Texeira *vous en écrira.* Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Je vous envoye une ſpécification de mes prétentions avec la Couronne, par laquelle vous verrez qu'il ne faut pas comprendre toutes mes prétentions dans la ſomme de ſoixante mille écus; mais qu'il faut diſtinguer. Prenez bien garde à cela; car pour toutes mes prétentions, comme vous voyez, il faut augmenter bien la ſomme.

Je vous recommande de vous dépêcher le plutôt qu'il vous ſera poſſible, mais ne partez pas de Stockholm *ſans avoir tout bien ajuſté, & ſigné dans la plus ample forme. Rendez l'incluſe à la Princeſſe* de Heſſe, *& Dieu vous conſerve.*

Chriſtine Aleſſandra.

P. S. Je vous crois trop habile homme pour croire ce qu'on a voulu vous perſuader, ſur le ſujet de la Lettre que la Reine-Mére m'a écrite, mais vous faites bien de faire ſemblant d'être perſuadé de la maniére qu'on veut que vous le ſoyez.

L'impatience ſi naturelle à l'homme, quand il s'attend au dénouement d'une affaire où il prend beaucoup d'intérêt, fit écrire à la Reine ce Billet à ſon Miniſtre (*a*).

Le 14. *Septembre* 1668.

La Poſte d'aujourd'hui n'a porté aucune de vos Lettres, dont je m'étonne d'autant plus, que je les attendois avec impatience. J'eſpére les recevoir demain. Cependant je vous recommande de faire toutes les diligences imaginables pour trouver ce Manuſcrit dont le Secretaire vous a écrit de ma part; car il m'importe extrêmement de l'avoir, & vous me rendrez en cela un ſervice que je préférerai à tous les autres. Dieu vous conſerve.

Chriſtine Aleſſandra.

La Reine ne tarda pas d'en apprendre la raiſon. La Régence, fâchée

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 135.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

chée que le traitement qu'elle avoit fait l'année passée à *Christine*, ne fût nullement approuvé par les Etats, s'imagina de pouvoir en quelque manière éluder l'effet de leur affection pour la Reine, en lui députant un Emissaire, pour lui persuader d'acquiescer plutôt aux arrangemens de ses affaires que la Régence prendroit avec elle, que d'insister trop vertement qu'elles fussent vuidées par le concours des Etats.

Christine étoit trop routinée dans les affaires du Monde, & connoissoit trop bien la forme du Gouvernement de *Suède* pour abandonner l'appui & la décision des Etats, & s'assujettir, comme elle parle dans une Lettre postérieure, à la discrétion de ceux qui n'avoient d'autre but que celui de l'amuser. Elle n'en excepta pas la Régence même, laquelle rentrant seule au maniement des affaires générales, lorsque que les Etats seroient séparés, y auroit pu donner tel tour, que la Reine se seroit trouvée frustrée de ses espérances; au moins, que l'exécution de ce que les Etats lui auroient accordé, seroit renvoyée de tems à autre. Elle le fait assez comprendre dans ses Lettres à *Rosenbac*, lesquelles, à la suite des autres, nous donnons ici tout du long (*a*).

Hambourg *le* 19. *Septembre* 1668.

J'ai été bien surprise lorsque j'ai vu arriver Leioncrone *avec une Lettre du Roi de* Suède, *pleine d'expressions respectueuses & tendres sur le sujet de mes propositions, sur lesquelles je vous ai déjà déclaré mes dernières volontés dans mes précédentes, & qui n'ont été changées, ni par toutes les douceurs de la Lettre qu'on m'a écrite, ni par l'éloquence de ce bon homme, qui n'a rien épargné pour me persuader qu'il falloit accepter les propositions du Roi. Je vous envoye une Copie de la Réponse que j'ai faite au Roi, & les dernières conditions sur l'affaire de l'Echange, desquelles je ne me relâcherai jamais. Je n'ai rien à ajouter à mes ordres précédens, si ce n'est de vous ordonner de presser vos dépêches vigoureusement; car les longueurs de* Suède *me remettent dans le dernier désespoir. Je vous envoye aussi la Copie du Mémoire que j'ai donné à* Leioncrone, *& Dieu vous conserve.*

Christine Alessandra.

P. S. *Dans l'incertitude où je suis si l'Echange réussira ou non, il faut toujours arrêter l'affaire de la Religion, & tâcher de l'obtenir de la manière qu'elle a été accordée par le Roi & les Etats dans les Conditions proposées par le Roi même. Il faut aussi pousser les autres prétentions le plus loin*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 136.

loin que vous pourrez en cas que l'Echange ne réussisse pas, & le tout selon les ordres que je vous ai donnés dans mes précédentes. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Pour Rosenbac, *le* 21 *Septembre* 1668. (*a*)

Je vous envoye ici le Double de toutes les dépêches que j'ai données avant-hier à Leioncrone *pour vous, par lesquelles vous verrez quelles sont mes dernières volontés pour l'Echange, & je vous envoye un pleinpouvoir pour traiter & conclure cette affaire, pourvu que l'on vous accorde toutes les conditions que je propose, desquelles je ne veux absolument pas démordre; car à moins de cela j'aime mieux laisser mes intérêts dans l'état où ils sont à-présent, & c'est ma dernière résolution. Si on le veut ainsi, vous pouvez conclure toujours sous ma Ratification; & si l'on vouloit envoyer ici derechef d'autres personnes pour traiter avec moi-même de cette affaire, faites-leur entendre qu'ils ne feront rien que perdre inutilement du tems; car on me trouvera toujours ferme & constante dans la même volonté, que je vous ai déclarée; & quand on m'envoyeroit ici tout le Sénat de* Suède *ensemble, ils ne me feront point changer de résolution. Faites-vous bien entendre sur ce chapitre, car absolument je ne veux entendre ni écouter personne qui me parle de cette affaire. Je me suis assez déclarée; qu'ils traitent avec vous, qui avez la faculté spéciale pour la conclusion de cet Echange sous les conditions que je vous envoye.*

Il ne faut témoigner aucun empressement, ni envie de l'Echange, mais seulement leur faire comprendre qu'il est de la bienséance du Roi, qu'il se fasse de la manière que je l'ai projetté, & qu'il m'est du tout impossible de l'accepter de la manière qu'on me l'a proposé.

Ne manquez pas aussi en même tems, de pousser avec vigueur mes prétentions selon la spécification que je vous en ai envoyée dans mes précédentes; car je prévois que l'impossibilité de me satisfaire, les obligera enfin d'accepter mes propositions.

Je vous ai dit autrefois de prendre l'Assignation, de l'argent qu'on me voudra donner pour mes prétentions, sur la Hollande; *mais ayant su à cette heure qu'il n'est pas encore établi si elle*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 137.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

elle donnera de l'argent à la Suède *ou non, il faut que vous prenez bien garde de ne me pas procurer cette Assignation si elle n'est pas assurée.*

L'an 1668.

Je vois par votre Lettre du 8. de ce Mois, qu'on a différé la Diette jusqu'au retour de Leioncrone, *qui est parti d'ici hier au matin avec dessein d'arriver à* Stockholm *dans neuf jours; aussi-tôt qu'il sera arrivé, ou que vous aurez reçu ses dépêches, ne perdez pas un moment de tems, & tâchez au nom de Dieu d'obtenir vos expéditions au plutôt; car je n'attends autre chose pour partir, que de savoir qu'elle soit entre vos mains signée du Roi & des Etats solemnellement, & j'attendrai cette nouvelle ici de pied ferme, jusqu'à ce que je l'aurai reçue à mon compte, ce sera pour le* 15. *ou* 20. *d'Octobre au plus tard.*

Donnez-vous pourtant bien de garde que la Diete ne se finisse, avant que vous ayez obtenu toutes vos Dépêches signées; car après la Diéte finie il n'y a rien à espérer pour moi, & s'il vous est nécessaire, tâchez de la faire prolonger par quelque intrigue qui ne vous manquera pas, afin de pouvoir achever bien & parfaitement toutes vos affaires selon mes ordres précédens. Soyez donc bien vigilant en cela, ne vous laissez pas tromper & ne vous fiez pas aux promesses ni aux belles paroles qu'on vous donnera; car autrement tout seroit perdu. Aussi-tôt que vous aurez entre vos mains les Dépêches signées, envoyez-moi la Copie de tout pour gagner du tems, par un homme exprès, qui marche jour & nuit en toute diligence; faites choix d'un homme qui que ce soit, mais d'une bonne haleine, qui puisse vitement courir; & pour éviter les instances que Broberg, *ou d'autres gens de cette sorte plus délicats vous pourroient faire pour me porter ces nouvelles, dépêchez l'homme secrétement, & faites-le tenir prêt par avance, lui promettant une récompense digne de sa diligence, & marquez sur sa Dépêche l'heure de son départ de* Stockholm.

Pour les Originaux, gardez-les auprès de vous pour me les apporter vous-même.

Sur-tout il m'importe d'avoir vitement l'avis de la Conclusion de l'affaire de la Religion signée comme il faut, en envoyant seulement la Copie du Décret; ne me la retardez pas d'un seul moment pour attendre l'établissement des autres points; car

car ce seroit me mettre au désespoir de me la retarder. J'attends ce service de votre zéle; mais pour vous, ne partez pas de Stockholm *jusqu'à ce que vous ayez obtenu l'entiére & parfaite exécution de tout ce qu'on m'aura promis.*

Quelqu'un qui prétend être bien informé, m'écrit par cet ordinaire, qu'on a voulu changer quelque chose dans l'affaire de la Religion. Je ne saurois le croire, puisque vous ne m'en dites rien; mais prenez-y garde, & tenez-vous rigoureusement aux points du projet que vous m'avez envoyé & que j'ai accepté. Je les ai engagés d'une maniére que j'espére qu'ils ne m'échapperont pas.

J'ai su de Leioncrone, *que* Bielke *a fait beaucoup pour moi, & je le crois; car comme il est ennemi du Grand-Chancelier,* 495800770584 *il aura pris mon parti pour s'opposer à lui; néanmoins ne laissez pas de vous en informer pour savoir la vérité.*

J'ai donné à Leioncrone *quelque ordre de bouche sur la personne du Docteur* Matthias, *lui ayant ordonné de vous le communiquer & de conférer avec vous, & même d'en parler au Grand-Chancelier, espérant de pouvoir réussir en ce que je lui ai dit de cet homme selon les ordres que je vous ai donnés. Au-reste vous voyez le pouvoir que l'éloquence de* Leioncrone *a eu sur moi, & j'avoue que l'on me fait grand tort de se persuader qu'un tel homme puisse disposer de moi. Il faut néanmoins que vous le caressiez; car vous pouvez tirer de lui connoissance de plusieurs choses qui vous pourront servir, mais souvenez-vous de le considérer toujours comme* 946046591421-1594599107705820775912620 *dépend, c'est-à-dire qu'il faut s'en servir* 192806696560912549159, *tout de même comme* 07971415695646599456.

Je sai d'autre part qu'on s'imagine que Crus *a eu de moi la commission & la faculté de conclure dans mes affaires; mais je vous assure que cela est faux, & qu'il n'a reçu de moi que ce petit mémoire, dont je vous ai envoyé la copie. C'est à vous seul que j'ai donné entiére confiance & pouvoir, car votre maniére de procéder me plait, & je suis entiérement persuadée de votre zéle & fidélité. La fin couronne l'œuvre; mais vous avez à faire à d'étranges gens; prenez garde à vous, sur-tout n'acceptez jamais plus aucune proposition d'eux, qu'elle ne soit signée par la Régence avant que de me l'envoyer; car il ne se faut jamais fier à*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

à leur parole, sur-tout, 2102264407705826115984 *l'ame qui gouverne tout. Dieu vous conserve.*

Christine Alessandra.

L'an 1668.

Le 25. *Septembre* 1668. (*a*)

Pour réponse à votre Lettre du 12. *de ce mois, je suis fort satisfaite de la conduite que vous avez tenue pour maintenir les affaires dans leur intégrité; mais toute ma crainte est, que la Diette ne se finisse sans avoir obtenu vos expéditions signées. J'avoue que cela me donne de l'inquiétude, & il me tarde d'apprendre qu'elles soient entre vos mains; ce que je veux néanmoins espérer de votre prévoyance & adresse; car, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, après la Diette achevée on est sujet à la discrétion de ceux qui n'ont d'autre but que de m'amuser.*

Je vous envoye la Réponse que je fais à la Lettre de Ctus. *Il faut que vous parliez dans les mêmes termes du Voyage de* Suède *quand on vous en parlera, le faisant craindre aux uns, & espérer aux autres, & en tenant tout le monde dans l'incertitude. Au-reste je me remets aux ordres que je vous ai donnés dans mes précédentes, n'ayant rien à y changer, suivez-les, & Dieu vous conserve.*

Christine Alessandra.

Ce qui lui tenoit le plus à cœur, fut d'avoir les expéditions des Articles accordés & arrêtés par les Etats, en bonne & dûe forme avant qu'ils se séparassent. Pour le faciliter d'autant plus, elle ordonne à *Rosenbac de laisser l'affaire de l'Echange de* Bréme *dans l'état où elle étoit: & quant à l'exercice de la Religion, elle dit, que quoiqu'il soit limité seulement pour le Païs de* Bréme *& de* Poméranie, *elle s'en déclare fort contente, puisque la dépêche publique sera sans aucune limitation & réserve, & étant au-reste* dit-elle, *résoluë de s'en aller bientôt en* Italie, *on n'aura plus de soupçons de ma personne en* Suède, *& on connoîtra que mes intentions sont sincéres, & telles que je les ai toujours déclarées.* (*b*)

Hambourg, *ce* 12. *d'Octobre* 1668.

Je viens de recevoir votre Lettre du 3. *de ce Mois, qui m'ap-*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 142. (*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 143.

m'apporte la conclusion de la Diette. Pour réponse sur l'affaire de l'Echange, je vous dis que je n'ai rien à changer dans les ordres, conditions, & déclarations que je vous ai mandés là-dessus dans mes précédentes, auxquelles je me remets entiérement, vous ordonnant de n'en démordre pas, & d'être toujours constant; car c'est ma derniére résolution, & je ne la changerai jamais. Ne manquez pas de pousser vigoureusement la satisfaction de tout ce qu'on me doit, selon la spécification que vous avez de mes prétentions. Au-reste je suis fort satisfaite de vous, & de votre conduite. Dieu vous conserve.

Négociations & Commmerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

P. S. *Je suis ravie de voir que vous avez forcé l'*Anglois *à vous céder la place, cela est parfaitement bien fait.*

Christine Alessandra.

Le 19. *d'Octobre* 1668, (*a*)

Je viens de recevoir votre Lettre du 6. de ce mois, & voyant que les Etats sont toujours constans dans la Résolution que le Recez soit observé en tous ses articles, vous demeurerez aussi ferme là-dessus, & tâcherez d'en avoir les dépêches, & l'exécution. Quant à ceux qui s'opposent à ces favorables dispositions, vous tâcherez de les adoucir le mieux que vous pourrez. Pour l'échange n'en parlez plus, renoncez à cette affaire, car je veux rester dans l'état où je suis présentement, & l'on peut reserver cette négociation pour la premiere Diette.

Ne manquez pas de solliciter l'assignation pour mes prétentions avec la Couronne, selon la spécification que je vous en ai envoyée.

Poussez aussi la Restitution de Padagla *selon les ordres de votre Instruction.*

Après cela vous devez savoir, que j'ai traité ici avec Jacob Mumma, *avec beaucoup de satisfaction; je lui ai donné aussi en arrente* (*) *la Province d'*Oeland, *& j'ai réussi à remédier à plusieurs désordres, & fautes, qu'on avoit commises dans le Contract d'*Osel *& de* Gottland. *J'ai encore dépose*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri. p.* 143.

(*) *Arrente* veut dire *Admodiation.* ou Arentement.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1638.

déposé les Gouverneurs de ces deux Provinces, car leur comportement m'a obligé à cette résolution, & j'en ai mis d'autres en leur place, qui me rendront sans-doute meilleur service. Mais il faut que vous assistiez & apportiez vos soins pour prévenir toutes les difficultés que les nouveaux Gouverneurs pourroient trouver en Suède *pour l'exécution de mes ordres.*

J'ai donné à Mumma *une ample & pleine faculté pour exiger tous les restans, & me faire dédommager de tous les préjudices que m'ont fait les Gouverneurs* Ribbing & Flemming *dans le tems de leur Administration, en quoi vous écouterez ledit* Mumma, & *lui donnerez toute votre assistance où elle lui sera nécessaire. Vous concerterez aussi avec lui sur l'assignation pour mes prétentions de la Couronne, & suivrez ses conseils en cette affaire.*

Je vous envoye ci-joint le Brevet pour Kurque *de la Charge de mon Gouverneur-Général; mais il faut bien concerter avec lui sur la maniére de faire savoir au Grand-Trésorier cette résolution; car je voudrois que cela fût de bonne grace, & que le Grand-Trésorier n'en fût pas offensé ni outragé. Vous pouvez lui dire, que voyant que ses occupations ne lui permettent pas de s'appliquer plus long-tems à mes affaires, j'ai cru ne lui faire aucun tort en l'exemtant de la fatigue qu'il se croit obligé de soutenir pour veiller à mes affaires, & que cela n'empêchera point que je ne fasse toujours état de sa personne & de son mérite, & semblables expressions.*

Vous recommanderez après toutes mes affaires à Kurque, *lui faisant connoître la confiance que j'ai en lui, & lui persuaderez de me venir trouver au Printems, mais qu'il fasse premiérement un tour par les Provinces, pour me faire rapport de tout ce qui se passe.*

Au-reste, je suis résolue à partir d'ici pour m'en aller en Italie, *voyant que mes affaires me le permettent; ainsi on n'aura plus de soupçons de ma personne en* Suède, & *on connoîtra que mes intentions sont sincéres, & telles que je les ai toujours déclarées.*

Pour vous, après que vous aurez exécuté mes ordres, & achevé parfaitement toutes mes affaires, & que Mumma *n'aura plus besoin de votre assistance, venez me trouver à* Rome *pour me faire la relation de tout; mais ne manquez pas ce-*

peu-

pendant de m'envoyer la Copie des Dépêches aussi-tôt que vous les aurez obtenues. Dieu vous conserve.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Christine Alessandra.

Le 20. *d'Octobre* 1668. (*a*).

C'est sur le point de mon départ d'ici pour Rome *que je vous écris la présente, en réponse à votre derniére Lettre, que j'ai reçue hier au soir, par laquelle vous me confirmez l'heureuse conclusion de mes affaires, & qu'il ne reste que d'en avoir les dépêches, lesquelles je me persuade que vous aurez déjà obtenuës, puisque vous me dites qu'on a obligé le Grand-Chancelier à avoir soin de vous dépêcher au-plutôt. Quant à l'exercice de la Religion, quoiqu'il soit limité seulement pour le Païs de* Bréme *& de* Poméranie, *j'en suis fort contente; mais puisque dans vos précédentes vous m'avez mandé qu'on se réserveroit quelque condition secréte, & que la dépêche publique seroit sans aucune limitation ou réserve, je veux croire que cela ne se fera pas autrement.*

Je vous envoye la Copie de la Réponse que j'ai faite au Roi de Suède *sur la Commission du Président* Clay, *afin que vous soyez informé de tout ce qui se passe. Au-reste je me remets à mes précédentes, & particuliérement à ma derniére du* 19. *de ce mois. Dieu vous conserve.*

Christine Alessandra.

Aussi *Christine* partit-elle pour *Rome* le 21. de ce mois, où sa négociation de *Pologne*, (que nous produirons ci-dessous) demandoit sa présence, & y étant arrivée saine & sauve, elle en fit part à *Rosenbac*, en lui témoignant sa joye d'avoir reçu les expéditions de ses affaires de *Suède* signées en bonne forme. Elle l'instruisit sur les autres circonstances, & lui envoya plusieurs Lettres pour les Membres de la Régence (*b*).

Christine retourne à Rome satisfaite de ses Négociations de Suède.

A Rosembac, *le* 1. *Décembre* 1668.

Monsieur de Rosembac, *je suis heureusement arrivée à* Rome, *où j'ai trouvé deux de vos Lettres, savoir celles du* 13. *& du* 17. *d'Octobre, & j'ai reçu hier les Copies des Réso-*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 146.

(*b*) *Lettre a' suoi Ministri. p.* 147.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Résolutions signées, qui m'ont donné toute la joye imaginable; vous assurant que je suis si satisfaite de vous, que j'aurai soin de vous en témoigner une reconnoissance digne des services que vous m'avez rendus dans cette Commission.

Vous m'avez envoyé aussi quatre Lettres du Roi en original cachetées, croyant peut-être qu'elles m'auroient trouvée à Hambourg, *mais je les renvoyerai à son adresse, & s'il m'est possible je vous envoyerai par cette poste des Lettres pour le Roi & pour la Régence, afin de les remercier de leurs faveurs pour mes intérêts.*

Vous aurez appris de mon Résident Texeira *les nouvelles qu'on avoit écrites de* Suède *à* Gammal *touchant les* arrentes *de mes biens; mais puisque vous ne m'en dites rien (car je vois les depêches de mes affaires) je n'en crois rien: en tout cas je suis persuadée que vous employerez tout votre esprit pour y remédier, faisant connoître la grande injustice que l'on me feroit si l'on vouloit m'empêcher la libre disposition de mes Biens, & servez-vous des* Kurques, *& de mes amis en cas que l'on prétende renverser ce que j'ai fait pour la sûreté de mes Revenus.*

Ne partez pas de Stockholm *avant que d'avoir exécuté tous les ordres que je vous ai donnés dans mes précédentes, & d'avoir bien établi toutes choses, sur-tout celles de* Mumma, *& ce qui regarde le payement des dettes liquides de la Couronne, & la liquidation du reste de mes prétentions; tâchant d'en avoir après la liquidation, & les assignations du payement. Dieu vous conserve.*

Christine Alessandra.

Le 8. *Décembre*, 1668. (*a*)

Monsieur de Rosenbac, *j'ai reçu votre Lettre du* 31. *d'Octobre, en réponse de laquelle je vous dis, que je suis bien aise d'apprendre, que vous sollicitiez le payement de la somme liquide & la liquidation de mes autres pretentions. J'ai ordonné à* Gammal *de les faire liquider par les Ministres de* Poméranie, *& de vous envoyer là-dessus toutes les notices nécessaires: il ne sera donc pas besoin d'envoyer pour cela aucune autre personne en* Suède.

Le

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 148.

Le Grand-Trésorier m'a déjà écrit, pour quitter la Charge de mon Gouverneur-Général. Vous verrez ci-joint la Copie de la Réponse que je lui ai faite. Voyez la Lettre même. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

Je vous envoye les Lettres de remercimens pour le Roi & pour tous les Messieurs de la Régence; vous les rendrez, & les accompagnerez aussi de termes propres à leur marquer ma reconnoissance pour tout ce qu'ils ont contribué de favorable à mes intérêts. L'an 1668.

Pour le Portrait du Roi & de la Reine, vous le porterez avec vous, & cependant vous assurerez la Reine de l'estime avec laquelle j'ai reçu les expressions & amitiés, que vous m'avez faites de sa part.

Touchant votre retour, je me remets à ce que je vous ai écrit dans mes précédentes, c'est-à-dire, qu'il faut premiérement exécuter tous les ordres, & bien établir tous mes intérêts. Dieu vous conserve.

Christine Alessandra.

Au Grand Chancelier de Suède. *(a).*

Le Sieur de Rosembac *m'ayant fait tenir les dépêches des Résolutions sur mes affaires, m'a aussi fait rapport de ce que vous y avez contribué; & comme j'ai toujours eu une entiére confiance en votre amitié, je suis persuadée que vous n'avez pas manqué de donner vos soins pour me faire obtenir encore quelque chose de plus; mais les conjonctures des tems ne l'ont pas peut-être permis. Je vous en remercie de tout mon cœur, & vous prie de me continuer à jamais votre amitié, vous assurant que je ne manquerai pas d'y répondre avec toute la reconnoissance & l'estime que vous pouvez desirer de moi, priant Dieu.*

Pour les autres de la Régence. (b)

J'ai reçu les dépêches des favorables résolutions qu'on a prises dans la Diette sur mes affaires; & comme je sai que vous y avez apporté vos soins, je vous en remercie par la présente, vous priant de croire que je suis redevable de l'affection dont vous m'avez donné des marques si obligeantes en cette

(a) *Lettere a' suoi Ministri p. 5.* (b) *Lettere a' suoi Ministri p. 6.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

cette occasion. Conservez-moi toujours vôtre amitié, puisque je l'estime autant que vous le méritez, priant Dieu.

Aussi la Reine eut-elle lieu d'être contente de la satisfaction, que les Etats lui avoïens donnée sur le chagrin qu'elle avoit eu à son dernier voyage de *Suède*. Ce qui n'aura pas peu flatté la passion de *Christine*, c'est que les Etats dans le préambule de leur Résolution, non seulement exaltérent les glorieux exploits du Roi *Gustave Adolphe*, Pére de la Reine, & le grand mérite personel de cette Princesse, dont le Régne n'avoit pas été moins heureux, ni moins avantageux à la *Suède*; mais aussi en donnant leur consentement aux principales propositions de *Christine*, ils ajoutérent cette clause, par rapport à la promte réception de ses revenus & rentes viagéres: „ qu'en cas que la Reine trouvât moins de sa-„ tisfaction dans les Fonds & Terres du Duché de *Bréme*, qu'elle n'en avoit „ eu jusqu'ici dans celle de *Pomérani*e, l'option lui seroit toujours laissée „ libre de jouir, sans aucun changement ni altération, des conditions „ qu'elle avoit stipulées dans les Accordats de son Abdication de la Cou-„ ronne.

Il n'y eut pas jusqu'aux Princes & aux Cardinaux d'*Italie*, qui ne prirent part à cette satisfaction de la Reine, & ne se rejouirent de son heureux retour à *Rome*. Voici cinq Réponses de complimens de félicitation, que nous avons trouvé dans nos Recueils.

Al Card. de Medicis, *sans date (a).*

Stà V. E. così attenta a tutte le occasioni di moltiplicarmi gli argomenti della sua affettuosa propensione, come hà fatto nuovamente col mezzo pure del Prior Bichi *che resta qui Ambass. ord.^e del Gran Duca frate di V. E. ch'io ben rifletto alla finezza con ch' ella và aumentando in me sempre più li rispetti di stima, e di volontà verso il suo merito. Ne ringrazio però l'E. V. assicurandola non perderò alcuna occasione ove io possa dimostrarle l'una, e l'altro nell' opere, come più largamente mi son dichiarata col medemo Ambassadore al quale mi rimetto, e mi confermo D. V. E.*

Al Gran Duca di Toscana, *sans date (b).*

Mi è stata presentata la lettera di V. A. dal Prior Bichi *suo Ambassadore straordinario, a questa Corte, e l'hà accompagnata con espressioni sì vive dell' affettuosa volontà che V. A.*

(a) *Lettere ai Principi p.* 31.

(b) *Lettere ai Principi p.* 32.

V. A. mi conserva, e dei sentimenti coi quali ella con la Casa sua hà goduto del mio felice ritorno a quest' Alma Città, ch'io oltre il renderne grazie a V. A. l'assicuro che, alla volontà, e Stima grande ch'io porto al suo merito, corrisponderà sempre al desiderio dell' occasione di poterle dimostrar l'una, e l'altra con l'opere: Mi rimetto al medemo suo Ambassadore, il quale, come havrà saputo ben conoscer l'animo mio, così mi persuado, che ne ragguaglierà intieramente L'A. V. mentre io resto D. V. E.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Al Card. Brancaccio, *Sans date* (*a*).

Hò ricevuta la lettera di V. E. da Monsig. Arcivescovo suo nipote, il quale anche colle sue vive espressioni hà voluto maggiormente assicurarmi del particolare gradimento che hà cagionato in V. E. il mio ritorno in Roma; *Mi persuado però che Monsig. havrà potuto facilmente conoscer, quanto io fossi certa di già dell' affettuosa volontà di V. E. verso di me, e quanta stima io ne faccia, e che l'havrà rappresentato a V. E. onde io mi restringo a ringraziarla dell' ufficio; e ad augurare al di lei merito con pieno animo le più vere prosperità.*

Al Card. D'Este, *Sans date* (*b*).

L'ufficio che V. E. hà voluto passar meco con la sua cortese lettera, per occasione del mio ritorno in Roma, *hà rincontrato in me tutta quella stima, con la quale io hò ricevuta sempre tutte le dimostrationi dell' animo suo verso di me. Io però la ringrazio molto particolarmente di questo che mi fà scorgere.*

Al Card. D'Este, *Sans date* (*c*).

Hà voluto V. E. in occasione del mio ritorno a Roma *rinovarmi gli attestati della volontà sua verso di me, ed io che ne fò tutta quella stima, che richiede il di lei merito, hò goduto molto di vedermela conservata. Ne ringrazio però l'E. V.*

(*a*) *Lettere ai Principi p.* 32.
(*b*) *Ibidem.*
(*c*) *Ibidem.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

V. assicurandola ch'io bramo le occasioni di farle conoscer per veri effetti ch'io sono veramente Di. V. E.

La suite fera pourtant voir que malgré les démonstrations extérieures d'une parfaite déférence pour la Reine, il y resta toujours quelque aigreur entre elle & la Régence de *Suède*, & qu'il y avoit une dent de lait entre elles. Cette rancune augmenta même à l'occasion du congé que *Christine* donna au Sénateur *Seved Bååt*, en déclarant le Sénateur *Kruus* Gouverneur-Général de ses Domaines, quoiqu'elle eût promis, comme il a été rapporté ci-dessus, que le premier garderoit cette Charge autant qu'il lui plairoit. Nous différerons d'en parler jusqu'à ce que nous ayons rendu compte de l'autre Négociation que la Reine entama, étant derniérement à *Hambourg*, où elle fit tout son possible pour parvenir au Trône de *Pologne* après l'Abdication du Roi *Jean Casimir*.

Négociations de Christine pour parvenir au Trône de Pologne.

J'ai remarqué, dans mes Mémoires concernant la Reine *Christine* (a), que dans le rapport que le Sénat de *Suède* fit dresser en 1668. pour ne plus permettre qu'elle rentrât dans le Royaume, on avoit, entre autres raisons, allégué à sa charge la patience qu'elle avoit eue de se renfermer si long-tems dans la Ville de *Hambourg*, & qu'y étant elle avoit écrit au Sénateur *Seved Bååt* son Gouverneur-Général „ *qu'elle avoit appris à souffrir & à dissimuler*, *& qu'elle avoit de grands intérêts à ménager* . . . D'où „ le Sénat de Suède avoit conclu, que la Reine s'attendoit à quelque grand accident en *Suède* dont elle vouloit profiter.

En jugeant de ce rapport du Sénat, par le tems où il a été dressé, & par celui de la susdite Lettre de *Christine*, on peut conclure que le Sénat ignoroit absolument la Négociation que la Reine avoit alors entamée pour parvenir au Trône de *Pologne*. On peut y ajouter que la Reine ne voulant pas que cette affaire fût sue de quelque autre Cour que ce fût, que du *Pape* seul, du Cardinal *Azzolini*, qui dirigeoit ses affaires à *Rome*, & de deux ou trois autres personnes, qui entroient dans le Secret ; pour l'expédition de ses dépêches elle a pu fort bien dire au Sénateur *Bååt*, à l'égard de son dessein sur la Couronne de *Pologne*, *qu'elle avoit de grands intérêts à ménager*, quoique le Sénat de *Suède* semblât avoir pris ces mots dans un tout autre sens, & qu'il craignît qu'elle ne voulût revendiquer la Couronne de *Suède* qu'elle avoit quittée.

La premiére ouverture qu'elle fit pour cette Négociation se trouve dans sa

(a) *T. II. pag.* 109-111.

(*) Les Lettres & Dépêches, dont on va faire usage ici, sont presque toutes écrites en *Italien*, & tirées sur les minutes qui se trouvent en original dans la Bibliothéque de S. E. Mgr. le Cardinal *Alexandre Albani*, dans le volume qui a pour titre *Negoziati della Regina per salir al Trono di Pologna*. Ce morceau de l'Histoire de *Christine* est d'autant plus curieux, qu'on n'a rien découvert de relatif à cette négociation dans aucun Ecrivain de ce tems-là.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

sa Lettre en *Italien* au Nonce du *Pape* (*) auprès de la République de *Pologne*. Elle lui marque: (*a*) *qu'ayant trouvé bon de vous expédier le Pére Prieur* Hacki (*) Polonois *de Nation & de l'Ordre de* Cisteaux, *un de mes Chappelains, je vous le recommande de la meilleure façon, eu égard à l'importance de la Négociation dont ce Pére est chargé. Je me suis résolue de la mettre entre vos mains, sur-tout en considération de ce que je me suis proposée de la traitter entiérement selon le bon vouloir de Sa Sainteté, comme vous le verrez plus précisément dans l'Instruction que j'ai donnée audit Pére. Et comme cette affaire demande beaucoup de prudence & de dextérité, je suis persuadée que Sa Sainteté, venant de vous choisir pour cette tâche, toutes les qualités requises au maniement d'une pareille Négociation se trouveront réunies en votre personne, lesquelles en les déployant dans cette occasion, feront d'autant plus connoître votre force & votre mérite, & vous attireront la juste estime qu'on doit avoir pour vous, & la reconnoissance dont je vous serai redevable en particulier, des soins qu'il vous plaira d'employer au bon succès de mon idée, laquelle je vous recommande aussi vivement que vous pouvez vous l'imaginer, & avec cette confiance que votre autorité & votre volonté obligeante me le font espérer; remettant néanmoins le tout, avec une entiére tranquillité d'esprit, à la Providence Divine.*

Au reste, ajoute-t-elle, *je me rapporte à l'Instruction que le Pére Prieur a ordre de vous communiquer; & quant à ce qu'il vous dira de bouche, je vous prie d'y ajouter pleine foi, & de lui donner tels ordres que vous estimerez convenables à l'exécution de l'affaire, à quoi il ne manquera certainement pas d'obéir ponctuellement.*

Christine avoit déjà précédemment écrit au Pére Général de l'Ordre de *Cisteaux*, en lui demandant permission d'employer le P. *Hacki* à son service. Elle lui dit: (*a*) *Mon*

(*a*) *Negoziati di Polonia p.* 52, 53.

(*) Je n'ai pu découvrir le nom de famille de ce Nonce de *Pologne*. Il se sousigne dans ses Lettres à *Christine* Hum^mo Rev^mo & oblig^mo Serv^re G. Arc^o. di *Corinto*, & la Reine en lui écrivant, toujours en *Italien*, lui donne l'épithéte di *Monsignore*, & di *Vostra Signoria*, suivant l'étiquette du Cérémonial de *Rome*.

(*) Il est appellé dans une Lettre de *Christine Antoine Michel Hacki* Abbé de *Colbarz*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an. 1668

Mon Révérend Pére, la nécessité que j'ai d'une personne habile, intelligente & de bonnes mœurs pour me servir en ce Païs-ci d'Aumônier, m'a fait jetter les yeux sur le Pére Prieur de votre Ordre, lequel entre toutes ses autres qualités a le don de posséder diverses langues qui sont nécessaires en ce Païs pour pouvoir avec fruit confesser & prêcher à ceux de la Nation Françoise & Allemande *qui composent l'Eglise* Catholique *en cette Ville. J'ai voulu l'arrêter ici lorsqu'il y a passé, mais d'autres obligations le forçoient à partir. Je n'ai pas voulu lui faire alors violence, toutefois ayant reconnu en lui beaucoup de disposition & de volonté à me servir, pourvu que vous y consentiez, j'ai voulu vous le demander pour lui par la présente, vous priant de tout mon cœur de ne me pas refuser son obédience, & de me l'envoyer aussitôt que vous aurez recu la présente; afin que je puisse la lui faire tenir sûrement, & que mon intention succéde selon les formes. Vous rendrez en cela un service très-important à Dieu & à son Eglise, & vous m'obligerez de la plus sensible maniére du monde; je ne vous serai pas ingrate, mais j'en conserverai le souvenir pour vous en témoigner ma reconnoissance dans l'occasion. Cependant je me recommande à vos sacrifices, priant Dieu qu'il vous tienne, Mon Révérend Pére, &c.*

Voici l'Instruction que la Reine donna au Pére *Hacki* pour sa Négociation en *Pologne.* (a)

Il présentera au Nonce Apostolique les Lettres de créance que la Reine lui a données pour lui, & lui communiquera cette Instruction, & suivra en tout les ordres qu'il en recevra.

Il remontrera audit Nonce, que la considération que Sa Majesté a toujours eue pour le Roi de Pologne; *comme l'Ainé de sa Maison, l'a empêchée jusqu'ici de prétendre à la Succession de cette Couronne, & que l'ayant toujours respecté comme un second Pére, elle n'auroit jamais pu se résoudre à y prétendre durant sa vie sans charger sa conscience d'une espéce de crime, qui auroit imprimé une notable tache à la haute générosité dont elle fait profession: mais ayant appris la résolution de ce Roi, & qu'il est sur le point d'exécuter pour quitter la Couronne & la mettre entre les mains de la République, le devoir*

(a) *Negoz. di Pol. p.* 62.

devoir de sa naissance l'oblige de se présenter à ladite République parmi la foule de Pretendans qui présentement briguent ce Trône de toutes parts. Sa Majesté les surpassant tous & en naissance, & peut-être en mérite, elle croit pouvoir, sans offenser la République, y prétendre, & croit devoir tenter la fortune pour voir ce qu'il plaira à Dieu d'en ordonner.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Pour cet effet elle a son recours au Nonce Apostolique, ne pouvant se résoudre à mettre ses intérêts, ses espérances, ni sa fortune en d'autres mains qu'en celles de Sa Sainteté; & comme elle espére de l'avoir favorable en cette occasion, elle estime cet honneur plus que la possession de la Couronne même.

La Reine prie donc le Nonce Apostolique de vouloir faire souvenir la République que Sa Majesté est la seule qui reste en vie de la Maison Royale de Suède *& de* Pologne: *Qu'elle n'auroit jamais quitté la Couronne de* Suède, *si la* Suède *eût été un Royaume* Catholique, *ou qu'il y eût eu alors quelque apparence de le faire devenir tel: Qu'on lui feroit une injustice de lui préférer quelque Etranger, moins digne qu'elle d'occuper le Trône de ses Ancêtres: Qu'il est de l'intérêt de la République d'élire la Reine, parce que Sa Majesté n'étant ni en âge ni de volonté à se marier jamais, & par conséquent sans suite ni descendans, elle n'a rien à craindre pour sa Liberté, & qu'après la mort de la Reine elle pourroit être en état de choisir telle autre Maison qu'elle voudroit. La Reine croyant s'acquitter de son devoir de faire souvenir la République de toutes ces favorables vérités, elle abandonne le succès à la Providence Divine, & l'attend avec une entiére tranquillité.*

Ce sont à peu près les considérations dont on pourroit se servir pour favoriser l'Election de Sa Majesté. La sagacité & la prudence du Nonce lui en fourniront peut-être aussi d'autres.

Il faut se donner de garde que l'Ambassadeur de France, *ni les Ministres de* Suède, *ou d'*Autriche, *ne pénétrent rien à cette Négociation; car la Reine ne se fie, ni aux uns ni aux autres sur ce chapitre, tous les trois ayant intérêt à l'empêcher; & elle est persuadée que quand même, contre les apparences, les uns & les autres se mettroient en devoir de l'assister, leur assistance ne pourroit que lui nuire; aussi la Reine a-t-elle un cœur si préoccupé d'orgueil & de fierté, qu'elle ne veut devoir sa fortu-*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

fortune qu'à Dieu, à son Vicaire, & à la République.

En cas que le Nonce Apostolique eût reçu de Rome *des ordres contraires à tout ceci, & que Sa Sainteté se trouvât engagée en faveur de quelqu'autre des Pretendans, on se dédit de bon cœur de toutes ces propositions, & on prie ledit Nonce de n'en parler jamais. Cependant il faut qu'il sache qu'on en écrira à* Rome, *pour avoir des ordres favorables* (*), *qui sont nécessaires pour réussir heureusement dans une affaire de cette importance.*

Le Pére sollicitera cette affaire auprès du Nonce avec soin & application, & prendra de lui les ordres & informations requises, & fera rapport à S. M. de la disposition des choses, & l'informera de tout ce qui pourroit être ou favorable ou contraire à l'intention de la Reine. On attendra cependant les avis de Monsieur le Nonce, & l'on se réglera en tout selon la direction qu'il donnera.

La Reine a voulu confier à la fidélité du Pére Hacki *cette Commission, à laquelle il doit travailler avec le dernier secret, l'ayant reçue de S. M. sous le sceau de la Confession, pour n'être communiquée que selon les ordres de cette Instruction, laquelle S. M. a voulu signer de son nom & de sa main Royale pour l'autoriser pleinement. Fait à* Hambourg *ce* 4. *Juillet* 1668.

L'autre Instruction & deux Lettres de créance de la Reine, étoient conçues en ces termes. (*a*)

Le Pére Prieur remontrera au Nonce Apostolique qu'après l'Abdication faite, & que les Brefs de Sa Sainteté seront entre ses mains, qu'il semble qu'il n'y a plus de tems à perdre, mais qu'il est tems de parler: on se remet pourtant entiérement au Nonce de toute la conduite de l'affaire, & l'on est persuadé que puisqu'il voit que la faveur de Rome *s'est entiérement déclarée pour la Reine, il ne manquera pas de son*

(*a*) *Negoz. di Pol.* p. 65.

(*) Nous verrons ci dessous que le Pape *Clément IX.* fit expédier là-dessus ses ordres au Nonce: d'où l'on peut conclure, que le crédit de la Reine doit avoir été bien grand auprès de ce *Pontife*, pour s'y être prêté, en reconnoissance de l'émeute populaire qu'elle essuya l'année précédente à *Hambourg*, en donnant un festin pour l'élection de ce Pape.

son côté à seconder les intentions de sa Cour.

Il tâchera de persuader au Nonce que ce n'est pas à force d'argent que cette victoire doit s'obtenir: il est très-vrai que je n'en ai point; mais quand j'en aurois, je veux qu'on sache que je ne voudrais nullement le dépenser en cette occasion; car si je ne puis être Reine de Pologne, *je ne veux non plus en être la duppe. Pour faire des promesses à la République, je pourrois leur en faire plus que personne;* (*) *mais mon honneur & mon intérêt m'en empêchent; & outre cela je suis d'une humeur qui aime à promettre peu, & à faire beaucoup. J'ose me vanter d'être reconnoissante autant que personne au monde, & je donne ma parole que quiconque me servira, ne se repentira, ni de ses soins, ni de ses peines; & pour la République, je lui donnerai sujet de bénir Dieu mille fois de m'avoir élue.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Si je ne puis rien leur promettre, je ne leur puis non plus apporter aucun préjudice; je suis unique, sans succession & sans parens, je n'ai point de dettes à faire payer à la République, elle n'a rien à craindre de moi pour sa liberté, qui courra grand risque avec tout autre.

Quelque loi qu'on impose au Duc de Neubourg, *il ne laissera pas souffrir ses enfans, & il voudra se tirer de la misére & les enrichir, directement ou indirectement, aux dépens de la République. Il a des Etats, il est vrai, mais trop petits pour satisfaire l'ambition & l'avarice d'un seul: on laisse à juger s'ils suffiront à celles de dix ou douze.*

La Maison Palatine *est une Maison malheureuse, dont on pourroit alléguer cent exemples. Le Duc* de Neubourg *est un Prince qui sans-doute a mille bonnes qualités, mais il est avare, superbe, & extrêmement intéressé, aussi-bien que la Duchesse sa Femme, qui par simpathie participe, aussi-bien que lui, à ces péchés originels de la Maison* Palatine, *& des* Allemands, *qui en tiennent quasi tous. Il est vieux, accablé d'enfans, & de maladies; son Aîné n'a pas encore onze ans; quelques espérances qu'il puisse donner de lui, elles sont très-incertaines, & on ne sait si le Pére vivra assez long-tems pour*

(*) Seroit-ce peut-être que la Reine auroit voulu céder à la République quelque prétention sur la *Livonie*, quoique la *Pologne* y eût déjà renoncé par le Traité d'*Oliva*, en 1660?

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

pour lui laisser la Couronne dans un âge où ce Prince sera capable de gouverner. L'assistance des Princes qui l'ont recommandé est une chimére; & c'est connoître mal leur intérêt que de croire qu'aucun d'eux se puisse résoudre à tirer l'épée pour sa Cause. La France *ne le recommande que pour le perdre. La* Suède *n'est pas en état de l'assister, ni de s'engager pour lui dans une guerre si ruineuse, que lui seroit celle de* Pologne *pendant une Minorité, qui rend le présent Gouvernement foible & malheureux. On y a licentié les troupes, & cette action confirme assez mon raisonnement.*

Il faut tâcher d'insinuer adroitement toutes ces considérations dans l'esprit du Nonce, & dans celui des Polonois; *outre cela il est* Allemand, *& les* Polonois *haïssent cette Nation. Ils ont parmi eux des Seigneurs qui ne cédent à ce Duc ni en Etats, ni en qualité, ni en richesses. Il faut réveiller leur orgueil, qui assurément leur parlera en ma faveur contre lui, & contre tous les autres.*

Pour le Prince de Condé *il m'est le plus formidable de tous, sa naissance qui s'approche de la mienne, son mérite, son argent, tout cela ne peut être combattu que par la forte aversion que les* Polonois *ont contre la Nation* Françoise; *il faut tâcher de le rendre suspect, le faire connoître pour un Prince violent, dont la bile échauffée se voudra venger sur la* Pologne *de tous les chagrins que la Cour de* France *lui fait avaler depuis plusieurs années. Ce Prince, qui a la tête remplie de la vaste idée de l'Autorité Royale de* France, *est peu propre à gouverner une Nation libre, & sans-doute son unique but ne sera que celui d'opprimer leur liberté; d'établir son autorité, & de la former sur le modéle & l'idée Despotique de celle de* France, *en rendant le Royaume héréditaire dans sa Maison; & comme il idolâtre son Fils, il voudra l'établir bongré malgré la République, & lui & tous ses Descendans: ce qui lui pourroit réussir, moyennant le puissant appui de la* France, *qui ne laissera pas d'y employer toutes ses forces; parce qu'il est de son intérêt non seulement de se défaire pour jamais de ce Prince, mais aussi d'établir un Roi en* Pologne *qui ait d'assez vastes desseins pour avoir toujours besoin de son assistance.*

*Il faut les faire souvenir d'*Henri III. *& du tour qu'il leur fit quand le Trône de* France *vint à vaquer. Il est vrai que ce*

ce Prince en est fort éloigné, mais après l'exemple de Henri IV. *qui avoit neuf Princes jeunes, forts & vigoureux devant lui, il ne s'y faut pas fier. Ce Prince est un grand Capitaine & un grand Soldat, il est vrai, mais très-violent, & extrêmement avare; il est même douteux s'il sera aussi grand Roi qu'il est grand Capitaine, & il est nécessaire de ne pas confondre ces qualités qui sont fort différentes. Son Fils, quoi qu'en puisse dire la flatterie en* Pologne, *passe en* France *pour un mal-honnête homme; à la bravoure près il a une très-mauvaise réputation. Toute l'*Europe *est intéressée à s'opposer à son Election; l'intérêt du* Saint Siége *y est très-notable, aussi bien que celui de l'*Empereur *& de la* Suède, *& de tous les autres Etats & Républiques de l'*Europe, *hormis la* France, *de qui seule c'est l'interêt. Il est notoire jusqu'à quel point l'insolence de la* France *est capable de manquer de respect au* Saint Siége, *quand elle se trouve puissante; & je pense que le* Pape *a plus d'intérêt qu'aucun autre à s'opposer à son exaltation.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Pour le Prince de Lorraine, *je ne le crains pas trop aussi; son Oncle a de l'argent, il est vrai; mais de l'humeur qu'il est, il n'est pas homme à le dépenser pour une espérance si chimérique; & je ne crois pas que les* Polonois *s'enrichissent avec lui. Je veux croire que c'est un Prince doux, & qu'il a de bonnes qualités. Il est brave; mais s'il est capable d'être Roi, c'est ce qu'il faut croire sur sa bonne mine, & à la recommandation de l'*Empereur. *Je suis d'opinion que s'il l'obtient, elle ne lui fera ni bien, ni mal; s'il se marie avec la Sœur de l'*Empereur, *comme on le croit, il fera épouser les querelles de la Maison d'*Autriche *à la* Pologne, *& je crois le parti de la* France *assez fort en* Pologne *pour empêcher l'Election d'un Prince qui est son ennemi déclaré, & qui s'engageroit par alliance dans le parti contraire à ses intérêts.*

Je ne parle pas du Moscovite, *car je ne le tiens pas faisable; & je trouve que Mr. le Nonce en raisonne très-bien. La déclaration que son Ambassadeur vient de faire si publiment en* Pologne, *supposé qu'elle soit véritable, suffit pour l'exclure à jamais. Je ne crains pas non plus son invasion en* Pologne; *car s'il y vient foible, il y sera battu; s'il y vient fort, il y mourra de faim & de misére.*

Le Moscovite *n'est qu'un véritable prétexte, dont se ser-*

vent ceux qui ont pris parti ou avec Condé, *ou avec* Neubourg, *& ils ne le porteront qu'autant qu'ils verront les choses disposées à arriver à leurs fins; c'est de quoi il faut être persuadé, si l'on ne veut se tromper.*

Je ne m'amuserai pas à alléguer ici les raisons pour contrarier les autres Prétendans, qui sont sur le tapis.

Le Prince de Florence, *& le Prince* Alexandre de Parme, *pourroient faire leurs objections, mais je n'en parle pas, parce que je ne les crois pas redoutables.*

Le Prince de Florence *est digne d'une Couronne; c'est un Prince qui a de très-bonnes qualités, mais je ne crois pas qu'il soit propre à être Roi de* Pologne.

Le Prince Alexandre *est un Prince brave, & Soldat, mais qui n'a appris la guerre que parmi les* Espagnols *dans un parti malheureux, & qui a été presque toujours battu: sa manière de vivre, & de combattre, qu'il a formée sur celle des* Espagnols, *est très-différente de celles des* Polonois. *Il me semble aussi qu'il est de l'intérêt du* Saint Siége *d'empêcher l'exaltation du Prince qui est de la Maison d'un Vassal rebelle, qui lui a manqué si souvent & si injustement de respect.*

Il est nécessaire que le Pére Prieur travaille auprès du Nonce pour l'obliger à l'exclusion de tous lesdits Prétendans par les raisons alléguées, & par d'autres qu'on lui a fourni de bouche. Si le Nonce s'en excuse, il faut que le Pére y travaille de son chef (*) *auprès de ses Amis & Connoissances, y employant aussi d'autres pour l'aider à cet effet, en les gagnant par promesses & par caresses.*

Il insinuera au-contraire adroitement mes prétentions, tâchant de les rendre agréables à tous ceux de sa Nation; mais il faut se donner de garde de n'en parler qu'après qu'il aura reçu l'ordre & la permission du Nonce. En attendant qu'il soit tems de parler de moi ouvertement, il faut tâcher de travailler fortement à l'exclusion de tous les autres; car ce n'est que

(*) On voit par ceci que *Christine* ne se fioit pas tant au Nonce, ni aux ordres qu'il avoit de *Rome*, qu'elle ne voulût que le P. *Hacki* ne travaillât aussi de son chef pour elle. Le Reine lui écrivit aussi l'année après au mois de Mars: „ Tâchez, qu'en „ exécutant les ordres du Nonce, vous obéissiez de même aux miens propres, mais „ agissez prudemment comme vous l'avez fait jusqu'ici ". Cependant *Christine* dit à la fin de cette instruction, de la communiquer en Original au Nonce Apostolique.

que sur la ruine de leur fortune qu'il faut bâtir la mienne. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

Pour faire réussir mes prétentions, il faut se fonder particuliérement sur ces raisons.

I. *Que je suis l'unique de la Maison de leurs derniers Rois.* L'an 1668.

II. *Que j'ai déja régné heureusement & glorieusement.*

III. *Que* Sa Sainteté, *qui me connoît, me fait l'honneur de me recommander à la République malgré l'obstacle du sexe.*

IV. *Que je ne leur serai à charge en rien, ayant dequoi vivre selon ma qualité, indépendamment de ce qu'ils me donneront.*

V. *Qu'étant sans succession ni forces, je n'aurai ni ne puis avoir d'autre intérêt que celui de leur grandeur & de ma gloire, & qu'ils n'auront par conséquent jamais rien craindre de ma part.*

VI. *Que je suis à la fleur de mon âge, fort saine & vigoureuse, capable de toute sorte de fatigue & d'application.*

Le Pére fera ses efforts pour faire goûter toutes ces favorables vérités au Nonce, & aux Polonois, *& il employera dans cette Négociation toutes ses forces pour la faire réussir.*

Au-reste il doit persuader fortement le Nonce, que c'est de Sa Sainteté *& de son Ministre que j'espére, avec une entiere confiance, d'obtenir ma fortune; que je serai reconnoissante à* Sa Sainteté, *au* Saint Siége, *& au Nonce même, & qu'on ne se repentira pas d'avoir travaillé pour moi.*

Il l'informera de l'état de mes affaires de Suède, *& de tout ce qui s'est passé à* Stade; *il lui témoignera de ma part une entiére confiance, & se réglera selon ses ordres, le servant & lui obéissant de la maniére qu'il le commandera.*

Le Pére communiquera cette Instruction en original au Nonce Apostolique.

Nous faisons suivre ici les Lettres de Créance pour les Sénateurs Séculiers & pour les Prélats (*a*).

Monsieur, ayant donné ordre au Pére Prieur Hacki *de traitter avec vous de ma part sur une affaire qu'il vous représentera, je vous prie de l'écouter, lui donnant entiére créance, & même d'en favoriser le succès de votre autorité. En*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 2.

Négociations Commerce de Lettres de *Christine*.

En quoi vous m'obligerez fort, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

L'an 1668.

L'autre étoit en Italien.

Havendo io dato ordine al Padre Priore Hacki *di trattare con V. S. in mio nome del negozio ch'egli le Rappresenterà; La prego a prestargli di mano in mano intiera fede, & a promuovere, e favorire con l'autorità sua il buon esito di esso, che di tutto le Resterò con speciale obligazione, & auguro al merito di V. S. ogni vera prosperità.*

L'état de la Pologne quand le Roi Jean Casimir en voulut abdiquer la Couronne.

Comme l'Abdication qne le Roi *Jean Casimir* s'étoit proposé de faire de la Couronne de *Pologne*, avoit donné sujet aux Instructions que *Christine* avoit dressées pour le Pére Prieur *Hacki*, il faut que nous rapportions en abrégé l'état où cette République se trouvoit alors, ce qui fit prendre la résolution à son Roi de renoncer à une Couronne dont il ne pouvoit plus soutenir le fardeau (*a*).

Les Historiens sont assez d'accord, que *Louise Marie de Gonzague*, Fille de *Charles de Gonzague* Duc de *Nevers*, & ensuite de *Mantoue*, & de *Catherine* de *Lorraine*, mariée l'an 1645. à *Jean Casimir*, avoit proprement été la cause de tous les troubles intestins dont la *Pologne* a été agitée depuis l'an 1661. Comme cette Reine avoit un grand fonds d'esprit d'intrigue, elle s'acquit bientôt un ascendant sur celui du Roi son Epoux, qui quoique brave & franc dépendoit presque en tout de sa direction. Ce fut elle qui la premiére lui inspira d'abandonner le Trône, en prétextant les maux tant extérieurs qu'intérieurs dont la République étoit accablée; mais la véritable raison de la Reine étoit de faire tomber l'élection de son Successeur sur un Prince de *France*. Cette intention venant d'être découverte, non seulement nombre d'autres Princes *Chrétiens* se mirent à briguer cette Couronne, mais le *Grand-Sultan* même fit demander, que puisque les *Polonois* étoient après à élire un Successeur au Roi *Casimir*, ils le missent sur la nomination, ou tout au moins le Cham de *Tartarie*, ou son Fils; puisqu'aussi-bien il avoit rendu plus de services à la Couronne contre les *Moscovites*, qu'aucun de tous les Concurrens. Cette proposition inattendue, quelque ridicule qu'elle fût trouvée par les Partisans de la Reine, ne laissa pas d'allarmer le gros de la Nation, laquelle pour conclusion des délibérations qu'on tint à la Diette, jura de ne point souffrir que l'on parlât d'élire un Successeur au Royaume, tandis que *Jean Casimir* seroit en vie.

La Reine toujours agissante ne se laissa pas rebuter par cette résolution; car tandis que le Roi son Epoux faisoit d'assez heureuses expéditions contre les *Cosaques* & les *Moscovites*, & que les affaires de la République

(*a*) Entre autres *Pufendorf* Historia Brandenb. L. X. §. 50. 62. 73. &c. 82. &c. & le Grand Théatre Historique T. IV. p. 151.

blique sembloient prendre un bon train, il se forma dans le sein du Royaume deux Factions capables de le ruiner de fond en comble. Les deux Chefs étoient le Roi lui-même, porté par les Partisans de la Faction de la Reine, & *George Lubomirski*, Grand-Maréchal de la Couronne. Celui-ci s'étoit opposé dans toutes les occasions au desir de la Reine, qui vouloit qu'on choisît un Successeur avant la mort du Roi son Mari, & s'étoit par-là attiré la haine de la Cour, & de toute la Famille Royale. Le Parti de la Reine étoit à-la-vérité le plus considérable, étant composé de quantité de Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers: mais celui de *Lubomirski* étoit le plus fort & le plus nombreux, à cause du grand nombre de Gentilshommes qui le composoit.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

Pour se défaire d'un ennemi si puissant, qui avoit plus de cent mille écus de rente, il n'y eut rien qu'on ne mît en pratique. On l'accusa d'avoir attenté à la Royauté; d'avoir appuyé par ses Emissaires la desobéissance des Soldats; de les avoir corrompus par argent, & d'avoir rendu inutile l'expédition du Roi contre les *Moscovites*.

Lubomirski eut beau se plaindre du tort qu'on lui faisoit, & à son honneur, & que l'on vouloit en sa personne opprimer la liberté de la Nation, tout cela ne lui servit de rien. Tout au contraire, le Parti du Roi ayant eu le dessus à la Diette, *Lubomirski* fut condamné à la pluralité des voix, qui le déclara infame & le bannit du Royaume, & tous ceux qui lui donneroient assistance furent déclarés avoir encouru les mêmes peines.

Lubomirski, contraint de se sauver en *Silésie* pour se dérober à la vengeance de la Reine, tâchoit envain de fléchir le Roi; & desespérant de pouvoir se rétablir par la voye de la soumission, il résolut de tenter fortune par la voye des armes, moyennant une Armée de six mille hommes, qu'il avoit ramassée dans la *Petite-Pologne*. Pour empêcher les suites de ces dangereux commencemens, & prévenir le mal avant qu'il fût incurable, *Jean Casimir* se mit en campagne avec une Armée de seize mille hommes; & ayant atteint l'Armée de *Lubomirski*, dont il prétendoit avoir bon marché, il fut surpris de se voir lui-même attaqué avec tant de chaleur, qu'après avoir perdu deux mille cinq ceus hommes, il fut contraint de lui abandonner le champ de bataille, l'honneur de la victoire, & de se retirer en désordre. Ce coup imprévu toucha si sensiblement le Roi, que pour s'en venger il fit publier une seconde sentence contre le Grand-Maréchal, & promit le quart de tous ses biens à celui qui le lui livreroit mort ou vif, avec un présent de dix mille écus, que la Reine lui feroit de son propre argent. Malgré tout cela la Noblesse de la *Grande Pologne* se déclara ouvertement pour *Lubomirski*, si bien que le Roi, commençant à craindre une révolution générale, se vit obligé de consentir à un accord, qui rétablit le Grand Maréchal dans tous ses Biens, ses Dignités, & ses Honneurs, à la réserve du Bâton de Grand-Maréchal de la Couronne, qui avoit déjà été donné à un autre.

Malgré cet accommodement les deux Partis, se méfiant l'un de l'autre, reprirent les armes, & quoique *Lubomirski* s'offrît de faire tel accord que l'on

Négociations & Commerce Lettres de de *Christine*.

L'an 1668.

l'on voudroit, on n'eut point d'oreille pour lui. La Reine piquée au vif de la défaite de l'Armée du Roi, & de l'accommodement qu'il avoit été forcé de faire avec *Lubomirski* son Sujet, attisoit le feu de la haine, qui devint trop grand pour pouvoir être si facilement éteint. Elle pressa donc le Roi de se mettre de nouveau en campagne, & celui-ci prétendant surprendre les Confédérés leur livra bataille, mais si mal à propos, qu'en moins d'une demie heure son Armée fut défaite & taillée en piéces à ses yeux. Près de quatre mille hommes de ses Troupes furent couchés par terre, & presqu'autant étouffés dans les marais; quant aux Confédérés, on prétend qu'ils ne perdirent que trois hommes des leurs. Le Roi, désespérant de pouvoir jamais venir à bout d'abbattre le Parti du Grand-Maréchal, consentit pour la troisiéme fois à la Paix, à condition que la Ligue des *Waivodes* seroit rompue; qu'il y auroit une Amnistie générale; que *Lubomirski* préteroit Serment de fidélité au Roi, & qu'il viendroit dans le Royaume. Cependant ce brave Prince ne put jouir de la satisfaction de se revoir dans sa Patrie & dans ses Biens. Car au moment que *Jean Casimir* l'avoit envoyé complimenter à *Breslau* en *Silésie*, & inviter à retourner, la mort l'enleva de ce Monde au commencement de l'an 1667.

La Reine de *Pologne*, sa grande Antagoniste, lui survécut de peu de mois, car elle mourut d'apoplexie le 10. May de la même année, peu regrettée de la Nation, qui n'avoit pas sujet d'être contente d'elle. Le Roi au-contraire en eut un très-grand déplaisir; & peu capable de porter plus long-tems le fardeau trop pesant de la Couronne, qui ne lui donnoit que du chagrin, il résolut sérieusement d'en faire l'abdication. Pour cet effet il convoqua une Diette au mois d'Août 1668. à *Varsovie*, où il représenta à l'Assemblée, qu'il y avoit long-tems qu'il étoit ennuyé du Gouvernement, & qu'il avoit pris la résolution de s'en décharger; que puisque la tranquillité étoit rétablie dans le Royaume, il vouloit exécuter ce qu'il s'étoit proposé depuis bien des années, demandant que la République lui assignât une pension annuelle de deux cens mille écus environ, pour subsister commodément le reste de ses jours dans la retraite qu'il comptoit de se choisir. Ni les priéres, ni les supplications des Grands ne lui purent faire changer de résolution, & ce fut le 17. de Septembre que la Cérémonie de l'Abdication de la Couronne se consomma dans l'Eglise de St. *Jean* de *Varsovie* (*).

A peine la nouvelle de cette résolution du Roi *Casimir* fut-elle connue, que plusieurs Candidats ou Prétendans à cette Couronne se mirent sur les rangs. Par le dénombrement que la Reine *Christine* en fit dans

(*) Il est connu, que *Jean Casimir*, après avoir fait cession de la Couronne de *Pologne* s'étoit rendu en *France*, où le Roi lui avoit donné l'Abbaye de St. *Germain des Prez* pour se retirer. Il mourut à *Nevers* en 1672. Il s'apperçut bientôt après sa retraite, de l'inconstance des *Polonois*, qui sous prétexte qu'il prenoit encore le titre de Roi de *Pologne*, refusoient de lui payer l'argent qu'ils s'étoient obligés de lui fournir pour son entretien.

dans son Instruction pour le Pére Prieur *Hacki*, inserée-ci dessus, & datée près de trois mois avant la résignation du Roi de *Pologne*, on aura remarqué que *Christine* les connoissoit tous, & chacun en particulier.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

Quelque puissans qu'ils fussent, & quelques ressorts qu'ils fissent jouer pour faire tomber les suffrages en leur faveur, la Reine crut ne devoir céder à aucun des autres, ni du côté du mérite personnel, ni du côté des qualités requises pour gouverner dignement ce Royaume. Ayant donc entamé une Négociation là-dessus avec le Nonce Apostolique en *Pologne*, celui-ci remercia la Reine de l'honneur qu'elle lui avoit fait, & l'assura de sa promte obéissance.

L'an 1668.

Le Pére *Hacki* manda le même jour à la Reine, qu'ayant eu audience du Nonce, & lui ayant donné les Lettres & l'Instruction à lire, il s'en étoit expliqué en ces termes. (*a*)

„ Premiérement, il m'a dit qu'il n'avoit rien reçu dans cette affaire „ de la part de *Sa Sainteté*, mais seulement qu'en cas d'élection il tâchât „ de faire élire un Roi *Catholique*; qu'au reste qui que ce fût, cela étoit „ entiérement indifférent au *Pape*. Il ajouta qu'il ne pouvoit rien faire à „ cette heure pour Sa Majesté, parce qu'il n'avoit pas encore reçu le „ commandement de *Sa Sainteté*. Mais quand il recevra (ce dont je „ l'ai assuré) particuliérement un *Bref Apostolique* à la République, il veut „ employer toute sa capacité pour le service de V. M. Néanmoins „ son sentiment est, de ne parler de rien avant ce tems-là, mais d'attendre le dernier point de l'élection; & comme il prévoyoit une grande „ discorde, il croyoit qu'il seroit à propos qu'au tems même que les Etats ne seroient pas d'accord, il faloit pour les accorder présenter V. „ M. Il y a deux Prétendans, le *Moscovite* & le *Neubourg*. Le *Moscovite* a pour lui la famille de Messieurs *Pac* avec ses adhérens, mais c'est „ seulement pour servir de contrepoids aux Princes *Radzivils*, qui „ veulent le Duc de *Neubourg*. Par cette raison il pense que l'Election „ du *Moscovite* ne réussira pas, ses promesses de millions étant vaines & „ sans fondement; & d'ailleurs celui de ses Fils qu'il destine pour la Royauté étant âgé seulement de huit ans (car il ne veut pas donner son „ Fils ainé) auroit par conséquent besoin de Tuteurs, dont le choix seroit „ plus difficile que l'Election même.

„ On croit que la plus grande partie est pour *Neubourg*, mais elle „ trouvera aussi des contradictions. Pour les difficultés à l'égard de V. M. „ on n'en trouvera pas d'autre que le sexe. Mais pour la lever cette „ difficulté, je recueillerai bien des raisons que je mettrai en ordre, & „ après quoi je les envoyerai à V. M.

„ Cependant dans trois jours on assemblera par toute la *Pologne* les „ Diétines, où l'on raisonnera sur l'Instruction Royale, à laquelle l'Archevéque (*) a ajouté la sienne, dans laquelle il demande qu'à la grande Diet-

(*a*) *De* Varsovie *le* 20. *Juillet* 1668. *dans les Negoz. di Pol. p.* 54.

(*) C'est l'Archevêque de *Gnesne* Primat de *Pologne*.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1638.

„ Diette prochaine du 27. d'Août, après la résignation du Roi, on tâ-
„ che de faire élire son Successeur sans aucun délai. J'assisterai aussi à l'u-
„ ne de ces Diétines pour avoir une entière connoissance de ce qu'on y
„ traittera, & j'informerai V. M. par la poste suivante de ce qui s'y
„ sera passé.

„ Au-reste comme on ne fera rien jusqu'au 27. d'Août, Monsieur le
„ Nonce croit qu'il n'est pas nécessaire que je demeure ici, & qu'il
„ vaut mieux être ailleurs, pour ne pas donner de soupçon, comme il
„ est arrivé ici au sujet d'un Pére *Carmélite* venant d'*Autriche* pour visi-
„ ter les Maisons de son Ordre, que l'on a soupçonné, à cause de son
„ long séjour, de pratiquer quelque chose en faveur de l'*Empereur*.
„ Je prendrai bien garde à cela pour qu'on ne remarque rien, & j'em-
„ ployerai ce tems pour rendre des visites à la Noblesse, parmi laquelle
„ j'ai des connoissances, & je parlerai de la meilleure maniére & avec
„ les plus grandes précautions à l'honneur de V. M.

„ La résolution du Roi de *Pologne* se fonde sur les promesses du Roi
„ de *France*, (savoir, qu'il aura 50000 ducats par an, sans les autres re-
„ venus qu'on lui assignera) & du Royaume de *Naples*. Monsieur le Non-
„ ce m'a raconté aussi en confidence, qu'il a travaillé pour V. M. par la
„ Commission de Monsieur le Cardinal *Azzolino* auprès du Roi de *Polo-
„ gne*, pour qu'il donne à V. M. les Biens de *Naples*; mais le Roi lui a-
„ voit remontré les grandes dettes dont ces Biens sont chargés. Voilà
„ tout ce qu'il m'a dit, & ce que j'ai à communiquer à V. M. J'en écri-
„ rai davantage par la premiére poste; à cette heure je la supplie très-
„ humblement de me pardonner les fautes que j'ai commises dans les
„ Dépêches à cause du peu de tems, & je vous consacre tous mes
„ vœux, &c.

Au bas de cette Lettre la Reine avoit marqué de sa main: „ Au nom de Dieu, qu'il ne parle de moi à personne, sans l'ordre exprès du Nonce.

Peu après ce même Pére envoya cette Dépêche à la Reine. (*a*)

Varsovie, le 27. Juillet 1668.

„ Il y a huit jours que j'envoyai à V. M. la premiére Lettre, renfer-
„ mant tout ce que Monsieur le Nonce m'avoit commandé. Je donne
„ avis à cette heure que Monsieur le Nonce a écrit à *Rome* de sa pro-
„ pre main, comme à V. M. (parce qu'il ne veut communiquer notre
„ affaire à personne) à Monsieur le Cardinal *Azzolino*, & par lui à Mon-
„ sieur le Cardinal *Rospigliosi*, les informant comment il faut faire de la
„ part de *Sa Sainteté*, particuliérement pour le Bref Apostolique à la Ré-
„ publique. Il m'a dit qu'on commence à faire revivre la Faction du
„ Prince de *Condé*, qui a pour lui l'Archevêque de *Gnesne*, le Chancelier
„ de *Lithuanie*, plusieurs Sénateurs qui ont reçu de l'argent *François*,
&

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 47.

„ & presque tous ceux qui vont tenir le parti du *Moscovite*, seulement en apparence, & qui sont en effet pour le Prince de *Condé*. Entre autres choses il m'a dit aussi que cette raison, que V. M. ne veut pas se marier, fera le plus contre elle; parce que les *Polonois* souhaittent a cette heure d'établir la Maison régnante pour avoir toujours des Sujets capables de parvenir à la Couronne, afin de n'en plus chercher ailleurs à l'avenir.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

„ J'ai assisté à une des petites Diettes, où premiérement l'Envoyé de la part du Roi a montré son Instruction, sans parler de la Résignation; après cela on a lu la Lettre de l'Archevêque de *Gnesne*, où il raconte tout ce qui est arrivé à la derniére Convocation, dans laquelle le Roi a proposé l'Abdication de la Couronne. On a conclu de prier le Roi de ne pas résigner; & s'il ne veut pas satisfaire aux instances des Nonces, qu'alors il résigne, & qu'on change la Diette en *Convocation*, dans laquelle on réglera le tems pour l'Election J'ai eu un singulier Discours touchant l'Election future, lequel j'envoyerai par la premiére poste, où V. M. pourra voir les raisons de la République dans cette Election.

„ Au-reste, parce qu'il n'y a rien à faire à cette heure à *Varsovie*, comme je l'ai écrit auparavant, du consentement & par le conseil de Monsieur le Nonce je ferai un petit voyage, & des visites chez la Noblesse de ma connoissance, où je remarquerai leurs intentions, & tout ce qu'ils auront établi dans ces petites Diettes. Je ne laisserai pourtant pas passer de poste sans donner avis de quelque chose d'important, & je veux revenir à *Varsovie* huit jours avant la grande Diette du 27. Août.

La Reine répondant aux Dépêches de ce Pére, lui dit. (*a*).

Le 3. *Août*, 1668.

Je suis fort satisfaite de la Réponse du Nonce, & il m'importe infiniment qu'il ne parle pas de moi avant que l'Abdication soit faite, & qu'on soit sur le point de faire l'Election. J'attends dans quinze jours les réponses de Rome, *ce sera alors que je m'expliquerai mieux: cependant je serois bien obligée au Nonce s'il vouloit travailler secrettement à l'exclusion de tous les autres Prétendans, sans parler de moi que quand il sera tems, afin de préparer les esprits à la proposition de* Sa Sainteté; *car j'espére qu'elle me sera favorable. Au nom de Dieu donnez-vous garde de parler de moi à personne, sans l'ordre exprès du Nonce. Vous ne partirez pas de-là jusqu'à ce que le Nonce ait reçu les ordres de* Rome. *Ensuite vous viendrez m'informer de bouche de ce qui se passe; en attendant ne manquez pas de remercier le Nonce de ma part, & de lui communiquer la*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 47.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

la présente; car n'ayant point présentement de Chiffre avec lui, je n'ai pas voulu lui écrire à ce sujet; mais par le prochain Ordinaire je vous envoyerai pour lui un Chiffre Italien, *& après nous pourrons communiquer ensemble.*

La Reine lui écrivit sept jours après (*a*).

Hambourg, *le* 10. *Août*, 1668.

Je viens de recevoir votre Lettre du 27. *du passé. Je suis bien obligée à Monsieur le Nonce de tout ce qu'il fait pour moi. A l'obstacle du sexe, je ne croyois pas qu'on ajoutât encore celui du mariage, comme vous le dites; car l'obstacle du sexe peut être levé par des exemples, & par d'autres considérations que je fournirai à Monsieur le Nonce, quand il en sera tems. Pour le mariage, je vous le dis nettement, je ne m'y résoudrai jamais; & je n'accepterois pas la Couronne de l'Univers, si elle m'étoit offerte avec cette condition, mais je ne crois pas que cela puisse me nuire dans un Royaume électif. Cependant communiquez cette Lettre à Monsieur le Nonce, suivez ses ordres, remerciez-le de ma part de son application à l'affaire, & dites-lui que j'attends les Lettres de* Rome *pour m'expliquer mieux. Il faut que vous sachiez que je ne crains que le Prince de* Condé, *& je l'ai écrit à* Rome; *car ni le* Moscovite, *ni le Duc de* Neubourg, *ne me donnent de l'inquiétude; mais si le* Pape *se déclare pour moi, je ne crains plus rien que mon peu de mérite. Dieu vous conserve.*

Dans les trois autres Lettres que ce Pére écrivit à la Reine tout de suite, il dit entre autres choses: „ (*b*) que la petite Diette de la *Grande-*
„ *Pologne* a conclu qu'on prieroit le Roi de résigner incontinent la Royau-
„ té, & qu'on changeroit la Diette dans une Convocation, pour avoir un
„ nouveau Roi avant l'hiver, en ordonnant en même tems que l'Arrié-
„ re-ban de toute la Noblesse de sa Province se rassemble le 7. Septem-
„ bre pour assister à l'Election ..... qu'étant de retour à *Varsovie*, le
„ Nonce lui avoit appris, qu'il avoit nouvellement reçu une Lettre de
„ la part du *Pape*, où *Sa Sainteté* lui recommande l'affaire de l'Election en
„ faveur de Sa Majesté. Dans l'Apostille de cette Lettre au Nonce, ajou-
„ te le P. *Hacki*, se lisent ces mots: (*c*)

Bref du Pape au Nonce, pour que Christine fût élue Reine de Pologne.

Doppo

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 48.
(*b*) *Negoz. di Pol. du* 5. 13. & 24. *d'Août p.* 60. *pag.* 58. 59. & 60.
(*c*) *Negoz. di Pol. au* 28. *Juill. passé*

Doppo scritto, Nostro Signore mi racommanda di replicare a V. S. che questo interesse preme a sua Beatitudine sommamente, e vorrebbe in ogni modo farlo riuscire, e come tale vuole che sia promosso e trattato da lei, lasciando però alla sua prudenza il portarlo solo in quel modo e tempo che sia conveniente.

Notre Seigneur m'a ordonné de vous dire, que cette affaire tient fort au cœur de *sa Béatitude*, qui voudroit qu'elle réussît au possible, & elle veut que vous y contribuyiez & le traitiez sur ce pied-là; laissant pourtant à votre prudence de la manier seul de la maniére & dans le tems qu'il conviendra.

Negociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

„ Pour le Nonce, *dit Hacki*, il espére recevoir bientôt de *Rome* les „ Brefs nécessaires qu'il a demandés pour cette affaire. Il est constamment d'avis de n'en rien dire à cette heure, mais de s'en tenir à la „ proposition de V. M. comme au dernier moyen d'appaiser les discor- „ des qu'il prévoit devoir arriver.

„ Quant au Roi, il ne changera pas de résolution à moins que ce ne „ fût pour l'amour de la *France*, dont il dépend entiérement, & la- „ quelle a été la premiére cause de son Abdication en faveur du Duc „ de *Neubourg*. Cependant le plus fort Parti est pour le *Moscovite*, con- „ tre lequel le Nonce fera tout ce qui lui sera possible. Il ne travail- „ lera pas ouvertement contre la *France* & le *Neubourg*, mais il agira se- „ crettement. On a déjà demandé, s'il n'y a pas quelqu'un de la recom- „ mandation de *Sa Sainteté*, à quoi il a répondu qu'elle ne veut don- „ ner tort, ni à l'un, ni à l'autre des Princes *Catholiques*, pour lesquels „ elle se porte indifféremment. Cependant il fait assurer V. M. qu'il fe- „ ra tout en sa faveur, parce qu'il a reçu ordre pour cela de *Sa Sainteté*. „ Nous en saurons les raisons avec le tems.

Ce fut le même jour que la Reine écrivit une Lettre en *Italien* (comme à l'ordinaire) au Nonce de *Pologne*, où elle lui dit: (*a*) *Ayant été avertie ces deux jours de poste de* Rome, *des ordres favorables & efficaces qui vous ont été expédiés pour l'affaire en question, je suis bien aise que vous ayez été mis par-là en état d'étaler votre capacité pour la conduire au but où l'on vise, vous assurant que si Dieu veut qu'il soit en mon pouvoir d'accomplir la promesse que le Cardinal* Azzolino *vous a faite, je ne manquerai ni en cela, ni en aucune autre rencontre quelconque où il s'agira de votre avantage, & de vous témoigner efficacement ma reconnoissance.*

Je ne doute point que le Pére Prieur ne vous ait communiqué mes deux Ecrits, qui vous auront fait connoître mes idées au sujet des deux obstacles du sexe & du mariage. Je vous les déduirai plus amplement dans ma prochaine Lettre, me per-

(*a*) *Negoz. di Pol. le* 24. *Août p.* 2.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

persuadant que mon chiffre, qui vous fut envoyé il y a huit jours, vous sera parvenu en bon état.

Le Seigneur Cardinal Azzolino *a jugé à propos que j'écrivisse des Lettres au Roi* Casimir, *à l'Archevêque de* Gnesne, *& à d'autres, avec instances que je vinsse en considération à la prochaine Election. Cependant, étant informée, comme je le suis, de l'état des affaires, je ne l'estime ni convenable, ni nécessaire; car si j'écris au Roi, il ne se pourroit que l'affaire ne fût aussitôt renduë publique, ce qui n'aboutiroit à rien: car je sai qu'il ne veut proposer personne, & que les* Polonois *n'y déféreroient pas, quand même il le voudroit. Pour l'Archevêque, comme il est de la Faction* Françoise, *il me traverseroit plutôt qu'il ne me favoriseroit, desorte que je me flatte que vous, qui êtes sur les lieux, approuverez mon idée: outre que je veux rester ferme dans ma première résolution, de ne vouloir pas passer par d'autres mains que par celles de* Sa Sainteté: *& si ses offices efficaces ne suffisent pas au succès de cette Négociation, je regarderai toujours comme très-glorieux pour moi de les avoir reçus de la générosité d'un si digne Pontife. C'est aussi pour cela, que quand même vous verriez que le succès de cette tentative seroit inutile, vous pourriez pourtant, avec l'agrément de* Sa Sainteté, *en faire la proposition en tems & lieu. Je déclare toujours que j'en serai très-contente pour en tirer, sinon aucun autre honneur, aumoins celui d'avoir été favorisée de* Sa Sainteté. *Mais je vous prie de ne pas me découvrir, ni de parler de moi avant que l'Abdication soit faite, & que vous le jugiez convenable. Cependant vous pourriez, si vous le voulez bien, par votre dextérité, faire accrocher le dessein des autres Prétendans, sans pourtant parler de moi que quand il en sera tems.*

L'Ordinaire d'après la Reine lui envoya l'Ecrit promis sur les deux obstacles du sexe & du mariage, & l'avertit qu'elle comptoit partir de *Hambourg* pour *Rome* vers le 1. d'Octobre: *Car*, dit-elle (a), *quoique je n'entende pas préjudicier par-là à la Négociation en question, néanmoins, pour plus d'une raison, même par égard à mes intérêts en* Suède, *il ne me convient pas que je m'arrête plus long-tems à* Hambourg. *Cependant je desire que vous ne fassiez mention de moi, au moins jusqu'à ce que j'aye passé les Etats du Duc de* Neubourg, *que je ne saurois éviter de*

(a) *Negoz. di Pol. le 31. Août. p. 4.*

de traverser. Je n'oublierai pourtant pas de vous avertir de main en main de mes résolutions; m'attendant de-même, tous les Ordinaires, à de vos nouvelles, & jugeant au-reste que le Pére Prieur me viendra trouver pour me faire rapport de bouche des choses que vous trouverez bon de lui confier. Je vous prie de le prévenir là-dessus.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Voici le précis que la Reine lui envoya au sujet des deux points marqués ci dessus. (*) (*a*)

Due sono gli ostacoli che mi si oppongono per la mia elettione alla Corona di Polonia. *L'uno è il sesso, l'altro il Celibato.*

On m'oppose deux obstacles pour mon Election à la Couronne de *Pologne*, le premier est le Sexe, le second est le Célibat.

Quanto al primo io rispondo, che due essempii notabili, trovo nelle historie di Polonia, *i quali fanno vedere, che non sempre è stato esclusо il mio sesso dalla loro elettione, e stimo che allegati a luogo, e tempo potrebbero mirabilmente favorire le mie pretensioni.*

Je réponds au premier obstacle, que je trouve deux exemples remarquables dans l'Histoire de *Pologne*, qui font voir que mon sexe n'y a pas été toujours exclu dans les Elections; ces exemples, allégués à propos, pourroient merveilleusement favoriser mes prétentions.

Per rivenire al primo essempio bisogna rimontare sino al primo Rè della casa Jagelone, *del nome del quale io non mi ricordo: Questo Rè prima di divenir Rè di* Polonia *era Gran Duca della* Lituania, *quando successe che il Trono di Polonia venne a vacare per la morte d'un Rè che era l'ultimo della stirpe Regnante a quel tempo in* Pollonia.

Pour trouver le premier exemple, il faut remonter jusqu'au premier Roi de la Maison *Jagellonne*, dont le nom ne me revient pas. Ce Roi avant qu'il devînt Roi de *Pologne*, étoit Grand-Duc de *Lituanie*, lorsque le Trône de *Pologne* vint à vaquer par la mort d'un Roi, qui étoit le dernier de la Race régnante en ce tems-là en *Pologne*.

Questo Rè il quale morì senza

Ce Roi, qui mourut sans aucune suc-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 83-89. *& le même en* Italien *p.* 77. 83.

(*) Cet exposé se trouve écrit en *François* & en *Italien* parmi les Manuscrits de la Reine, & il est apparent qu'elle a dressé elle même la minute en *François*; nous les joignons ensemble.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

za alcuna Successione masculina lasciò una figlia unica, la quale fù eletta Regina di Polonia, *e poco dopo sposò questo Duca di* Lituania, *e mediante questo matrimonio riunì questo Ducato alla Corona di* Polonia, *e da quel tempo in quà hà formato un medemo Corpo, che è stato governato longo tempo da tutti li descendenti della sudetta Casa* Jagelona, *sin tanto ch' ella venne a mancare, & che li Polacchi si viddero per le revolutioni de' tempi privati intieramente di questa Casa Reale, sotto la quale havevano fiorito tanto tempo.*

succession mâle, laissa une Fille unique, qui fut élue Reine de *Pologne*, & qui épousa peu après ce Duc de *Lithuanie*, & réunit ce Duché à la Couronne de *Pologne* par ce mariage, qui depuis ce tems-là ne composent plus qu'un même corps. Il a été gouverné pendant long-tems par tous les descendans de ladite Maison *Jagellonne*, jusqu'à ce qu'elle vînt à manquer, & que les *Polonois* se virent par les révolutions des tems privés entiérement de cette Maison Royale, sous laquelle ils avoient fleuri si long-tems.

Allora elessero per loro Rè Henrico *di Francia, che poi egli lasciò per il Trono di* Francia, *al quale successe per la morte di* Carlo IX. *suo fratello. Li Polacchi però nell' elettione l'obligarono a sposare Giovanna* Jagelona *Principessa parente, ma molto lontana de' loro ultimi Rè.*

Ils élurent alors pour Roi *Henri* de *France*, qui les quitta pour le Trône de *France*, auquel il succéda par la mort de son Frére *Charles IX.* Quand les *Polonois* élurent ce Prince, ils l'obligérent à épouser *Jeanne Jagellonne*, Parente, mais fort éloignée, de leurs derniers Rois.

Henrico *promise di far tutto, ma dopo che fù Rè di* Polonia *si rideva bene delle sue promesse, e non venne mai alla conclusione di questo maritaggio. Dopo che questo Principe hebbe lasciato la Polonia per la* Francia, *li Polacchi elessero per loro Regina la sudetta Giovanna, la quale dopo la sua elettione sposò* Stefano Battori *della*

Henri promit tout, mais après qu'il fut Roi de *Pologne*, il se moqua de ses promesses, & ne conclut point ce mariage. Après que ce Prince eut quitté la *Pologne* pour la *France*, les *Polonois* élurent cette *Jeanne Jagellonne* pour leur Reine, laquelle, après son Election, épousa *Etienne Battori* de la Maison de *Hongrie*, & de ce mariage nâquit *Sigismond II.* si je ne me trompe, & la Princesse *Catherine*, qui épousa le Roi *Jean* de *Suède*, mon Grand-oncle.

De

la Casa d'Ungheria, *e da questo matrimonio nacque* Sigismondo *secondo (s'io non erro) e la Principessa* Catterina *la quale sposò poi il Rè* Giovanni *di* Suezia *Zio del Rè mio Padre.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Da questo matrimonio del Rè Giovanni *e della Principessa* Catterina *nacque* Sigismondo 3°. *il quale fù eletto Rè di* Polonia *dopo la morte di* Sigismondo *suo Zio materno, che morì senza figlj maschii, e così fù aperta la successione alla Corona di* Polonia, *nella Casa* Gustaviana, *e la Casa Reale di* Suezia, *della qual Casa il Rè presente di* Polonia *ed io siamo usciti, lui dal ramo del primogenito, ed io da quello del Cadetto, la qual Casa finirà nelle nostre due persone.*

De ce mariage du Roi *Jean*, & de la Princesse *Catherine* nâquit *Sigismond III.* qui fut élu Roi de *Pologne* après la mort de *Sigismond* son Oncle maternel, qui mourut sans enfans mâles, & ouvrit par sa mort la succession à la Maison *Gustavienne*, qui est la Maison Royale de *Suède*, dont le Roi de *Pologne* & moi sommes sortis tous deux, lui de la Branche ainée, & moi de la Branche cadette, qui va finir présentement en nos personnes.

Mi pare che per superare la difficoltà del sesso non si può allegar niente più favorevole di questi due essempii, oltre li quali si potrebbe ricordarsi, che io sono nata sul Trono, e che Dio non mi fece sì tosto vedere la luce, che mi pose in mano lo Scettro, facendomi nascere Rè di Suezia, *per autorizarmi con questo privilegio sopra il commune del sesso.*

Il me semble qu'on ne peut rien alléguer de plus favorable que ces deux exemples pour combattre la difficulté du sexe. Outre cela on pourroit se souvenir que je suis née sur le Trône, & que Dieu ne me fit pas plutôt voir le jour, qu'il me mit le Sceptre à la main, me faisant naître Roi de *Suède* pour m'autoriser par ce privilége par dessus le commun du sexe.

Così tutto il mondo sà ch' io hò governato da Rè un Regno, ed una Natione delle più brave, e valorose della Terra, *ch'io*

Aussi tout le Monde sait que j'ai eu en Roi un Royaume, & une Nation des plus braves & vaillantes du Monde; que j'ai été sacrée, comme on

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

ch'io sono stata consacrata, come si consacrano li Rè di Suezia; *Che in tal qualità mi è stato reso homaggio, e ch' io hò governato (dopo la Maggiorità) la* Suezia *dieci anni da Rè, e da Rè il più assoluto che alcun dei Rè miei Antecessori non l'hà governata avanti di me, che io ci sono ancora alla giornata d'hoggidì adorata, temuta, e regrettata, potendo dir senza vanità che i miei auspicii sono stati li più gloriosi, e li più felici del Mondo alla* Suezia, *e se Dio permetterà che l'istessa fortuna m'accompagni in* Polonia, *io stimo che si havrà occasione d'esser sodisfatti di me.*

Quando io hò governato la Suezia *non ero che una fanciulla, e vi è apparenza che con l'assistenza di Dio io sia per accomplir meglio incomparabilmente al mio dovere in una età, nella quale mi trovo gagliarda, e vigorosa si di spirito, come di corpo, capace d'ogni sorte di fatica, e d'applicatione. Ma Che si può richieder di me ch'io non faccia? se bisognerà amministrar giustizia, discorrere, o risolvere nei Consiglj. Io m'offro a dar loro sodisfazione, se non con tanta eloquenza e sapere, almeno con tanto*

on sacre les Rois de *Suède* (*), que l'on m'a rendu hommage en cette qualité, que j'ai gouverné la *Suède* durant dix années depuis ma majorité en Roi, & en Roi plus absolu qu'aucun des Rois mes Prédécesseurs ne l'a gouvernée avant moi; que j'y suis encore aujourd'hui adorée, crainte & regrettée, parce que je puis dire sans vanité, que mes auspices ont été les plus glorieux & les plus heureux du monde à la *Suède*; & si Dieu permet que la même fortune m'accompagne en *Pologne*, je pense qu'on aura sujet d'être satisfait de moi.

Quand j'ai gouverné la *Suède*, je n'étois quasi qu'un enfant, & il y a apparence qu'avec l'assistance de Dieu je m'acquitterai incomparablement mieux de mon devoir, présentement que je suis dans ma pleine force & vigueur d'esprit & de corps, & capable de toute sorte de fatigues & d'application. Mais après tout, que peut-on exiger de moi que je ne fasse? Faut-il rendre justice, raisonner, ou résoudre dans les Conseils? Je m'offre à les satisfaire, sinon avec autant d'éloquence & de savoir, du-moins avec autant de bon-sens que personne. Faut-il aller pour le service de la République à la tête d'une Armée? J'y irai avec joye, & je proteste que la seule espérance de cette satisfaction me

(*) Voyez la note dans la Vie de *Christine* Reine de *Suède* écrite par elle-même. p. 32.

tanto buon giudizio quanto farà chi si sia altro; Se bisognerà per servizio della Republica marciare alla testa d'un' Armata, lo farò con mio gran gusto, e protesto, che la sola speranza di questa sodisfazione mi fà desiderare la Corona di Polonia, *e che se mi si volesse dare con conditione di non andarvi, io non l'accetterei mai; Io hò sospirato con passione tutto il tempo di mia vita quest' occasione; ma lo stato de' miei affari non me l'hà permesso, e mi dichiaro, che se la ragione di stato non m'havesse reso impossibile questo desiderio, io non havrei mai comportato, che altri ch' io medema havessero comandato le mie Armate; Ma io hò sacrificato tutto in benefizio del mio stato, sino alla mia ambizione, e sino alla mia inclinazione: Io stessa essendo persuasa che bisogna far così. In fine se si vuol essaminare tutto il corso della mia vita, il mio humore ed il mio temperamento parmi, che mi si potrebbe far la grazia di non riflettere al mio sesso.*

Intorno al 2° punto del maritaggio, io confesso, che m'imbarazza fuor di modo, poiche considerando il mio humore, e la mia età, io vedo che non c'è rimedio, quanto al mio humore, egli è nemico mortale di

me fait souhaiter la Couronne de *Pologne*; & que si l'on vouloit me la donner à condition de n'y pas aller, je ne l'accepterois jamais. J'ai toute ma vie souhaitté passionnément cette occasion, mais l'état de mes affaires ne me l'a pas permis; & je proteste que si la Raison d'État ne m'eût rendu ce desir impossible, je n'aurois jamais souffert que d'autres que moi eussent commandé mes Armées. Mais j'ai tout sacrifié au bien de mon Etat, jusqu'à mon ambition & à mon inclination même; car je suis persuadée qu'il faut en user ainsi. Enfin, si l'on se donne la peine d'examiner tout le cours de ma vie, mon humeur & mon tempéramment, il me semble qu'on pourroit me faire la grace de compter mon sexe pour rien.

Pour le second point, celui du Mariage, j'avoue qu'il m'embarrasse furieusement; car considérant mon humeur & mon âge, je vois qu'il n'y a pas de remède. Pour mon humeur, elle est ennemie mortelle de cet horrible joug, auquel je ne consentirai pas pour l'Empire même du Monde. Dieu m'ayant fait naître

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an. 1668.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

di quest'horibil giogo al quale io non consentirei per l'Imperio di tutto il mondo, havendomi Dio fatto nascer libera, non saprei mai risolvermi a darmi un Padrone; e poiche io sono nata per comandare, come potrei io accommodarmi ad obbedire, ed a darmi questa schiavitù, la quale sarebbe per me una delle cose più insoffribili, che mai potesse concepire la mia imaginatione; Ma quando bene io potessi vincere questa mia aversione, io mi trovo in un' età, che senza rendersi ridicola, non si può pensare, e mi renderei inutilmente infelice, mentre che apparentemente nell' età ch'io sono, non si possono sperar da me figliuoli; Essendo però il regno di Polonia *elettivo, crederei che si potesse disporlo a pensar meno all' avenire, e più al presente.*

naître libre, je ne faurois me résoudre à me donner un Maître; & puisque je fuis née pour commander, il n'y a pas moyen que je puisse me résoudre à obéir, ni à m'impofer cet esclavage, qui feroit le plus insupportable pour moi que mon imagination puisse concevoir. Mais quand même je pourrois vaincre mon aversion, je me trouve dans un âge où je pafferois pour ridicule d'y penser, & je me rendrois inutilement malheureuse, puisqu'apparemment, à l'âge où je fuis, on ne peut espérer des enfans. Mais le Royaume de *Pologne* étant électif, il me femble qu'on pourroit disposer les *Polonois* à penser moins à l'avenir, & plus au préfent.

Loro hanno bisogno d'un Rè, il quale li possa governar bene qualch' anno; Quanto a me, io non sò se sarò buona per questo effetto, ne se io sarò viva da qui ad un hora, ma senza violentar punto la natura, io posso viver ancora una ventina d'anni più o meno, secondo che piacerà a Dio di disporne. Depositando dunque la loro Corona, ed il loro Scettro nelle mie mani, potrebbero guadagnare ed approfitarsi del tempo

Ils ont befoin d'un Roi qui puiffe les bien gouverner quelques années. Je ne fai pas fi je leur ferai propre pour cet effet, ni fi je ferai vivante dans une heure d'ici. Mais encore, fans faire un grand effort fur la nature, je puis vivre une vingtaine d'années, plus ou moins, comme il plaîra à Dieu d'en disposer. En dépofant donc leur Couronne & leur Sceptre entre mes mains, ils pourroient gagner, & profiter du tems, pour choifir après ma mort une autre Famille, qui pourroit leur fournir une Race pour en faire leurs Rois; c'eft ce qui ne peut leur manquer,

tempo per far, dopo la morte mia, l'elettione d'un altra famiglia che venisse a provederli d'una stirpe da crearne i loro Rè, cosa che non può loro mancare, ed in questo modo havranno ogni agio di scieglierst un' altra famiglia in un tempo meno periglioso, ed oltraggioso del presente, onde potriano lasciarmi la mia libertà per conservar più longo tempo la loro, essendo interesse loro ch'io resti in questo stato, perche non havendo io figlj, l'unico mio interesse sarà la gloria di rendermi per via d'attioni grandi & heroiche degna della loro elettione.

In caso che con tutte le sudette ragioni non si possa superare l'ostacolo del Celibato; Monsig.r Nunzio potrà servirsi d'un artifizio, ingegnandosi di far loro sperare, che eletta che havranno la mia persona, le persuasive di sua S.tà e le loro preghiere potranno farmi risolvere a maritarmi.

E per questo effetto bisogna dar loro ad intendere, che io sono più giovane di quello che veramente non sono, per far apparir loro la cosa più probabile, e credibile, benche io dubito che questo non si potrà loro persuadere, perche si sà tropo bene il tempo della mia nascita. La mia opinione pero è che questo non mi farà osta-

quer, & ils auront tout le loisir de se choisir une autre Famille dans un tems moins périlleux & moins orageux que le présent, & ils pourroient me laisser ma liberté pour conserver plus long-tems la leur. Il est même de leur intérêt que je demeure comme je suis; car n'ayant point d'enfans, mon seul & unique intérêt sera la gloire de me rendre digne de leur choix par de grandes & d'héroïques actions.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Si tout ce raisonnement ne peut vaincre l'obstacle du mariage, le Nonce pourra se servir d'une ruse, en tâchant de leur faire espérer qu'après que l'Election sera tombée sur ma personne, les persuasions de *Sa Sainteté* & leurs priéres me feront résoudre au mariage.

Pour cet effet il faut leur faire accroire que je suis plus jeune que je ne le suis effectivement, afin de leur rendre la chose plus apparente & plus croyable, quoique je doute qu'on le leur puisse persuader; car le tems de ma naissance est trop connu. Mais mon opinion est, que cela ne me fera pas d'obstacle, & qu'on ne se souciera pas que je me marie ou non.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

ostacolo, e che non importerà loro, se io mi mariterò, o nò.

Ecco a poco presso le Ragioni che io credo possino servire a toglier gl'ostacoli, che mi sono stati opposti.

Ma oltre li due sudetti, io vi trovo ancora il terzo, che oppongo a me medema ed è l'ignoranza della lingua Polacca. Io apprendo quest' ostacolo così grande, che mi fà horrore, & tremo, quando ci penso, perche in che modo può governarsi un Popolo, al quale non si sà parlare? come farò io a intendere gli ordini che bisognerà dare? in che modo havrò da segnare li dispacci, e gl'ordini senza leggerli, ne intenderli? Ma come farà il Principe di Condè, *Il Duca di* Neuburgo, *e'l Principe di* Lorena, *che non ne sanno più di me? ed io mi dò vanto, che farò quello che non potranno far loro, cioè che m'ingegnerò d'impararla in poco tempo. Confesso nondimeno che questa sola difficultà quanto a me, mi faria tremare, se il negozio potesse riuscire.*

Voilà à peu près les raisons que je crois qui pourront servir à vaincre les obstacles qui m'ont été posés.

Il y en a un troisiéme, que je m'oppose à moi-même: c'est l'ignorance de la Langue *Polonoise.* Cet obstacle me semble si grand qu'il me fait trembler quand j'y pense; car le moyen de gouverner un Peuple à qui l'on ne sauroit parler? Comment entendrai-je les ordres qu'il faudra donner? Comment signerai-je les Dépêches & les Ordres sans les lire ni les entendre? Mais ni le Prince *de Condé*, ni le Duc *de Neubourg*, ni le Prince *de Lorraine*, n'en savent pas plus que moi, & je ferai ce qu'ils ne pourront pas faire; c'est que je tâcherai de l'apprendre en peu de tems. J'avoue pourtant que cette seule difficulté me feroit trembler pour moi, si d'ailleurs l'affaire pouvoit réussir.

Peu après la Reine reçut deux Lettres du Nonce. (*a*) De pressans ordres, *lui écrit-il*, tant du *Pape*, que du Cardinal *Azzolino*, me font parvenus, pour servir Votre Majesté dans la présente conjoncture de ce Royaume. Je ne manquerai pas de proposer V. M. au nom de *Sa Sainteté*, à cette République, dans une occurrence dont on pourroit se promettre un bon succès de l'affaire. J'ai dit au P. *Hacki*, qu'on a lieu de s'y attendre par les difficultés qui se rencontreront dans une discorde obsti-

(*a*) *Negoz. di Pol. l'una & l'autre sont du* 31. *d'Août. p.* 37-38.

obstinée des Factions, quand les intérêts opposés du Duc *de Neubourg* & du Prince *de Condé* deviendront pour ainsi dire désespérés. J'y prêterai toute l'attention imaginable; & afin de prévenir que la proposition de V. M. ne desagrée point, je ne la ferai qu'après lui avoir fait donner cours par des personnes tierces, qui diront l'avoir appris par d'autres, pour pressentir par ce moyen comment on la goûtera dans le Public, afin de ne pas exposer gratuitement le nom de V. M. à un refus formel.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an. 1668.

Christine ayant reçu cette Lettre du Nonce, ne goûta pas son idée par rapport à la maniére de faire l'ouverture de sa proposition. Elle lui donne à considérer (a) *que si elle se fait trop tard, & après que la République se sera déjà engagée pour les autres, il n'y aura plus rien à espérer pour la Reine. Ce qui me fait croire*, ajoute-t-elle, *que le mieux sera, que sitôt que l'Abdication sera faite, vous parliez de moi au nom de* Sa Sainteté, *comme vous en avez l'ordre, & que vous n'attendiez pas jusqu'à ce que les choses soient réduites à l'extrémité. C'est pourquoi il me paroît beaucoup plus digne & du* Pape *& de moi, que vous soyez le premier à faire l'ouverture de la proposition, que d'en faire courir le bruit par d'autres, par où on ne peut pas s'attendre à savoir sûrement que ma proposition aura été agréable: & rien n'est plus certain que sitôt que ce bruit sera connu, les Factions s'entraideront à m'abbattre; au-lieu que, comme je le crois, si vous en parlez le premier au nom de* Sa Sainteté, *ce que je tiens pour le plus sûr, d'autant qu'on vous a déjà demandé si vous avez quelque Sujet à proposer en son nom; je suis de sentiment qu'il sera présentement tems d'en parler & de risquer le paquet, puisque peu m'importe alors si l'on me fait un refus. Et quoique je vous aye écrit que je voudrois qu'on différât de parler de moi jusqu'à ce que j'eusse traversé les Païs de* Neubourg, *on pourroit néanmoins en parler à-présent, parce que je calcule que dans le tems de mon passage le Duc sera à* Vienne, *& qu'à cet égard cela ne lui causera aucun dégoût.* (*) *Je ne l'écrivis aussi que dans l'idée où j'étois, que l'Abdication n'étoit*

(a) *Negoz. di Pol. li* 14. *Sept. p.* 6.

(*) Je ne m'imagine pas que *Christine* eût craint quelque chose pour sa personne en traversant les Païs de *Neubourg*; mais elle vouloit éviter de voir le Duc, qui peut-être l'auroit invitée à s'arrêter quelques jours à sa Cour: ce qui auroit extrêmement gêné la Reine, aspirant tous deux au même Trône.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

toit pas si proche; mais étant déjà faite, il n'y a plus de tems à perdre. Quant aux deux obstacles du Sexe, & du Célibat, j'y ai répondu (a) *de maniére que je me flatte qu'on en pourra être content: mais tout cela ne s'est fait que pour votre information particuliére, sans que vous le fassiez courir dans le public.*

Sur ces entrefaites arriva le Pére Prieur *Hacki*, qui vint trouver la Reine à *Hambourg*, en lui apportant des Lettres du Nonce Apostolique. *Christine* le manda au Nonce, (b) & lui promet une réponse plus ample, laquelle ledit Pére à son retour lui expliquera plus particuliérement de bouche. *Je me tiens persuadée*, lui dit la Reine, *que vous aurez déjà entre les mains le Bref du* Pape *adressé à la République, pour mon Election, en des expressions bien fortes & bien pressantes. Je me flatte que vous ne manquerez en rien de votre côté pour coopérer avec application au bon succès de la Négociation, d'autant plus que votre fortune dépend de la mienne, étant très-certain que les autres Concurrens se sont engagés pour celle de Mr.* de Beziers (*).

Quant aux deux Lettres que vous jugez nécessaires que j'écrive à l'Ordre Sénatorial, vous aurez la bonté de m'informer du stile qui se doit observer, & en quelle langue elles doivent être couchées, sur-tout s'il ne seroit pas convenable de les écrire en François, *Langue en laquelle je pourrois prendre un meilleur tour à cause des Titres & des politesses. Je vous avertis au reste, que comme il faut m'arrêter encore ici pour attendre quelque résolution de* Suède, *jusqu'au* 20 *d'Octobre prochain, vous pourrez m'adresser en attendant vos Dépêches ici, car passé ce jour je ne différerai pas mon départ pour* Rome.

La Reine ayant fait mention du Bref du *Pape* en sa faveur aux Prélats, aux Sénateurs Séculiers, & à l'Ordre Equestre assemblés en Diette, nous estimons nécessaire de le produire ici à côté traduit du *Latin* en *François.* Il est daté du 8. Septembre de l'année 1668. (c)

Cle-

(a) *Negoz. di Pol. le* 28. *Sept. p.* 9.
(b) *Du même jour p.* 8.
(c) *Negoz. di Pol. p.* 104.

(*) Cet Evêque étoit sans-doute Ministre Plénipotentiaire de *France* en *Pologne*, à qui les Aspirans au Trône avoient fait espérer un Chapeau de Cardinal, comme *Christine* l'avoit fait au Nonce Apostolique.

Clemens *Papa IX. venerabiles Fratres, nobiles Viri, & dilecti Filii, Salutem, &c.*

Cogitantes assiduè, ac omni prorsus animo versantes, quânam potissimùm ratione his tam gravibus ac difficilibus temporibus in deligendo Rege Religionis Catholicæ, & istius Regni bono optimè consultum esse queat, in eam sententiam devenimus, ut hodiè ita se habentibus rebus, id obtineri planè posse credamus, si Comitiorum studia & vota in Personam Reginæ Christinæ Alexandræ *spectatæ pietatis, prudentiæ, & animi virilis Heroïnæ conferantur. Hæc profectò non ut Regnum quæreret Religionem Catholicam olim amplexa est, sed quod veluti maximè rarum, & egregium factum admiratus est orbis, ut Catholicè vivere posset omnibus fastigiis humanis excelsiore mente, pacificè possessum Regnum spontè dimisit. In cujus administratione præterea virtutes eas omnes diù summâ cum laude, gloriâque explicuerat, quæ in optimo Rege, bellicosissimis quoque Viris imperaturo, requiruntur; & certè quicumque præstantissimæ Reginæ ingentes etiam in re militari spiritus, corporis incommodorum omnium, ac laborum admirabilem tolerantiam, animique præcelsi fortitudinem, ac invictum robur inspexerit, minimè ille quidem sexûs validioris vires ullas in eâ desideraverit. Quare nobilissimi istius Regni tutela non incertæ sorti, sed cognitæ, ac probatæ jampridem virtuti, provido ac indubio judicio committeretur. Illud autem vel inprimis plurimi æstimari in hâc re debet, quod orta est, & quantùm ad Catholicos attinet, inpræsens sola superest ex eâdem stirpe Regiâ, ex quâ jam per annos octoginta & amplius, magno cum suo bono* Polonia, *tot eximios, suique tam amantes Reges feliciter experta est, adeò ut inclyta* Polo-

Clément IX. Pape, Vénérables Fréres, Nobles & Chers Fils salut.

Considérant assidûment, & roulant en notre esprit, quel seroit le moyen le plus préférable pour choisir un Roi Catholique dans ces tems difficiles qui puisse contribuer avec le plus d'efficace au bien du Royaume de *Pologne*, nous nous sommes enfin arrêtés à ce sentiment, que dans la situation où sont les affaires présentement, nous croyons le mieux parvenir à ce bien, si les voix & les vœux de ceux qui composent la Diette, se réunissoient en la personne de la Reine *Christine Alessandra*, si connue par sa piété, par sa prudence, & par son intrépidité tout-à-fait mâle & héroïque.

Ce n'est pas qu'elle ait embrassé la Religion *Catholique* pour gagner par-là une Couronne: mais ce qui est très-rare, & ce que le Monde a admiré le plus, c'est elle qui de son propre mouvement s'est démise d'un Royaume qu'elle possédoit paisiblement, dans la seule vue de vivre en bonne *Catholique*, au-dessus de toutes les Grandeurs Humaines. Même si l'on considére de quelle maniére elle a gouverné son Royaume, on remarquera qu'elle y a déployé glorieusement, & pendant longtems, toutes les vertus qu'on requiert du meilleur des Rois, qui commande aux plus braves Capitaines: & pour sûr, quiconque considérera le grand cœur de cette excellente Reine, même par rapport aux affaires qui regardent le Militaire, sa patience à supporter toutes les fatigues du corps, & son admirable application aux travaux, aussi bien que la force de son grand esprit, que rien ne sauroit abbattre; quiconque, dis-je,

Négociations & Commmerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

Bref du Pape aux Etats de Pologne pour élire Christine pour leur Reine.

Négociations & Commerce Lettres de de Christine.

L'an 1668.

Poloniæ *Comitia generosæ gratitudinis suæ summoperè laudatum institutum*, *& morem præferendi novo beneficio consanguineos ultimi Regis*, *consuetâ constantiâ retinerent*, *& simul Competitores alii*, *singuli facilius ferrent illi potiùs*, *quàm cuilibet eorum alteri Coronam esse delatam. Hæc sanè singulari prudentiæ judicioque vestro*, *Venerabiles Fratres*, *Nobiles Viri*, *Dilecti Filii*, *nullâ prorsus aliâ*, *quàm Orthodoxæ Religionis*, *& communis utilitatis vestræ causâ permoti*, *ac impulsi suggerenda esse censuimus; Reginam enim*, *ejusque pios*, *& erga sanctam Fidem*, *& Christianitatis universæ commoda*, *& incrementa*, *propensos unicè sensus penitùs agnoscimus*, *& non semel experimentum de eis habuimus*, *ita ut summæ pietatis*, *justitiæ*, *beneficentiæ*, *ac demùm futuri ex omni parte perfecti Regiminis*, *quantùm homini rectè licet*, *pro illâ sponsores vobis esse possimus. Verùm uberiùs*, *& particulariùs Venerabilis Frater Archiepiscopus* Corinthi *Nuntius noster omnia coràm edisseret. Nos perfecti consilii*, *& unanimis concordiæ spiritum vobis*, *Venerabiles Fratres*, *Nobiles Viri*, *atque Dilecti Filii ab eo precamur*, *qui sese in medio Congregatorum in suo sancto nomine fore pollicitus est*, *Apostolicam Benedictionem quo maximè possumus amoris Paterni sensu ferventiori largientes. Datum* Romæ *apud S.* Mariam *Majorem sub Annulo Piscatoris. Die* 8. *Septembris* 1668. *Pontificatûs nostri Anno Secundo.*

dis-je, considérera toutes ces choses, ne découvrira rien en elle qui fasse desirer qu'elle fût de l'autre sexe. C'est pour cela que la tutéle de ce noble Royaume ne seroit pas exposée à un sort incertain, mais en la lui confiant, on la mettroit entre les mains d'une personne qui pleine de sens rassis & d'un jugement qu'on ne sauroit lui contester, a déja donné tant de preuves de sa haute capacité. Et ce qui ne mérite pas moins d'être estimé en elle, c'est qu'elle est de la Lignée *Jagellonique*; & quant à la *Catholicité*, elle est à-présent l'unique de la Famille Royale, laquelle au-delà de quatrevingts ans a heureusement donné à la *Pologne* d'excellens & d'estimables Rois au plus grand bien de ce Royaume; ensorte que si les Etats assemblés en Diette, pour marquer leur généreuse gratitude & leur constance ordinaire, suivoient en cette rencontre leur louable coutume, de préférer généreusement la Parenté du dernier Roi, les autres Compétiteurs, chacun en particulier, supporteroient plus volontiers qu'elle leur fût préférée pour la Couronne, que si on la donnoit à quelqu'autre.

C'est donc-là, Vénérables Fréres, Nobles & Amés Fils, ce que nous avons jugé à propos de vous suggérer. Nous ne l'avons fait dans aucune autre intention, que pour l'amour de la Religion Orthodoxe & de votre bien général. Nous connoissons si intimement la Reine, & ses sentimens pieux & favorables à la Sainte Croyance, aux avantages & à l'accroissement de toute la *Chrétienté*, dont nous avons eu des preuves si incontestables, que nous pourrions vous être garants de sa grande piété, justice & bienfaisance, enfin d'un régne futur à tous égards aussi accompli que la condition humaine le sauroit permettre. Pour ce qui est du reste, le vénérable Frére, Archevêque de *Corinthe*, notre Nonce, vous l'expliquera de bouche plus particuliérement. Nous vous souhaittons, Vénérables Fréres, Nobles & Amés

Amés Fils, l'esprit de bon conseil & de parfaite union, lequel celui qui est au milieu de ceux qui sont assemblés en son saint nom, leur a promis; nous vous départons du meilleur de notre cœur, & de notre amour paternel, notre Bénédiction Apostolique. Donné à *Rome*, au Palais de *Ste. Marie-Majeure* sous l'Anneau du Pêcheur, le 8. Septembre 1668. & la seconde année de notre Pontificat.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter ici le Bref du *Pape* plein de politesse, qu'il écrivit dix ou douze jours après à la Reine, (*a*), avec la traduction en *François*.

Clemens IX. *Papa.* Chariſſima in Chriſto Filia Noſtra ſalutem, & Apoſtolicam benedictionem!

Il merito e la virtù singolare di V. M. per si chiare prove accreditata al Mondo, e da Noi sommamente stimata ci hà indotti ad operar quello che il zelo del publico bene della Polonia *richiedeva della nostra parte. Vorremmo che da questa dipendesse intieramente la dispositione di quegli affari per poter terminare il negozio con tanta agevolezza, e felicità, quanta è la prontezza, con la quale l'habbiamo intrapreso. Nè ad altri che a se medesima deve la M. V. questa nostra Paterna premura. Crediamo facilmente ciò ch'ella dice, che qualunque ne sia l'evento, eguale sarà sempre la quiete del suo Real Animo, e l'affetto verso di Noi; poiche quella generosità si grande, che hà potuto fare abbandonnare alla M. V. i Regni che possedeva per consacrarli a Dio, potrà molto più agevolmente conformarsi alla divina volontà nell'acquisto d'un altro, che potrebbe aggiunger ben fatiche a V. M. mà non già splendore, ò grandezza. Habbiamo del Marchese* del Monte *udito con molto piacere la buona salute di V. M. & il suo vicino ritorno grandemente aspettato da Noi. In esso, & in ogni altra sua occorrenza preghiamo alla Mtà Vostra pienezza di prosperità, e le diamo affettuosa-*

Clément IX. Pape: A notre très-chére Fille en Christ, Salut & Bénédiction Apostolique.

Le mérite & la vertu singuliére de Votre Majesté, dont elle a donné au Monde des preuves si éclatantes, & dont nous faisons un si grand cas, nous ont porté à coopérer à ce que le zéle pour le bien général de la *Pologne* a requis de nous. Nous voudrions que la disposition de cette affaire dépendît entiérement de nous, pour pouvoir terminer cette Négociation avec autant de facilité & de promptitude que nous l'avons entreprise.

Ce n'est qu'à elle-même que V. M. est redevable de cet empressement paternel. Nous croyons sans peine ce qu'elle dit, & que, quel qu'en soit l'événement, la tranquillité de son Ame Royale & son affection envers nous seront toujours les mêmes. La grande générosité qui a pu faire abandonner à V. M. les Royaumes qu'elle possédoit pour se consacrer à Dieu, peut encore beaucoup plus facilement se conformer à la Volonté Divine dans l'acquisition d'un autre qui pourroit bien augmenter ses fatigues, mais nullement sa splendeur ni sa grandeur.

Nous avons appris du Marquis *del Monte* avec bien du plaisir, la bonne

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 107.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

tuosamente l'Apostolica beneditione. Datum Romæ apud Sm. Mariam Majorem, Die 21. Septembris 1668. Pontificatus Nostri Anno secundo.

bonne santé de V. M. & son retour prochain, que nous desirons grandement. En cela & dans toute autre occurrence nous souhaittons à V. M. toute sorte de prospérités, & lui donnons affectueusement la Bénédiction Apostolique. Donné à Rome au Palais de *Ste. Marie-Majeure*, le 21. de Septembre 1668. dans la seconde année de notre Pontificat.

Le Nonce Apostolique continuant son commerce de Lettres avec la Reine, la pria instamment (*a*) de lui renvoyer au plutôt le P. *Hacki*, qui étoit d'autant plus capable de bien mener cette affaire, qu'elle devoit encore rester secrette. *Il ajoute:* nous nous servirons utilement de lui pour faire courir des bruits à propos, afin de m'aider à déchiffrer les Lettres, rapporter à V. M. le détail des occurrences, & faire des opérations pour lesquelles mes propres occupations, qui selon les apparences iront en croissant, ne me fourniront pas assez de loisir; & enfin d'être un bon témoin de mon empressement à travailler en faveur de V. M.

Dans une autre Lettre le Nonce écrivit à la Reine en ces termes. „ Le „ Pére Prieur se souviendra de représenter à V. M. qu'attendu le con- „ cours du Duc *de Neubourg*, du Prince *de Condé*, du Prince *Charles* „ *de Lorraine*, & du *Moscovite*, dont les intérêts ont fait une grande bré- „ che dans les sentimens de cette Nation, par la grande adhérence que „ quelques uns d'entr'eux ont gagnée, sur-tout par la quantité d'argent que „ tous sont promts, les uns plus les autres moins, à distribuer à ceux „ du Parti contraire pour les attacher au leur, & à cause des offres avan- „ tageuses qu'ils font à la République; il ne semble pas être de la pru- „ dence qu'on ouvre la bouche au sujet de V. M. jusqu'à ce que les in- „ térêts des Compétiteurs soient si brouillés, qu'on commence à désespé- „ rer de leur réussite: autrement dans toute autre occurrence chacun des „ Concurrens prévaudra sans-doute sur V. M. laquelle outre l'obstacle „ du sexe & le manque de Succession, n'a la commodité de faire aucune „ offre, ni à la République, ni aux particuliers, quoique sa qualité per- „ sonnelle & d'autres considérations la rendent de beaucoup supérieure „ à tous les autres.

Peu après le Nonce s'expliqua ainsi dans une autre Lettre à la Rei- „ ne (*b*). „ En conformité à la solide réflexion de V. M. je trouve qu'il „ seroit superflu qu'elle écrivît au Roi *Casimir* ou à l'Archevêque de „ *Gnesne*, leurs offices pouvant plutôt nuire à l'affaire en question, „ parce que les autres Sénateurs & Prélats prendroient en mauvai- „ se part qu'on les eût négligés. A l'encontre, il sera nécessaire que „ Votre Majesté m'envoye deux de ses Lettres, l'une adressée à l'Ordre Séna-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 40.

(*b*) *Negoz. di Pol. p.* 40.

„ Sénatorial, & l'autre à l'Ordre Equestre, que je leur pourrai présenter „ en son tems. Le Nonce ajoute que les intérêts du Duc de *Neubourg*, du „ Prince de *Condé* & des autres Aspirans sont déjà si bien avancés par „ l'argent qu'on a distribué de part & d'autre, que ce seroit peine perduë „ que de s'y opposer pendant qu'ils sont encore en pleine vigueur. Ce se„ roit donc travailler gratuitement, que de faire à-présent la proposition „ de V. M. On n'en tireroit aucun avantage. Au contraire, en la faisant à „ l'heure qu'il est, *Sa Sainteté* sembleroit se déclarer ouvertement contre „ chacun des Concurrens sans profit pour V. M. & à la charge du *Saint Siége*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

Outre quelques autres Lettres moins importantes, le Nonce en écrivit une au commencement du mois d'Octobre en ces termes. (*a*) „ Les „ bons offices de Notre Seigneur le *Pape* sont respectés ici de plus en „ plus, & sont plus efficaces que ceux des autres Princes; parce que „ comme ils le sont effectivement, ils paroissent tout-à-fait desintéressés, „ & n'ont pour but que le bien de ceux en faveur desquels ils sont „ employés. C'est par la même considération que le *Saint Siége* fait pro„ fession de s'intéresser pour tous sans faire tort à aucun d'eux. Cet„ te vérité présupposée, si je faisois présentement la proposition de V. „ M. à la République, pendant la concurrence des autres Princes, les„ quels à cause du sexe & de l'habileté à succéder, sont en général esti„ més plus convenables au besoin de ce Royaume, & même, par l'ar„ gent qu'ils distribuent, plus favorisés par l'avantage qu'en retirent les „ particuliers; on ne pourroit sûrement pas alors regarder les sentimens „ de *Sa Sainteté* comme desintéressés, ni comme tendans au bien public. „ C'est aussi pour cela que tous mes bons offices n'auroient aucun suc„ cès; car en ce cas les autres Factions, dégoûtées d'une telle pro„ position, qui pourroit faire tort à leurs intérêts, s'uniroient sans „ doute pour donner l'exclusion à V. M. & pour décréditer mes opéra„ tions. Il semble donc que je ne doive faire la proposition que dans le „ tems de quelque brouillerie obstinée entre les Factions, & seulement „ par maniére de proposition pour la tranquillité publique, comme un „ *medius terminus*, non pour ôter les espérances aux autres Concurrens, „ mais pour les renvoyer à un autre tems, en pourvoyant en atten„ dant, par la Personne de V. M. au besoin du Royaume. En donnant „ ce tour à l'affaire, personne ne sauroit s'en trouver offensé, & la Répu„ blique même croiroit qu'une pareille proposition n'auroit été faite par „ *Sa Sainteté* à aucune fin politique, & cependant nous pourrions faire „ le coup sans contradictions considérables.

„ Ce motif, joint aux autres difficultés que j'ai autrefois repré„ sentées à V. M. me font surseoir de faire mention de cette affaire, „ au moins jusqu'à ce que j'aye réponse sur celle-ci, dans laquelle „ après que V. M. aura eu le loisir de pressentir là-dessus de bou„ che le sentiment de *Sa Sainteté*, & les avis du Cardinal *Azzolino*, „ elle daignera me prescrire expressément, comment & quand je dois la

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 43.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*. „ la servir pour obéir aveuglément à ses gracieuses intentions, sans craindre que V. M. impute à ma négligence ou à mon peu d'exactitude, le délai que j'ai estimé devoir prendre pour mieux réussir, quand même l'événement ne seroit pas tel que je l'aûrois desiré.

L'an 1668.

Dans deux Lettres suivantes, il rapporte à la Reine (*a*) que „ comme „ la Diette de *Pologne* étoit finie, & que les Sénateurs & les Ministres „ des Cours étrangéres s'étoient aussi retirés, il n'y avoit rien à faire „ quant aux Négociations, qu'à épier celles des autres, qui se font sous „ main. Pour toute nouvelle, *ajoute le Nonce*, on dit pour sûr que „ l'Electeur de *Brandebourg* s'en est retourné en *Poméranie*, afin de pouvoir d'autant plus facilement joindre ses Troupes à celles de *Suède*, pour „ épauler le Duc *de Neubourg* & soutenir par force son Election, quand „ même il n'auroit pour lui que les voix de la moindre partie.

„ Pour ce qui est de la Langue dans laquelle V. M. adressera ses Lettres à l'Ordre Sénatorial, je suis du sentiment qu'elle les écrive en *Latin* „ & non en *François*, parce que le Nom *François* est extrêmement odieux „ ici, & qu'il importe qu'on ne se montre pas partial en cette rencontre.

Cependant la Reine avoit déjà prévenu le Nonce par rapport à ses Lettres à la République ((*b*) qu'elle lui avoit envoyées avant que de recevoir la sienne) écrites en *François*, tant, *dit-elle*, à cause que cette Langue est aujourd'hui assez universelle, que par rapport aux politesses." Elle ajoute. *Je vous prie de ne les produire qu'après que le Bref du* Pape *sera livré, ou au moins en même tems, si les ordres que vous aurez de* Rome *le permettent; car je voudrois que vous découvrissiez premiérement par le Bref, quels seront les sentimens de la République pour moi, & en cas qu'ils fussent favorables, de présenter mes Lettres, autrement pas.*

Quant au point de la piété dont le Pape *fait mention dans son Bref, il vous plaira que je vous dise, que je ne pense pas à l'alléguer pour moi auprès de ces gens-là, car j'estime ne pas mériter cet éloge, sur-tout auprès d'eux.*

Vous devez aussi être persuadé que je suis si éloignée de la pensée de mettre notre Seigneur & le Saint Siége *dans l'embarras, qu'il me déplaîroit extrêmement de leur causer le moindre préjudice. Cependant comme* Sa Sainteté *a eu la bonté d'autoriser mes prétentions, & d'envoyer un Bref bien pressant pour moi à la République, il me semble que vous pourriez exécuter les ordres de* Rome *en ma faveur dans le tems que vous jugeriez convenable, ne doutant pas que vous ne soyez averti de ne le faire ni trop tôt ni trop tard. C'auroit été trop tôt de faire mention de moi avant l'Abdi-*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 45. (*b*) *Ibidem. p.* 9.

l'Abdication, comme il seroit trop tard de le différer à-présent jusqu'à ce qu'on ait pris des engagemens pour les autres.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

Après avoir, continue la Reine, *considéré la liste des Factions,* (*) *il me semble qu'il y a peu à espérer pour tous les Concurrens, & l'on m'écrit de* Rome *en termes précis:* Le Moscovite, & le Duc de Neubourg sont tout-à-fait au désespoir: le Prince de Condé l'est un peu moins. *Mais je ne puis pas m'imaginer quelles vues politiques on voudroit attribuer à* Rome, *dans le tems qu'on me fait des rapports si différens. De-plus, je sais pour certain que l'argent du Duc* de Neubourg *n'a pu faire de grands miracles. Il a nombre de Fils, mais peu d'argent.*

Le Prince de Condé *me semble être l'unique Concourrent à craindre. Il a beaucoup d'argent & de mérite. Mais quel que soit l'intérêt du* Siége Apostolique *pour empêcher que la* France *ne devienne plus puissante qu'elle ne l'est déjà, ce n'est pas à moi à le démontrer.*

Je ne vois pas que personne puisse avec raison se trouver offensé de ce que le Pape *me recommande, puisque d'autres Princes en recommandant d'autres Sujets, ne prétendent offenser qui que ce soit par leur recommandation. Quant à moi, j'ai desiré seulement celle de* Sa Sainteté, *sachant que toutes les autres ne serviroient de rien; & quand même elles seroient de quelque poids, je rougirois de les accepter.*

Vous pouvez être persuadé que je me présente assez peu volontiers en qualité de Prétendante; & n'étoit ma naissance, je n'y aurois jamais pensé. Mais puisque ma prétention a été approuvée & autorisée par Sa Sainteté, *je crois qu'il n'est pas impossible que je réussisse, & je me confirme d'autant plus dans cette espérance, que je sais qu'on vous a demandé si le* Pape *n'a recommandé personne: ce qui fait connoître combien il est avantageux d'être recommandé par* Sa Sainteté. *Par*

(*) Cette liste de l'Etat des Factions (1) en *Pologne*, tel qu'il étoit vers la fin du mois d'Août en 1668, quand il fut question d'élire un nouveau Roi après l'Abdication du Roi *Jean Casimir*, se trouve parmi les MSS. de la Reine, mais je ne juge pas qu'elle mérite place ici.

(1) Negoz. di Pol. l. c. p. 97-104.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1668.

Par ce que je viens de dire, je suis de sentiment qu'en cas que vous n'ayez point d'ordre contraire, il seroit bon, puisque l'Abdication est déjà faite, de commencer à traiter de mon Election, c'est-à-dire, un peu avant la Convocation, afin de prévenir tous les autres engagemens, & de préparer peu à peu les esprits à la proposition de Sa Sainteté.

Pour ce qui est de faire des dépenses & des largesses, je ne puis pas y fournir; & quand même je le pourrois, je ne voudrois pas le faire, je me ferois moquer de moi; car si je ne deviens pas Reine de Pologne, *je ne veux pas non plus être* Polonoise. *Aucun autre engagement ne me dégoûte plus que celui de faire de pareilles dépenses, puisque c'est l'unique chose que je ne puis faire sans blesser ma réputation. Je connois les* Polonois. *Je sais qu'ils prennent de l'argent de tout le monde, & s'en rient, faisant après ce qui tourne à leur compte; & je prétends faire rester* Polonois *ceux qui font des dépenses, & j'en jouirai, s'il plaît à Dieu & à* Sa Sainteté, *de qui seul j'attends ma fortune. Au moins si l'affaire ne réussit pas, je n'aurai perdu que la peine d'avoir écrit quelques Lettres. De tous les autres, il n'y en a aucun qui n'y ait employé des années. Il en est même qui ont vieilli en se berçant de cette prétention. Je n'y ai employé que les quatre mois passés, encore n'y ai-je pensé que depuis qu'on a parlé de la renonciation du Roi, & personne que moi n'a eu la gloire & le bonheur d'être proposé par le* Pape Clément. *J'estime plus cette gloire & ce bonheur, que mille Couronnes & mille Sceptres. Vous devez même vous intéresser dans cette affaire, autant qu'il vous importe de faire votre propre fortune; car il est très-sûr que quelque autre des Concurrens, hors moi, qui parvienne à la Couronne, Mr.* de Beziers *aura la nomination. Le Prince* de Condé *& celui* de Lorraine *ne peuvent la lui refuser. Et le Duc* de Neubourg *lui a déja donné sa parole, comme me l'a dit* Beziers *lui-même. Je ne veux pas faire comme lui, de promettre avant le tems, mais je m'assure que le Cardinal* Azzolino *voudra bien être mon garant.*

Au-reste je me remets avec une entiére résignation à la volonté de Rome *& à votre sage conduite, vous déclarant que j'approuverai toujours tout ce que vous ferez, persuadée comme je le suis, que vous employerez tout votre savoir-faire pour remporter cette victoire.*

Voici

Voici le Mémoire de *Christine* envoyé au Nonce, pour être présenté à la République en tems convenable, comme la Reine l'a dit ci dessus: (a)

Aux Sénateurs de Pologne, mes Cousins & bons Amis; & à la Noblesse, Messieurs mes bons Amis.

Si je me présente à vous avec trop de confiance pour vous offrir mes services, je vous prie de considérer que c'est seulement après la convocation de la Diette pour l'Election, & depuis que l'Abdication du Roi Casimir *vient d'ouvrir aux Prétendans le chemin à votre Trône, que tant d'autres ont brigué depuis si long-tems. Pour moi, qui ai toujours souhaitté que votre véritable & légitime Roi vécût long-tems, & qu'il vous gouvernât jusqu'à la mort, j'aurois cru me faire tort & à vous, si j'avois fait plutôt une semblable tentative; mais depuis qu'il a plû à la Providence Divine de vous rendre votre liberté, je crois pouvoir, sans vous offenser, rompre le silence que j'ai gardé jusqu'à la fin, dans un tems où le devoir de ma naissance m'oblige de vous faire souvenir qui je suis.*

Les exemples, & vos Histoires m'apprennent que votre illustre & brave Nation n'a jamais rejetté le sang de ses Rois, quelque éloigné qu'il fût de sa source; & puisque je crois n'avoir pas démérité *l'honneur d'être considérée de vous en cette occasion, j'espére que ce ne sera pas en ma Personne que vous voudrez donner le premier exemple d'avoir renoncé à cette coutume, qui est aussi louable qu'ancienne parmi vous, laquelle sans-doute vous parlera en ma faveur, & réveillera en vous la mémoire d'une Maison dont vous avez été autrefois assez satisfaits; & que celle de mon Oncle Germain* Sigismond III. *d'*Uladislas *&* Casimir *ses Fils, est encore en assez grande considération auprès de vous pour solliciter votre affection pour moi, qui suis le seul & unique rejetton de la Maison de vos Rois.*

J'ai balancé long-tems à vous représenter ces favorables vérités, & avant que de m'enhardir à cela, j'ai voulu consulter l'oracle de notre très-Saint Pére le Pape *sur une matiére si importante & si délicate; & ce n'est qu'après avoir été avouée & autorisée de* Sa Sainteté, *que je me suis résolue à*

(a) Negoz. di Pol. li 10. Ott. p. 89. 93.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

à tenter fortune, à l'abandonner entre vos mains, & à tâcher de savoir de vous ce que je dois espérer de votre affection & de votre générosité. Pour paroître donc de meilleure grace devant vous, j'ai souhaitté de vous être présentée par la plus auguste main du Monde; & puisque Sa Sainteté *m'a bien voulu faire cet honneur, j'espére que sur la foi d'un tel Garant vous ne me croirez pas téméraire, ni indigne d'être considérée. Vous savez ma naissance, &* Sa Sainteté, *qui me connoît, me fait la grace de vous dire le reste par son Bref, & par son Nonce Apostolique, à qui je vous prie d'ajouter une aussi entière créance qu'à moi-même en tout ce qu'il vous dira de ma part. Je n'aurois pas eu de peine à obtenir les bons offices de* Sa Sainteté *chez diverses personnes particuliéres de votre Corps, & la bonté de* Sa Sainteté *se seroit facilement disposée à recommander mon intérêt à des gens de toute sorte de qualités & de conditions parmi vous; mais j'ai voulu plutôt être redevable de ma fortune à la République seule, qu'aux brigues de quelques particuliers, qu'on auroit pu solliciter en ma faveur. Il est vrai que je ne puis rien vous offrir ni vous promettre. Mais quand le Trésor de* Crésus *seroit en ma puissance, ce seroit peu estimer votre Couronne, que de présumer qu'elle se pût payer? Tout ce que je puis, & tout ce que je dois vous offrir, ce sont mes soins, mon application; mes travaux, & tous les autres talens que Dieu m'a donnés. Je sais & je connois les obligations d'un Trône; & j'ose vous assurer que si Dieu m'appelle à la gloire d'occuper le vôtre, je m'efforcerai, moyennant sa divine assistance, de me rendre digne de l'honneur de votre Election; du-moins si je ne vous suis pas utile, je ne vous serai aussi à charge à aucun égard. Je suis seule & unique, sans succession & sans Parens; vous n'aurez pas de dettes à payer pour moi; votre liberté n'aura rien à craindre de ma puissance, qui ne pourra jamais vous devenir suspecte. Si vous vous résolvez donc à me choisir, & après à me croire, j'espére que j'aurai le bonheur de porter votre gloire si haut, que toutes les Nations de la Terre, excepté l'heureuse* Rome, *porteront envie à votre félicité; & s'il arrive que Dieu dispose vos cœurs en ma faveur, ma reconnoissance sera telle envers la République, & envers vous, que je ne vous donnerai jamais sujet de vous repentir de m'avoir favorisée de vos suffrages.*

Si

Si vous m'en jugez digne, je vous les demande, malgré l'avantage que le Sexe donne à tous les autres Prétendans. Si vous pouviez vous résoudre à faire grace à mon sexe, j'ose espérer que tout le reste me seroit favorable; mais peut-être jugerez-vous qu'une Reine que a appris l'Art de commander dès le berceau, & qui ose s'engager à satisfaire à toutes les obligations que vous pouvez exiger de vos Rois, n'est pas indigne, sinon de vous commander, au moins de vous servir un jour. Je vous proteste néanmoins que j'attends votre résolution avec une entiére résignation à la Providence Divine, & que sans considérer mon intérêt, je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous inspire les résolutions qu'il prévoit être les plus utiles à sa gloire, au bien de notre Eglise Catholique, *& à celui de votre République; priant Dieu de vous tenir, mes Cousins, & mes bons Amis, en sa sainte & digne garde. Je suis,*

Messieurs mes bon Amis,

Votre bonne Amie

C. A.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1668.

Cependant *Christine*, ayant fini ses affaires à *Hambourg*, & renvoyé le Pére Prieur *Hacki* en *Pologne* pour y vaquer à ses intérêts, se mit en chemin pour l'*Italie*. Arrivée à *Trente*, elle fit une dépêche au Nonce Apostolique (*a*) pour l'avertir *qu'elle avoit reçu deux de ses Lettres que le Cardinal* Azzolino *lui avoit fait parvenir, & qu'elle comptoit de poursuivre sa route vers* Rome *pour se mettre aux pieds de* Sa Sainteté, *& la remercier de bouche de la bonté qu'elle avoit eue (comme l'a écrit le Cardinal* Azzolino*) d'envoyer encore de nouveaux Brefs en sa faveur* (*) *pour favoriser avec d'autant plus d'empressement l'affaire qu'elle avoit abandonnée aux soins du Nonce, afin qu'il la dirigeât conformément aux ordres qu'il recevroit de* Rome. *J'en attendrai*, lui dit la Reine, *avec indifférence, tout ce qu'il plaira à Dieu de disposer dans cette Négociation. Et quant à l'exemple de la Reine* Venda, *je ne l'ai pas allégué dans le discours que je vous ai fait tenir, parce qu'il m'a paru trop ancien:*

Christine repart de *Hambourg pour Rome*.

(*a*) *Negoz. di Pol. li 9 Nov. p.* 13.

(*) Ces autres Brefs du *Pape* ne se sont pas trouvés parmi les Manuscrits de la Reine.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1668.

ancien: cependant vous pourrez vous en prévaloir, parce qu'il est à-la-vérité plus à propos que tout autre (*).

Pour l'obstacle du Mariage, je m'en suis déjà expliqué, & pour vous parler sur cet article avec la même confidence que je l'ai déjà fait, je ne m'y résoudrai jamais. Cependant vous pourrez leur en donner l'espérance, pour gagner par-là mon Election, je veux dire que je me marierai, s'il n'est pas possible de l'obtenir sans cela, comme je l'ai déjà insinué.

Au-reste vous voyez à-présent, que ce que j'ai écrit il y a long-tems à Rome, *& à vous-même touchant le Duc de* Neubourg, *vient d'être vérifié, c'est-à-dire, que personne ne travaille sérieusement pour lui, & que le Prince de* Condé *est l'unique qui pourroit me traverser. Aussi, si les* Polonois *veulent avoir un grand Capitaine, ils ne sauroient faire un meilleur choix que de sa personne.*

La Reine étant arrivée à *Rome*, lui marque en réponse à sa Lettre (*a*), *qu'elle étoit extrêmement satisfaite de l'expédient qu'il avoit pris de faire comprendre à ceux à qui il appartenoit de le savoir, qu'il y avoit encore un autre Concurrent, sans le nommer que quand il seroit tems. Je déclare de-nouveau,* lui dit la Reine, *que je suis & serai toujours satisfaite de toutes vos opérations; vous ne sauriez agir qu'avec une prudence à laquelle je me suis toujours rapportée dans mes précédences, depuis que je vous ai fait connoître mes sentimens, & particuliérement par rapport au tems le plus favorable pour parler de ma personne ou à la* Convocation, *ou à la Diette de l'Election, n'ayant jamais entendu qu'on en parlât plutôt, & je ne crois pas m'être autrement expliquée; car je suis assez instruite des affaires du monde, pour ne pas commettre une telle faute, en*

(*a*) *Negoz. di Pol li* 24. *Nov. p.* 14. 16.

(*) Cette Princesse *Vanda* étoit Fille du Roi *Gracbus* au VIII. Siécle, au défaut de mâles elle fut proclamée Reine de *Pologne*, du consentement commun des Notables du Païs. Les Historiens *Polonois* exaltent fort la force & l'élévation de son esprit & la beauté de son corps; ils ajoutent qu'elle ne voulut pas s'assujettir au pouvoir d'un mari, & qu'ayant combattu les *Allemans*, que leur Prince *Ritbogarus* avoit mené contre elle, pour la forcer à l'épouser, elle s'étoit dévouée aux Dieux, en se précipitant dans la Riviére de *Wisla*, que les *Polonois* ont appellée depuis *Vandala*, du nom de cette Reine, d'où les *Vandales* auroient tiré leur dénomination. (1)

(1) Joh *Dugloss.* sur Longini Histotia Polon. Lib. I. pag. 57. &c. Francof. 1711. in fol.

en prétendant qu'on dût faire mention de moi avant la Convocation.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1669.

Le sentiment du Cardinal Azzolino *est, que mon Mémoire à la République de* Pologne *peut être présenté en Langue* Françoise, *tant parce que je ne vois pas moyen d'ajuster autrement les titres en* Latin, *qu'à cause que mes Lettres étant écrites en* François *on ne sauroit conclure de-là que j'ai des sentimens* François; *car on verra clairement que je ne suis point* Françoise, *par l'opposition qui me sera faite de la part de la* France. *Je me remets pour le reste à ce que Son Eminence vous marquera, & je m'abandonne en tout à votre prudence & à votre direction par rapport à l'affaire en question, vous envoyant deux Procurations en double forme de ma part, pour vous en servir quand le cas le requérera.*

La Négociation de Pologne va son train.

Ce fut environ ce même tems que la Reine fit écrire par son Secretaire *Sentini* au Pére Prieur *Hacki* (*a*), de faire passer adroitement dans les Factions de *Condé* & de *Neubourg*, que le Duc de *Lorraine* étoit à-présent le plus formidable de tous les Aspirans, & qu'il importoit fort d'abbattre son Parti: Qu'il devoit aussi le communiquer au Nonce, & s'acquitter exactement de son devoir en tout ce que celui-ci lui prescriroit. Le Secretaire dit que la Reine lui auroit écrit elle-même, mais qu'elle ne l'avoit pas fait pour ne pas donner des soupçons.

„ Quelques semaines après, le Nonce écrivit au Cardinal *Azzolino*, „ en ces termes (*b*). Je crains qu'en cas qu'on fasse à la Diette la proposition de la Reine au nom de Notre Seigneur, de certains Sénateurs „ ne se trouvent offensés de ce que Sadite Majesté veut parvenir au Trône „ de *Pologne* sans faire aucun compte de leurs personnes en particulier, „ & qu'ils s'opposeront par cela même à notre dessein. C'est pourquoi il „ seroit à propos que la Reine écrivît une Lettre à chacun d'eux, en demandant leur voix, comme aussi qu'on donnât des Lettres de créance „ à qui S. M. & Votre Eminence le trouveroient bon: ce qui dépendra „ de l'envoi d'un Cardinal-Légat ou non. De pareilles Lettres pourroient être tenues secrétes, pour n'être présentées que quand il sera „ nécessaire, à tous ou à quelques-uns d'eux selon le besoin.

Dans les Réponses que la Reine lui fit, elle lui marque (*c*) *qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on envoyât un autre Légat de* Rome *en* Pologne; *mais que si contre toute attente cet envoi avoit lieu, il ne devoit pas perdre courage pour cela, par la crainte*

(*a*) *Le* 15. *Déc. l. c. p.* 49.

(*b*) *Le* 9. *Janv.* 1669. *Lettere à Diversi p.* 11.

(*c*) *Le* 12 & 26. *Janv.* & *le* 2. *Févr.* 1669. *Negoz. di Pol. p.* 17-19.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1669.

te que cette Négociation changeant de main, il perdroit aussi l'occasion de faire fortune. Car, lui dit la Reine, *si Dieu veut que je parvienne à cette Couronne, quoique le Légat y puisse avoir contribué, je ne manquerai pas pour cela de reconnoître vos travaux, en satisfaisant aux promesses que je vous ai faites, & le Cardinal* Azzolino *en fera de même: ce dont vous pouvez vous tenir assuré par ma présente ratification.*

Pour ce que vous m'avez mandé du départ du Pére Pieur pour les Provinces d'alentour, afin de pressentir la Noblesse sur mon sujet, & découvrir leurs sentimens intérieurs là-dessus, j'ai cru que la Diette pour l'Election étant prorogée jusqu'en May, il seroit bon de différer encore de faire parler de moi sitôt, pour ne pas porter préjudice à l'affaire, comme vous me l'avez dit précédemment. Cependant, comme vous vous trouvez sur les lieux, & que vous avez estimé à propos de donner tel ordre, dont les motifs, la maniére, & les précautions même semblent être de poids, je remets le tout à votre direction, & j'espére que le succès n'en sera que bon. Vous pourriez aussi écrire au Frére (N. N.) qu'il publie adroitement la Prophétie (*), *& y ajoute comme par appendice, que le* Pape *me recommandera en son tems. Il fera courir cela comme de lui-même, & comme une nouvelle sans mon ordre.*

Le Nonce ayant remontré, dans sa Lettre au Cardinal *Azzolino*, la crainte qu'il avoit que le Célibat de la Reine ne mît obstacle à son Election, elle répond au Nonce: (a) *J'agréerai tous les autres points: mais de prendre un Mari au goût de la République, je ne saurois jamais y condescendre. Je pourrois bien souffrir d'être obligée à ne me pas marier sans le consentement de la République; mais de me marier à leur fantaisie, je suis plutôt prête à promettre toute autre chose que celle-là. Je déclare même, que quand on voudroit n'imposer l'obligation de me marier à leur goût, j'aimerois mieux refuser leur Couronne, que de me soumettre jamais à une loi si inique & si cruelle.*

La

(a) *Le* 19. *Fevr. l. c. p.* 20.

(*) C'étoit apparemment quelque Prophétie controuvée & ajustée au tems, pareille à celles qui se trouvent dans *Nostradamus*, & qu'on y a fait ajouter même de nos jours, du tems de la Régence en *France*, dont je tiens des Anecdotes très-véritables & très-particuliéres.

La Reine étoit si ferme sur ce point, qu'en répondant (*a*) peu de tems après à une autre Lettre du Nonce, elle lui mande de sa propre main dans l'Apostille: *Souvenez-vous que je mourrai plutôt, que de me laisser forcer à me marier. C'est pourquoi je vous avertis de ne m'engager que sous la condition que je ne me marierai pas sans le consentement de la République; car je suis contente qu'ils donnent l'exclusion à celui que je leur proposerai, supposé que ce cas fût possible. Toutefois j'ai cette confiance en vous, que par votre dextérité vous saurez conduire ce point-là de maniére que je reste libre.* Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.* L'an 1669.

Plus le terme de l'Election approchoit, plus les Lettres de part & d'autre furent fréquentes. Le Cardinal *Azzolino* entretint alors presque toujours ce commerce au nom de la Reine ave le Nonce, & presque dans toutes ses Réponses elle s'en rapporte à cette Eminence.

Christine dit entr'autres choses au Nonce: (*b*) *J'ai appris avec déplaisir du Cardinal, que vous n'êtes pas satisfait du Pére Prieur, parce qu'il ne se tient pas dans les bornes que vous lui avez prescrites, & comme je le lui ai commandé précisément. Vous avez donc fait fort prudemment de l'avoir rappellé, pour vous assurer qu'il n'aille pas à-présent plus avant dans l'affaire. Cependant je n'écrirai rien là-dessus à ce Pére, afin de ne le pas dégoûter & décourager, comme cela arriveroit infailliblement, s'il remarquoit que je fusse informée du peu de satisfaction qu'il vous a donnée. Et comme on ne peut pas remedier à ce qui a été fait, il faut avoir patience, & pardonner ce manquement au zéle qu'il a eu de vouloir bien faire.*

Sept ou huit jours après, la Reine écrivit au Nonce: (*c*) *J'ai reçu*, lui dit-elle, *des Lettres du Pére Prieur, où il me mande qu'il a tout aussi-tôt obéi à vos ordres, en m'assurant de s'être conduit ensorte qu'on ne doit pas penser qu'il ait pu apporter quelque préjudice à l'affaire. Je lui ai repliqué qu'il ne devoit pas faire le moindre pas sans vous en avertir préalablement.*

Il semble pourtant que la Reine soupçonne le Nonce de quelque finesse dans cette Négociation, peut-être ensuite des ordres secrets qu'il avoit eu de la Cour de *Rome*, dont ni elle, ni le Cardinal *Azzolino*, n'avoient rien su; & que le Nonce, pour cacher son jeu, & venir à son but, interjettoit de petites difficultés, pour ne pas paroître avoir été cause que l'af-

(*a*) *Le* 23. *Févr. l. c. p.* 21.
(*b*) *Le* 9. *Mars l. c. p.* 21.
(*c*) *Le* 16. *Mars l. c. p.* 22.

Négociations & Commerce de Lettres de Cariftine.

L'an 1669.

l'affaire ne se terminoit pas au souhait de la Reine. Nous verrons dans la suite une petite chicane, que le Nonce fit vers la fin du mois suivant, qui précédoit celui de la Diette pour l'Election. Il faut aussi que la Reine l'ait senti déjà avant ce tems-là, puisqu'en répondant aux Lettres du Pére Prieur, elle lui dit entr'autres choses (*a*). *Sachez au-reste qu'en exécutant les ordres du Nonce, vous devez obéir aux miens* (*); *cependant avisez bien à ce que vous faites, & agissez prudemment comme vous l'avez fait jusqu'ici. Soyez assuré que si vous continuez à me donner occasion d'être satisfaite de vous, vous serez récompensé comme vous l'aurez mérité.*

Il se trouve encore parmi ces papiers un billet du Cardinal, écrit au „ Pére *Hacki* le 23. Mars, dans lequel il lui donne avis qu'un Comte, „ *Zani*, *Bolonois* au service de l'*Empereur*, se trouvoit à *Varsovie*, pour né- „ gocier en faveur du Prince *Charles de Lorraine*. Il comptoit de changer „ son nom, d'y rester *incognitò*, & d'agir par d'autres. Il seroit bon, „ *dit-il*, que le Pére *Hacki* en avertît ceux qui travaillent pour *Neubourg* „ & pour *Condé*.

La Reine ajoute à ce Billet. *Il est nécessaire d'avertir le Pére de ceci, afin qu'il s'empresse à faire chasser ce Comte. Mais il faut qu'il le fasse par lui-même, à l'insu du Nonce s'il est nécessaire.*

La Reine, en envoyant au Nonce une partie des Lettres de créance pour les Sénateurs & les Prélats de *Pologne*, qu'il lui avoit demandées, lui marque: (*b*) *Qu'elle les a fait faire en* François *à cause des titres & des politesses, qui s'ajustent mieux en cette Langue qu'en aucune autre.*" Et comme de toutes ces Lettres de procuration je n'en ai trouvé qu'une dans les dépêches de cette Négociation, je ne balance pas de l'insérer ici pour pouvoir juger par-là du contenu des autres. Elle est écrite à l'Evêque de *Cracovie* (*c*).

Monsieur l'Evêque de Cracovie, *je suis persuadée que votre mérite, votre autorité & votre crédit vous rendent si considérable dans la République, que j'ai besoin de briguer plus particuliérement vos suffrages, pour réussir heureusement dans l'affaire que le Nonce Apostolique vous proposera de ma part; & je suis persuadée que pour réussir auprès de vous, & obtenir votre assistance, je ne puis & ne dois vous rien offrir* que

(*a*) *Negoz. di Pol. li ... Mars. l. c. p.* 22.
(*b*) *Le* 23 & 30 *Mars l. c. p.* 23, 24.
(*c*) *Lettere a Diversi p.* 32. *li* 23. *Mars* 1669.

(*) V. la note ci-dessus dans l'Instruction donnée au Pére Prieur *Hacki*, à la page 72. *di Negoz. di Pol.*

que ma reconnoissance, qui seule peut être digne de vous. J'ai prié le Nonce Apostolique de vous en assurer de ma part. Je vous prie de lui donner une aussi entiére créance qu'à moi-même, & d'être persuadé que j'aurai de la joye d'être redevable à vos bons offices, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. Rome, *ce* 23. *Mars*, 1669.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1669.

La Reine en envoyant au Nonce nombre de ces Lettres pour les premiers Seigneurs de la République, le prie instamment dans une Apostille de sa propre main (*a*), *de ne les pas laisser sortir de ses mains avant que d'avoir vu quel effet auront produit les Brefs de* Sa Sainteté. *Je vous demande*, lui dit-elle, *ce service, s'il est possible de l'obtenir.*

Dans une autre Lettre (*b*) „ la Reine lui témoigne l'inquiétude où elle „ étoit, de ce qu'elle n'avoit eu depuis quelque tems aucune nouvelle du „ Pére *Hacki*, & que le Nonce ne lui en avoit rien dit non plus. Elle craint „ qu'il ne soit arrivé quelque malheur à ce Pére, à moins qu'il n'eût fait „ quelque excursion vers *Dantzig* pour y prendre ses provisions, afin de „ pouvoir subsister tout le tems de la Diette prochaine à *Varsovie*. Il auroit néanmoins dû en donner avis, à moins que ses Lettres n'ayent été „ interceptées.

Huit jours après la Reine mande au Nonce, (*c*) „ qu'elle a eu la satisfaction d'apprendre depuis, que ce n'a été qu'une légére indisposition du „ Pére *Hacki* qui l'a empeché d'écrire. Qu'elle espére qu'il se portera „ mieux, & qu'il se trouvera déja auprès du Nonce. La Reine juge, „ par le rapport que le Pére lui a fait de son voyage & de ses excursions, „ qu'il s'est conduit assez bien. *Vous recevrez*, écrivit la Reine au Nonce, *par cet Ordinaire les Duplicats de la Procuration dans la forme que vous l'avez desirée, m'assurant que vous maniérez l'affaire comme vous l'avez marqué au Cardinal* Azzolino, *afin de me laisser la liberté par rapport au Mariage; sur quoi je me remets à mes précédentes, où je me suis expliquée clairement là-dessus.*

Quoique la Reine eût écrit plusieurs fois au Nonce Apostolique, qu'elle ne se trouvoit point du tout disposée à se marier, le Nonce avoit pourtant mandé au Cardinal, qu'il doutoit fort que les Procurations qu'il avoit reçues par les Lettres de la Reine du 23. Février, fussent les véritables, parce qu'elles ne contenoient pas la réservation de son arbitrage dans l'affaire du mariage. Le Nonce dit là-dessus, que la Reine les avoit signées sans l'avoir su, ou que par la faute du Secretaire cette condition n'y avoit pas été mise. *Christine*, par la promtitude, qui lui étoit si naturelle, répondit là-dessus au Nonce en ces termes. (*d*) *Vous devez néanmoins savoir que je ne signe jamais rien que je ne l'aye revu premiérement, & que*

(*a*) *Negoz. di Pol. li* 30. *Marzo l. c. p.* 24.
(*b*) *Li* 6. *Aprile l. c. p.* 24.
(*c*) *Li* 13. *Aprile l. c. p.* 25.
(*d*) *Negoz. di Pol. li* 27. *Aprile l. c. p.* 26.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1669.

que dans une affaire de cette importance, comme est celle en question, je ne suis pas capable d'agir à l'aveugle. Aucun de mes Ministres n'oseroit non plus prendre la hardiesse d'y arbitrer à mon insçu & sans mon commandement exprès, comme peut-être vous l'aurez pu croire. Mais la raison de vous avoir envoyé les Procurations en cette forme, doit être venue de la confiance que j'ai mise en vous, étant persuadée que vous traiterez l'affaire suivant les sentimens que je vous ai expliqués dans mes précédentes, & suivant les promesses que vous en avez faites par Son Eminence, auxquelles je me rapporte.

Deux ou trois Lettres du Nonce ne demandant aucune instruction ultérieure, la Reine lui répond: (a) „ Quant à sa Lettre écrite à la République en *François*, que le Pére *Hacki* avoit traduite en *Latin*, il vaudra „ mieux, de l'avis même du Cardinal *Azzolino*, la laisser en *François* „ pour la présenter en tems favorable. *Cependant*, lui dit la Reine, *je persiste toujours dans l'idée qu'on voye premiérement, s'il est possible* (*), *quel effet produira le Bref de* Sa Sainteté; *ce qu'on pourra, à ce que je pense, découvrir en peu de jours: & si on s'apperçoit de dispositions favorables à la recommandation de* Sa Sainteté, *de les confirmer tout de suite par mes Lettres, autrement de les retenir. Cependant je me remets en tout à vos résolutions, qui ne peuvent qu'être prudentes & assurées, sur-tout vous trouvant sur les lieux.*

Ce fut le 1. Juin que la Reine répondit à la Lettre du Nonce du 1. du mois précédent: (b) *J'ai vu par celle que vous avez écrite au Cardinal* Azzolino, *que vous avez si bien concerté cette affaire, tant pour la forme & le tems, que pour la maniére de me proposer, que si j'eusse été moi-même présente pour vous dire mes idées, vous n'auriez pas pu mieux les rencontrer que vous l'avez*

(a) *Le* 25. *May l. c. p.* 28. (b) *Le* 1. *Juin l. c. p.* 28.

(*) On aura remarqué ci-dessus que *Christine* se doutoit quelquefois des ordres secrets que le Nonce pouvoit recevoir de la Cour de *Rome* pour ne pas agir aussi rondement en *Pologne* en sa faveur, que les Brefs du *Pape* sembloient le promettre: c'est pourquoi, en instruisant le Nonce de faire telle ou telle démarche, elle ajoute, „ *à moins que vous n'ayez des ordres contraires de Rome*: (1) ce que veut aussi dire l'ex„ pression ici & autre part, *s'il est possible.* Il paroit même par l'Apostille de la main de la Reine au Nonce, qu'il s'étoit attiré des ennemis à *Rome* par sa Négociation; car la Reine lui dit: (2) „ Je compâtis de tout mon cœur à ce que vous avez mandé „ au Cardinal, mais je vous assure qu'à tout événement vous ne manquerez pas d'a„ mis en cette Cour. Prenez courage, & travaillez avec joye."

(1) Le 10. Octobre 1668. p. 9 & 11. & le 9. Novembre p. 13. (2) Du 4. May l. c p. 27. & le 10. Octobre.

l'avez fait; je considére sur-tout, que quand vous ferez la proposition de la maniére & dans le tems que vous avez fixé (*), *cela servira beaucoup à me faire obtenir au moins la gloire à laquelle j'aspire tant, & que j'estime plus que toutes les Couronnes du Monde, d'avoir eté présentée à celle-ci par un si digne Pontife. J'attends au-reste avec une parfaite indifférence & résignation, ce qu'il plaira à Dieu d'en disposer selon son bon-plaisir.*

Négociations & Commerce, de Lettres de Christine.

L'an 1669.

Vous jugerez, Monsieur, continue la Reine, *par ce que je viens de dire, combien je suis satisfaite de votre conduite, & quel cas je fais de votre force, & de la prudence que vous faites tant paroître dans cette affaire sérieuse. Vous apprendrez du Cardinal* Azzolino *les réflexions que j'ai faites sur votre proposition, & les petits points que j'estime y devoir être changés, remettant pourtant le tout à votre prudente détermination. J'ai vu le Discours même que le Pére Prieur m'a envoyé, & il me semble qu'on pourroit le publier après qu'il sera réduit dans la forme que vous jugerez la plus convenable.*

Il n'est pas à douter qu'on n'ait parlé de l'Election de la Reine à la Diette de *Pologne* alors assemblée; car il se trouve une Lettre de la main de la Reine au Pére Prieur *Hacki*, où elle lui marque: (*a*) *J'ai reçu votre Lettre du 16. du passé; & ayant vu les objections qu'on vous a faites touchant ma personne, j'y ai répondu pour vous informer de la maniére dont je souhaitterois que vous combattissiez ces oppositions. Je vous les envoye ci-jointes, vous priant d'être très-réservé sur mon sujet, & de ne parler à personne de moi sans un ordre exprès de Mr. le Nonce Apostolique, à qui j'ai pleinement abandonné, après Dieu, la direction de cette Négociation. Il m'assure au-reste que votre affection & votre zéle employeront toute la prudence & l'application nécessaire dans une affaire de cette importance.*

La Reine manda (*b*) le même jour au Nonce: *qu'elle s'étoit entretenue fort au long avec le Cardinal sur les matiéres dont il*

(*a*) *Negoz. di Pol. li* 15. *Giug. l. c. p.* 50. (*b*) *li* 15. *Giug. l. c. p.* 30-31.

58.

(*) Pour les dépêchés mêmes de cette Négociation, que le Nonce avoit adressées directement au Cardinal *Azzolino*, je n'en ai point trouvé dans celles à la Reine. Il n'est pas à douter qu'on n'en eût pu tirer plusieurs autres circonstances pour l'éclaircissement de cette affaire.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1669.

il seroit informé par Son Eminence. Vous verrez, lui dit-elle, *par l'Ecrit que j'adresse audit Pére, ce que j'ai trouvé bon de lui répondre sur les particularités qu'il a rapportées. Il me semble pourtant que ce Pére se mêle de parler avec des gens qui peut-être sont engagés pour d'autres, ou qui visent à un autre but, ou qui ont peur qu'ils n'y parviennent pas. Mais j'ai cette confiance en vous, Monsieur, que par votre prudence vous saurez y remédier à tems. On ne peut rien faire de plus ici, sinon d'attendre la fin; car à l'heure qu'il est, je crois que l'affaire sera finie de maniére ou d'autre. Quelle qu'en soit l'issue qu'il plaîra à la Majesté Divine d'y donner, je vous serai infiniment obligée de votre conduite & de vos travaux, dont je suis très-contente, jugeant que l'on n'auroit jamais pu faire plus que vous n'avez fait.*

Voici la Réponse que la Reine envoya aux objections qu'on avoit faites en *Pologne* contre son Election (*a*), dont il a été parlé dans ses deux Lettres ci-dessus.

Rome, *le* 15. *Juin* 1669. *Au Pére* Hacki.

I. „ *Pour l'objection qu'on me fait des Loix de la* Pologne *contre ceux de mon sexe, je n'y puis rien répondre sinon que j'espére que Mr. le Nonce ne m'exposera pas, en cas qu'il y ait un obstacle si positif.*

II. „ *Je ne suis pas d'humeur à me justifier de la mort d'un Italien à Messieurs les* Polonois. *Je n'ai aucun compte à leur rendre là-dessus, quoique je le pusse avec assez de facilité; mais je crois que c'est en* Pologne, *moins qu'en aucun lieu du Monde, qu'on peut me reprocher cette action comme un crime, puisqu'il est notoire que des gens de bien moindre qualité que moi, s'y font rendre eux-mêmes justice de leurs Serviteurs & Sujets, quand & comme il leur plaît, sans que le Roi, ni le Tribunal osât leur demander pourquoi? d'autant plus que cela n'a pas empêché plusieurs* Italiens *de la plus haute distinction de s'engager à mon service, & qu'il y en a eu plusieurs qui m'ont servi depuis des huit & des dix années avec affection & fidélité. Mais le Pére dira en témoignage de la vérité, que cet homme me força de le faire mourir par la trahison la plus noire qu'un Serviteur* „ *puisse*

(*a*) *Negoz. di Pol. l. c. p.* 73. 76.

Négociations. Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1669.

„ *puisse faire à son Maître; que je n'ordonnai sa mort qu'a-* „ *près l'avoir convaincu de son crime, par des Lettres écri-* „ *tes de sa main, & après avoir, en présence de trois té-* „ *moins, & du Pére Prieur de* Fontainebleau, *qui furent* „ *tous présens & entendirent sa propre confession. Ils savent* „ *que je lui fis donner tous les Sacremens dont il étoit capa-* „ *ble, avant que de le faire mourir* (*). *Outre cela, je n'ai* „ *pas voulu faire un secret de cette mort,* Sa Sainteté *ne* „ *peut l'ignorer; & puisqu'elle ne l'a pas empêchée de me re-* „ *commander, il faut qu'elle ne considére pas cette affaire* „ *comme un obstacle raisonnable à ma prétention.*

„ *III. Pour les coups de bâton à un Valet, quand je les* „ *aurois fait donner, je ne pense pas que ce fût un grand* „ *chef d'exclusion. Mais si cela suffit pour exclure les gens,* „ *je ne pense pas que les* Polonois *trouvent jamais de Rois.*

„ *IV. Pour l'Hérésie dans ma Maison, c'est une tâche* „ *dont je ne saurois me défendre. J'ai tâché d'en laver ma per-* „ *sonne autant qu'il m'a été possible, mais je ne vois pas* „ *que le malheur d'être née d'une Maison Hérétique puisse m'ex-* „ *clure; puisque ce même defaut a été pardonné au Roi* Si- „ gismond, *qui étoit encore plus près de la source que moi,* „ *& qui n'a pas quitté une Couronne pour se faire* Catholi- „ que, *comme moi. Au contraire, il s'est fait* Catholique „ *pour être Roi de* Pologne; *au-lieu que, sans me van-* „ *ter, Dieu m'a fait la grace de pouvoir tout quitter pour* „ *me faire* Catholique.

„ *V. Sur les malheurs de notre Maison en* Pologne, *on* „ *répondra que* Sigismond *&* Vladislas *ont été en si grande* „ *vénération en* Pologne, *qu'on s'y pourroit contenter d'être* „ *toujours aussi heureux qu'on l'a été durant leur Ré-* „ *gne, qui n'a été offusqué que par la fortune & le mérite* „ *du*

(*) Ce paragraphe se trouve à la fin de cet Ecrit corrigé de la main de la Reine, ainsi qu'il suit: „ Que je n'ordonnai sa mort, qu'après l'avoir convaincu de son „ crime par les Lettres en original écrites de sa propre main, & après le lui avoir „ fait avouer à lui-même en présence de trois témoins, & du Pére Prieur de *Fontainebleau:* qu'ils savent qu'il dit lui-même: *Je suis digne de mille morts*, & que je lui fis „ donner les Sacremens dont il étoit capable avant que de le faire mourir. A ceci la „ Reine ajoute: *Cosi stà bene, non occorre metterlo in Chiffra, perche all'arrivo di questa, le cose saranno o fatte, o disfatte.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an. 1669.

„ *du Roi mon Pére. Je ne dis rien de plus pour ne pas* „ *sortir des bornes de la modestie.*

„ *VI. Sur le reproche du Gouvernement de la feue Reine de* „ Pologne, *on répondra que n'ayant, ni ne pouvant y avoir* „ *aucune part, ce n'est pas ma faute qu'elle ait mal gouver-* „ *né. Qu'on s'informe de quelle maniére j'ai gouverné en* „ Suède, *& je serai satisfaite de ce qu'en diront mes plus* „ *grands ennemis; car Dieu m'a fait la grace de m'en ac-* „ *quitter de façon à ne pas craindre leur témoignage.*

Toutes les mesures étoient prises, & l'on étoit déjà occupé à *Varsovie* à délibérer sur la nomination d'un Roi de *Pologne*. Les Partisans des quatre autres Concurrens, le Duc de *Neubourg*, le Prince de *Condé*, le Duc de *Lorraine*, & le Prince de *Moscovie*, firent agir toute sorte de ressorts pour parvenir à leur but. On s'obstina l'un contre l'autre pour faire tomber les suffrages sur celui qui étoit de sa Faction. Le Nonce s'appercevant qu'il n'y avoit rien à faire pour la Reine *Christine*, non plus que pour les quatre autres Aspirans, quelque grandes sommes d'argent que ceux-ci y eussent déjà employée; & que les *Polonois* pour tirer la République de l'embarras où la chaleur des Partis opposés l'avoit jettée, commençoient à réunir leurs voix pour l'Election d'un *Piaste*, ou Prince naturel du Païs; le Nonce, dis-je, voyant le train que cette affaire commençoit à prendre, aura averti le Cardinal *Azzolino* du peu d'espérance qu'il y avoit pour la Reine d'y réussir, comme pour les autres Concurrens étrangers. On en peut juger par la Lettre qu'elle écrivit au Nonce le 29 de Juin, où elle dit: (a) *J'ai appris par votre Lettre du 29. du passé, & par celle du Pére Prieur, l'état des affaires chez vous. Monsieur le Cardinal m'a de-même communiqué tout ce que vous lui avez écrit, & quant au doute que vous avez fait remarquer, que les particularités au sujet de ma personne, que vous lui avez représentées, pourroient me causer quelques troubles, je puis vous dire, Monsieur, que vous m'avez fait tort de croire qu'elles m'eussent pu faire du chagrin; car j'ai prévu tout cela dès le commencement, comme vous l'aurez remarqué dans nombre de mes Lettres que je vous ai écrites dès* Hambourg, *& que j'ai connu que le sexe me seroit un grand obstacle: je crois autrement que ma pretention ne me seroit pas beaucoup disputée. Il ne me reste donc plus à dire là-dessus (depuis que moi & le Cardinal* Azzolino *avons suggéré tout ce qui pourroit servir à vaincre un tel obstacle) que celui du Mariage ne paroît pas avoir été insurmonta-*

(a) *Negoz. di Pol. li 29. Giugº. l. c. p. 31.*

montable. Je sais, Monsieur, que vous aurez su vous prévaloir des argumens qui vous ont été fournis pour cet effet, selon votre prudence ordinaire. Je suis très-contente de votre conduite, qui a été telle que je ne l'eusse pu desirer meilleure au monde. Je m'imagine qu'à l'heure qu'il est, l'Election du Roi a déjà lieu, & c'est pourquoi tant autre discours seroit superflu. Quelle qu'en puisse être l'issue, je conserverai à jamais le souvenir de la bonne volonté & de l'empressement que vous avez témoigné pour moi dans cette occasion.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1669.

Election d'un Roi de Pologne.

La Reine ayant reçu peu de jours après la nouvelle de l'Election du nouveau Roi de *Pologne*, fit au Nonce la Réponse suivante: (*a*) *Vous aurez pu voir par plusieurs de mes Lettres, avec combien d'indifférence j'ai attendu l'Election d'un Roi de* Pologne, *& combien je me suis déclarée être contente de la très-prudente conduite que vous avez tenue en cette rencontre. Je vous en tiendrai compte & en conserverai à jamais la mémoire, quel qu'en ait été l'événement. Vous pouvez comprendre, Monsieur, par-là, avec quelle tranquillité d'esprit j'ai reçu la nouvelle de l'Election faite en la Personne du Duc de* Wiesnowiski, *& vous assurer que je n'oublierai jamais les obligations que je vous ai, & que je vous ferai connoître en effet dans toutes les occasions.* (*) *En attendant je vous remercie de la sensibilité que vous m'avez témoignée dans cet accident: & quant aux Lettres & toute autre écriture concernant cette Négociation, Monsieur le Cardinal* Azzolino *écrira ce qu'il estimera bon d'en faire, comme aussi des papiers qui vous seront consignés par mes ordres au Pére Prieur.*

La Reine écrivit ce même jour de poste audit Pére Prieur, & lui manda: (*b*) *Comme l'Election du Roi de* Pologne *est déjà faite,*

(*a*) *Negoz. di Pol. li 6. Luglio l. c. p.* 32. (*b*) *Negoz. di Pol. li 6. Luglio l. c. p.* 51.

(*) Il paroît qu'il s'en présenta encore une occasion avant la fin de cette année 1669, où le Nonce Apostolique eut recours à la Reine, qui lui répondit en ces termes: (1) „ J'ai vu, Monsieur, par votre Lettre ce que vous souhaitez; & en compatissant au grand tort qu'on vient de vous faire, je vous assure que j'ai la mémoire fraiche combien je vous suis obligée: je ne manquerai pas de vous témoigner efficacement ma reconnoissance dans l'occasion que vous me donnerez de coopérer à votre satisfaction: ce que je me réserve dans un tems plus favorable, la mort d'un Pontife aussi glorieux que l'étoit *Clément IX.* étant malheureusement survenue (2). Dieu veuille réparer cette perte, comme le requiert le besoin de son Eglise! je suis.

(1) Li 14. Dec. Lettere a Diversi p 11.
(2) Ce *Pape* mourut le 9. Décembre 1669, ainsi cinq jours avant cette Lettre de *Christine* au Nonce.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1669.

te, je trouve bon par plusieurs considérations, que vous consigniez à Mr. le Nonce toutes les Instructions, Ecritures & Lettres que vous avez, tant les miennes que celles de mon Secretaire Santini, *concernant la Négociation, en les cachetant premiérement en un ou plusieurs paquets. Vous exécuterez ceci promtement, & je me réserve de vous donner d'autres ordres pour ce qui me regarde, me déclarant très-contente de votre service.*

Dans une autre Lettre la Reine lui dit: (*a*) *En réponse à vos Lettres j'approuve que vous ayez quitté* Varsovie, *& vous pouvez vous entretenir en* Prusse *jusqu'au tems que se fera le Couronnement du Roi, auquel je veux que vous vous trouviez. Outre les autres notices que je vous demandois dans ma précédente, mandez-moi aussi celle du lieu où est né le nouveau Roi de* Pologne, *avec l'Elevation du Pole* (*). *Vous m'en donnerez avis le plutôt le mieux. Dieu vous conserve.*

Le Nonce continua encore pendant le mois d'Août à faire part à la Reine des nouvelles de *Pologne*, dont elle le remercia (*b*), aussi bien que de l'empressement avec lequel il s'étoit employé jusqu'à la fin de la Négociation pour avancer & favoriser ses intérêts.

Au mois de Septembre la Reine lui écrivit: (*c*) *J'ai donné permission au Père* Hacki *de venir à* Rome *après le Couronnement du Roi de* Pologne; *& ayant estimé cette occasion bonne pour me transmettre avec sûreté les écritures qui sont entre vos mains, concernant l'affaire à nous connue, il vous plaira de les consigner audit Père bien cachetés.*

Cependant la Reine écrivit au Nonce le même jour de poste, en lui disant: (*d*) *Ayant reçu cette semaine une Lettre du nouveau Roi de* Pologne, *que le Cardinal* Orsini *m'a présentée, par laquelle il m'a fait part de son Election; j'ai la confiance en vous, Monsieur, de vous adresser ma Réponse à Sa Majesté, vous priant de la lui remettre, & de lui marquer mes sentimens dans les termes les plus vifs. Je vous prie d'excuser la peine que je vous donne, avec le consentement du Cardinal* Azzolino. *Pour*

(*a*) *Negoz. di Pol. li* 27. *Luglio l. c. p.* 51.
(*b*) *Ibid. li* 13. *Luglio li* 3. *&* 24. *Agosto l. c. p.* 33. 34.
(*c*) *Ibid. li* 7. *Set. l. c. p.* 34.
(*d*) *Negoz. di Pol. li* 7. *Set. & Lettere a Diversi p.* 12.

(*) Il semble par ceci que la Reine ait voulu faire tirer l'horoscope de ce Prince, faisant cas en ce tems-là, comme on prétend, de l'Astrologie Judiciaire. J'en ai parlé plus au long dans mes Mémoires concernant cette Reine, Tom. II. p. 208. 212.

Pour le Pére Hacki *je lui ai donné la permission de me venir voir, afin de satisfaire le desir qu'il a de voir* Rome, *avec ordre pourtant de s'en excuser auprès de vous, puisqu'il retournera à* Varsovie *vers le tems du Couronnement.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1669.

Au-reste vous devez être assuré, Monsieur, que comme je fais profession de vous avoir de grandes obligations, je saisirai avec une égale promtitude toutes les occasions de les reconnoître effectivement, vous souhaitant en attendant toute sorte de prospérités.

La Reine écrivit le même jour au Pére *Hacki (a)*, de venir la trouver à *Rome* après le Couronnement. Elle lui envoya pour cela un Passeport, & ordonna à son Résident *Texeira* à *Hambourg* de lui faire toucher ses provisious jusqu'à la fin de l'année à *Dantzig*, ou en tel autre endroit qu'il voudroit.

Quelques années après, *Christine* écrivit encore au Pére Général de l'Ordre de *Citeaux* en faveur de ce Pére la Lettre suivante: (*b*)

Mon très-Révérend. Je suis si satisfaite du service que me rend le Pére Antoine Michel Hacki, *Abbé de* Colbarz *de votre Ordre, dans ma Chapelle de* Hambourg *depuis plusieurs années, que je me crois obligée de vous demander pour lui la confirmation du consentement qu'il avoit eu du Pére-Général votre prédécesseur, de me servir autant de tems qu'il me plairoit en ce Ministére. Je vous prie de ne me le pas refuser, vous assurant que vous rendrez en cela un service très-important à Dieu & à son Eglise, & que je vous en témoignerai ma reconnoissance dans les occasions.*

Telle fut la fin de la Négociation que la Reine *Christine* avoit entamée pour parvenir au Trône de *Pologne* après l'Abdication du Roi *Jean Casimir*, son Arriére-cousin. Il semble que la Reine, en réfléchissant de sang-froid sur cette affaire, auroit pu se persuader que sans un miracle elle n'y réussiroit pas. Outre les obstacles du sexe & de sa ferme résolution de ne se jamais marier, dénuée de raisons raisonnantes comme elle étoit, elle auroit dû craindre que l'idée seule d'une Femme régnante en *Pologne*, frapperoit les *Polonois*, sortis nouvellement de dessous le joug d'une Reine-régente trop impérieuse, & pour cela presque universellement haïe, desorte qu'ils n'aggréeroient pas une pareille proposition. Mais tel étoit le caractére de *Christine*. Plus la chose paroissoit difficile, plus elle se roidissoit, & plus elle s'efforçoit d'en surmonter les difficultés.

Réflexions sur le desir de Christine de parvenir au Trône de Pologne.

On ne sauroit presque point douter qu'un des grands motifs qui l'engagea à entre-

(*a*) *Li 7. Setembre Negoz. di Pol. p. 36.*

(*b*) *Cette Lettre est sans date; & se trouve au VI. Tome des* Manuscritti della Regina di Suezia *dans les Lettres ai* Princìpi *p. 178.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1669.

entreprendre cette Négociation, ne fut la réception peu amiable qu'on lui avoit faite l'année précédente à son dernier voyage de *Suède*.

Elle crut qu'il y alloit de son honneur de ne se pas soumettre aux conditions que la Régence vouloit lui prescrire dans l'exercice trop restreint de sa Religion, en cas qu'elle voulût faire quelque long séjour dans ce Royaume. Nous avons détaillé ailleurs ce qui lui étoit arrivé, en produisant la Relation Apologétique que la Reine fit publier là-dessus, & qui fait assez voir, combien tout ce qu'on lui avoit proposé, lui étoit desagréable. Prévenue des sujets de mécontentement qu'elle croyoit qu'on lui avoit donnés en *Suède*, elle fixa son sejour à *Hambourg*, où sous prétexte d'arranger ses affaires œconomiques dans sa Patrie, elle sut cacher à la Régence les véritables motifs qui la déterminoient à demeurer dans cette Ville des années entiéres. Cependant les conjonctures lui fournissoient en *Pologne* les plus spécieuses raisons d'y séjourner si long-tems, sans que le Sénat de *Suède* pût penétrer ses véritables vues.

Ce qu'il y a de plus frappant dans cette affaire, c'est que *Christine* avoit eu assez d'ascendant sur l'esprit du *Pape* d'alors, pour lui avoir persuadé que son entreprise de parvenir au Trône de *Pologne* étoit praticable, & dans cette idée il y avoit donné les mains. Nous avons vu que non seulement ce Pontife lui avoit écrit un Bref dans les termes les plus obligeans, en l'assurant qu'il seconderoit ses intentions au mieux; mais il avoit aussi écrit une autre Lettre à la République même, où il dit assez intelligiblement, que cette Reine étoit, pour ainsi dire, l'unique personne digne d'occuper le Trône dans les conjonctures présentes, pour le plus grand bien & l'honneur de ce Royaume.

Il paroîtra sans-doute bien étrange qu'un *Pape*, qui doit toujours représenter un personnage grave & sérieux, ait voulu prendre part à un projet aussi chimérique que sembloit etre celui de recommander sérieusement la Reine à une Couronne où tant de grands Princes aspiroient à la fois.

Cependant, si l'on considére les circonstances du tems, & les troubles dont la *Pologne* étoit agitée, la démarche que fit ce Pontife pourra être excusée en quelque maniére. *Christine* venoit de sortir de *Suède* à moitié Martyr de sa nouvelle croyance, & s'étant exposée pour l'amour de ce même Pape *Clément IX.* nouvellement élu, jusqu'à être insultée par la populace de *Hambourg*, à l'occasion de la fête qu'elle y avoit donnée au sujet de son élection, il est apparent que ce Pontife, par reconnoissance & pour la consoler de l'un & de l'autre accident, même de crainte que le chagrin que la Reine en avoit essuyé ne lui fit prendre la résolution de redevenir *Protestante*, aura bien voulu se prêter à ses instances pour faire appuyer sa sollicitation par son Nonce, en lui accordant des Brefs, qui au fond ne lui coûtoient que sa signature, quoiqu'extrêmement favorables, & tels que nous les avons insérés ci-dessus. Quand on joint à ces motifs celui de la bonne intelligence & de l'amitié personnelle qu'il y avoit entre elle & le *Pape*, déjà du tems qu'il n'étoit que Cardinal *Rospigliosi*, à l'élévation duquel elle avoit beaucoup contribué par le Cardinal *Azzolino*, & son Parti, il n'est pas étonnant qu'un Ami rende quelquefois des servi-

ces

ces à un autre, quand même ils ne s'accorderoient pas tout-à-fait avec la prudence & la politique la plus rafinée. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

C'est une autre question, si malgré ces démonstrations extérieures de cette faveur du *Pape*, la Cour de *Rome* n'auroit pas fait donner des ordres sous main au Nonce de ne jamais produire ces Brefs, & de n'appuyer la demande de la Reine qu'autant que l'exigeroit le véritable intérêt de cette Cour, tant à l'égard de la République, qu'à l'égard des autres hauts Concurrens. *Christine*, comme nous l'avons remarqué, en soupçonna quelque chose. Mais aussi comme elle possédoit l'art de tirer avantage de toutes les occurrences, elle fut se faire une grande réputation de ce que ce Pontife, qui réellement étoit un Prince de grand mérite, l'avoit distinguée elle seule par sa recommandation à la République, pendant que les autres Princes aspirans au Trône, en dépensant des sommes immenses pour y parvenir, n'avançoient pas plus leurs affaires que *Christine*, qui n'y avoit employé que quelques coups de plume. L'an 1669.

Mais si la Reine avoit lieu d'être contente de cette distinction de *Clément IX.* qui ne contribua pas peu à la faire sortir honorablement de cette intrigue, il y avoit encore une autre espéce de bonheur dont elle pouvoit se louer; c'est que cette Négociation étoit restée secréte, sans avoir fourni sujet à ses envieux de s'en jouer, comme ils ne manquoient pas de le faire toutes les fois qu'ils apprenoient que ses moindres entreprises avoient mal réussi, faute de n'avoir pas été selon eux bien digérées & bien conduites.

Quoi qu'il en soit, cette action-ci pourra servir de preuve, que *Christine* s'étoit véritablement repentie d'avoir abandonné le Trône de ses Ancêtres, puisqu'elle avoit tant d'envie de parveuir à un autre, où pourtant, selon toutes les apparences, elle n'auroit jamais régné si tranquillement que sur celui de son Pére.

Ce repentir prouve en quelque façon l'humeur inconstante de cette Reine. Mais ce n'est pas un trait plus desavantageux de son caractére, que de celui de tous ceux qui ont abandonné comme elle la Couronne de propos délibéré. Tous s'en sont repentis plutôt ou plus tard, & ne mériteront pas moins le titre d'inconstans & d'humeur changeante que *Christine*.

Ce qui est encore digne de remarque, c'est le passage dans une de ses Instructions, que nous avons allégué quand la Reine dit: (*a*) „ qu'un des „ principaux motifs qu'elle avoit d'ambitionner la Couronne de *Pologne*, avoit été de se mettre à la tête d'une Armée, & par conséquent „ de la conduire contre les ennemis de la République. (*) Quel spectacle singu-

(a) *Negoz. di Pol. pag.* 86.

(*) Nous avons observé dans les Mémoires que dix ans auparavant elle avoit dit à Mesdemoiselles de Montpensier, que la plus grande envie qu'elle avoit au monde, étoit de se trouver à une Bataille, & qu'elle ne seroit pas contente que cela ne lui fût arrivé. V. Tom. I. pag. 532.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1669.

ſingulier n'auroit-ce pas été pour toute l'*Europe*, que de voir une Reine *Amazone* endoſſer le harnois, & le ſabre à la main attaquer l'Ennemi de front, & lui livrer bataille en raſe campagne? Et en-vérité, courageuſe comme elle étoit, je m'aſſure qu'elle s'y ſeroit portée de très-bon cœur, dévorée d'ambition, & aimant, comme elle faiſoit, l'extraordinaire, l'héroïque & le grand: Pour me ſervir des expreſſions d'un Poëte célébre:

> On l'eût vu retenir dans ſes mains aſſurées,
> De l'Etat chancellant les rênes égarées,
> Appaiſer les murmure, étouffer les complots,
> Gouverner en Monarque, & combattre en Héros (*a*).

Faut-il, dit-elle, *aller pour le ſervice de la République à la tête d'une Armée? J'y irai avec joie, & je proteſte que la ſeule eſpérance de cette ſatisfaction me fait ſouhaiter la Couronne de* Pologne, *& que ſi l'on vouloit me la donner à condition de n'y aller pas, je ne l'accepterois jamais.* Je m'imagine même, que tout le tems que dura cette Négociation, mille idées agréables lui avoient paſſé d'avance par l'eſprit, en réfléchiſſant ſur tous les exploits militaires qu'elle ſe propoſoit de faire, étant devenue Reine régnante de *Pologne*.

L'affaire s'étant pourtant tournée autrement, & le choix au Trône étant décidé en faveur de *Michel Coribut* de *Wieſnowitsky*, il eſt à préſumer que *Chriſtine* ſe ſera eſtimée, après coup, fort heureuſe de n'être pas parvenue à la Couronne qu'elle ambitionnoit: car quoique le nouveau Roi de *Pologne* fût un Prince jeune, brave, prudent & magnanime, néanmoins ſon Régne, qui ne dura guéres plus de trois ans, ne fut qu'un enchaînement perpétuel de malheurs, de déſordres, de violences & de diſſenſions, & en de telles circonſtances je doute fort que *Chriſtine* avec tout ſon ſavoir-faire, eût ſuffi à guérir un corps auſſi malade & auſſi gâté que l'étoit celui de cette République.

Il eſt même apparent qu'elle ſentit tout cela parfaitement, & conſidérant les talens de tous les autres Aſpirans à cette Couronne, elle ne put pas refuſer la préférence au Prince de *Condé*, dont elle avoit fait ſon Héros, & eſtimé de tout tems les grandes qualités. Nous avons inſéré ci-deſſus ſon ſentiment à ſon ſujet, & entr'autres quand elle dit: „ que ſi „ les *Polonois* vouloient avoir un grand Capitaine, ils ne pouvoient faire „ un meilleur choix que de ſa perſonne." Auſſi avons nous dit autre part, (*b*) que ce Prince étoit un des trois qui avoient comme arraché l'eſtime de la Reine *Chriſtine*. Voici une autre de ſes Lettres à ſon ſujet, écrite de ſa propre main après l'Election, au Comte de *St. Paul*, laquelle (quoique bien *Stoïcienne*) ſervira de nouvelle preuve de ce que nous venons de dire de ce Prince (*c*).

Mon

(*a*) *V.* Voltaire Sémiramis, *Acte II.* 1273.

(*b*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 29. *n.* p. 93.

(*c*) *Lettere ai Principi, alle Altezze, ed all'Eccellenze p.* 193.

Mon Cousin, je n'ai pas répondu plutôt à vos Lettres, parce que mes indispositions m'ont fait différer de vous remercier des nouvelles que vous m'avez données. Celles de Pologne *m'ont surprise, aussi bien que vous. Les événemens surprenans de ce Royaume nous font voir clairement, que l'aveugle Fortune dispense les Couronnes, comme il plaît au hazard. Si la justice en étoit la dispensatrice, cette Couronne étoit dûe au Prince de* Condé, *qui est de tous les Prétendans le plus digne de la posséder. Quoi qu'il en soit, sa gloire & son mérite ont de quoi se consoler de l'injustice de la Fortune. J'attends de vous la Relation des divertissemens de* Chambord. *Si mon silence vous a mis en colére, ne laissez pas pour cela d'être de mes amis; car j'estime votre mérite & votre personne autant qu'il est possible, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.* Rome, *ce* 1. *Octobre* 1669.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1669.

Christine de retour à *Rome*, le Pape, pour lui marquer son affection, lui fit préparer une magnifique entrée dans cette Capitale du Monde (*a*).

Magnificence du Régne du Pape Clément IX.

On a appellé le Pontificat de *Clément IX.* l'âge d'or de *Rome*, comme celui d'*Innocent IX.* en a été l'âge de fer. En effet, sous le Régne des *Rospigliosi*, la Cour de *Rome* fut si brillante, qu'elle surpassa toutes les autres en splendeur. On y voyoit tous les jours de nouveaux spectacles, tantôt une Entrée d'Ambassadeur, tantôt une Promotion de Cardinaux. Les divertissemens se succédoient les uns aux autres. On donnoit le matin à la dévotion & aux affaires. Après le repas, qui étoit d'ordinaire abondant, on alloit à la Comédie ou à l'Opéra, ou bien on entendoit une Sérénade d'une excellente musique, mêlée de concerts, & une Symphonie charmante. Le *Pape*, qui étoit naturellement généreux & bienfaisant, inspiroit ces belles qualités à ses neveux. L'avarice ne dominoit point ces Seigneurs, comme elle avoit coutume de faire sous les autres Pontificats: Au contraire, ils dépensoient plus que leurs revenus ne le permettoient. Cependant ils ont si bien su faire par leurs alliances, qu'ils sont encore aujourd'hui des plus riches Princes de *Rome*.

Par un pareil train de vie, durant le Régne de *Clément IX.* qui s'accordoit si bien à l'humeur enjouée de *Christine*, elle se sera trouvée abondamment consolée des tracasseriés qu'elle avoit eu en *Suède*, & de la disgrace de n'avoir pas été élue Reine de *Pologne*. Cependant elle ne se divertissoit pas tant à *Rome*, qu'elle oubliât de ménager ses véritables intérêts. Ceux qu'elle avoit en *Suède* lui étoient les plus chers & les plus réels, comme étant la source d'où lui provenoient les espéces nécessaires pour soutenir les dépenses qu'il lui faloit faire. A cet égard, elle ne cessa pas d'ordonner à *Rosenbach*, son Envoyé à *Stockholm*, d'améliorer, autant qu'il le pour-

Continuation des Négociations de Christine en Suède.

(*a*) *Mem. de* Christine *T. II. p.* 130.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

pourroit, ses Terres & ses Domaines, & de n'en pas partir avant que toutes ses affaires n'y fussent bien affermies.

L'an 1668.

Les Partis opposés dans le Sénat de Suède après la Diette en 1668.

Christine, comme nous l'avons dit ci-dessus, avoit obtenu par les favorables Décrets des Etats de *Suède* une sorte de triomphe sur la Régence, en guise de satisfaction du traitement trop dur qu'on lui avoit fait à son dernier voyage. Les Etats le desapprouvoient tacitement, & redonnoient pleine vigueur aux Accordats de son Abdication. Raisonnablement la Reine auroit dû s'en contenter, sur-tout la Reine Régente de *Suède* étant aussi entrée dans les mesures peu amiables que la Régence avoit prises pour rebuter *Christine* de venir en *Suède*. Mais *Christine*, fiére de son naturel, ayant eu les Etats pour elle à la derniére Diette, & voulant renchérir sur son ressentiment, se préparoit à une vengeance, qui flattoit encore plus sa passion. Elle crut en avoir les moyens tout prêts. C'étoit de faire une réforme dans l'administration de ses Domaines, d'ôter les Charges aux Parens ou Amis des Sénateurs qui l'avoient chagrinée, & d'en récompenser ceux qui avoient contribué aux résolutions favorables de la Diette. *Pierre de Groot*, alors Ambassadeur des *Etats-Généraux* en *Suède*, en fit un ample rapport à Mr. *de Witt*, Pensionaire de *Hollande* (*a*). Il dit entr'autres choses, que *Christine*, ayant écrit une Lettre offensante au Roi (*) à son départ de *Hambourg*, dans laquelle elle attaque tous les Seigneurs de la Régence, & ayant déposé de leurs Emplois leurs Parens & Amis, ces Seigneurs, pour se venger d'elle, prétendoient lui ôter (sous prétexte que le Royaume auroit lieu de craindre je ne sais quel danger de cette Reine pour l'à venir) la direction entiére des Biens qu'elle s'étoit réservés en quittant la Couronne, dont les Etats lui avoient laissé la disposition libre à la derniére Diette. Cela a pourtant, *continue de Groot*, été résolu d'autant plus aisément, que l'avis des deux principaux de la Régence s'est trouvé réuni dans cette affaire. C'est, *dit-il*, Monsieur le Comte *Magnus de la Gardie* à-présent Grand-Chancelier, & Monsieur *Sterco Bielke*, qui, selon toutes les apparences, le deviendra avec le tems. Le premier y a donné les mains pour des raisons qu'il a par devers lui; & l'autre, pour faire tort à une personne qui lui en a fait un considérable (*b*). Le Trésorier de la Couronne Monsieur *Bonde* étant mort l'année derniére, il y avoit apparence que la pluralité des voix iroit à élever Monsieur *Bielke* à cette Dignité. Cependant elle fut donnée à Monsieur *Seved Bâât*, qui étoit Receveur-Général des Biens de la Reine *Christine*; parce que Messieurs *Kurck*, qui avoient absolument promis leurs voix à Monsieur *Bielke*, du parti duquel ils étoient, se laissérent gagner par l'espérance qu'on leur donna que la Charge de Monsieur *Seved Bâât* passeroit

Christine se brouille avec le Sénat de Suède.

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 119-121. (*b*) *Mém. de* Christine *T. I. p.* 359.

(*) Cette Lettre au Roi ne s'est pas trouvée dans les recueils reçus de *Rome*. Peut-être aura-t-elle été écrite dans le sens d'une autre qu'elle écrivit à son Gouverneur Général, & que nous avons insérée ci-dessus.

feroit à l'un d'eux, s'il obtenoit par leur moyen celle de Tréforier-Général, enforte que Monfieur *Bielke* fut obligé de confentir lui-même à un Acte qui lui ôtoit l'Emploi qui lui paroiffoit deftiné.... En effet, comme Monfieur *de Groot* vient de le remarquer, un des Meffieurs de *Kurck* obtint la Charge de Gouverneur-Général des Domaines de *Chriftine*, mais plutôt par la nomination de la Reine, que par les voix de la Régence. C'étoit un des points effentiels que *Chriftine* s'étoit réfervés dans fon Recès d'Abdication, que de nommer tous les Adminiftrateurs & Officiers dans fes Terres, à condition qu'ils ne fuffent pas d'une Religion contraire à celle de *Suède*. Mais le mal étoit, qu'elle fit ce changement pour fe venger avec éclat de ceux qu'elle foupçonnoit lui avoir été jufques-là contraires. Car la Diette finie la Régence rentra dans l'adminiftration de toutes les affaires du Royaume, & fe trouva en paffe de chagriner *Chriftine* à fon tour, qui ne pouvoit pas reclamer l'affiftance des Etats avant qu'il fe raffemblaffent de-nouveau, incertaine encore s'ils apporteroient les mêmes bonnes difpofitions pour elle, qu'ils lui avoient témoignées à leur derniére affemblée.

Négociations & Commerce de Lettres de Chriftine.

L'an 1668.

Chriftine ne laiffa pas pour cela de fe roidir. Elle décida fouverainement & parla haut dans fes Lettres à fon Miniftre *Rofenbach*. Elle dit, entr'autres chofes (a) *Quant aux nouveaux Gouverneurs des Provinces, lorfqu'on me fera quelque inftance là-deffus, je prendrai les réfolutions que je jugerai convenables. Cependant fachez que pour* Fleming, *s'il promet de s'acquitter mieux de fon devoir à l'avenir qu'il n'a fait par le paffé, je n'aurai peut-être pas de peine à lui accorder la confirmation de fa Charge dans la même Province d'*Oefel. *Mais pour* Ribbing, *il n'a rien à efpérer de moi; car fes déportemens ne méritent aucune grace. Au refte, dites à ceux qui fe formalifent de ma Lettre, que fi le texte leur déplaît, on ne me force pas d'en faire le commentaire; car fur ma parole il leur plairoit encore moins, c'eft tout ce que j'ai à vous dire. Ayez foin de me faire payer ce qui m'eft dû de la Couronne: c'eft-là l'important de l'affaire, & exécutez mes ordres fans vous mettre en peine de rien.*

Des ordres fi précis & dictés d'un ton trop fouverain, ne pûrent qu'irriter des humeurs déjà fort ulcérées. La Régence ne difputa pas à *Chriftine* fon droit de percevoir les revenus de fes Domaines, ni le payement de fes prétentions liquides; mais on répondit qu'il n'y avoit point d'argent dans la Caiffe; & quant à fes Domaines, la Régence commençoit à en difputer l'adminiftration aux perfonnes qu'elle avoit nommées à la place de ceux auxquels elle en avoit ôté les charges.

Cela fournit matiére a de nouvelles conteftations, que *Chriftine* méprifa dès

(a) *Le 22. & 29. Déc. 1668. Lettere a' fuoi Miniftri p. 149.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1669.

dès le commencement. Elle en écrivit à son Ministre *Rosembach* en ces termes. (*a*)

Le 2. *Février* 1669.

Monsieur de Rosembach, *votre Lettre du* 26. *Décembre auroit donné de la crainte à tout autre qu'à moi; mais je vous avoue qu'elle m'a fort divertie. Je suis peu en peine des rodomontades du Grand-Chancelier. Je les connois, & je crois le Conseil de* Suède *trop sage pour exécuter une Résolution si opposée à la Raison & à la Justice; mais en cas que cela se fasse, il faudra s'en consoler; car il en suivroit des conséquences qui pourroient le faire repentir trop tard de l'avoir prise: c'est en ces termes qu'il faut en parler, & se moquer du reste. Au reste ne vous repentez, ni de vos soins, ni de vos dépenses, ni de vos peines; persévérez à me bien servir, & soyez certain que vous serez abondamment récompensé. Dieu vous conserve.*

P. S. Si le Grand-Trésorier s'obstine à conserver la Charge de Gouverneur-Général, vous direz à Gustave Kurque *de ma part, qu'il fasse savoir à tous mes Officiers subalternes qu'ils ne lui obéissent plus, & qu'ils ne reconnoissent que lui seul de ma part. J'écris dans les mêmes termes à* Kurque, *vous n'avez qu'à l'animer à exécuter mes ordres.*

Christina Alessandra.

Cependant la Reine, réfléchissant que le pouvoir exécutif étoit entre les mains de la Régence, & qu'il se passeroit des années avant que les Etats se ressemblassent, elle commença à adoucir ses expressions dans ses Lettres à son Ministre, aussi-bien que dans celles qu'elle écrivit au Roi & à quelques Membres de la Régence. En voici trois à *Rosenbach* (*b*).

Le 9. *Février* 1669.

Monsieur de Rosembach, *j'ai reçu votre Lettre du* 23. *Décembre, & j'ai vu la déclaration qu'on vous a faite. Je vous avoue qu'elle m'a surprise, mais cela n'est rien; on se trompe souvent quand on a trop bonne opinion de la justice, & de la prudence des gens. Employez la vôtre à les ramener le mieux que vous pourrez; employez les amis, les promesses,*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 152. (*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 153.

ses, & toute votre adresse pour arrêter ce courant, s'il est possible. Si vous ne pouvez réussir, partez & laissez-moi le soin du reste. Présentez ma Lettre au Roi, & les autres à la Régence; & après les avoir rendues, négociez le mieux que vous pourrez. J'attends vos Lettres, & votre réponse, pour prendre ma résolution là-dessus, dont on vous sera savoir ce qui doit servir à régler votre conduite, qui a été jusqu'ici fort à mon gré. Continuez jusqu'à la fin, & consolez-vous, car il y a reméde à tout. Dieu vous conserve.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1669.

P. S. *Concertez-vous avec* Texeira, *& suivez ses conseils, ils sont sages & prudens, & je les approuve; mais ne m'engagez à rien qu'à bonnes enseignes.*

Christina Alessandra.

Le 16. *Février* 1669. (*a*)

Monsieur de Rosembach, *je n'ai reçu par cette Poste aucune de vos Lettres, mais bien des autres, & particuliérement de* Kurque, *qui m'a envoyé tout ce qu'on a résolu contre mes droits. Sur quoi vous devez remontrer toujours l'oppression & l'injustice que l'on me fait, & tâcher d'en procurer le reméde le mieux que vous pourrez, & protester contre cette oppression, afin de ne pas préjudicier à mes droits; & si après tous vos soins vous ne voyez pas jour à y remédier, tâchez du-moins d'établir que* Mumma *puisse continuer dans les mêmes payemens (car j'ai appris de* Stockholm *que l'on a déjà cette intention) & qu'il paye en droiture à mon Résident* Texeira *dans les termes convenus, sans être obligé de faire passer l'argent par les mains de la Chambre, & faites que l'on donne audit* Texeira *telle assurance qu'il ait sujet de continuer dans le Contract qu'il a fait avec moi, de me fournir mes Revenus toutes les années.*

Enfin, il faut rajuster mes intérêts le mieux qu'il vous sera possible; mais faites tout cela de façon à faire connoître que ce n'est que la nécessité qui m'oblige à souffrir cet outrage, protestant toujours que je n'y consentirai jamais au préjudice de mes droits. Tâchez aussi d'obtenir l'assignation d'Espagne, *pour ce qui m'est dû de la Couronne de* Suède, *&*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 154.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1669.

& *tâchez de gagner du tems avec douceur, afin que j'aye le loisir de me résoudre à ce que je dois faire.*

Je me persuade que vous aurez présenté au Roi & à la Régence mes Lettres, que je vous ai envoyées par la Poste précédente. Présentez aussi l'incluse pour le Roi, & les deux autres pour le Grand-Chancelier & le Grand-Drost, vous ordonnant de publier le contenu de celle du Roi, afin qu'on sache d'autant plus la raison que j'ai de me plaindre d'un tel outrage.

Après que vous aurez exécuté tous mes ordres, & que vous verrez qu'il n'y a rien à espérer, partez de Stockholm, *& rendez-vous auprès de moi; & sachez que si les affaires ne changent en mieux, vous me trouverez peut-être ou en* Allemagne, *ou en quelque lieu plus proche. Dieu vous conserve.*

P. S. Parlez selon le sens de la Lettre que j'écris au Roi, & demandez hardiment Clay *& sa relation, faisant connoître la foiblesse de cette sorte de prétextes à tous les Gens d'honneur & à mes Amis. Remerciez* Kurque *de ma part de l'affection qu'il m'a témoignée, & dites-lui que je répondrai à sa Lettre l'Ordinaire prochain.*

On vous envoye la Copie de la Lettre écrite au Roi, de Hambourg, *avant le départ de la Reine, afin de la montrer; car on se doute fort de quelque changement dans celle qu'ils ont publiée.*

Le 23. *Février* 1669. *(a)*

Monsieur de Rosembach, *je ne vois rien à ajouter à mes derniers ordres. Il faut que j'aye patience jusqu'à ce que je voye l'effet qu'ils produiront. Je vous envoye une Relation véritable & sincére de ce qui s'est passé entre moi &* Clay. *Je veux que vous la publiyez, car je la tiens propre à dessiller les yeux aux gens, & à leur faire connoître la foiblesse & la fausseté de leur prétexte. Ne doutez pas que je n'use de toute la froideur & de toute la dissimulation qui m'est nécessaire en cette occasion, & que je ne prenne mes mesures aussi justes qu'il le faut. Dieu vous conserve.*

P. S. Réglez-vous selon mes derniers ordres, communiquez tout à Kurque, *laissez faire le reste au tems & à moi.*

Christina Alessandra.

(a) *Lettere a' suoi Ministri p.* 155.

Voici



Voici la *Relation que fit la Reine de ce qui se passa au sujet de la Commission* de *Clay*, dont il est fait mention dans ses Lettres précédentes. Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

Du 23. Février 1669. (a) L'an 1669.

Clay *arriva à* Hambourg *le jour avant que j'en partisse. Il fut introduit auprès de moi, après qu'il m'eut fait connoître qu'il avoit ordre & commission de me parler de la part du Roi son Maître. Il me harangua longuement, & employa beaucoup de paroles inutiles pour me persuader que je ne devois pas aller en* Suède, *me disant que le Roi son Maître avoit de fortes raisons qui l'obligeoient à m'empêcher l'entrée du Royaume pendant sa Minorité; qu'il l'avoit envoyé pour me déclarer la résolution qu'il avoit prise là-dessus; car voyant l'amour, l'estime, & l'affection universelle de la* Suède *pour moi, il se sentoit obligé en bonne politique de craindre une Reine qui étoit redoutable pour lui, puisqu'elle possédoit encore à-présent le cœur de ses Sujets. Il m'offrit au-reste, de la part du Roi son Maître, toutes les Provinces conquises pour y choisir tel lieu qu'il me plairoit pour y résider, m'assurant que son intention étoit de m'y faire rendre tous les honneurs & respects qui me sont dûs. Voilà à peu près le contenu de sa Harangue, qu'il n'osera nier, à moins que d'être le dernier homme de la Terre.*

Je lui répondis, Vous direz de ma part au Roi votre Maître, que je pars demain pour Rome; *que je n'ai pas eu la pensée d'aller en* Suède, *mais que je ne crois pas avoir mérité d'en être bannie; car je m'assure que l'intention de la* Suède *n'est pas qu'on me fasse un tel outrage. Je vous prie de remercier le Roi d'avoir voulu m'assurer par un témoignage si authentique de la gloire que j'ai d'être estimée en* Suède. *On a tort d'en être jaloux, & j'espére que mon absence guérira les gens des terreurs paniques que ma présence leur a données. Vous pourrez assurer le Roi que faisant ma gloire de l'amour de la* Suède, *je m'efforcerai à ne m'en rendre pas indigne, & que tout ce que vous pouvez me dire de fâcheux de sa part, ne m'empêchera pas de lui conserver mon amitié, ni d'aimer la* Suède *& ses intérêts avec tendresse jusqu'à la mort. Voilà tout le détail de ce qui se passa à* Hambourg *le*

(a) *Manuscritti Miscellanea Istorica p. 332. 334.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1669.

le soir avant que j'en partisse, & je tiens pour faux tout ce qui se trouvera contraire à ce que contient cette Relation.

P. S. di pugno di S. M.

La Lettre que j'écrivis au Roi de Suède *étoit conçue dans les mêmes sentimens, & j'en desavoue toute autre sinistre explication.*

Christine tâche de s'accommoder avec le Sénat.

Christine tâcha pourtant de s'accommoder avec le Sénat, comme on le verra par les deux Lettres qu'elle écrivit au Comte *Pierre Brahe*, Doyen des Sénateurs & Droſt de *Suède*, en le priant d'interposer son autorité pour accommoder les contestations qui étoient survenues, (*) *persuadée que c'étoit rendre service au Roi votre Maître, que de le faire souvenir qu'on ne peut toucher à mes droits sans préjudicier notablement aux siens, & que l'intention des États de* Suède *n'a pas été de m'outrager si sensiblement.*

Ce qui tenoit le plus à cœur à *Christine*, étoit la Résolution que la Régence avoit prise de faire passer le payement de ses revenus par les mains de la Chambre, ce qui la mettoit au niveau d'une particuliére en *Suède:* au-lieu que percevant ses rentes par ses propres Receveurs & autres Administrateurs de ses Domaines, elle retenoit au moins une ombre de Souveraineté. Car c'est en Souveraine qu'elle vouloit être regardée toujours & par-tout, en ne voulant être responsable à qui que ce fût de ses actions (*a*). Jugeant donc combien elle perdroit par ce changement d'état, elle en fut très-choquée, comme on le peut voir par ses Lettres à *Rosenbach.* Nous n'en donnerons ici que quelques extraits. Elle lui dit dans l'une: (*b*) *j'espére que l'exécution qu'on m'a décernée, ne durera pas long-tems après qu'ils auront vu mes Lettres & ma relation. J'attends avec impatience d'apprendre l'effet qu'elles auront produit pour prendre après mes mesures ....* Elle lui dit dans une autre Lettre: (*c*) *Je suis aussi de votre avis, que tout se redressera avec un peu de tems. Continuez à agir avec la même sagesse dont vous avez usé jusqu'ici; sur-tout protestez à tout le monde que je ne consentirai jamais à l'injustice qu'on me fait, & que je ne céderai jamais de mes droits....* Et dans l'Apostille la Reine ajoute de sa main: *Vous n'avez qu'à m'avertir, quand il sera tems, de lever le masque, & je le ferai d'une*

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 17. *Mars 1669.*
(*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 157. *le* 9. (*c*) *Ibid. le* 28. *Mars* 1669. *p.* 157.

(*) Ces Lettres se trouvent insérées tout au long dans les Mémoires de *Christine* Tom. II. p. 132. & 133.

d'une maniére qui fera trembler mes ennemis, qui le sont encore plus de la Suède *que de moi.* Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

Rosembach lui ayant mandé (*a*) que le Grand-Chancelier l'avoit assuré de vouloir agir en véritable ami pour l'accommodement des intérêts de la Reine, il lui avoit montré que la Reine regagneroit l'affection de cette Cour, si elle vouloit entretenir une plus étroite correspondance avec le Roi & la Reine-Mére, laquelle avoit nouvellement parlé dans le Sénat très-favorablement des intérêts de V. M. ajoutant qu'il ne faut pas tant se fier aux Etats, qui changent de sentiment suivant que V. M. est bien ou mal avec le Roi. Elle y répondit: *qu'elle espéroit aussi qu'il satisferoit effectivement à ses promesses, puisque la Raison & la Justice l'exigoient si fortement.....* L'an 1669.

Mais peu après *Christine* lui déclare dans une longue Lettre de sa propre main, qu'elle n'étoit nullement contente de la Résolution qu'on avoit prise en *Suède. Ce qu'on m'a rendu*, dit-elle, (*b*) *m'est dû.....*

Le 25 May 1669.

Monsieur de Rosembach, *je ne suis nullement contente de la résolution qu'on a prise en* Suède. *Ce qu'on m'a rendu, m'est dû; mais si on ne me rétablit le reste, je serai aussi mal satisfaite que si l'on eût continué à m'outrager. Je suis résolue de maintenir mes droits, & d'en obtenir l'entier rétablissement; & je suis persuadée que si vous y travaillez, j'en viendrai à bout; après ce qu'on vient de faire, on fera le reste; c'est pourquoi ne partez pas de la Cour sans avoir obtenu* 1. *le rétablissement de mes Domaines en* Poméranie *aussi entier, que je l'ai possédé jusqu'au jour de cette derniére violence si injuste.* 2. *Qu'on ne se mêle plus de disposer de mes Charges, car je veux qu'elles dépendent souverainement de moi, comme autrefois.* 3. *La restitution entiére de* Padagla. 4. *La liquidation de mes prétentions sur la Couronne, & vous tâcherez d'en recevoir l'assignation sur l'argent d'*Espagne, *aussi bien des dettes reconnues, que de celles qu'on reconnoîtra. Tout ce qu'on vous refusera des trois premiers chefs, je le prendrai pour une entiére violation du Recès, & de nos Pactes. Pour le reste, obtenez ce que vous pourrez, car connoissant leur extrême pauvreté, j'aime assez la* Suède *pour lui pardonner quelque chose du côté de l'intérêt: mais pour ce qui touche mon autorité & mon*

(*a*) *Le 4 Mai 1669. Lettere a' suoi Ministri p. 160. & le 10 Mai 1669. Lettere a Diversi. p. 216.*

(*b*) *Lettere a' suoi Ministri p. 160-162.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*. *mon honneur, je suis résolue à n'en pas démordre. Ne partez pas de-là sans obtenir l'entiére victoire, qui m'est dûe. Communiquez le tout à* Kurque, *& fiez-vous à lui comme à moi.*

L'an 1669. *Pour le Contract de* Norcoping, *je suis résolue de maintenir ma parole, quoique* Strop *ne mérite pas cette grace. Néanmoins, puisque* Mumma *en a offert une plus grande somme, vous essayerez d'offrir les mêmes conditions à* Strop *& à* Proberg. *S'ils les acceptent, je veux continuer le Contract avec eux; mais s'ils les refusent, j'aurai juste sujet de traitter & de conclure avec* Mumma; *ce que vous ferez sans perdre de tems, l'obligeant aussi de confirmer le Contract fait à* Hambourg *sur* Oeland, *& de remettre ponctuellement l'argent à* Texeira*: au reste je suis très-satisfaite de vous, & j'agirai avec vous d'une maniére qui vous fera connoître, qu'en me servant bien & fidélement, comme vous faites, on ne perd ni son tems ni ses peines.*

Pour vos Lettres précédentes du 10. *du passé, je ne les ai pas reçues, parce que le Courier qui les portoit, a été dévalisé proche de* Brunswik, *selon ce que* Texeira *m'en a écrit, & on a ouvert aussi le paquet qui m'avoit été adressé de* Hambourg. *Dieu vous fasse prospérer.*

Christina Alessandra.

Un autre sujet de contestation fut que la Régence ne vouloit pas permettre que le Sénateur *Kurck* jouît de la Charge de son Gouverneur-Général en vertu du Brévet de *Christine*. Elle avoit déjà précédemment écrit à *Kurck* (*a*), en l'assurant qu'il le feroit, mais qu'il en gardât le secret jusqu'à la fin de la Diette pour des raisons que *Rosembach* lui diroit de bouche (*). Cependant la Régence lui avoit expédié un autre Brévet du Roi, où il étoit dit qu'on lui obéiroit en tout ce que *Kurck* ordonneroit de sa part. *Si cela est*, dit Christine, *on m'a fait un plus grand outrage qu'auparavant; car c'est rompre directement les Accordats du Recès, & me porter un extrême préjudice dans mes droits; cet outrage m'est insupportable, & me met dans un désespoir que je ne puis vous exprimer.... Vous devez donc*

(*a*) *Li 4. Luglio* 1668. *Lettere a Diversi* p. 72.

(*) Le principale étoit sans-doute, que *Christine* avoit promis au Sénateur *Bååt* de garder ce Poste aussi long-tems qu'il voudroit, & qu'elle étoit embarrassée comment dégager sa parole.

donc travailler contre cette résolution, & tâcher de remédier, avec votre vigueur & application ordinaire, à tous les préjudices que l'on m'a faits.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*

L'an *1669.*

Rosembach ne souhaitoit rien tant que de pouvoir quitter la Cour de *Suède*, où dans une conjoncture comme celle-là il ne pouvoit guéres être sur un pied agréable. Mais les ordres de *Christine* pour s'y arrêter & finir ses affaires, étoient si précis, que s'il en étoit parti, il auroit dû y retourner, ajoutant au-reste de sa propre main: *Je suis très-satisfaite de vous, & j'agirai avec vous d'une maniére qui vous fera connoître, qu'en me servant bien & fidélement, comme vous faites, on ne perd ni son tems, ni ses peines: & comme j'ai appris la conclusion de la triple Alliance, il ne reste plus lieu de douter du payement des subsides,* (*) *espérant que vous aurez eu soin d'obtenir sur les mêmes l'assignation pour le payement des dettes liquides.*

Pour égayer un peu ces matiéres litigieuses, nous donnerons ici deux Lettres, que la Reine écrivit au Maréchal de *Wurtz*, qu'elle connoissoit depuis long-tems, & qui séjournoit alors à la *Haye*. Elle le pria de disposer le Grand-Pensionaire *de Witt* à apporter reméde contre les calomnies qui s'imprimoient en *Hollande* au sujet de tout ce qu'il y avoit de plus respectable à *Rome*. Les voici (*a*).

Le 6. Juillet 1669.

Monsieur le Maréchal de Wurtz, *il y a long-tems que j'avois envie de vous remercier de l'affection que vous m'avez témoignée dans les derniéres conjonctures de mes intérêts; mais au-lieu de vous fatiguer d'inutiles remercimens, je suis résolue à vous donner de nouveaux sujets de m'obliger sensiblement. Sachant donc que vous êtes chez Monsieur* de Witt *dans la confiance & l'estime que vous méritez, je vous crois propre à m'obtenir la justice que je crois pouvoir prétendre d'un aussi grand & honnête homme que lui. C'est que je souhaitterois qu'il me fît le plaisir de régler les désordres qu'une licence trop injuste & injurieuse a introduit en* Hollande, *où l'on écrit & où l'on imprime impunément mille sottises, & des faussetés effroyables touchant la Cour de* Rome. *Il me semble que dans une*

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p. 19.*

(*) Cette Alliance qui se fit entre la *Suède*, l'*Angleterre* & l'*Espagne*, fut de peu de durée.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1669.

une République si sage, & gouvernée par de si grands hommes, on devroit donner ordre à une semblable licence, & on ne devroit pas souffrir qu'il fût permis à des plumes infames de noircir, comme ils font, la gloire de tout ce qu'il y a de plus auguste & de plus sacré dans le Monde, n'épargnant personne, sans se soucier même de couvrir leurs mensonges de quelque apparence de vérité. Si vous connoissiez cette Cour comme je la connois, vous auriez de l'indignation de voir déchirer des personnes qui méritent l'estime & la vénération de toute la Terre. Je vous prie, faites-moi le plaisir de conférer avec Monsieur de Witt *sur ce sujet, priez-le instamment de ma part d'employer son autorité pour apporter du reméde à ce mal, & l'assurer qu'il obligera tout ce qu'il y a d'honnêtes gens ici, & que je prendrai part à l'obligation que toute la Cour de* Rome *lui aura, non pas tant pour ce qui touche ma Personne, sur laquelle on ne s'est que trop exercé; car vous connoissez mes défauts, & je m'assure que vous me serez témoin, que la peinture que l'envie & l'imposture ont voulu faire de moi, ne me ressemble nullement, & qu'on eût pu me blâmer avec plus d'apparence de justice & de vérité. Mais ce n'est pas mon intérêt qui m'oblige à vous demander ce service, c'est plutôt celui de mes Amis qui me touche plus sensiblement que le mien propre. Je vous prie de penser sérieusement à m'obliger en cette occasion, & d'assurer Monsieur* de Witt *que je n'ignore pas la générosité avec laquelle il m'a rendu de bons offices en* Suède, *& que j'ai quelque satisfaction d'être redevable à un aussi honnête homme que lui. Il m'obligera sensiblement s'il me témoigne la même affection dans l'affaire dont il s'agit; & ayant beaucoup d'estime pour son mérite, ce sera avec joye que je lui témoignerai de la reconnoissance. J'abandonne cependant à votre prudence la conduite de cette affaire, & vous prie de regarder la confiance avec laquelle je vous importune, comme un effet du cas que je fais de votre personne dans les occasions qui m'importent: Priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.*

L'autre Lettre de la Reine à ce même Maréchal *de Wurtz*, est sans date, & quant au commencement presque la même que la précédente. En omettant donc ce commencement, comme une répétition inutile, je n'insérerai ici que le portrait des premiéres personnes de la Cour de *Rome*, telle qu'elle étoit alors. Ce portrait, peint de la main même de *Christine*, ne peut qu'intéresser la curiosité des Lecteurs. Le voici. On verra que cette Reine savoit peindre en beau.

C'est

C'est une véritable douleur pour moi de voir que la Hollande, *que j'aime, & qui devroit être l'asyle de la vertu & du mérite, souffre que l'imposture, l'envie, & la calomnie se mettent à couvert chez elle pour y noircir tout ce qui mérite d'être honoré & respecté. La méthode de* Rome *est bien différente; on n'y souffre pas qu'on écrive ni qu'on imprime rien qui puisse offenser les plus grands ennemis, & on ne fait quartier à personne sur ces sortes de crimes. Sa Sainteté le* Pape *est un Prince digne d'être adoré de toute la Terre, tous ses Parens, de l'un & de l'autre sexe, abondent en vertu, en générosité, & en mérite. Le Cardinal* Ottoboni *est un très-grand & très-habile Ministre, le Cardinal* Azzolino *a l'esprit & l'habileté d'un Démon, la vertu d'un Ange, le cœur noble & grand comme un* Alexandre. *Le reste des Cardinaux, qu'on appelle de* l'escadron, *sont gens d'un très-grand mérite, d'une très-grande habileté, & gens d'honneur & de cœur, incorruptibles, fidéles à leur Maître & à leurs Amis. De-même, on ne peut dire trop de bien du Cardinal* Chigi, *& des Cardinaux de sa Faction. Lui & plusieurs d'entr'eux sont de la même trempe. Il s'est si bien justifié des malheurs du Pontificat de son Oncle, qu'il a gagné mon admiration & mon estime, & celle de tous les honnêtes gens qui le connoissent. Voilà comme est la Cour de* Rome, *& les gens qui sont le plus exposés aux atteintes de l'envie. Je tiens pour faux tout ce qui ne s'accorde pas avec cette description. Jugez si de pareilles gens méritent d'être, comme ils le sont, en bute à la calomnie......*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1669.

La saison de l'année, où plusieurs des Sénateurs & des Amis de *Christine* étoient à la Campagne, mit une espéce de tréve à la Négociation de *Rosembach.* Cependant il semble que l'Ambassadeur d'*Angleterre* avoit reconnu que les prétentions de la Reine étoient raisonnables, & qu'en conséquence il avoit offert son entremise, parce qu'elle répond dans une autre Lettre à son Envoyé (*a*) *J'accepte les offres que l'Ambassadeur vous a faites en faveur de mes intérêts, & quand il sera tems je me résoudrai peut-être à en écrire au Roi son Maître. Cependant vous le remercierez de ma part, en l'assurant de l'estime que j'ai pour sa personne.*

Sur ces entrefaites *Christine* tomba malade, & ce fut par ses ordres que son Secretaire *Santini* écrivit à *Rosembach* la Lettre suivante (*b*).

Le

(*a*) *Le* 3. *Aoút. A. l. c. p.* 167. (*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 170.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1669.

Le 10. Août 1669.

„ Monsieur, depuis deux jours la Reine, notre Maîtresse, est tellement indisposée, qu'elle est obligée de garder le lit; mais, graces „ à Dieu, elle se porte mieux aujourd'hui, & nous espérons que les „ saignées qu'on a faites à S. M. la guériront bientôt, & que par la „ poste prochaine elle sera en état de pouvoir s'appliquer du-moins à „ signer les Lettres. Cependant j'accuse la vôtre du 23. Juin, qui a été „ lue par Sa Majesté avant que de tomber malade, & en même tems „ elle m'a ordonné de vous répondre, qu'elle étoit fort satisfaite de la „ déclaration que vous lui avez faite, & à Messieurs de la Régence „ qui sont à *Stockholm*, touchant l'entiére satisfaction que Sa Majesté „ prétend, & que vous devez solliciter par ses ordres: ce que vous ferez quand le tems sera propre, c'est-à-dire, lorsque le Gouverneur-„ Général & les Amis seront de retour à la Cour En attendant Sa „ Majesté continuera sa douceur, sa magnanimité, & sa dissimulation, „ mais elle ne fera jamais contente ni satisfaite sans une entiére restitu-„ tion de ses droits.

„ Touchant la personne d'*Appelman*, qui est allé à *Stockholm* pour tâ-„ cher d'éviter la justice du Décret formé contre lui sur la liquidation „ des arrérages, & l'abandonnement de *Pudagla*, la Reine est persuadée „ que vous ne manquerez pas de veiller à ses actions, & d'employer „ tous vos efforts pour pousser l'exécution dudit Décret, afin qu'il soit „ dépossédé de *Pudagla*, & contraint à la dite liquidation, comme il est „ juste.

„ C'est tout ce que je vous puis dire à présent des sentimens de S. M. „ à qui Dieu veuille rendre la santé pour conserver au Monde sa Sacrée „ Personne, qui mérite d'être immortelle, & pour consoler tous ses fidé-„ les serviteurs, & tout *Rome*, qui témoigne une passion extrême pour „ la conservation de S. M. dont le Palais est obsédé de tout le Sacré „ Collége des Cardinaux, & de tout ce qu'il y a ici d'honnêtes gens, „ pour apprendre à tout moment des nouvelles de sa santé. Au reste je „ suis & ferai toujours

Monsieur,

Votre très humble &
très-obéissant Serviteur
M. Santini.

La Reine étant rétablie quelques jours après, elle en avertit elle-même son Ministre, & lui réitéra ses ordres de pousser vigoureusement sa commission, quand le Gouverneur-Général feroit de retour à *Stockholm*.

Rosembach ne manqua pas de répondre à la Reine, qu'il veilleroit aux intérêts de S. M. mais qu'il lui faloit différer ses instances jusqu'à ce que la Cour fût de retour en Ville. Pour ce que *Christine* lui avoit écrit, qu'elle avoit appris par des Lettres de *Suède*, que *Rosembach* cherchoit quelque Emploi du Roi de *Suède*, il lui répondit que ce n'avoit jamais

jamais été ſon intention, & ce fut là-deſſus que *Chriſtine* lui fit cette Réponſe (*a*).

Le 8. *Octobre* 1669.

L'an 1669.

Monſieur de Roſembach, *je vous avois déjà fait la juſtice de vous juger incapable de ce qu'on a voulu me faire accroire de vous; je ſuis pourtant bien aiſe de voir par votre Lettre du* 28 *d'Août, que le tout eſt faux, & que je ne me ſuis pas trompée dans mon opinion. Ne vous mettez donc pas en peine, continuez à agir en honnête homme comme vous avez fait juſqu'ici, & ſoyez perſuadé que vos ſervices ſeront bien récompenſés.*

A préſent je ne ſaurois rien ajouter à mes précédentes Lettres touchant mes affaires, puiſque vous ſavez déjà très-bien tout ce qui reſte à ſolliciter, quand le tems ſera propre à y réuſſir utilement. Dieu vous faſſe proſpérer.

Chriſtina Aleſſandra.

Quelques efforts que fit *Roſembach* pour finir ſa Commiſſion, il faut que ceux de la Cour de *Suède* qui ne vouloient pas de bien à la Reine, euſſent ſû le moyen de la traîner au-delà de l'année 1670; car outre quelques Lettres de complimens à des perſonnes en *Italie*, & une à Monſieur *Colbert* en *France*, je n'en ai trouvé dans mes recueils aucune que *Chriſtine* ait écrite à *Roſembach* avant le mois de Mars de l'année 1671, d'où l'on remarque que pour mettre ſes intérêts de *Suède* en bon état, il lui a falu ſatisfaire au deſir du Grand-Chancelier. Voici cettre Lettre (*b*).

Le 14. *Mars* 1671.

L'an 1671.

Monſieur de Roſembach, *j'ai reçu vos Lettres du* 4 *& du* 18 *Février, & ſuis bien aiſe d'apprendre les nouvelles que vous me donnez de la continuation de l'état de mes intérêts en* Suède. *Je ne doute pas que le Gouverneur-Général n'apporte tous ſes ſoins pour les rétablir entiérement, d'autant plus que je lui ai donné la ſatisfaction qu'il a tant deſirée, en accordant l'échange pour le Grand-Chancelier. Au-reſte le Gouverneur-Général peut s'aſſurer que je ne manquerai pas de reconnoitre ſes bons ſervices, l'ayant fait juſqu'ici, comme vous le ſavez, ſelon mon pouvoir.*

Tou-

(*a*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 175.

(*b*) *Lettere a' ſuoi Miniſtri p.* 177.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

Touchant votre personne, je suis résolue à vous donner le Gouvernement de Poméranie; *mais il faut premiérement faire en sorte que* Potbusch *demande son congé*; *& vous, expliquez-moi les énigmes de votre Lettre.*

L'an 1675. *Le Système pacifique de Suède ébranlé par la France.*

Il y a apparence que *Rosembach* avoit quitté la *Suède* dès le retour de la belle saison. Ce fut en ce tems-là que le Système pacifique de la Cour de *Suède* commença à s'ébranler par les intrigues de la *France* (*a*). *Christine*, qui prévoyoit combien tout cela influeroit sur ses affaires œconomiques, ordonna à *Rosembach* (*b*), qui avoit déjà pris possession de sa Charge de premier Bailli des Domaines de la Reine en *Poméranie*, avec mille *Rixdalers* de gages par an, d'y porter toutes ses attentions. L'année d'après, la Reine approuva son mariage, avec promesse de contribuer ce qu'elle pourroit pour lui témoigner la satisfaction qu'elle avoit de ses services (*c*).

Cependant la froideur entre la *Suède* & le *Brandebourg* en vint à une rupture ouverte. Nous l'avons détaillé ailleurs; & comme les Armées ennemies se trouvoient en *Poméranie* où la Reine craignoit la destruction de ses ralliemens, elle ordonna à *Rosembach* de demander des sauvegardes aux Parties belligérantes, priant Dieu de pardonner à ceux qui sont cause de cette malheureuse guerre (*d*).

Le 31. *Août* 1675.

L'an 1675.

J'ai reçu, (lui dit-elle) *avec satisfaction toutes vos Lettres, & les nouvelles de ce qui se passe par-delà. Ne manquez pas de me les continuer toujours avec ponctualité. Cependant je vous ordonne en cas de nécessité d'aller demander de ma part à Monsieur l'Electeur de* Brandebourg *& au Général* Ceppi *les sauvegardes pour mes Bailliages de* Poméranie, *étant persuadée qu'ils ne me les refuseront pas*; *& après que vous m'aurez appris que vous les avez obtenues, je ne manquerai pas de les remercier de l'amitié & de l'affection qu'ils auront témoignée en cette occasion. Au-reste je vous recommande l'affaire de* Boman, *& me remettant à ce que mon Résident* Texeira *vous ordonnera sur mes intérêts, je prie Dieu &c.*

P. S. *Je vous répondrai par l'Ordinaire prochain sur le sujet des comptes que vous m'avez envoyés, & vous donnerai mes ordres là-dessus. Cependant je ne puis m'empêcher de vous dire, que je plains le malheur de la* Suède, *& prie Dieu qu'il pardonne à ceux qui sont cause de cette malheu-*

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 157.

(*b*) *Li* 2. *Set.* 1671. *Lettere a' suoi Ministri pag.* 178, 179.

(*c*) *Li* 12. *Marzo* 1672. *Lettere a' suoi Ministri.*

(*d*) *Ibidem p.* 177.

reuse guerre. Assurez Monsieur le Grand-Connétable, que son malheur me cause un sensible déplaisir, (*) *mais j'ai bien prévu tout ce qui est arrivé. Il faut aussi demander les mêmes sauvegardes à* Wrangel, *afin de les avoir des deux côtés.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

Deux ans après *Rosembach* eut le malheur d'être insulté, aussi bien que son frére dans une Ville du *Mecklenbourg*, où ils coururent risque de la vie (*a*). Il en fit rapport à *Texeira*, Résident de la Reine à *Hambourg*, en lui exposant le cas dans la Lettre suivante: L'an 1677.

Monsieur, pour témoigner mon prompt dévouement envers Sa Majesté notre Maîtresse, je partis de *Bauboff* tout malade, dans l'intention de me rendre à *Hambourg* avant l'arrivée de S. E. Monsieur l'Ambassadeur Extraordinaire. Le voyage m'a fait si grand bien que la fiévre m'a quitté, & que l'appétit m'est bien revenu. Tout alloit à mon gré, ravi d'avoir la compagnie de mon frére dans l'espérance de voir bientôt mon plus grand Ami, & de m'acquitter de mon devoir, en obéissant aux commandemens de ma Maîtresse. Mais à mon arrivée dans une petite Ville du *Mecklenbourg*, où je fus obligé de coucher, à cinq heures environ de *Lubec*, un malheur fatal & incroyable nous surprit mon frére & moi. Pour vous en faire le détail, l'affaire se passa ainsi. Dans la susdite Ville il y avoit vingt Cavaliers de logés, & entre autres j'y trouvai deux de mes valets, qui avoient quitté mon service sans prendre congé, auxquels je fis des reprimandes, & après je leur donnai des coups de poing, parce qu'ils sont Sujets de Sa Majesté notre Maîtresse. Là-dessus les autres Cavaliers s'assemblérent, & commencérent à vouloir entrer dans notre auberge, tout ivres qu'ils étoient; mais ils furent rudement repoussés par mon frére & moi. Cette rencontre auroit été finie pour cette fois, mais une heure après toute la Bourgeoisie entra dans la Ville, ayant ce même jour tiré à l'oiseau, & ayant tous bu à perdre la raison. Dans cette malheureuse conjoncture il vint deux Cavaliers me braver devant la porte. Moi, qui avois l'épée à la main gauche, & le pistolet à la droite, je vis un de ces deux Cavaliers en face avec le pistolet, & au même moment le pistolet prit feu, & se déchargea sans le blesser, ce qui n'étoit pas aussi mon intention. A ce bruit du pistolet toute la Bourgeoisie de cette Ville, ivre, enragée & furieuse, enfonça la porte, entra dans la chambre où j'étois, disant tous fiérement, qu'ils avoient le privilége de me tuer, parce que j'avois tiré dans leur Ville. Toutes mes remontrances furent inutiles, car ils étoient ivres comme des bêtes. Il y en eut pourtant quelques-uns qui entendirent raison, & pendant que je tâchois de gagner l'amitié de ceux-ci, un de ces coquins me porta

(*a*) *Miscell. Pol. p.* 243 245.

(*) Ce fut le vieux Feltmaréchal *Gustave Wrangel*, fort connu par ses exploits dans la guerre de trente ans d'*Allemagne*. Il fut surpris en 1675. près de *Fehrbellin* par les Troupes *Brandebourgeoises*, & y fut battu.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine

L'an 1677

porta un si grand coup de pistolet sur le cœur que je tombai par terre; mais Dieu voulut que le coup fût favorable; la balle m'entra sous la mamelle gauche, & ayant effleuré la côte demeura dans la concavité du bras gauche. En tombant, un autre coquin me donna deux coups mortels sur la tête, tellement que j'étois hors de moi-même, & ne songeois plus à la vie. Mon frére qui entre une autre troupe faisoit ses efforts pour les appaiser, reçut de la même maniére trois blessures à la tete. Enfin cette furie contre nous deux dura trois heures, & ils commençoient déjà à parler de nos hardes pour en faire un bon butin. Mes blessures sont si mauvaises, qu'il m'est impossible de pouvoir aller à *Hambourg*, avant qu'elles soient guéries. Ce matin j'ai eu la fiévre. Si Dieu ne vient à mon aide, je cours grand risque de la vie. Cependant j'ai bonne espérance que je surmonterai, en trois semaines, toutes mes infirmités. Je vous supplie d'assurer Son Excellence l'Ambassadeur Extraordinaire de mes respects & de mon obéissance, en le priant d'avoir compassion de mes malheurs. Avec quoi je demeure,

Monsieur,

Lubeck, *ce* 9. *Juin* 1677.

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur.

B. de Rosembach.

Il supplia la Reine de s'intéresser dans cette affaire, & d'en écrire au Duc de *Meklembourg*. Mais elle lui répondit, qu'il y avoit des considérations qui l'empêchoient de le faire. Elle lui dit, le 17. Septembre 1677. (*b*).

Par la Lettre que vous m'avez écrite de Hambourg *le* 24. *du passé, j'ai appris votre guérison avec autant de plaisir, que votre malheur m'avoit été sensible; mais d'en écrire au Prince* Chrétien, *je ne saurois m'y résoudre, ayant des raisons qui m'en empêchent. S'il a du respect pour moi, il punira ceux qui vous ont outragé, sans en être requis. Faites votre devoir, & Dieu vous fasse prospérer.*

P. S. de S. M. *Oui, faites votre devoir, & je ferai aussi le mien en tems & lieu. Je ne sai si je pourrai jamais me venger de ceux qui m'offensent, ou m'outragent; mais je sai bien que je ne leur ferai jamais l'honneur de m'en plaindre.*

Nous avons produit dans les Mémoires de *Christine* (*b*) plusieurs de ses Lettres, qu'elle avoit écrites à son Gouverneur & à d'autres, où elle se plaint de manquer de l'argent nécessaire, & les prie de lui en remettre le plutôt possible, Elle en écrivit de pareilles à *Rosembach*, & lui dit dans une Apostille de sa main: (*c*)

Du

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri pag.* 182.
(*b*) *T. II. pag.* 172. *&c.*
(*c*) *Lettre a' suoi Ministri pag.* 183.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1678.

Du 18. Décembre 1677.

Ne manquez pas de faire payer à Bomann, *& à tous les autres, ce qu'ils me doivent, & envoyez le tout à* Texeira; *ne donnez quartier à personne, & souvenez-vous que la nécessité où je suis étant extrême, le service de me faire toucher de l'argent, sera signalé dans les conjonctures présentes. Le bon Dieu soit loué & du bien, & du mal, comme je l'en remercie de tout mon cœur. Je me porte bien, & suis aussi gaye & contente que si j'avois toute la puissance & tous les trésors du Monde.*

L'année après la Reine lui ordonne de venir la trouver à *Rome*, (*) & lui écrit là-dessus cette Lettre (*a*).

Le 3. Décembre 1678.

Monsieur de Rosembach, *j'ai reçu la Relation que vous m'avez envoyée de la perte de* Stralsund, *qui ne m'a point surprise; car dès le commencement de la guerre j'avois prévu ce fatal destin de la* Suède. *Touchant votre personne, j'ai dessein de vous employer dans mes affaires. Je vous ordonne donc de venir me trouver à* Rome, *& de vous mettre en chemin aussitôt que vous aurez reçu la présente; mais sachez que je ne puis vous rien fournir pour ce voyage, que vous ferez à vos dépens. J'ai ordonné aussi la même chose à* Oftermann. *Dieu vous fasse prospérer.*

P. S. *Quoique ce voyage vous puisse coûter, vous n'aurez pas sujet de vous en repentir, si vous l'entreprenez comme je suppose que vous le ferez à cet ordre sans replique. Un jour vous beénirez Dieu de l'avoir exécuté.*

Ambassade du Marquis del Monte en Suède de la part de Christine.

Monsieur *de Rosembach* fut à peine rappellé de son premier envoi en *Suède*, que la Reine avoit pris la résolution d'y envoyer le Marquis *Horace de Bourbon del Monte*, premier Gentilhomme de sa Chambre: homme de mise, & issu d'une illustre famille d'*Italie* (†).

Chri-

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 185.

(*) Il y vint, & selon le récit de *Galdenblad* il y envoya deux de ses fils, qui furent élevés au *College Clémentin*.

(†) C'est sans-doute cette même famille de *Bourbon*, que feu Mr. de *Longuerue* entend, quand il dit: qu'il y a un Seigneur *Italien* qui prétend être *Bourbon*, par un „ *Bourbon Vendôme* (1).

(1) V. *Longueruana* ou Recueil de ses Pensées. T. 1. p. 9.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672. &c.

Christine avoit appris que les Etats de *Suède* se rassembleroient en Diette en 1672, où le jeune Roi *Charles XI.* seroit déclaré Majeur, & prendroit lui-même le timon du Gouvernement du Royaume. Et comme elle venoit d'éprouver que malgré les favorables dispositions que les Etats avoient eu pour elle dans leur derniére Assemblée, certains Membres de la Régence avoient pourtant trouvé moyen d'en suspendre, & même en quelque façon d'en éluder les effets, elle jugea nécessaire, pour savoir au juste où elle en seroit, de dépêcher quelqu'un à la Cour de *Suède* pour insister sur l'exécution des Décrets qui avoient été faits en sa faveur. Le choix de la Reine tomba sur le Marquis *del Monte*, qu'elle revêtit du Caractére de son Envoyé Extraordinaire. Il ne semble pas que sa capacité dans les affaires du Ministére ait été bien grande en ce tems-là; car *Christine*, en écrivant au fils du Marquis, qui lui succéda seize ans après dans ce poste, lui manda après la mort du Pére: (*a*) *Quant à vous-même, ayez bon courage, votre jeunesse & votre peu d'expérience ne doivent pas vous embarrasser: votre Pére d'heureuse mémoire avoit moins de capacité que vous, quand je commençai à le former. Depuis il devint en peu de tems aussi grand Ministre que nous l'avons connu. Les hommes font les affaires, mais les affaires font aussi les hommes ...*

Aussi la Reine, pour ne le pas laisser manquer des Instructions nécessaires pour son Ambassade, l'en pourvut d'aussi amples & d'aussi précises, qu'avec leur secours l'homme doué du bon-sens seul se seroit toujours tiré d'affaire. *Christine* s'y remettant au reste à tout ce qu'elle lui avoit dit de vive voix, je m'assure qu'elle a tout dressé elle-même par écrit, vu que personne à *Rome* ne pouvoit connoître l'état & les affaires de *Suède* au point qu'elles y sont développées. Et comme les principaux objets dont il s'agit, regardent en partie l'exécution des Décrets faits derniérement par les Etats en sa faveur; & en partie le secours que le *Pape* sollicitoit à la Cour de *Suède* pour la République de *Pologne* contre le *Turc*, mais dont le Marquis *del Monte* ne fut instruit qu'après son arrivée à *Stockholm*; je tiens nécessaire de faire précéder ces Instructions à la Correspondance de la Reine avec le Marquis, laquelle se trouvant presque toute écrite en *Italien*, je la produirai traduite partie en *François*, partie par extraits, ou bien tout du long en *Italien*, suivant que le sujet en sera plus ou moins intéressant.

Le Roi *Charles XI.* étant encore sous la tutele de la Régence, *Christine* adressa ses Lettres de créance pour le Marquis *del Monte*, à ceux qui en étoient les Membres. (*b*) Nous avons déjà produit celle aux Sénateurs-Tuteurs. Voici l'autre pour la Reine-Mére Régente, qui étoit le Chef de cette tutéle: (*) (*c*). *Ma-*

(*a*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 282. 288.

(*b*) *Mém. de* Christine *T. II. p.* 151.

(*c*) *Reçue de Mr.* de Warmholtz *Conseiller de la Cour du Roi de* Suède.

(*) Nous passons ici sous silence le Passeport & quelques Lettres de recommandation

Madame ma Sœur, j'ai ordonné au Marquis de Bourbon del Monte, *Premier Gentilhomme de ma Chambre & mon Envoyé Extraordinaire en* Suède, *de se présentir à Votre Majesté, & de vous renouveller la véritable amitié & l'affection que je vous conserve, espérant que V. M. fera un favorable accueil aux assurances qu'il vous en fera de ma part, & que j'aurai la satisfaction d'apprendre que V. M. me conserve aussi son amitié, que je mérite par la sincérité avec laquelle je suis, Madame ma Sœur,*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an. 1672.

à la Reine-Mére de Suède.

Votre bonne Sœur
Christina Alessandra.

Les Instructions des Ministres faisant la base de leurs Négociations, nous allons donner celles que *Christine* avoit fournies au Marquis, & en premier lieu son Instruction générale (*a*).

Instructions données au Marquis del Monte.

Instruction pour le Marquis del Monte.

Il ira à Stockholm, *où il fera dans la Diette les propositions suivantes au Roi & au Sénat, & employera toutes ses forces & toute son habileté pour les faire agréer & réussir favorablement.*

Il demandera la confirmation & l'exécution entière du Décret fait par la Diette de 1668, *touchant le libre exercice de la Religion en* Suède *pour la Reine & ses Domestiques, & tâchera de l'obtenir le plus amplement qu'il se pourra, signée du Roi & des Etats.*

On espére que ce point étant une fois arrêté & accordé par les Etats dans la susdite Diette, il n'y aura aucune difficulté à le confirmer. Mais en tout cas, le Marquis del Monte *alléguera le Droit des Gens, l'Usage universel de toutes les Nations, & l'Exemple des Particuliers, & des Ministres Etrangers en* Suède-*même, remontrant qu'il n'est pas raisonnable qu'on dispute à la Reine un Privilége dont jouissent les moindres petits Ministres des Princes Etrangers.*

Les

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 207-214.

tion de *Christine* pour ledit Marquis, comme ne contenant que des formalités ordinaires.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

Les conditions proposées autrefois pour avoir ce libre exercice, sont les suivantes.

I. Qu'il soit permis à la Reine, toutes les fois que ses intérêts, sa volonté, ou son bon-plaisir l'obligera de venir en Suède, *d'y emmener des Prêtres de sa Religion, autant qu'ils lui seront nécessaires pour le service de sa Chapelle Royale.*

II. Qu'il sera permis à tous les Catholiques *des Nations Etrangeres de fréquenter les Dévotions, aussi-bien qu'aux Domestiques de la Reine-même.*

III. Que la Reine ne pourra pas avoir parmi ses Ecclésiastiques des Jésuites *ni autres Religieux Réguliers de quelque Ordre qu'ils puissent être; & que sur cet article elle s'oblige de donner une ample promesse au Roi & aux Etats.*

IV. Qu'elle ne permettra pas à ses Domestiques Luthériens, *ni à aucun autre* Suédois, *de se trouver présent aux Exercices de Dévotion qui se feront dans sa Chapelle.*

V. Toutes les fois que la Reine voudra venir en Suède, *elle en donnera avis au Roi, & lui envoyera la liste particuliere de ses Ecclésiastiques, afin qu'ils soient connus pour tels à la Cour, & qu'elle n'admette que tel nombre qu'elle aura déclaré lui être absolument nécessaire.*

VI. Qu'en cas que Sa Majesté se pût résoudre à faire quelque séjour en Suède, *à* Stockholm, *ou ailleurs dans les Villes & Lieux de ses Domaines, & qu'il arrivât que quelqu'un de ses Ecclésiastiques mourût durant ce séjour, elle pourra faire venir en sa place tel autre Prêtre qu'il lui plaîra, pourvu qu'elle observe toujours l'exclusion des* Jésuites, *& autres Religieux, comme il est dit ci-dessus, S. M. voulant bien s'imposer d'elle-même ces conditions, pour ôter des esprits tout ombrage, & pour faire voir que l'amour qu'elle porte au repos & à la tranquillité de la* Suède, *la fait condescendre à tout ce qu'elle peut accorder avec honneur, & en conscience.*

Il sollicitera l'entiére exécution des Accordats de l'Abdication, c'est-à-dire, qu'on mette la Reine en possession du reste de ses Biens en Poméranie, *& qu'elle soit dédommagée par la Couronne de la perte de ses revenus des années passées, selon l'obligation & la promesse du Roi.*

Qu'on laisse à la Reine la disposition libre de tous ses Domaines selon la teneur du Recès, qui doit être inviolablement obser-

observé dans tous ses articles, démontrant l'injustice qui a été faite à S. M. en lui ôtant ses droits, dont il demandera l'entiére restitution. Négociations & Commerce de Lettres de Christine

Il demandera instamment la restitution de Podagla, *en faisant voir la justice de la Cause de la Reine, & faisant comprendre le tout, & l'injustice qu'on fait à S. M. en lui ôtant ce Bien pour le donner à un perfide, à un parjure, & à un traître. Il s'en plaindra hautement au Roi & aux Etats en leur demandant une promte justice.* L'an 1672.

Il demandera le payement de ce qui est dû à S. M. tant pour l'argent avancé, que pour les logemens des Troupes sur ses Terres de Poméranie.

Il proposera la vente universelle des Biens & Domaines de la Reine pour la somme d'un million cinq cens mille écus d'argent comptant, ou des assignations assurées; & puisque Sa Majesté n'ignore pas la difficulté qui se trouvera dans le payement d'une si grande somme, & desirant s'accommoder au tems, elle propose de ceder ses Domaines, à condition que la Couronne lui engage la Principauté de Bréme *pour ladite somme, afin d'en jouir souverainement jusqu'à ce qu'elle soit remboursée.*

Il représentera au Conseil de Suède, *que la Couronne ne tire aucun profit ni avantage de cette Province ruinée; que tout l'Etat, & les Garnisons nécessaires payées, il restera à peine à la Reine de quoi subsister du revenu de ce Pays, & que ce n'est pas une aliénation de la Couronne, puisqu'elle pourra toujours la retirer moyennant cette somme, ou bien en laisser jouir la Reine durant sa vie sans se mettre plus en peine.*

Il représentera que cet échange, ou bien cet engagement, est utile à la Couronne.

I. Parce qu'il rend au Roi toute la Poméranie, *où les Domaines de Sa Majesté l'incommodent d'une maniére si notoire.*

II. Qu'il incorporera à la Couronne Gotland, Oeland, Norcoping, & Oesel, *qui l'incommodent si fort présentement par leur séparation, que cet échange a été proposé à Sa Ma-*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

jesté par le feu Roi, & qu'il eût été exécuté s'il eût vécu.

III. C'est un moyen expéditif de faire cesser tout d'un coup toutes les prétentions de la Reine, & de la satisfaire à jamais; d'établir une solide, cordiale, & réciproque amitié entre Leurs Majestés, puisqu'il n'y aura plus rien à démêler entre elles.

IV. Que la Couronne accroîtra ses Revenus par l'acquisition de ces Provinces de deux cent mille écus de rente, quoique les Domaines de la Reine ne puissent lui valoir autant; mais ils vaudront assurément cela au Roi.

Si l'on aimoit mieux donner de l'argent, on pourroit assigner à la Reine sur la Hollande, *la* France *& l'*Espagne, *en cas qu'on en tire des subsides; & si la somme des subsides se trouvoit moindre que ladite somme, la Reine pourroit garder les Domaines jusqu'à l'entier remboursement.*

Il faut traiter cette affaire avec une grande dextérité, la faire goûter, la faciliter de toutes les façons possibles, & en obtenir un Décret des Etats-Généraux de Suède, *afin que la Reine puisse trouver dans cette affaire toute la solidité & sûreté qui sera nécessaire pour son repos & sa satisfaction.*

Il demandera l'assistance du Roi pour être payé de Liven, *de* Sparre, *& de* Skantzwinkel, *ou de leurs Héritiers, & autres Ministres de la Reine qui ont usé de malversation dans le maniement de ses revenus.*

Il demandera un Compte général & particulier de tous les Ministres de la Reine, & de leur administration, & forcera les gens à payer ce qu'ils doivent.

Il prendra une exacte information des droits, confiscations & naufrages qui appartiennent à la Reine, & il tâchera de solliciter le payement par force, & par la voye de la Justice.

Il se plaindra de la part de la Reine de tous les préjudices qui lui ont été faits dans ses droits: on demandera justice & réparation au Roi & aux Etats, tant en général qu'en particulier, & on tâchera de faire connoître au Roi, que la Reine a voulu témoigner encore cet amour pour lui & pour le Royaume, de ne l'inquiéter pas pour cela dans le tems de sa Minorité; par la confiance qu'elle a eue qu'il répareroit le

le tout entiérement après qu'il auroit pris le Gouvernement du Royaume, mais que l'indispensable nécessité où S. M. se trouve, la force à l'en importuner, la Reine étant persuadée qu'il voudra lui faire justice là-dessus, & faire connoître au Monde qu'il n'a jamais été complice des préjudices & injustices qu'elle a soufferts dans sa Minorité. Négociations & Commerce de Lettres de Christine. — L'an 1672.

Toutes les susdites affaires se commettent au soin & à la fidélité du Marquis del Monte, *Sa Majesté mettant toute sa confiance en son adresse & habileté, & comptant qu'il s'employera avec toute l'application requise pour bien réussir.*

Au reste, il sera toujours des rapports à la Reine de tout ce qui se passe, & recevra ses ordres sur toutes les propositions nouvelles qu'on lui fera, & il se rendra digne du choix que S. M. a fait de sa personne & de l'honneur de sa confiance.

Christina Alessandra.

L'autre Instruction que la Reine lui donna, vient sous le Nom de *Mémoire Secret*, & est conçue en ces termes (*a*).

I. „ Son plus grand emploi, & sa plus grande application doit être „ de s'efforcer de conserver l'affection des Amis de la Reine, en leur „ témoignant de sa part, de l'estime, de l'amour & de la tendresse, „ non seulement pour le bien & l'avantage de la *Suède* en général, „ mais aussi pour le leur en particulier; leur témoigner de la con„ fiance; montrer qu'on se veut gouverner selon leurs conseils; qu'on „ leur abonne ses intérêts, & pour le présent, & pour l'avenir; leur „ inspirer de la vigueur à soutenir toujours les intérêts de la Reine; „ leur persuader que la Reine n'est pas capable de se repentir; qu'el„ le n'a d'autre dessein que celui de contribuer de toutes ses forces „ au bien de l'Etat, & au service du présent Roi, qu'elle consi„ dére comme son ouvrage, dont elle se fait gloire, & dont elle „ tire vanité.

„ Que S. M. aime sa Patrie, & qu'elle l'aimera jusqu'à la mort; „ que c'est cet amour qui lui fait souffrir tout avec une patience „ d'autant plus admirable, qu'elle a cent moyens de se venger; mais „ que par l'amour qu'elle porte à sa patrie, elle triomphera toujours de „ tous les sentimens que l'humanité inspire aux gens de sa sorte, lors„ qu'ils se sentent si mortellement outragés, qu'elle l'a été si souvent „ sans raison.

II.

(*a*) *Negoz. di Pol. Pag.* 199-207.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

II. „ Après, il faut tâcher de regagner les Ennemis, & leur ôter toute „ crainte de vengeance & de rancune. Il faut user de la derniére „ dissimulation avec eux, se gardant de leur faire sentir qu'on les „ connoît pour Ennemis; au contraire, il faut leur témoigner de la „ confiance; mais il ne faut pas s'y fier, ni rien hazarder en- „ tre leurs mains. Il faut en toute occasion tâcher de leur donner des „ idées avantageuses de la générosité de la Reine, toujours inclinée „ à pardonner les offenses, & n'oubliant jamais les services „ qu'on lui rend. Enfin il faut tâcher de persuader aux Amis, & „ aux Ennemis, que tous ont intérêt à procurer la satisfaction de Sa „ Majesté, puisque sa générosité en fait part à tout le monde, & „ qu'il n'y a que l'impossible qui puisse l'empêcher d'accorder des „ graces.

III. On peut dire que la Reine a autant d'Amis qu'il y a d'hommes „ en *Suède*, & généralement parmi tout ce qui obéit. Il n'y a d'ex- „ ception à cette régle générale, que le peu de personnes que la „ Reine a nommés au Marquis.

„ Parmi les Etats il faut faire fonds sur la Noblesse, & en faire „ son fort. Il y a peu de gens dans cet illustre Corps dont on ait „ sujet de se méfier. Il faut là-dessus se souvenir des informations que „ la Reine lui a données de bouche, dans lesquelles, si le tems ou „ d'autres circonstances ont apporté quelques changemens favorables „ ou desavantageux, il faut le discerner, en avertir la Reine, & „ agir selon que la Raison & les circonstances le requiérent, & mê- „ me selon les ordres qu'il plaîra à S. M. de lui donner sur ses „ rapports.

„ Parmi le Corps des *Ecclésiastiques*, il y en a aussi assez peu qui „ soient suspects à la Reine; à la Religion près elle les croit tous de „ ses Amis, aussi-bien que la Noblesse, mais avec la seule différen- „ ce que la Bigotterie y met. Les *Villes* sont dans les mêmes senti- „ mens que la Noblesse, & la Reine s'y peut encore fier.

„ Le *Peuple* est gouverné par leurs Prédicans & par la Noblesse; „ mais quelque impression qu'on leur donne aux Etats en général & „ en particulier, ils n'oublieront jamais la gloire & la félicité dont „ la *Suède* a joui durant les dix années du Régne de la Reine *Chri-* „ *stine*; & il faut tâcher d'en rafraîchir la mémoire pour mener cet- „ te négociation à une heureuse fin.

IV. „ Pour la Régence & le *Sénat*, il faut les connoître & les ména- „ ger selon les informations que la Reine lui a données de bouche. „ Il faut pénétrer toutes leurs cabales & intrigues; tâcher de savoir „ entre les mains de qui l'autorité se trouve présentement. Il faut „ tâcher de ne s'y pas méprendre, & ne se laisser pas abuser „ aux apparences, qui sont souvent trompeuses; car il y a quelque- „ fois dans les grands Etats des ressorts secrets, qui font remuer ces „ grandes machines, & cela ne se découvre pas, si l'on n'est plus „ clairvoyant que le commun, & qu'on ne regarde les choses que

„ du

„ du côté par où le commun des hommes ne les considére jamais; sur-
„ tout, il ne faut pas entrer dans leurs cabales, mais se tenir en é-
„ tat de pouvoir toujours prendre parti avec les plus forts, & per-
„ suader, s'il se peut, un chacun qu'on est dans ses intérêts; & ce-
„ pendant il faut profiter pour les siens à quelque prix que ce soit.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1672.

V. „ Pour venir à bout de tout, il faut bien ménager l'amour des uns,
„ & la crainte des autres; tâcher d'y voir clair, & en augmenter la
„ dose, & la donner si adroitement en tems & lieu, que tout cela puis-
„ se produire ces effets, à la satisfaction de Sa Majesté.

VI. „ Il faut avoir pour ceux de la Régence, & pour les Sénateurs les
„ derniers respects & les derniéres soumissions; les flatter, les hono-
„ rer avec excès; souffrir leurs froideurs, leurs fiertés, & leurs in-
„ civilités avec une patience de *Job;* ne se lasser pas d'être des heu-
„ res entiéres dans les antichambres sans obtenir audience; & en-
„ fin, il faut se préparer à tout souffrir pour obtenir une favorable
„ issue.

VII. „ Il doit toujours faire un rapport fidéle de tout ce qui se passe à
„ *Stockholm* durant la Diette; & quand même on l'expédieroit avant la
„ fin de la Diette, il ne doit pas en partir sans un ordre exprès de
„ la Reine, mais en attendre la fin sous divers prétextes.

VIII. „ Sur l'affaire de la Religion, il faut faire craindre adroitement à ceux
„ qui s'y opposent, qu'enfin la Reine pourroit se résoudre à faire un
„ tour en *Suède* sans y emmener ses Prêtres, & sans leur faire connoître
„ que cela seroit pour eux un bien plus grand embarras; mais il
„ faut traitter cela bien délicatement, car l'unique but est d'obtenir
„ l'exercice de la Religion; & il faut savoir que si S. M. peut vain-
„ cre une fois la répugnance qu'elle a d'y aller sans Prêtres, & qu'el-
„ le s'y résolve, elle se mettra en état de les faire désespérer; car
„ la Religion étant l'unique prétexte par lequel ils tiennent la Rei-
„ ne exclue de *Suède*, elle ouvriroit par-là un chemin pour les tenir
„ toujours en allarmes; car il n'y auroit plus moyen de lui fermer les
„ portes pour son entrée, & la Reine s'est si bien établie dans le
„ Monde, & dans *Rome*, qu'elle ne craint pas que cette action la
„ fit soupçonner de lâcheté; au contraire, elle en acquéreroit
„ la gloire d'avoir fait un acte de prudence nécessaire, & même iné-
„ vitable en cette occasion. Il faut pourtant se garder, que cette
„ menace ne produise quelque froideur chez ceux qui desirent pro-
„ curer la liberté de l'exercice à la Reine, dans l'espérance qu'ils
„ pourroient concevoir de la revoir sans cette condition: aussi est-il
„ impossible d'instruire le Marquis si exactement là-dessus; c'est à lui
„ à discerner les tems, les lieux, les personnes, les humeurs, les
„ intérêts: & à se gouverner avec prudence & adresse dans toute sa
„ Commission, ayant toujours son but en vue, & tâchant de profi-
„ ter de tout.

IX. L'intérêt étant aujourd'hui l'étoile dominante de la *Suède*, il faut
„ s'en servir; & pour cet effet il faut tout promettre, pensions,

 biens,

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

„ biens, graces, & tout ce qui peut gagner les cœurs, promettre „ tout libéralement, & quand il fera tems on tiendra ce qu'on pourra.

X. „ Il demandera un Compromis pour juger entre le Roi & la Reine „ fur les affaires d'*Appelmann* & de *Podagla;* on donne au Roi le „ choix des Juges, on ne fe réferve que celui d'exclure la perfonne „ qui feroit fufpecte, à condition que les Juges prétent ferment de „ faire juftice fans avoir égard à perfonne, & s'obligent à la prononcer felon que leur honneur & leur confcience le leur dictera.

XI. „ Il faut pouffer *Appelmann* à bout par toutes les voyes imaginables, & n'en oublier aucune; mais il faut foutenir toujours que la „ Reine ne doit rendre aucun compte au Roi, ni à qui que ce foit „ de fa difgrace. Il faut le traiter avec tant d'autorité, & fi fort de „ haut en bas, & le faire connoître pour perfide, parjure, & traître d'une maniére que cela le rende incapable de nuire; faire connoître que tout ce qu'on a fait en fa faveur dans la Régence, a „ été obtenu par *fub* & *obreptice*, qui eft le terme dont on ufe en „ *Suède* pour excufer les bévues que les Princes commettent dans „ leur gouvernement.

„ Il faut ufer ici de prudence & de vigueur pour l'abbattre & le pouffer à bout, en ne choquant que le moins qu'on pourra ceux qui „ l'ont protégé, dont les principaux ont été nommés au Marquis, „ le vieux Comte *Brahe*, & *Bielke;* mais il faut diffimuler cette connoiffance, & tâcher de les regagner & de les faire entrer dans les „ intérêts de S. M. ce qu'ils feront fans-doute quand ils feront mieux „ informés de la juftice de fa caufe.

XII. „ Il faut recevoir les Miniftres Etrangers avec toutes les civilités „ qu'ils auront envie de rendre, & ne pas manquer à leur rendre „ auffi tout ce qui eft dû à chacun.

„ Avec les Miniftres d'*Efpagne*, de *France* & de *Hollande*, il „ faut ufer de toute forte d'honnêtetés, mais fur-tout avec celui de „ *Hollande*, pour répondre à l'amitié particuliére que cet Etat témoigne à la Reine. Il faut auffi tâcher de pénétrer les fecrets de leurs „ Négociations, auffi-bien que celles des autres Miniftres Etrangers, „ & en avertir fidélement S. M. comme de tout ce qui fe paffe.

„ Touchant la Charge du Grand-Tréforier, il faut rendre au frére du Baron *Guftave Kurque*, de la part de la Reine, tous les bons „ offices qu'il pourra, pour la lui faire obtenir s'il eft poffible, fe gardant bien néanmoins d'offenfer les autres Prétendans.

„ Enfin, il fe fouviendra d'exécuter exactement les ordres qu'il a „ reçus non feulement par écrit dans fes Inftructions & dans ce Mémoire; mais auffi, il fe gouvernera felon l'ample information que „ S. M. lui a donnée fi amplement de vive voix, & employera toute fon application, fon adreffe, & fa dextérité à exécuter fidelement „ fes ordres au contentement & à la fatisfaction de la Reine.

Cette Inftruction étoit accompagnée d'une autre fous le titre de *Ricor-*

Ricordi, que nous inférerons ici traduite de l'*Italien* (*a*). Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*. L'an 1672.

I. „ Il tâchera de pénétrer, quand le Roi fera majeur.

II. „ Quel eft fon caractére?

III. „ A qui il donne fa confiance?

IV. „ Quels fentimens il garde envers fa Mére?

V. „ Il s'informera qui font ceux des *Suédois* qui me confervent encore „ leur affection?

VI. „ Il établira mes affaires de façon que je puiffe jouir de mes „ rentes, quand même je voudrois me retirer dans un Monaftére, „ à quoi j'incline fortement, & ce que j'aurois déjà exécuté, fi je „ n'avois pas douté d'être privée de ma penfion.

VII. Il me procurera la liberté de vendre une de mes Terres en *Poméranie* ou en *Oefel*, & de s'informer de laquelle on pourroit tirer „ le plus d'efpéces. Je voudrois que ce fût *Baart*, ou quelque autre „ en *Poméranie*.

VIII. „ Il demandera la navigation libre pour l'Ile d'*Oelande*: ce qui „ contribuera beaucoup à l'amélioration de cette Ile, & par conféquent augmentera mes Droits d'entrée.

IX. „ Il obfervera qu'il ne faut pas traitter l'affaire des Droits d'entrée dans le Monaftére, comme fi elle étoit hors de tout doute, „ mais feulement d'en découvrir les inclinations, & faire connoître „ qu'on ne fauroit fans injuftice altérer mes Conventions avec le Roi „ & le Royaume, même en ce cas-là, & pour cet effet il faut s'en „ affurer fans fe porter préjudice.

X. „ Il faudra fe faire rendre compte des contributions extraordinaires réglées dans les Diettes paffées, & à la prochaine, afin que „ je jouiffe de la portion qui m'en revient, & qu'elle ne foit pas ufurpée par le Roi, mais que j'en fois indemnifée fans aucun rabais.

„ Je confie tous ces points, avec le plus grand empreffement, à „ la fidelité & à la prudence du Marquis.

LA REINE.

XI. „ Parmi mes prétentions fe trouve auffi celle des fubfides que la „ *France* me doit, & qui montent à fept ou huit cens mille écus. „ Mais cette Couronne n'a jamais voulu reconnoître cette dette. (*) Cepen-

(*a*) *Negoz. di Poll. p.* 214. 216.

(*) Cet argent étoit un refte des fubfides que la *France* devoit payer à la *Suède* pendant la Guerre de trente ans d'*Allemagne*, & dont elle refta en arriére, fitôt que la *Suède* eut emporté quelque avantage extraordinaire fur la Ligue *Catholique*. Nous avons rapporté ci-deffus ce que *Salvius* en écrivit à *Chriftine* en 1646. „ Pour ce que „ la Reine dit ici, que la *France* n'a jamais voulu reconnoître cette dette, il femble „ qu'elle n'en fut pas bien informée alors; car dans l'Inftruction qu'elle donna à fon „ Secretaire *Cedecrantz* pour la Cour de *France* en 1678. elle dit (1) que cette Cour „ lui a payé là-deffus à compte cent mille livres & quelque mille piftoles. Cela fe fit „ lorfque *Chriftine* étoit à la Cour de *France*,

(1) Mém. de *Chriftine* T. II. p 174.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

„ Cependant on me promit qu'en cas que la *Suède* se liguât de-nouveau avec la *France*, elle me seroit bonifiée. A-présent ce cas ayant existé actuellement, il me suffira d'avoir une Lettre du Roi de *Suède* pour le Roi de *France*, afin de rendre ma prétention authentique. Je ne prétends pas être payée de ce qu'on donnera de-nouveau à la *Suède*. Mais je me ferai payer par une autre voye, sans qu'il en résulte aucun préjudice à la *Suède*.

A ceci étoit jointe la Spécification des prétentions de la Reine suivant les Accordats de son Abdication (*a*).

I. „ On doit à la Reine dix-sept mille écus d'argent pour payement des dettes liquides, & reconnues de la Couronne, qu'il ne faut pas confondre avec les sommes suivantes.

II. „ La Reine prétend être payée de la Couronne pour les contributions que l'on a fait payer à ses Biens en *Poméranie* depuis l'année cinquante-cinq, jusqu'à la présente année, & prétend pour celà environ soixante mille écus.

III. „ Elle prétend être récompensée par la Couronne de la perte des dix-huit ans de revenus qu'elle perd en *Poméranie*, & qui lui sont dûs suivant les Accordats de son Abdication pour les Biens dont elle n'a pas eu la possession jusqu'ici, laquelle il faut solliciter.

IV. „ Elle prétend être récompensée par la Couronne de la dépense qu'elle a fait pour l'amélioration de ses Biens en *Poméranie*, depuis l'année soixante jusqu'à la présente année.

V. „ Il faut bien distinguer toutes ces prétentions, & ne les pas confondre, distinguant les dettes liquides de celles qui ne le sont pas, & tirer pour la satisfaction de S. M. les plus grandes sommes d'argent, & les assignations les plus assurées qu'il sera possible d'obtenir. Il ne faut pas oublier de se plaindre du dernier préjudice qui a été fait si injustement à la Reine, & en demander satisfaction.

Enfin, la Reine fit donner par écrit au Marquis *del Monte* pour son information (*b*).

I. „ Il fera lever à la Diette les abus qui ont été introduits dans la Régence, d'établir le Gouverneur-Général, les Gouverneurs Provinciaux & autres Officiers, & mettre le droit de la Reine *in salvo*, dans la disposition plénière d'eux, de les établir elle-seule inviolablement; ensorte que le Gouverneur-Général, les Gouverneurs Provinciaux avec les Baillis des Provinces, tous les Officiers de Justice & les Controlleurs des Finances & des Rentes de la Reine, soient établis & démis, comme dès le commencement, de-même à l'avenir, à son bon-plaisir & suivant ses ordres, & que les susdits exercent avec une entiére & immédiate dépendance les Charges & Offices au nom & avec l'autorité seule de Sa Majesté.

II. Qu'ensuite de ceci le Bourguemaître de *Wisby*, *Pierre Gro*, soit cassé; „ il avoit été établi dans la Charge par le Roi, sans la Patente de la Reine.

III. „ A-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 216, 217.

(*b*) *Negoz. di Pol. p.* 224. 227.

III. „ Après le Sacre du Roi, il faut faire confirmer de-nouveau ce „ qui a été établi dans le Recès de l'an 1654, & dans les autres Réso- „ lutions Royales après ce tems-là. *Négociations & Commerce de Lettres de Christine.*

IV. „ Quand les Etats prêteront au Roi l'hommage accoutumé, il faut „ que les Sujets prêtent de-même hommage à la Reine en vertu du „ IV. Article du Recès, & que ces mêmes Sujets dans le serment „ qu'ils sont tenus de faire au Roi, en conformité du X. Article du „ même Recès, y mettent expressément cette clause, savoir, sans por- „ ter aucun préjudice à l'hommage qui est dû à S. M. la Reine. *L'an 1672.*

V. „ Sa Majesté s'est réservée expressément dans le IX. Article de son „ Abdication, que de tous les impôts que les Etats auront été d'ac- „ cord de payer, Sa Majesté en jouira de-même dans ses Domaines, dont „ elle disposera librement, sans avoir besoin d'en rendre aucun comp- „ te: par conséquent les haussemens des Gabelles & autres Droits „ appartiendront à S. M. & entreront à son profit.

VI. „ Quant au Droit *Ripuaire* ou des Biens de naufrage, quoique le „ Roi, par compassion pour ces infortunés, en ait remis sa portion „ par une Ordonnance publique, cependant il n'en suit pas que S. M. „ la Reine n'ait le droit de céder ou de ne pas céder cette grace à qui „ il lui plaîra, sans être obligée de se tenir à la disposition du Roi.

VII. „ Comme S. M. souffre des préjudices réels par les lanterneries „ que cherchent les Admodiateurs, à ne pas faire les payemens dans „ les termes établis, par où non seulement les intérêts s'accumulent, „ mais qu'il est encore à craindre que ces Admodiateurs ne fassent, „ comme quelques-uns d'eux l'ont déjà fait, que se voyant en arriére de „ tant de sommes, ils cherchent vers la fin de leur Contract à em- „ brouiller le payement par diverses prétentions, ou à le prolonger par „ des contestations en Justice. Il sera donc nécessaire pour le préve- „ nir, de renouveller les sûretés des cautionnemens, & que ceux-ci „ en répondent *in solidum*, en cas que les Admodiateurs retardassent le „ payement dans les termes prescrits, & s'obligent à payer la somme „ en espéces, ou qu'ils soumettent leurs Biens immeubles à l'exécution. „ Il faut aussi qu'ils délivrent deux copies en original de cette sûreté, „ dont S. M. en gardera une, & l'autre sera remise à son Résident „ *Texeira*.

VIII „ Comme le Gouverneur-Général a fait savoir que dans la derniére „ visite qu'il a faite en *Oelande*, il avoit remarqué que les Officiers se „ comportoient méchamment, sur-tout le Receveur *Pierre Starck* „ qui restoit débiteur ou usurpateur de plusieurs milliers d'écus, „ il faut mettre de pareilles gens en régle en les obligeant à des „ comptes exacts, exiger d'eux avec rigueur la restitution de leurs „ usurpations, & les punir selon leurs fautes pour servir d'exemple à „ d'autres.

Le Marquis *del Monte*, pourvu de toutes ces Instructions de *Christine*, se mit en chemin pour la *Suède*; & la Reine, supposant qu'il seroit arrivé sain & sauf à *Hambourg*, lui envoya encore une Instruction sur l'affaire de

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

de *Bavière*, laquelle il devoit traiter comme une affaire déjà arrêtée.

Voici l'information que la Reine lui en donna traduite de l'*Italien*.

„ A l'Abdication que la Reine fit de la Couronne en faveur du Roi „ *Charles* & de ses Descendans mâles, on convint qu'elle retiendroit pour „ elle les prétentions que la Couronne avoit chez les Princes d'*Allemagne*, „ & autres hors de *Suède*, & le Contract en fut solemnellement dressé a- „ vec le consentement dudit Roi *Charles*, pour loi & ses Successeurs, en- „ sorte qu'on n'y peut manquer à moins que tout le Contract même ne se „ rompe, comme étant relatif à la cession qu'elle fit de la Couronne.

„ Parmi ces prétentions, se trouve particuliérement celle que la *Suède* „ avoit sur le Duc-Electeur de *Bavière*, ensuite de la guerre passée & de „ la Paix de *Munster*. La Reine s'étant attendue à un tems convenable „ pour l'exiger, & estimant l'année passée propre à cela, pour ôter au „ Duc tout prétexte qu'il pourroit alléguer, comme de n'avoir eu au- „ cune connoissance qu'une pareille prétention appartenoit à la Reine; elle „ fit des instances à la Régence de *Suède*, afin que par des Lettres expé- „ diées au nom du Roi, elle déclarât audit Duc, qu'il devoit payer cette „ dette à la Reine, comme lui étant dûe par une réservatiou particuliére.

Comme on reconnut en *Suède* la justice de cette demande, on ne tarda pas de l'accorder; mais comme dans la Lettre écrite au Duc, il étoit dit que cette Somme avoit „ été donnée en présent à la Reine, qui estimoit se fai- „ re tort de se prévaloir d'une Lettre dressée en cette forme, elle fit de „ nouvelles instances pour qu'on la rectifiât, n'ayant en cela que la meil- „ leure intention, si conforme à la raison, & qui saute aux yeux de tout „ le monde. Cependant l'exécution en ayant été différée avec l'agrément „ des Seigneurs de la Régence, & la Diette étant présentement annon- „ cée, on juge que cette affaire doit être remise à la Majorité du Roi, „ & l'on dit même que les derniers Traités de *Suède* avec la *France* „ ont apporté quelque difficulté à cet article.

„ On ne doit pas s'attendre de la droiture & de la justice du Roi, que „ le moindre obstacle puisse se rencontrer qui retarde une si juste satis- „ faction de la Reine; parce que non seulement ce seroit mal répondre „ à la générosité sans exemple avec laquelle la Reine a cédé la Couronne „ au défunt Roi, & à celui d'à-présent, si amiablement & sans aucun „ retour; mais on manqueroit aussi à la Foi publique, à la Parole Roya- „ le, & au plus solemnel-Contract qui ait jamais été fait en *Suède*; outre „ les *Réversales* dressées de maniére qu'il ne sauroit préjudicier à la gloire „ du Roi, & à ce qui lui convient.

„ Cependant, pour donner un tour indifférent à l'un & à l'autre par- „ ti, on pourroit consentir à l'expédition d'une Lettre, dans laquelle on „ diroit qu'une telle prétention appartient à la Reine sans en dire la „ cause, & néanmoins le Duc en le payant à la Reine sera réputé avoir „ satisfait la Couronne: comme par un tel biais tous les égards seroient „ levés, on ne sauroit s'empêcher de l'approuver, à-moins qu'on ne „ voulût dénier la pure justice à S. M.

„ Le Marquis doit donc s'empresser à obtenir une Lettre, où sera ex- „ primé que la prétention appartient à la Reine par une Réservation par-

„ ticu-

„ ticuliére; & si cela ne réussit pas, il doit faire au moins qu'on écrive „ que cette prétention appartient à la Reine, & que quand il plaîra au „ Duc de la lui payer, la Couronne s'en trouvera pleinement satisfaite. „ Tout ceci se voit plus particuliérement dans les Copies ci-jointes, pa- „ reilles à celles que le Gouverneur-Général a entre ses mains.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

„ Il ne semble pas croyable qu'aucun Traité avec la *France*, ou d'au- „ tres (*), puisse présentement préjudicier à la Reine, parce que le Roi „ de *Suède* ne peut pas donner à la *France*, ou à d'autres, ce qui n'est pas „ à lui, mais qui est à la Reine; & quand même on le feroit, le tout se- „ roit aussi injuste qu'invalide.

„ Outre cela, quand la Lettre du Roi de *Suède* fut donnée à la Reine, „ qu'elle a entre ses mains, & dans laquelle il est dit que ces sommes „ ont été données en présent à la Reine; on ne voit pas, comment a- „ près une telle déclaration faite au Duc, & qui est entre les mains de la „ Reine, on voudroit disposer en faveur d'autres de l'argent qui lui avoit „ été cédé: d'où il fera fort facile de démontrer à chacun l'équite & la „ justice de ce côté-ci.

„ Il est aussi à remarquer, que les prétentions sur le Duc sont d'une „ double nature: l'une, qu'étant convenu à la Paix de *Munster* (†) „ que l'*Empire* payeroit à la *Suède* la somme de cinq millions pour la sa- „ tisfaction de la Milice, cette somme fut partagée entre les Cercles & „ les Princes de l'*Empire*: & la quote-part qui échut au Duc de *Bavière*, „ n'a jamais été payée, & monte environ à six cens mille écus.

„ L'autre dette est, que le même Duc de *Bavière*, pour ne pas être „ molesté par les Armées de *Suède* dans les derniéres années de la guerre, „ convint d'accorder deux cens mille écus par an, dont il ne paya pas les „ deux derniéres années, & peut être plus, ce qui fera autres quatre „ cens mille écus.

„ Il ne faut pas, que le Marquis fasse mention de ces grandes sommes, „ en procurant la Lettre du Roi; car si on apprenoit que ces sommes „ sont si considérables, la négociation deviendroit peut-être d'autant plus „ difficile.

„ Mais quand il aura reçu sa dépêche, il se procurera dans le plus „ grand secret, moyennant l'aide des Secretaires du Gouverneur-Géné- „ ral, des Trésoriers ou d'autres, qui sont informés des affaires de ces „ tems-là, & qui peuvent examiner les Régîtres des Lettres & des „ Comp-

(*) *Christine* craignoit sans doute que la Régence de *Suède* n'eût renoncé par quelque nouvelle Convention à toutes ses prétentions antérieures, soit avec la *France*, ou avec le Duc de *Bavière*.

(†) C'est parler le langage de la Cour de *Rome*, que d'appeller la Paix de *Westphalie*, la Paix de *Munster*, où elle fut traitée avec les Puissances *Catholiques*. Cependant le principal Traité fut négocié à *Osnabrug* sous la Direction de la *Suède*: & pour sûr les Droits & les Prérogatives des Princes de l'*Empire*, tant *Protestans* que *Catholiques*, seroient assez mal assures, s'ils ne pouvoient se rapporter qu'au Traité de *Munster*, qui n'est proprement qu'un esquisse de celui d'*Osnabrug*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

„ Comptes, d'apprendre, & de mettre distinctement au net la somme de „ l'argent que doit le Duc de *Baviére*, tant pour sa quote-part com- „ prise dans l'Instrument de la Paix de *Munster*, que pour celle de la „ neutralité, & d'en prendre un compte vérifié & attesté par le Se- „ cretaire ou le Trésorier qui pourra le livrer.

„ De-même le Marquis doit envoyer toutes ses dépêches par une „ voye sûre à S. M. à *Rome*, & prendre garde de tirer de tous ces „ Ecrits plusieurs Copies pour les envoyer par divers Couriers.

„ Il seroit encore bon qu'on parlât dans la Lettre du Roi avec em- „ pressement & en termes efficaces, pour porter le Duc à payer ses „ dettes, faisant dire, s'il est possible, que comme cet argent & les „ intérêts ont été laissés si long-tems entre les mains de Son Altes- „ se, elle en reconnoîtra la convenance, & satisfera présentement à „ une dette si précise, pour la satisfaction de laquelle il lui plaîra de con- „ sidérer combien le Roi de *Suède* est obligé d'en témoigner son empresse- „ ment. Les Secretaires & le Grand-Chancelier y peuvent beaucoup „ contribuer.

Suite de la Négociation du Marquis del Monte en Suède.

Nous verrons ci-après à quel terme cette Négociation fut portée. En attendant, la Reine marqua dans sa Réponse au Marquis: *qu'elle étoit bien-aise d'apprendre son heureuse arrivée à* Hambourg, *mais qu'elle s'impatientoit de savoir quelles mesures il avoit prises avec* Texeira *pour la sûreté de ses Joyaux, que ledit Résident avoit fait venir de* Hollande, *à cause de l'invasion du Roi de* France *dans les* Païs-Bas, *jusqu'à ce qu'ils pussent être transportés à* Rome. . . . .

La Reine lui recommanda au-reste, dès qu'il seroit arrivé à *Stockholm*, de représenter à la Cour, combien elle souffroit par rapport à la Douane de *Norkoping*. La Reine ajouta de sa propre main dans l'Apostille: *Considérez, Marquis, dans quelle agonie je suis dans les conjonctures présentes de* Hollande. *Ce qu'on fait dans ce pauvre Païs, sont des choses plus qu'humaines. Il suffit que la valeur du Prince* de Condé *puisse opérer tous ces miracles. J'en suis quasi au désespoir, & je sais que vous m'entendez.*

Ce n'est pas cette fois seule que *Christine* plaint le sort de la République des *Provinces-Unies*. Voici quelques autres de ses Apostilles, qu'elle ajouta à différentes Lettres à son Résident *Texeira* à *Hambourg* de sa propre main, & qui font voir ce qu'elle pensoit de cette guerre, où presque toute l'*Europe* étoit impliquée. Elle lui dit (*a*).

Les disgraces des Hollandois *me touchent autant qu'aucun* Hollandois *né. Dieu pardonne les lenteurs des* Espagnols, *la négligence de la* Suède, *les maniéres* Françoises *de l'*Angleterre,

(*a*) 1672. *le* 25 *Juin, Juillet-Novembre l. c. p.* 90-92.

terre, *& l'imprudence des* Allemands. *C'est sur ce fondement que le Roi de* France *bâtit sa plus grande fortune en ce Monde:* . . . . *Si le Prince* de Condé *est bien blessé, j'estime cet accident plus important, que si les* Hollandois *avoient gagné une victoire complette. J'estime sa personne plus que toutes les forces de* France. . . . . *Cette horrible catastrophe en* Europe *en fera naître mille autres, qu'on ne peut ni penser, ni prévoir; & je ne trouve aucune sûreté pour moi, ni à* Hambourg, *ni autre part en* Allemagne. *Après ce que j'ai vu arriver en* Hollande, *j'estime qu'il n'y a plus rien d'impossible au Monde*..... *Si la Ville d'*Amsterdam *est sauvée, elle doit son salut, après Dieu, à la blessure du Prince* de Condé; *car s'il ne l'étoit pas, ce seroit à-présent fait d'elle.* . . . . . . *Les pauvres* de Witt *sont morts. Quoi qu'il en soit, je les crois morts comme des victimes innocentes de la liberté expirante de la République. Le tems le fera connoître.* . . . . . *Vous avez raison de dire que la mort des* de Witt *étoit nécessaire pour la tranquillité, mais le pouvoir du Prince d'*Orange *me semble accroître à vue d'œil. Il est déjà plus grand qu'aucun de ses Ancêtres. Le peuple est sot, & il connoîtra un jour l'intérêt de sa liberté, qu'il n'a pas connu jusqu'ici.* . . . .

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672 &c.

Plût à Dieu que la politesse Françoise *du Roi d'*Angleterre *ne lui attire pas le destin de son Pére (a).* . . . . .

La puérilité (*la* ragazzata) *du Prince d'*Orange *sera un jour cause de sa ruine, & celui qui a mal commencé, ne peut finir que mal (b).* . . . . .

*Nous avons ici la nouvelle que le Prince d'*Orange *a été battu. Ce coup fatal me paroît mortel pour les Alliés & les* Païs-Bas, *& je crois que l'*Angleterre *se réveillera trop tard (c).* . . . .

*Je vous ai dit autrefois que l'*Angleterre *se déclareroit trop tard. Mais voyant la maniére d'agir de la* France, *je vous dis que si elle se déclare encore à tems, la* France *fera la Paix la plus ignominieuse qu'elle ait jamais faite, & vous le verrez. Souvenez-vous de moi. Je doute seulement que le Roi d'*Angleterre *fasse ce qu'il doit, mais je crois qu'il sera forcé à le faire malgré lui; car s'il ne le fait pas, il courra le dan-*

(a) 1674. *le* 10. *Février l. c. p.* 92.

(b) 1675. 30. *Marzo Lettere a' suoi Ministri p.* 93.

(c) 1677. *au mois d'Avril, de Juin & le* 24 *Septembre l. c. p.* 98.

' Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672. &c.

danger de son Pére, lequel il évitera en faisant la guerre à la France (*a*). . . . . . .

Vous aurez appris la friture (frittata) *qu'a fait le Prince d'*Orange *à* Charles-Roi, *pour où la Campagne de cette année est perdue. J'attends avec impatience les nouvelles de* Suède. *Dieu veuille qu'elles soient bonnes!* (*b*).....

Nous sommes avertis ici *que la Guerre est déclarée entre l'*Angleterre *& la* France, *ce dont je n'ai jamais douté. Nous verrons l'effet que cela produira. Pour moi je crois ce que j'ai toujours cru, que la Paix sera honteuse pour la* France. *Il me fâche que la* Suède *partage la honte & la perte: mais patience, ils l'ont mérité.* (*c*)......

Si les Alliés vouloient, comme vous dites, faire la Paix comme la France *le souhaite, il y a déjà plusieurs mois qu'elle seroit faite. Cependant vous vous trompez beaucoup dans votre jugement sur les affaires présentes.* L'Angleterre *a sûrement déclaré la guerre, & vous verrez dans la suite que le Roi de* France *aura seul l'honneur d'obscurcir sa grande gloire; & les victoires tant pronées dans les* Almanacs François, *ne serviront qu'à lui procurer une Paix peu honorable.* (*d*)......

*J'ai douté d'une Paix particuliére avec l'*Espagne *& la* Hollande; *mais si on la faisoit, je me suis toujours persuadée que pour la faire, il faudroit d'autres conditions que celles qu'on publie dans le Monde. A-présent que l'*Angleterre *fait ce qu'elle doit, je crois que la Paix générale se fera cette année, & que la* France *& la* Suède *la feront assez peu honorable. Nous verrons ce qui arrivera* (*e*). . . . . . *La Bataille de* Mons *a été un grand coup, & je vois la* Flandre *assurée pour toujours, & ainsi mon pronostic est accompli. La prise de* Christianstad *fera respirer un peu la* Suède, *& le secours de* Bahus *est une grande fortune au milieu de tant de disgraces.* (*f*) . . . . . . *Ici nous avons la paix faite entre l'*Espagne, *la* Hollande *& la* France, *ce qui veut dire, que la guerre est transportée de* Flandres *en* Allemagne. *Mais il en faut voir la suite. Pour moi, je ne sais pas comment la* France *suffira à la guerre en* Allemagne. *Cependant je crois encore qu'on fera une Paix générale, ou bien la guerre deviendra géné-*

(*a*) 1677. *le* 12. *Juin l. c. p.* 98.
(*b*) *le* 11. *Septembre l. c. p.* 98.
(*c*) 1678. *le* 5. *Mars l. c. p.* 108.
(*d*) *E. A. li* 23. *Aprile Lettere a' fuoi Ministri p.* 108.
(*e*) 1678. *le* 20. *Août l. c. p.* 101.
(*f*) *E. A. le* 17. *Septembre l. c. p.* 102.

générale comme dès le commencement, malgré ces Traités de paix particuliers (*a*). . . . .

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672 &c.

Mais passons les Lettres de *Christine* au Marquis *del Monte*, qui ne sont qu'œconomiques. Elle lui rapporte (*b*) qu'un méchant homme, qui étoit débiteur de *S. Spirito*, avoit mis les Armes de la Reine à sa maison pour se mettre à couvert des créanciers. Il s'étoit reclamé de la permission du Marquis d'y mettre ses Armes: mais comme c'étoit un vaurien, & que *Christine* ne pouvoit pas croire que le Marquis lui eût donné cette licence à son insu, elle avoit fait ôter ses Armes, comme d'un homme qui ne méritois pas d'être protégé. *Au reste*, lui marque *Christine* de sa propre main, *comme à la Cour de bons instrumens ne manquent jamais pour inquiéter ceux qui sont absens, & sur-tout ceux à qui l'on porte envie à cause de leur fortune & de leur faveur, je ne doute pas que quelqu'un ne prenne goût à représenter les choses autrement qu'elles ne sont. Mais vous pouvez vous moquer de ce qui se dit. Je crois que vous me connoissez. Dans cette occasion le* Sgr. *Cardinal* (Azzolino) *vous a protégé avec cette générosité, cette faveur admirable, dont il vous a toujours honoré, & le Dr.* Stephano *s'est fait connoître comme un véritable Ami, & je vous jure qu'il l'est.*

Sachez que j'ai le nez bon. Quant à moi, j'ai fait votre affaire en bonne Maîtresse, comme je le ferai toujours. Je sais que vous me croyez, parce que je sais me taire; mais je ne sais pas dire des mensonges.

Christine étant bien aise d'apprendre son arrivée à *Norkoping* (*c*), s'impatienta de savoir des nouvelles de la Cour de *Stockholm*. Elle ajouta: *Vous êtes dans un Païs où l'on ne doit ajouter foi qu'à ce qu'on touche de la main. Prenez garde de ne pas boire, faites l'amour tant que vous voudrez; mais ne buvez pas, si ma grace vous est chére* (*).

La Reine, témoignant bien du plaisir de l'heureuse arrivée du Marquis.

(*a*) *E. A. le 1. Octobre l. c.*

(*b*) *Le 3. Sept. 1672. l. c. p. 116. 117.*

(*c*) *Li 17. Setembre 1672. Negoz. di Pol. p. 119.*

(*) Ce Marquis avoit un Italien avec lui nommé *Rapicano*, avec qui il se brouilla en *Suède*. Le Marquis en porta ses plaintes à la Reine, qui lui répondit de sa propre main (1). *Je ne doutois pas de votre obéissance en matière d'amour; mais* Rapicano *peut se venger en publiant en* Suède *que vous êtes grand-pére, malgré la perruque blonde que vous portez. Certainement vous avez fait trop de cérémonies avec ce coquin, & ne manquez pas de le chasser de chez vous, si cela n'est pas déjà fait. Dépêchez-vous autant que faire se peut sans préjudice de mes affaires, & venez jouir de notre belle* Italie.

(1) Li 26. Novembre 1672. Negoz. di Pol. p. 163.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1672 &c.

quis à *Stockholm*, lui dit: (*a*) *que pour l'affaire de la* Baviére, *elle s'en remettoit au Cardinal, qui lui en écriroit tout le détail. Je vous dirai pourtant*, ajoute Christine, *que mes prétentions sur la* Baviére *ne tirent pas seulement leur origine du Traité de Paix de* Munster, *mais qu'elles sont encore fondées sur quelque restant que l'Electeur étoit obligé de payer en vertu de cette prétention, & d'autres; & je constaterai qu'elles n'ont jamais été payées. Au-reste vous avez bien répondu, mais si voas aviez lu vos Instructions attentivement, vous auriez pu répondre encore mieux.*

Au sujet de votre Caractére, je m'impatiente d'apprendre la résolution qu'on prendra là-dessus. Prenez pourtant garde de faire toujours connoître la grande différence qu'il y a entre vous & Rosembach, *& prenez-le plutôt sur un ton trop haut que trop bas, en vous faisant traiter de pair avec tout autre Ministre Etranger, qui n'est pas Ambassadeur effectif, & qui n'est pas traité comme tel par le Roi-même; & sachez que la qualité que je donnai à* Rosembach, *me fut suggérée par la* Suède. *Mais je conclus, qu'en faisant mes affaires, il n'importe sous quel titre elles se fassent. Je sais au-reste que la Nation* Suédoise *ne s'accorde pas avec l'*Italienne. *Cependant je me réjouis de ne m'être pas trompée dans mon idée, que vous seriez singuliérement agréable en cette Cour-là.*

Il me déplaît de-même, que le Comte Tott *soit absent, parce que je sais que sa présence auroit pu contribuer beaucoup à la bonne réussite de mes intérêts.*

Pour ce que vous me dites de Stenbock, *ce sont de vieilles nouvelles. Il faut pourtant savoir si* Bielcke *continue d'être en faveur, ou quel autre que ce soit.*

J'ai vu que le Gouverneur-Général vous dissuade de faire la proposition de l'échange, sur quoi j'approuve que pour le présent vous suiviez son avis, quoique je ne m'en empresse pas plus que lui. Vous devez pourtant en tout cas faire entendre qu'on me laisse la liberté d'accepter, ou non, cet échange, en vertu du doute qu'on a de Bréme, *à cause de la guerre qu'on craint, comme vous me le marquez.*

J'approuve sur-tout le conseil que Kurck *vous a donné de rester ferme sur les Accordats du Recès. Je ne demande que cela, & il ne faut s'en dédire en aucune maniére. A cet égard je*

(*a*) Le 24. Septembre l. c. p. 119-126.

je reconnois qu'il est un bon & fidéle Ami & Serviteur. Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

Quant à la proposition d'une vente générale de tous mes Biens, vous devez avertir que je n'en veux pas, à moins de deux millions d'argent de Rome, *& qu'on paye toutes mes dettes, qui en tout feront deux cens mille* Scudi Romani. *Vous devez aussi observer que je ne prétends pas céder un pouce de terre avant que mes dettes soient payées, & que je n'aye réellement entre les mains la somme de deux millions argent de* Rome, *assignée sur* Rome *même. Faites pourtant comprendre, que je propose ce négoce plus pour le service du Roi que pour le mien. S'ils veulent y toper, à la bonne heure, sinon il ne m'importe en rien, sachant fort bien que la* Suède *n'est pas en état de débourser une telle somme. Ayez néanmoins les yeux bien ouverts, afin qu'après avoir proposé ce négoce, on ne vous fasse pas quelque chicane.....* L'an 1672.

Je ne veux pas que le Gouverneur-Général soit choqué d'aucune façon. Il m'importe que je sois bien avec lui. Vous lui ferez donc entendre, que je suis si satisfaite de lui, que je préférerai ses avantages aux miens propres, pour l'encourager à continuer à me bien servir.

Pour ce qu'il a dit que votre envoi s'est fait à contretems & qu'on auroit dû attendre jusqu'à ce que le Roi eût pris possession du Gouvernement, il a raison en cela, & je le reconnois; mais ce qui est fait, ne peut plus se changer. J'espére pourtant qu'on effectuera quelque chose de bon, comptant aussi sur votre bonheur & votre savoir-faire.

Sur-tout soyez attentif que l'on ne me cause pas de nouveaux préjudices, & que le Roi ne signe quelque résolution desavantageuse à mes intérêts. Cela m'importe beaucoup; car si vous ne pouvez pas rendre les choses meilleures, il faut au-moins empêcher qu'on ne me fasse de nouveaux torts.

Au-reste je suis d'avis qu'en sollicitant & proposant quelque chose, il faut user de politesse & de modestie, mais pas jusqu'à mendier ce qui est juste. Je ne prétends que ce qui m'est dû; & comme j'ai fait grace & justice à tous, il est juste aussi qu'on me rende ce qui m'appartient. C'est pourquoi il faut faire connoître que je considére toujours plus l'avantage & l'intérêt du Royaume que le mien propre, & que je ne desire autre chose, sinon qu'on reconnoisse & approuve mes raisons. Dans de certaines choses il faut

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

avoir patience jusqu'à une meilleure conjoncture. En attendant il faut faire tout son possible pour mettre en avant tous les articles de l'Instruction & les poursuivre; je me repose sur votre dextérité à faire ce que vous jugerez être de mon plus grand avantage, étant sur le lieu.

Je ne doute pas que vous n'ayez répondu convenablement à ce que le Gouverneur-Général vous a dit de l'affection de la Reine-mére envers moi. Quant aux gants & aux odeurs de Rome *que je devois lui envoyer de présent, vous savez que je l'aurois fait, si je n'eusse craint qu'on diroit que cela n'avoit été fait que pour l'empoisonner, comme on y parle. Mais à vous dire le vrai, j'ai peu envie de régaler, parce que je m'apperçois d'avoir fait nombre de ces galanteries inutilement, & il me semble que cela a un air de bassesse; outre que si l'on en régale une personne, il faut les régaler toutes, & je ne puis suffire à tout. Après tout on ne gagne pas toujours celle qu'on régale; & tous ceux qu'on ne régale pas, se trouvent offensés. Vous connoîtrez avant qu'il soit peu, que mes chevaux pour le Roi seront jettés dans le puits, & il en sera de-même de tout le reste. Cependant je ne fais pas réflexion à cela, car je veux avoir raison de mon côté. Mais il me semble que c'est une bassesse & une indignité de régaler les gens qui me maltraittent & m'injurient, uniquement parce qu'ils me sont obligés de ce qu'ils sont & de ce qu'ils pourroient être.*

Au reste vous ferez bien de ne vous pas fier à de bonnes paroles ni à de belles promesses; car vous êtes dans un Païs où l'on s'en dispense facilement, & où l'effét répond rarement aux promesses. Sur-tout poussez l'affaire de la prétention sur la Baviére. *Le titre en est d'autant plus juste & bien fondé, qu'elle est relative aux avantages que le Duc de* Baviére *a obtenu par cette Paix, entre autres le huitiéme Electorat; & s'il ne s'acquite pas du payement, il est déchu de ce qu'il a obtenu, l'Empereur, les Couronnes, & tous les Etats de l'*Empire *s'étant obligés à ce que les stipulations dans l'Instrument de la Paix fussent observées & remplies, comme l'expriment les Articles VII. VIII. & IX.*

La Reine-Mére sait même certainement que l'Electeur de Baviére *a déjà fait lever cette somme sur ses Sujets, sans en*

en avoir encore rien payé à la Suède (*). *Mais pour cette circonstance, il faut que le Marquis ne la touche que délicatement; & s'il peut éviter d'en parler avant que le Roi soit déclaré majeur, il n'en sera que mieux. Le principal est donc d'avoir là-dessus une Lettre du Roi écrite dans la forme ordinaire & en termes généraux, sans entrer en d'autres particularités. Elle fera elle-même le reste.....*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1672.

Ce qui semble encore mériter d'être observé ici, c'est que la Reine en envoyant cette déduction à son Secretaire, lui ordonne (*a*) *de copier ses remarques séparément pour les garder, & de ne les pas montrer au Cardinal* Azzolino, *en cas qu'elle eût besoin d'y avoir recours*. D'où il paroît que *Christine*, en se servant de l'avis du Cardinal, ne le suivoit qu'autant qu'elle le jugeoit conforme à ses intentions & à l'exigence des cas, sur lesquels elle avoit plus de lumiéres que lui.

La Reine instruisit encore le Marquis sur cette affaire dans ses Lettres suivantes; & quant à l'Echange de ses Domaines contre le Duché de *Brême*, elle lui écrivit de sa propre main en ces termes: (*b*)

La Reine desavoue toute réponse, ou contraire, ou différente de la présente. I. Pour la Souveraineté, elle doit être entiérement à la Reine, pour récompenser S. M. de toutes les insultes, infractions, & injustices qu'on lui a fait souffrir si longtems contre ses droits, & pour la mettre à l'avenir en sûreté contre de semblables insultes & préjudices; cette Souveraineté étant absolument nécessaire pour conserver lesdites Provinces dans leur neutralité, & pour mettre S. M. en état de pouvoir les cultiver, les améliorer, & les rendre après sa mort à la Couronne riches & florissantes.

II. Elles seront gouvernées au nom de S. M. la Reine sa vie durant, & après sa mort de la part du Roi & de la Suède.

*III. La garantie de l'*Empereur *& de l'*Empire *pour ces Provinces, durera & subsistera jusqu'à deux années après la mort de la Reine, à condition que la* Suède *s'oblige aussi à rester, pendant cette époque, unie à l'*Empereur *& à l'*Empire.

IV. La Reine s'oblige à y entretenir à ses dépens les fortifications & les garnisons, mieux que cela ne l'a jamais été sous les

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 125. (*b*) *Lettere a Diversi p.* 214. 216.

(*) Voyez la Note * ad ann. 1651. p. 218. ci-dessus.

Negociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1677.

les régnes des deux Rois Charles, *& à garantir, que ni l'Electeur de* Brandebourg, *ni d'autres ne les attaqueront, ni ne s'en empareront durant la vie de la Reine.*

V. On pourroit encore convenir d'autres arrangemens, selon que la nécessité & le besoin l'exigera: mais outre les susdits, la Reine ne s'oblige à rien de plus à présent.

*VI. Enfin elle s'attachera inséparablement aux intérêts de l'*Empire, *& n'admettra aucune chose contraire aux Traités de* Westphalie.

Je vois au-reste, ajoute la Reine (*a*), *qu'on a jugé qu'il valoit mieux que vous prissiez la qualité d'Envoyé Extraordinaire, & je suis bien aise que vous ayez résolu de suivre en cela leur conseil, qui est conforme à mon sentiment.*

Quant au desir qu'on témoigne que je revienne en Suède, *vous verrez dans votre Instruction comment y répondre, c'est de faire espérer* 2120111821115911914591400266955504654. (*) *représentant pourtant avec modestie, que je ne puis pas y retourner sans qu'on m'accorde l'exercice de ma Religion, afin qu'ils coopérent à me le faire avoir.*

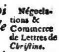
Il paroît par une réponse postérieure (*b*) de *Christine*, que le Chancelier avoit demandé quelque chose, puisqu'elle dit au Marquis, *qu'elle est prête à lui accorder cette grace, sitôt qu'elle sera en état de la faire, ce qui lui est à-présent impossible, à-moins que la* Suède *ne satisfasse à ses prétentions. Car il faut considérer que la situation des affaires générales de l'*Europe *influe sur les siennes, & la met hors d'état de faire ce qu'elle souhaitte. Au-reste je suis bien aise*, ajoute-t-elle, *d'apprendre que le Grand-Chancelier vous a traitté si poliment. Et quant aux expressions dont il s'est servi à mon sujet & pour mon service, quoiqu'on ne puisse pas faire fonds là-dessus, si l'effet ne s'en ensuit pas, il faut pourtant que vous témoigniez l'état qu'on en fait & la confiance qu'on y a.*

J'ai de-même appris avec bien du plaisir que l'Ambassadeur de France *s'est comporté si poliment avec vous, & ce que vous*

(*a*) *Neg. di Pol. p.* 131.

(*b*) *Le* 8. *Octobre* 1672. *l. c. p.* 135.

(*) Des quatre chiffres, appartenant aux Depêches de la Reine que j'ai reçues de *Rome*, celui-ci pour le Marquis *del Monte* n'y est pas. Cependant le sens de ce passage en chiffre est, que *del Monte* fera espérer aux Suédois, *que Christine pourroit revenir un jour s'établir en Suède.*


Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an. 1672.

vous me rapportez de la personne & des inclinations du Roi de Suède *m'a assez plû. Il me reste de savoir, s'il parle* François, *ou s'il entend au moins cette Langue* (*).

La Reine ajoute de sa propre main à cette Lettre: *Procurez-moi par tous les moyens possibles la Lettre pour l'Electeur de* Baviére, *car il ne leur importe point que j'aye raison ou non. C'est mon affaire de le convaincre, & il n'en coûte au Roi qu'une Lettre, après quoi je terminerai l'affaire avec la* Baviére. *Faites, s'il le faut, quelque présent au Secretaire-d'Etat, je vous en laisse le maître. Vous me scandalisez en ne me disant rien des Dames. Je veux que vous m'en fassiez une exacte relation: si elles sont belles ou laides, bien ou mal mises. Au sujet de la personne du Roi & de la Reine sa Mére, faites-m'en aussi un rapport plus circonstancié & plus particulier.*

Si les affaires de Hollande *m'ont affligée,* (*a*) *vous pouvez vous imaginer en quelle humeur je me trouve depuis les nouvelles de* Pologne. *Il y a aujourd'hui une congregation ici. Dieu sait ce qui y sera conclu. J'estime qu'on envoyera à la pauvre* Pologne *la Bénédiction* in articulo mortis. *Dieu me pardonne cette petite raillerie. Il me fâche d'avoir été Prophéte. Vous le savez. Les malheurs de la* Hongrie *vous seront aussi connus. En général toute l'*Europe *est dans un état qui mérite qu'on en rie, & qu'on la plaigne.*

Le Marquis, ayant rendu compte à la Reine de sa premiére audience auprès du Roi & de la Reine-Mére, *Christine* se rejouit du bon accueil qui lui avoit été fait (*b*), d'où elle augure qu'il achévera bien ses commissions. Elle approuve fort ce qu'il a fait & répondu. *Restez toujours*, lui écrit-elle, *dans des termes généraux, & faites connoître l'affection que je conserve pour la Patrie, mais sans le moindre desir d'y retourner: cela est impossible, & Dieu me garde que jamais cela puisse être. Répondez aux politesses de l'Ambassadeur de* Hollande *comme il convient, en l'assurant que je*

(*a*) *Le* 15. *Oct.* 1672. *Neg. di Pol. p.* 141. (*b*) *Le* 22. *Octobre l. c. p.* 141.

(*) A en croire l'Auteur des *Anecdotes de Suède* (1). *Charles XI.* n'entendoit presque point cette Langue, ni ne la parloit. Il y avoit d'autres points plus importans qu'on avoit négligés dans son éducation: mais son heureux naturel vainquit les obstacles, que certaines gens avoient cru insurmontables.

(1) pag. 109. & 195.

je compatis infiniment aux disgraces de sa Republique. Au reste, dit la Reine (*a*), *j'ai appris avec bien du plaisir que les chevaux ont été agréés & estimés plus que ceux d'*Espagne.

L'an 1672.

Négociation du Pape en Suède, en faveur de la Pologne, par l'entremise de Christine.

C'est ici où la Négociation en *Suède* des propres affaires de la Reine fut interrompue par une autre où le *Pape* entra, & qui regarde la *Pologne*, presque accablée alors par le *Turc*. Voici la belle Lettre que *Christine* en écrivit au Roi de *Suède* (*b*).

Monsieur mon Frère & Neveu, je suis chargée de la part de Sa Sainteté, *notre très-saint Pére le* Pape, *d'accompagner de la presente le Bref que* Sa Sainteté *écrit à V. M. pour la prier de vouloir secourir dans ces pressantes nécessités le Roi & le Royaume de* Pologne, *qui se voit accablé par la Puissance* Ottomanne *d'une manière que vous ne pouvez ignorer.* Sa Sainteté, *pour satisfaire aux devoirs du Poste sublime où la Providence Divine l'a elevée, n'a pas voulu manquer d'employer tous les moyens les plus promts, & efficaces, que ses paternelles applications lui ont pu fournir. A cet effet, ayant jetté les yeux sur tous les Princes* Chrétiens, *auxquels elle demande du secours, elle a fait une sérieuse réflexion sur tous les intérêts, & considérations, qui rendent V. M. aussi digne qu'aucun autre, d'être recherchée & considérée, en cette indispensable & pressante nécessité. C'est ce qui a obligé* Sa Sainteté *à passer sur toutes les considérations qui pouvoient raisonnablement l'empêcher de vous écrire, laissant ce témoignage à la Postérité, qu'elle n'a rien omis de toutes les choses extraordinaires, que l'on pouvoit exiger de ses soins paternels. J'avoue à V. M. qu'aussitôt qu'on me fit connoître le dessein de* Sa Sainteté, *je jugeai qu'il étoit trop glorieux à V. M. pour n'y pas contribuer par tout ce que l'on souhaitoit de moi, & je ne doute pas que V. M. n'envisage la proposition qu'on vous fait avec joye, & que la gloire, dont le charme inexplicable se fait sentir aux cœurs qui sont nés pour elle, ne se fasse goûter avec toutes ses douceurs au vôtre, en cette occasion. Mais outre cela, je suis persuadée que la prévoyance d'un si sage Conseil que celui de la* Suède, *& de ses Etats assemblés, représenteront mieux que moi à V. M. quelles sont les raisons politiques qui doivent vous engager à donner ce secours pour s'opposer à la plus formidable Puissance de l'Univers, laquelle, après avoir sou-*

(*a*) *Le* 29. *Octobre* 1672. *Neg. di Pol. p.* 116-144.

(*b*) *Le* 29. *Octobre* 1672. *l. c. p.* 145.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

soumis & dompté la Pologne, *n'épargnera personne, & qui, avec ce surcroît de puissance, se verra en état de soumettre toute l'*Europe *à ses superbes loix, si vous n'opposez promptement vos forces à ce torrent de conquêtes. J'ai ordonné au Marquis* del Monte, *premier Gentilhomme de ma Chambre, & mon Envoyé Extraordinaire auprès de V. M. de vous représenter de vive voix tout ce que j'ai jugé nécessaire d'être représenté. Je ne doute pas qu'il ne soit favorablement reçu & écouté, ni que V. M. ne réponde à l'honneur que* Sa Sainteté *vous fait, avec l'estime, la considération, & l'honnêteté convenables, dont j'ai bien voulu être garant pour vous auprès de* Sa Sainteté, *ne pouvant concevoir qu'un Prince, tel que vous, puisse jamais y manquer. C'est tout ce que j'ai cru devoir vous dire en cette rencontre, me rejouissant au reste avec Votre Majesté, de voir qu'à l'entrée de votre Majorité, la gloire & la fortune vous ouvrent une si belle & noble carriére. Je souhaite que vous vous rendiez digne de moissonner les lauriers qui vous sont présentés par de si dignes mains, & qui pourront effacer la gloire & l'éclat de tous les Rois nos Prédécesseurs. Je prie Dieu, Monsieur mon Frére & Neveu, qu'il vous fasse prospérer, & qu'il vous conserve longues années! A* Rome *ce* 29 *d'Octobre* 1672.

Votre bonne Sœur & Tante
Christina Alessandra.

La Reine accompagna cette Lettre d'une autre Dépêche au Marquis *del Monte* (*a*) lui disant: *Vous recevez la présente par un Courier extraordinaire, & vous verrez par le contenu, le sujet grave qui y a donné lieu. Je ne puis pas vous exprimer l'empressement avec lequel je vous charge de l'exécution de tous mes présens ordres; vous en comprendrez bien l'importance, après en avoir examiné la teneur, que vous vous rendrez familiére en la bien considérant, pour agir en conséquence.*

Je vous envoye ci-inclus deux de mes Billets à cachet volant; l'un avec ma Lettre au Roi, & un Bref de Sa Sainteté; *l'autre avec ma Lettre seule aussi au Roi, & séparément deux Ecrits de quatre feuilles signés* A & B. *& la feuille de chiffre. Si vous avez le bonheur de réussir dans cette Négociation, elle tendra à ma gloire, & votre fortune est faite; & c'est*

(*a*) *l. c. p.* 144.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1672.

c'est dans ce point de vue que vous devez regarder cette affaire. Je sais que vous comprenez de quelle importance il est, que vous y appliquez toute votre attention & tout votre savoir-faire, pour me faire honneur & à vous-même. Dieu vous fasse prospérer.

Voici les Ecrits, Lett. *A* & *B* traduits de l'*Italien* (a)

Rome *le* 29. *Octobre* 1672.

Ce seroit offenser la haute prudence du Roi de Suède *& de son sage Conseil, que de vouloir faire des efforts pour montrer de quelle convenance & necessité même il est de secourir la* Pologne *contre les armes du* Turc; *parce que le danger présent de toute la* Chrétienté *est également commun au Royaume de* Suède, *& le* Turc *une fois maître de la* Pologne, *accroitroit tant en puissance, qu'on pourroit dire avec vérité que non seulement toute l'*Europe *demeureroit à sa discrétion, mais aussi que la Couronne de* Suède *deviendroit sa voisine en* Poméranie, *en* Livonie *& ailleurs: ce qui veut dire que la* Suède, *quand le* Turc *le voudra, sera dépouillée de toutes ses conquêtes.*

D'ailleurs, cet ennemi possédant une fois la Pologne, *la conquête de l'*Allemagne (*dans la présente situation de la* Hongrie) *& par conséquent la domination absolue de la* Mer Baltique, *lui deviendroit en peu de tems fort facile. Le* Moscovite *alors ne pourroit pas lui résister: au contraire, quand le* Turc *le voudroit seul, il seroit facile d'attaquer celui-là & d'envahir la* Suède *même, pendant qu'occupée par le* Dannemarc, *elle se verroit séparée du reste du Monde, de façon qu'elle ne pourroit éviter d'être sujette ou tributaire du* Turc.

Ces desseins ne doivent pas paroître exorbitans, le Turc à l'heure qu'il est, a trois cens mille combattans en Pologne, *& s'il faisoit la conquête de ce Royaume il pourroit mettre encore autant de monde en campagne, en cas de besoin.*

Il est bien connu que la Suède *a regardé comme un avantage, que la* Pologne *fût gouvernée en République, parce que par-là elle est moins disposée à s'employer au préjudice de la* Suède

(a) *Negoz. di Pol. p.* 148.

Suède, *par les lenteurs si ordinaires aux Républiques à se saisir des occasions favorables à résoudre & à se mettre en mouvement pour faire des conquêtes au desavantage d'autrui.* Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

Que seroit-ce donc, si la puissance de la Pologne, *non seulement étoit unie & dépendoit d'un seul Chef avec un pouvoir despotique, qui rendit chaque Sujet esclave; mais encore, si elle étoit jointe aux vastes forces* Ottomanes, *qui n'ont point de bornes, lesquelles surmontant les digues de la* Pologne, *ne reconnoîtroient plus aucunes limites, mais inonderoient toute l'*Europe *comme un débordement auquel rien ne résiste?* L'an 1672.

A tout événement on préférera toujours une moindre incommodité à une plus grande, & on estimera plus sage, & même plus nécessaire, l'avis de combattre le Turc *plutôt de loin, qu'en* Poméranie *ou en* Livonie; *car par des forces de* Suède *moins grandes, unies avec d'autres, ses Etats seront mieux défendus en* Pologne *qu'en* Suède-*même.*

Il ne seroit pas non plus impossible, que pour une entreprise si sainte & si utile à la Suède, *elle pût obtenir quelque secours en argent étranger, d'où elle pourroit se défendre de loin par l'or & par des troupes d'autrui, en y mettant aussi quelque chose du sien contre le danger qui la menace, & contre lequel il n'y aura guéres de défense qui vaille, étant faite de trop près: parce qu'il est certain que les* Polonois *secondés par les* Suédois *défendront la* Suède *en* Pologne; *mais la* Pologne *une fois perdue, les Etats de la* Suède *ne sauroient être défendus par ces mêmes* Suédois *seuls; & les* Polonois *subjugués par le* Turc, *au-lieu de secourir la* Suède, *concourreront à la subjuguer* (*).

Voici l'autre exposé Lett. B. (*a*).

Rome *le* 29. *Octobre* 1672.

Le Pape *ayant prêté l'attention que requiert le grand danger, dont par la puissante invasion du* Turc, *non seulement la* Polo-

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 150.

(*) Au bas de cet Ecrit, la Reine avoit ajouté ces mots de sa propre main: *Vous pouvez communiquer cet Ecrit à quiconque souhaitera de le voir.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1672.

Pologne, *mais aussi toute la* Chrétienté, *est menacée, a aussitôt de son côté donné les mains pour secourir ce Royaume par tous les moyens possibles; & pour ne manquer à aucun de ses soins Pastoraux, il a jugé nécessaire d'inviter tous les Princes* Chrétiens *à y concourir, parce que l'ennemi est formidable à tous & commun au Nom* Chrétien, *& sa domination ne tend point à faire des Sujets, mais des Esclaves.*

C'est pour cela que Sa Sainteté *a écrit aux Rois non* Catholiques, *& au* Moscovite, *comme cela s'est fait autrefois en pareils cas.*

Il a plû à Sa Sainteté *de m'envoyer aussi un Bref pour le Roi de* Suède, *lequel j'accompagne de mes Lettres.*

La teneur en est, comme vous le verrez dans la Copie ci-jointe (*), *& dans le titre il n'y a aucune autre différence, sinon qu'au-lieu des mots d'*Apostolicam Benedictionem, *que la* Pape *fait mettre en écrivant aux Rois* Catholiques, *on lit dans ce Bref-ci* Lumen Divinæ Gratiæ, *suivant le stile de la Cour de* Rome *quand elle écrit aux Rois d'*Angleterre, *& aux autres Rois* Hérétiques. *Je vous en avertis, & si l'on se formalise à la Cour où vous êtes de recevoir un Bref du* Pape, *(ce que je ne crois pas) il faut qu'ils sachent que cela ne préjudicie en rien à la Religion qu'ils professent, & qu'il y en a plusieurs autres exemples; & si le Roi de* Suède *veut continuer à être* Chrétien, *il ne peut pas en faire la moindre difficulté, parce que le* Pape *ne le considére ici que dans le sens d'un Roi* Chrétien. *Le pas de* Sa Sainteté, *fait envers le Roi en lui écrivant sans aucun égard, est au reste beaucoup plus considérable, que celui que fera le Roi en répondant au* Pape; *ce que par toutes les loix de la civilité & d'obligation il ne sauroit manquer de faire.*

Quand Soliman, *Roi très-puissant des* Turcs, *fit la Paix avec* Charles-quint, *le* Pape *d'alors,* Clément V. *y fut compris, & l'Instrument de la Convention dit, que* Soliman, *Empereur des Turcs,* recipit in Patrem sanctissimum Clementem Pontificem Maximum, & in Fratres, Carolum & Ferdinandum *&c. desorte que vous pouvez faire voir, que même les* Turcs

(*) Cette Copie du Bref du *Pape* ne s'est point trouvée dans les recueils reçus de *Rome*. & on remarquera par la suite qu'il a été remis à la *Daterie* du *Pape*, apparemment sans avoir été décacheté en *Suède*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

Turcs *n'ont pas fait difficulté de traiter avec le* Pape *en termes requis.*

Vous pourrez vous prévaloir de tout cela selon les occurrences, pour éclaircir ceux qui en auront besoin.

Je vous envoye pourtant mes deux Dépêches pour le Roi; l'une, qui contient le Bref de Sa Sainteté, *renfermé dans ma Lettre qui l'accompagne; l'autre qui contient ma seule Lettre, sans le Bref.*

Par le moyen du Gouverneur-Général, ou de celui qu'il jugera que vous consultiez, vous pourrez découvrir en secret, si le Bref du Pape *sera bien reçu & répondu selon l'étiquette convenable; & si cela est, vous présenterez la Dépêche avec le Bref du* Pape.

Mais si vous ne pouvez pas vous assurer qu'il sera bien reçu ni répondu convenablement, vous présenterez au Roi seulement mon autre Lettre, qui ne fait aucune mention du Bref.

*Les Rois d'*Angleterre *Hérétiques ont écrit au* Pape *comme ceux de* France, *en mettant au-dessus:* Très-Saint Pére, *& dans le Corps de la Lettre* Votre Sainteté; *commençant la Lettre plus bas & la souscrivant,* Votre très-dévot Charles, *ou chose pareille. En* Suède, *ils pourront mettre au-dessus* Beatissime Pater; *dans le corps* Sanctitas Vestra, *ou* Vestra Beatitudo, *& dessous une politesse équivalente; & si le Roi ne vouloit pas mettre le mot* Filius, *il pourroit s'en passer* (*).

Il

(*) J'ajouterai ici à ce que j'ai dit ailleurs (1) de la politesse du Roi *Charles IX.* de *Suède*, en écrivant au *Pape*, qu'il ne lui donna le titre de *Sanctissime Romanæ Ecclesiæ Pontifex & Pater*, en 1599, qu'entant qu'il se considéroit encore comme sujet du Roi *Sigismond*, son Neveu. Mais, à ce que dit le Chanceller *Oxenstierna*, deux ou trois mois après (2) le Duc *Charles* changea de stile dans une Lettre postérieure au *Pape*, & l'appella *Reverendissimum & Potentissimum Romanæ Ecclesiæ Pontificem Maximum*, & dans le Contexte *Reverentium tuam.* Je doute fort que *Christine*, dans la ferveur où elle étoit sur ce sujet, se fût contentée de cette politesse, si l'on s'en étoit souvenu dans la Chancellerie de *Suède.* Car pour ce qu'elle cite en exemple, les politesses faites au *Pape* par les Rois *Jaques I.* & *Charles I.* d'*Angleterre*, la chose est avérée & constatée dans la *Collection Historique* de *Ruschword:* (3) où le *Pape* est appellé *Très-Saint Pére & Votre Sainteté*, le Roi se soussignant *Beatitudinis Vestræ obsequentissimus Filius.* Mais ce n'est pas-là la plus belle époque de la vie de ces Princes. Cependant, comme nous sommes sur ce sujet, je remarquerai ici que dans les Régistres du Sénat de *Suède*, (4) on trouve de quelle maniére les Ambassadeurs de *Perse*, arrivés à *Stockholm*, devoient être reçus & traités. Il est dit dans un autre endroit (*l. c. ad ann.* 1678. *p.* 121.) que

(1) Mémoires de *Christine* T. II. p. 152. n.

(2) *Palmskoeld* Régitres du Sénat ad. an. 1626. p. 450.

(3) Tom. I. p. 162. &c.

(4) Ad ann. 1606. Tom. I, p. 87, & ad ann. 1608, Tom, II. p. 135,

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

Il sera bon encore, qu'en en parlant, vous fassiez considérer quel scandale & quelle tache ce seroit pour cette Couronne, si elle seule faisoit difficulté de répondre au Bref du Pape *dans le tems que le* Moscovite, *l'*Angleterre, *& d'autres Rois & Princes Hérétiques n'en feroient aucune.*

Vous pouvez faire lire cette Feuille à qui il convient, mais sans en donner copie à qui que ce soit.

Voici ce que *Christine* avoit ajouté de sa main propre à cet Ecrit, animée apparemment d'un zéle vraiment *Apostolique-Romain.*

Vous pouvez faire voir à qui il sera nécessaire, mais sans en donner copie, les lignes sous-lignées que j'ai voulu distinguer par-là du reste de l'Ecrit, mais prenez bien garde de ne pas vous laisser tromper; car si ces créatures ne veulent pas traiter avec le Pape *comme il convient, ne prenez pas le change, & ne vous laissez pas séduire, parce que je ne veux absolument point contribuer à faire essuyer une impolitesse au* Pape; *& faites-leur comprendre que le* Pape, *s'il n'étoit pas celui qu'il est, on ne sauroit disconvenir qu'il ne fût un grand Monarque, dont l'Etat est si beau & si puissant, qu'un empan de son terrein vaut plus que toute la domination de la* Suède (*).

Voici une Apostille au Marquis, de la même date.

Vous pouvez m'envoyer par la voye ordinaire les réponses qui vous seront données sur cette Négociation du secours de la Pologne, *& la Lettre du Roi au* Pape, *si on la fait, avec la relation de tout ce qui s'est passé à ce sujet. Et s'il arrive que vos instances ayent un bon succès, ou du-moins qu'elles soient écoutées & qu'on se montre porté à traiter des conditions pour en venir à une conclusion, alors & en même tems*

que le Roi *Charles IX.* répondit au Roi de *Perse* en Langue *Russienne*, & le tutoya *secundum genium ejus linguæ*. Mais que le Roi *Charles XI.* lui écrivit cette même année 1678. en *Latin*, & lui donna l'épithéte de *Votre Majesté*, tout de même qu'à l'Empereur *Turc.*

(*) Il faut avouer que *Christine* s'est laissée emporter quelquefois par ses passions & ses fougues, & a vérifié ce que dit *Terence*, que quand les femmes *volunt*, *vehementer volunt*. Combien ne voit-on pas de terreins inutiles & mal cultivés dans les Etats Ecclésiastiques; & combien de belles contrées & très-bien cultivées ne rencontre-t-on pas en *Suède*? A cet égard tous les Païs se ressemblent assez. Le superflu de l'un supplée au manque de l'autre.

tems que vous m'en donnerez avis, donnez-en aussi quelque lumiére au Nonce de Sa Sainteté *à* Vienne, *pour qu'il puisse s'en prévaloir, parce qu'on sait ici que cette Cour travaille à s'unir avec la* Suède *& avec le* Brandebourg *pour défendre la cause & leurs intérêts communs dans la* Pologne*: ce qui vous peut de-même servir de motif pour exciter chez vous ceux qu'il importe: représentant particuliérement, que c'est un grand & extraordinaire événement pour la* Suède *d'être aidée à se défendre soi-même dans le territoire d'un autre, non seulement par les forces d'autres Princes, mais aussi par l'argent & le secours du* Pape, *qui contribuera de tout son pouvoir à une défense, qui est plus à portée & plus proche de la* Suède *que de l'Etat Ecclésiastique.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

Une autre Apostille de la même date contient ce qui suit (*a*).

Le Pape *écrit pareillement au Roi d'*Angleterre *sur le même sujet, avec la même politesse & sans aucune différence, qu'au Roi de* Suède. *Avertissez en particulier, que dans la réponse qu'on aura à faire au* Pape, *on mette au haut de la feuille* Beatissime Pater, *que le Roi signe aussi en bas, parce que non seulement l'*Empereur, *moi, & tous les Rois* Catholiques, *mais aussi celui d'*Angleterre *& les Hérétiques le font ainsi.*

Si pour bien recevoir le Bref du Pape, *on vouloit voir chez vous la Copie qui vous est confiée, vous pourrez la montrer à qui voudra la voir, mais non pas permettre de la copier, ni la faire sortir de vos mains; & en cas que le Bref ne fût pas accepté, renvoyez-le moi avec sa Copie.* Faites-nous-en honneur, *Marquis*, parce qu'il est tems à-présent (*).

Voilà en quoi consistoit la Commission dont le Marquis *del Monte* fut chargé de la part de la Cour de *Rome*. Cette Négociation étoit bien unique en son espece, depuis le tems de la Réformation de l'Eglise de *Suède*.

Réflexions sur la Négociation de la Cour de Rome en Suède.

Les *Jésuites* avoient rendu le nom du *Pape* trop odieux en ces quartiers du *Nord*, durant le Régne de *Charles IX.* & de *Gustave Adolphe* son Fils, pour que les *Suédois* prêtassent l'oreille à des propositions qui leur venoient de la Cour de *Rome*. Ces Péres employant le verd & le sec pour que *Jean*

(*a*) *Negoz. di Pol. 1672. p. 155.*

(*) La Reine avoit ajouté ces mots de sa propre main.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

Jean Casimir Roi de *Pologne* remontât sur le Trône de *Suède*, contre le Testament de *Gustave I.* avoient nourri une guerre entre ces deux Etats, qui dura au-delà de trente ans. Depuis survint celle que *Gustave Adolphe* & *Christine* firent en *Allemagne*, qui interrompit toute correspondance entre les Cours de *Suède* & de *Rome*, jusqu'à la Paix de *Westphalie*: sur ce Traité même, on poussa la délicatesse si loin, qu'afin que les Ministres de ces deux Cours n'eussent aucun commerce entre eux, on choisit exprès deux Villes, *Osnabrug* & *Munster*, pour les séparer, comme si on eût craint que les principes des uns n'infectassent les autres. La fine politique le vouloit alors ainsi. Le Corps des *Catholiques* présumant de revendiquer au moins une grande partie des gros Bénéfices Ecclésiastiques, dont les *Protestans*, par la faveur des Armes de *Suède*, s'étoient acquis la possession, il crut que sous la direction des Ministres Plénipotentiaires de *France* on y parviendroit plus facilement, en faisant un Corps séparé, que si on traitoit dans un même endroit avec les *Protestans*. Ceux-ci au contraire, ayant à leur tête les Ministres de *Suède*, & des Armées victorieuses, n'étoient pas fâchés de faire leurs affaires séparément, en travaillant à forces unies à se maintenir dans leurs avantages. Enfin, après des Négociations sérieuses de cinq ans, on vint à bout d'accorder les intéressés de part & d'autre, & de former la Paix générale d'*Osnabrug* & de *Munster*, qui ne devoit être considérée que comme la seule & même Paix, quoique formée par deux Instrumens séparés. Le Clergé *Catholique*, & par conséquent la Cour de *Rome*, ayant beaucoup perdu par ces Traités, il étoit naturel que la froideur qu'il y avoit précédemment entre la *Suède* & le *Pape*, ne diminuât pas. Les R. P. *Jésuites*, qui pardonnent si difficilement à ceux qui leur ont apporté, ou à leurs amis, quelque préjudice, vouloient tirer vengeance de la *Suède* même, qu'ils regardoient comme la cause des pertes que l'Eglise *Catholique* venoit de faire, & lesquelles ils auroient voulu appliquer plutôt au profit de leur Société. C'est proprement ce qui les porta à lui enlever la Reine *Christine*, en lui faisant embrasser la Religion *Catholique-Romaine*, comme cela arriva quelques années après. Ce n'étoit sûrement pas le moyen d'établir la bonne intelligence entre *Stockholm* & *Rome*, qui déjà depuis cinquante ans se fioient si peu l'un à l'autre. Il est même à présumer, que sans l'entremise de *Christine*, qui avoit fixé sa demeure à *Rome*, la correspondance dont il s'agit ici, ne se fût jamais renouée, comme il n'est pas à douter non plus, que cette Reine n'y eût donné occasion elle-même.

Nous avons déjà dit ailleurs (*a*) que l'état de la *Pologne* étoit en ce temslà tel, qu'il avoit besoin d'un prompt secours. Non seulement les *Cosaques* s'étoient soustraits de son obéissance, mais les *Turcs* voulant profiter du désordre, s'étoient rendus maîtres de la Forteresse de *Caminiec*, estimée jusqu'alors imprenable. La Cour de *Rome*, craignant que ce succès de l'Ennemi juré des *Chrétiens*, ne lui inspirât le courage de subjuguer toute la *Pologne*, jugea nécessaire de sonder le Roi de *Suède*, s'il ne vouloit pas prêter du secours à la République, dont la perte entraîneroit la ruine

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 151.

ruine & la désolation de plusieurs autres Etats dans la *Chrétienté*. *Négociations & Commerce de Lettres de Christine.*

Cette fâcheuse situation de la *Pologne* étoit à-la-vérité un sujet assez pressant pour entamer une Négociation là-dessus, mais il est aussi apparent qu'elle cachoit encore quelqu'autre vue de politique. La Cour de *France* étoit alors sur le point de s'emparer des *Provinces-Unies*, par une invasion à laquelle elles ne s'étoient point attendues. L'*Empereur*, le *Pape*, & d'autres Etats, dont les intérêts demandoient absolument que la *France* ne s'en rendît maîtresse, (puisque ces Provinces une fois soumises réduiroient facilement les *Païs-Bas Catholiques* sous l'obeissance du Vainqueur,) auront apparemment voulu pressentir par la proposition du *Pape* à la Cour de *Suède*, si dans une conjoncture si délicate elle inclinoit à embrasser le parti de la *France* plutôt que celui de l'*Empereur*. On savoit que le Roi de *France* entretenoit un Ambassadeur à *Stockholm*, pour porter le jeune Roi *Charles XI*. à faire cause commune avec lui, afin d'empêcher que l'Electeur de *Brandebourg*, par la crainte d'une Armée *Suédoise* en *Pomeranie*, n'envoyât ses Troupes au secours de l'*Empire* & des *Provinces-Unies*. L'*Empereur*, le *Pape* & *Christine*-même, qui craignoient que la supériorité de *Louis XIV*. ne fût également dangereuse au Sýstême de l'*Europe*, que celle de la *Porte Ottomanne*, crurent avoir assez gagné, s'ils pouvoient détacher la *Suède* de la *France*, & venir à bout d'employer ses forces contre le *Turc*, qu'on soupçonnoit d'être d'intelligence avec le Roi *Très-Chrétien*. Cela fait, ils se flattoient que les autres Alliés auroient des forces suffisantes pour borner les vues vastes & ambitieuses de la *France* seule. L'an 1672.

Quoi qu'il en soit de cette Négociation du *Pape* à la Cour de *Suède*, il paroît au-moins qu'il y agissoit de concert avec l'*Empereur*, puisque *Christine* dit à son Envoyé le Marquis *del Monte*, qu'en cas que ses Propositions eussent un bon succès à la Cour de *Suède*, ou qu'on s'y montrât porté à traiter des conditions pour en venir à une conclusion; il en devoit informer le Nonce du *Pape* à *Vienne*, qui sauroit s'en prévaloir, parce que la Cour de l'*Empereur* faisoit aussi travailler pour s'unir avec la *Suède* & le *Brandebourg*.

Il se peut pourtant que le *Pape* & l'*Empereur* n'avoient fait ces propositions que pour approfondir les intentions de la *Suède*, parce que *Christine*, huit jours après sa derniére dépêche, avertit son Ministre (*a*) *qu'ayant achevé ses autres commissions, il ne faloit pas s'arrêter en cette Cour pour avoir les derniéres Résolutions là-dessus. Il vous suffit*, dit-elle, *que l'affaire soit bien en train, & que vous rapportiez une réponse convenable au* Pape, *avec laquelle vous pourriez aussitôt partir; car je m'imagine qu'on n'y fera autre chose que de demander de l'argent, & de vous amuser par du babil.*

Cependant, quelques semaines après, le Marquis *del Monte* ayant mandé à la Reine que la proposition du *Pape* avoit été assez goûtée à la Cour de *Quelle fut l'issue de cette Négociation.*

(*a*) *Le* 5. *Novembre* 1672. *Negoz. di Pol. p.* 157.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

de *Suède*, elle lui en marque *sa satisfaction, en approuvant tout ce qu'il avoit fait jusques-là dans cette Négociation, & lui ordonne de la laisser dans l'état où elle est, c'est-à-dire dans la bonne disposition qu'on y paroît avoir pour secourir la* Pologne, *dans l'espérance de recevoir d'ici quelque subside d'argent.* La Reine ajoute: *Vous devez tenir le Traité en train, sans faire autre chose que de vous réserver à le poursuivre quand vous serez de retour à* Rome; *& vous n'avez qu'à partir de-là sitôt que mes propres intérêts ne demanderont plus que vous y restiez; car il me déplairoit fort que vous prolongeassiez votre séjour dans cette Cour, uniquement pour attendre une réponse au sujet du Bref du* Pape, *que vous rapporterez avec vous à* Rome *bien gardé pour le reconsigner, & le remettre entre les mains de ceux de qui on l'a reçu.*

C'est à ces termes que finit cette Négociation, dont il n'est plus parlé dans les recueils de *Christine.* Il semble même par ce qu'elle marque ici au Marquis, que le Bref du *Pape* n'a pas été accepté ni ouvert à la Cour de *Suède*, puisque la Reine lui dit de le rapporter à *Rome.* Cependant, comme le Ministére avoit assez compris de quoi il s'agissoit dans la Lettre du *Pape* par celle que *Christine* avoit écrite au Roi de *Suède*, il trouvoit convenable de répondre à la Reine sur la proposition faite, puisque cette réponse tenoit en même tems lieu de celle qu'on auroit faite au *Pape*, en cas qu'on eût voulu entrer directement en commerce avec lui. Voici ce que la Cour de *Suède* répondit à *Christine* sur l'affaire en question (*a*), & qui suppléera en quelque façon à ce qui manque dans les Manuscrits de la Reine.

Le 27. Décembre 1672.

„ MADAME, j'ai appris par l'agréable Lettre de Votre Majesté, que „ l'état présent de la *Pologne*, & de la *Chrétienté* en général, a porté „ le *Pape* à jetter les yeux sur moi, pour demander ici des secours contre „ le danger que le Royaume de *Pologne* & d'autres Païs voisins ont à craindre présentement de l'Ennemi héréditaire du Nom *Chrétien*, le *Turc*, „ & ses adhérens: comme aussi par quel motif V. M. s'est chargée d'insinuer & de pousser cette affaire auprès de moi, ce que Votre Envoyé „ Extraordinaire, le Marquis *del Monte*, m'a expliqué plus amplement „ de bouche.

„ Comme je ne puis que louer le zéle que le *Pape* de *Rome* fait paroître „ à cet égard pour la sûreté & le bien-être de la Couronne de *Pologne*, „ de crainte que ce Royaume, qui du tems passé a été le boulevard & la „ bar-

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 152. *Actes de cette Négociation. jusqu'à* 154. *On l'insére ici pour completter les*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1672.

„ barriére de toute la *Chrétienté*, ne tombe inopinément entre les mains „ du *Turc*, qui par-là se frayeroit le chemin à la ruine & à la désolation des Païs circonvoisins; de-même il m'est fort agréable, qu'il ait „ plû à V. M. de s'employer dans cette affaire, puisque son affection envers moi, & la connoissance qu'elle a de mes intérêts & de ceux de „ mon Royaume, m'assurent qu'elle est mieux en état que qui que ce soit, „ de conduire cette affaire à une fin desirable.

„ En m'expliquant là-dessus avec V. M. il ne me sera pas difficile de „ faire voir à tout le monde qu'il y a déja long-tems que, de mon „ propre mouvement, j'ai pris cette affaire à cœur, & que dans mes „ délibérations j'ai envisagé le bien général de la *Pologne*, en faisant de „ mûres réflexions sur l'invasion dont le *Turc* l'a menacée. J'en puis „ donner pour preuves, non seulement mes envois réitérés à la Cour de „ *Pologne*, mais aussi mes réponses données par écrit aux sollicitations que „ deux de ses Rois ont faites de mon secours. C'est aussi à cette même „ fin que j'ai employé mes soins ces années passées, & que je les employe encore actuellement, pour porter la *Chrétienté* à la Paix & à l'Union: c'est à ce même but que tend particuliérement l'envoi que j'ai „ fait nouvellement au *Czar* de *Moscovie*, & la Négociation que j'ai entamée à la Cour de l'*Empereur*, par mon Ministre Plénipotentiaire, à „ qui j'ai donné des instructions relatives à cette affaire, dans l'espérance que comme l'*Empereur*, & par égard pour la Couronne de *Pologne*, „ & pour la sûreté de ses propres Païs, a un grand intérêt à faciliter l'assistance qu'on pourroit donner contre le *Turc*, je le trouverois également disposé à concourir au même but salutaire; & quoique jusqu'ici „ on n'ait pas répondu à mon attente par une coopération sérieuse, par „ laquelle on m'auroit mis en état de penser ou d'effectuer quelque chose „ pour la défense & la sûreté de ceux qui paroissent eux-mêmes s'en soucier si peu; néanmoins le bien général de la *Chrétienté* prévaudra toujours sur moi, & en conséquence je ne refuserai rien de ce que je jugerai convenable à cette fin, pourvu seulement que j'y puisse trouver „ ma propre sûreté. Or m'appercevant que l'affaire même ne s'éloigne pas „ beaucoup des idées que j'en ai euës de tout tems, tout ce que je souhaite, c'est que l'on facilite les conditions desorte qu'il me soit possible de „ les accepter.

„ V. M. connoît assez la situation de mon Royaume, & elle sait que je „ ne puis me prêter à une affaire de cette importance, à moins qu'en même „ tems je ne mette mes affaires du dedans dans un état à avoir les mains „ libres, & uue je ne sois sûr contre tout accident imprévu. L'entretien „ d'une Armée éloignée du Païs, demande outre cela plus de dépenses & „ de plus grandes sommes d'argent comptant qu'une Armée qui seroit à „ portée de recevoir des subsides & du secours. Les Provinces de mon „ Royaume ne sont pas encore à beaucoup près si exposées au danger „ d'une invasion par les *Turcs*, que je sois obligé de m'embarquer dans „ une affaire qui peut avoir de si grandes suites.

„ Toutes ces considérations faisant voir d'un côté les grandes dépenses & le hazard dont cette entreprise seroit accompagnée, & de l'autre,

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1672.

„ le peu de prudence qu'il y auroit à vouloir moi-même en porter seul tout „ le poids, je remets au jugement de V. M. si je n'ai pas toute la raison „ du monde, de prétendre préalablement un subside considérable en argent, comme aussi de pourvoir, autant qu'il est possible, à ma propre „ sûreté.

„ Quant au premier point, l'Envoyé de V. M. s'est déjà expliqué en „ sorte qu'on ne s'attend au secours demandé, qu'à condition de fournir „ de certains subsides. Ce que j'ai à remarquer là-dessus, c'est qu'en ce „ cas je m'en rapporte aux exemples d'autres Puissances, avec lesquelles „ j'ai conclu ci-devant de pareils Traités, sur-tout à celui de la triple „ Alliance, d'où l'on peut apprendre, & appliquer au cas dont il s'agit „ ici, la proportion stipulée entre mon secours & les subsides.

„ Mais pour ce qui regarde la sûreté, puisqu'elle ne consiste pas seu„ lement dans l'assurance qu'on me donne que les subsides seront payées „ immanquablement pendant tout le tems que le secours sera fourni, mais „ aussi en ce qu'on donne audit secours la garantie nécessaire dans un „ Païs étranger; j'espére que V. M. voudra bien considérer ces deux „ points, & réfléchir principalement sur le dernier, qui dépend unique„ ment du Traité à conclure avec la *Pologne*, à laquelle je voudrois que „ cette affaire fût proposée en termes pressans, & qui levassent toute la „ defiance où elle paroît être entrée, afin qu'elle n'y mît plus d'obstacle, „ en me refusant la sûreté requise, sans laquelle je ne saurois faire mar„ cher une Armée considérable, qu'au risque de la ruiner dans un Païs si é„ loigné. Ce qui ne faciliteroit pas peu cette affaire, seroit d'employer „ les mêmes bons offices à la Cour *Impériale*, qui y est intéressée plus „ qu'aucune autre. Je souhaiterois qu'elle visât au même but, en se „ liant étroitement avec moi, en conséquence des promesses réitérées „ qu'elle m'a faites là-dessus. Cette Négociation pourroit même se finir „ plus commodément à cette Cour, à cause des obstacles qui s'y trouvent „ ici, V. M. sachant que je ne saurois entrer moi-même directement en „ négociation & en commerce avec le *Pape*.

„ Quoique j'aye fait remontrer tout cela à l'Envoyé de V. M. qui est „ actuellement à ma Cour, je n'ai pas voulu manquer de le répéter en „ racourci, afin que V. M. puisse juger par-là de la sincérité de mon „ intention, & ménager cette affaire avec d'autant plus de secret & de „ prudence: ce que je me promets sûrement de l'affection maternelle que „ V. M. a pour moi, & si à cause de cela, on vient à bout de conclure „ quelque chose de bon dans une affaire aussi salutaire au bien de toute la „ *Chrétienté*, je voudrois que l'honneur d'y avoir le plus contribué en re„ vînt préférablement à V. M.

„ Au reste je recommande V. M à la protection du Tout-puissant, en „ lui souhaitant toute sorte de prospérités.

„ De Votre Majesté

„ le bien affectionné Fils,

CHARLES

Jean Olyvekrans.

Nous

Nous verrons ci-après que non feulement il ne fut plus parlé de cette Négociation, mais aussi que la *Suède* fut engagée par les insinuations de la *France* dans une guerre onéreuse, qui fut une source si féconde de tant de malheurs pour ce Royaume, que depuis ce tems-là il n'a plus regagné la confiance dont il jouissoit jusques-là auprès des Etats de l'*Empire*, & particuliérement dans le Corps des *Protestans* d'*Allemagne*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

Nous reprendrons le fil des Commissions du Marquis *del Monte* par rapport aux affaires particuliéres de *Christine*, qu'il devoit finir durant l'assemblée des Etats de *Suède*, & après que le Roi aura été déclaré Majeur. (*a*) Cela fait, il retournera à *Rome*, & lui apportera le Testament de *Gustave I.* Roi de *Suède* son Bisayeul, dans la forme la plus authentique qu'il pourra l'avoir (*). Mais il n'aura garde de partir ou de passer les mers dans l'hiver, & cependant il se précautionnera contre le grand froid, lequel, *dit-elle*, le corps foible d'un *Italien* ne peut guéres supporter.

Suite des Négociations de *Christine* en *Suède*.

Peu de tems après (*b*) la Reine, en approuvant son sentiment, de vouloir procurer la confirmation du grand Recès de l'Abdication, avant que de faire des instances sur les autres demandes, lui répondit: *Comme il m'importe trop que mes affaires se traitent en présence des Etats, & que le Roi confirme tous mes droits qui m'importent autant qu'à lui, & que sans cette confirmation il ne peut pas être Roi, ni moi jouir de mon repos; il faut que vous preniez garde de faire faire la Ratification dans la forme la plus ample & la plus efficace, & qu'elle comprenne cassation de tout ce qui a été fait à mon préjudice.*

Le Marquis continuant toujours de faire son rapport à la Reine, elle lui témoigne en réponse (*c*) la grande satisfaction qu'elle avoit de son empressement & de sa constance à obtenir une pléniére confirmation du Recès, avant que de proposer les autres Articles. *Quant à celui de la Religion*, lui dit-elle, *si vous y rencontrez des difficultés qui ne puissent être surmontées, laissez-le reposer, & achevez les autres points: il suffit d'en avoir fait l'instance: j'en dis autant de l'affaire d'*Appellmann, *& vous avez bien répondu au Grand-Chancelier au sujet de l'Admodiation de tous mes Biens à la Couronne. Vous pouvez tenir cette négociation ouverte, disant qu'à votre retour vous traiterez avec moi de vive voix. Mais pour remettre le payement de mon argent à la* France, *je n'en veux rien faire; car je ne veux jamais dé-*

(*a*) *Le* 5. *Novembre* 1672. *Neg. di Pol.* & 161. p. 156.

(*b*) *Le* 19. *Novembre* 1672. *l. c. p.* 160. *p.* 168.

(*c*) *Le* 17. *Décembre E. A. Negoz. di Pol.*

(*) Nous verrons ci-après quel usage la Reine vouloit faire de ce Testament.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1672.

dépendre de personne que de moi-même. Vous répondrez donc sur cet article, que vous n'avez pas le courage de me le proposer. Au-reste vous savez que ce n'est pas d'aujourd'hui que je connois le caractére du Grand-Chancelier, & vous vous souviendrez que j'ai toujours dit qu'il ne fait jamais rien que par boutade. Si vous vous étiez dépêché & que vous fussiez parti de cette Cour, je voudrois vous écrire une Lettre que vous pourriez montrer, où j'exprimerois avec force mes sentimens sur sa proposition. Vous pourriez lui envoyer l'original, pour qu'il vît ce que j'en pense: je lui parlerois si bien Italien, *qu'il entendroit assez ce que je voudrois dire.*

La Reine satisfaite de ses Négociations en Suède.

Christine ayant reçu l'Ordinaire après de bonnes nouvelles de *Stockholm* touchant ses affaires, & en premier lieu sur la confirmation de son Recès, écrit au Marquis qu'elle en a senti la plus vive joye. (a) *Quoique cet acte*, lui dit-elle, *ne soit que de pure justice, je reconnois pourtant que j'en dois le succès à votre savoir-faire & à votre industrie. Restez donc jusqu'à ce que vous en obteniez les expéditions nécessaires, comme je l'espére. Je me rejouis en attendant avec vous, que vous ayez eu le bonheur de réussir si heureusement dans vos commissions. Dépêchez-vous donc de finir les affaires de* Poméranie, *afin de retourner au-plutôt à* Rome, *où je vous attends avec impatience; & je serai inquiéte jusqu'à ce que vous soyez sain & sauf hors de* Suède, *par l'appréhension où m'a mis la nouvelle, que la peste s'est manifestee dans ce Royaume. Je vous envoyerai l'Ordinaire prochain de ma poudre; servez-vous-en en cas de besoin, & Dieu vous fasse prospérer.*

Dans l'Apostille, *Christine* ajouta de sa propre main: *Vous faites des miracles, Marquis; vos services & vos opérations m'obligent à une éternelle reconnoissance de l'affection, de la fidélité & de l'habileté avec lesquelles vous me servez. Soyez-en assure, & revenez le plutôt possible pour en recevoir mes attestations.*

Huit jours après, *Christine* crut avoir encore plus de sujet d'être satisfaite de lui, ayant reçu nouvelle des favorables résolutions que les Etats de *Suède* avoient prises, en accordant libre exercice de Religion & à elle & à sa Cour. *Cet Acte*, lui dit-elle (b), *m'a véritablement surpris* (*), *en ayant considéré toutes les circonstances. Cepen-*

(b) *Le 31. Décembre 1672. Neg. di Pol. p. 170.*

(a) *Le 7. Janvier 1673. Neg. di Pol. p. 171.*

(*) Christine en réfléchissant sur ce qui lui étoit arrivé les deux fois qu'elle avoit été en *Suède*,

Cependant je sens fort bien la part que vous y avez eu, d'où vous pouvez être assuré jusqu'à quel point je vous suis redevable. Négotiations & Commerce de Lettres de Christine.

Quant aux Joyaux que vous avez fait espérer au Grand-Chancelier, vous pouvez lui dire, que je lui accorderai cette grace, mais sous la seule condition de mettre Appelmann *hors de* Podagla, *& de faire payer à* Texeira *les sommes qui lui en reviennent. Vous assurerez le Grand-Chancelier, qu'avant que ces deux points soient finis, vous n'osez plus m'en parler.* L'an 1673.

Enfin, la Reine reçut nouvelle du Marquis, (a) qu'il avoit entre ses mains les expéditions de la confirmation du Recès, de l'exercice de la Religion, & de la justice contre *Appelmann*, les trois plus grands Articles qui avoient fait envoyer le Marquis *del Monte* en *Suède*.

Christine lui témoigna la vive joye qu'elle en ressentoit, *en s'estimant heureuse d'avoir employé un Cavalier si fidéle & si honoré qu'il l'étoit, dans cette négociation, l'assurant que ses peines & ses fatigues ne seroient pas perdues.*

Cependant, comme ce Marquis avoit si bien réussi jusques-là dans ses entreprises, *Christine* lui écrivit une autre Lettre (b), en disant que s'il se trouvoit encore en *Suède*, il pressât l'affaire de la Succession du Roi *Casimir*, qui étoit mort à *Nevers* le 14. Décembre de l'année passée. *Christine prétendoit aux Biens du feu Roi Jean Casimir de Pologne.*

A cet effet elle lui envoya pour son information, un exposé que nous donnons ici traduit de l'Italien (c).

A la nouvelle de la convalescence désespérée du Roi Casimir *de* Pologne, *S. M. la Reine de* Suède, *comme son unique proche Parente, prétendant à son héritage, envoya au Nonce à la Cour de* France *sa Procuration, avec une Lettre au Roi de* France, *une au Sgr.* de Pompone *& une au Sgr. Comte* Tott, *Ambassadeur de* Suède, *afin qu'en cas de mort le même Nonce pût au nom de S. M. la Reine prendre possession de ce que ledit Roi avoit eu en* France.

Le Roi étant mort, le Nonce s'acquita, comme il faut, de

(a) *Le 18. Février 1673. Neg. di Pol. p.* 176.

(b) *Le .. Mars 1673. Neg. di Pol. p.* 51-52.

(c) *Negoz. di Pol. p.* 222.

Suède, en 1660 & en 1667, avoit raison d'être surprise de la facilité dont les Etats lui accordérent le libre exercice de sa Religion. Mais nous dirons ci-après les raisons qui les portoient à le lui accorder.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1673.

de la commission. Il présenta les Lettres, & le Roi lui promit bonne justice, comme il l'avoit aussi promise au Comte Tott.

Il s'est trouvé un Testament en faveur de la Princesse Palatine, *lequel on regarde comme non avenu, par de très-fortes raisons, qui toutes favorisent S. M. la Reine.*

La nouvelle de la mort du Roi étant sue, on écrivit au Nonce à la Cour de Naples, *en lui envoyant une Procuration avec d'autres écritures pour son information, en même tems qu'on fit prier le Vice-Roi de mettre la Reine* Christine *en possession des Biens que le Roi défunt possédoit dans le Royaume de* Naples. *Mais comme il s'est trouvé du nombre de ceux qui en avoient déjà demandé le séquestre, même du vivant du Roi de* Pologne, (*quoiqu'ils n'y pussent pas prétendre, pas même le Prince de* Neubourg, *qui avoit épousé une Princesse de* Pologne *sans avoir eu avec elle de postérité mâle, & qui n'a aucune raison de prétendre à la Succession*) *le Vice-Roi dans la concurrence des Prétendans a séquestré ces Biens, en attendant là-dessus des ordres ultérieurs de sa Cour d'*Espagne.

*Pour cette raison on envoya une autre Procuration au Nonce d'*Espagne. *On écrivit aussi à la Reine & au Cardinal d'*Arragona, *en lui donnant les informations nécessaires.*

De-même on fit tenir une Procuration au Nonce en Pologne; *& on écrivit au Roi pour être mis en possession de ce qui appartenoit en propre au Roi défunt dans ce Royaume.*

On ne manqua pas non plus d'écrire à l'Impératrice Eléonore, *de ne s'y point opposer en considération de la Reine de* Pologne.

Le Pape *a de-même concouru à favoriser S. M. la Reine* Christine, *ayant ordonné, que tous les susdits Nonces la servissent vigoureusement en cette occasion,* (*) *& jusqu'ici celui de* France *& de* Naples *s'y sont très-fort portés, & l'on espére d'apprendre en son tems, que les Nonces des autres, & surtout celui d'*Espagne, *en feront autant.*

On envoya aussi au Sieur Texeira *une Procuration avec une*

(*) On a lieu de présumer, que la Cour de *Rome* a fait agir ses Nonces si vigoureusement dans cette affaire, pour que la Reine, étant en possession de ses Biens de *Naples*, elle en fit don au *Saint Siége*, la chose étant fort à sa convenance, & y ayant déjà d'autres droits pareils dans l'Archevêché de *Bénévent*. &c.

ne Lettre pour la Ville de Danzig, *afin de faire mettre en séquestre ce qui s'y trouveroit appartenant au Roi* Casimir, *sur-tout les grandes Tapisseries qui lui appartenoient, & qu'on croit entre les mains de* Gratta *habitant à* Dantzig. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.* L'an 1673.

Jusqu'ici, par des discours des Avocats François, on prouve d'une maniére concluante, que le Testament est nul; & quand même il seroit valide, la Reine a par devers elle des raisons & des droits pour l'annuller.

Cependant il est très-nécessaire d'avoir une Copie authentique de la Convention faite entre Gustave I. *de* Suède *&* François I. *de* France, *par laquelle ces deux Nations sont naturalisées réciproquement* (*), *comme il en a été écrit au Marquis* del Monte; *& il importe qu'on l'ait pour le cas dont on fait prétention en* France.

Quoique la plupart des Lettres auxquelles la Reine se rapporte, se trouvent dans les recueils de ses Manuscrits, nous jugeons pourtant superflu de les insérer ici tout du long, leur contenu étant déjà compris dans l'exposé que nous venons de donner là-dessus. Il y a même d'autres de ses Lettres à certains Archevêques & Evêques, à qui la Reine fit écrire sur ce même sujet, en tâchant de les y intéresser.

Sa réponse à un nommé *du Buy*, qui avoit été au service du défunt Roi *Casimir*, semble mériter place ici, comme éclaircissant ultérieurement cette affaire. En voici la copie mot pour mot. (*a*)

A Mr. du Buy *le 24. Janvier 1673.*

J'ai reçu vos Lettres, qui m'ont été des plus agréables par rapport au zéle & à l'affection que vous me témoignez. Je vous en remercie, & j'approuve tout ce que vous avez fait jusqu'ici, vous assurant que je suis très-satisfaite de vous, & que

(*a*) *V. Negoz. di Pol.* p. 239. 240.

(*) C'est l'an 1542 que fut conclu le plus ancien Traité d'Alliance & d'Amitié, que l'on sache avoir été fait entre ces deux Etats (1). Le Roi de *Suède* y est appellé *Gothus*, & le Roi de *France Gallus*. *Christine* a raison de dire ici, qu'en vertu de ce Traité & celui de l'an 1559, les deux Nations devoient être réputées comme naturalisées réciproquement, & que par conséquent le *Droit d'Aubaine* en *France* ne devoit pas avoir lieu à l'égard des *Suédois* morts en *France*, qui y peuvent librement disposer de leurs Biens, soit par testament, ou autrement. C'est à quoi il ne semble pas qu'on ait pris garde, quand on a cru gagner quelque nouvel avantage en se le stipulant par une Convention de nos jours.

(1) V. Histoire des Traités de Paix par le Marquis de *Torcy* T. I. p. 299. Le Corps Diplomatique de *Du Mont*, Tom. IV. P. II. p. 228 & Tom. V. P. I. p. 61.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1673.

que j'ai en vous toute la confiance qu'on peut avoir dans un honnête homme, comme vous êtes.

Touchant le Testament du Roi votre Maître, vous m'avez écrit qu'il avoit été fait à Molins *dans le tems de sa premiere maladie, & maintenant je viens d'apprendre qu'il a été fait à* Nevers *six jours avant sa mort. Ce sont-là des contradictions qui me font d'autant plus soupçonner qu'il y ait quelque brouillerie: mais, quoi qu'il en soit, j'ai des raisons & des droits si forts, qu'ils ne peuvent être détruits par aucun Testament; néanmoins vous m'obligerez de m'éclaircir là-dessus. Je m'étonne aussi que le Roi votre Maître n'ait fait pour vous quelque disposition favorable, & digne des bons & fidéles services que vous lui avez rendus si long-tems, ou dumoins qu'il ne vous ait acquitté de votre administration, comme il étoit convenable. J'avoue que cet oubli me surprend; mais s'il arrive que vous me rendiez quelque service considérable, comme je l'espére, vos soins ne seront pas perdus. Vous me ferez aussi plaisir de communiquer à Monsieur le Nonce tout ce que vous jugerez être de mon service en cette rencontre.*

Christine ne négligea rien pour porter cette affaire à une heureuse fin pour elle, mais elle fut traînée tant en *Pologne* qu'en *France*. *Louis XIV.* avoit déjà su gagner la *Suède* pour la faire entrer en guerre contre le *Brandebourg*. La Reine, qui y avoit beaucoup à perdre & rien à gagner, par rapport aux Revenus que lui devoient fournir ses Domaines en *Poméranie*, desapprouva hautement cette Alliance. Ce n'étoit pas le moyen de se rendre la Cour de *France* favorable, qui n'omit rien pour la chagriner à son tour. Elle envoya en 1674. le Comte *Wassanau*, son Parent, en *Suède* (*) pour ses affaires œconomiques. Elle lui ordonna (*a*) d'obtenir du Roi de *Suède* un ordre bien précis pour son Ambassadeur en *Pologne*, d'y appuyer avec vigueur & empressement ses intérêts, " puisqu'on me mande de-là, *dit-elle*, que cet ordre „ me sera avantageux pour réussir dans ma prétention de la Succession „ du Roi *Casimir*.

Elle avoit beau presser l'affaire, elle n'en put venir à une conclusion, pendant plusieurs années de suite. Elle en écrivit encore en 1678. aux Evêques de *Culme*, de *Vratislau*, de *Warmie* (*b*), & à d'autres, qui sembloient

(*a*) *Le* ... *Août* 1674. *Neg. di Pol. p.* 245.
(*b*) *Le* 18. *Mars* 1678. *Lettre à Diversi. p.* 29, 30.

(*) Nous aurons occasion de parler de lui plus particuliérement ci-dessous.

bloient être portés en sa faveur; mais l'affaire resta toujours indécise. Son Secretaire *Santini*, qui étoit alors malade, lui demanda par un Billet, comment il devoit dresser la Minute au Roi de *Pologne*, qui prétendit au même héritage qu'elle. Il lui dit: (a) Je ferai la Lettre le mieux „ que je pourrai, & après V. M. la corrigera comme elle fait toutes „ les autres, en pardonnant mon ignorance, comme elle l'a fait „ toujours bénignement. La Reine lui répondit sur le même Billet: *Vous direz que je suis prête à transiger avec la République sur ces intérêts, à des conditions justes & convenables aux deux Parties, comme je m'en suis expliquée expressément à Mr. l'Evêque de* Warmie *&c.* Elle y ajoute: *Ayez soin de votre santé, elle va avant toute autre chose.*

Negociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1674.

L'année après la Reine ayant appris qu'un Ministre du Prince de *Condé* étoit arrivé à *Naples*, pour prendre possession au nom de son Maître, des Biens que le Roi *Casimir* avoit possédés dans ce Royaume, elle y écrivit sur le champ au Nonce Apostolique: (b) *que comme par les justes prétentions que j'ai, comme unique Héretiére dudit Roi sur tout ce qu'il a laissé de Biens, je vous prie, Monsieur, de vouloir protester de ma part contre les attentats de ce Ministre, afin de réserver les raisons de mon droit contre le Testament supposé du Roi* Casimir. *Je vous donne par la présente toutes les facultés nécessaires pour cet effet, & je vous prie d'excuser la confiance que je prends en vous, en vous causant cette peine, & d'être persuadé que je vous en ferai particuliérement obligée.*

L'an 1674-1678.

Par une Lettre postérieure de la Reine au Marquis *de los Velos*, Vice-Roi de *Naples* (c), on voit aussi que cette protestation a eu quelque effet, puisque *Christine* le remercie de l'assistance qu'il a prêtée à sa cause, de l'héritage du Roi *Casimir*, *en le priant de vouloir y continuer sa justice & sa politesse, en quoi elle met toute sa confiance, & se flatte qu'il expédiera promptement cette affaire, le Nonce étant pleinement autorisé de sa part dans toutes les circonstances y relatives & nécessaires.*

Ces sont les derniéres Dépêches qui se trouvent dans les Manuscrits de *Christine* reçus de *Rome* au sujet de l'héritage du Roi *Jean Casimir*. Nous ne pouvons pas non plus dire, si cette affaire a eu quelque suite, ni comment elle a été enfin terminée.

Nous avons vu ci-dessus avec quelle joye *Christine* avoit appris que les Etats de *Suède* avoient confirmé de-nouveau le libre exercice de sa Religion tant pour elle que pour sa Cour, par un Décret à la Diette de

Christine n'avoit guéres envie de se fixer jamais en Suède.

(a) li .... 1678. *Lettre à Diversi p.* 77. p. 22.
(b) li 28. *Aprile* 1678. *Lettere a' Div.* (c) li 9. *Giug. E. A. ibidem p.* 109.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1678-1682.

de l'an 1673. Si la Reine avoit des raisons par devers elle d'en être satisfaite, les Etats de *Suède* en avoient de-même de le lui accorder: entre autres que *Christine*, venant de s'y établir, auroit épargné au Royaume une somme assez considérable qui lui auroit été envoyée chaque année hors du Pays, & qui devoit y rester sitôt qu'elle y auroit fixé son séjour. Le Clergé avoit outre cela conçu de bonnes espérances, qu'en lui laissant la liberté de se rétablir dans sa Patrie, il la raméneroit enfin à la Religion de ses Ancêtres; ce qui fut un des grands motifs qui le fit agir avec tant de zéle, dans les deux derniéres Diettes, en faveur de la Reine. (*a*)

Malgré cela il ne semble pas que *Christine* eût grande envie de se fixer pour toujours dans sa Patrie. Déjà le jour même qu'elle avoit résigné la Couronne, elle ne vouloit pas, *disoit-elle*, passer une seule nuit à *Upsal* (*b*), quoiqu'il fît un tems très-mauvais, & qu'il plût à verse; & quand le Comte *Brahe*, Doyen du Sénat, la pria instamment de ne pas tant presser son départ, elle lui répondit confidemment: *Comment voulez-vous que je reste ici, où peu auparavant j'ai régné en Souveraine, & où je verrois un autre avoir tout le pouvoir en main.* Bien des années après, & peu avant sa mort, quand elle fit tout son possible pour se retirer de *Rome*, elle dit à Monsieur *Olivekrans* (*c*). *Je vous avoue que la seule pensée de quitter* Rome *me perce le cœur, & il n'y a que cet endroit au Monde où je puisse demeurer avec honneur.*

La raison en étoit, que par-tout où elle étoit, elle vouloit trancher de la Souveraine. En ne voulant céder à aucun Roi, mais bien au *Pape*, auquel aucun Potentat *Catholique* ne dispute le pas. Cependant, comme elle eut dans la suite de grandes querelles avec les *Papes* mêmes, sur-tout après la cession des *Quartiers de Franchise*, elle fut sans-doute bien aise de pouvoir se retirer dans sa Patrie. Cependant elle n'a regardé cette liberté, que comme un pis-aller, jugeant que la figure qu'elle y feroit, feroit bien différente de celle qu'elle y avoit faite étant sur le Trône, révérée & aimée de tous ses Sujets. Il est donc apparent que pour se soustraire à cette humiliation, elle poussa si vivement le Traité du troc du Duché de *Brême* contre tous ses Domaines, où elle auroit pu vivre en petite Souveraine. Mais comme elle voyoit peu de jour à y réussir, elle étoit fermement résolue à ne jamais fixer sa demeure en *Suède*. Ce fut sans-doute dans cette intention qu'elle dit dans sa Lettre au Marquis *del Monte*: *faites connoître l'affection que je conserverai pour la Patrie, mais sans le moindre desir d'y retourner; que cela est impossible, & Dieu me garde que jamais cela puisse être* (*d*).

Néan-

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 119.
(*b*) *Ibid. T. I. p.* 415, 416.
(*c*) *Ibid. T. II. p.* 289. 305.
(*d*) *Le* 22. *Octobre* 1672. *V. ci-dessus p.* 148.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1678-1682.

Christine faisoit paroître son zéle pour le Catholicisme.

Les Suédois devenus Catholiques Romains par le moyen de Galdenblad.

Néanmoins pour faire voir combien la Religion *Catholique* lui tenoit au cœur, & pour s'attacher les Princes & le Clergé de cette croyance dans des cas inopinés & fâcheux qu'elle ne pouvoit pas prévoir, elle donna de tems en tems des marques extérieures de son zéle. Son Secretaire *Galdenblad* s'y porta avec toute la ferveur qu'on pouvoit attendre d'un Eléve des *Jésuites*. Il travailla avec toute l'application imaginable à la conversion de ses compatriotes. Nous en avons rapporté ci-dessus quelques exemples, & nous allons en donner d'autres, en suivant les relations qui nous en ont été communiquées de *Rome*.

Le soin de *Galdenblad* pour ramener ses compatriotes à l'Eglise *Catholique Romaine*, s'étendit après sur un nommé *Koskiöld*, dont il dit entre autres choses, (*a*) que s'étant fait *Catholique* à son insu, il avoit été abandonné de tout le monde, & mouroit de faim. *Galdenblad* en étant informé, & l'ayant logé chez lui, il avoit appris par de bonnes attestations, que la Mére de ce *Suédois* étoit fille naturelle de *Charles Philippe* (*), Frére du *Grand Gustave Adolphe*, Pére de la Reine; que *Christine* en ayant été avertie, elle avoit récrit sur le champ à *Galdenblad*, que cette histoire de son Oncle lui étoit bien connuë, & qu'elle se souvenoit encore de sa fille & du Cavalier à qui elle fut mariée. Cependant, reconnoissant ce pauvre homme pour son Parent, elle ordonna qu'il vînt aussitôt chez elle. *Galdenblad* estimant peu décent que *Koskul* comparût devant *Christine* dans le misérable état où il étoit, étant presque nud & ayant dormi six nuits sous les Portiques des Eglises de *Rome*, proposa à la Reine de vouloir attendre jusqu'à ce qu'il fût un peu mieux ajusté. Mais elle vouloit que *Galdenblad* le conduisît chez elle dans l'état où il étoit: non, *dit-il*, par des escaliers ou des portes dérobées, mais par les Antichambres publiques: & allant au devant de lui par une charité sans pareille, elle l'entendit raconter ses avantures, le caressa, le consola, & l'encouragea, lui disant qu'il se faisoit plutôt gloire que honte de se voir réduit à cette extrémité pour une si bonne cause. Puis elle le fit habiller fort honorablement; & parce qu'il avoit déjà servi à la guerre, la Reine lui fit donner cent pistoles d'*Espagne*, & l'exhortant à lui faire honneur, l'envoya avec de très-bonnes Lettres de recommandation au Général Comte de *Konigsmark*, en *Morée* (†), pour

(*a*) *Misc. Polit.* p. 8. *&c.* & 40.

(*) Cet unique Frére de *Gustave Adolphe* n'avoit que vingt-un ans quand il mourut à *Narva* en *Ingrie*, désigné *Grand Duc* de *Moscovie* par l'élection des *Russes*. Il laissa une Fille naturelle d'*Elisabeth Ribbing*, sous promesse de mariage. Après la mort du Duc, la Mére de cette fille eut pour mari *Knut Liliebök*; & la fille, qui devint Grande-Gouvernante de la Reine *Hedwige Eléonore*, épousa en premiéres noces *Axel Natt och Dag*, & après *Baltazar Marschalk*. Ces particularités m'ont été communiquées par Mr. *de Warmboltz*, Conseiller de Cour, en *Suéde*. Et comme la Famille de *Koskul* n'y entre pour rien, il semble que *Christine* ou *Galdenblad* a confondu l'une avec l'autre.

(†) Ce Général au service de *Venise* mourut sur mer en 1688. ce qui indique environ le tems où cette histoire de *Koskul* s'est passée. (1)

(1) V. *Mémoir. de Christ.* T. II. p. 233. a.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1678-1682.

pour être placé dans l'Armée de la République de *Venise*; ce qui se fit. Les Billets de la Reine à ce sujet, avec un grand nombre d'autres, sont, *dit-il*, entre les mains de *Galdenblad* à *Lorette*, & serviront à donner un démenti à ceux qui accuseront Sa Majesté d'avoir été orgueilleuse & fiére.

Galdenblad, toujours intrigué pour faire des Prosélytes, parle (*a*) de quatre Mariniers, qui étoient échappés au naufrage d'un Vaisseau *Suédois* sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique; d'une Mére avec trois fils & trois filles, débauchés par un *Jésuite Elwanger* en *Suède*; d'une autre Mére avec deux fils & quatre filles; d'un Cavalier qu'il ne nomme pas, tous *Suédois*, que le Convertisseur se fait gloire d'avoir ramené à son Eglise, & auxquels la Reine avoit fait distribuer des aumônes.

Quant au Baron *de Rosembac*, Gouverneur des Domaines de la Reine en *Poméranie* (dont nous avons eu occasion de parler ci-dessus plus amplement) *Galdenblad* rapporte de lui, (*b*) que se trouvant à *Rome* pour rendre compte de son Administration, & ayant été convaincu par les discours de Religion de *Galdenblad*, il reçut nouvelle de sa femme, que son fils unique étoit malade à la mort; & comme il étoit très-affligé il fit vœu que si Dieu lui conservoit la vie, il le feroit élever dans la Religion *Catholique*: ce qui s'étant vérifié après, au dire de *Galdenblad*, il fit d'abord venir son fils à *Rome*, où il fut mis au Collége *Clémentin*, où la Reine promit d'avoir soin de lui, comme elle le fit, aussi-bien que d'un autre de ses fils, qu'il y envoya quelques années après, où *Christine* les fit étudier à ses dépens, & d'où ils ne sortirent qu'après sa mort.

Par la même bonté, *dit Galdenblad*, la Reine entretenoit plusieurs Gentilshommes *Suédois* à *Rome* pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'ils fussent bien affermis dans la Religion qu'ils avoient embrassée: entre autres deux Fréres *Gripenflycht* & un *Pruss*, auxquels elle donna un bon viatique, & les envoya servir en *Hongrie* contre le *Turc*.

Un autre, nommé *Struzzenskiöld*, supplia S. M. d'être admis dans le Corps de ses *Suisses*. (*c*) *Galdenblad* lui disant qu'il étoit bien fait, qu'il avoit servi dans les Gardes du Roi en *Suède*, & parmi les Dragons en *Hongrie*, la Reine lui répondit: *Je le recevrai, mais qu'il change de nom. Ce* Struzzenskiöld *est un nom de Diable, que les* Chrétiens *ne sauroient prononcer, & il fut reçu avec le nom de* Struzzo.

Le Sr. *Galdenblad* s'étend beaucoup, en parlant des deux *Suédois*, *Léchander* & *Esberg* (*d*), que le Roi *Charles XI.* avoit envoyé dans les Païs étrangers pour s'instruire dans les points qui séparoient les *Chrétiens* en différentes Sectes. Etant venus à *Rome*, ils eurent plusieurs entretiens là-dessus avec *Galdenblad*, qui, quoiqu'il convienne qu'ils étoient fort versés dans les Langues *Hébraïque* & *Grecque*, les avoit pourtant, à son dire, convaincus que la BIBLE des *Protestans* est mal traduite. Il ajoute que la Reine les ayant fait venir, leur avoit demandé en souriant, *si c'étoit par*

(*a*) *Misc. Polit. p.* 2. *&c.*
(*b*) *L. c. p.* 14, 15.
(*c*) *Misc. Pol. p.* 17. *&* 50.
(*d*) *L. c. p.* 19. *&* p. 53-55.

par zéle ou par méfiance de leur Religion, que le Roi les avoit envoyés & d'autres hors de Suède *pour propager la leur, ou pour en chercher une meilleure? que si c'étoit le premier motif ils n'avoient qu'à sortir de* Rome, *où ils ne gagneroient que d'être sifflés; que si c'étoit le second, ils ne pouvoient trouver de meilleur endroit que* Rome *pour s'en éclaircir, & qu'ils devoient y rester...* *Léchander* & *Esberg* ayant répondu qu'ils comptoient poursuivre la commission que le Roi leur avoit donnée, mais qu'ils ne manqueroient pas de mettre à profit les lumiéres qu'ils avoient acquises & d'en faire part. Là-dessus, *dit Galdenblad*, la Reine leur fit donner soixante *Scudis*, auquel, *dit-il*, ils prétérent plus d'attention qu'aux discours de Religion du Convertisseur.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an. 1678-1682.

Cependant, *ajoute Galdenblad*, les exhortations qui leur avoient été réitérées, ne furent pas sans fruit, comme cela se voit par la Lettre originale de *Léchander*, qui avoit aussi présenté un Poëme en *Latin* à l'honneur de la Reine (*a*), qui l'avoit gracieusement accepté, en écrivant à *Galdenblad* ces propres mots: *Tout est beau, excepté le prédicat,* Sérénissime. *Faites-le recopier, car le reste est digne d'être vu. Faites-les corriger & recopier. Vous* Galdenblad *prenez vous-même cette peine.* (*).

Quant à *Esberg*, *dit Galdenblad*, (*b*) il écrivit une autre Lettre au Pape *Innocent XII.* que *Galdenblad*, de l'avis du Cardinal *Albani*, lui avoit présentée, & où *Esberg* expose tout du long l'horreur qu'il avoit pour toutes les Sectes, en desirant d'être reçu dans le giron de la *Sainte Eglise*, au service de laquelle il s'offrit lui-même & tous les talens que Dieu lui avoit donnés. Il faut bien que ce qu'avance *Galdenblad* au sujet d'*Esberg*, soit vrai; car il y a une autre Lettre de lui au même *Pape* écrite de l'Université de *Giessen* dans le Pays de *Hesse* (*c*), où il déclare son envie de se faire *Catholique*, demandant seulement trois cens écus pour payer ses dettes, & se rendre à *Rome* (†).

Galdenblad, toujours agissant, gagna encore, à ce qu'il dit, (*d*) le jeune *Forberger*, & *de la Vallée*, fils du premier Bourguemaître de *Stockholm*, par le moyen duquel il disposa aussi le célébre Peintre *Dahl* à suivre leur exemple. L'un & l'autre souhaitoient fort que l'affaire fût tenue secrette, afin qu'ils pussent retourner en *Suède* pour faire voir qu'ils n'étoient pas ingrats aux bienfaits du Roi, qui leur avoit fait donner

(*a*) *En* 1687. *V. Misc. Pol. p.* 53.
(*b*) *L. c. p.* 22.
(*c*) *En* 1692. *de* Giessen *l. c. p.* 55.
(*d*) *L. c. p.* 38.

(*) Nous donnerons cette Piéce ci-après. *v. l'Append. N. XXXIII.*
(†) Toute cette trame ne put pas se faire si fort à la sourdine, qu'on n'en eût connoissance en *Suède*. Le Dr. *Esberg* de retour en sa Patrie, quoique réputé homme de grand favoir, recula par-là pour quelque tems son avancement, mais il devint à la fin Evêque de *Gotlande*. Nous insérerons cette Lettre au *Pape* dans l'Appendice. *v. l'Appendice No. XXXIIII.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1678-1682.

ner une pension annuelle pour voyager & se perfectionner dans leur profession. *De la Vallée* se distinguoit dans l'Architecture Civile & Militaire; & de retour en *Suède*, où il promit d'inspirer sa Religion à son Pére & à sa Mére, il envoya à la Reine le dessein de l'Arc Triomphal de son Couronnement de l'an 1650. avec toutes les inscriptions (*a*).

Un jour *Christine* demanda à *Galdenblad* une liste exacte de tous les *Suédois Catholiques* que se trouvoient alors à *Rome*; il la lui envoya dans cet ordre: (*b*)

Laurent Galdenblad.	*Jean Galdenblad.*
Charles le *Fevre.*	*Isaac le Fevre.*
André Suenson.	*Olave Hogg.*
Pierre Verrier.	*David Richter.*
André Katt.	*Jean Ulfax*
...... *Struzzo.*	..... *Mallenberg.*

Les suivans, *dit-il*, peuvent passer pour *Suédois:*

Christoffle Forberger	*Jean Stengel*, *Livonien* & Soldat du
(*) *Jean Klöker*,	*Pape.*

Galdenblad ajoute à sa Lettre: Ce sont-là les *Suédois Catholiques* qui se trouvent ici. D'autres sont partis pour aller chercher de l'emploi. V. M. fera une charité, qui servira à convertir beaucoup de *Suédois*; car il en vient souvent, qui quoiqu'ils connoissent la Vérité, n'ont pas assez de force pour l'embrasser, par la seule raison qu'ils ne voient point de moyen de pouvoir subsister.

La Reine lui répondit dans les termes que nous avons déjà allégués. *La bonne volonté ne me manque pas, mais l'argent manque. Si Dieu m'en donne, j'en donnerai aux autres.*

Il ne faut pas non plus passer sous silence la gratification que *Christine* fit à une Religieuse de *Bréme*, qui restoit seule d'un Monastére, qui ensuite de la Paix de *Westphalie* devoit être sécularisé après sa mort. (*c*) La Reine ayant appris qu'elle n'avoit que soixante & dix écus de revenu par an, donna ordre qu'on lui fît une pension annuelle de cent écus, & écrivit là-dessus à *Silfvercrona* la Lettre suivante. (*d*)

Le 16. *Août* 1681.

J'ai appris avec plaisir par votre Lettre du 21. *du passé, que*

(*a*) *Mémoires de* Christine *Tom. I. p.* 181.
(*b*) *Misc. Pol. p.* 18. & 52.
(*c*) *Misc. Pol. p.* 10.
(*d*) *Lettere a' suoi Ministri.*

(*) Apparemment frére ou parent de *Samuel Fobrberger*, qui étoit Administrateur de la Justice de *Christine* en *Pomeranie*.

que vous avez commencé à vaquer avec soin aux affaires de mes Biens en Bréme, *pour y mettre bon ordre; & j'approuve tout ce que vous avez fait jusqu'ici, aussi-bien que les civilités que vous avez témoignées à la Religieuse qui est dans le Cloître de* Seven. *Ayez soin d'elle, & aussi des autres, s'il y en a. Au reste, je puis vous assurer que le Marquis a fort bien exécuté mes ordres pour vos intérêts, & vous souhaitant tout le bien que vous méritez, je prie Dieu qu'il vous fasse prospérer.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1681. &c.

P. S. Ne manquez pas de pourvoir à tout ce qu'il y aura de Religieux de l'un & l'autre sexe, ou autres Ecclésiastiques Catholiques, *de tout ce qui leur sera nécessaire, & au-delà, pour leur subsistance, & n'epargnez, rien pour cela. Il y va de mon honneur & de ma conscience.*

Bien des années avant ce tems-là (*a*) *Christine* s'intéressa pour deux jeunes filles de l'infortuné *Corvitz Ulfeld*, Grand-Maître de *Dannemarc*, qui étoient retenues en prison à *Bruges* chez le Roi d'*Espagne*, pour n'être pas livrées au Roi de *Dannemarc*, mais pour être élevées honorablement selon leur naissance.

Un *Schoenfeld*, Gentilhomme *Suédois*, ayant changé de Religion, la Reine le recomanda fortement au Duc de *Mantoue* en ces termes. (*b*)

Le 17. *Juin* 1686.

L'an 1681. &c.

Il Baron di Schoenfeld *ambizioso di servir all' A. V. m'hà pregato della presente Lettera di racommandatione, la quale, io non hò potuto negargli, non solo perch' è figlio d'un tale* Schoenfeld, *che fù gia uno de' miei Generali, & e nipote di un' altro che attualmente serve in* Ungheria; *ma per essersi nuovamente convertìto quì alla nostra santa fede. Onde questo Cavaliere merita d'esser ajutato, lo raccommando però all' A. V. com' egli hà desiderato, sperando, ch'ella sarà per consolarlo secondo la confidenza, che hà riposto nelle sue grazie, e mentre l'assicuro dell' obligo ch'io le ne professerò, resto.*

Il y a dans ce Recueil de *Galdenblad* d'autres traits pareils de moindre importance, qui relatives à la bonté de cœur de *Christine*, rendent toujours témoignage de l'empressement de *Galdenblad* à devenir Apôtre & Convertisseur de toute la *Suède*. Tant il avoit su profiter dans les Ecoles des *Jésuites*, & tant il est vrai que les principes que nous avons sucés dans l'enfance, n'influent que trop dans les actions de la vie! Par bonheur ni les

(*a*) *Lettere a' Diversi. p.* 227, 228. (*b*) *Lettere a' Principi*, *p.* 53.

Négociations & Commerce des Lettres de Christine.

les forces de *Galdenblad*, ni celles de la Reine ne suffisoient à faire l'impossible, & la Conversion de quelques particuliers étoit pour la Cour de *Rome* un objet trop petit, pour en augmenter le nombre par quelques largesses extraordinaires.

L'an 1631. &c.

Cependant *Galdenblad* fait un grand mérite à *Christine* (*a*) d'avoir dit souvent de bouche & par écrit qu'elle donneroit cent vies, si elle les avoit, pour le service de la Religion *Catholique*. Et en vérité, *dit-il*, elle s'étoit exposée à grand danger de perdre la liberté & la vie, par terre & par mer, dans les deux voyages qu'elle avoit fait en *Suède*, & à *Hambourg*, quand elle donna le festin pour l'Election du Pape *Clément IX.* (*) (*b*) L'avantage, *dit Galdenblad* (*c*) que la Reine tira de cette émeute du peuple en faveur de la *Catholicité*, fut que sous prétexte de satisfaire la Reine, le Magistrat de *Hambourg* fit publier par toute la Ville, que l'Exercice de la Religion *Catholique* se feroit dorénavant dans la Chapelle de son Palais, sans que personne osât l'interrompre. Aussi, au dire de *Galdenblad*, le service y fut-il fait par deux Chapelains, aux frais de la Reine, jusqu'à l'an 1678, qu'à cause de la guerre, où ses Domaines furent ruinés, ledit Palais fut vendu, & l'exercice, *dit-il*, cessa au grand chagrin des *Catholiques*, qui jusques-là avoient eu la consolation d'y assister à la Ste. Messe (†), ce qui ne pouvoit, *ajoute-t-il*, que mortifier la Cour de *Suède*, en ce que la Reine avoit su tirer un si grand bien de cette émeute, & que dans une si puissante Ville, qui ne lui appartenoit pas, elle avoit obtenu l'exercice de sa Religion, autant pour elle que pour d'autres & même en son absence, lequel lui avoit été défendu & à sa suite en *Suède*, dont elle avoit étéReine.

Aussi

(*a*) *Misc. Pol. p.* 25. 31.
(*b*) *Memoires de* Christine *T. II. p.* 126.
(*c*) *L, c. p.* 31.

(*) Ayant déjà parlé de ses deux voyages de *Suède* dans mes Mémoires (T. II. p. 43. &c. 107. 112. 113. &c.) nous n'avons garde de le répéter ici, sur-tout parce que les relations qui se trouvent dans les Manuscrits de *Galdenblad* s'accordent assez ensemble.

(†) Je suis en ceci le rapport de *Galdenblad*, incertain si ce qu'il dit de l'exercice de sa Religion dans ladite Chapelle à *Hambourg* s'est soutenu si long-tems. Ce qu'il y a de sûr, c'est, (1) que la Reine souffrit considérablement dans ses revenus pendant cette guerre, & que faute d'argent elle se trouvoit quelquefois dans une extrême nécessité, & qu'elle ne pouvoit suffire à d'autres dépenses. Elle en jettoit les hauts cris, & ce fut apparemment pour se venger des *Suedois*, & se concilier les bonnes graces des *Catholiques*, qu'elle pria le Cardinal de *Bouillon* de représenter de sa part à *Louis XIV.* en 1676 (2) „ de travailler à introduire la Religion *Catholique* en *Suède*: ce qui se„ ra aisé, *dit-elle*, dans les conjonctures présentes, où la *Suède* a tant besoin de la „ *France*; & pour cet effet il suffit de demander à la *Suède* l'abolition de toutes les nou„ velles loix qui privent ceux qui la professent, de leurs biens, vie & honneur (3) &c.

A ce qui est dit ici des Loix pénales de *Suède* au sujet des *Catholiques*, Mrs. les Secretaires, & *Galdenblad* plus que personne, en ont imposé à la Reine, comme nous l'avons remarqué ci-dessus (pag 85).

(1) Mémoires de *Christine* T. II. p. 160.
(2) Misc. Polit. p. 65, 66.
(3) Voyez ci dessous.

Aussi y a-t-il une Lettre de *Christine* vers la fin de l'année, qui fait entendre que le Duc *Christien* de *Mecklenbourg* avoit acheté ce Palais; mais qu'elle se fâcha contre lui de ce qu'étant devenu *Catholique*, il n'y avoit pas continué l'exercice de cette Religion. (*a*) Voici sa Lettre. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1681. &c.

Le 19. *Décembre* 1676.

Mon Cousin, votre procédé, tout extraordinaire qu'il est, m'oblige par la confiance que vous témoignez avoir en mon amitié, en quoi vous ne vous trompez pas; & comme vous avez passé par dessus toutes les formalités, je veux bien faire de même, en vous pardonnant en vertu de l'espérance que j'ai, qu'étant un Prince Catholique, *vous rétablirez dans cette maison l'exercice de notre sainte Religion, que les malheurs de la* Suède *m'avoient forcée d'abandonner. Cependant je suis ravie que vous vous en serviez à un si glorieux usage, & vous prie d'excuser mon Resident* Texeira, *s'il n'a pas été aussi complaisant pour vous que vous l'avez desiré, puisqu'il a fait son devoir en cette occasion comme en toutes les autres, où il s'est agi de mon service; & je suis obligée d'approuver son procédé; mais j'ai bien voulu lui ordonner de vous assurer que je suis votre bonne Cousine, & véritable Amie.*

Ce que *Galdenblad* fait enfin tourner au grand honneur de la Reine (*b*), c'est la résolution qu'elle avoit prise d'établir une Chapelle *Catholique* à *la Haye*, dans la maison de Mr. *de Bremond*, qui alloit y résider de sa part.

Sur cette grace que *Bremond* lui demandoit, la Reine lui fit cette Réponse. (*c*)

Ce 8. *Novembre* 1687.

Monsieur de Bremond, *la grace que vous me demandez, vous seroit accordée sur le champ si je n'étois pas obligée, avant de vous en envoyer les Dépêches, de m'éclaircir avec vous sur les points suivans.*

I. Quels appointemens vous prétendez?

II. Que vous vous obligiez d'aller toujours de pair en toutes choses avec les Ministres de France, *d'*Espagne *& d'*Angleterre, *qui ont le même caractére de Résident que vous de leurs Maîtres, & que vous ne leur cédiez en rien.*

III. Si

(*a*) *Lettere a' Principi* p. 103.
(*b*) *Misc. Polit.* p. 32. 62. 68.
(*c*) *Lettere a' suoi Ministri* p. 39.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1676. &c.

III. Si vous êtes en état de faire la même dépense qu'eux, ou à peu près, & à faire dire la Messe chez vous comme les autres Ministres des Rois Catholiques.

Voilà sur quoi je veux savoir votre réponse, avant de me déterminer. Quand vous m'aurez satisfait là-dessus, je vous envoyerai vos Dépêches. Vous ne m'avez pas assez bien éclairci sur le Cérémonial du Prince d'Orange (*), *puisque vous avez oublié le dedans des Lettres. Ne manquez pas de me le renvoyer, de-même que le dehors.*

Le Sr. *de Bremond* s'étant sans-doute expliqué, qu'il n'étoit pas en état de fournir aux dépenses nécessaires, la Reine remit les écrits de *Bremond* au Comte d'*Alibert* & à *Galdenblad*, pour lui en faire rapport. Ils le firent, & trouvérent que les fraix les plus nécessaires pour *Bremond* & pour l'entretien de la Chapelle, iroient au-delà de dix mille florins de *Hollande* par an (*a*).

Christine consentit aux frais de cet établissement, *mais*, dit-elle, *jusqu'à ce que l'affaire de* Bremond *soit vuidée ici (à* Rome), *je ne puis pas me résoudre à déclarer pour mon Résident un homme qui s'est marié avec une Religieuse.* La Reine mourut peu après, & l'affaire n'eut pas son effet, comme nous l'avons remarqué ailleurs. (*b*) Nous donnerons ci dessous quelques autres Lettres intéressantes de la Reine à *Brémond*.

Enfin, *Galdenblad* rapporte dans son Recueil (*c*) que *Christine* peu de tems avant sa mort, l'avoit fait venir, & lui avoit dit, *qu'elle se réjouissoit fort toutes les fois qu'elle apprenoit la conversion des* Suédois, *& qu'elle pensoit aux moyens d'établir quelque chose de fixe pour leur soutien.* Par deux Lettres au *Pape* (*d*) sans date, on voit, que les nouveaux Convertis tiroient leurs pensions des Revenus du Monastére de Ste. *Brigitte* (†), Princesse de *Suède*, à *Rome* (§); que la

(*a*) *Li 12. Febr. 1687. Lettere a' suoi Minist. p. 39.*
(*b*) *Mémoires de* Christine *T. II p. 302. n.*
(*c*) *Misc. Polit. p. 17.*
(*d*) *Lettere a' Diversi p. 219 & 229.*

(*) La Reine vouloit lui écrire, comme elle fit un an après, en faveur des *Catholiques* dont nous parlerons en son tems.

(†) Dans les anciennes Chartres elle est plus souvent appellée *Birgitta*, que *Brigitta*.

(§) Cet Ordre qui est encore en grande vénération en *Italie* & dans les *Païs-Bas*, tire son origine de la *Ste. Brigitta* issuë du Sang Royal de *Suède*. Elle épousa *Wifon* Prince de *Nericie*, & fut Mére de huit enfans, que l'on estime tous bienheureux. Elle fit traduire la BIBLE en vieux Langage *Suédois*, n'étant pas encore alors assez instruite dans la Langue *Latine*. (1) Elle mourut à *Rome* en 1373, & fut canonisée en 1391. Ses révélations, qu'on prétend avoir été dictées par un Ange, ont été imprimées plusieurs fois. En lisant quelques-unes de ses prédictions, même à l'égard de la *Suède*, on diroit presque qu'elle les a eues par inspiration.

(1) *Messenii* Scandia illustrata T. III. p. 7. & T. IX. p. 41.

la Reine, par la mort du Roi *Casimir* de *Pologne* & en vertu d'un Bref du Pape *Clément* X. étoit devenue Protectrice de ce Monastére, & en avoit l'administration, comme une Reine *Catholique* de la Nation des *Goths*; que le Gouvernement de ce saint lieu de *Rome* avoit été donné par la Ste. Mére *Brigitte* aux Religieuses de *Vadstène* en *Suède*; que ce Monastére devoit aussi rester sous la protection Royale du Roi & de la Couronne de *Suède*, tant que ce seroit un Sujet *Catholique*, qu'autrement il seroit sous celle du Cardinal Protecteur de cette Eglise.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1676. &c.

Aussi *Christine* écrivit-elle une Lettre au Nonce Apostolique de *Cologne*, où elle dit (*a*), *à l'imitation des Rois de* Suède *mes Prédécesseurs, je m'impose le devoir de protéger la Religion de* Ste. Brigitte, *& l'on célébrera à* Cologne *le Chapitre général de cet Ordre sous votre direction. Je vous recommande donc ses intérêts le plus efficacement possible, afin que par votre moyen il puisse se relever des oppressions & des vexations qu'il lui a falu essuyer par le passé....*

Ensuite du susdit Bref du Pape *Clément* X. les revenus de ce Monastére furent-ils, du tems de *Christine*, appliqués à l'entretien des *Suédois* convertis, ou pauvres; & ce fut pour cela que quand le Grand-Duc de *Toscane* lui recommanda un *Claude Broch*, pour y avoir part, la Reine lui répondit: (*b*) *que non seulement tous les subsides de Ste.* Brigitte *étoient déjà distribués, mais que toute autre Nation, hors la* Suédoise, *en est exclue. Christine* s'offrit pourtant de gratifier ledit *Broch* d'une autre façon, pour faire voir le cas qu'elle faisoit de la recommandation du Grand-Duc.

L'affaire avoit donc bien changé après la mort de la Reine; puisqu'en 1730 je trouvai quelques Moines *Bavarois*, assez ignorans, qui occupoient ce Monastére, & en tiroient les revenus. Ils alléguoient pour raison qu'il y avoit eu un Duc de *Baviére* qui avoit été Roi de *Suède*. Peut-être futce sous ce prétexte que cette Nation s'y étoit introduite. (*)

Cependant la Reine n'étoit pas si prévenue pour les *Catholiques* seuls, qu'elle abhorrât les *Protestans*, puisqu'il y a plusieurs de ses Lettres, même aux Princes *Catholiques*, écrites en leur faveur (*c*).

Telle est la Lettre qu'elle écrivit à l'*Empereur* pour le Chanoine *Langbermann* & le Chapitre de *Hambourg*, où elle exposoit les raisons pour lesquelles ils n'avoient pas pu admettre dans leur Société le Médecin *André*

L'an 1661-1666.

(*a*) Dei 27. *Nov.* 1674. *Lettere a' Diversi* p. 18 19.

(*b*) Li 21. *Settembre* 1675. *Lettere a' Principi* p. 21.

(*c*) Dei 22. *Febr.* 1661. *Lettere a' Diversi* p. 140.

(*) Il s'appelloit *Christoffle de Baviere*. Le vieux Code des Loix de *Suède* fut revu & mis en pratique de son tems, au XV. Siécle.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1661-1666.

dré Schulz, suivant la nomination de l'*Empereur*. (*) Elle dit en particulier beaucoup de bien dudit *Langbermann*, (†) qui par ses bonnes qualités méritoit les bonnes graces de S. M. I. la priant de lui faire bon accueil.

L'année après, la Reine écrivit une Lettre au *Pape* en faveur de *François Ertmann* de *Saxe*, suppliant S. S. d'accorder à ce Prince la grace qu'il lui demandoit. Voici la Lettre en sa Langue originale. (*a*)

d'Hamburgo 8. *Marzo* 1662.

Riccorendo alla Sta Vostra il Principe Francesco Ertmanno *di* Sassonia, *per la grazia che implora nell' annesso memoriale; hà confidato ch' io possa facilitarglielo, accompagnando le sue suppliche colle mie intercessioni; Ond' io bramando di cooperar quanto posso alla sodisfazione del medemo Principe, le interpongo riverentemente, e con ogni vivezza con V. Sta, supplicandola di fargli godere al possibile gl'effetti della benignità sua; mentre io con riportarmi a quel più che sarà rappresentato alla Sta V^ra dal Sig. Card.* Azzolino *mi confermo. Di V. Sta.*

L'an 1667.

Une autre Lettre pareille est celle au Chevalier *de Terlon*, Ministre de *France* alors à la Cour de *Dannemarc*. La Reine lui écrivit. (*b*)

Je suis persuadée qu'il n'est pas nécessaire de vous recommander le porteur de la présente, puisqu'il s'agit de protéger en sa personne l'affaire de notre Religion, pour laquelle vous avez toujours témoigné tant de zéle & d'ardeur par-tout; mais m'en ayant supplié, en me rendant ses respects, j'ai voulu le contenter dans l'espérance que vous me ferez partager avec vous le mérite que vous aurez dans les avantages de la Religion, en favorisant ce bon homme de votre appui dans ces quartiers-là. J'embrasse très-volontiers cette occasion pour vous renou-

(*a*) *Lettere a' Diversi p.* 153. *Lettere à suoi Ministri p.* 52.
(*b*) *Di Hambourg li* 24. *Giug.* 1667.

(*) C'est une des prérogatives des *Empereurs*, après leur avénement au Trône, de nommer une personne à la premiére vacance aux Chapitres. Ce droit s'appelle *Jus primariarum precum.*

(†) Il étoit né à *Hambourg*. Homme très-savant, qui avoit accompagné *Nicolas Heinsius* en *Italie*, du tems qu'il y fut faire les Commissions de *Christine* (1). Luc *Langermann* mit ses voyages à profit, & se rendit en *Suède* en 1653. Il avoit composé une Harangue à l'honneur de la Reine, & publié des Ouvrages de Littérature. Il devint Conseiller de la Maison Ducale de *Holstein*, Chanoine & Doyen du Chapitre de *Hambourg*, & y mourut en 1686.

(1) Memoires de *Christine* T. I. p. 268. 278 &c.

renouveller aussi mon amitié, & mon estime, priant Dieu &c. Négotiations & Commerce de Lettres de Christine.

Celle que *Christine* écrivit au Prince-Evêque d'*Eichstad* pour le Comte *Chrétien* d'*Ulfeld*, Gentilhomme de sa Chambre, à qui le *Pape* avoit accordé un Canonicat, est conçue en ces termes. (a) L'an

*Monsieur l'Evêque & Prince d'*Eichstad, *le Comte* Chrétien 1669-1681 d'Ulefeld, *Gentilhomme de ma Chambre, ayant obtenu de S. S. par mon intercession, un Canonicat dans la Cathédrale d'*Eichstad, *je lui ai aussi accordé cette Lettre de recommandation auprès de vous, vous priant de vouloir à mon égard prendre ledit Comte en votre protection, pour qu'il puisse jouir de la grace que S. S. lui a faite, par une paisible possession du Canonicat, vous assurant que vous m'obligerez par-là à vous témoigner une reconnoissance digne des marques que vous me donnerez de votre amitié en cette occasion, priant Dieu &c.*

L'intercession que la Reine fit pour le fils naturel du Prince *de Croy*, (*) qui étoit devenu *Catholique*, est conçue comme suit (b)

J'ai reconnu autrefois en vous un si grand penchant pour la Vérité, que je suis persuadée que vous êtes trop raisonnable que de haïr votre Fils, pour l'avoir embrassée, en se déclarant Catholique. *Je crois devoir plutôt me réjouir avec vous de la digne résolution qu'il a prise. Cependant on le menace de votre indignation, & il se voit réduit à la misére dans un Païs étranger, où il ne peut espérer du secours de personne, si vous l'abandonnez: C'est pourquoi il m'a prié de vous écrire en sa faveur, pour obtenir de vous la grace de n'être pas abandonné. Si l'état de mes affaires me l'eût permis, je ne vous en aurois pas importuné, je lui aurois fourni moi-même de quoi subsister selon sa condition avec honneur; mais par malheur pour lui, il m'a trouvé dans un tems où Dieu veut que je fasse pénitence pour les péchés d'autrui, m'ayant épargné jusqu'ici pour les miens; me voyant donc dans un état à ne pouvoir rien lui offrir sans m'incommoder,*

(a) *Dei* 19. *Otobre* 1669. *Lettere a Diversi p.* 35. 36.

(b) *Lettere a' Principi p.* 186.

(*) Cette Lettre est sans date. Le Prince à qui elle est écrite, s'appelloit *Ernst Bogislas*. Il étoit Evêque de *Camin*, & mourut en 1684. Il est parlé de lui dans le *Traité d'Osnabrug* Art. 18. & 28. Ce Fils, pour qui *Christine* intercéde, étoit son Fils naturel, qui se fit *Jésuite* en 1679.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1681. &c.

moder, ou qui n'eût été au-dessous de moi, je n'ai pu répondre à mon inclination, & je me vois réduite malgré moi à vous le recommander. Je crois que je n'aurai pas de peine à lui obtenir sa grace & votre secours, si ce que l'on dit de l'amour des Péres pour leurs enfans, est vrai; le vôtre est très-digne de tout votre amour & de toute votre tendresse par les bonnes qualités que vous pouvez lui souhaiter. Je veux bien encore mettre sur mon compte toutes les bontés que vous aurez pour un fils si bien né, priant Dieu &c.

La Lettre à la Marquise *Vitelli* est une attestation de *Christine*, que sa Fille ne s'est éloignée du Monastére que par l'ordre de la Reine, & en compagnie de la Marquise *del Bufalo.* (*a*)

Li 26. *Otobre* 1681.

Marchesa Vitelli. *Havendomi rappresentato il Marchese vostro figlio l'ordine datogli da voi di condurre a* Terni *vostra figlia, che si trova in educazione in questo Monastero di S.* Cecilia, *non per altra causa che, ne sia uscita una volta senza vostra licenza, io sono a significarvi, che ne uscì d'ordine mio solamente, per veder un vestimento di Monache al Monastero di* Regina Celi, *dove fù accompagnata dalla Marchesa del* Bufalo, *& immediatamente ricondotta nel medesimo Monastero di S.* Cecilia; *Onde non havete ragione di prendervi alcun fastidio, nè disgusto di questo successo seguìto con tutto il decoro, e la reputazione imaginabile, e sareble un, offender me mortalmente il credere diversamente. Io non consentirò mai che la leviate da questo Monastero per haver obedito agli ordini miei, nè posso credere, che una Dama pari vostra sia per ostinarsi in questa risoluzione, anzi tengo per certo che userete della vostra prudenza con riflettere alla convenienza, che vi obliga a corrispondere ai favori che hò fatti a vostra figlia, con la vostra intiera rassegnazione alla mia volontà, della quale vi potrete alle occasioni promettere ogni favore, e Dio &c.*

Le Mémoire suivant, présenté au *Pape* de la part de la Reine (*), est assez

(*a*) *Lettere a' Principi p.* 174.

(*) Ce Mémoire est sans date; & on lit au bas cette remarque, faite de la propre main

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1681, &c.

fez singulier, parce qu'elle lui demande, qu'en attendant que le *Pape Pie V.* fût solemnellement canonisé, (*) on pût l'appeller bienheureux & le vénérer comme tel, à cause des Miracles bien constatés qu'il avoit opérés, & ensuite de la béatification que plusieurs *Papes* lui avoient déjà décernée.

Voici ce Mémoire exposé en sa Langue originale: *(a)*

Beatissimo Padre. Sono tanto conspicue, e notorie le virtù heroiche, e segnalati miracoli, con li quali la Maestà Divina palesò al Mondo universo la gloria, e santità del suo Venerabile servo Pio V[to]. *degnissimo Predecessore della S[tà] V., che dopo la relazione de' Processi informati, la felice memoria di* Urbano VIII°. *dell' anno 1624. con speciale indulto concedè che nel giorno Anniversario della gloriosa morte di detto servo di Dio, in vece della Messa de' Defonti, a suo honore si celebrasse quella della S[ma]. Trinità, nella Capella* ad Præsepè *della Basilica Liberiana; E successivamente essendosi con Autorità Apostolica formati diversi Processi sopra la santa virtù, e miracoli di detto servo di Dio, e con reiterate discusioni essaminati primieramente dagli Auditori di rota, e poi nella Congregatione de S. S[ri] Riti, non solamente fù fermata la validità di essi; ma di più in quanto alla rivelanza, li 19. Genaro 1630. risoluto dalla medema Congregazione, che constava pienamente delle virtù necessarie alla Beatificazione, & alli 4. Maggio del medemo Anno di due miracoli dopo morte operati a sua intercessione, con essersi anche nuovamente dopo reassunta la Causa, adempito quanto si ricerca per l'intiera osservanza de' novi decreti. Mà perche la fama*

(a) *Lettere a' Diversi p. 234.*

main de *Christine*: „ *Ricopiate questo Memoriale con la correzione che io vi hò fatto,* „ *e rimandatemelo domani mattina* ". Je doute fort que *Christine* ait fait cette intercession auprès du *Pape* de son propre mouvement. Je crois plutôt qu'elle s'y est laissée porter par la persuasion de quelques Béats ou Béates. On en sera convaincu par d'autres Lettres, que nous produirons ci-dessous, où elle parle le langage de son cœur.

(*) La vertu & les mérites du Pape *Pie V.* nommé *Michel* ou *Antoine Ghisleri*, *Milanois*, le firent considérer dans l'Ordre de *Dominique*, où il fut Professeur, Supérieur, & Inquisiteur-Général de la Foi. Ayant été crée Cardinal en 1557. il fut élevé au Pontificat en 1566. Devenu *Pape*, il travailla à régler sa Maison, à policer la Ville de *Rome*, à en chasser les personnes débauchées, à réformer le Clergé, & à faire observer le Concile de *Trente*. Les *Catholiques* lui font honneur de ne s'être pas épargné contre les *Protestans*. Mais il mérite plus de louange en ce que ses Galéres, jointes à celles d'*Espagne* & des *Venitiens*, aidérent à gagner la célébre Bataille de *Lépante*, en 1571. L'année précédente il créa *Come de Medicis*, Grand-Duc de *Toscane*. On a un Volume de Lettres de ce *Pape*, imprimé à *Anvers* en 1640. in 4to. Il fut canonisé en 1712. par le Pape *Clément XI.* Voyez le Dictionnaire Historique *ad hunc articulum*.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine. *fama di detto Servo di Dio ogni dì crescendo, si è dilatata in modo, che universalmente da tutti viene stimato degno non solo della Beatitudine, mà anche della solenne Canonizazione.*

L'an 1681. &c. *Per tanto la Maestà della Regina di* Suezia, *mossa anche dal commune applauso e deciderio, con particolare affetto e devozione verso la St^a. memoria di detto Servo di Dio humilmente supplica V. St^à. degnarsi concedere, che sin tanto si venga alla solenne Canonizazione, possa il detto servo di Dio Pio V° chiamarsi, e venerarsi come Beato, nel giorno del suo felice transito, recitarsi l'Officio proprio, e celebrarsi la Messa de* Communi Confessoris Pontificis, *secondo le Rubriche del Breviario, e Messale Romano. Parendo che per conseguimento di detta grazia la Causa sia instrutta a sufficenza & arrivata a quel segno, che erano quelle di molti servi di Dio, ai quali da diversi sommi Pontefici, e specialmente da* Paolo Quinto, Gregorio XV. & Urbano VIII. *è stata conceduta la Beatitudine; Poiche sono già approvate le virtù a ciò necessarie, e due miracoli sufficienti a questo effetto. Quale approvazione di virtù; e miracoli s'è compiacciuta la S. V. confirmare ultimamente con special Decreto ad honore di questo gran servo. di Dio che perciò &c.* Quam Deus &c.

Comment la Suède fut induite dans la guerre en 1674. Le Marquis *del Monte*, que nous avons vu s'être si bien acquité de ses commissions en *Suède*, fut reçu très-gracieusement par la Reine à son retour à *Rome*. Cependant le Systême pacifique de la Cour de *Suède* subit bientôt après un grand changement.

Le Roi *Charles XI.* ayant pris les rênes du Gouvernement encore fort jeune, on l'engagea par l'exemple de ses Prédécesseurs, à prendre part aux guerres allumées en *Europe*. La question étoit quel parti la *Suède* embrasseroit, celui de l'*Empereur* ou celui de *Louis XIV*. Le Comte *Magnus de la Gardie*, Grand-Chancelier de *Suède*, entiérement dévoué à la *France*, le fit décider en sa faveur. Le Comte fit semblant de ne pas vouloir comprendre que le Systême général des affaires de l'*Europe* étoit devenu tout autre après la Paix des *Pyrenées*, par laquelle la *France* emporta la balance, dont il importoit tant à tous les Potentats de soutenir l'équilibre le plus qu'il se pourroit.

Nous avons rapporté ailleurs (*a*) en partie, quels ressorts la *France* fit jouer pour induire la *Suède* en cette guerre (*), qui lui devint la plus fatale

(*a*) *Mémoires de* Christine, *T. II. p.* 158.

(*) Mr. *de Feuquieres*, alors Ambassadeur de *France* en *Suède*, convient sans détour, *que la Suède n'entra dans cette guerre que pour les intérêts de la France* (1).

(1) V. ses Memoires T. 1. p. 10.

tale de toutes, comme de bons Patriots l'avoient prédit. Les affaires tournant mal, personne ne s'en attribuoit la cause. Le jeune Roi sentant bientôt le malheur où son Royaume étoit plongé, dit ouvertement qu'on avoit abusé de sa jeunesse pour entreprendre cette guerre, & qu'il y avoit été porté par le mauvais conseil de deux personnes qui étoient à la tête des affaires de *Suède*. (*a*)

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1674.

Christine pressentoit mieux que personne, combien une guerre en *Allemagne* lui seroit desavantageuse. Elle craignoit que les revenus de ses Domaines en *Poméranie* & en *Suède*, lui seroient payés encore moins exactement, que durant la précédente guerre sous *Charles Gustave*. Elle jugea donc qu'il étoit de la derniére nécessité d'envoyer un homme de confiance en *Suède*, pour détourner le plus qu'on pourroit le dérangement, qu'une rupture ouverte entre la *Suède* & le *Brandebourg* occasionneroit à ses affaires en particulier.

Le Comte de Wassenau, Envoyé de la Reine en Suède, dont il eut bien du chagrin.

Le choix de cet envoi tomba sur le Comte *de Wassenau*, Fils naturel d'*Uladislas VII.* Roi de *Pologne* & Arriére-cousin de *Christine* (*b*). Après la mort du Roi *Jean Casimir*, Frére du Pére du Comte, il se retira à *Rome* auprès de la Reine. Elle le reconnut pour son Parent, & le mit au nombre des Seigneurs de sa Cour. La distinction qu'en fit *Christine*, donna de l'ombrage au Cardinal *Azzolino* & au Marquis *del Monte*. Ils craignoient qu'étant toujours avec elle, il ne leur ravît la confiance de la Reine. Ils soupçonnoient que le Comte, tenant à elle, quoique du côté gauche, ne fût un jour son héritier universel. Ces raisons suffisoient au Cardinal & au Marquis pour le perdre dans l'esprit de *Christine*. Afin d'y parvenir, il est à présumer qu'ils travaillérent à le faire envoyer en *Suède* pour l'éloigner de la Cour de la Reine. C'étoit autant de gagné pour noircir sa réputation auprès d'elle, pendant qu'il seroit hors d'état de se défendre par son absence.

Nous verrons bientôt qu'ils y réussirent à souhait, & les réponses piquantes que *Christine* fit aux Lettres du Comte, prouvent la lubricité des Courtisans, & la défiance que méritent leurs démonstrations extérieures d'amitié.

Je n'ai pas trouvé dans les Manuscrits que j'ai eu de *Rome*, que *Christine* lui ait donné des Instructions particuliéres par écrit. Celles que le Marquis *del Monte* avoit eu pour son Ambassade en *Suède*, étoient plus que suffisantes pour le mettre au fait de son devoir; & il est apparent que sa principale Commission avoit été de presser l'exécution des Décrets favorables qu'elle avoit eus aux deux derniéres Diettes des Etats du Royaume, & d'accélérer le payement de ses rentes viagéres.

Le Comte *de Wassenau* étant arrivé à *Hambourg*, en fit part à la Reine. Mais *Christine*, déjà prévenuë contre lui, lui témoigna d'abord combien elle étoit peu satisfaite de sa personne & de son savoir-faire. Elle lui dit. (*c*)

Le

(*a*) Pufendorf *Hist. Brandeb. L. XIV.* §. 46.

(*b*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 191.

(*c*) *Negoz. di Pol. p.* 242.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1674.

Le 14. Juillet 1674.

Je suis si scandalisée de votre lenteur, que j'ai de la peine à vous l'exprimer. Mon feu & votre flegme s'accordent mal ensemble. Je suis surprise de voir que vous perdez le tems à Hambourg, *sous prétexte que vous attendez* Offerman, *& ses informations. Vous auriez mieux fait de continuer votre chemin, & d'attendre ses informations à* Stockholm. *Le tems m'est précieux, & si vous n'apprenez à connoître ce qui m'importe plus que toute autre chose, vous me satisferez peu. Je suis encore peu satisfaite de votre maniére d'écrire; vos Lettres sont séches, & me donnent peu de lumiére dans mes affaires. Quand on est chargé d'une Commission aussi importante que la vôtre, il faut parler plus clairement & plus distinctement: si vous voulez que je sois satisfaite de vous, changez de stile, échauffez-vous plus dans les affaires, ne perdez pas de tems, & pressez le payement de* Renstierna *l'épée dans les reins chez ceux qui doivent le procurer; car à moins qu'à votre arrivée* Texeira *ne soit aussitôt payé, je serai très-mal satisfaite de vous. Je vois par-tout des lenteurs effroyables & de belles promesses, mais peu d'effet; cela me cause bien du chagrin, & de l'inquietude. Je vous ai envoyé en* Suède *pour remédier à tout cela; mais au-lieu d'y remédier, il me semble que vous ajoutez flegme à flegme, & c'est mal faire votre cour auprès de moi. Corrigez-vous donc, & en attendant je souhaite que Dieu vous conserve.*

Peu de semaines après, le Comte ne répondant pas avec cette vivacité à laquelle la Reine s'attendoit, elle lui reprocha son flegme, qui lui devenoit de plus en plus insupportable, & elle lui répondit. (*a*)

Le 24. Août 1674.

Je suis surprise au dernier point de voir la maniére avec laquelle vous agissez. Vos lenteurs me sont insupportables, & le tems que vous avez perdu à Hambourg, *me cause un préjudice irréparable: cependant vous partez de-là sans me dire si vous avez disposé* Texeira *à continuer les Remises, comme si cette affaire ne me regardoit pas. Vous arrivez à*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 243.

à Norköping, *sans me dire en quel état sont les affaires dans ces lieux-là. Vos Lettres sont remplies d'une nonchalance, & d'une insensibilité, qui me désespére. Si vous croyez avoir à faire au Roi* Casimir, *vous vous trompez fort. Je ne suis pas frappée à ce coin, & suis d'une trempe très-différente. Je vous ai dit qu'il faut changer de maniére d'écrire & d'agir; & qu'il faut que vous vous échauffiez plus sur les matiéres, si vous avez dessein de me plaire. Je veux espérer que vous l'aurez fait, & que vous agirez avec plus de chaleur à l'avenir; le tems presse, & la nécessité où mes affaires sont réduites, ne peut souffrir de délai. Pressez, hâtez le payement de* Renstierna; *forcez-le si bien qu'il ne puisse échapper sans débourser les* 80000 *Ecus qu'il me doit. La saison est déjà trop avancée en* Suède; *l'Eté n'y dure guéres; l'Hiver a des incommodités & des obstacles invincibles, qui empêchent l'argent de sortir de* Suède. *Le tems est précieux; au nom de Dieu ne le perdez pas, ménagez-le si bien que* Texeira *soit payé entiérement, non seulement de* Renstierna, *mais de tout ce qui m'est du d'*Hollande, *& de la Ferme de* Norcöping. *Ne donnez quartier à personne, faites payer tout le monde, sinon par inclination, du-moins par force. Vous êtes dans un Païs de flegme & de lenteur; si vous ne pressez avec la derniére ardeur vous trahissez mes intérêts, & j'aurai sujet de me plaindre de vous, & d'en être très-mal satisfaite. Je souhaite d'avoir occasion d'être plus contente de vos soins, & de votre application. Cependant Dieu vous fasse prospérer.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1674.

P. S. J'oublios de vous dire, qu'il faut obtenir du Roi de Suède *un ordre bien précis pour son Ambassadeur en* Pologne, *afin d'y appuyer avec vigueur & empressement mes intérêts, puisqu'on me mande de-là que cet ordre me sera avantageux, pour réussir dans ma prétention à la Succession du Roi* Casimir.

La Lettre qu'elle écrivit huit jours après, ne fut nullement plus consolante au pauvre Comte. Elle lui marque: (a)

Le 1. *Sept.* 1674.

La Lettre que j'ai reçue de vous à votre arrivée à Stockholm, *ne me surprend plus. Je commence à m'accoutumer à votre stile, & à connoître que vous n'êtes bon à rien. J'ai honte*

(a) *Negoz. di Pol. p.* 145.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1674.

honte de m'être trompée dans la bonne opinion que j'avois de vous. Je vous avoue que si j'eusse cru recevoir de vous des Lettres aussi fades que les vôtres, je n'aurois eu garde de vous employer, comme j'ai fait, dans la plus importante affaire de ma vie. Vous me renvoyez à l'Ordinaire prochain, & promettez de faire merveilles; mais je commence à vous trop connoître pour vous croire, & suis très-persuadée que vous ne ferez rien qui vaille. Cependant, puisque vous y êtes pour mon malheur, il faut encore que je vous ordonne de forcer Renstierna *&* Kurque *à me payer, & à envoyer sans délai à* Texeira *les sommes immenses qui me sont dües. J'écris plus amplement à* Kurque, *& j'ordonne à* Broberg *de vous informer de tout. Efforcez-vous à me faire connoître que je me trompe dans la mauvaise opinion que j'ai de vous. Adieu.*

Christine alla toujours en renchérissant sur les reproches sanglans qu'elle avoit déjà faits au Comte. Voici encore deux Lettres de cette nature qu'elle lui écrit. (*a*)

Le 8. *Septembre* 1674.

Vous devriez mourir de honte si vous étiez en état de considérer les Lettres que vous m'écrivez; mais je vois clairement que vous êtes incapable de connoître vos fautes, & de les corriger; & il faut nécessairement que vous vous lassiez d'une fortune, dont vous vous rendez si indigne. Est-ce que vous vous prévalez de ce que je vous ai reconnu mon Parent du côté gauche? Misérable, vous vous trompez fort. Sachez que les Rois n'ont point de sang, & que je suis assez libérale du mien, pour me le tirer sans la moindre peine, quand je suis persuadée qu'il est mauvais. C'est pourquoi, pensez à vous, & changez de conduite si vous n'êtes résolu de vous perdre entiérement. Texeira *vous a écrit une Lettre si sage & si prudente, que* Salomon *même n'auroit pu vous l'écrire meilleure. Je n'ai rien à y ajouter, sinon que vous fassiez tout ce qu'il vous ordonne, & que vous ne fassiez rien que de concert avec lui. Quand* Texeira *sera content, je le serai aussi; car je ne pense pas qu'il le soit, sans être payé. Enfin, faites payer* Kurque, Renstierna, Appelmann, *& généralement tous les autres sans délai ni excuses, si vous ne voulez encourir ma derniére indignation, ou vous perdre pour jamais. Au-reste*

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 246.

reste suivez les ordres de Texeira, *comme les miens propres; car la longue experience que j'ai de sa grande capacité, de son zéle, & de sa fidelité envers moi, me donne une entiére confiance en lui; & gardez-vous bien de rien faire sans son approbation. Sur-tout sachez, que si vous faites le voyage de* Gotland *pour faire votre cour, vous n'avez plus qu'à vous noyer dans ce voyage; car ce seroit pour vous une grande fortune, que de n'en retourner jamais. Votre premiére Lettre de* Stockholm *me faisoit espérer que la seconde seroit pleine d'informations de nouvelles &c. Je reçois la seconde qui est encore plus fade que la premiére, & qui pour toute consolation se rapporte à la prémiere, disant, qu'elle m'aura donné la connoissance nécessaire de l'état de mes affaires. Me voilà bien informée, & bien servie à-la-vérité! & dans toutes vos Lettres il n'y a pas un grain de sens-commun. Je ne saurois vous excuser, qu'en me figurant que vous avez perdu l'esprit, depuis que vous m'avez quitté. J'attends vos Lettres avec horreur, & je me veux du mal à moi-même de toutes les graces que je vous ai faites; mais sur-tout je ne me pardonnerai jamais la lourde faute que j'ai faite, de vous avoir cru capable de quelque chose. Cependant je suis encore assez sotte pour vous écrire tant de Lettres, dans l'espérance de vous éveiller de votre léthargie, & de vous faire changer de méthode. Mais comment faire? J'y suis pour mon malheur, & je fais une assez rude pénitence de ma faute. Je me suis jusqu'ici piquée de connoître les hommes, & de ne me tromper jamais dans mon choix; mais vous m'avez desabusée de cette vanité, & j'en suis, Dieu merci, guérie; car je me suis si lourdement trompée en vous, que j'en aurai honte toute ma vie. Vous n'êtes pas fils du Roi* Uladislas, *il faut de nécessité que vous le soyez du Roi* Casimir; *vous êtes pour le moins aussi bête que lui.* (*) *Adieu.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1674.

Voici la seconde Lettre: (a)

Le 22. Septembre 1674.

Je n'ai point reçu de vos Lettres par cet Ordinaire. Vous dites

(a) *Negoz. di Pol. p.* 249.

(*) *Christine* étoit apparemment fâchée que le Roi n'eût pas fait son Testament en sa faveur, & c'est pour cela qu'elle reclama la Succession comme sa plus proche Parente.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1674.

dites à Broberg, *que par l'Ordinaire prochain vous envoyerez un projet touchant mes affaires. Nous verrons ce que c'est; mais j'espére peu de vous, voyant l'incapacité avec laquelle vous agissez. Il semble que vous ne puissiez mettre la plume à la main que pour dire des sottises, & celles que vous dites à Mr. le Cardinal m'offensent fort. Je vous renvoye votre Lettre, que j'ai empêchée de tomber entre ses mains, pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire de vous dire. Quand vous partîtes, je m'apperçus à vos discours & à vos actions, que vous étiez de la cabale de ceux qui remplissent la tête du Cardinal d'erreurs & de soupçons mal fondés, mais je ne croyois pas que vous fussiez assez sot pour vous mettre en état d'être convaincu de ce crime par vos propres Lettres.* (*) *Le Cardinal est un homme divin, & incomparable. Il m'est plus cher que ma vie, il peut tout auprès de moi; mais toute son autorité, & tout son crédit ne pourra ni vous excuser, ni vous défendre, ni empêcher votre derniére ruine, si vous ne changez de conduite. Je juge par moi-même des actions de mes Serviteurs; & tout ce que d'autres & même le Cardinal pourroient me dire en leur faveur, ne sert de rien, si je ne suis contente; de-même quand je suis satisfaite, tout ce qu'on pourroit me dire pour leur nuire ne fait aucun effet sur mon esprit. Ainsi je vous avertis que vous ne pouvez que vous perdre, en continuant sur le ton que vous avez commencé; car il faut me satisfaire solidement, ou vous passerez très-mal votre tems. Ne rejettez pas vos fautes sur d'autres, & n'espérez pas de vous sauver par des excuses frivoles; tout le mauvais succès de votre commission ne sera attribué qu'à vous seul; ainsi si vous vous acquittez bien de votre devoir, si vous contentez* Texeira, *on vous fera justice, ou plutôt on vous fera la grace de vous pardonner toutes les sottises qu'on vous a reprochées jusqu'ici. Cependant je n'ignore pas que les Affaires en* Suède *se font avec une lenteur à laquelle on ne sauroit remédier; mais c'est votre flegme, & votre insensibilité qui me desespére. Votre stupidité, qui seule remplit vos Lettres, m'est insupportable; elle est sans exemple, & je n'aurois jamais cru*

(*) Ces cabales & brigues de Cours découvrent la source des reproches que *Christine* fait au Comte.

cru un homme de bon-ſens capable d'une pareille ſtupidité. Vous ne répondez pas à mes Lettres; vous ne vous excuſez pas; vous ne me donnez aucune nouvelle; vous ne me rendez pas compte de ce que vous ont dit les Miniſtres, le Grand-Chancelier, les Ambaſſadeurs, & autres qui ſont à la Cour; vous ne dites pas comment vous avez été reçu & traitté de tous ces gens-là. Vous ne me dites rien de ce qui ſe paſſe entre Kurque *& vous; vous ne me parlez que fort ſuccinctement de* Renſtierna, *& vos Lettres ne ſont remplies que de grandes proteſtations de faire votre devoir, & c'eſt le faire admirablement que de vous montrer par vos Lettres le plus ſtupide & le plus ſot homme qui ſoit au Monde. Voilà où nous en ſommes. Adieu.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine

L'an 1674.

Tant de reproches étoient ſans-doute capables de mettre le pauvre Comte au déſeſpoir; & il ſemble par la réponſe que lui fit *Chriſtine* ſept ou huit mois après, qu'ils lui avoient percé le cœur. La Reine en fut un peu radoucie, ſur-tout après avoir remarqué les vuës & les intrigues de ceux qui l'animoient à traiter le Comte ſi durement. Elle changea donc de ſtile, le renvoya à quelques unes de ſes précédentes Lettres (que nous n'avons pas trouvées dans le recueil de ſes Manuſcrits) & lui dit qu'elle étoit aſſez ſatisfaite de ſa conduite. Le Gouverneur-Général de *Chriſtine* & d'autres à *Stockholm*, qui connoiſſoient le Comte *Waſanau* comme un homme de probité, avoient écrit apparemment à la Reine, (*a*) que le Comte ne négligeoit rien pour ſe bien acquiter de ſes Commiſſions; que la guerre ſurvenuë entre la *Suède*, le *Dannemarc* & le *Brandebourg*, épuiſoit les caiſſes publiques, & empêchoit l'expédition de ſes affaires. Des remontrances pareilles avoient fait entendre raiſon à *Chriſtine*, & voici la Lettre qu'elle écrivit au Comte (*b*).

Le 17. *Novembre* 1674.

Vous aurez vu par mes précédentes, que je ſuis aſſez ſatisfaite de vous, & que ma colére eſt entiérement calmée, puiſque vous avez fait en partie votre devoir. Continuez à ſatisfaire Texeira *comme vous l'avez fait juſqu'ici, & ne ſoyez pas ſi ſot que de vous poignarder. Vivez pour me ſervir & m'obéir, & rendez-moi un compte exact de tout. Adieu.*

X. Alex.

P. S. Pour me ſatisfaire entiérement, vous n'avez qu'à exécu-

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II. p.* 191. (*b*) *Negoz. di Pol p.* 253.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1675.

exécuter tout ce que Texeira *vous dira; car dès qu'il sera content, je le serai aussi; il me semble qu'il l'est à présent.*

En voici encore une autre, qui est la derniére dans le recueil, & regarde son départ de *Suède* (*a*).

Le 16. Février 1675.

Les désordres qui se commettent dans ma maison à Hambourg, *m'obligent à vous ordonner de vous y arrêter un couple de mois, pour y régler tout à votre retour de* Suède. *Il faut pourtant que vous sachiez que je ne veux pas que vous partiez de* Suède *sans avoir fait payer à* Texeira *entiérement tout ce que lui est dû, ni sans avoir fait renouveller les Fermes de mes Domaines, ou avec* Renstierna, *ou avec quelque autre, qui pourra donner des cautions valables. Quand cela sera fait, je veux que vous me rendiez un compte exact de votre Commission, & de mes volontés à cet égard; & après avoir reçu vos Dépêches, les meilleures que vous pourrez obtenir de la Cour, & l'approbation de* Texeira *touchant votre conduite, vous pourrez partir pour* Hambourg, *sans attendre plus long-tems, comme je vous l'avois commandé, la Diette de* Suède. *Mais vous devez aussitôt vous transporter à* Hambourg, *& attendre mes ordres, qui se régleront sur ce que vous m'aurez rapporté. Dieu vous fasse prospérer.*

Ce fut dans cette époque fatale de la guerre d'*Allemagne*, que la *Suède* se laissa entraîner dans les intérêts de la *France*, & que le Comte *Wasanau* partit de *Stockholm* pour retourner à *Rome*. Il avoit fait tout ce qui dépendoit de lui pour que les Domaines de *Christine* ne fussent employés qu'à ses besoins. Cependant, quoi qu'il ait pu faire, une bonne partie de ses Revenus a été saisie pour les nécessités pressantes de l'expédition de la guerre.

Christine, comme on peut bien le croire, en cria hautement, mais n'avança guéres l'affaire par-là. Nous nous rapportons aux particularités que nous avons dit ailleurs de cette guerre de *Suède* (*b*), & nous nous contenterons de mettre ici une suite de ses Apostilles écrites de sa propre main à son Résident *Texeira*, pendant cette époque; pour prouver sa grande sagacité dans les affaires de Cabinet & de Politique, & pour prédire avec assez de justesse les tours & l'événement des choses, longtems avant qu'elles arrivassent.

Par la liaison de cette guerre avec celle dont la *Hollande* fut travaillée en

(*a*) *Negoz. di Pol. p.* 251, 252.

(*b*) *Memoires de* Christine *T. II.* 156.

en même tems, nous nous en rapportons aux Apostilles de la Reine, que nous avons inférées ci-dessus. Et quant à la *Suède* elle dit: (*a*) *J'ai toujours desiré que la* Suède *ne s'ingérât dans ces guerres que comme Médiatrice. Dieu veuille qu'elle ne s'engage pas autrement mal à propos. Je suis ravie que les affaires d'*Hollande *soient si heureusement rangées. Je crois qu'en peu d'années elle deviendra plus grande & plus puissante que jamais.* Montecuculi *s'est immortalisé, & les* François *font de plus en plus connoître qu'ils ne savent pas user de la victoire.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1675.

Je suis d'opinion que le Dannemarc *trompera les nouveaux Alliés, (la* Suède *& la* France) *mais pas ses anciens Alliés; & je crois que je ne me tromperai pas.* (*b*).... *Je suis extrêmement fâchée de voir la* Suède *engagée assez mal à propos; mais il faut qu'il y ait quelque grande fatalité.* (*c*)...

Je n'ai jamais douté, & je ne doute pas à-présent, qu'il n'y ait une rupture entre la Suède *& le* Dannemarc (*d*)..... *Je ne croirai jamais que personne que la* Suède *se trouvera trompée par le* Dannemarc. *Le tems fera voir si j'ai deviné juste. Ecrivez-moi s'il est vrai que la* Suède *manque de Sel. Toutes les nouvelles en parlent, & vous ne m'en dites rien. Si cela est vrai, c'est une grande bévuë de s'être inévitablement engagée dans une guerre avec la* Hollande *& le* Dannemarc, *sans s'être pourvue de sel pour plusieurs années* (*e*)..... *Vous verrez que les* François *seront joués & de* Munster *& d'*Hannovre; *& je suis mortifiée qu'ils ne le soient pas seuls: ce qui m'importe beaucoup plus, c'est que la même chose arrivera à la pauvre* Suède, *qui a été si mal conseillée* (*f*)..... *A-présent vous saurez pour sûr, que le* Dannemarc *s'est joué des* Suédois, *& qu'ils se joueront aussi de* Munster *& d'*Hannovre. (*g*)..... *Dites de ma part à* Bidal, *que* Terlon *n'est pas le seul qui ait facilité l'union de la* Suède *avec le* Dannemarc, *& que quelque autre y a coopéré plus que lui, quoiqu'avec moins de bruit. Il me fâche qu'on ne puisse pas contenir ces Couronnes en paix, parce que la Raison d'Etat parmi les Princes prévaut sur tout.* (*h*)..... *C'est être bien simple, que de croire que la parenté empêchera la rupture du* Dannemarc. *L'occasion pour lui*

(*a*) 1673. *le* 9. *Dec. Lettere a' suoi Ministri p.* 92.
(*b*) 1674. *le* 24. *Nov. &* 15. *Déc. l. c. p.* 92-93.
(*c*) *V. Les Lettres de Christine à Texeira aux mois de May - Sept.* 1675. *l. c. pag.* 93-96.
(*d*) *Ibid.*
(*e*) *Ibid.*
(*f*) *Ibid.*
(*g*) *Ibid.*
(*h*) *Ibid.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1675.

lui est trop belle, pour la vouloir perdre. Je me prépare à apprendre une infinité de disgraces pour la pauvre Suède; *& vous aurez déjà vu ma prédiction à l'égard d'*Hannovre *vérifiée. Dieu pardonne à l'auteur de cette malheureuse guerre. (a). . . . . Vous voyez, à l'heure qu'il est, toutes mes prédictions vérifiées, & vous verrez la* Suède *trahie & jouée de tous, comme je vous l'ai dit tant de fois. Dieu pardonne à celui qui a causé cette malheureuse guerre, dans laquelle la* Suède *perdra sa gloire & son bonheur (b).*

La mort de Turenne *est bien fâcheuse, mais la défaite de l'Armée de* France *l'est encore plus. Si cela se confirme, comme je le crois certainement, ce sera un coup mortel pour la pauvre* Suède, *réduite à se consoler de la protection du Duc d'*Hannovre. *Quel changement de scéne ne voit-on pas dans ce Monde! Patience! Dieu soit loué de tout. (c). . . . Je suis surprise que le* Dannemarc *ait perdu tant de tems jusqu'ici, & je ne m'étonne pas de la déclaration contre la* Suède. *J'ai prévu tout cela il y a du tems, comme vous le savez, & je suis surprise qu'on ait pu douter en* Suède *de cette déclaration. C'est une grande fatalité de connoître si mal ses propres intérêts & ceux d'autrui. Pauvre* Suède! *quelle grande méprise, de s'être engagée dans une guerre qui lui coûtera sa gloire & son bonheur passé. (d) . . . . Le cœur me bat des nouvelles que j'attends de votre Païs. Il me semble que sans un miracle la* Suède *ne pourra pas conserver ses conquêtes d'*Allemagne, *dans l'état présent du Monde, & le sien. (e). . . Vous avez enfin vu mes prédictions vérifiées. Ne doutez pas qu'*Hanovre *ne fasse comme tous les autres, c'est-à-dire, qu'il se jouera de la* Suède *& de la* France *(f). . . . C'est être bien simple, que de s'être nourrie de vaines espérances. J'attendrai avec impatience. Ecrivez-moi tout ce que vous savez de l'état de la* Suède, *car il m'importe de le savoir; & quoique j'en sache beaucoup, je veux pourtant en savoir encore plus.*

Sachez qu'après la derniére promotion, les François *m'ont déclaré quasi une inimitié publique, & qu'ils ont machiné contre moi à* Rome, *en* Suède, *& par-tout, des choses horribles. Je vous le dis, afin que vous en soyez informé, & que vous puis-*

(a) *V. les Lettres d. Christine à Texeira aux mois de May-Sept.* 1675. *l. c. pag.* 93-96.
(b) *Ibid.*
(c) *Ibid.*
(d) *Ibid.*
(e) *Ibid.*
(f) *Ibid.*

puissiez en informer où besoin sera. Au-reste on a eu raison d'habiller le Sénat de Suède *de rouge, parce qu'ils devroient rougir de ce qui s'y passe. Ah! de quel secours est cette pourpre pour les Provinces perdues! Tout cela fait pleurer & rire ceux qui le sentent. Les Sénateurs prennent l'habit rouge, justement dans le tems que le Duché de* Bréme *est attaqué.* (a). . . . *J'ai appris le misérable état où les* Suédois *sont réduits. Cela ne m'étonne pas. Comme les choses se gouvernent chez eux, cela ne peut pas aller autrement. Que Dieu dispose tout à sa plus grande gloire & à son service* (b). *Si l'on faisoit la guerre en* Suède *à l'ancienne maniére, ils ne perdroient pas les Provinces comme ils font; ils en acquerreroient encore d'autres, & les conserveroient, sans que personne eût la hardiesse de les leur ôter, comme on l'a vu à la Paix de* Westphalie. *Le malheur de la* Suède *est donc de ne pas suivre l'ancien usage. Le tems nous éclaircira de ce qu'il en sera* (c). . . . .

On se flatte en Suède *de la paix, mais je la tiens impossible. Pour sûr leur conduite est admirable, ou, pour mieux dire, déplorable. Consôlez-vous à tout événement, je ne vous manquerai jamais tant que je vivrai* (d). . . . *Votre fils s'est comporté si bien en votre absence, que j'ai eu lieu d'être très-satisfaite de lui. Cependant je ne m'attends à guéres moins qu'à la derniére ruine de mes affaires, jointe à celle de la* Suède, *qui me paroit inévitable. Elle apprendra à ses dépens à ajouter foi à mes prédictions* (e). . . . .

La Bataille pourroit changer totalement les choses, mais j'en attends peu de bien pour la Suède, *& je ne crois pas que ses disgraces finissent par-là. Dieu veuille que je me trompe.* (f). . . . *Je suis si accoutumée à l'ingratitude des hommes, que rien ne me surprend plus ici, & je suis préparée à tout. J'ai prévu les disgraces de la* Suède, *comme vous dites. Dieu veuille qu'il ne lui arrive pas encore pis. Je suis curieuse d'apprendre où le Roi de* Dannemarc *ira débarquer; car je ne saurois croire qu'il soit allé à* Rugen. *Je sais où il pourroit encore faire beaucoup pis. Je voudrois que je me trompasse! C'est un grand & brave Prince. Malgré tout le mal qu'il me fait, je ne puis m'em-*

(a) 1675. le 9. *Nov. Lett. a' suoi Ministri p.* 96. 23. *Nov.* & 14. *Déc. p.* 97.

(b) *Ibid.*

(c) *Ibid.*

(d) 1676. le 22. *Févr. l. c. p.* 97.

(e) 1676. 14. *Nov. Lettere a' suoi Ministri. p* 97.

(f) 1677. le 23. *Janv. l. c. p.* 98.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1675.

m'empêcher de l'estimer, ni de rendre justice à son grand mérite (a). . . . *Croyez-moi, je sens plus vivement les disgraces de la* Suède. *Ce n'est pas que ses pertes me soient sensibles pour mon intérêt particulier, auquel, par la grace de Dieu, j'ai le cœur assez fort pour n'y être pas sensible. Mais ce qui m'attriste, c'est de voir un Royaume si misérablement ruiné, pour la gloire & la félicité duquel je me suis tant fatiguée, & pour la conservation duquel j'aurois mille fois versé mon sang. Mais Dieu l'a voulu ainsi. Sa sainte volonté soit faite! Patience!* (b) . . . .

La perte de Stettin *est en-vérité fort déplorable pour la* Suède; *mais cela ne pouvoit être autrement, quoique la bravoure des Assiégeans méritât une meilleure fortune. Cette prise est le dernier coup mortel pour la* Suède. *Mais il faut abandonner tout à Dieu. Il fait ce qu'il fait.* (c) . . . . . *Quant à moi, je ne crois pas qu'il y aura une paix particulière. J'estime bien qu'on en fera une générale, parce que la* France *cédera à la fin autant qu'il faut pour l'avoir; & je ris des belles paroles qu'ils donnent aux* Suédois, *qui seront abandonnés. Mais ils ne méritent pas d'être mieux. Quiconque se fie à la* France, *mérite d'être trahi.* (d) . . . . *Sachez au-reste que l'Abbé* Santini *vous parle de la paix dans cette Lettre selon le sentiment de S. S.* . . . . . . *mais pas selon moi; car je ne la crois pas du tout, ni ne la desire non plus. La guerre me convient plus, & si elle continue, j'espère de faire bien mes affaires* (*), *mais la paix me déconcerteroit à-présent, parce qu'il me faut du tems pour les ajuster; & si je l'ai, ne doutez pas que tout n'aille bien. La Bataille de* Mons *a été un grand coup, & je vois la* Flandre *assurée pour toujours, & ma prédiction accomplie. La prise de* Christianstadt *fera respirer un peu la* Suède, *& le secours de* Bahus *est un grand bonheur au milieu de tant de disgraces.* (e) . . . . . *La perte de* Stralsond *ne m'étonne pas. Vous*

(a) *Le* 16. *Oct. l. c. p.* 99.
(b) *Le* 6. *Nov. l. c. p.* 99.
(c) 1678. *le* 22. *Janv. Lettere a' suoi Minist. p.* 99. *item* 6. *Août.* 17. *Sept. &* 26. *Nov. p.* 101 102.
(d) *Ibid.*
(e) *Ibid.*

(*) Ce fut en ce tems-ci que *Christine*, dans la supposition que les Ennemis de la *Suède* vouloient retenir toutes les Provinces qu'elle avoit en *Allemagne*, se flattoit qu'à la Paix de *Nimègue* on lui laisseroit la jouissance desdites Provinces, & que la *Suède* même y donneroit son consentement, plutôt que de les voir passer dans les mains de *Brandebourg* & de *Dannemarc*. V. les Mémoires de *Christine* T. II. p. 170.

Vous aurez déjà remarqué que je l'ai prévue. De la manière qu'on a commencé cette guerre, elle ne sauroit se finir autrement. Mais les disgraces de la Suède *ne s'arrêteront pas là. J'en prévois d'autres, qui lui causeront une ruine totale.* (a) . . . . . *Vous avez vu mes prédictions vérifiées, & la* Suède *chassée d'*Allemagne*: perte grande & irréparable! & c'est envain qu'on se flatteroit d'un retour. La Paix est fort embrouillée, & l'on verra à la fin que la* France *n'a su faire ni la guerre, ni la paix.* (b) . . . .

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1675.

Je sens que la France *commence à parler plus clair à la* Suède, *& qu'elle lui a déclaré que la* Suède *doit se contenter de ce qu'elle peut ravoir: cela veut dire, qu'après avoir prodigué force magnifiques paroles en faveur de la* Suède, *la* France *la plantera-là, comme je l'ai toujours dit: seulement la* Suède *l'aura à meilleur marché que je ne l'ai pensé; car quelque peu qu'elle reçoive, ce sera par la sottise des* Allemands, *& non par la bravoure de la* France*: mais je crois, qu'après nombre de paix qui se sont faites cette année-ci, la guerre recommencera dans peu.* (c) . . . . .

Cette prédiction-ci se vérifia de-même; car à peine la guerre fut-elle finie, que la *France* en commença l'année après, en 1680, une autre, pendant que l'*Empereur* étoit engagé contre le *Turc*. Mais cela ne regarde pas le sujet dont il s'agit ici proprement. *Christine* se plaignoit qu'on eût saisi ses revenus en *Suède*, pendant qu'elle remercioit l'Electeur de *Brandebourg* d'avoir voulu laisser ses Domaines en *Poméranie* jouir de l'avantage de la neutralité, sur quoi nous donnons ici ses deux Lettres. (d)

Sans date.

Je vous dois un remerciment de l'amitié que V. A. m'a fait de m'accorder la Neutralité pour mes Domaines en cas de guerre; & non seulement d'avoir eu tant d'honnêteté pour moi, mais encore de m'avoir obligée de la meilleure grace du monde. Si j'ai négligé de vous la demander dans les formes, vous jugerez bien que mon silence étoit fondé sur la confiance entière que j'avois en votre amitié, de laquelle je n'espérois pas moins que ce qui m'est arrivé. Je veux donc bien vous

(a) 1678. le 17. Déc. *Lettere a' suoi Ministr.* p. 103.
(b) *Ibid.*
(c) 1679. le 1. Avr. *l. c.* p. 104.
(d) *Lettere a Principi*, p. 92.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1675.

*vous dire, que je suis ravie d'être obligée à un Prince pour qui j'ai autant d'estime & d'amitié, & je vous proteste qu'en cette obligeante occasion les nœuds du sang qui nous unissent sont moins forts, que le mérite de votre personne, qui me lie d'affection à V. A. Je vous prie d'être persuadé de ma reconnoissance, & de vouloir achever ce que vous avez si favorablement commencé, en disposant vos Alliés à imiter l'exemple de V. A. pour la conservation & le repos de mes Domaines. Ce sera une nouvelle obligation que je vous aurai, à laquelle je répondrai en toute occasion par la continuation d'une amitié sincére & fidéle; & pour vous en donner une véritable preuve, je me rejouis avec V. A. du bon parti que vous avez pris, en vous unissant inséparablement à l'*Empereur *& à l'*Empire. *Les succès de* Vienne *sont assez voir que le Ciel est de ce parti; & j'espére qu'il lui sera toujours favorable contre tous ses Ennemis. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur, étant &c.*

Sans date (a).

Je m'acquitte par la présente envers vous, du remerciment que je vous dois, pour avoir accordé à mes Domaines la Neutralité que mes Ministres vous ont demandée. V. A. m'a obligée par cette honnêteté d'une maniére si sensible, que je suis fâchée de n'avoir pas l'occasion d'avoir ma revanche envers vous. Je vous prie du-moins d'être persuadé d'une reconnoissance sincére, & que j'embrasserai avec joye toutes les occasions de vous témoigner que vous n'avez pas obligé une ingrate. Vous reconnoîtrez par les effets qu'en toute occasion je répondrai à l'amitié de V. A. aussi dignement qu'il me sera possible, & en attendant l'occasion je suis &c.

La Reine ne laissa pas non plus d'obtenir des Sauve-gardes pour les trois grandes Iles de la *Baltique*, qui faisoient aussi partie de ses Domaines de *Suède:* ce qui se voit par ses deux Réponses à *Silverkrona.* (*b*)

Le 28. Décembre 1675.

Monsieur Silverkrona, *j'ai reçu votre Lettre du 5. du courant avec une satisfaction que vous pourrez à peine vous imaginer:*

(*a*) *Lettere a' Principi, p.* 93.

(*b*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 26.

giner. Je vous en remercie de tout mon cœur, & vous prie de continuer votre correspondance toutes les semaines; car dans la disette où je suis de nouvelles & de Lettres de Suède, *vous ne pouvez me rendre ni un plus grand, ni un plus important service, que de m'informer exactement de ce qui se passe. Je suis inconsolable de voir la* Suède *engagée en cette funeste guerre contre Messieurs les* Etats *& leurs Alliés, & vous savez vous-même le préjudice qui m'en revient en mon particulier. Cependant, quoique vous me flattiez d'un rayon d'espérance de paix, j'y vois si peu d'apparence, que je n'ose vous croire. Ne laissez pas de continuer à m'écrire, & ajoutez ce service à tant d'autres, agréables & importans, que vous m'avez toujours rendus, & assurez-vous que je vous en tiendrai un compte si fidèle, que vous ne plaindrez pas votre peine. Dieu vous conserve &c.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1675.

Le 30. *Mars* 1676. (*a*).

J'ai reçu vos Lettres du 15. *& du* 29. *du passé, aussi-bien que celle du* 7. *du courant, par lesquelles vous me faites connoître l'application avec laquelle vous vaquez à mes affaires, étant bien aise d'apprendre ce que vous avez fait touchant le transport des Grains d'*Oeusel, *& la communication que vous avez faite à mes Ministres de ce que vous jugez nécessaire pour cet effet. Je suis aussi fort satisfaite de la bonne espérance que vous me donnez sur la dépêche des Sauve-gardes pour les Iles d'*Oeulande, Gottlande *&* Oeusel, *je voudrois y faire ajouter* Norkoping. *En vous remerciant de tout ce que vous avez fait jusqu'ici pour moi, je vous prie de me continuer vos soins jusqu'à la fin, & de me donner aussi de vos nouvelles. Je prie Dieu qu'il vous fasse prospérer.*

Cependant *Christine* ne jouit guéres de cet avantage de la Neutralité; car outre les diminutions qu'elle souffrit dans ses revenus de *Suède*, les Ennemis de cette Couronne, ayant transporté le fardeau de la guerre en *Poméranie*, les Domaines de la Reine y furent foulés par les deux Parties belligérantes.

Christine prévoyant toutes ces suites fâcheuses, reprit l'idée qu'elle avoit déjà conçue depuis quinze à seize ans, de reconquérir les Duchés de *Bréme* & de *Poméranie*, dont elle se réserveroit les revenus sa vie durant,

Christine pensoit à conquérir les Duchés de Bréme & de Poméranie.

(*a*) *Lettere a' suoi Ministri p.* 27.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1675.

durant, & qu'après sa mort la *Poméranie* retourneroit à l'*Empire*. (*a*) Celui qu'elle jugeoit le plus propre à exécuter ce dessein, étoit le Comte *Montecuculi*, autrefois Ambassadeur de l'*Empereur* en *Suède* & fort estimé de la Reine. En le félicitant du Généralat que son Maître lui avoit donné, elle se flatte dans sa réponse d'être en état de lever les difficultés qu'on trouvoit à la Cour de *Vienne* dans l'exécution de l'affaire proposée, comme on l'apprendra par ses deux Lettres. (*b*)

Le 27. Avril 1675.

Monsieur le Comte Montecuculi, *je vous remercie de l'avis que vous m'avez donné du nouvel Emploi que l'*Empereur *votre Maître vous a accordé. Je suis ravie de voir qu'on rende justice à votre mérite, par la confiance qu'on prend en votre personne, & je souhaite que la fortune & la gloire accompagnent toujours vos exploits; mais que vous ne soyez jamais employé contre la* Suède, *car ce me seroit une douleur sensible de vous voir engagé contre elle. Si l'on eût cru mes conseils, les affaires ne seroient pas réduites aux extrémités où je les vois précipiter; mais il y a des fatalités dans les affaires humaines, qui ne peuvent s'éviter, quelque prévoyance qu'on ait. Cependant je prie Dieu qu'il vous conserve, & vous fasse prospérer.*

Sans date (c).

Monsieur le Prince Montecuculi, *par la réponse que je reçois de vous sur la Lettre dans laquelle je vous ai recommandé mes intérêts, & par ce que m'écrit Mr. le Nonce, je vois les difficultés qui se rencontrent dans mes justes propositions en votre Cour. Je vous avoue que j'en suis surprise, quoiqu'accoutumée à rencontrer par-tout des oppositions & des difficultés; je les léverai avec le tems, pourvu que l'on considére mes raisons, que j'ai fait communiquer au Nonce, & que l'on y fasse les réflexions en votre Cour, qui peut-être trouvera les choses plus faciles, qu'on ne se l'est imaginé d'abord. L'assistance de l'*Empereur *en cette occasion, est ce qui m'est le plus nécessaire; & je ne désespére pas de l'obtenir, quand on voudra faire réflexion à mes repliques, qui répondront à Mr. le Nonce sur toutes les difficultés. J'espére que mes réponses pourront* *eclair-*

(*a*) *V.* Pufend. *Hist. Brand. L. VIII.* §. 21. & Opera Conring. *VI. p.* 578. *Mem.* de Christine *T. II. p.* 29. & 48.

(*b*) *Lettere a' Principi p.* 281.

(*c*) *Lettere a' Principi p.* 181. &c.

éclaircir votre Cour, & que la raison même l'obligera enfin à soutenir vigoureusement la justice de ma cause. Je vous prie de considérer que je n'ai rien fait contre le Traité de Westphalie, *& que j'ai différé par ma diligence, pour quelques années, le mauvais parti que la* Suède *a pris; & que si elle m'eût cru toujours, elle seroit encore en très-bonne intelligence, & même en alliance étroite avec la Maison d'*Autriche; *mais les malheurs de la* Suède *n'ont pas permis qu'elle executât les avis salutaires que je lui ai donnés sur ce sujet, aussi en souffre-t-elle comme l'on voit; mais il me semble qu'on devroit épargner les amis qui sont innocens, & ne les pas confondre avec les ennemis, que l'on croit coupables. Si je vous disois toutes les particularités là-dessus, vous seriez surpris. Quoi qu'il en soit, j'ai répondu à vos objections. Je vous prie de considérer le tout mûrement. Cependant je vous remercie du zéle & de l'affection que vous me témoignez en cette occasion, & prie Dieu &c.* Négociations & Commerce de Lettres de Christine. L'an 1675.

Christine ne resta pas en termes de Négociation avec *Montecuculi* seul. Elle avoit fait goûter son projet à la Cour de *Rome*, & le *Pape* avoit donné ordre à ses Nonces de *Vienne* de l'appuyer le mieux possible auprès de l'*Empereur*, à qui la Reine adressa cette Lettre remarquable, en écrivant en même tems audit Général *Montecuculi*.

*A l'*Empereur *le 23. May, 1676. (a).*

Je suis forcée d'importuner V. M. pour la conjurer d'écouter favorablement les instances que le Nonce Apostolique lui fera de ma part, selon l'ordre qu'il a plû à Sa Sainteté *de lui donner en ma faveur. Les désordres qui troublent à-présent l'*Empire *& toute l'*Europe, *mettent mes intérêts dans la derniére extrémité, & m'obligent à rompre le silence dans une occasion si pressante, où je craindrois sans-doute une totale ruine, si je n'avois une entiére confiance en la générosité & en la justice de V. M. pour espérer qu'elle voudra bien embrasser celle de ma cause, & appuyer mes intérêts de son autorité, pour me conserver dans des droits que son équité ne lui permettra pas d'abandonner. Je me trouve déjà favorisée & appuyée de la bonté paternelle de* Sa Sainteté, *qui m'a promis son assistance auprès de V. M. & je* L'an 1676.

(a) *Misc. Polit. p.* 63.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*

L'an 1676.

*je me flatte qu'une ſi grande & ſi précieuſe recommandation ne produira que de grands effets en ma faveur; d'autant plus que V. M. peut ſe ſouvenir de la maniére obligeante dont j'uſai pendant mon Régne envers l'Auguſte Maiſon de V. M. en me faiſant un point-d'honneur d'établir une glorieuſe & ſincére paix avec elle. V. M. ſe ſouviendra auſſi, que de tant de gloire dont la Divine Providence me combla à l'occaſion d'une paix ſi glorieuſe & ſi avantageuſe aux deux parties, j'eſtimai plus qu'aucune autre, celle de pouvoir rendre à l'*Empereur*, Pére de V. M. l'aſſiſtance qu'il me demanda dans une occaſion éclatante (*), dont il eut la bonté de me remercier depuis, & de l'avouer ſincérement auſſi importante qu'elle l'étoit alors. Tout cela arriva, comme V. M. le ſait, peu de tems avant que je quittaſſe le Trône ſur lequel Dieu m'avoit fait naître; ce que je ne fis que pour avoir la liberté de déclarer à toute la Terre ma miraculeuſe Converſion. Je n'ai depuis rien fait qui puiſſe démentir la ſincérité de l'amitié que j'ai pour V. M. Je l'ai cultivée avec tout le ſoin que mon état & ma condition préſente me l'ont permis. Je crois même m'être rendue par cette action plus digne que jamais d'être favorablement conſidérée de V. M. de qui je n'exige rien que ce qui eſt à moi. Je ne ſouhaite pas qu'elle s'expoſe pour moi, ni à des hazards, ni à des dépenſes. Je ſouhaite ſeulement que V. M. me conſerve ce qui m'appartient, qu'elle me faſſe rendre juſtice des Biens qui doivent encore m'appartenir, & qu'elle me déclare au-plutôt ce que j'aurai droit d'eſpérer d'elle en cette occaſion, après quoi je me remets à tout ce que le Nonce Apoſtolique dira de plus de ma part à V. M. & je ſuis &c.*

Et à Montecuculi *le même jour: (a).*

Monſieur le Général Comte Montecuculi, *je fais grand état*

(*a*) *Lettere a' Principi p.* 184.

(*) Ce fut, que *Chriſtine* appuyât auprès des Electeurs de l'*Empire*, pour faire déclarer l'Archiduc Fils de l'Empereur, *Roi des Romains*. ce qui ſe fit auſſi au grand étonnement de la *France* ſur-tout, qui s'oppoſoit au poſſible à cette Election (1); mais il y a toute apparence que *Chriſtine* penſoit alors d'épouſer cet Archiduc, qui devint Empereur après la mort de ſon Pere, & c'eſt lui-même à qui cette Lettre eſt écrite.

(1) Mémoires, de *Chriſtine* T. 1. p. 383, 384.

tat de votre amitié, & crois que dans l'occasion pressante où j'ai besoin de la Cour de Vienne, *vous ne me refuserez pas vos bons offices auprès de l'*Empereur *votre Maître, que je vous demande instamment, ayant aussi prié Monsieur le Nonce Apostolique de vous les demander de ma part. Ne me les refusez pas pour répondre dignement à la haute estime que j'ai pour votre personne, & que votre mérite vous a si justement acquise. Je crains que vous ne soyez plus à votre Cour, ce qui me priveroit d'un grand secours en cette rencontre : cependant vous savez mieux que personne ce qui s'est passé autrefois, & l'importance des projets que je pourrai faire favorablement selon mes comptes, & qu'il y va de la gloire & de l'intérêt de l'*Empereur-*même d'appuyer la justice de ma cause; me remettant au reste à ce que ledit Monsieur le Nonce vous dira de ma part. Je souhaite que Dieu vous conserve & fasse prospérer.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1676.

Christina Alessandra.

L'*Empereur* ne tarda guéres d'y répondre, en reconnoissant & exaltant les bons offices que la Reine avoit rendus à la Maison d'*Autriche*. Cependant, pour lui épargner le chagrin d'un refus ouvert sur la proposition, (laquelle n'auroit pu manquer d'aliéner les esprits des Alliés, dès que l'*Empereur* l'auroit voulu mettre en exécution,) il trouva à propos de se référer à sa Lettre au Cardinal *Pio*, qui s'en expliqueroit plus amplement avec la Reine (*a*). Cette Lettre contenoit entre autres choses, que quant aux passeports que la Reine demandoit pour son voyage à *Hambourg*, où elle avoit compté séjourner pour être plus à portée de ses Domaines, l'*Empereur* y avoit donné ordre, en faisant écrire aux Cercles de l'*Empire* par lesquels elle passeroit, & aussi en recommandant à ses Alliés le Roi de *Dannemarc*, l'Electeur de *Brandebourg*, l'Evêque de *Munster*, & au Duc de *Brunswig*, de ne pas toucher à ses Domaines. Cependant l'*Empereur* ne put pas se dispenser de lui témoigner la crainte qu'il avoit, que ce voyage & le séjour de la Reine à *Hambourg*, dans la conjoncture présente, ne lui fût plus nuisible qu'avantageux; parce que les deux Partis ne manqueroient pas de chercher à se l'attirer, & qu'elle se rendroit par-là suspecte à l'un & à l'autre, d'où il arriveroit qu'elle souffriroit d'autant plus dans ses revenus, dont les deux partis se saisiroient au plus grand desavantage de sa subsistance. (*)

Nous

(*a*) *Li 25. Giugo. 1676. Lettere à Diversi p. 230. & 233.*

(*) Ces deux Lettres de l'*Empereur* sont écrites en *Latin*, nous les insérerons tout du long dans l'Appendice. *V. l'Appendice No. XXXV.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an. 1676. *Comment la France chagrine la Reine, & elle la France à son tour.*

Nous verrons ci-après que *Christine*, pour s'attirer la bienveillance de l'*Empereur*, avoit goûté ses raisons & les avis de la Cour de *Vienne*. Mais comme cette trame n'avoit pas été tenuë assez secrette, pour qu'on n'en fût quelque chose en *France*, (laquelle la Reine ne laissa pas de taxer de tems en tems, comme cause principale, qui avoit entraîné la *Suède* dans cette guerre fatale à ce Royaume, & qui occasionna la désolation de ses Domaines & la diminution de ses Revenus) le Ministére de *France* pour s'en venger, avoit fait publier *les Mémoires tirés des Dépêches du Sieur* Chanut, *par Linage de Vauciennes* (*Chanut* étoit autrefois Ambassadeur auprès de *Christine*) dequoi la Reine se trouva fort choquée. Nous avons déja produit une de ses Lettres là-dessus à l'Abbé *Bourdelot* (*a*), nous l'insérerons encore ici, mais selon la copie que nous avons reçue en dernier lieu de *Rome* & qui y a été tirée sur la minute; elle contient des différences remarquables: nous y en ajouterons une autre, où *Christine* répond aux calomnies qu'on débita d'elle en *France*. (*b*)

Le 6. Novembre 1674.

L'an 1674.

J'approuve tout ce que vous avez fait touchant le Livre dont vous me parlez. Ne cessez pas de poursuivre si bien l'affaire, que vous obteniez un châtiment exemplaire d'un tel forfait. J'espére que vous l'obtiendrez de la justice du Roi de France; *& puisque le Ministre de* Suède *a fait son devoir, vous pouvez bien le remercier de ma part, vous assurant que je vous sai gré du zéle & de la passion que vous témoignez en cette rencontre pour mes intérêts. J'ai toute la disposition qu'il faut avoir pour mépriser ces sortes de sottises, qui ne font du mal qu'à ceux qui les composent; il me semble pourtant que je dois quelque ressentiment à ma gloire, & à ma réputation; mais je vous assure que je le fais sans chagrin & sans aucune inquiétude. Le siécle où nous sommes me console: On n'y donne quartier à personne, & la calomnie s'attache pour l'ordinaire au plus grand mérite. Pour moi, je me suis accoutumée à l'ingratitude & à la perfidie du Genre Humain, & je suis depuis long-tems en bute à la rage & à l'imposture de l'envie. Cependant ma consolation est, que ma conscience ne me reproche rien d'indigne de moi, & la* Suède, Rome *& tous les autres lieux de la Terre où j'ai passé ma vie, témoigneront un*

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 155, 156. *Ma reponse aux remarques de* Holberg, *p.* 19.

(*b*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 156, 157. *& Lettere a' suoi Ministri p.* 74.

un jour de la fausseté de ces calomnies. Ma gloire & ma réputation sont, Dieu merci, assez bien établies, pour ne pas craindre ces sortes de calomnies, & j'en appelle ici à la conscience de ceux même qui les ont inventées; je suis sûre qu'ils ne croient pas eux-mêmes ce qu'ils disent. Ce qui me fâche est, que ce Livre porte le nom de Mr. Chanut. *Je suis sûre qu'il ne l'a pas fait, & suis mortifiée de ce qu'on imprime une si noire tache à la mémoire d'un si honnete homme. Car enfin, quand Dieu m'auroit abandonnée jusqu'à permettre que je fusse coupable de toutes les indignités dont on m'accuse, il est certain que ce seroit pour moi le dernier des malheurs; mais cela n'empêcheroit pas que tout homme qui est capable de publier de telles choses, est indigne de vivre, & qu'il faut qu'il soit le plus infame de tous les hommes. Quoi qu'il en soit, je suis fort tranquile là-dessus, & les sentimens que la* Suède *a eu de moi jusqu'à-présent, me sont bien glorieux, & me justifient assez; & j'espére que ma vie passée, & l'avenir donnera un démenti formel à tout ce que l'envie & l'imposture pourront dire de moi, & je donnerai sur ce sujet la sentence finale, que donna autrefois un Poëte* Italien *sur les médisances d'*Aretin. (*). Il Papa e Papa, e tu sei un forfante. *Toutefois soyez persuadé que j'aurai toute ma vie pour votre zéle la reconnoissance que vous méritez. Adieu.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1674.

Le 10. *Septembre* 1675. *(a)*

L'an 1675.

Il y a quelque tems que je me suis expliquée à vous en réponse à votre Lettre, touchant le Livre auquel on a faussement donné le nom de Mr. Chanut; *mais comme j'étois alors persuadée que cet Ouvrage n'etoit qu'une production de la rage de quelque particulier, & que j'ai fait diligence pour en découvrir l'Auteur, je me suis bientôt desabusée de tous mes soupçons, & j'ai connu clairement que celui qui l'a publié, quel qu'il soit, ne l'a composé que pour faire mieux sa cour. J'ai depuis peu des preuves convaincantes de me le persuader, & je sai de bonne part que c'est-là le fin du mystére; je vous dirai*

(a) *Lettere a' suoi Ministri p.* 68.

(*) J'ai rapporté l'explication de cette rencontre dans les Mémoires de *Christine* Tom. II. p. 157. note.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1675.

rai mon sentiment là-dessus, afin qu'on ne l'ignore pas. J'aurois eu de la peine à me persuader quelque chose de semblable, si l'expérience des années passées ne m'empêchoit d'en douter. Ceux qui se sont mis en devoir d'attenter à mon Bien pour m'en priver, & qui n'ont pas balancé d'attenter aussi à ma vie, s'en prennent enfin à mon honneur. Quel sentiment croyez-vous que me donnent toutes ces connoissances? Rien que du mépris & de la pitié de tant d'inutiles desseins qui réussissent si mal; car enfin, malgré toutes les intrigues qu'on suscite contre moi en Suède, *j'y suis entrée & en suis sortie deux fois glorieuse & triomphante, & mon Bien est encore à moi, en dépit de tout ce qu'on fait tous les jours pour me le faire ôter. Du côté de l'honneur, on y réussira aussi mal que dans le reste, & graces à Dieu on ne persuadera personne. Me calomnier c'est attaquer le Soleil, un peu de bonne Philosophie m'élevant si fort au-dessus de tout cela, que vous pouvez assurer les gens que je suis invulnérable de toutes parts. Nous verrons si ceux qui sont les promoteurs de ces pauvretés, seront aussi invulnérables que moi quand on les mettra quelque jour à des épreuves, auxquelles ils ne s'attendent pas. Cependant je voudrois bien savoir, & vous me rendrez service en découvrant ce que j'ai fait aux gens, pour les obliger à s'oublier jusqu'à être si peu équitables, que j'en rougis pour eux. Je crois pourtant avoir rendu plus d'un service considérable à ceux qui sont si acharnés contre moi. En-vérité j'ai pitié de ceux qui savent si mal l'art de se venger. Si l'on a du chagrin, que ne s'explique-t-on pour s'éclaircir? Pour moi, quelque offense que j'eusse reçue, je ne voudrois pas me venger à mes propres dépens, & je crois que c'est se venger contre soi-même, que de se venger ainsi. Toutefois je pardonne de tout mon cœur à la rage qu'on témoigne avoir contre moi. Je ne puis, je ne veux forcer personne à être de mes amis, & je veux seulement que l'on sache que je suis instruite de tout ce qui se passe; que je n'ignore rien des plus secrétes cabales qu'on forme contre moi; qu'avec tout cela je ne crains rien, & méprise tout.*

L'Etat du Conclave à l'élection du Pape Innocent XI. découvert, & rétabli.

Christine, pour s'en venger en quelque maniére, & pour faciliter sa Négociation à la Cour de l'*Empereur*, dont nous avons parlé ci-dessus, fit tout ce qu'elle put pour exclure la *France* dans le Conclave, où

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1676.

où (*) *Innocent XI.* de la Famille *Odescalchi* fut élu Pape (†). Pour faire remarquer combien la Reine y prenoit part, nous insérerons ici sa Lettre écrite à *Bonvisi*, Nonce Apostolique à *Vienne*, quatre semaines avant l'élection. La voici en original avec la traduction. (*a*) (§).

Rispondo hora più particolarmente alla Lettera di V. S. dei 4. del corrente, dicendole intorno alle nostre cose di quà, che siamo più che mai nell' incertezza dell' evento, una cosa sola vi è indubitata, ed alla gloria immortale dei Signori Cardinali Altieri, *&* Azzolino; *i quali mediante una condotta incomparabile si sono resi gli arbitri del Conclave, nel quale vien universalmente acclamata la virtù, ed il merito del Sigr. Cardl.* Odescalchi, *ne vi è altro che l'esclusione dichiarata dalla* Francia *che ritardi la sua Elettione. Qual*

Je réponds à-présent, *lui dit Christine*, plus particuliérement à votre Lettre du quatriéme du courant, vous disant au sujet de nos affaires ici, que nous sommes plus que jamais incertains, comment elles finiront. Ce qui est très-sûr, & qui tourne à la gloire immortelle des Seigneurs Cardinaux *Altiéri* (**) & *Azzolino*, c'est que par leur conduite incomparable ils se sont rendus les arbitres du Conclave, où la vertu & le mérite du Sgr. Cardinal *Odescalchi* sont généralement applaudis, & rien n'y retarde son élection que l'exclusion déclarée de la *France*. On saura dans peu de jours quel sera le sort d'*Odescalchi*, & je crois que s'il ne devient pas *Pape*, le Conclave en traînera bien. En ce cas vous pouvez beaucoup espé-

(*a*) *v. Lettere a' Diversi p.* 24. *&c.*

(*) C'est ce qui fit dire à la Reine dans sa Lettre à *Texeira*: (1) „ *Sapiate che doppo l'ultima promotione li* Francesi *hanno fatto con me dichiarazione quasi di publica nimicizia, e hanno machinato contro di me a* Roma, *in* Suezia, *e per tutto, cose horibili. Io vi lo dico, perche siate informato e sapiate informar chi bisogna.....*

(†) Ce *Benoit Odescalchi*, fils d'un riche Banquier de *Como* dans le *Milanez*, étant encore Cardinal, entretenoit beaucoup de liaison avec *Christine* (2). Il ne manqua presque jamais de fréquenter la Loge de la Reine, les cinq années qu'elle l'eut au Théatre. Mais après son élevation au Pontificat, il changea tout d'un coup d'humeur & de conduite, entreprit de détruire les Spectacles publics, auxquels il avoit pris jusques là tant de plaisir. Tout le monde en fut mécontent, & la Reine eut encore de plus grands démêlés avec lui, dont nous avons donné le détail dans ses Mémoires (3).

(§) La Suscription de cette Lettre est, à Monsigr. *Bonvisi.* 22. Agosto 1676. al Sigr. Abb. *Paolucci*, per il ricapito.

(**) Ce fut le Cardinal *Paolucci-Alberoni*, que le précédent Pape *Clément X.* étant trop caduc, avoit pris pour son Adjudant, & qui par gratitude adopta le nom d'*Altiéri*, qui étoit celui de la famille du *Pape*. Cela donna occasion à *Pasquin* de répondre à *Marforio*, qui demandoit sous quel Pontificat on vivoit alors à *Rome*? *Sumus*, repliqua Pasquin, *sub Pontificatu alterius*, faisant allusion au nom d'*Altieri*. (1)

(1) 9. Nov 1675. a' suoi Ministri p. 96.

(2) Mémoires de *Christine* T. II. p. 134.

(3) Mémoires de *Christine* T. II. p. 134. &c.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1676.

*Qual debba però esser l'evento d'*Odescalchi *trà pochi giorni si manifesterà, e credo che se non è lui* Papa, *il Conclave sarà lungo. In tal caso V. S. potrà sperar molto, ed esser certa, che Io, e'l Cardl.* Azzolino *in sede vacante, ed in sede piena faremo, se vi sarà l'adito, tutto in favor di V. S. e vorremmo che toccasse a lei di far le prime parti nel nuovo Pontificato. Sò ch' ella m'intende, mà o tocchi questa fortuna ad* Odescalchi, *o ad altri, si dovrà riconoscere dopo Dio dalli Cardl.* Altieri, *&* Azzolino; *E questa è indubitato, ne creda a chi le dirà diversamente.*

espérer, & être assuré que moi & le Cardinal *Azzolino*, *in sede vacante*, *& in sede plenâ*, ferons, si l'on y peut avoir entrée, tout notre possible en votre faveur; & nous voudrions que vous jouissiez des prémices du nouveau Pontificat. Je sai que vous m'entendez; mais soit que ce bonheur arrive à *Odescalchi* ou à d'autres, après Dieu on en aura l'obligation aux Cardinaux *Altiéri* & *Azzolino*, & cela est indubitable. N'ajoutez aucune créance à celui qui vous dira autrement.

Sopra la lettera scrittami ultimamente dall' Imperatore *m'occorre dir a V. S. che hò inteso con ammirazione che si voglia prender il pretesto di gettar la colpa delle gelosie supposte sopra i miei servitori; poiche quanto al sospetto della mia persona non mi scandalizza punto, nè me ne posso offendere, sapendo che i Principi devono haver gelosia de' pari miei, e sò pure quanta, e quale siano le ragioni, che possono movere i Collegati ad haverla di me; Ma il sospettare de' miei, questo si che mi pare un torto fatto a me stessa. Io hò pochi Servitori, e quelli non hanno, ne possono haver altri fini, nè altri interessi che i*

Il faut que je vous dise au sujet de la Lettre que l'*Empereur* m'écrivit derniérement, que j'ai appris avec admiration, qu'on veut prendre prétexte de jetter la faute des jalousies supposées, sur mes Serviteurs; car pour les soupçons qu'on a de moi-même, je ne m'en scandalise ni ne m'en offense pas, sachant que les Princes doivent être jaloux de mes semblables, & je sai très-bien les raisons que les Alliés pourroient avoir de me porter jalousie; mais d'en soupçonner les miens, cela me paroît un tort qu'on me fait à moi même. J'ai peu de Serviteurs, & ils n'ont, ni ne peuvent avoir d'autres vues, ni d'autres intérêts à cœur que les miens; & quoiqu'ils soient peu informés, ils savent pourtant qu'ils ont à m'obéir, & à me servir seule & personne autre. Il faut que vous sachiez, que chez moi, où j'ai établi cette maxime dans l'es-

i miei e benche ne ſiano poco informati ſanno però che hanno da ubbedire, e ſervire a me ſola, e non ad altri; E ſappia V. S. che io in caſa mia hò coſi ſtabilita queſta maſſima nell' animo di tutti i miei, che non vi è alcuno che non ſia perſuaſo, che facendo diverſamente gli coſterebbe o la vita, o il ſervizio mio, e gli eſſempi paſſati d'alcuni, che hanno operato diverſamente hanno imparato a tutti, ch' io fò poche Ceremonie.

l'eſprit de tous ceux qui m'appartiennent, qu'il n'y en a pas un qui ne ſoit perſuadé, que s'il faiſoit autrement, cela lui coûteroit ou la vie, ou ſon emploi; & l'exemple de quelques-uns, qui ont agi contre mes intentions, ont appris à tous, que je n'y fais pas beaucoup de cérémonies.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1676.

Quando io era nel mio Regno haveva Conſiglièri e Miniſtri in quantità, quali tutti erano da me ſentiti, ma io ſola pigliava da me le Reſoluzioni a modo mio, tanto nelle coſe grandi, quanto nelle piccole, ne altro io richiedeva dai Servitori e Miniſtri miei, che una cieca ubbedienza, colla quale ſi eſſeguivano i Decreti miei ſenza replica. Io ſola era la Padrona, la Suezia *ed il Mondo tutto, però non dico altro, oggidì io hò mutata la fortuna, mà non già l'animo, e fò adeſſo in piccolo quello, che allora faceva in grande, e permetto a V. S. che non vi è, nè vi ſarà ſervitore ne Miniſtro mio c' hablia mai l'ardire di mover un paſſo ſenza l'ordine, e la ſaputa mia.*

Quand j'étois dans mon Royaume, j'avois nombre de Conſeillers & de Miniſtres, que je conſultois tous, & j'entendois leurs avis: mais je prenois les réſolutions de moi-même à ma façon, tant dans les grandes que dans les moindres affaires; & je n'exigeois autre choſe de mes Serviteurs & Miniſtres, qu'une aveugle obéiſſance, avec laquelle ils exécutoient mes Decrets ſans replique. J'étois ſeule Maîtreſſe abſolue, je voulois l'être, & ſavois l'être par la grace de Dieu. *L'Empereur*, la *Suède*, & tout le monde le ſait. Il eſt vrai qu'à l'heure qu'il eſt, j'ai changé de fortune, mais pas de ſentiment; & je fais à-préſent en petit, ce que je faiſois alors en grand. Je vous aſſure qu'il n'y à, ni n'y aura aucun de mes Serviteurs & Miniſtres qui ait la hardieſſe de faire un pas ſans mon ordre & à mon inſu.

L'ingratitudine della Suezia *a per dir meglio quella del Go-*

L'ingratitude de la *Suède*, ou, pour mieux dire, celle du Gouver-

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1676.

verno di Suezia *verso di me, le mie offese dissimulate, mà non dimenticate, l'occasione ottima che mi fà sperar di poter far le mie vendette, e la necessità precisa di megliorare i miei interessi coll' accostarmi al partito dei Collegati, sono le potenti ragioni, le quali possono sgombrare ogni gelosia mal fondata, che si possa haver di me: Nè io saprei dar megliori sicurrezze che questi motivi.*

Io apro in questa occasione tutto il mio cuore a V. S. e le dico che anche dall' altra parte mi si fanno offerte, e belle parole in quantità, ma il mio interesse, & il mio genio mi portano verso il partito dei Collegati, purche io possa trovarvi il conto mio, ed io sono hora in termini tali, che non mi bastano le belle parole; Però la prego a compiacersi di premere sempre più per le mie giuste sodisfazioni.

Io benedico Dio d'haver differito il mio viaggio, perche sarei inconsolabile, se non mi fossi trovata qui alla nova Elettione, havendo io riposte tutte le mie sparanze, dopo Dio, nell' efficace assistenza del Papa, *e mi giova sperare che a chiunque toccherà la fortuna, succederà anche nella somma bontà che la Sta. memoria di* Clemente X°. *haveva verso di me, onde godo d'esser restata qui per accadir a miei*

nement de *Suède* envers moi; les offenses reçues que je sai dissimuler, mais qui ne sont pas oubliées; une meilleure occasion qui me fait espérer de me venger, & la nécessité pressante d'améliorer ma condition en prenant le parti des Alliés, sont les puissantes raisons de faire cesser toute jalousie mal fondée qu'on pourroit avoir de moi. Je ne puis pas donner de meilleures sûretés que ces motifs-là.

Je vous ouvre tout mon cœur dans cette occasion, & je vous dirai qu'on me fait aussi des offres & qu'on me donne force bonnes paroles de l'autre côté; mais mon intérêt & mon génie me portent vers le parti des Alliés. Je demande seulement de pouvoir trouver mon compte; car je suis présentement dans des circonstances que de bonnes paroles ne me suffisent pas. C'est pourquoi je vous prie de vouloir vous intéresser d'autant plus à mes justes prétentions.

Je rends graces à Dieu d'avoir différé mon voyage; & je serois inconsolable, si je ne m'étois pas trouvée ici à la nouvelle Election, ayant mis toute mon espérance, après Dieu, dans l'assistance efficace du *Pape*; & je me flatte que celui qui aura le bonheur d'y parvenir, succédera aussi dans la haute bienveillance que *Clément X.* de sainte mémoire m'avoit témoignée. Je me réjouis donc d'être restée ici pour veiller à mes intérêts, & je suis fâchée de n'en pouvoir pas dire autant des vôtres, parce que je n'espé-

miei intereſſi, diſpiacendomi di non poter dir a quella di V. S. perche non ſpero di poter tanto. Dò a V. S. tutti queſti cenni, perche ſe ne vaglia ſecondo la ſua prudenza, alla quale mi rimetto, e ringraziandola ſempre più dell' affettuoſa premura con che s'affatica per me, e per le coſa mie, le auguro &c.

P. S. Di novo ringrazio V. S. di quanto hà operato per me, e l'aſſicuro che trouverà in me un gradimento degno del merito ſuo in tutte le ſue occorrenze. Mi diſpiace ſolo proter poco di quel tanto ch' io deſidero di fare per Lei &c.

n'eſpére pas d'y pouvoir contribuer beaucoup. Je vous tiens ce diſcours pour que vous vous en prévaliez ſelon votre prudence, à laquelle je me remets; je vous remercie de très-bon cœur de votre empreſſement affectueux pour moi & pour mes affaires, & vous ſouhaite, &c.

Négociations & Commerce de Lettres de Chriſtine.

L'an 1676.

P. S. *de la propre main de la Reine.* Je vous réitére mes remercimens des peines que vous prenez pour moi, & je vous aſſure que vous trouverez en moi toute la reconnoiſſance que vous méritez. Je ſuis ſeulement mortifiée que mes forces ſoient ſi fort au-deſſous de ce que je ſouhaiterois de faire pour vous.

Chriſtine rebutée de l'Empereur s'adreſſe à la France.

On s'appercevra, ſi je ne me trompe, que la Reine n'a écrit cette Lettre que pour faire comprendre indirectement, que les raiſons dont la Cour de l'*Empereur* s'étoit ſervie, n'étoient pas aſſez fortes pour refuſer d'entrer dans la propoſition que la Reine lui avoit faite, de faire la conquête du Duché de *Bréme* & de la *Poméranie Suédoiſe*, à des conditions marquées ci-deſſus. Auſſi ſemble-t-il que l'*Empereur* n'a pas fait d'avances ultérieures pour cela; & comme la Reine croyoit ne devoir pas s'attendre à quelque ſecours réel de ce côté-là, en attendant que faute de ne tirer preſque aucun revenu de ſes Domaines en *Poméranie*, elle ſe trouvât dans une extrême néceſſité, (*a*) elle jugea à propos de tenter fortune ailleurs; parce que, comme elle le dit dans la précédente Lettre, *le Parti oppoſé avoit fait de bonnes offres.* Elle s'adreſſa donc à Mr. *de Pompone*, Miniſtre de *France*, par la Lettre ſuivante. (*b*)

Le 13. *Janvier* 1677.

L'an 1677.

Monſieur de Pompone, *me ſentant accablée par les malheurs de la* Suède, *qui enveloppent dans leur ruine celle de tous mes intérêts, je ne puis avoir recours en cette extrémité qu'à l'amitié du Roi vôtre Maître, qui par ſes bontés, que j'ai éprouvées autrefois, & dont il a bien voulu me donner de nouvelles aſſurances, a voulu réveiller la confiance que j'ai en lui, croyant qu'il*

(*a*) *Mémoires de* Chriſtine *T. II p.* 160. (*b*) *Lettere a' Principi. p.* 188.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1677.

qu'il voudra bien n'abandonner pas mes intérêts dans l'extrémité où ils sont réduits par l'assistance que la Suède *a donnée à la* France. *Je pourrois vous faire ici un long raisonnement sur la gloire, l'intérêt & l'avantage qui en reviendront au Roi votre Maître, s'il embrasse sérieusement mes intérêts de la maniére que je le propose. Mais vous êtes un Ministre trop éclairé pour ignorer aucun des avantages qu'on en peut retirer. C'est pourquoi je me contente de vous demander vos bons offices, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.*

Ayant reçu une autre Lettre du Roi de *France*, *Christine* répondit à *Pompone* en ces termes: (*a*).

Sans date.

Monsieur de Pompone, *j'ai reçu la Lettre du Roi de* France *que vous m'avez envoyée, & vous remercie du déplaisir que vous me témoignez d'avoir perdu l'occasion de me la rendre en personne. J'avoue aussi que j'ai du regret d'avoir été obligée à me priver de la satisfaction de connoître un si honnête homme que vous; mais comme je ne doute point que vous ne me continuyez néanmoins la même affection, vous devez aussi vous assurer de ma bonne volonté & de ma reconnoissance, dont je vous donnerai dans les occasions des preuves par des effets, & cependant je prie &c.*

Il faut sans-doute qu'il y ait eu un commérce plus étendu entre *Christine* & la Cour de *France* en ce tems-là, puisque la Reine s'étoit aussi adressée au Cardinal *de Bouillon*, afin de s'intéresser pour elle. Voici la Commission qu'elle lui en donna. (*b*)

Articles des Propositions de la Reine CHRISTINE, qu'elle a prié Monsieur le Cardinal *de Bouillon* de présenter de sa part à LOUIS XIV. l'an 1676.

I. Que la France *travaillera pour l'introduction de la Religion* Catholique *en* Suède, *ce qui sera aisé à obtenir dans les conjonctures présentes, où la* Suède *a tant besoin de la* France; *& pour cet effet il suffit de demander à la* Suède *l'abolition de toutes les cruelles Loix, qui privent tous les hommes qui la*

(*a*) *Lettere a' Principi* p. 189.

(*b*) *Miscell. Polit.* p. 65-68.

la professent, des biens, de la vie & de l'honneur, & leur impriment une tache d'infamie, qu'on ne peut effacer en ce Païs-là qu'avec le sang (*). *Il est nécessaire que la* France *oblige la* Suède *à les abolir par un Acte solemnel d'une Diette, & qu'elle demande cette abolition aussi-bien en son nom qu'en celui de tous les autres Princes* Catholiques.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1676.

II. Que la France *disposera la* Suède *à céder à la Reine ses droits sur les Provinces perdues, outre le droit que S. M. s'est réservé dans son Abdication; & que la* France *portera le Roi de* Suède *d'en donner à la Reine un Acte authentique, à quoi il n'y aura pas de difficultés, en cas que la* Suède *soit forcée à les quitter.*

III. Qu'elle assurera à la Reine la pension, ou le revenu des 200000. *Ecus sa vie durant, qu'elle s'est réservés à son Abdication, payables à l'avenir sur les subsides que la* France *doit payer à la* Suède, *comme il a été proposé autrefois, afin que la Reine céde en revanche ses Domaines à la* Suède.

IV. Que durant la guerre la France *fera payer à bon compte à la Reine, pour sa subsistance, une somme d'argent sur les subsides de* Suède.

V. Que la France *oblige la* Suède *à satisfaire la Reine au sujet de ses prétentions pécuniaires, qui montent à la somme de neuf Millions cent mille & tant d'Ecus, donnant parole à la* France *qu'elle se rendra raisonnable.*

VI. Que la France *payera à la Reine les* 900000 *Ecus avec les intérêts qui lui sont dûs des arrérages des subsides qu'elle payoit à la Reine pendant sa Régence, & qu'elle s'est réservés.*

VII. Que le Roi Très-Chrétien *donnera ordre à son Ambassadeur d'appuyer les intérêts de la Reine en* Suède, *de-même que la Négociation du Marquis* del Monte *Premier Gentilhomme de sa Chambre, qu'elle envoye pour les solliciter; & que S. M. fera l'amitié à la Reine de se rendre Garant de tout ce qu'il traittera entre la Reine & le Roi de* Suède; *car après les manques de foi & les ingratitudes qu'elle a éprouvées, elle ne peut s'y fier à moins de cette garantie.*

Ces

(*) Nous avons fait voir ci-dessus (p. 240. & 464, not.) que tout ceci est avancé gratuitement.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*

L'an 1676.

Ces justes prétentions & intérêts importans sont confiés à Monsieur le Cardinal de Bouillon, *qui est prié de la part de la Reine de les proposer en* France, *& de les mettre entre les mains du Roi, avec instance que S. M. veuille en disposer selon la générosité & l'amitié que la Reine en espére, & en obtenir au-plutôt pour elle une favorable réponse par écrit.*

Second Envoi du Marquis del Monte dans les Païs du Nord.

De la maniére que *Christine* s'explique dans ces Propositions, elle regardoit la *France* comme pouvant faire tout ce qu'elle vouloit en *Suède*, & la *Suède* comme n'osant s'y opposer en rien.

Quelque influence qu'eût alors la Cour de *France* sur le Ministére de *Suède*, la Reine connoissoit mal celui de *France*, en s'imaginant qu'il entreprendroit une nouvelle réforme dans les Constitutions de l'Eglise *Suédoise*. Je présume pourtant, que comme *Christine* avoit à faire ici avec un Cardinal, il lui falut faire intervenir quelque avantage pour la Religion *Catholique-Romaine*, afin de l'engager d'autant plus avant dans ses autres affaires séculiéres. Mais aussi ses prétentions à cet égard étoient-elles trop fortes, pour qu'elle pût se flater d'y réussir à souhait. Elle y suivit sans-doute la maxime ordinaire des Négociations, qui dit: *prætendamus iniqua ut obtineamus æqua;* & elle fit bien de dire dans un de ses Articles, *qu'à leur égard elle se rendroit raisonnable.* Quoi qu'il en soit, ce qu'elle dit après, qu'elle enverroit le Marquis *del Monte* négocier là-dessus en *Suède*, & à *Nimègue*, n'eut lieu qu'à un certain point; car étant quelques semaines après arrivé à *Hambourg*, il eut ordre de retourner au plus vîte à *Rome*. Cependant nous insérerons ici les Instructions, traduites de l'*Italien*, que la Reine lui donna pour son nouvel envoi.

Instruction pour le Marquis *del Monte* (a).

I. Il tâchera de traiter avec la Couronne de Suède, *afin de fixer pour la Reine une pension annuelle de trois cent mille Ecus; & que cette pension lui soit continuée même deux ans après sa mort, pour payer sa Cour & ses dettes, s'il y en avoit.*

A l'encontre la Reine renoncera à toutes ses prétentions, & cédera tous les Etats de son Appanage en Suède, *c'est-à-dire, la* Gotlande, *l'*Oelande, Norcoping *&* Oesel; *& s'il n'est pas possible d'obtenir toute la susdite somme de trois cent mille Ecus, il tâchera d'avoir le plus qu'il pourra, mais pas au-dessous de deux cent mille Ecus.*

II. Il fera ensorte que ladite pension soit fondée sur les subsides de la France *durant la guerre, & qu'après la guerre elle soit établie avec toutes les sûretés imaginables. Cependant ce point*

(a) *Negoz. di Pol.* 216, 220.

point doit premiérement se négocier en Suède, *puis être confirmé en* France *&* *à* Nimégue; *& si l'on ne peut porter la* France *à payer cette pension même après la guerre, il faut penser à d'autres moyens pour en assurer le payement; mais pendant que la guerre durera, il n'y a point d'autre moyen que de la prendre sur les subsides de la* France.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1676.

Tout ceci peut aussi se traiter à Nimégue *sans aller en* Suède.

III. Sur tous les points susdits il procurera à Nimégue *la Garantie de tous les Partis intéressés en faveur de la Reine.*

IV. Il fera de-même ses efforts à Nimégue, *pour faire avoir à la Reine la Souveraineté absolue de ses Etats de* Poméranie, *avec la libre disposition de pouvoir les vendre & en faire ce qu'il lui plaîra, comme de ses Biens allodiaux, & qu'ils soient déclarés exempts de toutes contributions ordinaires & extraordinaires, de-même que du* Romenzug (*), *qui est une espéce de contribution extraordinaire; avertissant que l'*Empire *& l'*Empereur *y donnent leur consentement & garantie générale.*

V. Il tâchera d'obtenir que la Suède *céde son droit à la Reine sur les Chapitres de* Bréme *& de* Hambourg, *& lui donne une pleine & ample confirmation de toutes les choses qui les concernent.*

VI. S'il ne pouvoit pas obtenir à présent une si grande somme d'argent, il fera ensorte qu'on laisse à la Reine la prétention pléniére du reste, pour pouvoir l'exiger dans des conjonctures plus favorables. Il représentera, que pour que la Reine fasse cession à de si grandes & si justes prétentions que les siennes, il faut considérer que la compensation qu'elle prétend, est peu proportionnée à tant de dommages & de préjudices qu'elle

(*) Cette Contribution s'appelle aussi *Römer-Monath*. Elle se paye encore depuis le tems que les *Empereurs* alloient se faire couronner à *Rome*: d'où vient que les *Publicistes* l'appellent l'Expédition Romaine, *Expeditio Romana*. Depuis que les *Empereurs* n'y vont plus, le *Pape* ne donne que le titre d'*Empereur élu* à l'*Empereur d'Allemagne*, parce qu'il ne l'a pas sacré, comme *Charles V.* le fut en dernier lieu à *Bologne*. C'est sous ce titre de *Römer-Monath* ou de *Mois Romains*, que les contributions de l'*Empire* se payent par les Etats. On augmente le nombre des mois, à proportion du besoin public; & le nombre en étant une fois allé au-delà de trente, un Païsan dit à cette occasion, qu'il seroit à souhaiter que les *Romains* eussent gardé le nombre de leurs mois pour eux-mêmes, les douze de l'année que les *Allemands* avoient, ne leur étant déja que trop à charge.

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1676.

qu'elle a soufferts, & lesquels la Couronne est obligée de réparer. Il fera au reste connoitre, combien il importe à la Suède, *tant par gratitude & par honneur, que par son propre intérêt, de satisfaire la Reine; parce que si elle se voyoit exclue des justes moyens de satisfaction, & portée au désespoir, elle pourroit s'attacher aux Puissances Alliées, qui ne manqueroient pas de la lui procurer; & que l'amour qu'elle a pour la* Suède, *l'a retenue jusqu'ici de ne pas prêter l'oreille à des propositions fort avantageuses qui lui ont été faites; & que le désespoir pourroit enfin lui ouvrir des chemins qui seroient peu agréables à la* Suède, *dans les conjonctures présentes, d'autant plus que la Reine par l'expérience passée a trop éprouvé l'ingratitude & le manque de foi des* Suédois *envers elle.*

(ici-dessous se trouve cette Note)

Ceci entrera dans le commencement.

Sa Majesté la Reine ne prétend déroger en rien par cette Instruction aux premiéres (*), *mais elle propose différens moyens pour que le Marquis s'applique à celui qui sera le plus facile à réussir; s'efforçant toujours à obtenir le plus avantageux, & s'attachant après à celui qui sera le plus propre à cet effet. S. M. ayant réfléchi mûrement sur les conjonctures présentes, a résolu d'envoyer le Marquis à* Nimégue, *où elle estime qu'on pourra mieux traiter de ses intérêts qu'en* Suède. *Cependant elle lui ordonne de se préparer le mieux qu'il pourra à ce voyage, mais d'attendre en même tems ses ordres ultérieurs & plus précis.*

Voici encore une Instruction pour le Marquis *del Monte* (*a*).

Sitôt qu'il sera à Hambourg, *il se souviendra sur-tout de traiter avec* Texeira *de l'affaire des Joyaux qui sont engagés en* Hollande, *tâchant de lui persuader de donner cette satisfaction à la Reine, de les retirer, & d'ajouter le montant au reste de la Somme, sur laquelle il a déja fait des avances. Ce qu'il débourfera par-là, il pourra se le faire rendre des revenus de la* Poméranie, *comme il l'a fait jusqu'ici pour*

(*a*) *Negoz. di Pol. pag.* 220, 221.

(*) Il semble que la Reine ait donné d'autres Instructions au Marquis sur ses affaires de *Suède*, ou bien qu'elle se rapporte ici à celles qu'elle lui avoit fait donner dans son précédent envoi à la Cour de *Suède* en 1672 & 1673.

pour ses anciennes avances, en tirant les mêmes intérêts qu'on en paye présentement, jusqu'à ceque le tout lui soit rembourfé, & qu'il remette au Marquis tous les susdits Joyaux à son retour de Suède *à* Hambourg, *pour les porter à* Rome, *& les remettre entre les mains de la Reine, qui aggréera fort cette nouvelle preuve, à laquelle elle s'attend du zéle affectueux de* Texeira *pour la satisfaction & le service de S. M. qui en a déjà eu tant d'autres preuves en plusieurs rencontres.*

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1676.

Il se fera aussi donner par le même Texeira *l'original du Recès de* Marienbourg, *pour l'apporter pareillement à S. M. prenant garde de le conserver comme une chose de grande importance* (*), *& il sera bon qu'il en fasse aussi donner copie, pour la prendre avec lui à* Stockholm, *afin d'être d'autant mieux informé de ce qui est dû à S. M.*

Comme on a mis une nouvelle imposition extraordinaire sur le Cuivre en Suède, *qui apportera à la Reine plusieurs milliers d'Ecus, lesquels ne doivent pas être perçus par les Admodiateurs, mais doivent se payer à part à S. M.; ils doivent donc acquiter, outre les Fermes stipulées, cette nouvelle imposition, au profit de la Reine, dans les termes ordinaires. Le Marquis prendra information exacte de cet article, & l'établira à l'avantage de S. M.*

La Reine.

J'ai de la peine à m'imaginer qu'à l'égard des propositions dont le Marquis *del Monte* étoit chargé pour la Cour de *Suède*, la Reine ait cru férieusement qu'elles lui feroient accordées. Elle vouloit, entre autres choses, que la *Suède* lui payât deux à trois cent mille Ecus de rente par an, feulement pour fes Domaines en *Suède*, retenir en Souveraine absolue fes Biens hypothéqués en *Poméranie*, & en difpofer comme bon lui fembleroit. Tout cela étoit pourtant peu conforme à fon Acte d'Abdication paffé entre elle & les Etats du Royaume, dont le principal point étoit, qu'elle ne tireroit que deux cent mille Ecus ou quelque chofe de plus par an pour fa fubfiftance; qu'elle retiendroit à-la-vérité plufieurs Domaines en hypothéque pour fa fûreté, mais qui après fa mort retourneroient tous à la Couronne.

Cependant Meffieurs les *Italiens*, qui fans-doute fe flattoient d'en tirer le meilleur profit, lui firent accroire que la *Suède*, attaquée comme elle

(*) Apparemment que la Reine vouloit former une autre prétention d'un reftant d'argent, pour fe le faire payer en vertu du Recès de *Marienbourg*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1676.

elle l'étoit alors à la fois par l'*Empereur*, l'Electeur de *Brandebourg*, le Duc d'*Hanovre*, l'Evêque de *Munster* & le Roi de *Dannemarc*, feroit réduite si bas, que par rapport aux propositions de *Christine*, on n'oseroit plus lui rien refuser; & que si les *Suédois* le faisoient, la Reine n'avoit qu'à les menacer de se joindre aux Alliés, leurs ennemis, qui ne manqueroient pas de lui procurer tout ce qu'elle desiroit.

Nous verrons dans la suite que *Christine*, réfléchissant mûrement sur ces prétentions, trouva elle-même qu'elle n'en viendroit jamais à bout. Cela même lui fit naître une autre idée, dont nous rendrons compte, après avoit parlé de ce dernier envoi du Marquis *del Monte*.

La Reine lui marque en réponse à sa première Dépêche (*a*) *qu'il avoit bien fait d'avoir renvoyé au Nonce du Pape* Bonvisi *à* Vienne *le Passeport de l'*Empereur, *parce qu'on ne lui avoit pas donné les titres qui lui étoient dûs; elle lui ordonne d'attendre à* Hambourg *ses commandemens ultérieurs, & lui témoigne sa satisfaction des remises d'argent & de ce que* Texeira *lui en avoit fait espérer encore d'autres.*

Par des considérations toutes particuliéres, lui dit la Reine dans une autre Lettre, (*b*) *je vous ordonne par la présente de n'accepter jamais aucun duel de qui que ce soit; ni de provoquer personne, quand même vous auriez entendu quelqu'un parler mal de moi, ou pour quelque autre raison, quelque juste qu'elle fût. J'etends cette même défense aussi bien à vous qu'à votre fils, (*) voulant que cet ordre soit observé de l'un & de l'autre inviolablement, sous peine de ma derniére disgrace. Je vous défends aussi à vous deux de répondre aux santés qu'on vous portera, ne voulant pas que vous y répondiez, pas même à celle qu'on vous présentera pour la mienne (†). Observez bien ces défenses que je vous fais, car ce n'est pas sans raison que je vous les fais. Obéissez-y, si vous ne voulez pas encourir mon indignation irréconciliable.*

Christine en enjoignant au Marquis de ne pas partir pour le *Dannemarc* & pour la *Suède* avant l'arrivée d'*Antoine Broberg*, qui devoit venir le join-

(*a*) *Li* 13. *Feb.* 1677. *Negoz. di Poi. p.* 177-178.

(*b*) *Li* 3. *Aprile l. c. p.* 180.

(*) Ce fils s'appelloit *Mathieu del Monte*, que *Christine* envoya quelques années après en *Suède* en qualité de Ministre.

(†) Il n'y a guéres de vice que *Christine* abhorrât plus que l'ivrognerie. Elle écrivit aussi une fois à ce Marquis, étant en *Suède*: „ *faites l'amour tant que vous voudrez,* „ *mais ne vous soulez pas* ". V. ci-dessus p. 431.

joindre de *Rome*, lui envoya une INSTRUCTION CEREMONIALE, comme elle l'appelle (*a*), d'où l'on peut voir, qu'encore alors elle avoit intention de l'envoyer à *Nimégue*, où les Parties belligérantes devoient envoyer leurs Ministres pour traiter d'une Paix générale. Cette Instruction est datée du 17. Avril 1677, telle que nous la donnons ici traduite de l'*Italien*. Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*. L'an 1676.

I. Sitôt qu'il sera arrivé à Nimégue, *il s'informera exactement du Cérémonial de l'endroit, & se réglera en tout sur l'exemple des Ambassadeurs des Couronnes de* France *& d'*Espagne, *se faisant traiter de pair avec eux en tout & par-tout.*

*II. Il ne cédera jamais qu'au Nonce Apostolique, & si les Ministres des autres Rois cédent, comme on le suppose, à ceux de l'*Empereur, *qu'il fasse de-même.*

III. Il entretiendra avec le Nonce Apostolique la meilleure & la plus étroite correspondance, lui montrant dans toutes les occurrences une totale dépendance de son autorité, exprimant dans toutes ses actions le grand respect & la vénération de la Reine pour le Pape *& le Saint Siége.*

IV. Il communiquera ses Instructions audit Nonce, & apprendra ses avis dans toutes ces occurrences & en celles où les S. M. est intéressée.

V. Il se pourvoyera d'un Chapelain, & se servira de la Chapelle de la Reine, tout le tems de son Ambassade.

VI. Il ne demandera de passeport à personne pour aller à Nimégue, *mais il y ira avec celui de la Reine, disant qu'elle est amie de tous, & qu'elle l'a envoyé pour travailler de concert à ses intérêts.*

VII. Il ne souffrira jamais qu'on donne à la Reine, ni par écrit ni de bouche, le titre de Sérénissime; *& s'il veut lui donner des titres, qu'il donne celui d'*Auguste, *ou simplement celui de Reine* Christine, *lequel elle prétend être plus que tous les titres du monde. Elle ne prétend pourtant pas obliger personne à lui donner le titre d'*Auguste, *mais elle n'en veut point d'autre.*

VIII. Quand le Marquis lui-même parlera de la Reine, comme son Ministre, il dira la Reine *tout court; & quand il parlera d'autres Rois, il dira le Roi de* France, *le Roi d'*Espagne *&c. Il prendra aussi garde de ne jamais ajouter, ni par écrit ni de bouche, le titre de* Clementissime *à la Reine, évitant*

(*a*) *Le* 3. *Avr.* 1677. *Neg. di Pol. p.* 181.

Sss 2

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1677.

tant comme la peste de pareilles Tudesqueries. *Il dira en Latin* Regina Christina, *mais pour l'ordinaire seulement* la Reine.

IX. S'il lui arrive de dresser quelque Ecrit pour le Traité avec les Ministres d'autres Princes, il observera bien d'y nommer toujours la Reine la premiére, & après le Prince avec qui il traitera; desorte qu'en écrivant il fera donner la préséance à la Reine, & le Ministre du Prince avec qui il traitera, donnera la préséance à son Prince, le nommant le premier; & ils échangeront ainsi réciproquement leurs Ecrits. Le Marquis sera très-attentif à tout cela, & se servira de la même régle en Suède *ou ailleurs, où il aura à négocier.*

X. Il entretiendra avec toutes les Couronnes & leurs Ministres amitié & bonne correspondance, suivant celle qu'on lui témoignera; & il observera en tout une parfaite neutralité, excepté avec le Ministre du Pape, *avec qui il se comportera de la maniére qui lui a été ordonnée ci-dessus.*

*XI. Dans le Traité où il s'agira des intérêts de la Reine, il fera ensorte qu'on fasse d'elle une honorable & glorieuse mention; & quand on le fera en sa faveur, on déclarera que c'est en vertu de ce que S. M. a mérité de l'*Eglise, *de l'*Empereur, *de la* Suède, *& de tous les autres Princes: prenant garde qu'on donne à la Reine une place honorable par-tout où elle sera nommée.*

Le Marquis s'arrêtant toujours à *Hambourg* jusqu'à nouvel ordre de la Reine, y régla plusieurs points oeconomiques, ensuite de ses Instructions particuliéres. Aussi n'en put il pas partir à cause du passeport que le Roi de *Dannemarc* vouloit restreindre à sa seule personne, pour passer par ce Royaume; dequoi la Reine témoigna son mécontentement, en lui disant (*a*), *qu'au pis aller il se transportât en* Suède *par mer, mais qu'il s'arrêtât pourtant encore quelque tems à* Hambourg, *pour voir si ce voyage auroit lieu ou non, en attendant que le Comte de* Wassenau, *de retour de* Suède, *vînt sans-doute le trouver à* Hambourg.

Trois semaines après, la Reine lui écrivit ce Billet (*b*): *Je charge* Clairet (*) *de ces lignes par Courier, & vous ordonne qu'à son*

(*a*) *Il* 1. *Maggio* 1677. *Negoz. di Pol. p.* 184. (*b*) *Le* 21. *Mars l. c. p.* 187.

(*) C'étoit *Clairet Poissonnet*, Valet de chambre de la Reine, dont la fidélité & la discrétion étoient fort estimées. Nous en avons parlé ailleurs (1).

(1) Mémoires de *Christine* T. II. p. 110. n.

son arrivée vous vous mettiez en chemin pour retourner en Italie, *sans perdre un moment. Obéissez, & faites toute la diligence possible &c.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

Au bas étoit écrit de la propre main de la Reine: *J'espére que cette Lettre vous trouvera à* Hambourg, *ou proche de-là, autrement cela me déplairoit assez. Cependant quelque part que vous soyez, retournez toujours gaillardement.*

L'an 1677.

C'est ici où s'arrêta la Commission du Marquis *del Monte*; plusieurs raisons avoient porté la Reine à le rappeller à *Rome*. L'une entre autres semble avoir été, que la Reine avoit eu intention de l'envoyer en qualité d'Ambassadeur au Congrès de *Nimégue*, comme l'Instruction insérée ci-dessus le fait assez connoître. En ce cas il faloit que le Marquis eût le même train & fit la même figure que les autres Ministres du premier ordre, ce qui demandoit non seulement des sommes dont *Christine*, sur-tout en ce tems-là, avoit besoin elle-même (*), mais qui la laissoit peut-être encore en suspens, si son Ambassadeur seroit reconnu comme les Ministres représentans des Tetes Couronnées. J'avoue qu'on trouvera difficilement des exemples, où des Princes qui ont résigné leur Couronne, ayent envoyé des Ambassadeurs aux Congrès où l'on a traité d'affaires publiques. Cependant, comme tant l'*Empereur* que le Roi d'*Espagne* avoient envoyé à *Christine* même après son Abdication, des Ministres qualifiés Ambassadeurs, & qu'on l'avoit par-tout traitée en Souveraine, (*a*) il n'est pas à douter qu'elle n'ait cru qu'il lui appartenoit de plein droit de nommer & d'autoriser des Ministres du premier & du second ordre, qui avoient été déja reréconnus comme tels.

Je présume donc que la Reine aura été assez tranquille sur ce point; mais que celui qui concernoit la Commission que son Ambassadeur étoit chargé de porter au Congrès du Traité général, l'aura plus intriguée, & lui aura fait naître plus de doutes, si les propositions en seroient bien écoutées, ou renvoyées comme des affaires œconomiques & particuliéres entre elle & la *Suède*; le Roi de *Dannemarc* & l'Electeur de *Brandebourg* étant alors encore fortement résolus, le premier de retenir pour prix de sa rupture de la paix, au moins la Province de *Scanie*, & l'autre le reste des dépouilles de ses conquêtes en *Allemagne*. *Christine* étant naturellement

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 18.

(*) L'Apostille que *Christine* écrivit environ ce tems-là de sa propre main au Grand-Baillif *Rosembac* le fait assez entendre, quand elle dit: (1) „ Ne manquez pas de faire „ payer à *Boman*, & à tous les autres, ce qu'ils me doivent, & envoyez le tout à „ *Texeira*. Ne faites quartier à personne, & souvenez-vous que la nécessité où je „ suis est extrême, & que par conséquent le service de me faire toucher de l'argent „ sera signalé dans les conjonctures présentes. Le bon Dieu soit loué & du bien „ & du mal, comme je le remercie de tout mon cœur. Je me porte bien, & suis aussi „ si gaie & contente que si j'avois toute la puissance & tous les trésors du monde.

(1) le 11. Dec. 1677 Lettere a' suoi Ministri p. 113.

Négociations & Commerce de Lettres de Chr ftine.

L'an 1678.

Cederkrans Secretaire de Chriftine envoyé en France & à Nimégue.

ment fiére & ambitieufe, ç'auroit été pour elle le plus grand créve-cœur que fon Miniftre n'eût pas été admis dans la qualité qu'elle lui deftinoit; encore plus, fi on n'avoit pas prêté l'oreille à ce qu'il avoit à propofer. La prudence vouloit donc qu'elle ne rifquât rien, mais qu'elle changeât de batterie, après avoir changé de principe. Au-lieu d'entretenir une Ambaffade coûteufe à *Nimégue*, où le Traité pouvoit durer des années, elle réfolut d'envoyer fon Secretaire *Cederkrans* en *France*, pour y fonder premiérement la Cour, & lui ordonna de paffer de-là à *Nimégue*, & en *Suède* même, fi elle le trouvoit à propos. (*a*)

Voici fa Lettre là-deffus au Roi de *France* (*b*).

Le Juillet 1678.

Monfieur mon Frére, le Sieur Cederkrans *mon Secretaire, que j'ai dépêché avec une ample Commiffion pour le Roi de* Suède, *a ordre d'aller informer V. M. du détail de fa Commiffion, & auffi de la prier de ma part de vouloir favorifer mes intérêts, tant en recommandant la juftice de ma caufe en* Suède, *qu'en me la rendant elle-même fur les points qui dépendent directement de V. M. même. Je la prie donc de vouloir l'écouter, ou lui-même, ou Monfieur* de Pompone, *que j'ai prié de repréfenter le tout à V. M. & d'être perfuadé que ce fera m'obliger fenfiblement, que de me témoigner en cette occafion ce que je dois me promettre de fon amitié, étant &c.*

Copiatemi quefta Lettera (*dit la Reine au Secretaire*) in forma, come fe foffero Lettere di pugno mio. Bifogna farlo fubito, fcrivendo ogni cofa, & in due foglie piccoli alla francefe.

La Reine accompagna cette Lettre d'une autre pour le Seigneur *Varefe* en *France;* & comme elle vouloit de-même être payée des neuf cent mille Ecus reftans que la *France* devoit à la *Suède*, des fubfides qu'elle auroit dû lui payer du tems de la *Guerre Triennale* d'*Allemagne*, lefquels la Reine s'étoit réfervés en abdiquant la Couronne; elle écrivit ellemême cette Lettre à *François Egon de Furftenberg*, Evêque de *Strasbourg*, pour l'éclaircir fur cette affaire, & pour faire voir que le Miniftére y avoit agi, felon elle, avec peu de bonne foi.

Voici cette Lettre en fon entier: (*c*)

A Monfieur de Strasbourg.

Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma fanté, &

(*a*) *Mémoires de* Chriftine *T. II. p.* 170.
(*b*) *Mifcel. Pol. p.* 72.
(*c*) *Lettere a Diverfi p.* 40.

& du soin que vous avez bien voulu prendre de faire des vœux pour moi cette nouvelle année, vous priant de croire que j'ai reçu avec plaisir ces marques de votre amitié. Je veux bien aussi vous assurer qu'on ne vous a pas trompé, en vous disant que je suis sincérement votre Amie, & de Monsieur le Prince votre Frére, vous priant de croire que ce sera avec joye que je vous en donnerai des marques dans les occasions. Outre cela, l'offre que vous me faites de me servir à la Cour de France, *est tout-à-fait obligeante. Je vous en sai gré, & l'accepte. Pour cet effet je vous dirai naïvement l'état des choses, puisque vous le voulez. Il y a long-tems qu'on me doit un reste des subsides des guerres passées d'*Allemagne, *que je me suis réservés à mon Abdication, & que j'ai sollicité moi-même à la Cour de* France, *lorsque j'y étois en personne. On me promit de me satisfaire, & l'on me paya même quelque peu d'argent que je reçus à compte, renvoyant le reste à un tems plus commode. J'ai remis à le solliciter jusqu'à-présent, que les malheurs du tems par la perte de tout ce que je possédois en* Suède *& en* Allemagne, *m'ont forcée de remettre sur le tapis cette ancienne prétention, qui est l'unique ressource qui me reste présentement. C'est pourquoi j'ai écrit sur ce sujet en* France, *pour tâcher de tirer quelque chose ou du Capital, ou des intérêts. On me répondit avec beaucoup d'honnêteté, & fort civilement, mais on me renvoya à ce que me diroit Monsieur le Cardinal d'*Estrées, *qu'on avoit chargé de me déclarer là-dessus les sentimens de votre Cour. Dès que je vis cette réponse, je me la tins pour dite, & plusieurs raisons m'obligérent de croire qu'on n'étoit pas disposé à me rendre justice là-dessus. A-présent même je n'en suis pas surprise, sachant trop bien que je ne suis pas la seule au Monde à qui l'argent manque, puisque bien souvent ceux qui comptent par millions, ne laissent pas d'en avoir quelquefois disette. Monsieur le Cardinal d'*Estrées *a disparu depuis à nos yeux, & au-lieu de venir ici, on dit qu'il est retourné en* France; *d'autres disent qu'il est allé chez les* Grisons *pour d'autres affaires. Quoi qu'il en soit, je crois avoir raisonné juste sur ce qui me touche en cette occasion, puisque je n'ai guéres fait de fonds sur son retour. Voilà tout ce que j'en sai. Si vous pouvez me déchiffrer mieux ces mystéres, vous me ferez plaisir; mais quoi que vous puissiez me dire,*

vous

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1678.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*. *vous ne me persuaderez pas aisément, que les dispositions de la Cour de* France *me soient favorables; car je sai les bons offices qu'on m'y rend tous les jours, qui ne manqueront pas de produire leur effet ordinaire, comme ils ont fait par le*

L'an 1678. *passé. Par bonheur je me suis accoutumée, depuis que j'ai l'âge de raison, à me passer de tout ce qui n'est pas Dieu. Ainsi vous voyez que je n'aurai pas beaucoup de peine à me consoler de tous les malheurs qui m'arrivent. Je prie Dieu &c.*

Quant aux Commissions de la Reine pour son Secretaire *Cederkrans*, elle prétendoit avoir découvert de très-bon lieu, que les Confédérés avoient résolu de ne rien rendre à la *Suède* de ce qu'elle venoit de perdre en *Allemagne* (*a*). Dans cette supposition, *Christine* se flattoit que la *Suède* laisseroit plutôt ces Provinces en dépôt entre ses mains, que de les voir passer dans celles de ses ennemis. Cependant cette proposition n'étant nullement goûtée à la Cour de *France*, *Cederkrans* se rendit à *Nimègue*, où il s'adressa au Seigneur *Bevilaqua*, Nonce Extraordinaire à *Vienne*, & présentement Ministre Plénipotentiaire du *Pape* au Traité de Paix. Il y a nombre de Lettres de la Reine à *Bevilaqua*, par où elle lui recommande ses intérêts & son Secretaire, & le remercie des soins qu'il en a eu jusques-là (*b*).

Cederkrans se trouvant sur le lieu, eut ordre de présenter de la part de la Reine ce Mémoire audit Nonce Apostolique (*c*).

L'an 1679.

Ricordi dati dal Signor *Cederkrans* à Monsigr. Nunzio di Nimega 4. Febr. 1679.

Li prega S. Eccellenza d'avvertire negl' Instromenti del Trattato di Nimega *dove occorrerà parlar della Regina mia Signora, e de' suoi interessi, che S. M. desidera che si usino le seguenti riflessioni.*

On prie Son Excellence d'observer que Sa Majesté desire, que dans les Instrumens du Traité de *Nimègue*, où l'on fera mention de la Reine ma Maîtresse, & de ses intérêts, on prête attention aux réflexions suivantes.

I. Che non si dia mai il titolo di Serenissima *alla S. M. ma si dica semplicemente* Regina Christina.

I. Qu'on ne donne jamais le titre de *Sérénissime* à S. M. mais qu'on dise simplement *Reine Christine*.

II. Che non comporti che S. M. sia nominata mai doppo altro Principe, eccettuato il Papa

II. Que S. M. ne soit jamais nommée après un autre Prince, excepté le *Pape* & l'*Empereur*, auxquels seuls

(*a*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 170.
(*b*) *Du* 8. *Octobre* 12 *Novembre* 1678. & 25. *Février*, 4. *Mars* & 29. *Juillet* 1679. *Lettere a' Div. p.* 25-28.
(*c*) *Ibid. le* 4. *Febr.* 1679 *p.* 30.

pa, e l'Imperatore, ai quali soli cede, pretendendo di trattarsi del pari con tutti gli altri Monarchi del Mondo.

III. Per oviare a tutte le difficoltà si potrebbe far una scrittura particolare sopra gl' interessi della Regina, dove del nominar la sua sacra Persona, si trattasse nel modo più conveniente alla M. S, e quella si potrebbe consegnar a S. M. in forma amplissima, dichiarando in essa, che di commun, e scambievole consenso, si è da tutti gl' interessati concordemente convenuto in tal, e tal modo, di sodisfar alle giuste pretensioni, interessi e sodisfazioni della Regina, con la Garantìa di tutte le Parti interessate delle Potenze guerreggianti, e che di quest' Instromento reciprocamente sottoscritto da tutte le Parti, ne siano consegnati alla Regina gli Originali, nei quali si nomini la M. S. in primo luogo, e reciprocamente la Regina sottoscrivesse un simil Instromento col quale s'obligasse a tali e tali condizioni, delle quali si sarà convenuto, e nel quale la Regina si nomini nel modo solito, che si nominano gli altri Principi nelle loro scritture.

Ed averta che in tutte le occasioni dove si havrà da parlare in nome della Regina, e

seuls elle céde, prétendant traiter de pair avec tous les autres Monarques du Monde. Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

III. Pour aller au devant de toutes les difficultés, on pourroit faire un Ecrit particulier sur les intérêts de la Reine, où en nommant sa Personne Sacrée on la traitât de la maniére la plus convenable à Sa Majesté; & cet Ecrit pourroit être remis à S. M. dans la forme la plus ample, en y déclarant, que d'un accord commun & réciproque tous les Intéressés font unanimement convenus de satisfaire de telle & telle façon les justes prétentions, intérêts & réparations de la Reine, avec la garantie de toutes les Puissances intéressées dans la guerre; & que cet Instrument en original, réciproquement signé de tous les Partis, soit remis à la Reine, dans lequel le Nom de S. M. sera à la premiére place, & que dans l'autre, que la Reine signera, elle mettra qu'elle s'oblige à telles & à telles conditions dont on sera convenu, & où elle se nommera à la maniére accoutumée, comme les autres Princes le font dans leurs Ecrits. L'an 1679.

On prendra garde que dans toutes les occasions où l'on parlera au nom de la Reine, & quand on nommera

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1679.

e quando si havesse da nominare le due Corone, o il Rè di Suezia, *e di* Francia, Spagna, *o altri, bisognerà dar la precedenza al Rè di* Suezia, *ma dove occorrerà nominar la Regina & il Rè di* Suezia, *la Regina dovrà esser messa in primo luogo.*

mera les deux Couronnes, ou le Roi de *Suède*, ou de *France*, ou les autres, il faut qu'on donne la préférence au Roi de *Suède*; mais là où l'on nommera la Reine & le Roi de *Suède*, la Reine doit être mise à la premiére place.

Tutto questo si confida alla prudentissima attenzione di S. Eccellenza confidandosi, che havrà mira di sostener il decoro della Regina, e la gloria del suo gran nome, nella più degna maniera che richiede il sublime grado, e qualità della M. S. la quale ne resterà con un sommo gradimento a S. Eccellenza, alla quale si significa, che di queste materie la M. S. non hà voluto incaricar l'Eminen^mo^*. Sig. Cardinal* Azzolino, *com'hà fatto degli altri suoi gravissimi interessi, perche hà stimato di non dover imbarazzar S. Em*^za^*. in materie di tanta gelosia; Onde hà voluto la M. S. dar lei stessa per mezzo mio questi ricordi a S. Eccellenza a cui servirà il tutto d'aviso.*

Tout ceci est confié à la prudente attention de Son Excellence, s'assurant qu'il aura soin de soutenir la dignité de la Reine & la gloire de sa haute réputation, de la maniére la plus digne, que requiert le sublime degré & qualité de S. M. qui en sera très-redevable à S. E. à laquelle elle veut bien faire entendre, qu'elle n'a pas voulu charger Son Eminence le Cardinal *Azzolino* de ceci, comme elle l'a fait de ses autres grands intérêts, parce qu'elle n'a pas voulu embarquer Son Eminence dans des affaires si délicates, & où il entre tant de jalousie; d'où S. M. a voulu elle-meme, par mon moyen, faire part de ces points à Son Excellence, pour lui servir d'avis.

Tout ce que j'ai trouvé dans les cahiers que j'ai reçus de *Rome* au sujet des Négociations du Nonce, en faveur des prétentions de la Reine, se réduit à un Mémoire ou Déclaration, qu'il avoit voulu présenter au Congrès de *Nimégue*, & qu'il envoyoit auparavant à la Reine pour le revoir. Elle est datée du dernier Février 1679. en *Italien*. Nous la donnons ici avec la traduction (*a*).

La

(*a*) *Lettere a' Diversi p.* 226.

La Santità di Nostro Signore rimirando con Paterna sollecitudine il presente stato degli affari della Regina Christina Alessandra *di* Suézia, *sebbene non dubita, che il generoso abbandonamento che la M. S. hà fatto nell' auge della gloria, e delle grandezze dei Regni della Terra, per far acquisto nella Religione* Cattolica *di quelle del Cielo, non ecciti tutt'i Monarchi* Cattolici *a procurale con vigore, e zelo la riparazione dei danni inferitele senz' alcuna sua colpa dai presenti moti della* Germania, *e la restituzione degli appanaggi, che, nell' abdicazione del Regno, ella si riservò, hà tuttavia espressamente comandato a Monsignor Patri*ca. *d'*Allessandria *suo Nunzio Straordinario al Congresso di Pace, d'insister con ogni maggior efficacia, e premura, e con tutti gli ufficj immaginabili appresso gli Eccell*mi. *S. S. Ambasciatori di S. M.* Christianissima, *perche nella Pace dei Principi del* Nort *gl' interessi di S. M. vengano espressamente considerati, e* protetti, *tanto per quello che può riguardare la sudetta restituzione, e riparazione de' danni inferitele, non essendo giusto che mentre la M. S. non hà in alcun modo violata la fede dei Trattati di* Vestfalia, *resti in minima parte pregiudi-*

Quoique *Sa Sainteté* notre Seigneur, considérant avec une sollicitude paternelle l'état présent de la Reine *Christine Alessandra* de *Suède*, ne doute nullement que le généreux abandon que S. M. a fait du plus haut faîte de la gloire & de la jouissance des Grandeurs & des Royaumes de cette Terre, pour acquérir dans la Religion *Catholique* ceux du Ciel, n'excite tous les Monarques *Catholiques* à lui procurer avec vigueur & zéle la réparation des dommages qui lui ont été faits, sans qu'il y entre aucune faute de sa part par rapport aux présens troubles d'*Allemagne*, de-même que la Restitution des Appanages qu'elle s'étoit réservés à l'Abdication de son Royaume; cependant Sadite *Sainteté* a expressément commandé au Patriarche d'*Alexandrie*, son Nonce Extraordinaire à ce Congrès de paix, d'insister avec tout l'empressement possible & par tous les offices imaginables auprès de Leurs Excellences les Seigneurs Ambassadeurs de Sa Majesté *Très-Chrétienne*, pour qu'à la Paix des Princes du *Nord*, les intérêts de S. M. soient expressément pris en considération & protégés, autant celui qui peut regarder la susdite restitution & réparation des dommages soufferts, (n'étant pas juste que S. M. qui n'a en aucune maniére violé la foi des Traités de *Westphalie*, souffre du préjudice dans la moindre chose) que d'autres qui lui conviendroient & la satisferoient encore plus, & en particulier, que S. M. T. C. daigne, moyennant sa puissante garantie, faire observer inviolablement ce qui lui sera accordé. C'est pourquoi le Nonce se conformant aux ordres susdits, recommande de la ma-

Négociations & commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1679.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an 1679.

dicata, quanto per le maggiori sue convenienze e sodisfazioni, e particolarmente affinche S. M. Christianissima *si degni assicurarle con la sua autorevole garantìa l'osservanza inviolabile di ciò che le sarà concesso. Ingerendo per tanto Monsr. Nunzio agli ordini predetti raccomanda efficacemente all' E. E. V. V. la* protezione *degl' interessi di S. M., e confidato nella generosità del Rè* Christianissimo, *e nell' evidente giustizia della sua instanza, spera di far godere alla Regina gli effetti favorevoli dell' interposizione dell' E. E. V. V. con eterna gloria del loro nome. In* Nimega *l'ultimo di Febro.* 1679.

maniére la plus efficace à Vos Excellences la *protection* des intérêts de S. M. & se confiant à la générosité du Roi *Très-Chrétien*, & à la justice évidente de ses instances, il espére que la Reine jouira des effets favorables de l'entremise de Vos Excellences, à la gloire éternelle de leurs noms. Fait à *Nimégue* le dernier jour de Février 1679.

Quel que fut le sentiment de *Christine* sur le reste de la Minute du Mémoire du Nonce, que nous venons de produire, & qui est si peu conforme aux idées que portent ses Instructions; il se trouve une remarque de la propre main de la Reine mise à la suite de cet Ecrit, qui indique que les mots PROTE'GE'S & PROTECTION lui paroissoient insupportables; elle dit là-dessus: (*a*).

Io pretendo giustizia ed assistenza, ma protezione *da nissuno. Da* DIO *solo voglio esser* protetta, *e sarà anco mia gloria di meritar la protezione di S. Stà per l'amor di* DIO. *Da altri non pretendo che assistenza e guistizia, e mi par che mi siano dovute.*

Je prétends justice & assistance, & non PROTECTION de personne. Je veux être PROTE'GE'E de Dieu seul, & je me ferai gloire de mériter aussi celle de *Sa Sainteté* pour l'amour de Dieu. D'ailleurs je n'attends qu'assistance & justice, & il me semble qu'elles me sont dûes.

Christine ne s'en tint pas à cette simple remarque. Elle écrivit encore

(*a*) *Lettere a Diversi p.* 228.

re une longue Lettre audit Nonce, aussi-bien qu'à ceux de *Vienne* & d'*Espagne*, où elle dit, que malgré la supériorité que le Roi de *France* affecte de s'attribuer sur les autres Puissances, elle ne la reconnoîtroit jamais, non plus que sa *protection*.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1679.

A Roma li 15. Aprile 1679.

Hò veduto dalla lettera di V. S. dei 24. del passato, che le sono state trasmesse dal mio Segretario Cederkrans *le Instruzzioni di Titolare dategli da me col supposto, che nelli Trattati di Pace vi fosse occasione di commemorar i miei interessi, ma per quello c'hò potuto comprendere dalle Relazioni fattemi da V. S. di mano in mano, scorgo, che vien' affatto esclusa ogn'occasione di parlarne di che io godo sommamente, vedendomi succeder ciò, ch'io già haveva previsto, cioè, che i miei interessi sarebbero stati sempre difficoltati dai* Francesi *a* Nimega, *si come li hanno sempre traversati da per tutto con ogni lor potere; Mà io di già in ogni evento havevo incaminati i miei Trattati con la* Suezia *in buona forma, e benche io sappia ch'eglino ancor ivi faranno quanto mai potranno, per metter ostacôli a' miei fini, nulladimeno ne spero un favorevole esito. In tanto mi dispiace che nella Scrittura data da V. S. agli Ambasciatori Plenipotenziarj di* Francia *per gl' interessi miei, si parli a mio proposito di* Protezzione, *i quali termini m'immagino che siano scappati per inavvertenza al Segretario di V. S., e confesso che mi sono dispiacciuti vivamente, perche il Rè di* Francia *non è così gran Signore ch'io non habbia da vergognarmi della sua* Protezione. *Io domando giustizia & assistenza a tutti, perche posso essigerla da tutti, e riceverla con ragione & honor mio; Mà da altri che da Dio non voglio* Protezione, *mi sarà ben sempre glorioso di poter meritar quella della Santità del* Papa; *Ma d'ogni altro pari mio, come lo sono tutte le altre Teste Coronate, non posso, nè devo soffrir che si parli così. Prego però V. S. a volere star in questo molto ben avertita, perche se bene la* Francia *è oggidì in possesso di strapazzar tutti, io non voglio cederle un minimo punto, nè lasciarmi strappazzar da lui. Io hò quest'avantaggio, Monsignore, che conosco tutti, mà tutti non conoscono me, ed il tempo scoprirà questa verità. In somma la prego di non pregiudicarmi, considerando di quanto*

(a) *Vid Miscel. Istorica p.* 358.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1679.

to dispiacer mi sia, che in una Scrittura d'un Nunzio Apostolico si parli con termini si pregiudiziali alla mia grandezza ad un' altro Rè mio pari. Io ne hò parlato qui a Monsig[r]. Favoriti, *e m'hà promesso di scriver a V. S. sopra questo particolare, che mi è sommamente a cuore, e credo che anche il Sig. Card.* Azzolino *le n'havrà dato un cenno, e sappia V. S. ch'io sono d'un si alto humore, che darei cento volte un calcio a tutti i miei interessi più presto, che soffrire che mi costassero la minima attione, o parola di bassezza verso un pari mio, sia chi si sia. Verso la Santità sua io non posso trovar termini tanto riverenti di sommissione, di venerazione, e di riconoscenza, quanto le sono da me dovuti, a cui dopo Dio voglio solamente cedere, e come suo Vicario in Terra la Servirò, e venererò sino alla morte; Ma con altri pari miei non comporterò mai, che s'usi alcun termine differente da quel che loro possino usar verso di me, pretendendo di trattarmi del tutto del pari. Onde raccommando di nuovo l'honor mio a V. S. pregandola con tutto l'animo a non farmi questa regola della* protezione *del Rè di* Francia, *nè di nessun' altro, perche a questo non posso, nè voglio mai consentire, e m'obligherà grandemente se farà che tutto il Mondo sappia questi miei sentimenti, poiche io certo mi vergognerei se fossi capace d'haverli diversi. Del resto la ringrazio di quanto hà operato per me in tutte le occasioni, assicurandola ch'io desidero quelle di farle conoscere, quanto mele professi tenuta, augurandole intanto. &c.*

Per li Nunzij di *Vienna* & di *Spagna* 15 Apr. 1679 (*a*).

Con la confidenza ch' io mi persuado di poter riporre nel zelo, e nell' affetto di V. S. verso le mie convenienze, per le prove ch'ella mene hà date alle occasioni; vengo ad insinuar anco a V. S. mediante l'annessa Copia della Lettera scritta da me a Monsig[r]. *Nunzio di* Nimega *i miei sensi intorno al particolare ch'ella comprenderà dal tenore di essa, affinche in simili occorrenze che potessero darsi a V. S. sia informata del riguardo, e dell' avertenza che convien havere per sostener l'honore, e la dignità mia: Havendo io voluto sodisfarmi in questa*

(*a*) *Vid. Misc. Istorica p.* 361.

questa parte, bench'io habbia stimato superfluo di suggerire alla prudenza, ed all' avedimento di lei questi ricordi „ tanto „ più che si è osservato, che qualche d'uno nella Corte di Vienna *„ habbia fatto simili errori, non si parla però di V. S." pregandola a riceverli per un' attestato di quella confidenza che hò fin qui usata seco nelle materie delle cose mie, quali tuttavia raccommando alla sua assistenza, & al suo affetto, augurandole per fine &c.*

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine.*

L'an. 1679.

Voici encore une autre Lettre à ce même sujet.

*Sig*r. *Auditor* Lauri, *Dall'ann*o. *Copia di Lettera scritta da me a Monsig. Nunzio di* Nimega, *vedrete quali siano i miei sensi intorno al particolare che comprenderete dal tenore di essa, che hò voluto communicar ancor a voi, perche se mai vi si presentasse una simil' occasione, siate informato dell' avertenza che bisogna havere, per sostener il decoro della mia dignità: Mi persuado però che userete di questa mia confidenza nella maniera che conviene, per continuarmi gli attestati del Vostro zelo in tutto ciò che mi tocca, e Dio vi prosperi.*

Il faut qu'il y ait eu aussi des Lettres de *Christine* écrites en *France* sur un ton encore plus haut, jusques-là même que son Secretaire *Santini* en eut peur, & fut obligé de lui marquer dans un Billet: (*a*)

Se V. M. non fosse quella che è, io non mi metterei certo a queste impresse pericolose; Mà per l'ubbedienza che le devo farò sempre quanto mi commanderà &c.

Si Votre Majesté n'étoit pas la personne qu'elle est, je ne me prêterois pas à des entreprises si dangereuses; mais comme je dois lui obéir, je ferai ce qu'elle me commandera....

Christine lui répondit sur le champ de sa propre main:

Havete ragione, ma non vi è che dubitare, si pàga il Rè di Francia *con l'istessa moneta spaciata: Vi è questa differenza, che la composizione almeno è mia, e lui non la sà fare. Aver-*

Vous avez raison, mais si le Roi de *France* me paye de la même monnoye, patience. Il y aura pourtant cette différence, qu'au moins c'est moi-même qui aurai composé ce qu'on lui aura écrit; car pour lui il n'est pas capable de le faire

(*a*) *Lettere a Diversi p.* 73.

Négotiations & Commerce de Lettres de Christine.

vertite di metter la Lettera del Rè dentro a quella di Pompone.

faire lui-même. Prenez garde de mettre la Lettre du Roi sous l'enveloppe de celle à *Pompone*.

L'an 1679.

Ce fut à peu près dans ce même sens que la Reine s'étoit expliquée, quelques mois avant avec le Duc de *Mantoue*, lorsqu'elle lui demanda justice contre un Gazetier *Mantouan*, pour avoir débité que la *Suède* étoit sous la protection de la *France*. Voici sa Lettre là-dessus au Duc (*a*).

Vengo con la presente a domandar a V. A. una giustizia, che mi prometto della sua Cortesia e generosità, ch' è, che sia mortificato il Gazettiere di Mantova *per haver parlato con poco rispetto della Corrona di* Suezia, *come V. A. può vedere nell' incluso foglio al Capitolo di* Parigi, dove „ dice, che alla Suezia basta „ il solo Patrocinio della Francia" *sotto il quale non starà mai chi non è capace di riconoscer altro patrocinio che quello di Dio, nella sola mano di cui stanno le glorie, le Vittorie, & le fortune, e le dispensa secondo il suo beneplacito a chi vuole: E se bene piovono hoggi sopra quella Corona tutte le disgrazie del Mondo, Dio hà voluto castigar i peccati di quei Popoli, spero però, che mosso poi a pietà, saprà render alla detta Corona il suo antico Splendore. Contuttociò non è ancora ridotto a tal estremità che si habbia da dirsi che*

Je viens demander à Votre Altesse une justice que je me promets de son honnêteté & de sa générosité: c'est que le Gazetier de *Mantoue* soit châtié pour avoir osé parler avec si peu de respect de la Couronne de *Suède*, ainsi que Votre Altesse le peut voir dans la feuille ci-incluse à l'article de *Paris*, où il dit *que la seule protection de la France suffira à la Suède*. Il doit savoir que la *Suède* ne s'y soumettra jamais; elle ne reconnoît d'autre protection que celle de Dieu, de qui seul dépendent la gloire, les victoires & le bonheur, & qui les dispense selon son bon-plaisir à qui il veut. Et si toutes les disgraces du monde débondent présentement sur cette Couronne, c'est que Dieu a voulu punir les péchés des peuples; j'espére pourtant qu'ému de compassion, il lui rendra son ancienne splendeur. Et avec tout cela, cette Couronne n'est pas encore réduite à cette extrémité, qu'on doive dire qu'*elle est sous la protection de la France*; car elle ne le sera jamais, quelque issue que puissent avoir ses infortunes. J'avoue à V. A. que je ne puis souffrir qu'on traite avec tant d'indignité une Couronne, à laquelle je m'intéresse tant, comme tout le monde le fait. Je m'assure même que les *François* les plus sensés abhorrent de pareilles

(*a*) Li 3. *Settembre* 1678, *Lettere à Principi* p. 45.

che ſtia ſotto il Patrocinio della Francia, *nè vi ſtarà mai qualunque eſito poſſino haver le ſue ſuenture. Confeſſo a V. A. ch'io non poſſo ſoffrir che ſi tratti con tanta indegnità una Corona, nella quale io ſono tanto intereſſata quanto il mondo ſà, e ſono certa che ſimili Iperboli ſono abborriti medeſimamente dai più ſenſati* Franceſi: *nulladimeno li compatirei finalmente, quando, affaſcinati della loro cieca fortuna, uſurpaſſero ſopra le altre Nationi ſi deboli vantaggi; Ma che in una Natione libera qual è l'*Italiana, *ed in una corte Sovrana come quella di V. A. ſi ſcrivi, e ſi parli coſi, queſto mi ſi rende affatto inſoportabile, ed io havrei ſaputo provedervi convenientemente, ſe non haveſſi ſtimato meglio di farne prima motivo all' A. V. conſiderando nella ſua ſomma prudenza, che provedrà con opportuni mezi al mancamento di coſtui, al quale io non pretendo già che ſi levi per queſto nè la vita, nè la robba; ma che ſe gli dia qualche mortificazione, che ſerva d'eſſempio, e ch'impari a lui, e ad altri come ſi debba parlar di Corone, le quali Dio hà fatto ſovrane, ed independenti da ogn' altro, fuor che da ſe. Spero da V. A. queſt' atto di giuſtizia, e ratificandole con tal occaſione la vera amicizia che le profeſſo, reſto D. V. A.*

reilles hyperboles; & pour les autres de cette Nation, j'en aurai pitié, quand faſcinés de leur fortune aveugle, ils uſurperont de ſi foibles avantages ſur d'autres Nations. Mais que dans une Nation libre, comme l'*Italienne*, & dans une Cour Souveraine comme celle de V. A. on parle & on écrive ainſi, c'eſt ce que je ne puis abſolument ſupporter; j'y aurois même mis ordre comme il faut, ſi je n'avois cru mieux faire de m'adreſſer premiérement à V. A. qui par ſa haute prudence trouvera des moyens convenables pour châtier le Gazetier: non que je prétende que cela lui coûte ni la vie ni les biens, mais qu'on lui donne quelque mortification pour ſervir d'exemple, & pour lui apprendre & à d'autres, comment on doit parler des Couronnes que Dieu a fait Souveraines, & qui ne dépendent que de lui. Je m'attends à cet acte de juſtice de la part de V. A. & lui réitére à cette occaſion la véritable amitié que je lui porte.

Négociations & Commerce de Lettres de *Chriſtine*.

L'an 1679.

Négociations & Commerce de Lettres de *Christine*.

L'an 1679.

Il faut que le Duc de *Mantoue* se soit expliqué là-dessus avec la Reine (*a*), puisqu'elle le remercie dans sa Réponse sur quelques papiers en original qu'il lui avoit envoyés, & d'où le Nouvelliste avoit tiré le passage qu'il avoit mis dans sa Gazette. La Reine déclare en être satisfaite, sur-tout parce que S. A. l'assure qu'il n'y entroit aucune malice du Gazetier (*). *Christine* agissoit donc conformément à ces principes, quand elle relevoit le mot de *protection* dans le Mémoire du Nonce que nous avons produit. Il semble qu'elle n'ait pas été guéres plus contente du reste de cette Minute, qui s'éloignoit tant des idées qu'elle s'étoit formée des grands avantages qu'elle tireroit au Congrès du Traité de paix. Au moins il ne se trouve, dans les cahiers de *Rome*, aucune de ses Lettres écrites depuis au Nonce, pendant trois mois. Enfin, elle lui témoigne (*b*) l'envie qu'elle a que son Secretaire *Cederkrans* (†) retourne à *Rome*, pour l'informer pleinement, de bouche, à quel point on avoit porté ses intérêts au Congrès de *Nimégue*. Elle le renvoye pour le reste à ce que le Cardinal *Azzolino* dira touchant ce qu'elle desire que le Nonce y fasse pour elle, l'assurant pourtant, qu'en cas qu'il n'obtienne pas le peu qu'elle souhaite, elle aime mieux qu'on n'en parle point du tout, parce qu'elle ne sauroit se contenter de moins.

C'est aussi en ces termes que la Reine a fait cesser sa Négociation de *Nimégue*, ne pouvant point supporter les airs de supériorité que la *France* vouloit s'arroger par-tout. Cependant ils n'auroient guéres suffi pour tirer la *Suède*, accablée alors de six ennemis à la fois, de ses embarras, si la bravoure de *Charles XI.* n'avoit pas changé l'état de ses affaires, par les trois batailles qu'il gagna sur les *Danois* en moins d'un an (*c*). La *France* concourut après pour obliger l'Electeur de *Brandebourg* à se désister de la plus grande partie de ses prétentions, par où *Christine* se vit peu à peu déchuë de l'espérance de sauver pour elle les débris des Pays qu'elle croyoit que la *Suède* perdroit en *Allemagne*.

La Paix étant faite entre les Parties belligérantes, un des premiers soins de la Cour de *Suède* fut de contenter la Reine. On commença par lui remettre de bonnes sommes d'argent comptant, en lui faisant toucher cinq

(*a*) *Le 2. Oct. 1678. Lettere a Principi p. 46.*

(*b*) *Le 8. Juillet 1679.*

(*c*) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 181-83.

(*) Nous avons cité d'autres Monumens authentiques (1) où Messieurs les *François* se servoient en ce tems-là du mot de *protection*, tant à l'égard du jeune Roi *Charles XI.* qu'à celui de la Nation *Suédoise*. Cependant *Christine* mérite d'être louée de l'affection qu'elle avoit pour sa Patrie, de ne pas souffrir l'impertinence de ces Ecrivains, d'attribuer des prérogatives à leur Maître, dont ils auroient rougi eux-mêmes, dès qu'on leur auroit fait comprendre l'excès de pareilles flatteries.

(†) Nous ne répéterons pas ici les Instructions des Commissions dont *Cederkrans* étoit chargé pour la Cour de *France*, le Congrès de *Nimégue* & à la fin pour la Cour de *Suède*; puisque toutes les Dépêches que nous en avons pu trouver, sont déjà insérées ans ses Mémoires. (2)

(1) *Mémoires de* Christine *T. II. p.* 159 *n.*

(2) *V. l. c. Tom. II. p.* 170-181.

cinq mille Couronnes par mois à compte de ses revenus. On augmenta cette somme à mesure que les Provinces se remirent de la désolation de la guerre passée. La Reine étant ainsi mise en état de fournir aux dépenses que sa haute qualité ne pouvoit la dispenser de faire, sa Cour à *Rome* reprit son ancien lustre, & redevint aussi brillante qu'elle l'eut jamais été (*a*).

Négociations & Commerce de Lettres de Christine.

L'an 1679.

(*a*) *Ibid. T. II. p.* 184.

FIN DU TOME TROISIEME.



LISTE DES ERRATA ET ADDENDA.

Dans la PREFACE.

Page
II. lin. antepen. *Materieux* lisez *Matériaux.*
XXI. lin. pen. *Ar* lis. *Ar*

Dans les MEMOIRES.

Page
14 not. lin. ult. *förby de* lisez *förbyde*
58 not. lin. pen. dans les notes *prendre* lis. *perdre*
70 not. lin. 21. *spiegari* lis. *spiegarsi*
85 not. lin. 16. Rayez *a* & *de*, & lis. *&* à
91 lin. 30. *Psul* lis. *Pful*
95 - - 27. *Ardlau* lis. *Andlau*
96 not. lin. 10. *Cabellau* lis. *Wasaborg*
101 lin. 16. *Kirikhof* lis. *Kirchhof*
106 - 1. *Envoyé Oxenstierna* lis. l'*Envoyé d'Oxenstierna*
116 - - 13. *Rabene* lis. *Rabena*
ibid. not. lin. ult. *moderanti* lis. *moderante*
121 lin. 9. *entre* lis. *contre*
128 not. lin. 4. *oraisons* lis. *raisons*
ibid. lin. ult. 1614. lis. 1634.
129 lin. 18. *femme* lis. *ferme*
139 lin. 20. & 148 lin. 9. *Rheinfels* lisez *Rheinfelden*
152 - - 3. *Christian* lis. *Christianpris*
153 - - 3. *Jirntie* lis. *Jerntie*
159 - - 10. not. *Sixte* lis. *Siste*
164 lin. ult. not. 1663. lis. 1668.
166 - - 3. 8 & 33. *Olande* lis. *Ölande*
168 - - 7. lis. *Ölande* & *Ösel*
187 - - antepen. not. *Garwall* lis. *Garwell*
189 - - 18. *Trengnäs* lis. *Strengnäs*
195 - - 3. not. *Plätas* lis. *Pittar*
203 - - 6. *Hernman* lis. *Hemman*
208 - - 12. *Cauterflen* lis. *Canterflen*
221 - - 25. *Torbus* lis. *Forbus*
239 - - ult. not. *Roger* lis. *Rogler*
245 - - 10. *bremo* lis. *bramo*
248 - - 4. col. 1. *mesimà* lis. *mesi, mà*
250 - - 1. not. 70. lis. 71.
254 - - 5. col. 1. *reguente* lis. *seguente*
ibid. - - 8. *flato* lis. *stato*
260 - - ult. not. *Moreri* ajoutez *art. Sacchetti*
269 - - 13. *fisi* lis. *fin*

Page
297 - - 30 à la marge *avaries* lis. *avanies*
302 lin. penult. not. *Eschwige* lis. *Eschwege*
306 - - 3. *l'oblige* lis. *s'oblige*
ibid. - - 13. Rayez *de*
332 - - 5. à la marge 1638. lis. 1668.
ibid - - 29. après *afficurandola* ajoutez *che*
352 - - ult. not. 47. lis. 56.
380 - 32. *n'imposer* lis. *m'imposer*
389 - - 6. *tant* lis. *tout*
393 - - 2. not. *Montpensier* ajoutez *& de Guise*
403 - - 7. *Proberg* lis. *Broberg*
419 - - 25. *abonne* lis. *abandonne*
423 - - 19. rayez *des Droits*
ibid. - - 20. *d'entrée* ajoutez *de la Reine...*
440 - - 26. *pendant qu'occupée* mettez *laquelle assaillie....* rayez *elle*
ibid. - - 28. *d'être* lis. *de devenir*
443 - - 7. not. *Reverentium* lis. *Reverentiam*
449 - - 38. *une* lis. *que*
459 - - 29. *faisoit* lis. *feroit*
ibid. - - antepén. not. *sur mer* lis. *en Morée*
460 - - penult. not. 2. lis. 11.
464 - - 17. *qu'* lis. *quand*
ibid. - - 18. not. *p.* 85. lis. *p.* 263 *&* 264.
465 - - 7. *m'oblige* ajoutez *de vous faire cette lettre*,
472 - - 5. *deciderio* lis. *desiderio*
ibid. - - 16. *flata* lis. *stata*
479 - - 16. *mois* lis. *semaines*
493 - - 21. *e* Papa lis. *è* Papa
497 col. 1. l. 28. ajoutez après la *Padrona assoluta, e voleva esserla, e sapeva esserla per grazia di Dio. Lo sa ben l'Imperatore, ...*
ibid lin. 36. *bablia* lis. *babbia*
499 - - 10. *cosa* lis. *cose*
ibid. - - 16. *proter* lis. *poter*
ibid. - - 30. *opposé avoit* lis. *opposé lui avoit*
502 - - 18. *Negociations* lis. *Négociateurs*
509 - - 16. rayez *qui*
ibid. - - 17. rayez *comme les* & ajoutez *en cette qualité par les autres*
ibid. - - 17 & 18. rayez *j'avoue qu'* & mettez *on*
513 - - 6. *far* lis. *far*
519 - - 26. *sarò* lis. *farò*.






LVI